Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lemuson07soci

LE MUSÉON.

LE MUSÉON

REVUE INTERNATIONALE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES

TOME VII

JANVIER 1888

LOUVAIN

IMPRIMERIE LEFEVER FRÈRES ET SŒUR

30, RUE DES ORPHELINS, 30

—

1888.

LIBRARY
AUG 28 1975
UNIVERSITY OF TORONTO

DS
1
M8
t.7

LES RACES JAUNES DE L'AFRIQUE AUSTRALE.

(Suite).

Langage.

La langue des Khoi-Khoin n'est parvenue à notre connaissance que dans quelques-uns de ses dialectes qui ont survécu à un grand nombre d'autres dialectes dont toutes traces ont disparu à l'heure qu'il est. Même de la plupart de ces dialectes connus des linguistes nous n'avons plus aujourd'hui que des notions assez incomplètes qui nous ont été conservées par écrit tandis que les tribus qui les parlaient n'existent déjà plus. Le seul dialecte qui offre encore la vraie physionomie du langage des Khoi-Khoin et qui se parle encore aujourd'hui, c'est le Nama qui lui aussi, est voué à disparaître de l'usage dans un avenir plus ou moins prochain.

Le dialecte ʢ-Kora qui se parlait encore il y a une trentaine d'années doit être regardé comme actuellement éteint. Après le Nama, c'est le ʢ-Kora dont nous possédons les plus amples notions grâce à une grammaire composée par Wuras et publiée dans *Appleyard's Kafir Grammar*. La bibliothèque de Sir George Grey qui se trouve au Cap, mais qui est à cause de cela inaccessible aux études européennes, contient encore, d'après le catalogue qu'en a fait Mr. Bleek, un dictionnaire manuscrit de ce dialecte, composé également par Wuras, et une révision manuscrite d'un catéchisme protestant dont l'édition publiée est fort défectueuse.

Un troisième dialecte qui a disparu depuis longtemps est

celui qui fut parlé au Cap même. Nous en possédons quelques spécimens qui ont été publiés dans les *Collectanea Etymologica* de Leibnitz et des vocabulaires de Witsen publiés dans *Junckeri Vita Jobi Ludolfi*. Les uns et les autres ont été réédités dans le *Cape's Monthly Magazine*, livraisons de Janvier et de Février 1858. Il existe encore un petit vocabulaire des dialectes qui furent parlés dans l'Est du pays. Le Dr. van der Kemp avait édité un catéchisme dans un de ces dialectes vers 1805 ou 1806, mais ce petit livre est maintenant introuvable.

Quelquefois il est encore question d'un dialecte parlé par les *Orlams*. Or ces Orlams ne sont pas de véritables Khoi-Khoin, mais un peuple mixte de Hollandais et de Khoi-Khoin, et leur langage n'est autre chose qu'un mélange de Hottentot et de Hollandais. Du reste le dialecte propre des Orlams est presque identiquement le même que le Nama. Ils tirent leur nom d'un certain colon, appelé Orlam qui le premier se fixa dans leur pays.

Les premières notions que l'Europe reçut des langues de Khoi-Khoin étaient envoyées au célèbre philosophe Leibnitz vers la fin du 17e siècle ; ce sont celles dont nous avons déjà parlé. Le texte original est daté de 1691.

Il est vrai, Dapper avait déjà traité en 1670 de cette langue (1) ; mais il n'en donne aucune notion certaine ; il parle plutôt en curieux qui s'étonne surtout des *clicks* de cette langue. « Tous ces Hottentots, » dit-il (2), mais particulièrement ceux qui habitent le littoral, ont un langage que les Européens ne sauraient apprendre que fort difficilement, si toutefois il y a possibilité... circonstance qui pour les Hollandais rend le commerce bien ardu et les empêche de recueillir des notions sur la situation géographique de ces pays. Car ils ne parlent qu'en gloussant à la manière des dindons ou ils claquent de la bouche à chaque mot comme si l'on claquait des doigts. De sorte que leur langue va presque comme une cliquette ou un claquet ; car elle claque très bruyamment et chaque mot n'est qu'une espèce de claquement. Il y a des mots qu'ils ne peuvent prononcer qu'à grande peine, et ils semblent aller les tirer du fond de la gorge comme les coqs d'Inde ou comme font en Allemagne les habi-

(1) Umständliche und Eigentliche Beschreibung von Africa.
(2) l. c. p. 625.

tants des Alpes qui, par l'usage qu'ils font de l'eau de neige, attrapent des goîtres ; et c'est pour cela que les Hollandais leur ont donné le nom de Hottentots ; ce mot, en langue Néerlandaise est employé pour se moquer d'un homme qui brédouille, bégaie ou balbutie. »

C'était du reste la même impression qu'avaient éprouvée Andrée Holsteiner quand il dit (1) : « On a de la peine à se figurer que leur langage constitue une langue humaine ; c'est comme les gloussements des coqs d'Inde ; » et Merklin (2) disant de même : « Dans leur langage ils gloussent comme les dindons. »

Les missionnaires danois *Böving* et *Bartholomée Ziegenbalg* portent un jugement plus sensé sur le langage des Khoï-Khoin. Böving s'exprime ainsi : « Leur langue, quand on n'y est pas habitué, nous paraît singulière, d'abord parce qu'ils claquent fort en parlant, ensuite parce que certains mots paraissent rester dans la gorge. Pour autant que j'ai pu comprendre la chose, il y a dans leur langue beaucoup de linguales et de gutturales qui sont la cause de ces claquements, de sorte que, quand les Hottentots parlent vite entre eux, on entend, dit-on, un ramage semblable à celui que font les dindons en colère, mais cette comparaison est inexacte. On pourrait plutôt comparer leur langage à celui des Juifs. » (?) Plus loin le même auteur fait remarquer la facilité que ces peuples possèdent d'apprendre en peu de temps les langues étrangères, et il ajoute que l'animal ne peut faire cela.

Ziegenbalg (3) espère que non seulement on parviendra à apprendre cette langue, mais même à l'écrire et à en faire une grammaire.

Un peu plus tard Pierre Kolbe publia un vocabulaire hottentot où il marque les clicks par des accents ´, `, ^ (4).

Après lui Le Vaillant a essayé aussi de donner des mots Hottentots et de marquer les claquements (5). Ce voyageur a bien saisi les quatre poppysmata, et dans son ouvrage il indique notre γ par v, notre ζ par Δ, notre π par A et notre δ par ∇ (6).

(1) Reisebeschreibung, lib. I, c. 4.
(2) Reisebeschreibung, p. m. 1096.
(3) Ostindische Reise, p. 9.
(4) Reise an das Cabo du bonne Espérance. Nuremberg 1719.
(5) Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, II vol. Lausanne 1790.
(6) V. notre Grammaire de la langue Nama. Renaix 1886.

Le Prof. Dr. Henri Liechtenstein (1) marqua aussi les claquements ; mais ce voyageur n'en rapporte que trois, et en examinant son vocabulaire il saute aux yeux qu'il n'a pas su distinguer $^{\pi}$ et $^{\zeta}$; il désigne l'un et l'autre par t^2.

Ainsi il écrit : t^1khaam la lune
t^2khung courir
t^3aib feu.

Souvent aussi, trompés par l'oreille, ces auteurs confondent les claquements. De cette façon on trouve quelquefois dans leur vocabulaire un mot à la place d'un autre. Qu'on se représente un français voyageant en Allemagne et donnant un vocabulaire de la langue allemande de cette façon-ci :

halt froid au lieu de *kalt*
lachen faire » » *machen*
reiten conduire » » *leiten*

et l'on aura une idée des fautes que l'on trouve dans ces auteurs.

Cependant ils ont le mérite d'avoir ouvert le chemin et d'avoir abandonné le préjugé de l'impossibilité d'acquérir la connaissance de cette langue.

Aussi le missionnaire *Schmelen* traduisit-il les quatre évangiles, en 1831 ; sa traduction n'a pas été imprimée et le manuscrit se trouve dans la bibliothèque de Sir George Grey au Cap de Bonne-Espérance. Cet auteur avait le tort de ne pas marquer les clicks, c'est pourquoi la lecture de ce manuscrit devient sinon impossible, en tout cas extrêmement difficile. Voici le titre comme spécimen : « Annoe kayn-hoea-ati haka kanniti Nama-kowapna goway-hiihati. Na koeripy zaada koep Jesip Christip hoop kausy. — Dii hiiko Hoekaysna Kaikoep Bridekirk, kipga 1831. » Aujourd'hui nous écririons avec les clicks : « ʒ-anu ʒ-gãi $^{\pi}$-hoãti haga $^{\zeta}$-kaniti Nama-gowab-ʒ-na ghoa-ei-hẽ-hãti $^{\Gamma}$-na gurub ei sada $^{\zeta}$-khūb Yesub Ghristub hōb khausei Diheko $^{\Gamma}$-hu-$^{\zeta}$-gais $^{\zeta}$ -na gei $^{\zeta}$-khūb Bridekirkib-gha 1831. »

Le premier ouvrage grammatical parut en 1854 sans nom d'auteur sous le titre : « Vocabular der Namaqua-Sprache nebst einem Abrisse der Formenlehre derselben. Barmen, gedruckt bei Friedr. Steinhaus. Verlag von Fricke in Halle a. d. S. »

(1) Reisen im südlichen Africa. Berlin 1811, vol. II.

Trois années plus tard, en 1857, Wallmann qui était probablement aussi l'auteur de l'ouvrage précité, édita : « Die Formenlehre der Namaqua-Sprache, Berlin 1857. » Dans l'édition que nous possédons, cette grammaire est suivie d'un catéchisme protestant en Nama sous le titre : « Dr. Martin Lutheri di $^{\pi}$-kari kateghismus gorotana-$^{\zeta}$-*ã*ti $^{\zeta}$-na. Ces ouvrages réalisèrent un progrès important en employant l'alphabet de Lepsius qui désigne les poppysmata $^{\pi}$ par ¡, $^{\zeta}$ par ·!, $^{\delta}$ par l et $^{\gamma}$ par ll. Mais la théorie de l'auteur sur la nature de ces sons doit être considérée comme érronée.

La même année parut à Cape-Town : « A Grammar and Vocabulary of the Namaqua-Hottentot Language by H. Tindall. » L'auteur de cette grammaire qui a certes beaucoup de mérites suit de trop près le système de nos grammaires latines sans tenir assez compte de la nature du Nama qui est une langue essentiellement agglutinante. Dans ce livre l'étudiant, p. ex., ne s'expliquera que très difficilement la vraie nature du vocatif que M. Tindall introduit dans sa déclinaison. M. Tindall comprend parfaitement la nature des clicks qu'il dit être des consonnes ; il les désigne par les lettres de l'alphabet latin : $=$ c, $^{\zeta}$ $=$ q, $^{\gamma}$ $=$ x et $^{\pi}$ $=$ v.

Après lui plusieurs écrits ont paru sur le Nama ; nous citerons *Bleek*. « Comparative Grammar of South-African Languages » 1862, dont une partie est consacrée au Nama ; — *De Charencey*, « Grammaire de la Langue Hottentote, dialecte de Nama » Paris 1864. — *Th. Hahn* « Die Sprache der Nama » Leipzig 1870 et « Beiträge zur Kunde der Hottentoten » Dresdes 1870 — *Krönlein*, une traduction du Nouveau Testament en Nama, Berlin 1866. Ces derniers ont encore changé le signe du click $^{\pi}$ en ‡

Nous devons encore d'autres écrits à des missionnaires (catéchismes etc.).

Comme le fait remarquer M. Th. Hahn il serait plus aisé pour la lecture de faire disparaître ces signes des clicks et de les remplacer par de véritables lettres. Ils font en effet une singulière impression sur le lecteur et sont assez incommodes dans la lecture et l'écriture, c'est pour cela que nous les avons remplacés par les lettres grecques $^{\delta}$, $^{\pi}$, $^{\zeta}$ et $^{\gamma}$ qui ont l'avantage d'indiquer de suite le claquement qu'il faut prononcer.

La langue des *San* est actuellement encore enveloppée des plus épaisses ténèbres. Nous n'avons sur elle que des notions peu étendues ; elles ne peuvent fournir la matière d'une étude approfondie de cette langue. Pour nos travaux nous sommes réduits à quelques vocabulaires et quelques phrases dont non seulement l'exactitude peut souvent être contestée, mais qui ne nous fournissent que bien peu dematière. Ce sont : *T. Arbousset* et *F. Damas* « Relation d'un voyage d'exploration au Nord-Est de la Colonie du Cap. » Paris 1842. *Liechtenstein* « Reisen im südlichen Afrika » Berlin 1811. *Th. Hahn* qui donne quelques mots dans son article « Beiträge zur Kunde der Hottentoten » dans le journal de Géographie. Dresde 1870.

Il y a des matériaux plus amples et très suffisants au Cap dans la bibliothèque de Sir George Grey, mais ils sont en manuscrit. Il est à regretter que les 84 volumes du Folklore et le dictionnaire qui contient 11000 mots, ainsi que la grammaire de Wuras et le vocabulaire de Kroenlein qui s'y trouvent ne soient pas publiés. Dans tout ce qui est du domaine public on ne sait pas toujours à quel dialecte on a à faire. Néanmoins M. Bertin, dans un article publié dans le « Journal of the Royal Asiatic Society » (1) a essayé de tirer parti de ce qui est à notre disposition et de nous donner un aperçu de la langue des San.

Après cette esquisse historique et bibliographique nous donnerons dans la suite quelques idées sur ces langues. Car il ne peut entrer ici dans notre plan de donner toute la grammaire et nous devons renvoyer le lecteur qui s'y intéresse, aux ouvrages spéciaux déjà indiqués plus haut.

Parlons tout d'abord des sons de la langue des Khoi-Khoin : On peut diviser ces sons en trois classes :

1° Les voyelles qui ont cela de particulier que chaque voyelle peut avoir et une prononciation claire et nette et une autre plus sourde ; on a souvent indiqué cette dernière nuance par un o qu'on place en dessous de la voyelle, elles peuvent en outre être longues ou brèves, et souvent même elles ont un son musical. La combinaison de deux voyelles produit une diphthongue. Le son musical des voyelles sert à distinguer les différentes significations des mots qui autrement seraient homophones, c'est du reste un procédé que d'autres peuples

(1) New Series, vol. XVIII, part. I, p. 51 sq.

emploient aussi dans le même but, p. ex. les Chinois, et les Siamois.

2° Les *expirata* qui représentent à peu près nos consonnes ; nous trouvons le Nama particulièrement riche en sons faucaux et gutturaux tandis que quelques lettres sibilantes comme *ch* et *tch* lui manquent complètement.

3° Les *inspirata* (*poppysmata*) ou *claquements* (clicks, Schnalze). Les *Khoi-Khoin* n'ont que quatre clicks :

a) Le premier claquement, le plus simple, le plus doux et le plus facile à exécuter est un claquement *dental* représenté par $^{\delta}$. Pour le produire on presse le bout de la langue contre les dents incisives de la machoire supérieure, la bouche étant fermée ; et l'on retire ensuite la langue avec vitesse en même temps qu'on ouvre la bouche.

b) Le second claquement qu'on observe en Nama est un claquement palatal que nous désignons par $_{\pi}$. On pousse le bout de la langue qu'on a soin d'aplatir le plus possible contre les gencives là où commence le palais, et l'on retire ensuite la langue comme dans le premier click. Il ne faut faire aucun effort, mais détacher simplement la langue, et le son se produit de lui-même. Si le son était trop fortement articulé il serait impossible de le lier comme il faut avec les sons suivants du mot.

c) Le troisième claquement, — click cérébral — désigné par $^{\xi}$ et pour lequel il faut plus d'énergie, se fait entendre, quand on applique la langue arrondie en haut contre la voûte du palais, procédant ensuite comme pour les autres claquements.

d) Le quatrième claquement enfin, que les Européens réussissent le moins bien, est un claquement guttural, ou d'après d'autres, latéral $_{\gamma}$; on couvre de la langue bien aplatie toute la surface du palais pour autant qu'on le peut, et l'on produit le son aussi profondément que possible dans la gorge. Les Européens le produisent ordinairement, en pressant la langue contre les dents de côté ; mais cette manière paraît dure et désagréable aux indigènes.

La langue des San a développé les *inspirata* d'une manière particulière. En dehors des clicks des Khoi-Khoin elle a encore plusieurs autres claquements, savoir :

a) un deuxième claquement guttural ˣ qui se prononce d'une manière analogue comme ˀ, mais plus profondément encore dans la gorge ;

b) un claquement labial, ʾ, qui se produit par un mouvement rapide de la langue à la manière d'un artiste qui joue de la flûte ;

c) un claquement spiro-dental ᶿ qui se produit en inspirant l'air entre les dents tant soit peu écartées.

Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire dans le langage des San, c'est la modification qu'ils font subir à leurs claquements quand, dans leurs fables, ils donnent la parole aux animaux.

Beaucoup d'animaux quand ils sont censés parler, ont un langage particulier qui est produit par une modification des clicks. Ainsi la tortue quand elle parle, les change en labiales, l'ichneumon les remplace par des palatales et des dentales combinées avec sibilantes, le Jacal introduit à la place des clicks ordinaires un claquement tout-à-fait particulier, un click linguo-palatal ˣ ; la lune, le lièvre et le myrmécophage substituent aux clicks ordinaires — excepté le claquement labial qui reste — un click que Bleek qualifie de *most unpronounceable.* Un oiseau, la grue bleue, insère, dans son langage supposé, *tt* après la première syllabe de chaque mot de la langue des Sans.

Il résulte aussi du langage des tribus voisines des peuples jaunes le fait très étrange que ces claquements sont pour ainsi dire contagieux. On trouve en effet non seulement des claquements (ᵈ, ᵖ et ˀ) dans les langues des Cafres qui portent le nom de *Ama-ˀ-kosa* et *Ama-zoulou*, mais on rencontre quelquefois des Hollandais fixés parmi ces peuples qui, sans doute par imitation, se sont habitués à orner leur parler hollandais de ces sons singuliers (1). Car, il est hors de doute, que la langue cafre est une branche de la grande famille de langues appelées Bantoues auxquelles les claquements sont tout-à-fait étrangers. Conséquemment prétendre que les Khoi-Khoin et les San sont seuls capables de produire ces sons à cause d'une conformation spéciale de leurs instruments vocaux, est une assertion qui ne

(1) Nous avons même connu un monsieur qui à un âge fort avancé (70 ans) s'était habitué à parler le français, sa langue maternelle, avec des clicks.

peut être sérieusement défendue, surtout si l'on se rappelle que les Européens fixés au milieu de ces peuples parviennent à parler leurs langues aussi facilement et aussi correctement que les indigènes.

Une opinion assez étrange, relative au rôle que jouent les clicks, a été avancée par Walmann dans sa grammaire, p. 19. sq. Cet auteur prétend que ces Schnalze sont des préfixes qui modifient le sens des racines qu'ils précèdent. Les quelques exemples que cet auteur allègue à l'appui de sa manière de voir, ne prouvent rien ; son opinion est insoutenable.

Il est aussi à remarquer que toutes les voyelles peuvent recevoir un son nasal.

(*A continuer.*)

ÉTUDES DE GRAMMAIRE COMPARÉE

De la véritable nature du Pronom.

Le Pronom n'est nullement ce qu'indique l'étymologie de l'appellation qui lui est donnée, et cette étymologie, par la puissance des mots, malfaisante ici, a trompé et trompe encore sur sa véritable nature : c'est celle-ci que nous voulons rechercher et mettre en lumière, d'autant plus volontiers que nous verrons ainsi ce petit mot mis en action, sortir de la sphère étroite où on l'a enfermé et dominer à nos yeux, comme il le fait en réalité, toute la grammaire.

D'abord, et c'est la vérité essentielle, le pronom n'est point un *pro-nom*, c'est-à-dire une partie du discours destinée soit uniquement, soit même principalement à en remplacer une autre, le substantif. Sans doute, parmi les nombreuses fonctions du pronom, nous rencontrerons celle-là ; il évite dans telle situation donnée la répétition du nom ; encore cela n'est-il vrai que de la troisième personne, non de la seconde, ni de la première ; *je* et *tu* ne tiennent la place d'aucun substantif ; mais même en ce qui concerne la troisième personne, le pronom s'est employé et s'emploie dans des cas où aucun substantif n'est sous-entendu, et s'il représente souvent un semblable substantif dans l'état psychologique actuel de l'esprit humain, il ne le représentait certainement point à l'état antérieur et primitif. C'est ce que nous allons essayer de démontrer.

Cette démonstration n'a pas, du reste, un but purement négatif, celui de détruire une erreur ; la preuve de la non-existence d'une fonction faussement attribuée comme principale au pronom ; elle aura, croyons-nous, ce résultat positif de faire découvrir la fonction essentielle de celui-ci, sa véritable nature.

C'est même cette fonction essentielle qu'il faut rechercher tout d'abord ; c'est ce que nous faisons tout de suite, en étudiant les origines, la racine psychologique de ce mot.

Nom et *pronom* sont certainement unis par un lien intime, par une nature commune, tous les deux exprimant *les idées ontologiques*, celles des *êtres*, tandis que le *verbe* exprime les *idées verbales*, celles d'*action* ou d'*état*. Le nom et le pronom feraient donc double emploi, si ayant un objet commun ils ne se différenciaient profondément par le point de vue auquel ils envisagent cet objet, et de ces points de vue l'un doit certainement être antérieur à l'autre, car ce n'est que successivement que l'on envisage un objet sur l'une ou sous l'autre face, qu'il soit matériel ou intellectuel.

Hé bien ! il existe deux manières d'envisager un être, et d'en exprimer l'idée : une manière *subjective*, une manière *objective*.

Lorsqu'un sauvage, ou un enfant qui ne possède encore qu'un concept rudimentaire, veut penser, puis dire un être, un objet quelconque, il le pense soit absolument, dans son *existence réelle et autonome*, soit *relativement à soi-même*. Laquelle des deux manières est la première ? Aucun doute à cet égard ; l'enfant, le sauvage rapportent tout à eux-mêmes ; ce sont de naïfs et sincères égoïstes ; leur idée est *subjective*, point encore *objective*. Cela est si vrai, que le sauvage confond ce qui n'est pas sa personne, l'animé même, avec l'inanimé. Lorsqu'enfin il sort de son individualisme exclusif, il s'occupe objectivement d'abord des objets seuls qui ont le lien le plus étroit avec lui, par exemple de sa famille. Non-seulement il ne possède pas les idées *abstraites*, mais il n'a même pas les idées *concrètes objectives* ; l'*idée purement subjective* précède l'*idée concrète* elle-même qui précède à son tour l'*idée abstraite*.

En effet, il faut bien se garder de confondre, comme on le fait souvent, le *subjectif* et l'*abstrait* d'une part, l'*objectif* et le *concret* de l'autre. Il y a là une confusion de mots funeste à la pensée. Rien de commun entre le subjectif et l'abstrait ; rien de commun entre l'objectif et le concret. Le subjectif tend à assimiler, à réduire autrui à soi-même, non à le transformer autrement, non à l'*analyser* ; telle est la première tendance de l'homme ; la nature tourne autour de l'espèce ; l'espèce gravite autour de l'individu ; chacun est pour soi le centre du monde. Plus tard, l'évolution se développant, l'enfant envisage les choses en elles-mêmes, sans relations avec lui,

mais il les voit brouillées, confondues les unes avec les autres, puis distinctes, mais individuelles, sans rapports entre elles, sans généralisation ni classification, et aussi sans dissection, sans analyse ; alors l'idée de subjective qu'elle était, est devenue *objective concrète.* Ce n'est que beaucoup plus tard encore qu'il voit les relations des objets entre eux, et aussi leurs diverses parties, leurs qualités séparées de leur être et se retrouvant chez plusieurs autres ; alors l'idée est devenue *objective abstraite.*

Telles sont les trois étapes de l'esprit humain. L'*étape subjective est la première.*

Le mot employé dans cette étape, le *pronom* qui exprime uniquement alors l'*idée subjective* est le plus ancien aussi.

Comment le pronom exprime-t-il l'idée subjective ? Comment le substantif exprime-t-il l'idée objective concrète, puis abstraite? Quelle est leur génèse ?

Génèse du Pronom.

Cette génèse se fait dans le discours même et *par le fait du discours.*

Le point de départ est le *moi* psychologiquement ; du *moi,* on passe au *non-moi.* Mais le fait du discours introduit un troisième élément et divise le *non-moi* ; on ne parle pas sans interlocuteur ; cet interlocuteur se détache du groupe du non-moi et prend une importance particulière.

Celui qui parle divise ainsi les êtres en trois groupes : 1° *soi qui parle,* 2° *celui à qui il parle,* 3° *ce dont il parle.*

Pour exprimer les deux premiers il n'a pas besoin de substantifs variés ; deux substantifs suffisent : *moi, toi* ; ce sont des *substantifs subjectifs,* des *pronoms* ; l'un forme la première, l'àutre la seconde personne. Le *non-moi* duquel l'interlocuteur a été détaché forme une troisième personne, qu'on exprime par : *lui.*

Comment *lui* peut-il suffire, puisque les êtres qui forment le *non-moi* sont variés ; il semble qu'il fallait dès lors un *substantif objectif,* un véritable substantif. Nullement. L'homme ne parle d'abord que des objets *présents* ; l'objet *absent* est invisible, n'existe pas pour lui. Or, pour désigner l'objet pré-

sent, le geste suffit, et l'on sait combien le geste est précis chez le sauvage ; il désigne du doigt la troisième personne.

Une conversation rudimentaire lui est donc possible avec ces trois substantifs seuls : *moi*, *toi*, *lui*, joints aux verbes, aux actions.

D'autant plus que pour la troisième personne le langage vient vite au secours du geste, sans sortir de la sphère du pronom personnel, et même le geste devient inutile. Le sauvage se construit trois pronoms de la 3e personne par une simple variation vocalique, celui de l'objet rapproché, celui de l'objet plus éloigné, celui de l'objet tout à-fait éloigné, absent. La langue Woloff, parmi d'autres, porte des traces de cet état ; les pronoms et l'article se terminent par *i* si l'objet est proche, par *à* s'il est éloigné, par *ù* si la distance est inconnue, ou s'il est absent. Il en est de même en Javanais. Les pronoms démonstratifs sont dans cette dernière langue *punika*, *puniku*, *puniki* ; ou bien : *ika*, *iku*, *iki* ; la teminaison *a* indique les choses les plus éloignées, celle en *u* les moins éloignées, celles en *i* les plus proches. Il est très remarquable que des langues si différentes, le Woloff et le Javanais, aient précisément choisi la même voyelle pour exprimer la proximité, la même pour l'éloignement.

Mais la difficulté commence quand on s'occupe des absents, choses ou personnes ; comment distinguer les absents les uns des autres ? Le pronom se trouve insuffisant, mais à ce moment l'idée objective est née, et le *substantif va apparaître* pour répondre à cette idée toute nouvelle.

Quel fut le *premier substantif?* On serait embarrassé pour répondre théoriquement, mais l'observation rend cette réponse facile. Consultons les langues sauvages et cherchons là où les expressions sont les plus touffues, les plus concrètes, les plus originales et les plus originelles, et nous rencontrerons certainement les premiers substantifs.

Or, ce que le sauvage distingue avec le plus grand soin, le point où son laconisme devient prolixe, c'est quand il s'agit d'exprimer les liens de parenté.

La raison en est simple. Quel être est le plus rapproché de soi, si ce n'est le père, la mère, le fils, autres soi-même ; on y trouve cet égoïsme plus large, l'égoïsme à deux qui est encore

de l'égoïsme, qui est du *moi* empiétant sur le *non-moi*. L'individu se prolonge par la famille ; s'il s'exprime par le mot le plus ancien, le pronom, la famille s'exprime à son tour par les plus anciens substantifs.

Nous avons peine maintenant à comprendre cette momenclature interminable de noms de parenté qu'exprime le sauvage, noms concrets n'ayant les uns avec les autres, aucun rapport de racine lexiologique, et qui s'étendent aux degrés les plus reculés. Les langues Algonquines, Iroquoises, le Timucua en offrent des exemples bien curieux. Dans cette dernière langue on distingue non seulement le degré de parenté, mais le sexe, l'âge relatif, la ligne paternelle ou maternelle, la vie ou la mort de l'un puis de l'autre parent, l'égalité ou l'inégalité de degré ; on multiplie chacune de ces distinctions par toutes les autres ; de là, des expressions croisées infinies, toutes concrètes. Quand les langues se civilisent, au contraire, la lumière se fait dans ces familles ; on ne conserve que trois ou quatre termes de parenté qui expriment tous les degrés possibles par un simple numérotage.

Un autre motif causa cette richesse d'expressions généalogiques ; toute abondante qu'elle était, elle économisait cependant beaucoup ; elle rendait inutiles les noms propres. Au lieu de désigner chaque individu par un mot différent, on le faisait par un nom de parenté qui le reliait soit à l'un, soit à l'autre des interlocuteurs. Au lieu d'individualiser par des noms et prénoms, on disait, par exemple, par un seul mot technique, mais commun ; *le frère ainé du père de ma mère*.

Ce qu'il faut retenir ici, c'est le lien qui rattache ainsi encore les premiers substantifs à une idée subjective, à celle du *moi*.

Mais cette expression demi-objective est une expression essentiellement concrète ; elle l'est en ce que chaque degré de parenté s'exprime par une racine différente qui éloigne autant lexiologiquement deux frères l'un de l'autre, qu'ils le sont du cousin le plus éloigné ; elle l'est encore, et ceci est bien remarquable, en ce que le nom de parenté ne peut d'abord s'employer isolé, mais seulement avec un *possessif* qui le rattache d'abord énergiquement au *moi*. Ce possessif a dû être originairement un possessif à la 1ere personne, puis à la 2e, puis à la 3e. Son addition nécessaire, ou plutôt sa croissance simultanée dans et

avec celle du nom de parenté est bien marquée en Algonquin, où des noms de parenté, il s'étend à ceux des diverses parties du corps, et quelquefois aux autres noms. On ne peut dire : *tête* ; on ne peut dire que : *ma tête*, ou *ta tête* ou *sa tête*. Enfin le pronom de la 3e personne finit par y dominer, comme étant plus général, et souvent comme en Arrouagne, on y surajoute ensuite celui de la 1ere ou de la 2e personne lorsqu'il s'agit dans chaque espèce de l'une de ces dernières.

Plus tard le substantif brise ce cadre objectif trop étroit, et il s'agit enfin d'appeler, autant que possible, chaque être par son nom.

C'est ce qu'on fait et c'est même ce qu'on fait trop : on est arrivé à l'objectif dans le sens exact, mais à l'objectif très concret. En d'autres termes, les premiers substantifs après les mots de parenté sont les noms propres ; point encore de noms communs. Mais il faut expliquer cette dénomination : *noms propres*. Ces noms s'appliquent alors aussi bien aux choses qu'aux personnes. C'est l'*individualisation complète* ; les choses inanimées ont leurs noms propres, non-seulement, comme aujourd'hui, les lieux, mais les êtres eux-mêmes. Ainsi point de nom générique pour désigner l'arbre ; aucun même pour désigner le chêne ; mais un nom spécial et lexiologiquement différent pour exprimer chaque variété de chênes, sans que ces noms aient aucune ressemblance entre eux. Ce fait est si connu que nous n'avons pas à le décrire ici, mais simplement à le ranger à sa place.

Le nom objectif concret devient peu-à-peu abstrait, c'est-à-dire qu'il sort de l'individualisation et arrive à la généralisation, à la classification. Un des moyens les plus ingénieux, et les plus connus dans ce but est celui employé par le Chinois : *frère aîné + frère cadet = frère*. En mettant dans un même mot les noms de plusieurs espèces on obtient l'expression du genre.

Mais le nom objectif, s'il est ainsi abstrait en ce qu'il exprime l'idée immatérielle du genre invisible substituée à celle de l'individu visible et palpable, reste matériel en ce qu'il se rapporte à des êtres ayant une existence réelle, quoique considérés collectivement ; de là il se porte sur des êtres purement idéaux qui n'ont jamais existé, sur une qualité prise en dehors de l'objet qualifié, ou sur une action prise en dehors du sujet

agissant, par exemple : *la blancheur*, *la bonté*, *l'amour* ; alors le substantif n'est plus seulement objectif et objectif abstrait, il est *objectif abstrait idéal*. Tel est le point d'objectivité, d'abstraction et d'idéalité auquel le substantif parvient par lui-même.

Donc, l'idée ontologique a deux modes d'expression bien différents, à savoir l'*idée subjective*, le *pronom* ; l'*idée objective*, le *substantif*. Le pronom existe avant le substantif, de même que le subjectif existe avant l'objectif. C'est lorsque l'expression subjective ne peut plus suffire que l'objective naît. Nous sommes ainsi bien loin de la subordination du pronom au nom pour l'antériorité et la fonction. *C'est que dans les temps reculés le pronom seul existe ; c'est lui qui plus tard domine toujours.*

Mais lorsque le nom est né du pronom, chacun d'eux obtient par l'évolution un développement parallèle ; chacun dans sa sphère entoure son concept fondamental de concepts accessoires qui viennent le déterminer et le vivifier.

Dans ce développement nous verrons le pronom marcher plus vite que le nom, le précéder toujours d'une étape, et se couvrir de concepts accessoires subjectifs et abstraits, tandis que le substantif se couvre de concepts accessoires qui ont un caractère tout opposé.

En effet, si nous avons tenu à distinguer soigneusement l'abstrait du subjectif avec lequel on serait tenté de le confondre, et le concret de l'objectif, il n'en est pas moins vrai qu'il existe une grande affinité d'une part entre le subjectif et l'abstrait, d'autre part entre l'objectif et le concret, de telle sorte que le subjectif se tourne facilement vers l'abstraction.

Examinons donc comment les concepts accessoires se fixent différemment sur le pronom qui est le mot subjectif et sur le nom qui est le mot objectif de l'idée ontologique.

Concepts accessoires du pronom et du nom.

Et d'abord quels sont ces concepts accessoires ?

Ces concepts sont ceux 1° de *nombre*, 2° de *genre*, 3° de *relations ou cas*, 4° de *détermination*. Nous n'avons pas à les définir ; ils sont bien connus, mais ils sont de deux sortes :

subjectifs ou objectifs ; la sorte *subjective* se porte sur le *pronom ;* la sorte *objective* sur le *substantif.*

Examinons ces concepts d'abord sous leur aspect objectif, et voyons comment ils s'appliquent alors aux noms.

A. *Concepts objectifs.*

Le *nombre objectif* est celui qui consiste à nombrer exactement les objets, 1, 2, 3, 4 etc. à l'infini ; il s'exprime analytiment ; il est d'abord, sans doute, incomplet ; certains peuples, comme certains enfants, ne comptent que jusqu'à quatre, d'autres jusqu'à cinq, d'autres jusqu'à vingt ; mais bien qu'incomplet il nombrait dans le même sens, il comptait les objets sans aucune relation avec la personne de celui qui parle. Son application au nom fut une simple juxtaposition dans laquelle, du reste, aucun nombre n'eut la prééminence sur l'autre ; 15 ou 16 y sont aussi importants que 1 ou 2.

Le *genre objectif* est moins connu, car ce n'est pas celui qui est en usage chez nous ; le masculin et le féminin constituent un genre, mais subjectif. Le genre objectif est celui que nous présentent l'Égyptien et le Chinois. Il s'agit de la classification des espèces en genre. Le Chinois amené à cela par la pauvreté de son vocabulaire d'une part, par les difficultés de son écriture de l'autre, ajouta souvent à chaque objet l'expression du genre auquel il se rapporte pour détruire l'ambiguité résultant de nombreuses homophonies ; l'Égyptien opéra de même. Dans ce système les genres objectifs consistant en classification étaient très nombreux. Mais toutes ces classifications n'avaient aucun rapport avec la personne qui parle ; elles sont d'ailleurs bien trop nombreuses pour que cela soit possible ; les points de comparaison subjectifs ne sont pas multiples, ceux de comparaison objective sont, pour ainsi dire, infinis, ainsi que les nombres ordinaux.

La *relation objective* est celle qui résulte de la *situation respective* des objets dans l'*espace* et par langage figuré dans le *temps*, s'ils sont au repos, et de plus leurs *mouvements* et la *direction de leurs mouvements*, s'ils se meuvent. En d'autres termes les *cas objectifs* sont les *cas locatifs*. Or, nous savons que ces cas sont très nombreux dans l'origine, quoi-

qu'ils se réduisent à un seul en Sanscrit, et qu'ils aient disparu entièrement dans beaucoup de langues Indo-germaniques. Les langues du Caucase en fournissent une collection complète. Ces cas qui n'indiquent que le *lieu* sont d'ailleurs formés par *des substantifs devenus mots vides*.

Peu à peu cependant ils s'idéalisent, de concrets qu'ils étaient d'abord ; ils n'expriment plus seulement la situation matérielle de lieu, mais aussi le lieu intellectuel et logique ; l'*illatif*, devient le *datif* ; l'*élatif*, l'*ablatif* ; l'*inversif*, l'*instrumental*. D'*objectifs concrets*, ils deviennent *objectifs abstraits*.

D'ailleurs ce sont, pendant une très longue période de l'évolution, les seuls cas qui peuvent s'appliquer aux substantifs ; le nominatif, le génitif, l'accusatif y restent totalement inconnus.

Enfin la *détermination objective* est la qualité, elle se fait par l'adjectif, partie de discours différente d'origine, mais qui se comporte comme le substantif, et qui complète l'objet considéré en lui-même, en l'habillant de ses qualités.

Tels sont les *concepts accessoires* qui se joignent à celui fondamental de l'*être objectif* et de son expression, le substantif.

B. *Concepts subjectifs*.

Les *concepts accessoires* de l'*idée ontologique* et *subjective* n'exprimant pas le pronom sont bien autrement importants.

Reprenons les quatre mêmes catégories :

a) *Nombre subjectif*.

Le nombre subjectif est celui qui ne compte plus les objets, ne les mesure plus, par rapport à un autre objet qui leur sert de mètre, mais par rapport à l'homme, à celui qui parle servant pour ainsi dire de mètre naturel à tous ces objets. Aussi ne mesure-t-il et ne nombre-t-il pas à l'infini. A ce nouveau point de vue, il y a des nombres supérieurs en importance aux autres, et qu'on sélige.

D'abord au point de vue subjectif apparaît l'*unité*, c'est le *moi* ; puis la *dualité*, c'est le *non moi* et le *moi* en présence ; tels sont les deux nombres fondamentaux ; mais par le fait même du discours, il s'en dégage un autre : le nombre *trois*,

comprenant celui qui parle, celui à qui l'on parle, celui dont on parle. Le singulier, le duel, le triel, voilà les nombres seuls logiquement subjectifs ; le premier plus important, à ce point de vue que le second, le second que le troisième.

Cette prédominance du second sur le troisième n'est autre que la substitution de la division en singulier et en pluriel à celle en singulier, en duel et en triel. En effet, l'un se forme de l'autre ; quand la position des interlocuteurs dans le discours a amené le duel et le triel, tous les autres êtres ont été compris sous un nombre général qui n'est pas le quatriel mais le pluriel. Mais bientôt ce pluriel, nombre plus abstrait envahit le triel qui disparait, puis le duel qui disparait à son tour mais beaucoup plus tard.

Nous trouvons des preuves irrécusables de ce que le nombre véritable, le nombre abstrait, est né dans le pronom, point dans le substantif, et se lie intimement avec l'idée de la personne. Les langues qui ont maintenu l'ancien état de choses l'ont en effet, conservé dans les pronoms ; ce sont les langues Océaniennes, surtout celles de la Mélanésie. La première personne y est exclusive, c'est-à-dire comprenant la première personne et la troisième, ou inclusive, c'est-à-dire comprenant les trois personnes, ou isolée, c'est-à-dire ne comprenant que la personne qui parle ; tel est le germe du duel, du triel et du singulier. Ce n'est pas tout, singulier, duel, triel, puis quatriel ou pluriel ne se rencontrent que dans ces langues et ils affectent le pronom personnel seul où ils engendrent des formes variées, et non les substantifs. Nous avons fait connaître ces formes dans une autre étude. Le substantif pendant ce temps ne connaissait que le nombre concret et objectif s'étendant à l'infini, mais n'établissant aucune hiérarchie entre les nombres par le sentiment supérieur de l'unité, de la dualité et de la pluralité.

b) *Détermination subjective.*

La détermination subjective affecta aussi d'abord les pronoms ; nous entendons par là celle qui peut s'appliquer aussi bien à la première et à la seconde personne qu'à la troisième, et qui se fixe par rapport non à l'objet lui-même, mais à celui qui parle. Telles sont les catégories de l'affirmation, de la

négation, du doute, de l'interrogation. Ce sont des catégories verbales, mais aussi des catégories ontologiques ; on peut affirmer ou nier qu'un être existe, ou soit doué de telle qualité ou fasse telle action ; la catégorie est alors verbale ; mais on peut aussi faire porter la négation ou la question non sur la proposition, mais sur l'être lui-même, sans que la proposition en soit alors directement affectée ; c'est ce que l'on fait lorsque l'on dit : *aucun*, ou *qui*. Dans tous les cas la catégorie est subjective, car elle marque non l'être en lui-même, puisque la négation est précisément exclusive de cet être, mais l'être dans la pensée de celui qui parle. Enfin cette catégorie purement subjective ne se marque jamais sur le nom à aucune époque de l'évolution, mais toujours sur le pronom et par le pronom seul.

(A continuer.)

LES LANGUES

DE LA

CHINE AVANT LES CHINOIS

CINQUIÈME PARTIE.

Les langues des immigrants pré-Chinois. Dialectes Küenlunic éteints et survivants. §§ 145-179.

XVII. Les Karengs de Birmanie et les dialectes pré-chinois apparentés.

145. Les Karengs de Birmanie doivent être spécialement notés dans le présent travail. Ils ont conservé quelques traditions assez curieuses et tout particulièrement caractéristiques, dans lesquelles ils prétendent à une origine septentrionale et à une connexion avec la Chine, aussi bien qu'à une parenté avec les Chinois, qu'ils appellent leurs frères cadets. Bien que de pareilles traditions aient peu de valeur en Indo-Chine, parmi des nations admiratrices de la puissance chinoise et très-disposées à adopter les légendes qui leur viennent de ce côté, ainsi que je l'ai démontré ailleurs, il n'en est pas moins exact qu'à une certaine époque une connexion a existé entre les Karengs et quelques-unes des populations non-chinoises de la Chine primitive. Le point qui nous intéresse particulièrement ici, c'est que les langues indiquent une parenté, aujourd'hui assez éloignée, avec quelques langues Küenlunie non-chinoises.

146. Les affinités du glossaire et les indices idéologiques révèlent une formation indépendante, basée sur les mêmes

principes et composée d'éléments ethniques et linguistiques similaires à ceux des Chinois, mais distincte dès le principe et développée séparément. Toutefois, leur individualité et leur isolement relatif n'exclurent pas certains contacts et certains mélanges avec les Chinois, pendant la période nécessairement longue de leur enfance, alors qu'ils vivaient à proximité de l'Empire du Milieu. Selon toutes les probabilités, leur formation prit place dans la domaine de l'État non-chinois de Ts'u (1) (1050-223 av. J.-Ch., dans le Hupeh, le Hunan, etc.), et ils furent repoussés vers le sud-ouest à l'époque du royaume de Nan-yueh (2) (218-206 av. J.-Ch.).

147. Bien qu'il soit difficile de savoir exactement jusqu'à quel point les dialectes primitifs différaient de ceux d'aujourd'hui, (3) nous pouvons affirmer avec toute chance de probabilité qu'ils étaient Tibéto-Birmans et que leurs caractéristiques distinctes et modernes, telles que leurs cinq intonations et leur idéologie (indices 1. 4. 6. 8. VI), ont été acquises au cours de leur évolution, ou mieux, de leur formation. Leur noyau appartenait à ce groupe de dialectes non encore developpés qui, descendus du nord, ont formé les groupes de langues des Nagas et des Birmans. Les ancêtres des Karengs, bien qu'arrivés en Chine après les Chinois, passèrent à travers les états limithrophes du domaine de ces derniers, alors exclusivement restreint à la partie nord, et s'établirent au sud sur le sol de la Chine primitive. Ils se trouvèrent en léger contact avec des

(1) Cf. ci-dessus, §§ 31, 96, et aussi *The Cradle of the Shan race*, p. XXXVIII.

(2) Cf. plus loin, § 194. Sur leur histoire subséquente, cf., mais avec précaution, Mr. Holt S. Hallett, *Historical Sketch*, l. c. Et. sur l'histoire et les langues, cf. Major Spearman, *British Burma Gazetteer*, i. 162-173.

(3) Sur les langues Kareng, cf J. Wade, *Karen Vernacular Grammar*, en Karen avec mélange d'anglais, à l'usage des étrangers, en quatre parties, comprenant terminologie, étymologie, syntaxe et style, Maulmain, 1861 ; J. Wade, *Karen Dictionary*, Tavoy, 1842 (non terminé) ; F. Mason, *Synopsis of a Grammar of the Karen language, embracing both dialects, Sgau and Pgho, or Sho*, Tavoy, 1846, in-4 ; F. Mason, *Journal of the Bombay Asiatic Society*, 1858, 1868 ; Brown, *On the Sgau and Pwo Karens*, dans *Journal of the American Oriental Society*, vol. iv, etc. Cf. aussi E. L. Brandreth, *On the non-Aryan languages of India*, dans *Journ. Roy. Asiatic Soc.*, 1878. Et J. R. Logan, *On the Ethnographic Position of the Karens*, pp. 363-390 du *Journal of the Indian Archipelago*, Singapore N. S. 1858, vol. ii. J. Wada, *Anglo-karen dictionary*, revised and enlarged by J. P. Binney ; 4 t , Rangoon, 1884.

tribus Indonésiennes, et ils se mêlèrent très-fortement avec des tribus Mōn, ce qui explique l'introduction ancienne dans leur vocabulaire de nombreux mots appartenant aux formations Indonésienne et Mōn. Ils reçurent également beaucoup de mots des Chinois, et d'autres aussi des mêmes sources septentrionales que ces derniers, circonstance qui a contribué à multiplier les affinités Chinoises-Kareng dans le glossaire. Leur idéologie primitive, dont les indices étaient probablement 1. 3. 5. 8. III, fut très-modifiée par l'entrée, dans leur formation de nombreux éléments provenant de rudes tribus Mōn-Taï, lesquelles, selon la coutume formant loi en idéologie comparative, leur imposèrent leur idéologie du verbe, de sorte que leurs indices devinrent en fin de compte 1. 4. 6. 8. VI. Le développement des intonations résulta de la même nécessité qu'en chinois et dans d'autres langues. Comme nous avons expliqué ce développement plusieurs fois, nous n'y reviendrons pas ici.

148. Les affinités linguistiques des dialectes Kareng avec les langues pré-chinoises sont variées. Leurs similitudes de glossaire sont nombreuses avec les Yao, Kih-lao, Ngan-shun Miao, Miao bleus et Miao-tze, et la parenté est aussi établie par l'identité des indices idéologiques 1. 4. 6. Mais ces affinités, qui représentent un contact social et un mélange d'une assez longue durée, ne sont cependant pas suffisamment étendues pour prouver autre chose que la connexion indiquée precédemment. La seule autre formation qui subsiste de la formation linguistique Kareng, la seule, du moins, qu'on puisse reconnaître au milieu de tous les autres débris de dialectes, est celle des T'u Man, dont il va être question. Il peut en exister d'au tres, mais nous n'en trouvons aucune trace dans les documents, assez pauvres d'ailleurs, dont nous disposons.

149. La langue des T'u Man n'est connue que par une liste de 102 mots recueillis par les Chinois à Tan-kiang, dans le Tu-yun fu, dans le sud-est du Kueitchou (1). Les affinités des mots sont surtout Kareng, avec un mélange considérable de mots appartenant aux groupes Tibétain, Birman, Chyin et

(1) Extrait du *Miao fang pei lan*, par le Dr. J. Edkins, *A Vocabulary of the Miau dialects*.

Kachari Koch, et quelques mots propres au groupe LoLo. Les indices idéologiques révélés par le glossaire en question sont 1. 4. 6, et ils correspondent donc avec ceux du groupe Kareng (1. 4. 6. 8. VI).

XVIII. Les Jungs, Nagas et Lolos.

150. Le caractère non-chinois de la langue parlée par les Jungs, nomades et envahisseurs, a déjà été indiqué dans la première partie du présent ouvrage (III. § 28), et nous y renvoyons le lecteur. Il n'a été conservé, à notre connaissance, aucun specimen de cette langue dans les anciens documents chinois. Mais on y trouve les noms de plusieurs de leurs tribus, et quelques populations importantes encore en existence sont leurs descendants, plus ou moins purs ou mêlés.

Les Jungs pénétrèrent dans le Pays des Fleurs par le nord-est et l'est du Tibet, avant et après l'arrivée des tribus chinoises Bak civilisées. Ce furent donc des immigrants tout comme ces derniers ; mais, comme ils se répandirent dans plusieurs parties de l'ouest et du Sud de la Chine avant les Chinois eux-mêmes, ils ont droit à être placés parmi les pré-Chinois (1).

151. Les noms de leurs tribus concordent singulièrement avec les langues de leurs descendants pour suggérer une affinité commune Birmano-Naga (2). Ils s'accordent particulièrement avec les noms des tribus formant la division occidentale Naga, tels qu'ils ont été présentés, il y a quelques années, par feu G. H. Damant, dans un remarquable Mémoire publié après sa mort (3). Par exemple, ces noms Naga sont *Mao*, *Jemi* ou

(1) Feu le Dr. J. H. Plath, de Munich, avait rassemblé toutes les données historiques concernant les Jungs dans son Mémoire, *Die fremden barbarischen Stämme in Alten China* (München, 1874, 450-522), pp. 477-495. Le Dr James Legge en avait fait autant, mais seulement pour la période du Tchun tsiu, dans l'introduction de ses *Chinese classics*, vol. v, pp. 122-135, cf. pp. 123-126.

(2) Au sujet de la connexion Birmano-Naga, cf. Capt. C. J. Forbes, *On Tibeto-Burman Languages*, dans *Journ. Roy. Asiat. Soc.*, 1878, vol. x, pp. 210-227 ; et aussi son ouvrage posthume, *Comparative Grammar of the Languages of Further India*, fragment, London, 1881, pp. 52-76.

(3) *Notes on the Locality and Population of the Tribes dwelling between the Brahmaputra and Ningthi Rivers*, par feu G. H. Damant, fonctionnaire politique, Naga Hills, dans *Journ. Roy. Asiatic Soc.*, N. S., vol. xii, 1880, pp. 228-258.

Yemi, *Yang*. *Li-yang*, *Reng*, *Quoi-reng* et autres, alors que les noms des tribus des Jungs étaient *Mao*, *Yam*, *Yun*, *Jung* (pour *Rung ?*), *Li*, *Lo-kuei*, etc.. Et, comme les listes complètes ne contiendraient que quelques noms de plus de chaque côté, on ne saurait nier qu'ils offrent entre eux de remarquables similitudes, lesquelles, combinées avec les affinités linguistiques de leurs descendants, démontrent une réelle parenté dans les temps anciens, quelles que puissent être les divergences qui se sont produites dans le cours des siècles.

152. Le Laka, ou Lolo (1), langue du Szetchuen méridional, parlée sur une vaste surface par une population d'environ trois millions d'âmes, est celle dont nous possédons le vocabulaire le plus exact. Il a été compilé avec grand soin et beaucoup d'exactitude en 1877, par mon savant ami, E. Colborne Baber, du service consulaire britannique en Chine. Il renferme 200 mots, outre les noms de nombre et quelques petites phrases; il se rapporte à la région située sur la rive droite de la rivière T'ung, affluent de la rivière Min dans le Szetchuen central (2). En mars 1883, Mr. Alex. Hosie a recueilli, à Hai-t'ang, aussi dans le Szetchuen central, mais plus à l'ouest, un petit vocabulaire de 75 mots Lolo, outre les noms de nombre (3) : ce vocabulaire représente une variété régionale de la même langue. Une liste de 80 mots, y compris les noms de nombre, avait été compilée par les Chinois dans le district de Weining, Kueitchou occidental (4), non loin du Szetchuen : ces mots représentent également une autre variété régionale de la même langue. A Yen-kiang, dans le centre méridional du Yünnan, un vocabulaire de 140 mots, y compris les noms de nombre, a été rassemblé par feu Doudart de Lagrée commandant l'expédition française en Indo-Chine (5), et ce vocabulaire fournit encore un autre exemple de l'unité relative de cette langue, qui s'étend ainsi dans le S.-O. de la Chine entre les 30e et 23e parallèles de latitude N.

(1) Aussi nommé *Lo-kuei*, comme une des tribus Jung.

(2) *Travels and Researches in Western China*, pp. 73-78, dans *Supplementary Papers*, *Royal Geographical Society*, vol. i, part. i, 1882.

(3) *Report of a Journey through the Provinces of Ssu-ch'uan*, *Yünnan and Kueichou*, pp. 62-73 (*Parliamentary Papers*, China, 1884, N° 2).

(4) *Hing y fu tchi*, transcrit dans J. Edkins, *Vocabulary of the Miau dialects*.

(5) *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, Paris, 1873, vol. ii, pp. 509-517.

153. Dans les descriptions de ce peuple données autrefois par des voyageurs ou des fonctionnaires chinois, quelques mots ont été occasionnellement cités, et, comme ils ne se trouvent dans aucun des vocabulaires que nous venons d'indiquer, nous les donnons ici : *nai-teh,* femme-chef ; *toiü-ko*, célibataire ; *tchai-tchu*, homme ; *sabohwa*, chef. *Peh*, *peh-ma* ou *pai-ma*, sorciers ; aussi, *teu-muh*, *keng-tsui*, *moh-kuei*, *tchoh-kuei* et *heh-tcha*, tous des titres de fonctionnaires.

Les vocabulaires, qui dénotent une grande affinité avec le Birman et le Mo-so, révèlent les indices idéologiques 1. 4. 5. 8. III du groupe des langues Tibéto-Birmanes. Il y a des particules de classes et des tons ; ces derniers ont été notés par M. E. C. Baber, qui les a identifiés avec les tons 1. 3. 4 du dialecte moderne de Péking, outre le ton abrupt.

154. Les Laka-Lolos occupent une place importante dans l'ethnologie et l'histoire du S.-O. de la Chine ; mais le manque d'espace ne nous permet que de dire quelques mots sur ce sujet (1). Leur nom, autrefois *Lo-kuei* en chinois, changé en *Lu-luh*, et aujourd'hui en *Lo-lo* et *Ko-lo*, est devenu une sorte de sobriquet pour les tribus mixtes, qui, dans les provinces du S.-O., doivent leur origine à un mélange avec les tribus Taïc, Mōn et autres. Les variantes de leur nom proviennent de l'influence de la phonologie Taïc-Shan, qui assimile *h* ou *k* à *t* dans son adaptation des mots étrangers commençant par cette dernière consonne (2). Les Laka-Lolos étaient une extension au S.-E. des populations du N.-E. du Tibet, lesquelles reconnaissaient la souveraineté de la femme et étaient, en conséquence, gouvernées par des reines (3). Les Laka-Lolos, comme leurs frères les Mosos, ont conservé quelques restes de cette vieille coutume. Ils étaient connus des Chinois dans le S.-O. du Shensi actuel, au douzième siècle av. J.-Ch. ; mais nous n'avons aucun renseignement sur leurs mouvements vers le sud. Quelques-unes de leurs tribus étaient encore dans le

(1) Leurs noms de nombre sont Küenlunic. E. C. Baber (l. c., p. 17) rapporte que les trois premiers étaient autrefois *tu*, *fan*, *yi*, mais qu'ils ont changé depuis. Cf. plus loin, § 174, n. 1.

(2) Cf. ci-dessus, §§ 55-56.

(3) Leurs mœurs gynécocratiques ont donné naissance aux nombreuses histoires d'Amazones dans l'Asie centrale. Cf. Terrien de Lacouperie, *The Cradle of the Shan race*, p. 20.

N.-O. du Szetchuen au huitième siècle de notre ère. Mais certaines d'entre elles avaient atteint le N.-E. du Yunnan actuel et l'O. du Kuangsi, et au troisième siècle elles faisaient partie de l'Etat de Tsuan (partagé en deux *vers* 575 de notre ère), lequel fut conquis, en 778, par Kolofung, roi de Nantchao, qui chassa une grande partie des habitants vers le Szetchuen méridional (1).

155. De temps à autre ils ont essaimé et se sont mêlés aux tribus voisines, et aujourdhui ils couvrent une large étendue de terrain, indiquée ci-dessus. Ils ont conservé la connaissance de l'écriture *Tsuan ;* en examinant plusieurs specimens et textes, bilingues ou autres, j'ai pu reconnaître que cette écriture était alphabétique et apparentée avec les plus anciennes écritures de l'Inde (2).

156. Les Y-Kia, race mêlée de Lolos et de Chinois, sur les frontières du Szetchuen et du Yunnan, parlent une langue qui appartient au même groupe, autant que nous pouvons en juger par les douze mots, y compris les noms de nombre, recueillis et publiés par Fr. Garnier dans le dialecte de Ma-shang (3), ainsi qu'il suit : *cato*, prendre du feu ; *tcho tcho*, manger ; 1. *amo ;* 2. *mi mo ;* 3. *so le ;* 4. *lileu ;* 5. *ngou mo ;* 6. *tchou mo ;* 7. *seu mo ;* 8. *ha mo ;* 9. *kou leu ;* 10. *'tseu mo*. Avec leurs suffixes de classe, ces noms de nombre appartiennent aux formes Lolo-Kato-Ho-nhi. Dans 2, 3 et 9, le suffixe de classe *leu* est le même que celui ajouté aux noms de nombre Lolo, tandis que le *-mo* des autres est semblable au *-mo* des Ho-nhi et des Man-tse (Lolos) dans les listes de Garnier.

Tcho-tcho est le Lolo *tzei tsö* ou *zozo le* (*le* est une finale qui se retrouve fréquemment dans les verbes), bien qu'en définitive de dérivation chinoise. Et le fait que ce mot peut se trouver là, loin de toute influence européenne ou de tout emploi du Pidgin, démontre que les théories mises en avant pour démontrer qu'il doit son origine à une altération européenne d'un mot chinois ne sont pas d'accord avec les faits.

(1) Cf. *Tang shu* ; Tu she, *T'ung tien ; Taï-ping yü lan*, liv. 701. f. 12 *Yuen kien lei han*, liv. 232, ff. 34-35. *Miao Man hoh tchi*, liv. 2, ff. 1-4.

(2) Cf. Terrien de Lacouperie, *On a Lolo Ms. written on satin*, *Journ. Roy. Asiat. Soc.*, vol. xiv, 1882 ; *Beginnings of writing*, §§ 38, 226-232 ; aussi 156-158.

(3) *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, vol, ii, pp. 509, 513, 517.

157. Les Liso, dont le nom s'écrit de diverses manières (1), et qui appellent un homme *Letcho*, d'où sans doute la dénomination qui leur est donnée, parlant une langue apparentée au birman, et qui est un dialecte-sœur du Laka-Lolo dans le N.-O. du Yunnan (2). Ce n'est pas une race homogène, mais des specimens de leur langue empruntés à deux tribus d'aspect différent se ressemblent. Une liste de 107 mots a été recueillie par le Père Desgodins (3), et une autre de 166, avec quelques phrases, par le Dr John Anderson (4), les deux listes comprenant les noms de nombre. Les indices idéologiques qu'on peut en déduire sont 1. 4. 5. 8. III, caractéristiques du groupe tibéto-birman. La proportion des mots semblables à ceux du Moso, du Laka-Lolo, du Liso, etc. et du birman, est considérable. Beaucoup d'adjectifs en Liso ont *-aw* comme finale. Les préfixes de classe semblent être connus ; ainsi les noms des parties du corps commencent par *pah-*, *baw-* ou *bay-*. Dans les mots pour « femme, épouse, jeune, main, homme, etc., » *la-* est le préfixe commun. *Latchoe*, « homme », ou mieux *letcho*, conduirait donc, pour le vrai nom de l'homme, à *-tcho*, apparenté au Lolo *tou*, qui a la même signification.

158. Les Mo-so, qui s'appellent eux-mêmes *Na-shi*, et que les Tibétains appellent *Djia*, appartiennent au courant de tribus qui émigrèrent du Nord vers les frontières occidentales de la Chine proprement dite et qui, depuis la période préhistorique, se sont successivement dirigées vers les régions plus ensoleillées du sud. Ils sont mentionnés dans les annales chinoises depuis le huitième siècle (5). Nous avons aujourdhui quelques données sur trois de leurs branches.

(1) *Lih-so, Li-su, Li-tcheh*, dans les sources chinoises ; *Leesaw* dans le Rapport du Dr. John Anderson ; *Lei-su* dans les *Travels of a Pioneer of Commerce*, de T. T. Cooper, p. 337.

(2) *Miao Man hoh tchi*, iii, 3.

(3) *Mots principaux de certaines tribus qui habitent les bords du Lan-tsang kiang, du Lou-tze-kiang et Irrawaddy* (Yerkalo, 26 Mai 1872) ; *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, sér. vi, t. iv.

(4) *Report on the Expedition to Western Yunnan viâ Bhamô* (Calcutta, 1871, 8vo), pp. 136, 401, sq.

(5) J'ai rassemblé tout ce que les sources chinoises disent d'eux, ainsi que les informations fournies par les voyageurs modernes, dans *Beginnings of Writing*, part. i, §§ 56-82, où sont étudiées successivement l'histoire, la description, l'écriture, la linguistique et l'ethnologie de leur branche septentrionale.

159. La branche la plus septentrionale et la plus ancienne, dans le N.-O. du Yunnan et le S.-O. du Szetchuen, sur les frontières du Tibet, a été reconnue par le Père Desgodins. Leurs sorciers emploient une écriture hiéroglyphique, de laquelle j'ai publié deux manuscrits (1). Le missionnaire en question a imprimé un vocabulaire d'environ 200 mots de leur langue, d'après des notes recueillies par ses collègues, les Pères G. Biet, F. Biot et J. Dubernard (2). Feu Françis Garnier, dans son compte-rendu de l'exploration française en Indo-Chine, n'a pu en donner qu'un mot et une phrase (3),

160. De la seconde branche, ou Mu-tse, originairement de Wei-Yen dans le Yunnan méridional, et aujourd'hui établie dans le territoire Muong Lim de l'Indo-Chine septentrionale (4), nous avons un vocabulaire de 151 mots, recueilli par feu Doudart de Lagrée, et également publié par Fr. Garnier (5).

161. Les Musurs, qui s'appellent eux-mêmes *Lahu*, également originaires de la Chine (N.-O. du Yunnan) et formant la troisième branche, étaient inconnus jusqu'à la récente expédition aux États Shan faite par Mr. Holt Hallett (6). Ce voyageur a recueilli 148 mots et une vingtaine de phrases de leur langue, que je compte publier prochainement. Ils sont établis entre le Kiang-hai et le Kiang-hoen, par conséquent à l'est des *Mu-tze*.

162. Les trois vocabulaires appartiennent évidemment à trois dialectes d'une même langue, et, d'une phrase des Na-shi et de celles des Lahu, on déduit comme indices idéologiques 1. 4. 5. 8. III, c'est-à-dire ceux du groupe tibéto-birman. Les affinités du glossaire, qui confirment cette relation, montrent de plus qu'ils appartiennent à la division Laka de cette famille, avec les Lolos, Liso, etc.

163. Ho-ni, que les Chinois écrivent *Ngo-ni*, *Ho-ni*, *O-nhi* et

(1) *Ibid.*, pl. i, ii, iii.

(2) *Mots principaux de certaines tribus qui habitent les bords du Lan tsang kiang, du Lan-tze kiang, et Irrawaddy*, par l'abbé Desgodins, missionnaire au Thibet (Yerkalo, 26 Mai 1872), dans *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, sér. vi, t. iv.

(3) *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, vol. i, p. 520, note.

(4) *Mc Leod's and Richardson's Journeys*, pp. 58, 60 (*Parliamentary Papers*, 420 Return, *East India*, 1869).

(5) *Voyage d'exploration*, vol. ii, pp. 508-616.

(6) *Exploration Survey for a Railway Connection between India, Siam and China*, p. 8, dans *Proc. Roy. Geogr. Soc.*, Jan. 1886.

plus souvent *Wo-ni* (1), est le nom d'un groupe de tribus et aussi d'une langue du Yunnan méridional, laquelle est un dialecte de la même famille que celles des Laka-Lolos, Mosso, Khos de Paleo, etc. Ils sont venus du nord (2), à une date inconnue, et s'étendent aujourdhui dans les états Shan. Une liste de 125 mots de leur langue, y compris les noms de nombre, a été recueillie par feu Doudart de Lagrée, dans le district Yunnan de Yuen-kiang (3).

164. Les *K'ato*, de la préfecture de Yuen-kiang, dans le Yunnan méridional (4), (probablement les mêmes que les Kado de la Birmanie, parlent une langue de la famille Lolo, étroitement alliée à celle des Ho-ni, dont on leur applique le nom à l'occasion. Un vocabulaire de 139 mots, y compris les noms de nombre, a été recueilli, également dans le Yuen-kiang, par feu Doudart de Lagrée (5). La similitude des mots indique la parenté, mais il n'y a pas d'exemples grammaticaux qui permettent d'établir l'idéologie.

165. Les tribus Kho, généralement appelées *Khas Kho*, et aujourdhui établies en Indo-Chine, étaient autrefois en Chine et prétendent être une colonie émigrée des montagnes Tien tsang, à l'O. du lac Tali dans le Yunnan occidental. Leur langue, qui appartient au groupe Lolo, ne nous est connue que par un petit vocabulaire de 138 mots, y compris les noms de nombre, lequel ne nous fournit aucune indication quant à l'idéologie. Ce vocabulaire est également dû aux soins du chef de l'expédition de 1867, qui le recueillit à Paleo, près du Mékong (lat. 21°) (6).

166. Tous ces langages ou dialectes constituent par eux-mêmes un sous-groupe, en ce sens qu'ils sont beaucoup plus semblables l'un à l'autre qu'à aucun des autres langages ou

(1) *Miao Man hoh tchi*, iii, 2.

(2) Quelques tribus *Ho-ni kan tze* se rencontrent encore au nord de Ta-tsien lu sur la frontière tibéto-chinoise. Cf. la grande carte chinoise *Ta tsing i tung yü t'u, nan*, iv, *si* 5.

(3) *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, ii, 509 sq.

(4) *Miao Man hoh tchi*, iii, 2. Les *No-pi* et les *Heh Po*, dans la même préfecture, appartiennent à la même race et parlent la même langue.

(5) *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, ii, 509 sq.

(6) *Voyage d'exploration*, ibid. Cf. aussi i, 373, 392.

groupes apparentés. Et ils prennent place, comme un trait d'union, entre les sous-groupes Birman et Naga (1).

167. Les Lu-tze, sur les deux rives du Lu-tze kiang, sur la frontière occidentale de la Chine du côté du Tibet, s'appellent eux-mêmes *Anungs*, ou *Kanungs* (2). Les Tibétains les appellent *Gnia*. Le nom de *Lu*, écrit d'une manière analogue, est connu depuis une haute antiquité dans l'histoire chinoise. Une tribu de ce nom était encore établie dans le Shan-si à Lu-ngan, en 593 av. J.-C., époque à laquelle l'Etat de Tsin les annihila comme puissance indépendante et les contraignit à se laisser absorber ou à émigrer vers le sud, alternative qu'ils adoptèrent partiellement, comme ce fut le cas habituel pour d'autres tribus. Les Lu-she n'étaient pas indigènes en Chine ; ils appartenaient aux Tek rouges (3), lesquels, avec les Tek blancs, formaient les deux branches d'un peuple qui était apparu dans le N.-O., près du siège des Tchou dans le S.-O. du Shen-si, vers 1300 av. J.-Ch., et qui se répandit ensuite dans les Etats chinois, au milieu desquels quelques tribus conservèrent leur indépendance jusqu'à la période des guerres civiles, tandis que d'autres pénétrèrent jusqu'aux régions, encore pré-chinoises à cette époque, de la Chine centrale et occidentale.

168. Que les Lu-tze soient ou ne soient pas les descendants altérés des Lu-she (4), nous n'avons pas à trancher la question ; mais la parenté générale que leur langue révèle semble plaider pour l'affirmative. Nous avons une liste de 111 mots, publiée par le Père Desgodins (5), laquelle montre une connexion étroite avec le tibétain, ou une influence de cette langue, trente-neuf mots étant pareils. Les autres mots sont chinois,

(1) Pour le tableau de classement, cf. plus loin, §§ 229, 231.

(2) Ils figurent comme *Kunungs* sur le cours supérieur du Nam Tisam et du Nam Dumai ou Phungmai, affluents septentrionaux de l'Irawadi, et sur le Norkan de la chaîne Nognum, sur la carte du pays entre le Brahmaputra et le haut Irawadi, dans *Journey of an Expedition under Colonel Woodthorpe, from Upper Assam to the Irawadi, and return over the Pakkoi range*, by Major C. Reginald Macgregor, *Proc. Royal Geograph. Soc.*, Jan. 1887, pp. 19-41.

(3) Les Tek, moderne *Ti*, sinico-annamite *dich*.

(4) Dr. J. H. Plath, *Die fremden barbarischen Stämme in Alten China*, dans *Sitzungsber. d. philos. philol. Cl. der Akad. d. Win.*, 1874, pp. 457-471.

(5) *Mots principaux des langues de certaines tribus qui habitent les bords du Lan-tsang kiang, du Lou-tze kiang et Irrawaddy*, loc. cit.

Lolo, Moso, Khanti et aussi Kakhyen, en connexion avec le Khyeng et le birman. Les noms de nombre de 3 à 9 présentent les particularités du Kakhyen. Nous n'avons ni phrases ni textes, et nous ne pouvons dériver l'idéologie que du vocabulaire. Le génitif suit le nom : ainsi, dans le terme pour « porte » (lequel, par parenthèse, montre que T. T. Cooper a raison d'affirmer qu'ils ne bâtissent pas de maisons (1), *nam küm*, le premier mot est « soleil » ou « lumière », et *küm* signifie « maison », littéralement « lumière de la maison », qui n'a sans doute pas de fenêtres et n'est qu'une hutte. L'adjectif suit le nom : *re-me*, « rivière », se compose de *re*, « eau », comme en birman, et *me*, « grand », comme en taï ; *grame*, litt. « épée grande » ; *chiam kian*, « fer dur », pour « couteau ».

169. La langue la plus rapprochée du Lu-tze est le Melam, qui appartenait autrefois à la même tribu, et fait aujourd'hui partie du district tibétain de Tsa-rong. Un petit vocabulaire de 58 mots, auquel sont jointes neuf courtes phrases, a été publié par le missionnaire déjà cité, lequel constate que les langues du Lu-tze, des Pa-gny ou *Ghien* (2), des Telu et des Remepan sont à peu près identiques à celle des Melam, et forment par elles-mêmes une famille linguistique. Nous sommes également redevables à ce zélé missionnaire de quelques remarques sur ces langues, que nous allons résumer ici (3). Dans la phrase, le sujet se place le premier, puis le régime direct, le régime indirect, et enfin le verbe, qui est toujours à la fin. Beaucoup de mots sont empruntés au tibétain ; mais ils prononcent toutes les lettres qui sont écrites en tibétain et dont certaines ont disparu de la prononciation courante de cette langue. Ainsi, ils prononcent tel qu'il est écrit le mot tibétain *slop-* « apprendre », tandis qu'on le prononce *lob-* au Tibet. Ces langues se servent de suffixes et de diverses finales

(1) *Travels of a Pioneer of Commerce*, p. 310. Ils se servaient de couteaux en guise de monnaie, comme les anciens Chinois. Cf. Terrien de Lacouperie, *The Old Numerals, the Counting-rods and the Swan-pan in China*, p. 14.

(2) Ils habitent Pa-yul ou Kiang-yul, sur la frontière tibétaine de l'Assam. Pour *Ghien*, prononcer *Dj'ién*.

(3) C. H. Desgodins, *Le Tibet d'après la correspondance des Missionnaires* (Paris, 1885), pp. 327-377.

pour les cas des noms et les modes des verbes ; mais le missionnaire ne nous donne pas le classement de ces particules. Les temps du verbe ne sont pas bien marqués ; cependant le passé est caractérisé par *tône* (tibétain *thun*) ou par *bê* ; le futur par *pon-ona* ; l'impératif par le préfixe *pon*. Lorsque le verbe indique un mouvement vers un objet, *ngal* est suffixé à l'impératif ; si c'est un mouvement vers le sujet, on emploie *jâ*. La langue Melam n'est pas monosyllabique ; sa prononciation n'est ni douce ni uniforme comme celle du tibétain ; bien qu'elle ne soit pas rude, elle est saccadée ; on appuie sur chaque syllabe, de sorte que, lorsqu'ils parlent vite et avec animation, on dirait presque qu'ils bégayent (1).

170. Les indices idéologiques sont donc complets, 2. 4. 5. 8. III. Ils révèlent un écart intéressant de la position du génitif par rapport à la formule habituelle tibéto-birmane 1. 4. 5. 8. III, qui était probablement aussi celle de cette langue à une période antérieure, comme le montrent les affinités du glossaire. La postposition du génitif ne doit probablement pas être attribuée à une influence Khamti, en raison de l'époque tardive où cette branche de la race Shan arriva en contact avec eux. Un pareil renversement dans l'idéologie d'une langue suppose une influence puissante et persistante. Ce phénomène s'est probablement produit dans l'intérieur de la Chine propre, lorsque les Lu-tze et les tribus Mōn-Taï restèrent en contact pendant plusieurs siècles.

171. Les *Lu-tze*, comme branche des Teks, ont peu de droits à être classés parmi les pré-Chinois. Comme les Jungs, c'étaient des intrus et non des aborigènes dans le Pays des Fleurs, les aborigènes étant seulement ceux dont l'établissement remonte à la période préhistorique. Mais, à l'inverse des Jungs, ils n'entrèrent en Chine qu'après les tribus Bak civilisées. D'autre part, comme certains d'entre eux, après leur entrée en Chine, se répandirent dans plusieurs parties du pays avant les Chinois eux-mêmes, on peut, pour plus de commodité, les ranger parmi les pré-Chinois.

(1) La Mission du Tibet, p. 374. Cf. ci-dessous les remarques du Capt. W. Gill.

XIX. Les Si-Fan et les Tibétains.

172. Les dialectes Si-fans et Tibétains, dont il va être question ci-après, dans les §§ 173-179, appartiennent aux tribus Kiang ou tibétaines, et à celles des tribus Jung qui, pendant toute l'histoire chinoise, furent comme des épines dans le flan occidental de l'empire chinois. L'histoire de leurs anciennes et incessantes attaques contre les Chinois est quelque peu mêlée à celle des Jungs (1), confusion que la parenté de toutes ces tribus explique facilement.

173. Les Meniak, ou tribus *Menia*, au S. et à l'O. de Darchiendo, sur la frontière tibéto-chinoise, parlent une langue qui nous est connue par deux vocabulaires : l'un, de 185 mots, recueilli par Mr. Brian Hodgson (2) en 1853 ; l'autre de 232 mots et quelques courtes phrases, recueilli par Mr. E. Colborne Baber (3) en 1878 : ces deux listes de mots comprennent les noms de nombre. Il y a des particules de classes et trois tons, savoir, le premier et le second du dialecte moderne de Pékin, et le ton abrupt (4). Les indices idéologiques, révélés par les exemples, sont 1. 4. 5. 8. III, c'est-à-dire la formule du groupe tibéto-birman (5), dans lequel ce dialecte occupe une position particulière, ayant été fortement influencé dans son vocabulaire par le chinois.

174. Les Sung pan Si fan, ou « Etrangers occidentaux de Sung-pan ting », dans le N.-O. du Szetchuen, sur la frontière tibétaine, parlent une langue qui ne nous est connue que par une courte liste de mots (6) recueillie sur les lieux par feu le Capt. W. Gill, qui m'a laissé son manuscrit :

(1) Cf. *Si kiang tchuen*, dans *Hou Han shu*, liv. cxvii.

(2) *On the Tribes of Northern Tibet and of Sifan*, dans *Journal of the Bengal Asiatic. Society*, 1853, vol. xxii, p. 121. Probablement les *Mi-nok Nan y tchi*, dans le *Taï ping yü lan*, liv. 789, f. 5.

(3) *Travels and Researches in Western China*, pp. 71-78.

(4) S'il y en a d'autres, ils ne sont pas notés dans les vocabulaires. Mr. E. C. Baber a noté les tons 1 et 2, et Mr. B. Hodgson le ton abrupt.

(5) Comme en tibétain, la négation est placée au milieu des verbes composés, ou devant les verbes simples.

(6) Les noms de nombre de 1-12 et 20 ont été publiés par le Col. H. Yule dans son *Essay Introductory to Capt. Gill's Journey*, l. c.

homme, *īārū*, *yāru* (1).
femme, *mārū*.
eau, *che*. Cf. tibétain *tchu*, *tchab*.
montagne, *heureux* (prononcer comme le mot français). Cf. tibétain *hbrog*, « pâturage montagneux. »
froid, *chāque* (pr. *que* comme en fr.). Cf. tibét. *k'yags*.
chaud, *drōgue*. Cf. tib. *dropo*.
manger, *zāmāzō*. Cf. tib. *bza-ba*.
êtres humains, *ngue*.
nom d'un Lama, *nāwā*.
oui, *dări*, non, *dămāri*.
un, *ki*. deux, *nye*.
trois, *song* (très-nasal, *o* comme *o* dans fond).
quatre, *hgherh* (2), cinq *hnā*. six, *drú*.
sept, *tenit* (pron. comme en fr.).

(1) Cf. Mongol *era, ere*.

(2) « La lettre *r* est roulée d'une façon très-prononcée, ce qui fait un contraste frappant avec la manière dont elle est esquivée par les Chinois, qui souvent ne peuvent pas la prononcer, par exemple au commencement d'un mot devant *a* ou *i*, où ils changent *r* en *l*. Dans d'autres cas, toutefois, ils sont capables de produire le son, comme dans le mot « *i-ran* ». Le regretté voyageur remarque également à propos de cette liste de mots : « La transcription ne peut donner qu'une idée imparfaite des bruits étranges qui se font entendre dans leur gorge pour prononcer ces mots. » — Capt. William Gill, *The River of Golden Sand* (London, 1880, 2 vol.). vol. i, p. 378. — Des remarques analogues ont été faites par Mr. E. C. Baber à propos des Lolos (§§ 152-154). — « Le langage des Lolos indépendants est dur, abondant en gutturales et en consonnes aux vibrations singulières. L'*l* galloise aspirée se présente souvent, comme dans *hlopo* « lune » ; mais il n'est pas aussi facile d'aspirer l'*n*, comme dans *hnabé* « nez ». Il y a un son labial qu'on pourrait écrire *bwrbwru*, qui se prononce comme si celui qui parle frissonnait de froid, et qui n'est pas difficile à imiter ; mais lorsque le même procédé de frissonnement doit être appliqué à une linguale, comme dans le mot qui signifie « fer », et que j'ai transcrit *shu-thdhru* en désespoir de cause, la langue d'un Anglais reste impuissante. Heureusement pour les étrangers, ces vieux mots se sont modifiés de manière à pouvoir être plus facilement prononcés sans cesser pour cela d'être intelligibles ». *Travels and Researches in Western China*, p. 72. — Cf. le Lolo *hlobo* « lune », tibétain écrit *zla-ba*, Limbu *lava*, Lepcha *lavo*, Chapang *lame*, Pahri *nhiba*, dial. Kiranti *ladipa*, *ladiba*, *ladima*, etc. ; et le Lolo *shu-thdhru* « fer », Bodo *chúrr*, *shúrr*, Dhimal *chirr*, Garo *shurr*, Kachari *sorr*, Kiranti *syal*, *syel*, *sel*, Thochu *sor-mo*, Mandshou *sele*, etc.

huit, *gye* (*e* très-bref). neuf, *kur*.
dix, *chithămbā*.
onze, *kitze*. douze, *chunye*. treize, *chusong*. quatorze, *chuugurh*. seize, *chudru*(*k*. dix-sept, *chutenit*. dix-huit, *chukye*.
dix-neuf, *chuque* (*que* fr.).
vingt, *nyiketămbā*.
trente, *songitămbā*.
quarante, *hghtyitămbā*.
cinquante, *knachitămbā*.
soixante, *drukhitămbā*.
cent, *chiā* ou *jiatāmbā*.

175. Nous n'avons pas d'exemples qui permettent d'établir l'idéologie de la langue ; mais les noms de nombre et la majorité des mots sont tibétains (1), avec quelques différences. Le lama Nawa, qui fournit ces données, écrivit lui-même les noms de nombre et quelques mots sur le carnet du voyageur, en *Umin* ou caractère cursif tibétain.

176. La langue des Man-tze extérieurs, en d'autres termes Man-tze au-delà de l'ouest de Lifan fu, dans le Szetchuen occidental, ne nous est connue que par quelques mots, encore inédits, et les noms de nombre, dont une partie a été publiée (2), le tout recueilli par feu le Capt. W. Gill pendant son voyage dans la région. Je reproduis le tout d'après les feuilles détachées de son carnet, qu'il m'a laissé :

oui, *ngus* (comme la finale *ng* de « thing », jointe à l'anglais *us*).
non, *miāk*.
homme, *lătzye* (le *ye* très-bref).
femme, *tĕmĕk* (le *k* presque imperceptible).
père, *tĕchĕ*.
montagne, *kangrĕ* (l'*r* roulé, le *ng* presque imperceptible).
froid, *kō-ād-rĕ*.
chaud, *kō-as-ti*.

(1) Ainsi que cela a été reconnu avec juste raison par mon savant ami le Col. H. Yule, C. B., LL. D., dans le Mémoire cité plus haut.

(2) Les noms de nombre 1-12 et 20 ont été publiés par le Col. H. Yule dans son Essai, où il a signalé leur identité avec ceux du Thochu.

manger, *kāz-ye* (1), (l'*e* comme dans « miette »).
un, *ārgu* (2), (les *r* roulés).
deux, *nergu* (*e* = *ai*).
trois, *ksirgu*.
quatre, *gsairgu*.
cinq, *wargu*.
six, *shturgu*.
sept, *shnergu*.
huit, *kshargu*.
neuf, *rbergu*.
dix, *khadrgu*.
onze, *khātyi*.
douze, *khāner* (sans l'*r* final).
treize, *khasi*.
quatorze, *khasia* (*sia* dans *Asia*).
quinze, *khonga*.
seize, *khāchou*.
dix-sept. *khasner* (sans l'*r* final).
dix-huit, *khākshā*.
dix-neuf, *khārgüë*.
vingt, *nesā* ou *nersā* (sans *r*).

177. Quelques mots, comme *Shui tang tzai*, et une ligne entière écrite dans le carnet du voyageur montrent qu'ils emploient l'écriture cursive tibétaine *umin*. Le petit vocabulaire n'est pas dépourvu d'intérêt. Les noms de nombre révèlent une superposition de finales : *-gu*, qui rappelle le chinois *-ko*, et qui est une particule de classe, pouvant être remplacée par d'autres, suivant le cas des objets qui sont énumérés. Ces particules ne sont employées, ainsi que c'est le cas dans beaucoup d'autres langues, qu'avec les dix premiers noms de nombre ; leur but est de permettre à des esprits peu développés de s'appuyer suffisamment sur un mot qui n'est souvent qu'un monosyllabe. Cette question est très-importante, mais nous ne pouvons pas nous y arrêter ici plus longtemps. Les neufs premiers noms de nombre de la langue en question ont un *r* final, qui peut être simplement une finale adjective ou une ancienne

(1) Probablement *ka-zye*.
(2) Dans le manuscrit, la finale *gu* est écrite *goo*.

particule de classe d'une application générale, devenue une simple enclitique, au cas toutefois où ces noms de nombre ne seraient pas d'importation étrangère. Ils ressemblent tellement à ceux des Thochu, sur la frontière tibéto-chinoise (1), lesquels ont tous le suffixe plein *-ri* ou *-re*, que, selon toute probabilité, ils ont été empruntés. Les quelques autres mots que nous connaissons de la langue montrent qu'elle est complètement distincte du Thochu, et non sans quelque relation avec le Gyarung. Il semble qu'il y ait deux sortes de particules de classe, *ta-* ou *te-* pour les objets, *ko-* ou *ka-* pour les adjectifs et les verbes.

Cette langue est mêlée, et l'idéologie ne ressort pas clairement.

178. Les Li-fan Man-tze, ou Man-tze de la ville de Li-fan, dans le N.-O. du Szetchuen, parlent un dialecte qui ne nous est connu que par les soins de feu le Capt. W. Gill. J'extrais des feuilles détachées de son carnet la liste suivante de mots encore inédits (2) :

oui, *pai* (3).
non, *nipa*.
homme, *choize* (4), *me* (la voyelle brève).
femme, *chīme*.
garçon, *chibye*.
eau, *tse* (5).
montagne, *pse* (6).
froid, *pa* (comme l'anglais *hat* sans *t*).
chaud, *khsī* (7).
manger, *gnădze* (8).
un, *chek* (6) (comme l'anglais *shirt* sans *rt*, mais *tch* pas comme *sh* ; *-k* presque imperceptible).

(1) Un vocabulaire Thochu a été compilé par Mr. Brian H. Hodgson, dans *On the Tribes of Northern Tibet and Sifan*, dans *Journal of the Bengal Asiatic Society*, 1853, vol. xxii, p. 121.

(2) A l'exception des nombres 1-12 et 20, qui ont été publiés par le Col. Yule.

(3) Cf. Sokpa *bi*.

(4) Cf. Manyak *chhoh*, tib. *mi*.

(5) Cf. tib. *chhú*, Gyarung *tichi*.

(6) Cf. Thochu *spyah*.

(7) Cf. Gyarung *kassi*, Manyak *cheche*.

(8) Cf. Manyak *gnajen*.

(9) Tous les noms de nombre sont tibétains, avec de légères variantes.

deux, *nyĕ* (*ye* pas comme dans *die*, mais comme l'anglais *ye*).
trois, *sĕ* (très-bref, comme l'anglais *sir*, avec *r* apocopé).
quatre, *zshe* (même finale).
cinq, *knā*.
six, *true* (comme l'anglais *true*, très-bref).
sept, *dăn*, ou *den*, ou *dun*.
huit, *gyot* (*g* et *y* prononcés ensemble, très-brièvement, comme l'anglais *yacht*).
neuf, *gŭch* (son légèrement guttural à la fin).
dix, *pchĕ* (1).
onze, *pchĕchek*.
douze, *pchĕnyĕ*.
treize, *pchĕsĕ*.
quatorze, *pchĕzshe*.
quinze, *pchĕknā*.
seize, *pchĕtrue*.
dix-sept, *pchĕdan*.
dix-huit, *pchĕgyot*.
dix-neuf, *pchĕguch*.
vingt, *nyeshe*.

179. Il n'y a pas d'exemple, dans la liste ci-dessus, qui permette d'établir l'idéologie, si ce n'est peut-être la postposition de l'adjectif (indice 4). Les particules de classes ou coefficients, si marqués dans les autres listes, manquent ici. Quelques comparaisons de mots que j'ai pu relever dans les notes du voyageur démontrent une parenté avec les autres dialectes de la région, et non pas seulement avec le tibétain, comme le feraient supposer les noms de nombre. C'est un dialecte Si-fan tibétanisé.

---

(1) Cf. tibét. écrit *Bchu*.

QUATRIÈME PARTIE.

Aborigènes et Envahisseurs.

XX. Noms propres pré-chinois.

180. Les recherches onomastiques, comme devant aider à l'ethnologie moderne, sont généralement dangereuses, et il vaut mieux les lassser de côté, surtout quand il s'agit de noms de tribus ; les similitudes de noms peuvent être de simples coïncidences d'un caractère temporaire (les antécédents respectifs de ces noms assimilés pouvant servir à démontrer qu'ils ont été dissemblables à l'origine) tandis que certains noms peuvent survivre et se transmettre malgré une superposition ou une succession de populations différentes. Une race peut avoir disparu, laissant derrière elle des noms et des appellations qui lui étaient propres. De telles recherches, limitées à une investigation de l'ancienne ethnologie d'une contrée, doivent être poursuivies sans qu'on puisse se rapporter aux populations modernes comme référence. Parmi les noms géographiques, ceux des rivières, on le sait, résistent mieux que les autres et sont fréquemment intéressants parmi ceux qui ont survécu. Dans le cas actuel, ces noms tiennent tout ce que nous pouvons attendre d'eux.

181. Un coup d'œil jeté sur la carte, montre, à l'inspection seule des noms de rivières, qu'on doit conclure à une pluralité d'éléments ethniques dans la population primitive du pays. Dans tout le bassin du Fleuve Jaune, ou *Huang ho*, ce dernier terme, *ho*, est appliqué à toutes ou à presque toutes les rivières, comme Lo-ho, Luei-ho, Shu-ho, Wen-ho, Hu-to-ho, Ma-liao-ho, etc., etc. Si nous descendons dans le bassin du Yang-tze kiang et vers le Sud, nous trouvons un autre terme, *kiang*, appliqué partout : Tcheh kiang, Mei kiang, Heng kiang, Kia kiang, Si kiang, Peh kiang, Yu kiang, etc., etc. Remontant vers le nord-ouest, nous rencontrons un troisième mot, *shui*, qui signifie proprement « eau », dans Tchih shui, Heh shui, Sin shui, Hung shui, etc., etc., et qui n'est sans doute qu'une

transcription chinoise du tibétain *tchu*. Les deux premiers mots, *ho* et *kiang*, ont aujourd'hui la signification reconnue de « rivière » en chinois ; mais ils n'appartiennent pas au fonds de la langue chinoise, qui n'avait autrefois qu'un mot et un symbole, *tchuen*, pour « eau courante », et aucun pour « rivière ». Ce fait trouve sa confirmation dans la formation même des caractères chinois *ho* et *kiang*, ce dernier le plus récent, mais tous deux composés de l'idéogramme muet qui suggère l'idée de l' « eau » et d'un signe phonétique qui indique le son. *Ho* représente un mot apparenté au Mongol *ghol* « rivière (1) », et *kiang*, autrefois KANG, KUNG, KONG, est un survivant de la même formation linguistique à laquelle appartient le nom du GANGE. Cette distribution de nom coïncide, dans ses lignes générales, avec celle des populations qui ont précédé les Chinois en Chine, telle que nous l'avons établie dans le présent travail.

182. En ce qui concerne les noms des tribus pré-chinoises, il y a à surmonter plusieurs difficultés importantes. La multiplication excessive de petites communautés et le fractionnement apparent, basé sur les appellations locales de tribus ayant une grande extension, ne sont qu'une de ces difficultés. J'ai trouvé environ *quatre cents* de ces noms. Une autre difficulté consiste dans le décousu des noms indiqués dans les sources chinoises ou par les voyageurs européens. Des noms tels que *Lolo*, *Man-tze*, *Miao-tze*, *Si-fan*, *Tu-y*, *Tu-jen*, *Y-jen*, *Pên-ti-jen*, etc., sont employés d'une manière vague en différents endroits et peuvent, selon toute probabilité, être considérés comme des noms vagues, des expressions chinoises au sens indéfini, le plus souvent dédaigneux, et dépourvues de toute signification ethnologique. Ces dénominations n'étaient pas si vagues dans le principe et marquaient des divisions ethniques ; mais, par la suite, les mélanges de race et l'ignorance des compilateurs chinois et des voyageurs ont amené la confusion actuelle.

183. Beaucoup de noms ne sont pas, en réalité, des noms de tribus, mais plutôt des qualificatifs tirés, soit de la situation géographique, soit d'un détail caractéristique de mœurs, de costumes, etc., qui a frappé l'auteur de la première relation.

(1) Ne pas confondre avec le Turki *kul* « lac. »

La même tribu, visitée par un autre voyageur, a souvent reçu un autre sobriquet, et a été classée plus tard comme une tribu différente, sous ce nouveau nom. De la sorte, des tribus d'une seule et même souche ont reçu, de voyageurs différents et dans des endroits différents, divers noms, tandis que des tribus de souche différente ont reçu des sobriquets identiques. Une pareille débauche onomastique n'est pas faite pour faciliter l'explication des problèmes compliqués d'ethnologie que soulève l'histoire des populations de l'Empire du Milieu.

184. Ceux des noms indigènes qui sont corrects ne sont pas, d'ailleurs, toujours reconnaissables. Ils se présentent à nous vêtus à la chinoise, généralement défigurés par l'étroite orthoépie chinoise, et le plus souvent compliqués par le sens méprisant que leur ont donné le Chinois dans le choix des symboles affectés à leur transcription.

185. Quelques noms, appartenant au commencement de l'histoire, ont échappé à ce dernier stigmate. Ce sont surtout ceux de tribus assez puissantes pour que la proximité de leurs établissements ait forcé au respect les Chinois déjà hautains à cette époque, mais encore faibles et peu considérés ; tels sont, par exemple, ceux des

Jung, dont la signification de « arme, chariot de guerre », fut bientôt étendue à celle de « guerrier » (1).

Y, l' « homme au grand arc », ainsi traduit d'après la composition du symbole, qu'on prétend être formé de *ta* « grand », et *kung* « arc » ; mais cette composition n'est pas ancienne, et primitivement le symbole s'écrivait d'une manière différente (2).

(1) Dans le système Ku-wen primitif, il est écrit NGU « massue », placé au-dessous de *Mou* « hache » ? (Cf. Min Tsi kih, *Luh shu hung*, liv. i, f. 11). Le même mot s'écrivit plus tard avec d'autres symboles, ressemblant quelque peu comme forme aux anciens, mais purement idéographiques et n'indiquant nullement le son, savoir *kia* « bouclier », sous *kwo* « épieu », comme c'est expliqué dans le *Shwohwen*, qui se rapporte seulement au Siao tchuen ou petits caractères des sceaux. Cf. Dr. J. Chalmers, *The structure of Chinese Characters after the Shwohwan*, p. 51, et ci-dessus, § 60, note.

(2) En Kuwen il est écrit *Tüong* ou *Shang* « haut », sons *T'i* ou *Shi* « jacens corpus », ce qui suggère un mot comme Tit, Tish, Shit, Shish, dont le son est resté dans le sinico-annamite *dzi*. Une autre forme Kuwen du même caractère, qui correspond probablement à sa signification

Ces noms, ainsi que ceux de *Lai*, *Lu*, *Lo*, etc., probablement l'un des termes indigènes pour « homme », écrits avec des caractères anodins qui n'ont pas de signification méprisante, ne sont que quelques exemples d'une longue liste.

186. Mais il y a, en revanche, une longue liste de noms transcrits avec une signification méprisante, obtenue en rendant les appellations indigènes au moyen d'un symbole chinois désignant un « animal, » système inacceptable même pour les Chinois, comme on le verra par les exemples suivants :

Ma, « cheval. »
Mân, « ingouvernable vermine, » nom générique pour les tribus non chinois du Sud.
Min, « espèce de serpent, » dans la Tukhien, etc.
Miao (1), « chat, » les aborigènes du Centre.
Pa, « énorme serpent, » dans le Szetchuen.
Shu(k, « ver à soie, » aussi dans le Szetchuen.
Lo-lo, « écureuil. »
Wu, « corneille. »
Lung, « dragon. »
Ti(k (2), « chien fougueux, » les barbares du nord.

actuelle de « pacifique, était *shi*, placé au-dessus de *ni*, donc *shi-ni*, qui était peut-être en connexion, comme un antécédent collatéral, avec l'expression vulgaire moderne *Sih-nu*.

(1) Comme dans *Tsing Miao*, *Heh Miao*, etc., c'est-à-dire « Miao bleu, Miao noir, etc., » et aussi dans *Miao-tze*, les fameux « fils du sol » des anciens sinologues, dont la méprise court encore tous les livres qui se rapportent à la Chine. Cette interprétation erronée est un exemple intéressant de mythologie graphique, lequel n'est point rare dans les noms propres chinois et les légendes historiques. Les anciens interprètes avaient été induits en erreur par l'analyse (toujours dangereuse en style moderne) du caractère *Miao*, qu'ils supposaient avoir signifié primitivement « herbe-champ », tandis qu'en même temps ils prennent *tze* avec sa signification de « fils, enfant ». Ces deux hypothèses sont également fausses. Le caractère *Miao* tel qu'il est écrit dans le système du Petit Sceau ou style *Siao tchuen*, était une imitation d'un ancien caractère illustré qui représentait la tête d'un chat et signifiait « chat », lequel mot s'écrit aujourd'hui tout autrement. *Tze*, d'autre part, n'est que l'enclitique des appellatifs. Quant à la raison qui fit prendre *Miao* pour rendre le nom de ces tribus, nous pouvons supposer qu'elle fut double : leur langue fortement vocalisée, que les Chinois ne pouvaient comprendre et auxquels elle paraissait ressembler au miaulement des chats, et le fait qu'ils s'appelaient eux-mêmes *Mro* « peuple, tribu », terme encore usité en Indo-Chine, et que l'orthoépie limitée des Chinois ne leur permettait pas de rendre autrement..

(2) *Ti(k* ne fut pas d'abord une appellation dédaigneuse. Cf. ci-dessus, § 167, note.

Ti, « espèce de poisson, » à l'ouest du Szetchuen.
Ngao, « grand chien, » le mâtin du Tibet.
Et bien d'autres encore.

Quelques-uns de ces appellatifs peuvent être dépouillés de leur enveloppe méprisante, comme *ngao*, « grand, fier, » sans le « chien » déterminatif ; *ti*, « racine profonde, » sans le « poisson » déterminatif. D'autres curieux exemples d'altération, du moins par écrit, se trouvent dans les noms des tribus qui s'appellent elles-mêmes *Yao*, écrit avec le signe qui signifie « serf ; » *Pu(k*, écrit avec le signe « esclave ; » *Shuk*, « homme », écrit « ver-à-soie, » comme ci-dessus, et d'autres.

(*A continuer*). Prof. Dr A. T. de Lacouperie,
Londres.

MÉLANGES D'HISTOIRE

ET DE LITTÉRATURE ORIENTALES

PAR M. RENÉ BASSET.

II.

L'essai sur l'histoire de Tonbouktou, des Songhaï et des Melli fait partie d'un ensemble d'études sur les royaumes musulmans du Soudan occidental. La rareté des matériaux, la sécheresse des chroniques écrites en arabe par les indigènes, les omissions, les confusions et les négligences des historiens musulmans du Maghreb ne permettent pas de tracer un tableau complet et suivi des vicissitudes des États nègres. Il est cependant intéressant pour l'Europe civilisée qui, aujourd'hui plus que jamais, paraît près de pénétrer les mystères du « continent noir » (*Dark continent*), de connaître en vertu de quelles lois, à la suite de quels accidents, la lèpre de l'islam s'est étendue sur le Soudan et, par là même, a rendu plus difficile l'action de la civilisation en Afrique. J'ai cru utile de réunir les documents recueillis par les voyageurs européens, de les comparer aux renseignements arabes ou indigènes, publiés ou inédits, de suppléer aux lacunes de l'histoire par les indications de la linguistique, et d'essayer de faire le récit souvent, à mon grand regret, sec et incomplet de l'établissement et de la chute des royaumes dans ce pays destiné à jouir, sous la domination française, d'une paix, d'une sécurité, d'une liberté et d'une prospérité qu'il n'a jamais connues au temps des dynasties musulmanes, songhaï, haoussa, melli, foulah ou bornou.

Aujourd'hui que le drapeau français a été porté jusque Kabara, le port de Tonbouktou, il est permis d'espérer la prompte décadence et la chute prochaine des petites dynasties

locales, contre lesquelles nous n'avons pas de plus fidèles alliés que les idolâtres. Ceux-ci du moins n'opposent pas au progrès le fanatisme religieux des musulmans, nos plus opiniâtres adversaires en Afrique. La répression et l'écrasement des Touaregs permettront de créer un courant commercial que leurs exigences et leurs rapines tendent à réduire de jour en jour : l'anéantissement de ces hordes nomades dont l'éloignement fait la force rendra la liberté aux populations du Moyen Niger. Pour mener à bien cette œuvre civilisatrice, la France n'aura qu'à continuer au nord et au sud du Sahara l'œuvre commencée au Sénégal depuis le XVIIe siècle, en Algérie depuis 1830. L'annexion de Ghdamès, du Touat et du Gourara, l'occupation progressive de tous les points importants du bassin du Haut et du Moyen Niger et de l'Aïr, enserreront les Touaregs dans un étau dans l'étreinte duquel ils se débattront inutilement. Ce jour là, l'assassinat de Mlle Tinne, de Dourneaux-Duperré et de Joubert, des missionnaires d'El Goléah et de Ghdamès, enfin, de la mission Flatters pourra être vengé sur ceux qui, de près ou de loin, y ont pris part.

I.

D'après Barth (1), les Songhaï ou Sonrhaï occupaient primitivement le pays de Bouroun sur la rive droite du Niger, au sommet de la courbe décrite par le fleuve du côté du Sahara. Ils auraient ensuite pris part à la fondation de Tonbouktou, attribuée seulement aux Touaregs Imochar'en par la chronique d'Ah'med Baba (2). Le nom même de la ville serait d'origine songhaï (*Tomboutou*) et non berbère (*Tin-boktou*).

On est généralement d'accord pour distinguer l'empire de Ghana de celui des Songhaï (3) : cependant Ah'med Baba, en

(1) *Reisen und Entdeckungen in Nord- und Central Afrika*. Gotha 1858, 5 v. in 8°, t. III, p. 419.

(2) Ralfs, *Beiträge zur Geschichte und Geographie des Sudans* (*Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. IX, 185, p. 529. L'auteur les appelles Maghcharen et place la fondation de cette ville dans le dernier tiers du Ve siècle de l'hégire (974-1000 de J.-C.) Cf. sur le même sujet une légende d'authenticité suspecte dans Verneuil, *Mes aventures au Sénégal*. Paris 1858, in-12, p. 248-277.

(3) Faidherbe, *Tombouctou et les grandes voies commerciales de l'Afrique*. (*Revue scientifique*, 15 novembre 1884).

parlant du premier, dit que le fondateur de la première dynastie se nommait Ouaqaïmagha (1), qu'il vivait avant l'islam et qu'il eut pour successeurs 43 princes ou régents : c'est exactement le chiffre fourni par les deux dynasties des Za et des Sonni qui gouvernèrent les Songhaï : on pourrait donc se demander si ceux-ci ne représentent pas le même peuple que celui de Ghana : partis de l'Est, des bords du Niger, ils se seraient progressivement avancés vers l'Ouest jusqu'à la ruine de leur puissance par les Sousous. A ce sujet, je vais rappeler d'une façon sommaire ce que nous connaissons de Ghana et de ses princes.

Suivant El Bekri (2) Ghana était le titre que portaient les rois de ce peuple ; le nom de leur pays était Aoukar (3). « Sa capitale se compose de deux villes situées dans une plaine : celle qui est habitée par les Musulmans est très grande et renferme douze mosquées, dans une desquelles on célèbre la prière du vendredi... La ville habitée par le roi est à six milles de celle-ci et porte le nom d'El Ghaba ; le territoire qui les sépare est couvert d'habitations... La ville du roi est entourée de huttes, de massifs d'arbres et de bocages qui servent de demeures aux magiciens de la nation, chargés du culte religieux. C'est là qu'ils ont placé les idoles et les tombeaux de ce souverain ». A l'époque où écrivait El Bekri (460 hég. 1067-68) les rois de Ghana étaient donc encore païens : il faut par conséquent reculer d'un siècle la date de leur conversion que M. Faidherbe place vers l'an 1000 (4). Ouaqaïmagha, le fondateur de cet état, tirait son origine des blancs, et avait pour fonctionnaires les Ouakori' (5). Parmi ses successeurs, nous trouvons Beci qui mourut en 455

(1) Ralfs, *Beiträge zur Geschichte*, p. 527.

(2) El Bekri, *Description de l'Afrique*, trad. de Slane. Paris 1859, in-8, p. 381. Dans un autre passage (p. 381) le même auteur rapporte que le roi nègre d'Aoudaghocht portait aussi le titre de *Ghana* avant l'arrivée des Arabes.

(3) Abqar, d'après El Fezâri (Cf. Houdas et R. Basset, *Mission scientifique en Tunisie*, IIe partie, p. 159. Alger 1884, in-8).

(4) *Tombouctou et les grandes voies commerciales*, p. 611. La date de 1076, donnée par M. Desborough Cooley (*The Negroland of the Arabs*. London 1841, in-8, p. 69) est plus exacte.

(5) Sans doute des Ouakoré, qui appartiennent comme les Melli à la grande famille mandingue. D'après le cheïkh Othman, les Melli portaient aussi le nom d'Ankaria qui paraît le même que Ouakori (Ibn Khaldoun; *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, Alger 1852-56, 4 v. in-8, t. II, p. 110).

de l'hégire, après avoir commencé de régner à l'âge de 85 ans (?). Il se montra favorable aux musulmans ; devenu aveugle, il sut, à force d'adresse, dissimuler cette infirmité aux yeux du peuple (1). Il eut pour successeur son neveu Tenkamenin, « maître d'un vaste empire et d'une puissance qui le rendait formidable ». Il demeura païen et adorateur des fétiches (*dekakir*). Peu après, la famille royale se convertit à l'islamisme, probablement sous l'influence des Almoravides. Plus tard un Zenaga (Senhadja) s'installa à Ghana. El Edrisi, dont l'ouvrage fut terminé en 548 de l'hég. (1154 de J.-C.) fait encore mention d'un roi de Ghana. Celui-ci avait dû se faire, comme tant d'autres, fabriquer une généalogie musulmane, car il prétendait descendre de S'alih' b. 'Abd Allah b. 'Ali b. H'asan b. Abou T'aleb. C'était d'ailleurs un procédé fréquent : ainsi Ibn Toumert, le Mahdi des Almohades, bien que de race berbère, prétendait avoir pour ancêtre Solaïman, frère de ce même S'alih', b. 'Abd Allah b. 'Ali b. H'asan b. Abou T'aleb (2). « Il possédait sur les bords du Niger un château bien fortifié, orné à l'intérieur de diverses sculptures et peintures, et garni de fenêtres vitrées (3) ».

Revenons aux Songhaï. La chronique donne au fondateur de leur empire le surnom de Za'l Aïman ou Za'l Yeman (4), à l'imitation des traditions du Bornou qui font descendre leurs rois du fabuleux héros yéménite Saïf ben Dzou'l Yézen (5). Parti du Yémen avec son frère, Za'l Yaman, après avoir parcouru le

(1) El Bekri, *Description de l'Afrique*, p. 381.

(2) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. II, p. 162 ; Goldziher, *Materialien zur Kenntniss der Almohadenbewegung* (*Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. XLI, 1887, fasc. 1). C'est ce même Solaïmân qui prit part sous le Khalife El Hâdi au soulèvement chiite de H'osaïn ben'Ali b. H'asan, son cousin. Fait prisonnier à la bataille de Fekhkh, il fut décapité à la Mekke en l'an 169 de l'hégire (Mas'oudi, *Prairies d'or*, éd. et trad. Barbier de Meynard, t. VI. Paris I. N. 1871, in-8, ch. CX, p. 267 ; Tabari, *Annales*, éd. de Leyde, t. III. Leyde 1880, in-8, p. 559 : Ibn al Athir, *Kamil*, Boulaq, in-4, t. VI, p. 36-38). Un petit neveu de Solaïmân émigra d'ailleurs au Maghreb et alla s'établir à Tiharet es Sofla (Tiharet la basse) où il mourut empoisonné : il se nommait Moh'ammed b. Dja'far b. 'Atya b. 'Abdallah (Mas'oudi, *Prairies d'or*, t. VI, ch. CXI, p. 301).

(3) El Edrisi, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, éd. Dozy et De Goeje, Leyde 1866, gd in-8, p. 6 du texte.

(4) Ralfs, *Beiträge zur Geschichte*, p. 527.

(5) Blau, *Chronik der Sultane von Bornu* (*Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. VI) p. 307, 318, 319.

monde, vint s'établir dans la ville de Koukia située sur le bord du fleuve, (Niger) et peuplée de païens (1). El Bekri (2) rapporte que cette ville faisait un grand commerce de sel, de cauries, de cuivre, d'euphorbe et de poudre d'or. Il se pourrait même que les transactions entre les marchands du nord de l'Afrique et les habitants, avant la conversion de ceux-ci à l'islam, eussent eu lieu d'une façon particulière, ce qui a donné lieu aux récits du trafic à la muette (3). Le commerce continua de pros-

(1) El Edrisi (*Description de l'Afrique et de l'Espagne*, p. 10 du texte) donne les mêmes détails sur cette ville qu'il appelle Kougha et qui, de son temps, dépendait des Ouagara. Elle était bien peuplée, non fortifiée, très commerçante : les femmes avaient la réputation d'habiles magiciennes. Ah'med Baba ajoute même que c'est de Koukia que 'Ouq (le 'Og de la Bible) avait fait venir les sorciers qui entrèrent en lutte avec Moïse. Les indigènes de la ville visitée par les Nasamons et que l'on place soit sur l'Oued Msaoura, soit sur le Niger, étaient également regardés comme sorciers, au dire d'Hérodote et des Cyrénéens (*Histoires*, L. II, ch. 22).

(2) *Description de l'Afrique*, p. 390.

(3) Hérodote (*Histoires*, L. IV, ch. 196) parle déjà de ce trafic, à propos du commerce des Carthaginois avec les peuples de la côte occidentale d'Afrique. Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane* (l. VI, ch. 3) et Photius (*Bibliothèque* éd. Bekker, Berlin 1824 in-4 p. 329 b) attribuent cet usage aux Ethiopiens limitrophes de l'Égypte. Il en est de même de Cosmas Indicopleustès (VIe siècle de notre ère), suivant lequel le royaume abyssin d'Axoum employait ce procédé dans ses relations avec le pays de Sasou, éloigné de l'Abyssinie, à six mois de marche près des sources du Nil. L'or tiré de ce dernier pays, se nommait, d'après Cosmas *tankhara* (ταγχαρα). Le mot *tankar* qu'on rencontre en éthiopien, signifie *topaze* et a été emprunté à l'arabe *tankâr*, borax, venu du sanscrit par l'intermédiaire du persan *tangar* (Cf. P. de Lagarde, *Reliquiæ juris ecclesiastici*, 1856, p. X ; Dillmann, *Lexicon æthiopicum* s. h. V°). Marcus (*Essai sur le commerce que les anciens faisaient de l'or avec le Soudan*, *Journal Asiatique*, IIe série, t. III, mars 1829, p. 219 et mai 1829, p. 363) a cru pouvoir, d'après Heeren, identifier ce commerce avec la Table du soleil chez les Macrobiens, dont parle Hérodote (l. III), mais cette opinion paraît erronée. Mas'oudi, *Prairies d'or* éd. Barbier de Meynard, t. IV, l. I. 1865, in-8, ch. LXVIII, p. 92-93, El Qazouini, d'après Ibn el Faqih, *Athar el Bilâd*, éd. Wüstenfeld, Goettingen 1848, in-8, p. 11 ; Yaqout, *Mo'djem el Boldân* éd. Wüstenfeld, t. I. Leipzig 1866, in-8, p. 821-822, ont donné les mêmes détails qui ont été reproduits par les auteurs du XVe, du XVIe et du XVIIe siècle. Cf. Künstmann, *Valentin Ferdinand's Beschreibung der Westküste Afrika bis zum Senegal*. Munich 1846, in-4, p. 60-61 ; Aloïsio de Cadamosto ap. Ramusio, *Primo volume delle Navigationi*, Venise 1554 in fol. fol. 104, c. et Jobson ap. Walckenaer, *Collection de voyages* en Afrique Paris 1842 in-8 t. III p. 347, Winders, *A Journey to Mequinez*. Londres 1725 in-8 p. 212 ; Bérenger-Féraud, *Recueil de contes populaires de la Sénégambie*, Paris 1885, in-18, p. 201-210. Ce mode de trafic, qu'on a nié à cause des détails fabuleux qui y ont été ajoutés, est cependant facile à admettre entre popu-

pérer quand l'islam se fut répandu dans la Soudan : c'est à Koukia que naquit, dans le IIIe siècle de l'hégire, l'hérétique Makhled Abou Yézid, surnommé l'homme à l'âne. Son père Keidad était un marchand zenata et trafiquait avec le pays des Noirs (1). Pendant la période païenne, le diable apparaissait aux habitants sous la forme d'un poisson (2) ; il leur donnait des ordres et ils l'adoraient ; l'étranger le tua devant eux, et pour ce fait, il devint leur roi. Ses successeurs prirent comme lui le titre de Za (3).

On ne sait presque rien sur cette première dynastie dont Ah'med Baba ne donne que les noms. Ce sont : Za Zaki, Za-Atkayou, Za-Akaya, Za Akirou, Za'Ali Bouya, Za Bayarou, Za Abi, Za Akouji, Za Youma Karouaya, Za Youma dounkou, Za Youma kibà, Za Koukirya, Za Kinkir. Tous ces princes étaient idolâtres ; le premier qui se convertit fut Za-kasi qui prit le nom de *Moslimdoum* ce qui signifie en Songhaï. « Il est devenu musulman » (4). Cet évènement arriva l'an 400 de

lations qui ne se comprennent pas, et la preuve, c'est qu'on le retrouve à l'extrémité de l'Asie : Mas'oudi (*op. laud.*) le mentionne dans la région la plus éloignée du Khorasan, sur la limite habitée par les Turks : la même tradition existe chez les Chinois, car l'histoire des Thang, comme le livre de Matouanlin, cite le royaume du Lion où les étrangers venaient échanger divers objets contre des pierres précieuses que des démons et des esprits habitant ce pays déposaient dans une île, sans se laisser voir (Cf. Stan. Julien, *Lettre à M. le rédacteur du Journal asiatique, relativement à un morceau chinois trad. par M. Pauthier*, p. 42. *Journal asiatique*, juillet 1836.)

(1) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. III, p. 201. L'historien abadhite Abou Zakarya ne nomme pas le lieu de naissance d'Abou Yézîd : il dit seulement qu'il était originaire des Beni Ifren (E. Masqueray, *Chronique d'Abou Zakaria*, Alger 1879, in-8, p. 226). Suivant Ibn Hammad, la mère d'Abou Yézîd était une esclave achetée à Tademket ou Tadmekka, et l'enfant fut conduit à Koukou où un devin annonça sa grandeur future (Cherbonneau, *Documents historiques sur l'hérétique Abou Yézid*, Alger 1869, in-8, p. 5). J'ai adopté avec Fournel (*Les Berbers, Étude sur la conquête de l'Afrique septentrionale*, Paris I. N. 2 v. in-4, 1877-1881, t. II, p. 224), la tradition qui fait naître Abou Yézîd à Koukia.

(2) Dans le conte bambara de Penda-Balou, le génie malfaisant Goloksa a la forme d'un caïman et habite un palais sous les eaux du fleuve (Bérenger-Féraud, *Les peuplades de la Sénégambie*, Paris 1879, in-8, p. 241 ; id. *Contes populaires de la Sénégambie*, p. 227-234).

(3) Ralfs, *Beiträge zur Geschichte*, p. 523.

(4) Ralfs, *Beiträge*, p. 521 et 557-558, note 3.

l'hégire (1009-1010 de J. C.) (1) vers l'époque de la fondation de Tonbouktou (2).

L'islam cependant avait déjà pénétré par la force sur plusieurs points du Soudan occidental : les rois des Senhadja Molaththemin (les *voilés*), devenus seuls maîtres du Sahara firent de nombreuses expéditions chez les Nègres pour les convertir. Tilaggagin, fils d'Ourakkout, et son fils Tiloutan, chef des Senhadja ou Zenaga, sont les premiers que nous connaissions : le second à la tête de 100000 hommes, montés sur des mehara ou chameaux de course, soumit une grande partie du Soudan et mourut en 222 de l'hégire (837 de J. C.) (3). Les discordes qui suivirent la mort de Temim, fils d'Ilettan, successeur de Tilaggagin, suspendirent probablement ces expéditions qui ne furent reprises que sous l'émir Abou 'Abd Allah b. Tifaout : celui-ci périt dans une bataille contre les nègres à l'endroit appelé Bkare, près de la ville de Teklessin (4). Ibn Khaldoun mentionne en outre un chef Sanh'adja Tinezoua (ou Berouian), fils d'Ouchenek, fils d'Izar qui régnait, dans le quatrième siècle de l'hégire, sur une région longue de deux mois de marche et auquel vingt rois nègres payaient tribut.

Les successeurs de Za-Kasi furent : Za-Kousour dari, Za Ahir Karounkoudoum ; Za Biyouki Kaima, Za Youma Da'ou I, Za Baiya Kairi Kimba, Za Chibib, Za Atiba, Za Tinta Sinaï, Za Youma Da'ou II, Za Fadazou, Za 'Ali Kirou, Za Biyarou Falk, Za Yasabi, Za Darar, Za Zankbara, Za Basa Fara et Za Fade.

C'est avec ce dernier prince que finit la première dynastie, et probablement le premier empire songhaï, soit qu'il doive être identifié avec le royaume de Ghana, soit qu'il ait partagé la décadence et l'affaiblissement de ce dernier « Le royaume

(1) Lepsius. *Nubische Grammatik*. Berlin 1880, in-8, p. XLVII ; c'est à tort que cet auteur dit que les Songhaï étaient gouvernés par une dynastie lybique (berbère ?)

(2) Leyden et Murray (*Histoire des voyages et découvertes en Afrique*, 4 v. in 8, Paris 1821, t. I, p. 142), s'appuient sur un passage de Léon l'Africain pour placer en 610 de l'hégire la fondation de Tombout (Tonbouktou). Walckenaer (*Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, Paris 1821, in-8, p. 14) a adopté la même date ; mais la Chronique d'Ah'med Baba est formelle sur ce point.

(3) Ibn Abi Zera'a, *Roudh el Kartas*, trad. Beaumier. Paris 1860, in-8, p. 164 ; Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. II, p. 65-66.

(4) Ibn Abi Zera'a, *Roudh el Kartas*, p. 165.

de Ghana, dit Ibn Khaldoun (1) étant tombé dans le dernier affaiblissement, vers l'époque où l'empire des Molaththemin (les Almoravides) commençait à devenir puissant, ce dernier peuple qui habitait immédiatement au nord des Ghana (2), du côté du pays des Berbères, étendit sa domination sur les Noirs, dévasta leur territoire et pilla leurs propriétés. Les ayant alors soumis à la capitation, il leur imposa un tribut et porta un grand nombre d'entre eux à embrasser l'islamisme » (3).

Parmi ceux qui se signalèrent dans ces expéditions religieuses, il faut citer Mohammed ben Taresna, qui avait fait le pèlerinage et mourut à Gangara, ville nègre à l'ouest de Banklabin où habitait les Beni Ouareth, fraction des Sanhadja (4). Le principal disciple du réformateur Abd Allah b. Yasin, dont la mère, Tin Izamaren, était une Guezoula de Temanaout, près du désert de Ghana, et en même temps le premier chef temporel des Almoravides, Abou Zakarya Yah'ya ben 'Omar b. Telaggagin, prit aussi une part active à ces expéditions. Lorsqu'il succomba en Moh'arrem 447 hég. (mars 1056 de J.-C.) à Tabfarilla, entre Taliouin et le Djebel Lamtouna (l'Adrar ?) en combattant les Djoddala révoltés, il avait avec lui, parmi ses contingents nègres, les Takrour commandés par un chef nommé Lebbi fils de Ouardjaï (5). Il fut remplacé par son frère, Abou

(1) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. II, p. 110.

(2) El Bekri (Description de l'Afrique, p. 361-362) nous a laissé un portrait curieux et vivant de ces tribus Lemtouna, probablement les ancêtres des Aouelimmiden, ou plus exactement loulemeden, actuels : « La région qu'ils fréquentent s'étend en longueur et en largeur jusqu'à une distance de deux journées de marche, et sépare le pays des Noirs de celui des Musulmans. Ils passent l'été dans une contrée nommée Amatlous, et dans une autre nommée Taliouin. Ils sont proches voisins du pays des Noirs, dont ils se trouvent à une distance de dix journées. Ils ne savent ni labourer la terre, ni l'ensemencer ; ils ne connaissent pas même le pain. Leurs troupeaux forment toutes leurs richesses, et leur nourriture consiste en chair et en lait. Plusieurs d'entre eux passeraient leur vie sans voir et manger du pain, si les marchands venus des contrées musulmanes ou du pays des Noirs ne leur en faisaient goûter ou ne leur donnaient de la farine en cadeau. Ils professent la religion orthodoxe et font la guerre sainte en combattant les Noirs. »

(3) Toutefois, ce ne fut qu'à la fin du VIe siècle de l'hégire que Kanbara, le roi de Djenné, se convertit à l'islam.

(4) El Bekri, *Description de l'Afrique*, p. 362.

(5) Ibn Abi Zera'a, *Roudh el Kartas*, p. 176 ; El Bekri, *Description de l'Afrique*, p. 368-369 ; Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. II, p. 71.

Bekr ben 'Omar, qui, après avoir commencé la conquête du Maghreb, abandonna cette tâche à son cousin Yousof ben Tachfin et revint combattre dans le Soudan qu'il soumit jusqu'à la montagne d'or à 90 journées de marche au delà du pays des Almoravides. Il mourut en 480 (1087-88) d'une blessure faite par une flèche empoisonnée (1).

Les guerres de Yousof ben Tachfin dans le Nord-Ouest de l'Afrique et en Espagne, les luttes de ses successeurs, contre les Almohades qui, partis du Deren, finirent par se substituer à eux, arrêtèrent les campagnes commencées par les Musulmans. Une nouvelle population en profita pour dominer sur les bords du Niger. « L'autorité des souverains de Ghana s'étant anéantie, leurs voisins, les Sousous, subjuguèrent ce pays et réduisirent les habitants en esclavage » (2).

Ces populations, comme nous pouvons en juger par leur langue étaient étrangères aux Songhaï et faisaient partie de la grande famille malinkhé ou mandingue qui apparaît dès lors dans l'histoire de l'Afrique occidentale où elle devait jouer un grand rôle. — Ce groupe de langues, comme l'ont montré plusieurs écrivains (3) comprend le Sousou ou Soso, divisé lui-même en deux dialectes : le Kisé-Kisé et le Solima (4), le man-

(1) Ibn Abi Zera'a, *Roudh el Kartas*, p. 189-190; Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. II, p. 72-73.

(2) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. II, p. 110.

(3) Desborough Cooley, *The Negroland of the Arabs*, p. 67, note 18; Steinthal, *Die Mande-Neger Sprachen*, Berlin 1867, in-8; Fr. Müller, *Gründriss der Sprachwissenschaft*, t. I, 2e partie, Vienne 1877, in-8, p. 143; Lepsius, *Nubische Grammatik*, p. XXXVI-XXXVII; Th. Grimal de Guiraudon, *Notes de linguistique africaine*, Londres et Vienne 1887, in-8; App. B. Kœlle, *Polyglotta africana*, Londres 1854, in 8, p. 2-4. J. L. Wilson, *Comparative vocabulaires of some of the principal negro dialects of Africa*, New Haven, 1849, in-8. Tautain, *Notes sur les trois langues : Soningké, Bambara et Malingké* (*Revue de linguistique et de philologie* 1887, p. 130).

(4) Les premiers travaux publiés sur cette langue sont ceux de Brunton, *Grammar and vocabular of the susu language*, 1802, in-8; *A spelling book for the Susoos*, Edimbourg 1802, in-12; id. *Firth. Second, Third, Fourth and Fifth and Sixth catechism in Susoo and English*, Edimbourg 1801-1802, 4 vol. in-12; *Allah hu Feë Susuëk bé fe ra* (*Religions instructions for the Susoos*), Edimbourg 1801, in-12; il faut y joindre le vocabulaire publié par Wilson dans le *Journal of american oriental society*, t. I, p. 365; T. H. Duport, *Outlines of a Grammar of the susu language*, Londres 1882, in 12; Corre, *Idiomes du Rio-Nunez*, Paris, in-8, s. d., p. 2-11; Raimbault, *Catéchisme français-soso*, Mission du Rio-Pongo, 1885, in-12;

dingue (1), le bambaraouïa et ses dialectes (2), le veï (3), le diallon-khé (4), le sombouyah (5), le mende (6), le Kono, le Tene, le Gbandi, le Landoro, le Gbese, le Toma, le Màno et le Jyio (7). Le tableau suivant des noms de nombre dans les principales de ces langues fera mieux ressortir leur parenté.

	Malinkhé (d'après Mage)	Diallonkhé (d'après Mage)	Sousou (8) (d'après Mage)	Sousou (9). (d'après Duport).
1	*kili*	*kedé*	*kiling*	*kereṅ*
2	*foula*	*fiddi*	*firing*	*fereṅ*
3	*saba*	*sakhkha*	*sakhan*	*soʼaṅ*

id., *Dictionnaire français-soso et soso-français*, Mission du Rio-Pongo, 1885, in-12; *The new Testament in soso*, London s. d., in.8.

(1) Cf. Macbrair, *Grammar of the mandingo language*, London s. d., in-8; M. de Barros, *Guiné portugueza* (*Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa*, IIIe série, nº 12, 1882) p. 726.

(2) Dard, *Dictionnaire français wolof et bambara*, Paris 1825, in-8; G. Binger, *Essai sur la langue bambara*, Paris 1886, in-12. Cf. aussi *Bulletin de correspondance africaine*, Ve année 1886, fasc. I-II, p. 156-160; *Éléments de la grammaire bambara*, S. Joseph de Ngasobil 1887.

(3) Koelle, *Outlines of a Grammar of the Vei language*, London 1854, in-8. Il est à remarquer que le veï emploie un alphabet indigène syllabique. Cf. Forbes et Norris, *Despatch communicating the discovery of a native character at Bohmah, on the western coast of Africa, near Liberia, accompanied of a Vocabulary of the Vahi or Vei tongue*. London 1849, in-8; Koelle, *Narrative of an expedition into the Vy country of West Africa*, London 1849, in-8; Norris, *Fac simile d'un manuscrit en langue vei et en caractères particuliers*, London 1851, in-8.

(4) Mage, *Voyage dans le Soudan occidental*, Paris 1868, in-8, appendice.

(5) Braouézec, *Note sur la rivière Maneah* (*Bulletin de la Société de Géographie*, mars 1867, p. 253).

(6) Des grammaires et des vocabulaires de cette langue ont été publiés en 1874 par la mission américaine et en 1882 et 1883 par M. Schoen. Il faut y ajouter les traductions suivantes : *Njia yekpei kina Marki nyegini* (Évangile selon S. Marc) London 1871, in-8; *Njiei yekpei na Johani nyegini* (Évangile selou S. Jean) London 1871, in 8; *Njia yekpei kia Luki nyegini* (Évangile selon S Luc) London 1872, in-8; *To-bela ti we hindeisia* (Actes des Apôtres) London 1872, in-8; *Paulu to-moi ngi golo nyegingoi Romi bela-ye*, London 1872, in-8.

(7) Koelle, *Polyglotta africana*; Grimal de Guiraudon, *Notes de linguistique africaine*, p. 51-52.

(8) Les différences qu'on remarque entre plusieurs de ces listes proviennent surtout des transcriptions : ainsi *ṅ* = *ng*; *u* = *ou*.

(9) On observera que le Sousou paraît avoir conservé des formes plus anciennes : la nasalisation de l'n, tombée dans d'autres dialectes, par

4	*nani*	*nani*	*nani*	*nàni*
5	*doulou*	*soulou*	*souli*	*ṡulu*
6	*woro*	*chéeni*	*seuni*	*séni*
7	*woro óula*	*soulou-fidé*	*solo firé*	*ṡulu-firiṅ*
8				*ṡulu ma sa×aṅ*
9				*ṡulu ma nani*
10	*tan*	*nafou*	*fouh*	*fu*

	Bambara	Sombouya (1)	Vei	Mandingue
1	*kilé*	*khering*	*doudo*	*kiling*
2	*fla*	*féring*	*fera*	*foula*
3	*saba*	*sarau*	*sagba*	*sabba*
4	*nani*	*nami*	*nani*	*nani*
5	*loulou* ou *doulou*	*soulé*	*sorou*	*loulou*
6	*ouoro*	*séni*	*sūn doudo*	*woro*
7	*ouorongla*	*soulo féring*	*sūm fera*	*worong woula*
8	*sagui*	*soulo ma sarau*	*sūn sagba*	*sey*
9	*khononto*	*soulo ma nani*	*sūn nani*	*konanta*
10	*tan*	*fou*	*taṅg*	*tang*

	Kono (d'après Kœlle)	Tene (d'après Kœlle)	Gbandi (d'après Kœlle)	Landoro (d'après Kœlle)
1	*nkeleṅ*	*kereṅ*	*ī́ra*	*idā (irā)*
2	*fela*	*firiṅ*	*fé̄le*	*fé̄lē*
3	*sawa*	*saṛan*	*sā́wa*	*dṣáwā*
4	*nā́ni*	*nā́ni*	*nā́ni*	*nā́ni*
5	*dū́lu*	*sṓli*	*ndō̰lu*	*ndō̰lu*

exemple. Durand (*Voyage au Sénégal*, Paris 1807, in-4, p. 185), avait déjà remarqué que « la langue *suzée* (sousou) paraît être la langue mère des idiômes des autres tribus. »

(1) Cette liste est empruntée à Braouézec, *Note sur la rivière de Manéah et les montagnes de Soumbouyah.*

6	*wọ̄ṛọ*	*sénni*	*ṅgōhita*	*ṅgọhita*
7	*wọ̄ṛọ-féla*	*sulúfiriṅ*	*ṅgọ̄féla*	*ṅgọ̄féla*
8	*sai*	*sulumasáṛe*	*ṅgōyágba*	*ṅgōságba*
9	*kọnọ̄nto*	*súlu ma nāni*	*tāwu*	*kerābu*
10	*taṅ*	*fū*	*pū*	*képū*

Le Shetou-nkou, ou langue parlée à Tichit, à l'Est du Kounta, dont Barth a donné un spécimen (1), paraît appartenir aussi à la famille des langues mandingues.

La linguistique, comme on le voit, peut arriver à combler quelques unes des lacunes de l'histoire, car celle-ci est muette sur l'origine des Sousous et leur domination. Elle nous apprend seulement qu'au bout de peu de temps, ils furent remplacés par les Melli (2). Ils émigrèrent sans doute vers le Sud où ils eurent, vers la fin du XVIe siècle une lutte terrible à soutenir contre les Manès ou Sambas (3) qui, malgré plusieurs échec, les forcèrent à s'établir près du Rio-Nunez (4). C'est là qu'ils habitent encore aujourd'hui ; leur langue y est prépondérante, quoiqu'ils se soient mélangés aux Landoumans et aux Nalous. Leur architecture, qui domine dans les constructions des bords du Rio-Nunez est de beaucoup supérieure à celle des Ouolofs et des Sérères. Les Sousous se distinguent par leur haine contre les Foulahs, bien qu'ils aient reconnu leur suprématie à la fin du siècle dernier (5), et cette haine forme un lien commun entre leurs tribus divisées. Quelques unes de leurs peuplades, moins mélangées que celles de la côte, habitent entre le Rio Nunez et Mellacorée (6).

(A suivre.)

(1) *Der verlorene Sohn in der Sprache von Shetu-n ku sefe oder der Azararéye-Sprache.* (*Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t IX, 1855, p. 846 847).

(2) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. II, p. 110.

(3) Ces Manes ou Sambas d'Alvarez d'Almeda sont probablement les Manéah et Sombouyah d'aujourd'hui et appartiennent au groupe mandingue.

(4) Alvarez d'Almeda trad. par Ternaux Compans, *Nouvelles Annales des Voyages*, t. XCV, p. 112-119 ; Tardieu, *Sénégambie* (*Univers pittoresque*, Afrique, t. III, Paris 1847, in-8) p. 160-161.

(5) Durand, *Voyage au Sénégal*, p. 177-180.

(6) Braouézec, *Note sur la rivière de Manéah* ; Bérenger-Féraud, *Les peuplades de la Sénégambie*, p. 329.

QUELQUES OBSERVATIONS CRITIQUES

SUR LES RÉCITS CONCERNANT BILEAM

(*Nombres XXII—XXIV et XXXI.* 8, 16 ; *coll. Jos. XIII.* 22).

Les renseignements contenus dans le livre des Nombres, aux chapitres XXII-XXIV et au chapitre XXXI, vv. 8, 16 (coll. Jos. XIII, 22) sur le rôle de Bileam et ses aventures, ont donné lieu à des études intéressantes et parfois à des conjectures hardies. Si nous venons ici traiter cette question, c'est que le sujet n'est pas aussi indifférent qu'il le paraît à première vue et que notre attention a été appelée sur certains détails dont la critique, croyons-nous, n'a pas tenu suffisamment compte.

Donc, au Livre des Nombres, chap. XXII-XXIV, il est raconté que Balac, roi de Moab, envoya à Bileam, le devin, une députation composée de chefs Moabites et Midianites (XXII. 4, 7) (1) pour l'inviter à venir maudire Israël dont la puissance l'inquiétait. Après avoir répondu une première fois par un refus, Bileam se rend à l'invitation de Balac et arrive chez le roi Moabite. Mais au lieu de maudire Israël, il le bénit à plusieurs reprises, contraint qu'il y était par Jéhovah. Et après avoir accompli cette mission extraordinaire, il retourne chez lui (XXIV. 25). L'auteur de ce récit n'en dit pas davantage. — Or, au chap. XXXI. 8, 16, on se heurte à des détails d'une nature tout à fait différente : au v. 8 Bileam est tué par les Israëlites dans la guerre contre Midian ; et au v. 16 on apprend que cette fin tragique n'est que la juste récompense de sa conduite : c'est sur le conseil de Bileam que les femmes Midianites ont perverti les enfants d'Israël.

Que faut-il penser du rapport à établir entre l'histoire des

(1) Nous ne faisons que reproduire le texte, sans rien préjuger.

chapitres XXII-XXIV et les indications renfermées au vv. 8, 16 du chap. XXXI ?

Avant d'exposer le résultat auquel nous a conduit un examen attentif du texte, nous croyons utile de rappeler brièvement l'explication qui a généralement cours dans la nouvelle école critique. — Wellhausen voit dans les vv. 8, 16 du chap. XXXI les débris d'une relation toute différente de celle des chapitres XXII-XXIV ; cette dernière est du Jéhoviste, l'autre appartient au code sacerdotal. A la relation sacerdotale il faut aussi rapporter le fragment du chap. XXV, v. 6 suiv., où est racontée l'histoire de Zimri et de la princesse Midianite Cozbi, greffée, dans le texte actuel, sur le commencement d'un récit jéhoviste de la débauche de Baalpeor (XXV, 1-5). Le chapitre XXV (et ceci est à noter) renferme donc deux parties essentiellement distinctes, deux fragments de récits d'origine diverse ; le commencement d'un récit jéhoviste de l'affaire de Baal-Peor, où il est question des Moabites, et la fin d'un récit sacerdotal où il s'agit des Midianites, deux tronçons qu'un rédacteur venu plus tard a soudés ensemble pour former le chapitre XXV tel que nous l'avons. — Voici comment Wellhausen reconstruit le récit sacerdotal d'après les données qui nous en restent (1). Les chefs des Midianites se sont rendus chez le devin Bileam pour le consulter sur la conduite à tenir vis-à-vis des Israëlites. Bileam leur a conseillé d'unir leurs filles aux Israëlites, afin d'enlever à ceux-ci le secret de leur force qui réside dans leur isolement des autres nations. Les Midianites ont suivi le conseil de Bileam. A la suite du crime un grand désastre a fondu sur les Israëlites infidèles. — C'est à ce point que se place le début du morceau qui nous est conservé ch. XXV, v. 6 suiv. : — un Israëlite, Zimri, introduit dans le camp une princesse Midianite, Cozbi. Pinehas, dans son zèle, les tue l'une et l'autre et obtient par cette action la cessation du fléau. Vient ensuite la guerre de représailles qu'Israël déclare à Midian et dans laquelle périt Bileam avec plusieurs chefs du peuple ennemi (ch. XXXI).

M. Kuenen trouve dans le chapitre XXXI les indices d'une composition très récente (2). Pour lui aussi le Bileam séducteur

(1) *Prolegomena*, 3e Ausg., Berlin, 1886. S. 372, f.
(2) *Historisch-Critisch Onderzoek*, 2e Uitg. Leiden, 1887. Bldz. 99, 324.

des vv. 8 et 16 de ce chapitre, appartient à une toute autre relation que le récit des chap. XXII-XXIV. Probablement, le récit sacerdotal dont il nous reste la fin dans *Nombres* XXV, 6 suiv., n'entrait pas originairement dans l'histoire de Bileam : si la première partie de ce récit, dit M. Kuenen, avait renfermé la mention de Bileam, le rédacteur auquel nous devons la combinaison de XXV, 1-5 et 6 suiv., l'eût sans doute conservée. Ainsi donc le récit de *Nombres* XXV, 6 suiv., qui nous rapporte l'histoire de Cozbi, aura été rattaché au chap. XXXI, où Bileam est présenté comme séducteur du peuple, soit par l'auteur même de ce chapitre (très récent, comme nous l'avons dit), soit par un rédacteur venu encore après lui. M. Kuenen se livre à ce sujet à des considérations très subtiles, notamment sur l'origine des vv. 4. 7 du ch. XXII, où l'alliance des Moabites avec les Midianites et la participation des Midianites à la démarche faite auprès de Bileam, lui semblent ajoutées après coup pour préparer le chap. XXXI, — ainsi que sur les vv. 16-18 du chap. XXV, qui ont évidemment le même but.

M. Reuss expose les mêmes idées. Les vv. 8, 16 du chapitre XXXI doivent appartenir à une relation différente du récit XXII-XXIV ; car ici il n'est rien dit du conseil donné par Bileam (1). Le récit du chap. XXXI se rattache, dit Reuss, à la seconde partie du chap. XXV (surtout v. 16 suiv.) (2). — Enfin, dans son premier volume paru de l'*Histoire du peuple d'Israël*, M. Renan fait sur chap. XXXI des Nombres, et XIII. 21 de Josuë, la remarque suivante : Récits de l'époque lévitique et sacerdotale, comme le prouve le rôle artificiellement repris de Balaam (3).

On remarquera que dans cette théorie, le crime dont il est question *Nombres* XXV. 6 suiv., est rattaché au rôle de séducteur prêté à Bileam au chap. XXXI.

Avons-nous bien là la véritable explication des difficultés que présente l'histoire de Bileam aux endroits indiqués du Livre des Nombres ?

Les auteurs que nous venons de citer supposent constamment que le rôle de séducteur n'est attribué à Bileam qu'au

(1) *L'Histoire Sainte et la Loi*, Paris, 1879, t. II, p. 257, not. 8.
(2) Ibid., not. 1.
(3) P. 219, not. 2,

chap. XXXI ; — que le récit des chap. XXII-XXIV ne renferme rien de pareil. Cela est-il bien sûr ? Pour ce point en particulier, l'examen du texte à partir du v. 9 au chap. XXIV, nous a mis en présence de plusieurs détails assez importants à notre avis, et concourant tous à soutenir la même hypothèse que nous allons exposer aussitôt.

Nous croyons que la dernière prophétie de Bileam, commençant dans le texte actuel au v. 17, est séparée à tort de celle qui la précède, par les passages 10-14 et 15-16. Les versets 15-16 (l'exorde de l'oracle) doivent être supprimés et la suite, à partir du v. 17, rattachée immédiatement à la prophétie qui précède, après le v. 9, (ou plutôt après le premier membre de ce verset ; car le second est probablement interpolé) ; enfin les vv. 10-14 (débarrassés de la locution : באחרית הימים, *dans la suite des temps*, à la fin du v. 14) doivent être ramenés *après* la seconde partie de l'oracle qu'ils séparent à tort, dans notre texte, de la première partie. — Cette hypothèse peut sembler hasardée à première vue ; mais nous espérons montrer qu'elle s'appuie sur de solides raisons et qu'il en résulte quelque lumière sur la question posée plus haut.

Voici les raisons qui nous semblent la soutenir : 1° Les vv. 15-16 sont identiques aux vv. 3-4, par lesquels s'ouvre le troisième oracle, à l'exception des mots : וידע דעת עליון *et qui connaît la pensée du Très-Haut*, qui se trouvent au v. 16 et qui manquent au v. 4. Or, non seulement aucun des deux premiers oracles n'a une introduction semblable, mais, à notre avis, les mots ajoutés au v. 16 sont un signe quasi-manifeste que nous sommes ici en présence d'un texte remanié. Ils sont opposés au parallélisme ; ou plutôt, au parallélisme réel ils substituent un parallélisme de pure forme. Il n'y aura donc pas lieu de supposer avec M. Reuss, qu'au v. 4 ils ont été omis par un copiste (1). Qu'on en juge ; nous prenons provisoirement la version et la disposition donnée aux versets par M. Reuss :

Oracle de Bileam, fils de Beor,
Oracle de l'homme aux yeux fermés,
Oracle de celui qui entend les paroles de Dieu,
(*Et qui connaît la pensée du Très-Haut*),

(1) *L'hist. sainte et la Loi*, t. II, in h. l.

Qui voit les visions du Tout-Puissant,
Qui se prosterne quand ses yeux s'ouvrent.

Nous n'hésitons pas à donner la préférence au texte qui n'a pas la quatrième ligne. Déjà à ne considérer que la liaison des idées, l'homme aux yeux fermés qui écoute les paroles de Dieu, l'homme qui voit les visions du Tout-Puissant et qui se prosterne quand ses yeux s'ouvrent, se tiennent trop étroitement, semble-t-il, pour laisser place à celui qui connaît la pensée du Très-Haut ; (la première ligne doit être considérée comme un simple titre). C'est déjà une raison pour nous tenir en garde. — Mais la comparaison du texte aux vv. 3-4 et 15-16, au point de vue grammatical, nous fournit un motif plus grave pour tenir le second en suspicion. Au v. 4 [ac], comme au v. 16[abd], les participes שׁמע, (ידע) et נפל, dans chacun des membres indiqués de la phrase, sont unis comme régimes au nom נאם : *Oraculum audientis verba Dei*, etc.. Mais entre ces membres, il s'en trouve intercalé un, 4[b] (16[c]), où « l'homme inspiré » est désigné non pas par le participe, mais par une proposition construite à l'imparfait. Au v. 4[b] tout est correct et facile ; le verbe est précédé du relatif sujet, de façon que le discours n'est pas interrompu :... נאם שׁמע ... אשׁר בּחזה שׁדי יחזה נפל : *oraculum audientis verba Dei*, qui videt *visiones omnipotentis* (?), *cadentis*, etc. Mais au v. 16[c], il y a une interruption violente. Le verbe יחזה n'a plus le relatif comme sujet ; ce membre constitue une proposition incidente absolue, d'autant plus opposée au contexte, qu'immédiatement après se présente de nouveau le participe régime sans que le nom principal soit répété. Le texte est troublé en cet endroit. Littéralement il faudrait traduire : Oracle de celui qui écoute les paroles de Dieu.... (*il voit*, ou *il verra*, ou *qu'il voie* les visions du Tout-Puissant), qui se prosterne, etc. — Et cette observation gagne en force quand on considère de plus près la valeur de אשׁר יחזה au v. 4. Le sens, croyons-nous, ne peut être que le suivant : Oracle de l'homme aux yeux fermés ; oracle de celui qui écoute les paroles de Dieu, *afin qu'il voie les visions du Tout-Puissant*, qui se prosterne et ses yeux s'ouvrent (= *afin que ses yeux s'ouvrent ?*) Nous donnerions donc à אשׁר la valeur d'une conjonction subordonnant la proposition relative à celle qui précède.

Avant et après la proposition en question tous les membres de phrase parallèles qui décrivent directement le régime de נאם sont construits au participe. Ensuite l'affirmation positive, que le prophète « voit les visions... », ne s'accorderait pas bien avec ce qui suit : *qui se prosterne afin que ses yeux s'ouvrent.* Dans notre explication la construction de la phrase et la suite des idées deviennent très régulières et très simples. — Or, au v. 16, non seulement l'absence du pronom indispensable rend la phrase très embarrassée, mais alors même qu'il s'y trouverait on ne comprendrait plus aussi bien la portée de la proposition relative, et cela suffirait à expliquer que le pronom ait disparu. La proposition relative se trouve séparée du participe dont elle dépendait au v. 4, par un autre participe dont elle ne peut dépendre. Quel sens pourrait-on trouver dans cette phrase : *Qui connaît la pensée du Très-Haut afin qu'il voie* etc.. ? N'étions-nous pas fondé à signaler dans ce texte une interpolation maladroite ? — Ainsi donc, l'examen même du texte aux vv. 15-16 suffit déjà pour nous y faire soupçonner l'intervention d'une main étrangère. On verra de mieux en mieux dans la suite quelle a été son œuvre. Continuons :

2° Nous avons dit que le dernier membre du v. 9 (*Qui te bénit soit béni et qui te maudit soit maudit)* nous semblait interpolé. En cet endroit, après l'interrogation qui précède immédiatement la formule en question, on ne s'attend pas à la fin de l'oracle. L'emploi de la *seconde personne* dans la conclusion inattendue de la prophétie, lui donne l'air encore plus brusque ; c'est d'un effet réellement choquant à la première lecture : .... *Inclinavit se* (Jacob), *recubuit ut leo et ut leaena, quis suscitabit eum ? Benedicens* tibi *benedictus, et maledicens* tibi *maledictus.* — Il faut lire tout le passage ; on verra que Bileam parle à la troisième personne à partir du v. 7.

3° Si nous considérons en eux-mêmes les passages qui forment dans le texte actuel les deux derniers oracles, nous constatons aussitôt que le quatrième, à partir du v. 17, n'est au fond et pour les idées, que la continuation du précédent. De plus, la dernière prophétie commence au v. 17 d'une manière très brusque : *Je le verrai*, etc. ; (notez l'emploi de la troisième personne). Et ce qui mérite spécialement d'attirer l'attention, le v. 20 (*Et il vit Amalec et il prononça son oracle et il dit*) et

le v. 21 (*Et il vit les Qénites...*) qui font maintenant partie du récit de la quatrième prophétie, où ils ne font suite à rien, répondent parfaitement aux vv. 2. 3 qui font partie du récit de la troisième : *Et il vit Israël... et il prononça son oracle et il dit...*

4° Au v. 10 Balac dit à Bileam : Je t'ai mandé pour maudire Israël et voilà trois fois que tu l'as béni ! — L'auteur faisant faire à Balac la somme des bénédictions semble par là-même en indiquer la fin. Cet argument se confirme par les autres circonstances qui s'observent, soit dans les vv. 10-14 qui font suite à la troisième prophétie, soit dans les versets qui la précèdent. Balac en effet, aux vv. 10-14, n'a plus emmené Bileam en un autre endroit, comme il l'avait fait les fois précédentes pour essayer d'obtenir un augure plus favorable (XXIII. 14, 28) ; il n'a pas demandé un nouvel oracle ; Bileam n'a fait aucun préparatif comme les autres fois (XXIII. 1 suiv., 14 suiv., 29 suiv.). Au v. 15 il commence un nouvel oracle sans qu'on s'y attende, et ceci deviendra plus clair tantôt. Il proteste cependant lui-même à plusieurs reprises qu'il n'est qu'un simple instrument de Dieu ; tout le récit met avant tout ce point en lumière : c'est Jéhovah qui contraint Bileam à bénir Israël (1). D'autre part, le troisième oracle s'est annoncé d'une manière particulièrement solennelle ; Bileam n'est plus allé au-devant de Jéhovah pour apprendre ses volontés : il les voit clairement à présent (XXIV. 1) ; l'esprit de Dieu descend sur lui (ibid. 2) ; il commence par un exorde solennel (vv. 3. 4) : tout indique que l'oracle qui se prépare sera définitif.

5° Peut-on supposer qu'après la soi-disant *quatrième* prophétie, où est annoncé en termes exprès le triomphe d'Israël sur Moab (v. 17), Balac n'ait plus proféré un mot de protestation, alors que pour les oracles précédents il avait à chaque fois repris Bileam ? C'est bien à la suite de cet oracle que vient se placer naturellement le transport de colère de Balac (v. 10).

6° Dans le texte actuel le récit des oracles de Bileam se termine d'une manière on ne peut plus abrupte. Bileam achève sa prophétie : « Ils humilieront Assur, ils humilieront Eber, et lui-même finira par être ruiné. » *Et Bileam se leva, s'en alla*

(1) Voyez Reuss, Ouvr. cit. t. II, p. 236, note 1.

et retourna et chez lui, et Balac lui aussi alla son chemin. Pour une scène qui finit brusquement, en voilà une !

7° Enfin au v. 14, il nous semble clair que Bileam annonce tout autre chose qu'un nouvel oracle en faveur d'Israël. Aux reproches de Balac il a répondu : « Déjà aux messagers que tu m'as envoyés, je l'avais dit : Quand Balac me donnerait sa maison pleine d'argent et d'or, je ne pourrais transgresser la parole de Jéhovah, pour faire bien ou mal selon mon gré (מלבי); ce que dira Jéhovah, voilà ce que je dirai. » — Et il poursuit : « Maintenant voilà que je retourne chez moi ; va, je te dirai »... etc. Bileam a évidemment l'air de dire : *Jusqu'ici* je n'ai pu parler à mon gré ; *maintenant* que ma mission est finie, allons, je te dirai autre chose. — On n'attendrait certes pas après cela un nouvel oracle dans la même forme et le même sens que les précédents, vu surtout les déclarations du devin, que l'auteur du récit prend si grand soin de mettre en évidence, sur l'origine exclusivement divine de ses oracles.

Mais il nous faut examiner de plus près le sens du v. 14. Si nous ne nous trompons, il renferme un argument décisif en faveur de notre hypothèse. Le voici tel que nous le donne le texte massorétique : ועתה הנני הולך לעמי לכה איעצך אשר יעשה העם הזה לעמך באחרית הימים : — M. Reuss traduit : Or, vois-tu, je retourne chez moi ; *mais*, va, je veux *t'avertir* de ce que ce peuple fera à ton peuple dans la suite des temps. — Il est à noter d'abord que l'opposition n'est pas du tout entre les deux membres de cette phrase ; nous lisons simplement en hébreu : Maintenant voilà que je retourne chez moi ; va, je veux.. etc. De plus, et ceci est encore plus important, le verbe יעץ ne signifie pas *avertir*, mais *conseiller*. C'est là du moins la signification *très ordinaire* de ce verbe, qui se retrouve dans les noms מועצות et עצה.

Il est curieux de voir de quelles façons ce verset a été traduit et parfois tourmenté. Voici un petit tableau de ce qu'on relève à ce sujet dans la Polyglotte de Walton. La version Arabe s'est accommodée au contexte actuel ; elle porte simplement : *Viens, je t'apprendrai....* Mais les LXX traduisent plus littéralement : *και νῦν ἰδοὺ ἀποτρέχω εἰς τὸν τόπον μου· δεῦρο σὺμβουλεύσω σοι τί ποιήσει ὁ λαος οὗτος τὸν λαόν σου ἐπ' ἐσχάτου τῶν ἡμερῶν* : *Va, je te conseillerai*

ce que fera ce peuple à ton peuple... La version syriaque suit les LXX :..... ܗܠܝܢ ܥܡܐ ܕܥܒܕܝܢ ܠܥܡܟ ܕܒܬܪܐ ܕܝܘܡܐ ; *Viens je te conseillerai ce que fera ce peuple* etc. La version samaritaine traduit de la même façon : ܬܥܐܠ ܐܢܐ ܠܟ ܕܢܥܒܕ ܥܡܐ ܗܢܐ ܠܥܡܟ ; *Viens, et je te conseillerai ce que fera ce peuple* etc. Le Targum d'Onkelos est plus explicite : *Viens, je te conseillerai ce que tu dois faire* (אתא אמליכנך מה־דתעביד), *et je t'indiquerai ce que ce peuple fera à ton peuple dans la suite du temps.* — L'auteur s'est trouvé devant la difficulté de ce *conseil* donné par Bileam à Balac, alors que la suite présente un oracle qui ne ressemble à rien moins qu'à un conseil ; il l'a résolue en dédoublant la proposition de Bileam ! Voici l'étrange version de la Vulgate : Verumtamen pergens ad populum meum, *dabo consilium quid populus tuus populo huic faciat extremo tempore.* Ici, non seulement le sens de יעץ est gardé et l'idée de transition respectée ; mais l'auteur de la version a cru devoir intervertir les termes, sans doute aussi par égard pour אי־עצך; il s'agit bien d'un conseil ! A moins toutefois qu'il n'ait lu au v. 14 : אשר יעשה לעם הזה העמך ; il semble que S. Jérôme ne puisse avoir été amené que par le texte lui-même à écrire cette phrase qui est en opposition ouverte avec ce qui suit : il ne s'agit pas, dans la suite, de ce que Moab fera ou doit faire à Israël, mais bien au contraire du triomphe d'Israël sur Moab (v. 17). La Vulgate donne à réfléchir. — Quoi qu'il en soit, il n'est pas nécessaire de supposer cette leçon pour rendre tout parfaitement clair et pour conserver au verbe יעץ sa signification propre.

Si l'on adopte la reconstitution du texte que nous proposons, tout d'abord les incohérences et les singularités que nous avons signalées plus haut, disparaissent. Les vv. 10-14 venant après la dernière prophétie, deviennent beaucoup plus clairs, et il est facile de voir comment la transposition s'est faite. Bileam, répondant aux reproches du roi indigné, lui dit : N'avais-je pas dit à vos envoyés qu'il allait m'être impossible d'agir à mon gré ?... Maintenant, voilà que je retourne chez moi (ma mission est terminée) ; *va, je te donnerai un conseil, sur ce que ce peuple devra faire à ton peuple* (= je te dirai ce qu'il faudra

provoquer entre les deux peuples). — Peut-être dans le texte original le conseil de Bileam se trouvait-il indiqué. Qu'il ait disparu par accident, qu'il ait été supprimé comme faisant tâche dans cette histoire, où Bileam joue un rôle éminent qui tend tout à la gloire d'Israël, ou qu'il n'ait jamais été renseigné explicitement, le texte tel que nous le présentons pouvait sembler incomplet. Il peut avoir paru plus commode à certains égards de faire annoncer encore quelque chose au devin, et comme il ne restait plus rien, on aura divisé le dernier oracle en deux parties, en ajoutant à la première la formule : *Qui te bénit soit béni* etc., et en mettant en tête de la seconde une répétition des vv. 3 suiv. (*Et il prononça son oracle, et il dit : Oracle de Bileam*, etc.), qui portent encore visiblement la trace de ce remaniement, ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut. Mais alors il fallait aussi ajouter à la proposition de Bileam la formule prophétique habituelle : באחרית הימים *à la fin des jours*. La dernière prophétie se prêtait d'autant plus aisément à cette combinaison, que de fait il y était question des relations futures entre Israël et Moab.

Il ne sera pas hors de propos de rappeler ici l'observation de M. Kuenen sur le récit du chap. XXV vv. 6 suiv. M. Kuenen est d'avis, comme nous l'avons entendu, que probablement le commencement de ce récit ne renfermait pas la mention de Bileam comme séducteur ; s'il l'avait renfermée, dit-il, le rédacteur auquel nous devons la combinaison du fragment conservé avec les vv. 1-5 du même chapitre, *ne l'eût point sacrifiée*. C'est très juste. Mais il faut dire de même que si l'auteur du chap. XXXI avait forgé le rôle du Bileam séducteur, il ne se serait pas contenté de dire au v. 8 que le devin périt dans la guerre, sauf à rappeler incidemment au v. 16 que c'est sur son instigation que les femmes Midianites pervertirent les enfants d'Israël. Ne faut-il pas convenir avec Wellhausen que le récit du chap. XXXI suppose le rôle de Bileam *connu ?* Nous ne trouvons là qu'une simple allusion. Par quel auteur ou rédacteur le passage où Bileam était dûment présenté dans son rôle, a-t-il été sacrifié ?

L'on voit, après l'exposé que nous venons de faire, que c'est en parfaite conformité avec le récit du chap. XXIV qu'au chap. XXXI. 16 Bileam est dénoncé comme séducteur. Immé-

diatement après l'entrevue du devin avec Balac, qui a eu lieu précisément à *Peor* (XXIII, 28), arrive au chap. XXV. 1 suiv., l'histoire de la débauche de Baal-Peor. C'est l'effet du conseil de Bileam. Voilà le premier résultat de notre hypothèse.

Mais ici se présente une difficulté. On comprend dans notre explication qu'il soit question des filles de Moab (XXV 1-5). Mais que viendraient faire dans cette histoire les femmes Midianites (XXV. 6 suiv.) et pourquoi les femmes Midianites seraient-elles accusées d'avoir séduit les Israëlites sur le conseil de Bileam (XXXI. 16) ? Cette différence ne suffit-elle pas pour faire distinguer absolument au chap. XXV le passage 1-5 de 6 suiv., et pour faire rapporter de même à une origine diverse les récits des chap. XXII-XXIV et du chap. XXXI ? Il y a encore, outre celui-là, un ou deux points de différence signalés par la critique. Nous commencerons par celui que nous venons de rappeler. — Nous admettons qu'il y a là une difficulté ; mais elle n'est pas insoluble ; et d'ailleurs, elle resterait à résoudre dans l'hypothèse de la diversité des relations aussi bien que dans la nôtre. On va le voir.

M. l'abbé Martin a proposé de lire *Midian* au lieu de *Moab* au chap. XXV v. 1. (1). Cette substitution supprimerait en effet la difficulté pour la suite du récit ; mais nous ne pouvons l'admettre dans l'explication que nous proposons pour la fin du chap. XXIV. Il faut d'ailleurs considérer que d'après les données de la Bible, Peor (XXV, 3 ; coll. 18, XXXI. 16) était bien situé dans la terre de Moab. Voyez p. e. *Nombres* XXIII, 28 ; *Deut.* III, 29, IV. 46 (coll. I. 5), XXXIV. 6. L'observation de M. Martin, que jamais Beelphegor (= Baal de Peor) n'est renseigné comme dieu des Moabites, alors que Chamos l'est toujours, reste donc sans effet. Il faut bien admettre, semble-t-il, Baal de Peor comme une divinité Moabite. Voyez *Nombres* XXII. 41 où le roi Moabite conduit Bileam au *bamoth* de *Baal*. — Baal peut n'être ici qu'un nom générique.

Aux versets 16-18 du chap. XXV le crime de Zimri et de Cozbi, la princesse Midianite, est rapporté comme s'étant passé à Peor. M. Kuenen en conclut expressément et à bon droit,

(1) *Introd. à la critique générale de l'Ancien Test. De l'origine du Pentat.* t. I. Paris 1886-1887, p. 200 ; not. 2. — M. Martin ne se contente pas de cette hypothèse ; il en appelle également au chap. XXII, 4. 7.

que ces versets rattachent l'épisode de Cozbi au récit du sacrilége de Baal-Peor 1-5 (1). Mais au chap. XXXI v. 16, le crime des femmes Midianites est également rapporté à Peor, dans les mêmes termes qu'au chap. XXV v. 18. (על־דבר־פעור). Il faudra donc conclure qu'en cet endroit aussi le péché des femmes Midianites est rattaché au sacrilége de Baal-Peor. Voilà pourquoi nous disions que la difficulté en question reste à résoudre dans l'hypothèse des relations diverses comme dans la nôtre ; au chap. XXXI, 16 ; XXV, 6 suiv. il s'agit, selon l'auteur ou les auteurs ou les rédacteurs, du même fait qu'au chap. XXV, 1-5. Comment se fait-il qu'au chap. XXXI et XXV 6 ss., il ne soit question que des femmes Midianites alors que XXV 1-5 il n'est parlé que de Moabites, ce que devaient parfaitement savoir les auteurs ou rédacteurs qui auraient rattaché à la débauche de Baal-Peor, l'affaire des Midianites ?

Au chap. XXII vv. 4 et 7 on lit que les Midianites étaient alliés aux Moabites dans cette campagne et qu'ils invitèrent en commun Bileam à venir maudire Israël. M. Kuenen ne voit là qu'une « timide tentative de conciliation » entre le récit du Jéhoviste et le chap. XXXI, donc une ajoute faite après coup (2). Il y a là en effet une préparation au chap. XXXI ; mais très éloignée et très délicate, trop délicate pour être purement artificielle. Nous avons montré d'ailleurs que le rôle de Bileam ne fournit pas par lui-même un motif suffisant de séparer le chap. XXXI des chap. XXII-XXIV ; la question est précisément de savoir si la mention des Midianites au chap. XXXI et celle des Moabites au chap. XXIV ne constitue point un caractère distinctif des deux narrations : il faut déjà le supposer pour traiter les vv. 4, 7 du chap. XXII, d'interpolation. D'autre part au chap. XXXI, 16 il s'agit d'un crime commis à *Peor* par les femmes Midianites ; il est tout naturel, à priori, de supposer les femmes Moabites impliquées également dans une affaire qui s'est passée sur le territoire de Moab. Pourquoi donc attribuer à une main étrangère les vv. 4 et 7 du chap. XXII qui répondent précisément à ce que les données éparses des chapitres suivants semblent présup-

(1) Ouvr. cité, p. 99.
(2) Ouvr. cité. p. 324.

poser ? — Bileam en donnant à Balac son conseil l'a donné en même temps aux princes Midianites qui se trouvaient sur les lieux. Les femmes Moabites invitent donc les Israélites à leurs sacrifices (XXV, 1) ; et sur l'instigation de Bileam, des femmes Midianites, entr'autres Cozbi, la fille d'un prince de Midian (XXV, 15), s'y rendent aussi. C'est là, ce nous semble, une explication suffisante de tout le mystère. Si dans la suite il n'est question que de la vengeance exercée contre les Midianites, c'est un fait qui peut avoir eu des causes multiples et dont nous n'aurions pas strictement à rendre compte pour soutenir l'unité du récit « L'intime parenté de Moab et d'Israël dit M. Renan, empêcha entr'eux la guerre sanglante. Il n'en fut pas de même de Madian »... (1) La raison de ces représailles particulières à l'égard des Midianites pourrait aussi se trouver précisément dans le fait raconté chap. XXV, 6 suiv. Il est à remarquer en effet qu'au v. 18 le crime de Zimri et de Cozbi est spécialement indiqué comme motif de la vengeance ; pourtant le récit des vv. 6 suiv., suppose évidemment qu'un grand nombre d'Israélites se sont rendus coupables. Ainsi, la *profanation du camp* des enfants d'Israël par la princesse Midianite serait, du moins en grande partie, la cause de la vengeance spéciale tirée de Midian, pour l'affaire de Baal-Peor.

Nous n'avons que quelques mots à dire des autres points de différence que l'on a relevés entre les diverses données de nos chapitres. Il est presqu'inutile de rappeler que le *désastre* מגפה, dont il est question au v. 8, ch. XXV, peut parfaitement s'entendre de l'exécution de l'arrêt prononcé par Moïse au v. 5. Wellhausen, Reuss et Kuenen sont d'accord pour traduire en cet endroit le mot מגפה par *fléau, peste*. Mais, tout d'abord *de soi*, ce terme peut aussi bien se traduire par *désastre infligé, massacre* ; venant de la racine נגף qui signifie *frapper*, *battre*, sa signification propre et première est celle que nous indiquons. Ce qui coupe court, du reste, à toute discussion sur ce point, c'est qu'au pseaume CVI, où il s'agit sans le moindre doute du sacrilége de Baal-Peor raconté Nomb.

(1) *Hist. du peuple d'Israël*, p. 218.

XXV, 1-5, (v. 28 coll. Nombres XXV, 2, 3), le même nom מגפה est employé pour signifier le châtiment qui le suivit (v. 29, 30) ; il faut donc convenir que l'auteur du pseaume, à quelque époque il appartienne (1), a pris le mot מגפה au chap. XXV, comme se rapportant à l'exécution de l'arrêt de Moïse et l'a employé au même sens. Mais le contexte ne justifie-t-il pas suffisamment l'interprétation des auteurs que nous venons de citer ? « A partir du v. 6, dit M. Reuss, le fait... est raconté autrement ;... la punition est *infligée directement par Dieu*... (2) » Ici encore il n'est pas besoin de longues explications, ni de citations pour montrer à cet égard l'usage très commun des Écritures. De l'aveu de tout le monde *Deut* IV, 3 vise tout au moins *Nombres* XXV, 1-5 (3). Or, comment l'auteur du préambule deutéronomique exprime-t-il le châtiment infligé aux infidèles de Baal-Peor ? « Vos yeux, dit-il, ont vu *ce que fit Jéhovah* dans l'affaire de Baal-Peor ; tous les hommes qui se laissèrent aller au culte de Baal-Peor, *Jéhovah votre Dieu les extermina du milieu de vous.* » Cela nous suffit.

Il reste le v. 25 du chap. XXIV où nous lisons que Bileam retourna chez lui, alors qu'au chap. XXXI, 8 des Nombres et Jos. XIII, 22, il est tué dans la guerre contre Midian. Nous pourrions observer avec M. Martin, (4) qu'à l'endroit en question il n'est pas dit que Bileam rentra dans son pays ; il y est dit seulement qu'il *retourna vers son pays* (וישב למקמו) ; c'est-à-dire *qu'il partit*. Il ne faudrait pas même entendre un départ immédiat pour les bords de l'Euphrate. Mais il y a plus. Voici ce qui découle de l'hypothèse exposée plus haut. Le recenseur qui a coupé en deux morceaux le dernier oracle de Bileam pour en ramener un après la notice qui occupe maintenant les versets 10-14, mais qui auparavant formait la fin du chap. XXIV, aura très probablement été obligé de donner au récit une conclusion différente de celle qu'il avait à l'origine. Et

(1) Le v. 47 montre clairement qu'il appartient à l'époque de la captivité. Vr. Beelen, *Het Boek der Psalmen*, 2e Deel, in h. l.

(2) *L'hist. sainte et la Loi*, t. I, p. 59.

(3) Kuenen, *Historisch-Critisch onderzoek*, p. 325-326 ; Wellhausen, *Prolegomena*, p. 389, insiste sur l'accord qui règne entre Deut. IV, 3 et Nombr. XXV, 1-5 ; Reuss, *L'hist. sainte et la Loi*, t. II, p. 283, note 2.

(4) *Ouvrage cité plus haut*, p. 193.

certes, la lourde notice que nous offre le v. 25 n'est guère faite pour exclure notre hypothèse ; cette phrase, on ne peut plus embarrassée, a tout l'air de se trouver là parce qu'il fallait bien *quelque chose* pour en finir avec ce récit : *Et Bileam se leva* (était-il donc assis pour proclamer ses oracles ?) *s'en alla et retourna vers son pays et Balac lui aussi alla son chemin.* En vérité, la présence du v. 25, non seulement trouve une explication très plausible dans notre hypothèse ; elle sert à la confirmer.

Nous aurions encore à examiner dans le détail les inconvénients de l'hypothèse de la double relation, mais déjà nous en avons dit plus long, sur l'histoire de Bileam, que nous ne nous proposions de le faire. Nous avons avant tout voulu montrer qu'il n'est pas certain du tout, comme on le supposait dans l'hypothèse de la double relation, que le récit des chap. XXII-XXIV, ne connaisse pas Bileam comme séducteur dans l'affaire de Baal-Peor. Nous espérons l'avoir montré.

En commençant cette courte étude, nous disions que le sujet n'en était pas aussi indifférent qu'il le paraît à première vue. Comme nous l'avons rappelé plus haut, on s'accorde généralement à reconnaître que *Deut.* IV, 3 suppose au moins le récit des *Nombres* XXV, 1-5, et de fait, il faudrait du courage pour le contester. Or nous venons de voir qu'il n'y a point d'argument solide pour distinguer le récit 1-5 de 6 suiv. dans ce chapitre du Livre des Nombres. Il résulte au contraire de ce que nous avons dit que tout, dans cette histoire de Bileam et de Baal-Peor, depuis le chap. XXII jusqu'au chap. XXXI, se présente dans un enchaînement naturel et intime, surtout quand on adopte pour le chap. XXIV la reconstruction du texte que nous avons proposée. Alliance des Moabites et des Midianites (XXII, 4, 7) ; Bileam, exerçant son rôle de prophète et de séducteur (XXIV) ; suite donnée au conseil de Bileam par les Moabites et les Midianites (XXV) ; le rôle de séducteur *supposé connu* pour Bileam dans l'histoire de la guerre contre les Midianites (XXXI), tous ces détails se soutiennent et se supposent entr'eux. Nous sommes donc autorisé à conclure que l'auteur du Deut. IV, 3 (comme d'ailleurs l'auteur du pseaume CVI, 28-30), a connu le récit du chap. XXV des Nombres dans sa forme actuelle. Cependant à partir du v. 6, le

récit présente tous les caractères que les critiques de l'école grafienne considèrent comme distinctifs du code sacerdotal. Il faudra donc conclure ultérieurement que le préambule deutéronomique suppose déjà les parties que ces savants rangent parmi les documents sacerdotaux et dont ils placent, à ce titre, l'origine après la captivité. Cette conclusion, vivement contestée par l'école Kuenen-Wellhausen, encore récemment combattue par ces deux auteurs chez Nöldeke (1), est d'une portée considérable dans la critique générale du Pentateuque. Nous l'examinerons plus en-détail une autre fois.

A. Van Hoonacker.

(1) Kuenen, *op. cit*, p. 166 et *Theologisch Tijdschrift*, IX, 533-536; Wellhausen, *op. cit.*, p. 386; — Nöldeke, *Jahrb. f. Prot. Theol.*, I, 348-351, et aussi *Histoire littéraire de l'ancien Test.*, (trad. Derenbourg et Soury), p. 43.

LE TEMPLE RECONSTRUIT PAR ZOROBABEL.

ÉTUDE CHRONOLOGIQUE

DES SIX PREMIERS CHAPITRES D'ESDRAS.

§ 1.

Les chapitres I à VI du livre d'Esdras constituent une section nettement déterminée par son objet : les Juifs, que les peuples voisins et les rois désignent déjà sous ce nom de *Yĕhudhâyê* (1), avant qu'ils ne prennent eux-mêmes le nom qui, pour des siècles, doit leur servir d'appellation ethnique (2), les *Juifs* obtiennent de Cyrus l'autorisation de rentrer dans leur ancienne patrie et d'y reconstruire leur temple : ils le font, malgré les difficultés que des peuples établis depuis trois cents ans en Palestine, ne cessent de leur susciter.

Voici l'analyse très-sommaire de ces chapitres :

CHAP. I. Nabuchodonosor ayant, lors de son entrée à Jérusalem, dépouillé de ses 5400 coupes, bassins et encensoirs d'or et

(1) C'est la forme chaldéenne du nom des Juifs ; la même désinence du pluriel se voit dans les mentions des noms des Babyloniens et des Elamites, (Babhelâyê, Elemâyê). Les passages où il est parlé des Juifs sont IV, 12, 23 ; V, 1, 5 ; VI, 7 ; VI, 8 ; VI, 14 du livre d'Esdras.

(2) יהודים Jehudhîm. (Néhémie, II, 16 ; III. 33 ; V. 17 ; XIII, 23 ; la *langue juive* est mentionnée, au ch XIII, 24. « Et leurs enfants parlaient à demi la langue d'Ashdod, (ashdôdhiyth) et ne pouvaient parler juif, (Jehudhiyth), — leur langage tenant de la langue de ces deux peuples. » *Mais c'est le livre d'Esther qui se sert constamment de cette expression ethnique : au singulier, Jehudhî*, II, 5 ; V, 13 ; VI, 10 ; VIII, 7 ; IX, 29 ; X, 3 ; le *pluriel* : Jehudhim, III, 6 ; IV, 3, 14 ; VI, 3 ; VIII, 8, 11, 16, 17 ; IX, 1, 3, 12, 16, 20, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 30 ; X, 3. Jehudhym (ים —) IV, 7 ; VIII, 1, 7, 13 ; IX, 13, 15, 19. Un Jehudhî, Zacharie, VIII, 23. Les légendes des monnaies de Jean Hyrcan et d'Antigone font suivre le nom des grands prêtres Yheohanan « un Jehudhî » hak-kohen haggadol et Matatiâh hakkohen haggadol, de la phrase : « Ve heber ha Jehudhîm », « et le sénat (?) des Juifs. »

d'argent le temple de cette ville, — Cyrus, la première année de son règne, c'est-à-dire, sans aucun doute possible, comme Roi de Babylone (1), fait rendre ces vases précieux à un certain *Sheshbaççar* (2) prince de Juda ; ils doivent de nouveau, être affectés au culte du Dieu des Cieux (3), dont la maison est à Jérusalem, en Judée (*verset* 2), pour le jour où ce saint édifice sera rebâti. Le grand roi appelle à cette réédification tous les Juifs de bonne volonté . il oblige chacun à contribuer au moins de ses deniers, aux dépenses de l'entreprise.

Dans d'aussi favorables circonstances Sheshbaççar s'éloigne à la tête de ses frères et de son peuple.

Comme il n'est plus question de Sheshbaççar dans les chapitres suivants, sauf au Ve, pour rappeler ce qui se fit au temps de Cyrus, et comment ce souverain, ayant confié au Juif de ce nom, la mission de rebâtir le temple, celui-ci en jeta les fondements, — on a pensé qu'il devait être le même personnage que Zorobabel dont le livre d'Esdras va nous entretenir désormais.

Chap. II. On avait montré aux Juifs la place sacrée où se dressait jadis cette merveille de l'Orient, le temple de Salomon ;

(1) Il ne fallut pas moins que l'avènement de la nouvelle dynastie, pour que les vaincus de 588, pussent espérer de voir tomber leurs chaînes. Les inscriptions cunéiformes désignent parfois les souverains Achéménides comme « Rois de Babylone ». Pour n'en citer qu'un exemple, un contrat privé relatif à la vente d'une esclave égyptienne appartenant à un Moabite, se termine par ces mots : « *arah nishannu yum XX Kam sanat VI Kam Kambusiya sar Babilu, sar mat mat* » c'est-à-dire : « *Au mois de nisan (mars), le vingtième jour, de l'an sixième de Cambyse, roi de Babylone, roi des nations.* » (Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée, publiés et traduits par MM. Oppert et Ménant. Paris, 1877, page 269).

(2) Sil est permis à l'égard de noms très-connus tels que ceux d'Esdras, de Zorobabel, de Néhémie, Jérusalem, Juifs, etc., d'employer les expressions consacrées par l'usage, on doit, quand il s'agit de noms qui ne jouissent pas de cette notoriété, admettre les transcriptions de ces mots, en les calquant sur le texte où l'on puise ces mentions : « Sheshbaççar », écrit « Sassabasar » dans la Vulgate, est de ce nombre. Nous transcrivons le *tsade* par ç.

(3) Un fait remarquable est la persistance de la formule *Dieu des Cieux* dans la bouche des rois Perses parlant du Dieu d'Israël. Cyrus (I, 2), Darius II (VI, 9, 10), Artaxerxès II (VII, 12), l'ont employée.

les fils dévoués de Juda et de Benjamin en vinrent baiser pieusement les traces. Non seulement, ils visitèrent cette colline du Moriâh (1), qui s'élève dans la partie orientale de la ville (2), mais encore ils dotèrent très-généreusement l'œuvre sainte, à laquelle s'était intéressé d'une manière si particulière le glorieux fondateur de l'empire perse (3). Au reste, ce renseignement sur les dons des chefs de familles, se lit à la fin du chapitre († 68), dont l'objet spécial est le dénombrement des fils de la captivité revenus à Jérusalem avec Zorobabel, Jésus le prêtre et divers autres personnages moins connus.

Par le verset 63, nous voyons que l'autorité sur toute cette foule est exercée par un certain *Tirshâthâ* ou *hattirshâthâ*, « ha » étant l'article hébreu, on ignore quelle est de ces deux leçons la bonne : cette incertitude a été mise à profit par les partisans de l'hypothèse qui consiste à regarder ces évènements comme accomplis aux jours de Cyrus, et Sheshbaççar, comme étant Zorobabel et en même temps le Tirshâthâ, c'est-à-dire, suppose-t-on, — *le gouverneur* des Juifs, — le terme en question étant *censé* dénommer en perse, la charge dont Zorobabel (et plus tard Néhémie) fut revêtu (4).

(1) Sur le nom de Moriâh, le lecteur pourra se renseigner auprès de M. Fr. Lenormant, *Origines de l'histoire*, tome IIe, 1re partie, 2e édition, 1882, pages 71 et suivantes.

(2) Voir sur cette question, le savant article du Lt Colonel Warren, « *The site of the temples of the Jews* » pp. 309-330, dans les Transactions of the Society of Biblical Archaeology, vol. VII, part. II. London, 1881.

(3) Suivant Josèphe (*Antiquités judaïques*, Livre XI, ch. I, § 2), le roi avait été frappé d'admiration en lisant le chapitre 45e d'Isaïe où ses guerres heureuses étaient prédites, deux cent dix ans à l'avance. — On ne sait s'il faut voir dans ce récit une tradition reposant sur un fait sérieux, ou bien une sorte de pendant avec l'histoire d'Alexandre prenant à son tour connaissance des prophéties de Daniel relatives à son avènement. (Même livre, ch. VIII, § 5). — En général, les souverains Achéménides ne lisaient pas : « On lit devant Xerxès le journal du règne » (Esther, VI, 1), et le roi interrompt le lecteur, verset 3) ; Artaxerxès Ier apprend aux Samaritains que leur accusation écrite a été lue devant lui (Esdras IV, 18). Le bruit courait que ces princes ou ne savaient pas lire ou ne daignaient pas prendre par eux-mêmes connaissance des écrits à eux destinés ; en voyage, où l'absence de leur lecteur ordinaire les privait de se distraire par les lectures récitées à haute voix, ils raclaient une tablette, et c'était là leur passetemps,.... à en croire Elien, *Histoires variées*, XIV, 12.

(4) « Das Wort Athersatha (Vulgata), das im Hebräischen Hattirschatha und, ohne artikel, Tirschatha lautet, bezeichnet den weltlichen Vorsteher

Ce n'est pas le moment d'examiner cette question ; nous nous réservons d'y revenir plus tard, en même temps que nous discuterons si le texte unique reproduit identiquement par les livres d'Esdras (à ce chapitre II) et de Néhémie (au chapitre VII, à partir du verset 6) est bien à sa place au premier de ces vénérables documents historiques.

Chap. III. Lorsque nous disons que Zorobabel et Jésus le prêtre tiennent une grande place dans les souvenirs d'Israël, et certainement ont joué les principaux rôles dans ces jours « *où le temple n'était pas encore* » *(verset 6)*, c'est moins, après avoir lu leurs mentions dans les livres des prophètes Aggée et Zacharie, qu'en suivant le récit des chapitres III, IV, V et VI d'Esdras, tout pleins de leur souvenir. Dès le chapitre III, nous voyons comment, grâce à l'énergie de ces chefs juifs, l'édit de Cyrus ne resta pas lettre morte. A la vérité, depuis l'arrivée du peuple à Jérusalem, deux années s'écoulèrent sans que les substructions fussent posées. (verset 8) ; elles le furent enfin, aux acclamations de tout ce que le mosaïsme comptait de forces vives

Chap. IV. Alors se présentèrent, pour coopérer aux travaux du temple, les Samaritains, ou, comme Esdras les appelle, les peuples de la région, étrangers à la race d'Abraham, convertis, disaient-ils, au culte du Dieu d'Israël, mais ne lui faisant pas toute la place dans leurs cérémonies (1). Zorobabel et ses frères repoussent cette offre de coopération.

der Gemeinde und bezicht sich in ỳ 63, wie sich aus der Vergleichung mit Neh. 7, 65 und 70 ergibt, aus Zorobabel. Ueber die Etymologie dieses Amstnamens, den auch Nehemias führte, gibt es verschiedene Ansichten, aber noch keine gewissheit. » (*Dr B Neteler, die Bücher Esdras, Nehemias und Esther aus dem Urtexte übersetzt und erklärt*, Münster, 1877, p. 21).

Nous avons trois documents parallèles sur le dénombrement des Juifs qui vinrent avec Zorobabel, savoir : notre chapitre II, le chapitre VII de Néhémie versets 7-69, enfin le ch. V de l'Esdras apocryphe, versets 8 à 43. C'est surtout ce dernier livre qu'un savant commentateur, M. Bertheau, a interrogé, et à son aide il a essayé de restituer la leçon primitive dans bien des cas, mais il convient d'être sceptique sur les résultats qu'il a obtenus par cette voie. Son commentaire *Ezra, Nehemia und Ester*, Leipzig, 1862, in-8°, chez S. Hirzel, est le 17e volume de la collection *Kurzefastes exegetisches Handbuch zum Alten Testament*.

(1) . . *mê 'ammêy hâarâçôth* (ch. III, 3), *'am hâareç* (ch. IV, 4). La suite du

L'écrivain biblique rappelle aussitôt, que, provoquée de la sorte, l'hostilité des étrangers contre les habitants de Jérusalem ne désarma plus : les conseillers de Cyrus et de Darius furent achetés et servirent leurs rancunes. Assuérus, qu'on dit être Cambyse (1), reçut les plaintes des Samaritains, mais ne se déclara pas en leur faveur, comme devait le faire son successeur Artaxerxès, que les commentateurs anciens pensaient être le prédécesseur immédiat de Darius fils d'Hystaspe, c'est-à-dire le Mage qui régna sous le nom usurpé de Smerdis, second fils de Cyrus.

Ce triomphe des Samaritains fut heureusement passager, car, dès la 2e année du règne de Darius, les travaux du temple interrompus par ordre de son prédécesseur, furent repris.

Chap. V. Aussitôt que l'avis fut donné au satrape de la province d'*Au-delà du fleuve* (*'ăbhar-Nahărâh*) du grand rassemblement des Juifs au mont Moriâh, il se transporta sur les lieux

chapitre qui reproduit la lettre de ces ennemis de Juda et de Jérusalem, donne les ethniques. Il en résulte, ainsi que du récit du 2e livre des Rois, que, lorsqu'il eût transporté les Israélites dans les districts du nord de son empire, le roi des Assyriens colonisa la Palestine Septentrionale à l'aide des prisonniers de ses guerres d'Arabie et de Chaldée. Cette politique de Sargon était encore celle de son petit fils Assarhaddon, et l'héritier présomptif de la couronne, qui devait être le célèbre Assourbanipal, si du moins l'ingénieuse identification de ce nom avec la leçon corrompue du verset 10, [illegible] (Zeitschrift für Ægypt. Sprach. 1870, p. 88) est admise, dirigea les gens d'Erech, de Cutha, de Babylone et de Suse, sur la Samarie. Du jour où ils touchèrent le sol palestinien, ces débris des nations vaincues adoptèrent la religion de leurs prédécesseurs, ou, pour parler plus exactement, l'associèrent à leurs pratiques idolâtriques, à la suite de diverses catastrophes qui survinrent coup sur coup. La divinité locale, dans l'abandon qui la menaçait, se montrait intraitable. Enfin le roi d'Assyrie accédant aux prières de ces peuples, envoya un prêtre israélite en la région que le Jourdain traverse. — Les Juifs ont appelé ces peuples, tantôt Samaritains, tantôt Cuthéens. La première dénomination est restée. Un dicton du traité talmudique Shebiit, VIII, 10 (« *un morceau de pain d'un Samaritain c'est de la chair de porc !* ») donne la note caractéristique de la haine que ces étrangers inspirèrent toujours aux Juifs.

(1) Munk admet déjà, en 1845, que l'Assuérus du livre d'Esther, est Xerxès, mais il voit dans le souverain de notre chapitre IV, le fils même de Cyrus, Cambyse ; de même l'*Artahshashta* successeur de cet Assuérus, ne lui paraît être autre que le faux Smerdis. (Palestine, page 465, col. 1 et 2).

et commença son enquête. Les Juifs invoquèrent l'autorisation de Cyrus ; le satrape (*paḥath*) en référa à Darius, qu'il pria de faire vérifier dans les archives de l'empire les allégations de Zorobabel.

Chap. VI. Un document a été trouvé, non pas à Babylone, ville savante, mais à Ecbatane(1) ; c'est, lisons-nous, un parchemin (2), où il est dit que Cyrus approuve le plan du temple dont la construction est projetée. Le roi Darius transmet à son satrape la teneur de ce document, et il accompagne sa communication d'ordres très-bienveillants pour l'entière exécution de l'entreprise.

C'est ainsi que, en l'an 6e de son règne, fut terminé le temple de Jérusalem.

Après ce chapitre, Esdras parle du voyage que, *postérieurement à ces évènements* il fit à Jérusalem, où douze ans plus tard, il se rencontrait encore avec Néhémie, ce dernier ayant obtenu l'autorisation de son maître, le roi Artaxerxès, de rebâtir la vieille ville.

—Telle est en somme l'histoire du retour des fils de la captivité, qui réussirent, malgré mille épreuves, à reconstruire leur sanctuaire et leur antique et célèbre capitale.

Nous pouvons maintenant aborder la discussion des synchronismes avancés par les commentateurs de ces chapitres.

Esdras, ou l'auteur quel qu'il soit de ce livre (3), reproduit la lettre du satrape de Darius à son souverain, et on y lit au

(1) אחמתא., « A*h*metha dans le château fort qui est en Médie » (verset 2). La forme perse de ce nom de ville est *Hagamatâna* ; les Babyloniens du temps de Cyrus écrivaient « *Agamtanu* », et Hérodote Τα Μηδικα Ἀγβάτανα (III, 63) qui pourrait passer pour une traduction de l'expression biblique, si on ne savait que le même historien parle d'une autre Ecbatane, cette fois située en Syrie et où mourut Cambyse (Guibbeton de Palestine ?) Rawlinson regarde le nom d'Ecbatana comme purement âryen et analogue au latin *com-i-tium* dans l'Appendix à l'*Herodotus* de son frère.

(2) « ṛaghillâh » (verset 2), un rouleau. Ce n'est évidemment pas un cylindre revêtu d'une inscription, mais un de ces documents sur parchemin que Ctésias dit avoir consultés. Οὗτος οὖν φησιν ἐκ τῶν βασιλικῶν διφθερῶν, ἐν αἷς οἱ πέρσαι τὰς παλαιὰς πράξεις κατὰ τινα νόμον εἶχον συντεταγμένας.,.. Diodore de Sicile, II. 39. — Plût au ciel que les Perses eussent écrit sur de la brique, comme leurs prédécesseurs les Assyriens et les Babyloniens ! ils nous seraient mieux connus aujourd'hui.

(3) Nous aurons sans doute l'occasion de nous expliquer sur ce point très intéressant.

« CHAP. V. 13. Cyrus, roi de Babylone, la première année de son règne (1), fit un édit, permettant que cette maison de Dieu fût rétablie.

14. Il ordonna qu'on retirerait du temple de Babylone les vases d'or et d'argent du temple de Dieu, lesquels Nabuchodonosor avait transportés du temple de Jérusalem au temple de Babylone, afin qu'ils fussent remis à Sheshbaççar que le roi (Cyrus) établit chef.

15. Et telles furent ses paroles : prends ces vases et pars, et que (ces vases) soient replacés dans le temple que était à Jérusalem, (car j'ordonne) que la maison de Dieu soit rebâtie au lieu où elle était.

16. Là-dessus Sheshbaççar vint à Jérusalem et y jeta les fondements du temple : depuis lors, on a travaillé à cet édifice, qui n'est pas encore terminé. »

Le satrape transmet ici purement et simplement les allégations des Juifs, desquelles il résulte bien que Sheshbaççar « jeta les fondements du temple », et qu'il était le chef du peuple israélite à qui s'adressait Cyrus.

Mais nous n'ignorons pas que Aggée le prophète qualifie Zorobabel de « prince de Juda » (1. 14) ; qu'un autre prophète, Zacharie, lui attribue la construction *entière* du temple, par ces mots :

« *Les mains de Zorobabel ont fondé cette maison, et ses mains l'achèveront* » 11. 9 ;

Enfin au chapitre III d'Esdras on voit que, lorsque, à la tête de leurs frères, Zorobabel et le prêtre Jésus offrirent sur l'autel nouvellement bâti l'holocauste au Seigneur d'Israël,

« *on n'avait pas encore jeté les fondemeuts du temple* » (*verset* 6).

Que conclure de ces faits, sinon que Sheshbaççar et Zorobabel sont un seul et même personnage ?

Tout d'abord semble conspirer en faveur de cette idée, qui cependant, comme on le verra au § 2, doit être définitivement écartée. En premier lieu, Sheshbaççar a bien, quoiqu'en dise

(1) « Dans l'année première de Cyrus roi de Babylone », « *bishenath ḥadhâh le-Khôresh malekâ di Bhâbhel...* » verset 13. Voilà un renseignement qui ne permet pas le doute sur la date « babylonienne » des années des règnes.

Josèphe (1) une origine juive, car il est tout à fait inadmissible, qu'étranger à la race d'Israël, quelque rang considérable qu'il ait occupé à la cour de Cyrus, Sheshbaççar ait eu la possibilité de présider cette construction. Certes les Juifs ne l'auraient pas souffert, eux qui accueillaient si mal les offres de coopération des Samaritains, bien que ceux-ci protestassent de la sincérité de leur conversion aux doctrines de Moïse, et jamais Cyrus, si manifestement conduit par Dieu en cette circonstance, ne leur eût imposé un tel directeur des travaux ! Souvenons-nous, du reste, que Sheshbaççar a été appelé, au chapitre 1er, « *han-nashyi l-yehudhâh* » (verset 8), c'est à dire par le terme hébreu signifiant prince (2).

Les Juifs le reconnaissaient donc pour l'un d'entre eux ; Cyrus, de son côté, lui décerna le titre officiel, cette fois babylonien, de *peḥâh* (V. 14).

Quant à Zorobabel, l'expression dont Aggée se sert, en l'appelant « *paḥath yehudhâh* » I. 14, « gouverneur de Juda », indique la réalité du pouvoir détenu par lui. Le mot « paḥath » a, il est vrai, provoqué maintes hypothèses chez les commentateurs ; du moins, s'accordent-ils en un point, c'est que ce terme n'est pas hébreu (3). Comme on le retrouve fréquemment

(1) Suivant l'historien, Cyrus avait confié au *satrape* de Phénicie et de Syrie nommé Abassaros les vases du temple de Jérusalem ; c'était à ce haut fonctionnaire que Zorobabel devait les réclamer, lorsque la Maison de Dieu serait réédifiée et livrée au culte. (*Antiquités judaïques*, Livre XI, ch. 1, § 3, édit. Didot, t. I, page 399, ligne 13).

(2) Cependant l'assyrien a un terme correspondant à nâshyi, c'est « nisu ». Peut-être faut-il entendre par là un chef héréditaire et national, tandis que le « peḥah, paḥath ou peḥâm », serait un gouverneur investi par le souverain, de l'autorité sur telle province, tel district, telle ville ou telle communauté ; le premier serait un chef naturel et dans tous les cas, et le second un fonctionnaire révocable.

(3) Ce n'est peut-être pas tout à fait juste ; mais ceux qui (avec raison, selon nous), reconnaissent à ce mot une origine sémitique, tels qu'Ewald, Schrader et Norris, recourent généralement à l'assyrien. Là, en effet, le préfet d'une province était un *pikhat*. Ce terme est bien antérieur à la venue des Perses, car le livre des Rois, ch. X, 15 parle des gouverneurs du pays sous Salomon (u-phaḥôth hâareç) Voici les passages où ce mot se rencontre : I Rois XX, 24. II Chroniques, IX, 14. Jérémie, LI, 23. Isaïe, XXXVI, 9. Ezéchiel, XXIII, 6, 23. Daniel, III, 2, 3, 27 ; VI, 8. Esther, VIII, 9 ; IX, 3. Il semble parfois qu'on ait désigné les juges.

dans les textes assyriens et babyloniens, où il sert à désigner des gouverneurs de provinces, le plus sage est de renoncer à lui découvrir une étymologie persane (1). Tel est le parti auquel nous nous arrêtons. Contentons-nous de savoir que le paḥath était un fonctionnaire reconnu par la Chancellerie royale. Néhémie, placé à la tête du peuple de Jérusalem pendant douze ans, attestait la confiance que son souverain Artaxerxès eut en lui, en mentionnnant que le roi l'avait établi « pèhôm » (V. 14), sans doute une simple variante de « paḥath » et de « pehâh. »

D'après l'opinion regnante rien ne peut s'opposer à l'identification de Zorobabel et de Sheshbaççar. Ni la différence de leur situation sociale, ni leur origine diverse, ni leur histoire. Ils sont Juifs, chefs de leur peuple, ils rebâtissent leur temple. A la vérité il y a deux noms particuliers : mais pouvons-nous ignorer qu'à la cour de Darius, vivait le Juif Daniel connu sous le nom babylonien de Beli -Shâççar ? Il en a été de même de Zorobabel ; soit que le nom, de Sheshbaççar comme le croyait Rashi (2), ait été persan, soit qu'il faille lui chercher ainsi qu'au nom officiel de Daniel, une origine babylonienne. Munk hésite entre les deux partis. (3) Les rabbins du Moyen âge n'étaient pas moins perplexes, et il y en eut qui n'allèrent pas plus loin qu'une traduction hébraïque, interprêtant Sheshbaççar par « six fois — dans — l'angoisse ! »

(1) Suivant Spiegel, *peḥa* vient du persan *pavan*, protecteur, racine, *pa*. Max Müller, dans une note insérée dans *Daniel the Prophet* du Dr Pusey, a fait bonne justice de cette étymologie de *peḥa* par une forme *pagvao*, en zend.

( ) Une tradition rabbinique qu'on trouve consignée dans le Commentaire de Rashi sur Daniel. identifie ce prophète avec Sheshbaççar (d'après M Trochon, *Commentaire sur Daniel*, page 2, note 3). L'opinion est singulière et méritait d'être relevée. Elle indique que les Juifs ne sont pas tous d'accord sur l'identité de Sheshbaççar et de Zorobabel. — Rashi se trouve dans les Bibles de Bomberg, Venise, 1526, et de Buxtorf, Bâle, 1618 ; il a été aussi traduit en latin par Breithaupt, Gotha, 1713. M. A. Berliner a publié de ce commentaire une édition critique très soignée (Berlin, 1866).

(3) « Ils avaient à leur tête le prince Zeroubabel, petit-fils de Sealthiel, fils du roi Joiachin... Sur l'ordre de Cyrus, le trésorier Mithridate remit à Zeroubabel... Le texte d'Ezra dit : à Schesch-baçar, ce qui est très-probablement le nom assyrien ou persan de Zeroubabel. » (Palestine, 1845, p. 463).

Si Sheshbaççar, comme le veut M. de Saulcy (1), doit-être distingué de Zorobabel, comment ce prince de Juda, vraisemblablement un membre de la famille royale, est-il absent des généalogies du 1er livre des Chroniques ? Il accourut le premier à Jérusalem, porteur des vases sacrés ; le premier coup de pioche fut donné sous ses yeux, et lors de la rédaction du chapitre III, où Zorobabel a une place d'honneur, son parent, le protégé de Cyrus n'obtient aucune mention ! Est-ce ainsi que l'on reconnaît les services rendus à l'œuvre du Temple ? Preuve nouvelle qu'en dehors de l'identité de Zorobabel et de Sheshbaççа il n'y a rien de sérieux, rien de vrai ». Ainsi raisonnent les commentateurs. Cette hypothèse paraît, en effet, rendre compte de tout. Qu'on ne leur dise pas qu'il s'agit, aux généalogies, d'un autre Zorobabel que le fils de Salathiel (2) célébré par Esdras ! La mention de Salathiel est à deux pas de la sienne propre, en sorte qu'il peut très-bien se faire que le véritable père de notre héros ait été Phedhâyâh, comme le prétend l'auteur des Chroniques, et que Salathiel fils du roi Joiakim ait été seulement son grand-père. (L'hébreu manque de termes pour désigner les divers degrés en ligne directe (3).) Le con-

(1) *Étude chronologique des livres d'Esdras et de Néhémie* (Paris, 1868, un vol. in-8, page 7). — *Sept siècles de l'histoire judaïque*, 1869, p. 25.

(2) Ce nom signifie « la prière de Dieu » ou « Celui qui est appelé par Dieu à prier. »

Le texte de ce passage des Chroniques, III, 17, est loin d'être clair ; il porte ces mots :

: u-bhenêy Jekhoneyâh Assir Shealtîêl benô :

Sachant que Assir veut dire enchaîné, doit-on traduire en rapportant ce mot au roi Jekhonias : « et les fils (c'est-à-dire la descendance dans un sens général) de Jekhonias captif, (furent) : Salathiel son fils », — ou bien, Assir est-il le fils du roi et le père de Salathiel ? Nous préférons la première traduction. « Phedâyâh (= Celui que Jéhovah rachète) » est mentionné parmi les fils de Salathiel. Enfin le verset 19 fait connaître ainsi les fils de Phedhâyâh : « u-bhenêy Phedhâyâh (:) Zerûbâbhel ve-Shime'iy » = « et les fils de Phedayâh (furent) Zorobabel et Shime'iy. » — Zorobabel — זרבבל a été expliqué par cette phrase « semé ou engendré » (du verbe זריע) à Babel. » Cette traduction est peu probable, mais on n'en a guère d'autres à proposer. Le nom est sémitique, nullement perse, c'est tout ce qu'on peut dire de certain Voyez plus loin la *lettre de change* où il se lit.

(3) La stèle du roi de Gebal Jehavmelek livre pourtant le mot pour *petit-fils*, à la première ligne de l'inscription : « Je suis Jehavmelek roi de Gebal fils de Jaharibal, *petit-fils* (ben ben) de Arommelek roi de Gebal. »

structeur du temple n'a pu être oublié dans la généalogie des Davidites, et même, en ne voyant en dehors de lui aucun homme de son nom, on a quelque droit de penser que ce nom-propre fut en quelque sorte la propriété exclusive de ce Juif si célèbre, et qu'un tel vocable « *Zeroùbabel* » naquit des souffrances de la famille royale, alors qu'elle gémissait sous les chaines de Nabuchodonosor et dans le regret de la patrie perdue. Appeler ainsi son fils « semé » on « né à Babel », n'est-ce pas indiquer très-clairement que l'enfant est conçu dans les larmes, dans la terre d'exil ? Enfin, né vers 560, le descendant des rois de Juda, le *germe*, comme l'appelle le prophète Zacharie, a atteint l'âge d'homme au moment de l'édit de Cyrus. — Que veut-on de plus ? C'est très bien, mais à ces considérations loyalement exposées sous le regard du lecteur, nous allons aujourd'hui opposer des faits précis qui les réfutent pleinement. D'abord, il n'est rien moins que certain que Zorobabel fils de Salathiel et le prêtre, Jésus fils de Josédec aient vécu sous les règnes de Cyrus et de Darius Ier, et nous produirons sans retard les renseignements du livre d'Esdras qui ne sauraient se concilier avec cette hypothèse ; en second lieu, pour nous en tenir présentement au seul nom de Zorobabel, nous constaterons que *d'autres hommes* de ce nom et qui n'appartenaient ni à la famille de David, ni peut-être même à la race d'Israël, aient existé dans l'empire Ninivite : il résulte, en effet, de la signature apposée au bas d'une lettre de change de 678 av. J.-C., que le fils d'un certain Sadounou se nommait comme le fils de Phedhâyâh ou de Salathiel. Toute objection est inutile, l'effet est daté du 25 nisan de l'an IV du roi Assarhaddon, le fils de Sennachérib (1). Nous sommes ici à une époque bien antérieure au siècle de Nabuchodonosor et de Cyrus.

(*A suivre*).

(1) « Une mine d'argent, créance de Nabu-akh-idin sur Mulaknu..... Celui-ci remboursera cette somme dans le 7e mois à Nabu-akh-idin qui dans le second mois (suivant, ou le mois de iyar) à..... (nom illisible).

« Sont témoins Assur-iliya (ayant la profession de) nis urgam, Kuku ; — Samu fils de Dabibi, — Zorobabel fils de Sadunu, — Bel-zir-ibil (ayant la profession de) nisu hal — Marduk-balat-ibil prêtre du dieu... et gouverneur, — et Imma fils de Arkat ilan lipkid.

Dans la ville de Lubizu, le premier mois (nisan) le 25e jour, dans la 4e année d'Assarhaddon, roi d'Assyrie. (Oppert, les inscript. commerciale dans la *Revue orientale et américaine*, octobre 1861).

LA VULGATE LATINE

AU TREIZIÈME SIÈCLE, D'APRÈS ROGER BACON.

Clément IV venait à peine de monter sur le trône pontifical qu'il écrivait à un religieux franciscain de sa connaissance : « J'ai reçu avec grand plaisir les lettres de ta dévotion, et j'ai « noté avec soin les explications que mon cher fils, le cheva- « lier G. de Bonecor, m'a données de vive voix, avec autant « de prudence que de fidélité. Aussi, impatient de savoir plus « clairement ce que tu me proposes, je veux et je t'ordonne, « par ces lettres apostoliques, nonobstant les injonctions de « n'importe quel supérieur et nonobstant les constitutions de « ton ordre, de m'envoyer, le plus tôt possible, une copie très- « nette de l'ouvrage que je t'avais prié de communiquer à « Raymond de Laon, alors que j'occupais un rang inférieur à « celui où je me trouve maintenant. N'oublie pas surtout de me « dire, dans tes lettres, quels remèdes il faudrait appliquer au « grand mal, dont tu m'entretenais récemment. Fais cela le « plus vite possible et dans le plus grand secret (1) ! »

Ce n'était pas la première fois que le médecin officiel de l'humanité chrétienne, appelait en consultation les grands

(1) Martène. *Thesaurus Novus Anecdotorum*, II, p. 358 et J. Brewer. *Fr. Rogeri Bacon opus*, etc., p. 1. — Tuæ devotionis litteras gratanter recepimus : sed et verba notavimus diligenter quæ ad explanationem eorum dilectus filius. G. dictus Bonecor, Miles, viva voce nobis proposuit, tam fideliter quam prudenter. — Sane, ut melius nobis liqueat quid intendas, volumus, et tibi per Apostolica scripta præcipuendo mandamus, quatenus, nonobstante præcepto Prælati cujuscumque contrario, vel tui ordinis constitutione quacumque, opus illud, quod te dilecto filio Raymundo de Lauduno communicare rogavimus in minori officio constituti, scriptum de bona littera, nobis mittere, quam citius poteris, non omittas; et per tuas nobis declares litteras, quæ tibi videntur adhibenda remedia circa illa, quæ nuper occasione tanti discriminis intimasti; et hoc quanto secretius poteris facias indilate. — Datum Viterbii, X cal. Julii, anno II.

esprits placés autour de sa personne ; car, dans leur position suprême, les successeurs de Pierre ont toujours aimé et ils aimeront toujours, à s'entourer des lumières que renferme ce monde et à faire appel à tout ce qu'il y a de noble dans les cœurs et dans les dévouements d'ici bas. Et c'est pourquoi ce que Clément IV faisait en 1266 n'était que la répétition de ce que ses prédécesseurs avaient fait avant lui et que l'annonce de ce que tous ses successeurs ont fait, ou feront après lui.

Tout n'était donc point parfait en ce treizième siècle qu'on nous présente quelquefois comme le plus pur idéal de ce que devrait être une société chrétienne régulièrement constituée. Il y avait du mal dans ce monde à côté d'une pléiade de saints, tels qu'on en vit rarement réunis ensemble. Ce mal, le médecin suprême du monde catholique l'apercevait ; mais, avant d'appliquer le fer sur la plaie qu'il s'agissait de guérir, il sollicitait les conseils de ceux qui l'environnaient et il appelait en consultation un des plus grands esprits du temps, une des intelligences les plus originales qu'aient produites tous les siècles.

Quel fut le résultat de la consultation qui eut lieu, l'an 1266, entre un pape et un des plus savants hommes de l'époque ? — C'est ce que nous n'avons aucun effort à faire pour le deviner, car la consultation nous est parvenue toute entière, et elle porte même un titre assez singulier, un titre qui a une saveur des plus affriolantes : Elle est intitulée : « *Des sept péchés capitaux de la Théologie !* »

On l'a bien entendu : « *Les sept péchés capitaux de la Théologie !* » — Est-ce possible et cela n'a-t-il point tout l'air d'un paradoxe !

Oui, cela a bien un peu l'air d'un paradoxe ; et cependant, ce n'en est pas complètement un ; car les faits justifient, dans une large mesure, l'auteur qui a écrit le traité des « *Sept péchés capitaux de la Théologie* », et on ne saurait nier que les études théologiques ne fussent malades. Il n'y a, d'ailleurs, qu'à nommer l'auteur du traité dont nous parlons, pour faire sentir qu'il y a du vrai dans des assertions qui nous paraissent aujourd'hui si paradoxales ; car l'écrivain auquel nous devons le traité des *Sept péchés capitaux de la Théologie* fut lui-même une des gloires de l'Eglise au treizième siècle. C'est lui qui composa

l'« *Opus majus* », l'« *Opus minus*, » l'« *Opus tertium* », précisément à la demande du Pape Clément IV ; c'est le contemporain, nous devrions presque dire, l'émule et le rival de gloire des plus grands Docteurs, le célèbre Roger Bacon († 1294) !

Ce fut l'année même où Saint Thomas d'Aquin, débarrassé des soucis que lui avait donnés la Somme contre les Gentils, mettait la main à sa grande œuvre, à l'œuvre qui a obtenu le suffrage des siècles, à la somme de Théologie que Roger Bacon prenait la plume et composait son traité des *sept péchés capitaux de la Théologie !*

Et cependant, quelle année que celle de 1266 et comme elle mériterait de faire époque dans l'histoire ! car il ne faut pas l'oublier : c'est cette année qui vit éclore les deux plus grands ouvrages que nous a légués le Moyen Age : l'un dans la Théologie, la Somme de Saint Thomas d'Aquin ; l'autre dans les sciences naturelles et exactes, l'« *Opus majus* » de Roger Bacon ! Oui, quelle année ! Et quel temps que ceux où un souffle, aussi puissant que nouveau, élevant les esprits et les âmes, faisait éclore, sur tous les points du monde chrétien à la fois, des encyclopédies qui embrassaient l'ensemble des sciences humaines !

Nous ne voulons pas aborder l'étude des trois grandes œuvres de Roger Bacon : de son « *Opus majus* », de son « *Opus minus* », et de son « *Opus tertium* », car cela nous mènerait trop loin, et, d'ailleurs, nous sortirions du cadre de nos études : Nous voulons prendre seulement son traité des « *Sept péchés capitaux de la Théologie au treizième siècle* », qui revient dans ses trois « *Opera* », et recueillir les renseignements que ce traité nous fournit sur les études de la Bible à son époque.

L'auteur des « *Opera* » ne jouit pas auprès de la postérité d'une réputation sans tache : il passe, aux yeux de beaucoup de bons esprits, pour avoir eu plus d'imagination que de jugement, plus d'érudition que de bon sens. Il ne faut donc pas accepter sans réserve les diatribes qu'il lance contre les hommes et contre les choses de son temps, car il est visible, plus d'une fois, qu'il manque de mesure et qu'il dépasse les bornes de la modération. Mais, s'il y a quelque restriction à mettre aux jugements de Bacon, on ne peut pas du moins lui refuser d'avoir été, plus que personne, au courant des événements qui

s'accomplissaient de son temps, dans le domaine des sciences et dans les régions du travail intellectuel. C'est pourquoi ses écrits sont un des documents les plus utiles que nous ait conservés l'histoire littéraire du moyen-âge : on aura plus d'une fois l'occasion de s'en apercevoir au cours de ce travail.

I.

L'idée mère de tous les livres de Roger Bacon, celle qu'il développe partout, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, est que la culture des sciences est généralement délaissée par les Théologiens de son temps, et délaissée même dans la partie qui est leur domaine spécial. Il revient continuellement sur ce point, montrant comment les connaissances, en apparence les plus étrangères à la Théologie, sont nécessaires au Théologien, et indiquant, soit les défauts dans lesquels tombent les auteurs contemporains, soit les moyens qu'ils devraient prendre pour remédier aux imperfections de leur enseignement. C'est là le point central d'où tout part ou vers lequel tout revient. On trouverait peu de pages dans les trois « *Opera* » de Bacon, où le sujet ne reparaisse, au moins sous forme d'allusion. Toutefois, il traite d'une manière toute spéciale des « *Sept péchés capitaux de la Théologie* » dans l'« *Opus minus* », et c'est là qu'il renvoie les lecteurs désireux de connaître sa pensée toute entière. C'est là aussi que nous chercherons les renseignements que Bacon nous fournit sur les études au treizième siècle. Nous ne négligerons pas cependant de recueillir les détails qui peuvent exister ailleurs, toutes les fois qu'ils seront de nature à jeter quelque jour sur ce que nous rencontrerons dans ce dernier écrit.

Ce n'est pas tout : De même, en effet, que les imperfections des études Théologiques occupent le centre des ouvrages de Bacon, de même encore les imperfections des études dans le domaine de l'Écriture Sainte, forment-elles le centre des imperfections des études Théologiques. C'est là le péché capital parmi les péchés capitaux. Roger Bacon le dit expressément : « *peccatum est majus omnibus prædictis* », et il le prouve avec une abondance de détails, avec une sûreté d'érudition, avec

une justesse de vue qui nous étonnent et qui méritent de faire l'admiration de la postérité. Ce qu'il dit est pour nous un trait de lumière qui éclaire vivement la situation des lettres chrétiennes au treizième siècle, car, grâce à lui, nous pouvons reconstituer sûrement le mouvement critique de l'époque.

Il est, dit Roger Bacon, sept péchés qu'on commet dans la science la plus importante, nous voulons dire, dans la science de la Théologie.

Le premier péché consiste à laisser dominer la philosophie dans la Théologie, de telle sorte que les deux tiers des questions, que traitent les Théologiens, ne sont que des questions philosophiques. Ce n'est point là ce qui devrait être. Les Théologiens devraient prendre les conclusions de la philosophie et s'en servir simplement comme de point de départ.

Le second péché est l'ignorance des sciences excellentes en elles-mêmes et très-utiles à la Théologie, à savoir, la linguistique, les mathématiques, la perspective, la science morale et expérimentale et l'alchimie! « Les Théologiens, continue Roger « Bacon, ne font usage que des sciences viles, comme de la « grammaire latine, de la logique, de la philosophie naturelle « dans sa partie la moins noble, et d'une certaine portion de « la métaphysique (1).

Le troisième péché est que les Théologiens « ignorent même « les quatre sciences dont ils se servent ; par où il arrive qu'ils « acceptent une quantité de choses fausses ou inutiles dans « ces sciences, prenant le douteux pour le certain, l'obscur « pour le clair, le superflu pour le nécessaire, et encombrant « la Théologie d'une quantité d'imperfections qui n'ont d'autre « source, que leur ignorance (2). » Roger Bacon entre ici dans des détails très-intéressants : il soulève un coin du voile qui enveloppe la société chrétienne du treizième siècle, de manière à la transfigurer aux yeux de nos contemporains, et il appli-

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon. Opus minus,* etc. p. 324 : Sunt in usu eorum scientiæ viles, ut grammatica Latinorum, logica, naturalis philosophia secundum unam partem ejus viliorem, et metaphysicæ quædam pars.

(2) *Ibid*, p. 325 : Tertium peccatum est, quod illæ scientiæ quatuor, quæ sunt in usu Theologorum, sunt ab eis ignotæ, et ideo accipiunt infinita falsa et inutilia de illis scientiis, atque dubia pro certis, et obscura pro planis, et superflua atque defectus necessariorum patiuntur, et maculant Theologiam infinitis peccatis, quæ ex ignorantia pura procedunt.

que ce qu'il dit à deux grands Théologiens de son ordre, dont il nomme l'un, Alexandre de Halès, parce qu'il est mort, tandis qu'il tait le nom de l'autre, parce qu'il est encore vivant. Il nous apprend que la Somme d'Alexandre de Halès n'est point l'ouvrage exclusif de ce théologien : *quam ipse non fecit, sed alii* — et il ajoute que ce livre, naguère objet de tant de vogue, commence à pourrir dans les greniers des couvents franciscains (1). Quant à l'autre, qu'il ne nomme pas et qui jouit cependant d'une grande réputation, il se contente de déclarer que ses écrits sont « pleins de faussetés et de niaiseries. Jamais, « continue-t-il, on ne vit, en ce monde, pareille fumisterie (2) ! »

Le célèbre moine définit le quatrième péché de la manière suivante : « Le quatrième péché consiste dans la préférence « qu'on accorde aux sentences du Maître, autrement dit, au « livre des Sentences sur le Texte de la faculté de Théologie. « Telle est, en effet, la gloire des Théologiens ! Une œuvre qui « chargerait à peine un cheval ! — Quand quelqu'un à *lu* le « livre des Sentences, il se croit Maître en Théologie, alors « qu'il ne comprend pas la trentième partie de son Texte (3). »

A l'heure où nous sommes, les habitudes sont tellement changées que tout le monde ne comprend peut-être pas bien ce dont Roger Bacon se plaint dans ce passage. Entrons, dès lors, dans quelques détails.

Lorsque Bacon écrivait, c'est-à-dire, en 1266-1267, il y avait un siècle que Pierre Lombard, parti pauvre étudiant des plaines de la Lombardie et venu, en mendiant de couvent en couvent, chercher en France le savoir, que la renommée disait résider à poste fixe dans les écoles de Paris, avait trouvé, dans cette ville, outre l'accueil fraternel que la société d'alors donnait au nom du Christ, la science ; avec la science, la célébrité, et avec la célébrité, la gloire et les honneurs qui couronnaient souvent à cette époque une vie de labeur et de travail intellectuel. Pierre

(1) *Immo exemplar apud fratres putrescit et jacet intactum et invisum his temporibus.* — *Ibid.* p. 327.

(2) *Ibid.* p. 328. *Ejus Scripta plena sunt falsitatibus et vanitatibus infinitis. Numquam talis abusio fuit in hoc mundo.*

(3) *Ibid.* p. 328. — Quartum peccatum est quod præfertur una sententia magistralis textui facultatis Theologicæ, scilicet, liber sententiarum. Nam ibi est tota gloria Theologorum, quæ facit onus unius equi. Et postquam illum legerit quis, jam præsumit se de magistro Theologiæ, quamvis non audiat tricesimam partem sui textus.

Lombard était mort sur le siége de Paris (1159-1164), mais, en mourant, il léguait à son Église et à l'École qui en dépendait, l'œuvre magistrale, que la somme de Saint Thomas d'Aquin n'a point fait oublier complètement, le *Livre des Sentences*. Ce fut là le premier essai d'une rédaction scientifique de l'enseignement théologique ; et cet essai eut un tel succès qu'il devint le livre classique par excellence. A partir de son apparition, les élèves ne firent plus qu'étudier le « Livre des Sentences », et la plupart des maîtres se bornèrent à le commenter. C'est dans ce livre que se sont formés les Albert-le-Grand et les Alexandre-de-Halès, les Thomas d'Aquin et les Bonaventure, tout ce que le douzième et le treizième siècle ont produit de plus grand, de plus saint et de plus glorieux.

Ce que Bacon reproche aux Théologiens de son temps, ce n'est pas d'étudier ou d'admirer le Livre des Sentences ; c'est d'avoir pour lui une préférence exclusive et de le placer au-dessus de ce qu'il appelle le « *Texte de la faculté de la Théologie.* » Il n'y a, dit-il, que la faculté de Théologie « qui agisse de la sorte ; car toutes les autres facultés se servent, avant tout, de leur *Texte* : « *Omnis alia facultas utitur textu suo, et legi-* « *tur textus in scholis* : Une fois, en effet, que le texte de « chaque faculté est établi, tout ce qui touche à la faculté est « établi par là-même (1). »

Il n'y avait donc, au treizième siècle, que la faculté de Théologie qui n'eût point, pour son « *texte* », le respect ou l'estime que les autres facultés avaient pour le leur ; et cela, parce qu'elle préférait le *Livre des Sentences* de Pierre Lombard à son « *Texte.* »

II.

Mais qu'est-ce, nous dira-t-on, que ce « *texte* » de la faculté de Théologie ? — De quoi parle ici Roger Bacon ?

Ceux qui sont un peu initiés aux mœurs du moyen-âge n'ont pas de peine à lire à travers les lignes de Roger Bacon, et ils savent déjà, avant que nous le leur disions, que le célèbre

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus*, etc. p. 329. — *Statuto textu suo solum statuuntur omnia quæ pertinent ad facultatem.*

moine entend par le mot, le « *texte* », la « *Bible* » ou la *Sainte Écriture* C'était alors, en effet, l'habitude d'appeler ainsi le volume sacré, de telle sorte qu'en parlant du « *texte* », du texte par excellence, on était sûr d'être compris partout, surtout dans les Ecoles. « *Le texte* » ou la *Bible* c'était tout un. On voit, par suite, quelle idée on se faisait des Livres Saints au Moyen-Age : « Toute la sagesse, dit Roger Bacon, dans « l'*Opus tertium*, toute la sagesse est renfermée dans la Loi « de Dieu, dans les deux Testaments (1). » Aussi Bacon appelle-t-il la Bible, dans l'*Opus minus*, là-même où il fait entendre les plaintes que nous allons rapporter, le *texte de Dieu* (2). C'est pourquoi les textes des autres facultés, étant d'origine purement humaine, il s'indigne qu'on soumette ainsi le « *texte de Dieu* » au « *texte* » des hommes, la « *Bible* » au « *Livres des Sentences* » ou au « *décret* » de Gratien.

Mais les hommes sont toujours les mêmes : ce n'est pas d'aujourd'hui seulement qu'on poursuit ce qui mène rapidement à la gloire et à la fortune ; il en a été ainsi en tout temps et il en sera toujours ainsi ; il en était ainsi au treizième siècle. Roger Bacon le savait bien, mais, malgré cela, son âme noble et magnanime faisait entendre des protestations véhémentes contre les parvenus qui offusquaient sa vue parce qu'ils étaient arrivés sans mérite ; et il s'indignait, en particulier, contre l'influence que les juristes avaient prise dans la société chrétienne. Il remarque, en effet, que l'étude du droit était devenue le seul moyen de parvenir aux honneurs ; il impute aux avocats les procès et les désordres de la société chrétienne et il laisse échapper de sa poitrine oppressée ce cri, qui est un vœu et une protestation : « Ah ! plût au ciel qu'on vît disparaître les chicanes et « les fraudes des juristes ! Oui, plût au ciel que les procès se « terminassent sans dispute, comme cela avait lieu, il y a « quarante ans à peine ! — Que ne verrai-je cela de mes

(1) *Ibid.* p. 84. — Ostendi sapientiam totam comprehendi in lege Dei utriusque Testamenti... Regimen Ecclesiæ, sicut per legem Dei regebatur antiquitus apud Hebræos, sic debet esse nunc apud christianos. Et sicut in primitiva Ecclesia regebatur per eam, sic nunc habet regi. Et si tota sapientia est ibi principaliter contenta et fontaliter, tunc principaliter ad minus debet per illam regi.

(2) *Ibid.* p. 329.

« yeux ! — Si. en effet, on supprimait les chicanes des juristes, « clercs et laïques auraient la justice et la paix ! (1) »

Les plaintes de Roger Bacon jettent, on le voit, une vive lumière sur les mœurs de l'époque et elles nous permettent de distinguer les ombres, qui, en assombrissant le treizième siècle, annoncent déjà la décadence du quatorzième et du quinzième.

Chose curieuse ! Au moment même où Pierre Lombard dotait la théologie du « *Livre des sentences* », qui devint aussitôt le livre classique des théologiens, deux de ses contemporains mettaient, de leur côté, la main à l'œuvre et composaient deux livres destinés, eux aussi, à jouir d'une grande vogue pendant le Moyen-Age. On reconnaît peut-être que nous voulons parler de Gratien († vers 1160) et de Pierre Comestor († 1179 ou 1185).

Gratien, dont on ignore l'histoire et qu'on a quelquefois appelé le frère de Pierre Lombard, est l'auteur du « *Décrêt* », qui porte son nom, ouvrage qui demeure encore aujourd'hui la première, sinon la principale source du droit canon. C'est dire assez le succès qu'a eu son livre et l'influence qu'il a exercée sur l'étude du droit.

Pierre *Comestor*, ou le dévoreur de livres, imitant l'exemple de Gratien et de Pierre Lombard, essaya de faire un livre classique pour l'étude de l'Ecriture Sainte ; de cette tentative sortit son « *Historia Scolastica* ».

De même que Pierre Lombard († 1164) fut appelé le « *Magister sententiarum* », de même encore Gratien († 1160) fut-il qualifié de « *Doctor decretorum* » et Pierre Comestor († 1185) de « *Magister historiarum.* » Quand les auteurs du XIIIe siècle parlent de Pierre Comestor, ils ne le nomment que « *Magister historiarum* », de même que pour désigner Pierre Lombard ils se servent le plus souvent du nom de « *Magister sententiarum.* » Les ouvrages de ces trois hommes, le *Décrêt*, le *Livre des Sentences* et l'*Histoire Scolastique* ont servi long-

(1) *Ibid.* p. 85 : Utinam igitur excludantur cavillationes et fraudes juristarum, et terminentur causæ sine strepitu litis, sicut solebant esse ante quadraginta annos. O si videbo oculis meis hæc contingere ! Nam si strepitus juris removeretur, et cavillationes, et abusus juristarum, tunc laïci et clerici haberent justitiam et pacem.

temps de livres classiques ; ils ont été, en particulier, les Manuels où se sont formées toutes les générations de la fin du douzième et du treizième siècle (1). Leur fortune n'a pas été cependant la même ; Roger Bacon le constate déjà de son temps, et il semble entrevoir que les choses iront empirant au fûr et à mesure que les années s'écouleront : les juristes occupent déjà le haut du pavé et il prévoit qu'ils conserveront le dessus. Les théologiens ne viennent qu'au second rang, mais ils priment les *Biblistes* ou les dévots de ce qu'il appelle le « *Texte de Dieu* ». C'est qu'en effet, si l'étude des Sentences mène à quelque chose, l'étude du décrêt mène à tout, tandis que l'étude du « *texte de Dieu* » ne mène à rien.

Telle est, croyons-nous, la véritable cause du succès différent qu'ont eu les trois livres : le décrêt de Gratien figure encore en tête du droit canon malgré ses imperfections ; le livre des Sentences a été rejeté à l'arrière plan, par des œuvres plus parfaites mais il jouit d'une grande réputation auprès des penseurs et des savants, tandis que l'*Historia Scolastica*, n'est connue que des érudits, de ceux qui ont renoncé à tout avancement dans les choses de ce monde.

Il est possible, sans doute, que l'œuvre de Pierre Comestor ne valût point, dans son genre, celle de Pierre Lombard ou celle de Gratien ; Roger Bacon semble le croire, car il taxe quelquefois le « Maître des Histoires » de crasse ignorance (2) et il relève, de temps en temps, chez lui, des erreurs plus ou moins graves. Néanmoins, ce n'est pas à l'imperfection relative de « l'*Historia Scolastica* » qu'il faut attribuer son insuccès ; la cause de celui-ci est plus générale et plus profonde ; c'est que l'étude de l'Ecriture Sainte ne poussait pas aussi loin et aussi haut que celle des Sentences ou des décrêtales. On le vit bien au quatorzième siècle, où tout devint la proie des juristes et des canonistes.

C'est pour cela aussi que l'enseignement du « *texte de Dieu* »

(1) On a commenté quelquefois l'*Historia Scolastica* comme on a commenté le décrêt et le livre des Sentences. — On trouve dans le manuscrit latin 14417 de Paris un commentaire de ce livre par le célèbre Etienne Langton, dont nous parlerons plus loin.

(2) *Vilis ignorantia* nominum mensium secundum Hebræos et Græcos duxit eum in errorem. — J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus tertium*, p. 211.

était moins favorablement traité que l'enseignement des Sentences et des Décrêtales. « A Paris, dit Bacon, le bachelier, « qui donne des leçons du *Texte*, cède le pas au lecteur des « Sentences. Celui-ci lui est préféré en tout : Ainsi il choisit « les heures pour son enseignement, et, chez les religieux, il « dispose d'une chambre et d'un *socius*. Celui qui *lit* la Bible, « au contraire, est privé de tout cela et réduit à mendier, auprès « du Lecteur des Sentences, le temps de son enseignement. De « plus, celui qui lit les Sentences, a la faculté d'argumenter, et « il passe pour Maître. Celui, au contraire, qui lit le texte ne « peut pas argumenter, comme on l'a fait, cette année, à « Bologne et comme cela se fait en beaucoup de lieux, ce qui « est parfaitement absurde. N'avais-je pas raison de dire, con- « clut-il, que le *Texte* de la faculté de théologie cède le pas aux « Sentences ? » (1)

Ce n'est pas d'aujourd'hui, on le voit, que les besoins de l'enseignement de l'Ecriture Sainte ne sont pas appréciés comme ils devraient l'être ; l'enseignement du « *Texte de Dieu* » était alors, comme souvent depuis, confié à des hommes qui n'y étaient point suffisamment préparés et l'on croyait pouvoir l'entreprendre sans la formation nécessaire.

Frère Roger continue ses lamentations sur le même sujet et nous fournit quelques détails qui sont pour nous du plus haut intéret. Il nous dit que, jusqu'à l'apparition du livre des Sentences, on n'étudiait que le « *Texte de Dieu* », et les documents des onzième et douzième siècles, qui nous sont parvenus, confirment son dire à merveille. La théologie n'était alors que l'explication de l'Ecriture Sainte. « Je m'étonne, dit « Bacon, que le livre des Sentences ait été exalté à ce point ; « le livre des Histoires est, en effet, beaucoup plus le livre « propre de la théologie, car il commente le *Texte* du com-

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus* etc. p. 328-329. — Bacularius qui legit Textum succumbit lectori Sententiarum. Parisius et ubique et in omnibus honoratur et præfertur. Nam ille qui legit Sententias habet principalem horam legendi secundum suam voluntatem, habet et socium et cameram apud religiosos. Sed qui legit Bibliam, caret his et mendicat horam legendi, secundum quod placet lectori Sententiarum. Alibi qui legit Sententias disputat, et pro magistro habetur. Reliquus qui Textum legit non potest disputare ; sicut fuit hoc anno Bononiæ, et in multis aliis locis, quod est absurdum. Manifestum est igitur quod textus illius facultatis subjicitur uni sententiæ magistrali.

« mencement à la fin : ... S'il fallait donc choisir une somme « pour la théologie, c'est le livre des Histoires fait ou à faire « qu'il faudrait prendre (1). »

Comme nous disions tout-à-l'heure, Bacon nous laisse voir assez clairement que les lecteurs du « *Texte* » étaient peu préparés à remplir leurs fonctions. C'est pourquoi ils se rejetaient alors, comme ils le font aujourd'hui, sur tous les sujets connexes, lorsqu'ils n'auraient dû parler que du « *Texte de Dieu* ». « Mais on ne les écoutait point, à moins que, par « exception, ce ne fussent des hommes extrêmement compétents « dans les affaires de leur ressort (2) ». En somme on faisait alors comme on a fait depuis, parce qu'on ne peut pas faire autrement. L'enseignement du « *Texte de Dieu* » ou de « l'*Ecriture Sainte* » demande une préparation si laborieuse que très peu d'hommes ont le courage de la fournir. Ce que dit Roger Bacon le prouve suffisamment.

On voit que le quatrième péché des études théologiques nous conduit presque au cœur de l'Ecriture Sainte, puisqu'il roule tout entier sur son enseignement. C'est pourquoi nous l'avons exposé un peu au long.

Le cinquième péché, le péché capital parmi les capitaux, va nous jeter en plein dans notre sujet. Il ne s'agit plus, en effet, de l'enseignement du Texte et du plus ou moins de faveur dont on l'environne ; il s'agit du Texte lui-même et de l'état dans lequel il se trouve. Or, c'est là le point que nous nous proposons d'étudier à fond, et sur lequel nous allons réunir tous les renseignements qu'il a plu à Bacon de nous donner.

Demandons-lui donc dans quel état se trouvait le « *Texte* » de l'Ecriture sainte au moment où il écrivait, en l'an 1266-1267. — Pour enseigner, il faut avoir quelque chose à enseigner. Qu'était donc devenu ce qu'il appelle le « Texte de Dieu ? »

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus tertium*, etc. p. 329 : — Et mirum est quod sic est exaltatus liber Sententiarum, quia liber Historiarum est magis proprius theologiæ. Nam prosequitur Textum à principio usque in finem, exponendo ipsum. Et liber Sententiarum non adhæret textui, sed vagatur extra textum per viam inquisitionis. Si igitur aliqua summa deberet præferri in studio theologice, debet liber Historiarum factus vel de novo fiendus.

(2) *Ibid.* p. 330. — Et vocatur curiosus, qui in textu vult quæstiones, licet necessarias, et proprias theologiæ disputare, nec audiretur, nisi esset homo magnæ auctoritatis aut potens in quæstionibus propriis et utilibus et necessariis.

III.

Roger Bacon répond à nos questions, avec une clarté et une force sans pareilles, avec une force et une clarté telles que son témoignage peut paraitre à beaucoup empreint d'exagération et devenir pour d'autres une occasion de scandale.

« Le cinquième péché, dit Bacon, dépasse tous les précé-
« dents ; car le texte est, en très grande partie, horriblement
« corrompu, dans l'édition *Reçue*, je veux dire, dans le texte
« *Parisien* ; et là où il n'est pas corrompu, il est si suspect
« que le doute peut raisonnablement envahir l'homme sage, de
« même que la crainte est respectable, quand elle envahit
« l'homme courageux (1). » Le fait de la corruption du texte *Parisien* est pour Bacon si certain et si criant qu'il revient sans cesse là-dessus dans ses ouvrages, dans l'*Opus majus*, dans l'*Opus tertium*, dans l'*Opus minus*, dans le *Compendium studii Philosophici*. « La leçon est fausse presque partout dans
« l'exemplaire reçu, dit-il dans l'*Opus Majus*... Les bibles
« antiques s'accordent avec les exemplaires Grecs et Hébreux
« contre le (texte) Parisien ; il faut donc qu'on corrige ce der-
« nier (2). » La sixième cause de l'abaissement des études, ajoute-
« t-il dans « l'*Opus tertium* », est que ce qui a été bien traduit
« est maintenant altéré, par ce que nous ignorons les langues,
« ainsi que cela se voit partout, dans la Bible et dans la Philo-
« sophie. Nous ne savons, en effet, ni lire, ni écrire, ni pro-
« noncer. Par suite, le véritable sens se perd. Cette cause se
« fait surtout sentir dans l'altération du texte sacré ; car il est
« en très grande partie corrompu dans l'*édition reçue*, je veux
« dire dans le *texte Parisien*. ... Aucune personne connaissant

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon, Opus* etc. p. 330. Quintum peccatum est majus omnibus prædictis. *Nam textus est pro majori parte corruptus horribiliter*, in exemplari *VULGATO, hoc est Pariensi*. Et ubi non habet corruptionem, habet tamen dubitationem tantam, quæ merito habet cadere in omnem sapientiam, sicut timor approbandus est qui cadit in constantem virum.

(2) S. Jebb. *Fratris Rogeri Baconi Ordinis Minorum Opus Majus*, in f°. 1733, p. 49. Littera ubique in Exemplari Vulgato falsa est.... Antiquæ Bibliæ concordant linguæ Græcorum et Hebræorum contra exemplar Parisiense; igitur oportet quod corrigatur.

« les faussetés et les incertitudes du texte Parisien ne peut s'en « servir en conscience, soit dans la prédication, soit dans l'en- « seignement (1). » C'est pourquoi, ajoutait-il, en s'adressant au « Pape Clément IV : « Je crie vers Dieu et je crie vers vous, à « propos de cette corruption du Texte, car seul vous pouvez y « apporter remède avec le secours de Dieu, et en vous servant « de cet homme docte, dont j'ai parlé précédemment, ou d'au- « tres encore, mais surtout de lui, comme je le montrerai plus « clairement en parlant des remèdes à opposer au mal (2). »

Suivant Bacon, cette dépravation du texte biblique est le grand mal de la théologie, au moment où il écrit (1266-1267) ; et, dans ces divers ouvrages, il apporte tant d'exemples d'altération qu'il n'y a pas moyen de révoquer en doute son témoignage. C'est tout au plus si on peut le taxer d'une certaine exagération oratoire. Le mal n'est peut-être pas aussi grand que l'affirme Roger, mais il est cependant réel et considérable. On ne peut pas soutenir le contraire. Heureusement que ce mal n'est pas encore universel, et qu'il n'atteint que le Texte Reçu, c'est-à-dire, l'édition Parisienne de la Bible : *Quod est Parisiense.*

C'est la première fois qu'on entend parler d'une édition Parisienne de la Bible, et la manière dont cette édition fait son apparition sur le scène mérite bien de nous arrêter un moment. L'observation de Bacon éclaire d'une vive lumière l'histoire de la Bible dans l'Église Latine, et elle nous ouvre des horizons extrêmement nouveaux sur les transformations qu'a subies la version de Saint Jérôme.

(1) Sexta vero causa est, quod illa quæ fuerunt bene translata sunt modo corrupta, propter hoc quod linguas ignoramus, sicut patet par totam Bibliam et philosophiam. *Quia nec scimus scribere ea, nec legere, nec proferre* ; et ideo per consequens perit verus intellectus. — Et hæc causa habet locum in corruptione textus sacri. Nam pro majori parte est corruptus in exemplari vulgato, *quod est Parisiense.* — Et in aliis locis est dubius, quæ dubitatio cadit in virum sapientem ; *et ideo approbanda, sicut timor approbatur qui cadit in virum constantem. Nullus enim homo sciens hanc falsitatem et dubietatem potest secundum conscientiam uti littera, legendo et prædicando quæ est in exemplari Parisiensi.* J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon, Opus tertium* p. 92-93. — Voir, p. 208

(2) Clamo ad Deum et ad vos de ista corruptione literæ ; quia vos soli potestis apponere remedium sub Deo per consiliam illius sapientissimi de quo superius sum loquutus, et per alios, sed maxime per eum, secundum quod in remediis studii apertius declarabo. — J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus tertium*, p. 93.

Dans notre travail sur *Saint Etienne Harding et les premiers recenseurs de la Vulgate Latine*, *Theodulfe et Alcuin* (1), nous avons montré qu'à l'époque de la fondation de Cîteaux, vers l'an 1100, le texte de la Vulgate Hiéronymienne était relativement pur, en ce sens qu'il contenait très peu de gloses, et qu'il était demeuré presque intact dans les manuscrits d'Occident. Au contraire, vers l'an 1266-1267, cette version est extrêmement altérée ; Bacon le déclare, et il le prouve, comme il l'affirme, sans qu'il soit possible de le contredire. Ce sont là deux faits certains et qui contiennent à eux seuls toute une révélation, la révélation d'une révolution très grande dont nous subissons encore les conséquences et dont personne, ou presque personne, n'a soupçonné jusqu'ici l'existence.

Evidemment il s'est passé de graves évènements entre l'année 1100 et l'année 1267, dans le domaine des études bibliques, puisque le texte de la Vulgate Hiéronymienne a été transformé. Qu'est-ce qui a provoqué cette révolution ? — Quelle en a été l'étendue ? — Jusqu'où vont les conséquences ? — Comment pourrait-on y remédier ? — Telles sont les questions que tout esprit sérieux se pose, en présence des affirmations de Roger Bacon et de St. Étienne Harding. — Nous allons essayer de répondre à ces diverses questions. Parlons, d'abord, de l'étendue de cette révolution.

IV.

La Vulgate Hiéronymiennne a donc perdu, en 1266-1267, sa pureté primitive, même la pureté qu'elle avait encore en l'année 1100 ; mais elle ne l'a point perdue partout. Roger Bacon le dit expressément. Si le « *Texte de Dieu* » est corrompu, c'est uniquement dans l'*Édition Reçue*, laquelle édition s'appelle, d'un autre nom, le *texte Parisien : in exemplari vulgato, hoc est Parisiense* (2).

Et qu'est-ce qui permet à Roger Bacon d'affirmer que le *texte Parisien*, quoique *reçu*, est corrompu ? — C'est, en effet, une assertion qui semble se contredire elle-même, car on ne

(1) Paris 1881, Maisonneuve, quai Voltaire, 25.
(2) J. Brewer, *Fr. Rogeri B. Opus* etc., p. 330.

comprend pas que la société chrétienne adopte une édition dépravée du livre qui doit lui être le plus cher. Si le texte Parisien est corrompu, il ne peut pas devenir le Texte Reçu, et si le Texte Parisien est le texte Reçu, il ne doit pas être un texte très corrompu. Il y a là une énigme. Voyons comment Roger Bacon la résout.

Il établit, d'abord, par de nombreux exemples, que le texte Parisien est corrompu, et c'est précisément, en suivant sa manière de raisonner, que nous découvrons les raisons sur lesquelles il s'appuie pour affirmer cette corruption. Prenons l'exemple qu'il donne à Clément IV, dans son *Opus majus* et dans son *Opus minus*. « En vue d'être utile à votre magnificence, dit-il, je vais citer un exemple où figurent tous les chefs de preuve (1). » Cet exemple est tiré de St. Marc VIII, 38, où les exemplaires modernes, c'est-à-dire, les manuscrits du treizième siècle, portaient : « *qui me conFESsus fuerit.... conFITEBItur* », au lieu de : *qui me conFUsus fuerit... conFUNDEtur* », et cela, par ignorance grossière de l'ancienne grammaire Latine (2). » Après avoir expliqué grammaticalement les deux leçons, Roger établit qu'il faut lire *confusus... confundetur*, en s'appuyant 1° sur les bibles antiques non glosées, qui existent encore dans toute l'Église de Dieu. 2° Sur le texte grec ou l'original d'où nous vient la version latine. — 3° Sur Saint Augustin et Bède, qui rapportent plusieurs fois cette leçon et l'accompagnent de leurs commentaires. — 4° Sur les Canons d'Eusèbe, dans lesquels ce passage de Saint Marc est mis en rapport avec d'autres de Saint Luc et de Saint Matthieu, où on lit « *erubuerit* » et « *negaverit* », ce qui est le contraire de « *confessus fuerit*. » On comprend qu'après une argumentation aussi sérieuse et aussi juste, Bacon n'a pas tort de conclure : « *La leçon des Modernes, en cet endroit, doit être condamnée ; il faut revenir à la leçon ancienne* (3). »

La grande autorité, à laquelle Bacon fait appel contre toutes ces altérations des bibles de son temps, est le texte des anciennes

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon, Opus*, etc., p. 330-331. — Nunc volo exemplum proferre pro bonis magerificentiæ. Nam modi probationum hic concurrunt.

(2) *Ibid. Horribiliter, propter ignorantiam antiquæ grammaticæ.*

(3) *Ibid.*, p, 333. — Quapropter damnari debet textus modernorum in loco, et antiquitas revocari.

bibles. « Le Texte Parisien, dit-il, est en contradiction avec les bibles anciennes répandues dans toute l'Église, » et il revient continuellement sur cette pensée. « Saint Augustin, observe-t-« il, écrivant contre Fauste, dit que, là où les manuscrits latins « ne sont pas d'accord, il faut recourir aux anciens et au plus « grand nombre.. On doit préférer, en effet, les anciens aux « nouveaux, et le grand nombre au petit nombre. *Or le Texte* « *Parisien est unique, tandis que les exemplaires répandus* « *dans les diverses provinces sont infinis* (1). »

Dans l'« *Opus majus* » Roger Bacon exprime la même pensée presque dans les mêmes termes, en y ajoutant toutefois quelques variantes, qui nous engagent à rapporter ici le passage en entier : « Et comme, dit-il, l'erreur est plus dangereuse dans « le *Texte de Dieu* » que dans le texte de la Philosophie, je « vais me servir des langues pour démontrer la corruption du « *Texte sacré*, afin qu'on comprenne mieux la nécessité qu'il « y a de les posséder. Les leçons sont fausses presque partout « dans l'Edition Reçue. Mais, si les leçons sont fausses ou dou-« teuses, il est évident que les doutes et la fausseté retombent « sur le sens littéral et sur le sens spirituel. C'est ce que je « vais prouver maintenant, sans contestation possible Saint « Augustin dit, en effet, dans ses livres contre Fauste, que les « manuscrits latins venant à différer entre eux, il faut recourir « aux anciens et au plus grand nombre. Les *anciens* doivent « être préférés aux *nouveaux*, et le *grand* nombre au *petit* « nombre. Or, *toutes les bibles antiques existant dans les monas-* « *tères et non encore glosées ou retouchées* renferment la vérita-« ble version, que la Sainte Église Romaine a reçue dès le « principe et qu'elle a fait recevoir dans toutes les Églises. *Or,* « *les bibles diffèrent à l'infini de l'Édition Parisienne. Cette* « *Édition Parisienne doit donc être corrigée à l'aide des bibles* « *antiques*..... Les bibles antiques s'accordent avec le Grec

(1) *Ibid.* — *Nam antiquæ Bibliæ non glossatæ in tota Ecclesia Dei habent Mar. VIII : Qui me confusus fuerit ;* idem *qui me confundet,* quod est contrarium ejus quod est confiteri et Augustinus dicit contra Faustum, quod si est discordia in codicibus latinis, recurrendum est ad antiquos et plures. Nam antiqui præponuntur novis, et plures paucis, sicut ibi dicit. Sed unum exemplar est Parisiense, et antiqua exemplaria secundum diversas Provincias sunt infinita. — J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon*, etc. p. 331.

« et l'Hébreu contre le Texte Parisien. Celui-ci doit donc être « corrigé (1). »

Telle est la grande raison, la raison fondamentale, à laquelle Bacon revient toujours, pour rejeter le *Texte Parisien*. Ce texte, dit-il, présente deux caractères : 1° il est récent ; 2° il est unique, tandis que les autres sont 1° anciens et 2° nombreux : « Il faut donc que le Texte Parisien cède le pas aux anciens, « d'abord, *à raison de sa nouveauté*, et ensuite *à raison de sa* « *singularité*, car, il est en vérité, le seul qui altère ainsi toute « l'Écriture (2). » Ce raisonnement est extrêmement juste : il n'est qu'une application à un cas particulier de ces maximes de bon sens chrétien comme logique, que les docteurs ont formulées d'une manière très-concise, quand ils ont dit : « *Nil innovetur nisi quod traditum est,* » ou bien : « *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus* ». Le Texte Parisien, à l'époque où Bacon écrivait au Pape Clément IV (1266-1267), était un texte *Nouveau* et un texte *Singulier* : c'est pourquoi le savant franciscain le rejetait, et il avait grandement raison, si ce qu'il dit était fondé.

« Mais alors, diront ceux qui suivent notre raisonnement, « comment se fait-il que Bacon qualifie le Texte Parisien de « *texte reçu*, si ce texte est *nouveau* et *singulier ?* — N'y a-t-il pas là contradiction ?

(1) Et quoniam periculosius erratur in *textu Dei* quam in textu philosophiæ, ideo convertam linguarum potestatem *ad corruptionem textus sacri*, ut pateat necessitas, earum. *Nam litera ubique in exemplari Vulgato falsa est*, et, si litera sit falsa, vel dubia, tunc sensus literalis et spiritualis falsitatem et dubitationem ineffabilem continebit, quod volo nunc ostendere sine contradictione possibili. Nam Augustinus contra Faustum dicit. « Si discordia in Latinis codicibus est, recurrendum est ad antiquos et plures. Nam antiqui præponendi sunt novis, et plures paucioribus præferuntur. Sed omnes antiquæ Bibliæ quæ jacent in monasteriis, quæ non sunt adhuc glossatæ *nec tactæ*, habent veritatem translationis, *quam sacrosancta a principio recepit Romana Ecclesia, et jussit per omnes Ecclesias divulgari*. Sed hæc in infinitum distant ab *Exemplari Parisiensi* ; igitur hoc exemplar magna indiget correctione per antiqua..... Antiquis Bibliis concordant linguæ Græcorum et Hebræorum contra exemplar Parisiense ; igitur oportet quod corrigatur. — S. Jilb., *Fratris Rogeri Baconis ordinis Minorum Opus Majus*, in 8. 1733, p. 49.

(2) J. Brewer. *Fr. Rogeri Bacon Opus*, etc., p. 331. — « ERGO exemplar « Parisiense debet cedere antiquis, tum Ratione suæ Novitatis, tum ratione « suæ Singularitatis, quia in veritate singularis fere est quæ (sic) depravat « veritatem totius Scripturæ.

Il n'y a pas contradiction dans ce que dit Roger Bacon ; il suffit d'entendre son langage et de comprendre sa pensée.

Quand il parle du texte Parisien, comme d'un *texte reçu*, il ne veut point dire que ce texte soit reçu partout et par tous ; et, moins encore, affirme-t-il qu'il l'ait été en tous les temps. Cela est, au contraire, en opposition formelle avec ses affirmations les plus expresses. Le texte reçu dont il parle, est celui des Ecoles de Paris, où il se trouve lui-même en ce moment : c'est là que ce texte est en honneur ; mais, parce qu'il est reçu dans les écoles de Paris, Roger Bacon, en homme prévoyant, signale au Pape le danger qui menace la chrétienté toute entière ; car, de Paris ce texte ne tardera pas à passer ailleurs, et un jour viendra peut-être où le texte, reçu d'abord à Paris, sera également reçu dans le monde. Il n'est donc que temps d'apporter remède au mal. « Seigneur Magnifique », dit-Bacon au Pape, « je crie vers vous, contre cette corruption du Texte, car « seul vous pouvez remédier au mal (1) ! » Là, comme en beaucoup d'autres choses, l'immortel franciscain devançait de beaucoup son siècle ; trois cents ans avant le concile de Trente, il suppliait le Pape d'entreprendre une correction de la Vulgate, comme il le suppliait de réformer le calendrier Julien.

Les exemples que je viens de donner, disait-il, suffisent pour « engager votre Sublimité à entreprendre une correction de « tout le Texte appuyée des preuves. Vous avez dans l'Église des « hommes qui sont capables de la faire, bien que l'œuvre soit « difficile à cause du nombre et de la gravité des erreurs (2).

A cette heure, aucune personne instruite ne peut douter que, si le Saint Siège eût exécuté alors les deux grandes œuvres, que lui conseillait Bacon, ce n'eût été un grand bienfait pour l'Europe chrétienne. Pour des raisons que nous ne connaissons pas, le Pape Clément IV n'entreprit pas ces deux réformes ; il mourut peu de temps après avoir reçu les livres de Bacon († 1268) et après lui, on se préoccupa moins du Texte de Dieu que des décrétales de Gratien.

(1) *Ibid.* p. 93.

(2) Sufficiant modo, donec dignetur vestra Celsitudo requirere correctionem totius Textus cum certa probatione correctionis. Nam in ecclesia habetis vobis subjectos, qui habent in hac re plenum posse, quamvis gravissima (sint) propter multitudinem et immensitatem falsitatis. — J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon*, *Opus*, p. 333.

Aujourd'hui encore l'Europe subit les conséquences du délai apporté aux réformes conseillées par Bacon, en particulier, du délai apporté à la correction de la Vulgate. L'édition clémentine est, en effet, plus conforme au Texte Parisien qu'aux exemplaires antiques répandus par toute l'Église. Les prévisions de Roger se sont accomplies ; le « *Texte Parisien* », après avoir été reçu dans les écoles de Paris, a fini par être reçu dans le monde chrétien, et c'est lui surtout qui a rendu nécessaire la réforme que le Saint Siège a exécutée plus tard, au seizième siècle, à la demande du concile de Trente. C'est pourquoi, il est nécessaire de nous demander de quelle manière ce texte a fait son apparition dans la société chrétienne.

ÉTUDES AVESTIQUES.

(Suite).

La Représentation de l'Indou ṛi dans la langue de l'Avesta.

La discussion sur la question, si les dialectes avestiques ont possédé une voyelle qui correspond à l'Indou *ṛi* est aussi ancienne que l'étude de l'Avesta en Europe. Burnouf répondit affirmativement à cette question (1) ; il était d'opinion que l'Avesta possède réellement la voyelle elle-même, mais qu'elle n'a aucun signe pour l'exprimer, et la rend par *ere*. Justi est du même avis (cf. Gram. § 3 et § 13). Par contre Bopp, dès le premier paragraphe de sa grammaire comparée donnait la voyelle indienne *ṛi* comme *non-primitive* et prétendait contrairement à Burnouf que *-ṛi* s'est formé de *ar* primitif et qu'il est représenté dans l'Avesta par *ere* et *are* (2). Bopp a été suivi pendant longtemps par la plupart des linguistes. Schleicher (Compend. § 19), Joh. Schmidt (Vocalisme II, 299), Spiegel (Gramm. de l'ancien bactrien § II, Rem.) et Westergaard ont évidemment la même opinion. De notre temps les linguistes reviennent à l'opinion de Burnouf ; ainsi Hübschmann (*Zeitschrift* de Kuhn XXIV, 329, 376) admet la voyelle *ṛi* dans l'Avesta, mais doute que le vieux perse l'ait possédée ; de même Darmesteter, appuyé sur les études de Saussure dans ses *Études iraniennes* I, 48, 102, 103; aussi *ṛi* passe maintenant pour une voyelle que toutes les langues indo-européennes

(1) Cf. Yasna, Alphabet, pag. L et surtout sa critique de la gram. comp. de *Bopp* au Journal des Savants, 1833.

(2) Cf. *Bopp*, Vocalismus, p. 183-193.

ont possédée dès le principe, bien qu'elles ne la considèrent pas comme une voyelle particulière et que, à cause de cela, elles ne l'expriment pas par un signe particulier de leur alphabet.

Nous ne sommes pas d'intention d'entrer dans la discussion de cette question linguistique. Nous devons, en tout cas, examiner séparément comment les mots qui ont *ṛi* en indou, sont écrits en avestique ; et en particulier si *ṛi* peut être représenté par *ere* seulement, ou aussi par *are*. Ici sans contredit les manuscrits seuls ont voix décisive et il nous est indifférent qu'au point de vue linguistique l'orthographe de l'Avesta soit bonne ou mauvaise, car le système orthographique est maintenant fixé et ce qu'on pouvait écrire jadis légitimement, doit être regardé comme pouvant s'écrire aussi maintenant.

Nous devons tout d'abord appeler l'attention sur quelques cas où l'indou *ṛi* n'est exprimé ni par *ere*, ni par *are*, mais par *ara*. Déjà Justi (Gram. § 13) a cité quatre de ces mots, parmi lesquels cependant nous ne pouvons admettre avec Joh. Schmidt que le mot *varatô*. Ce mot signifie, selon les traditions indigènes, « contraire » (*vi-parîta*) et les endroits où ce mot se rencontre, prouvent que la signification ne peut avoir été autre. Justi met *varata* = *vareta* sous √ 2 *var* (couvrir, protéger, retenir) ; nous aimerions mieux, le mettre sous √ *varat* = *vṛit* ; il est vrai que le participe régulièrement formé devrait être *varasta* ou *veresta*. Si cependant on admet que la 1re et 10me classe sont employées indistinctement, on peut déduire *varatô* du sansc. *varay*. Quoiqu'il en soit, *varata* est encore en rapport avec *varaithya* (Vd. 3, 37 Sp. = 11 Westerg.) Ys. 10, 38, avec *varata* fem. faux chemin et *varatha* Ys. 13, 75. En outre Ys. 13, 26, *varathanãm* devrait être mis à la place de *varethanãm*. En second lieu nous trouvons *zarascâdaṭ* Ys. 9, 26, 17, 46, où *zaras* doit être comparé à *hṛid*, mais par contre *zarezdâ* Ys. 31, 12 sans variante. Nous ne déciderons pas s'il faut avec Darmesteter, y ajouter *zarazdâiti* les traductions indigènes donnant un autre sens à ce mot. Puis *zaradhaghnya* ramène à scr. *hṛid*, comme il se trouve Vd. 1, 57 Sp. (= 15 Wstg.) dans tous nos manuscrits ; *zeredhôkereta* Vd. 7, 61 Sp. (= 24 W.) a été traduit par Justi « extirpation du cœur », les traductions indi-

gènes passent ce mot, comme on le sait. Les autres mots ont tantôt *ara*, tantôt *are*. Ainsi l'on trouve, à côté de *maretan*, le génitif *marathnô*. Ys. 31, 18. SPIEGEL et WESTERGAARD lisent *marakaêca* qui se trouve partout à côté de *mahrka*, JUSTI lit *mahrkaêca*, GELDNER selon K 5, L 17, J 2, *marakaêca*, tandis que les autres manuscrits ont *marekaêca*. Ys. 13, 14 *anarata* est fort bien appuyé et a été reçu dans le texte par SPIEGEL et WESTERGAARD, récemment GELDNER a trouvé aussi *anareta* et l'a reçu. Cf. encore *zaranumant* et *zarenumant* ; et Ys. 14, 20 *zaras'yamnô* de $\sqrt{zares'}$.

La racine *sri*, *siri* ou *sare* et *sere* est remarquablement indécise ; elle signifie combinée avec *ni* (Vd. 18, 109 *ni-srinaomi* SPIEGEL, *ni-sirinaomi* WESTG.) « rendre. » C'est le seul exemple où dans l'Avesta *iri* apparaît comme représentant la voyelle *ṛi*. Dans les endroits nombreux du Vendîdâd où se trouve ce verbe les trois formes sont ordinairement représentées. Cf. les variantes que SPIEGEL donne dans son édition Vd. 3, 66 = 20 W. ; 5, 177 = 62 W. — 9, 181 = 49 W. 14, 5 sq. = 2 sq. W. — 18, 109 = 57 W. — Yt. 10, 27, 13, 34 WESTERGAARD écrit *nisiri* sans citer aucune variante. Yt. 5, 87 *nisrinavâhi* de même sans variante. La forme du participe *nisritâṭ* Vd. 5, 77, Sp. = 25 W. me paraît parler en faveur de la leçon choisie par SPIEGEL.

Au lieu de *ṛi* on trouve *uru* dans des formes de la racine *sru* qui dérivent du thème du présent, comme *surunaoiti* = scr. *sṛiṇoti* Yt. 22, 41, 10, 107 *surunuyâo* Ys. 67, 27. Yt. 10, 32, *surunvaṭ* Ys. 35, 12, 56, 1, 7 ; Yt. 4, 11, 10, 4 (BARTHOLOMAE : *Handbuch* etc. pag. 130, note 5), ensuite dans la forme *surusrus'emnô*, Yt. 14, 21 si la tradition est correcte, ce dont je doute ; GELDNER ne donne dans ses « Drei Yasht » aucune variante pour l'endroit en question. Cf. JOH. SCHMIDT, l. l., p. 300.

Dans un certain nombre de racines *ṛi* s'échange en sanscrit avec *ir* et *ur* (WHITNEY, § 242). Pour les cas où au lieu de *ṛi* en sanscrit se trouve *ri*, l'Avesta montre des hésitations. Vd. 7, 97 Sp. (= 37 WESTERG.) se trouve *mairyâitê* = scr. *mriyate* prouvé par le plus grand nombre des manuscrits ; un seul codex a *miryâiti*. Quant à *fra-mar* Vd. 3, 115 Sp. (= 33 W.) les manuscrits ne sont pas d'accord ; la leçon

framereyêiti de l'édition de SPIEGEL est une combinaison de C. et des Vendîdâd-Sâdes ; WESTERGAARD a mieux lu : *framairyâitê* ; cependant on peut demander s'il ne faut peut-être pas lire *framiryêitê* avec A. Yt. 22, 19, WESTERGAARD lit *ava mairyêitê*, mais dans K. 20 se trouve *miryêtê*. Vd. 3, 30 Sp. (= 9 W.) les manuscrits ne sont pas d'accord. On peut, avec SPIEGEL, rétablir *kairyêñtê* d'après l'analogie de *mairyâitê* déjà cité. WESTERGAARD lit avec deux manuscrits persans *kiryêñtê* ce qui est digne d'attention. Yt. 10, 109 nous trouvons les leçons *kiryêiti* et *kiryêitê*. Le même cas revient Vd. 4, 57 Sp. (= 17 W.) SPIEGEL lit *frapairyêiti*, WESTERGAARD *frapairyêitê* ; les deux leçons sont indiquées dans les manuscrits ; deux manuscrits donnent *frapiryêtê*, ce qui doit être noté, vu Vd. 3, 30. Le mot revient encore dans la Glosse du Vd. 5, 33 Sp. (= 9 W.) que WESTERGAARD a reçu dans son texte et dont il a indiqué les différentes leçons. Il se décide pour la leçon *frapairyêiti*, mais *frapiryêiti* se trouve aussi dans les manuscrits.

Si nous jetons un coup d'œil sur ces formes, nous y reconnaissons des formes analogues à l'indien *mriyate*, *kriyate* ; mais les manuscrits nous montrent que, dans la langue de l'Avesta il y a eu des hésitations, à savoir :

1) Variantes connues de la voyelle finale, parce que les terminaisons de l'actif et celles du moyen pouvaient être employées pour le passif.

2) Variantes quant à la voyelle donnée à *r̥* où l'emploi de *a* et *i* est prouvé par les manuscrits. Les formes telles que le néopersan میرم *mîram* « je meurs » ne prouvent rien, parce que *i* peut provenir du changement de *y*, et en est probablement résulté. De telles formes pouvaient très-bien déjà exister l'une à côté de l'autre au temps où la langue était encore vivante et elles pouvaient être en usage dans les dialectes dont il faut tenir compte à mon avis, et l'on pouvait hésiter entre les deux formes lorsqu'il s'agissait de transcrire le texte de l'Avesta dans l'écriture employée encore aujourd'hui. Ce qu'il y a de mieux à faire c'est de reconnaître et d'accepter des particularités comme des faits et de ne pas les changer d'après la norme du sanscrit en n'envisageant qu'un seul point de vue.

Maintenant vient la question de savoir si *r̥i* est exprimé par

ere ou par *are* ; personne ne pourra nier, que *ere* représentant *ṛi* se trouve dans un plus grand nombre d'endroits dans les manuscrits. Il y a un grand nombre de mots qui ont toujours *ere* pour *ṛi* sans variante importante, cf. *avamereiti*, *amerekhti*, *eredhwa*, *perethu*, *peres* et beaucoup d'autres. On trouve toujours *perethu*, jamais *parethu*. Nous acceptons pour cela *ere* comme représentant régulièrement la voyelle *ṛi* et hors de là, il n'y a que des exceptions à cette règle. Ici il est de fait que devant *sh* il y a toujours *ar*, moins bien aussi *are*, mais jamais *ere*. Cf. *anvarshti*, *apanharshti*, *parshti* (= scr. *pṛishṭha*), *paiti-parshti*, *tarshna* (= scr. *tṛishnâ*). Il en est de même dans les participes *ahmarshta*, *upa-thwarshta*, *uz-varshta*, *karshta thwarshta*, *pairi-anharshta*, *parshta*, *marshta*, *varshta*. Bopp aussi insistait fortement sur cette particularité. A cela il faut encore ajouter *arshti* = scr. *ṛishṭi*, ensuite *as'a* à côté de *areta* = scr. *ṛita*, *as'avan* = scr. *ṛitâvan*, mais par contre *mes'a*, *ames'a* = scr. *mṛita*, *amṛita*, *pes'u* à côté de *peretu*. Dans l'Avesta nous trouvons simultanément : *arsh* et *eresh*, *arsh-ukhdha* et *erezh-ukhdha*, *arsh-vacanh* et *eresh-vacanh*. Ys. 50, 11 se trouve *aredaṭ* sans variante, mais par contre *eredaṭ-fedhri* Yt. 13, 142 ; *ardvî* dans *ardvî-sûra* par contre *eredhva*. *Arezûra* se trouve Vd. 3, 23 Sp. (= 7 W.) et 19, 140 Sp. (=44 W.) sans variante (Westergaard a la seule variante *arzûrahê*), mais Yt. 19, 2 nous trouvons *erezurô*. Quand même dans ces deux endroits il s'agirait de montagnes différentes, le mot est pourtant le même. En dehors de cela on trouve particulièrement des mots formés avec des suffixes qui ne demandent pas de voyelle accessoire ; par exemple les abstraits en *-ti* et les participes en *-ta* et sont écrits quand même avec *are*. Citons ici *aibi-jareti* pour lequel on ne trouve nulle part *aibi-jereti*, cf. Ys. 69, 18 ; 70, 26 Sp. = 70, 6 ; 71, 6 W. *Areta* se trouve Ys. 52, 6, 9 sans variante dans les trois éditions ; aussi Vsp. 1, 7, 29 *aretô-* (*kerethana*) est prouvé par la plupart des manuscrits, aussi dans K. 4 et 9. Par contre on écrit *astvaṭ-ereta*, *ukhs'yaṭ-ereta*. *Aiwi-kareta* se trouve Ys. 70, 31 dans les trois éditions : à côté de *sareta* Vd. 1, 10 Sp. (= 4 W.) *asareta* Vd. 19, 12 Sp. (= 4 W.) les manuscrits ne donnent nulle part *sereta* etc. *Zaredhaya* est sûrement = scr. *hṛidaya*, mais l'orthographe avec *are* est appuyée par la plupart des

manuscrits dans le seul endroit où se trouve ce mot Vd. 1, 11 Sp. (= 4 W.) ; *âvaretô* Ys. 44, 1 se trouve sans variante dans les deux éditions. GELDNER lit *âveretô*, mais la plupart des manuscrits ont la première leçon ; *fras-hãm-vareta* Yt. 13, 102 est sans variante ; *varetafs'u*, *varetôvîra* Vd. 8, 12 Sp. (= 4 W.) est aussi sans variante dans les deux éditions ; *fravaretasca* se trouve Ys. 13, 26 dans les trois éditions ; *paitibareta* se trouve Ys. 3, 1 dans l'édition de SPIEGEL et WESTERGAARD sans variante, probablement basé sur l'autorité de A. (K. 5), car le codex a cette leçon ; ainsi aussi Ys. 31, 10 *humaretoish* sans variante tandis que GELDNER a repris *humeretoish* d'un grand nombre de manuscrits ; *frastareta* a été changé avec raison en *frastereta* par GELDNER, comme les variantes de Vd. 3, 54 ; 14, 7 ; 18, 142 Sp. (= 3, 15, 14, 4 ; 8, 72 W.) Ys. 36, 1, 2 le montrent ; aussi *anâstaretem* Vd. 8, 64 Sp. (= 22 W.) doit être changé en *anâsteretem* sur l'autorité des manuscrits ; *nishtareta* se trouve deux fois Yt. 10, 30 sans variante, *vîtaretô* Vd. 2, 85 Sp. (= 29 W.) est appuyé sur la plupart des manuscrits, mais WESTERGAARD a trouvé aussi *vîteretô* dans ses deux manuscrits perses. *Hãm-vareti* est aussi d'importance. Le mot se trouve presque toujours dans les Yashts ; Vsp. 8, 14 SPIEGEL lit *hãm-vereitîm*, mais sans pouvoir le justifier par les manuscrits, tandis que WESTERGAARD lit au même endroit *hãm-varetîm* sans variante. Ys. 61, 11 SPIEGEL et WESTERGAARD ont tous deux la dernière leçon sans variante, tandis que GELDNER lit *hãm-vareitîm*. On peut se poser la question si l'on ne pourrait lire *hãm-varaitîm* selon plusieurs manuscrits, d'après GELDNER, et dériver le sens de ce mot du scr. *vâray*, retenir, repousser. Tout analogue à cette leçon serait *aiwi-varaiti*, qui se trouve Vd. 6, 83 Sp. (=41 W.) dans la plupart des manuscrits, tandis que WESTERGAARD a reçu dans son texte *aiwivareiti* Ys. 56, 13, 3 WESTERGAARD a *hãm-varetivatô* corrigé de *hãm-vareitivatô* dans K 11 et M 1, ce que GELDNER a reçu. SPIEGEL lit *hãm-varaitivatô* avec quatre manuscrits. Cette dernière leçon est préférable vu le mot *varatô* et les mots apparentés. On lit ensuite dans les éditions de l'Avesta *kehrpa*, *vehrka* = scr. *vṛika*, mais aussi *vahrka* se rencontre dans de bons manuscrits, cf. les variantes de Vd. 5, 11, 12 Sp. (= 2, 3 W.) Dans des conditions analo-

gues on trouve dans le plus grand nombre de manuscrits *mahrka*, *kahrkasa* ; *kehrka* au lieu de *kahrka* se trouve dans les variantes de Vd. 18, 52 Sp. (= 23 W.) où nous rencontrons le mot *kahrkâtas*. Une orthographe fort différente se présente dans *meregha* ou *maregha*, lesquelles formes alternent dans les éditions de Spiegel et de Westergaard. Vd. 2, 66 Sp. (= 26 W.) a *maregha* dans tous les manuscrits qu'on ait jusqu'ici confrontés, Vd. 5. 8 sqq. *mereghô* est mieux appuyé par les codices, ainsi aussi Vd. 10, 29 Sp. (= 10, 11 W.) où Westergaard écrit aussi *mereghô*. Vd. 17, 28 et 18, 51, 62 Sp. (= 17, 9 et 18, 23, 27 W.) les manuscrits ont les uns *maregha*, les autres *meregha*. *Mragha*, *mregha* même se trouvent dans quelques codices. Cf. aussi l'alternative entre *thwaresem* et *thweresem* dans le premier Fargard du Vendîdâd où les manuscrits avec traduction préfèrent la dernière leçon, les Vendîdâd-Sâdes la première. Semblable alternative se trouve pour *upanharezaiti* et *upanherezaiti* cf. Vd. 6, 16-50 et 8, 65-71 Sp. (= 6, 10-24 et 8, 23-25 W.), pour *harezayen* et *herezayen*. Vd. 6, 3, 4, et 8, 6 Sp. (= 62 et 8, 2 W.) Au Vd. 17, 3, 10 Sp. (= 17, 2, 4 W.) les manuscrits avec traduction lisent *bareñti*, *barenanuha*, et non *berenanuha*, etc. auquel on devrait s'attendre, mais il est possible que, en comparant plus de manuscrits on trouverait aussi cette leçon. Les leçons *frabereta*, *frabareta* et *frabarata* sont aussi remarquables Vd. 2, 42 Sp. (= 2, 21 W.), car elles réclament une autre explication de la forme.

Les mêmes hésitations que nous offrent les suffixes qui d'après les règles de la langue avestique, demandent le vrai représentant de la voyelle *ṛi*, (donc *ere*), nous les retrouvons dans des mots où l'on attend une voyelle accessoire et partant *are* d'après les règles du sanscrit. Il est vrai que d'ordinaire on trouve *barezanh* mais on a aussi *berezanh* dans de fort bons manuscrits, cf. Vd. 6, 59 Sp. (= 6, 27 W.) ; à côté de *barezishta* on a aussi *berezishta*.

La règle est du reste encore enfreinte par ceci que dans des mots avec *sh*, comme *tarshnô*, *parshti*, *marshta* etc. *ar* d'après l'avis général, s'y trouve à la place de *ṛi*.

Le choix de *are* et *ere* dans des substantifs qui devraient se terminer en *ṛi* est aussi de grande importance. Les formes

bratarebya, *bratarebyô* qu'on lit chez Bopp et Schleicher, n'existent pas, mais ont été formées par Bopp comme il l'avoue d'après l'analogie de *narebyô* (Vocalismus, pag. 183 sqq.) Il est vrai qu'on trouve assez souvent dans les manuscrits les formes *narebya*, *narebyô*, mais on a aussi *nerebya*, *nerebyô* ce que Westergaard écrit toujours. Cf. les variantes de Vd. 2, 134. 3, 56. 4, 128. 6, 91. 14, 19 Sp. (= 2, 41. 3, 16. 4, 46. 6, 43. 14, 6 W.), par contre *narâo*. Vd. 4, 134 Sp. (= 4, 48 W.) et Yt. 5, 85. Westergaard écrit *starebyô* bien qu'il indique la leçon *sterebyô*. Vd. 15, 39 Sp. (= 15, 12 W.), *pterebyô* est attesté par la plupart des manuscrits, mais dans les *Vendîdâd-Sâdes* on trouve aussi *ptarebyô*. Au génitif du singulier *narsh* est la leçon ordinaire ; Ys. 34, 2 Spiegel, Westergaard et Geldner lisent *neresh*, mais il y a aussi des manuscrits portant *naresh*. Au datif pluriel *âterebyô* les manuscrits ne sont pas d'accord du tout, on trouve *âtarebyô*, *âtereibyô* et même *âtrebyô* bien appuyé par les codices.

Vu ces faits nous croyons devoir formuler notre jugement de la façon suivante : il n'y a pas de doute que primitivement *ere* ait correspondu à la voyelle sanscrite *ṛi* et y corresponde en effet ordinairement, mais nos meilleurs manuscrits hésitent entre *ere* et *are*. Dans beaucoup d'endroits il serait possible de rétablir selon les manuscrits, le *ere* primitif, mais il faut se garder d'aller trop loin, car ces manuscrits nous montrent aussi clairement que cette confusion de *ere* et *are* date d'une époque qui précède celle de leur rédaction que, déjà alors, *are* et *ere* alternaient fréquemment. Les exemples tels que *arsh-ukhdha* à côté de *erezh-ukhdha*, et aussi *as'a* à côté de *mes'a* le prouvent. Il en est de même des leçons généralement basées sur des manuscrits telles que *aibi-jareti*, *zaredhaya* et d'autres encore. Maintenant nous nous trouvons devant cette question : laquelle de ces deux orthographes est la plus ancienne ? Est-ce *are* ou *ere*, qui probablement ne différaient trop dans la prononciation ? Il est bien possible que l'orthographe ordinaire, *ar*, avait les deux prononciations, mais que les rédacteurs de l'Avesta qui transcrivaient le texte de l'Avesta dans l'écriture d'aujourd'hui et qui visaient à ce qu'il fût lu le plus correctement possible, cherchèrent à rétablir une orthographe plus exacte mais qu'ils n'étaient pas toujours consé-

quents avec eux-mêmes. Les exceptions comme *aibi-jareti*, *as'a*, *areta framarshta* etc. me semblent parler en faveur de cette opinion.

√SAD.

Dans l'Avestâ on trouve souvent un verbe *sad* qui est rendu en Pehlevi par un mot que DE HARLEZ (Manuel du Pehlevi, pag. 288) lit *mehimmonastano*, mais qui serait mieux lu, comme il le dit lui-même *medimmonastano* en le ramenant à l'araméen דמה *similem esse*, *assimilari*, seulement qu'en Pehlevi, au lieu de la forme ל|ה le verbe geminans est en usage comme forme secondaire, comme du reste, cela arrive souvent. NERIOSENGH le rend par *pratibhâti*. Le mot signifie donc « *paraître*, *apparaître* », sens qui convient aussi partout. Le skr. *vi-çada*, clair, transparent est apparenté à ce mot, mais la forme primitive de la racine est plutôt *skad*, de sorte que l'avestique *sad* correspondrait au skr. *chad* qui aussi signifie « *paraître*, *sembler*, *passer pour* » et qui, comme √*sad* se conjugue d'après la classe 10.

Exemples : Vd. 2, 59 (SP. = 24 WESTERG.) *abdaca idha yima, anuhê astvaitô sadayât* « (la terre) du monde corporel pourrait, ô Yima, paraître inaccessible. » Yt. 22, 11 *yatha yat mê sadayêhi*, comme tu me paraîs Yt. 22, 12 *yatha yat tê sadayêmi*, comme je te paraîs. Ys. 23, 1 *qarenanhâo mê sadayêhi*, tout resplendissant tu m'apparais.

Les passages où ce verbe, à notre idée, devrait être construit avec l'infinitif, doivent être notés. Yt. 22, 75 *vididhâremnô sadayêiti* « it seems as if it were brought (amidst plants and scents) » Yt. 22, 7 *upavâvô sadayêiti* « it seems as if a wind were blowing » Yt. 22, 8 *uzgerembyô sadayêiti* « it seems as if he were inhaling. » Les formes en *ô* pourraient bien être des participes du présent.

Le verbum finitum paraît se trouver Yt. 22, 9 : *fréreñta sadayêiti* « it seems to him as if his own conscience were advancing. » Vd. 9, 187 (SP. = 51 WESTERG.) : *cish hâu as ahura mazda yô mê asadayat fradathem apa barat varedathem apa barat*, qui était celui qui me paraît ôter la richesse et la croissance ? Je compare à ce passage Ys. 10, 43, où √ *man*

paraît aussi construit ainsi avec le verbum finitum, qu'on lise avec GELDNER : *yâ mainyêiñti davayêiñti âthravanemca haomemca* ou avec SPIEGEL : *yâ mainyañti daêvaiñti* etc.

MILLS traduit (The Zend-Avesta, Part. III, Oxford 1887, pag. 243) « She vainly thinks to foil us, and would beguile both Fire-priest and Haoma. » Déjà SPIEGEL dans sa « Vergleichende Grammatik der altérânischen Sprachen » p. 509 a fait remarquer qu'on trouve quelquefois, dans l'Avesta plus récent, une phrase sans conjonction à la place où l'on s'attend à un infinitif. Le plus souvent c'est avec √*khs'i* pouvoir, qu'on trouve cette construction, cf. Yt. 5, 87 : *tûm tâ aêibyô khs'ayamna nisrinavâhi*, tu es capable de les leur rendre, cf. aussi Vd. 9, 142 (Sp. = 35 Westerg.) 18, 116 (Sp. = 55 Westerg.). Vd. 19, 86, 87 = 26 W. √*hakhs'* est aussi construit de la même manière : *hakhs'ânê narem as'avanem hakhs'ânê nâirikām as'aonîm... zām ahuradhâtām nipârayañta*, est-ce que je sommerai l'homme pur, la femme pure.... de parcourir la terre créée par Ahura ; tandis que le même verbe est construit avec les datifs *anumatêê*, *anukhtêê*, *anvarstêê* qui font fonction d'infinitifs.

On trouve la même construction en néopersan, elle paraît même se montrer de plus en plus dans cette langue. Cf. *Shâhn.* 1296, 5 d'en bas (édition de Bombay) *biyâyem perestiš kunem bende vâr*, je viens pour vous offrir vénération comme un serviteur. 1297, 2 : *hemî šâh chvâhed bidâned ki câst* : le Shah demande à savoir ce que c'est. 1309, 2 *suvârî firistâd nazdîki fûr ki ûrâ bichâned bigûyed zidûr* « il envoya un cavalier dans la proximité chez Porus pour qu'il l'appellât pour lui dire de loin. Voir VULLERS, Institutiones linguae persicae, §§ 479, 576, 577. D'après BARB (Organismus des persischen Verbums, Vienne 1860) pag. 25 « le Perse, dans les constructions modales des verbes vouloir, pouvoir, préfère cette expression analytique, surtout dans le langage ordinaire de la conversation et aime mieux dire : « *mîchvâhem bigûyem*, *mîtavânem bigûyem* » au lieu de « *mîchvâhem guft*, *mîtavânem guft* » je veux dire, je peux dire ; dans celles des verbes devoir et falloir il doit même s'en servir s'ils ne sont pas impersonnels. Il dit donc *bâyed bigûyem*, je dois dire, *šâyed bigûyem*, je dirais

(litt. il me faut que je dise, il convient que je dise), car *bâyed guft* signifie : on doit dire, *šâyed guft*, il faut dire. » Du reste nous rencontrons la même expression aussi dans les langues sémitiques tandis que, pour autant que je sache, elle ne se trouve pas en sanscrit. Car les exemples allégués par J. S. Speijer (Sanskrit Syntax. Leyde 1886) p. 307, not. 1 ne sont pas en rapport avec notre cas. Ces constructions avestiques que je viens de citer comme *fréreñta sadayêiti* ou *mainyêiñti davayêiñti* sont, au point de vue de la syntaxe, de la même série que l'arabe يُرسِلُ يُعلِمُ mittit nuntiaturus (1) ou que l'hébreu (Job. 32, 31) לֹא יָדַעְתִּי אֲכַנֶּה je ne sais point flatter (2) ou que le syriaque (3) ܐܡܨܐ ܠܡܢܨ (Sim. 365, milieu) *ils pouvaient arracher*, litt. *ils pouvaient*, *arrachaient*.

Aussi remarquables sont les passages où après √*sad* en Avesta on trouve des formes en *ãn* au lieu de l'infinitif. Ainsi Yt. 22, 7 (cf. Yt. 24, 55) *vyusã sadayêiti*, il paraît devenir clair. Darmesteter traduit : « when the dawn appears » Yt. 10, 71 : *vaêdha cim ghenãm sadayêiti* : et il ne le tient pas pour un coup. Vd. 18, 45 (Sp. = 19 W.) *anhvãm avaderenãm sadayêiti* il croit arracher l'âme. Ainsi aussi Vd. 3, 110 (Sp. = 32 W.) : *zafare tafsãn aya masô hãmurvîsyaonhô sadayêiti yaṭ yavô pourus bavaṭ*. Dans ce passage il faut, à mon avis, lier ensemble *zafare tafsãn sadayêiti* et traduire « la bouche paraît s'échauffer. » Peut-être faut-il traduire tout le passage ainsi : La bouche leur (aux démons) paraît devenir chaude comme du fer fondant (?) quand il y a beaucoup de grain. Darmesteter rend ce passage comme suit : « it is as though red hot iron were turned about in their throats, when there is plenty of corn », mais je ne comprends pas comment il lie ensemble grammaticalement les mots. Dans les manuscrits on trouve en partie *-ã*, en partie *-ãn* et *-ãm*. La forme primitive pourrait bien être la première, *n* et *m* final ne sont ajoutés que pour la fortifier. Cette question est traitée d'une manière étendue et appuyée sur de nombreux exemples de l'Avesta par Spiegel

(1) Cf. Caspari-Müller, Gram. arabe, 4e édit., p. 338.
(2) Cf. Genesius-Kautzsch, Gram. hébr., 28e édit., pag. 260.
(3) Cf. Nöldeke, Gram. syr. Leipzig 1880, p. 242.

dans sa « Vergleichende Grammatik der altérânischen Sprachen » p. 85.

Carâiti, carâitika.

Il est hors de doute que le mot *carâitî* qui se trouve Vd. 3, 82 (Sp. = 24 W.) Yt. 5, 87, 42, 10 et qui se rend en Pehlevi par *carâtik* a le sens de « *fille.* » Le mot apparenté *carâitika* ne se trouve qu'une fois, au Vd. 5, 171 (Sp. = 60 W.) Justi, suivant l'exemple de Spiegel, le rend par « dévidoir » (cf. Comment. de l'Avesta I, pag. 188, 189) mais il est traduit avec raison « *bîkr*, *kuvarî*, *chokarî*, vierge, fille » par Aspendiârji (cf. de Harlez, Avesta, p. 63). Il s'explique sans peine si nous le comparons au mot *ciraṇṭi* (aussi écrit *ciraṇṭhî* et *ciraṇḍhi*) qui est allégué par les grammairiens et lexicographes sanscrits et qui a le sens de *femme qui vit encore dans la maison paternelle.* Un Vârtika de Pânini 4. 1, 20 dit que *ciraṇṭî* ne signifie pas l'enfance, mais le *second âge.* Il est intéressant de voir que chez les Arabes on trouve aussi جَارِيَةٌ *puella*, جَرَايَةٌ *adulescentia*, *pueritia* à côté de la racine جَرَى *fluxit*, *cucurrit*, *accidit* et des substantifs qui en sont dérivés جَرَاءٌ *adulescentia*, جَرِىٌّ *adulescentiam prae se ferens*, *curator*, *procurator sponsor.* Si ce mot a été emprunté au sanscrit par l'arabe ou le contraire, c'est une question difficile à vider.

Iena. Eugène Wilhelm.

LA PÊCHE DE LA BALEINE

RACONTÉE PAR UN MALAIS.

Extrait du *Kitab teka-teki terbang* du professeur Abdallah de Malâka.

Deri hal orang menangkap ikan paus.

El qissat. — Maka adalah bebrapa kapal yang besarbesar di nagri Irupa atau America adapun pekarjaanña itu santiasa menangkap ikan paus itu sahaja. Bermula adalah isiña kapal itu dengan segala jenis perkakas menangkap ikan itu dan serta bebrapa buah sampanña dan tong kosong dan makanan dan ayer akan bakalanña bebrapa bulan atau tahun lamaña dan berpulohpuloh orang yang pandey dan biasa. Satelah langkaplah sakalianña maka berlayarlah iyá menuju lautan besar kirakira ampat lima bulan pelayaran jauhña deri nagriña.

Sebermula sa-besarbesar ikan paus itu yang telah didapati orang itu panjangña tujoh dulapan puloh kaki dan lebarña tiga blas kaki dan yang kabañakan itu lima anam puloh kaki sahaja panjangña. Chabadan lebar mulutña tujoh dulapan kaki dan tinggi bibir atas dengan bibir dibawah sapuloh duablas kaki adaña. Maka tiadalah ikan paus

Des gens qui font la pêche de la baleine.

Récit. — Il y a un certain nombre de grands navires en Europe et en Amérique, qui sont continuellement occupés seulement à la pêche de la baleine. Ces navires sont pourvus de tous les genres d'ustensiles nécessaires à cette pêche, de *sampans*, de tonneaux vides, d'un approvisionnement de vivres et d'eau pour des mois ou des années, et ils sont montés par des dizaines d'hommes habiles et expérimentés. Lorsque tous les préparatifs sont terminés, alors ils mettent à la voile et se dirigent vers la haute mer ; ils s'en vont loin de leur pays, à environ quatre ou cinq mois de navigation.

Les plus grandes baleines qu'on ait trouvées, mesurent soixante-dix ou quatre-vingts pieds de longueur et treize pieds de largeur. La plupart ont de cinquante à soixante pieds de longueur seulement. La largeur de leur bouche est de sept à huit pieds, et la hauteur des deux lèvres supérieure et inférieure est de dix à douze pieds. La

itu bergigi melainkan adalah tapisanña sebab iya menangkap ikanikan ketchil sakalianña itu ditelanña ; maka adalah rupaña dan gunaña tapisanña itu dan bagimana bagusña maka adalah tersebut dalam muka yang kasaratus tigablas dalam kitab ini.

Satelah sampey kapal itu kapada tampat ikan itu, maka orang yang diatas tiang itu salalu melihat koliling maka apabila kalihatan alamat ada ikan itu iya itu disamburkanña nefasña kalihatan tinggi-tinggi. Satelah kalihatan itu maka orang yang diatas tiang itupun sigra berteriaq membri tahu dengan ñaring suaraña kapada segala orang dalam kapal itu kemudian maka sigralah segala anakanak prahu itu menurunkan tiga ampat buah sampan dan dimuatkanña segala perkakasña iya itu tempuling-tempuling ada panjangña tiga kaki yang telah terikat dengan tali kasarña adalah seperti ibu jari beratusratus depa panjangña dalam sabuah sampan itu diisiña lima anam orang. Maka satelah turunlah iya lalu menuju di tampat ikan paus itu dengan sigraña sambil meñañi demikian buñiña.

« *Tchepat tchepat kawan*
Inilah ketika baik. »

Maka satelah dekatlah dengan dia maka berkemaslah orang yang dihaluwan itu dengan memegang tempuling itu lalu ditikamña dirusuk ikan itu telah masoq dalam tempuling itu maka apabila dirasa uleh ikan paus itu sakit menggeleparlah iya serta melumpat

baleine n'a pas de dents, mais sa bouche est munie d'une sorte de passoire à l'aide de laquelle elle prend les petits poissons et les avale. Nous avons déjà dit à la page 113 de ce livre, quelques mots sur la forme, l'utilité et le genre de beauté de cet appareil (*).

Quand le navire est arrivé à l'endroit des baleines, alors l'homme qui est en vigie sur le mât regarde tout autour, et dès qu'il aperçoit la marque de la présence des baleines, c'est-à-dire les jets d'eau élevés que de leur souffle elles font jaillir, vite il pousse un cri perçant et avertit ainsi les hommes qui sont dans le navire. Ceux-ci descendent promptement trois ou quatre sampans et les chargent de leurs engins, c'est-à-dire de harpons longs de trois pieds, auxquels sont fixés des cordages gros comme le pouce et longs de plusieurs centaines de brasses. Chaque sampan reçoit cinq ou six hommes. Dès qu'ils y sont descendus, ils se dirigent promptement vers le lieu où sont les baleines, en chantant ce refrain :

« *Vite, vite, camarades !*
Voici le bon moment ! »

Quand ils sont arrivés à proximité, alors l'homme qui est debout à l'avant et qui se tient prêt, saisit le harpon et le lance contre le flanc de la baleine. Le harpon entre profondément, et la baleine se sentant blessée, se débat ; elle bondit dressant haut la tête et agi-

(*) Voici ce passage : « Maka adalah pada koliling mulut ikan paus itu seperti peñapu padi lagi dengan halusña maka apabila ditanggoqña ikan ketchilketchil itu masoqlah ayer kadalam mulutña. Satelah penuh maka kemudian dikatupkanña mulutña itu maka segala ayer itu samuaña kaluar deridalam tapisan itu melainkan tinggal ikan itu sahaja maka jikalau tiada halus tapisan itu nestchaya ikanikan yang sangat ketchil itu kaluar bersamasama mengikut ayer itu. »

« Autour de la bouche de la baleine, il y a comme des balais de tiges de *pâdi ;* les petits poissons pris dans cette sorte de seine, entrent avec l'eau dans la bouche de la baleine, alors celle ci ferme sa bouche une fois pleine, l'eau s'écoule à travers la passoire, et les petits poissons seuls demeurent. Si la passoire n'était pas resserrée, alors nécessairement les tout petits poissons sortiraient tous en même temps que l'eau. »

kapalana tinggi kemudian menghampas ikorña. Maka adalah gadoh buñiña itu buleh kadengaran sampey bermilmil jauhña maka satelah demikian maka tenggelamlah iya pula kapalaña kabawah dengan terlalu dras maka tempuling serta tali yang telah dilingkarlingkar dalam prahu itupun dibawañalah turun maka sebab sangat dras ditarikña tali itu kabawah sampey berapilah prahu itu. Maka adalah sediya sa'orang menuwangkan ayer pada tepi prahu yang di tampat tali bergosoq itu supaya jangan terbakar sampanña. Maka apabila tinggal lagi sadikit tali itu maka berteriaqlah orang prahu itu akan sampanña yang lain itu apabila dekatlah maka sigralah dihubungkanña puntcha tali itu kapada tali yang ada di sampan yang lain itu maka apabila itupun hampir habis diteriaqña pula sampan yang lain hata satelah bebrapa lamaña iya melarikan tali itu kadalam ayer kemudian maka timbullah pula iya serta membuangkan nefasña kaluarlah deridalam mulutña dengan buñi yang besar sebab penatña itu maka segala orang yang dalam sampan itupun sigralah menariq tali itu supaya sigra iya dekat kapada ikan itu Maka saparoh orang melingkarlingkar tali itu maka apabila dekatlah iya kapada ikan itu ditikamña pula dengan lembing diara hati ikan itu. Maka datang pula sabuah sampan lain menikam di sabelah kiriña pula. Maka sebab sakitña ikan itupun bergulingguling dengan tempuling dan lembing itu maka terkadang ikan itu menerkam ka sampan itu sambil dipukulña dengan ikorña sampan pun binasa dan orangña pun matilah dan terkadang dikaramkanña sampan itu maka sakalian orangña bernang pula mendapatkan prahu itu sambil naik menimba prahu itu. Satelah sudah maka pergilah pula marika itu menikam diya maka terkadangkadang sebab iya bergulingguling itu maka putuslah tali itu dibawaña lari bebrapa ratus depa panjangña maka sebab kabratan tali itu menahankan bañaq ayer kuranglah desasña iya lari itu maka tant sa queue. Le bruit qu'elle fait est tellement fort, qu'on peut l'entendre à plusieurs milles de distance. Après cela, elle plonge sa tête en bas avec une extrême rapidité ; le harpon et sa corde qui a été enroulée dans le prahou, sont emportés dans la descente, et la corde est tirée en bas avec une telle violence, qu'il arrive parfois que le prahou prend feu. Aussi y a-t-il là un homme tout exprès pour verser de l'eau sur le bordage du prahou, à l'endroit où la corde frotte, afin d'empêcher les sampans de brûler. Quand il ne reste plus qu'un peu de la corde, les hommes du prahou appellent en criant ceux du sampan. Dès que ceux-ci sont tout près, ils relient promptement le bout de la corde avec celle qui est dans le sampan. Quand elle est près de finir, ils hèlent encore le sampan, et pendant quelque temps laissent filer la corde dans l'eau, la baleine surnage encore en poussant sa respiration hors de sa bouche avec un grand bruit à cause de sa lassitude, et les gens qui sont dans le sampan tirent la corde afin d'approcher promptement. Pendant ce temps là une partie des hommes enroulent la corde. Quand ils sont près de la baleine, ils la percent de nouveau avec la lance du côté du cœur. Un autre sampan vient, qui la perce encore du côté gauche. Pressée par la douleur, elle se roule avec le harpon et la lance, et parfois elle se précipite sur un sampan en le frappant de sa queue ; le sampan alors est détruit et les hommes qui le montent périssent. Quelquefois elle fait sombrer le sampan, et alors tous les hommes nagent pour regagner le prahou. Une fois montés à bord, ils épuisent l'eau. Cela fait, ils vont de nouveau percer la baleine. Souvent il arrive à cause des roulements de celle-ci que la corde se casse et qu'elle est emportée à plusieurs centaines de brasses ; mais à cause du poids de cette corde qui est pénétrée de beaucoup d'eau, la rapidité de la course n'est pas aussi grande, et les hommes des sampans se mettent à sa

dikejar uleh sampan itu pula satelah dekatlah maka ditikamña lagi maka adalah iya meñamburkan bebrapa bañaq darah deri hidongña hingga menjadi merahlah ayer laut itu koliling dan terkadang disamburña kena kapada orang kemudian diunjukkanña darah itu kapada kawankawanña maka iya itu menjadi kamuliyaanña Maka ikan itupun meñelam pula kabawah tetapi tiada buleh iya pergi jauh kabawah sebab lemahña maka naiklah iya sambil bernang perlahanlahan. Hata maka apabila iya hampir mati maka menggeleparlah iya dengan terlalu kras serta dengan heibat lakuña maka koliling laut itupun menjadi putihlah sebab busaña. Maka apabila matilah iya maka timbullah añut. Maka dekatlah kapal itu maka di-ikatña dengan tali deri putchuq tiangña kapada ikan itu supaya tiada iya rebah kakiri atau kakanan. Kemudian turunlah orang deri kapal ka.atas ikan itu dengan memakey kasut yang berduri di tapaqña iya itu gunaña supaya tiada tergelintchir kaki sebab litchin dan lumat pada ikan itu. Maka masingmasing pun membawa kapag maka dilapahñalah kulit ikan itu lalu dikaluarkanña lemaqña berpulohpuloh tong penuh. Satelah habislah lemaqña maka ditinggalkanña badanña itu berañutañutlah dimakan uleh burong laut itulah adaña. Maka kapal itu pergilah pula mentchari ikan yang lain. Demikianlah halña sahingga beriburibu tong itupun penuhlah dengan miñaq ikan itu maka barangkali kapal itu di laut dua tiga tahun lamaña. Demikianlah halña pekarjaan itu santiasa bersohabat dengan bahayabahaya yang besarbesar adaña.

poursuite. Arrivés près de la baleine, ils la percent encore une fois ; alors elle répand beaucoup de sang par le nez, tellement que l'eau de la mer en devient rouge tout autour. Quelquefois les hommes sont atteints par ces flots de sang, et ils le font voir à leurs camarades comme une chose dont ils se glorifient. La baleine plonge de nouveau, mais elle ne peut pas aller loin en bas à cause de sa faiblesse, et elle remonte en nageant tout doucement. Quand elle est près de mourir, elle se débat avec une grande violence et d'une façon effrayante ; tout autour d'elle la mer devient blanche d'écume. Une fois morte, elle flotte et surnage. Alors le navire s'approche et l'on fixe un cordage qui va de l'extrémité du mât au corps de la baleine, pour qu'il ne tombe pas à droite ou à gauche. Ensuite les hommes descendent du navire sur la baleine ; ils ont des chaussures dont les semelles sont armées de pointes, afin que les pieds ne glissent pas, car la peau est lisse et glissante. Chacun d'eux est porteur d'une hache avec laquelle ils découpent le cuir de la baleine, puis ils en extraient la graisse par dizaines de tonnes. Quand il n'y a plus de graisse, ils abandonnent le corps qui surnage et devient la proie des oiseaux de mer. Et il en est ainsi. Le navire alors va à la recherche d'autres baleines, et c'est là l'occupation de l'équipage jusqu'à ce qu'il ait rempli d'huile des milliers de tonneaux. Et pour cela le navire reste quelquefois en mer deux ou trois ans de temps. Telle est la nature des travaux des gens qui font la pêche de la baleine, travaux qui les mettent constamment aux prises avec des dangers redoutables.

TOUN NADIM.

COMPTES-RENDUS.

La Médecine dans l'Église au sixième siècle, par ALBERT MARIGNAN Mémoire pour servir à l'histoire de la civilisation en France. In-8° de XVIII-20 p. Paris, Alph. Picard, 1887.

Le Triomphe de l'Église au quatrième siècle, par ALBERT MARIGNAN. Mémoire, etc. In-8° de XVIII-57 p. Ibid. 1887.

M. Albert Marignan livre au public, dans ces deux mémoires, « les premiers fruits de ses recherches sur l'histoire du moyen âge » (Le Triomphe de l'Église, p. VIII). Nous reconnaissons, avec plaisir, que ces recherches attestent un labeur considérable : elles sont faites avec la conscience d'un homme décidé à acquérir une érudition solide, appuyée sur la connaissance des travaux antérieurs les plus remarquables, et, ce qui vaut mieux encore, puisée dans les documents et les textes, prise aux vraies sources de l'histoire. Excellente disposition en vérité ! Obligé de censurer, non sans sévérité, plusieurs assertions de ces Mémoires, nous serions heureux si nos critiques avaient pour résultat de décider l'auteur à faire un nouvel effort afin de mériter la réputation d'un historien absolument sincère et impartial.

L'impartialité est, en effet, ce qui manque le plus à M. Marignan. Il est du nombre de ces écrivains modérés, qui, rejetant *à priori* tout divin, croient que cela suffit et n'ont malheureusement pas le mérite de se trouver parfaitement en règle avec les exigences de la saine critique.

C'est dans la première brochure surtout que ce défaut se fait jour d'une manière regrettable. M. Marignan à ses principes à lui et il est infaillible. Partant, tout ce qui ne cadre pas avec ses idées est nécessairement faux et impossible. Tout fait auquel, lui M. Marignan, ne croit pas ne peut être que le fruit de l'illusion ou de la supercherie. Plaisante prétention, assez commune du reste que celle de ces esprits qui prétendent comprendre tout dans leur angle visuel, quelqu'étroit qu'il puisse être. A part ce vice radical, les nombreuses indications fournies dans les notes sont généralement exactes. Plusieurs fois cependant, ses idées préconçues ont conduit M. M. à de véritables contre-sens. C'est ainsi qu'à p. 15 N. 1 il voit l'emploi de remèdes où il est dit : *Sine herbarum administratione* et à p. 16 il trouve un habile médecin dans cet Audius dont il est dit qu'il n'employait que les huiles bénites.

M. M. généralise beaucoup trop la coutume de faire loger les malades dans l'*Atrium* de l'église.

Dans son ensemble enfin, cette première brochure porte sur une donnée fausse et bien légère. Ayant fait successivement une étude sur le culte d'Esculape, et un travail sur le culte des saints, M. Marignan s'est aperçu qu'il y avait entre les deux cultes une grande similitude. Laquelle ? De part et d'autre, on prie, on demande la guérison, on donne de sa confiance

des marques sensibles et tangibles. Passer de là à une identification absolue, est un procédé par trop superficiel. Je ne trouve pour l'expliquer que l'entraînement d'une plume encore jeune ; pour l'excuser, que les raisons *a priori* de l'école rationnaliste embrassées par M. Marignan.

Plus imposant est l'appareil d'érudition sous lequel se présente le second mémoire. Après une introduction, viennent trois chapitres (1. L'édit de Milan ; — 2. Les concessions politiques et sociales ; — 3. Les concessions religieuses), suivis chacun de *notes*, ou de courtes dissertations historiques. Ces notes, je me plais à l'affirmer avec l'auteur (p. VII), sont la partie la plus intéressante de ce mémoire. Il est vrai qu'on y rencontre quelques hypothèses trop hasardées ou trop rétrogrades, p. ex. la non authenticité de la lettre des chrétiens de Lyon à ceux de Smyrne (p. 7 not. 1) ; les doutes élevés sur la persécution de Marc-Aurèle (ibid.). Les légendes sont trop légèrement et trop universellement dédaignées (p. 11, not. 3 et 5). On pourrait trouver que, pour les auteurs récents, M. Marignan s'est trop exclusivement tenu aux écrivains antipathiques à l'Église : ce qui n'est pas, en matière religieuse, un gage fort puissant d'impartialité. On pourrait dire enfin que, sur certains points, p. ex. sur l'évangélisation des villes et des campagnes en Occident (p. 43, not. 1), l'auteur livre trop carrière à son imagination. Malgré tout, il y a beaucoup de détails intéressants dans ces notes. M. Marignan y prouve qu'il a profité des doctes leçons de MM. Monod et abbé Duchesne, « ses seuls vrais maîtres » (p. 27). Il est pourtant regrettable que, vu un assez grand nombre d'assertions erronées, on soit réduit à tout contrôler. Il est plus regrettable encore que, dans le texte, les faits subissent souvent violence, pour être adaptés à la théorie.

Une chose nous a agrandement surpris; d'un côté l'auteur parle de porte ouverte volontairement à la corruption et à la superstition et de l'autre proclame qu'il ne veut se livrer à aucune attaque contre l'Église ; d'une part il prétend juger les croyances et les institutions et de l'autre déclare les ignorer par principe.

Il faut que les préjugés d'éducation soient bien forts pour qu'on n'apperçoive pas des contradictions aussi flagrantes. M.M.ne comprend-il pas que s'il ignore une institution il est exposé en en parlant, à la calomnier à tout instant ; et que pour en avoir une idée exacte il ne faut pas se contenter d'apprendre à la connaître de la bouche de ses adversaires déclarés. S'il eut compris des principes aussi simples, il se fut abstenu de ses théories sur le culte et les fêtes que nous lisons à la p. 46 et autres aussi peu fondées que celles-là.

S'il croit que la justice exige qu'on pratique le : *audiatur et altera pars*, qu'il lise entre autres ouvrages les Origines de la civilisation moderne de G. Kurth et l'Art chrétien sous les empereurs payens de P. Allard et il sera tout surpris de trouver un remède intelligemment appliqué là où il avait vu jusqu'ici la corruption et l'altération.

P. Ch. H.

* * *

Zur Formenlehre des Semitischen Verbs (Sur la morphologie du verbe sémitique), von Dr Martin Schultze, Wien 1886.

Plein de faits patiemment réunis et habilement gronppés, ce petit volume suffirait pour montrer comment on peut appliquer avec fruit à l'étude comparée des langues sémitiques bien des procédés en usage parmi

les aryanistes et aussi quantité de règles dont on leur doit la découverte et les formules. Il y a entre ces deux groupes linguistiques si distants à première vue, le groupe indo-européen et le groupe sémitique, de profondes analogies ; et les données acquises par rapport au premier sont d'une grande utilité à qui veut approfondir le second.

Le Dr Schultze part de ce principe, que, contrairement à l'opinion jadis commune, le verbe était primitivement monosyllabique et formé de deux lettres. Dans l'état actuel des idiomes sémitiques, les verbes quadrilittères sont évidemment formés des verbes trilittères, soit par réduplication des radicales, soit par préfixation, suffixation ou intercalation de certains éléments, soit enfin par combinaison de deux verbes à significations identiques ou voisines. A leur tour, les verbes trilittères nous apparaissent comme se rattachant aux bilittères par l'un ou l'autre de ces modes de dérivation.

Le temps le plus ancien du verbe, le parfait ou prétérit, n'était pas différent à l'origine du *nom de l'agent* ; c'est en faisant suivre le participe des pronoms personnels qu'on est parvenu à distinguer les diverses personnes. Le féminin est souvent marqué par un *t*, qui ne prend pas généralement de voyelle. L'élément *na* ou *n*, seul ou uni aux démonstratifs *a*, *u*, *i*, joue aussi, dans le développement de la racine verbale comme dans la flexion, un rôle extrêmement important. L'imparfait, le plus jeune des deux temps, est dérivé, en passant par l'impératif, d'un nom abstrait ; mais ici les pronoms sont préfixés au thème primordial. Vu l'indétermination quant au sens de l'un et de l'autre temps, il serait plus juste de les nommer respectivement *temps à suffixes* (*Afformativ-Tempus*) et temps à préfixes (*Präformativ-Tempus*).

Ces considérations qu'on trouvera développées avec beaucoup d'autres dans la brochure de M. Schultze ne sont pas neuves, du moins pour la plupart ; mais l'auteur a su les relever par des exemples nombreux et bien choisis qui nous mettent sous les yeux la marche progressive des transformations linguistiques. Nous ne dirons pas que certaines conjectures de détail peuvent paraître hardies : il est trop évident qu'en pareille matière on doit fréquemment s'attacher à des probabilités plus ou moins grandes fondées sur des analogies.

Le Dr Schultze exprime en terminant un souhait qui est dans le cœur de tout sémitisant : c'est qu'il se rencontre bientôt un homme assez au courant des lois du langage humain, de celles de la phonétique en particulier, pour nous donner une bonne grammaire comparée des langues sémitiques. Celui qui voudra mettre la main à l'œuvre trouvera dans le travail même que nous signalons au public la matière d'un chapitre intéressant.

J. F.

* * *

Contes populaires berbères, recueillis, traduits et annotés par René Basset, Paris, in 18, 1887. (Collection de contes et chansons populaires édités par E. Leroux.)

Après avoir publié dans le journal asiatique (1883-85-86) des *Notes de lexicographie berbère*, puis dans le Bulletin de correspondance africaine (Alger, 1885-86) un *Recueil de textes et de documents relatifs à la philologie berbère*, enfin un *Manuel de langue kabyle* (*dialecte zouaoua*) édité récemment chez Maisonneuve (Paris, in-8, 1887), M. B., professeur à l'Ecole

supérieure des Lettres d'Alger, publie aujourd'hui une série de *Contes berbères*.

Cet ouvrage se compose de soixante-trois morceaux détachés donc les cinq derniers sont en vers. Tous sont inédits, sauf un seul publié par Hodgson (*Grammatical sketch and specimens of the berber language*, Philadelphie, 1834, in-4). Un certain nombre de contes ont été traduits directement sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale. Les autres furent recueillis par M. B. de la bouche de conteurs indigènes à Cherchal, Frenda, au Mzab, à Oran, Ouargla, Tétouan, Tlemcen et Touggourt. Il put s'aboucher à Tlemcen avec un tailleur de Figuig, et à Frenda avec le fils du caïd de Bou Semghoun.

Tous ces contes sont écrits dans les neuf dialectes berbères suivants : ceux d'Aïn Sfisifa, des Beni Menacer, de Bou Semghoun, du Chelch'a, du Sous, de Figuig, du Mzab, d'Ouargla, de Temacin et des Zouaoua. En cet ouvrage M. D. Basset fait preuve d'une vaste érudition.

L'Index bibliographique très complet, ne comprend pas moins de deux cent quarante-six noms d'auteurs, ou de Dictionnaires, Bulletins et Revues ayant trait aux langues allemande, anglaise, arabe, berbère, espagnole, française, grecque, haoussa, hébraïque, italienne, latine, persane, portugaise, russe, suédoise et turque. L'auteur a compulsé des ouvrages arabes volumineux, tels que le Mostat'ref, le Demiri, etc., comme le prouvent les citations qu'on y rencontre fréquemment.

Il ne faut point chercher dans ces contes de mérite littéraire proprement dit : leur rédaction, fort simple et quasi ingénue, à tout le laisser-aller de la causerie. Certaines pièces très courtes, semblent même être restées incomplètes.

Mais ce qui est vraiment remarquable, c'est la richesse des notes permettant de remonter aux sources, et offrant au lecteur de curieux sujets de comparaison, car bien des thèmes développés dans les contes berbères se retrouvent non seulement dans les grandes langues littéraires, mais encore dans des idiomes tels que le basque, le wolofe et le patois créole mauricien. A ce point de vue il semble que rien de mieux ne saurait être fait, même par l'érudition allemande.

F. Patorni.

* * *

Discours de Cicéron à César, à l'occasion du rappel de M. Cl. Marcellus. Traduction, commentaire et analyse littéraire par le Ch. J. Van Ballaer, Directeur du Collège S. Rombaut, à Malines.

C'est avec plaisir que nous appelons l'attention des professeurs sur ce livre qui pourra leur rendre de services réels. Pour juger convenablement un ouvrage il faut se placer au point de vue de son auteur et ne lui demander que de poursuivre son but. M. le Ch Van Ballaer a surtout voulu faire une œuvre de littérature et d'art oratoire ; la philologie critique, sans avoir été négligée, n'était point l'objet de son travail. Quelques notes cependant prouvent que l'auteur n'a point négligé non plus la lecture des manuscrits et la sélection des variantes quand il les a jugées utiles. Il a voulu aussi montrer appliqués les principes de traduction qu'il expose dans sa préface. Ces principes sont certainement les bons en général ; on doit cependant éviter une exactitude objective qui représente l'auteur sous des traits qui ne sont pas vraiment les siens.

L'auteur a puisé ses notes aux meilleurs ouvrages et le plus souvent aux textes contemporains de l'orateur ; il a fait un usage très heureux des lettres de Cicéron, des œuvres de César, etc. Nous ne descendrons pas dans les détails où l'on peut toujours prétendre trouver quelque chose à améliorer ; nous nous contenterons de dire que M. Van Ballaer présente aux professeurs de Rhétorique un livre plein de bonnes et utiles choses ventablement utile.

C. H.

* * *

Précis de grammaire comparée du grec et du latin, par V. Henry, Professeur adjoint de philologie classique à la Faculté des Lettres de Lille, Lauréat de l'Institut.

M. Henry, dont les lecteurs du *Muséon* ont déjà pu apprécier les travaux linguistiques s'est acquis par la publication de cet ouvrage, au nouveau titre à la reconnaissance des étudiants sérieux. Rien n'est plus difficile pour le nouvel arrivé dans le champ des études de linguistique que de se mettre au courant de tout ce qui a été dit sur ce terrain depuis ces dix et vingt dernières années. Un bon résumé, un coup d'œil général sur ce champ si étendu et qui compte tant d'explorateurs est une œuvre de patience, d'érudition et d'un vrai mérite. C'est ce que M. Henry s'est appliqué à faire et certainement on ne peut lui contester le succès. Il ne s'est pas contenté de mettre en parallèle les deux langues dont il étudie les rapports, mais pour donner une base sûre à ses appréciations il expose d'abord les principes linguistiques sur lesquels sont fondees ses théories : éléments de phonétique, vocalisme et consonantisme greco-latins, accentuation forment les données premières et préparatoires que suit l'étude de la formation et dérivation et de la morphologie. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la table analytique pour voir que l'auteur a embrassé la matière dans son ensemble et dans ses détails. Deux index complets des mots latins et grecs comparés rendront les recherches très faciles et permettront de se servir de ce livre comme d'un dictionnaire étymologique.

M. Henry appartient à la Jeune-Grammaire sans toutefois jurer sur la parole d'aucun maître et on a pu voir dans cette Revue qu'il cherche à ouvrir lui-même de nouvelles voies à la science. C'est assez dire qu'il marche au premier rang des travailleurs et quelques attaques dont son livre sur l'étymologie a été l'objet prouve uniquement qu'il ne s'est attele au char d'aucun chef. Plus d'un s'imagine avoir construit sur le roc des théories qui ne verront pas le lustre suivant. Si même nous ne souscrivons pas à certains détails de ses thèses, nous n'en estimons pas moins la valeur de son œuvre. Trop souvent les *recenseurs* apprécient tout comme si eux seuls possédaient la lumière. Sans entrer dans l'examen des assertions sûres ou douteuses, nous nous bornerons à recommander le livre de M. Henry à l'attention des étudiants en linguistiques et des professeurs d'humanités auxquels il rendra des services incontestables et épargnera temps et labeur. Ajoutons qu'une liste des travaux parus sur la matière les mettra au courant de la *Litteratur* du sujet, ce qui leur sera non moins utile.

R. C.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE.

L'ORIGINE FINNOISE DES ARYENS. — Dans une réunion de l'Association Britannique tenue à Manchester le 2 septembre dernier, M. Isaac Taylor, traitant du séjour primitif des Aryens, se prononçait catégoriquement en faveur de la Finlande. Partant des résultats qui ont conduit MM. Fick, Geiger, Cuno, Penka et Schrader à placer le berceau de la race aryenne avant sa diffusion, au nord de l'Europe plutôt que dans l'Asie centrale, M. Taylor demande : Puisque ces aryens ont eu des ancêtres, quels sont-ils ? Et il répond : L'anthropologie et la linguistique désignent les Finnois. D'une part les Tchuds sont des mesaticéphales ou dolichocéphales, à la taille élevée, à la chevelure blonde, rousse ou brun-clair, à la peau blanche, aux yeux généralement bleus ou gris. A l'est de la Baltique, les Ougro-finnois se rapprochent du type ethnique turco-tartare ; au sud apparaît le type ibérien. Mais les Finnois de la Baltique n'ont pas reçu du sang aryen tout en conservant leur langue. Nous trouvons donc dans leur demeure originaire les descendants des peuples d'où les Aryens ont évolué. — D'autre part, plus qu'aucune autre, la langue finnoise se rapproche de l'aryen : seule elle a pu donner naissance aux autres langues aryennes. L'argument qu'on tirait autrefois, en faveur de l'origine asiatique, de la forme primitive du sanscrit, s'applique désormais au lithuanien, idiome baltique, plus archaïque que l'indien. La séparation des deux races d'ailleurs s'est opérée dans un âge tellement reculé qu'on ne peut s'attendre à trouver leur vocabulaire identique. Les mots communs sont pour la plupart empruntés : dans cette catégorie rentrent les termes qui expriment les relations premières de la vie, les noms de nombre, les pronoms et les vocables désignant les objets les plus indispensables, les racines verbales surtout, la combinaison de celles-ci avec les suffixes formatifs pour constituer les racines nominales, la conjugaison procédant par l'addition des mêmes suffixes pronominaux, la formation des trois cas primitifs : accusatif, ablatif et génitif, avec les mêmes terminaisons. Si les langues finnoises ne connaissent point de genres et ne possèdent pas une formation spéciale du pluriel, il est probable que l'idiome proto-aryen ne distinguait pas les genres et n'avait que le duel, dont le pluriel n'est qu'un développement postérieur. Or le duel est formé exactement de la même manière dans les langues aryennes et dans les langues finnoises. L'origine relativement récente du pluriel ressort de ce fait qu'il est différent en finnois et dans les langues turques apparentées. Contrairement à la théorie ancienne, tout le nord de l'Europe, depuis le Rhin jusqu'à la Vistule, était occupé par une race finnoise dont les membres méridionaux et occidentaux adoptèrent graduellement certaines particularités linguistiques et ethniques du type plus élevé que nous associons au nom d'*aryen*. Les Finnois de la Baltique sont les descendants directs de cette race qui se dispersa il y a environ cinq ou six mille ans. Les Celtes s'ébranlèrent les premiers ; les Lithuaniens et les Hindous gardèrent dans leur grammaire et leur vocabulaire bon nombre de traits archaïques ; les Slaves doivent être regardés comme

Ougriens et les Européens méridionaux comme des Ibères qui adoptèrent la langue des conquérants aryens.

M. F. H. Woods a fait plusieurs objections à cette théorie nouvelle. La première est puisée dans la linguistique. Car un très grand nombre de mots finnois trahissent des relations phonétiques constantes avec les mots correspondants en gothique, en suédois et en irlandais. Or beaucoup d'entre eux n'étant que des termes empruntés aux suédois, ne peut-on pas admettre que tous les mots qui ne s'éloignent de ces trois idiomes que par les divergences phonétiques sont issus de la même source ? Mais alors *kulta* est un mot emprunté, ainsi que *suola*, et l'on n'est plus autorisé à dire que les finnois primitifs connaissaient l'or et le sel. — Ajoutez à cela que plusieurs catégories de vocables n'ont aucune connexion avec les mots aryens, comme par exemple ceux qui désignent les animaux domestiques ordinaires, la maison et ses parties essentielles, les objets de la nature les plus connus : le soleil, la lune, les étoiles, la colline etc. Bien plus, les termes mêmes sur lesquels s'appuie M. Taylor, c'est-à-dire ceux qui expriment les liens de parenté, lui sont décidément contraires, et il semble que les Finnois n'avaient pas à l'origine les dénominations de *fils* et *fille*. — Quant aux données archéologiques basées sur la différence entre les antiquités de l'âge de la pierre en Finlande et celle de la Suède méridionale, elles paraissent établir que la Suède fut autrefois habitée par une race de Lapons ou quelque autre apparentée. Les Finnois seraient donc venus de l'est et auraient adopté la langue des peuples vaincus. Dès lors l'argument ethnologique fait également défaut.

Le 22 novembre, M. Taylor parla une seconde fois sur le même sujet à l'Institut Anthropologique de Londres et, d'après le double compte-rendu inséré dans l'*Academy* (cf. 17 septembre et 3 décembre), en termes identiquement les mêmes. M. F. H. Woods (*Academy*, 17 décembre) trouve ce procédé étrange, et invite le savant conférencier à lui indiquer 1. ces quelques noms de nombre qu'il estime apparentés aux formes aryennes correspondantes ; 2. ces noms de famille qui lui inspirent tant de confiance dans la solidité de sa théorie. — Passant ensuite au côté historique du problème il demande pour quelle raison les Finnois ne peuvent pas avoir reçu du sang aryen, puisque, dès l'aurore de l'histoire scandinave, des relations ont existé entre les deux peuples. Les défenseurs de l'origine européenne des Aryas soutiennent que le hêtre était indigène chez ces peuples. Or le hêtre ne croît pas en Finlande et très probablement n'est pas indigène dans les contrées situées immédiatement au sud du golfe de Finlande. La ligne extrême de son extension en Suède se trouve près du lac Vetter. En Danemarck même, le hêtre est relativement moderne. Il faudrait par conséquent placer le berceau des Aryas réunis bien loin au sud des contrées baltiques.

De son côté M. G. Bertin, abordant cette question, appelle l'attention sur le caractère hybride des langues aryennes tel qu'il se montre dans les modèles les plus anciens, et qui se manifeste 1. par l'instabilité des règles syntaxiques ; 2. par l'emploi indéterminé de postpositions et de prépositions ; 3. par la variété des mots ou racines exprimant la même idée ou le même objet ; enfin 4. par l'emploi de trois genres. — Or l'accadien, quoiqu'influencé fortement par les sémites, nous offre encore des points de comparaison (εγω = *gu*, ϲυ = *zu*, unus = ash). Bien souvent les sanscritistes ont été frappés du nombre considérable de mots communs à l'accadien et

au sanscrit. Il en résulte que l'accadien a été un des deux facteurs de l'aryen primitif; une étude attentive des langues de l'Asie centrale nous fera peut-être connaître l'autre (*Academy*, 31 décembre).

La lumière, on le voit, n'est pas près de se faire dans un sujet aussi complexe, et nous sommes fort tenté de dire avec M. F. Spiegel que la détermination du berceau primitif des Indo-Celtes ne sera jamais qu'une pure hypothèse.

Stowe Missal. — Contrairement à nos prévisions (voir *Muséon*, août 1887, p. 510), la discussion sur ce sujet a continué dans les colonnes de l'*Academy* entre MM. B. MacCarthy et Whitley Stokes (17 et 24 septembre, 24 décembre).

Enseignement de l'histoire des religions. — « M. Guyau (dans *L'irréligion de l'avenir*) n'est pas d'avis qu'il faille introduire dans l'enseignement primaire, ni même dans l'enseignement secondaire, des notions d'histoire des religions. Ce sont les maîtres dont il faut élargir l'esprit. »

« Nous avons, nous-même, soutenu exactement la même thèse dans cette revue. Aussi approuvons-nous entièrement M. Guyau quand il dit que la vraie place de l'histoire des religions est dans l'enseignement supérieur. De même qu'un enseignement complet de la philosophie comprend les principes de la philosophie du droit et de la philosophie de l'histoire, il devra comprendre un jour aussi les principes de la philosophie des religions » (M. J. Réville, *Revue de l'histoire des religions*, mai-juin 1887).

« M. Em. Beasure estime que l'enseignement historique des religions n'est à sa place ni dans l'école primaire, ni dans les lycées et collèges, ni même dans les facultés, à l'exception des facultés de théologie. Au Collège de France, à l'École des Hautes-Études, l'enseignement historique de l'histoire des religions peut se justifier, parce que ces institutions ont pour but de favoriser le développement des sciences. Dans les facultés des lettres, l'existence de chaires spéciales d'histoire religieuse serait incompatible avec la nature et le but de l'enseignement. A plus forte raison dans les lycées et les écoles primaires (*Chronique* du même numéro).

« Nous croyons que le cadre du programme actuel de l'enseignement historique dans les établissements d'instruction moyenne est suffisamment large pour se prêter à un développement sommaire de toute l'histoire religieuse des différents peuples (M. Goblet d'Alviella, *Introduction à l'histoire générale des religions*, p. 127).

Nous pensons que M. Goblet aura de la peine à défendre sa thèse.

Revues. — M. Daniel G. Brinton, professeur d'archéologie et de linguistique américaines à l'Université de Philadelphie, en prenant la direction de la « *Library of Aboriginal American Literature*, se propose de fournir aux étudiants des matériaux authentiques pour l'étude des langues et de la civilisation des races aborigènes du Nouveau Monde. Cette collection ne comprendra que des ouvrages composés en idiomes indigènes par les natifs eux-mêmes. Sept volumes ont déjà paru : *The Chronicles of the Mayas, The Comedy-Ballet of Güengüence, The Lenâpé and their Legends, The Annals of the Cakchiquels, Ancient Nahuatl Poetry*, par M. D. G. Brinton ; — *The Iroquois Book of Rites*, par M. Horatio Hale ; *A Migration Legend of the Creek Indians*, par M. A. S. Gatschet. Six autres ouvrages seront publiés incessamment. Il faut espérer que cette grande entreprise du savant éditeur trouvera non seulement en Amérique mais aussi en Europe le bienveillant accueil qu'elle mérite.

Au mois d'octobre dernier a paru à Berlin le premier fascicule d'une revue trimestrielle intitulée : *Zeitschrift für afrikanische Sprachen* que dirige M. C. G. Büttner. Nous y trouvons : 1. *Chuo Cha utenzi :* poésies en vieux souahili, œuvre posthume du Dr. L. Krapf; 2. *Notes sur la grammaire des Bakundu,* d'après M. C. H. Richardson ; 3. *Contes des nègres de la Côte d'or ;* communication originale et étude comparative par M. I. G. Christaller ; 4. *Chants des Sotho,* par M. le Dr. Endemann ; 5. *Vocabulaire du Ki-Dschagge et du Pare.*

La *Società Africana d'Italia* a revisé ses statuts. Les détails des modifications sont donnés dans le *Bollettino* de septembre-octobre.

Le troisième numéro (1887) de la *Zeitschrift der Deutschen Morgenländische Gesellschaft* contient quelques articles intéréssants. M. K. Vollers fournit des notes sur la langue arabe vivante en Égypte. M. C. von Arnhard parle de la bénédiction de l'eau d'après le rituel de l'église éthiopienne. M. le Dr. Klamroth continue ses études sur les extraits des écrivains grecs dans al-Ia' qûbî ; M. H. Gelzer a deux notices égyptiennes : *Trimuthis* et κοπρίδεως κώμη. M. H. von Wlislocki rapporte quelques légendes de Siddhi-Kür à Siegenbürgen ; M. K. Himly écrit des observations sur le jeu d'échecs et autres jeux de ce genre. — La partie indienne est représentée par des « Remarques » de M. Th. Aufrecht, des « Contributions à la critique des Védas » de M. F. Bollensen, par « La division du Rigveda en adhyâyas » de M. H. Oldenberg, enfin par une question de M. O. Böhtlingk « *Iti* et *c'a* » ont-ils jamais la signification de *adi ?*

L'*American Journal of philology* existe depuis huit ans et l'on peut affirmer qu'il a bien mérité des études qu'il embrasse. Nous conviendrons volontiers avec son savant éditeur que désormais cette publication doit être consultée par tous ceux qui s'occupent de philologie. Le fascicule du mois d'octobre dernier est digne des précédents. Nous y relevons : *La voyelle E en assyrien,* par M. P. Haupt ; — QUE, ET, ATQUE *dans les inscriptions de la république* (romaine), dans Térence et Caton, par M. H. C. Elmer ; — *l'infinitif accompagné de l'article* (en grec), faisant suite à des travaux antérieurs, par M. B. L. Gildersleeve ; — *Mélange des langues dans le Canada français,* par M. A. M. Elliott.

ÉTUDES HITTITES. — M. C. R. Conder nous apprend (*Academy,* 19 novembre) que depuis la publication de ses *Altaic Hieroglyphs* il a réussi à vérifier l'exactitude de ses conclusions par une étude comparative des langues tartares vivantes et par des recherches plus étendues sur les langues égytienne, cunéiforme et cypriote, qui auront leur importance pour l'histoire de l'alphabet.

M. A. H. Sayce dans un article intitulé : *A Hittite Symbol* avait prétendu que le triangle se retrouve fréquemment dans les inscriptions hittites. Quant à sa signification, il n'y voyait qu'une représentation de la ceinture nouée autour du corps. Dans un cas particulier la ceinture nouée prend la forme d'une *crux ansata,* symbole de la vie chez les Égyptiens (*Academy,* 5 novembre). — M. Th. Tylor contredit ces assertions et affirma qu'en exceptant les sceaux, le triangle équilatéral ne parait qu'une seule fois : c'est dans la plus longue inscription de Hamath où figure la lune, une tête de vache à l'intérieur (Ashtoreth), et immédiatement au-dessous le triangle sacré dans lequel M. Tylor ne reconnaît d'ailleurs ni la représentation de la ceinture nouée ni le symbole de la vie (12 novembre). — Le triangle, répond M. Sayce (26 nov.), ne se rencontre pas seulement sur les sceaux et

à Hamath, mais encore à Jerablus et à Merash, sans la tête de vache il est vrai. — De son côté M. Tylor dit que les faits allégués contre lui ne prouveraient rien, à supposer qu'ils fussent exacts ; malheureusement ils ne le sont pas. Que si M. Sayce n'a point entendu parler du symbole hittite comme étant un symbole de la vie, pourquoi cette comparaison avec le « *ankh* », le symbole égytien ? — L'éditeur de l'*Academy* répliquant pour M. Sayce, absent, rappelle le vrai sens des paroles de ce savant dans l'article du 5 novembre.

M. Th. Tylor (*Academy*, 10 décembre) dans un intéressant travail montre que les hiéroglyphes hittites sont essentiellement connexes avec ceux de l'ancienne Babylonie.

ARCHÉOLOGIE. — *L'âge de la pierre.* Suivant les relations des voyageurs Thurn et Perkins, une tribu d'Indiens Macusi, dans la Guyane anglaise, fait encore usage de pierres taillées en guise d'outils. C'est une espèce de serpentine rouge, *yarowah*, qui dans leurs mains se transforme en objets d'ornement par des chocs répétés et un frottement prolongé de la surface rugueuse sur des pierres plus dures. Les outils en fer reçus des Portugais trafiquant par le Rio Blanco n'ont guère fait de tort à la première industrie.

A Pompéi. — Le 2 du mois d'octobre on a trouvé dans les fouilles de Pompéi, avec d'autres objets, une petite boite de bois qui contenait un *speculum* de chirurgien, un forceps, cinq pinces, une balance avec ses plateaux, des fers de chirurgie et des étuis cylindriques dont l'un renfermait une sonde, une aiguille pour explorer les blessures et quelques autres instruments du même genre. — Les objets en argent récemment recueillis ont été transportés au Musée de Naples. Cette trouvaille vraiment riche et parfaitement conservée, consiste en seize pièces formant un service complet de table : quatre coupes à vin, quatre tasses plus petites, quatre autres plus grandes, avec les soucoupes correspondantes. Nulle trace d'oxydation. Un petit vase à fond troué, qui rappelle le poivrier moderne, une statuette de Jupiter supérieurement travaillée et haute de quatre pouces, ont été retirés en même temps que les objets en argent.

Dans le Palatinat. — A la fin de septembre dernier, près de Kreimbach, M. C. Mehlis a fait des découvertes très-importantes pour l'histoire romaine. Il s'agit des ruines d'un de ces châteaux-forts que les empereurs romains élevèrent contre les invasions des Francs et des Alemans. Les antiquités recueillies sur place sont d'une étonnante variété (Cf. *Berliner Philologische Wochenschrift*, 5 nov. et 10 déc.).

En Afrique. — MM. Woille et Boutron ont déterré et envoyé au musée de Churchell une statue de 1 m 17 en marbre blanc, sans tête ni mains, et représentant un faune ou Mercure.

A Mantinée. — Dans la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 11 novembre, M. Foucart, directeur de l'Ecole française d'Athènes, a exposé les principaux résultats des fouilles pratiquées à Mantinée : l'enceinte de la ville mise à découvert, avec ses portes et ses tours, le théâtre dégagé, la place publique retracée, une foule d'inscriptions et de sculptures mises au jour. Parmi ces dernières on remarque de magnifiques bas-reliefs qui, d'après Pausanias, ornaient la base d'une statue de Praxitèle, représentant Marsyas et les Muses. — Les explorations seront continuées cette année.

En Grèce. — M. F. C. Penrose, ancien directeur de l'Ecole britannique d'archéologie à Athènes, accompagné du Dr Dörpfeld, directeur de l'Insti-

tut allemand d'archéologie, étant allé inspecter les ruines de Tiryns et de Mycènes, reconnaît que les récentes découvertes de M. Schliemann sont contemporaines des grandes constructions pélasgiques. M. Penrose ayant longtemps combattu les opinions de M. Schliemann, ses aveux n'en sont que plus significatifs.

On a trouvé près de Laurion une cruche antique avec des inscriptions et des sculptures.

Dans l'île de Crète, à en juger d'après la nature et le nombre des objets accumulés, près de Boris, on serait en présence d'un champ de bataille où les guerriers morts auraient été enterrés après le combat.

Près de Czernowitz on vient de découvrir un camp romain parfaitement conservé. Il y a là des ouvrages de terre de 600 pieds de long sur 200 de large, qui ont livré des massues en bronze, des terres-cuites et autres objets fort nombreux.

Epigraphie. — M. J. Burgess a mis la main sur une nouvelle inscription de la période des Guptas, au village de Ma*dhà*. Elle est encore en bon état et comprend quatorze lignes bien taillées en caractères guptas. Elle donne une généalogie dynastique, peut-être le Suryava*nça* du Népal et date probablement du commencement du cinquième siècle. — M. J. B. Fleet conteste la nouveauté et l'explication de cette découverte (*Academy*, 7 janvier 1888).

Nécrologie. — 1. *M. P. Lambros*, numismate, à Athènes

2. *M. A. W. Reifferscheid*, philologue, à Strasbourg.

Nominations. — M. G. F. Browne remplace M. Percy Gardner comme professeur d'archéologie à Cambridge.

M. Penrose est remplacé à Athènes par M. E. Gardner

C. S.

Notre collaborateur M. R. Basset, prof. de langues orientales à Alger, vient de partir pour l'Afrique médiale, chargé d'une mission scientifique. Il est allé explorer les régions du Sénégal au point de vue linguistique. Son but est d'étudier le *Zenaga* dialecte berbère des Maures habitant la rive droite du Sénégal. — C'est de ce pays que partirent les Almoravides qui étendirent leur domination jusqu'à l'Ebre. — Ce sont en outre les langues nègres du groupe *Malli*, *Mandingue*, et *Souinski*, *le Serère*, *le Balante* très ancien, etc. Le Sénégal, l'Atlantique et la Cazamance forment les bornes de son champ d'exploration.

MUSÉON 1887.

TABLE DES MATIÈRES.

Mœurs des Musulmans de l'Asie-Centrale (A. G.) . . . . . p. 3
Population de la Russie (A. C.). 31, 173, 273, 399, 521
État Religieux de la Communauté pârsie (A. M.). 50
Méthode de l'enseignement de l'histoire des Religions 56
Le livre des Conseils d'Aterpât M. (C. H.) 66
Les Causes libres. — De l'Essence et de l'Existence (D. D. V.) . 78, 450
La pensée et la loi de la conservation de l'énergie (D. M.) . . . 215
La Religion égyptienne (F. R.) 91, 189, 311
Les langues de la Chine avant les Chinois (A. d. L.). 100, 143, 251, 464, 583
La Sicile au XIIe siècle. trad. de l'Arabe (G. Cr.) 123
Un nouveau reptile 133. Notice ostéologique 394. Hatteria punctata. (G. Sm.). 606
La légende de St Columba (E. B.) 156, 298
Textes Egyptiens inédits (K. P.) 209
La race jaune de l'Afrique Australe (E. Sch.). 224, 339
Quelques petits textes pehlevis (E. W.) 263
Le livre des Morts (A. W.). 290
Les dieux du Râmâyâna (Ch. St.). 326
Tomebamba, cité des Incas (A. B.) 349
Kaushitaki Upanishad (C. H.). Sarvôpanishad. . . . 420, 531, 543
Essai de grammaire gauloise (C. S.). 492, 511
Esquisses morphologiques (V. H.). 558
Le nom de Θαμμουζ (J. d. W.). 581
La Réforme de Zarathustra (Fr. Sp.). 614
Études Avestiques (E. W.). 625

TABLE PAR NOMS D'AUTEURS.

Bamps (A.). — Tomebamba, antique cité des Incas, III, 349.
Beauvois (E.). — La légende de St Colomba, II, 156 ; III, 298.
Castaing (A.). — Origines des populations de la Russie d'Europe, I, 31 ; II, 173 ; III, 273 ; IV, 399 ; V, 521.
Couperie (T. de la). — Les langues de la Chine avant les Chinois, I, 100 ; II, 133 ; III, 251 ; IV, 464 ; V, 583.
Crolla (G.). — La Sicile au XIIme siècle. Traduit de l'Arabe, II, 123.
Gueluy (A.). — Mœurs des Musulmans de l'Asie Centrale, I, 3.

Harlez (C. de). — Le livre des conseils d'Aterpât mansarspendân, I, 16. — Kaushitaki Upanishad, IV, 420 ; V, 531 ; Sarvopanishadarthânubhûtiprakâças, V, 543.
Henry (V.). — Esquisses morphologiques, V, 558.
Marre (A.). — Mœurs des Maccassars et des Bougins, II, 236.
Meherjibhai (A[t]). — L'État religieux de la communauté parse, I, 50.
Mehren (A. F.). — L'Oiseau, traité mystique d'Avicenne, IV, 383.
Mercier (D.). — La pensée et la loi de la conservation de l'énergie, II, 215.
Milliaud (A.). — Société des études japonaises et chinoises, II, 232.
Piehl (K.). Textes égyptiens inédits, II, 209.
Robiou (F.). — La religion égyptienne : le phénix, I, 91 ; II, 189 ; III, 311.
Schils (G.). — La race jaune de l'Afrique Australe, II, 224 ; IV, 339.
Serrure (C. A.). — Essai de grammaire gauloise, IV, 492 ; V, 511.
Smets (G.). — Un nouveau reptile, II, 133, Notice ostéologique, IV, 394 ; Notice sur Hatteria Punctata (Gray), V, 606.
Spiegel (F.). — La réforme de Zarathushtra, V, 914.
Staelens (Ch.). — Les dieux du Râmâyana, III, 326.
Vorges (D. de). — Les causes libres, I, 78 ; de l'essence et de l'existence, IV, 450.
West (E. W.). — Notes sur quelques textes pehlevis, III, 263.
Wiedemann (A.). — Le livre des Morts, III, 290.
Wilhelm (E.). Études avestiques, V, 625.
Witte (J. de). — Sur le nom Θαμμουζ attribué à Adonis, V, 581.
X. — De la méthode dans l'histoire des religions, I, 56. — L'âge de la littérature sanscrite et védique, IV, 416.

COMPTES-RENDUS.

American oriental Society. Proceedings, 1887, IV, 506.
Ardzrouni (Th.). — Histoire de la maison des Ardzrounis (Félix Nève), III, 373.
Barthélemy (H.). — Gujastak Abâlek (C. de Harlez), III, 381.
Basset (R.). — Manuel de la langue Kabyle, IV, 505.
Bradke (von). — Beiträge zur altindischer Religion und Sprachgeschichte (Ph. Colinet), III, 380.
Coemans (E. M.). — Manuel de langue égyptienne (A. R.), IV, 504.
Cosquin. — Contes lorrains (H. N.), I, 121.
Eichthal (G. d'). — Mélanges de critique biblique (A. Hebbelynck), I. 117.
Grossi (V.). — Il fascino e la gettatura (O. Hegyn), I. 115.
Jetti (M.). La scienza della religione e la storia della chiesa (C. H.), IV, 504.
Lamy. — St Ephemi Lyri sermones, etc. (F.), I, 115.
Mommsen (Th.). — Histoire romaine : traduction (V. Braun), IV, 502.
Nacian. — La Dobroudja (J. N.), II, 249.
Orientalische Bibliographie, V, 642.
Overstraten (van). — Un publiciste belge, II, 250.
Raboisson (A.). — En Orient (C. J.), II, 247.
Ragozine (A). — The Story of Assyria (de Charencey), V, 638.
Rosny (L. de). — Les peuples orientaux connus des anciens Chinois (Aug. Millaud), III, 379.
Sayce (A. H.). — The inscriptions of Mal-Amir (G. H. N.), I, 115.
Speyer. — Sanscrit syntax (C. H.), p. 247.
Tolstoï (von). — Die Stadtschulen, etc. IV, 505.
Vernes (M.). — Une nouvelle hypothèse sur la composition et l'origine du Deuteronome, III. 377.
Miscellanea, I, 120 ; V, 636.
Chronique scientifique, II, 241 ; III, 366 ; IV, 507 ; V, 643.

MÉLANGES D'HISTOIRE

ET DE LITTÉRATURE ORIENTALES

PAR M. RENÉ BASSET.

(suite).

De même que les Foulah et sous différentes dénominations, les Melli ou Mali ont occupé une des places les plus importantes dans l'histoire de l'Afrique occidentale, et de nos jours encore, ils semblent devoir être nos plus sûrs alliés contre les Foulah et les Touaregs musulmans. Sous le nom de Takrour (1), nous les voyons soumis en 320 de l'hégire (932-933) par l'émir miknasien de Fas, Mousa ben Abi 'l'Afya qui s'empara de la ville et du pays de Takrour. Vaincu par Maïsour, général du Khalife fatimite Abou'l Qâsem, il continua d'errer en nomade dans le Sahara et dans le pays qu'il avait pu conserver sous sa domination, c'est à dire le territoire qui s'étend depuis Agersif (2) jusqu'au Takrour. Il mourut en 327 h. (938 939), d'après Ibn Khaldoun, en 328 h. (939-940) d'après El Bernousi, en 341 (952-953) suivant Ibn Abi Zera'a (3).

Parmi les familles melli ou malinkhés, les Bambaras, partis vers l'an 1600 du pays de Toroug, au Sud de Sadda, à l'Est du Fouta Diallon et près des sources du Niger, habitent le territoire de Kaarta entre la rive droite du Sénégal et le pays de

(1) L'identité des Takrour et des Melli est prouvée par ce fait que Maqrizy donne au premier roi des Takrour le nom de Serbendanah qui paraît être le même que Bermendana porté, suivant Ibn Khaldoun, par le premier roi des Melli.

(2) Sur Agersif, qui doit être placée sur la rive gauche de la Moulouïa Cf. Fournel, *Les Berbères*, t. II, p. 197, note 6.

(3) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. 266-271 ; Ibn Abi Zera'a *Roudh el Kartas*, p. 113.

TABLEAU

GÉNÉALOGIQUE DES ROIS DE MELLI,

d'après la chronique d'Ah'med baba, El Bekri et Ibn Khaldoun

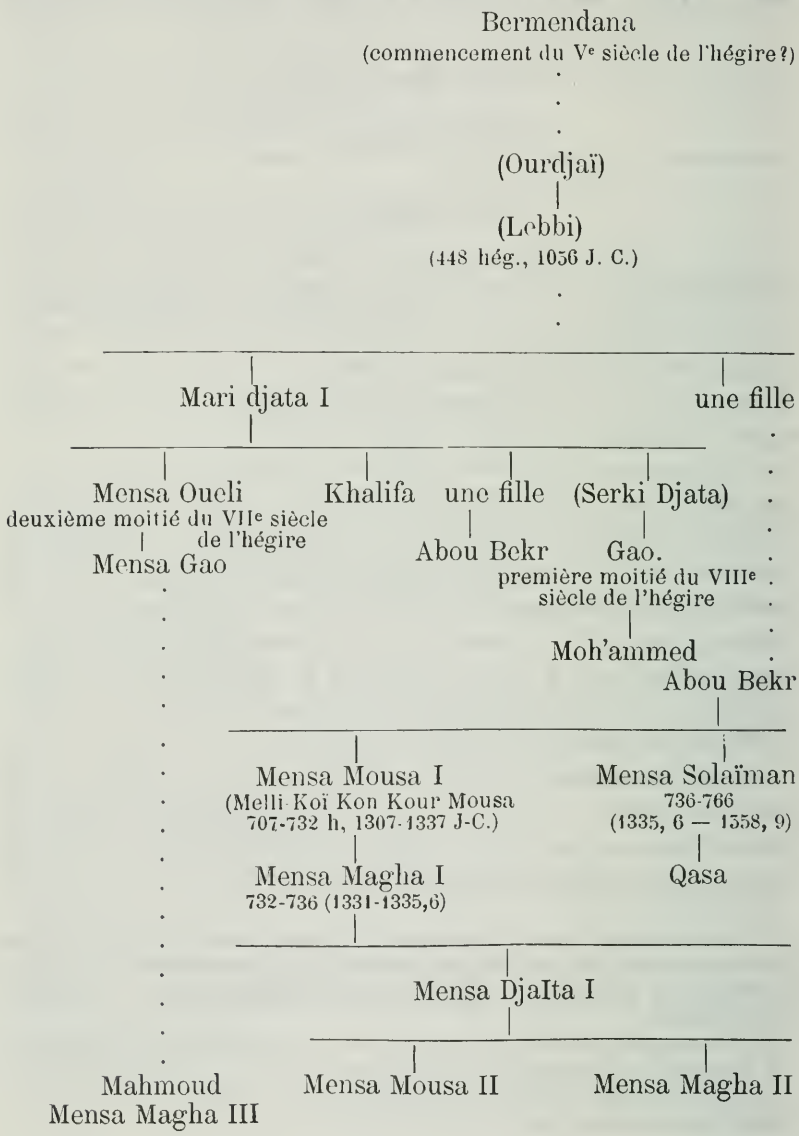

Ségou qu'ils possédèrent au XVII siècle (1) ; les Mandingues se rencontrent dans le Bambouk, sur la Gambie, la Cazamance, la Mellacorée, le Rio Nunez, le Rio Geba, dans le Fouta-Diallon et dans les pays de Sin et de Saloum (2) ; les Soni-nkhés sont représentés aujourd'hui par trois populations : les Sarra-kholés (Sarracolets), les Khasso-nkhés et les Diallon-khés, qui ont donné au Fouta-Diallon le nom qu'il porte aujourd'hui (3). En somme, de nos jours, les Malli-nkhés sont établis sur les territoires de Logo et de Natiaga près de Médine et s'étendent le long de la Falémé, près de la rivière de la Gambie et sur les deux rives du Niger (4).

Le premier roi des Melli, dont le souvenir ait été conservé, est celui qui le premier embrassa l'islamisme. Ibn Khaldoun le nomme Bermendana (5). Si l'on admet la conjecture très probable de Ralfs qui assimile le royaume de Melli à celui de Malal (6), la conversion de Bermendana et de son peuple

(1) Mage, *Voyage au Soudan occidental*, p. 397 et suiv. ; Bérenger-Féraud, *Les peuplades de la Sénégambie*, p. 229-252 ; Galliéni, *Voyage au Soudan français*, Paris 1885, in 4, p. 588-604.

(2) Bérenger-Féraud, *Les peuplades de la Sénégambie*, p. 199-228. Le nom de Mandingue (Manding) n'est autre que celui de Mali-nkhe légèrement altéré. Cf. Piétri, *Les Français au Niger*, Paris 1885, in 16, p. 10. En consultant le tableau des noms de nombre donné plus haut, on trouve plusieurs exemples du changement d'*l* en *nd*. Cf. mes *Notes de Lexicographie berbère*, 1re série, Paris 1883, I. N, in 8, p. 6. Aux ouvrages cités plus haut sur le mandingue, il faut ajouter Moore, *Vocabulaire mandingue*, dans le tome IV des *Voyages en Afrique* de Walckenaer, p. 144-251 ; Mungo Park. *Vocabulaire-mandingue* (Walckenaer, *Voyages en Afrique*, t. VII, p. 36-49 ; *African Lessons, mandingo and english*, London 1827, pet. in 8 ; Caillié. *Journal d'un voyage à Tembouctou*, Paris 1830, 3 v. in 8 ; t. III, p. 293-307, vocabulaire français-mandingue ; *Vocabulaires guiolofe* (sic), *mandingue, foule, etc. recueillis à la côte d'Afrique*, Paris, in 8, s. d.; *Issal Anjilo Kila Matti mandingo Kangota* (Evangile selon S. Matthieu), London 1837, in 8 ; Ed. Norris. *Outline of Vocabulary of a few of the principal languages of Western and Central Africa* (haoussa, ibo, foulah, mandingue, etc.). London 1841, in 12.

(3) Bérenger-Féraud, *Les peuplades de la Sénégambie*, p. 153 ; Faidherbe, *Notes grammaticales sur la langue Sarakholé ou Soninké*, Paris, 1881, in 8 ; id. *Vocabulaire d'environ* 1500 *mots français avec leurs correspondants en wolof, poular et soninké* (*Annuaire du Sénégal*, S. Louis 1860) ; id. *Langues sénégalaises*, Paris 1887, in 12. Suivant M. Grimal de Guiraudon, le Sarakholé doit se ranger dans le groupe des langues wolofes et sérères.

(4) Galliéni, *Voyage au Soudan français*, p. 577-588.

(5) *Histoire des Berbères*, t. II ; p 110-111.

(6) Ralfs, *Beiträge zur Geschichte*, p. 507.

serait dûe à la circonstance suivante : « La disette avait affligé ses états pendant plusieurs années consécutives. Les habitants eurent recours aux sacrifices pour obtenir la pluie, et ils immolèrent tant de bœufs qu'ils faillirent en exterminer la race. La sècheresse et la misère ne faisaient toute fois qu'accroître. Le roi entretenait alors chez lui, en qualité d'hôte, un musulman qui passait son temps à lire le Qorân, et à étudier les gestes et dits de Mohammed. S'étant adressé à cet homme, il se plaignit des maux qui accablaient ses sujets « O roi, répondit le musulman, si tu veux croire au Dieu tout puissant, reconnaître son unité, admettre la mission divine de Moh'ammed et observer fidèlement les prescriptions de l'islamisme, tu obtiendras, j'en suis sûr, une prompte délivrance des malheurs qui sont venus t'affliger ; tu feras descendre la miséricorde divine sur tous les habitants de ton empire et tu rendras tes adversaires et tes ennemis jaloux de ton bonheur. » Ayant continué ses exhortations jusqu'à ce qu'il eût décidé le roi à embrasser avec une conviction sincère, les doctrines de la religion musulmane, il lui fit lire dans le livre de Dieu quelques passages faciles à entendre et lui enseigna les obligations et les pratiques qu'aucun vrai croyant ne doit ignorer. L'ayant alors fait attendre jusqu'à la veille du vendredi suivant, il lui prescrivit de se purifier par une ablution totale, et de se revêtir d'une robe de coton qui se trouvait toute prête. S'étant alors dirigé avec lui vers une colline, il commença la prière, et le roi qui se tenait à sa droite imitait tous ses mouvements. Ils passèrent ainsi une partie de la nuit, le musulman récitant des prières et le roi disant *amen*. A peine le jour eut-il commencé à poindre, que Dieu répandit sur tout le pays une pluie abondante. Le roi fit aussitôt briser toutes les idoles de ses états et expulser les magiciens. Il demeura sincèrement attaché à l'islamisme, ainsi que sa postérité et ses intimes ; mais la masse du peuple est encore plongée dans l'idolâtrie. Depuis lors, ils ont donné à leurs souverains le titre d'El Moslemani » (1). Ce prince, qui fit plusieurs fois le pèlerinage de la Mekke (2) vivait donc avant 460 h. hég. (1067-68 J. C.) époque à laquelle écrivait El Bekri, et même avant 448 h. (1056), si l'on admet, comme je le crois,

(1) El Bekri, *Description de l'Afrique*, tr. de Slane, p. 388-389.
(2) Quatremère, *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XII, p. 637.

l'identité des Takrour et des Melli, puisque, à cette date, le roi du Takrour, Lebbi fils de Ouardjaï, assistait à la bataille de Tabferilla.

Léon l'Africain mentionne en 610 de l'hégire, (1213-1214) la fondation de Tonbouktou par un certain Mensa Solaïman (1) qu'il faudrait placer parmi les successeurs de Lebbi et de Ouardjaï. Mais cette indication me semble erronée. Tonbouktou, comme on l'a vu, était déjà fondée avant cette date, et en admettant même qu'il s'agisse d'une reconstruction, Ah'med Baba dit formellement que l'autorité des Melli sur cette ville ne commença qu'en 737. D'un autre côté, *Mensa* est le titre que portaient les rois de Melli « *Mensa*, dans leur langage veut dire *sultan* » (2).

Ce fut un des successeurs de Bermendana, Mari-Djata qui soumit les Sousous. « Chez les Melli, le mot *mari* veut dire *émir*, descendu d'un sultan ; *Djata* signifie *lion* et *téguen*, *petit fils* » (3). Ce prince régna 25 ans. Il eut pour successeur son fils Mensa-Ouéli qui fit le pèlerinage au temps du sult'an mamlouk Ezh Zhaher Beïbars Bondoqdar (658-675 hég., 1260-1276-7 J.-C.) » De son frère et successeur Ouati, l'autorité passa à un troisième frère nommé Khalifa, lequel était faible

(1) Léon l'Africain, *De Africœ descriptione*, Leyde 1632, 2 v. in 32, t. II, 642.

(2) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. II, p. 111. En bambara, en mandingue et en kono, *mansa*, en sousou et en téne, *mangué ;* en veï, *mandsa*, en gbandi. *masana*. Dans la relation de D. Francisco d'Almeyda en 1505, écrite par Hans Mayer, le roi des Mandingues est appelé Mandi-Mansa, roi de Mandi, (Schmeller, *Ueber Valenti Fernandez Alema*, Munich, 1847, in 4, p. 47). Diogo Gomez (*ibid.*, p. 28), mentionne un chef important au S. de la Gambie, nommé Batimansa, où l'on retrouve le même radical. Peut-être faut-il le comparer au nom de *mencey* (mensé) donné par les Guanches à leurs chefs dans leur dialecte.

(3) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. II, p. 111. M. Desborough Cooley (*The Negroland of the Arabs*, p. 62, note 9), a reconnu, d'après la grammaire mandingue de Mac-brair, l'origine de ces titres. *Mari*, maître ; est encore employé de nos jours au Sénégal pour désigner des chefs bambaras ; en mandingue *jatto* ou *jatta*, en bambara et en vei, *djara;* en mandi, *ndjara*, en landoro et en gbese *yara*, signifient lion. Quant à *Teguen*, que M. Desborough Cooley explique par le mot Kissour ou Songhaï *tigini* roi (d'après Caillié), je crois qu'il est plus exact d'y voir le mot bambara *dé-nké* ou *ndin-ké* fils, en Kabunga (dialecte mandingue) *dango*, en toronka (dialecte mandingue) *djenke ;* en djalounga (dialecte mandingue), *deng*. en Kono, *denge*, en Vei, *deng*. Cf. Steinthal, *Die Mande-Neger Sprachen*, § 190 et 537.

d'esprit et ne s'occupait qu'à tirer de l'arc. Comme il avait l'habitude de lancer des flèches sur les passants et de les tuer de gaîté de cœur, le peuple se souleva contre lui et le mit à mort. Abou Bekr, fils de la fille de Mari-Djata, succéda à l'empire. On le choisit pour roi d'après le principe des nations barbares qui mettent la sœur du monarque décédé ou le fils de sa sœur en possession du trône (1).

Il fut remplacé par un affranchi de la famille royale nommé Sebkera (2) qui fit le pèlerinage au temps du sult'an mamlouk El Melik En Nas'er (693-741 hég. 1293-1340-1 de J.-C.). Il périt à son retour, assassiné à Tadjourah. Il fit des conquêtes considérables : « Ses possessions s'étendaient depuis l'Atlantique et Ghana, du côté de l'Occident, jusqu'au pays de Takrour, du côté de l'Orient. Le royaume de Melli devint alors redoutable aux autres peuples nègres et acquit une telle importance que les marchands du Maghreb allaient y faire le commerce (3).

(1) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. II, p. 111. Cette coutume, destinée à assurer la succession à un membre de la famille royale dont l'origine ne puisse être mise en doute, existait aussi, d'après El Bekri (*Description de l'Afrique*, p. 382) dans le royaume de Ghana. Hérodote mentionne l'hérédité par les femmes chez les Lyciens d'Asie mineure, mais il prétend ne l'avoir rencontrée que là (*Histoires*, I. 173) : cependant cette coutume est des plus répandue. Ibn Bat'out'a la signale à Ioualaten et avait eu déjà l'occasion de la voir pratiquer chez les Indiens infidèles de la côte du Malabar (*Voyages*, ed. Defrémery et Sanguinetti, 4 v. in 8. Paris, t. IV, 1879, p. 388) ; on la trouve aussi en vigueur dans le Oualo et chez les Achaatis (Bowditch, *Mission from Cape Coast Castle to Ashantees*, London 1819, in 4 ; Walckenaer, *Recherches géographiques sur l'Afrique septentrionale*, p. 22). Une légende mandingue attribue l'établissement de cet usage à un roi de Kabou qui trompé par sa femme, l'avait fait périr ainsi que ses enfants et avait épousé trois captives ouolofes amenées par un marabout qui l'avait converti à l'islam. Le souvenir de son infortune poussa le prince à établir cette loi pour enlever tout soupçon sur son héritier (Bérenger-Féraud, *Les peuplades de la Sénégambie*, p. 209-211).

(2) Ibn Khaldoun (*Histoire des Berbères*, t. II, p. 111), dit que c'était dans leur langue la prononciation de Sakoura : nous avons déjà vu que *Abqar* était aussi appelé Aouqar. Maqrizy (*Notices et Extraits*, t. XII, p. 637) mentionne comme un roi de Takrour ce Sakoura qui fit le pèlerinage. Nous trouvons ici une nouvelle preuve de l'identification des Takrour et des Melli.

(3) Ibn Khaldoun *Histoire des Berbères*, t. II, p. 111. La route principale suivie par le commerce entre Melli et le Maghreb el Aqsa passait par Tementit la ville la plus orientale du Touat : de là on arrivait à Ghar (var. Ghaz, 'Anan) la première bourgade de Melli, après avoir traversé un désert fréquenté par les Touaregs voilés « Chez ces tribus, on porte constamment le *niqab* (voile qui se place sur le front) au dessus du *litham*

C'est lui qui mit fin au premier royaume Songhaï, dont une partie était peut-être restée indépendante des Sousous, si on lui attribue avec quelques auteurs, la prise de Kaokao dont El H'adj Younès, interprète du Takrour, faisait hommage à Saghmendja, général de Mensa Mousa, un des successeurs de Sabkera.

Après l'assassinat de ce dernier, le pouvoir revint à la famille de Mari-Djata : un de ses fils, (1) Gao, fut roi de Melli et rem-

(voile qui couvre la partie inférieure de la figure), en sorte qu'on ne leur voit que l'orbite des yeux : jamais, dans aucune circonstance, ils n'ôtent ce voile, et l'homme à qui on l'aurait enlevé serait méconnaissable pour ses amis et ses parents Si un de leurs guerriers est tué dans une bataille et qu'on lui ôte son voile, personne ne peut dire qui il est, jusqu'à ce que cette partie de l'habillement soit remise à sa place. Le voile est une chose qu'ils ne quittent pas plus que leur peau. Aux autres hommes qui ne s'habillent pas comme eux, ils appliquent un sobriquet qui dans leur langue signifie *bouches de mouches* » (El Bekri, *Description de l'Afrique*, p. 374). Ces détails sont confirmés par un écrivain contemporain qui a vécu plusieurs années chez les Touaregs. Cf. Duveyrier. *Les Touaregs du Nord*, Paris 1864, in 8 ; p. 406. 432. La route de Tementit avait remplacé celle de Bouda, par le Gourara, rendue peu sûre par le brigandage des Arabes du Sous (Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. III, p. 398). D'autres caravanes, parties de Sidjilmesa, passaient par Teghaza, Taserahla et Ioualaten, villes frontières de Melli (Ibn Bat'out'ah, *Voyages*, t. IV, p. 377-385 ; Walckenaer, *Recherches sur l'Afrique septentrionale*, p. 29-30 ; Bargès, *Mémoire sur les relations commerciales de Tlemcen avec le Soudan*, Paris 1853, in 8 ; Desborough Cooley. *The Negroland of the Arabs*, p. 70.

(1) Ah'med Baba semble dire que Gao, fils de Mari-Djata aurait régné à partir de la 70e année de la mort de son père, ce qui paraît peu probable. Cette donnée semble cependant confirmée par Ibn Bat'out'ah (*Voyages*, t. IV, p. 420), d'après lequel l'aïeul de Mensa Mousa, Sârek-Djat'a (le même en apparence que Mari-Djata) aurait été converti à l'islam par l'aïeul de Modrik ben Faris, contemporain de Mensa Mousa, comme on le verra plus loin. Ralfs (*Beiträge*, p. 570) a tenté de résoudre cette difficulté en substituant *ancêtre* (Urgrossvater) à *aïeul* dans le texte d'Ibn Khaldoun et d'Ibn Batouta, mais il n'en reste pas moins une difficulté à propos de la conversion à l'islam de Djata dont les ancêtres, depuis Bermendana étaient musulmans. Je crois qu'on peut faire disparaître cette contradiction, sans modifier deux textes différents : il suffit de ne pas identifier Sarek-Djata à Mari-Djata. Le surnom du premier, *sarek*, me paraît être le haoussa *sarki*, prince, qui n'indique pas, comme *Mari*, emprunté sans doute à l'arabe *emir*, que celui qui le porte ait régné. Sarek Djata, tout en appartenant à la famille royale, pouvait être resté païen et par conséquent sa conversion à l'islam n'a rien d'impossible. Pour éviter les invraisemblances chronologiques, on peut admettre que Sarek-Djata était fils de Mari Djata, père de Gao, et qu'il avait vécu, peut-être en pays haoussa

placé par son fils Moh'ammed ben Gao : un cousin de ce dernier, fils de la sœur de Mari-Djata, Abou Bekr (II), monta sur le trône ; après lui régna son fils Mensa Mousa, ou comme l'appelle Ah'med Baba, Mellikouï konkour Mousa.

Ce prince paraît avoir été un des plus grands parmi les rois de Melli. Les Arabes ont conservé le souvenir de sa générosité : un individu de Tlemcen, Ibn Cheïkh Alleben lui avait fait, quand il était enfant, un présent de sept mithqals et un tiers. Devenu roi, Mensa Mousa l'accueillit avec faveur, le fit asseoir près de lui sur le *penpi* (1) et le récompensa, non au décuple, comme l'enseigne le Qorân (2) rappelé par les courtisans, mais au centuple. Un autre Arabe, le poète Abou Ish'aq Ibrahim Es Sahili, reçut de lui, en une seule fois, 4000 mithqals ; Modrik le petit fils de celui qui avait converti l'aïeul du roi en reçut un jour 3000 (3). En 724 de l'hégire (1324) il fit, comme la plupart de ses prédécesseurs, le pèlerinage de la Mekke où il rencontra le poète espagnol Abou Ish'aq Ibrahim ben Moh'ammed Es Sahili Touridjen de Grenade qu'il attacha à sa personne et dont les descendants, un siècle plus tard, habitaient encore Iouâlaten. Le poète, qui était en même temps architecte, reçut un jour 12000 mithqals de poudre d'or pour avoir construit une salle carrée surmontée d'une coupole et ornée d'arabesques de couleurs éclatantes Lui-même fut enterré à Tonbouktou (4). A son retour de la Mekke, Mensa Mousa reçut la visite d'Abou 'Abd Allah El Ma'mer ben Khadidja El Koum, issu de 'Abd el Moumen le fondateur de la dynastie almohade, lequel, après avoir agité quelque temps le Zab, avait été pris par trahison par le sult'an de Ouargla ; parvenu à s'échapper, il se réfugia à Ghdamès et attendit l'arrivée de Mensa Mousa

d'où son surnom, pendant l'usurpation de Sebkera. La confusion s'établit de bonne heure entre Mari Djata et Sarek-Djata, puisqu'un des manuscrits d'Ibn Bat'out'ah porte Nar(i) Djata.

(1) Estrade où l'on arrivait par trois gradins et où le sult'an seul se plaçait : elle était recouverte de soie, garnie de coussins et surmontée d'un parasol pareil à un dôme de soie soutenant une sorte d'épervier d'or (Ibn Bat'out'ah, *Voyages*, t. IV, p. 405-406).

(2) Sourate VI, v. 161.

(3) Ibn Bat'out'ah, *Voyages*, t. IV, p. 420-421.

(4) Cependant, d'après Izz ed Din cité par El Maqqari (*Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne*, Leyde, 2 v. in 4, 1855-60, t. I, p. 910). Touridjen mourut a Maroc en l'an 740 et quelques années.

à qui il demanda des troupes que celui-ci lui promit. L'autorité de ce prince s'étendait en effet jusqu'au désert voisin de Ouargla (1). Ses richesses étaient immenses : lors de son pèlerinage, il arriva au Qaire avec 80 charges de poudre d'or, pesant chacune trois quintaux (2). S'il faut en croire les exagérations d'Ah'med baba, il se faisait précéder, dans ce voyage, de 500 esclaves, portant chacun un bâton d'or de la valeur de 500 mithqals : il était également accompagné de 60000 hommes, dont une partie, blessée aux pieds, s'arrêta dans le Touat qui prit son nom de celui de cette maladie (3). Cette légende cache peut-être un fait exact : d'après Barth, la plupart des habitants du Touat descendrait des Songhaï (ou des Melli). Revenu dans le Soudan, Mensa Mousa soumit les Songhaï et bâtit une mosquée à Kagho (ou Koukia) : il s'empara aussi de Tonbouktou, y établit un gouverneur et y construisit le château de Ma'douk ainsi que le minaret de la principale mosquée (4). Il possédait la suzeraineté des pays de Kala, de Bendougou et de Sabardougou (5). Le

(1) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. II, p. 112 : Léon l'Africain, *De Africæ Descriptione*, t. II, p. 643.

(2) Ibn Khaldoun, t. II, p. 113 ; Maqrizy ap. *Notices et Extraits*, p. 637. Toutefois ses richesses furent promptement épuisées, car, s'étant arrêté à Birkat el H'abech, près du Qaire, dans un jardin appartenant à un négociant du nom de Sirâdj ed Din, le prince et ses officiers lui empruntèrent de l'argent pour continuer leur pèlerinage. Sirâdj ed Din mourut à Tonbouktou en allant recouvrer sa créance ; son fils, qui parvint à Melli, reçut l'argent et s'en retourna en Égypte (Ibn Bat'out'ah, *Voyages*, t. IV, p. 431-432).

(3) Ralfs, *Beiträge zur Geographie*, p. 525.

(4) La grande mosquée de Tonbouktou est située dans la partie occidentale de la ville et représente un monument vraiment remarquable : la plus grande partie, composée de neuf vaisseaux, est moins ancienne que l'autre qui n'en compte que trois : celle-ci date de Mensa-Mousa, comme le témoigne une inscription au-dessus de la porte principale (Caillié, *Voyage à Temboctou*, t. II, p. 334-338 ; Barth, *Reisen und Entdeckungen in Nord- und Central Afrika*, Gotha 1857, 5 v. in 8, t. IV, p. 486-487). Lenz, *Timbouctou* Paris 1886, 2 v. in 8, p. 150-152

(5) Barth (*Reisen*, t. IV, append. IX, p. 612-613) a essayé d'établir deux gouvernements dans l'empire des Melli : l'un politique, l'autre national. « Au point de vue politique, Melli était divisé en deux provinces : une septentrionale, l'autre méridionale, probablement séparées par le Dhioliba (Niger) : le gouverneur de la première était appelé Faran*a* (Farengh) Sóura, celui de la seconde Sangharsómna. Au point de vue national, Malli formait trois grandes provinces : Kála, Bennendougou et Sabardougou chacune comprenant douze gouvernements, etc. » L'opinion de Ralfs (*Beiträge zur Geographie*, p. 525), d'après laquelle les trois pays dont il va

premier, voisin de Djenné, se divisait en douze principautés, dont les chefs avaient le titre de Ouarabakouï, Ouatarkouï, Koumakouï, Fadkakouï ou Farkakouï, Kourkakouï, Kaouakouï, Faramakouï et Zarakouï (1), établis dans l'île de Kala, au sud du Niger ; les quatre suivants étaient au nord du fleuve : Koukirikoï, sur les frontières de Zagho, du côté de l'Ouest, Ouara-Koï, Sara-Koï et Sama-Koï. Au dessus d'eux venait immédiatement Ouafala-Faran qui les précédait quand ils se réunissaient chez le sult'an de Melli (2). Le Bandouk, ou Bandougou (3) comprenait treize Etats dont les chefs portaient les noms de Kou-Koï, Ka'ar-Koï, Samar-Koï, Tara-Koï, Da'ou-Koï, Amara-Koï, Ta'ba-Koï : les cinq autres noms ont été oubliés ainsi que ceux des princes de Sabardouk ou Sabardougou. Le royaume de Melli était lui-même divisé en deux provinces : l'une au Nord, dont le gouverneur se nommait Farana-Soura, l'autre au Midi, administrée par un fonctionnaire appelé Sanghar Zou Ma' : chacun d'eux avait sous ses ordres des qaïds et des armées (4). Mensa Mousa garda le pouvoir pendant 25 ans. La dernière année de son règne, il envoya des présents au sult'an mérinide Abou'l H'asan 'Ali, fils d'Abou Sa'ïd, qui venait de s'emparer de Tlemcen et de mettre fin à la première dynastie des Abdel Ouadites : un interprète des Masin, Berbères Zenaga, était chargé de porter au sult'an du Maghreb des félicitations et des présents (5).

Mensa Mousa eut pour successeur son fils Mensa Magha dont

être question étaient simplement vassaux, me paraît beaucoup plus vraisemblable.

(1) Ralfs, *Beiträge zur Geographie*, p. 527. On remarquera que dans ces noms, comme dans les suivants, nous retrouvons le mot *kouï* ou *koï*, qui signifie *maître* en songhaï.

(2) Ce nom de *Faran* est encore un titre de dignité. Il faut corriger en *Farana* le mot *Farba* (Ibn Bat'out'ah, *Voyages*, t. IV, p. 385) qui, dit l'auteur arabe, signifie *vice-roi*, *lieutenant*. Durand (*Voyage au Sénégal*, p. 362) dit que les chefs du pays de Bambouk peuplé de Malincops (Malinkhés) portaient le nom de *Farims*. (Cf. également Compagnon ap. Walckenaer, *Collection de Voyages en Afrique*, t. III, p. 242).

(3) Cette terminaison *dougou* entre dans la formation d'un grand nombre de noms de pays dans le Soudan occidental : Ex. Fouladougou (pays des Foula), Bélédougou, etc. Le Bendougou est encore aujourd'hui le nom d'un canton au S. Niger. Le mot *dougou*, pays, est malinkhé et bambara, on le trouve en mandingue sous la forme adoucie *douo*.

(4) Ah'med Baba, ap. Ralfs, *Beiträge zur Geographie*, p. 528.

(5) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. IV, p. 249.

le nom, d'après Ibn Khaldoun, signifie Moh'ammed (?). A la cour de ce prince vivaient comme ôtages 'Ali-Kilnou et Selman-Nâr, fils de Za-Yasebi un des derniers rois des Songhaï. Ils parvinrent à s'évader de la capitale où ils occupaient quelques charges et soulevèrent les Songhaï qui se rendirent indépendants. 'Ali Kilnou régna le premier avec le titre de Sonni qui fut depuis porté par ses descendants (1). Après un règne de quatre ans (732-736 hég. 1331,1335-6 de J.-C.) Mensa Magha laissa le trône à son oncle, Mensa Solaïman, fils d'Abou Bekr.

Mensa Solaïman est peut-être le même prince que, par erreur, Léon l'Africain fait régner en 610 de l'hégire (sexcentesimo decimo anno) et fonder Tonbouktou, bâtie depuis plusieurs siècles. — Il reçut des ambassades des peuples et des royaumes voisins, et Ibn Bat'out'ah vit arriver à sa cour une troupe de nègres anthropophages dont les oreilles percées portaient des boucles d'un demi empan : ils dévorèrent l'esclave qu'il leur envoya comme cadeau d'hospitalité et se présentèrent la figure barbouillée de sang pour remercier le prince (2). D'autres députations venaient de pays moins barbares : vers 742 de l'hégire (1342-1343) le sult'an mérinide, Aboul' H'asan envoya le secrétaire du conseil l'État Abou T'aleb Moh'ammed b. Abou Midian et l'eunuque 'Anbar, sous la conduite de l'émir des Ma'kil 'Ali ben Ghanem porter des présents à Mensa Solaïmân : cette ambassade fut parfaitement accueillie et revint avec plusieurs des principaux fonctionnaires de Melli, chargés d'assurer Abou'l H'asan du dévouement du roi nègre (3). Le commerce prospérait et les caravanes venaient de Ouargla par Takedda : en 754 hég. (1353-1354), Ibn Khaldoun rencontra à Biskra un envoyé du prince de Takedda, vassal de Mensa Solaïmân, comme toutes les villes sahariennes connues sous le nom d'El Melestin : il apprit de lui que cette même année, une caravane égyptienne forte de mille hommes avait traversé son pays pour se rendre à Melli ; le même fait se produisait tous les ans (4).

Mensa Solaïman mourut en 760 après avoir envoyé au sult'an

(1) Ah'med Baba, ap. Ralfs, *Beiträge zur Geographie*, p. 524; Barth, *Reisen und Entdeckungen*, t. IV, p. 614.

(2) Ibn Bat'out'ah. *Voyages*, t. IV, p. 428-429.

(3) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. IV, p. 243-244, t. II, p. 114.

(4) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. III, p. 288-289.

mérinide Abou'l H'asan une nouvelle ambassade et des présents qui durent attendre à Ioualâten la fin des troubles du royaume de Melli. Qasa (var. Fenba, Qanba) fils du feu roi, ne régna que 9 mois ; des guerres intestines désolèrent le pays jusqu'à ce qu'enfin le pouvoir échut à Mensa Djata (II), fils de Mensa Magha. Il fit partir l'ambassade destinée au sult'an Abou'l H'asan : elle arriva à Fas sous le règne de son fils Abou Salem en s'afar 762, (décembre 1360 janvier 1361) : parmi les présents se trouvait une girafe, la première que l'on eût vue dans le Maghreb ; elle attira un concours énorme de population : la plaine située auprès de la ville fut envahie et les gens montaient sur les épaules les uns des autres pour contempler la girafe. Pendant que l'interprète traduisait au sultan les paroles de l'ambassadeur, ses compagnons faisaient résonner les cordes de leurs arcs et se couvraient la tête de poussière. Quelque temps après, Abou Salem mourut assassiné dans une révolte ; le régent Ibn Marzouq renvoya avec des cadeaux l'ambassadeur nègre qui passa par Maroc et les Doui H'asan (1).

Mensa Djata II se conduisit en tyran et en dissipateur : en peu de temps, les trésors de ses ancêtres furent dissipés et il dut vendre le lingot d'or qui pesait vingt qantars et que ses prédécesseurs avaient pieusement conservé tel qu'il avait été tiré de la mine (2). A la fin, le prince fut atteint d'accès léthargiques, qui, assez courts au début, se prolongèrent peu à peu et l'emportèrent au bout de deux ans. Il mourut en 775 (1373-4). Sous son règne commença la décadence du royaume de Melli (3) : le sultan de Mouchi s'empara de Tonbouktou, la pilla et la brûla. Après son départ qui paraît n'avoir été qu'une razzia, les Melli rentrèrent en possession de cette ville (4), peut-être sous Mensa Mousa (II) fils et successeur de Mensa Djata (II).

Ce prince, à l'encontre de son père, pratiqua la justice et la libéralité, mais il fut tenu en chartre privée par son vizir Mari Djata dont les talents militaires rendirent quelque éclat au royaume. Un de ses premiers actes fut une expédition contre la ville de

(1) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. II, p. 114, t. IV, p. 342-344.

(2) Un fait analogue est cité dans la relation de Diogo Gomes (Schmeller *Ueber Valentī Fernandez Alemū*, p. 28).

(3) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. II. p. 115.

(4) Ah'med Baba, ap. Ralfs, *Beiträge zur Geschichte*, p. 526.

Takedda qui s'était rendue indépendante sous Mari-Djata II, mais cette campagne ne paraît pas avoir été heureuse. Il conquit les pays à l'Est de Melli jusqu'au delà de Kaokao. Si l'on identifie cette ville avec celle de Kagho, il s'agirait ici d'une guerre contre le sult'an du Bornou, 'Omar ben Idris qui vivait précisément à cette époque. L'armée Kanourie fut, d'après la chronique, entièrement détruite, tellement que personne ne revint à Kanem (1). Mensa Mousa II reçut la visite du sult'an mérinide 'Abd el H'alim qui, chassé de Sidjilmesa par son frère Abou Zeyân, partit, vers 767 de l'hég (1366 de J.-C.) en pèlerinage pour la Mekke en passant par Melli, ce qui était la route ordinaire des Soudanais (2). Mensa Mousa mourut en 789 h. (1387-1388) laissant le pouvoir à son frère Mensa Magha (II) qui fut tué au bout d'un an de règne : il fut remplacé par son beau père qui avait le titre de *Sandaki* (3). Il fut assassiné par un descendant de Mari-Djata, mais un certain Mah'moud, qui se disait issu de Mensa Gao, fils de Mensa Ouéli, fils de Mari Djata, revint du pays des infidèles, de l'autre côté de Melli et s'empara du trône en 792 hég. (1389-90) sous le nom de Mensa Magha III (4). De longues luttes contre les gens de Djenné (100 combats, dit la chronique, dont 99 gagnés par les Melli) signalèrent son règne ainsi que des guerres civiles qui sont rapportées par Ah'med Baba sous une forme légendaire. « L'armée de Dieu apparut dans la capitale sous l'apparence d'une troupe de petits hommes, qui, rendus furieux, se blessèrent à coups d'épée et disparurent subitement » (5).

(1) Blau. *Chronik der Sultâne von Bornu* (*Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. VI, 1852, p. 313).

(2) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. IV, p. 364-365, 450.

(3) « En mandingue, *san* ou *sanon* élevé et *adégué*, conseiller » (Desborough Cooley, *The Negroland of the Arabs*, p. 66, note 115).

(4) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. II, p. 116.

(5) Ah'med Baba, ap. Ralfs, *Beiträge zur Geographie*, p. 528. Au siècle suivant, Djenné (Ginny), d'après Valentin Aleman appartenait encore au royaume de Melli : le commerce de sel fait par les Ouangaras (Ungaros) à peau brune enrichissait beaucoup cette ville (Künstmann, *Valentin Ferdinand's Beschreibung der Westküste Afrika's bis zum Senegal*, Munich 1856, in 4, p. 53). Cette richesse de Djenné est attestée par l'auteur d'une cosmographie dédiée au roi de Portugal Manuel, Duarte Pacheco qui porte à un million de ducats d'or le chiffre annuel des transactions de cette ville (Künstmann, *Die Handelsverbindung der Portugiesen mit Timbuktu im XV Jahrhunderte*, Munich 1854, in 4, p. 230).

Jusqu'au milieu du XVe siècle de l'ère chrétienne, l'autorité des rois de Melli s'étendait encore jusqu'en Sénégambie. Diogo Gomes rapporte, d'après des nègres de l'intérieur qu'il vit au comptoir de Cantor, sur la Gambie, que tout le pays des Noirs, sur la rive droite du fleuve, appartenait au roi Bormelli (1) résident à Quioquia (var. Quioquun = Kaoukia), grande ville, entourée d'un mur de briques cuites au four. Le pays était très riche en or et faisait un grand commerce avec Tunis, Fas et le Caire. Pour aller de Cantor à cette cité, on se dirigeait vers l'Est par Somanda, Connuberta (?) et Cerekulle (Sarakholé ?) : les autres stations ne sont pas indiquées. Le « *Forisangul*, grand prince des nègres » était vassal de ce prince dont les possessions atteignaient la rive droite de la Gambie (2). Néanmoins la décadence de l'empire de Melli, sur lequel nous ne trouvons plus de renseignements précis, dut s'accélérer, car Gomes Eannes de Azurara, dont le livre s'arrête à 1448 de J. C. (851-852 de l'hégire), tout en mentionnant le royaume de Melli déclare qu'il ne sait rien de certain sur cet Etat (3). Déjà, en 837 de l'hégire (1433-1434) un des chefs Touaregs Mochcharen, Akil Ag Melloul fit aux Melli une guerre acharnée, leur enleva Tonbouktou et en confia le gouvernement à Moh'ammed Nas'er, surnommé Tonbouktou-Koï, Berbère de la tribu d'Ajer (Azjer ?) et après lui, à son fils 'Omar ben Moh'ammed (4). Pendant 40 ans, la ville resta au pouvoir des Touaregs.

La seconde dynastie des Songhaï profita de l'abaissement du royaume de Melli, mais l'histoire des premiers successeurs de Sonni 'Ali I nous est inconnue ; la chronique se borne à nous transmettre leurs noms : Salmân-Nâr, frère de Sonni 'Ali, Ibrahim Kibia, Sonni 'Othman Kaoua, Sonni Bazkin Ankabaya (var. Barkin Anka), Sonni Mousa, Sonni Boukar-Zenk, Sonni Boukar dal Binba, Sonni Barakoï, Sonni Moh'ammed Da'ou,

(1) Diogo Gomez paraît avoir eu affaire à des interprètes ouolofs : Bor-Melli (*Bour Melli*) dans cette langue signifiant roi ou empereur de Melli.

(2) Schmeller *Ueber Valenti Fernandez Alema*, p. 27-28). Sur le surnom de Mandimansa (roi de Mandi) donné par Valentin Aleman au souverain d'un grand empire nègre à 400 milles de la côte cf. Künstmann *Valentin Ferdinand's Beschreibung der Westküste Afrika's vom Senegal bis zum Serra Leoa*, Munich, 1860, in 8, p. 29.

(3) *Chronica do descobrimento e conquista de Guiné*, Paris 1841, in 8, p. 368.

(4) Ah'med Baba, ap. Ralfs, *Beiträge zur Geographie*, p. 526, 530.

Sonni Moh'ammed Koukya, Sonni Moh'ammed Bara, Sonni Mari Koul h'am, Sonni Mari Rokr, Sonni Mari Arendan (1), Sonni Solaïman-dam qui mourut en 869 hég. (1464-1465 J. C.). Jusqu'alors ces princes n'avaient possédé que le Songhaï, mais à partir de Sonni 'Ali II, successeur de Sonni Solaïman-dam, ils devinrent plus puissants que n'avaient été ceux de la première dynastie (2). En 873 hég. (1468-1469), leur roi s'empare de Tonbouktou, sur les Touaregs dont les pillages et les exactions avaient soulevé les habitants. Sonni 'Ali était d'ailleurs un homme des plus cruels et commit de nombreux massacres (3). Après avoir fait plusieurs expéditions contre les Zaghaouan et les Foulah, il se noya dans un torrent nommé Koura, au retour d'une campagne contre les Kourma, le 15 de moh'arrem 898 (6 novembre 1492) : cette mort fut regardée comme une punition de sa cruauté. Son armée s'arrêta à Ba'nabi, le cadavre du roi fut conservé dans du miel et son fils Abou Bekr Da'ou lui succéda : il eut Dangha pour capitale (4).

(1) Il est à remarquer que ces trois derniers princes portent le titre malinkhé de *Mari*.

(2) Ah'med Baba, ap. Ralfs, *Beiträge zur Geographie*, p. 522-524.

(3) El Hafizh el 'Alqami dans son *Commentaire du Djâmi' es' s'eghir* d'Es Soyouti, cité par Ah'med Baba, ap. Ralfs, p. 531-532.

(4) Ah'med Baba, ap. Ralfs, *Beiträge*, p. 532.

ÉTUDES DE GRAMMAIRE COMPARÉE.

Concepts accessoires du pronom et du nom.

(*suite*).

c) *Genre subjectif.*

Le genre subjectif est une catégorie bien plus importante, et le pronom qui eut pendant longtemps l'honneur de seul pouvoir l'exprimer, tire de ce fait une grande importance, moindre cependant que celle qui lui revient de l'expression des cas subjectifs, dont nous parlerons dans un instant.

Qu'est-ce que le genre subjectif? Nous avons vu que le genre objectif consiste dans la classification des êtres suivant leur véritable nature autant que possible, à défaut suivant leur aspect et leurs relations apparentes ; c'est cette classification que le naturaliste essaie toujours et rend de jour en jour plus parfaite ; le besoin s'en est fait sentir aux hommes dès l'origine, et ils en ont fait une catégorie de leurs langues. Le genre subjectif ne cherche pas les relations intrinsèques, le groupement véritable des choses ; il ne les considère que par rapport à l'homme qui pense et qui parle, et les classe uniquement par comparaison avec lui.

Cette classification fut ainsi faite à plusieurs reprises et était loin d'être uniforme ; car la comparaison des choses à l'homme peut varier suivant le point de vue auquel on se place pour envisager l'homme lui-même, point de repère.

De là les systèmes suivants : 1° système des langues Cafres, 2° système des langues du Caucase, 3° système de la plupart des langues Américaines, 4° groupe de systèmes mixtes, 5° système des genres sexuels.

1° Le système des langues Cafres consiste à distinguer dans les objets les caractères extrinsèques qui frappent le plus l'at-

tention de l'homme ; les genres y sont nombreux. Le Herero en compte dix-huit, le Cafre douze, mais ils peuvent se réduire à sept que M. Frédéric Müller dégage ainsi : 1° caractère K : *ka*, *ki*, *ku*, *ko* ; 2° caractère : *t* : *tu* (*lo*), *tin* (*zin*, *sin*) ; 3° caractère : *d et l* : *di* (*li*) *lu* ; 4° caractère : *n* : *n* (*m*) ; 5° caractère : *p* : *pa*, *pi* ; 6° caractère : *b* : *ba*, *bu* ; 7° caractère *m* : *ma*, *mi*, *mù*, *mì*, *mo*. On voit que les Cafres y ont presque épuisé les lettres de leur alphabet, et que la nature unilittère du caractère employé, établit pleinement, si cela était nécessaire, que les mots vides indices des genres ne sont point des mots vides d'origine substantive ou verbale, mais des mots vides pronominaux, et d'ailleurs de véritables pronoms de la 3e personne. Le sens exact de cette classification est perdu ; cependant on remarque que dans une classe se rencontrent les mots abstraits, dans une autre les êtres inanimés, dans une autre les choses extraordinaires et frappant l'attention, ici les animaux et les végétaux, là les diminutifs, toutes divisions qui sont bien moins dans la nature que dans l'esprit de celui qui pense. Cependant l'objectif s'y mèle dans une certaine mesure au subjectif et les classifications du genre de celles que nous avons signalées en Chinois et en Egyptien et qui dominent dans les substantifs ne sont pas sans avoir exercé dans cette classification subjective en somme, une certaine influence.

Ces indices sont de véritables pronoms, quoiqu'on les trouve préfixés aux noms, car ils ont en même temps une existence indépendante comme pronoms prédicatifs, possessifs etc. et d'ailleurs s'ils ont été employés comme une sorte d'article, c'est qu'ils étaient pronoms d'abord, puisque l'article a toujours eu une telle origine.

2° Le système des langues du Caucase Septentrional est beaucoup plus pur de l'influence objective ; les genres, d'ailleurs, y sont moins nombreux, et chacun a un caractère plus nettement déterminé.

La langue Thusch en offre le spécimen le plus complet ; on y distingue trois genres : le *masculin*, le *féminin* et l'*irrationnel*, mais l'irrationnel peut avoir au singulier quatre préfixes différents qui font varier les préfixes du pluriel, d'où les classes suivantes : masculin *w* pl. *b* ; féminin *j*. pl. *d* ; féminin *j* pl. *b* ; irrationnel *b*. pl. *d* ; irrat. *d* pl. *d* ; irrat. *b* pl. *b*, et irrat.

b pl. *j*. Les quatre dernières classes indiquent toutes l'irrationnel, mais il parait certain que chacune d'elles a désigné d'abord une classe différente d'êtres irrationnels.

Remarquons que, comme en Cafre, ces indices consistent en un élément qu'on peut réduire à une seule consonne, et même que cette réduction ici est toujours effective, ce qui indique bien une nature pronominale. Cette nature ressort encore mieux de cette circonstance que la langue Tschetschète qui réduit les classes à six les fait varier d'indices au pluriel suivant qu'il s'agit de la première ou de la seconde personnes d'une part, de la troisième personne d'autre part. Ex. 1re classe, singulier : *w*, pluriel de la 1re et de la 2e personnes : *d* ; pluriel de la 3e personne : *b*.

D'autres langues du Caucase réduisent ces genres à trois : le masculin, le féminin et l'irrationnel.

Dans certaines langues, l'indice affixé au substantif qui est d'ordinaire le *pronom prédicatif* joint comme *article* au nom est, au contraire, le *pronom possessif*, ce qui prouve qu'il est bien toujours le pronom ; ainsi, en Hürkan, *w* est l'indice du masculin ; *d*, *r*, ceux du féminin ; or, l'on dit : *w-äh*, le visage d'un homme, *d-äh*, le visage d'une femme. D'autre côté, cet indice est quelquefois le pronom régime ; ainsi en Aware *w* est l'indice masculin, *j* l'indice féminin et l'on dit : *w-olu*, l'amour non d'un homme, mais pour un homme ; *j-olu*, l'amour, non d'une femme, mais pour une femme ; tandis qu'en langue Thusch l'indice est *prédicatif*, et l'on dit ; *w-aso w-a*, le frère est, *j-aso j-a*, la sœur est.

L'indice du genre varie donc suivant qu'il est au *prédicatif*, au *possessif* ou au cas *régime*, suivant qu'il est au *singulier* ou au *pluriel*, suivant qu'il s'agit d'*une des trois personnes* ; donc c'est un véritable pronom personnel.

Le système des langues Américaines vient en troisième ligne. On y remarque d'une part la multiplicité du pronom de la 3e personne ; d'autre part la distinction fondamentale de l'animé et de l'inanimé.

Le premier point prouve que la catégorie du genre a bien sa racine dans le pronom, et que c'est lui qui a eu seul d'abord la possibilité de la porter. C'est surtout dans le groupe Arrouage que cette vérité peut-être mise en lumière. Le pronom

de la 3e personne s'y exprime de plusieurs manières, et quoique la signification originaire et distincte de chacune de ces formes soit perdue, il est probable que chacune marquait d'abord un genre différent.

Le second point prouve bien, que quand les différents points de vue auxquels l'homme compare le reste des êtres à lui-même se réduisirent, celui qui demeura d'abord fut celui qui fit distinguer l'*animé* de l'*inanimé*. En effet, l'homme ne se distingue pas d'abord beaucoup des animaux avec lesquels le sauvage a bien des ressemblances, mais il se distingue vivement des êtres inanimés dans lesquels les végétaux, il est vrai, sont compris par lui. La mobilité, d'un côté, l'immobilité, de l'autre, c'est le caractère qui frappe le plus ; la distinction est essentiellement subjective. Où ce caractère se marque-t-il ? Sur le mode de formation du pluriel, et du pluriel subjectif ; les suffixes du pluriel sont différents, suivant que le nom est un être animé ou inanimé ; or qui fournit au substantif l'indice du pluriel ? D'abord le pronom, comme nous le verrons un peu plus loin.

D'autres langues Américaines, le nahuatl par exemple, ajoutent à la distinction en animé et inanimé, celle en êtres *doués ou dénués de raison*. Cela marque une étape dans l'évolution. L'homme se distingue maintenant des animaux, la distinction *vitaliste* n'est donc plus un criterium au point de vue subjectif, celui-ci se déplace et consiste dans la *raison*.

Enfin, d'autres langues, parmi lesquelles le Poul, établissant la subjectivité de la distinction d'une manière plus nette ont la classification en *anthropique* et *métanthropique*.

Les *systèmes mixtes* consistent à amener peu à peu au système de nos langues Indo-Germaniques, c'est-à-dire au système sexuel ; ils sont bien établis par M. Adam dans son remarquable travail sur la Catégorie du genre. Les langues Iraquoises distinguent le genre *audrique*, comprenant les hommes (vir) et les dieux, et le genre *métandrique* comprenant tout le reste ; les langues dravidiennes combinent la raison et la différence sexuelle, et distinguent par conséquent, l'*andrique*, le *gynique* et le *métanthropique*. Plusieurs langues Américaines mettent d'un côté le mâle, de l'autre côté ensemble la femelle et l'inanimé, d'où un genre *arrhénique* et un genre *métarrhénique*.

Ces distinctions se marquent rarement d'une manière directe sur les noms, mais seulement en faisant varier leurs indices du pluriel, indices d'origine pronominale ; le plus souvent, en agissant sur le pronom lui-même ; par exemple, en Moxa le pronom de la 3e personne est suivant ces genres : *ema*, *esu*, et *eto*.

C'est ainsi qu'on arrive par degrés au *genre sexuel*. Le Hottentot s'en approche ; il distingue l'*augmentatif*, le *diminutif*, l'*indifférent* et les marque dans le pronom personnel de la 1re, de la 2e et de la 3e personne d'une manière très énergique, en employant pour chacun de ces genres une racine différente, ainsi que pour chaque nombre, y compris le duel, ce qui fait qu'à la 3e personne par exemple le pronom peut prendre, le genre se croisant avec le nombre, neuf expressions par autant de racines, Exemple : singulier : *b*, *s*, *i*, pluriel : *gu*, *ti*, *u* ; duel : *Kha*. *ra*, *va*.

Les langues Sémétiques par une distinction qui semble reposer tout d'abord sur l'énergie plus ou moins grande de la vie établissent un genre qui se résout pratiquement en masculin et féminin.

Le principe de cette transition est important. Ce n'est point le sexe matériel, par conséquent un peu objectif, qui aurait été pris d'abord en considération, mais le sexe subjectif, intellectuel, celui qui se manifeste par la plus ou moins grande force, par la prépondérance sociale, ce qui est une idée essentiellement subjective.

Enfin le système des langues Indo-Germaniques sélige et fait triompher la différence sexuelle, d'où le *masculin*, le *féminin*, et négativement par l'absence de sexe, le *neutre*. C'est ici surtout que ressort l'élément subjectif. C'est le sexe qui est pour l'individu, au point de vue physiologique et familial, de la plus haute importance ; c'est lui qui sépare le genre humain à peu près en deux moitiés ; c'est lui qui classe le plus dans la société et dans la famille ; il est donc la base la plus subjective de la catégorie du genre ; or, où se marque surtout ce genre ? Dans les langues dérivées point de doute, c'est le pronom personnel, possessif prédicatif ou démonstratif, c'est l'article dérivé de ces pronoms, qui le marquent beaucoup, tandis que le substantif lui-même très peu. Dans les langues plus primi-

tives de la même famille le substantif marque bien lui-même le genre, mais par l'addition d'une désinence qui, comme nous le verrons, provient du pronom.

d) *Cas subjectifs.*

Ceci nous amène à la catégorie du cas subjectif qui s'attache au pronom, et d'abord bien certainement au *pronom seul.* Quels sont les cas subjectifs ? Ce sont les trois cas principaux et logiques, savoir : le *nominatif*, l'*accusatif* et le *génitif.* Nous ne parlerons pas du vocatif qui joue un rôle tout particulier ; car il reste subjectif par excellence. Ces trois cas logiques ont bien une place tout-à-fait à part reconnue par tous les grammairiens, mais sont-ils bien subjectifs ? Ne sont-ils pas seulement plus abstraits que les autres.

Sans doute ils ne sont pas subjectifs au sens où l'est le vocatif, c'est-à-dire *subjectifs individuellement* par rapport à l'homme seul qui pense et qui parle ; mais ils le sont relativement à l'homme en général, par opposition aux choses, car ils sont l'expression d'une distinction toute intellectuelle : tel être dépend-il de tel ou tel autre suivant un lien qui n'a rien de matériel, et qui n'existe pas dans les objets. Par exemple dans ces mots : *le livre de Pierre*, il est certain qu'il n'y a aucune relation visible entre le livre et Pierre, que la propriété est une chose toute idéale et subjective ; donc le génitif a bien ce caractère. Il en est de même du mot mis à l'accusatif qui ne dépend du verbe que par un lien de l'esprit.

Ces trois cas subjectifs appartiennent-ils d'abord et exclusivement au pronom, tandis que le nom en est privé, et ne possède que les cas objectifs et locatifs ; et quand ils viennent plus tard au nom, ne lui viennent-ils pas du pronom ? Si oui, la nature subjective du pronom, sa qualification vraie de substantif subjectif est démontrée.

La démonstration de la seconde de ces propositions ne sera faite par nous qu'un peu plus tard, mais c'est le moment de faire celle de la première.

Les cas subjectifs qui s'appelleront plus tard dans le nom : *génitif*, *nominatif* et *accusatif*, s'appelèrent d'abord, et tant qu'ils restèrent cantonnés dans le pronom : le *possessif*, le

prédicatif et l'*objectif*. Ceux-ci existaient, bien longtemps avant que le génitif, le nominatif et l'accusatif qui leur correspondent eussent apparu dans les substantifs, où ils sont venus enfin, nous verrons bientôt comment.

Le premier des *trois cas pronominaux* est le *possessif*; il existe au moment où l'idée verbale et l'idée ontologique, à plus forte raison, leurs expressions restent encore confondues. « *Je t'aime* » s'exprime ainsi *toi de-moi-amour ;* dans cette proposition : *toi*, l'*objet réel* n'est point au nominatif, il n'est à aucun cas, si ce n'est à cette absence de cas qu'on peut nommer *le cas absolu ;* il en est de même du verbe encore à l'état de substantif : *amour* ; *de-moi* est seul *au possessif*.

Nous avons vu dans une autre étude que cet état, qui est celui des verbes transitifs, des intransitifs et des qualificatifs se modifie lentement, que dans le verbe qualificatif d'abord, puis dans le verbe intransitif, enfin dans le verbe transitif, le possessif, sujet réel, disparait et fait place à un autre cas du pronom, le *cas prédicatif*, de sorte qu'au lieu de : *toi de-moi-amour*, on dit : *toi je-aime*, *toi* restent absolu, *je* prenant une racine *prédicative*.

Enfin *toi* se classe lui-même et au lieu de cet état absolu, prend une tournure qui convient à sa qualité de *complément réel*, et se met au *cas pronominal objectif*.

Le pronom n'a pas d'autres cas ; le régime indirect datif ne se distingue pas chez lui du régime direct accusatif, et du reste avec le datif nous sortirions des cas logiques, des cas vraiment subjectifs.

Tels sont les cas subjectifs du pronom. Comment les exprime-t-il ?

Par des procédés qui varient suivant les temps ; en détaillant ces procédés nous allons voir que leur emploi même était exclusif de l'application originaire aux noms de la catégorie des cas subjectifs.

Le premier procédé fut un procédé de *construction syntactique incorporante*, le Nahuatl en offre un *spécimen complet*, mais cependant notons qu'il n'y est plus pur, qu'il s'applique déjà aussi aux substantifs, tandis que dans presque toutes les autres langues qui l'emploient le substantif en est exclu ; cependant nous empruntons nos exemples au Nahuatl parce que le système y fonctionne plus nettement.

Ni-k-te-cuilin in totalin = je-la-à-quelqu'un-prends la poule.
Ni-kin-tla-kaltiz-naqui yn nopilhuan = je-eux-(quelque chose) — manger-vouloir les miens-enfants.

Le verbe s'incorpore la proposition tout entière, mais il la compose uniquement de verbes et de pronoms ; si des substantifs s'y rencontrent comme sujets ou comme régimes, il les élimine, les laisse au dehors à l'état de cas absolus, et les remplace dans sa proposition-mot holophastique par des pronoms.

Mais ces pronoms y représentent-ils véritablement les noms, et font-ils exactement un *pléonasme ?* Nullement, la langue, laissée à sa direction instinctive ne fait rien d'inutile, par conséquent point de pléonasme. Le pronom ayant existé avant le substantif, on n'avait même pas à éliminer celui-ci ; le mot-proposition avec ses pronoms enclavés se trouvait absolument complet ; plus tard le substantif apparut, mais ne dérangea pas, au moins d'abord, la proposition formée et complète et se tint respectueusement isolé.

Mais peu-à-peu ce substantif s'introduisit à son tour dans le mot-proposition et en chassa le pronom, du moins dans quelques langues, en particulier dans le Nahuatl : *ni-no-ma-popohua* = je-moi-main-lave.

Comment dans le mot-proportion le *pronom prédicatif* se distingue-t-il de l'*objectif?* Par la position respective de l'un et de l'autre dans ce mot-proposition, et aussi par une différence plus ou moins profonde dans l'expression, mais d'abord par le premier seulement de ces deux moyens, l'ordre syntactique. Comment l'un et l'autre se distinguèrent-ils du *possessif?* Par une différence de racine. Comment enfin, lorsque l'objectif vint à se dédoubler en direct et indirect, en accusatif et datif exprime-t-on cette nouvelle différence ? par l'ordre syntactique. Le Hottentot dit : *ma-da-gu-b* = donne vous-eux il ; le Basque dit : *d-a-kar-d-a-k* = cela-porter-moi-tu.

Le second procédé employé par le pronom pour marquer le *possessif*, le *prédicatif*, et l'*objectif* prend déjà naissance au moment où le premier est encore en vigueur ; il consiste dans une déclinaison interne de la racine, ou dans un changement entier de racine suivant ces trois cas. C'est ce que fait le Nahuatl : 1re pers. *ni*, *no*, *nech*, 2e personne *ti*, *mo*, *mitz*, à la 3e le prédicatif manque, mais il reste : *i* et *ki*.

Nous verrons plus tard, lorsque nous étudierons la *réaction* du substantif sur le pronom, que cette réaction donna naissance à une quatrième forme pronominale, la forme *substantive et isolée*, de sorte que dès lors le pronom se présenta sous quatre formes dans une foule de langues, savoir : 1° la forme *isolée*, ou absolue, 2° la forme *possessive*, 3° la *prédicative*, 4° l'*objective*.

Ce qui est très remarquable, c'est que cette déclinaison bornée, mais essentielle, propre aux pronoms ne s'exprime point, comme nous verrons celle du substantif le faire d'assez bonne heure, par l'affixation d'un *mot vide* ; et que si elle finit par adopter à son tour cette affixation, comme *indice casuel*, ce ne fut jamais qu'incomplètement et sous l'influence de plus en plus vive du substantif. C'est ainsi que même dans nos langues Indo-germaniques les cas obliques du pronom personnel diffèrent dans la racine même, soit totalement soit par modification radicale, des cas directs. A la 1re personne *me* à côté de *ego* ou *aham*, *uns* à côté de *wir*. Puis les mots vides y introduits sont défectifs et disparaissent souvent, et les cas tendent à s'y confondre ou du moins à s'y ramener par propension *atavique* au possessif, au prédicatif et à l'objectif.

Telle fut la première *déclinaison pronominale*. En même temps existait dans le substantif une déclinaison purement *objective*, *locative* formée par des *mots vides* d'origine substantive eux-mêmes pour la plupart.

Cet effort du substantif pour s'introduire dans le mot-proposition et pour y jouer dans l'incorporation le rôle de pronom ne lui réussit pas d'ailleurs. En Nahuatl nous le voyons bientôt perdre la place qu'il a usurpée, et cette usurpation, il n'a pu même la tenter que rarement.

Ainsi, d'une part, le pronom vient le premier, s'applique le premier les catégories grammaticales, est le côté subjectif de l'idée ontologique, et les catégories qu'il revêt, de nombre, de détermination, de genre, de cas sont subjectives.

D'autre part le substantif vient le second, s'applique le second les catégories grammaticales, est le côté objectif de l'idée ontologique, et les catégories grammaticales qu'il revêt sont purement objectives.

Mais le *pronom* et le *substantif*, le *subjectif* et l'*objectif ontologiques* qu'ils réalisent ne se rencontrent-ils pas ? N'influe-

ront-ils pas l'un sur l'autre ? Dans cette action et cette réaction réciproque, le substantif ne deviendrait-il pas capable de se revêtir de catégories subjectives ; le pronom ne revêtira-t-il pas aussi les catégories objectives ? Sans aucun doute.

C'est de cette action et de cette réaction continues, puissantes, que résulte la forme et la souplesse que le langage acquit peu à peu.

Mais l'action et la réaction ne furent pas égales ; le pronom est redevable de peu au substantif, le substantif de beaucoup au pronom. C'est l'action du pronom qui fut la plus féconde. Nous l'étudierons tout d'abord.

Action et réaction du pronom sur le substantif et du substantif sur le pronom, et fonctions de l'un pour l'autre.

Première division.

Action du pronom sur le substantif et fonction du pronom comme substantif.

Le pronom agit relativement au substantif de trois manières bien distinctes : 1° il lui communique les catégories grammaticales subjectives ; 2° il le remplace ; 3° il le relie aux autres propositions.

PARAGRAPHE PREMIER.

Communication des catégories grammaticales subjectives.

A. *Communication du genre.*

Le pronom possède les catégories grammaticales du genre, du nombre, de la détermination et du cas ; comment les communique-t-il au substantif ?

Le substantif avait déjà le genre, mais objectif, en Chinois, par exemple, en Égyptien, où les objets sont rangés par familles, un peu à l'instar de ce que fait l'histoire naturelle. Ce classe-

ment infécond ici laissa des races remarquables dans un phénomène grammatical très curieux, celui des *déterminants numéraux*, sur lequel il faut nous arrêter un instant.

Le système des déterminants numéraux semblait un ilot dans la grammaire, et ne se rattachait à rien, ou plutôt se rattachait très faussement à l'idée du *nombre*.

En effet, un tel phénomène n'apparaissait qu'à propos du nombre dans les langues suivantes :

1° Le Japonais ; pour compter des hommes il faut intercaler le nombre entre le substantif à nombrer et le mot homme : *akindo ju ichi-nim* = *marchands — onze-hommes* = *onze marchands* ; pour compter une espèce d'animaux on ajoute le nom générique d'animal : *hiki* ; de même : *wa* pour les oiseaux, *ker* pour les maisons etc. ; le nombre ne peut atteindre l'*individu* que par l'intermédiaire du *genre objectif*.

2° La langue Viti — même système : *waga sagai tolu* = pirogues embarcations trois ; le nombre ne peut atteindre l'espèce : *pirogue* qu'à travers le genre objectif : *embarcation*.

3° Le Siamois. — On s'y sert comme déterminatif numéral de : *ōng* pour les personnes de rang élévé, *gol* pour les autres, *hān*, queue, pour les poissons, *ton*, tronc, pour les arbres, *kōn*, morceau, pour les métaux.

Il en est de même en Birman.

La langue des Nicobars développe le même système. Les déterminatifs munéraux y sont pour les personnes : *yoaṅ* pour les embarcations, *danōe* pour les bois, *tjanaṅ*, etc. On dit *shom yoan payū* = dix-personnes hommes = dix hommes.

Il était naturel alors d'établir entre le nombre et le déterminant numéral un rapport tout spécial, mais l'observation découvre que ce déterminant n'était pas seulement *numéral* mais aussi *possessif*, c'est-à-dire que si dans certaines langues il était nécessaire pour unir le nom de nombre au substantif, dans certaines autres il n'était pas moins nécessaire pour joindre le *génitif pronominal*, le *possessif*, pour *conjuguer le substantif*.

Deux langues présentent ce phénomène nouvellement connu, lequel est en connexion intime avec l'ancien. Ces langues sont l'Andaman et le Chiapanèque.

En Andaman le pronom sous sa forme possessive se prépose

au nom ; au singulier : *d*, *ṅ*, *l*, au pluriel *n*, *ṅ*, *l*, suivant chacune des trois personnes ; mais cette forme possessive ne se joint pas directement au nom, mais entre les deux interviennent des particules qui varient suivant la classe des substantifs déterminés. Si ce substantif n'appartient ni aux dénominations des parties du corps humain, ni à celles des degrés de parenté, le déterminatif possessif est : *ia* au singulier, *ētat* et *ōntat* au pluriel ; s'il s'agit des parties du corps humain, celles-ci se subdivisent en sept classes, le corps étant divisé par régions : région de la bouche, région du visage, région des bras et de la main, région inférieure à partir du bassin etc., et chacune de ses régions a deux déterminatifs possessifs spéciaux l'un pour le singulier, l'autre pour le pluriel. 1re classe : *ab*, pl. *at* ; 2e *ar*, pl. *arat* ; 3e *āka*, pl. *ākat* ; 4e *ig*, pl. *itig* ; 5e *on*, pl. *onot* ; 6e *ōt*, pl. *ōtot* ; 7e *ōto*. Les noms de parenté se divisent à leur tour en 8 classes dont chacune a ses deux déterminatifs possessifs, un pour chaque nombre. Exemples : *d-ia kārama*, mon arc ; *ṅia at piril*, ta femme. La signification pleine de ces déterminatifs semble actuellement perdue. Il est curieux de constater que leur usage est plus varié et développé dans les noms de parenté et de parties du corps, précisément ceux que nous avons considérés comme les premiers substantifs, et comme ceux plus rapprochés du point de départ subjectif.

En Chiapanèque les classes nombreuses de substantifs n'existent plus, et le déterminatif possessif est presque partout uniforme ; mais il est certain que le possessif ne peut pas s'appliquer directement à l'individu désigné, il faut un lien. Voici le procédé : chaque substantif se présente sous trois formes : la forme *absolue*, la forme *relative au singulier*, c'est-à-dire si le possessif est du singulier, et la forme *relative au pluriel*. Dans la forme relative au singulier on préfixe au nom une nasale : *ma*, *nga*, *ṅgo*, *ngi* ; dans celle du pluriel : *ko* ou *kopa*. Ces déterminatifs s'emploient d'ailleurs non-seulement quand le génitif est un pronom possessif, mais aussi quand il consiste en un substantif, mais c'est qu'alors le possessif est sous-entendu. Le mot : *sombrero*, chapeau, tiré de l'Espagnol, donne à la forme relative du singulier : *nba-sombrero*, et à celle du pluriel : *kopa-sombrero*. Ce déterminatif possessif est précédé du pronom possessif, mais ce qui est curieux c'est que presque

toujours le pronom possessif a fini par s'effacer, le déterminatif possessif est seul resté d'abord à la troisième personne où le pronom se sous-entend facilement, mais même aux autres, de sorte que la personne, 1re, 2e ou 3e, n'est pas en réalité exprimée et ne dépend que du contexte ; *nba-sombrero* signifie ainsi suivant les cas : *mon* chapeau, *ton* chapeau ou *son* chapeau.

A quoi tient ce phénomène du déterminatif qui joint nécessairement dans certaines langues les noms de nombre d'une part, le pronom personnel à son cas génitif ou possessif de l'autre, au substantif? On ne peut en chercher aucune explication dans le nom de nombre lui-même, puisque le phénomène va au delà. L'interprétation n'en est pas facile, avant que de nouveaux faits recueillis viennent nous apprendre s'il ne relie pas au substantif d'autres mots d'une autre nature. Cependant nous croyons que la raison d'être de ce phénomène est celle-ci : les déterminatifs sont d'abord généralement en usage, et point besoin n'est pour les employer qu'il s'agisse de relier au substantif un mot quelconque ; en d'autres termes, tous les substantifs sont toujours accompagnés de leur déterminatif, dont le nom est alors inexact, car il consiste non point à dégager l'individu du genre, mais bien plutôt à dégager l'espèce de l'individu, ou le genre de l'espèce ; il classifie les noms et les repartit entre les genres objectifs. La langue Annamite en fournit une preuve frappante. Presque tous les substantifs y sont accompagnés de leur déterminatif de genre : *ōn*, pour les fonctionnaires, *kon*, enfant, pour les personnes et les animaux, *kāi*, pour les arbres, *trai*, pour les fruits etc. Nous mentionnons cette langue, parce que l'emploi du déterminatif usité partiellement ailleurs y est tout-à-fait général. Il en est de même en Birman ; l'usage des déterminants y est ordinaire ; on dit *Khwēh-ta-kaun* = *chien une bête*, au lieu de dire : *un chien ; lū-ta-küj* = *l'homme-un-corps*, au lieu de dire : *un homme*. Plus tard, les déterminatifs qui forment le genre objectif devinrent d'un usage moins fréquent ; cependant ils laissèrent des traces ; ce sont elles que nous avons retracées.

Mais pourquoi ces traces se trouvent-elles seulement lorsqu'il s'agit de joindre au substantif soit un nom de nombre, soit un pronom possessif, et non pas ailleurs ? Cela tient à ce que le nom de nombre et le pronom possessif ne pouvaient se joindre

au substantif individuel sans un intermédiaire général et abstrait. Pourquoi ? Les catégories du nombre, de genre, de la détermination et des cas sont abstraites vis-à-vis du substantif dépouillé de ces catégories qui est concret ; or un mot abstrait s'applique difficilement à un mot concret sans quelque précaution. Mais parmi les catégories, toutes ne sont pas abstraites au même degré ; celle du genre objectif l'est beaucoup moins que les autres, elle est encore demi-concrète ; en effet, l'espèce est déjà abstraite vis-à-vis de l'individu par généralisation, mais l'individu en est toujours le *substratum* et se retrouve dans l'espèce, tandis que le cas, par exemple, est une pure relation de lieu ou de temps, et s'il est subjectif, une pure relation logique, et par conséquent est abstrait tout à fait ; on joint bien au mot substantiel celui de l'espèce, parce que la distance dans la voie de l'abstraction n'est pas trop grande, mais on y joint moins facilement le nombre et le cas. Pour y préparer le substantif, il vaut mieux joindre préalablement à celui-ci la catégorie du genre objectif, demi-concrète, demi-abstraite, qui sert comme de pont entre deux ordres d'idées tout à fait différents ; c'est ce qu'on fait au moyen des déterminatifs numéraux et possessifs, ces derniers n'expriment qu'un cas, mais c'est celui qui seul dépend d'un substantif, la relation de mot à mot apportée la première par le pronom.

Dans l'état actuel des faits connus cette explication nous semble la vraie.

Comment à ce genre objectif, le substantif substitue-t-il peu à peu un genre tout différent, le genre subjectif, celui qui distingue les êtres en plusieurs classes, l'animé et l'inanimé, l'anthropique et le métanthropique, et enfin après les transitions, le masculin, le féminin et le neutre ?

C'est le pronom qui les lui communique. Voici comment.

Le genre subjectif le plus étendu est celui les langues Cafres. Nous venons de parcourir de nombreux pronoms personnels de la 3e personne. Hé bien ! ces pronoms se préfixent aux substantifs et leur donnent alors la marque du genre subjectif. C'est ainsi qu'un certain nombre de noms commencent par *ama*, d'autres par *aba* ou *ba* ; ex. *ba-ntu*, hommes, d'où : langues Bantu ; d'autres au singulier par *isi*, *um* ect. Ces syllabes initiales ne sont que le pronom de la 3e personne, susceptible de

genre subjectif et transporté à côté du substantif pour le lui donner. Ce qui est curieux, c'est qu'après avoir touché ainsi le substantif, le pronom personnel transformé en une sorte d'article, prend une nouvelle force, et nous allons voir tout-à-l'heure qu'il va servir une seconde fois au substantif par le même moyen pour lui communiquer la catégorie du cas subjectif.

Dans les langues Hottentotes, le système est identique, mais il a plus d'étendue. Nous avons vu que les genres y sont moins nombreux, et se réduisent à trois : l'augmentatif, le diminutif, l'indifférent. Le pronom les transporte au substantif en s'y suffixant cette fois ; mais ce n'est plus celui de la 3e personne seul qui opère ainsi, mais aussi ceux de la 1ere et de la 2e, de telle sorte qu'ils transportent au substantif non seulement le genre et le nombre par voie de conséquences, comme nous le verrons tout-à-l'heure, mais aussi la personne, c'est à dire pour ainsi dire l'essence même du pronom. Aussi ce phénomène est-il anormal, dépasse-t-il en quelque sorte la portée du substantif et tend-il à faire du nom et du pronom une seule partie du discours, un mot à face double, à face objective et à face subjective à la fois.

Dans les langues du Caucase, le rôle du pronom dans ce sens n'appartient qu'à la 3e personne, mais ses genres sont variés, et il les communique d'une manière différente. Nous verrons tout-à-l'heure qu'il communique au substantif les cas qui lui manquent , directement le nominatif, indirectement les autres. Ici il transporte au substantif ses genres, mais il le fait en y apposant tantôt son *possessif*, tantôt son *prédicatif*, tantôt son *objectif*. Exemple du *possessif : w-äh*, le visage d'un homme, *d-äh*, le visage d'une femme ; *v-äh*, le visage d'un animal. Exemple du *prédicatif : tsera-ŭ*, riche (en parlant d'un homme) *tsera-r*, riche (en parlant de plusieurs). Exemple de l'*objectif : w-ôlŭ*, l'amour dont l'objet est un homme ; *j-olŭ*, l'amour dont l'objet est une femme, *b-olŭ*, l'amour dont l'objet est une chose. Jusqu'ici nous n'avions vu le pronom s'affixer au nom pour lui communiquer le genre que par son *cas prédicatif*.

Dans les langues où le genre se restreint et finit par aboutir aux genres classiques du masculin, du féminin et du neutre, ce genre est bien encore communiqué au substantif par le pronom, mais seulement par l'intermédiaire des cas en ce qui

concerne le neutre et le masculin, comme nous le verrons un peu plus loin. Quant au féminin il s'était formé dans le pronom lui-même, et de là il passa aux noms, mais ce n'est qu'en étudiant la transmission des cas que nous pourrons bien l'exposer.

(B.) *Communication du nombre.*

La catégorie du nombre subjectif fut aussi communiquée au substantif qui ne la connaissait pas, par le pronom. Notre démonstration sur ce point sera courte après ce que nous avons dit du genre. En effet les langues Bautou, Hottentotes et Caucasiennes contiennent indivisiblement dans leurs pronoms l'expression du genre et du nombre ; le pluriel, par exemple, du pronom de tel genre diffère par sa racine même du singulier et du duel du pronom de la même personne et du même genre ; en d'autres termes, dans le pronom il n'existe pas d'exposants numéraux. Hé bien ! le pronom personnel en transportant le genre au substantif y transporte du même coup et inévitablement son nombre subjectif.

Il est vrai que dans les langues qui n'appartiennent plus à ces trois groupes, en voit se former dans les substantifs un pluriel et même un duel, en dehors de tout pronom affixé, pluriel et duel qui se composent de mots vides et qui expriment l'idée abstraite du nombre, et non cette idée concrète qui se traduit par le nombre ordinal. C'est que le nombre, après avoir été importé d'abord par le pronom, se forme plus tard de lui-même dans le nom au moyen de mots vides, de même que nous voyons les cas du datif, de l'ablatif se former sans intervention de pronom ; mais l'impulsion première a été donnée par celui-ci. Cependant dans certaines langues le nombre continue à s'exprimer dans les noms par des affixes d'origine pronominale. C'est ainsi que le pluriel se marque dans les langues Polynésiennes par : *na*, *ni* qui est précisément le pronom de la 3e personne. A côté on voit surgir une autre expression toute différente par les mots vides d'origine nominale : *kaŭ*, *mau*, *pake* qui sont de véritables substantifs apposés. Nous sommes alors dans des langues de transition au point de vue qui nous occupe.

Quand le nombre devient autonome dans le nom en se formant de mots vides, ce nombre est toujours, dans son idée, de nature subjective, comme il l'était lorsqu'il était enfermé dans le seul pronom, mais il prend une expression objective abstraite.

Il faut bien remarquer la solidarité qui existe entre le genre et le nombre. D'indivisibles dans le pronom d'abord, ils passent tels dans le nom ; puis lorsque le nom se crée un nouveau nombre, un nombre autonome exprimé par des mots vides, ces mots vides expriment indivisiblement le genre, de sorte que l'on peut dire que le nombre se charge de l'expression du genre. Telle est l'état de l'évolution dans la plupart des langues Américaines où le genre ne se marque que sur le nombre et en différenciant l'expression de celui-ci. Ce n'est que plus tard que le genre et le nombre ont dans le substantif des exposants séparés, lesquels, nous le verrons, par réaction passent au pronom ensuite. Enfin, par suite d'un retour atavique qui résulte d'un penchant naturel, l'exposant numéral et l'exposant générique tendent de nouveau à s'amalgamer dans nos langues Indo-Germaniques.

RAOUL DE LA GRASSERIE. (*A continuer*).

LA VULGATE LATINE

AU TREIZIÈME SIÈCLE, D'APRÈS ROGER BACON.

(suite).

V.

Roger Bacon nous a appris tout-à-l'heure que ce texte était « *Nouveau* » ; mais cette expression vague ne permettrait de fixer une limite, que par à peu près, si nous n'avions pas là-dessus des données plus précises. Un livre vieux de cinquante ans, de cent ans, de cent cinquante ans, peut, en effet, passer pour nouveau en comparaison de ceux qui ont six ou huit siècles d'existence. Heureusement que l'auteur de « l'*Opus minus* » nous fournit d'autres renseignements et qu'il nous expose même la manière dont s'est formé le « *Texte Parisien.* »

L'origine de cette édition de la Bible n'a rien qui la recommande beaucoup à notre attention où à notre estime. D'après ce que nous dit Bacon, elle a été plutôt affaire de spéculation qu'affaire de science, et le désir d'amasser des écus, plus que le désir de produire une œuvre utile à l'Église, lui a donné naissance. Voici de quelle manière les choses ont dû se passer.

Tant que les chrétiens vivaient dispersés dans leurs provinces, ayant entre eux peu de rapports, des rapports rares et difficiles, les altérations auxquelles la Bible était sujette, comme toutes les œuvres littéraires de ce monde, demeuraient locales. Elles étaient connues d'un petit nombre de personnes et elles se propageaient lentement. Elles trouvaient d'ailleurs, le plus souvent, dès leur apparition des remèdes tout préparés. Si, en effet, des copistes ignorants corrompaient le texte, les lecteurs sensés savaient le corriger. Cet état de choses a duré pendant la

plus grande partie du Moyen-Age, jusque vers l'an 1100. — Il y a bien eu sans doute, avant cette époque, des agglomérations d'étudiants, et, par suite, un certain travail de critique exécuté sur le texte ; mais ces agglomérations ont été relativement peu considérables jusque vers la fin du onzième siècle. C'est alors, mais alors seulement, qu'on vit les écoles de France, surtout celles de Paris, prendre un essor rapide. Tout ce qu'il y avait de distingué par le talent ou par la fortune voulait venir à Paris. La fréquentation des écoles de Paris, dans l'abbaye de Saint Victor, sur la montagne Sainte Geneviève ou dans le cloître de Notre-Dame, devenait le couronnement nécessaire de toute éducation libérale. Une succession ininterrompue de maîtres remarquables donna encore plus de vogue à l'enseignement de Paris durant le douzième siècle. Nous avons nommé Guillaume de Champeaux, Abailard, Hugues et Richard de Saint Victor, Pierre Lombard, Pierre Comestor, Pierre le Chantre, Pierre de Poitiers, Etienne Langton, etc. Tous ces maîtres attiraient des pays étrangers ce que le monde et l'Église avaient de plus grand ; et on voyait les seigneurs et les rois, les papes et les cardinaux, venir à Paris se former par l'acquisition de la science, au gouvernement des choses du monde ou de l'Église. Abailard, qui fut une des gloires de l'Université de Paris au douzième siècle, nous dit qu'après avoir parcouru les écoles de province il se rendit à Paris comme à l'endroit où les études étaient le plus florissantes, pour suivre les cours de Guillaume de Champeaux, le maître du temps le plus illustre, parce qu'il était le plus capable. Mais, si Abailard fut un des premiers à donner l'exemple, il ne fut pas le seul, car il eût des imitateurs sans nombre, et les écoles de Paris furent bientôt trop petites pour recevoir les hommes distingués qui venaient de toutes parts en suivre les leçons (1).

Cette affluence et ce rapprochement de personnes venant de pays différents amenèrent bien vite la comparaison des textes de la Sainte Ecriture. Chaque étudiant apportait avec lui, ou une bible entière, ou, au moins, quelqu'une de ses parties. En

(1) Daboulay, *Hist. de l'université de Paris*, I, p. 310. — Abailard, Épître I. — « Perveni tandem Parisius, ubi jam maxime disciplina hæc « florere consueverat, ad Guillelmum scilicet Campellensem præceptorem « meum, tunc magisterio re et fama præcipuum. »

s'asseyant sur les mêmes bancs et aux pieds des mêmes maîtres ; en compulsant surtout les mêmes textes, on s'aperçut bientôt qu'il existait, entre les bibles, des différences ; et, comme le *Texte biblique* servait de base au haut enseignement, on ne tarda pas à sentir la nécessité d'avoir une édition uniforme. Sans cela, en effet, il n'y avait pas moyen de s'entendre, car ce que l'un alléguait comme la parole de Dieu n'existait point pour le voisin, puisque celui-ci ne le lisait point dans sa bible.

Aujourd'hui que nous jouissons des bienfaits de l'imprimerie nous avons quelque peine à nous faire une idée de ce qui existait au treizième siècle. Ce n'est que par un grand effort d'imagination et surtout à l'aide de l'étude prolongée des manuscrits que nous arrivons à nous rendre compte de ce qui se passait dans ces temps reculés, où deux livres parfaitement semblables étaient une véritable merveille ; et la merveille était si rare qu'à cette heure on compte les manuscrits qui se ressemblent dans leur disposition matérielle ou leur contexture générale. Sur quatre ou cinq mille manuscrits en toute langue, de tout pays et de tout âge, qui nous sont passés par les mains, nous n'en connaissons que cinq auxquels puisse s'appliquer l'épithète de « semblables, » à savoir, deux bibles de Théodulfe et trois manuscrits grecs des Évangiles ! Cinq manuscrits sur cinq mille ! — Et encore même, il faut observer que cette ressemblance ne s'applique qu'à l'ensemble ; car, ces cinq volumes diffèrent entre eux, dans des milliers de petits détails. Voilà comment les choses se passaient à Paris, vers l'an 1180 ou vers l'an 1200. Aujourd'hui, au contraire, l'imprimerie nous donne la même phrase, le même mot, la même lettre, le même accent, la même faute, exactement au même endroit.

Lorsqu'on réfléchit donc un peu on comprend, sans peine, que la réunion de milliers de personnes, venant de tout pays étudier l'Écriture sainte à Paris, dût amener, comme conséquence forcée, la constitution d'un texte uniforme. C'est parce que Paris fut le centre où cette agglomération d'étudiants se produisit pour la première fois, que Paris a eu l'honneur — si honneur il y a — de donner le jour à ce qu'on a appelé le « *Texte Parisien.* » L'agglomération aurait-eu lieu ailleurs, à Oxford, à Bologne, à Valence, que le même phénomène se

serait produit, car les mêmes causes enfantent toujours et partout les mêmes effets (1).

Comment se fit cette édition uniforme, ce texte Parisien ? — C'est ce qu'il n'est pas difficile de deviner, quand on a quelque expérience dans les études bibliques et qu'on connaît l'histoire des temps dont nous parlons.

VI.

Pour faire une édition suffisamment correcte de la Bible, le Saint Siège a employé quarante ans, au seizième siècle, avec toutes les ressources dont il disposait alors et avec tous les savants qu'il pouvait appliquer à cette œuvre ; et, ces quarante ans de travaux n'ont pas été certainement quarante ans d'oisiveté. On peut juger par là de ce qu'il aurait fallu de temps et d'efforts au commencement du douzième siècle, si on avait voulu faire une édition critique de la Vulgate. Ce n'est pas quarante ans qu'il eût fallu employer, c'est cent et peut-

(1) R. Bacon indique très-clairement ailleurs que son *édition Reçue* est celle des écoles. Parlant, en effet, dans son « *Opus Majus* » des traductions qu'on faisait alors, avec beaucoup de zèle, des ouvrages philosophiques d'Aristote et de Platon, il observe qu'on rencontre, en Philosophie, jusques à deux ou trois traductions du même ouvrage, chaque traduction différant de sa voisine et lui étant même quelquefois contraire ; « mais il « y a une chose, dit-il, qu'on ne voit jamais en Philosophie, c'est qu'on « mélange les traductions différentes l'une avec l'autre. — Toutefois, con- « tinue Bacon, c'est ce que font les ecclésiastiques, dans les traductions « de la Bible, ainsi que cela est évident par l'histoire du corbeau (Genèse « VIII, 7), où on lit la négation (*NON revertebatur*). » Voilà, suivant Bacon, une faute grossière ; mais d'où vient-elle ? Et qui l'a introduite dans la Bible ? — Bacon nous le dit clairement, car il ajoute : « Cette altération, « l'édition ecclésiastique ou reçue dans les offices de l'Église, l'a emprun- « tée *à l'édition reçue chez les Étudiants.* » — L'édition *Reçue* chez les Étudiants, faite pour eux, constituée pour leur usage et peut-être exécutée par eux, voilà ce que Bacon appelle quelquefois du nom de « *Texte Reçu* » ou de « *Texte Parisien* » (*).

(*) Videmus in Philosophia, quod ejusdem libri est aliquando duplex et triplex translatio ; et una habet diversum vel aliquando contrarium alteri. *Sed nullus est qui census est translationem unam miscere cum alia.* Quod autem ecclesiastici habent in legendo negationem (Gen. VIII, 7), *hoc est de corruptione exemplaris « apud STUDENTES ad ecclesiasticos derivatum,* » et de syllabae mutatione, et per consequens totius dictionis, p. 50.

être plus ; car on n'avait alors, ni en hommes, ni en manuscrits, les ressources qu'on a eues plus tard.

Mais les milliers d'étudiants et les maîtres, réunis à Paris vers l'an 1200, ne pouvaient pas attendre un siècle. Il leur fallait une bible tout de suite, puisque, sans cette bible, il leur était impossible de commencer ou de poursuivre leurs études. C'est pourquoi le texte Parisien dût forcément être constitué à la hâte, sans préparation aucune, du moins sans une élaboration suffisante. Ce fut plutôt l'œuvre des copistes et des libraires que l'œuvre des Théologiens et des critiques.

Pour décider les problèmes que soulevait la comparaison des divers textes, il eût fallu du temps, de la science, des loisirs et une application continue pendant des années, si on avait voulu se prononcer en connaissance de cause. Heureusement il y avait un moyen plus simple de mettre les bibles d'accord, c'était d'interpoler, dans les nouvelles, les gloses qui étaient répandues un peu partout dans le texte ou aux marges des anciennes. L'œuvre ainsi faite demeurait laborieuse. Cependant, elle était relativement facile. Quelques théologiens médiocrement instruits et nullement critiques, secondés par un petit nombre de scribes, pouvaient préparer, en quelques mois, une demie-centaine de bibles-types, sur lesquelles il n'y aurait plus ensuite qu'à copier les suivantes. Ils n'avaient qu'à prendre, par exemple, des bibles comme celles de Théodulfe et les deux tiers de leur besogne étaient faits en un clin d'œil. Il devait sortir de là ce que Saint Étienne Harding avait qualifié de « *textes complets* », et ces textes contenant toutes les gloses devenaient forcément uniformes.

Que tel ait été le moyen adopté pour constituer le *Texte Parisien*, c'est une chose tellement vraisemblable qu'on pourrait la considérer comme un fait acquis à l'histoire, alors même qu'on n'en aurait pas la preuve explicite. Il est heureux cependant qu'un témoignage historique vienne confirmer et éclaircir ces suppositions, car ce fait a une portée immense ; il constitue un des épisodes les plus graves de l'histoire de la version Hiéronymienne. Il est, par conséquent, nécessaire de l'établir, puisqu'il doit servir de point de départ à toutes les études que l'on entreprendra désormais dans le but de corriger la Vulgate Clémentine. Roger Bacon va nous aider à retracer cette passe intéressante de notre version latine. Voici comment :

Tout-à-l'heure nous l'avons entendu nous dire que le *Texte Parisien* était d'origine récente, au moment où il écrivait, c'est-à-dire vers 1266-1267 ; mais il ne se borne pas à cette affirmation générale : il précise bientôt les termes et il nous raconte même de quelle façon ce texte a fait son apparition. « Il y a, dit-il, environ quarante ans que des *Théologiens* « *nombreux*, *presque à l'infini*, *et des libraires*, tous gens de « peu de critique, ont jeté cette édition sur le marché (1) « à Paris. Comme c'étaient des gens illettrés, mariés, qui « n'avaient ni la science, ni le zèle nécessaires pour s'inquié- « ter de la vérité du texte sacré, ils proposèrent (aux acheteurs) « des exemplaires criblés de fautes. Après eux, des scribes « sans nombre ne firent qu'augmenter la corruption, en se « permettant de nombreux changements (2). »

On voit déjà si ces paroles confirment nos prévisions et si elles les précisent. Tout se tient : affluence, vers l'an 1200-1220, d'écoliers à Paris venant de tous les pays de l'Europe. — Nécessité d'un texte uniforme et besoin d'une quantité considérable de bibles nouvelles. — Impossibilité de préparer une édition sérieuse de la Vulgate. — Substitution des industriels à l'Université et dès lors envahissement du marché par le texte le plus corrompu qu'on ait vu jamais. Il fallait des textes *complets*, et cela par une bonne raison, c'est que c'était le seul moyen d'aller vite et de satisfaire les besoins du moment.

Nous n'avions donc pas tort de soupçonner que la constitution du « *Texte Parisien* » a été une affaire de spéculation plutôt qu'une affaire de science. Il suffit de savoir que cette recension fut surtout l'œuvre des *stationarii* ou libraires ; car, les marchands de livres n'ont jamais passé pour une classe absolument scrupuleuse. En général, messieurs les libraires sont très habiles à tirer les marrons du feu ; et divers témoignages du temps nous autorisent à croire que ceux de Paris

(1) Nous traduisons ainsi le verbe *proposuerunt*, car, d'après le contexte, il est visible qu'il s'agit surtout d'une affaire commerciale.

(2) J. Brewer. *Fr. Rogeri Bacon, Opus tertium*, etc., p. 333 : « Nam circa « quadraginta annos [sunt] multi Theologi infiniti et Stationarii, Parisius, « parum videntes, hoc proposuerunt exemplar. Qui cum illiterati et uxo- « rati, non curantes, nec scientes cogitare de veritate Textus Sacri, pro- « posuerunt exemplaria vitiosissima, et scriptores infiniti addiderunt ad « corruptionem multas mutationes. »

n'étaient pas plus délicats au douzième et au treizième siècles qu'ils ne le sont aujourd'hui. L'archidiacre de Bath, Pierre de Blois, nous raconte une anecdote assez amusante pour qu'on nous permette de la raconter ici, en passant.

Pierre de Blois fut envoyé à Paris, vers 1181-1182, par le roi d'Angleterre. Naturellement il profita de son voyage pour faire une visite aux écoles de la montagne Sainte Geneviève et n'oublia pas de pousser une pointe dans la *Rue des libraires*. Question de flâner, en bouquinant. Or, il trouva chez un libraire, un lot de livres qui semblait pouvoir être extrêmement utile à un de ses neveux. Il en demanda le prix, rabattit probablement quelque chose, fit des offres, et, après quelques pourparlers, lui et le libraire tombèrent d'accord ; Pierre de Blois commit cependant une erreur, ou oublia quelque chose : il n'emporta pas de suite la marchandise. Pour être cependant plus sûr qu'on la lui remettrait, il la paya comptant et partit, se disant en route qu'il avait fait une excellente affaire. — Il se trompait.

En effet, il était à peine sorti qu'une de ses connaissances passa chez le même libraire et trouva, elle aussi, que le lot de livres déjà vendu meublerait admirablement sa bibliothèque. Le nouveau venu vit les livres, en demanda le prix et apprenant qu'ils étaient quasi-vendus, il poussa quelques soupirs, se lamenta sur son peu de chance et ajouta que les ouvrages auraient fait merveilleusement son affaire. En discourant avec le libraire, il ne tarda pas à voir qu'il lui était facile de triompher des scrupules du marchand et il voulut tenter l'aventure. Affaire de jouer un petit tour à Pierre de Blois. Il offrit donc une surenchère et vint aisément à bout de l'honnêteté du libraire. L'histoire ne nous dit point si le nouvel acquéreur paya comptant ; mais ce qu'il y a de certain et ce que l'histoire nous apprend, c'est qu'il emporta immédiatement le lot de livres et refusa de s'en dessaisir.

On juge de l'émoi de Pierre de Blois, quand il apprit ce qui s'était passé. Il se plaignit, menaça, parla de justice, d'amende, de cachot, que sais-je encore ? mais il n'obtint pas grand chose. Sur ces entrefaites il dût repartir pour l'Angleterre et laissa à un de ses amis, avec un plaidoyer en vingt articles, la charge

de poursuivre le procès (1). Nous ne savons pas ce qu'il advint ; nous ignorons si on punit le libraire indélicat. Toujours est-il que, si on fit un exemple, l'exemple ne profita guère à personne, car Roger Bacon nous dit lui-même, que, de son temps, copistes et libraires s'entendaient comme larrons en foire, pour détrousser les auteurs, leur voler leurs manuscrits et trafiquer de leurs ouvrages (2).

Les choses en vinrent à ce point que l'Université se vit obligée, en 1275, de faire un réglement sur la profession de libraire et de menacer les contrevenants des peines les plus sévères. Entre autres choses qu'elle leur fit jurer, il est dit que les libraires mettront tous leurs soins à avoir des exemplaires corrects (3). Nous avons encore ce document ; il est cité tout au long dans l'histoire de l'université de Paris par du Boulay (4).

On comprend sans peine, si les assertions du docte franciscain relatives à l'origine du Texte Parisien sont vraies et si les libraires de Paris, au treizième siècle, s'inquiétaient beaucoup de la pureté du texte sacré ! Ils préparaient ce qui se vendait le plus et ce qui se vendait le mieux. Or, en ce moment, les bibles complètes, c'est-à-dire, celles qui, dans l'ensemble, ressemblaient aux bibles de Theodulfe, étaient en vogue ; et c'est pourquoi le marché fut inondé, en quelques années, de *textes plus complets les uns que les autres*, « *pleniores cœteris* ». Ce fut au point que ces exemplaires dépravés prirent bientôt le nom de *Texte Parisien* : *in exemplari vulgato, quod est Parisiense.*

Telle est la curieuse page de l'histoire de la Vulgate que Roger Bacon nous a conservée dans son « *Opus minus* » : nous disons curieuse, mais nous devons ajouter aussi, « *importante* », car la constitution du texte Parisien a eu des consé-

(1) Pierre de Blois *Epitre*, 71. — *Patrol. Latine* CCVII.

(2) Scribi non posset *littera bona, nisi per scriptores alienos à statu nostro*, et illi tunc transcriberent pro se, vel aliis, vellem nollem, *sicut sæpissime scripta per fraudes scriptorum Parisius divulgantur.* — J. S. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon, Opus Tertium*, etc., p. 18.

(3) Item, quoniam ex corruptis exemplaribus et mendosis dispendia multa proveniunt, statuimus quod dicti librarii jurent se præstaturos curam et operam efficacem, cum omni diligentia et labore, quod exemplaria vera habeant et correcta.

(4) Du Boulay *Historia Universit. Parisi.* — III, p. 419.

quences tellement graves qu'elles durent encore. Une fois, en effet, que des milliers d'exemplaires de bibles criblées de gloses, ont été produits, à Paris, vers l'an 1200—1230, ils sont allés se multipliant de plus en plus, et de là ils ont envahi toute l'Europe avec les étudiants qui, en rentrant de Paris chez eux, emportaient, au moins, comme un souvenir, la bible qui leur avait servi durant leurs études. L'industrie du livre prit à cette époque de grands développements et Pierre de la Cipieyre, plus connu sous le nom de Pierre de Limoges, qui fut contemporain de Roger Bacon, nous raconte une curieuse anecdote dans son *Œil moral*. « Gourmandant les écoliers de Paris, qui, durant leur séjour en cette ville studieuse, emploient leur temps à copier des livres, qu'ils feraient mieux d'étudier et de confier à leur mémoire, il dit : « Pour qu'on ne « les accuse pas, lorsqu'ils retourneront dans leur pays, de « n'avoir rien fait, ils confectionnent de grands volumes, sur « des peaux de veaux, avec de vastes marges, et les recouvrent « de beaux cuirs rouges... Comme un fou de cette espèce « revenait au lieu de sa naissance avec une grande quantité « de ces livres, la bête de somme qui les portait tomba dans « l'eau, et tout fut perdu. Ce que voyant, un autre écolier, « qui le suivait à pied, pauvre de livres, mais riche de science, « fit ces vers :

Cordi non chartæ tradas quæ noveris arte,
Ut si charta cadat, tecum sapientia vadat (1).

Il est donc facile de comprendre comment le *Texte Parisien* s'est répandu dans toute l'Europe en peu d'années, et on voit, par suite, l'importance des renseignements que nous fournit Roger Bacon sur ce sujet. Seul, il nous permet de nous rendre compte de la transformation que la Vulgate a subie dans les temps modernes ; seul il fixe la date de cette révolution ; seul il en décrit les causes, les mobiles, les acteurs, et les conséquences immédiates. Il est donc heureux que les ouvrages de Bacon n'aient pas eu le sort de tant d'autres et qu'ils aient échappé à la poussière et aux vers des bibliothèques. Sans lui, nous n'aurions pu rien dire de précis sur le Texte Parisien, dont on ignorait même le nom jusqu'à ces derniers temps. Ce

(1) *Histoire Littéraire*, XXVI, p. 465.

que nous disons est tellement vrai que Richard Simon, ayant trouvé le nom mentionné dans un volume, qu'il appelle à tort le *correctorium* de Sorbonne, n'a pas su deviner ce que cela pouvait bien être. Il a pris le *Texte Parisien*, dont les exemplaires se comptent par milliers dans les bibliothèques de France et d'Europe, pour un *correctorium* ou pour un exemplaire annoté de la Bible. « Le correctorium de Sorbonne, dont « j'ai déjà parlé ailleurs, dit Richard Simon, est aussi bien « sur le Nouveau Testament que sur l'Ancien. On y cite quel- « quefois sous le nom de « *Parisius* » un exemplaire de toute « la Bible écrit à Paris avec beaucoup de soin, à moins que « *Parisius* », qui est souvent indiqué sous le titre de « *correc-* « *tio Parisiensis* », ne soit un de ces livres de critique, appelés « *correctoria Bibliae* », ou plutôt un exemplaire où on avait « mis des remarques de critique : ce qui me paraît plus vrai- « semblable (1). »

A cette heure encore, des auteurs, qui semblent avoir lu Roger Bacon, répètent ce que dit Richard Simon, et ne se doutent pas de l'existence, surtout de l'importance du *Texte Parisien* (2). Ce n'est donc pas sans raison que nous nous sommes attardé un peu à décrire l'histoire de sa formation.

VII.

Un fait aussi considérable que la mise en vente d'exemplaires de la bible extrêmement corrompus ne pouvait pas demeurer longtemps ignoré de l'autorité académique ou de l'autorité ecclésiastique ; mais, pour remédier au mal, on n'avait pas alors les moyens dont on a disposé depuis.

A cette heure, quand un livre est mauvais, on le condamne, et, comme tous les exemplaires de l'édition se ressemblent, il

(1) Richard Simon, *Histoire critique des versions du Nouveau Testament*, chap. IX, p. 114-115.

(2) Trochon, *Introduction Générale*. Tome I, p. 436. E. Vercellone dans sa Dissertation sur les *Correctoria* (Voir *Analecta Juris Ecclesiastici*, III, p. 687), et Samuel Berger dans ses « *Essais qui ont été faits à Paris au treizième siècle pour corriger la Vulgate Latine*. Lausanne, in 8° 1883. — F. Kaulen, dans sa *Geschichte der Vulgata*, p. 251, n'y a rien compris, non plus. — C'est un vrai roman qu'on a bâti là-dessus.

suffit de flétrir l'édition pour que tout soit dit. Au treizième siècle, rien de semblable n'existait ; il fallait examiner chaque manuscrit de la Bible, parce que chaque manuscrit pouvait constituer Une édition particulière. Seulement, ni l'Église, ni les Universités ne pouvaient suffire à une pareille besogne. Il fallait forcément s'en rapporter aux copistes et aux libraires ; et c'est précisément ce qui eut lieu à Paris, ainsi que le rapporte Roger Bacon.

« Les nouveaux Théologiens, dit Bacon, ceux qui vinrent « après la constitution du Texte Parisien, *n'eurent pas le « loisir nécessaire pour examiner les exemplaires. Ils s'en « rapportèrent donc aux libraires, dès le principe.* Plus tard, « toutefois, ils s'aperçurent que ce texte était plein d'erreurs, « de fautes et d'interpolations ; c'est pour cela qu'on a proposé « de corriger ce texte, surtout dans deux ordres religieux. On « a même commencé à opérer les corrections. Toutefois, « comme les correcteurs n'ont pas eu de chef, chacun a corrigé « ce qu'il a voulu jusqu'à ce jour. Par suite, les correcteurs « ayant divers sentiments, on rencontre, dans les textes corri- « gés, des variétés à l'infini. Cependant Jérôme dit à Damase, « que, là où il y a diversité, il n'y a pas de vérité certainement « connue (1).

Voilà donc les faits que nous signale d'une manière générale Roger Bacon : 1° Altération considérable du « *Texte de Dieu* » par la constitution du *Texte Parisien*, vers l'an 1200-1220. — 2° Aggravation du désordre et du mal par les essais de correction que l'on a faits, à partir de 1220-1230, surtout dans deux ordres religieux. C'est pourquoi, quarante ou cinquante ans plus tard, le moine franciscain pousse le cri d'alarme : « Sei- « gneur Pape, je proteste, devant Dieu et devant vous, contre « cette dépravation du Texte Sacré : « *Clamo ad Deum et ad « vos de literæ corruptione* (2). »

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon, Opus* etc. p. 333. — « Deinde novi theo- « logi non habuerunt posse examinandi exemplaria ; et crediderunt sta- « tionariis à principio. Sed postea consideraverunt errores, et defectus, « et superflua ibi multa esse ; unde iterum proponunt immutare et « maxime duo ordines, et jam inceperunt corrigere. Et, quia caput non « habuerunt, quilibet correxit sicut voluit, usque in hodiernum diem. Et, « cum habent sensus diversos, accidit tanta diversitas in textu, quod non « est finis. Sed Hieronymus dicit ad Damasum, in hoc casu, ubi est diver- « sitas, non est veritas nota.

(2) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon, Opus* etc., p. 93.

Tout à l'heure nous étions étonnés du jugement que Roger Bacon portait sur le Texte Parisien. Mais, en examinant les choses de plus près, nous avons vu que son appréciation était appuyée par toute espèce de vraisemblances et qu'elle était certainement conforme à ce qui avait dû se passer. Maintenant nous sommes mis en présence d'affirmations, qui paraissent beaucoup plus paradoxales ; car Roger Bacon ne condamne pas seulement le Texte Parisien, il condamne aussi, et même plus fortement, les tentatives qu'on a faites pour le corriger. Il a l'air de dire qu'au lieu de remédier au mal les corrections du treizième siècle n'ont fait que l'aggraver, et il semble conclure qu'il est préférable de se servir du *Texte Parisien* non-corrigé que du *Texte Parisien corrigé*. Que disons-nous : « *Il semble* » ? — Roger Bacon l'affirme quelque part expressément : « *ce serait sans comparaison, dit-il, un* « *bien moindre mal, d'employer le Texte Parisien non-corrigé* « *que de se servir de la correction dominicaine ou de tout* « *autre* (1). » Voilà certainement qui est fort et qui doit nous sembler étrange. N'y aurait-il que ce jugement dans les œuvres du célèbre franciscain que cela justifierait, dans une large mesure, la réputation d'esprit paradoxal qu'on lui a faite.

Cependant, comme nous avons vu tout-à-l'heure que Bacon avait raison dans son premier jugement, à propos du Texte Parisien, voyons également s'il n'aurait pas raison dans le jugement qu'il porte sur les correcteurs de son temps. Nous reconnaîtrons peut-être que cette appréciation est plus fondée qu'elle n'en a l'air.

VIII.

Une première remarque à faire, c'est que cette appréciation n'est pas une de ces boutades qu'un auteur laisse échapper dans un moment de mauvaise humeur et aux quelles il faut enlever une partie de leur pointe, quand on ne veut pas trop s'écarter de la vérité. C'est une appréciation pesée, mûrie, réfléchie,

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon, Opus* etc., p. 94. — Longe minus malum est et sine comparatione uti exemplari Parisiensi non-correcto, quam « correctione eorum vel aliqua alia. »

car elle revient fréquemment dans tous les livres de Bacon, dans l'« *Opus majus* », l'« *Opus minus* » et l'« *Opus tertium.* »

Dans l'*Opus majus*, Bacon expose sommairement la manière dont on a procédé à la correction du Texte Parisien, et voici ce qu'il en dit : les détaits qu'il nous fournit sont, pour nous, d'un grand intérêt : « Deux ordres, dit-il, celui des Frères-« Prêcheurs et celui des Frères-Mineurs ont composé sur « cette corruption de la Bible, des écrits plus étendus que la « Bible elle-même. Ils se combattent et se contredisent à l'in-« fini ; et non seulement ils se contredisent entre eux, mais « l'un contredit l'autre, et cela dans le même Ordre : Les « correcteurs, qui se succèdent, râturent réciproquement leurs « corrections, ce qui produit une confusion et un scandale « infinis. Il y a douze ans que les Frères-Prêcheurs ont mis « leur correction par écrit ; mais, après ces correcteurs, d'au-« tres sont venus qui ont fait une nouvelle correction, « laquelle est plus grosse que la moitié de la Bible. C'est pour-« quoi, voyant qu'ils se sont trompés la première fois, ils ont « défendu maintenant à tout le monde de s'en tenir à leur pre-« mier travail. Et cependant, la seconde correction, outre son « volume, altère beaucoup de passages et contient plus de « faussetés que la première (1). »

Mais c'est surtout dans l'« *Opus minus* » que Roger Bacon entre dans des détails précis et intéressants, sur les *corrections* de la Vulgate qu'on faisait de son temps. « Ce qui augmente, « dit-il, la corruption du Texte de Dieu est que *chacun fait les* « *corrections comme il l'entend.* Chaque lecteur les opère « comme il veut dans l'Ordre des Mineurs ; il en est de même

(1) S. Jebb. *Fr. Rogeri Bâconis, Opus Majus*, p. 49. — « Duo ordines Præ-« dicatorum et Minorum jam de corruptione formaverunt varias scrip-« turas, ut plus quam una Biblia contineat. Contendunt ad invicem, et « contradicunt infinities, et non solum ordines ad invicem, sed unus alii « contradicit, et in eodem correctores sibi invicem succedentes mutuas « eradunt positiones, cum infinito scandalo et confusione, *Unde cum ad* « *duodecim annos praedicatores redegerunt correctionem in scripturis*, « jam venerunt alii, et *novam ordinaverunt correctionem, quæ* (p. 50), « continet plus medietate unius Bibliæ ; et quia *vident se errâsse in anti-* « *qua correctione*, jam fecerunt statuta quod nullus ei adhæreat. Et « tamen secunda correctio propter horribilem sui quantitatem, simul cum « veritatibus multis, habet sine comparatione plures falsitates quam « prima correctio. »

« chez les Prêcheurs et chez les séculiers. Chacun modifie ce « qu'il ne comprend pas, ce qui n'est pas permis alors qu'il « s'agit des ouvrages des poètes. Les Prêcheurs surtout se sont « chargés de cette correction. Il y a déjà *vingt ans et plus* « *qu'ils ont osé opérer une correction et qu'ils l'ont mise par* « *écrit ;* mais, dans la suite, ils en ont fait une seconde et « réjeté la première. A cette heure ils vacillent plus que per- « sonne, ne sachant où ils en sont. Leur correction n'est « qu'une abominable corruption ; *c'est la destruction du Texte* « *de Dieu.* Aussi est-ce sans comparaison un moindre mal de « suivre le Texte Parisien non-corrigé que *de suivre leur cor-* « *rection ou n'importe quelle autre* (1). »

On voit si ces détails sont intéressants et s'ils sont nouveaux pour la plupart de ceux qui se servent de la Vulgate. Si Richard Simon avait connu les œuvres de Bacon, quel trait de lumière il y aurait trouvé ! Que de recherches intéressantes il aurait entreprises, que de trouvailles importantes il aurait faites ! Malheureusement il ne les a pas connues, et, comme les hommes de son savoir et de sa trempe sont rares, nous attendons encore le commentaire que ces paroles de Roger Bacon réclament impérieusement.

Recueillons, d'abord, les renseignements que Bacon nous fournit et précisons bien les faits.

La première chose que nous apprend le docte franciscain, c'est que la corruption du Texte Parisien fut enfin reconnue et que tout le monde voulut y remédier ; mais, précisément par ce que tout le monde voulait se mêler de faire cette besogne, le mal ne fit qu'empirer. C'est en effet une œuvre extrêmement délicate que la correction du texte biblique. Il n'appartient pas

(1) Et in hoc aggravatur hæc corruptio, quod quilibet corrigit pro sua voluntate. *Nam quilibet lector in ordine Minorum corrigit ut vult ; et similiter apud Prædicatores ;* et eodem modo sæculares. Et quilibet mutat quod non intelligit, quod non licet facere in libris Poetarum. Sed Prædicatores maxime intromiserunt se de hac correctione. Et jam sunt viginti et plures anni quod præsumpserunt facere unam correctionem, et redegerunt eam in scriptis, sed postea fecerunt aliam ad reprobationem illius ; et modo vacillant, plus quam alii, nescientes ubi sint. Unde eorum correctio est pessima corruptio et destructio *Textus Dei ;* et longe minus malum est et sine comparatione uti exemplari Parisiensi non-correcto, quam correctione eorum vel aliqua alia. — J. Brewer *Fr. Rogeri Bacon, Opus tertium*, p. 94.

au premier venu de mettre utilement la main à cette entreprise : ce n'est point l'affaire de simples *Lecteurs*, réguliers ou séculiers. De plus, les correcteurs de la Vulgate devraient avoir un chef, car, sans un chef, les sentiments étant très-divers, au lieu d'amener de bons résultats, la correction de la Bible n'en produirait que de mauvais. Les événements ont justifié ici encore Roger Bacon. Le philosophe du XIIIe siècle était, sur ce point, en avance sur ses contemporains ; il entrevoyait la demande qu'un concile présenterait un jour au Saint Siège, en le suppliant d'entreprendre la correction de la Vulgate. « Seul, disait Bacon à Clément IV en 1267, seul vous « pouvez remédier au mal, avec l'aide de Dieu : *Vos soli po-* « *testis apponere remedium sub Deo* (1). » « Seul, dit encore au Pape trois cents ans plus tard le concile de Trente, seul vous avez les ressources nécessaires pour mener à bonne fin cette grande entreprise (2). »

Il est visible, par ce que dit Bacon, que beaucoup de personnes, surtout dans le clergé séculier et régulier, s'étaient occupées déjà, en 1266-1267, de la correction de la Vulgate. Cependant, deux Ordres religieux avaient fait, en particulier, leur affaire de cette grande œuvre, à savoir, les Frères Mineurs et les Frères-Prêcheurs. Ces derniers avaient mis activement la main à la besogne ; ils avaient opéré deux corrections différentes, et les avaient rédigées par écrit. La première remontait à l'an 1240 environ ; la seconde était postérieure à la précédente de quelques années.

Le résultat n'avait pas été cependant très-satisfaisant, puisque, après ces deux corrections, les Dominicains étaient plus incertains qu'au début, ne sachant à quel texte s'en tenir : « *Modo vacillant plus quam alii, nescientes ubi sint* (3) ».

Bacon semble même préférer la première correction à la seconde.

Jamais encore personne ne nous en avait dit autant sur les

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon, Opus*, p. 93.

(2) Remisimus autem ad Pontificem ejus purgationem ob majorem commoditatem expensarum et aliorum, quæ ad id necessaria erunt, non autem quod in sancta synodo non sint viri docti apti et ad id maxime idonei. — Theiner, *Acta genuina*, I, p. 70-71.

(3) *Ibid.* p. 94.

travaux critiques auxquels la Biblè donna lieu au treizième siècle. Jamais surtout personne ne nous avait fourni des détails aussi nets et aussi précis : l'œuvre, les principes, les travailleurs, les résultats, tout est touché, en peu de mots, et cela, en termes clairs et significatifs. On sent qu'on a à faire à un homme qui s'entend aux grands travaux de l'esprit.

Le jugement, que Bacon porte sur les *corrections* opérées par les Dominicains et par les critiques de son temps, peut nous sembler sévère, d'autant plus que l'illustre franciscain n'entre pas dans le détail et qu'il ne cite pas d'exemples pour prouver que les ouvriers ont été au dessous de leur tâche ou qu'ils l'ont mal comprise et mal exécutée ; mais aussi il faut reconnaître qu'il lui était difficile d'apporter des preuves de ce genre, car il aurait dû en donner beaucoup pour éclairer ou pour convaincre ses lecteurs. Il n'est donc pas entré dans cette voie ; il a mieux fait : il a exposé des faits généraux, que tout le monde peut saisir et comprendre, et ces faits suffisent pour montrer que, si on prend les choses dans l'ensemble, son appréciation est aussi juste que raisonnable ; les faits généraux sont, en effet, de nature à porter, avec eux, la conviction dans les esprits. Entrons dans quelques détails.

IX.

Bacon se serait-il contenté de nous rappeler ces quatre faits : 1° que les correcteurs opéraient les corrections à leur guise, — 2° qu'ils n'avaient pas de chef, — 3° que les résultats étaient extrêmement divers, — 4° que les Dominicains, après leur seconde correction, étaient plus incertains que jamais, que nous comprendrions déjà tout ce qu'il y a de vrai et de de juste dans son appréciation finale, quelque sévère qu'elle nous paraisse : « *Ces corrections tendent à détruire le texte de* « *Dieu. C'est sans comparaison un moindre mal de se servir* « *du Texte Parisien non-corrigé que de se servir de la correc-* « *tion dominicaine ou de n'importe quelle autre* (1). » Mais Bacon ne s'arrête pas là ; il nous fournit encore d'autres détails ;

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon*, *Opus tertium*, p. 94.

et, outre qu'ils justifient pleinement sa manière de juger hommes et choses, ces détails répandent beaucoup de jour sur l'état des connaissances bibliques au treizième siècle.

La première chose qui frappe un lecteur de Bacon, en parcourant ce que cet auteur dit des corrections de la Bible, c'est qu'il se faisait une idée très-nette des difficultés de l'entreprise. Il savait d'abord quelles étaient les causes auxquelles étaient dûes les erreurs, qui s'étaient glissées déjà ou qui se glissaient tous les jours dans la Vulgate. Il y avait d'abord, une cause générale, qu'on pourrait appeler l'ignorance de la langue ou des langues. Il résulte, disait Bacon, un mal infini, qui tourne à la confusion de la « sagesse, de la fausseté du Texte, ainsi « que je l'ai établi avec soin, en donnant les raisons de mon « dire, dans cette partie de l'« *Opus majus* », où j'ai fait appel « aux correcteurs et aux Pères, au Grec et à l'Hébreu ; j'ai cité « beaucoup d'exemples, afin de montrer comment on corrompt « le Texte par addition, par omission, par substitution, par « confusion ou par séparation des phrases, des mots, des syl- « labes, des lettres, des diphthongues, des aspirations, etc. « Mais ce n'est pas seulement la lettre qu'on altère, c'est « encore le sens qu'on modifie (1). »

Par ce que dit Roger Bacon dans ses ouvrages, par les détails minutieux, précis et corrects, dans lesquels il entre, par les exemples nombreux qu'il cite, on voit qu'il avait étudié son sujet à fond et qu'il s'en était rendu compte dans ses moindres particularités. Son érudition est, à la fois, vaste, sûre, correcte ; d'une ampleur telle qu'on trouverait peu d'hommes de notre époque qui méritassent de lui être comparés. Nous ne voyons qu'un seul homme qu'on puisse mettre en rapport avec Bacon, dans les temps modernes ; c'est Richard Simon, dont l'esprit hardi et un peu paradoxal, rappelle, d'ailleurs, sous plus d'un rapport, celui du moine franciscain.

(1) « Quia infinitum est istud damnum et vituperium sapientiæ Dei, ideo « probavi hoc diligenter et dedi radices hujus probationis, de *Falsitate* « *textus*, in hoc loco Operis Majoris, per rationes certas, secundum correc- « tores et sanctos, penes Græcum et Hebræum ; et per exempla multa « secundum quod corrumpitur textus additione, subtractione, immuta- « tione, conjunctione, divisione, orationis, dictionis, syllabæ, litteræ, « diphthongi, aspirationis, notæ, sed non solum littera corrumpitur, sed « sententia mutatur. » — J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon, Opus tertium*, p. 93.

Voici les principaux reproches que Bacon fait aux correcteurs du XIIIe siècle : 1° Ils ne suivent pas assez, dit-il, les bibles anciennes. 2° Ils ne connaissent pas suffisamment les langues, notamment l'Hébreu et le Grec, d'où cependant la Bible latine dérive. 3° Ils ignorent la grammaire, en particulier, celle de Donat et celle de Priscien, qui fut le maître de saint Jérôme. 4° Enfin ils ne sont pas au courant des versions qui ont existé ou qui ont encore cours dans l'Église ; ils ne savent, ni leur origine, ni leurs vicissitudes, ni leur histoire.

Nous ne dirons que quelques mots des premiers reproches adressés par Roger Bacon aux correcteurs de la Bible ; mais nous nous étendrons sur le quatrième et dernier : on comprendra plus tard pourquoi.

Bacon était, d'abord, convaincu que le moyen le plus facile et le plus sûr d'opérer une bonne révision de la Vulgate Hiéronymienne serait de revenir aux anciennes bibles, lesquelles, répète-t-il en maints endroits, étaient exemptes d'altération. Par *anciennes* bibles, on voit qu'il entend celles qui remontent à saint Grégoire, à saint Isidore de Séville, et à l'empereur Charlemagne : « Les bibles innombrables répandues dans les « divers pays, dit Bacon, les bibles contemporaines de saint « Isidore ou antérieures à ce saint sont encore exemptes d'*al-* « *térations*. Elles sont d'accord en tout, sauf là où il y a des « fautes de copistes, imperfection à laquelle n'échappe aucune « œuvre littéraire (1).

Ce qu'affirme ici Bacon est vrai, à prendre les choses en général ; ses assertions sont conformes à celles qu'émet saint Etienne Harding, vers l'an 1100, et elles sont confirmées par les recherches des critiques de notre siècle, notamment par celles de Carlo Vercellone, dont la vie toute entière a été employée à collationner les manuscrits de la Vulgate latine. Cependant, elles ne sont pas absolument vraies, et, si Bacon avait connu des bibles comme les cinq ou six qui nous restent de Théodulfe, il n'aurait peut-être pas insisté, autant qu'il l'a fait, sur les bibles *anciennes*. En tout cas, il aurait mis davan-

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon. Opus tertium*, etc. p. 335. — « Et innu- « merabiles aliæ bibliæ per diversas regiones, quæ fuerunt tempore Isidori « et ante eum, adhuc permanent sine corruptione. Et in omnibus con- « cordant, nisi sit vitium scriptoris, quo nulla scriptura carere potest. »

tage en relief la nécessité de recourir au *grand nombre* contre le *petit nombre*. Il connaît cependant ce principe, puisqu'il l'allègue contre le Texte Parisien. — Ce qu'il faut remarquer ici, c'est que personne, au temps de Bacon, n'avait une si haute idée que lui de la nécessité des sciences, en particulier, de la connaissance des langues, pour la culture de la théologie et pour l'intelligence des saintes Ecritures. Nous ne croyons même pas qu'il se soit trouvé depuis un homme, qui ait mieux parlé sur ce sujet. On voit qu'il lui tient au cœur, car il y revient continuellement.

Maintenant que nous possédons des éditions de la Bible où tout est divisé, par chapitres, par paragraphes ou par versets, nous nous préoccupons peu de la nécessité des connaissances grammaticales ; mais, à une époque où les bibles étaient à peine divisées en chapitres et où il n'existait aucune division en versets ; à une époque où tous les mots se tenaient presque les uns aux autres, la connaissance de la grammaire et, en particulier, celle de l'accentuation avait une grande importance. Seules, l'accentuation et la grammaire permettaient de diviser et de lire correctement la sainte Ecriture. On voit que les correcteurs du treizième siècle ont porté souvent leur attention sur ce sujet, aujourd'hui complètement oublié parmi nous. Bacon consacre un chapitre tout entier de son *Opus tertium*, le 2e (1) à ce qu'il appelle la « *musique en prose* », c'est-à-dire, à ce que nous appelons aujourd'hui du nom de *ponctuation*. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer là, ou la clarté avec laquelle le savant franciscain énonce les idées les plus originales, ou l'érudition qui lui fait trouver, à point nommé, les exemples dont il a besoin pour confirmer sa règle et faire comprendre sa pensée : Il va sans dire que toutes les citations sont prises dans le « *Texte de Dieu.* »

Les livres de Bacon sont une mine inépuisable d'observations intéressantes : on se demande où et comment cet homme a pu acquérir des connaissances si variées, si vastes, si justes, sur tant de sujets différents, à une époque où les ressources en livres étaient rares, et dans un temps qu'on traite communément de barbare. De singuliers barbares, en effet, que ces

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon, Opus tertium*, p. 248-256.

grands hommes du treizième siècle ! Nous recommandons aux amateurs ce que Bacon dit de la poésie, de la musique, de l'astronomie, des mathématiques, etc.

A propos des sciences dont le théologien a besoin, il est une chose dont l'auteur des trois « *Opera* » est particulièrement convaincu ; c'est la nécessité d'étudier les langues. Personne n'a parlé sur ce sujet avec autant d'éloquence. « La connais-« sance des langues, dit-il, est la porte principale de la sagesse, « surtout chez les latins, qui n'ont le Texte de la Théologie « et de la Philosophie que par des emprunts faits aux langues « étrangères. C'est pourquoi tout le monde devrait connaître « les langues ; car tout le monde a besoin de leur étude et de « leurs enseignements (1). » Il est si pénétré du besoin que le Théologien a des langues Orientales, pour comprendre l'Ecriture Sainte, qu'il en parle à tout propos et ne laisse passer aucune occasion de montrer que, sans l'Hébreu, on ne peut souvent que se tromper grossièrement. Il se vante d'avoir découvert le moyen d'apprendre suffisamment l'Hébreu en trois jours ; mais il ne nous le fait point connaître et il est malheureux qu'il n'ait pas transmis son secret à quelqu'un, car il aurait rendu un grand service à l'humanité chrétienne. Mais il est probable que Bacon ne parle que de la connaissance de l'alphabet et de la manière de s'en servir, car on ne concevrait point sans cela que tant d'hommes n'aient point retrouvé le même secret, alors qu'ils l'ont cherché avec tant de zèle durant des siècles.

X.

A côté de l'ignorance des langues et de la grammaire, que Roger Bacon nous présente comme une des principales causes d'erreurs dans la correction de la Bible, il nomme une autre cause fort singulière, et les longues pages qu'il consacre à son exposition montrent qu'elle exerçait une grande influence sur les critiques de son temps. « En outre, dit-il, la cause spé-

(1) « Notitia linguarum est prima porta sapientiæ, et maxime apud « Latinos, qui non habent textum theologiæ, nec philosophiæ nisi à linguis « alienis ; et ideo omnis deberet scire linguas, et indiget studio et doc-« trina harum, etc. » J. Brewer. *Fr. Rogeri Bacon, Opus tertium*, p. 102.

« ciale des erreurs que commettent les correcteurs, est qu'ils « *ignorent de quelle version se sert l'Eglise Latine.* Voyant, « en effet, la lettre varier suivant l'opinion de chacun, la « foule des Théologiens s'imagine que l'Eglise Latine *ne se* « *sert point de la version de Saint Jérôme, mais bien d'une* « *version mixte formée de plusieurs autres.* » C'est pourquoi ils se permettent plus facilement de mélanger les termes à leur guise. Seulement la supposition qu'ils font est absolument fausse (1).

Voilà certes, qui doit nous sembler étrange à nous, qui sommes habitués à n'entendre parler que de Saint Jérôme, quand il est question de la Vulgate ; mais cela ne l'était pas autant au treizième siècle, car on était alors bien moins renseigné que nous le sommes aujourd'hui. Et la preuve que Roger Bacon ne combat point des adversaires fictifs, c'est qu'il accorde à ce sujet une dissertation de quinze pages, qui ferait honneur à plus d'un critique moderne. Le docte franciscain reprend l'histoire des versions Grecques et Latines, des réformes d'Origène et de Saint Jérôme, avec une abondance de détails, une richesse d'érudition, une sûreté de vue vraiment merveilleuses. Que d'erreurs il signale en passant ! que de faussetés il réfute en quelques mots ! — Et les hommes dont il relève ainsi les fautes ne sont pas seulement le « *Vulgus Theologorum* », ce sont les plus grands maîtres du temps, les principaux écrivains du douzième et du treizième siècles, à savoir, Hugues de Saint Victor († 1138 ou 1144), le Maître des Histoires († 1179 ou 1185), et Hugues de Saint Cher († 1260).

Nous ne pouvons pas entrer dans l'examen de ce que dit Bacon, 1° sur les Septante, Aquila, Théodotion et Symmaque, 2° sur les divers noms ou les diverses éditions des Septante, 3° sur les travaux d'Origène, ses Tétraples, ses Hexaples, ce qu'on a appelé les *cinquième et sixième* versions, quoique cela soit fort intéressant : mais nous nous arrêterons aux textes

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon, Opus tertium*, etc. p. 334 : « Præterea « *specialis* causa erroris est, quod non advertunt *qua translatione utitur* « *Ecclesia Latinorum.* Nam propter hoc quod vident litteram diversifica- « tam secundum capita divensorum, credit vulgus theologorum, quod non « sit translatio Beati Hieronymi, sed *alia versio mixta et compilata ex* » *diversis.* Et propter hoc cum majori libertate miscentur vocabula quæ « volunt. Sed istud falsissimum est. »

latins, à propos desquels les renseignements de Bacon sont particulièrement instructifs.

Il établit, d'abord, que l'Eglise Latine s'est servie, avant Saint Jérôme, d'une version faite sur les Septante et non sur l'Hébreu, à l'exception de quelques parties, par exemple, de Daniel, qui avait été pris dans Théodotion. C'était là l'ancienne Vulgate Latine. Ensuite, il montre que Saint Jérôme commença ses grands travaux bibliques par revoir cette version Latine dérivée des Septante, et il affirme que l'Eglise Romaine se sert encore, de son temps, du Psautier suivant l'ancienne Vulgate. Tout cela est parfaitement exact. Une observation sur laquelle Bacon revient plus d'une fois, c'est que les anciens Pères Latins, Saint Augustin, par exemple, et Saint Jérôme ont dû citer et citent cette version latine faite sur les Septante ; mais il ajoute qu'ils la citent avec une grande liberté, modifiant les termes suivant les besoins du moment et quelquefois même la corrigeant, parce qu'ils s'aperçoivent qu'elle est fautive. Tout cela assurément est fort simple et fort naturel pour une personne qui a étudié l'histoire avec soin, mais comme tout cela suppose de l'ordre et de la précision dans la manière d'étudier ! Comme tout cela fait honneur à Roger Bacon ! Que d'hommes de notre temps, même instruits, pourraient aller prendre des leçons auprès du moine franciscain !

Passant ensuite à la version faite par Saint Jérôme sur l'Hébreu, Bacon établit les divers points suivants : 1° cette version a été faite à la hâte ; c'est pourquoi, elle n'est pas toujours correcte. Il y a des fautes qui proviennent de la précipitation, ainsi que Saint Jérôme l'avoue. — 2° Il y a également des fautes que Saint Jérôme a respectées, afin de ne pas trop heurter ceux qui étaient habitués à lire autre chose dans la version dérivée des Septante. Il revient souvent sur ce point, montrant que Saint Jérôme a été très-modéré dans sa réforme et que néanmoins il a été assailli d'injures par ses contemporains, même par Saint Augustin. — 3° C'est de cette version faite sur l'Hébreu, tout imparfaite qu'elle est, que l'Eglise se sert depuis Saint Grégoire et Saint Isidore, à tel point que l'ancienne Vulgate Latine faite sur les Septante avait presque disparu de son temps. C'est cette version directement faite sur l'Hébreu que les anciennes bibles conservées dans les monas-

tères renferment intacte, et c'est pourquoi Roger Bacon insiste tant pour qu'on se serve de ces anciennes bibles, lorsqu'on veut corriger le « *Texte Parisien* ». Seules, elles renferment la véritable leçon de Saint Jérôme. « *Les livres antiques*, dit-il, *sont les plus vrais en toute faculté, ils le sont, en particulier, en théologie, où ils conservent intacte la version que reçoit la Sainte Eglise Romaine, laquelle est la version de Saint Jérôme, ainsi qu'Isidore le dit dans son « De Officiis »* (1). C'est là le fait auquel Bacon appelle sans cesse, comme à un fait notoire, constant et universel. « Si, continue-t-il, si toutes les Eglises « se sont servies de la version de Saint Jérôme dès le temps « de Saint Isidore, il faut que la même version soit encore en « usage, *puisque les mêmes exemplaires ou des exemplaires « semblables subsistent partout* (2). »

A ces assertions, qui reparaissent plusieurs fois dans la dissertation de Bacon et qu'il n'était pas évidemment le seul à émettre, le « *Vulgus Theologorum* » faisait deux objections : l'une tirée du texte actuel de la Bible, l'autre des écrits de Saint Jérôme.

« La Vulgate actuelle, disait-on, ne peut pas être la version « que Saint Jérôme a faite sur l'Hébreu, puisque Saint Jérôme « ne la cite pas et ne la commente pas dans ses livres, ce qui « est contraire au sens commun ; si, en effet, Saint Jérôme « avait fait la Vulgate actuelle, avec l'espoir qu'elle serait reçue « par l'Eglise, il aurait commencé par s'en servir lui-même. « Cependant, il ne s'en est pas servi : Donc la conclusion suit « rigoureusement, à savoir : Que la Vulgate actuelle n'est point « la version faite par Saint Jérôme sur l'Hébreu.

Bacon répond à cette objection en observant qu'on trouve, dans les Pères en général, plusieurs versions ; d'abord, la version officielle, et puis des versions qu'ils font eux-mêmes ou des versions provenant des variantes qu'ils introduisaient dans

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon, Opus*, etc. p. 331. — « Antiqui enim libri « sunt in omni facultate veraciores, et in Theologia habent translationem « illibatam, quam recipit sacrosancta Romana Ecclesia, vidilicet per « omnes ecclesias derivari, quæ est translatio Hieronymi, sicut Isidorus « dicit in libro de officiis »

(2) *Ibid.* p. 335. — « Quapropter, si, tempore Isidori, usæ sunt omnes « Ecclesiæ generaliter translatione Hieronymi, oportet quod adhuc eadem « sit translatio in usu, cum eadem exemplaria et similia remanent ubique. »

la version officielle. C'est là un fait constant, dit-il, et voilà pourquoi on ne peut se servir des écrits des Pères qu'avec beaucoup de discrétion, pour reconstituer le texte des versions latines. Bacon a parfaitement raison, mais, ici encore, il devance son siècle, peut-être même tous les siècles, car la grande erreur des éditions critiques modernes a été de vouloir reconstruire le texte du Nouveau Testament avec les citations des Pères. Ce qui est vrai des Pères, en général, l'est encore plus de Saint Jérôme ; car 1° Saint Jérôme procède comme tous les autres écrivains latins : il cite les textes d'une façon très-large et très-lache. — 2° Il emploie l'ancienne Vulgate latine sous ses deux formes, sous la forme *non-corrigée* et sous la forme *corrigée*. — 3° Il se sert de la Vulgate dérivant de l'Hébreu, dans les écrits postérieurs à sa confection, également sous deux formes, sous la *première forme*, telle qu'on l'a encore dans l'Eglise Latine, et sous une *seconde forme*, meilleure, car Saint Jérôme, dans ses commentaires, remarque quelquefois qu'il s'est trompé par trop de précipitation, ou bien il observe qu'il a toléré certaines fautes, pour ne pas scandaliser les fidèles. C'est pourquoi, dans ses commentaires, il corrige quelquefois des fautes appartenant à ces deux catégories. Les faits précis que cite Roger Bacon, en abordant cette partie de son sujet, montrent qu'il était familier avec les écrits des Pères, notamment de Saint Jérôme, beaucoup plus que ne le sont les savants et les érudits de nos jours. C'était un homme qui lisait bien les livres qu'on mettait à sa disposition. — Il y a là de quoi exciter l'admiration de nos contemporains.

« St-Jérôme, dit Bacon, trouva la version (*latine dérivant*) « des Septante dépravée, non-seulement par des fautes de « scribes, mais encore parce qu'elle avait contenu, dès le prin- « cipe, beaucoup de faussetés, soit par omission de choses « nécessaires, soit par addition de choses superflues. Il « s'aperçut que la vérité y était détenue captive, c'est pourquoi « il prit la résolution de donner à l'Église Latine une version « faite sur l'Hébreu ; il rendit la vérité hébraïque, aussi bien « qu'il le pût, aussi bien qu'il l'osa, car il ne voulait pas « effrayer ses lecteurs par une trop grande nouveauté. Traité, « comme il l'était, de faussaire et de corrupteur des Écritures, « il n'osait pas tout traduire comme il l'aurait voulu, ainsi que

« cela se voit assez clairement dans ses écrits. C'est pourquoi, « victime, soit de la fragilité humaine, soit de la précipitation, « il dicta ou écrivit des choses inexactes, ainsi qu'il l'avoue « dans sa lettre à Magnus et dans ses commentaires sur Isaïe, « où il s'efforce de corriger ce qu'il a d'abord mal traduit (1). » Quelques pages plus loin, Bacon ajoute : « Sachant que sa « première version (faite sur l'Hébreu) était insuffisante, « St-Jérôme, voulant répondre aux exigences de la vérité et « aux désirs des hommes d'étude, prit la résolution de laisser « dans ses écrits secrets, c'est-à-dire, dans ses divers com- « mentaires, une autre version : ce qu'il pouvait faire sans « scandaliser les fidèles, parce que cette deuxième édition n'a « jamais servi, ni au peuple, ni à l'Église. De tout temps, en « effet, très peu d'hommes ont possédé les écrits originaux de « St-Jérôme sur la sainte Écriture. C'est au point que Raban « (Maur) et Cassiodore, deux hommes cependant très doctes, « avouent n'avoir pas pu les trouver en entier. Raban le dit « expressément dans son commentaire sur Jérémie (2). »

Roger Bacon apporte ensuite deux exemples, l'un tiré d'Isaïe IX, 13 (14 suivant la Vulgate) ; l'autre d'Isaïe XIX, 17. Saint Jérôme déclare, dit-il, s'être trompé, en traduisant : « *Incurvantem et REFRENANTEM* » (Isaïe IX, 13). « *Et erit terra*

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon*, *Opus*, etc., p. 336. — « Quia autem non « solum ex vitio scriptorum translationem Septuaginta corruptam inve- « nit Hieronymus, sed ab ipso initio multas habuit falsitates et defectus « necessariorum et multas superfluitates, et hæret ibi veritas devicta, ideo « beatus Hieronymus Ecclesiæ Latinorum reddidit translationem de « Hebræo, veritatem Hebraicam prout scivit et etiam ausus fuit trans- « ferre convenientem, ne nimia novitas deterreret audientes. Et quia repu- « tabatur falsarius et corruptor Scripturæ, non ausus fuit omnia, ut potuit, « meliori modo transferre, sicut satis patet ex ejus scripturis ; et humana « fragilitate compulsus, aliquando velocitate dictavit, et minus bene con- « scripsit, ut ipsemet ad Magnum. Oratorem, et super Isaïam, et alibi « confitetur, dum male translata nititur revocare. »

(2) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon*, *Opus*, p. 344. — « Qui cum scivit suam « hanc primam editionem non esse sufficientem, ideo veritati et studiosis « volens satisfacere, decrevit aliam translationem relinquere in scriptis « secretis ; scilicet in suis originalibus, quod et fieri potuit sine vulgi « scandalo, quia hæc secunda editio unquam fuit adhuc in usu vulgi « neque Ecclesiæ, præsertim cum in omni tempore viri paucissimi usi « sunt originalibus sancti Hieronymi super Textum, ita etiam ut Raba- « nus et Cassiodorus, viri doctores, docuerunt se non posse omnia ejus « originalia invenire, sicut Rabanus recitat super Jeremiam in originali. »

Juda Ægypto in Festivitatem » (Isaïe XIX, 17). Il propose de substituer à ces deux leçons « *incurvantem et lascivientem* » (IX, 13), « *Ægypto in Timorem* (XIX, 17). » La Vulgate Clémentine renferme la première de ces deux fautes ; la seconde seule, comme plus grave, a été corrigée, car on lit maintenant : « *Ægypto in pavorem.* » Mais Roger Bacon observe que, de son temps, les manuscrits, tant anciens que modernes, portaient « *refrenantem* » et « *festivitatem.* » Or, disait-il, « puisque nous trouvons dans toutes nos bibles antiques, dans « celles qui existaient au temps d'Isidore et qui existent « encore en tous lieux, aussi bien que dans les bibles modernes, « les mots « *refrenantem* » et « *festivitatem* », que St-Jérôme « déclare avoir mis dans sa première version d'Isaïe faite sur « l'Hébreu et qu'il change dans ses commentaires, il est évi- « dent qu'il a corrigé la version que nous avons encore et non « une autre (1). » Le docte franciscain donne encore d'autres exemples et prouve la même thèse en faisant appel à l'autorité de Bède. « C'est pourquoi il faut, ajoute-t-il, conclure néces- « sairement que c'est la version de Saint Jérôme que nous « possédons aujourd'hui (2). »

Après avoir établi solidement que la Vulgate de l'Église Latine est bien la version faite sur l'Hébreu par Saint Jérôme, et démontré, en passant, qu'on pouvait trouver, dans les écrits du célèbre père, jusques à trois et quatre traductions du même passage, Bacon passe à l'autre affirmation, à savoir, que la Vulgate « n'est qu'une compilation faite à une époque ancienne, « peu après St-Isidore, et empruntée à diverses traductions, « soit par un Pape, soit par les docteurs de Paris ; compila- « tion qui s'est répandue partout et qui n'est nullement de « saint Jérôme (3). » Ce savant dialecticien fait une réponse

(1) *Ibid.*, p. 345. — « Cum igitur in Bibliis nostris omnibus antiquis, et « quæ fuerunt tempore Isidori, et etiam quæ adhuc restant ubique regio- « num, et in posterioribus Bibliis ad ulla exemplaria transcriptis inveni- « mus in Esaïa *refrenantem* et *festivitatem*, quæ vocabula se transtu- « lisse Hieronymus memorat, et mutat in originali, patet quod suam cor- « rexit translationem quam tenemus, et non alienam. » — Voir aussi le *Compendium studii*, p. 470-471.

(2) *Ibid*, p. 347. — « Quapropter concluditur necessario ex his omnibus, « quod translatio est Hieronymi quam nos tenemus. »

(3) *Ibid.*, p. 342. — « Adhuc multi in hac parte dicunt, quod aliqua fuit « compilatio facta retroactis temporibus post tempus Isidori ex diversis

courte et péremptoire à cette objection : « Une si grande « œuvre, dit-il, n'a pu être accomplie, ni par les docteurs de « Paris, ni par aucune autre personne, sans l'autorisation du « Siège Apostolique. Elle n'a pas pu, elle n'a pas dû être exé- « cutée sans cette autorisation ; il n'était même pas conve- « nable qu'elle le fût. Dira-t-on maintenant que cette entreprise « a été menée à bonne fin avec cette autorisation, soit par les « docteurs de Paris, soit par d'autres, soit par quelque souve- « rain Pontife ? — Mais ni papier, ni registre de Pape, ni « chronique, ni histoire ne fait mention de cela... Or, il n'est « pas d'acte qui soit publié et reçu dans toute l'Église sans « qu'il soit fait mention de l'autorité du Pape... C'est ce que « nous voyons se produire dans les affaires les moins impor- « tantes. A combien plus forte raison en serait-il ainsi dans « une chose aussi grave et qui sert de fondement à toute la « doctrine ecclésiastique ! etc. etc. (1) »

Il est évident, pour quiconque lit la démonstration de Bacon, qu'il a cent fois raison contre le *Commun des Théologiens*. — *Vulgus Theologorum* — de son temps. S'il y a quelque chose qui étonne, c'est qu'une opinion semblable ait pu devenir commune parmi les Théologiens du douzième et de la première moitié du treizième siècle. Et cependant, elle a été assez commune ; Bacon l'affirme et nous pouvons l'en croire, car nous en avons la preuve par ailleurs. Tous les sentiments qu'il prête aux savants, à Hugues de Saint Victor, à Pierre Comestor, etc. sont vrais, ainsi que l'attestent leurs écrits. Nous les retrouvons encore dans les ouvrages de ces écrivains, qui sont parvenus jusqu'à nous. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le

« translationibus ab aliquo Papa, vel à magistris Parisiensibus, vulgatum « et diffusum nunc ubique, et non translatio Hieronymi. »

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon, Opus*, etc., p. 342. *Ibid.*, p. 342. — « Sed « tanta res, nec à magistris Parisiensibus, nec ab aliquo, sine Sedis Apos- « tolicæ auctoritate, fieri potuit, nec decuit, nec etiam rationabile est. « Sed vero potest dici quod, vel auctoritate papæ concessa doctoribus « Parisiensibus, vel aliis, aut per aliquem summum Pontificem, facta sit « hæc compilatio. Sed nulla Scriptura, nec registrum Papæ hæc docet, « nec chronica, nec historia facit mentionem.... nullum factum solemne « publicatur nec recipitur, nisi super hoc auctoritas Papæ notetur.... Et « hoc videmus, in negotiis mediocribus. Quapropter longe magis in hoc « negotio gravissimo, quod est fundamentum totius ecclesiasticæ disci- « plinæ. »

« *Commun des Théologiens* » comprend des hommes qui sont loin d'être les premiers-venus. Les altérations commises dans la Vulgate avaient tellement troublé les esprits, que Hugues de Saint Victor, tout en ayant des idées assez correctes sur l'origine Hiéronymienne de la version reçue dans l'Église Latine, disait « que tout en était venu à un tel point de confu-« sion qu'on ne savait plus à qui il fallait attribuer la Vulgate « Latine (1). » Le célèbre cardinal Hugues de Saint Cher, qui prit, à ce qu'on raconte, une part très active aux corrections du treizième siècle, aurait cru, dit-on, que la version des Proverbes dérivait de Bède et non de saint Jérôme. C'est, au moins, l'opinion que lui attribue Humphred Hody, dans son livre sur les Textes originaux de la Bible (2). Si Hugues de Saint Cher en était là, il ne faut plus s'étonner que le « *Vulgus Theologorum* » ait pris la Vulgate pour une compilation sans auteur connu et sans grande autorité. Et, en effet, si on considère la quantité innombrable de gloses que les libraires de Paris avaient glissées dans son texte, à l'exemple et à la suite de l'École de Théodulfe, il faut bien avouer que la Vulgate était un peu cela, vers l'an 1220-1230.

Une opinion comme celle que nous venons d'exposer sur l'origine de la Vulgate Latine, sa constitution et son état présent, devait fatalement entraîner avec elle les plus graves conséquences ; c'est, en effet, ce qui eut lieu, ainsi que Roger Bacon nous l'apprend, et que nous allons le montrer après lui et avec lui.

---

(1) *Patrol. Lat.*, CLXXV, col. 48, A. — « Usu autem pravo [primo ?] inva-« lescente, qui nonnunquam solita magis quam vera appetit, factum est, « ut diversas diversis sequentibus translationes ita tandem omnia confusa « sint, ut pene nunc cui tribuendum sit, ignoretur. »

(2) Humphred Hody, *De Bibliorum textibus Originalibus*, 1707, p. 430 : In expositione Prologi in Pentateuchum, ait *Vulgatam Versionem Pro-« verbiorum fuisse non Hieronymi, sed Bedæ.* « In *Proverbis nostra « translatio, quæ est Bedæ*, ut dicitur, habet sic ; *Fontes tui deriventur « foras.* Translatio Hieronymi habet : *Flumina de ventre ejus fluent « aquæ vivæ.* »

LA CHINE AVANT LES CHINOIS

ENTRÉE DES CHINOIS DANS LA CHINE ACTUELLE.

QUATRIÈME PARTIE

Aborigènes et Envahisseurs.

XXI. Retraite graduelle des Pré-Chinois.

187. Les tribus aborigènes du Pays des Fleurs, avec lesquelles les tribus chinoises Bak, qui marchèrent à travers le Kansuh actuel vers le Shensi méridional, arrivèrent à se trouver en contact, ne les reçurent pas toutes de la même manière. Quelques-unes furent amicales dès le commencement, d'autres s'opposèrent à leur marche en avant, et les mêmes faits se renouvelèrent successivement dans le cours de leur histoire. D'abord faibles et peu importants, les Chinois n'avaient d'autre supériorité que celle de leur civilisation. Dans leur marche en avant, ils étaient obligés de traverser les principautés des indigènes, soit à l'amiable et en se mêlant à eux, soit, au besoin, par la guerre et la conquête, avec l'aide de tribus amies. Ils formaient d'habitude des postes avancés et des établissements militaires, autour desquels leurs colons pouvaient trouver un abri souvent nécessité par les dispositions hostiles des populations au milieu desquelles ils étaient disséminés. En règle générale, dans l'histoire de leur progrès et de leur développement, ils se faisaient précéder, dans la région qu'ils convoitaient d'occuper, par des colons dont les établissements ne ces-

saient d'augmenter. C'était leur pratique constante de pousser devant eux leurs exilés et leurs criminels, ainsi que tous les gens sans aveu, lesquels, avec les mécontents et les commerçants ambulants, ouvraient la voie à l'occupation officielle du sol. Les communautés et États non-chinois se trouvaient ainsi graduellement saturés de sang chinois. Cette politique continua toujours à être employée, même dans les derniers temps, lorsque leur puissance était suffisamment établie pour leur permettre de mener les choses plus rapidement.

188. Sous la pression du progrès constant des Chinois, par infiltration lente ou par avance de vive force, les populations pré-chinoises se retirèrent graduellement vers le Sud ; quelques-unes furent absorbées dans l'entremêlement ; d'autres, acceptant le joug des Chinois, perdirent peu à peu toute individualité et arrivèrent à former partie de la nation chinoise. D'autres furent prises au piège par les procédés insidieux du gouvernement chinois, qui, conférant à leurs chefs des titres de noblesse et d'office, en fit ainsi, souvent malgré eux, de simples fonctionnaires chinois. Des impôts peu élevés et une reconnaissance nominale de la suzeraineté chinoise furent tout ce qu'on leur demanda tant que le gouvernement de l'Empire du Milieu ne se sentit pas assez fort pour exiger davantage et écraser toute velléité de résistance. Mais ceux des pré-Chinois qui refusèrent d'accepter le joug chinois furent successivement obligés d'émigrer au loin, soit de leur propre mouvement et en choisissant alors la région où ils croyaient pouvoir se retirer, soit, comme ce fut le cas dans les derniers temps, en se retirant dans les provinces que les Chinois avaient laissées inoccupées dans ce but. Le nombre des tribus obligées d'émigrer hors de la Chine fut considérable, ainsi que nous avons eu plusieurs occasions de le montrer au cours du présent travail (1).

189. La soumission graduelle des pré-Chinois fut une très longue affaire, qui commença avec l'arrivée des tribus chinoises Bak et qui n'est même pas encore terminée aujourd'hui, bien que la fin ne soit plus qu'une question de peu de temps. Pen-

(1) Cf. plus haut, §§ 19, 66, 90, 91, 101, 102, 116, 117, 127, 129-144, 146, 154, 160, 161, 164, 167, 172. Aussi mon Introduction sur *The Cradle of the Shan Race*, et mes *Formosa Notes* (dans le Journal de la Société Royale Asiatique pour Juillet 1887).

dant longtemps, le domaine des Chinois fut très limité, et même plus tard, bien qu'il fût en apparence très grand sur les cartes, il ne comprenait en réalité qu'une zone restreinte. Les postes avancés sur les frontières du vrai domaine chinois donnaient d'habitude leurs noms à des régions quelquefois entièrement insoumises, quoique le contraire ait longtemps passé pour être le cas, par ce fait que les relations inévitables entre les populations indépendantes et le gouvernement chinois avaient lieu par l'intermédiaire des fonctionnaires chinois de ces postes, pourvus à cet effet de titres pompeux de fonctions.

190. Nous ne pouvons pas entrer ici dans l'historique de la résistance opposée par les pré-Chinois aux empiétements successifs et à l'avance graduelle des Chinois. Nous nous contenterons de passer rapidement en revue les noms les plus importants de leurs États, agglomérations politiques ou confédérations temporaires de chefs et centres de résistance, avec lesquels les Chinois eurent à lutter, par ruse ou par force, pour continuer leurs conquêtes ou défendre celles déjà faites.

191. Dans leur marche vers l'Est, les Chinois primitifs avaient rencontré, entre autres :

Les *Tsao* et *Wei*, deux États de Jungs, autour du grand coude méridional du Hoang-ho, lesquels offrirent une grande résistance, et furent soumis en 2070 av. J.-Ch.

Les *Yu-kwei*, sur la rive nord de la même rivière, dans le N.-O. du Kai-fung fu actuel, lesquels avaient fait leur soumission avant l'époque que nous venons d'indiquer.

Les *Lai*, dans la presqu'île de Shantung, qui restèrent indépendants, ou tout au moins non-chinois, jusqu'à l'époque de Shé Hwang-ti (3me siècle av. J.-Ch.) ; ces peuples méritent quelque attention, parce qu'ils étaient très adonnés au commerce, et que, pendant longtemps, ce fut par leur port de mer Tsih-moh que furent introduites dans les États chinois beaucoup de choses provenant du commerce maritime avec le Sud durant la dynastie Tchou et peut-être même avant cette époque (1).

Les *Yao*, *T'ao*, *T'ang*, *Yü*, etc., tous noms d'États indigènes ou de régions, dont les premiers chefs chinois Yao et Shun se firent des titres princiers à l'époque de leur avance graduelle.

(1) Sur les anciens couteaux-monnaie de Tshih-moh, cf. T. de Lacouperie, *The Coins and Medals of China in the British Museum* etc., vol. i, pp. 213-225.

192. Dans le Sud-Est :

Les États de *Fang Fung* et *Kwei-ki*, au N. de l'embouchure du Yang-tze kiang, contre lesquels le grand Yü entreprit la mémorable expédition dont il ne revint jamais (§ 23).

Les *Ngu* ou *Wu*, déjà mentionnés ci-dessus (§ 34), 1200-172 av. J.-Ch., conquis par Yueh (§§ 28, 34-36).

Yueh (Tchehkiang et Kiangnan) ; — ? — 601-334 av. J.-Ch., conquis par Ts'u.

Min-yueh (Fuhkien oriental), — ? — 402 av. J.-Ch., conquis par les Chinois en 126 av. J.-Ch., puis abandonnés en 105 av. J.-Ch.

Tung Ngou, dans le Tchehkiang occidental et le Fukhien occidental, absorbés par le Nan-yueh postérieurement à 204 av. J.-Ch.

193. Dans le Centre et l'Ouest :

Les *San Miao*, dans le Honan oriental, et au S. des lacs Tung-ting et Po-yang. D'abord vaincus par les Chinois sous le gouvernement de Shun, qui exila plusieurs de leurs chefs dans le N.-O. (§ 130), ils prirent ensuite leur revanche et mirent en déroute l'armée qui avait été envoyée contre eux sous le commandement du grand Yü. Ils nouèrent cependant des relations amicales à certaines époques, et la plupart d'entre eux se retirèrent graduellement dans le cours des siècles.

A l'ouest de ceux-ci étaient les *Pong*, aussi Pan-hu (§§ 66 sq.), dont l'État, au nord du Szetchuen et dans le Hupeh, fut l'allié et le ferme auxiliaire des Chinois nouvellément arrivés (depuis le vint-deuxième siècle av. J.-Ch.) jusqu'au treizième siècle, époque à laquelle Wu-ting lutta contre eux (vers 1231 av. J.-Ch.), et aussi à l'époque du renversement de la dynastie Shang-Yin, pour laquelle ils avaient pris parti dans la lutte (vers 1050 av. J.-Ch.), par Wu Wang, le fondateur de la dynastie Tchou. C'étaient les ancêtres des *Ngu* et des *Y* de l'Est (§§ 34-36). Après la dissolution du grand État non-chinois de *Ts'u* (vers 1200-223 av. J.-Ch.), mentionné ci-dessus (§§ 31-33, 96-98), par lequel ils avaient été engloutis, et leur soumission nominale par Shé Kwang-ti, le fondateur de l'Empire chinois, ils se révoltèrent en 48 et 221 de notre ère, et ils étaient encore tellement puissants que, en 475, leur chef fut reconnu par l'Empereur de la Chine comme roi du Siang-yang, sur un grand

territoire s'étendant vers le N. jusqu'au Fleuve Jaune dans le Honan. Cet État fut enfin renversé par la dynastie T'ang, sa population étant, en partie absorbée, en partie repoussée vers le S.-O.

A l'O. des Pongs étaient les *Pa*, connus des Chinois depuis le vingtième siècle, et qui, avec d'autres tribus, ancêtres des Taï-Shan, occupaient la plus grande partie du Szetchuen oriental et du Hupeh occidental, jusqu'à ce qu'ils reconnurent la suzeraineté de l'État de Ts'in, alors Empire naissant (troisième siècle av. J.-Ch.). Ils reconnurent ensuite la suzeraineté de la dynastie Han, et plus tard se révoltèrent en 47 et 101 de notre ère, ce qui amena leur soumission complète. Toutefois, ce ne fut pas avant l'an 1070 que le Szetchuen oriental fut incorporé à l'Empire.

A l'ouest des précédents étaient les *Ti* et *Kiang*, ces derniers étant des tribus tibétaines, ou mieux Si-fan (§§ 173-179), que les Chinois commencèrent à connaître en 1240 av. J.-Ch.

Les *Liao*, dans le Szetchuen septentrional (§§ 81-83), reconnurent, aux cinquième et sixième siècles, la suprématie des dynasties Wei et Liang ; mais ensuite ils se battirent contre la grande dynastie Tang, et leur soumission ne fut que nominale. Dans une semblable position se trouvaient les

Nan ping Man, dans le Kueitchou et le Szetchuen, qui payaient tribut aux Tang après l'an 629, et les

Ngo de Tchungtchou, Kueitchou septentrional, race de haute taille, grands yeux, dents blanches et teint basané (c.-à-d. non jaune). Quelques tribus de la même race, appelées *Pan-tun Man* (1), et d'autres occupant Yelang, répandues dans la région

(1) Ils avaient été appelés ainsi pendant quarante générations (c'est-à-dire 1200 ans ?) avant la période des Han, ce qui ferait remonter à l'an 1400 av. J.-Ch. Dans le Szetchuen oriental, la masse de leurs tribus, d'après le *Hou Han shu*, liv. 116, étaient braves et vigoureuses. Ils furent d'abord soumis à plusieurs reprises par les précurseurs des Han, époque à laquelle ils pratiquaient leurs coutumes nationales, se délectant particulièrement au chant et à la danse. Lorsque Kao-tsu (le premier Empereur de la dynastie Han, 206-195, av. J.-Ch.) les vit, il dit : « Ceci est le chant de la défaite du tyran Tchou-sin (1050 av. J.-Ch.) par Wu-wang. » Tchou-sin fut le dernier chef de la dynastie Shang yn, et Wu-wang le fondateur de la dynastie Tchou. Tu-yu (222-284) n'a point reproduit, dans son *T'ung tien*, ce passage intéressant, qui ne se trouve pas non plus dans le *Wan hien t'ung k'ao* de Matuanlin, compilé avec le *T'ung tien* comme base.

centrale qui joint le Szetchuen, le Yünnan, le Kueitchou et le Hukwang, avaient payé tribut à la petite dynastie Sung au cinquième siècle.

Les *Kin-tchuen* Si-fan (pas Miao-tze, comme le disent à tort les documents chinois), sur le cours supérieur de la rivière Tung, dans le Szetchuen occidental, furent réduits seulement en 1775, après une lutte vive et sanglante.

194. Dans le Sud :

Les *Nan-yueh*, avec leur centre à Pan-yü (Canton), de 204 à 111 av. J.-Ch., sous cinq chefs, répandus dans le Tung Ngou (c.-à-d. Tchekkiang occidental), le Fukkien, le Kuangtung, le Kuangsi méridional et une partie du Tungking, tout le long de la côte, jusqu'à leur soumission partielle dans le Kuangtung.

Les *Nan tan tchou Man*, dont l'État était gouverné par la famille *Moh*, dans le Kuangsi N.-O., de 974 à 1122, époque à laquelle ils furent soumis nominalement.

Les *Si-yuen Man*, dans le Kuangsi, encore indépendants en 1085.

195. Dans le Sud-Ouest :

L'État de *Tsen*, dans le Yunnan central et S.-O., rejeton de l'État de Ts'u, à partir de 330 av. J.-Ch., suivi par

Les *Ngai-Lao* (§§ 99 sq.), lesquels, venant du Nord, se développèrent en

Luh-tchao (§ 104), ou six principautés qui devinrent le puissant État de

Nan-tchao (§ 103), 629-860, et plus tard l'État plus petit de

Ta-li, jusqu'en 1275, époque à laquelle il fut soumis par la conquête Mongole.

A l'est de ceux-ci étaient :

Les *Tsuan Man*, dans le Yunnan oriental et le Kueitchou occidental, 9-778, époque à laquelle ils furent momentanément absorbés par le Nan-tchao ; ils n'étaient pas encore soumis en 1127 (§ 154).

Les *Tung Sie*, dans le Szetchuen méridional,

Les *Si Tchao*, dans le Yunnan occidental, et

Les *Tsangko*, dans le Yunnan oriental, reconnurent la suzeraineté chinoise au neuviéme siècle.

Les *Lolo* ou *Laka* (§§ 152-155), encore indépendants aujourd'hui dans la vallée de Liang shan, Szetchuen méridional.

Nombre de tribus du Hunan S.-O. et du Kuangsi septentrional furent soumises et refoulées dans le Kueitchou durant la période Yung-tcheng (1723-1735). Depuis l'époque de la dynastie Tang, et au moyen d'une politique aussi conciliante que les circonstances la permettaient, les efforts des gouvernements qui se sont succédé en Chine ont tendu à chasser toutes les tribus indigènes vers la région de la province de Kueitchou, où on les laissait relativement tranquilles. La dernière révolte importante, qui eut lieu dans le N.-O. de la province de Kuangtung, de 1830 à 1832, fut celle des Miao-tze de Lien-tchou ; mais elle fut promptement réprimée par les troupes chinoises. Beaucoup d'hommes de ces tribus vinrent grossir les rangs des Taïping, dont la révolte fut comprimée en 1863, non sans une terrible effusion de sang, dans le Szetchuen. Mais il n'y a pas eu de soulèvement général de la part des survivants de la population primitive de la Chine ; leur absorption et leur disparition graduelle continuent à s'opérer rapidement.

196. Les pré-Chinois aborigènes, bien que dans un état assez peu avancé de civilisation, n'étaient cependant pas sauvages, et quelques traits de leurs mœurs valent la peine d'être rappelés, d'autant plus qu'il y avait des différences entre les diverses races sous plusieurs rapports. Ils n'avaient que des systèmes embryonnaires d'écriture, tels que des quippos, des marques en forme de coupes sur les rochers, et de grossières figures ou peintures (1) ; mais dès qu'ils eurent reçu des Chinois la connaissance d'une écriture régulière, spécialement dans le S.-O., ils l'adoptèrent rapidement à leur propre usage, comme le montrent les écritures des Tsuan-Lolo et Shuikia (2) ; encouragés même par la connaissance de l'écriture répandue chez leurs voisins, quelques-uns purent arriver à un système indépendant, comme les Mosos (3).

Dans le N.-O., les habitudes gynécocratiques des tribus pré-chinoises, dont les Laka-Lolo, les Mo-so et les Birmans, leurs descendants, ont conservé quelques restes, influencèrent momentanément les tribus chinoises Bak immigrantes, et plusieurs des

(1) Cf. mes *Beginnings of Writing*, §§ 10, 17, 33, 183, 212, etc.
(2) *Ibid.*, §§ 31, 176, 217-222, etc. ; et ci-dessus, §§ 68, 70 n., 155, etc.
(3) *Ibid.*, §§ 64-73, et pl. i-iii ; et ci-dessus, § 159.

chefs de ces dernières, dans cette région, sont réputés être nés de pères inconnus (1).

Dans l'ouest, les habitations souterraines étaient la coutume, tandis que les habitations sur pilotis étaient usitées dans l'est. Dans l'est, également, on trouve le tatouage, les poteries et les ustensiles en métal, ainsi que l'ensevelissement dans des cercueils de terre cuite en forme d'œufs, dont plusieurs étaient réunis dans un vase de dimensions plus grandes.

Nous remarquons, particulièrement dans le centre, le tissage, la broderie, un goût spécial pour les couleurs bigarrées, les vêtements à queues, les bonnets à oreilles de chien ; les chants à rhythme spécial ; la musique à cinq tons (2), encore usitée en Cochinchine (comme en Écosse) ; les mariages par voie d'achat ; et les ustensiles de pierre, auxquels leur forme particulière a valu le nom de « celtes épaulés » : ces ustensiles ont été les antécédents de la monnaie en forme de bêche des Chinois primitifs (3), et ne se rencontrent que dans l'Inde (Chutia Nagpore), au Pégu et au Cambodge.

XXII. Les envahisseurs Chinois.

197. Ce n'est pas un des moins intéressants résultats des recherches modernes sur l'histoire et la philologie orientales que d'être arrivé à reconnaître que les Chinois furent des envahisseurs dans le pays qu'ils occupent et non des arborigènes (4). Il ne faut pas néanmoins prendre cette assertion trop au pied de la lettre, parce que les Chinois d'aujourdhui sont une race hybride et que leur langue est une langue hybride, race et langue étant le résultat de croisements entre les immigrants du nord-ouest et du nord et les occupants primitifs du sol, lesquels appartenaient à des races différentes, particulièrement aux races Indo-Pacifiques.

(1) Nous avons développé ailleurs ce point intéressant.

(2) Que les *Kwei* enseignèrent aux Chinois sous le règne de Shun.

(3) Cf. mon ouvrage, *The Coins and Medals of China*, vol. i, p. 4.

(4) Cf. les références citées plus haut, § 15, n. 1. Cf. également : Prof. R. K. Douglas, *The Progress of Chinese Linguistic Discovery, The Times*, 20 avril 1880 ; *Further Progress in Chinese studies, ibid.*, 26 août 1884 ;

Cette connaissance précise, pour le plus grand bien de la philosophie de l'histoire, a été fournie par un examen plus attentif de leurs traditions primitives, par une identification rigoureuse des noms géographiques mentionnés dans les traditions et dans le cours de leur histoire, et par l'étude d'un grand nombre de constatations et de découvertes concernant les races non-chinoises actuellement établies dans les limites de la Chine proprement dite, et maladroitement rangées sous la même rubrique que les nations étrangères (1) dans les Annales dynastiques de la Chine.

198. Les envahisseurs et civilisateurs chinois primitifs étaient les tribus *Bak*, au nombre de seize environ, qui arrivèrent sur la frontière N.-O. de la Chine peu de temps après le grand soulèvement qui avait eu lieu dans l'Asie S.-O., en Susiane, vers le commencement du vingt-troisième siècle av. J.-Ch. Leur précédant siége avait été dans le rayon de l'influence dominatrice de la Susiane, attendus qu'ils étaient pénétrés de sa civilisation, reflet du foyer Babylo-Assyrien.

La liste suivante indique les points de civilisation qu'ils importèrent du S.-O. de l'Asie dans leur nouvelle contrée, y compris quelques points secondaires d'introduction ultérieure : — (1) L'art d'écrire (2), de haut en bas et de droite à gauche, comme c'était la coutume dans l'Asie S.-O., et (3) pas en relief, mais en creux (4), avec des caractères dérivés de ceux de la Babylonie et encore semi-hiéroglyphiques, avec (5) leur significa-

cf. aussi : *Sacred Books of the Chinese*, *Saturday Review*, 30 juin 1883 ; *Chinese and Babyloniam Literature*, *Quaterly Review*, Juillet 1882 ; T. G. Pinches, *The Progress of Assyriology, Report to the Philological Society*, 1882 ; Clement F. R. Allen, *The Chinese Book of the Odes for English Readers*, *Journ. Roy. Asiat. Soc.*, 1884, vol. xvi, p. 460 ; L. Rioult, de Neuville, *Les origines de la civilisation chinoise*, pp. 240-241 de la *Revue des questions historiques*, Juillet 1884 ; Prof. R. K. Douglas, *China*, 1882, 2e édit. 1887 ; etc.

(1) Le marquis d'Hervey de Saint-Denis, Professeur de chinois au Collège de France, a le premier appelé l'attention sur ce dernier fait, à propos de sa traduction des chapitres de Matuanlin traitant des nations étrangères, dans sa communication au premier Congrès des Orientalistes, *Ethnographie des Miao-tse*, pp. 354-363 des *Mémoires du Congrès*, vol. i, Paris, 1873. Reproduit avec additions dans les Mémoires de la Société d'Ethnographie, xii, 1873, pp. 109-133 : *Mémoires sur l'ethnographie de la Chine centrale et méridionale d'après un ensemble de documents inédits, tirés des anciens écrivains chinois.*

tion (6), leurs valeurs phonétiques et polyphoniques, et (7) leur système imparfait d'acrologie et de phonétisme (8) ; probablement quelques textes écrits (9) ; l'emploi de listes de caractères d'écriture rangés (10) phonétiquement et (11) idéographiquement (12) ; quelques souvenirs de l'écriture cunéiforme ou lapidaire monumentale (13) ; l'emploi très-étendu de sceaux, etc. (14) ; les points cardinaux de l'Assyro-Babylonie avec une saute d'un quart d'horizon ; et (15) les symboles pour les écrire, symboles qu'ils embrouillèrent par la suite dans leur voyage vers l'Est (16) ; des instruments astronomiques (17) ; beaucoup de noms d'étoiles et de constellations (18) ; ceux des vingt-quatre points stellaires (19) ; les douze mois babyloniens (20), avec un intercalaire (21), et un certain usage de la semaine (22) ; l'érection de hautes terrasses pour les observations astronomiques, etc. (23) ; le mécanisme du Gouvernement Impérial (24) ; des titres de dignités, et (25) les noms de certaines fonctions avec lesquelles ils s'étaient familiarisés dans le voisinage de la Susiane (26) ; le système des douze pasteurs (27) ; la conception de quatre régions (28), et un officier spécial en portant le titre (29) ; l'idée politique d'un Empire du Milieu (30) ; beaucoup de noms propres, qui, apparaissant dans les commencements et restaurés ensuite approximativement à leur ancienne forme, sont faciles à reconnaître pour leur similitude avec d'autres noms employés dans les contrées du S.-O. de l'Asie, etc. (31) ; le cycle de dix, et (32) celui de douze (33) ; plusieurs étalons de mesures (34) ; les douze échelles de musique (35) ; la notation décimale (36) ; les dix périodes, etc. (37) ; le blé, qui est aborigène dans la Mésopotamie seulement (38) ; l'art de bâtir avec des briques d'argile (39), d'endiguer les rivières, et (40) de construire des canaux (41) ; beaucoup de mots de la civilisation Accado-Sudmérienne et Babylonienne (42) ; l'emploi des métaux ; et (43) beaucoup de notions élémentaires d'arts et de science, telles que (44) la drille à feu (45), l'emploi des chariots de guerre avec les chevaux attelés de front, etc. (46) ; la pratique de la divination et (47) l'emploi de huit baguettes divinatoires (48) ; des termes connus de bonne ou mauvaise fortune (49) ; les catégories numériques (50) ; l'arbre symbolique de vie ou plante calendrier (51) ; des emblêmes spéciaux sur les vêtements de leurs chefs (52) ; le culte ou tout au moins le nom d'Utuku (= Tik), autrement dit Shamash, comme dieu suprême (53) ;

les six honorables, ou les six dieux de la Susiane (54) ; l'idée prédominante que les évènements se répètent (55) ; les jours fastes et néfastes (56) ; les couleurs mythiques des planètes (57) ; la conception de Yn et Yang (non Persane) (58) ; les grands autels carrés, etc. (59) ; le Canon royal de Babylone (60) ; beaucoup de légendes spéciales qui y sont contenues, etc., etc. (1).

199. Plusieurs points de cette longue liste, y compris le Canon royal de Babylone (2), se rencontrent dans d'anciens textes chinois, mais non dans les rares textes les plus primitifs qui ont survécu à l'injure des temps : cela tient simplement à ce que les ouvrages plus anciens où on aurait pu les rencontrer ne sont pas parvenus jusqu'à nous, tandis que, d'autre part,

(1) Tous ces points d'identification entre la civilisation d'emprunt des anciens Chinois et celle plus ancienne de la Susiane-Babylonie-Assyrie sont établis plus ou moins complètement, en attendant un ouvrage plus étendu, dans mes diverses publications citées plus haut, § 15, n. 1, et dans quelques Mémoires que j'ai lus depuis 1880 devant la Société royale Asiatique de Londres. En 1868, le Rév. J. Chalmers a publié une brochure sur *The Origin of the Chinese ; an attempt to trace the connection of the Chinese with Western Nations in their Religion, Superstitions, Arts, Language and Literature* (London, 1868, 78 pp.), dans laquelle on trouve des comparaisons à bâtons rompus à travers toute l'Asie et l'Europe, mais sans aucun esprit de critique et sans avoir consulté les sources convenables ; ces comparaisons sont à la fois trop générales et trop décousues pour avoir aucune valeur scientifique. En 1871, le Rév. J. Edkins a publié son *China's Place in Philology : an attempt to show that the languages of Europe and Asia have a commun origin* (London, 403 pp.) : cet ouvrage contient quelques idées et suggestions dignes d'attention ; mais, comme le précédent, il est écrit avec le plus parfait dédain de toute méthode scientifique. L'auteur part de l'hypothèse (insoutenable) que la population de Babylone et les anciens Chinois appartenaient à *une seule et même race Hamitique*, ayant la même tournure d'esprit et les même instincts, ce qui expliquerait les traits identiques des deux civilisations. Des points de similitude tels que 16, 17, 34, 39, 40, 45, 49, 57, et d'autres qui ne figurent pas sur notre liste, ont été rapportés à l'appui de cette manière de voir ; mais, en même temps, l'auteur exprime l'opinion que les Chinois primitifs, dans leur migration vers l'est, 3.000 ans av. J.-Ch., emportèrent avec eux de la Mésopotamie, comme une tradition de famille qui leur était commune avec les Babyloniens, les rudiments de leurs arts et de leurs sciences. Depuis mes découvertes, publiées en 1880 et plus tard, le même auteur a écrit divers articles intéressants sur l'introduction en Chine, vers le huitième siècle av. J.-Ch., de la mythologie, des images, de l'astrologie, etc., toutes choses dérivées directement ou indirectement de l'Assyro-Babylonie.

(2) Mr. T. G. Pinches et moi, nous comptons publier dans le *Babylonian and Oriental Record* le texte cunéiforme et la version chinoise de ce Canon.

ceux que nous possédons n'avaient aucun motif, en raison des matières qu'ils traitent, pour en parler ou insérer des extraits des autres. D'un autre côté, la caractéristique principale de ces affinités entre la civilisation des Chinois d'il y a 4.000 ans et le foyer plus ancien de culture du S.-O. de l'Asie, c'est que ce sont évidemment des imitations et des emprunts. Ces traits ne sont point originaux par eux-mêmes et excluent toute idée d'une commune origine. Ils présentent toutes les imperfections qui, à côté d'identités absolues, accompagnent toujours les acquisitions provenant d'un contact social prolongé et non d'un enseignement accidentel obtenu par le moyen des livres ou des savants.

200. Le nom *Bak* (aujourd'hui *Peh*), des premiers immigrants chinois, signifiait « florissant, beaucoup, tous », et aussi « cent. » Mais il n'a pas cette dernière signification dans les expressions telles que *Peh sing* « tous les surnoms », *Peh kuan* « tous les fonctionnaires », *Peh Liao*, même signification, *Peh Yueh* « toutes les frontières extérieures », etc., dans lesquelles on ne se réfère à aucun nombre précis, puisque les trois premières se rapportent à plusieurs centaines et la quatrième à un nombre de beaucoup inférieur à cent. Dans tout le cours du *Shu-King*, ou Livre-Canonique d'histoire, ce mot est employé comme se rapportant à un tout indéterminé en nombre. En réalité, l'expression bien connue *Peh sing*, que nous venons de citer, qui apparait dès les commencements de l'histoire de la Chine, et à propos de laquelle on a émis tant de théories hasardées, n'a jamais signifié « les cent surnoms », et cela pour plusieurs raisons. La supposition que *Peh sing* signifiait « les cent surnoms » (de famille) était basée sur le fait que le *Peh kia sing* ou « les cent (?) noms de famille », qui comprend 460 noms, ne fut compilé que sous la dynastie Sung, c.-à-d. après 960 de notre ère, alors que le nombre des familles avait augmenté de beaucoup au-delà du chiffre primitif. Mais, ceci constaté, l'usage régulier des noms de famille ne remonte guère au-delà du temps de Confucius (551-479 av. J.-Ch.), et, lorsqu'on épluche à fond cette liste de surnoms, on ne peut pas en trouver plus de seize qui datent des débuts des Chinois en Chine ; et encore on ne peut atteindre ce nombre infime qu'en y comprenant plusieurs noms qui sont cités dans les premières traditions, mais qui disparaissent ensuite. Donc, comme le

terme *Peh sing* (1), c.-à.-d. les « Surnoms Bak », existait dès le principe chez les Chinois comme un appellatif pour eux-mêmes, le mot *Peh*, d'abord BAK, ne pouvait signifier « cent », mais peut-être « tous, nombreux, florissants », comme nous l'avons dit plus haut, en admettant que ce mot fût encore compris. Et la signification « cent, » qui dans le principe était vraisemblablement rendue par *bar*, n'est qu'une de ces homonymies qui n'existent que pour les Chinois, l'orthoépie phonétique limitée de leur langue les obligeant à rendre par le même symbole deux mots qui résonnent d'une manière analogue ; en un mot, c'est une homonymie par à peu près.

201. *Bak* était un ethnique, et rien d'autre. Nous pouvons en citer comme preuve le nom similaire, bien que rendu par des symboles différents, qu'ils donnèrent à plusieurs de leurs capitales primitives, PUK, POK, PAK, tous noms qui nous sont connus à travers les âges, et dont la similitude avec *Pak*, *Bak*, ne saurait être niée. Dans la région d'où ils venaient, *Bak* était un ethnique bien connu, comme *Bakh* dans Bakhdhi (Bactres), Bagistan, Bagdad, etc., etc., et s'explique comme signifiant « fortuné, florissant. »

202. Un autre nom ethnique non moins important, c'est celui qu'on lit aujourd'hui *Hia*, aussi *sha*, dans plusieurs composés idéo-phonétiques, et qui était l'appellatif propre de l'une des principales tribus de ces immigrants, lorsqu'ils s'établirent sur « un petit morceau de territoire dans le Nord-Ouest. » Il devint le nom du peuple chinois. Les syllabiques Ku-wen nous apprennent que sa forme pleine originale était quelque chose comme *Ketchi*, *Ketsü*, *Ketsi*, *Kütche*, *Kotchi*, etc., lesquels noms ne sont que des essais graphiques pour rendre exactement le nom malgré l'insuffisance du système acrologique et syllabique de l'époque. Nous pouvons prendre KÜTCHE comme la moyenne de ces variantes. Ce dernier mot ressemble tellement à celui de KASHSHI, au N.-E. de la Mésopotamie, que, sans vouloir suggérer aucune idée de parenté entre les deux

(1) *Pak* était écrit en Ku-wen avec les vieilles formes de *Pei*, et *Ke* (moderne *hia*) placé au-dessus, ou *Kao* placé au-dessous, et lu *P-k*. En style Ta-tchuen, *Pak sing* était quelquefois écrit comme un seul mot, avec *sing* au-dessus, et au-dessous *Buk* (pour *Muk*) ou une ancienne forme de *Pak*. En écriture moderne *Peh sing*.

peuples, on peut tout au moins admettre une affinité de noms provenant d'une signification commune convenant également aux deux.

203. L'analyse du Livre des surnoms de famille, le *Peh kia sing*, montrent que, outre les noms originaux, cette liste comprend des noms indigènes provenant de tribus qui entrèrent dans la communauté chinoise, mais surtout des noms indigènes de régions donnés à des sujets chinois comme noms de fiefs et d'apanages territoriaux. Même les noms princiers pris par les premiers chefs chinois dans le Pays des Fleurs furent empruntés aux régions indigènes qu'ils avaient conquises. Mais un examen de tous ces noms propres, noms de tribus ou noms géographiques, nous entraînerait bien au-delà des limites du présent travail.

204. Nous n'avons que peu de chose à dire ici du langage primitif des tribus chinoises Bak, ainsi que de son évolution ultérieure et de son développement en plusieurs dialectes : cela n'entre pas dans notre cadre actuel. Nous avons fait allusion ailleurs à quelques-unes de ses caractéristiques et à la formation de son idéologie (§§ 20-26) et des tons (§§ 117, 230). L'explication des différences profondes qui existent entre la langue des livres (1) et les diverses langues parlées demanderait des développements dans lesquels nous ne pouvons entrer ici (2).

(1) Une conception erronée en ce qui concerne le caractère réel de la langue chinoise, d'abord connue sous la forme fictive de la langue des livres, écrite avec des symboles idéographiques, aujourdhui syllabiques, et qu'on supposait être la langue réelle et parlée : combinée avec une autre conception erronée en ce qui concerne la valeur mnémonique et non historique des 1720 pseudo-racines des Brahmes indous analysant leur sanscrit : deux erreurs qui semblaient justifier la théorie d'une période primitive de racines monosyllabiques, alors que, en réalité, ces racines se présentent généralement assez tard dans l'histoire des langues. Ces deux conceptions erronées ont induit en erreur la plupart des philologues jusqu'à l'époque actuelle, et ont nui pendant longtemps aux progrès de la science du langage. Nos prédécesseurs se sont gravement trompés en concluant à un monosyllabisme logique, qu'ils déduisaient des monosyllabismes d'écriture, de dépérissement et d'élocution, les seuls qui aient jamais existé.

(2) La mort prématurée de A. Bazin l'a empêché de résoudre ce problème, auquel il s'intéressait beaucoup, comme on en trouve la preuve dans son *Mémoire sur les principes généraux du chinois vulgaire*, Paris, 1845, et dans l'importante Introduction de sa *Grammaire mandarine*, Paris, 1856. Je crois avoir été le premier à tenter l'explication de ce phénomène, dans mes *Beginnings of Writing*, i. §§ 49-55.

Le tableau ci-joint donne les noms des langues, dialectes et sous-dialectes les plus importants, avec l'indication de la date probable de leur bifurcation. C'est la première tentative de classification qui ait été faite jusqu'ici, et par conséquent les positions relatives de plusieurs dialectes et sous-dialectes doivent être regardées comme provisoires. Il reste encore beaucoup à faire avant que cette classification puisse être complétée. Le nombre total des dialectes et sous-dialectes, *hiang t'an* ou patois locaux, a été évalué approximativement égal à celui des jours de l'année (360), et, bien que ce nombre n'affecte pas les traits généraux de la classification ci-après, il ne faut pas oublier que nous ne donnons qu'un dixième des noms.

205. Le tableau suivant donne le Tableau général historique de la famille des langues chinoises, avec les restrictions des remarques de la section précédente.

206. La grandeur des premiers chefs chinois, appelés bien à tort empereurs, ainsi que la grande extension de leur domaine, sont de simples mythes, ainsi que nous avons eu occasion de le montrer à plusieurs reprises. C'étaient de simples chefs de tribus, civilisés, et luttant pour le plus grand bien de ceux qui les suivaient. Même dans les derniers temps de la dynastie Tchou, pendant la courte période de splendeur (1050-770 av. J.-Ch.) qui suivit son établissement, la puissance des Chinois était en fait bien faible. Il est vrai que les fondateurs de la dynastie avaient reconnu, dans l'étendue de leur domaine et au-dehors, quelque huit cents barons ; mais la plupart de ceux-ci étaient des rois indigènes ou des chefs locaux. A la dernière date, les Yungs, que nous avons mentionnés plusieurs fois, étaient assez puissants pour tuer le chef des Chinois et obliger ceux-ci à retirer leur capitale de Tchang-ngan (moderne Si-ngan fu dans le Shensi), pour la ramener à Loh (près de Ho-nan fu, dans le Honan). Les agglomérations chinoises, qui formaient de nombreux états sous la domination, d'abord absolue, plus tard nominale, des rois de Tchou, étaient beaucoup plus petites qu'on ne le suppose généralement. Quatorze de ces agglomérations, mentionnées à satiété dans le *Tchun tsiu* de Confucius et dans l'inestimable chronique de son disciple Tso Kiuming, étaient les plus importantes. Et on peut juger de leur faiblesse relative par le fait que l'une d'entre elles, l'état de

TABLEAU GÉNÉRAL HISTORIQUE DE LA FAMILLE DES LANGUES CHINOISES.

LANGUES. *Mortes.*	DIALECTES. *Vivantes.*	SOUS-DIALECTES.		
Langue des tribus Bak immigrées en Chine †				
M. *Ku-wen (dans sa grossière éppellation phonétique)* † *Shu hwa*, ou langue des livres et ses ramifications.				Ancien.
Hd. *Dialectes de l'Est et du Milieu* †				
H. *Dialecte général de la dynastie Tchou* †				
H. *Dialectes de la période des guerres civiles* †				
	Sinico-Annamite.			
H. *Dialectes des dynasties Ts'in et Han* †				
	Canton (Punti ou Kung).	Sining, etc.	et s.-dl.	Canton.
	Amoy.	Tungan.	Fu-an, etc.	
H.		Tchangtchiu.	Tchangpu.	
		Tchentchiü.	et s.-dl.	
		Tietchiü ou Swatow.	Tchao-an, etc.	Fokien.
H.		Ile Haïnan.	et s.-dl.	
		Hinghwa.	et s.-dl.	
		Nankangfu.	et s.-dl.	
	Fuhtchou		et s.-dl.	
	Hakka		et s.-dl.	Sanghaï.
Hd.	Shanghaï		et s.-dl.	
		Nanking	Hokienfu (Tchihli).	
			Kiangning (Kiangsu).	
			Sutchoufu (Kiangsu), etc.	
			Hankou (Hupeh).	
			Ningpo (Tchehkiang).	
			Kinhwa (Tchehkiang).	
			Wentchou (Tchehkiang).	
			Yenping (Fuhkien).	
			Kinkiang (Kiangsu).	
	Ancien Mandarin	Centre	Yangtchou (Kiangsu).	Mandarin.
			Tchenkiang (Kiangsu).	
			Tchefu (Shantung).	
			Singanfu (Shensi), etc.	
			Tchengtu, Szetchuen Or.	
			Szetchuen Occ. ou Gyami, etc.	
		Peking	Shuntienfu (Tchihli).	
			Tientsin (Tchihli).	
			Shensi Sept., etc.	

Branche chinoise de la souche KÜENLUNIC (§ 231).

2000 2000 1500 1000 500 200 *av. n. è.* 200 600 1300 1600 *de notre ère.*

Wei, qui peut être prise comme représentant la moyenne de leur force, et dont le territoire couvrait à peu près la trente-sixième partie du domaine entier des Chinois, ne comptait pas plus de 5,000 âmes, tout compris, en 660 av. J.-Ch. Confucius, dont la bravoure n'était pas la vertu dominante, ne pouvait parler sans effroi, en 500 av. J.-Ch., sur la frontière N.-O. du Shantung actuel, des barbares *lointains*, qui n'étaient autres que les tribus Lai de la péninsule du Shantung (1).

207. La liste des États indigènes et pré-chinois, ou agglomérations politiques, suffirait seule (2) à démontrer qu'il a fallu quarante siècles de travail pénible et ininterrompu pour arriver à élever l'édifice de la grandeur chinoise actuelle. Shé Hwang-ti, de l'État de Ts'in, au N.-O. de la Chine, fondateur de l'Empire chinois, fut le premier qui commença réellement la tâche, en 221 av. J.-Ch. ; les résultats de ses efforts et de ses conquêtes, compromis par la faiblesse de son successeur incapable, furent repris par les dynasties Han qui suivirent (206 av. — 220 ap. J.-C.). Les fractionnements de succession du gouvernement chinois qui se répétèrent plusieurs fois dans son histoire et eurent pour résultat le partage du domaine entier entre plusieurs dynasties contemporaines, aidèrent beaucoup, ainsi que les guerres intestines et les conquêtes Tartares, au maintien de la puissance et de l'indépendance des tribus pré-chinoises. Il y eut des partages de ce genre en 220-280 de notre ère, entre les dynasties Han orientale et Tsin occidentale ; en 420-580, entre les dynasties Tsin orientale et Sui ; en 907-960, entre les dynasties T'ang et Sung ; en 1127-1280, entre les dynasties Sung et Yuen mongole. Des provinces déjà conquises furent abandonnées, et ne purent être reprises que longtemps après ; d'autres ne furent conquises, soit pour la première fois, soit définitivement, que dans les temps modernes.

208. L'empire chinois de Shé Kwang-ti avait des frontières mal définies, et ne couvrait guère que les deux tiers de la Chine actuelle. Le Fuhkien, occupé en partie pendant quelques années, fut abandonné en 105 av. J.-Ch. et repris aux cinquième et sixième siècles ; il devint le siège d'une dynastie indépendante

(1) *Tso tchuen*, Ting kung, dixième année, 2.
(2) Cf. plus haut, §§ 191-195.

au neuvième siècle, et ne fut conquis définitivement qu'en 939. Également au neuvième siècle, la partie méridionale du Tchihli moderne fut abandonnée à l'anarchie par plusieurs Empereurs successivement, et on se demanda même si le Shansi actuel valait la peine d'être reconquis. Kuangtung, qui était devenu une dépendance chinoise vers la fin du troisième siècle av. J.-Ch., et avait ensuite reconquis pour longtemps sa liberté, ne redevint chinois que beaucoup plus tard. « Encore au neuvième siècle, et même longtemps après, » dit feu Wells Williams, « Canton était relativement un petit endroit, et les gens de cette partie du pays étaient à peine sortis de la plus grossière barbarie. » Si nous nous tournons vers le nord, nous voyons que le Kiangsi fut conquis seulement au dixième siècle. Le Kueitchou, le Hunan, le Szetchuen occidental, le sud-ouest du Szetchuen, le Kiangsi et le Yünnan n'étaient pas encore soumis au treizième siècle. La grande dynastie T'ang (618-906) fit beaucoup pour l'unification de l'Empire ; mais cette tâche aurait réclamé des mains plus fortes. Ce fut l'œuvre de l'énergique dynastie mongole Yuen (1260-1367), œuvre continuée par les Mings (1368-1640), et dont l'achèvement complet est poursuivi par la dynastie mantchoue actuelle, depuis son avènement au pouvoir, qui date de 1644.

XXIII. Autres envahisseurs.

209. De nombreuses races et tribus, pour les mêmes raisons que les tribus chinoises Bak, ou attirées par la prospérité et la civilisation de ces dernières, pénétrèrent de force en Chine, mettant en péril l'existence de son gouvernement, le renversant quelquefois dans le pays tout entier ou dans une partie seulement, et disparaissant ensuite, non sans laisser des traces de leur influence sur la civilisation, la langue et la population.

Les Jungs, qui avaient en partie précédé les Chinois, les *Teks*, les Kiangs, etc., ont déjà été mentionnés dans le cours du présent travail comme ayant contribué à grossir, dans les pays pré-chinois, les rangs des famillles chinoises mécontentes et bannies (1), aussi bien que ceux des tribus aborigènes. Nous

(1) Quelques tribus, entremêlées avec les aborigènes et les pré-Chinois, et

devons maintenant nous occuper spécialement de ceux des envahisseurs qui ont exercé une influence de quelque importance sur la politique ou la civilisation.

210. Les plus anciens envahisseurs de cette catégorie furent les *Shang*, dont le nom semblerait indiquer qu'ils étaient commerçants, tandis que leurs traditions indiquent une origine occidentale, près des montagnes Küen-lun, et peut-être une parenté avec les Jungs (1). Ils apparurent au N.-O. des établissements chinois au commencement et au cours du seizième siècle ; ils renversèrent la dynastie Hia et s'emparèrent des parties du Shensi, du Shansi et du Honan alors occupées par les Chinois, repoussant les Hia vers la côte.

Les *Tchou*, autrefois Tjok, qui chassèrent la dynastie Shang-Yn, établirent brillamment leur domination sur l'Empire du Milieu en 1050 av. J.-Ch. (2) ; une partie d'entre eux avaient rôdé pendant des siècles sur les frontières chinoises du Shensi. C'étaient apparemment des Kirghizes à cheveux rouges, et il est probable qu'il y avait du sang aryen parmi eux. C'est, du moins, ce qui semble résulter du fait qu'ils pos-

prétendant descendre de Chinois, émigrèrent, soit de leur plein gré par suite de mécontentement, soit de force comme prisonniers de guerre ou exilés. Tels sont les *Ts'ai kia*, les *Li min tze*, les *Peh-erh tze*, les *Tch'e tch'ai Miao*, les *Ta Lang* et les *Sung kia*, tous en général dans le Kueitchou.

(1) Leur plus ancien ancêtre femme, *Kien-tik*, qui eut un enfant naturel *Sieh*, appartenait au grand Etat de Sung, lequel, d'après le *Shan haï King*, liv. xvi, était situé dans le lointain occident inconnu. Le caractère d'écriture pour *Sung* est le même que celui pour *Jung*, avec l'addition du déterminatif pour « femme ». L'épellation était cependant différente en Kuwen. Il était écrit avec les deux signes *TCHung* et *Man*, donc *Tcho-m* ou *Tchom*, lu en remontant. Cf. les diverses formes ku-wen dans Min tsi kih, *Luh shu t'ung*, liv. i. f. 11, où les variantes portent seulement sur le caractère de dessous, *tchung*, qui est échangé avec *tchung ts'e*, *shi*, tous indiquant comme initiale une chuintante ou une sifflante. Le nom *Kien-tik* a une grande similitude avec celui des ancêtres des Turcs Hiung-nu, diversement écrit *Küen-tuk*, *Kuntik*, etc. *Sieh* ou *Siet*, le nom écrit de l'ancêtre des Shang, signifie « écriture grande ou importante », et, bien que ce nom (écrit) en ait remplacé un plus ancien, qui représentait une sorte d'oiseau, il a donné l'occasion au Rév. J. Chalmers de conclure d'une manière injustifiable que l'art de l'écriture n'avait été introduit en Chine que par les Shang. L'homme qui s'appelait ainsi était, d'après la tradition, un officier de Shun.

(2) Cf. plus haut, § 193 n.

sédaient certaines notions dérivées du foyer de culture aryen du Kwarism, notions qu'ils introduisirent en Chine ; de plus, quelques-unes des explications ajoutées aux anciens textes du Yh-King par leur chef Wen-wang ont certainement été suggérées par l'homophonie des mots aryens (1).

Les *Ts'in*, ou mieux Tan, comme on prononçait d'abord, formaient un État important à l'ouest de l'agglomération chinoise. Cet État grandit du dixième au troisième siècle av. J.-Ch. ; puis, ayant subjugué les six autres principaux États de la confédération, son chef fonda l'Empire chinois et se déclara lui-même Empereur en 221 av. J.-Ch. (2) Leur noyau n'était pas Chinois ; il était formé de tribus Jung qui absorbèrent peu à peu beaucoup de familles chinoises de l'intérieur, et aussi de tribus Turco-Tatares des frontières extérieures, dont les limites ne sont pas bien connues. Cet État était le canal par lequel passaient les relations de l'Ouest avec l'Empire du Milieu ; il joua aussi le rôle de tampon en empêchant toutes relations directes.

211. Après la fondation de l'Empire, il n'y eut plus de barrière pour arrêter les relations avec l'étranger, au moins au N.-O., et le gouvernement central put lui-même correspondre directement avec l'extérieur. Le résultat se traduisit par la mission de Tchang Kien dans l'Asie centrale, et, dès 115 av. J.-Ch., par des relations régulières avec trente-six États du Turkestan. Cela signifiait l'entrée en Chine de beaucoup de

(1) C'est l'explication scientifique la plus vraie qui puisse être fournie au sujet des mots aryens qu'on trouve en chinois. Nous devons cependant déclarer que les affinités de cette espèce, qui ont été passionnément signalées en Chine, avec plus de zèle que de discrétion, par plusieurs sinologues sont pour la plupart fausses ou accidentelles. Le champ étroit de la phonétique chinoise, et aussi le mépris de toute méthode scientifique, expliquent la quantité de similitudes apparentes qui ont été indiquées sans bases par plusieurs d'entre eux. Une autre source d'introduction de mots aryens en chinois est celle des dialectes indigènes, qui, après avoir reçu beaucoup de mots indiens (cf. plus loin, §§ 212, 212), ont fourni de nombreuses expressions au vocabulaire chinois.

(2) Quelques fugitifs de *Ts'in* étaient allés jusqu'en Corée, dans le pays de Han, où ils furent appelés *Shin-Han*. Leur langue, d'après le *Hou Han shu*, liv. 115, ressemblait assez à celle de la dynastie Ts'in ; ils disaient : *pang* « royaume », *hu* « arc », *kou* « vol », *heng shang* « passer du vin », *tu* pour s'appeler l'un l'autre, tous mots déjà archaïques pendant la période Han.

nouveaux points de civilisation, de beaucoup de nouvelles idées et de nouveaux mots.

Les Juifs entrèrent comme colons en Chine au deuxième siècle de notre ère ; les Nestoriens, les Persans, les Mahométans, suivirent au septième siècle. Les Persans eurent des relations importantes avec la Chine de 723 à 747, époque à laquelle dix envoyés atteignirent l'Empire du Milieu. Chacune de ces races apporta quelque chose de sa propre civilisation, et fut en même temps le canal par lequel une certaine dose de culture occidentale fut introduite dans le Pays des Fleurs.

212. Nous connaissons peu de chose des immigrations qui eurent lieu, à une époque reculée, dans les régions non-chinoises de l'ouest et du sud-ouest. Au quatrième siècle av. J.-Ch., une dynastie indigène s'éleva dans le pays de Shuh, c.-à-d. le Szetchuen, et son quatrième chef, qui fut le premier à prendre le titre de Roi, passe pour être venu de l'Inde. Cet important évènement fut sans nul doute le résultat des relations commerciales qui avaient existé pendant plus de huit siècles entre les commerçants de Shuh et ceux de l'Inde (1). Beaucoup d'idées hindoues pénétrèrent par ce canal dans la Chine non-chinoise, et de là dans la Chine chinoise. C'est à la même époque et aux mêmes raisons qu'on doit assigner une série de similitudes mythologiques. Beaucoup de notions d'ethnologie fabuleuse et d'histoire naturelle, que nous savons, par Ctésias, Mégasthène et d'autres, être hindoues, et que l'on retrouve semblables, quelquefois identiques, dans l'ancienne littérature chinoise de la même période, notamment dans le *Shan haï King*, furent dues, je pense, aux rapports merveilleux faits dans les deux pays par les marchands voyageurs au sujet des régions intermédiaires, inconnues et par conséquent presque diaboliques qu'ils avaient à traverser à l'aller et au retour (2).

213. La tradition incomplète et embellie de l'arrivée du missionnaire bouddhiste Li-fang avec ses dix-sept compagnons, sous le règne du premier Empereur, vers 227 av. J.-Ch., laquelle servit ensuite de modèle (3) pour les expéditions

(1) Sur ce commerce, cf. mes *Beginnings of Writing*, § 156 *b*.
(2) *Ibid.*. § 156 *c* n.
(3) *Ibid.*, § 91.

envoyées dans l'Inde par Han-Ming-ti (65 ap. J.-Ch.) et par le tibétain Srong btsan sgam po (632), se rapporte très-probablement à une introduction du bouddhisme de l'Inde dans le Szetchuen et de là dans le Shensi.

Des restes archéologiques d'un grand intérêt, sous la forme de statues et de cavernes sculptées avec des emblêmes indiens, qu'on rencontre dans le Szetchuen, le Hunan, le Kiangsi et le Tchehkiang, sur une sorte de coin tourné vers l'est, montrent un autre courant d'influence, sinon d'immigration, venu du sud-ouest (1). Le taoisme, au moins dans ses traits principaux, fut introduit en Chine par la même voie : mais on ne sait si les deux choses proviennent du même courant, et la question n'a pas encore été élucidée.

Le bouddhisme fut introduit d'une manière effective, sous le patronage impérial, en 67 de notre ère, Son grand développement et son évolution comme religion dans le pays n'ont rien à voir ici : son influence sur l'écriture fut assez importante, mais elle fut très faible sur la langue parlée.

214. Vers l'est, autrement dit du côté de la côte, il était difficile qu'aucune immigration fût assez importante pour exercer une influence durable quelconque.

Dans le sud-est du Shantung, la ville de Lang-nga, fondée vers 500 av. J.-Ch., qui rappelle si bien à l'esprit le Lanka, Lankapura du vieux Ceylan, le Lang-nga de la côte septentrionale de Java, et qui semble avoir été un établissement de colons commerçants de l'Asianésie, dans une région qui n'était pas encore chinoise, fut le canal par lequel des notions étrangères pénétrèrent en Chine en telle quantité qu'elle mérite d'attirer spécialement l'attention des chercheurs de l'avenir.

Au moyen-âge, les Japonais firent plusieurs descentes sur la côte, ne laissant que ruines derrière eux. On doit en dire autant des Bisayas des Philippines, qui firent une descente sur la côte de Tsiuan tchou, dans le Fuhkien, pendant la période de 1174 à 1189, sous la dynastie Sung.

Les marchands arabes qui, au neuvième siècle, fréquentaient

(1) Mr. E. Colborne Baber a décrit avec soin plusieurs de ces grottes artificielles, qu'il a visitées dans le Szetchuen (*Travels and Rescarches in Western China*, pp. 129-141). Tout ce que je connais des autres, je l'ai appris des descriptions chinoises. La forme curieuse en fer à cheval des tombes chinoises nous rappelle les *yoni* de l'Inde, et doit, selon toute probabilité, être attribuée à la même influence brahmanique.

le vieux port de Kanfu, aujourd'hui ensablé, près de Hangtchou, introduisirent plusieurs points de civilisation. Mais, quelque nombreux qu'ils fussent, ils n'eurent aucune influence sur la langue : au témoignage personnel de Wahab et Abu zaïd, aucun Chinois ne pouvait parler arabe de leur temps. Le même phénomène, assurément digne de fixer l'attention des philologues, se présente encore aujourd'hui, les Chinois ne parlant jamais l'arabe.

La dernière influence et la plus importante, pour l'avenir de la Chine, qui ait pénétré par les côtes orientales, est celle des Européens, qui promet d'être le plus grand stimulant et le plus grand appui de développement qu'ait jamais reçu l'Empire du Milieu.

215. L'influence des races turco-tatares a été considérable. Plusieurs de ces races, dont il est question dans les pages précédentes, appartiennent aux temps antiques. Pendant plusieurs siècles après la période des Han, d'ignorantes dynasties tatares ont gouverné des parties de la Chine septentrionale. Les Sien-pi, parents Coréens, ont donné les dynasties des Yen antérieurs (303-352), des Yen postérieurs (383-408), des Yen occidentaux (385-394), des Yen méridionaux (398-410), des Liang méridionaux (397-414), des Tsin occidentaux (385-412).

Les Turcs Hiung-nu ont donné les dynasties des Liang septentrionaux (379-439), des Hia (407-431) (dans le Shensi occidental, et à distinguer des Si-Hia, qui sont postérieurs), et, plus tard, des Han septentrionaux (951-799).

Les Turcs Tchao ont donné les dynasties des Tchao antérieurs (304-329) et des Tchao postérieurs (319-352).

Les Si-fan ont donné les dynasties des Tcheng dans le Szetchuen (301-346), des Tsin antérieurs (390-395) et des Tsin postérieurs (384-417), ces deux dernières dans le Shensi. Les Tatars Tobat, qui donnèrent la dynastie des Wei septentrionaux (386-532), appartenaient au même groupe. Ils connaissaient selon toute apparence l'écriture syriaque, du moins vers 476-500, et ils avaient une langue de cour à eux, dans laquelle leur chef Wan-ti (486) ordonna de traduire le *Hiao King*, ou « Livre de la piété filiale » (1). L'usage de cette langue continua jusqu'en 517.

(1) Cf. mes *Beginnings of Writing*, § 164 et n.

216. La domination des Wei septentrionaux s'étendait sur toute la Chine septentrionale, sauf quelques régions près du Yang-tze Kiang. Plus tard, la domination de la dynastie Mongole des *Kitan* ou *Liao* (907-1202) était restreinte au nord-est. Dans le nord-ouest, la dynastie *Si-Hia* ou *Tangut* gouverna de 982 à 1227, époque à laquelle elle fut chassée par les Mongols. Les Meniak (§ 173) sont ses descendants. Les *Kin* ou *Jutchih*, ancêtres de la dynastie mandchoue actuelle, gouvernèrent une plus large étendue que les Wei septentrionaux, de 1115 à 1234. La dynastie mongole *Yuen*, établie en 1271 par Kubilaï-Khan, et qui dura jusqu'en 1367, fut la première à régner sur la Chine entière ; sa grande puissance fit plus pour l'homogénéité de l'Empire du Milieu que tous les efforts qui avaient précédé son avènement. Enfin, en 1644, la dynastie mandchoue *Ta Tsing* établit son autorité sur tout l'Empire, et son règne continue brillamment, sans qu'on puisse en prévoir la fin (1).

217. Chaque dynastie apportait avec elle sa langue, comme le montrent leurs noms, et, cette langue n'étant que celle de la cour et de l'armée, son influence était assez limitée, bien qu'encore effective, ainsi qu'on peut le voir par le changement de prononciation et l'introduction de certains mots dans le dialecte officiel. En ce qui concerne les Mandchoux qui règnent actuellement, leur présence a hâté le délabrement phonétique du dialecte mandarin de Peking, devenu langue officielle, en y introduisant de plus en plus les sifflantes et les chuintantes, qui avaient déjà commencé à l'envahir au temps des Yuen mongols. Le petit nombre de ceux qui appartiennent à l'armée, ainsi que leur habitude de se tenir un peu à part de la population, restreignent leur influence, qui n'est guère sentie dans l'empire qu'à proximité des villes fortifiées, par l'introduction de quelques termes particuliers dans les dialectes locaux.

(A continuer).

Prof. Dr A. T. de Lacouperie,
Londres.

---

(1) Toutes ces dynasties avaient des modes d'écriture spéciaux à chacune d'elles, ainsi que je l'ai expliqué tout au long dans mes *Beginnings of Writing*, §§ 101-110, 127-129.

LE TEMPLE RECONSTRUIT PAR ZOROBABEL.

ÉTUDE CHRONOLOGIQUE

DES SIX PREMIERS CHAPITRES D'ESDRAS.

(*Suite.*)

Il est bien reconnu aujourd'hui que Aḥashvêrôsh (transcrit *Assuérus* par la Vulgate), est l'envahisseur malheureux de la Grèce immortalisé par l'histoire d'Hérodote et la tragédie d'Eschyle, *les Perses* (1). Esdras en dit fort peu de chose :

« Et au commencement du règne de Aḥashvêrôsh, ils (les Samaritains) présentèrent au Roi une accusation écrite contre les habitants de Juda et de Jérusalem. »

Ch. IV. verset 6.

Mais un autre livre biblique (2) parle du roi Ahashvêrôsh avec plus de détails : ce fut un puissant et fastueux monarque à qui cent vingt sept provinces obéissaient « depuis l'Inde jusqu'à l'Éthiopie » (*Aḥasvêrôsh hammolêk mêHodu vèadh Kush.* Esther I, 1).

(1) Quant au Talmud, grâce sans doute au livre d'Esther, il a gardé de Xerxès un bon souvenir; toutefois, il convient de faire remarquer que, à côté de l'épithète de *roi avisé* (piqqêha) qui se lit au traité Mghillah, 12 a), on trouve la qualification inintelligible, si on ne veut sortir du domaine biblique, de « roi imbécile » (Melek *t*âphash). Cf. L. Wogue, *histoire de la Bible et de l'Exégèse biblique*, p. 68. Xerxès avait un caractère mobile, mais nous ne pouvons souscrire à cette réputation de lourdaud qu'on lui fait ici. Peut-être l'auteur de cette exclamation pensait-il à Artaxerxès II, le roi *débonnaire* par excellence, et qui n'avait plus aucune autorité sur les membres de sa propre famille. La curieuse vie d'Artaxerxès que nous a laissée Plutarque, est à cet égard très instructive.

(2) Le livre d'Esther. Nous n'avons pas à nous préoccuper d'un autre Aḥashvêrôsh *père* du Darius à la cour duquel vécut Daniel (voir son livre, IX, 1) ; tant par l'époque reculée où il faut placer Darius (prédécesseur de Cyrus) et avec lui son père (= Cyaxare 1er ?) que par sa race *médique*, on comprend que toute discussion sur cet Assuérus serait un hors d'œuvre. N'embarrassons pas notre marche par des questions étrangères au sujet déjà si difficile que nous traitons ici.

l'opposition des Samaritains. Aggée et Zacharie, — leurs discours nous l'apprennent, — promirent à Israël en retour de la construction de la Sainte maison les bénédictions de Dieu et une ère de prospérité. Pour commencer, l'entreprise de Zorobabel ne devait plus rencontrer d'obstacles ; au contraire, tout la seconderait. Il est donc très naturel qu'Esdras ait inscrit dans un verset relatif au travail que poursuivaient en paix les Anciens des Juifs, les noms de ces courageux prophètes.

Les travailleurs du temple, dit-il, avaient l'agrément de Cyrus et de Darius et d'Artaḥshashta le roi de Perse.

Cyrus vient le premier : en effet, n'a-t-il pas rompu, par son édit, avec la politique de Nabuchodonosor et de ses successeurs ? N'est-ce pas sur ses ordres que Sheshbaççar est allé à Jérusalem et a posé les fondements du temple juif, au lieu même où il existait avant 588 ? Et ce plan de reconstruction approuvé par lui, n'est-il pas la preuve la plus éloquente de l'intérêt qu'il portait à tout ce qui devait relever la gloire du Dieu d'Israël ? Un de ses successeurs, Darius, ne s'y méprit pas : à son satrape qui lui demandait ses instructions sur la conduite à tenir vis-à-vis des constructeurs du temple, il transmit ce document retrouvé à Ecbatane ; bien plus ! il ratifia pleinement l'édit de son illustre devancier.

Par cette démarche, *Darius* a uni son nom à celui de Cyrus, et, comme c'est dans la paix assurée par sa lettre, que le temple s'acheva, en l'an 6e de son règne (verset 15), on s'explique à merveille que le narrateur de cette histoire ait dit que les Juifs réussirent « ayant l'agrément de *Cyrus* et de *Darius*. » Quant à la mention d'*Artaḥshashta*, le roi de Perse, elle est infiniment moins claire.

Au temps d'Esdras, c'est-à-dire très certainement à une époque *postérieure* à celle de Zorobabel (1), le Grand Roi était « Artaḥshaste » ou, comme la Vulgate l'appelle, Artaxerxès. Le même monarque permit, dans la 20e année de son règne à

(1) Cela n'a jamais fait question : le début du ch. VII (*Et après ces événements*, veaḥar haddebârîm hâêllèh) et le verset 26 du ch. XII de Néhémie, montrent bien que Zorobabel et le prêtre Jésus vivaient à une époque antérieure, *d'une génération au moins*, à celle du grand scribe juif. Ce n'est donc pas là une pure hypothèse, comme par exemple celle qui fait de Zorobabel un sujet de Cyrus et de Darius Ier.

un compatriote d'Esdras, à Néhémie, de reconstruire les murailles et les maisons de Jérusalem. Soit dans Esdras, soit dans Néhémie, son nom a l'orthographe spéciale que nous venons de souligner, transcription remarquable par l'emploi avant le second *thau* d'un samekh, au lieu du shin. ארתחשסתא. Lorsque l'on nous parlait, avant Esdras, du roi Artaxerxès qui prescrivit aux Juifs d'interrompre les travaux de construction du temple (ch. IV), il était question partout d'Artaḥshashta, par *deux shin*. (ארתחששתא est écrit Αρταασασθα par les Septante). Si cette circonstance était *fortuite*, comment expliquer en plusieurs passages du chapitre IVe, ce mode particulier de transcription ? Comment retrouver au ch. VI, verset 14, ce même exemple ? N'est-ce pas un signe que l'auteur distingue l'un de l'autre deux souverains Artaxerxès ? Ne devons-nous pas reconnaître au verset 14 l'Artaḥshashta qui s'est montré si rigoureux envers les hommes de Jérusalem ?

Cette solution est bien inattendue, sans aucun doute, car loin de mériter d'être classé par les Juifs au nombre des Souverains qui patronnèrent leur temple, Artaḥshashta fit tout pour ruiner cette entreprise. Certes nous pensons que, mal informé, il ne crut pas, par son rescrit, arrêter la reconstruction d'un temple ; mais on se garda bien de le désabuser ; ses ministres, ses conseillers étaient vendus aux Samaritains ; ceux-ci ne furent pas assez imprudents pour dénoncer une œuvre aussi sacrée aux yeux du roi, auquel ils firent craindre une rébellion des Juifs prêts à le braver derrière leurs remparts et leurs tourelles relevés, et refusant l'impôt ; ils prenaient pour cela prétexte de quelques exemples donnés par certains hommes de Jérusalem, plus occupés à leurs demeures particulières qu'au mont Moriâh (1).

Faut-il donc corriger la leçon du verset 14 *sur les transcriptions désormais admises par Esdras et Néhémie pour nommer leur souverain?* M. de Saulcy professe cette opinion. — (2) Selon

(1) Aggée (I. 4) parle des maisons lambrissées (*spunim*) de ces Juifs.

(2) Voici sa remarque : « Nouvel embarras ! Si dans la sixième année d'un roi Darius, qui est forcément Darius 1er (*nous ne sommes pas frappé de la même évidence*), le temple fut achevé, comment dans le verset 14 peut-il être question des constructions opérées sous le règne d'Artakhshashta ? S'il ne s'agit que du temple de Jérusalem (*mais oui !*), puisqu'il fut

lui, l'historien ne relate le nom d'Artaxerxès, qu'en souvenir de l'appui considérable donné par ce prince qui n'a rien de commun avec le roi du ch. IV, — donné, disons-nous, à lui Esdras, lors de sa mission en Palestine et à Néhémie, lors de la reconstruction de la ville sainte.

Malheureusement il y a peu d'apparence que les marques de bonté du successeur de Cyrus et de Darius lui aient valu l'honneur d'être associé à ses deux ancêtres favorables, ne nous lassons pas de le dire, *à la reconstruction du temple*. Au temps d'Esdras, le temple est bâti. On cite, il est vrai, un passage du Talmud, suivant lequel Esdras, en reconnaissance des faveurs spéciales du monarque dispensées sur sa tête, fit représenter à la porte orientale de la Maison du Seigneur, sa ville capitale, Suse (*Menakhot*, p. 88). Mais cette tradition fût-elle exacte de tous points, ne prouve pas grand chose. Une sculpture, une porte de bronze faite par d'habiles artistes grecs ou phéniciens payés avec l'argent donné à Esdras sur le trésor royal, est-ce assez pour que l'historien ait pu écrire que la construction du temple a été rendue possible grâce à Cyrus, à Darius et à *Artaxerxès* ? Qu'on y réfléchisse bien, et surtout qu'on relise ce chapitre VI ! et l'on reconnaîtra qu'il n'y est fait aucune allusion à des évènements qui ne devaient s'accomplir que bien plus tard.

En premier lieu, il ne s'agit partout ici que du temple ; ensuite, l'auteur juif, en se préoccupant exclusivement de ce qui conduisit à ce résultat : « *la reconstruction de la Maison de Jéhovah* », — de ce qui amena la date heureuse pour Israël, de l'an 6e du règne de Darius, montre nettement que l'on ne saurait, sans s'écarter de son texte, dépasser cette période qui est antérieure à la venue d'Esdras.

Mais comment comprendre alors cet énigmatique verset ? Voici notre réponse. Les chapitres IV et V doivent éclairer notre marche ; à leur aide en effet, on parvient à restituer

achevé dans la 6e année de Darius fils d'Hystaspe (?), il ne peut plus en être question ni sous un Artaxerxès, ni sous Xerxès. Il y a donc là forcément (?) mention implicite d'autres travaux que ceux du temple, et nous verrons effectivement que ce fut sous un Artaxerxès (sous Artaxerxès II Mnémon, p. 42) que les réparations des murailles de Jérusalem furent exécutées. » — De Saulcy, *Esdras et Néhémie*, 1868, p. 29.

la leçon primitive de la fin du verset 14, car il est évident qu'une retouche est à faire. Avant de la tenter, remarquons que les mots « melek Paras » (roi de Perse) au singulier, ne se lisent ni après le nom de Cyrus, ni après celui de Darius, mais seulement après le nom d'Artaxerxès. Cette remarque va conduire à la vérité. Sans doute, on éprouve toujours quelque scrupule, quand il s'agit de remanier un texte biblique : mais ici que de raisons nous y convient ! et cette mention d'Artaxerxès : impossible s'il faut l'attribuer au faible monarque du ch. IVe, et même très invraisemblable en y reconnaissant le protecteur d'Esdras ! et cet emploi des mots « roi de Perse » au singulier, une seule fois inscrits, à la fin du verset ! et la même orthographe Artaḥshashta, au seul verset 14, ch. VI et au chapitre IVe ! Il y a donc absolue nécessité de remanier le texte.

Tout était obscur, mais tout s'explique très aisément, si on admet que le verset 14e, portait primitivement ces mots :

« Et par la faveur de Cyrus, et de Darius [fils d'] Artaxerxès, (le) roi de Perse. »

« u-mitte'em Kôresh u Dhâriyavesh [ben] Artahshashta, melek Paras. » (1)

Telle était certainement la leçon primitive :

..דריוש בן ארתחשׁשׁתא. Malheureusement pour nous, que cette donnée eût éclairés, le copiste n'a aperçu du mot בן (fils), que la dernière lettre, le ן final d'un texte écrit en hébreu carré. Encore a-t-il pris ce ן pour un ו. C'est ainsi que, grâce à cette conjonction « v » d'une leçon inexacte, nous avons eu un associé à Cyrus et à Darius, qui n'avait aucun titre à un pareil honneur.

Ce passage d'Esdras rectifié par nous, semblerait toujours d'une faible autorité, s'il n'était pas en quelque sorte illustré par les renseignements des ch. IV et V. Replacé dans son cadre, nous ne craignons pas de le dire bien haut, *il est d'une clarté suprême*. Bien des rois se succédèrent sur le trône des

(1) Darius Ier à Persépolis, dit : « Grâce à Oromazde et à moi, Darius, la Perse n'a plus rien à craindre (lignes 7-9) *Vasná Auramazdâha manaca D.* etc. » Plus respectueux envers la Divinité, Esdras répète avant les noms des rois Perses les mots *u-miṭṭe'em* « et avec la faveur de... »

Perses, mais deux souverains seuls aidèrent les Juifs à entreprendre et à terminer les travaux de reconstruction du temple. *Cyrus* d'abord, *Darius fils d'Artaxerxès* ensuite.

Déjà le verset 24 du chapitre IVe, informait qu'après Artaḫshashtâ, on se remit à l'œuvre, ceci en l'an 2e du règne de Darius. De leur côté, les livres d'Aggée et de Zacharie inscrivent la date de l'an 2e de Darius, comme étant celle où les prophètes excitèrent Zorobabel, Jésus et tout le peuple, à reprendre les travaux du temple. Le 1er verset du ch. V d'Esdras parle d'Aggée et de Zacharie, ces zélés prédicateurs dont les exhortations parvinrent à décider Zorobabel et les Juifs à remonter à la colline délaissée. C'est où les trouve Thatanaï, le satrape de Darius : ce haut fonctionnaire en réfère à son maître, et celui-ci donne l'ordre de laisser Zorobabel terminer une entreprise qui avait eu les faveurs de Cyrus.

Or, rappelons-le : le mal qu'Artaḫshashtâ a fait inconsciemment, Darius le répare. Qu'est-ce en effet que ce roi Darius, sinon le *successeur* même d'Artaḫshashtâ et son *fils*, d'après le verset 14 du ch. VI ? — L'hésitation n'est plus possible, ce semble ; car Darius Ier ne fut pas fils de roi et son père se nommait Hystaspe ; on doit en dire autant du troisième et dernier Darius fils d'Arsame, simple particulier (1). Seul Darius II fils du *roi* Artaxerxès Ier, satisfait aux conditions du problème.

Dès lors la nécessité s'impose de séparer par un long espace de temps, par plus d'un siècle, Zorobabel et Sheshbaççar. Afin que ce fait qui condamne la thèse présentée plus haut de l'identité des deux reconstructeurs du temple, apparaisse dans tout son jour, nous allons inscrire, en face du canon des rois Perses, les évènements de l'histoire juive dont nous nous sommes entretenus.

I. En 536 (?) *Cyrus* rend la liberté aux Juifs : Sheshbaççar, à la tête d'un certain nombre de familles de Juda, retourne à Jérusalem.

Puis se succèdent sur le trône des Perses,

II. Cambyse, fils de Cyrus.

III. Le faux Smerdis.

IV. Darius Ier fils d'un simple particulier, nommé Hystaspe.

(1) Οὗτος δ'ἦν υἱὸς Ἀρσάνου τοῦ Ὀστάνου ὃς ἦν ἀδελφος Ἀρταξέρξου τοῦ Περσῶν βασιλεύσαντος (Diodore de Sicile, L. XVII, ch. V).

V. Xerxès 1er fils du roi Darius.

VI. Artaxerxès 1er surnommé Longuemain, fils du roi Xerxès : il interrompt la construction du temple de Jérusalem.

VII. Xerxès II.

VIII. Sogdien.

enfin IX. *Darius II* surnommé par les Grecs ὁ Νόθος (le Bâtard), mais qui de son nom privé, s'appelait Ωχος (Vahukha)(1), comme son petit-fils, le roi Artaxerxès III.

Ces trois derniers princes, Xerxès II, Sogdien et Darius II sont les fils du roi Artaxerxès Ier.

Darius II a renversé du trône son prédécesseur Sogdien, et s'il a fait jeter dans les cendres le malheureux souverain, c'est pour venger la mort tragique de Xerxès II, à laquelle Sogdien n'avait pas été étranger. On peut lire cette histoire dans Ctésias (2). Pour nous, reprenant la tradition du vieil historien chrétien Sulpice Sévère (3) nous préférons saluer en *Darius II* le protecteur de Zorobabel.

D'après le Canon de Ptolémée, Darius fils d'Artaxerxès monta sur le trône, le 7 décembre 424 : c'est donc en 422, ou la 2e année de son règne, que Zorobabel et Jésus remontèrent au Moriâh, et en 418, ou la 6e année du même règne, que la Maison de Jéhovah fut entièrement édifiée. Cent dix huit ans auparavant (536-418) Sheshbaççar s'était mis en route pour la Palestine.

On ne peut rien contre cette proposition qui sépare hardiment ces deux chefs de Juda. Oui, Darius, le maître de Zorobabel, a pour père un roi du nom d'Artaxerxès. Nos adversaires prétendront-ils que ce que nous rendons par *Darius* et par *Artaxerxès*, doit s'entendre d'autres souverains ? Peut-être : aussi allons-nous immédiatement démontrer le bien fondé de nos lectures.

(1) La forme perse de ce nom est livrée par un passage de l'inscription de Behistoun (IV. 18.... Ardymanès fils d'Ochus. — Voyez Le peuple et la langue des Mèdes, de M. Oppert, p. 153 et 272).

(2) Ctésias, de rebus persicis, fr. 44 et 46 (éd. Müller, p. 54 et 55).

(3) Historiæ Sacrae, liber secundus. Les œuvres de cet auteur, aussi élégant que judicieux, sont comprises dans la grande Patrologie de l'abbé Migne.

§ 3.

Esdras énumère ainsi les Rois Perses auxquels succéda son maître Artaḥshaste ארתחשסתא.

1. Kôresh	כורש	verset 5	ch. IVe
2. Aḥashvêrôhs	אחשוריש	verset 6	
3. Artaḥshashta	ארתחשסתא	verset 7	
4. Dhâryavesh	דריוש	versets 5 et 24	

1. « *Kôresh* » est pour tous les interprêtes et ne peut être, en effet que le *Cyrus* de Justin, le Κῦρος d'Hérodote, de Xénophon, de Ctésias et de Josèphe. Suivant Ctésias, ce nom signifie « soleil » en perse. τὸ ὄνομα αὐτοῦ ἀπὸ τοῦ ἡλίου Κῦρον (Persica, § 49) (1). C'est de l'avis unanime, le vainqueur et le successeur des rois indigènes de Lydie, de Médie et de Babylone, l'homme dont Jéhovah disait par la bouche d'Isaïe : à Cyrus son Oint « li-meshiyḥô Kôresh » ch. 45, 1. Aujourd'hui, on connaît les transcriptions *perse*, *médique* et *assyrienne*, ou plutôt *babylonienne* de ce nom de Cyrus.

C'était, en perse.

K ou r ou sh

en médique,

Kou ras

et en babylonien

Kou ra as, kou ras (2)

(1) Il faut toutefois remarquer que cette traduction est donnée à propos de Cyrus le Jeune établi, comme on sait, grâce à l'influence de Parysatis, « Karanos » d'Asie Mineure, titre très rare qu'on accorda seulement à ce prince et, au temps du dernier Darius, au généralissime Mentor. Ne se pourrait-il pas que Ctésias ait seulement voulu expliquer ce mot « Karanos » et nullement le nom-propre du frère d'Artaxerxès ? Le zend connaît un mot très voisin du titre hellénisé, c'est-à-dire le mot *hvarenanh*, lequel signifie Éclat, Brillant, Majesté, et peut très bien dériver lui-même de « hvare », c'est-à-dire « le Soleil. » (Voyez le Manuel de la langue de l'Avesta de Mgr de Harlez, Lexique, pp. 464 et 461). Le professeur G. Rawlinson rapproche *Cyrus* de la race des *Koravas* de l'Inde antique (Appendix to Ezra, p. 422 dans la Holy Bible, edited by Cook, 1873, IIIe volume). Mais nous dirons avec le grand indianiste Baudry, (*Inde*, dans l'Encyclopédie moderne de Didot, p. 126, 1re colonne) : « On sent qu'il n'y a dans tout cela que de pures hypothèses, qui ne sont pas susceptibles d'une vérification positive. »

(2) Nous nous bornons à citer les exemples relevés par M. Ménant, dans le Syllabaire assyrien, 1re partie, pages 87 et suivantes.

Ces transcriptions rappellent d'une manière très satisfaisante celle de la Bible « Kôresh. »

(n° 4). Sur le nom de *Dhâryavesh*, il n'y a pas non plus de doute. Les Perses appelaient Darius *Dâriyavoûsh*, ainsi que les Babyloniens ; les transcriptions possèdent un *v* comme le livre d'Esdras (1).

Le lecteur nous pardonnera de les reproduire, nous voulons faire une enquête très complète sur toute cette chronologie mal débrouillée, et aucun renseignement n'est à rejeter.

Si nous n'avons que cinq transcriptions du nom de Cyrus, savoir une *perse*, une *médique*, une *babylonienne* , une *hébraïque* et une *grecque*, nous sommes mieux partagés pour le nom de Darius. Passons en revue toutes les transcriptions de ce nom :

Le perse est

	D	â	ri	ya	v	ou	sh
le médique :	Da	ri	ya	va	ou	ous	
le babylonien :	Da	ri	ya	vou	ous		
	Da	ri	ya	vous			
	Da	a	ri	ya	vous		
	Da	ri	ya	a	vous		

l'égyptien :

Ntaris,

Ntarwoush (2),

le lycien : (n) tariyéous (3),

(1) Selon Hérodote ce nom de Darius signifie ἐρξείης (VI, 98), mot qui à son tour aurait besoin d'explication : en le traduisant par « Celui qui réprime, » Keil fait remarquer le rapprochement du nom avec le zend *dar*, le sanskrit *dhri*, contracté en *dhar*. — Le verbe *dar* a deux significations : « tenir porter » et « déchirer, fendre. » (V. le lexique joint au Manuel de la langue de l'Avesta de Mgr de Harlez, 2e édit., 1882, p. 353). Il sera prudent de s'en tenir, malgré tout, sur la réserve en ce qui concerne la signification de ces noms ; le zend n'est pas le vieux perse, il a pu sans doute hériter de mots communs avec la langue des inscriptions cunéiformes, mais il a modifié l'acception de plusieurs de ces termes. C'est ce qu'on ne devrait pas perdre de vue.

(2) Ce dernier exemple est emprunté à M. Révillout, Revue égyptologique, 1880 : 1er extrait de la Chronique démotique de Paris. — Voyez aussi l'ouvrage de Lepsius, *Königsbuch der Ægypter*, Taf XLIX, n° 656.

(3) Suivant l'hypothèse très-vraisemblable, et admise par tous, de

le grec enfin offre, à côté de la forme classique, Δαρεῖος, les exemples Δαρειαῖος (Ctésias), Δαριαύης, ce dernier calqué (on pourrait croire) sur le biblique : דָּרְיָוֶשׁ, Dâryâvesh.

— Avant d'aborder l'étude des autres mentions royales du chapitre IV, nous nous permettrons une digression qui, du reste, ne sera pas inutile à la bonne intelligence des livres d'Esdras et de Néhémie. Il s'agit de décider s'il est fait mention de dariques, au chapitre II d'Esdras.

A cette idée de *dariques* s'attache si fortement le nom de Darius Ier, réputé le créateur de cette monnaie, que, s'il était établi que les sommes versées au trésor du temple sous Cyrus, le furent en cette monnaie, (II, 69), on aurait une preuve que c'est par une illusion fort pardonnable d'ailleurs, que l'on regarde ce chapitre comme appartenant à l'histoire des premières années du retour des Juifs, au lieu de reconnaître que c'est là *un emprunt* de l'éditeur du livre incomplet d'Esdras *au livre de Néhémie* : on arracherait donc du premier de ces ouvrages ce chapitre IIe. Mais les partisans de l'identité de Sheshbaççar, de Hattirshata et de Zorobabel, qui fournissent eux-mêmes contre leur thèse, cette arme dangereuse, peuvent se rassurer : *il n'est pas question de dariques au chap. II*, et cela on peut l'affirmer malgré l'opinion de Gésénius. Tout en traduisant par dariques le terme *darkmonîm*, le célèbre hébraïsant s'efforce, il est vrai, de démontrer que l'origine du δαρεικος n'est point liée au nom de Darius : ce serait le mot « dara », c'est-à-dire « roi », en perse (*Thesaur*, p. 354).

Malheureusement, le monarque était toujours, et uniquement le kh sh â ya th i ya (1)
ou, sans suffixe, dans sa forme nue
Khshâyatha, en zend « Kshaêta, »

M. Savelsberg, *Beiträge zur Entzifferung der lykischen Sprachdenkmäler*, Bonn, 1878, 2 Theil, page 219, les mots

(n) *tariyeusehe : se-y — Ertacssirazahe*

des lignes 59-60 de la paroi Est de l'obélisque des Xanthos donneraient au génitif, les noms des rois Darius (c'est-à-dire Darius II) et Artaxerxès, son successeur.

(1) On sait que c'est cette phrase « Kshâyathiya Khshâyathiyânâm » (« roi des rois »), qui a conduit Grotefend au déchiffrement de l'écriture perse cunéiforme.

vêdique : Kshaita (royal), l'origine du persan moderne : « shah ».

Il y a bien, *mais en pehlevi*, (1) un verbe *dâr* (tenir, dominer) et certains mots dérivés, tels que *dârîtâih* « domination », « *dârishnîh* » acte de tenir (2). — Nous agirons donc sagement en laissant sa conjecture à Gésénius.

Qu'importe si les dariques ne reproduisent pas les traits du roi Darius, mais bien plutôt l'image du roi de Perse au sens abstrait! (ce qui d'ailleurs n'est pas suffisamment démontré (3).) Dès une époque antérieure aux Perses, l'Asie et spécialement le royaume de Juda connaissaient les « darkmonîm » (4). Esdras emploie cette dénomination et celle de « manîm », ou *mines*, comme auraient écrit les Grecs.

Cette traduction de *drachmes* et de *mines* se présente si naturellement, qu'il semble que l'on est aveugle en n'y songeant pas. Les textes assyriens parlent en maints endroits de « darag-mana » et de « mana » (5). Ces termes correspondent, on ne peut mieux, aux dénominations bibliques : n'hésitons pas à traduire par *drachmes* le mot « darkmonîm. »

— Les noms qui suivent celui de Darius, au chapitre IV d'Esdras, sont ceux de Aḥshvêrôsh et de Artaḥashashtâ, que

(1) Ce qu'Hérodote dit du crâne des Perses si mol, si tendre (traduit Saliat) « que les touchant seulement d'un jeton, vous les faussez de part en autre » (III. 12), peut s'appliquer admirablement à leur idiome, si peu fermé aux influences du dehors, notamment aux langues sémitiques : moins de deux siècles séparent Darius 1er d'Artaxerxès III, et cependant le perse du texte de ce dernier est déjà en voie de corruption : le zend, langue des temples, (langue de pierre, dit Michelet, mais de pierre ponce) ne s'est lui-même préservé qu'à grand peine. A l'heure tardive du pehlevi, qu'étaient devenues les traditions perses du grand empire Achéménide ?

(2) Voyez le Manuel du pehlevi de C. de Harlez (1880, à la table alphabétique qui termine l'ouvrage).

(3) Madden, *history of Jewish coinage and of money in the Old and New Testaments*. (London, 1868, p. 19).

(4) « Et ils (les sujets de David) donnèrent pour les travaux de la Maison de Dieu cinq mille Kikârs d'or et dix mille âdharkonîm אַדַרְכֹּנִים (corrigez, âdharkmonîm) d'or, dix mille Kikârs d'argent, dix-huit mille Kikârs de cuivre, et cent mille Kikârs de fer. » (1 Chron. XXIX. 7)

— « Ils donnèrent selon leurs forces... soixante et un mille drachmes d'or (zâhâbh darkmonîm.... זָהָב דַּרְכְּמוֹנִים), cinq mille mines d'argent, Kheseph mânîm, כֶּסֶף מָנִים), et cent vêtements sacerdotaux. » Esdras, II. 69.

(5) Dans les documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée, publiés par MM. Oppert et Ménant, Paris, 1877, on trouve de nombreux exemples

la Vulgate transcrit « *Assuerus* » et « *Artaxerxès* ». Il faut vraiment le désir de voir dans Artaḥshashta, l'un des prédécesseurs d'Artaxerxès Ier, pour n'être pas frappé de la similitude du nom biblique avec le nom hellénisé du petit-fils de Darius Ier.

Hérodote tenait de la bouche de quelque haut fonctionnaire perse résidant en Égypte, que, tandis que « *Xerxès* » signifiait martial, « *Artaxerxès* » rendait la même idée, mais avec un préfixe qui lui donnait plus de force :

Ξέρξης · ἀρήιος.
Αρτοξέρξης · μέγας ἀρήιος. Livre VI. § 98.

C'est dire par là que « *Arto* » ou « *Arta* » répond au grec αρχι.

Le zend nous offre encore le terme *areta*=*asha*, juste, saint. Cette particule aurait joué le rôle du mot anglais « *very* » devant les adjectifs.

Quoiqu'il en soit, c'est là, pour un nom-propre, une syllabe initiale remarquable, et l'on ne s'explique pas, sinon par un parti pris dans la question, comment on n'a pas songé à comparer Artaxerxès à Artaḥshashta.

Assurément Hérodote s'est trompé au sujet des deux noms *Xerxès* et *Artaxerxès*. Les textes perses ont redressé cette erreur du grand historien ; Xerxès s'appelait dans sa propre langue,

Kh sha y â r sh â

de *darag-mana* et de *mana*, quelquefois associés, ainsi : VI mana X darag mana, soit, d'après les savants traducteurs, 1350 fr. et 37 fr. 50. Voir pp. 148, 153, 155, 178, 181, 193. L'association de ces deux mots doit faire écarter l'hypothèse d'une mention de *dariques* ; d'ailleurs, en admettant que ce terme eût été *darak*, comme le croit G. Rawlinson, *Appendix to Ezra* (Holy Bible... edited by Cook, IIIth vol. 1873), on ne voit pas l'explication du ב et du ר. Non seulement les mots *darag-mana* et *mana* que fournissent les documents assyriens se sont naturalisés dans l'hébreu, mais même il ne serait pas impossible de découvrir que les Assyriens ont emprunté ces désignations, avec les monnaies, à ce vieux peuple oublié, les Hittites qui dominèrent longtemps dans l'Asie Occidentale et dans la presqu'île du Taurus. On lira avec intérêt sur cette question obscure les remarques du regretté Fr. Lenormant, *Origines de l'histoire*, t. IIe, 2e partie, 1884, pp. 356 et 357. S'il en fut ainsi, le mot était *dragma* mais les Sémites tantôt le préfixèrent d'un aleph prosthétique, comme dans l'exemple de I Chroniques, XXIX, 7, tantôt intercalèrent une voyelle entre les deux premières consonnes. Le grec a retenu plus fidèlement la physionomie de ce mot : δραχμή.

et son fils, distingué de ses descendants du même nom par le surnom de Longuemain (1), était pour ses sujets de Suse et de Persépolis, le roi

A r ta kh sha thr â

Nul rapport entre ces deux noms *Khshayârshâ* et *Artakhshathrâ*. Cela suffit-il pour refuser tout crédit au témoignage d'Hérodote ? Qu'il se soit gravement mépris sur ces étymologies, nous le reconnaissons, mais évidemment il n'a pas créé ses transcriptions pour le futile plaisir de faire étalage d'une science douteuse. Ctésias, son contradicteur, Thucydide, son rival de gloire, et tous les écrivains grecs et latins, ont suivi la même voie. Les décrets des Mylasiens en faveur de Mausole, inscrivent encore le nom d'Artaxercès Ἀρταξέρξευς βασιλεύοντος (2).

Les traducteurs grecs du livre d'Esdras, dans les Additamenta de cette histoire, parlent également d'Artaxerxès qu'ils identifient à Assuérus. Josèphe, comme eux et comme Hérodote, victime de l'illusion de l'équivalence des noms Ξέρξης et Αρταξέρξης, dit couramment (Antiquités Judaïques, livre XI. ch. V. § 6), que Néhémie vivait à la cour de *Xerxès*, que ce prince

(1) C'est sans doute, « draça dastâ » (« diraz dest » de l'histoire iranienne écrite dans l'ère musulmane). Strabon, livre XV, p. 735, attribue ce surnom à Darius fils d'Hystaspe. Plutarque, Vie d'Artaxerxès, ch. I, le donne au fils de Xerxès. Il est très-possible que l'on ait eu en vue le *sceptre* royal et, de la sorte, nous nous rendons compte de l'application de l'épithète à divers rois Perses et de sa persistance dans les récits légendaires. Le sceptre de Xerxès était d'or (Esther, V, 2) ; le mot est dans ce texte, sharbit, שרביט, mais il n'est certainement pas persan, car on le retrouve dans la Genèse, 49, 10 (שבט), shêbe*t* Le resh a été ajouté à l'époque d'Esdras, à plusieurs mots, devant les labiales. C'est une remarque de M. G. Rawlinson, p. 400 de son Commentaire, note sur le verset 9 du ch. IV : .... « the Tarpelites :.... it is characteristic of the later Hebrew language to insert the letter r before labials, as Darmesek for Dammesek, sharbith for shebeth, etc. » Le père Houbigant (Racines hébraïques, Paris, 1732, p. 178 au mot שרביט, note 7) y voit une contraction de deux mots. שר שבט, « *sceptrum principis.* »

(2) C. I. G. 2691, c. d. e. Cette inscription d'un marbre qui est aujourd'hui au Musée du Louvre, Salle de Chypre, est reproduite, traduite et commentée par M. Froehner, n° 96, pages 185-189 de ses inscriptions grecques du Louvre (Paris, 1880). L'inscription de Magnésie du Méandre C.J.G. n° 2919 orthographie différemment le nom d'Artaxerxès III, car elle est datée « βασιλεύοντος Ἀρτασέσσεω, ἐξσατραπευόντος Ἰδριέως » (Idrieus, frère et successeur de Mausole). 2e volume, p. 584.

lui permit de reconstruire Jérusalem et que l'on était en la 25e année du règne. La méprise est évidente, même si l'on corrige, au vu du livre biblique la date, car si par là on obtient une 20e année de Xerxès, (il n'a pas régné plus) on reste en contradiction avec le récit de Néhémie, lequel dit formellement avoir exercé le commandement sur son peuple, « pendant douze ans, de l'an 20e à l'an 32e d'Artaxerxès » (V. 14). Ainsi donc Hérodote, les traducteurs d'Esther et Josèphe, ont commis la même confusion qui tient nécessairement à la même cause. La source de leur erreur se trouve en Égypte, pays visité et même habité par ces interprètes et écrivains. Là, en effet, on parlait de « Khshairsha », quand il s'agissait du fils et successeur de Darius Ier, et de « Artaksharsha », quand on désignait Artaxerxès. A s'en rapporter uniquement aux textes égyptiens où ces noms se lisaient, comment n'être pas frappé de leur ressemblance ? Le nom de *Kshairsha* ne demandait-il pas, pour être identique au second, l'adjonction d'un préfixe « Arta » = ἀρχι ? Dans de telles conditions, Josèphe a pu croire que le fils de Darius II s'appelait comme son arrière-grand père, et que le mot « arta » était employé ou non indifféremment. Voici pour une intelligence plus complète de ces faits, la généalogie des descendants d'Hystaspe jusqu'au second Artaxerxès.

Darius Ier.
|
Xerxès Ier.
|
Artaxerxès Ier.
|
Darius II.
|
Artaxerxès II, ou *Xerxès* pour Josèphe (1).

(1) L'historien raconte d'abord que *Darius* (II ?) mourut et que son fils *Xerxès* (lisez : Artaxerxès) lui succéda. Sous ce règne, vivait un prêtre juif très-savant dans la loi de Moïse, nommé Esdras (Ἔσδρας) ; le roi, qui professait pour lui des sentiments de vive admiration, lui permit d'inspecter la Judée. Après une existence tout entière consacrée à raffermir chez ses compatriotes la foi dans l'avenir de leurs croyances et dans les promesses du Dieu d'Israël, Esdras s'endormit dans le Seigneur, chargé d'années et de gloire. Vers la même époque, mourut le grand prêtre Ἰωακίμος dont le fils et successeur fut Ἐλιασιβος (§ 5). Aussitôt après, comme s'il descendait la série des temps, Josèphe raconte l'histoire de Νεεμιας. Il semble ne pas faire d'Esdras et de Néhémie deux contemporains, d'où la supposition que,

Ce qui s'explique très bien des Grecs et des Juifs hellénistes en contact permanent avec l'Égypte, ne se comprendrait pas d'Esdras et de Néhémie : ces sujets d'Artakshathrâ le roi qui devait être pour l'histoire *Mnêmon* (« celui qui se souvient » (1), ont les yeux tournés vers Suse, et à l'instar des scribes de Persépolis et de la *duvarthi* royale (« la Porte ») (2), maintiennent la distinction entre Khshayârshâ devenu chez eux Aḥashvêrôsh, et Artakhshathrâ transcrit, dans leurs livres, tantôt « Artaḥshashtâ », presque identique au babylonien Arthâhatshou, tantôt « Artaḥshaste ». Notez en outre, que Aḥashvêrôsh et Artaḥshashtâ se suivent dans le récit d'Esdras, ch. IV, ainsi que dans l'histoire, Xerxès et son fils Artaxerxès Ier.

(A suivre).

à ses yeux, le protecteur du premier serait à distinguer du protecteur du second. C'est ainsi que l'a compris M. Zunz, qui « déclare Néhémie postérieur à Ezra, contre le témoignage formel de l'Écriture. » (L. Wogue, histoire de la Bible et de l'Exégèse biblique, Paris, 1881, p. 83), et nous ajoutons, avec le livre de Josèphe sous les yeux, contre les propres assertions de cet auteur, lequel appelle Néhémie οἰνοχόος τοῦ βασιλέως Ξέρξου (§ 6), et connaît une πέμπτον καὶ εἰκοστὸν ἔτος, une vingt-cinquième année, βασιλεύοντος Ξέρξου (§ 7). C'est prendre déjà d'assez grandes libertés avec ce texte que de lire partout [Αρτα]ξέρξου, génitif du nom d'Artaxerxès dans Josèphe et Thucydide, sans supposer encore que l'écrivain du Ier siècle de notre ère eut en vue *deux* rois Artaxerxès.

(1) Peut-être dans un sens élogieux : « qui se souvient » *pour les récompenser, des services rendus*. Le surnom est grec, mais nous savons par une glose du lexicographe Hesychius qui recueillit sans doute le mot et son explication dans une histoire des Perses composée par un Grec, nous savons que le mot perse était ABIATAKA (correction de ABIATAKA du texte actuel), « abiy*a*taka, persan *biyâd*, de *abi* et de *yâta*, persan *yâd*. » (Oppert. Le peuple et la langue des Mèdes, 1879, page 229, note 1).

(2) Le mot se lit dans l'inscription dite du Portail. Voyez Le Peuple et la langue des Mèdes, de M. Oppert, p. 223. « Le portail est auprès des bas-reliefs qui figurent les peuples gouvernés par Xerxès. Il est nommé *viçadâhyaus*,... c'est-à-dire un portail panchorion. »

CYRUS DANS LES MONUMENTS ASSYRIENS.

Dans un article intitulé : *La situation géographique du pays d'Anzan*, et publié dans le *Muséon* (t. V, 1886, pp. 501-505), M. Sayce revenant sur le texte assyrien à colonnes parallèles où Ansan est mis en face d'Elamtu (W. A. I. t. II, pl. 47, l. 18, cd), écrit ceci :

« M. Delattre dit à propos de ce passage, cette chose étrange : *on n'affirme pas, comme le prétend M. Sayce, qu'Anzan* (sic) *soit la même chose qu'Elamtu* ; *on y met simplement l'un en face de l'autre*. Ceci montre une complète ignorance de la nature de la tablette. » — Le *sic* est de M. Sayce (1).

Nous avons assurément le droit de le dire, le savant professeur d'Oxford, nous a cité de façon à égarer le lecteur, c'est-à-dire en retranchant de notre texte ce qui en détermine la portée. Il a cité un simple renvoi en l'écourtant. Nous avions dit (*Muséon*, t. II, 1883, p. 599) :

« Dans (le passage en question) on n'affirme pas, comme le « prétend M. Sayce, qu'Anzan soit la même chose qu'Elamtu ; « on y met simplement l'un en face de l'autre. Cela ne prouve « pas un rapport d'identité. Nous l'avons démontré par un « autre exemple des textes à colonnes parallèles. Notre rai- « sonnement est élémentaire, *nous y renvoyons le lecteur*. »

Si l'on a négligé le passage qui explique notre pensée, c'est un motif de le reproduire. Voici comment nous nous étions exprimé (*Muséon*, t. II, 1883, p. 458) :

« On objectera (contre la non-identité *Ansan-Elamtu*) que « les documents cunéiformes à colonnes parallèles offrent « *Ansan* ou *Assan*, en regard d'*Elamtu*. Mais on y trouve « aussi un groupe correspondant tantôt à *Elamtu*, tantôt à « Sumastu, d'où on serait tenter de conclure *Elamtu* = *Su-*

(1) Nous n'avons eu connaissance de l'article de M. Sayce qu'un an après sa publication, au retour d'un voyage en Syrie.

« *mastu*. Mais *Sumastu* (ou *Subartu*) est formellement distingué
« d'*Elamtu* dans un passage cité par M. Fried. Delitzsch, et
« ainsi conçu :

« *Tamdîm tamdîm*, — Sumasta sumastu, — *Assura Assuru*
« — Elamâ Elamû — *Kassâ Kassû*, — *Sutâ Sutû*, — *Qutâ*
« *Qutû*, *Lullubâ Lullubû* (c'est-à-dire, habitant du littoral contre
« habitant du littoral, Sumastien contre Sumastien, Assyrien
« contre Assyrien, Kassite contre Kassite, Sutien contre Su-
« tien, — Qutien contre Qutien, Lullubien contre Lullubien),
« toutes ces nations et contrées se soulèveront, pays contre
« pays, peuple contre peuple, maison contre maison, homme
« contre homme, frère contre frère ; ils s'assujettiront mutuel-
« lement, jusqu'au jour où l'homme d'Akkad (*Akkadû*) viendra
« et mettra tout à ses pieds. »

« Dans l'énumération, l'homme de *Sumastu* ou *Subartu*,
« séparé de l'homme d'Elam par l'homme d'Assur, se distingue
« nécessairement de l'Elamite..... *Ansan* mis en regard
« d'*Elamtu* ne nous interdit donc point de distinguer les deux
« pays, si la distinction est exigée par des textes aussi clairs
« que ceux de Sennachérib. »

Nous ne sommes pas seul à raisonner ainsi. Plus récemment, M. A. Amiaud, assyriologue bien connu (1), a présenté des considérations du même genre dans son travail intitulé *Cyrus roi de Perse*. (*Mélanges Renier*, 1886, pp. 241-260). Nous les reproduisons très volontiers :

« Une tablette lexicographique (WAI, II, pl. 47, l. 18, cd)
« nous donne l'équation *Ansan* (ou *Assan*) = *Elamtu*. Rien
« n'est plus certain aujourd'hui que le sens du mot *Elamtu*.
« *Elamtu* (sous-entendez : *mâtu*), est un adjectif assyrien, de
« nom commun devenu nom propre, et signifiant *le haut pays*.
« Il désignait donc en principe la région montagneuse qui
« commence au nord et à l'est de Suse. (Voyez Delitzsch, *Wo*
« *lag das Paradies ?* p. 320.) Sa signification déjà très large,
« s'étendit encore plus tard, sans doute avec l'empire des rois
« élamites, à la plaine de Suse et à la plus grande partie du
« versant qui incline vers la Babylonie et la Chaldée. Sous

(1) *Mr. Amiaud whose studies on the inscriptions of Tel-loh have placed him in the first rank of decipherers*, dit M. Sayce, *Zeitschrift für Assyriologie*, t. I, p. 380.

« le terme vague d'Elamtu, on devait donc comprendre bien « des pays. Par exemple, d'après WAI, V, pl. 16, ab, l. 14 à « 20, *Sumastu* (= *SU-EDIN-KI*) et *Yamutbalu* ; notre *Ansan*, « d'après l'équation WAI, II, pl, 47. Il est facile en effet de « prouver que *cette équation n'est pas absolue*. D'abord nous « ne trouvons jamais le titre de *sar Ansan* (roi d'Ansan), qu'on « donnait à Cyrus, changé en celui de *sar mat Elamti*. Puis « dans leurs inscriptions en langue susienne, les princes que « les Assyriens appelaient roi d'Elam (*sar mat Elamti* ou sim- « plement *Elamu*), s'intitulaient *gig Sunkik Anzan Susunqa*, « ce qui doit évidemment se traduire par rois d'*Anzan et de* « *Susiane*. La Susiane et l'Ansan étaient donc deux parties « distinctes de l'Elam. »

Nous raisonnions ainsi sur le titre *roi d'Ansan* dès 1883 (*Le peuple et l'empire des Mèdes*, p. 44), mais en faisant abstraction des textes susiens, dont l'interprétation nous semble encore sujette à caution.

M. Amiaud, pour le dire en passant, a démontré (*Zeitschrift für Assyriologie*, t. I, 1886, pp. 91-94) que M. Sayce ignore parfois la nature de ses documents au point de donner pour du cappadocien, idiome parfaitement inconnu, l'œuvre grossière d'un faussaire, reproduisant un texte assyrien dont la traduction se lit dans une foule de livres depuis un quart de siècle. Vers le même temps, un anonyme, qui écrit au point de vue de M. Sayce, nous reprochait en termes désagréables (dans l'*Academy*, 20 mars 1886), de n'avoir pas tenu compte de ces fameuses études cappadociennes (1), dans notre commentaire géographique des inscriptions de Ninive (2). En vérité nous étions bien arriéré.

On a vu comment la citation de M. Sayce dénaturait notre pensée. Malheur à ceux qui acceptent sans contrôle les citations de ce savant. Ainsi, pour ajouter un exemple à ceux donnés précédemment (*Muséon*, t. III, 1884, pp. 323, 324), M. Sayce, dans un parallèle entre Hérodote et Ctésias (*Herodotos*, pp. XIII, XIV), où le premier est rabaissé à l'avantage

(1) On ne peut entendre que les études cappadociennes sous ces mots : *In dealing with the geography of the countries bordering upon Armenia, he shows himself unacquainted with the results of the latest researches.*

(2) *L'Asie occidentale dans les inscriptions assyriennes.*

du second, énumère quantité d'auteurs anciens qui ont accusé Hérodote de mensonge, sans prendre garde que plusieurs d'entre eux déposent en même temps contre Ctésias. C'est le cas par exemple pour Strabon et Lucien.

Une note de l'*Herodotus* de M. G. Rawlinson (2e éd., t. I, p. 71, n. 7) fournirait-elle le mot de l'énigme ? Elle indique les mêmes passages d'auteurs à propos d'Hérodote, mais avec une différence essentielle : en cet endroit, M. G. Rawlinson ne s'occupe point de Ctésias. Notre critique semble donc avoir cité de seconde main des textes dont il connaissait imparfaitement le contenu.

Avait-il le droit, après cela, de nous marquer d'un *sic*, pour avoir écrit *Anzan*, avec un *z*, alors que nous devions plutôt écrire *Ansan*, parce que nous visions un texte où le mot se présente sous cette forme ? Nous méritions d'autant plus d'indulgence qu'*Anzan* ou *Ansan*, c'est la même chose, de l'aveu de tous, M. Sayce y compris.

On sait que les monuments babyloniens donnent à Cyrus, avec le titre de roi de Perse (Parsu), celui de roi d'Anzan ou Ansan, et qu'on est parti de là pour métamorphoser Cyrus et ses ancêtres en Susiens ou Elamites, soit d'origine (Sayce), soit de naturalisation (Halévy). Dès l'apparition de ces théories, nous y avons opposé un texte de Sennachérib, qu'on avait négligé et qui en sera l'éternel écueil. Ce monarque dit en effet (*Prisme de Taylor*, col. V, lignes 25-40) :

« Lui, l'Elamite, dont j'avais pris et ruiné les villes au cours « de ma première expédition en Elam, son cœur n'eut point « de sagesse : il reçut leurs présents (les présents des Baby- « loniens), il rassembla ses soldats et son matériel ; il mit ses « chars et ses *zumbi* en état ; il attela ses chevaux et ses « mules. Il réunit dans une grande ligue les pays de Parsuas, « Anzan, Pasiru, Ellipi, — les gens de Yazan, Lakipri, Khar- « zanu, — les villes de Dummuqu, de Sulai, de Samuna, — « le fils de Mardukhabaliddin, — les pays de Bit-Adini, de « Bit-Amukkana, de Bit-Sillana, de Bit-Sala, — les villes de « Larrak, Lakhiru, — les gens de Puqudu, Gambulû, Kha- « latu, Ruhua, Ubulû, Malakhu, Rapiqu, Khindaru, Da- « munu. Ils prirent tous ensemble avec lui la route du pays « d'Akkad. »

Le passage fait évidemment d'Elam et d'Anzan deux pays différents.

M. Sayce soutint le contraire (*Muséon*, t. II, 1883, p. 597). Supposant l'identité d'Anzan et d'Elam, il comparait le tour employé par Sennachérib à celui-ci. *Le souverain de la Grande-Bretagne convoqua les forces de l'Angleterre, de la France et de la Turquie.* Nous répondîmes (*Ibid*, p. 600) :

« Tant s'en faut que la comparaison soit juste. Dans le tour « proposé, l'Angleterre vient en premier lieu et fort naturelle- « ment. Mais l'Angleterre, si l'on admet la thèse Elam = An- « zan, correspond en réalité au second terme, Anzan, de l'énu- « mération de Sennachérib. Le vrai équivalent serait donc : « *Le souverain de la Grande-Bretagne convoqua les forces de* « *la France, de l'Angleterre et de la Turquie.* Et ce tour per- « sonne ne l'emploierait. »

Plusieurs ont trouvé nos raisonnements assez justes (1). M. Sayce le regrette et ne voit là qu'une méprise d'*auteurs allemands qui ne sont pas assyriologues.* (*Muséon*, t. V, p. 501). A ces profanes, il faut aussi ajouter MM. de Harlez (*Muséon*, t. I, p. 285) et Maspero (*Hist. anc. des peuples de l'Orient*, 4e éd. p. 563), qui ne sont pas allemands, croyons-nous, ainsi que M. A. Amiaud qui ne l'est pas davantage, et de plus entend quelque chose aux cunéiformes. M. Amiaud interprète le passage de Sennachérib comme nous l'avons toujours fait et voit dans l'Anzan un royaume allié, peut-être vassal, d'Elam-Susiane, mais complètement distinct (*Op. cit.* pp. 250, 251).

Il y a plus, M. Sayce a été frappé lui-même de la justesse de nos observations. Il a compris que le langage prêté par lui aux historiographes de Sennachérib, heurtait toutes les vraisemblances ; que personne ne dirait : *Le roi d'Elam rassembla ses troupes ; il réunit autour de lui les forces des pays de Parsuas, d'Anzan autrement dit Elam, de Pasiru, d'Ellipi*, etc. Et voici par quelle évolution il remédie à un inconvénient si grave (2). Il

(1) Evers, *Das Emporkommen der Persischen Macht unter Cyrus*, passim, et dans les *Mitteilungen a. d. hist. Lit.* t. XI, p. 205.

(2) M. Tiele (*Babylonisch-Assyrische Geschichte*, pp. 304, 469), qui repousse la théorie de M. Sayce, est porté à identifier le Parsuas avec la Perse, comme M. Amiaud, et l'Anzan avec la Susiane, *dont la capitale était Suse.* Il évite l'inconvénient de la première interprétation de M. Sayce en faisant de la Susiane une *alliée* du royaume d'Elam proprement dit.

fait maintenant (*Muséon*, t. V, p. 503) du Parsuas une province d'Elam, de Parsuas et Anzan réunis le royaume d'Elam tout entier. Le discours de Sennachérib ainsi expliqué est encore invraisemblable. De plus l'identification Parsuas = Elam ne repose sur aucune donnée. C'est un effort désespéré pour sortir, coûte que coûte, d'une impasse. M. Sayce crée des difficultés imaginaires contre l'interprétation qui dérange son système historique. *Les forces qui se rassemblent derrière le roi élamite et qui sont décrites avec lui, doivent nécessairement*, dit-il, *avoir compris ses propres sujets, les habitants d'Elam.* — Fort bien. Aussi le texte décrit-il les forces propres du roi d'Elam avant d'énumérer ses alliés. Cela se lit, même dans la traduction de M. Sayce, à l'endroit cité : il faut fermer les yeux pour ne point l'y voir.

Le savant assyriologue d'Oxford ne recule devant rien quand il s'agit de bouleverser l'histoire. Il n'y a plus écrivain ni monument qui tienne. Faut-il ruiner le crédit d'un historien gênant, incommode surtout en ce qui concerne Cyrus, cela est bientôt fait : Hérodote ne sera plus qu'un ignorant et un homme de mauvaise foi. Si Hérodote parle d'un pont en grandes pierres à Babylone, c'est qu'il n'a pas vu cette ville bien qu'il affirme y avoir été. Car *en Babylonie le moindre caillou coûtait fort cher* ; et cependant, Nabuchodonosor parle de gigantesques travaux en pierres à Babylone. Herodote, quoi qu'il en dise, n'a pas vu davantage la haute Égypte. La preuve en serait que le vieux conteur parle d'Eléphantine comme d'une ville alors qu'Eléphantine était une île ! A ce compte Aradus et le Paris primitif n'ont pas existé. Mais le pire est qu'après comme avant l'apparition de l'*Herodotos* de M. Sayce, les égyptologues les plus autorisés parlent de la *ville* d'Eléphantine comme Hérodote. Ainsi M. Maspero, dans la quatrième édition de son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, reparle d'Eléphantine, *capitale* du nome de To-Qonsit, *ville frontière* sous la IXe et la XXVIe dynastie, *ville* ornée de constructions par les rois de la XVIIIe dynastie, terme du voyage d'Hérodote, comme si

La Susiane est pour lui l'Elam oriental. Mais le royaume d'Elam, à l'ouest de la Susiane, se réduit dans cette hypothèse, aussi bien que dans celle de M. Halévy, à la plaine baignée par le bas Tigre et la mer, et voilà, comme dit M. Amiaud, le *bas pays* devenu le *haut pays*, *mâtu Elamtu*.

M. Sayce n'avait rien dit. Celui-ci a été averti ou s'est aperçu de sa méprise, et il s'efforce de la pallier dans une nouvelle publication (*Journal of Philology*, tome XIV, p. 271) :

« Hérodote, dit-il, donne invariablement à Eléphantine le « nom de ville. Il est vrai qu'il y avait une ville dans l'île « d'Eléphantine, mais son vrai nom était Kebh, *ville de l'eau « fraîche*, et non Abu, *île des éléphants*. En outre, c'était plu- « tôt comme île que comme ville qu'elle était connue des Egyp- « tiens, la cité la plus importante dans le voisinage étant Syène « ou Assouan, en face, sur la terre ferme. Dans la plupart des « cas où elle est mentionnée (par Hérodote), c'était plutôt de « l'île que de la ville qu'il fallait parler (voir spécialement ch. « 69) et quiconque a réellement remonté le Nil jusqu'à ce point « en parlera comme d'une île (1). »

D'après cela, M. Maspero doit convenir, comme Hérodote, qu'il n'a pas vu l'emplacement d'Eléphantine. Qu'en fera-t-il ?

Un dernier exemple nous ramène à ce qui est plus proprement notre sujet et fait voir à quelles extrémités M. Sayce s'est réduit en métamorphosant Cyrus et les rois ses ancêtres en Elamites. Il existe à Mourghab, en Perse, une inscription trilingue de Cyrus, ainsi conçue :

Moi, Cyrus, roi, Achéménide.

L'inscription, à en croire M. Sayce (*Herodotos*, p. 75), n'est pas du grand Cyrus, mais d'un prince du même nom, plus récent, satrape d'Egypte. On n'apporte aucune raison à l'appui d'une assertion assurément fort étrange. Car en Perse le titre de roi était strictement réservé au souverain : Darius ne le donne même pas à son père Hystaspe. Toutefois le secret de M. Sayce se devine aisément. Cyrus dans l'inscription de Mourghab, se rattache, comme Darius, à la souche d'Achéménès, par conséquent, à une souche persane (2). De là une hypothèse si invraisemblable. Mieux vaudrait nier l'authen-

(1) A l'endroit indiqué (II, 69), Hérodote dit simplement : *Dans les environs d'Eléphantine on mange les crocodiles et on ne les regarde pas comme sacrés.* Etait-ce à cause de la situation d'Eléphantine dans le Nil, qu'on y mangeait cet animal vénéré ailleurs ?

(2) « Cyrus dit M. Amiaud, a affirmé son origine (persane), sur les piliers de Mourghâb, aussi hautement que l'a jamais pu faire Darius : *Moi, Cyrus, roi, Achéménide.* »

ticité du monument. On y viendra peut-être : ce n'est que le premier pas qui coûte.

M. Halévy emploie aussi des moyens fort singuliers pour défendre sa thèse paradoxale sur l'origine de l'empire de Cyrus, et c'est ici le lieu de dissiper un malentendu qu'il a favorisé.

Rendant compte d'un ouvrage de M. Dieulafoy, dans la *Revue critique* du 26 mai 1884, M. J. Darmsteter écrit ce qui suit :

« Je profite de l'occasion pour rectifier une erreur qui s'est « glissée dans mon compte-rendu du livre de M. Delattre « (*Revue critique* 7 avril). J'approuvais M. Delattre de rejeter « la théorie de M. Halévy selon laquelle Cyrus aurait été « non un aryen, mais un susien. M. Halévy me fait observer « que la polémique de M. Delattre se trompe d'adresse et doit « être dirigée contre M. Sayce. M. Halévy fait de Cyrus un « aryen, roi de Susiane (*Mél. de crit. et d'hist.* p. 116-118). »

M. J. Darmsteter nous a mal lu et il a ensuite accepté de confiance, sans nous relire, une assertion inexacte de tout point. Dans notre livre (*Le peuple et l'empire des Mèdes*, pp. 45-54), loin de dénaturer la thèse de M. Halévy, nous l'avons reproduite avec toute la clarté désirable : *M. Halévy, disions-nous, regarde Cyrus comme un prince qui ne tient à la Perse que par des origines éloignées et dont la famille était naturalisée à Suse depuis quatre générations au moins* (p. 45). » Nous avons donné ensuite pour le développement de la thèse tout le texte de M. Halévy, nous excusant même de la longueur de la citation sur la crainte qu'un simple résumé ne fût soupçonné d'infidélité, vu les assertions étonnantes que nous devions reproduire. Nous avons enfin repris et réfuté chacune des affirmations de M. Halévy.

Impossible donc de s'y tromper. Aussi M. Amiaud, qui signale cette distinction de M. Halévy, ne nous en donne pas moins de gain de cause dans la dissertation qui porte le titre significatif de *Cyrus roi de Perse* (pp. 245—248). Il reprend pour son compte la plupart de nos considérations et les renforce de preuves nouvelles, ce qui ne gâte rien.

Conclusion. Cyrus élamite, soit par naissance, soit par naturalisation, n'est qu'une énormité dont on veut charger l'histoire au nom de l'assyriologie, que des hardiesses de cette sorte compromettent singulièrement. A. Delattre, S. J.

NOTICE SUR LES

SAUVAGES VELUS DU LAO.

On sait qu'il y a 2 ou 3 ans un docteur américain amena à Paris une jeune fille du nom de *Krao*, c'est-à-dire « velue » en langue Kari, laquelle appartenait à une peuplade de l'intérieur du Lao (Indo-Chine), toute différente par ses traits physiques des races qui l'environnent. Mlle Krao était âgée de 12 à 13 ans environ, bien qu'elle parut plus jeune que son âge. Elle pouvait passer pour un représentant très fidèle du type de sa nation. On constatait spécialement chez elle un développement extraordinaire du système pileux. Tout ce qu'il était permis de voir de sa personne apparaissait couvert de poils, comme le corps de certains quadrupèdes, à l'exception des pommettes et du tour des yeux. Elle avait les lèvres ornées de moustaches bien développées et portait un collier de barbe. Sur son avant-bras et sa jambe l'on remarquait des poils presque longs comme des cheveux. Quant aux cheveux eux-mêmes, ils prenaient naissance à peu près à la racine du nez et couvraient tout le front ; ils étaient d'ailleurs longs et soyeux et ne paraissèrent pas offrir cette roideur que l'on constate chez les autres populations de l'Indo-Chine. On pouvait constater chez elle un prognathisme excessivement accentué. Toutes ces imperfections de sa personne étaient en partie rachetées par des yeux magnifiques, largement ouverts, et rappelant ceux du plus beau type indou. D'ailleurs ils n'étaient pas fendus obliquement comme chez les populations mongoliques. Son teint nous a paru simplement basané et moins foncé qu'il ne l'est d'ordinaire chez les habitants des régions tropicales. Ce qu'elle offrait peut-être de plus étrange, c'étaient des bajoues très développées et qui semblaient plutôt appartenir à un singe qu'à une créature

humaine. Joignez à cela des doigts capables de se retourner en arrière de la façon la plus surprenante et des narines dépourvues de cartilage. L'on nous montra la photographie d'un personnage qu'on nous dit être le père de cette intéressante jeune fille ; il était encore plus laid qu'elle, tout couvert de poils comme un singe et sa tête nous rappelait involontairement celle d'un crapaud. La peuplade à laquelle appartiennent le père et la fille est extrêmement sauvage, vit au milieu des forêts et passe la plus grande partie de sa vie sur les arbres auxquels elle grimpe avec toute l'agilité d'un quadrumane. Ces hommes dégradés sont appelés *Krao* ou « velus » par les Karis et *Muniak* ou « singes » par les Laos. Le docteur américain nous affirma, mais son allégation n'est peut-être pas hors de doute, que ces hommes velus ne connaissent pas du tout l'usage du feu. Ils se nourissent seulement de riz cru, de racines, de fruits sauvages, de limons, et mangent même l'écorce verte de la noix de coco. L'usage de chiquer le bétel, si répandu dans l'extrême Orient, leur est inconnu. En un mot, cette race, sans doute la plus ancienne de celles qui ont habité le centre de l'Indo-Chine, n'offre dans ses traits absolument rien de mongolique. Elle rappellerait plutôt d'une part les Aïnos de l'île de Jesso si remarquables par le développement de leur système pileux, et de l'autre les indigènes australiens au teint fuligineux et au prognathisme si développé. Ajoutant que Krao, sans être d'une intelligence remarquable, était cependant parvenue à parler très passablement anglais ; elle m'affirma que dans sa langue maternelle, on ne connaissait pas l'usage des noms de nombre.

Terminons par quelques observations sur la langue de ces hommes velus.

Français	Krao
Arbre	*Lam*
Boire	*Kin-nam*, litt. « Manger de l'eau »
Eau	*Nam*
Éléphant	*Tchiang*
Fleur	*Tchouk-mai*, litt. « Herbe de terre »
Herbe	*Nia, tchouk*
Manger	*Kin*

Poisson	*Yakh*
Riz	*Kao*
Viens	*Manhi*
Vite	*Lawa*

L'éléphant mange de l'herbe, *Tchiang kin nia*. — Krao, viens ici vite, *Krao*, *manhi lawa*. La pluralité et le superlatif sont souvent exprimés par le simple redoublement du mot. Ex. : *Lam-lam*, « Beaucoup d'arbres, les arbres. » — *Nam-nam*, « Beaucoup d'eau. »

L'idiôme Krao paraît être monosyllabique comme le Laotien, le Barman et le Siamois. Cela est d'autant plus étrange, au premier coup d'œil que sous le rapport physique, le peuple qui le parle, n'offre, nous l'avons déjà dit, aucune affinité avec les races environnantes. Toutefois, il a bien pu emprunter en tout ou en partie, son langage aux envahisseurs de sang mongolique. On sait la facilité avec laquelle les nègres de l'Océanie et de l'extrême Orient ont adopté des langages étrangers. Les tribus noires du sud de l'Inde font aujourd'hui usage d'un dialecte Dravidien. D'après les quelques échantillons que l'on en a pu recueillir, la langue des Andamans se rapprocherait beaucoup de l'Annamite. Le Négrito des îles Philippines ne constitue guère qu'un patois Tagale. On ne saurait douter de l'origine Malayo-Polynésienne des jargons en vigueur chez les Mélanésiens. Enfin, nous avons pu constater l'existence de formes évidemment Polynésiennes dans les anciens dialectes de la Tasmanie. L'on dirait que ces Noirs Pélagiens très probablement apparentés par le sang et la race à ceux de l'Afrique, ont presque partout abandonné leur parler primitif pour adopter celui des envahisseurs. Quelque chose de tout à fait analogue à ce qui eût lieu dans les Iles du Pacifique a fort bien pu se produire chez les populations primitives de l'Indo-Chine.

DE CHARENCEY.

CHRONIQUE DE LA SCIENCE.

FESTGRUSS an O. von Böhtlingk. C'était le 3 février dernier le 50e anniversaire du Doctorat du vétéran des Études sanscrites Prof. O. von Böhtlingk. Tous ses amis et collègues se sont empressés de lui offrir un témoignage de sympathie et d'admiration pour ses grands et nombreux travaux, son grand dictionnaire sanscrit dans ses deux éditions, la traduction de Panini, etc. etc.

Le Prof. von Roth de Tubingue a réuni sous le titre indiqué ci-dessus les travaux produits à cette occasion par un groupe d'anciens amis et élèves du savant sanscritiste. D'autres, tels que les Prof. A. Weber de Berlin, Eug. Wilhelm de Jena, C. de Harlez de Louvain ont envoyé séparément leur tribut. Nous souhaitons au vénérable jubilaire longue vie et travail continu pour le plus grand avantage de la saine science.

* * *

On se rappelle que M. J. Darmesteter, le savant Eraniste de Paris, entreprit l'an passé un voyage en Afghanistan et au Guzerate, pour étudier sur place la littérature afghane d'une part et de l'autre les rites et coutumes des Parses. Depuis son retour il nous a donné, outre une relation très intéressante de son expédition dans le Journal des Débats, plusieurs opuscules, fruits de ses recherches. Nous devons citer notamment : *Parsiism its place in history* (1) conférence donnée à Bombay devant un auditoire zoroastrien et *Afghan life in Afghan songs* reproduit de la *Contemporary Review* (octobre 1887). Dans sa conférence donnée aux Parses, le savant professeur s'attache à expliquer à ses auditeurs les motifs de l'intérêt que les Européens attachent à l'Avesta, à ses mœurs et croyances et à les engager à mieux étudier eux-mêmes leur littérature traditionnelle qu'un préjugé injuste condamne à l'oubli.

Dans le second opuscule l'auteur nous donne des fragments de chants populaires afghans, la seule littérature originale du pays de Peshawer et autres contrées, nons fait connaitre leurs bardes et développe au moyen de ces chants, certains traits de mœurs des plus curieux. Il faut lire ces pages pour se faire une idée de ce que l'on pense et fait en cette partie de l'humanité.

Rappelons à cette occasion l'intéressante dissertation sur les *Points de contact entre le Mahâbhârata et le Shâh nâmeh* (2) et l'*Apocalypse persane de Daniel* (3) (texte, traduction et commentaire) du même auteur. Le second est un curieux spécimen de la littérature juive en Perse.

(1) Bombay 1887. Voice of India printing press.
(2) Extrait du Journal asiatique. Paris 1887.
(3) Extrait des *Mélanges Renier*.

Collège Oriental de Berlin. — Un Collège oriental a été ouvert à Berlin au mois d'octobre dernier, et déjà un grand nombre d'étudiants se sont fait inscrire. Voici quelques détails sur la distribution des cours d'après le projet d'institution. M. Arendt consacre deux heures par jour au chinois, la première aux dialectes du nord, la seconde à ceux du sud du Céleste Empire ; il traitera également de la littérature chinoise. Kuei Lin et Pan Fei Shing représentent l'enseignement pratique de la langue. La chaire de japonais est confiée à M. Lange pour la partie grammaticale, tandis que M. Inouyé est chargé de la littérature et de la langue parlée. M. F. Rosen s'occupera non-seulement de la grammaire hindoustanie et de la géographie hindoue, mais encore de l'hindoustani et du persan parlés. Quant à la grammaire et la géographie persanes, elles sont dévolues à M. Andreas, qui y ajoutera la grammaire et la langue parlée turques. M. Moritz enseignera les autres connaissances, géographie etc. relatives aux pays tant européens qu'asiatiques soumis à la Sublime Porte. L'arabe comme le chinois comprend deux branches distinctes : la langue de l'Égypte et celle de la Syrie. M. Hartmann professera la grammaire de l'une et de l'autre. Mais pour la première, la partie pratique est réservée à M. Hasan Taufîk, pour la seconde à M. Maarbes. M. Hartmann, au double cours déjà mentionné joindra des leçons sur la géographie... des contrées de langue arabe. Le souhali, langue sud-africaine, avec ses ramifications dialectales, sera l'objet des études de M. Büttner, qui, par l'organisation de trois cours se complétant mutuellement, permettra à tout étudiant d'acquérir d'amples connaissances sur le pays et la langue des tribus récemment subjuguées par le gouvernement allemand. De plus, la circulaire lancée par M. Sachau annonce que la commission directrice songe à établir des conférences pour le samedi soir et accessibles au public. La résolution statuant que les membres du Collège Oriental auront la préférence pour tous les postes d'interprètes officiels, l'heure fixée pour la plupart des cours avant dix heures du matin et après six heures du soir, les répétitions organisées pendant le temps des vacances, la nomination ultérieure de titulaires aux différentes chaires de façon à ne pas dépasser la douzaine d'élèves assistant à chaque cours, règle fondamentale au Collège Oriental, toutes ces dispositions prouvent que le gouvernement allemand veut sérieusement le progrès des études orientales.

Journal Asiatique. — Le numéro de janvier 1888 du *Journal Asiatique* est exclusivement consacré à une étude de M. Abel Bergaigne sur l'*Ancien royaume de Campā*. L'auteur passe successivement en revue, 1° la langue et le style des inscriptions ; 2° l'écriture ; 3° les chiffres ; 4° la succession des rois ; 5° les données géographiques ; 6° l'histoire politique ; 7° les religions. Un 8e paragraphe contient le catalogue des inscriptions.

Société de Linguistique. — Les *Mémoires de la Société de Linguistique* (T. 6, fasc. 3e) méritent une mention spéciale. Nous en donnerons une rapide analyse. 1. M. Michel Bréal, traitant « *De l'importance du sens en étymologie et en grammaire* », présente en quatorze pages quelques faits

très concluants, empruntés à diverses langues et diverses catégories de mots, qui « rappellent vers une partie trop négligée de la linguistique l'attention des savants, trop exclusivement occupée sur d'autres points », et montre « que par l'étude du sens on obtient une réponse à plus d'une question en apparence insoluble ». — 2. Une notice historique : « *Le futur roman et la grammaire de Lebrija* », par M. A. Sanchez Moguel. — 3. « *Phénomènes d'aphérèse* » (dans le patois de Cellefrouin, Charente), que M. l'abbé Rousselot termine par cette réflexion : « L'inconscience caractérise donc la première comme la dernière période de la vie naturelle des mots. » — 4. « *Histoire du genitif pluriel en serbe* » par M. F. G. Möhl. — 5. « *Étymologies arabes et mots de l'arabe d'Égypte ne figurant pas dans les dictionnaires* ». M. M. de Rochemonteix explique les termes *nabari*, *gédi*, *nayyel*, *tanyil*, *manyal*, *nibr*, *malaq*, *loq*, *betm*, *tabtim*, *k'arrāma*. — 6. M. Ed. Toubin dans une « *Note sur le mot latin* callis » cite quelques textes d'auteurs classiques pour prouver qu'outre sa signification ordinaire et bien connue, celle de *chemin*, *callis* en a une seconde et désigne aussi un pâturage dans les bois, acception qui a laissé de nombreuses traces dans les topographies départementales. — 7. Sous le titre de « *Mélanges étymologiques* » M. V. Henry réunit des remarques sur la finale primaire de 2e personne du singulier de voix moyenne en dialecte attique, sur les mots *ager*, *acer*, skt. *mātur*, *soif*, sur le nominatif singulier *terrā*, le génitif-datif latin de première déclinaison, sur *cōmis*, *svâvis*. — 8. M. M. Bréal : « *Sur la valeur primitive de la lettre grecque* H ; *Études d'épigraphie italique : l'inscription du temple de Turfs*, *une inscription de Palestine* ».—9. « *Notes italiques* » de M. Louis Duvau.—Les professeurs des humanités liront avec fruit les « *Varia* » de M. L. Havet sur *omnis amnis*, *mantele*, *enim olim*, *premo ferundus*, * *ferondos* = φερόμενος, *pons*, *indulgeo*, *coturnix*, *pinguis*, πάγχυ, οἴκοι, φιτρός *fibra*, *saeta* χαίτη, βλαίτος *mlēcchas*, *portus portitor porto*, *muttus parabola* ; l'article de M. F. de Saussure « *sur un point de la phonétique des consonnes en indo-européen* ». — M. Ch. Noël parle de *cabestan* et *tante*. Enfin les trois dernières pages portent sur l'examen philologique, fait par M. Bréal, de *tenebrae*, *malus*, *praevaricator obvaricator*, *dubenus*, *letus* (lit) pour *lectus*, κατά, madhjamdina.

Philologie et philologues. — Nous traduisons trois phrases extraites d'un article signé par M. Max Müller dans l'*Academy* du 3 mars : il s'agit de philologie et de philologues. « La science philologique est devenue non-seulement plus timide, mais encore plus défiante des arguments d'autorité ». « Je ne pense pas que tous ceux qui écrivent α_1 a_2 a_3 k_1 k_2, qui appellent Curtius un *ignoramus* et Bopp un ante-diluvien, sont *ipso facto* de grands grammairiens ». « Dans la science du langage, comme dans toutes les autres sciences, nous devons du respect à ceux qui nous ont précédés et dont les efforts quoiqu'infructueux ont concouru à affermir le terrain sur lequel nous nous trouvons. »

Ethnographie des Bulgares. — Dans notre *Chronique* du mois d'août

1887 (*Muséon*, T. VI, n° 4, p. 508) nous annoncions que différents membres de la Société d'Ethnographie de Paris avaient entrepris l'étude d'une branche spéciale relative aux Bulgares. Le Bulletin de cette société du mois de février nous apporte les deux premiers rapports. Parlons d'abord de l'*Anthropologie*. D'après le Dr Verrier, les Bulgares tirent leur nom d'une tribu finnoise qui les conquit vers le VIIe siècle. On peut affirmer, ajoute-t-il, qu'ils font partie du grand peuple slave et doivent en représenter à peu près le type. Tous les types appartenant plus ou moins à des peuples de langue slave s'écartent du type réel des Bulgares actuels, bien qu'on ne puisse refuser à ceux-ci d'appartenir à la branche aryenne du tronc blanc qui a formé les Germains et les Celtes. Les Bulgares sont les moins brachycéphales des populations slaves, ils sont mesaticéphales et Koperniki donne 76.6 comme indice céphalique. Ce chiffre constitue un abaissement de l'indice moyen primitif et général que différentes considérations peuvent expliquer. Le poids du cerveau pour les Bulgares proprement dits donne actuellement 1359 gr., tandis que pour les autres populations slaves il est évalué à 1375 gr. Il existe en Bulgarie des métissages nombreux, plus peut-être que dans toutes les autres parties de l'Europe (la Russie exceptée) habitées par les peuples slaves. M. Verrier termine par quelques mesures de membres. — Nous croyons qu'il se produira plus d'une objection contre la théorie que nous venons d'exposer. Passons au second rapport qui traite de la *linguistique* et que l'on doit au Dr Michalowski. En voici le résumé succinct. Il est certain qu'au moyen âge le domaine du bulgare actuel englobait les trois quarts de la péninsule des Balkans ; le vieux slave qu'on y parlait surpassait en perfection grammaticale et logonomique tous les dialectes slaves de notre temps. C'est vers la fin du VIIe siècle que les Bulgares du bas Volga fondent sur l'ancienne Mésie, lui imposent leur nom et oublient leur propre langue. Ici M. Michalowski place quelques réflexions sur la transformation des langues par suite de la fusion des races. Puis il continue : les invasions reitérées de Barbares ont détruit le bel idiome qui fleurissait jusque vers la fin du XIIe siècle aux pieds des Balkans. Tout ce qui s'en conserve est dû aux frères Cyrille et Méthode. La langue qui l'a remplacé est la dernière, la plus altérée de toutes les langues slaves de notre temps. Le nombre des consonnes est réduit à 23, les nasales, si communes en vieux slave, ont complètement disparu en bulgare, les voyelles ont subi des permutations fréquentes. A propos de certaines explications qui suivent nous sommes tenté de nommer M. Michalowski un onomatopéiste. L'auteur finit son travail sur la linguistique bulgare par cette phrase : « Faute d'une grammaire sous la main, je ne saurais pénétrer plus loin dans son domaine » ?

Société Américaine. — La Société Américaine de France se propose de publier un *Dictionnaire d'archéologie américaine*. L'édition proprement dite ne sera entreprise que lorsque sa rédaction aura été définitivement arrêtée dans les séances de la société, et après que les articles, publiés d'abord en épreuves auront été complétés par les additions que les membres voudront proposer à leurs auteurs (séance du 15 juin 1887). — Les

Archives de cette société (décembre 1887) contiennent une notice de M. J. Chaffanjon, explorateur, « *Sur quelques peuplades de la région de l'Orénoque* ». C'est une excellente contribution à l'ethnographie et à toutes les autres sciences connexes. Les Guaraunos, la première peuplade dont il est fait mention, sont presque brachycéphales avec une légère tendance à la dolichocéphalie, les pommettes sont légèrement saillantes et l'angle facial est en moyenne de 78 degrés. Ils adorent un être suprême, nommé *Gebu*, mais reconnaissent au-dessous de lui et invoquent des esprits inférieurs qu'ils trouvent un peu partout dans la création. Les Quiriquiripas sont civilisés et catholiques.

Découvertes. — *A Rome.* — Aux environs de la Porte Pinciana, dans les jardins de Salluste, a été découverte une espèce de rampe en marbre du Pentélique avec deux ailes en rectangle. On la considère comme débris d'un escalier menant à une piscine. Sur la face principale se voit en figures de haut relief une scène de bain ; sur un des côtés, une joueuse de flûte tenant une flûte double, très jeune, d'une remarquable pureté de traits ; sur le côté opposé, une femme enveloppée dans un manteau, les cheveux frisés, les pieds couverts de sandales.

En Angleterre. — Une pierre de la période romaine, ayant quatorze pouces de long, sur onze de large, a été découverte à Newburn-on-Tyne. Elle porte l'inscription suivante :

LEG XXVV
CHO IIII
LIB FRO
TERE MAC,

c'est-à-dire, suivant M. Bruce : « La centurie de Liburnius Fronto et la centurie de Terentius Magnus ; quatrième cohorte, vingtième légion surnommée la Valérienne et la Victorieuse. » De chaque côté est un étendard, celui de gauche est marqué LEG XX, la lettre L étant en partie couverte par un aigle probablement. Au centre, séparant les noms des centuries on voit un aigle portant une guirlande. (*Academy*, 7 janvier).

A Mathurâ. — M. J. Burgess a commencé de nouvelles fouilles à Mathurâ, là même où M. A. Cunningham a trouvé les importantes inscriptions des rois indo-scythes Kanishka, Huvishka et Vāsudeva. Il a communiqué à M. G. Bühler le texte d'un fragment très intéressant d'une inscription découverte le 30 janvier, et prouvant que l'école Nāgabhūta, qui suivant la tradition saine fut fondée dans le Magadha environ 200 ans avant notre ère, florissait à Mathurā vers la fin du premier siècle après.

Langue chinoise. — L'Université de Cambridge vient de fonder une chaire de chinois. Enseigner les principes de la langue chinoise et promouvoir l'étude de la langue et de la littérature chinoises, telle est la tâche prescrite au titulaire. Celui-ci ne recevra pas d'appointements à moins et jusqu'à ce que l'université statue autrement. M. Thomas Wade, ancien consul britannique à Pekin, actuellement président de la société royale asiatique, a légué à la Bibliothèque de Cambridge sa belle collection de livres chinois.

Fouilles en Grèce. — Le 20 décembre 1887, M. Kabbadias, inspecteur en chef des antiquités grecques, apprit qu'on vendait à Athènes de petites vaches en bronze portant l'inscription : ἱερὸν καβείρων. Ses recherches le conduisirent chez un antiquaire de Thèbes, et les ouvriers qui avaient trouvé ces statuettes avouèrent les avoir exhumées à un endroit nommé Ἀμπελόσαλεσι près de Thespies et à une lieue et demie de Thèbes. MM. Kabbadias et Dörpfeld ayant examiné la place décidèrent qu'on y ferait des fouilles aux frais de l'Institut archéologique allemand. — On se mit à l'œuvre. Bientôt on découvrit les murs du sanctuaire, une porte, deux autels et la fosse aux offrandes remplie d'os cruraux. Les monuments sont votifs pour la plupart, 500 animaux en terre cuite, 74 bœufs en bronze dont un doré et un grand nombre ornés d'inscriptions, 83 en plomb, quelques monnaies et quantité de débris de vases peints : on voit entre autres un homme à barbe, la tête ornée d'une couronne de lierre, assis sur une chaise, la droite appuyée, la partie inférieure du corps enveloppée, le bras gauche étendu et présentant à un enfant le cantharc à remplir. Au dessus de la tête de l'homme on lit : Κάβειρος, au dessus de l'enfant παῖς. Plus tard on mit au jour un taureau en bronze de 16 centimètres de haut, plus de 20 boucs, 2 chèvres, une cinquantaine de porcs, quelques béliers, environ 10 lions, 10 poules et pigeons : au milieu de cette immense variété d'objets on rencontre Pan, Dionysos et les Cabires. Citons encore un vase avec la représentation d'une femme jouant de la cithare, 35 canthares ou coupes à boire, 90 têtes, une lance d'airain longue d'un mètre. — Pausanias racontait IX, 25, 5, qu'à 25 stades de Thèbes se trouvait un bois, et 7 stades plus loin un sanctuaire dédié aux Cabires. — Nous empruntons ces détails à la *Berliner philologische Wochenschrift* (nos du 21 janvier, des 4 et 11 février). — Les numéros des 28 janvier et 4 février du même recueil contiennent une notice très intéressante, communiquée par M. Kawerau, sur les fouilles de l'acropole à Athènes.

Le lac Menzaleh. — Mlle Amélia Edwards émet l'opinion que le nom du lac Menzaleh non seulement est dérivé de l'ancien nom égyptien de *Tanis*, mais encore l'a conservé intact jusqu'à ce jour. Elle s'appuie sur des considérations dialectales et comparatives, sur la valeur phonétique des hiéroglyphes et sur l'histoire, qui semblent autoriser cette *conjecture* (*Academy*, 14 janvier).

Le dieu Malakhum. — M. W. Houghton (*Academy* 31 décembre 1887) incline à croire que le dieu phénicien Malakhum se rapporte par son étymologie à *malakh* ou *malakhu* (= matelot), que ce terme soit d'origine sumérienne ou de provenance sémitique. Le dieu Malakhum, divinité navale, conviendrait parfaitement à un peuple maritime. — M. B. T. A. Evetts (*ibid*, 14 janvier) dit qu'à défaut de preuves, il faut au moins admettre la possibilité de cette connexion, que cette hypothèse est certainement plus probable que celle de M. Pinches rapprochant Malahum de Molech et Malcham, l'échange des lettres *hé* et *caph* étant inconnu dans les langues sémitiques.

NÉCROLOGIE. — 1. *M. G. P. Badger*, arabisant, auteur de plusieurs ouvrages, en particulier d'un livre intitulé « *Les Nestoriens et leurs rituels.* »

2. *M. Thomas H. Dyer*, qui a écrit entre autres nombreuses publications : *Ancient Rome* (1864), *Ancient Athens* (1873) ; *Pompei photographed* (1867).

3. *M. Victor Gay*, archéologue, à qui l'on doit le « *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance* ».

C. S.

COMPTES-RENDUS.

Básim le forgeron et Hârûn er rachid. Texte arabe en dialecte d'Égypte et de Syrie publié d'après les mns. de Leide, de Gotha et du Caire et accompagné d'une traduction et d'un glossaire par le Cte Carlo de Landberg. Texte, traduction et proverbes. Leyde, E. Brill, 1888.

Le comte Carlo de Landberg déjà connu par plus d'une œuvre remarquable et spécialement par ses *Proverbes et dictons du peuple arabe* vient encore d'acquérir un nouveau titre à la reconnaissance des orientalistes par la publication de l'ouvrage que nous annonçons ici, et qui ne sera pas moins utile à ceux que leurs affaires, leurs fonctions amènent sur les terres arabes, car le but principal de ce livre est de faire mieux connaître l'arabe vulgaire, l'arabe parlé. Trop de gens s'imaginent, trop de fois on a même enseigné que l'*arabe n'a pas de dialecte* et que l'arabe classique ne diffère presque pas du vulgaire ; c'est que l'on n'a fait attention qu'à l'arabe écrit et que sauf quelques expressions et tournures locales les auteurs arabes écrivent partout l'arabe classique. Il n'en est pas moins vrai que l'arabe parlé diffère considérablement selon les pays et qu'il est fort difficile d'avoir une connaissance quelconque de ces dialectes à moins qu'on ne soit en contact direct avec des gens d'une région particulière.

C'est pour parer en partie à cet inconvénient que M. de L. nous donne ici un conte écrit dans les dialectes vulgaires d'Égypte et de Syrie, écrit du reste aussi agréable qu'utile à lire puisqu'il sait provoquer le rire des plus graves Sheiks de l'Afrique. L'ouvrage contient le texte égyptien et le texte syrien la traduction du second et un elenchon des proverbes contenus dans le conte avec traduction spéciale (pp. 63 à 87). Le texte égyptien est transcrit d'un manuscrit de Leide. Pour le syriaque l'auteur a eu un manuscrit à la même bibliothèque et deux à Gotha.

Nous ne discuterons pas les traductions de M. de Landberg : il connaît sa matière certainement mieux que nous. Son nom d'ailleurs nous assure d'un travail intelligent et consciencieux, que quelques critiques peut-être subjectives ne pourraient entailler.

Bornons-nous à appeler sur ce livre l'attention non-seulement des arabisans et des voyageurs en orient, mais de tous ceux qui sans savoir l'arabe s'intéressent aux contes populaires et aux proverbes que l'on a si justement appelés *la sagesse des nations*. Rien d'ailleurs ne peut mieux faire connaitre un peuple, ses tendances et son caractère. P. S.

FIRDUSI. *Il libro dei re*, traduit en italien par J. Pizzi, professeur à l'université de Turin. Vol. VI, pp. 1 à 192.

La traduction du Shâh nâmeh de notre savant collaborateur Prof. Dr Pizzi avance rapidement; nous venons de recevoir la 33e fascicule qui nous mène en plein règne de Sapor. Il n'est pas besoin de dire que les éloges donnés au commencement de l'œuvre sont également mérités par la suite. Nous félicitons l'auteur et faisons des vœux pour la plus large propagation de son œuvre qui met entre les mains de tous un des plus beaux monuments de l'esprit humain.

Le même auteur vient de publier un autre ouvrage très important sur les temps héroïques de la Perse : *L'epopea persiana e i costumi dei tempori eroici di Persia* Studi et ricerche di I. Pizzi. Cette œuvre qui sert de commentaire et d'explication à la traduction du Shâh nâmeh a valu à l'auteur le *Prix royal de l'Académie dei Lincei*. Il en sera parlé ici une autre fois.

Etudes historiques sur le peuple roumain, par A. D. XENOPOL, professeur d'histoire roumaine à l'université de Jassy.

Comme l'indique le titre de cet ouvrage, ce n'est point une histoire du peuple roumain mais une série d'études et de récits extraits de cette histoire. C'est en majeure partie la relation des guerres dont la Roumanie a été successivement le théâtre et l'objet.

M. Xenopol qui connait à fond l'histoire de son pays, présente à ses lecteurs une série de tableaux où son érudition se montre à son grand avantage. Les campagnes de Trajan, pour les guerres russo-turques en forment les deux parties principales et parmi ces dernières l'auteur distingue les premiers agissements de Pierre-le-Grand de Moscovie et la guerre de 1736 qui se termine en 1739 par la paix de Belgrade, puis la guerre de 1768 à 1774 qui se termine par la cession de la Bukovine à l'Autriche, celle de 1787 terminée par la paix de Passy, celle de 1806 à 1813 avec le traité de Bucharest que démembre de nouveau le pays roumain en lui enlevant la Bessarabie que la Russe retient.

Puis un rapide coup d'œil nous mène jusqu'à l'époque contemporaine et l'état actuel de la Roumanie. Cet état l'auteur nous le peint sous de vives couleurs comme il nous a décrit précédemment les souffrances séculaires de ce malheureux peuple perdu au milieu d'un océan de nations étrangères, constamment foulé, pressuré, couvert de sang et de ruine par des envahisseurs barbares et traité même avec une extrême cruauté par ceux qui prétendaient être ses libérateurs.

Les philologues remarqueront spécialement dans cet ouvrage le récit de

la seconde campagne de Trajan en Dacie, lequel vient combler une lacune signalée vainement jusqu'ici et la détermination de l'endroit où fut construit le pont de Trajan. L'attention des historiens sera surtout attirée par les documents recueillis et cités à la fin du volume, ayant trait à la cession de la Bukovine.

Les vues politiques de M. Xenopol sont généralement d'une remarquable perspicacité, comme, par exemple, quand il montre la faute que commit l'Autriche en favorisant le développement de la Russie. Mais qui pouvait prévoir un pareil avenir. Nous aurons toutefois de la peine à souscrire au jugement que l'auteur porte sur la conduite de l'Autriche en général. *Sa rapacité, son avidité insatiable* consistait principalement à chercher à assurer le salut de ses peuples, à refouler les envahissements de ces barbares orientaux qui avaient plus d'une fois menacé l'existence de la chrétienté et qui ne pouvaient certainement pas prétendre à la légitime possession d'un pouce de terre européenne. Ce n'est point l'Autriche qui s'est formée par une série incessante de conquêtes sans droit, ni que l'on a vu aux jours des plus grands périls des nations européenes joindre ses armées et ses flottes à celle du croissant ennemi de la chrétienté et de la civilisation et qui menaçait le cœur même de l'Europe. Le patriote roumain ferait mieux je pense de se concilier l'amitié de cette puissance même au prix de quelque sacrifice commercial nécessaire à l'existence des royaumes austro-hongrois. Ennemie de tout le monde, la Roumanie aurait bien du mal de subsister.

Ceci soit dit comme appréciation personnelle et sans vouloir rien enlever au mérite de l'ouvrage que tout le monde lira avec intérêt.

L'édition marsaliotique de l'Iliade d'Homère, par l'abbé Stanislas Gamber, licencié ès lettres, professeur de rhétorique à l'École Belsunce, à Marseille. Paris, Thorin, 1888.

« Passionné à bon droit pour tout ce qui touche aux traditions et aux souvenirs de notre grande cité, j'ai voulu, dit M. Gamber, rappeler l'attention de la critique sur un des plus antiques et des plus vénérables monuments de notre passé littéraire, et remettre en honneur ce que M. Egger ne craignait pas d'appeler « une des plus précieuses reliques de notre érudition nationale. »

M. Gamber commence par refaire l'histoire du texte des poèmes homériques d'après Wolf, Sengebusch et Pierron. S'il avait profité de La Roche, *Die homerische Textkritik im Altherthum*, il aurait modifié certains points qui sont restés obscurs ou qui sont inexacts. Pierron fait certainement preuve de beaucoup de légèreté, quand il ne trouve dans Zénodote que des crimes de lèse-poésie, voire même de lèse-bon sens. Mais passons : nous aurions tort d'éplucher une partie du travail de M. Gamber, laquelle n'est, dans sa pensée, qu'une courte introduction ; la discussion de ces points difficiles, souvent controversés, nous mènerait d'ailleurs trop loin. Arrivons-en immédiatement au sujet même de la dissertation, à l'examen de l'édition marsaliotique de l'Iliade. La Marsaliote est la plus célèbre des

éditions des villes que nous connaissons. On lui donne le premier rang parmi elles, soit pour sa valeur propre, soit à cause du nombre de ses leçons, qui l'emporte sur les autres. Elle fut composée entre le VIe et le Ve siècle, et elle nous est connue par les citations et les variantes qui nous en ont été conservées.

M. Gamber donne le texte des leçons de la Marsaliote d'après les scolies de Bekker. Ces leçons sont au nombre de 27, y compris celle qui nous est fournie par Eustathe. L'auteur procède avec beaucoup de clarté : il cite d'abord le vers sur lequel portent les variantes des manuscrits ; il reproduit ensuite les scolies, et les accompagne enfin d'une traduction et d'un commentaire explicatif et critique. Sans méconnaître les mérites personnels de M. l'abbé Gamber, nous aurions désiré le voir discuter les leçons en profitant tout au moins d'un certain nombre de travaux récents : l'édition seule d'Ameis, comme l'ouvrage de La Roche (par exemple pour ἐν χειρί), lui aurait rendu de grands services, en lui permettant d'argumenter avec plus de force et de précision.

Il est vraiment étrange que les leçons connues de la Marsaliote et des autres éditions des villes appartiennent surtout au premier et aux derniers chants de l'Iliade, et qu'aucune ne se rapporte au chant Δ et aux chants Z-Λ. Est-ce effet du hasard, ou pourrait-on en retrouver la cause ? C'est une question que je soumets à M. Gamber, qui a le mérite d'avoir le premier consacré une étude spéciale, écrite en un style élégant, à la Marsaliote, dont on ne s'était jusqu'ici occupé qu'incidemment dans l'histoire du texte d'Homère ou dans nos éditions critiques. F. C.

Königsberger Studiën, Historisch-philologische Untersuchungen. Erstes Heft, 242 p., Königsberg in Pr., Hübner et Matz.

Voici la première livraison d'une nouvelle revue dont le contenu varié s'adresse à tous ceux qui s'occupent d'histoire ou de philologie. L'énumération des articles fera connaître, mieux que tout autre chose, le caractère spécial de cette intéressante publication. La critique biblique y est représentée par « Das Lied der Deborah » de A. Müller et « Zur Quellenkritik der Bücher Samuëlis » de C. Cornill ; la philologie grecque, par « Streifzüge in entlegenere Gebiete der griechische Litteraturgeschichte », de A. Ludwich et par « Ueber die griechischen Grabschriften welche Geldstrafen anordnen », de G. Hirschfeld. M. H. Prutz nous fait entrer dans l'histoire du moyen-âge avec ses : « Forschungen zur Geschichte des Tempelherrenordens. » L'infatigable directeur des « Bezzenberger's Beiträge nous donne ensuite le texte de la « Dispositio Imperfecti ad Optimum » ; c'est un abrégé de grammaire lettone, imprimé au Collège des Jésuites de Wilna, en 1732, et dû à un auteur qui signe C. S. S. J. Ce petit écrit a une grande valeur scientifique. — La livraison se termine par « die Klassiker der Erdkunde und ihre Bedentung für die geographische Forschung der Gegenwart », de F. Hahn. L'exécution typographique est très soignée.

Souhaitons bonne chance au nouveau recueil, qui promet de prendre place parmi ceux que tout homme de science se croit obligé de dépouiller régulièrement.

LES ORIGINES DES POPULATIONS

DE LA RUSSIE D'EUROPE.

Les Alains. — Des Massagètes aux Alains, il n'y a pas loin : selon les meilleurs critiques, ceux-ci sont la continuation de ceux-là. De race gothique, les Alains étaient blonds, de haute taille, de bonne mine (1). Partageant les mœurs des Scythes et des Massagètes, ils adoraient Arée, sous la forme d'un sabre planté en terre (2). Les traditions asiatiques les font sortir de l'Altaï : de là, disent les Chinois, vient leur nom d'Alan, qui signifie montagne (3). Mais, tandis que ces auteurs les posent sur les terres mêmes des Massagètes, et dans la Sogdiane dont ils portaient le costume, Ptolémée établit une distinction : les Massagètes sont au sud des Alains, qui occupent les steppes des Kirghis (4). Cependant, au commencement du 1er siècle avant notre ère, une partie d'entre eux avait poussé sa marche jusqu'au Don, en compagnie des Massagètes (5) ; de là, ils étaient descendus vers le Méotis, et avaient ensuite remonté le versant septentrional du Caucase. Tibère les trouva dans cette situation en l'an 35, lorsqu'il les sollicita d'attaquer les Parthes ; ils envahirent l'Ibérie, l'Arménie, la Médie (6). Vingt-cinq ans plus tard, ils passent des plaines Méotides, dans le sud, par les mêmes défilés du Caucase (7).

(1) Ammien, XXXI, 2. — Claudien, *In Ruf*, I. — Procope, *Guerre des Vandales*, I, 3 ; *Guerre des Goths*, I, 1.

(2) Hérodote, IV, 52. — Ammien, XXXI, 3.

(3) De Guignes, *Histoire des Huns*, t. I, l. IV. En mandchou : *alin*, montagne. — Ammien, XXXI, 3 : « Ex montium appellatione cognominati. » — Eustathe *sur Denys*, 305.

(4) Ptolémée, l. VI, 10, 13, 14.

(5) En 80 avant notre ère. — De Guignes, *loc. cit.*, veut que ce soit seulement en 40, à la suite d'un grand mouvement en Transoxiane.

(6) Josèphe, *Antiquités*, XVIII, 6. — Tacite, *Annales*, VI, 3 appelle Sarmates ces hordes qui furent détruites dans le Caucase.

(7) Josèphe, *Guerre des Juifs*, VII, 29.

Pline leur attribue la même situation, et il les associe aux Rhoxolans qui étaient des Sarmates (1). Ptolémée les trouve sur le bas Tanaïs et dans les steppes des Sarmates (2). Au IIIe siècle, Denys le Périégète leur assigne les plaines herbeuses, au N. du Méotis (3). Ammien confirme ces informations : les Alains, dit-il, habitent, au delà du Don, les solitudes de la Scythie, et leur nom est passé aux peuples qu'ils ont soumis : leur domination s'étend du pays des Amazones, qui est le Caucase et la contrée des Sarmates, jusques au Gange, à travers les immenses espaces de l'Asie (4). Ammien ne les distingue pas des Massagètes : il annonce la description de mœurs des Massagètes et ce sont les Alains qu'il décrit ; et dans un discours de Julien, il ajoute que c'est le même peuple sous deux noms différents (5). Il les représente comme grands et beaux, cheveux blonds et d'une grande légèreté de mouvements. Claudien les retrouve aux bords du Méotis (6). En 544, ils figurent sous le nom de Massagètes, dans les troupes de Bélisaire, combattant Totila en Italie (7).

Une partie des Alains, subissant le joug d'Ermanarich, fit partie du royaume goth. Un grand nombre, se joignant aux Huns, parvint au delà de la Vistule, au commencement du Ve siècle, et prit part aux expéditions des Vandales et des Suèves, dans les Gaules et en Espagne (406). D'autres restèrent dans le Caucase, où on les retrouve pendant tout le moyen-âge (8). Ceux que l'on a cru retrouver en Courlande étaient les Scythes-Alaunes.

Goths. — Jornandès, évêque de Ravenne, vers 550, était d'origine gothique : son grand père, Péria, avait rempli l'emploi de secrétaire, ou comme nous dirions, de commis aux écritures, dans les bureaux de Candax, roi des Alains. Ces attaches

(1) Pline, IV, 25. — Lucain, *Pharsale*, VIII, 223 et X, 454. — Sénèque *Thyeste*, IV, 1, les croit sur les bords du Danube, où ils n'arrivèrent que beaucoup plus tard.

(2) Ptolémée, Ἀλαῦνοι. — Voyez ci-après § II, 2.

(3) Denys, 305 et Eustathe.

(4) Ammien Marcellin, XXXI, 2.

(5) Ammien, XXIII : « Et Massagetas quos nunc Alanos appellamus. »

(6) Massagetis, patriamque bibens Mœotin Alanus. Claudien, *In Ruf.*, I.

(7) Procope, *Guerre des Goths*, II, 1.

(8) Constantin Porph., *adm. de l'Empire*. — Massoudi.

lui ont permis de recueillir une foule de traditions précieuses, que rien ne saurait remplacer. Malheureusement, il est dépourvu de critique ; on s'en convainct, chaque fois qu'il aborde la délicate question des origines (1). Il sait que les Goths sont les mêmes que les Gètes, et quoiqu'il croie utile d'invoquer l'autorité de Dion et celle d'Orose, qui ont démontré le fait (2), le titre même de son œuvre est un manifeste suffisant (3).

Jornandès a transmis à la postérité le préjugé, fort répandu à son époque, que la Scandinavie était le berceau des Barbares (4). D'après lui, les Goths d'Ermanarich et ceux qui ont parcouru l'Europe aux Ve et VIe siècle viennent de la Gothie, province orientale de la Suède ; « c'est de là que sortirent les Goths, avec leur roi Berig (5). » Ils s'établirent sur la côte méridionale de la Baltique, Poméranie et Mecklembourg, et après en avoir chassé les Ulméruges, ils subjuguèrent les Vandales leurs voisins, et les associèrent à leurs conquêtes (6). Après le cinquième roi depuis Berig, ils partent, faute de subsistance et arrivent en Scythie, dans la terre d'Ovini (7). Une partie seulement étant passée, vainquit les Spales et s'établit au N. de la mer Noire. C'est là qu'ils eurent pour rois Filimer, fondateur de l'empire des Goths, probablement à la fin du IIIe siècle, puis Géberich, contemporain de Constantin et enfin Ermanarich, qui développa leur puissance, au milieu du IVe siècle (8) Ces faits doivent être tenus pour certains, mais il ne faut pas en conclure, avec Jornandès, que tous les Goths de la Scythie descendaient de ceux

(1) Exemple : ch. 5, il dit que les Goths d'orient tirèrent leur nom de celui de leur roi appelé Ostrogotha. Jornandès ne savait donc pas la langue de ses ancêtres ? Il copie l'ouvrage perdu de Cassiodore, et les étymologues hasardées d'Ablavius.

(2) Jornandès, ch. 3 et 4. — Dion a intitulé *Gétiques* son histoire des Goths.

(3) Jornandès, *De origine, actuque Getarum.*

(4) Jornandès, ch. 2 : « Scanzia... officina gentium aut certe vagina gentium. » Y compris les Huns, qu'il tire des sorcières Gothes et des démons du désert.

(5) Jornandès, ch. 2. — Marcus, *Hist. des Wandales*, fixe à l'an 100 de notre ère, la date de cette expédition.

(6) Paul Warnefrid fait partir les Goths sous la conduite d'Ilor (Igor) et d'Asio : arrivés au pays des Skoninges, Poméranie et Prusse, ils paient un tribut annuel aux rois des Vandales, Ambris et Assi ; puis, ils parcourent l'Europe centrale.

(7) Qu'est-ce qu'Ovini ? Le pays des Vanes ou Vénèdes ?

(8) Jornandès, ch. 2, 3, 12, 21.

qui étaient passés de Scandinavie aux bords méridionaux de la Baltique et plus tard, sur les rives de la mer Noire.

Il ne paraît pas que les Goths aient obtenu des succès à la droite de la Vistule, alors occupée par les Sarmates. Marchant vers les riches provinces de l'empire Romain, ils ravagèrent une partie de l'Asie Mineure et de la Grèce. L'empereur Dèce périt en les poursuivant, en 251 ; Claude II en détruisit la plus grande partie en 268. Ceux qui s'établirent au nord-ouest et surtout à l'ouest de la mer Noire ne purent s'étendre plus loin : ils trouvèrent au delà du Don, les bandes des Massagètes et celles des Alains qui s'y étaient réunies. De là vinrent les Ostrogoths ou Goths orientaux, tandis que ceux de l'Occident, qui arrivaient jusqu'au Danube, furent appelés Visigoths (1). Il est à remarquer que les historiens grecs des époques voisines, tels qu'Eunape, Zozime et autres, qualifient de Scythes tous les Goths, probablement en souvenir de leur origine (2).

Ermanarich, le héros fondateur de l'empire éphémère des Ostrogoths, était le chef de la puissante famille des Amales, qui dominait ce peuple, au delà du Don. C'est de là qu'il partit : Ses conquêtes avaient pour objet la soumission du territoire de la Russie en deça du Volga. Ses premiers coups, dit Jornandès, tombèrent sur les Goths et les Scythes (3). D'après l'historien, les Goths sont ceux qui sont venus de Suède, et se sont établis à l'est de la Baltique. Les Scythes, différents de l'ancienne population des steppes de la mer Noire, dès longtemps confondue avec les Sarmates, sont les Lettons et les Lithuaniens, que Ptolémée a déjà nommés Scythes-Alaunes, et dont une partie avait subi la domination des Goths venus de Suède. Passant ensuite chez les Finnois, Ermanarich remonte jusques aux sources du Volga, et soumet tout ce qui fut depuis le tzarat de Moscovie et la partie de la République de Pologne à l'est de la Vistule (4). Il ne jouit pas longlemps du fruit de ses conquêtes : une force supérieure vint le briser tout d'un coup. En 375, les Huns, sous la conduite de Balamir, enva-

(1) *Ost*, orient ; *West*, occident. — Eusèbe donne le nom de Goths à tous les Germains.

(2) Cf. Retimeyer sur Zozime, IV, 20.

(3) Jornandès, 23 : « Gothos, Scythas... » Voyez § II, 3.

(4) Le § II, 3 ci-après décrit ces annexions.

hirent comme un torrent la Russie méridionale : Ostrogoths et Alains furent asservis. Les Wisigoths, sous la conduite d'Athanarich, perdirent une bataille aux bords du Dniester ; après une résistance inutile, ils se refugièrent dans les Carpathes ; une partie fuyant jusqu'au Danube, demanda asile à l'Empire romain.

Si les Goths ont laissé des traces en Russie, on les trouvera au N. de la mer Noire et sur les bords du Don ; mais tant de peuples ont passé par là ! D'ailleurs nomades et féodaux, les Goths quittaient un pays avec autant de facilité qu'ils en avaient mise à l'envahir.

3° *Les Sarmates*
dans la Russie méridionale et occidentale.

Les Sarmates, en général. — Nous avons laissé les Sarmates occupant, au temps de Platon et d'Alexandre, les plaines de la rive gauche du Don inférieur, les abords orientaux du Méotis et une grande partie de l'isthme Caucasien. Les informations de date postérieure maintiennent cette position : selon Hipparque, géographe très exact, ils ne dépassent point le Méotis, vers le milieu du second siècle avant notre ère (1).

Les historiens de Mithridate racontent, qu'au début de son règne, le souverain du Pont conquit sur les Scythes la Crimée et le littoral de la mer Noire : Les Sarmates n'avaient donc pas franchi le Don, en l'an 118 avant notre ère. Ils figurent pourtant dans la nombreuse cavalerie de Mithridate, mais à titre de mercenaires, comme les Bastarnes du Dniester (2). La puissance du roi de Pont ayant été ruinée par les deux campagnes de Sylla, en 86 et 81, la province de Scythie ne fut plus suffisamment défendue : poussés par les Massagètes et les Alains, qui fuyaient devant les Huns, les Sarmates franchirent le Don ; envahissant le patrimoine des Scythes, ils se répandirent dans les steppes de la mer Noire, enfin jusques aux Carpathes, aussi loin que les Bastarnes leur permirent d'avancer. C'est-ce que l'on a qualifié de passage des Sarmates d'Asie en Europe,

(1) Strabon, II, 5, 7.
(2) Justin, XXXVIII, 3.

le Don étant alors considéré comme la limite naturelle entre ces deux parties du monde ; on assigne à ce mouvement la date de 80 avant notre ère (1). Ils ne passèrent pas tous : les uns descendirent vers le Caucase, d'autres se maintinrent ou trouvèrent plus tard le moyen de revenir ; trois siècles après, Denys Périégète les montre à cheval sur le Don (2).

Le mouvement des Sarmates vers l'ouest constitue une révolution ethnique : Les vieux Scythes d'Hérodote, qui possédaient toujours les côtes septentrionales de la mer Noire, avaient perdu l'antique énergie ; à plusieurs reprises, ils avaient subi la domination des rois de Pont : ils ne résistèrent pas à l'invasion des Sarmates, leurs restes furent absorbés, les villes grecques du rivage subirent le même sort, Les Bastarnes eux-mêmes, malgré leurs mœurs farouches, n'évitèrent pas la pénétration des envahisseurs. Au début de notre ère, Diodore et Strabon constatent tous ces faits (3).

Voici donc un premier mélange des Sarmates avec les peuples conquis ; déjà mêlés de Scythes et de Djikhs, ils fusionnent avec les Scythes plus ou moins purs, avec les Grecs, et avec les éléments celtique et teutonique dont se composent les Bastarnes. En poussant au nord, ils vont se confondre avec les Finnois. C'est sans doute à la grande proportion de l'élément scythe que Strabon veut faire allusion, lorsqu'il qualifie les Sarmates de peuple scythique. Un peu plus tard, le nom des Scythes disparaît en Europe, où il est remplacé, dit Pline, par celui de Sarmates ou de Germains (4). Il ne paraît plus que dans les études rétrospectives, ou pour désigner vaguement les populations de l'antique Scythie devenue Sarmatie. Méla réserve le nom de Scythie aux régions de l'Asie (5).

Les Sarmates de la mer d'Azof et ceux du Caucase prirent peut-être une certaine part au mouvement qui vient d'être indiqué ; c'est ainsi que les Iazyges paraissent simultanément au

(1) Gatterer, *Comment. Societ. Gothingensis*, XII.

(2) Denys Périégète, 653 : Ἔθνεα Σαυροματίκον
Εσθλόν ἐνυαλίου γενὸς Ἄρεος.

(3) Strabon, VII, 3, 2. — Diodore, II, 43.

(4) Pline, IV, 12 : « Scytharum nomen usquequaquam transit in Sarmatas et Germanos. »

(5) Méla, III, 5. Il s'agit de l'Asie entre le Don et l'Altaï.

Méotide et sur le littoral de la mer Noire (1). En tout cas, ces peuples conservèrent leurs anciennes positions, comme le constate Théophane, compagnon d'armes de Pompée dans la guerre du Caucase (an 65 avant notre ère) ; il met des Amazones auprès de la mer Caspienne, et au-dessus des Légiens (2). Vers la même époque, Ovide connut les Sarmates, dans son exil sur la côte occidentale de la mer Noire : il leur attribue une voix dure, un visage féroce ; armés de l'arc, avec le carquois et les flèches, ce sont de vraies figures de Mars. Les Lettres de Pont les représentent comme le type de la barbarie (3).

Méla, témoignage important, ne les signale qu'à la suite des Germains, sur la rive droite de la Vistule (4) : au début de notre ère, ils étaient déjà en possession du pays auquel ils ont imposé leur nom. Ce géographe non seulement donne la qualification au pays, mais il lui consacre un chapitre ; il ajoute que la Vistule sépare la Germanie de la Sarmatie, et que la distinction des deux contrées se poursuit en droite ligne jusqu'au Danube (5).

Ce fait autorise à supposer que, peu d'années après le passage du Don, les Sarmates, grossis des Scythes qu'ils s'étaient annexés, et peut-être venant à la suite de l'expédition gothique dont l'Edda a conservé le souvenir sous le nom d'Odin (6), se mirent à remonter le Dniéper, le Boh, le Dniester, et arrivèrent enfin à la Baltique : ils n'atteignirent pas d'abord le cours du Niémen, les Scythes Alaunes, venus avant ou en même temps qu'eux, ayant occupé le bassin de ce fleuve et celui de la Duna. Les tribus finnoises, qui possédaient le pays, de temps immémorial, n'eurent pas les moyens de résister : les unes s'enfuirent dans les régions inhabitées ou peu praticables ; les autres subirent l'assujétissement, et devinrent un

(1) Ptolémée, III, 5. — D'après Strabon, les Jazyges Sarmates ne sont autres que les Scythes Basiliens, royaux ou Skolotes d'Hérodote, à l'O. du Don ; l. VII, c. 4, 17.

(2) Strabon, VII, 4. — *Légiens*, autrement *Lesghiens* : ces peuples se donnent à eux-mêmes le nom de *Lékhis*. — Cf. Méla, III, 5.

(3) Ovide, *Tristes*, *Epist. ex Ponto*, passim.

(4) Méla, III, 3 et 4.

(5) Méla, IV : « Vistula amne discreta, qua retra abit usque ad Istrum... »

(6) Voyez ci-dessus, *les Goths*.

important élément de la nouvelle population, comme le montre le nombre considérable de mots finnois qui sont restés dans les idiomes du pays et sont passés de là aux autres langues slaves. Les Vénèdes seuls paraissent avoir résisté : du moins leur nationalité se maintint plus longtemps que celle de la plupart de leurs voisins.

Étant des Scythes d'Asie, cousins des Goths et des Teutons, les Sarmates apportaient dans leurs établissements l'esprit qui distingua toujours les descendants de Magog, savoir l'habitude de se superposer aristocratiquement aux populations asservies. C'est ainsi qu'à l'époque des grandes invasions des Barbares, au Ve siècle, les envahisseurs de race plus ou moins scythique ne manquaient pas de s'attribuer les deux tiers des terres conquises ; ne les cultivant pas eux-mêmes, ils les baillaient à ferme aux anciens possesseurs : ils se faisaient ainsi nourrir par le vaincu, tandis qu'ils s'occupaient de guerre, de chasse et de plaisir. Telle est l'origine du servage, qui se transforma ensuite en asservissement à la glèbe. Les auteurs polonais prétendent que cette institution fut longtemps étrangère à leur pays, mais ils ne sauraient nier que la division en guerriers et cultivateurs a subsisté dans les pays slaves plus longtemps qu'ailleurs, et l'on peut ajouter que là fut la cause de leur faiblesse relative.

Pline connaît bien les Sarmates : dans les défilés du Caucase, sur le Boh, contre les Carpathes, sur les bords de la Vistule et du golfe Cylipène, qui est celui de Riga, près des Vénèdes, des Scirres et des Hirres (1) ; comme pour Méla, la Sarmatie est pour lui ce que les temps modernes ont appelé la République de Pologne (2).

Vingt ans plus tard, les informations de Tacite concordent suffisamment : le grand historien montre les Vénèdes et les Bastarnes adoptant les mœurs des Sarmates, leurs voisins ; ses récits les font guerroyer au Caucase, en Thrace, en Germanie, jusqu'en Italie (3).

(1) Pline, IV, 12, 13 ; VI, 7.

(2) Pline, IV, 13 donne, d'après Agrippa, la mesure géométrique de la contrée. Il semble confondre sous le nom de Sarmates, les Scythes Alaunes de Ptolémée, qui sont les Lithuaniens.

(3) Tacite, *Germanie*, inf. — *Annales*, l. VI. — *Hist.* l. I, etc.

En 120, ils envahissent la Mésie, et sont chassés par les armées d'Hadrien.

Ptolémée, comme Méla, étend la Sarmatie de la Baltique au Danube, à travers les Carpathes et la Dacie ; à l'Est, il la fait aller du golfe de Finlande au cours du Don (1). La Sarmatie est l'ancienne Scythie d'Europe : cinquante peuples s'en partagent le territoire (2). Dans la partie carpathique, ceux des Sarmates auxquels les Romains donnaient le nom d'Iazyges, s'étendirent jusqu'à la Theiss, dès le 1er siècle de notre ère, et forcèrent les Vandales à se retirer des positions avancées que ceux-ci avaient conquises (3). Ils ont à l'ouest les Quades dont ils sont fréquemment les associés ; au S. E., les Visigoths, au S., les Thaïfales. Ils ont conservé les mœurs nomades, quoique Ptolémée signale, dans le pays, des villes qu'ils n'ont probablement pas bâties.

Vers la fin de son règne (en 334), Constantin accueillit trois cent mille d'entre eux : ils étaient de la classe des seigneurs, et leurs serfs révoltés les avaient expulsés des régions du Danube et de la Theiss ; voilà bien le servage, dont tantôt il était question. Constantin les répartit entre la Petite Scythie (Dobroudja), la Thrace, la Macédoine, l'Illyrie, l'Italie et le Hunsruck du Rhin. Il combattit les Limigantes, ces serfs des Sarmates, qui étaient sans doute des populations daciques ou celtiques (4).

Le nom des Sarmates perdit sa signification primitive, après l'invasion des Huns, dans laquelle les plus méridionaux d'entre eux furent entraînés. A la suite de la dislocation de l'empire d'Attila, en 453, une partie des Sarmates, serfs des Huns, passa en Illyrie, où ils trouvèrent des congénères. D'autres, restés sur place, s'allièrent aux Scirres et aux Suèves, en 470, pour combattre les Ostrogoths, et en 488 avec les Gépides ; ils furent enfin absorbés par les Avars.

Au Xe siècle, les écrivains byzantins comprennent, sous le nom de Sarmates, toutes les populations inconnues de la Scythie d'Europe, Pologne et même Moscovie.

(1) Ptolémée, III, 5 : il nomme Sarmatique la mer Baltique.
(2) La description en est faite ci-après, § II, 2.
(3) Iazyges *Métanastes* ou bannis.
(4) Cf. Schafarik, *Antiquités slaves*, II, 35.

Les Latins, à la suite de Scymnus de Chio, ont qualifié de *Gynécocratumènes* les Sarmates gouvernés par des femmes (1). Il est logique que les femmes prennent le commandement, lorsqu'elles conduisent les hommes au combat : cela est arrivé ailleurs. Scylax, plus exact, n'attribue cette coutume qu'à une tribu, qui paraît être celle dont on a fait des Amazones (2).

Diodore et Pline sont l'écho d'une tradition d'après laquelle les Sarmates appartiendraient à la race des Mèdes (3). Le premier raconte que, pendant la domination des Scythes dans la Haute Asie, leurs rois envoyèrent, sur les bords du Tanaïs, des colonies de Mèdes, qui auraient constitué les Sarmates. Pline met l'assertion sur le compte de la commune renommée ; Ammien est près de s'y rallier : les mœurs, dit-il, seraient les mêmes, si elles n'avaient été rendues sauvages par le genre de vie que les Sarmates ont adopté, dans les déserts où ils vivent (4). Méla paraît plus près de la vérité, lorsqu'il assimile ces mœurs à celles des Parthes (5). Vossius compare ceux de son temps aux Perses qu'il confond avec les Parthes et les Mèdes : mettez, dit-il, la tiare persique au soldat polonais ou lithuanien, et vous le trouverez peu différent du Perse. Si le Polonais est plus dur, la différence proviendrait surtout du climat (6). Le langage, on le sait, donne à cette opinion quelque valeur, mais pour le Lithuanien seulement (7).

L'individualité ethnique des Sarmates n'est pas assurée par leur langue, qui est à peu près inconnue et qui fut sujette à de grandes vicissitudes ; mais leurs mœurs ne ressemblent à celles d'aucun des peuples avec lesquels ils furent en contact, pas même à celles des Scythes, qu'ils modifièrent sans doute en se les annexant (8). Ils ne sont pas inoffensifs ou résignés

(1) Scymnus, 876. — P. Méla, III, 4. — Pline, VI, 7.

(2) Scylax, 70 et 71 donne la coutume aux Méotes ; Diodore, II, 44, aux Scythes et aux Amazones.

(3) Diodore, II, 43, 6 et 7. — Pline, VI, 7. — Ce n'est sans doute qu'un écho de la fameuse expédition des Scythes et de leur règne de vingt-huit ans en Médie (633-605).

(4) Ammien Marcellin, XXXI.

(5) Méla, III, 4, 4 : « Gens habitu armisque Parthicæ proxima. »

(6) Vossius, *sur Méla*, ad loc.

(7) Il n'est question des Lithuaniens qu'au Moyen Age.

(8) Ephore, dans Strabon, VII, constate la différence, à une époque où la fusion n'avait pas eu lieu.

comme les Finnois et autres peuples primitifs ; ils n'ont pas les habitudes martiales des nations gothiques. Les historiens ne leur font pas une part très brillante : Tacite les déclare impropres au service du fantassin ; mais il accorde à leurs charges de cavalerie des effets extraordinaires, qu'il juge provenir beaucoup moins de leur valeur personnelle, que de l'instruction des chevaux, de la longueur des lances et de la masse des forces déplacées (1). Ammien, qui étend la Sarmatie jusqu'aux bords du Danube, à raison des progrès qu'ils avaient effectués, dit et répète que les Sarmates et les Quades, qu'il leur assimile, sont plus aptes à piller qu'à combattre ; que toute leur activité se borne aux ravages, et que la destruction est l'élément dans lequel ils se plaisent (2). On croirait voir la description des *Sotnias* de Cosaques, toujours à cheval, et jamais en ligne. La Sarmates avaient acquis dans ce genre d'exercices une supériorité qui fut vivement appréciée des Romains dans les jeux du Cirque : dès le IIIe siècle de notre ère, leur nom fut donné à la voltige sur deux chevaux (3). Ammien leur attribue encore un armement singulier : les longues lances qu'ils n'ont jamais abandonnées, et des cuirasses de corne, dont les fragments sont appliqués sur une étoffe, comme des plumes ou des écailles qui s'imbriquent (4) : c'était sans doute un moyen de défense contre les flèches de leurs ennemis asiatiques ou indigènes. Cette disposition n'était, après tout, que l'imitation des cuirasses antiques composées d'écailles d'airain, comme celle dont Virgile forme l'armure phrygienne de Chlorée, jadis prêtre de Cybèle (5). Pausanias nous apprend que les cuirasses sarmates étaient formées d'onglons de cheval, faute de fer, et il en compare l'aspect à celui d'une pomme de pin, ou à l'armure que les poètes donnent aux dragons de la fable (6).

(1) Tacite, *Hist.*, I, 29.

(2) Ammien Marcellin, XVII, XXIX.

(3) Vopiscus, *Carus* : « Ludus Sarmaticus. — Valerius Flaccus, *Argon*, IV, le dit des Mésiens, — Elien, *Tactique*, de tous les barbares au nord du Danube.

(4) Ammien-Marcellin, XXIX. — Cf. Valerius Flaccus, VI et Tacite, *Germanie*.

(5) Virgile, *Enéide*, XI, 770 : Quam pellis, ahenis
In plumam squammis, auro conserta tegebat,

(6) Pausanias, *Attique*.

Sarmates divers. — Dès les derniers siècles avant notre ère, on savait que les Sarmates étaient divisés en un grand nombre de tribus, mais on négligeait d'en relever les noms barbares : les expéditions romaines et d'autres évènements y portèrent quelque lumière.

Iazamates. (1) — Un siècle avant notre ère, Scymnus de Chio met les Méotes contre l'embouchure du Tanaïs ; puis, ce sont les Sarmates, en Asie, c'est-à-dire au-delà du fleuve ; enfin, la nation méotique des Iazamates. Démétrius attribue aux Iazamates, le nom du Méotis (2) ; d'après Ephore, il vient des Sarmates. La divergence de ces informations montre que les trois peuples étaient de même extraction ou du moins fortement apparentés, et que les Iazamates s'étaient transportés du sud au nord.

Iazyges. — Le premier qui les ait fait connaître, c'est Ovide dans son exil (3) : ceux dont il parle sont les *Métanastes* ou bannis (4) : expulsés de l'Asie, ils s'étaient jetés sur les confins de la Germanie, d'où ils délogèrent les Daces, qui se réfugièrent dans les Carpathes, et sur les bords de la Theiss (5).

Tacite les appelle toujours *Sarmates Iazyges* (6). Ils se sont enfin fixés en Hongrie, ou ils sont l'une des sept races composant la nation, et reçoivent le nom de *Iaz*.

Les Iazyges orientaux, asiatiques, étaient la souche de la tribu : le nom même indique qu'elle s'était formée au pied du versant septentrional du Caucase, d'un mélange des Djikhs avec les Scythes d'Asie, sans doute ceux qui étaient revenus

(1) Scymnus de Chio, 877 : Γαζαμάται. — Étienne de Byzance : Γαζαβάται, ἔθνος παρα Μαιώτιν οὗς Σαυρομάτας φησιν Ἔφορος ; et plus bas : Ἰξαβάται, d'après Hécatée. — Ptolémée, mss. de Rome et Polyen : Ἰξομάται. — Valerius Flaccus, VI, 143 : *Exomatas.* — Ammien, XXII : *Iaxamatæ.* — Selon Dindorf, la vraie leçon serait : Ἰαξαμάται, dans *Périple du Pont Euxin* et autres géographes. — L'origine est *Ias-mat*, hommes *Ias*, du versant nord du Caucase.

(2) Strabon, VII, 5.

(3) Ovide, *Tristes*, II, 191 ; *Epist. ex Ponto*, IV, 7, 9 :

.... onerata ferox est ducat Iazix.

(4) Ptolémée, III, 7. — Agathémère, II, 4.

(5) Strabon, V : Ἰάζυγες αρμάται. Pline, IV, 12 : « Germanorum que ibi confinium, campos ex plana Iazyges. Sarmatæ montes et saltus : pulsi ab his, Daci ad Pathissum amnem. »

(6) Tacite, *Annales*, XII, 29 et *Histoires*, III : « Vagi per campos. »

de Médie (1) : aussi, les traite-t-on de Scythes. S'ils ne sortent pas des Sarmates, la composition est la même. Strabon les appelle *Basiliens ;* on pense que c'étaient les *Basiliscéens* de Ptolémée, et les *Basilides* de Pline (2) ; les deux auteurs les placent à l'ouest du Don ; mais, en ajoutant que le Gerrhus les séparait des nomades, ce dernier fait entendre qu'ils étaient sédentaires (3) ; en disant que les Taures, les Scythes et les Sarmates occupent tout le littoral de la mer Noire, il comprend les Iazyges sous l'un de ces deux derniers noms. Arrien les rapproche du Danube, où ils étaient de son temps (4).

Les Méotes. — Soit qu'ils aient donné leur nom à la mer d'Azof, soient qu'ils l'en aient reçu, les Méotes en furent les riverains orientaux : Démétrius les confond avec les Iazamates, Ephore avec les Sauromates (5). C'est spécialement à eux qu'appartient le surnom de *Gynécocratumènes* et la parenté la plus directe avec les antiques Amazones.

Les Rhoxolans. -- La forme *Rhoxalans* que certains écrivains ont donnée à leur nom, le soin qu'ils ont mis à les joindre aux Alains, ont fait penser à plusieurs que c'étaient des Germains ou des Scythes (6). Les Rhoxolans, mêlés peut-être d'Alains, étaient des Sarmates, et comme ceux-ci, ils vivaient dans des tentes de feutre posées sur des chariots : possesseurs de nombreux troupeaux, ils se nourrissaient de lait et de fromage. Armés à la légère, ils maniaient l'arc, la lance et l'épée. Ayant d'ailleurs les mœurs qui caractérisaient les Scythes, ils passaient l'hiver dans les marais du Méotis et remontaient dans l'intérieur des terres pendant l'été. Au début de notre ère, ils habitaient entre le Don et le Borysthène (7), et sur le Méotis (8). L'origine de leur nom est demeurée un mystère : pour les uns ce sont les Alains du Rha ou Volga (9), pour les autres : Alains cavaliers (10), parce que le pays était riche en chevaux (11).

(*A suivre*). A. CASTAING.

---

(1) *Zygo*, forme grecque de *Djik* ; les Georgiens disent *Zychèti*. —

(2) Strabon, VII. — Ptolémée, IV, 12 : Βασιλισκαιοῖ, mais III, 5 : Ἰάζυγες sur le Méotis, à côté des Rhoxolans.— Pline, IV, 12. — (3) Hérodote, IV, 56, met aussi le Gerrhus entre les Scythes royaux et des Nomades. — (4) Arrien, *Anabase d'Alexandre*, I, 3. — (5) Démétrius Callatianus. l'*Europe et l'Asie*, dans Diogène Lacerce, V, 83 : Ἰξαμᾶται. — (6) Pline, 14, 12 : « Rhoxalani Alanique. » — Ammien, XXII. — (7) Strabon, II, 5, 7. — (8) Ptolémée, III, 5. — (9) Eichwald, *Ancienne Géogr. de la mer Caspienne.* — (10) Boeckh, *Inscr.* — (11) Denys Périégête, 305 et 306.

LA RACE JAUNE DE L'AFRIQUE AUSTRALE.

(*Suite.*)

Depuis les temps les plus reculés dont l'histoire nous parle, nous trouvons l'Afrique habitée de divers peuples qui appartiennent à des races distinctes. Le Nord de l'Afrique était habité de tout temps par des peuples Chamites. Les Égyptiens ont été le dernier peuple qui dans les temps préhistoriques ait pénétré en Afrique par l'isthme de Suez. Si les historiens anciens les font venir du centre de l'Afrique, cela ne prouve qu'une chose : que les Égyptiens ont perdu de bonne heure le souvenir de leur origine (Diod. Sic. l. III, c. 8.). Aujourd'hui il est prouvé par les inscriptions hiéroglyphiques que la civilisation a remonté le Nil et que notamment les Ethiopiens ont reçu leur civilisation sous la douzième dynastie. Phut avait quitté un des premiers la patrie commune des Chamites pour se rendre en Égypte et de là plus loin vers l'Ouest ; c'est lui qui donna des colons à la Lybie (1). Pline cite même un fleuve *Fut* en Mauritanie appelé du nom des habitants (Plin. liv. V.). Misraïm eut un fils Lahabim qui suivit plus tard son oncle Phut et donna son nom à la Lybie (2). Enfin Misraïm lui-même, fils de Cham et frère de Koush se rendit dans le même pays que son frère et son fils pour donner son nom à la vallée du Nil où il se fixa avec ses enfants (Gen. X, 3.6..). « Loudim (3), l'aîné d'entre eux, personnifie les Égyptiens proprement dits, les *Rotou* ou *Lodou* des incriptions hiéroglyphiques. Anamim, représente assez bien la grande nation des Anou qui fonda On du Nord (Héliopolis) et On du Sud (Hermonthis) dans les temps antéhistoriques... Naphtouhim (*No-Phtah*) s'établit dans le Delta au Nord de Memphis ; enfin Pathrousim (*Pa-to-res* la terre du Midi) habita le Saïd actuel entre Memphis et la première

(1) Flav. Jos, Ant. Juives liv. I ch. VII.

(2) Si toutefois on ne veut voir en *Misraïm* et *Lahabim* des peuples ce qui ne change pas essentiellement les faits.

(3) Hist. anc. des peuples de l'Orient, p. 14.

(*Remarque :* Par erreur l'impression du texte a été intervertie. Ce qui suit doit venir immédiatement après *Muséon*, t. VII, p. 13).

éléments formatifs de la langue. Les affixes qui jouent un si grand rôle dans la construction grammaticale des langues des Khoi-Khoin mériteraient certainement une étude approfondie. Mais pourra-t-on jamais parvenir à la connaissance exacte de ces particules ? On a beaucoup de raisons de douter de cette possibilité vu que nous ne possédons que les débris de ces langues curieuses. Nous indiquerons ici ce qui nous semble résulter de la nature même de ces mots sans nous perdre dans des hypothèses plus ou moins hasardées.

En étudiant les particules de près, on arrive à en séparer une première catégorie à qui on peut donner le nom de suffixes génériques parce qu'ils indiquent un genre naturel ou grammatical. Mais si nous posons la question de savoir si ce genre grammatical existait dans les idées des Khoi-Khoin de la même manière que dans les idées des peuples indo-européens, nous devons certainement répondre négativement. Les Indo-européens attribuent à chaque mot un genre soit masculin, soit féminin ou neutre sans que souvent on puisse dire pourquoi précisément ils ont donné à tel ou tel mot tel genre déterminé. Pourquoi le mot *navis*, bâteau, est-il féminin en latin et le mot *finis* masculin ? On ne saurait le dire et on allègue comme raison l'usage de la langue. Certes, le Khoi-Khoin distinguera parfaitement le genre naturel, et il dira toujours *ǃ-kob* le garçon, masculin ; *ǃ-kos* la fille, féminin, et *ǃ-koï* l'enfant, neutre. Cette désignation se fait par les affixes *b*, *s*, *i*. Mais aussitôt qu'une autre racine, celle qui désigne un être inanimé prend un de ces affixes, ils cessent de désigner un genre, mais ils déterminent plus ou moins le substantif. Même dans la plupart des cas où la racine désigne un être inanimé, peu importe auquel de ces affixes la racine s'ajoute ; on peut dire p. ex. *ʒ-gawa-b* ou *ʒ-gawa-s* ou même *ʒ-gawa-ï* une bouteille de cuir sans que le sens du mot soit considérablement modifié. La seule différence qu'on pourrait faire entre ces trois formes, c'est que *ʒ-gawa-b* et *ʒ-gawa-s* déterminent davantage ce nom, de sorte que l'on pourrait traduire *ʒ-gawa-b* et *ʒ-gawa-s* par *la* bouteille et *ʒ-gawa-ï* par *une* bouteille de cuir. Des exemples très frappants se trouvent dans la langue Nama ; ainsi *γ-gami* signifie *l'eau* en général ; *γ-gams* une eau déterminée p. ex. l'eau baptismale ; *γ-gamb* signifie une eau grande,

un fleuve ; *π-koï* est un os en général ; *π-kos* un os déterminé p. ex. l'os du bras, de la jambe ; *π-kob* est une pipe, parce que les Hottentots se servent d'un os pour y fumer du tabac. Si donc un Khoi-Khoin parlait p. ex. de l'eau de Botot, il devrait dire *Botot di γ-gams*. On pourrait objecter que la plupart des nomina agentis en Hottentot ont un genre déterminé et qu'on dira, p. ex. *zãs tsĩ ʒ-hãb le sentiment et la nécessité*. Nous voulons bien admettre qu'en général le *Khoi-Khoin* employera l'expression précitée sous cette forme, mais ne pourrait-il dire *zãb tsĩ ʒ-hãs* ? Sans aucun doute, s'il voulait appuyer davantage sur le mot *zãb* et moins sur le mot *ʒ-hãs*. Voilà donc encore une preuve qu'il lui est entièrement libre de donner à un substantif un affixe qui lui paraît plus propre à exprimer sa pensée. Il résulte de là la signification primitive de ces trois racines : *b* (= bi), s (= si), et *i*. Du reste, la racine *i* existe encore dans la langue sous cette forme, elle désigne *être*, *exister* et s'emploie comme verbe substantif, p. ex. *Tsoa-tsoas ʒ-nas gye nãsa gye hã i*, *tsĩs gye mĩsa Elob dawa gye hã i*, *tsĩs gye mĩsa Elo gye i*. « In principio erat verbum, et verbum erat apud Deum, et Deus erat verbum (1). » La racine *si* désigne un être plus grand, plus éminent que la racine *i*, et la racine *bi* désigne un être comme étant le plus fort, le plus noble entre d'autres de la même espèce.

La racine *si* est probablement aussi celle qui se trouve dans l'affixe *si* qui forme les adjectifs. Ainsi *π-hanu* est une racine qui indique l'idée de l'honnêteté et signifie comme *nomen actionis être honnête*, *π-hanu-si* détermine plus exactement cette idée comme qualité inhérente à un autre être, et il représente ainsi notre adjectif *honnête*.

Le sens de la racine *bi* est encore plus facile à prouver dans la langue des Khoi-Khoin. En effet la racine *be* (= b i-a ʔ) a *le sens de l'éloignement entre deux choses*, et elle est employée pour exprimer le verbe *s'en aller*, *partir*. Elle exprime donc comme affixe la grande distance qu'il y a entre deux êtres, la proéminence, l'excellence d'un être au-dessus d'un autre.

Ici nous devons placer encore une petite remarque sur l'affixe *bi* ; dans quelques dialectes on trouve à la place de *b*

(1) Traduction du Nouveau Testament par Kroenlein.

la forme *m* ; ainsi en *ʒ-kora* on dit *ɣ-kham* la lune, tandis que le Nama dit *ɣ-khāb*, ʒ-kora : *zem* = nama *zeb* ; *ŝ-gaam* fils = nama : *ŝ-goab* ; *ɣ-aum* poisson = nama *ɣ-aub*. Cela n'a rien de surprenant ; car en général on remarque dans ces langues une tendance à adoucir certaines consonnes et surtout *p*. Les premiers écrits que nous avons en Hottentot mettent toujours *p* à la fin des mots, ils disent *ɣ-khāp* où nous écririons aujourd'hui *ɣ-khāb* et même *ɣ-kham*. Il devient évident que *p* était le son primitif de cet affixe ; car, en abandonnant sa voyelle *i*, la racine *bi* est devenue *p* en se renforçant par la perte de sa voyelle d'après une loi générale qui gouverne toutes les langues. La paresse naturelle dans la prononciation arriva à transformer *p* en *b*, et en *m*, surtout là où la voyelle était nasalée. Dans les dialectes on trouve ainsi *ɣ-khamb*, *mumb*, *ɣ-goamb*, *ɣ-aumb* et même sans nasal *ɣ-khāb*,*mūb*, *ŝ-goab*, *ɣ-aub*. Que la voyelle primitive de ces racines des affixes ait été *i*, cela résulte de ce que dans les dialectes on rencontre encore quelquefois la forme *mi*, p. ex. *ɣ-khami* = *ɣ-khāb*. L'orthographe moderne du Nama qui écrit *b* au lieu de *p* est donc erronée.

Une circonstance qui mérite ici une mention spéciale et qui a rapport à la signification de l'affixe *bi*, est la particularité qu'ont les San de désigner une chose grande, distinguée devant une autre moins importante par l'emploi du qualificatif *homme*. Une grande lance est appelée *homme-lance*.

La deuxième forme de ces affixes qu'on peut nommer le relatif est une composition de la racine de l'affixe avec une autre racine *a* : bi + a = ba ; si + a = sa ; i + a = e. La racine *a* a aussi comme *i* le sens de *être*, *exister*, seulement sa signification est plus intensive que *i* ; à cause de cela *a* signifie encore aujourd'hui *oui* et se retrouve dans *a-ma* vrai, etc.

Que la contraction de cette racine *a* avec d'autres racines ait eu réellement lieu, on peut le prouver encore aujourd'hui par des faits. Dans les *voyages* des anciens auteurs on retrouve encore les formes *Namaqua*, *Koraqua*, *Gonaqua* lesquelles aujourd'hui se sont changées en *Namaga*, = *Namagu-a* ; *Z-koraga* = *Z-koragu-a* ; *Z-Gonaga* = *Z-gonagu-a*.

Nous relevons encore un autre affixe *ba* qui s'emploie dans les nomina actionis et qui, pour la signification, correspond encore à l'affixe *ba* dont nous venons de parler. Cet affixe

ajouté à une racine qui doit fonctionner comme nom en actionis, produit ce qu'on appelle un transitivum definitum, p. ex. *ma*, *parler ; ma-ba*, *dire à quelqu'un*. C'est ici encore le sens intensif qui est représenté par *ba* comme nous l'avons démontré plus haut pour les nomina agentis.

Si la signification primitive des trois affixes dont nous venons de parler, peut aujourd'hui encore être comprise, il n'en est pas de même des autres. Ils montrent, il est vrai, encore assez d'analogies, comme il ressort du tableau ci-dessous :

Ire Personne, Duel.

Masc.	*Fém.*	*Neutre.*
Nom. Khu̯m	im	ru̯m
Relatif Khu̯m-a	im-a	ru̯m-a
Vocat. Khu̯m-i	im-i	ru̯m-i
	Pluriel.	
Nom. ge, gu̯m	si	da
Rel. ge, gu̯m-a	se, si	dā
Vocat. gu̯m-i	si	da-i

IIe Personne, Duel.

Nom. Rel. Voc. kh-o	ro	kho et ro
	Pluriel.	
Nom. go	so	du
Rel. gō	sō	du
Voc. go	so	do

IIIe Personne, Duel.

Nom. kha	ra	kha ou ra
Rel. khā	rā	khā ou rā
Voc. kho	ro	kho.
	Pluriel.	
Nom. gu	ti	n
Rel. gā	te	na
Voc. go	do et so	go et do.

En examinant ce tableau, nous remarquons tout d'abord que tous les duels masculins ont un affixe qui commence par *kh*. Il y a donc eu en Hottentot une racine **kha *khe* ou **khi* ; mais quel a été le sens de cette racine on ne saurait le dire à l'heure qu'il est.

De même nous trouvons pour le pluriel masculin une racine **g-*, pour le duel féminin une racine *ro*, *ra*, pour le pluriel féminin *sa* ; pour les neutres pluriels *da*. Partout encore nous trouvons comme signe du relatif *a*, car les formes *se*, *te go*, *so* sont composées de *sia*, *tia*, *goa*, *soa*, et *dā*, *rā*, *khā*, *nā* de *da-a*, *ra-a*, *kha-a* et *na-a*. Plus tard peut-être quand le dictionnaire complet des dialectes sera connu, réussira-t-on à indiquer le sens primitif de ces affixes ?

En dehors de ces affixes génériques, les mots hottentots nous offrent d'autres suffixes (suffixa qualitatis) qui s'ajoutent aux mots, et qui montrent sensiblement les mêmes racines que les suffixes génériques.

En voici le tableau :

a	e,	i,	o,		
ba	be	bi	bo		bu
			do		du
ga	ge		go		gu̯m
	he		ho		
			i̯m, i̯n		
ma			mi,	mo	
n, na	ne		ni	no	·nu
ra	re		ri	ro	ru
sa	se		se	so	
sa̯m	se̯n				
ta			ti		
tsam			tsi		

Le *nomen actionis* dans les langues des Khoi-Khoin offre une très-grande richesse de formes qui expriment l'idée de celui qui parle, avec une exactitude qu'on chercherait en vain dans nos langues civilisées. Mais malgré cette grande variété, les formes sont d'une simplicité primitive et se produisent par des affixes. Pour en donner un exemple nous mettrons sous les yeux du lecteur toutes les formes qui peuvent rendre notre expression *je donne*.

1. Tita ma
2. ma ta
3. tita ge ma
4. ma ta ge
5. tita ma hã
6. tita ma i
7. ma ta hã
8. ma ta i
9. tita ge ma hã
10. ma ta ge hã
11. tita ge ma i
12. mata ge i
13. tita ma hã i
14. ma ta hã i
15. tita ge ma hã i
16. ma ta ge hã i
17. tita ra ma
18. ma ta ra
19. tita ge ra ma
20. ma ta ge ra

En étudiant de près toutes ces formes, on ne peut dire qu'elles ont toutes la même signification. Il y a des nuances qui échappent presque à nos idées, mais elles existent.

Ainsi les formes n° 1 à 16 inclus, indiquent l'état dans lequel se trouve celui qui parle, l'habitude qu'il a de donner ; dans cet état ou cette habitude le Nama distingue encore trois degrés, le premier, le plus faible est indiqué par le suffixe *hã* (n° 5, 7, 9, 10), le second, plus intensif, plus fort est désigné par *i* (n° 6, 8, 11, 12) et le troisième, le plus haut degré de l'habitude par la combinaison de *hã* et *i* (n° 13, 14, 15, 16). Les formes n° 17 à 20 indiquent le caractère progressif de l'action désigné par *ra*. Le Nama, veut-il dire *je donne* et appuyer sur le verbe, dira *mata* ; insiste-t-il sur la personne qui voit, il dira *tita ma* « c'est moi qui vois » ; a-t-il en vue de déterminer davantage le moment présent, il dira *ma ta ge* ou *tita ge ma,* lesquelles formes indiquent en même temps s'il appuie sur le verbe ou le pronom. Cette richesse en formes avec toutes ces nuances si délicatement dessinées donnent à la langue des Khoi-Khoin non-seulement une précision hors ligne pour l'expression de la

pensée, mais un charme et une vivacité qui surpassent tous ceux des langues les plus riches des nations civilisées.

Et tout cela est précis, sans ambages, sans ce grand nombre d'adverbes par lesquels nous sommes si souvent obligés de préciser nos pensées.

Cependant ce n'est pas le verbe seul qui présente le caractère indiqué, il traverse toute la langue d'un bout à l'autre. Le connaisseur de cette langue le trouvera encore dans ces formes-ci des *nomina agentis* : *ǂ-kghū-khū̱ma*, « à nous deux qui sommes les maîtres », *ti-ro-ta*, « moi le petit » etc.

Ce grand nombre de racines servant de suffixes constituent une des plus grandes difficultés de la syntaxe de ces langues par les combinaisons multiples qu'ils peuvent admettre ; mais ils ont l'avantage de rendre l'expression de la pensée précise et serrée. Dans l'évangile de St Jean I, 1. on trouve : « *tsīs ge mīsa Elo ge i* « (Traduction de Kroenlein) » « et Deus erat verbum. » La phrase Nama indique de suite quelle est l'apposition du verbe *erat* tandis qu'en latin elle est douteuse. Il faut beaucoup d'habitude à un étranger pour composer une phrase en Nama qui exprime entièrement sa pensée avec les nuances qu'il a l'intention de lui donner ; mais une fois qu'on en a saisi toute la portée grammaticale, on se laisse volontiers aller aux charmes particuliers que l'on ressent en lisant avec attention une fable ou une de ces petites poésies composées dans cette langue ; malheureusement elles sont trop rares et trop difficiles à se procurer.

(*A suivre*). G. H. Schils.

LA VULGATE LATINE

AU TREIZIÈME SIÈCLE, D'APRÈS ROGER BACON.

(suite).

XI.

La première conséquence et la plus grave, parce qu'elle était la source de toutes les autres, était de faire perdre le respect de la Version Latine. Si, en effet, la Vulgate n'était qu'une compilation faite par des hommes inconnus et sans autorité, il n'y avait plus de raison de s'abstenir de la corriger. Au contraire, c'était un devoir, pour tout homme instruit et intelligent, de chercher à l'améliorer ; et, comme il est rare que les hommes se prennent pour des imbéciles, on comprend aisément que chacun ait voulu mettre la main à cette œuvre délicate. Personne, dit Bacon, n'hésite à faire toute espèce de mélange : « *Et propter hoc cum majori libertate miscentur vocabula quæ volunt* (1). »

Du moment que cette œuvre était abandonnée à tout le monde, il devait y avoir : 1° diversité de principes, 2° diversité de but, 3° diversité de résultats. C'est, en effet, ce que Bacon ne cesse de répéter, dans tous ses ouvrages. Il considère la correction de la Vulgate comme une Babel, dans laquelle il est impossible de se reconnaître.

Il y avait, sans doute, du bon dans ces travaux critiques, mais il y avait, avant tout, du médiocre et du mauvais ; et c'est pourquoi le célèbre moine « n'hésitait pas à dire qu'il « valait mieux, sans contredit, se servir du *Texte Parisien* « non-corrigé que de la correction dominicaine ou de n'importe « quelle autre (2). »

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus* etc., p. 334.
(2) *Ibid.*, p. 94.

Si tout le monde avait appliqué les mêmes principes, on aurait peut-être abouti au même résultat, ainsi que l'avaient fait auparavant divers correcteurs, par exemple, Alcuin et S. Étienne Harding, à trois cents ans de distance l'un de l'autre ; mais les principes n'étaient pas les mêmes et ne pouvaient pas être les mêmes. Comment s'étonner, par suite, que les résultats aient été extrêmement divers ? — Il était sans doute évident, ainsi que le disait Bacon, et que beaucoup d'autres écrivains l'avaient dit avant lui, que, pour corriger la Vulgate de saint Jérôme, il fallait combiner, avec tact et mesure, les leçons des anciens manuscrits, celles de l'Hébreu et celles des Pères, surtout de saint Jérôme ; mais, pour apprécier la valeur absolue ou relative de ces diverses leçons, il fallait, d'abord, connaître l'Hébreu, posséder ensuite les anciens manuscrits et avoir enfin les œuvres des Pères. Or, tout le monde ne connaissait pas l'Hébreu et tout le monde n'avait pas, non plus, à sa portée, soit les œuvres des Pères, soit les anciens manuscrits ; chacun opérait donc comme il pouvait : de là des résultats divers et forcément divers.

Et ce n'est pas tout, ou plutôt ce n'est rien. L'ignorance de la vraie méthode est peut-être la cause qui a influé le moins sur les résultats imparfaits qu'ont obtenus les correcteurs de la Vulgate au treizième siècle.

Ce qui, en effet, a vicié l'œuvre dès l'origine, c'est l'ignorance ou la fausseté du but que les correcteurs ont poursuivi. Tous les hommes qui ont essayé de corriger la Vulgate ne se sont point proposés la même chose. L'un a poursuivi un but, l'autre en a poursuivi un autre, chacun a eu le sien. Par conséquent, on ne pouvait aboutir qu'à la confusion, à une confusion désastreuse. A cette heure, il est très-évident pour nous que des correcteurs de la Vulgate Latine ne devraient se proposer qu'un seul but, à savoir, de « ramener cette « version à l'état où elle était lorsqu'elle sortit des mains de « saint Jérôme. » Si on ne poursuit pas, en effet, ce but, et uniquement ce but, ce n'est pas une *correction* que l'on fait, c'est une version nouvelle que l'on exécute, en se servant plus ou moins de saint Jérôme. On ne reconstitue pas le travail de saint Jérôme, on substitue au travail de saint Jérôme une œuvre que l'on croit meilleure. Il suit de là que, s'ils voulaient pro-

céder sûrement et refaire la Vulgate primitive, les correcteurs devraient rechercher le texte Hiéronymien et le reconstituer *même avec ses fautes*. Mais les correcteurs du treizième siècle ne pouvaient point songer à reconstituer la Vulgate Latine, telle que saint Jérôme l'avait faite, puisque la plupart d'entre eux, —*Vulgus Theologorum*, — au lieu de regarder la Vulgate comme l'œuvre de saint Jérôme, la prenaient pour une « *Ver-* « *sion mixte, pour une compilation faite à l'aide de plusieurs* « *autres traductions* : « *Alia versio mixta et compilata ex* « *diversis* (1). »

Par conséquent, il faut nous demander quel est le but que s'est proposé le « *Vulgus Theologorum* », dont nous parle Roger Bacon, avec les idées qui étaient répandues un peu partout à cette époque.

Or, il n'y a pas à hésiter : La réponse s'impose d'elle-même : ce n'a pas été de reconstituer le texte Hiéronymien aussi pur que possible ; non. — Ç'a été de rassembler, dans un seul volume, sous une forme aussi complète que faire se pouvait, tous les fragments, qui, à un titre quelconque, passaient pour la parole de Dieu. En d'autres termes, au lieu d'émonder d'une main ferme et impitoyable cet arbre touffu qu'on appelait le « *Texte Parisien* », on n'a fait que le rendre plus touffu encore, en y incorporant les traductions diverses ou les gloses qui circulaient dans les œuvres des Pères.

Cela peut nous sembler bizarre, mais cependant c'est ainsi que les choses se sont passées au treizième siècle. Roger Bacon le dit expressément.

Les principaux moyens qu'on devait employer pour corriger la Vulgate ont été mis de côté : On n'a pas recouru aux manuscrits anciens et on ne s'est pas servi suffisamment de l'hébreu ou du grec pour prononcer lorsque les manuscrits anciens différaient entre eux. Ce sont là, en effet, les reproches que Bacon adresse aux correcteurs, et c'est à ces défauts qu'il attribue la plus grande partie de leur insuccès.

Il ne restait donc plus que le troisième moyen, l'emploi des écrivains qui ont cité la Bible, en particulier, l'emploi des Pères de l'Église.

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus*, etc., p. 334.

Telle est aussi la source à laquelle ont puisé généralement les correcteurs du treizième siècle. Ils ont lu, la plume ou le crayon à la main, les auteurs anciens et modernes, recueillant les citations, extrayant les remarques ou les notes critiques, et formant avec ces éléments disparates, une espèce de Capharnaum, où il y a de tout, du bon, du médiocre, surtout du mauvais.

« Le commun des Théologiens, dit Bacon, ignorant que « l'Église se sert de la Vulgate de saint Jérôme, ne sait plus « à quelle version se tenir ; d'où il suit fatalement que [les « correcteurs] acceptent une chose pour une autre, l'impropre « pour le propre, beaucoup de faux pour un peu de vrai.... « Quelques-uns, faute de faire attention à la traduction dont « les Pères se sont servis, tout d'abord, dans leurs écrits, ou « faute de savoir que les Pères ont cité la sainte Écriture dans « l'Ancien Testament suivant les Septante, croient qu'ils *n'al-* « *lèguent qu'une seule et même version, à savoir, celle qui doit* « *être maintenant dans la Bible Latine*, mais cela est abso- « lument faux. De là vient qu'ils corrigent ou plutôt qu'ils cor- « rompent le texte de cette manière, ainsi que cela ressort de « l'histoire du corbeau dans la Genèse (1) et d'une infinité d'au- « tres exemples (2). »

(1) Bacon cite souvent cet exemple du Corbeau. Voici ce qu'on lit dans l'*Opus Majus* (S. Jebb, *Fr. Rogeri Baconis Opus Majus*, p. 80). — « De super- « fluitate dictionis, horribile est ac nefandum VIII° Genesis, cum dicitur « quod *Corvus ad arcam non est reversus* » (Gen. VIII, 7). *Et omnes Judæi et omnes libri antiqui habent affirmativam.* — Là où la Vulgate porte « *non revertebatur* », d'accord avec les LXX : οὐκ ἀνέστρεψεν, le texte Hébreu et les anciens manuscrits lisent « *revertebatur* ».

(2) J. Brewer, *Fr. Roger Bacon Opus*, etc., p. 347 : « Cum igitur Vulgus « Theologorum hoc ignorat, et contradicunt multi, et alii dubitant, quæ « sit translatio quam sequi debeant, necesse est quemlibet unum recipere « pro alio, et improprium pro proprio, et multiplex falsum pro vero, cum « igitur una est translatio in omnibus libris Latinorum, et est illa quam « primo Hieronymus transtulit, quia secundam fecit cum expositione « sua in originali, *translatio quam recipit Ecclesia multipliciter depra-* « *vatur*. Quod aliqui non considerant in originalibus sanctorum qua « translatione usi sunt primo, cum tamen hæc fuit septuaginta interpretum « Veteris Testamenti, et ideo, cum sancti recitant verba scripturæ secun- « dum illam translationem, putant quia una et eadem est, quam allegant « sancti, et quæ debet esse nunc in Biblia Latinorum, quod non est verum. « Et ideo corrigunt et corrumpunt textum per hanc viam, sicut patet per « exemplum de corvo in Genesi et expono in opere quod mitto. Et simili- « ter alia sunt infinita exempla. »

« Ce qui contribue surtout à corrompre le texte est qu'on ne « cesse de le modifier, tout le long du jour, en recourant à « cette source. Les saints, Jérôme en particulier, rapportent « toutes les versions du même verset, afin d'en donner une « plus complète intelligence ; mais beaucoup de personnes ne « se rendant pas compte de ce fait, ou, croyant que ce sont « des textes différents de la même version, INSÈRENT DANS « LA BIBLE, LA LEÇON qu'ils comprennent le mieux, ce « qui produit des altérations à l'infini (1). »

« De plus ceux qui supposent que la Vulgate n'est qu'une « compilation, compilent à leur guise, sous prétexte que le « texte de la Bible est composé d'un grand nombre d'autres. « Ils y insèrent donc ce qu'ils veulent, mêlant et modifiant tout « ce qu'ils ne comprennent pas (2). »

« En outre, ils empruntent ce qui leur plaît à autres textes « également compilés, non seulement aux versions que les « Saints allèguent dans leurs écrits originaux, mais encore à « Josèphe, qui, en exposant le texte dans ses Antiquités, donne « le sens de l'histoire sainte, toutefois en en modifiant les termes « à sa guise. C'est, en s'appuyant sur lui que les modernes « corrigent et altèrent beaucoup de choses dans la Bible, ce « qui ne devrait jamais se faire, à moins d'avoir pour soi les « manuscrits anciens (3). »

« Les correcteurs prennent encore, dans les offices de « l'Église, certaines parties et les mettent dans le Texte. Mais

(1) J. Brewer, *Fr. Roger Bacon Opus*, p. 347. — « Et præcipue accidit « corruptio, quia tota die mutant textum ex hac causa. Sancti, et maxime « Hieronymus, recitant omnes translationes ad eandem sententiam prop- « ter pleniorem expositionem. Multi vero, non considerantes rationem « translationum, credunt quod sunt aliæ litteræ ejusdem translationis : « Et tunc inserunt in textum literam, quam magis intelligunt et sic infi- « nitam corruptionem inducunt.

(2) *Ibid.* « Iterum, illi qui compositam translationem ponunt, illi com- « ponunt ut volunt ; nam allegant, quod littera BIBLIÆ est composita ex « multis. Et ideo ponunt quod volunt, et miscent, et mutant omnia quæ « non intelligunt. »

(3) *Ibid.* « Et iterum, accipiunt quæ volunt a simili translatione et com- « posita, non solum ab illis translationibus recitatis in originalibus sancto- « rum, sed à Josepho in Antiquitatum libris, qui exponit Textum, et « ponit sensum historiæ sacræ, et mutat verba sicut ei placuit. Unde « moderni corrigunt multa et mutant per eum ; cum tamen hoc non deceat « fieri aliquando, nisi invenirctur in bibliis antiquis.

« ceux qui ont constitué l'office ont modifié beaucoup de pas-
« sages, ainsi que cela pouvait se faire dans l'office, pour ren-
« dre celui-ci plus intelligible ou pour exciter à la dévotion.
« L'Église Romaine a le pouvoir d'agir ainsi, et les autres
« Églises l'ont aussi par délégation de l'Église Romaine (1). »

« C'est, en s'appuyant sur ces autorités que le commun des
« Théologiens affirme que la Bible comprend différents textes.
« On multiplie les leçons à chaque mot, refusant d'avouer que
« ce sont diverses versions, affirmant, au contraire, que l'une
« est simple tandis que l'autre est composée ; on soutient que la
« Vulgate est une, car on scandaliserait trop si on enseignait
« qu'un seul et même volume renferme diverses versions du
« même texte. C'est pourquoi, on affirme que ce sont différents
« textes de la même version, car on ne veut pas avouer que
« c'est le résultat d'une erreur. On n'a jamais vu cependant
« un traducteur rendre une seule et même phrase de diverses
« manières dans le même livre. On ne peut faire cela, ni en
« Philosophie, ni ailleurs. Chaque version doit avoir ses termes
« propres, mais diverses versions peuvent avoir divers termes.
« Il est donc bien clair que les diverses leçons citées par les
« correcteurs sont prises dans les diverses versions que les
« Pères rapportent dans leurs écrits, que Josèphe allègue ou
« que l'Église modifie : et de là procèdent une corruption infi-
« nie, et des fautes sans fin dans les Études (2). »

(1) « Deinde ab officio Ecclesiæ multa accipiunt et ponunt in Textu. Sed
« illi qui statuerunt officium, multa mutaverunt, ut competebat officio
« propter intellectum planiorem, ad devotionem excitandam. Et Ecclesia
« Romana habet ad hoc auctoritatem, et cæteræ per eam. »

(2) *Ibid.* « Ex his igitur causis omnes dicunt varias esse litteras in textu.
« Nam dicunt semper quod alia ita est. Et multiplicant istas litteras in
« omni verbo. Et sic se excusant, quia una sententia pluribus sermoni-
« bus exprimatur. Nec volunt dicere quod sunt aliæ translationes, quia
« unam volunt confiteri simplicem, aliam compositam ; et unum textum
« esse vulgatum, quia nimis scandalizarent, quod unus textus in uno volu-
« mine haberet diversas translationes. Et ideo dicunt quod ejusdem trans-
« lationis diversæ sunt litteræ. Et non reputant hoc esse per errorem.
« Sed nunquam accidit, quod unus translator in transferendo posuerit in
« textu eodem sermones diversos pro eadem sententia. Nam in philoso-
« phia nec alibi potest hoc fieri. Translatio enim quælibet debet habere
« sua propria verba, sed diversimodæ habent diversa verba. Unde istæ
« litteræ diversæ quas allegant sunt de diversis translationibus, quas
« sancti recitant in originalibus, quam Josephus recitat, et Ecclesia trans-
« mutat, *et ideo accidit corruptio infinita.* Ex quo peccatum infinitum in
« studio pullulavit. »

« Dans son commentaire sur la Genèse et sur le Psautier, « ainsi qu'en beaucoup d'autres endroits, saint Jérôme com- « mente la version des Septante, qu'il appelle « *nôtre* », parce « qu'en ce moment toutes les Églises s'en servaient. Il n'avait « pas encore, en effet, exécuté sa version sur l'Hébreu ; et, « d'ailleurs, celle-ci ne fut point généralement reçue de son « temps. C'est pourquoi des hommes, qu'on qualifie de *grands* « et de *très-grands*, affirment que le texte de notre Bible est « celui que Jérôme commente dans ces endroits. Ils l'insèrent « donc dans celui que nous avons et ils altèrent celui-ci de « cette manière ; ils dépravent la première version de saint « Jérôme qui est dans les Bibles, à l'aide de la seconde qui est « dans ses écrits, parce qu'ils se figurent que ce n'est qu'une « seule et même version (1). »

XII.

Nous avons rapporté en entier cette page de Bacon, parce qu'elle est des plus instructives qu'on ait jamais écrites sur les travaux dont la Bible a été l'objet au treizième siècle. C'est un témoin oculaire et un témoin compétent, qui nous raconte ce que faisaient, non seulement les personnes ordinaires, mais encore les hommes qu'on qualifiait de « *grands* et de « *très-grands*. » On altérait la Vulgate en mélangeant des *versions* ou des *gloses* provenant de sources très-diverses, de telle sorte que le résultat final était un texte compilé d'éléments disparates, où abondaient les répétitions de la même pensée, sous des termes légèrement différents.

Outre les corrections faites par *conjecture*, sans recourir aux

(1) J. Brewer, *Fr. Roger Bacon Opus*, p. 348-349. — « Hieronymus, « etiam super Genesim, et super Psalterium, et in multis locis exposuit « translationem septuaginta interpretum, quam vocat nostram, quia tunc « omnes Ecclesiæ usæ sunt illa. Non enim transtulerat tunc ex Hebræo, « nec etiam tempore suo fuit ejus translatio recepta communiter. Et ideo « viri æstimati vulgo magni et maximi dicunt, quod littera Bibliæ nostræ « est quam exponit Hieronymus in talibus bibliis. Et ideo ponunt eam in « textu nostro et corrumpunt, et magis corrumpunt primam translationem « Hieronymi, quæ sola est in bibliis, per secundam, quæ sola est in origi- « nalibus ; nam credunt unam esse translationem. Et ideo mutant textum.»

manuscrits ou aux Pères, lesquelles cependant devaient être nombreuses, il y avait les corrections opérées en s'appuyant sur des autorités plus ou moins sérieuses. Parmi les matériaux mis en œuvre par les correcteurs, Bacon énumère : 1° Les citations de la Sainte Écriture éparses dans les écrits des Pères. 2° Les leçons incorporées dans les Bibles retouchées. 3° Les fragments plus ou moins étendus, contenus dans les œuvres de Josèphe. 4° Les extraits employés par l'Église dans les offices liturgiques avec ou sans modification. Si on ajoute à ces quatre sources d'altérations, 5° les corrections opérées par conjecture, on peut ramener à cinq chefs les causes auxquelles Bacon attribue la corruption du texte de la Vulgate ; mais ce sont des causes fécondes et variées, qui ont dû produire des textes différents à l'infini.

Ajoutons cependant que Bacon ne dit pas tout : il ne parle pas, en effet, de la comparaison que les Hébraïsants de l'époque établissaient entre les bibles latines et le texte original. Cependant, ces rapprochements de la Vulgate et de l'Hébreu contribuèrent notablement à altérer le texte biblique, car tous ceux qui connaissaient un peu d'Hébreu, n'avaient pas la discrétion de Saint Étienne Harding (1) ou du cardinal Nicolas Maniacoria (2). Beaucoup étaient disposés à sacrifier la Vulgate Latine à la « *Vérité Hébraïque.* » Seuls, quelques correcteurs plus sensés que les autres se plaignent de cet engouement déraisonnable, de cette espèce de passion, dont s'éprenaient pour l'Hébreu les beaux esprits du temps. C'est ainsi que l'auteur d'un *Correctorium* déposé aujourd'hui à Venise, à la Bibliothèque de St. Marc, fait à propos de II Rois XIII, 32, l'observation suivante : « *Quoniam in odio Absalom erat positus.* » « Au lieu de « *odio* », dit-il, quelques personnes substituent « *ore* », mais à tort ; car, si, corrigeant la Vulgate sur l'Hébreu, « *nous voulons rejeter tout ce que l'Hébreu ne contient pas* « *expressément, il y aura à peine trois lignes où nous ne sup-* « *primerons quelque chose* que le traducteur a ajouté, sup- « primé ou changé, pour rendre la pensée plus claire (3) etc. »

(1) J. P. P. Martin, *Saint Étienne Harding et les premiers recenseurs de la Vulgate Latine*, 1887.

(2) J. P. P. Martin, *De l'origine du Pentateuque*, 1887, pages CII, CVIII.

(3) Ms. 140 de Venise, f°. 118, *a*, 1 : *Item.* f. (= II Rois, XIII, 32). « *Quo-*

Ce correcteur cite des exemples de cas semblables, et il conclut ailleurs une de ses observations par ces sages paroles : « Si les « bons manuscrits latins n'ont pas certaines choses que con- « tient l'Hébreu, gardons-nous d'altérer la leçon *reçue* com- « munément, à cause de l'Hébreu tout seul (1). »

Bacon ne signale point cette cause d'erreur, là où il traite de la corruption du Texte Parisien et des corrections du XIIIe siècle ; mais, ailleurs, lorsqu'il parle de la nécessité des langues, il montre qu'il sait très bien à quels dangers s'exposent les Hébraïsants novices, qui, à la connaissance de la langue hébraïque, ne joignent pas un certain esprit critique. Il relève, en effet, une quantité d'additions faites au texte Hébreu par St. Jérôme ou par les anciens traducteurs, uniquement pour rendre la pensée plus claire, ou même intelligible. C'est ainsi, dit-il, que « *Dierum* » a été ajouté dans « *plenus dierum* » (Genèse XXV, 8) ; « *caput* » dans Naum III, 7 : « *Quis movebit caput super te?* » ; « *Maculatum et debile* » dans Deut. XII, 15 : « *Sive immundum fuerit.* » — « *Integrum sine macula* », dans Deut. XII, 15 : « *Sive mundum* », etc. — Tout cela, conclut-il, ne peut pas être compris dans le latin tout seul ; il faut, pour se rendre compte de ces additions, remonter au grec ou à l'Hébreu (2).

La comparaison du Latin avec l'Hébreu fut, au treizième siècle, une source notable d'altérations pour la Vulgate Latine, bien que Bacon n'en parle pas expressément. Toutefois, comparée aux précédentes, cette cause n'exerça qu'une influence assez faible ; car la version de saint Jérôme ressemblait assez au texte original, pour qu'un esprit sobre et médiocrement sage pût reconnaître l'identité des deux documents. Ce qui contribua avant tout à corrompre le Texte, ce furent les gloses des Pères.

Il y a longtemps déjà que nous avons reconnu et constaté le

« *niam in odio Absalom erat positus.* Pro « *odio* » quidam male posuerunt « *ore* ». Quare ad Hebræum corrigentes, si quæ Hebræus non habet expresse « omnia condempnamus (f. 118, *a*, 1) vix erunt tres lineæ quin aliqua « deleamus quæ interpres ad evidentiam apposuit, subtraxit, mutavit. »

(1) Ms. 140 de Venise, f. 128, *b*. 1 « Igitur si Latini approbati non habent, « ne destruas communem litteram propter solam litteram Hebraïcam. »

(2) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus*, p. 480.

fait, à propos du Nouveau Testament Grec et d'Origène, dont le cas est tout-à-fait parallèle à celui de la Vulgate et de Saint Jérôme. Il s'est trouvé des gens qui ont contesté la justesse de nos conclusions, sur ce ton léger et impertinent qu'en certains endroits on prend pour de la science et auquel des personnes, dont la réputation scientifique est encore à créer, aiment à décerner des diplômes de « *préparation suffisante.* » On voit cependant que la supposition qu'on a traitée de chimère, même corroborée par les faits que nous avons apportés à l'appui, n'est pas, après tout, aussi singulière qu'on l'a cru, puisque, pendant des siècles, elle s'est vérifiée pour la Vulgate Latine. Roger Bacon l'affirme expressément et le moine franciscain est un homme certainement très compétent dans ces études. On aura de la peine à traiter son témoignage de chimère ou de rêverie. Il affirme que les correcteurs de son temps puisaient, 1° dans les Pères, 2° dans les antiquités de Josèphe, 3° dans les offices de l'Église, des gloses ou des leçons, qu'ils inséraient ensuite dans le texte et il observe qu'ils juxtaposaient ainsi jusqu'à deux ou trois versions d'un seul et même passage.

Les affirmations de Bacon sont générales et embrassent tous les écrivains ecclésiastiques. Cependant, dans la foule, l'auteur de l' « *Opus minus* » distingue deux noms et attribue une influence spéciale à deux auteurs, à savoir, à saint Jérôme et à Josèphe. Nous espérons montrer un jour que les assertions de l'illustre franciscain sont parfaitement correctes, car, si les correcteurs du treizième siècle se servirent avant tout des écrits de Josèphe et de saint Jérôme, ils ne négligèrent pas les œuvres des commentateurs de leur temps et introduisirent des changements dans la Bible, en s'appuyant sur une autorité aussi récente que celle d'Etienne Langton († 1228). Voici, en effet, ce qu'on lit dans un *correctorium* remontant à l'époque de Roger Bacon, ou peu s'en faut, à propos de I Paralipomènes VIII, 11 (1) : « *Meusim vero genuit abitob.* » L'archevêque de

(1) Ms. 140 de la Bibliothèque St Marc à Venise, f. 126, *b*, 1. — « Cantua-« riensis dicit quod « *Meusim* » duæ sunt partes, quia « *me* » idem est quod « *de*, hoc est « *de-Usim* ». *Quod verbum quidam rapuerunt de ore ejus et* « *in textu posuerunt* : « *De Usim.* » — Nous avons vérifié le passage dans les écrits d'Étienne Langton et nous avons constaté que ce que dit le correcteur anonyme est parfaitement exact. Voici le texte même du docte cardinal, Archevêque de Cantorbéry : « Paralip. VIII, 11 : « *Meusim vero.* » In

« Cantorbéry. — c'est ainsi que Etienne Langton est désigné « dans les travaux critiques du XIIIe siècle. — L'archevêque « de Cantorbéry dit que, dans « *Meusim*, (מְהוּשִׁים), *il y a* « *deux parties*, car « *mê* » (מִ) est la même chose que « *de* » « (en latin). Par conséquent *Meusim* revient à « *de Usim* ». « Quelques personnes, ajoute le correcteur, *quelques personnes* « *s'étant emparées de cette parote tombée des lèvres* (*d'Etienne* « *Langton*), *ont écrit*, *dans le texte*, « *de Usim* (1). »

La note que nous venons de rapporter, outre le renseignement particulier qu'elle nous fournit sur I Paralipomènes VIII, 11, est précieuse pour nous, à un autre point de vue ; car elle nous apprend qu'à l'époque où Etienne Langton enseignait à Paris, on s'occupait déjà de corriger la Bible, puisque les suggestions orales du professeur étaient glissées dans le texte de la Vulgate.

Après tout, la méthode critique, blâmée si sévèrement par Roger Bacon, n'est pas aussi étrange en elle-même qu'elle nous le paraît aujourd'hui que nous jouissons de l'uniformité absolue, grâce à l'imprimerie. Les travaux des éditeurs contemporains, ceux de Tischendorf, de Trégelles et autres, l'ont montré suffisamment, puisque, pour apprécier les leçons des manuscrits, ils ont recouru avant tout aux Pères. Mais, à une époque où l'uniformité n'existait pas, où la variété, dans la forme sinon dans le fond, était la règle, cette méthode devait se présenter à l'esprit d'hommes qui n'étaient pas médiocres ; et, une fois les correcteurs engagés dans cette voie, des modifications plus ou moins étendues, uniquement appuyées sur les écrits des Pères, devaient suivre forcément, comme application de ce principe de critique.

« Hebræo « *me* » sonat « *de*. » Verum forte deberet ibi esse : « *De Usim* » « non *Meusim* » et ita de Usi alia uxore genuit istos qui sequuntur, etc. — Voir manuscrits de Paris 14417, f° 89, *b*, 1 et 393, f° 108, *b*, 2.

(1) On est si peu renseigné sur le mouvement d'études bibliques qui s'opéra au treizième siècle, qu'un écrivain érudit, dans un travail intéressant, a pris le « *Cantuariensis* » des correcteurs du treizième siècle pour saint Anselme. Etienne Langton a joué cependant un assez grand rôle dans les écoles de Paris et il a rendu d'assez grands services aux études bibliques pour avoir quelque droit à ne pas être complètement ignoré. — Voir Samuel Berger, *Des essais qui ont été faits à Paris au XIIIe siècle pour corriger le texte de la Vulgate*, p. 19 du tirage à part.

Et la preuve que cette méthode est plus séduisante que ne le croit Bacon, c'est, d'abord, que la plupart des correcteurs de son temps s'en sont servis, ainsi qu'il nous l'apprend ; c'est ensuite, que beaucoup d'hommes éminents l'ont employée également avant eux, ce que Bacon ignore ou ne dit pas. Nous l'avons prouvé dans notre étude sur *Saint Etienne Harding et les premiers recenseurs de la Vulgate Latine*, *Théodulfe et Alcuin*. Théodulfe, en effet, agissait déjà, vers l'an 800-820, comme le firent plus tard les correcteurs du XIIIe siècle. C'est tout au plus, s'il montrait un peu plus de réserve et de modération, s'il faisait un choix un peu plus judicieux de gloses et d'interpolations. Tout même porte à croire, — et nous espérons le montrer un jour — que les travaux de Théodulfe n'ont pas été complètement étrangers à la révolution qui s'est faite dans la Vulgate Latine, à partir de l'an 1100.

Et ce n'est pas encore tout, car Théodulfe a eu des prédécesseurs nombreux en Espagne, puisque les manuscrits anciens d'origine Espagnole sont criblés de gloses, lesquelles comprennent quelquefois trois ou quatre lignes ; de gloses même qu'un censeur aussi peu sévère que Théodulfe n'a pas acceptées. Prenez, par exemple, un manuscrit comme le Toletanus. Lorsque vous lisez, dans la première épitre de saint Jean, chapitre V, d'abord.

Au verset 10 : « Qui credit in Filium Dei : [*Quem misit sal-*
« *vatorem super terram, et Filius testimonium perhibuit in*
« *terra scripturas perficiens ; et nos testimonium perhibemus,*
« *quoniam vidimus eum, et annuntiamus vobis ut credatis ;*
« *et ideo qui credit in Filio Dei*].

Ensuite au verset 16 : Non pro illo dico ut roget quis : [*Petat*
« *pro eo, et dabit ei vitam Deus, sed non his qui usque ad*
« *mortem peccant ; est enim peccatum usque ad mortem ; non*
« *pro illo dico ut postulet*].

Enfin au verset 20, et dedit : « [*Venit ; et carnem induit nos-*
« *tri causa, et passus est, et resurrexit à mortuis ; assumpsit*
« *nos et dedit*].

Lorsqu'on lit trois interpolations de ce genre, et cela dans un seul chapitre d'une épitre, qui est déjà célèbre à un autre titre, que peut-on penser ? Que doit-on conclure ? — Le Tolétanus ne contiendrait-il que ces trois additions, qu'il mériterait

déjà sa renommée ; mais ce n'est pas trois interpolations de ce genre qu'il renferme, se sont des centaines, peut-être trois ou quatre cents, parmi des milliers de gloses moins étendues. Par conséquent, la question change tout-à-fait de face ; car nous ne sommes plus en présence d'un phénomène singulier. Il s'agit d'un fait colossal ; et le problème à résoudre n'est plus de savoir si ces passages sont authentiques, mais bien d'expliquer comment ils ont pu pénétrer dans le texte de la Bible.

Personne, en effet, ne conteste le caractère apocryphe de toutes ces gloses. Il s'agit donc uniquement d'expliquer d'une manière raisonnable et intelligible leur insertion dans le texte. Or, si on y réfléchit, on ne trouve qu'une explication possible, celle que Bacon applique aux correcteurs du treizième siècle. Ce ne sont pas, en effet, des copistes, quelque dévergondés qu'on les suppose, qui ont pu fabriquer rien de semblable. Nous reconnaissons là l'œuvre d'une école de critiques, et cette école n'a pas inventé les gloses : elle n'a fait que les extraire des écrits des Pères ou des livres liturgiques. — De plus, nous n'avons pas un seul document comme le *Toletanus*. Les manuscrits plus ou moins semblables se comptent par dizaines. Nous avons rencontré l'interpolation du verset 20 dans une vingtaine de manuscrits, dont plusieurs sont très-certainement d'origine espagnole : elle figure notamment dans le *Cavensis* et le *Speculum* dit de saint Augustin, dont l'origine espagnole est reconnue aujourd'hui par les critiques, et qui sont du huitième ou du neuvième siècle. Nous l'avons trouvée également dans un lectionnaire de l'an 1050 environ, qui rappelle, dans l'ensemble, le Toletanus. Jusqu'à cette heure nous n'avons découvert qu'un seul manuscrit contenant l'interpolation du verset 10, mais ce document est également d'origine espagnole.

Il y a donc là un ensemble d'indices suffisant pour nous autoriser à croire que, dès le VIIe, le VIIIe et le IX siècles, des *correcteurs* appliquaient, en Espagne, la méthode qui devint plus tard générale en France, au XIIIe. Le lectionnaire de l'an 1050, dont nous avons parlé tout-à-l'heure, prouve que l'Église d'Espagne usait largement de la permission qu'elle avait de modifier le texte biblique ; « *propter intellectum planiorem, ad devotionem excitandam* », ainsi que s'exprime Roger

Bacon (1). Une fois qu'elle avait modifié les textes pour ces deux raisons, ces modifications ne demeuraient point confinées là. Des livres liturgiques elles passaient dans les bibles ordinaires : Témoins le *Toletanus*, le *Cavensis*, le *Speculum* attribué à St Augustin, et beaucoup d'autres manuscrits.

On voit, si les observations de Bacon sont fondées, tout imparfaites et tout incomplètes qu'elles sont, et on comprend si, commentées comme elles viennent de l'être par une série de faits, qui du treizième siècle remontent au neuvième par Théodulfe et son école, au septième ou au sixième par les correcteurs espagnols ; au quatrième, par certains manuscrits latins, quelques manuscrits grecs et St Jérôme, elles ouvrent devant la critique biblique contemporaine, des horizons vastes et nouveaux. Ce sont des recherches à perte de vue qu'un coup de sonde donné par un maître habile nous suggère, et tout nous garantit, d'ores et déjà, qu'elles seront fécondes en précieuses découvertes.

(A continuer) P. Martin.

---

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus*, p. 348.

ÉTUDES DE GRAMMAIRE COMPARÉE.

De la véritable nature du pronom.

PARAGRAPHE PREMIER.

Communication des catégories grammaticales subjectives.

(Suite).

C. *Communication des cas.*

C'est dans la catégorie des cas subjectifs que le pronom montre toute sa puissance, et qu'il fait au substantif la communication la plus importante et la plus nettement saisissable. Les cas subjectifs ou logiques sont le *génitif*, le *nominatif* et l'*accusatif*, qui chez le pronom s'appellent la forme *possessive*, la forme *prédicative*, la forme *objective*.

Commençons par le *génitif* ou le *possessif*. Aussi bien est-ce le plus ancien des cas.

Le génitif s'est exprimé successivement dans les substantifs par les moyens suivants : 1° la simple juxtaposition avec un ordre toujours suivi, le déterminé précédant le déterminant, ou le déterminant précédant le déterminé ; dans cet état, il n'y a pas cas grammatical proprement dit, mais plutôt *composition lexiologique ;* nous pouvons donc le mettre de côté ; il tient d'ailleurs à un système entier, celui de l'époque où le pronom lui-même ne distinguait ses différents cas que par ses diverses positions. 2° l'emploi par affixation au mot déterminé d'un pronom au possessif remplaçant le mot déterminant. 3° l'emploi d'un pronom relatif entre le mot déterminé qui précède et le mot déterminant qui suit. 4° l'emploi d'un mot vide affixé au mot déterminant.

Dans ces trois états, c'est le pronom, tantôt celui personnel, tantôt celui dit relatif, qui exprime le génitif du substantif, et quelquefois, indirectement par le génitif, les autres cas.

D'abord emploi par affixation au mot déterminé d'un pronom possessif représentant le nom déterminant : en général dans ce cas le mot déterminant se place le premier, mais quelquefois aussi l'inverse a lieu.

Au lieu de dire : *le livre de Pierre*, on dira : *Pierre son-livre.* Cet exemple fait bien palper l'antériorité du pronom sur le substantif. Le mot : *Pierre* reste détaché, absolu, hors le conglomérat ; le pronom et le nom : *livre* forment seuls le groupe du *nominatif-génitif*, du gouvernant et du gouverné ; ce que le substantif ne peut pas encore, le pronom le peut déjà.

Exemples en Iroquois : *vioo ro-iêha* ; Dieu son fils ; en Dakota : *Paul-i-shaki*, Paul sa-main ; en Choctaw : *tshan im-tshuko*, Jean sa-maison.

Plus tard et ailleurs, le rôle du pronom à forme *possessive* est rempli par le *pronom relatif*, mais n'oublions pas que celui-ci n'est qu'un pronom personnel particulier, à la forme prédicative.

En Vieil Egyptien et en Copte, cette formation ressort parfaitement. Le pronom relatif qui servit aussi plus tard d'article y est *en*, *ente*, *nu* ; ce relatif se rapporte non au déterminant qui suit, mais au déterminé qui précède, et avec lequel dans le temps primitif il s'accordait en genre et en nombre. Exemples : *pa-ta en Xal* = le pays qui Xal = le pays de Xal ; *ur-u nu punt* = les Grands qui Arabie = les grands d'Arabie.

Nous retrouvons le même système en Tamascheq, en Haussa et en bien d'autres langues.

En Haussa comme en Egyptien, le pronom relatif est *na*, au féminin *ta* ; il se place entre le nom déterminé et le nom déterminant qui suit, et s'accorde avec le premier pour exprimer le génitif : *Kwâra-na-shînkaffa* = le grain lequel riz = le grain du riz ; *magana-ta-bakinsa* = la parole laquelle sa bouche = la parole de sa bouche.

De même le Tamascheq exprime le génitif par *n* qui, chose remarquable, d'indice du génitif, devient indice de tous les autres cas subjectifs. Nous reviendrons sur ce dernier point très intéressant dans une autre étude.

Presque toutes les langues de l'Afrique appliquent ce système. C'est le pronom démonstratif relatif qui relie le déterminé au déterminant et marque ainsi la relation génitive ;

seulement ce pronom relatif perd peu à peu la marque du genre.

En Woloff, c'est le pronom asexuel : *u* ; *kar u bur*, la maison qui roi = la maison du roi. Nous verrons plus loin quel a été dans cette langue l'effet de la réaction du substantif sur le pronom.

En Dinka, les relatifs démonstratifs : *de* et *ke* réunissent les deux noms et expriment ainsi le génitif : *ryei ke-de Simon* = le navire qui-qui Simon = le navire de Simon.

Il serait facile de citer beaucoup d'autres langues Africaines.

En dehors de ce groupe et dans les langues les plus variées les exemples sont nombreux. C'est ainsi qu'en Chinois : *tchi* qui est le signe du génitif n'est en réalité qu'un pronom qui relie le déterminé qui précède au déterminant *niü tchi eul*, = femme qui enfant = l'enfant de la femme. Dans le Persan moderne, l'*i* qui marque le génitif et aussi l'adjectif n'est autre qu'un pronom relatif : *hast i padischah* = la main qui roi = la main du roi.

En Assyrien c'est le pronom relatif *shă* qui sert de lien entre le déterminé et le déterminant et qui exprime le génitif ; en Araméen c'est le pronom relatif : *de* ; en Ethiopien : *za* ; *malkatu shă 'iluhī*.

En Vieux Persan le relatif : *hya* joue le même rôle.

La langue Mélanésienne de Viti emploie le même procédé. Elle joint le déterminé au déterminant par le pronom relatif : *i* ; *na vale i saimoni*, la maison de Simon. Il en est de même dans les autres langues de la même famille. Cet *i* s'insère après l'article du second substantif, de celui déterminant. On dit en langue Mara : *apota n-i hrasa*, les œufs du crocodile.

Les langues Bantu cumulent pour exprimer la relation génitive, le pronom relatif et le pronom personnel, et par un accord caractérisque préposent au nom déterminant : 1° le pronom personnel préfixé qui lui est propre, 2° en remontant, le pronom relatif invariable : *a*, 3° en remontant encore, le pronom personnel préfixé au nom déterminé, abrégeant seulement ce pronom. Exemple : *isifaka somtu* = le serviteur de l'homme, se décomposant ainsi : *isi* + *faka* ; *s* + *a* + *um* + *tu* ; dans le second substantif *um* est son pronom-article propre ; *a* est le pronom relatif ; *s*, abrégé de *isi* est le pronom personnel répété du mot déterminé.

La relation génitive est ainsi marquée dans le substantif par : 1° le pronom relatif, 2° l'abréviation du pronom personnel du substantif déterminé.

La troisième manifestation du pronom personnel pour marquer le génitif dans les noms se confond avec celle pour marquer les autres cas ; nous ne l'examinons pas séparément, pour ne pas diviser la vue d'ensemble ; il consiste dans le pronom devenu *mot vide*.

Le nominatif s'exprime à son tour par le pronom dans sa forme prédicative affixé au nom en situation de préfixe ou de suffixe. C'est ce qui a lieu dans les langues du Caucase septentrionales. Le procédé est très simple. Le pronom personnel de la 3e personne qui est préfixé au sujet en qualité d'article, et variable suivant le genre de celui-ci, est répété une seconde fois et préfixé au verbe. Exemple en Tschetschenze : *w-asho w-a*, le frère est ; *j-asho j-a*, la sœur est. Dans la plupart des mots, il est vrai, le signe du genre ne se marque plus que sur le verbe, et n'est plus préfixé au sujet, mais comme le choix de celui à préfixer au verbe dépend du genre du sujet, le lien se reforme, quoique moins apparent. Exemple *naw j-a*, le navire est.

Il en est de même dans les langues Cafres ; le pronom préfixé au substantif-sujet suivant le genre de celui-ci se préfixe une seconde fois au verbe, ce qui établit le lien et fait fonction du cas nominatif : *U-Satani wa-Kohl-isa* = Satan trompa = *u*-Satan *wa*-trompa.

Les mêmes langues marquent de la même manière l'accusatif. Achevons la proposition ci-dessus citée : *U-Satani wa-m-Kohl-isa u-Ewa* = Satan trompa Eve ; le *wa* incorporé dans le verbe se rapporte au premier : *u* et par conséquent à Satan ; l'*m* incorporé à la suite se rapporte à l'*u* préfixé à Eve. Mais comment savoir si c'est *wa* ou *m*, et par conséquent Satan ou Eve qui est le sujet ou le régime ? par l'ordre de l'incorporation du pronom répété, et par la forme de ce pronom qui varie suivant les cas ; *m* est l'accusatif de *w*.

Il faut remarquer que dans tous ces cas, c'est avec le secours du genre que le cas se marque, de même que c'est avec le secours du nombre que le genre s'était lui-même marqué.

Observons aussi que c'est dans cette formation de l'expres-

sion du génitif que celle des autres cas logiques a pris son point de départ.

Avant l'emploi de ce procédé ingénieux, les cas logiques ne se marquaient dans le substantif que par la position seule, ce qu'ils ont continué de faire pendant longtemps dans les autres langues.

L'expression des cas logiques dans les familles Ouralo-Altaïque, Sémitique et Indo-Germanique nous fournira de nouvelles preuves de l'intervention du pronom pour les former.

Dans les langues Ouraliennes, il n'y a point d'abord d'expression des cas logiques autre que l'ordre de construction. Nous y assistons à la formation de ces cas. Le génitif y paraît le premier sous la forme que nous avons déjà décrite et qui consiste à préfixer le pronom possessif au mot déterminé : *az atya haz-a* = le père maison-sa = la maison du père. Plus tard il prend une autre expression empruntée peut-être au cas concret, au locatif, dont il convertit l'indice *na* en *n* pour son propre usage.

L'accusatif se marque par *b*, *m*, mais cet indice ne s'applique qu'à l'objet déterminé, et est de création relativement récente. L'ancien indice consistait dans la suffixation au nom de l'indice de l'indéfini ou partitif ; or, cet indice consistait dans la syllabe : *ta*. Cette syllabe s'emploie, en outre, au nominatif indéterminé, et de plus est l'indice du pluriel indéterminé ou non. Il faut y voir un véritable article, un pronom de la troisième personne suffixé. Le cas oblique logique se marque indirectement par le signe de l'indétermination. Cela se conçoit, c'est le sujet qu'on doit déterminer, mettre en relief, tandis qu'on laisse le complément dans une lumière moindre.

Cela ressort encore mieux en Hongrois où décidément le signe *t* a été enlevé au nominatif singulier et aux cas du pluriel et devient le signe exclusif de l'accusatif, déterminé ou non : *Kez*, la main, accus. *Keze-t*.

Les langues Hottentotes suivent le système inverse. Le nominatif n'a pas d'indice spécial ; l'accusatif, au contraire, se marque par un indice de détermination qui est d'origine pronominale : *a* ; et qui s'ajoute au pronom personnel du nominatif : nominat. : *gû-b*, père ; accusatif : *gû-b-a*.

Dans les deux cas c'est l'accusatif qui porte le seul signe

employé, tantôt celui de détermination, tantôt celui d'indétermination.

Parmi les langues Sémitiques, l'Arabe exprime dans les noms le nominatif par *un*, l'accusatif par *an*, le génitif par *in*. Ces suffixes sont suivant la plupart les linguistes des pronoms personnels.(Voir le Grandriss de M.Frédéric Müller,page 343). Le signe du nominatif, dit l'illustre linguiste, est le pronom de la 3e personne : *hu*, lui ; le signe de l'accusatif est la réduction de : *an* particule pronominale ; le génitif vient du pronom relatif : *îyy-ù*. Il en est de même en Assyrien. Quant à l'*n* qui suit *a*, *i*, *u*, ce n'est que le développement d'une nasalisation commune aux trois cas.

Les langues Indo-Germaniques appliquent exactement le même système ; leurs trois cas logiques sont formés par la suffixation au substantif, d'un pronom personnel, et comme dans les langues Sémitiques le pronom personnel est différent pour chaque cas.

Il existe donc différents pronoms de la 3e personne ? Oui, il y a d'abord un pronom personnel proprement dit, et un pronom relatif destiné spécialement à la fonction de relation dont nous parlerons un peu plus loin. Mais le pronom personnel proprement dit est lui-même multiple. N'oublions pas son origine ; antérieur au substantif, il sert d'abord à désigner tous les objets dont on parle, et pour pouvoir le faire avec quelque précision, il distingue l'objet *proche*, le *plus éloigné*, le tout-à-fait éloigné, l'*absent*. Or, cette différence est marquée par une variation vocalique ou consonnantique. Dans la langue Woloff c'était la variation vocalique, et cette langue exprime ainsi 4 distances ; par *ā* le plus grand éloignement, par *a*, l'éloignement, par *i* la proximité, par *u* la plus grande proximité ; les mots : *le père* sont ainsi rendus de 4 manières : *bāye bā*, *bāye ba*, *bāye bi* et *baye bu*.

D'autres fois la variation fut consonnantique ou bien on employa un mot tout à fait différent. Presque toutes les langues ont au moins deux pronoms dont l'un signifie : *celui-ci* et l'autre : *celui-là*.

En Sanscrit un des pronoms *sas*, *sa*, *tat*, à la forme plus nette, plus tranchante exprime l'être le plus proche ; l'autre a pour caractéristique la lettre : *m* plus sourde, et désigne l'objet plus éloigné.

Or quel est l'être le plus proche, si ce n'est le *sujet ?* Quel est l'être le plus éloigné relativement si ce n'est l'*objet* de l'action ?

C'est ainsi que furent formés les deux cas logiques en Indo-Germanique : le nominatif et l'accusatif ; au nominatif on suffixa : *s* c'est-à-dire le pronom de l'être le plus proche ; à l'accusatif on suffixa : *m*, c'est-à-dire le pronom de l'être plus éloigné.

Mais comment forme-t-on le 3e cas logique, le *génitif ?* Encore par le même moyen ; en reprenant le premier de ces deux pronoms.

Les langues Cafres ont exprimé le génitif en répétant sur le mot déterminant le pronom-article préfixé au mot déterminé, sans enlever, bien entendu, à ce mot déterminant le pronom préfixé qui lui appartient à lui-même. Hé bien ! c'est exactement ce qu'a fait l'Aryaque. A l'*s* qui est l'indice du mot déterminant lui-même, il a ajouté un autre *s* qui est l'indice du mot déterminé et qui marque ainsi le prédominance de celui-ci sur l'autre. C'est pour cela que l'indice du génitif y est : $s + s$.

Mais comment cet indice $s + s$ se trouve-t-il en même temps être celui du nominatif pluriel ? Nous allons voir comment le pronom personnel a formé ainsi non seulement le *cas*, mais aussi le *nombre*. Beaucoup de langues expriment le pluriel en répétant deux fois le substantif ; ici on le forme en répétant deux fois le pronom-article ; si *s* exprime le nominatif singulier, $s + s$ exprimera le nominatif pluriel.

C'est ainsi que le pronom en exprimant le cas a exprimé indirectement le nombre, mais il a aussi exprimé indirectement le genre, et si l'*s* du nominatif est passé au génitif et au pluriel, l'*m* de l'accusatif est passé au neutre. Pourquoi l'*m* est-il devenu le signe du nominatif neutre ? Parce que c'est le signe de l'accusatif, et que le neutre, étant un objet inanimé, ne fut longtemps employé qu'à l'accusatif ; pour qu'en effet un objet inanimé soit employé comme sujet d'un verbe transitif, il faut d'abord qu'il soit *personnifié* ; or cette personnification est une fiction qui demande un stade de civilisation plus avancé.

Quant au féminin, il s'est formé très postérieurement par la substitution, à l'indice *s* du masculin, du suffixe *ya* qui se

retrouve très souvent dans la dérivation primaire ou secondaire, et est un procédé lexiologique.

Ainsi le pronom seul, en s'affixant au nom sous ses diverses formes, a produit les trois cas logiques du substantif dans ces groupes importants de langues.

Dans l'adjectif l'action du pronom a été encore beaucoup plus marquée, comme formative de la déclinaison. Le pronom s'y suffixe deux fois, et c'est ce qui distingue la déclinaison adjective de la déclinaison substantive. Mais cette observation sera mieux placée un peu plus loin.

Après avoir transporté dans les noms le genre, le nombre, les cas subjectifs, le pronom fait plus, il communique au substantif la détermination, l'individualisation subjective qui lui manquait.

D. *Communication de la détermination.*

Le genre, l'espèce, l'individu sont trois degrés de détermination que l'on a besoin d'exprimer tour à tour. Le point moyen, c'est l'espèce, *un homme*, *un cheval* ; au dessus se place le genre que nous avons décrit ; au dessous, l'individu. Comment préciser l'individu ? Objectivement par quelque qualité qui lui est intrinsèque ; subjectivement par la position qu'il occupe vis-à-vis de celui qui parle : l'*homme ici*, l'*homme là*, ou par relation à une action qu'on a en vue : l'*homme qui a fait cela*. Cette individualisation est procurée au substantif par un petit mot très-important, lequel n'est qu'un pronom mal déguisé, *l'article*.

Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de l'article, histoire qui serait aussi longue que ce petit mot est court ; mais nous voulons observer un moment son fonctionnement, et montrer que c'est un pronom véritable.

Le pronom existe aussi et fonctionne dans le même but sous sa forme pleine ; on dit : *cet homme ci*, *cet homme là* ; *cet homme ci qui est venu* ; mais dans ce dernier cas il est plus commode de dire : *l'homme qui est venu*.

Parcourons les langues où l'article existe. On peut les diviser en deux groupes ; celles où il concourt avec la flexion, celles où

il remplace la flexion. Ces groupes forment une classe, celle où l'article sert à la fois à la détermination et plus ou moins à l'expression des cas, du genre et du nombre. A côté se trouve une autre classe, celle où l'article ne sert uniquement qu'à la détermination.

Quant à la place qu'il occupe, l'article est *isolé*, ou il se *préfixe*, ou il se *suffixe* au nom. Enfin l'article ou le pronom ne s'affixe qu'au substantif, ou bien s'affixe aussi à l'adjectif.

1°. *Article ne servant qu'à la détermination.*

C'est le cas de l'article Sémitique : *al*, *el*, si usité ; il ne marque ni pour lui-même, ni pour le substantif qu'il accompagne ni genre, ni nombre, ni cas, restant toujours invariable. Quant à la forme, il se préfixe au substantif d'une manière intime, assimilant son : *l* à la consonne initiale de ce substantif.

L'article n'est pas seulement préfixé, il existe un autre article suffixé ; cet autre article, c'est *ā*, usité en Araméen : *melekh*, roi ; *melk-ā*, le roi ; ce suffixe est invariable, tout comme le préfixe : *l*.

Dans les langues Celtiques, et en Anglais moderne, il existe aussi un article, c'est-à-dire un pronom abrégé qui a pour seule mission de déterminer le substantif. C'est en Breton *ar* ou *ann*, en Anglais : *the*. Il est détaché du substantif et préposé. Dans l'ancien Celtique *ann* et *ar* étaient préfixés, au lieu d'être préposés.

L'article du Basque est aussi : *aṛ* et par abréviation : *a*, mais il est suffixé. De plus il porte les indices du genre et du nombre, ce qui le fait rentrer dans la classe suivante ; il consiste aussi en un pronom.

D'autres langues possèdent un double article, l'un pour marquer la détermination, l'autre pour marquer l'indétermination. C'est le cas de l'Abchaze. L'article déterminant est le préfixe : *a* ; l'article d'indétermination est le suffixe : *k*, tous les deux invariables, le premier d'origine pronominale ; *a*, en effet, est un pronom démonstratif, tandis que *k* est un abrégé de : *aki*, un ; c'est le pronom qui détermine, ce n'est pas lui qui rejette dans l'indétermination.

Ce double article existe dans les langues Polynésiennes, et la distinction d'origine que nous signalions tout à l'heure s'y

retrouve. Tandis que l'article d'indétermination : *sa*, *ha* n'est autre que le nom de nombre : *un*, l'article de détermination est la racine d'un pronom démonstratif, en général : *ta*, *la*, *ka*, les deux derniers dérivés de *ta*.

L'article se prépose sous la forme invariable : *na*, pronom de la 3e personne, dans les langues Mélanésiennes.

Certaines langues ne marquent pas la détermination et marquent, au contraire, l'indétermination, comme nous avons vu ailleurs certaines langues prenant le pluriel pour point de départ ne marquer que le singulier. C'est ce qui arrive dans les langues finnoises. L'article d'indétermination y est suffixé et consiste dans la syllabe d'origine pronominale, *ta*, *te*. *Ta* y est, en effet, le pronom de la 3e personne. Nous avons vu que ce signe d'indétermination sert indirectement à marquer d'un côté l'accusatif, d'autre côté le pluriel. En outre, le Hongrois qui a détourné entièrement le sens de cet article, se crée, au contraire, un article déterminé invariable et préposé, qui est : *az* ou *a*.

Le Japonais détermine le substantif par un affixe qui est : *va* au nominatif, *wa* à l'accusatif, mais dont nous ne pouvons établir l'origine pronominale certaine.

Dans la langue Woloff un article multiple est bien en usage qui indique les degrés de proximité par la vocalisation : *a*, *ā*, *i*, *u* ; il est séparé, postposé et invariable, mais comme il subit l'influence du substantif, nous l'étudierons avec la réaction du nom sur le pronom.

Le Nuba possède un article d'origine pronominale qu'il suffixe au nom, *ngo*, *ko*, *be*, *de*, qui sont des pronoms de la 3e personne.

Les langues Basa, Grebo et Kru postposent un article invariable *o*, *no*, qui n'est autre que le pronom de la 3e personne qui devient article, et qui fait fonction aussi, comme nous l'avons vu dans une autre étude, de verbe substantif.

Les langues de l'Amérique n'ont pas, en général, le signe de détermination, cependant quelques-unes d'entre elles le connaissent, par exemple, le Choctaw, mais il ne s'y est pas développé.

RAOUL DE LA GRASSERIE,
juge à Rennes.

LE TEMPLE RECONSTRUIT PAR ZOROBABEL.

ÉTUDE CHRONOLOGIQUE

DES SIX PREMIERS CHAPITRES D'ESDRAS.

(*suite*).

Consultons maintenant sur le temps où vécut notre Zorobabel, le livre même d'Esdras.

§ 2.

CHAP. VI. 14. « *Cependant les Anciens des Juifs bâtissaient, et tout leur réussissait pleinement, comme l'avaient annoncé* (*de la part du Seigneur*) *les prophètes Aggée et Zacharie le fils d'Addo ; ils travaillaient* (*à cet édifice*), *ayant l'agrément du Dieu d'Israël, et ayant l'agrément de Cyrus et de Darius et* d'Artahshashtâ (*le*) *roi de Perse.*

15. « *Et la Maison de Dieu fut entièrement bâtie, le troisième jour du mois d'adar, la sixième année du règne de Darius.* »

Suivent des détails sur les fêtes de la dédicace du temple, et des actions de grâces adressées au Seigneur, puisqu'il avait si bien disposé le cœur du « roi d'Assyrie » (Darius).

Toute cette partie du chapitre est uniquement consacrée à l'achèvement des travaux dirigés par Zorobabel. Quand l'écrivain biblique rappelle les noms des souverains qui ont favorisé les Juifs, il n'entend parler que de l'intérêt porté par ces monarques à cet objet unique « *la reconstruction de la Maison du Seigneur.* » Ne perdons pas de vue ce fait essentiel.

Si les prophètes Aggée et Zacharie sont aussi mentionnés au verset 14, c'est parce que leur parole a amené sur le mont Moriâh Zorobabel, Jésus le grand prêtre et la foule des Juifs indécis pendant quelque temps sur la conduite à tenir devant

Les « îles », et, par cette expression, on entend les « îles grecques » (1) lui payèrent tribut. En la 12e année de son règne (Esther, III, 7), les Juifs furent menacés de la perte de leurs biens. Bornons à ces trois circonstances ce que nous pourrions relever dans le livre d'Esther, contre l'hypothèse inadmissible des commentateurs d'Esdras, qui, dans *Aḥashvêrôsh,* voient Cambyse, — comme si Cambyse avait régné plus de 7 ans et 5 mois ! comme si la Satrapie de l'Inde n'était pas une conquête de Darius Ier ! Au reste, le livre d'Esther a parfaitement étudié par M. Oppert, et en particulier cette identité de Aḥashvêrôsh avec Xerxès, pressentie par Scaliger, au 16e siècle (2), est mise en pleine lumière par le savant

(1) Les livres bibliques ont « généralement en vue sous cette expression, les plages de la Méditerranée, si habituellement visitées par le commerce phénicien », et M. Fr. Lenormant, suivant en cela l'exemple de M. Oppert, n'hésite pas à croire que *Esther*, X, 1 a fait directement allusion à l'expédition de Xerxès contre l'Hellade. (*Origines de l'histoire*, t. II. 2e partie, 1884, pp. 23 et 24). M. de Gobineau, de son côté, retrouve dans les légendes du *Shâh-namêh* un souvenir des guerres que les successeurs du grand Darius et Darius lui-même entreprirent dans les îles et dans le continent européen. Rien de curieux comme ses identifications, avec l'île de Cythnos (nous préférerions de beaucaup Chypre, *Kittîm* de la Bible, et dont les Κετιέρες unis aux Μῆδοι assiégèrent la cité d'Idalion, voir *Tablette de Dali*, l. 1.) de la princesse *Kétayoun* fille aînée du prince d'Occident ; — avec la Phocide et Delphes, de la forêt de *Fasekoun* et de son loup monstrueux ; — avec les États de Gélon et d'Hiéron (*Ahrena*), de cette effrayante montagne de *Sekyla* habitée par un dragon non moins redoutable que Scylla et Charybde. — Voyez cette légende de Kishtasep (l'Hystaspide) et son Commentaire dans l'*Histoire des Perses* du comte de Gobineau, (Paris, 1869, t. II. pp. 144 à 148) « Ici il ne s'agit que de faits très-voilés, très-effacés, très-frustes : mais l'impression qui en résulta sur l'esprit iranien a survécu ; elle est encore on ne peut plus vive, et j'ai plaisir à reproduire cette légende comme une marque singulière de la manière dont l'esprit des peuples peut être affecté par une phase de l'histoire. »

(2) Voyez « Josephi Scaligeri Jul. Caesāris f. Opus novum de emendatione temporum in octo libros tributum. Lutetiae, 1583. Apud Mamertum Patissonium, typographum regium. In officina Roberti Stephani. » Scaliger devine la finale habituelle des noms perses *a* ; il rejette comme inexacte l'assertion d'Hérodote sur l'identité étymologique des noms de Xerxès et d'Artaxerxès (page 281), soutient que le roi du livre d'Esther est le Xerxès d'Hérodote (page 284), et enfin dresse, à la page 285, la *series regum Persarum in Daniele, Nehemia et Esdra* que nous allons reproduire : Cyrus. D. 2. —XII. Cambyses, ibid. — Darius Hystaspis. ibid. — Xerxes, ibid. Esdr. IIII. 6. Esther. — Artaxerxes ὁ μακρόχειρ. Esdr. IIII. 7.—Darius Nothus. Esdr. IIII. 24. V. — Artaxerxes ὁ μνήμων. Esdr. VII. Neh. I. — Ochus..... — Darius

assyriologue (1). Il suffit de renvoyer le lecteur à son précieux mémoire : il y verra, entre autres informations, comment un nom perse tel que Khshayârshâ = Xerxès, s'est transformé en l'exemple hébraïque *Aḥashvêrôsh*. La voyelle initiale a été ajoutée, ainsi qu'au mot perse *kshâthrâpavan* devenu אחשדרפנים, et même au mot d'origine inconnue, mais très-ancien, אדרכנים qui est à lire אדרכ(מ)נים (2), « adrakmonim » *Esdras VIII*. 27, les *drachmes* dont nous avons parlé plus haut. Les Arabes ont procédé de la même manière ; chez eux Platon est « Iflatoun », στοα = istoa. Les Sémites n'admettent guère au début d'un mot une accumulation de consonnes : Kshayârshâ devait être chez eux, ou bien *Khi-shiarsha*, *Ḥi-si-'-ar-sa-'*, *Ḥisi'arsu*, *Ḥisi'arsi*, leçons suivies à Babylone et parmi les populations araméennes d'Égypte, ou bien, comme en Judée *Aḥshoursha*, peut être en corrigeant ו en י *Aḥshirsha*, lu par les Massorèthes *Aḥashvêrôsh* (3).

Ennemis jurés des Juifs, les Samaritains qui avaient porté à Aḥashvêrôsh une accusation écrite contre eux, renouvelèrent leurs démarches sous le successeur de ce prince. Nous avons vu plus haut qu'ils réussirent à indisposer le roi Artaḥshashtâ contre les habitants de Jérusalem. On suspendit les travaux, et on attendit qu'un nouveau règne inaugurât une autre politique.

M. de Saulcy qui pourtant distingue Sheshbaççar, le con-

Codomannus. Neh. XII. 22. — On le voit, toutes les solutions auxquelles on arrive enfin, furent trouvées par cet esprit d'élite, et s'il les avait appuyées par une argumentation claire et bien développée, il n'aurait rien laissé à faire à ses successeurs.

(1) *Commentaire historique et philologique du livre d'Esther, d'après la lecture des inscriptions perses*, dans les *Annales de philosophie Chrétienne* de M. Bonnetty, janvier 1864.

(2) à moins que le *vav* remplacé aujourd'hui par le *kholem*, n'ait figuré une antique prononciation assyrienne *darkvana* : on soit que le v et le m se confondent dans cette langue.

(3) Après avoir affirmé de son côté, en parfait accord avec les savants assyriologues, que Ahashvêrôsh (Assuérus de la Vulgate, Artaxerxès des Septante dans le livre d'Esther et Ἀσσουήρος dans *leur* Esdras) est la forme hébraïque de Khshayârshâ, M. le prof. G. Rawlinson explique ainsi ce dernier nom : « The derivation of the name, is uncertain, but perhaps it may mean *Ruling Eye*, from *Khshaya*, abbreviated form of *Khshayathiya* « King », and *arsha*, « eye », a cognate form with the sanskrit *akhsha*, the zend *arsna*. » (*Holy Bible*, IIIth vol. p. 422) C'est un beau nom, l'*Œil qui gouverne!*

temporain de Cyrus, — et Zorobabel dont il place l'arrivée en Judée sous Darius Ier, ne cache pas l'embarras où le jette ce chapitre IV. Aussi prend-il le parti désespéré de contester au texte hébreu ses mentions d'Aḥashvêrôsh et d'Artaḥshashtâ, vu que les seuls prédécesseurs de Darius Ier ont été

Cyrus,
Cambyse

et le mage Gomatès, pseudo-Smerdis.

« Le nom d'Artaḥshashta, ne craint-il pas d'écrire, *est faux !* » (sic, avec le mot souligné) (1). Il est donc faux au verset 7, au verset 8, au verset 11, au verset 23 du ch. IV, il est faux au verset 14 du chapitre VI. Le nom de *Aḥashvêrôsh* qui, M. de Saulcy le reconnaît, est celui de Xerxès, dans le livre d'Esther, n'a pas davantage de raison d'être au chapitre d'Esdras ; il est faux aussi ; et qui osera prétendre devant un tel critique, que les noms de *Kôresh* et de *Dhâryavesh* sont plus certains ?

Cambyse est mentionné à la fois par les Grecs, les Perses, les Babyloniens et les Egyptiens : tous s'accordent sur ce nom, Καμβυσης,

perse, *ka* (*m*) *buziya*
médique, *kam-bu-si-ya*
babylonien, *kam-bu-zi-ya*
égyptien, *kambut* (2)
(Ménant, Syllabaire assyrien, t. I. p. 87).

(1) « Au verset 8 du ch. III, nous avons vu que Zorobabel et Jésus commencèrent les travaux du temple dans la deuxième année après leur arrivée. Ici il s'agit de la deuxième année du roi Darius, lequel est précédé d'un Artaḥshashta ou Artaxerxès. Si ce nom n'est pas fautif, il s'agit de Darius II (de 424 à 404), dont la deuxième année est 422. Dès lors les vieillards qui pleuraient en se rappelant le premier temple (III. 12), et qui étaient nés (sans doute) en 598, auraient eu 176 ans en 422. Il y a là une impossibilité absolue.

« Force nous est donc de revenir à Darius Ier, et, dès lors le nom d'Artaḥshashta *est faux*. Nous ne craignons pas de dire qu'il n'y a pas moyen d'éluder cette difficulté. » (*Etude chronologique des livres d'Esdras et de Néhémie*, Paris, 1868, pp. 26 et 27). — C'est attacher trop d'importance à une donnée du ch. III, qui d'ailleurs peut recevoir une explication satisfaisante. (voir notre § 6 a.)

(2) L'inscription égyptienne de *la statuette naophore du Vatican* (dont nous possédons deux traductions, la première due à notre illustre Emmanuel de Rougé, et publiée dans la *Revue Archéologique* d'Avril 1851 ; — la

Les commentateurs trop nombreux pour être cités, qui prétendent sans preuve que les rois de Perse « eurent plusieurs noms officiels », affirment naturellement que le fils de Cyrus a bien pu s'appeler *Xerxès*, puisque Artaxerxès 1er, d'après Josèphe, s'appela *Cyrus* :

τελευτήσαντος δὲ Ξέρξου τὴν βασιλείαν εἰς τὸν υἱὸν Κῦρον, ὃν Ἀρταξέρξην Ἕλληνες καλοῦσι συνέβη μεταβῆναι Antiq Jud. XI. VI. 1.

Nous n'avons pas la possibilité de contester à Josèphe le fait indifférent en soi que, alors qu'il était encore prince royal, Artaxerxès eut été connu par son nom privé, de Cyrus. Aussi n'accuserons-nous pas l'inadvertance de cet écrivain, comme le fait le D. Neteler, aux yeux duquel l'auteur des Antiquités judaïques aurait pris Cyrus le Jeune pour son frère (1). Mais notre critique va plus loin, elle oppose à Josèphe prétendant que le fils de Xerxès était *pour ses peuples* Cyrus et pour les

seconde à M. Révillout, le savant Conservateur du Louvre ; voir la *Revue Égyptologique* de 1880, pp. 24 et suiv.) fait mention de *Kambut* ou Cambyse, constamment sous ce nom, en avertissant une fois cependant (§ 1er) que le souverain rendit un décret « sous son nom de Roi de la Haute et Basse Égypte. *Mestu-Ra* » (= *sole genitus*). Le défunt est amené par la suite de son récit à parler du roi Darius, mais je ne vois pas qu'il l'ait désigné par son prénom, *Rastout*, suivant Maspéro (hist. Ancienne de l'Orient, p. 568), *Amen Ra-Méri*, suivant P. Pierret (*Salle historique du Musée Égyptien du Louvre*, p. 181). Possède-t-on les prénoms de *Khshairsha* et d'*Artakhsharsha ?* Il est à remarquer que, tandis que les noms perses sont toujours cités, les prénoms, d'ailleurs rattachés étroitement à la langue et à la religion de l'Égypte, ne s'offrent que rarement sous le pinceau du scribe. Cette co-existence même ne peut servir d'argument aux partisans de la *pluralité* des noms royaux. Est-ce que, par hasard, abandonnant les conquêtes de l'érudition moderne, nous en reviendrons aux jours de Cornélius a Lapide et à son explication de Aḥashvêrôsh par une langue sémitique, le chaldéen ? (*Achasueros deducitur ab* « Achas », *id est* « magnus », *et* « *ros* », *id est* « *caput* », *hoc est magnum caput* », *scilicet*, *magnus rex et princeps*.) De plus. *Artaḥshashta* se déduit-il de l'hébreu, et même du babylonien ? En vain prétendait-on que la Bible offre quelques unes de ces *doublures*, pour ainsi parler : le roi *Lèmuêl* du ch. XXXI des Proverbes et qui serait Salomon (mais ce n'est pas prouvé, outre que le nom est hébraïque), Asenaphar (= Assarhaddon, mais où nous voyons « Assurbanipal »), Phul et Teglath-Phalasar (qui sont peut-être deux rois différents), etc. Qu'obtient-on par là ? de la fumée que le vent de la critique disperse un jour. N'oublions pas qu'il s'agit de noms *officiels*, tels qu'ils étaient familiers aux peuples du vaste empire.

(1) Neteler, *die Bücher Esdras, Nehemias und Esther*. Münster, 1877 s.137.

Grecs Artaxerxès, les témoignages de son petit-fils et de son arrière petit-fils.

Artaxerxès Ochus trace toute sa généalogie jusqu'à Arsame l'Achéménide ; or, entre son trisaïeul, le roi Xerxès, et son grand-père le roi Darius, il place Artakhshathrâ ; de même son père et lui sont nommés Artakhshathrâ (1).

Comment contenterons-nous nos contradicteurs ? Accéderons-nous à cette idée que le peuple hébreu a *seul*, de toutes les nations soumises aux Achéménides, appelé le fils de Cyrus *autrement* que les Égyptiens, les Babyloniens, les Mèdes et les Grecs ?

Si du moins ils bornaient là leurs exigences ! Mais il faut encore leur accorder que le successeur de Xerxès-Cambyse était appelé, *toujours par la Bible seule*, du nom d'Artaxerxès. Est-ce vraisemblable tout cela ? D'ailleurs en s'occupant exclusivement du successeur de Cambyse, qui croira jamais que le Mage qui voulait passer pour le second fils de Cyrus, pour Smerdis ou Merdis (Eschyle), c'est-à-dire en perse, en médique et en babylonien « Bardiya » (2), aura souffert qu'on se servît d'un autre nom ?

Et ce sont les mêmes savants qui écrivent : ceci est faux ! biffez ce nom ! ou bien : « prendre Artahshata pour Artaxerce, c'est tout confondre sans motif ! » (3)

(1) *Inscriptions des Achéménides*, par M. Oppert 1852 page 296. Voir aussi : *le peuple et la langue des Mèdes*, p 230 (Inscription de Suse gravée par les ordres d'Artaxerxès II surnommé chez les Grecs Mnêmon).

M. Oppert donne à ce dernier ouvrage. sur le nom d'Artaxerxès, les renseignements suivants : « La forme médique *Irtaksassa* (on a retrouvé en Asie-Mineure un texte grec où se lit la mention du roi Αρταξεσσεω au génitif, C. I. G. 2919) provient du perse corrompu *Artakhchasda*, qui est le prototype de l'hébreu ארתחשׁשׂתא, et des altérations assyriennes *Artaksatshu*, *Artasasshu*, et *Aldaksatsu*. La forme pehlevie *Artakhshathr* a rétabli plus tard la vraie prononciation antique » (page 232). Le nom signifierait « grande couronne » (?)

(2) ou plutôt Ba r d i ya (babylonien) : Bar zi ya (perse). Le vrai nom du Mage, celui qui ne fut révélé que par ses ennemis au jour de leur triomphe, était en babylonien : *Gu-ma-â-tav*, *Gu-ma-â-ti*, *Gu-ma-â-tuv*, le Comètès de Justin. Quant au nom que Ctésias donnait au second fils de Cyrus, Tanyoxarkès (perse : *tanu-vazarka*, = corps grand ? selon M. Oppert), il n'a pas plus de rapport avec la transcription biblique de Artaḥshashta. Non qu'il soit interdit de *supposer* que le faux Smerdis était aussi un roi Artaxerxès ; ce qui dépasse la mesure, c'est de prendre cette supposition pour « base » de son argumentation.

(3) Volney. ***Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne***, tôme 1er (1822).

§ 4.

On est heureusement revenu de ces errements si funestes à l'intelligence de ces anciens textes, mais l'interprétation saine des livres d'Esdras et de Néhémie y a peu gagné, car l'hypothèse *a priori* que « Zorobabel fut le contemporain de Cyrus et de Darius Ier, » continua à influencer les meilleurs esprits. — Ici le lecteur est invité à nous suivre sur un autre terrain : l'*unité de composition du livre d'Esdras.*

§ 4 *a*.

Certes il n'était pas possible de refuser à Esdras, qui s'exprime en divers passages à la première personne (1), la rédaction des chapitres VII, VIII, IX, et, bien qu'il ne renferme pas de phrases à la première personne, le chapitre X et dernier. En parfait accord avec ces conclusions, la Synagogue enseigne qu' « *Esdras a écrit son livre jusqu'à lui-même* ».

« 'Ezra *kathab siphrô vèyahas shel dibrêy hayamîm 'adh lô* » (beraïtha du traité talmudique Babhâ bathrâ, ch. 1 fol. 15. col. 1.)

La première partie, bien que formant un tout indépendant, est de la même main ; diverses expressions familières à l'écri-

Chronologie d'Hérodote § VIII note de la page 447. Il écrit, au lieu d'Artaḥshashta, « Artah-Shata », peut-être pour mieux éloigner l'idée d'un rapprochement avec Artaxerxès.

(1) « J'ai assemblé les premiers d'Israël pour venir avec moi » VII. 28. « Voici les noms des chefs de famille... qui sont venus avec moi, de Babylone, sous le règne d'Artaxerxès » VIII. 1 (à rapprocher des versets 1 et 6 du ch. VII : « Après ces évènements, sous le règne d'Artaxerxès. Esdras vint de Babylone... ») — Je les assemblai près du fleuve qui coule vers Ahava » VIII. 15 — « Après que cela fut fait, les chefs me vinrent dire » IX. 1. Au chapitre X, l'auteur parle à la 3e personne, mais il n'y a pas plus lieu de s'en étonner que dans d'autres écrits, où l'emploi de l'une et l'autre formes de langage ne prouve rien contre l'attribution de l'ouvrage à tel écrivain, par exemple Thucydide, lequel se sert de ces deux styles (I. 20-22 VIII. 97 IV. 104-106).

vain de la deuxième partie s'y retrouvent (1). Cela n'a pas empêché les exégètes de nier ce fait admis jusqu'à notre siècle. A les en croire, Esdras aurait été devancé dans sa charge d'historiographe national par un chroniqueur resté inconnu et dont voici l'œuvre :

Étant mort vers le temps de Xerxès, sinon sous le règne de Darius Ier, cet annaliste ne connut pas Reḥoum et les autres signataires de la lettre à Artaxerxès ; il ne possédait pas davantage la teneur de l'édit de Cyrus ; — témoin oculaire (ch. V. 4) de la reprise des travaux par Zorobabel, il a cependant pu retenir une copie de la lettre du satrape, où les Juifs exposent eux-mêmes leurs droits au souverain, et il a pu reproduire la réponse de Darius (ch. VI).

Vint plus tard, selon les uns sous Artaxerxès Ier, selon quelques autres (2) sous Artaxerxès Mnêmon, le grand docteur juif, Esdras, bien plus instruit que son obscur devancier, en tout cas

(1) Les quelques expressions indépendantes qu'on relève dans la seconde partie, par exemple « *loi des commandements de Dieu* (VII. 11. 12. 14. 21. 22. 25, dans la bouche d'Artaxerxès, et X. 3) au lieu de « *loi de Moïse* ». (III. 2. VI. 18, et de plus VII. 6), etc. ne sauraient entrer en comparaison avec les tournures de phrase propres à Esdras, partout présentes dans son livre (*fils de la Captivité, les hommes de Juda et de Benjamin, protecteurs* « nisa », *les désignations du temple*, etc. Il a partout les mêmes préoccupations de donner des listes ou d'inventorier les objets du culte ; il aime à dater très-rigoureusement son récit, etc.... Il a ceci de commun avec les auteurs des livres de Néhémie et d'Esther, qu'il ne cite pourtant aucune généalogie des Rois Perses, et si la nécessité du texte ne nous forçait à corriger le verset 14 du ch. VI, comme nous l'avons fait : *Darius fils d'Artaxerxès roi de Perse*, nous ne connaîtrions aucune dérogation à cette règle. Peut-être, en ce résumé solennel, a-t-il tenu, le grand scribe, à affirmer les droits d'Artaxerxès Ier à la paternité du fils de la Babylonienne Κοσμαρτιδηνη, « *Kasbartilânâ* », la belle « à la marque de chèvre », ainsi que traduit M. Oppert ? N'oublions pas, qu'au rapport de Ctésias, Xerxès II était le seul légitime, μόνος ἦν γνήσιος d'entre les nombreux enfants que le Grand Roi se flattait d'avoir eus de plusieurs épouses (voyez § 44, p. 54 des extraits de Ctésias recueillis par C. Müller). La malveillance des ennemis de la dynastie qui suspectaient l'origine de Darius II, a sans doute réussi à familiariser l'histoire avec ce surnom de *Nothus* qu'il est extraordinaire de voir appliqué à un despote oriental. Il appartenait au noble cœur d'Esdras de décerner au protecteur de Zorobabel le titre de « *fils du roi Perse Artaxerxès.* »

(2) Ainsi M. de Saulcy, *Esdras et Néhémie*, page 42 (voir en même temps sa remarque, a la page 25, sur la lettre de Rehoum) et M. Ledrain, *Histoire d'Israël*, 2e vol. 1882, pp. 98 et 106.

plus favorisé, Esdras qui enrichit cette chronique assez sèche de quelques documents découverts par lui à Babylone : *cet édit de Cyrus* qui eût épargné tant d'ennuis à tout le monde, il en a retrouvé le texte, et désormais c'est par ce document important que s'ouvrira l'histoire du nouvel Israël. Il a été moins heureux en ce qui concerne le détail des menées samaritaines depuis Cyrus jusqu'à Darius 1er, bien que ses recherches aient visé d'une manière particulière ce point d'histoire ; toutefois il a mis la main sur cette lettre de Reḥoum, à la vérité postérieure à ces évènements qu'il eût voulu raconter, mais très-instructive cependant, car on y voit la complète justification de la conduite de Zorobabel. Ce ne sont pas, en effet, des adversaires loyaux que ces Samaritains : ce sont de vils dénonciateurs, soufflant la défiance dans le cœur des rois. Esdras a jugé très-utile à son but d'insérer tout au long ce *factum*, qu'il décrit avec le soin d'un antiquaire. Mais après cette insertion, la parole doit être rendue au chroniqueur, elle ne l'est pas toutefois sans que l'éditeur de ces annales n'ait usé de la transition suivante devenue le verset 24e du ch. IV : « Dans des circonstances [fort analogues à celles qui résultèrent de la démarche des Samaritains et du rescrit d'Artaxerxès,] il avait fallu se résoudre à suspendre les travaux de reconstruction du temple. » Désormais cette dernière histoire occupe l'éditeur seul.

On peut trouver que nous prenons beaucoup de peine à exposer des vues en complet désaccord avec les conclusions de notre § 2. Mais nous sommes de ceux qui croient qu'il est d'un intérêt majeur pour la science de développer les théories proposées, afin de se rallier à celle d'entre elles dont il serait impossible d'apercevoir les défauts. Est-ce le cas ? l'explication actuelle offre-t-elle quelque sécurité ? Nous en doutons, et en voici les motifs :

Certes elle vaut mieux que l'hypothèse voisine, d'après laquelle le prédécesseur d'Esdras *aurait cité déjà la lettre de Reḥoum*. Esdras réduit au rôle de compilateur, rien n'est plus invraisemblable. Quel secours pouvait-il attendre d'une chronique informe, écrite en chaldéen et peu intelligible ?

Quand il se décida à écrire l'histoire de la reconstruction du temple, il était bien autrement renseigné : les archives de Babylone renfermant les pièces originales du procès lui furent

ouvertes : représentant aux yeux d'Artaxerxès la sagesse juive dans ce qu'elle avait de plus désintéressé et de plus austère, Esdras sut obtenir du maître de l'empire l'accès dans cette riche bibliothèque. Qu'elle disparaisse à jamais, la légende d'après laquelle notre grand scribe aurait repris en sous-œuvre une histoire où ces lettres, l'édit de Cyrus, la plainte de Rehoum, se trouvaient. Comment l'auteur de cette prétendue narration aurait-il eu connaissance du texte de la dénonciation Samaritaine ? Comment les Juifs, s'ils possédaient déjà en l'an 2e du règne de Darius fils d'Hystaspe, une ampliation de l'édit de Cyrus, n'en firent-ils pas usage auprès du Roi ? La production de cette pièce aurait mieux valu que toutes les allégations qu'ils avançaient. — Examinons donc la moins mauvaise de ces deux théories, celle qui suppose l'existence d'une chronique dont l'édit de Cyrus et la lettre de Rehoum furent absents.

L'expression remarquable par laquelle commence le verset 24 du ch. IV, באדין « bêdhaïn », est si peu imaginée par Esdras, qu'elle se lit au ch. V laissé par nos exégètes à l'ancien annaliste (1) : là, en effet, l'historien, venant de dire que les prophètes Aggée et Zacharie firent entendre à Juda des paroles inspirées par le Dieu d'Israël et relatives, comme nous ne tardons pas à l'apprendre, à la reconstruction du temple, poursuit en ces termes :

« *Là-dessus* [bêdhaïn], *Zorobabel fils de Salathiel et Jésus fils de Josédéc se levèrent et commencèrent à bâtir la Maison du Seigneur...* » (verset 2).

Le même mot est encore dans un autre fragment attribué au premier écrivain : il ouvre le chapitre VI, où nous lisons quelle fut la suite donnée à la lettre du Satrape concluant à ce qu'il plaise au Roi de prescrire des recherches en vue de vérifier l'exactitude du dire des Juifs.

« *Là-dessus* (bêdhaïn), *le roi fit un décret pour que l'on recherchât parmi les documents de la Chambre du trésor...* »

(1) Le texte de ce chapitre est chaldéen, et on en a immédiatement la preuve avec la forme plurielle *Yehudhâyê* = « les Juifs », la particule *di*, le mot *Elâh* (Dieu), au verset 1, et le mot *bar* et non *ben* (fils) au verset 2. Cet emploi de la langue araméenne suffit à nos exégètes pour attribuer le dit chapitre au premier annaliste : nous sommes plus difficile à convaincre. Au § 4 *c*, le lecteur verra comment nous nous expliquons cette double rédaction chaldéenne et hébraïque.

Nous le demandons à toute personne libre d'idées préconçues : n'est-ce pas que la locution en cours de discussion, *bedhaïn*, rattache intimément le verset qui la renferme au verset précédent ? Elle n'a peut-être pas toute la force d'un mot אדין, qui marque le passage immédiat de cause à effet ; mais toutefois, dans le sens plus flottant, qu'apporte à cet adverbe la préposition ב, elle ne laisse pas de jouer le même rôle (1) ; il n'y a là qu'une nuance, qu'on peut fort bien chercher à rendre par une périphrase « dans ces circonstances, au milieu de ces évènements ». Nous traduisons « là-dessus », et la Vulgate se sert de la conjonction « tunc ». Mais traduire : « dans des circonstances semblables à celles-ci », c'est ajouter au texte ; un tel procédé doit être banni de la science. Si la théorie disparaît avec cette phrase, tant pis.. ou tant mieux ! Comment croire, d'ailleurs, qu'un si habile écrivain qu'Esdras, n'ait pas averti que ce qui allait suivre le verset 5 était un hors d'œuvre ? Et puis, désireux qu'il était de montrer la méchanceté des Samaritains, que ne s'en est-il tenu à reproduire leur lettre et à raconter les conséquences qu'elle eut contre Jérusalem ? Quelle nécessité y avait-il d'indiquer dans un verset sommaire, que les adversaires de son peuple portèrent une accusation au pied du trône de Xerxès (verset 6) ?

« Mais ce verset est rattaché au verset 5 par la conjonction ו, qui marque qu'il s'agit d'un temps postérieur au roi Darius de ce verset 5 ! — Belle découverte ! la conjonction est, surtout dans un récit historique, le début ordinaire de toutes les phrases. L'argument est de nulle valeur (2). L'idée la plus simple, par conséquent la meilleure qu'éveille la lecture de la fin du chapitre IV, est que les Samaritains empêchent les Juifs de bâtir, et que, dans ces circonstances, les travailleurs rassem-

(1) « *bêdaïn* doit se distinguer de *êdhaïn* et avoir un sens plus vague et indéterminé, *comme en ce temps-là*, par exemple. » — L'auteur de cette remarque conclut malheureusement que *en ce temps-là*, écrit après le récit d'un évènement accompli sous Artaxerxès Ier, signifie *au temps de Darius* Ier, et que le verset 24 répète et complète le verset 5. Inutile de combattre ce point de vue.

(2) Et cela, alors même qu'on verrait Darius Ier au verset 5, ainsi que le fait, peut-être avec pleine raison, M. Oppert dans son Commentaire sur le livre d'Esther. En ce cas il faut distinguer le Darius de ce verset de celui mentionné au verset 24, *après* Aḥashvêrôsh et Artaḥshashtà.

blés au Moriâh durent se disperser, laissant inachevée la Maison de leur Dieu, ceci sous Artaxerxès Ier, le successeur immédiat de Xerxès (Aḥashvêrôsh).

Les commentateurs qui ont imaginé cette hypothèse d'un document historique remanié par Esdras, ne savent expliquer la mention d'Artaxerxès au chapitre VI, verset 14, qu'en attribuant au grand scribe la dite mention ; de plus, ils n'attachent aucune importance à la différence d'orthographe du nom royal Artaḥshashta, lequel, ainsi que nous l'avons démontré au § 2 sert à distinguer le roi du ch. IV, de Artaḥshaste nommé, au ch. VII et VIII, et dans le livre de Néhémie. Voici, par exemple, la remarque de M. l'abbé Clair sur ce verset :

« Le nom d'Artaxerxès se trouvant après celui de Darius (1), ne peut (?) désigner qu'Artaxerxès Longuemain, lequel sans doute n'est nommé ici qu'à cause des dons qu'il fit au temple (VII. 15. 19). Évidemment (?) l'auteur n'a pas seulement pour but en cet endroit, de raconter l'achèvement des travaux du temple, mais *profite* (!) de l'occasion, pour nommer tous ceux qui ont contribué à sa construction et *à son ornementation* (?) depuis Cyrus jusqu'à Artaxerxès. D'après V. 4, l'auteur du fragment chaldéen aurait été contemporain de la reconstruction du temple, et par conséquent, il est probable que la mention d'Artaxerxès, provient d'Esdras, l'auteur du livre » (page 379).

On ne sait pas parfaitement, si pour le commentateur dont nous venons de citer les paroles, le roi Artaxerxès du chapitre IV, si accessible aux intrigues samaritaines, fut ou non le fils et successeur de Xerxès ; s'il n'était pas, par exemple, le prédécesseur de Darius Ier (2) ; mais la première idée est

(1) Auquel, ajoutons nous, il est rattaché par le mot *fils* devenu, grâce aux copistes, la conjonction *et*. Le lecteur, prié de se reporter à la discussion du § 2, voudra-t-il substituer le terme chaldéen בר au terme hébreu בן ? On est toujours *en pleine narration chaldéenne*, et, pour nous en faire souvenir, le verset 14 nomme le prophète Zacharie fils d'Iddo, זכריה בר־עדוא « Zẽkhar'yâh BAR 'Iddô ».

Moyennant ce léger changement, notre explication reste toujours, et même ר se prête mieux que ן à la confusion avec ו, dans les vieux manuscrits où les mots ne sont pas aussi bien séparés que dans nos éditions.

(2) *Commentaire du livre d'Esdras*, p. 28 *sur le verset* 24, p. 23 *sur le verset* 6. En ce dernier lieu, Assuérus est *Cambyse* et naturellement son successeur, *le faux Smerdis ;* — à la page 28, ces deux rois sont *Xerxès* et *Artaxerxès*. Il faudrait pourtant prendre un parti dans la question.

admise par d'autres interprêtes qui, malgré cela, tenant la plus grande partie du chapitre IV, pour une digression sans lien chronologique avec le chapitre V, n'en persistent pas moins à faire achever la construction du temple au début du règne de Darius fils d'Hystaspe. De plus, le roi qui protège Esdras est, à leurs yeux, Artaxerxès Ier. C'est ce côté historique de la question qu'il est nécessaire d'étudier bien à fond.

(A suivre) F. Imbert.

LES PREMIERS CHRÉTIENS

DES ILES NORDATLANTIQUES

I. Les Columbites.

Ce sont des religieux Columbites de race gaélique qui ont été les premiers occupants bien connus des îles nordatlantiques ; leurs prédécesseurs, païens ou chrétiens, ne sont pas éclairés, comme eux, des vives lumières de l'histoire ; on ne les entrevoit qu'à la lueur incertaine des légendes où il est difficile de distinguer le faux du vrai. Aussi, pour ne pas mêler le fictif au réel, avons-nous traité à part des relations semi-fabuleuses des Celtes avec les îles nordatlantiques (1) et réservé pour le présent mémoire celles dont le caractère est essentiellement historique. Nous avons d'abord à parler de Saint Columba, ce puissant esprit qui imprima à l'ordre fondé par lui un cachet indélébile et reconnaissable à travers le temps et l'espace. C'est en partie à la faveur de ces marques ineffaçables qu'il a été possible de suivre de station en station les missionnaires columbites et de reprendre leur piste au moment où elle paraissait perdue. Sans cette persistance du caractère originel il eût été difficile de rattacher les Columbites d'Écosse aux Papas des îles nordatlantiques. Le présent chapitre n'est donc pas un hors d'œuvre, d'autant plus que les traits utiles au sujet y ont été seuls admis.

Saint Columba, en gaélique *Colum-Cillé* (Colombe de la cellule), naquit en 521 à Gartan, dans le comté de Donegall en Irlande. Sa famille faisant partie du Clann Conaill, dont les

(1) *L'Élysée transatlantique et l'Eden occidental*, dans *Revue de l'histoire des religions*, 4e année, 1883, t. VII, p. 273-318 et t. VIII, p. 673-727 ; aussi à part, Paris. 1884, in-8 ; — *L'Élysée des Mexicains comparé à celui des Celtes*, dans la même *Revue*, t. X, p. 1-42 et 265-331 ; aussi à part, Paris. 1885, in-8.

membres avaient une croix sur leur bouclier (1), et issue de Niall-aux-sept-ôtages, fournit à l'Irlande plusieurs monarques suprêmes, et il aurait pu lui-même être appelé au trône, s'il n'eût été primé par des parents plus âgés. Il se voua à la vie monastique et sa haute naissance facilita son œuvre de propagande et d'organisation religieuse (2), dans un pays où les monastères étaient de vrais clans comprenant aussi des laïcs (3), servant d'asile et d'école à toute la parenté du fondateur (4), et formant de vastes cités peuplées de centaines et souvent de milliers de personnes, « savants, écrivains, architectes, ciseleurs, peintres, calligraphes, musiciens, poètes, historiens, mais surtout missionnaires et prédicateurs » (5). Dès l'âge de vingt-cinq ans il présida à la fondation d'une foule de monastères dont les habitants ne se livraient pas uniquement à la prière et au travail manuel ; il leur donna l'exemple des travaux intellectuels (6). Poète lui-même, aussi bien en latin qu'en gaélique, il accueillait dans ses monastères les bardes ambulants, « il leur confiait le soin de rédiger les annales monastiques et provinciales, pour être ensuite déposées dans le chartrier de la communauté, mais surtout il les faisait chanter pour sa propre délectation et celle de ses religieux » (7).

Il avait une véritable passion pour les livres et l'on rapporte qu'il avait transcrit trois cents exemplaires de l'Évangile et du Psautier, de sorte qu'il en aurait pu laisser un à chacune de ses

(1) E. O'Curry, *Lectures on the manuscript materials of ancient irish history,* nouveau tirage. Dublin 1878, in-8°, l. XV, p. 327, 330.

(2) Cte de Montalembert, *les Moines d'Occident,* 3e édit. Paris 1868, in-18, l. XI, ch. 3, t. III, p. 114-5.

(3) Id. *ibid.*, t. III, p. 12, note.

(4) Dr W. Reeves; *On the ancient abbatial succession in Ireland* dans *Proceedings of the R. Irish Academy,* vol. VII, 1857 ; et p. C, CI de l'introd. à son édition de *Life of S. Columba,* formant le t. VI de *The Historians of Scotland.* Edinburgh, 1874, in-8° ; — Varin, *Mém. sur les causes de la dissidence entre l'église bretonne et l'église romaine relativement à la célébration de la fête de Pâques,* dans *Mém. présentés par divers savants à l'Acad. des Inscr. et Belles-lettres de l'Institut de France,* 1re série, érudit. t. V, 2e part. Paris 1858, in-4°, p. 170. — Montalembert, *op. cit.*, l. XI, ch. 8, t. III, p. 303.

(5) Montalembert, *Moines d'Occident*, l. X, ch. 3, t. III, p. 88-89 : l. XI, ch. 9, p. 306-310.

(6) Montalembert, *ibid.*, l. XI, ch. 1, t. III, p. 115 ; ch. 3, p. 161, 163 ; ch. 6, p. 230 ; ch. 9, p. 306-7.

(7) Id. *ibid.*, l. XI, ch. 1, t. III, p. 120 ; ch. 4, p. 206.

églises (1). Plusieurs de ses successeurs étaient également des scribes habiles ; la transcription et l'ornementation des manuscrits occupaient un grand nombre de moines de son ordre (2) ; il furetait lui-même dans toutes les bibliothèques auxquelles il avait accès pour chercher des exemplaires à reproduire. Quand on ne voulait pas les lui prêter, il maudissait le propriétaire ou bien les copiait furtivement. Surpris une nuit par son hôte, Saint-Finnian, dont il transcrivait un psautier sans autorisation, il ne voulut pas se dessaisir de la copie réclamée par le possesseur de l'original ; de là un procès qui fut porté au tribunal du roi suprême, Diarmaid. Celui-ci s'appuyant sur le brocard juridique « le gach boin a boinin » (le veau est à la vache), donna raison à Finnian et lui fit remettre la copie qui a été précieusement conservée jusqu'aujourd'hui comme le palladium des O'Domnhaill (O'Donnel). Le copiste fut profondément irrité d'être frustré du fruit de son travail ; pour être homme d'église, il n'appartenait pas moins au *vatum irritabile genus* : il jura de se venger du roi et un nouveau grief le porta à tenir ce serment anti-chrétien. L'auteur d'un meurtre involontaire, qui s'était refugié auprès de lui, ayant été tué par ordre de Diarmaid, le fondateur de tant de monastères, qui avait le devoir de les faire respecter, soutint que l'immunité ecclésiastique avait été violée en sa personne, ameuta contre le monarque plusieurs clans et assista même à la bataille qui fut livrée, assumant ainsi la responsabilité du sang versé. Il fut excommunié pour cette raison, mais il parvint à faire lever la sentence, sous la condition qu'il convertirait autant d'infidèles qu'il avait fait périr de chrétiens (3).

Accompagné de douze disciples, il partit pour l'Albanie ou Écosse, dont la partie orientale était habitée par les Pictes encore païens, et dont la partie occidentale (Dalriadie et Hébrides) était occupée par des colons irlandais, les Scots Dalriadiens, qui ont fini par donner leur nom à tout le nord de

(1) Note de Connell Mageoghegan dans sa trad. des *Annales de Clonmacnoise*, citée par J. O'Donovan dans son édit. des *Annals of the four Masters*. Dublin, 7 vol. in-4°, 1851, t. II, p. 197.

(2) W. Reeves, p. CXVI, CXXIV dans son édit. de *Life of S. Columba*, Edinb. 1874.

(3) O'Curry, *Lect.* XV, p. 327-332 ; — Montalembert, *op. cit.*, l. XI, ch. 1, t. III, p. 123-136.

l'île d'Albion. Il s'établit dans la petite île d'Iona, près de Mull, et y fonda un célèbre monastère qui fut longtemps le chef-lieu de son ordre. Il mourut en 596 ou 597 (1), après avoir fondé, tant en Irlande qu'en Écosse, trois cents établissements religieux (2). Bien que ce chiffre soit sujet à caution, il peut s'expliquer en partie par des nécessités locales : il était en effet impossible de laisser les prêtres isolés au milieu de nouveaux convertis ; il fallait attacher à chaque église, pour les besoins du culte, une petite communauté qui correspondait aux missions primitives des Espagnols, le clergé des paroisses étant régulier, et non séculier, dans les pays évangélisés par les Columbites (3).

L'œuvre de Saint Columba ne fut pas interrompue à sa mort : les missionnaires de son ordre la poursuivirent et l'étendirent bien au-delà des limites qu'il avait tracées à sa propre activité : il n'avait prêché l'évangile qu'aux Scots Dalriadiens et aux Pictes ; mais de son vivant même quelques-uns de ses disciples, portant leurs aspirations au-delà de la Grande-Bretagne et des îles les plus voisines, mirent une étonnante persévérance à chercher des solitudes dans l'Océan atlantique. Le mot *desertum*, en gaélique *diseart*, qu'emploient les hagiographes en ce cas, ne s'applique pas exclusivement aux déserts, qui ne manquaient certes pas alors, mais aux lieux propres à fonder des ermitages ou de petites communautés monastiques (4). L'un des explorateurs, le breton Baïtan, après avoir longtemps erré sur la mer orageuse sans trouver ce qu'il cherchait, retourna dans sa patrie et devint le premier successeur de Saint Columba son cousin, comme abbé d'Iona et chef de l'ordre (5). Un autre membre de la même congrégation,

(1) W. Reeves, p. LXXVI-LXXIX de l'introd. de *Life of S. Columba*, éd. de 1874.

(2) *Vie de S. Columba* en gaélique, citée par W. Reeves. *ibid.*, p. XLIX-LXXI. Ce savant n'en trouve que 90, dont 37 en Irlande, 32 chez les Scots et 21 chez les Pictes.

(3) Montalembert, *op. cit.* l. XI, ch. 3 et 8, t. III, p. 171, 296.

(4) O'Donovan, dans *Miscellany of the Irish archæological Society*, art. X, 1, note g., cité par J. O'Hanlon dans *Life and works of Saint Ængussius hagiographus or Saint Ængus the Culdee*, Dublin, 1868, in-8, p. 36 ; — W. F. Skene, *Celtic Scotland, a history of ancient Alban*. Edinburgh, in-8°, t. II, p. 247-8.

(5) Idem itaque Britannus, post longos per ventosa circuitus æquora,

Cormac, fils de Lethan, ne s'aventura pas moins de trois fois dans les régions inconnues de l'Océan (1). La seconde fois, après avoir pendant plusieurs mois navigué à pleines voiles sur la vaste mer, il arriva chez les Pictes des Orcades qui n'étaient pas encore convertis au christianisme. Sa vie n'était pas en sûreté parmi ces disciples des druides ; il échappa néanmoins à tout danger, parce que le roitelet de ces insulaires avait donné des ôtages au roi des Pictes d'Écosse, Brudeus, à qui Saint Columba avait recommandé les voyageurs (2). Malheureusement on n'a pas d'amples détails sur la navigation de Baïtan, non plus que sur les deux premières de Cormac. Une succincte relation de la troisième nous a, au contraire, été conservée par Adamnan et, comme elle est des plus curieuses et fort propre à éclairer notre sujet, il est bon d'en citer quelques passages. Elle prouve en effet que les Columbites étaient assez experts en navigation pour affronter les périls de la haute mer. Pendant quatorze jours et autant de nuits, les explorateurs poussés par un vent du sud cinglèrent à pleines voiles tout droit vers le Nord. Ils avaient dépassé les limites des navigations humaines et le retour paraissait impossible (3), lorsque le vent tourna, prit la direction du nord au sud et ramena les navigateurs vers les parages d'où ils étaient partis (4).

Sans être découragé par l'insuccès de ces lointaines recherches, Cormac voulut tenter une quatrième exploration, mais elle n'eut pas lieu (5). Il eut beaucoup d'imitateurs dans son ordre même : vers le milieu du VIIe siècle, deux religieux du monastère d'Iona firent un long pèlerinage sur l'Océan Atlantique ; le vent les poussa d'abord au nord-ouest, mais plus tard ils durent descendre vers le sud jusqu'à la zône tro-

eremo non reperto, ad patriam reversus (Adamnan, *Vita S^ti Columbæ*, l. I, ch. 20).

(1) Id. *ibid.* l. I, ch. 6.

(2) Id. *ibid.* l. II, ch. 42.

(3) Navigatio ultra humani excursus modum et irremeabilis videbatur. (Id. *ibid.* l. II, ch. 42).

(4) Id. *ibid.* l. II, ch. 42.

(5) Velle denuo aliquem eremum in oceano quærere, in quo vitam eremiticam usque ad animæ a corpore resolutionem in quiete et cœlestium contemplatione duceret. (M. O'Donnell, *Vita S^ti Columbæ* dans *Triadis thaumaturgæ acta seu divorum Patricii, Columbæ et Brigidæ..... acta*, édités par Colgan. Louvain, 1647, in-f°, p. 421).

picale puisqu'ils rapportèrent une feuille d'arbre (1) aussi large que la peau d'un grand bœuf. Ils retrouvèrent dans une île des Gaëls qu'ils avaient fait bannir pour meurtre (2). Les erreurs ou voyages aventureux des clercs de Saint Columba remplissent beaucoup de chapitres dans l'histoire de ce saint compilée en 1532 par ordre de Magnus O' Donnell (3).

Rien qu'à voir avec quelle persistance les Columbites exploraient les mers inconnues, on devinerait qu'ils durent être les premiers à y propager le christianisme. Ils semblaient avoir pris à tâche de réaliser la prophétie faite sur leur fondateur par Saint Mochta de Lughmagh : « Nomen Columbæ per omnes Oceani provincias divulgabitur notum. » (4) Les îles nordatlantiques dont nous avons à nous occuper étaient précisément comprises dans le lot qui leur avait été dévolu. On ne concevrait guère que leur attention eût été sollicitée si vivement par ces îles désertes, si c'eût été au détriment de pays peuplés et si elles n'eussent formé comme l'appendice de l'Écosse et des Hébrides évangélisées par leur ordre. Ils ne s'étaient portés vers le Nord qu'après avoir converti les païens et les renégats du voisinage. Leur expansion de ce côté n'est donc pas l'effet du hasard ni du caprice. Après avoir achevé de gagner ou de ramener au Catholicisme les Scots Dalriadiens, les Pictes et les Northumbriens, ne pouvant s'étendre plus loin vers le sud, dans les États anglo-saxons où ils rencontraient des ecclésiastiques romains, ils n'avaient plus à tourner leur activité que vers le Nord, à moins d'aller chercher dans leurs nids de pirates les sectateurs d'Odin qui venaient bien les trouver sans y être invités, ou bien de faire concurrence sur le continent à d'autres missionnaires partis des îles Britanniques. Leur berceau notamment, l'Irlande qui a été si justement appelée l'île des saints, fut une pépinière inépuisable de prédicateurs de l'Evangile (5), et cela même à la fin du IXe siècle et

(1) Peut-être le palmier d'Haïti et de Cuba, *Sabal umbraculifera,* qui a des feuilles de 1^m 30 de diamètre, dans un exemplaire du Jardin d'acclimatation au bois de Boulogne.

(2) La relation de leur voyage, transcrite en 1390 dans le *Livre jaune de Lecan*, est analysée par O'Curry dans *Lect.* p. 333-4. Cfr. *l'Élysée transatl.* p. 718-9.

(3) O'Curry, *Lect.*, p. 407, 540.

(4) Adamnan, *Life of S. Columba*, édit. Reeves. Dublin, 1857, in-4°, p. 7.

(5) Hibernia sanctorum insula, et apostolicarum missionum. (Colgan,

dans le cours du suivant où elle était pourtant troublée par des dissensions intestines. Le déclin de sa puissance politique et les ravages des Normands ne ralentirent pas son active propagande religieuse, et jusqu'au Xe siècle, où la sainteté et l'érudition florissaient partout en Europe, elle continua d'envoyer des missions dans les pays d'Outre-mer (1), comme on le sait généralement, et même dans le Nouveau Monde, comme nous avons cherché à le démontrer (2). La noble émulation avec laquelle elle rivalisait avec les pays plus rapprochés du foyer de la doctrine catholique, semblerait inexplicable si l'on ne rappelait en quelques mots la brillante situation intellectuelle de l'Irlande à cette époque, et la forte vitalité de son église, vitalité qui se manifesta le plus clairement par l'envoi de missions à l'étranger et, chez les membres des congrégations gaéliques, par l'irrésistible désir d'en porter les enseignements et les institutions dans les pays voisins (3).

Les Gaëls ne s'étaient pas seulement assimilé les traditions mythiques des Grecs et des Latins, qu'ils avaient même amplifiées et transformées avec une grande liberté d'allures (4) ; ils possédaient aussi toutes les notions positives recueillies par l'antiquité classique ; ils les avaient contrôlées dans leurs voyages et augmentées de nouvelles observations qui ont encore leur prix. Bien que leur pays fût du petit nombre de ceux du monde connu qui eussent échappé à la domination romaine, il n'en eut pas moins autant de part qu'aucun autre à la civilisation gréco-latine ; car s'il n'avait pas été conquis par les armes des Césars, il s'était volontairement soumis à l'autorité spirituelle de leurs successeurs, les souverains pontifes. Nouveaux venus dans la famille chrétienne, ils en furent bientôt les membres les plus éclairés. C'est qu'ils avaient eu tous les

Acta sanctorum veteris et majoris Scotiæ seu Hiberniæ Sanctorum insulæ. Louvain, 1645, in-f°, p. 256).

(1) Id. *ibid.* p. 256, 152.

(2) *Les relations précolombiennes des Gaëls avec le Mexique*, p. 74-97 du *Compte rendu du Congrès international des Américanistes*, 5e session, Copenhague, 1883, in-8°, aussi à part ; — *La légende de Saint Columba chez les Méxicains du moyen-âge*, dans *Muséon*, avril et juin 1887, t. VI, n° 2, p. 156-172, et n° 3, p. 298-310.

(3) Skene, *Celtic Scotland*, t. II, p. 76.

(4) Voy. dans *l'Élysée transatlantique* ce qu'ils ont fait des mythes de Kronos, de Héraklès, des Iles Fortunées, etc.

avantages d'une accession volontaire à la fédération catholique, sans ressentir le contrecoup des commotions qui, en bouleversant l'empire Romain, avaient aussi ruiné ses sujets. Admis à partager les trésors intellectuels de l'église, les seuls que l'invasion barbare n'eût pas anéantis, ils en furent pendant trois siècles les dépositaires les plus sûrs, ayant eu la bonne fortune de ne pas se trouver sur le passage du torrent dévastateur qui désola Rome et ses provinces.

A la faveur de cette paix, qui eût été profonde, s'il n'y avait eu que l'étranger pour la troubler et si les factions n'avaient pas fomenté de discordes intestines, de florissantes écoles furent fondées en Irlande et dans ses colonies écossaises. Bien que ces établissements d'éducation fussent rattachés aux cathédrales et aux monastères, notamment à ceux de Clonard, Bangor, Monasterboyce, Clonmacnoise, Iona, Lismore (1), on n'y étudiait pas seulement la théologie, mais aussi la plupart des sciences et des branches de la littérature. Les beaux-arts, et surtout la musique, l'architecture, la ciselure, la peinture, la calligraphie, y étaient cultivés avec succès (2). Il se développa en Irlande un style d'ornementation particulier qui, n'ayant été emprunté ni à l'Italie, ni à la France, ni à l'empire d'Orient, ni aux Anglo-Saxons et encore moins aux Scandinaves, paraît être original. Il a servi aussi bien à la décoration des manuscrits qu'à celle des armes, des parures et des ustensiles gaéliques de la première moitié du moyen âge. On en trouve des spécimens non seulement dans l'île où il a pris naissance, mais encore dans beaucoup de contrées de l'Europe occidentale : en Écosse, en Angleterre, dans le pays de Galles, en Allemagne, en France, en Italie même où il a été porté par des missionnaires Irlandais (3). Ces religieux ne se séparaient pas des missels ou des autres livres qui leur avaient servi dans la mère-patrie (4) ; bien plus ils continuaient à en copier de

(1) Montalembert, *les Moines d'Occident*, t. II, p. 94, 97, 127, 397.

(2) Id. *ibid.* t. II, p. 397.

(3) O'Curry, *Lect.* p. 336-338 ; — Sophus Müller, *Dyreornamentiken i Norden*, p. 265-267 de *Aarbøger for nordisk Oldkyndighed og Historie*, 1880, Copenhague, in-8° ; traduit en allemand par Mlle Mestorf : *Die Thier-Ornamentik im Norden*, Hamburg, 1881, in-8°.

(4) Beaucoup plus tard, aux XVIIe et XVIIIe siècles, des catholiques irlandais émigrés sur le continent ne furent pas moins zélés bibliophiles que

semblables dans les monastères du continent où ils s'étaient établis ; c'est d'eux que proviennent nombre d'anciens manuscrits conservés dans les bibliothèques de l'Europe occidentale (1) ; ils en avaient emporté dans leurs colonies nordatlantiques des Orcades et de l'Islande, et jusque dans le Nouveau-Monde où le voyageur Frislandais (2) vit à la fin du XIVe siècle des livres latins dans la bibliothèque du roi d'Escotiland (Pays des Ecossais) (3).

Les Columbites n'étaient ni les moins actifs ni les moins lettrés de ces religieux. Après avoir évangélisé les Scots et les Pictes, ils contribuèrent à propager le catholicisme chez les Anglo-Saxons. En 635, le bretwalda Oswald, roi de Northumbrie, avait demandé des missionnaires à l'abbé d'Iona, pour convertir ses sujets à la religion qu'il avait lui-même adoptée pendant son exil chez les Scots de la Dalriadie. Le moine évêque Aïdan, qui lui fut envoyé, réussit à ramener au christianisme les renégats Cumbriens et Anglo-Saxons ; il fonda l'évêché de Lindisfarne qui fut longtemps l'unique siège épiscopal de la Northumbrie, et son successeur Finan y « fit construire une cathédrale, non en pierre, comme celle que Paulin et Edwin avaient commencée à York, mais conforme à l'usage celtique et semblable aux églises élevées par Columba et ses religieux

ne l'avaient été leurs compatriotes du moyen-âge ; ils transportèrent ou copièrent à Louvain, à Douai et à Paris, des manuscrits dont quelques-uns existent encore et dont l'histoire est connue (O'Curry, *Lect.* I, XV, p. 26, 331 ; — D'Arbois de Jubainville, *Catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, Paris, 1883, in-8°, introd. p. LXXVI-LXXVIII, CIX).

(1) Quoique ces manuscrits ne soient pas en gaélique, on les reconnaît soit au nom du copiste, soit aux gloses marginales ou interlinéaires en cette langue dont quelques-unes d'entre elles sont les plus anciens monuments. (O'Curry, *Lect.* I, p. 8, 26-28 ; — Thomas Moore, *History of Ireland* dans la collect. Baudry. Paris, 1840, in-8°, t. I, p. 219 ; — D'Arbois de Jubainville, *Catal. de la littér. épique de l'Irlande*, tout le chap. XI de l'introd. p. CVIII-CXXXIII).

(2) Dice di hauer ueduti libri latini nella libreria del re, che non uengono hora da lor intesi (*The voyages of Nicolò & Antonio Zeno*, édit. pour la Soc. Hakluyt, par R. H. Major. Londres, 1873, in-8°, p. 20).

(3) E. Beauvois, *les Colonies européennes du Markland et de l'Escociland (domination canadienne) au XIVe siècle*, dans *Compte-rendu des travaux du Congrès international des Américanistes*, 2e session. Luxembourg, 1877, in-8°, t. I, p. 195, 206 ; — *Les relations précolomb. des Gaëls avec le Mexique*, p. 83 de *Compte-rendu du congrès intern. des Améric.*, 5e session, 1883.

Irlandais : elle était toute entière en bois et recouverte de joncs (1). » Ce n'est pas avant le VIIIe siècle que l'architecture chrétienne fut introduite en Écosse, où jusqu'alors il n'existait que des églises en bois ou en osier à la façon irlandaise (2).

En Northumbrie, comme dans les autres pays évangélisés par les Columbites, tout le clergé étant recruté dans les monastères, celui d'Iona n'aurait pas suffi à former le personnel nécessaire à plusieurs royaumes ; il fallut fonder une succursale à Melrose sur la Tweed. Mais les missionnaires sortis des couvents celtiques de l'Irlande, après avoir définitivement établi le christianisme dans la plupart des États de l'heptarchie anglo-Saxonne (à eux seuls en Mercie et dans l'Écosse ; avec le concours des missionnaires romains dans le Wessex et l'Est-Anglie) (3), ne tardèrent pas à être supplantés par ces derniers, même dans leur propre patrie. Lorsque le Northumbrien Wilfrid, élevé pourtant au cloître de Lindisfarne, eut adopté les rites romains pendant un voyage à Rome et voulut les imposer au monastère de Ripon, les religieux celtiques qui s'y trouvaient aimèrent mieux s'en aller avec leur abbé Eata et renoncer au monastère qui venait de leur être donné, que d'abandonner leurs traditions nationales pour célébrer la Pâque à la date fixée par Rome (4). Ils se retirerènt à Melrose en 661.

Ce fut la première étape dans leur marche rétrograde ; ils eurent bientôt à en faire une seconde, mais celle-ci beaucoup plus longue. Si le bretwalda Oswy avait été baptisé par les moines celtiques dont il parlait la langue et suivait les usages, la reine Eanfleda, élevée à Cantorbéry, dans le seul des royaumes Anglo-Saxons, qui eût été exclusivement converti et conservé par les moines romains (5), tenait naturellement pour ceux-ci, et leur fils Alchfrid, qui avait été associé au trône, s'était hautement prononcé pour Wilfrid qu'il avait fait nommer abbé de Ripon non loin d'York, en remplacement d'Eata. Il en résulta que l'on célébrait en double la fête de Pâques dans la

(1) Montalembert, *les Moines d'Occid.*, l. XIII, ch. 2, t. IV, p. 55.
(2) Id. *ibid.* l. XV, ch. 3, t. V, p. 6.
(3) Id. *ibid.* l. XIII, ch. 3, t. IV, p. 133.
(4) Id. *ibid.* l. XIV, ch. 1, t. IV, p. 154-5.
(5) Id. *ibid.* l. XII, ch. 2 et 3, p. 50, 133 du t. IV.

maison royale et dans beaucoup d'autres familles dont les membres, tout en professant la même religion, suivaient des rites différents (1) ; car les Celtes, plus papistes que le souverain pontife lui-même, étaient restés fidèles aux usages apportés de Rome par leurs premiers missionnaires ; c'est-à-dire qu'ils continuaient à fixer la date de Pâques d'après l'ancien cycle judaïque de quatre-vingt-quatre ans.

Il faut exposer en quelques lignes les différends qui s'étaient élevés à cet égard entre les Catholiques : « Dès les premiers temps du christianisme, dit un savant qui a fait une étude approfondie de la question, un cycle de quatre-vingt-quatre ans emprunté des Juifs Alexandrins avait été généralement adopté ; mais ce cycle révolu, il se trouvait devancer d'un jour et environ sept heures la période astronomique à laquelle il était censé correspondre. Les Orientaux s'étaient en vain efforcés de trouver une combinaison plus exacte ; après le concile de Nicée ils se remirent à l'œuvre, mais longtemps sans succès, et le cycle de quatre-vingt-quatre ans courait encore en Occident lorsque Saint Ninias, Saint Palladius, Saint Germain et Saint Patrice, étaient venus réformer ou évangéliser les Iles [Britanniques]. Ce cycle fut adopté par elles, comme Beda l'atteste formellement (*Hist. ecclés.* l. II. ch. 2, § 91.)..... Un siècle environ après Saint Patrice, Denys le Petit, adoptant les calculs plus exacts des Alexandrins [chrétiens], substituait un cycle de 532 ans à celui de 84 ans et déterminait l'église romaine à célébrer, avec Alexandrie, les Pâques le dimanche qui tombait du XVe au XXIe jour de la première lune dont le quatorzième suivait l'équinoxe. Cette réforme subsista jusqu'à celle du calendrier grégorien. Ce fut elle que Saint Augustin, l'apôtre des Anglo-Saxons, voulut faire adopter par les Bretons qui, (fidèles à l'ancien cycle latin de quatre-vingt-quatre ans réformé par Sulpice Sévère, et persistant à faire courir leur Pâque du XIVe au XXe jour de la première lune astronomique, c'est-à-dire du XVIe au XXIIe jour du cycle non réformé,) se trouvaient cette fois en désaccord avec Rome et avec tout l'Orient (2). »

N'ayant pas suivi les Romains dans leur évolution ni adopté

(1) Id. *ibid.* l. XIV, ch. I, t. IV, p. 164.

(2) Varin, *Causes de la dissid. entre l'égl. Bretonne et l'égl. Romaine*, p. 221, 224-5.

comme eux le comput Alexandrin qui, à partir de l'année 525, avait assigné pour limite extrême à la fête de Pâques les dates du 22 mars et du 24 avril, les Gaëls la célébraient bien un dimanche, mais ce n'était pas toujours le même que celui désigné par le souverain pontife ; aussi le roi Oswy était-il en avance de huit jours sur sa femme et se plaignait-il d'avoir à se réjouir tout seul de la résurrection du Christ, tandis que la reine en était encore à commémorer dans l'office des Rameaux le commencement de la Passion (1). Pour mettre fin à la dispute qui troublait son royaume ainsi que les pays voisins, il convoqua à un colloque l'évêque Colman, qui avait succédé à Finan (662) sur le siège de Lindisfarne, Cedd, évêque de Londres, Agilbert ancien évêque de Wessex, et l'abbé Wilfrid, avec tous leurs adhérents. L'assemblée s'étant réunie au double monastère de Whitby en 664 (2), la majorité se prononça en faveur des usages romains, mais l'évêque Colman refusa de se soumettre à cette décision. Voyant sa doctrine méprisée et sa congrégation suspecte (3), et ne voulant d'ailleurs pas se brouiller avec ses propres compatriotes, il prit le parti d'abandonner le royaume de Northumbrie dont il était le seul évêque et dont tout le clergé n'avait été longtemps composé que de missionnaires celtiques. Il se retira à Iona dans le chef-lieu de son ordre, emportant avec lui les ossements de Saint Aïdan, et fut suivi de tous ceux des religieux de Lindisfarne qui à cause, soit de leur origine scoto-irlandaise, soit de leurs convictions, ne voulaient ni renoncer à leur comput pascal ni se laisser tonsurer à la romaine (4).

La tonsure romaine, dite de Saint Pierre ou coronale, consistait à ménager sur la tête rasée une couronne de cheveux ; la tonsure grecque ou orientale, dite de Saint Paul, à raser toute la tête sauf une touffe ; la tonsure celtique, à raser le devant de la tête, d'une oreille à l'autre sans toucher aux cheveux de l'occiput. Les Gaëls l'appelaient tonsure de Saint Jean l'Evangéliste (5), mais leurs ennemis l'attribuaient à Simon le

(1) Montalembert, *Hist. des moines d'Occident*, l. XIV, ch. 1, p. 166-8 du t. IV.

(2) Id. *ibid.* p. 170-3.

(3) Beda, *Hist. eccles.*, l. III, ch. 26 ; l. IV, ch. 4.

(4) Montalembert, *op. cit.*, l. XIV, ch. 1, p. 180-1 du t. IV.

(5) Mac-Firbis, *Annales*, msc. extrait trad. par Reeves, dans *Life of S. Columba*, t. VI, des *Histor. of Scotland*, p. CLX.

Magicien, quoique aucun ancien document ne parle de la chevelure de celui-ci. On l'a sans doute pris pour un de ces druides ou mages (1) qui, conformément à l'ancienne mode celtique, laissaient pousser les cheveux par derrière, en les taillant sur le front en forme de croissant (2).

Les Columbites, on l'a vu, avaient d'un seul coup perdu la moitié de leurs conquêtes spirituelles dans la Grande Bretagne ; environ un demi siècle après, ils furent également dépouillés de la plus grande partie de l'autre moitié. Le roi des Pictes, Nechtan, qui avait accueilli dans ses États les missionnaires gaéliques, ayant consulté un disciple de Wilfrid, Ceolfrid, abbé de Wearmouth et de Yarrow sur la Tyne, demeura convaincu de la supériorité des usages romains sur ceux de l'église celtique ; en conséquence il enjoignit à tous les clercs de son royaume de se conformer aux prescriptions du souverain pontife ; et, comme les Columbites refusaient d'adopter la tonsure dite de Saint Pierre et le nouveau cycle pascal, ils furent, en 717, expulsés au-delà de l'épine dorsale de la Grande Bretagne (3), c'est-à-dire au-delà des montagnes qui séparaient le royaume des Pictes de celui des Scots Dalriadiens. Ils étaient donc retournés à leur point de départ et confinés dans les étroites limites du petit royaume où se trouvaient le berceau et la métropole de leur ordre. Encore n'était-ce pas un asile inexpugnable pour des coutumes qu'ils avaient fini par regarder comme nationales et qui à ce titre leur étaient chères. Là aussi leurs adversaires avaient pénétré dans la place et il y avait eu des défections dans leur ordre même. Un disciple de Saint Columba, Cummian, abbé d'un des grands monastères de l'Irlande, s'était prononcé en faveur de l'uniformité des rites et de la discipline, résumant en ces termes son argumentation contre la dissidence : « Quel sentiment plus mauvais pouvons-nous avoir de l'Église notre mère que de dire : Rome est dans l'erreur, Jérusalem aussi, de même qu'Alexandrie et

(1) Adamnan, et d'autres hagiographes scoto-irlandais qui écrivaient en latin, donnent ordinairement aux druides le nom de *magi*.

(2) Reeves, *loc. cit.*, p. CXIV ; — Varin, *op. cit.*, p. 160-1. Cfr. p. 104.

(3) « Expulsio familiæ Iæ trans dorsum Britanniæ a Nectano rege. » (*Chronicon Hyense*, dans le t. VI des *Histor. of Scotland*, p. 336 ; — *Annales* Tigernachii, ann. 717). Cfr. Montalembert, *op. cit.*, l. XV, ch. 3, p. 4-9 du t. IV.

le monde entier, sauf les Scots et les Bretons qui, seuls, sont dans le vrai (1). » Ce personnage appuya de son mieux le pape Honorius Ier qui avait engagé les Scots d'Irlande à célébrer leur Pâque conformément à l'usage romain. Un concile national, tenu à Leighlin dans le sud de l'Irlande (630-633), avait décidé que des députés iraient à Rome faire une enquête sur le comput pascal admis par l'église catholique, et c'est d'après leur rapport que le cycle romain fut adopté dans toute la partie méridionale de l'île (2).

Le nord de l'Irlande ne se soumit que beaucoup plus tard à cette décision et, fait remarquable, ce fut un parent de Saint Columba, son biographe et son quatrième successeur sur le siège abbatial d'Iona (679 à 704 ou 705), qui, renonçant aux coutumes columbites, mit fin à la scission religieuse de la majorité des Gaëls. Adamnan (3), comme on appelait cet abbé, s'étant rendu en Northumbrie pour racheter des captifs irlandais, entra en relations avec le moine Ceolfrid dont on vient de parler, se laissa convaincre par lui et se fit tonsurer à la romaine. En rentrant à son monastère il fut si mal accueilli qu'il dut quitter l'Écosse pour aller vivre dans les communautés columbites de l'Irlande. Celles du sud étaient déjà rentrées dans l'unité, comme on l'a dit ; grâce à ses efforts celles du nord firent de même (4). Mais celles de la Scotie Dalriadienne ou Irlande Écossaise persistèrent encore quelques années dans leur dissidence ; pourtant ce qu'elles avaient refusé de faire par ordre d'un de leurs plus grands abbés, elles le firent à la prière d'un simple moine anglo-saxon. Aussi bien celui-ci n'était-il autre que l'illustre promoteur des missions en Germanie, Egbert, qui, après avoir été élevé dans un milieu semi-celtique, à Lindisfarne, et avoir longtemps vécu en Irlande, alla passer les treize dernières années de sa carrière (716-729) à Iona, la métropole des Columbites. Ce chef-lieu de l'ordre, ayant enfin adopté le comput romain en 716, puis la tonsure

(1) Quid pravius sentire potest de Ecclesia matre quam si dicamus : Roma errat, Hierosolyma errat, Alexandria errat, totus mundus errat ; soli Scoti et Britones rectum sapiunt ? (Cummianus, *Epist. de controv. paschali*).

(2) Montalembert, *op. cit.*, l. XIV, ch. 1, p. 159-160 du t. IV.

(3) Beda, *Hist. eccles.*, l. XV, ch. 15.

(4) Montalembert, *op. cit.*, l. XV, ch. 3, p. 10-16 du t. V.

coronale en 717, tous les monastères qui en dépendaient suivirent cet exemple (1).

Ainsi, dans l'espace d'une centaine d'années, l'impulsion donnée par Cummian, en 630, s'était communiquée à tous les Columbites de l'Irlande et de la Grande Bretagne. Les rites celtiques n'avaient plus d'adhérents que chez les Bretons de Cambrie (Pays de Galles et Cornouailles). La dissidence religieuse y avait été aggravée par les haines nationales, et elle menaçait de dégénérer en vrai schisme lorsque Aldhelm, abbé de Malmesbury, plus tard évêque de Sherburne, eut le mérite d'y mettre fin chez les Celtes soumis au roi de Wessex. Il nous a laissé dans une lettre adressée à un roi de Cornouailles, un tableau saisissant de la séparation religieuse, de la répulsion morale qui, jusqu'à la fin du VIIe siècle, creusait un abîme entre les deux races, entre les vainqueurs et les vaincus. « Par delà l'embouchure de la Saverne, dit-il, les prêtres de la Cambrie, enorgueillis de la pureté de leurs mœurs, ont une telle horreur de communiquer avec nous qu'ils refusent de prier avec nous dans les églises et de s'asseoir à la même table que nous ; bien plus, ce que nous laissons de nos repas est jeté aux chiens et aux pourceaux ; il faut que la vaisselle et les bouteilles dont nous nous sommes servis soient aussitôt frottées avec du sable ou purifiées par la flamme, avant qu'ils daignent y toucher. Les Bretons ne nous rendent ni le salut, ni le baiser de paix, et si quelqu'un d'entre nous autres catholiques va s'établir dans leur pays, les indigènes ne communiquent avec lui qu'après lui avoir fait endurer une pénitence de quarante jours. » (2) Ils continuèrent de la sorte pendant plus de deux générations dans les pays où ils jouissaient de leur pleine autonomie, et ce n'est qu'à partir de 770 qu'il n'est plus question de dissentiments religieux entre les Cambriens et les Anglo-Saxons, le Breton Elbod, évêque de Bangor, ayant enfin réussi à établir le plus complet accord entre ses compatriotes du pays de Galles et

(1) Mac-Firbis, *Ann.* msc. extr. traduit par Reeves, p. CLIX, CLX (Cfr. CXIV) dans l'introd. de *Life of S. Columba*, édit. d'Edinburgh, 1874, in-8°.

(2) Aldhelm, *Opera*, édit. Gilles, p. 83-89, passage trad. par Montalembert, *loc. cit.*, l. XV, ch. 3, p. 52 du t. V ; — Cfr. Lingard, *Antiquités de l'église anglo-saxonne*, trad. par le baron de Roujoux. Paris, 1835, in-8°, ch. 1, p. 56-57.

les catholiques romains (1). Le clergé Columbite pourtant fut, pendant quelque temps encore, tenu en suspicion par ses voisins du sud : en 816 les évêques catholiques Anglo-Saxons, réunis au concile de Caelchite dans le voisinage du pays de Galles, interdirent dans leurs diocèses toute fonction religieuse aux prêtres Scots, parce que l'on ne savait d'où dérivait leur ordination, aucun métropolitain n'étant à leur tête et le supérieur d'Iona, leur chef, étant un simple abbé (2). S'il en fut ainsi au cœur de la Grande Bretagne, si l'antipathie religieuse des Anglo-Saxons persista contre les Columbites au moins cent ans après que ceux-ci se furent soumis aux usages romains, on peut juger de la vivacité de cette haine à l'égard de ceux qui ne se rallièrent jamais et qui vivaient dans les îles lointaines. Tel fut le cas pour les Papas columbites des îles nordatlantiques que l'on alla jusqu'à traiter de judaïsants !

(A suivre) E. Beauvois.

---

(1) Montalembert, *op. cit.*, p. 54.

(2) Un des canons de ce concile a pour titre : « Ut Scoti non admittendi sacra ministrare. » (Cité par C. J. Lyon dans *History of St Andrews*. Edinburg, 1843, 2 vol. in-8°, t. I, p. 29).

LES LANGUES DE

LA CHINE AVANT LES CHINOIS

(Suite)

VIIe Partie. Résultats et Conclusions.

XXIV. Généralités et Histoire.

218. Les résultats de notre examen, quelque concis qu'ils soient dans beaucoup de parties, sont sérieux et complexes, à la fois pour la science du langage et pour l'histoire. L'importance, sur le territoire chinois, dans les temps anciens et modernes, de langues indigènes et intrusives, dont il a été question dans les pages qui précèdent, se comprend aisément si l'on considère combien nombreux et grands étaient les divers États pré-chinois ou agglomérations politiques de tribus, qui existaient concurremment ou se renversant les uns les autres, d'abord dans toute la Chine, puis sur des fractions plus ou moins étendues. Le développement lent des Chinois, depuis leurs humbles origines jusqu'à leur état actuel, et la décadence graduelle correspondante des États et territoires non-chinois, tout contribue à répandre la lumière sur la question entière.

219. Nous devons examiner sous plusieurs aspects les résultats auxquels nous sommes arrivés en ce qui concerne la science du langage : accroissement dans le nombre des langues classées, altération dans les arrangements précédents et formation d'un nouveau groupe linguistique, celui des langues Taï-Shan ; enseignements très sérieux relatifs à l'hybridologie des langues, au caractère non mécanique de la prononciation et à la formation naturelle des tons.

XXV. Additions aux langues classées.

220. En ce qui concerne le classement général des langues des souches Indo-Pacifique et Tourano-Scythique, les résultats

obtenus dans les pages précédentes amènent l'addition de plusieurs subdivisions et groupes, et l'agrandissement de certains autres : le tout peut se résumer dans les listes qui vont suivre. Nous ajoutons à chaque nom les indices idéologiques, lorsqu'il est possible de les donner, ainsi que les initiales de la caractéristique générale, ainsi qu'il suit : nM. (non-mélangée), M. (mélangée), Hd. (hybridisée), H. (hybride), D. (développée), E. (évoluée, c.-à-d. transformée sans progrès), R. (rétrogradée).

221. Commençant par la souche INDO-PACIFIQUE des langues, division ou famille INDO-CHINOISE (I), nous avons trouvé une nouvelle section *a*) Mōn-Taï comprenant —

1) *Dialectes pré-chinois* (nM. et M.) : Indices Idéologiques.

a.	Dial.	Pang ou Pan-hu †	2. 4. 6. 8. VI.
b.	»	Yao-jen †	
c.	»	Pan-yao	2. 4. 6. 8. VI.
d.	»	Mo-yao.	2. 4. 6. 8. VI.
e.	»	Ling Kia Miao.	

2) *Dialectes pré-chinois* (Hd. et H.).

a.	Dial.	Tung jen	1. 4. 6. 0.
b.	»	Miao-tze Ta-shui	$\frac{1}{2}$. 4. 6. 0.
c.	»	Peh Miao	2. 3. 6. 0.
d.	»	Hua Miao	2. $\frac{3}{4}$. 6. 0.
e.	»	Yao-pu Miao	2. $\frac{3}{4}$. 6. 0.
f.	»	Leng-ky Miao	0. 0. 6. 0.
g.	»	Min Kia-tze (M. Hd.) . . .	2. 4. 0. 0.
h.	»	Liao †	$\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$. 6. 0.
i.	»	Kih-lao.	1. 4. 6. 0.
j.	»	Heh Miao	$\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$. 6. 0.
k.	»	Yao Min	1. 4. 6. 0.

222. De la famille Mōn-Khmer, ou section *b*), nous avons rencontré deux langues, savoir :

1) Cochinchinois ou Annamite (M.) . 2. 4. 6. 8. VI.
2) Palaong (M.). . . . . 2. 4. 6. 8. VI.

223. De la famille Taï-Shan, nous avons reconnu plusieurs membres de grande importance, d'autant plus qu'ils nous ont montré d'une manière irréfutable sa formation et son développement. La première section se compose des *pré-chinois*, et se divise en trois sous-sections de dialectes :

A. *Non-développés :*

a. Dial. principal Ts'u †.
b. » Ngai-Lao †.
c. » Nan-tchao †. 2. 4. 0. 0.

B. *Non-mélangés et Mélangés.*

a. Dial. Tsing Miao. . . . . 2. 4. 6. 0.
b. » Ngan Shun Miao . . . . . 2. 4. 6. 0.
c. » Tchung Kia tze ou Pu-y . . 2. 4. 6. 0.
d. » Tu-jen . . . . . 2. 4. 6. 8. VI.
e. » Pai-y . . . . . 2. 4. 6. 0.
f. » Pah-peh-sih-fu . . . . . 2. 4. 6. 0.

C. *Hybridisés et Hybrides.*

a. Dial. Lien-Miao.
b. » Li de Haïnan . . . . . 1. 4. 6. 0.
c. » Loi de Haïnan
d. » Taï mou 2. 4. 0. 8.
e. » Hotha Shan . . . . . 1. 4. 0. 8.
f. » Khamti. . . . . 2. 4. 5. 8. III.

224. Les traces de Négritos que nous avons découvertes au cours de notre investigation ne sont pas suffisantes pour nous donner une idée de leur langue, et nous ne savons pas s'ils appartenaient aux divisions des Négritos-Andaman Himalaïques, des Négritos-Aétas Indonésiens ou des Négritos-Kamuck Mōn-Khmer, bien que la probabilité soit dans l'ordre inverse où nous les avons cités.

225. Un des plus curieux résultats est la découverte de traces, sur le sol pré-chinois, d'une occupation Indonésienne qui n'a pas laissé dans le pays de langues vivantes pour représenter son état ancien. Ces langues, aujourd'hui dispersées et hybridisées furent repoussées du sol chinois vers l'ouest, le sud et l'est. Donc la division Inter-océanique de la souche Indo-Pacifique, section INDONÉSIENNE, groupe pré-chinois, hybride, renferme : —

a. Indonésien pré-chinois †. 1. 3. 6. 7. IV ?
b. Gyarung ou Tchentui (Tibet or.), H. 1. 3. 5. 8. III.
c. Toungthu (Birmanie mér.), H. 1. 4. 6. 8. VI ?
d. Tayal (Formose sept.), H. 1. $\frac{3}{4}$. 6. 7. V.

226. La position relative de ces diverses additions à notre connaissance de la SOUCHE INDO-PACIFIQUE DE LANGUES

ressortira du tableau général de la souche complète, avec ses deux divisions :

I. INDO-CHINOIS.

a.) Mōn-Taï.

1) Dialectes pré-chinois (nM. et M.).	2. 4. 6. 8.	etc.
2) » » (Hd. et H.).	1. 4. 6. 0.	etc.

b.) Mōn-Khmer.

1) Cochinchinois ou Annamite (M.).	2. 4. 6. 8. VI	etc.
2) Palaong (M.).	2. 4. 6. 8. VI	
3) Talaing ou Péguan.	2. 4. 6. 8. VI	etc.
4) Khasi (M.).	2. 4. 6. 8. VI	etc.
5) Khmer et son groupe nombreux (M.).	2. 4. 6. 8. VI	etc.
6) Négrito Kamucks, etc.	2. 4. 6. 8. VI	etc.

c.) Taï-Shan.

1) Pré-chinois (nD., nM., M., Hd., H.).	2. 4. 6. 8. VI	?
2) groupe Ahom (M., Hd.).	2. 4. 5. 8. III	?
3) groupe Shan (D.).	2. 4. 6. 8. VI	etc.
4) Laocien-Siamois (D.).	2. 4. 6. 8. VI	etc.

II. INTEROCÉANIQUE.

a.) Indonésien.

1) Pré-chinois †.	1. 3. 6. 7. IV	?
2) Formosan (M., Hd.).	1. 4. 6. 7. V	etc.
3) Tagalo-Malayan (D., E.).	2. 4. 6. 7. IV	etc.
4) Négrito Aétas (M.).	2. 4. 6. 7. IV	?
b.) Micronésien (M.).	2. 4. 6. 8. VI	etc.
c.) Polynésien (E.).	2. 4. 6. 8. VI	etc.
d.) Mélanésien (M., H.).	2. 4. 6. 8. VI	etc.

227. La grande famille Küenlunic de la souche TOURANO-SCYTHIQUE de langues était représentée, parmi les populations qui occupaient certaines parties de la Chine avant les Chinois, par divers groupes de tribus parlant des langues du type Tibéto-Birman et du groupe Kareng.

228. Ce dernier, le groupe Kareng, se divise en deux branches, l'une septentrionale dans l'ancienne contrée pré-chinoise, l'autre méridionale comprenant les dialectes actuellement parlés en Birmanie. C'est l'existence de la branche septentrionale, la plus ancienne qui a été révélée dans le présent travail, ainsi qu'il suit : —

KÜENLUNIC, 3) famille Kareng, *a*) branche septentrionale.

a) Kareng pré-chinois †. . . . . (1. 4. 6. 8. VI ?)
b) Dial. T'u Man, M. . . . . 1. 4. 6. 0.

229. La 4) famille TIBÉTO-BIRMANE était et est encore représentée par un grand nombre de langues et dialectes ; ainsi le *f*) groupe NAGA-KAKHYEN comprend :

b) groupe NAGA occidental.
1. Jung pré-chinois.

c) sous-groupe NAGA oriental.
1. Lu-tze pré-chinois, Hd. . . . . 2. 4. 5. 8. III.
2. Melam, Hd. . . . . 2. 4. 5. 8. III.
3. Pagny ou Ghian.
4. Telu.
5. Remapan.

Le *j*) groupe LAKA-LOLO, qui a aussi été signalé récemment, se compose comme suit :

a. Laka-Lolo (Szetchuen-Yunnan), E. 1. 4. 5. 8. III.
b. Y-kia (Yunnan), H. 0. 0. 6. 0.
c. Liso ou Leisu (Yunnan N.-O.), M. 1. 4. 5. 8. III.
d. { Moso-Nashi (Yunnan N.-O.), M. 1. 4. 5. 8. III.
Mu-tze (Muang-lim, Indo-Chine sept.). 1. 4. 5. 8. III.
Musur-Lahu (pays Shan). 1. 4. 5. 8. III.
e. Kouy (Siemlap, Indo-Chine sept.).
f. Ka-to, Nopi et Heh Po (Yunnan mér.), M.
g. Honhi (Yunnan mér.), M.
h. Ka-kho (Paleo, Indo-Chine sept.), M.

230. Le « *k*) groupe SIFAN » a également reçu plusieurs additions, que nous marquons d'un astérisque dans le tableau suivant :

1. Kiang pré-chinois †. *
2. Meniak . . . . . 1. 4. 5. 8. III.
3. Sung-pan Sifan. *
4. Mantze extérieur. *
5. Lifan Mantze. *
6. Thotchu.
7. Horpa, M., Hd.
8. Takpa, M., Hd.

Cet arrangement est d'ailleurs provisoire, attendu que nous ne connaissons que très-peu de chose sur ces langues, et qu'il faut attendre de plus amples renseignements.

231. Toutes ces additions et la position relative des groupes auxquels elles appartiennent seront mieux comprises par l'examen du tableau général de la SOUCHE TOURANO-SCYTHIQUE DE LANGUES.

I. ASIATIQUE S.-O.

† Suméro-Accadien, etc. † Hd.	1. 3. 5. 8. III etc.

II. OURALIQUE.

1. Ougro-Finnois, D.	1. 3. 6. 8. VI etc.
2. Samoyède, E.	1. 3. 5. 8. III etc.
3. Yamato-Coréen, E.	1. 3. 5. 8. III etc.

III. ALTAÏQUE.

Turco-Tartare, E.	1. 3. 5. 8. III

IV. KÜENLUNIC.

1) Yénisséï Kotte, E.	1. 3. 5. 8. III etc.
2) famille Chinoise, H.	
a. Ancien Chinois †.	1. 3. 5. 8. III etc.
b. Dial. Sinico-Annamite.	1. 3. 6. 8. VI etc.
c. » de Canton.	1. 3. 6. 8. VI etc.
d. » du Fokien.	1. 3. 6. 8. VI etc.
e. » de Shanghaï.	1. 3. 6. 8. VI
f. » Mandarin.	1. 3. 6. 8. VI
g. » Hakka.	1. 3. 6. 8. VI
h. » Haïnan.	1. 3. 6. 8. VI
3) famille Kareng, H.	
a. branche septentr. ou pré-chinoise.	1. 4. 6. 8. VI ?
b. » méridionale ou Birmane.	1. 4. 6. 8. VI etc.
4) famille Tibéto-Birmane.	
a. groupe Bhot.	1. 4. 5. 8. III
b. » Népaul.	1. 3. 5. 8. III
c. » Sikkim.	1. 4. 5. 8. III
d. » Assam.	1. 4. 5. 8. III
e. » Kachari-Koch.	1. 4. 5. 8. III
f. » Naga-Kakhyen.	1. 4. 5. 8. III
g. » Kuki.	1. 4. 5. 8. III
h. » Arrakan-Chin.	1. 4. 5. 8. III
i. » Birman.	1. 4. 5. 8. III
j. » Laka-Lolo.	1. 4. 5. 8. III
k. » Sifan.	

V. HIMALAÏQUE.	
1) Dravidien, D.	1. 3. 5. 8. III
2) Gangétique, M., E.	1. 4. 5. 8. III etc.
3) Kolarien, M., E.	1. 3. 5. 8. III etc.
4) Négrito-Andaman, etc., M., E.	1. 4. 5. 8. III etc.
5) Australien, R.	1. 4. 5. 8. III etc.
VI. KOUSH-CAUCASIQUE.	
1) Caucasien sept., M., E.	1. 3. 5. 8. III etc.
2) Alarodien, M., E.	1. 3. 5. 8. III etc.
3) Koushite, etc., M., E.	1. 3. 5. 8. III ?
VII. EUSKARIEN, M., E. Et autres branches.	1. 4. 5. 8. III etc.

XXVI. Autres résultats idéologiques et phonétiques.

232. Beaucoup de faits importants pour l'histoire des langues ont résulté des contacts historiques et diversement actifs, notamment dans les régions chinoises, entre des langues appartenant aux souches Tourano-Scythique et Indo-Pacifique. Ces deux souches de langues avaient des idéologies opposées, comme le montrent leurs indices respectifs lorsqu'ils n'ont pas été troublées, savoir : 1. 3. 5. 8. III pour la première, 2. 4. 6. $\frac{7}{8}$. IV, VI pour la seconde. Toute altération ou divergence de ces formules-types dans une langue de l'une ou de l'autre souche provient de ce que la langue affectée s'est trouvée engagée dans cette remarquable lutte linguistique. Comme nous savons par l'histoire qu'il en fut ainsi dans la plupart des cas, nous pouvons conclure qu'il en fut de même là où le témoignage historique nous fait défaut. La plus forte preuve, d'ailleurs négative, que nous ayons en faveur de cette manière de voir, c'est que les langues appartenant aux deux souches en question, qui ne se sont jamais trouvées dans de pareils contacts sociaux, et qui, par conséquent, n'ont pas participé à la lutte, ne présentent pas les mêmes phénomènes de divergence et d'altération. Leur évolution, n'a pas subi les mêmes influences.

233. Comme les variations d'idéologie, temporaires ou permanentes, parmi les dialectes aborigènes, ont été indiquées au cours du présent travail, nous n'avons pas besoin d'y revenir.

Comme complément, rappelons les idéologies altérées des Chinois 1. 3. 6. 8. VI, des Karengs 1. 4. 6. 8. VI, et des Tibéto-Birmans 1. 4. 5. 8. III, au lieu de la formule 1. 3. 5. 8. III de la famille Küenlunic.

234. Nous avons donc constaté d'une manière irréfutable l'existence, de langues non seulement mêlées dans leur fonds de mots, mais aussi de beaucoup d'autres hybridisées dans leur grammaire, et de quelques nouvelles formations linguistiques hybrides à la fois dans leur vocabulaire et leur grammaire. Je n'insisteterai pas ici sur l'importance du sujet, parce que je l'ai fait dans un autre travail sur l'idéologie comparée des langues. Il suffit d'appeler l'attention sur ce fait important, qu'on retrouve partout.

235. Un autre point, qui demande à être examiné sérieusement par les spécialistes, c'est celui de la prononciation. Les résultats scientifiques remarquables en matière de transcription auxquels sont arrivés récemment plusieurs savants anglais et allemands ont dépassé de beaucoup les limites du laisser-aller humain. Ils ont atteint le niveau élevé des idiosyncrasies respectives de celui qui parle et de celui qui transcrit, bien au-dessus de la moyenne commune du langage. Nulle part l'activité des organes de la voix, et aussi celle de l'ouïe, n'ont cette précision mécanique et permanente que comportent leurs principes et ceux de la nouvelle école de grammairiens. Nulle part les populations sans culture, pas plus que les gens sans éducation des pays civilisés, ne sont soumis, dans l'acte matériel de la parole, au joug d'une précision à laquelle on n'arrive qu'après un entrainement de plusieurs générations ayant reçu une éducation complète. Il est rare que l'audition et l'articulation du langage arrivent ensemble à une perfection effective. Nous pouvons citer comme exemple de cette vérité le fait que, chez les races qui regardent le plus à la couleur et au diapason de la voix, l'acuité de l'oreille n'existe qu'aux dépens de la précision dans l'articulation.

236. Les tribus dans un état de culture grossière ont un relâchement et une gaucherie de prononciation qui, chez les individus ou chez les masses, échappe à toute loi régulière. Les cas et les causes de variation par analogie, de relâchement

(1) Cf. mes *Beginnings of Writing*, i. § 76.

relatif, de renforcement ou d'affaiblissement symboliques, défient tout énoncé de règle. La segmentation, la dispersion et la migration des tribus provenant d'une souche linguistique homogène dans cet état de non-culture, combinées avec la complication qui résulte de la superposition fréquente, quoique souvent peu connue, de races et de langues dans des conditions semblables ou différentes, impliquent de grandes divergences de prononciation, qui contredisent en apparence la dérivation commune d'une seule et même souche. Tout effort tenté pour réduire la masse de ces divergences à une équivalence régulière et quelque peu mécanique ne peut conduire qu'à de nombreuses confusions et méprises.

237. Après le trouble des idéologies, le plus important des résultats pour toutes les langues engagées dans la lutte, résultat produit en même temps par le mélange de sang, concerne la phonétique. Nous avons appelé l'attention à plusieurs reprises sur ce fait. (1) La différence entre les particularités phonétiques des deux grandes souches était aussi grande que l'opposition de leurs idéologies. Les méridionaux Mōns et Indonésiens, avaient des tendances à l'ellipse, et, pardessus tout, une précision caractéristique des sons vocaliques. Les septentrionaux ou Küenlunic, d'autre part, avaient justement la tendance inverse, consistant à simplifier les variétés de sons vocaliques et à unifier ceux d'un mot, procédé conduisant tout droit à la contraction et à la syncope. Un exemple du premier cas est fourni de nos jours par les rapports des savants européens sur l'extraordinaire vivacité des Khmers à saisir les plus délicates nuances de couleur dans les sons vocaliques (2). Un exemple du second cas est donné par le remarquable phénomène de l'harmonie vocalique, qui existe dans beaucoup de langues ouralo-altaïques (3). Telles étaient les conditions de la lutte.

(1) Pour la première fois dans mon *Early History of the Chinese Civilization* (Londres, Mai 1880), p.. 19. Cf. aussi mes *Beginnings of Writing*, i. §§ 52-53.

(2) La chose est très-difficile pour des oreilles européennes, et c'est un obstacle sérieux pour ceux qui vont là-bas. Voir G. Janneau, *Manuel pratique de la langue cambodgienne* (Saïgon, 1870), p. v.

(3) Ce fait a été révélé pour la première fois tout au long par le Dr. J. L. Otto Roehrig, dans ses *Rescarches in philosophical and comparative Philology chiefly with reference to the Languages of Central Asia*, en 1849, travail présenté à l'Institut de France. Cf. L. Dubeux, *Compte-rendu*

Aucune des deux parties en présence ne pouvait adopter les préférences et les caractéristiques de l'autre, préférences et caractéristiques réciproquement contraires aux possibilités et aux tendances physiologiques de chacune.

238. Un compromis devait nécessairement se produire dans les phonologies opposées des langues des populations entremêlées. Incapables de trouver, dans une différence de couleur de la voyelle, la compensation nécessitée par l'équilibre naturel de la langue pour les pertes subies par le matériel phonétique des mots par suite de contraction, ellipse ou autre cause, elles trouvèrent cette compensation, physiquement necessaire, au moyen d'une différence dans le diapason du son vocalique, le ton ainsi obtenu étant simple ou composé suivant le caractère particulier de la perte subie. Telle est l'explication la plus simple, et que personne n'a encore donnée jusqu'à présent (1), de la formation générale des tons, si remarquable comme ayant affecté des langues appartenant aux deux grandes souches linguistiques que nous avons mentionnées ; cette formation n'appartient en propre à aucune des deux souches, et, comme nous l'avons déjà dit ici, elle n'a atteint que celles des langues opposées qui se sont trouvées en contact social. Bien que les tons d'une langue soient la partie la plus volatile de sa phonétique, ils sont arrivés à occuper une position importante dans l'économie du langage. Leur usage peut s'étendre par suite d'analogie, besoin de distinction, imitation ou symbolisme, et peut aussi se diversifier pour les mêmes raisons, en outre de la réaction phonétique entre le son vocalique et les consonnes. Comme faisant partie du matériel d'une langue, ils doivent répondre à ses diverses nécessités de la même manière que les autres parties (2). Et ils sont grandement responsables

(Paris, 1850), pp. 12-14. Et antérieurement dans ses *Eclaircissements sur quelques particularités des langues tartares et finnoises* (Paris, 1845), pp. 5-6. Une complète exposition de ce phénomène a été donnée par M. Lucien Adam, *De l'harmonie des voyelles dans les langues Ouralo-Altaïques* (Paris, 1874), pp. 31-76.

(1) C'est un simple phénomène d'équilibre, et non le reste survivant d'une langue musicale hypothétique primitive, « le chant perpétuel de l'âme », comme le considère L. de Rosny dans *De l'origine du langage* (Paris, 1869), pp. 36-39. Cf. aussi D. Beaulieu, *Mémoire sur l'origine de la Musique* (Niort, 1859), pp. 5-8.

(2) Brian Hodgson a remarqué que les langues qui ont le plus de pen-

du monosyllabisme apparent des langues qui en sont affectées, monosyllabisme au sujet duquel tous les anciens philologues ont été trompés (1).

239. Il faut remarquer que l'importance des tons dans les langues est en raison directe de la station qu'elles ont faite sous l'influence de la lutte que nous avons décrite, et aussi de la proportion de mélange que révèlent leur glossaire et leur idéologie. Les dialectes chinois ont quatre tons, quelquefois portés à huit par segmentation en haute et basse classe ; les Shan-Siamois en ont cinq ; les Annamites, les Karengs et les Kakhyens en ont six ; quelques-unes des tribus Miao en ont huit ; les Lolo et les Meniak en ont trois ; les Si-fan, les Li-so, les Mo-so et les Birmans n'en ont que deux ; les Nagas, les anciens Jungs des Chinois, en ont deux ; le tibétain n'en a acquis jusqu'à présent que deux. Le développement graduel des tons est un fait historique que nous voyons encore avoir lieu à l'heure actuelle, comme dans le dernier exemple. Un savant chinois du siècle dernier, Twan-yu tsai, a démontré ce fait, dont l'exactitude a été reconnue (2).

Mais nous devons également indiquer ici quelques résultats importants que nos recherches linguistiques et autres nous ont fournis pour l'histoire de la civilisation. Nous voyons que l'antique grandeur chinoise est tout simplement une légende fabuleuse, qui n'a commencé qu'à une époque assez moderne à devenir vraie et à pouvoir exercer une influence importante

chant à ajouter des syllabes à la racine font d'autant moins usage des tons, et, *vice-versâ*, là où les tons dominent, on a peu recours aux syllabes déterminatives. Cf. son travail *On the Tribes of Northern Tibet and Si-fan*, 1853. Aussi E. L. Brandreth, *On the non-Aryan languages of India*, 1878, *Journ. Roy. Asiat. Soc.* ; et cf. Prof. Dr. Anton, Boller, *Die präfix mit vocalischem und gutturalem Anlaute in den einsilbigen Sprachen* (Wien, 1869).

(1) Les langues du Tibet, de la Birmanie, du Pégou, de Siam, de l'Annam, de la Chine, sont généralement appelées monosyllabiques, et, comme telles, passent pour être des exemples vivants de la langue primitive imaginaire formée de racines monosyllabiques. Un pareil monosyllabisme n'existe pas et n'a jamais existé. Il n'y a en réalité que trois sortes de monosyllabismes, — un de dépérissement, un d'écriture et un d'élocution. C'est au premier et au dernier qu'appartiennent les langues du sud-est de l'Asie, avec la complication du second dans le cas du chinois moderne.

(2) Ses théories ont été exposées et soutenues par le Dr. J. Edkins dans son excellent ouvrage, *A Grammar of the Chinese colloquial Language, commonly called the Mandarin dialect*, 2e édition. Shang-haï, 1864.

sur l'avenir de l'humanité, bien loin d'avoir duré sans discontinuer depuis des siècles ; nous voyons qu'il ne faut pas parler de l'antiquité et de la pureté de la langue chinoise, qui n'est, au contraire que le résultat de croisements ; nous voyons encore que la civilisation des Chinois n'est point le résultat de leur développement propre, mais bien une importation, et que, par conséquent, les théories sur les langues monosyllabiques, sur la formation primitive des tons linguistiques, et aussi la théorie du progrès propre d'une population soi-disant isolée, sont désormais privées de l'appui qu'on avait toujours cherché pour elles en Chine.

240. Ce mémoire est le premier essai, nécessairement incomplet et imparfait, tenté pour embrasser dans son ensemble un sujet d'une singulière importance dans l'histoire, bien qu'il ait été négligé jusqu'à présent et que rien n'ait été fait pour élucider la matière. Privée de toutes les données historiques et ethnologiques qui l'auraient rendue moins sèche et plus facile à comprendre, en justifiant bien des dispositions de ces pages, l'information linguistique condensée ici frappera tout le monde par son caractère défectueux et insuffisant. Les matériaux manquent pour l'étude de cinquante sur cinquante-cinq des langues et dialectes mentionnés ici. Mon dernier mot sera un appel à l'aide, car personne ne sent mieux que moi les défauts et les *lapsus* de mon travail. Mais l'importance des résultats obtenus doit encourager à de nouveaux efforts, et le mépris des Chinois pour les restes disséminés de l'ancienne population de leur pays ne doit pas continuer à aveugler les Européens qui ont occasion de voyager en Chine sur l'importance scientifique de ces débris ethniques et philologiques, si délabrés et si hybridisés qu'ils soient, d'un ancien état de choses hautement intéressant pour l'élucidation de problèmes sérieux d'anthropologie, de linguistique et de philosophie de l'histoire. Espérons que cet appel sera entendu, et que nos collaborateurs en Chine tourneront leur attention vers ces restes vivants du passé et rassembleront avec soin les matériaux nécessaires pour une étude scientifique, avant le moment peu éloigné où tout aura disparu sous le niveau d'activité et de progrès de la Chine moderne.

Prof. Dr A. T. de Lacouperie.

LA TROIE DE SCHLIEMANN,

UNE NÉCROPOLE A INCINÉRATION PRÉHISTORIQUE,

PAR LE CAPITAINE ERNST BOETTICHER.

> L'erreur ne nous quitte jamais, mais un besoin plus élevé conduit toujours et doucement l'esprit constant vers la vérité.
>
> (GOETHE, XENIEN).

AVANT-PROPOS.

L'étude publiée en 1883 dans le « Ausland » (J. G. Cotta, Stuttgart) sous le titre « La Troie de Schliemann, une nécropole à incinération préhistorique », bien que n'étant qu'un extrait de travaux plus vastes, exprime une pensée qui, comme M. Dörpfeld le constata à son regret dans l' « Allgemeine Zeitung » 1884 n° 294 (supplément), n'était pas seulement discutable dans les cercles des savants mais même acceptable. Cependant cette opinion fut attaquée par les défenseurs berlinois de la découverte de Troie, d'une manière violente, j'ose dire extraordinaire. Dans les dernières années j'ai laissé reposer en général cette question pour voir, si après une plus longue attente, je ne l'envisagerais pas d'une façon différente. C'est le contraire qui s'est produit, mon opinion s'est raffermie par de nouvelles observations, et il est temps de livrer à la publicité les matériaux critiques rassemblés depuis 1881, d'autant plus que dans l'entre temps les adversaires de cette thèse ont fait courir l'assertion, que le grand anthropologue, M. le Prof. Virchow l'avait refutée, ou, comme ils s'expriment d'une manière technique, « réduite à néant. » L'historien de l'art, bien connu, M. le Prof. Lübke, déclare, lui aussi, dans son panégyrique : « Henri Schliemann et ses découvertes » dans *Nord und Süd* 1886, avril : « Même ses adversaires perdent de plus en plus courage et doivent enfin se taire » et « Aucun homme sans préjugés et capable de porter un jugement (sic !) ne pourra

plus mettre en doute que Schliemann ait réellement reveillé la sainte Ilios après un sommeil de presque 3000 ans. »

Bien que dans l'exposé qui suit, je crois seulement parler objectivement, je ne puis cependant douter que certains adversaires ne regarderont mes paroles comme une injure personnelle à Schliemann. On ne peut nier que M. Schliemann n'ait le tort de prendre chaque contradiction objective comme personnelle et d'y riposter par sarcasmes amers en mettant son adversaire, pour ainsi dire, au pilori. Cf. Troie, chap. IV, p. 264-270, (*mes critiques*) où Prof. Jebb (Glasgow) et le Dr. E. Brentano (Francfort s/m) « sont instruits dans les éléments de l'archéologie », ou p. 324 sq. (*Écrivains sur Ilion*) où il reproche à L. Stephanie « la plus imbécille de toutes les théories imbécilles, » ainsi que p. 140 où il rapproche d'une manière peu délicate « la critique ridicule » de Brentano et « son suicide dans un accès de délire », ce que C. Blind, dans *Lond. Antiquary* 1884, Mai, répète presque littéralement. Après cela M. Blind nomme Schliemann, dans l'Academy n° 816 « a much wronged man », S. Reinach dans la *Revue archéologique* 1888, p. 68 fait à ce propos cette observation très fine : M. Blind est difficile ! « L'ingénieux inventeur des nécropoles à incinération « lui aussi dans le livre Tirynthe p. 285, a été « caricaturisé pour égayer les lecteurs. » Cela suffit sur la polémique des adversaires.

Citons maintenant et tout d'abord la *littérature* relative à notre sujet :

1°) « Schliemann's Troja, eine urzeitliche Feuer-Nekropole » dans *Ausland*, revue hebdomadaire de Géographie et d'Ethnographie (Stuttgart, J. G. Cotta 1883, n° 51 et 52.)

2°) « Analogies égyptiennes avec les trouvailles de Hissarlik » dans « Ausland » 1884. N° 15.

3°) Prof. Dr. Virchow « contre l'explication de Hissarlik comme étant une nécropole à incinération » discours tenu dans l'assemblée de la Société berlinoise d'Anthropologie, d'Ethnologie et d'Histoire primitive, le 16 févr. 1884. Son discours (très injurieux) a été imprimé sous une forme adoucie dans les mémoires de la Société. Vide « Zeitschrift für Ethnologie » Berlin 1884.

4°) Réponse au Prof. Dr. Virchow : « Offenes Sendschreiben

an die Anthropologische Gesellschaft in Berlin » v. *Kölnische Zeitung* 1884, n° 68, III ; *Ausland* etc., 1884, n° 24, ainsi que la *revue* de muséologie et d'antiquités (Dresde, W. Baensch) 1884, p. 57 sq.

5°) Replique du Prof. Dr. Virchow à cette preuve d'un très grand nombre d'erreurs et de « *lapsus memoriae* » dans une annotation (— *) de son discours imprimé du 16 févr. 1884, où il dit « qu'il ne peut entrer encore une fois dans la discussion de mes raisons apparentes. » (! !)

6°) L'écrit du Prof. Dr. Virchow « Hissarlik als Feuer-Nekropole » qu'il communiqua à la Société Archéologique de Berlin le 4 Nov. 1884.

7°) La « réponse qui met à néant » du Dr. Schliemann dans « *Unsere Zeit.* » 1884, n° 9 (Septembre).

8°) Dr. W. Dörpfeld « die Feuernekropole Hissarlik » dans l'*Allgemeine Zeitung*, 1884, n° 294 (supplément).

9°) Quelques articles et indications dans « Berliner Philologische Wochenschrift. »

10°) Jugements de savants en dehors de l'Allemagne : Dr. S. Reinach, Chronique d'Orient, dans la *revue* archéologique, 1885. — Prof. A. de Keuleneer, Gand, dans Muséon, 1886.

11°) Une série d'études par E. Boetticher dans « Zeitschrift für Museologie und Antiquitätenkunde » (Dresde, W. Baensch).

1884, pag. 1. « Schliemann's Troia, eine Feuer-Nekropole der Urzeit. »

p. 17. « Analogies des trouvailles de Hissarlik. »

p. 161. « Tirynthe et Hissarlik, nécropoles à incinération d'une construction à terrasse. »

p. 139. « L'architecte de Schliemann, M. le Dr. W. Dörpfeld et la nécropole à incinération Hissarlik. »

1885. p. 42. « Sur la discussion sur Troie dans la Revue archéologique. »

p. 49. « Faits oubliés. »

p. 84. « Y a-t-il des fortifications à Hissarlik (Troie) ? »

p. 145. « Burettes à libation. »

p. 148. « L'article Ilium dans le Konversations-Lexicon de Brockhaus ; une rectification. »

p. 161. « Urnes à masques. »

p. 177. « Tirynthe. »

12°) Quelques études par E. Boetticher dans « Ausland » revue hebdomadaire etc. :

1885. N° 2 et 3. « La poterie des paysans et sa relation avec la céramique des Nécropoles. »

1886. N° 8 et 9. « Remarques sur la question de Hissarlik. »
N° 13 et 14. « Tirynthe. »

Dans les écrits de mes adversaires, on aime à prétendre que, parce que je n'ai pas été sur les lieux, mes travaux ne seraient que des produits de ma chambre d'étude, des spéculations vagues. Avec le même droit on pourrait tout simplement proscrire toute critique scientifique, car dans la plupart des cas l'œil de l'esprit doit remplacer celui du corps. Du reste, étant originaire des provinces rhénanes, j'ai été familiarisé depuis mon enfance avec toutes sortes de monuments d'architecture, des églises, des ruines de châteaux, et diverses découvertes ; partout où les voyages et la guerre m'ont conduit, j'ai toujours étudié les monuments et les musées. C'est ainsi que j'ai développé la faculté intuitive et celle de se représenter les objets sous une forme plastique d'après de simples descriptions ; d'un autre côté ma vie militaire formait en moi ce qu'on est convenu d'appeler le coup d'œil ; du reste un officier des armes techniques a certes un jugement beaucoup plus sûr quant aux fortifications prétendûment trouvées à Hissarlik qu'un médecin ou qu'un architecte ne puisse avoir.

La base dont je me servis pour mes études, était naturellement le livre de Schliemann : « *Ilios*, la ville et le pays des Troïens » (Leipzig, Brockhaus 1881) et la collection des antiquités de Troie qui se trouve à Berlin. L'ouvrage *Ilios* aura une valeur qui durera toujours, car il nous donne pour ainsi dire les *protocoles authentiques des déblayements* qui ont été rédigés sans tenir compte de contradictions nombreuses et évidemment d'une façon fort rapide. Cet ouvrage permet de recourir aux sources. Par contre dans l'ouvrage plus récent : « *Troie*, résultats de mes dernières recherches sur l'emplacement de Troie etc. en 1882 « (Leipzig Brockhaus, 1883) on s'est efforcé pour faire disparaître tout ce qui dans *Ilios* parle

contre l'hypothèse de Schliemann et cet ouvrage donne partant une *image de fantaisie*. Tout d'abord je reçus avec foi l'annonce qu'on avait retrouvé Troie. Mais bientôt certaines contradictions dans *Ilios* m'étonnèrent, je relevai et comparai divers passages, je dessinai les objets et ainsi je trouvai des traits qui me rappelèrent très clairement les nécropoles ; ajoutez à cela que dans la collection des antiquités de Troie je fus de plus en plus frappé de certaines ressemblances avec des ustensiles égyptiens et avec ceux du nord, que je connais fort bien ; tandis que je remarquais bien moins d'analogie avec les objets classiques. Comme on le sait, ces choses proviennent presque exclusivement des nécropoles et des tombeaux, et je les voyais sur les représentations égyptiennes comme offrandes et ustensiles sacrés du culte des morts. Ces traits, qu'on les appelle égyptiens, phéniciens ou assyriens, ne pouvaient m'étonner sur la côte de l'Asie Mineure, et ils nous font espérer de déterminer la valeur historique de Hissarlik. La plus grande difficulté d'interprétation, je la trouvais dans les grandes cruches de Hissarlik, les *Pithoi*, car bien que j'eusse compris dès le principe, qui ma nécropole en contradiction il est vrai avec la manière égyptienne, mais d'accord avec le mode assyrien, avait servi à la combustion, je m'opiniâtrai longtemps à ne pas adopter l'opinion que ces cruchons eussent servi à la crémation, prévoyant qu'on en rirait partout. Mais on se convaincra par ce que je vais dire à la suite que les objets découverts forcent à adopter cette opinion. On se convaincra bientôt aussi que mon explication de Hissarlik n'est pas une idée qui m'est venue subitement, ni surtout, comme le prétend le prof. Virchow, une hypothèse audacieuse, mais qu'elle est le résultat bien approfondi d'études longues et comparatives dont je ne pouvais à mon grand regret publier que des extraits.

Abordons maintenant ces recherches.

I.

Topographie de la Colline de Hissarlik.

Voyageur des steppes de Sarmatie ! Vous remarquez sur les rives des Dardanelles les mêmes groupes de collines de forme conique que vous avez vues sur le Don et le Dniéper, en Crimée et au Caucase, sous le nom de *Kurgan*, les mêmes aussi que vous avez vues en Bulgarie. Connaissez-vous les collines de débris de même forme en Mésopotamie, les tumulus des Indes, appelés *Stûpa* ou *Tope* et les *Mounds* d'Amérique ? Jamais on n'avait cherché une ville dans une colline semblable parce qu'elle est trop petite pour cela ; mais on y a trouvé d'ordinaire des tombeaux, isolés ou entassés, souvent riches en or et argent. Même les célèbres collines formées des débris babyloniques-assyriens sur l'Euphrase et le Tigre, ne cachent pas seulement des palais (sont-ce des palais ?) mais quelquefois, entre des murs incendiés, une couche de tombeaux. Vous demanderez en vain pourquoi donc M. Schliemann cherche la très célèbre ville de Troie, reine de toute l'Asie (ὅτι μεγίστη γεγενημένη τῶν τοτε πόλεων καὶ πασης ἐπαρξασα τῆς Ἀσιας comme dit Lycurgos) (1) dans une des collines artificielles (Tumuli — que les Turcs appellent Tépé — qui couvrent au nombre de quelques douzaines le littoral des Dardanelles) et justement dans un tas de débris d'un diamètre de 150 mètres qui, regardée du dehors, a 9,44 mètres d'élévation et qui couvre seulement 17663 mètres carrés ? Et c'est précisément ce M. Schliemann qui dans l'explication du texte d'Homère se forme toujours la plus imposante idée de Troie ! Ici nous nous trouvons en présence d'une contradiction inexplicable. Pour lui comme pour tout autre qui se refuse à chercher Troie sur les hauteurs de Bunarbachi ou dans la vallée de Dumbreck, l'idée la plus naturelle serait bien certainement celle de se représenter une si grande ville sur les deux rives du Scamander (aujourd'hui Mendéré et Asmak) et son acropole sur la plus importante des hauteurs qui

(1) In Leocratem p. 62. Edit. C. Scheibe.

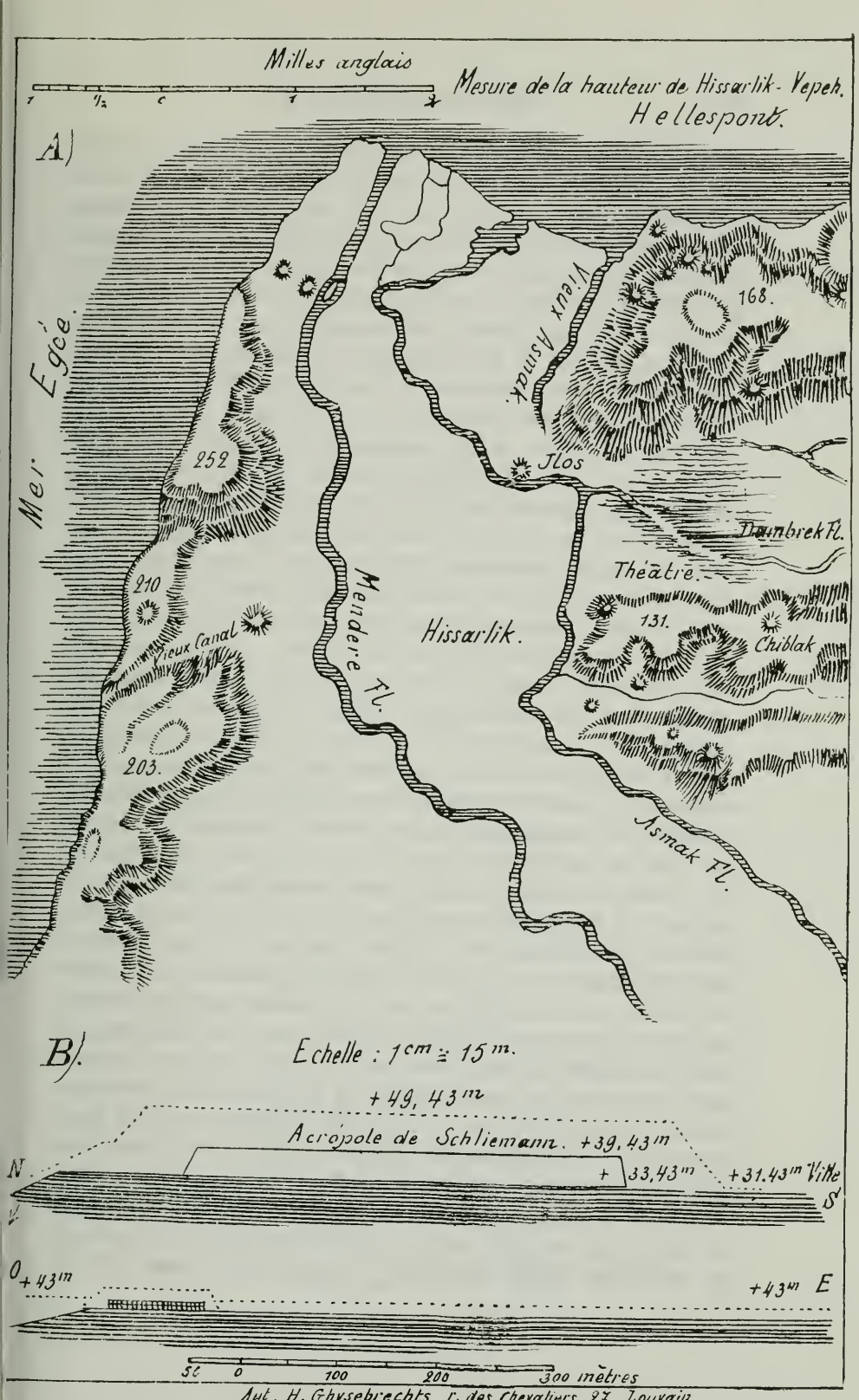
Milles anglais
1 ½ 0 1 2
Mesure de la hauteur de Hissarlik-Vepeh.
Hellespont.
A)
Mer Egée.
252
210
Vieux Canal
203.
Mendere Fl.
Hissarlik.
Vieux Asmak.
168.
Jlos
Dambrek Fl.
Théâtre.
131.
Chiblak
Asmak Fl.
B).
Echelle : 1cm = 15m.
+49, 43m
Acrópole de Schliemann. +39, 43m
+ 33,43m
+31.43m Ville
N
S
O +43m
+43m E
50 0 100 200 300 mètres
Aut. H. Ghysebrechts, r. des Chevaliers, 27, Louvain.

entourent cette plaine, peut-être sur la rive orientale de l'ancien Scamander (Asmak). Et puis ! Ne trouve-t-on assez souvent, comme on le prétend ici, une ville dans la plaine, entourée de tombeaux et de nécropoles qui semblent la regarder du haut des collines ? Cette circonstance n'explique-t-elle pas que beaucoup de ces tumuli portent les noms de héros d'Homère ? Comme des inscriptions et des monnaies de Hissarlik appellent la ville grecque (Nouvel) Ilion, qui se vantait de se trouver sur l'emplacement de Troie (elle est encore citée comme ville épiscopale entre 911 et 959 p. Ch.), et comme il ressort de ces inscriptions que le temple grec construit sur la colline de Hissarlik appartenait à la ville d'Ilion (Schliemann, *Ilios* 699 sq. *Troie* 244 sq.) je ne doute pas qu'on ne doive chercher celle-ci dans son voisinage ; mais je crois qu'Ilion était situé dans la plaine sur le fleuve, là où selon la mode vraiement antique, se dressait aussi le théâtre, que Schliemann découvrit sur la pente septentrionale de la hauteur où *lui*, Schliemann, crut voir l'emplacement d'Ilion, et je pense enfin que Schliemann a découvert seulement la nécropole ou une des nécropoles d'Ilion dont les débris enfermés dans la colline appartiennent à une époque pré-grecque, (à savoir, comme je le prouverai, à une époque égyptico assyrienne) et qui peut-être (tenant compte des prétentions des Iliens) formèrent une nécropole de Troie. Je n'ai certes aucune répugnance à croire comme Schliemann, à l'existence de Troie ; car pour moi aussi la légende, le mythe est l'écho des faits historiques du passé, mais c'est, à ce qu'il me paraît, une affaire à part ; on n'a pas jusqu'aujourd'hui, posé la question comme il faut ; il ne peut s'agir de rechercher *en première ligne*, si ces couches inférieures de la colline de Hissarlik appartenaient à Troie, mais il s'agit de ce qu'elles sont en général, et en particulier, si c'est possible qu'elles viennent d'une ville ou d'un château-fort. Si nous regardons d'abord l'étendue on trouvera que toute la colline d'Hissarlik pourrait se placer sur beaucoup de places publiques des villes, p. ex. à Cologne sur le Marché Neuf (Neumarkt) qui a 20.000 mètres carrés, — la troisième ville, la Troie de 1872 à 1882, qui a 3600 mètres c. prendrait déjà place sur le Vieux Marché (Altmarkt) de 4000 mètres c. —, l'acropole de 1882 qui a 7850 m. c. (un polygone d'un diamètre de 100 mètres) sur presque toutes les places publiques de

nos villes, p. ex. sur la place Max-Joseph de Munich (environ 10.000 m. c.) etc. Cette petite étendue qui ressort de ce que nous disons, doit étonner d'autant plus que le plateau sur lequel se trouve la colline de débris, a une étendue à peu près de 600.000 m. c. Comment se fit-il donc que les habitants n'utilisèrent que 7850 m. c., plus tard encore moins, lorsque, avec une opiniâtreté étonnante, ils construisirent toujours sur les anciens débris au lieu de construire à côté sur un champ libre ? La transformation de l'hypothèse sur Troie n'a tenu compte que d'une partie de cette observation, parce qu'on a essayé en 1882 de chercher la ville de Troie *à côté* de la colline de débris (mais sans résultats, voir l'ouvrage *Troie* p. 28 sq.) pour reconnaître son acropole dans la colline. — Est-ce que la nature de la position a été cause que l'on a restreint l'étendue de la ville ? M. Schliemann disait (*Ilios* p. 24) : « C'était ici surtout la *colline* aujourd'hui appelée *Hissarlik* qui attira mon attention par sa position imposante et ses fortifications naturelles ! « Il pourrait sembler étrange que cette colline *imposante* n'ait pas déjà frappé le feld-maréchal comte de Moltke lorsqu'il voyagea en Troade il y a quelques années. Le capitaine de Moltke passa à cheval à côté de la colline de Hissarlik, et, comme il écrit, « il se fit conduire, guidé par un instinct militaire, vers les hauteurs de Bunarbachi où jadis, comme aujourd'hui, on aurait construit s'il s'agissait de bâtir un château-fort imprenable. » On explique que le voyageur n'ait pas fait attention à Hissarlik, par le fait, que cette colline de 9,44 m. de haut qui a 49,43 m. au-dessus du niveau de la mer, n'a que 34,43 m. au-dessus de la plaine du Scamander, ainsi que le plateau où elle est située, à son tour, n'a que 24,99 m. au-dessus de cette plaine. Ce sont les dimensions analogues à celles du Kreutzberg près de Berlin, (+ 34 m. au-dessus du niveau de la Sprée), dimensions que personne n'a trouvées imposantes. Cette position n'offre pas non plus de fortifications naturelles, car la pente septentrionale du plateau descend sous 45° (Ilios p. 27), la pente occidentale « doucement sous 20° » (Ilios p. 243) (1) et la pente australe « peu à peu » (Ilios p. 28. 31).

Le plateau qui n'a que 900 m. de long tient à l'est sans

(1) Schliemann écrit « doucement sous 70° », mais il veut dire 20°, car il mesure l'angle de la ligne verticale au lieu de celui de la ligne horizontale

aucune interruption aux hauteurs qui le dominent. Il n'y a donc là qu'une étendue toute plane sans aucune valeur stratégique et dont le bord extérieur est occupé par le mamelon de Hissarlik-Tepeh qui s'y élève comme une vessie sur un doigt.

Par suite des excavations celui qui est sur le comble de la colline regarde maintenant dans un entonnoir au fond duquel il y a toutes sortes de débris gisant ensemble. « Mais pourquoi la ruine située au fond de cet entonnoir doit-elle être précisément Troie ? » se demanda aussi le Prof. Virchow (v. *Ilios* p. 758), lorsqu'il y regarda, mais il se tranquillisa par la pensée qu'il était du reste encore en question qu'Ilios ait jamais existé, mais « cela n'empêcherait que l'Ilion de la poésie devrait être cherché au fond de cet entonnoir. » Je regrette de n'avoir pu comprendre jusqu'ici la logique de ce raisonnement. « Ne nous dépouillons donc pas sans nécessité de toute poésie, nous les enfants de ces temps durs, » conclut M. Virchow p. 759, l. c. Eh bien, j'aime la vraie poésie, mais je ne puis point comprendre que la transformation d'Ilion de la poésie d'Homère en ce misérable nid puisse être fort poétique. Bien que cette acropole de Troie, la superbe Pergamos, se trouve bien bas au fond de ce chaudron, sur le sol naturel, Schliemann et ses amis aiment à parler de « l'acropole *sur* la colline de Hissarlik », (dans *Troie* p. 33) où déjà les premiers colons en construisirent les commencements « sur la colline de Hissarlik », (*Troie*, p. 61), où les seconds colons entourèrent « toute la colline de Hissarlik » d'une grande muraille. (L. c. p. 28 sq.) Schliemann distingue aussi « entre ville basse et ville haute » et il aime à parler de « Pergame vers laquelle on monte de la ville » tandis que Virchow emploie l'expression : « hauteur fortifiée (Burgberg) ». N'est-ce pas la déduction nécessaire de ceçi que tout homme qui, par lui-même, ne peut y regarder de plus près, ne saurait y voir une colline naturelle du haut de laquelle le château fort regarde la ville? A quel point une telle représentation pervertit les faits réels, cela ressort de la considération des niveaux. Les murs de « l'acropolis » sont construits (cf. p. ex. *Ilios* p. 31) sur le roc primitif, et ce dernier (comme il ressort de la soustraction de l'étendue de toute la masse des débris — indiquée à 16 mètres — de la hauteur absolue de la colline, savoir 49,43 m. sur le niveau de

la mer) se trouve à la hauteur de + 33, 43 m. Dans l'ouvrage *Troie*, sur le plan VIII, le terrain de la ville (de 200 m. de large et 450 m. de long) montre les chiffres + 33 m. et + 34 m. de hauteur à une distance de 180 à 200 m. au sud et au sud-est devant la muraille du château-fort; et comme (d'après *Ilios*, plan II et p. 683 et *Troie*, p. 29) il faut déduire environ 2 mètres de débris et de humus, le sol rocheux primitif qui, comme on le prétend, portait « la ville », se trouve à + 31 m. et + 32 m., donc fort peu plus bas (1,43 à 2 m.) que le niveau de « l'acropole. » Quelques centaines de mètres à l'est le terrain monte déjà à + 43 m. et surplombe donc déjà « l'acropole ».

Les profils donnés ici (Pl. B) montrent ces choses à l'œil. On reconnaît que même sur une grande échelle de 1 centim. = 15 mètres, « le mont de l'acropole » est à peine visible. Je laisse à juger par le lecteur, si l'on ose appeler, sans forcer l'idée vraie, ce renflement du sol, ce *degré* de 2 mètres de hauteur qui ne s'accroît qu'en passant à 4 mètres (dans G. M. plan VII, cfr. *Troie*, p. 67) : « Schlofsberg » (c.-à-d. *mont* du château-fort), « Burgberg » (*mont* fortifié) « Hochburg » (haut-fort), « Akropolishügel » (colline de l'acropole) et si l'on ose parler ici d'une acropole située *sur* Hissarlik qui s'élève au-dessus d'une ville basse.

NUMISMATIQUE MUSULMANE.

CATALOGUE DES MONNAIES MUSULMANES de la Bibliothèque nationale, publié par ordre du Ministre de l'instruction publique, par M. Henri Lavoix conservateur adjoint du département des Médailles, etc. — KHALIFES ORIENTAUX. 1 vol. gr. in 8°. Paris imprimerie nationale 1887, L et 547 p., Dix planches héliogravures.

Ce volume inaugure la série des Catalogues de Numismatique que la Bibliothèque nationale de Paris prépare depuis plusieurs années et que des causes le plus souvent budgétaires, empêchent de publier. Le travail de M. Lavoix, œuvre considérable et qui représente près de vingt années d'étude, a été particulièrement retardé par l'acquisition de la plus grande partie de la collection de Subhi-pacha ancien ministre à Constantinople. Cette magnifique collection, qui comprenait spécialement les plus anciennes monnaies arabes des gouverneurs et des premiers Khalifes, et qui a fait l'objet de bien des convoitises scientifiques, a pu, après de longues négociations entrer en 1882, dans le domaine de la Bibliothèque nationale, au moins pour les pièces les plus rares et les mieux conservées. Près d'un tiers des monnaies décrites par M. Lavoix, provient de la collection Subhi-pacha ; il était donc important de refondre le travail préparé depuis longtemps au moment de cette acquisition, afin de donner au public savant, une idée exacte de l'état actuel de nos richesses numismatiques.

Le volume que nous analysons s'ouvre par une préface écrite d'un style facile et élégant, résumant d'une manière très claire les questions ardues que soulève l étude du monnayage des premiers temps de l'islamisme, en même temps qu'elle donne un exposé historique de l'expansion de la domination arabe en Asie et en Afrique. Vient ensuite la description de près de 1700 monnaies d'or, d'argent ou de bronze, composant la collection du Cabinet de France pour ce que l'on est convenu d'appeler les « Khalifes Orientaux » c'est-à-dire le monnayage arabe, depuis l'Hégire jusqu'en 1258 de notre ère, date de l'extinction du Khalifat abbasside de Bagdad, ou plutôt jusqu'en 1255 (653 Hég.) qui est la date de la dernière pièce frappée par l'infortuné Mostasem-billah. Ce catalogue comprend donc toutes les monnaies frappées par les premiers Khalifes, les Gouverneurs, les Omeïades (ou Omïades, et non *Ommïades*) et les Abbassides.

Le travail le plus considérable qui avait été publié jusqu'ici sur la Numismatique des Khalifes Orientaux, est l'ouvrage de M. W. Tiesenhausen conservateur au Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, qui a paru (en russe) en 1873. C'est un véritable *Corpus* en ce qu'il contient avec une bibliographie et des index très complets, la description de toutes les monnaies alors connues par des publications, notamment par les ouvrages de

Adler, Fraehn, Castiglioni, Erdmann, Soret, Tornberg et les Descriptions des Musées de Gotha (1826), Dresde (1856), Koenigsberg (1858), etc. Il faut signaler ensuite le catalogue des monnaies Omeïades de la collection Guthrie redigé par Stanley Lane Poole en 1874, la Liste des ateliers monétaires des Omeïades et des Abbassides publiée par E. T. Rogers en 1874 et enfin le « Catalogue of the coins of the eastern Khaleefahs » rédigé par S. L. Poole et publié par Reginald S. Poole en 1875. Ce dernier ouvrage contient la description des monnaies des Khalifes Orientaux (*Amawee* and *Abbasee*) conservées au British Museum ; toute la série des monnaies antérieures à Abdel Melek notamment les monnaies pehlvi-arabes dont le nombre est considérable au British Museum et est au contraire très-restreint au Cabinet de France, a été réservée. Tout ce qui ne se trouve pas dans ces divers ouvrages antérieurs au Catalogue de M. L. constitue les monnaies inédites. Le British Museum sur 729 pièces décrites, en avait 170 d'inédites, la collection française en possède 155 de plus, ce qui fait en tout 325 monnaies qui ne figurent pas dans l'ouvrage de Tiesenhausen. La proportion entre l'or et l'argent est la même (30 % environ) dans les deux collections anglaise et française. Cette dernière, sur 1173 pièces omeïades et abbassides en a 356 en or (dont 71 om. et 285 abb.) ; les plus remarquables proviennent de l'acquisition Subhi-pacha. On possède les monnaies d'or de tous les Omeïades sauf Valid II qui manque aussi au British Museum, et de tous les Abbassides sauf El Montaser-billah et El-Kaher-billah, dont on n'a que des dirhems. La monnaie d'argent existe dans les deux collections pour tous les souverains sauf El Mothi-lillah, El Mostandjed-billah, El Mostadhi-biamr-illah, El Nâser-lidin-allah et El Dhâher-biamr-illah, qui figurent parmi les derniers Abbassides.

Toutes les années de l'Hégire depuis l'an 73 jusqu'en 334 sont représentées dans la collection du Cabinet des médailles sauf pour treize années entre 211 et 278 (le British Museum a 29 années qui manquent pour cette même période). De 334 à 555 Hég. on trouve, ici comme dans toutes les collections, une lacune de deux siècles sans aucun monument numismatique. Pendant cet intervalle les Khalifes abbassides, qui ont perdu successivement l'Afrique et l'Egypte par la fondation des dynasties Aghlabites et Fatimites, n'ont plus en Perse et en Mésopotamie qu'un pouvoir nominal ; ils sont relégués à Bagdad et deviennent tour à tour le jouet des Bouïdes et des Seldjoukides. Leurs noms se trouvent il est vrai sur les monnaies frappées par ces dynasties étrangères, mais ces noms ne figurent qu'au point de vue purement spirituel, et après ceux des princes temporels. Le dernier de ces Khalifes nominaux est El Mostandjed-billah qui a régné onze ans de 555 à 566 H. ; le Cabinet de France a deux dinars de ce souverain datés des années 555 et 565 (cette dernière date est illisible sur la planche), ce sont les seuls que l'on connaisse.

On trouve généralement sur les monnaies arabes le nom du souverain, la date de l'émission, le nom de la ville et enfin des formules pieuses concernant Mahomet ou extraites du Koran. La date est la plus ancienne de ces diverses indications. A partir de l'an 77 (de l'an 73 pour l'argent) elle existe sur les monnaies purement musulmanes d'or et d'argent ; pour les monnaies de bronze elle n'est pas régulière, la plus ancienne date connue est de l'an 87 (n° 1425). Quant au nom de la ville, il est mentionné dès les premières monnaies d'argent : le plus ancien dirhem que l'on connaisse et qui est dans notre Collection française (indépendamment du dirhem de

l'an 40 H.) a été émis a Merv en 73. Pour le bronze l'indication, de l'atelier monétaire est très rare et très irrégulière. En ce qui concerne la monnaie d'or, l'atelier d'émission ne figure définitivement qu'à partir de l'an 199 H.; avant cette époque et pendant tous les Omeïades, aucun dinar ne porte le nom de la ville ou du moins on n'en connaît que trois exceptions qui se trouvent dans le Catalogue (nos 425-426 et 427), ces monnaies rarissimes ont été frappées par le Khalife Yezid II à El-Andalos en 102 et à Ifrikiah en 103; la lecture est certaine au moins pour cette dernière car la pièce est gravée. Je ne quitterai pas les ateliers monétaires sans dire un mot de l'état de la collection française à cet égard : Dans sa 2e lettre sur la Numismatique musulmane publiée en 1864, Soret donnait la liste d'environ 560 ateliers monétaires, dont 124 pour les omeïades et les abbassides. Ce dernier nombre était porté à 134 par Tiesenhausen et à 136 par Rogers en 1874. Dans le Catalogue de M. Lavoix il n'y a que 132 villes mais il en manque beaucoup de celles connues, par contre il s'en trouve 35 nouvelles parmi lesquelles je citerai : Badjenis, Bezm-Kobâd, Bostra, Beïrout, Saroudj, Safouriah, Ascalon, Faïoum, Medjâz, Yobna. — Enfin en ce qui concerne le nom du Khalife, on sait que les monnaies des Omeïades ne font jamais connaître le souverain, c'est le Khalife abbasside El Mahdi qui, le premier mit son nom « el Khalifeh el Mahdi » sur les dirhems de l'an 159 (no 723) : dès l'an 146 il figurait comme « émir fils de l'émir El Mouminin » sur les monnaies de son père El-Mansour. Le British Museum est conforme.

La monnaie de bronze comprend 346 numéros. C'est, avec les pièces à légendes latines, la partie la plus difficile du travail de M. Lavoix. Les archéologues savent combien les pièces de cuivre pour l'époque coufique sont défectueuses ; le style est le plus souvent barbare et les légendes incomplètes. On peut s'en convaincre du reste par l'examen des planches VII à X. M. L. s'est tiré de ces difficultés avec honneur et son travail sera fécond pour l'épigraphie numismatique. Voilà, aussi sommairement qu'il m'a été possible de le faire, un aperçu de la collection française au point de vue des monnaies purement musulmanes, celles émises par les Omeïades et les Abbassides. Non moins intéressante est l'étude de l'époque antérieure qui constitue ce qu'on peut appeler les commencements du monnayage arabe.

On divise généralement cette époque en deux périodes, celle qui est antérieure à la réforme d'Abdel Melek (j'y reviendrai plus loin), et la période qui commence avec les monnaies purement coufiques frappées par ordre de ce khalife. Sur ce dernier point la collection française est remarquable en ce qu'elle nous offre les plus anciens spécimens, du moins pour l'argent, car pour l'or son plus ancien dinar n'est que de l'an 78 H. alors que les Musées de Milan, d'Iéna et de Londres ont chacun une pièce de l'an 77. Mais pour le règne d'Abdel Melek, notre collection nationale possède les trois pièces d'argent les plus anciennes, savoir un dirhem frappé à Merv en 73 (no 202), un autre à Damas en 75 (no 184) et un troisième à Merv en 76 (no 203). De l'existence de ces trois pièces M. L. conclut avec raison qu'il a dû y avoir aussi des dinars coufiques frappés avant l'an 77, de même qu'il y a des dinars à effigie pour les années 76 et 77 ; on en trouvera un jour ou l'autre comme on a trouvé la pièce d'argent de l'an 40 de l'Hégire.

Cette dernière pièce est un des joyaux de la collection française dont elle fait aujourd'hui partie, après avoir appartenu à Subhi-pacha. Elle fut

signalée pour la première fois en 1862 et ne rencontra d'abord que des incrédules ; mais elle a été étudiée depuis par Mordtmann, Rogers et d'autres savants qui ont reconnu son authenticité ; elle est du reste gravée à la pl. I n° 158 et son admirable état de conservation permet de lire sans aucune hésitation *sanet arbaïn* « an quarante ». Quoique sans nom de khalife, il n'est pas douteux que ce dirhem a été émis par Ali qui régnait alors en Perse pendant que Moaviah, qui fut le premier Omeïade, cherchait déjà à détacher la Syrie de l'unité musulmane. La pièce d'Ali a cela de remarquable qu'elle est entièrement arabe à côté des monnaies au type Chosroën et à légendes pehlvi-coufiques qui circulaient alors dans tout l'Iran et qui devaient circuler encore plus de quarante ans; elle est un fait isolé, car c'est seulement en 73 que reparaît, avec la réforme d'Abdel Melek, la monnaie au type purement musulman.

Cette réforme monétaire du khalife Omeïade est un événement important dans l'histoire de la monnaie arabe, mais par suite des confusions et des divergences que présentent les anciens auteurs (on peut s'en rendre compte par la lecture du premier volume des *Matériaux pour la Numismatique musulmane* de M. Sauvaire), cet événement n'a jamais été qu'imparfaitement connu. Sans entrer dans les détails techniques auxquels se sont livrés MM. Bergmann, Sauvaire et Blancard pour fixer l'étalon monétaire et les rapports entre l'or et l'argent, M. L. a fort bien expliqué dans son introduction les circonstances dans lesquelles a eu lieu la réforme d'Abdel Melek. On peut faire connaitre en quelques mots l'économie de cette réforme en disant que Abdel Melek se trouvant en présence des monnaies « du paganisme » qui circulaient dans tout l'empire arabe, des monnaies pehlvies émises par les gouverneurs de la Perse et des monnaies frappées soit par le khalife lui-même soit par ses prédécesseurs avec l'effigie et le type byzantins, fit disparaître toutes ces espèces variées en créant une monnaie nationale *purement arabe* soumise à un poids uniforme (4 gram. 30 pour l'or, 2 gr. 90 pour l'argent) et à une même valeur. L'époque exacte de cette refonte ne peut être déterminée, car on voit Abdel Melek continuer à frapper des dinars à effigie en 76 et 77 alors que, dès 73, les dirhems sont au type musulman, et d'autre part les gouverneurs frappent encore des dirhems au type sassanide en l'an 83. Il dut y avoir une époque transitoire de tolérance et d'indécision qui dura de 73 à 77, mais à partir de l'an 78 on peut dire que la réforme était consommée par l'unité dans le type extérieur et dans les légendes.

En ce qui concerne la numismatique arabe antérieure à cette époque, elle occupe trop de place dans le Catalogue de M. L. pour que je la passe sous silence, elle fait du reste honneur à la collection française. M. L. divise les monnaies de cette période que les anglais appellent *initial coinage*, en :

1° Monnaies au type byzantin avec l'effigie d'Heraclius ou de ses successeurs (n°s 1 à 41) ; elles sont toutes en cuivre (sauf une seule en or, sans date). Quelques-unes sont datées des années 17, 21 et 23 et ont été frappées par Omar, en Syrie. Entre les années 23 et 73 il n'existe aucune pièce des khalifes autres que celles émises en Perse au type sassanide et le dirhem coufique de l'an 40.

2° Monnaies au type byzantin à l'effigie d'Abdel Melek toutes en cuivre avec légendes coufiques, sans date — et deux monnaies d'or des années 76 et 77 également avec l'effigie ; la pièce de l'an 76 avec le khalife debout les cheveux partagés sur le front est connue depuis 1860, c'est l'exemplaire publié par M. Sauvaire.

3° Monnaies à légendes latines frappées en Afrique et en Espagne après la conquête arabe par Mousa et Mohamed ben Yezid gouverneurs de ces pays de 85 à 95 H. Elles sont au nombre de quarante deux dont 29 en or et treize en bronze, il n'y en a pas en argent. Quelques-unes sont datées des années III, IV, X, XI, XII et XIII de la 42e indiction qui a commencé en l'an 86 H. La lecture de ces pièces offre de grandes difficultés par suite de l'absence des voyelles et de la disposition des consonnes qui sont gravées dans tous les sens avec les formes les plus bizarres; par ex. INNDNIMISRCVSDS (in nomine domini misericordis unus Deus), NNESDSNISISDSCVINNSA (non est deus nisi Deus cui non socius alius), HSLDFERTINAFRC (Hic solidus feritus in Africâ). Quelques-unes de ces légendes sont de véritables énigmes, telle est la suivante DENEIPASMACTOMNASNM dont la lecture « Deus sapiens (à rebours) magnus æternus omnia noscens » laisse encore à désirer pour la fin. Presque tout était à faire dans le déchiffrement de ces légendes conçues et écrites à la façon arabe et dont plusieurs sont inédites ; M. L., en s'aidant des travaux de Longpérier, de Saulcy et Codera est arrivé à des lectures qui sont bien près d'être définitives.

4° Monnaies au type sassanide. Ce sont celles frappées en Perse et dans le Taberistân par les Khalifes et les gouverneurs au type de Khosroès et avec des légendes pehlvies et coufiques, elles sont datées de l'ère de Chosroès, ou de l'ère de Yezdegerd, ou de l'Hégire ou de l'ère du Taberistân. Cette série qui est extrêmement nombreuse n'est représentée ici que par 21 pièces sans importance.

Je dirai un mot en terminant de la classification des monnaies des Khalifes. M. L. a suivi la méthode adoptée par le British Museum et qui consiste à décrire séparément l'or et l'argent pour chaque souverain ; dans chaque métal par atelier monétaire suivant l'ordre de l'alphabet arabe, et enfin dans chaque atelier par ordre chronologique. Le bronze est rejeté à la fin. C'est ainsi qu'on a l'habitude de ranger les monnaies dans les collections publiques et, par suite, un Catalogue qui n'est en somme que la liste de ces monnaies par ordre numérique ne peut avoir d'autre classification. Dans son ouvrage précité, qui n'est il est vrai le catalogue d'aucune collection, M. Tiesenhausen a suivi une autre méthode : il prend chaque Khalife et classe ensuite les monnaies par ordre chronologique sans séparer les dinars des dirhems et des felous. Pour l'archéologue, l'historien et en général pour faciliter les recherches, il faut reconnaître que cette dernière méthode est la meilleure, car elle suit l'ordre des temps qui est un ordre naturel, tandis que la classification par métal et par atelier monétaire est purement artificielle et de convenance.

A part quelques fautes typographiques et de légères erreurs dans la transcription des noms arabes, je ne vois pas de corrections à signaler, quant à présent du moins ; il est possible en effet que ce Catalogue contienne quelques attributions erronées ou douteuses, mais ce n'est qu'à la longue et par la comparaison avec d'autres exemplaires que ces erreurs peuvent se reconnaître. En tous cas elles seront certainement rares, nous en avons pour garant la vieille expérience de M. Lavoix, son savoir et le soin qu'il a apporté à la confection du travail qu'il vient de présenter au monde savant.

E. Drouin.

Paris, Mars 1888.

QUELQUES RÉCENTES PUBLICATIONS DE LITTÉRATURE ARMÉNIENNE.

BIBLIOGRAPHIE ARMÉNIENNE (1565-1883). — *Indicateur alphabétique des publications en langue arménienne depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à notre temps* — [en arménien]. — Venise, imprimerie mékhitariste, 1883, 1 vol. XXXII-754 pp. in-8°.

P. Arsenii Aïdin GRAMMATICA CRITICA RECENTIORIS ARMENIACÆ LINGUÆ — [en arménien]. — Vindobonæ, 1866, 1 v. in-8°.

MANUALE LEXICON ARMENO-LATINUM *ad usum scholarum scripsit D. Joannes Miskgian*, (professor linguæ armenæ in pontificio collegio urbano ac in pontificio seminario romano). — Romæ ex typographia polyglotta S. C. de propaganda fide, MDCCCLXXXVII, pp. XXVIII-484, gr. in-8°.

La nation arménienne, aujourd'hui fort éparpillée, a conservé plusieurs centres de culture intellectuelle en Asie et en Europe. Partout elle a des écoles pour l'éducation de ses familles, et elle veille avec une anxieuse sollicitude au maintien de son idiôme qui est pour elle un signe et comme un *palladium* de son indépendance. Elle est attentive à tous les moyens d'instruction qui lui sont accessibles, et elle recueille de toutes mains les livres qu'elle peut s'assimiler pour enrichir sa littérature des méthodes et des découvertes des peuples les plus avancés. Ce qui favorise ce genre de travail, c'est l'aptitude presque générale des Arméniens à apprendre et même à parler les langues étrangères : nés polyglottes en quelque manière, ils communiquent avec divers pays plus aisément et plus fructueusement que la plupart des autres races du monde oriental. Ainsi s'explique chez eux la prétention de continuer la littérature nationale que les Arméniens, enfants de Haïg, ont laborieusement cultivée depuis le IVe siècle de l'ère chrétienne jusqu'au nôtre. Afin de mieux justifier cette prétention, ils ne négligent rien pour faire valoir non-seulement leurs droits de peuple reconquis dans le cours de l'histoire, mais encore la suite non-interrompue des productions de leur littérature. Pleins de confiance dans l'avenir malgré les complots politiques qui les menacent, ils ont le soin le plus jaloux d'acquérir pour leur langue de nouvelles richesses puisées dans l'étude des idiômes et des monuments étrangers. C'est ce qui ressort du labeur incessant des maîtres et des écrivains de leurs principales écoles.

C'est aux Mékhitaristes de Venise qu'il appartenait de mettre au jour un vaste répertoire des livres imprimés en langue arménienne depuis trois cents ans : car, leur congrégation, établie dans l'île de Saint-Lazare depuis un siècle, y a livré à l'impression les ouvrages les plus anciens et les plus précieux, avant les autres villes qui ont possédé une typographie orientale dirigée par des Arméniens, et le *Quadro* de Soukias Somal a donné à l'Europe dès l'an 1829 une idée exacte de leur littérature séculaire. La *Bibliographie*, dont nous reproduisons ci-dessus le titre complet, est l'œuvre d'un des plus instruits d'entre les Bénédictins de Venise, le Père P. Karékin, auteur de plusieurs écrits d'histoire littéraire en arménien moderne (1).

(1) Outre l'histoire des Littératures grecque et romaine, l'histoire de la Littérature du moyen-âge et des temps modernes, deux volumes sur l'An-

En tête du recueil, on trouve la liste chronologique des volumes publiés en caractères arméniens depuis l'an 1565 jusqu'à l'année 1800 : de ce nombre sont les belles éditions imprimées à Amsterdam à partir de 1660 par les soins d'Osgan, évêque d'Erivan. Quand on arrive au XIXe siècle, on voit affluer les volumes imprimés dans des villes d'Orient, Constantinople, Smyrne, Jérusalem, Tiflis, Echmiadzin et Erivan. La *Bibliographie* comporte non-seulement des extraits, importants au point de vue de la critique, des préfaces de quelques ouvrages, mais encore la mention de leurs versions en plusieurs langues occidentales. Elle se termine par une revue des journaux quotidiens et mensuels qui ont actuellement une publicité assurée au service de tous les groupes de population arménienne. Le répertoire, quoique d'une impression compacte, n'est pas d'une exécution moins nette que celle des plus beaux livres sortis des presses de Saint-Lazare.

Les Mékhitaristes de cette ancienne résidence ne négligent pas les occasions de vulgariser au profit de leurs compatriotes dispersés les connaissances pratiques résultant du progrès des sciences et de l'industrie ; ils poursuivent leur publication aujourd'hui trimestrielle du *Pazmavèb* (*Polyhistor*), inaugurée en 1843. Un de leurs plus habiles écrivains, le P. Issaverdenz, a composé en arménien moderne une relation de la *Guerre franco-prussienne* de 1870-71, et de la *Guerre civile* de 1871. Le même auteur a rédigé en anglais une série de petits volumes qui font connaître les Arméniens, leur géographie, leur histoire et leur liturgie.

Le P. Léon Alishan, qui a fait le plus grand honneur à son ordre par ses nombreux écrits en prose et en vers, a mis la main en dernier lieu à une publication qui provoquera en Europe d'autant plus d'intérêt qu'elle rattache à la période des Croisades l'histoire de principautés arméniennes de la famille des Roupéniens. Il s'agit, en effet, de ce Royaume de Cilicie qui a eu de constants rapports avec l'Occident et qui a reçu de la noblesse française un appui matériel et moral, garantie momentanée de son indépendance. Sa capitale était Sis ; ce qui lui a fait donner le nom de *Sissouan* à la fin du XIIe siècle par le patriarche Grégoire IV. C'est ce même nom que le P. Alishan a pris pour titre de sa publication nouvelle, illustrée par de nombreuses gravures et ornée de cartes (1) : *Description physique, géographique, historique et littéraire de la Cilicie arménienne et histoire de Léon le magnifique*. L'œuvre a une opportunité d'autant plus grande que l'ancien royaume des Roupéniens est compris dans le vaste territoire de l'Asie mineure, où domine une population arménienne active et industrieuse, réclamant hautement protection et liberté sous le règne du sultan Abdoul Hamid : aussi souvent qu'elle peut, elle attire l'attention de la diplomatie européenne sur l'exécution des derniers traités ; mais elle s'est déjà heurtée plus d'une fois à l'indifférence des puissances qui ne voient qu'un intérêt momentané dans chaque nouvelle phase de la question d'Orient, ou bien à la revendication qu'une grande puissance, déjà maîtresse des pays de l'Ararat, voudrait faire des provinces voisines pour les soumettre à un même gouvernement.

Les recherches de deux arménistes français s'étaient également portées

cienne Littérature arménienne et sur la Littérature arménienne moderne (Venise, 1856 à 1877).

(1) Venise, 1885, volume in-4° de 600 pages, dont quelques exemplaires choisis sont accompagnés de chromolithographies et héliographies.

du côté des États chrétiens de l'Asie à la fin du moyen-âge : Edouard Dulaurier avait mis à profit les sources en partie inédites dans ses *Documents sur les historiens arméniens des Croisades*, et avait publié (1862) une Étude sur l'organisation politique, religieuse et administrative du Royaume de la Petite-Arménie. D'autre part, Victor Langlois avait savamment analysé la constitution de l'Arménie sous les rois de la dynastie roupénienne (St-Pétersbourg, 1860). La publication du P. Alishan doit illuminer d'un jour nouveau cette même époque où les chrétientés d'Orient jetèrent un dernier, mais vif éclat avant leur destruction par les Mamelouks et par les Turcs.

Continuateur du dernier travail de Dulaurier, la traduction de l'*Histoire universelle* d'Etienne Açoghig de Daron (1), M. A. Carrière, professeur d'Arménien à l'École spéciale des LL. OO., a déjà jeté les yeux sur divers documents qui tendent à prouver les relations intimes que des cours arméniennes ont nouées dans le Levant avec des représentants du principal royaume des Francs. Ainsi a-t-il mis à profit *Un ancien glossaire latin-arménien*, tiré d'un manuscrit d'Autun, et a-t-il établi par la restitution de l'orthographe de 90 mots orientaux, alors transcrits en lettres latines, les rapports qui se sont établis en plein moyen-âge, entre les arméniens du Levant et des voyageurs occidentaux (2). C'est aussi à la date fatale où l'Europe fut incapable de venir en aide aux églises du Levant que se rapporte une monographie extraite du même travail : *Inscriptions du reliquaire arménien de la collection Basilewski* publiées et traduites par A. Carrière (3). Cette pièce n'est rien moins qu'une élégie de 104 vers sur la prise de Hrom-kla, forteresse du Catholicos d'Arménie, l'an 1293, par El-Melik el-Ashraf, sultan d'Égypte ; elle fut composée pour servir d'inscription à un reliquaire du couvent de Sgevhra, sous le règne de Héthoum, roi de la Petite-Arménie (1289-1307). Le même savant, qui a préludé de la sorte dans l'exploration des sources arméniennes encore manuscrites, a reconnu également quel profit on en pourrait tirer pour la connaissance plus complète des apocryphes de l'ancien Testament, qui nous manquent en d'autres langues : il en a donné un curieux spécimen dans un travail détaillé sur *une version arménienne de l'histoire d'Asséneth*, qui se reporte au temps du patriarche Joseph (4). Cette version, dont il a imprimé le texte avec traduction française, servira à corriger la version syriaque du même récit publiée naguère par M. Land (au tome III des *Anecdota syriaca*).

Dans l'Empire russe, les Arméniens grégoriens ont été autorisés à ouvrir des écoles pour leurs coreligionnaires, et à établir des presses d'où sont sortis grand nombre de livres d'une belle exécution. Pétersbourg a possédé la grande imprimerie de la famille arménienne des Miansariantz : sous le titre de *Lyre arménienne*, ils ont édité en 1868 une anthologie

(1) Voir sur la première partie, seule parue, *le Muséon*, tome III, octobre 1884, pp. 653-656.

(2) Extrait des *Mélanges orientaux* publiés par l'École des LL. OO. (Paris, 1886, 20 pp. gr. in 8°), à propos du Congrès des Orientalistes de Vienne.

(3) Paris 1883, Imp. nation., pp. 47, avec deux planches.

(4) Extrait des *Mélanges* cités, pages 473-511.

tout à fait variée, tirée des compositions poétiques de plusieurs siècles (volume compact d'environ 700 pages). M. Kéropé Patkanian ou Patkanoff, qui avait rédigé un catalogue complet des historiens de sa nation, imprimait l'an dernier à St Pétersbourg le texte revu et corrigé de l'*Histoire de la maison des Ardzrounis* par Thomas Ardzrouni, historien du Xe siècle (1887, 1 vol. in 8 de 343 pp. (1) — voir le *Muséon*, tome VI, 1887, pages 373-377). On sait assez quelle importance les comtes Lazareff ont donnée à l'imprimerie annexée à leur Institut de Moscou qui est une école de hautes études pour la jeunesse arménienne. Quoique dissidents, demeurant sans relation avec l'Eglise romaine dont ils n'acceptent pas la juridiction, les Arméniens instruits, qui ont subi en Russie l'influence de cet Institut, ne professent pas l'erreur des Monophysites condamnée à Chalcédoine; ils pratiquent des prières pour les âmes des morts, tout en se défendant d'admettre le Purgatoire, et ils se tiennent passivement à la formule des Grecs sur la procession du Saint-Esprit. Pour l'ensemble de leurs croyances et de leurs traditions, on peut les considérer comme rendant témoignage à la foi antique des populations de race arménienne, qui a persisté dans les persécutions et dans l'exil.

Le savant maître qui a donné de nos jours le plus de relief à l'Institut de Moscou est M. Jean-Baptiste ou Mguerditch Emine : directeur des études, éditeur d'une foule de livres, parmi lesquels plusieurs historiens anciens de la nation, il a mérité la grande ovation qui lui a été faite à Moscou, le 27 avril 1886, pour le jubilé de sa carrière publique. On a formé un recueil des nombreuses *adresses de félicitations* qui lui ont été envoyées à cette occasion, rédigées la plupart en arménien, parmi lesquelles quelques pièces en vers, d'autres en russe, en persan, en français et en diverses langues européennes (Moscou, 1887, 92 pages grand in-8°, avec portrait en photogravure). La plus remarquable est sans contredit l'adhésion du patriarche actuel des Grégoriens, résidant à Echmiadzin, S. G. Macar, se nommant Catholicos de toute l'Arménie.

De Moscou, il faut descendre jusqu'à Tiflis, ville importante, capitale de l'ancienne Géorgie, pour trouver des imprimeries arméniennes en pleine activité; elles répandent des livres populaires et des traités pratiques, quelques ouvrages d'imagination, et plusieurs journaux, mais elles ne publient que rarement des ouvrages appartenant à l'ancienne littérature arménienne. Un peu plus loin on rencontre les presses de « la Sainte Cathedrale d'Echmiadzin, » demeurées au service du patriarcat national, et n'ayant guère édité que des livres liturgiques destinés aux églises et aux monastères des diocèses du rite Grégorien. Elles sont établies dans l'enceinte du monastère, sur les ruines d'une localité jadis célèbre, Vagharschabad, mais elles sont prêtées à des étrangers pour l'édition de différents textes.

Une ville très proche d'Echmiadzin, dans l'Arménie russe, Erivan, possède une imprimerie dirigée par un arménien fort actif qui est quelquefois auteur des livres sortant de ses presses, M. Abgar Stephanos Koùlamiriantz. Ainsi a-t-il publié en 1878 sous son nom une tragédie en cinq actes : *Senekerim, roi du Vasbouragan d'Arménie* (Erivan, 120 pp. in-8°). Mais c'est à Vagharschabad qu'il a fait paraître des écrits historiques d'un inté-

(1) Brosset n'a pu profiter de ce texte amélioré dans sa traduction d'Ardzrouni (*Collect. d'hist. armén.*, traduits en français, 1er volume, 1874).

rêt particulier pour ses coreligionnaires : par ex. une *Description du célèbre et grand monastère de Saint Kéghart*, avec annotations (œuvre du Vartabed Stéphane Mkhitariantz — Vagharschabad, 1873, pp. 124, in-8°) et l'*Histoire de David Beg et des guerres qui eurent lieu contre les Turcs*, — en 1722, année 1171 de l'ère arménienne, (1) — (Vagharschabad, 1871, pp. 136, in-8°).

Qu'on prenne ces renseignements bibliographiques comme exemple de l'esprit industriel qui continue à se produire en plus d'une contrée chez les Arméniens de quelque instruction : ils se font imprimeurs dans des localités de leur pays natal, comme d'autres de leurs compatriotes vont établir des maisons de commerce et des banques dans les capitales de pays étrangers et dans des villes éloignées, telles que Bombay, Madras et Calcutta. Si loin qu'elles soient de leur patrie historique, les familles arméniennes vivent entre elles, et conservent ainsi avec leurs usages et leur culte le besoin de s'instruire dans des livres de leur langue. Ce sont autant de débouchés assurés pour les volumes de tout genre, et pour les recueils périodiques, publiés annuellement à Venise et à Vienne, à Constantinople et à Smyrne.

L'attachement des Arméniens à leur idiôme séculaire est un des principaux soutiens de leur nationalité dans l'état de dispersion où ils continuent à vivre. C'est pour eux faire acte de patriotisme que de mettre en lumière toujours davantage la richesse intrinsèque et les ressources de leur langue. Aussi n'ont-ils cessé de multiplier les ouvrages de grammaire, en même temps que d'autres livres vulgarisant l'instruction.

Telle est la tâche qu'a prise depuis plusieurs années un des membres les plus distingués des Bénédictins arméniens de Vienne, le Père Arsène Aïdin : il a usé constamment des procédés d'une rigoureuse philologie, mais il a fait une grande part à l'esthétique en définissant les notions du beau littéraire dans les monuments de l'ancien arménien. On a le fruit de ses profondes observations dans deux ouvrages qui datent d'une vingtaine d'années.

Aux étudiants les plus avancés, le P. Arsène Aïdin destinait le livre dont il avait préparé une nouvelle édition corrigée et augmentée (2), au point d'en faire un ouvrage vraiment original. Il y a multiplié des remarques sur des points de grammaire et signalé de nombreux problèmes philologiques. Le but qu'il n'a pas perdu de vue est d'initier habilement ses lecteurs à la pureté de l'âge d'or de la littérature arménienne, en remontant jusqu'au Ve siècle, l'époque de Saint Mesrob.

Il y a, si non plus d'intérêt, du moins plus de nouveauté dans une seconde publication que l'auteur a pu intituler : *Grammaire approfondie de la langue arménienne moderne* (Vienne, 1866) (3). Dans une longue introduction, il a exposé le problème dont il avait demandé la solution à de lon-

(1) Brosset a traduit David Beg au tome II de ses *Historiens arméniens*, 1876, pp. 221-256.

(2) Vienne, 1885, 1 vol. petit in-8°, de 528 pages (*Patris Verthanis Zalekhian Grammatica armeniacæ linguæ cum correctionibus et additionibus elaborata*, etc.).

(3) Volume in-8° : préliminaires, pp. 1—334. Grammaire, pp. 1—480. Tables pp. 481-502.

gues et patientes études : la formation de l'arménien moderne, son caractère, son histoire et sa destinée actuelle. Après avoir établi les qualités distinctives de la langue ancienne, de l'arménien littéral, il établit trois périodes dans l'évolution de l'arménien vulgaire du VIIIe jusqu'au XVIIIe siècle, et il les caractérise par des faits de linguistique ; quand on approche des temps modernes, il signale les migrations qui ont dû amener de profonds changements dans le langage de populations homogènes, et il décrit les notables altérations que le mélange d'éléments étrangers a produites dans le fond arménien de leur idiôme. Des différences ont dû se produire de ce chef à l'infini dans l'usage journalier; mais il est d'une grande importance de montrer la source des idiotismes ou même des barbarismes qui sont restés empreints dans les écrits de plusieurs siècles et de diverses localités.

Des traités comme ceux du P. Arsène Aïdin rendent possibles désormais des recherches fructueuses sur les principaux dialectes de l'arménien moderne : ils vont assurément contribuer à l'éclaircissement des vicissitudes politiques et intellectuelles de la race arménienne. Pendant que cette enquête rétrospective est en bonne voie, les écoles européennes de haute philologie continuent à éclaircir, par la restitution des racines et des formes, la nature et les affinités de l'ancien arménien : le dernier mot n'est pas dit sur ces questions d'origine, après les rapprochements établis par Bopp, J. Petermann, Frédéric Müller et Hübschmann sur le terrain de la grammaire comparée.

L'influence personnelle du savant philologue de Vienne s'est étendue à toutes les branches du prosélytisme que sa Congrégation est appelée à exercer dans le Levant. Elle s'est manifestée dans le choix des publications arméniennes de son monastère destinées à l'exportation. On lui doit, sans nul doute, la création d'un organe périodique qui, faisant suite à l'*Europa*, met en rapport ses lecteurs fort dispersés avec le monde européen. Cette *Revue mensuelle* (*Hantêss Amsoriai*), format gr. in 4, vient de commencer sa seconde année avec un nombre croissant d'articles pédagogiques ainsi que d'utiles renseignements sur les arts et les sciences, sur leurs nouveaux procédés et leurs diverses applications.

Le titre d'Abbé général de la Congrégation des Mékhitaristes avait été justement décerné au P. Arsène Aïdin pour d'insignes services, quand le Saint Siège lui conféra, comme à ses prédécesseurs dans le même emploi, la dignité épiscopale avec la désignation du Siége de Salamine *in partibus infidelium*. Ce qui rehaussa cet honneur, ce fut la présence à son sacre du Révérendissime patriarche de Cilicie, Mgr Etienne Pierre X Azarian, catholicos des Arméniens ; Mgr Aïdin fut sacré à Vienne, le 11 avril 1887, avec la plus grande solennité, et par une exception fort rare, selon le rite arménien. Une telle cérémonie a mis en relief la communauté des Mékhitaristes de Vienne, et les Arméniens unis habitant l'Autriche, en particulier la Gallicie, ont eu à cette occasion de nouveaux gages de la protection de l'Empereur François-Joseph, qui est, d'ailleurs, intervenu plus d'une fois en faveur des Arméniens de Constantinople et de l'empire Ottoman.

L'asile donné aux Arméniens par le pape Pie IX dans un établissement de Rome, au moment où la libre administration de la Propagande était compromise, est pour cette nation orientale un bienfait qui ne sera point stérile. Le nouveau collége arménien assure à ses membres et à ses

élèves tous les encouragements que la grande capitale peut fournir à leurs études. Un jeune maître, aujourd'hui Vice-Recteur de ce collège, M. Jean Miskgian, a obtenu des directeurs de l'imprimerie polyglotte de la Propagande (1), l'impression d'un dictionnaire usuel arménien latin, qui sera d'une grande utilité aux Arméniens désireux d'apprendre la langue latine, ainsi qu'aux ecclésiastiques appelés à prendre part aux missions de l'Orient (volume de 500 pages décrit ci-dessus). Les mots y sont brièvement indiqués, mais avec une clarté suffisante pour ceux qui sont initiés à la grammaire : leur interprétation latine est succincte, mais faite avec discernement. Un lexique de ce genre ne comportait ni exemples, ni citations. Encouragé par ses supérieurs, M. Jean Miskgian, prépare un dictionnaire latin-arménien qui sera le complément de son ouvrage : depuis plus d'un siècle (le grand dictionnaire du P. Villotte date de 1714), on n'avait plus imprimé de dictionnaire où le latin servit à l'apprentissage de cette langue étrangère, riche dans ses racines et fort riche aussi en mots dérivés et en synonymes.

Tant de livres adaptés aux besoins des communautés arméniennes en tout pays sont d'un immense secours dans la circonscription du grand diocèse qui réunit sous le même chef la majorité des Arméniens unis de la Turquie, y compris Andrinople et les Balkans. Le patriarcat arménien catholique de Cilicie, comme il a été réorganisé en dernier lieu, se compose du diocèse patriarcal de Constantinople et de 16 diocèses, de 3 archidiocèses, et il ne comprend pas moins de 150,000 âmes dans sa juridiction (5). Des missions en permanence suffisent aux besoins spirituels des Arméniens répandus çà et là dans l'Asie-Mineure et dans les provinces qui faisaient partie de l'ancienne Arménie, et qui forment aujourd'hui la grande région appelée par les Turcs *Ermenistan*. Quoiqu'exposés aux vexations de quelques pachas, ils ont pour leur culte une liberté que leur envient leurs coreligionnaires d'autres pays de l'Orient. Ils sont défendus à la sublime Porte par leur chef, le patriarche Azarian, qui a, l'an dernier, présenté de la part du Sultan une bague magnifique à S. S. Léon XIII, et qui est venu récemment lui offrir les hommages de son souverain lors de la célébration du Jubilé sacerdotal à Rome. Un petit groupe d'antihassounistes, qui ne s'étant pas encore soumis, vient d'accepter la bulle pontificale qui leur a été présentée par le catholicos orthodoxe de Constantinople.

FÉLIX NÈVE.

---

(1) La propagande a aussi imprimé en 1883 la version arménienne d'un opuscule de SS. Léon XIII, composé quand il était évêque de Pérouse : *Practica dell'Umiltà* (volume in 16°). L'auteur de cette version est Mgr Alexandre Balgy, archev. d'Acrida, auteur d'un ouvrage publié à Vienne en 1878 : *Historia doctrinae catholicae inter Armenos, unionisque eorum cum Ecclesia Romana in Concilio Florentino.*

(3) Voir la VIIe carte dans l'*Atlas des missions catholiques* du P. O. Werner (édit. franç., 1886, Friburg en Brisgau).

دياطاسارون الذي جمعه ططيانوس من المبشرين الاربعة

seu *Tatiani Evangeliorum Harmoniae arabice.* — Nunc primum e duplici codice edidit et translatione latina donavit P. Augustinus Ciasca, ord. Eremit. S. Augustini, Bibliothecæ Ap. Vaticanæ scriptor. — Romæ, ex Typographia Polyglotta S. C. de Propaganda Fide. MDCCCLXXXVIII.

Dans une dissertation sur le codex arabe XIV de la Bibliothèque du Vatican, le P. Ciasca avait, en 1883, manifesté l'intention de publier le texte arabe du *Diatessaron* de Tatien que ce manuscrit renferme. Empêché de mettre son projet à exécution, il s'en était remis dans la suite aux soins de de Lagarde, qui entreprit la publication, mais dut également y renoncer, après avoir imprimé quelques pages de l'ouvrage dans les *Nachrichten von der königl. Gesellschaft der Wissenschaften... zu Göttingen*, 17 März 1886 nº 4 (pp. 151-158). Il était à craindre que l'entreprise ne fût ajournée indéfiniment quand d'heureuses circonstances vinrent mettre le Musée de Borgia en possession d'un exemplaire magnifique de l'ouvrage de Tatien ; c'est un manuscrit venu de l'Egypte, datant au moins du 14e siècle et parfaitement conservé. Aussitôt que le P. Ciasca eut pris connaissance de l'exemplaire, stimulé par l'avantage qu'il pouvait en tirer, il reprit son projet et il vient aujourd'hui de l'exécuter en publiant le texte arabe, avec traduction latine, de cet important monument de la littérature chrétienne des premiers siècles.

L'œuvre de Tatien consiste dans un récit continu de l'histoire évangélique, à l'aide du texte des quatre Évangiles harmonisés. On savait par plus d'un témoignage d'écrivains anciens que le disciple de St. Justin avait composé un ouvrage de ce genre. Une bonne partie du texte syriaque en était même conservée dans un commentaire de S. Ephrem. Mais on avait contesté l'identité de l'exemplaire du Vatican avec l'écrit de Tatien, en s'appuyant principalement sur des arguments tirés du commencement du livre et des généalogies de N. S. aux chapitres premier de S. Matthieu et III de S. Luc. Au témoignage des auteurs qui en font mention, le Diatessaron de Tatien commençait par l'Exorde de St Jean : *Au commencement était le Verbe*, et il avait omis les généalogies ; or l'exemplaire du Vatican contredisait ces données. De là des doutes. Mais le manuscrit du Musée Borgien vient les lever très heureusement en montrant, comme le P. Ciasca l'avait d'ailleurs conjecturé, que les différences observées dans le manuscrit du Vatican, sont bien le fait des copistes. L'exemplaire du Musée Borgien permet aussi de combler certaines lacunes de celui du Vatican.

Le texte arabe est une traduction faite sur le syriaque. Cela aussi on l'avait conjecturé déjà en s'appuyant sur des arguments littéraires ; et encore une fois le manuscrit Borgien confirme les conjectures, en attestant dans son préambule ainsi que dans une note finale, que nous sommes en présence d'une version arabe faite sur le syriaque par l'écrivain nestorien Abû-l-Pharag Abdullah Ben-at-Tib, qui vécut au 10e et 11e siècle.

Le P. Ciasca, dans son édition, a pris pour texte fondamental, celui du manuscrit du Vatican dont l'orthographe était plus correcte, en le complétant et corrigeant à l'occasion sur le texte du manuscrit Borgien. Il indique à la marge les variantes des deux manuscrits. Il s'est permis également, et nous ne pouvons que l'en louer pour notre part, de corriger,

là où elles étaient fautives et sauf à avertir le lecteur, les indications des noms des Évangélistes en tête des extraits qui leur appartiennent : ces fautes là sont le fait des « glossateurs », comme le P. Ciasca le fait justement observer. Du reste, les noms des Évangélistes manquent généralement dans le manuscrit de Musée Borgien. — Au point de vue typographique les soins apportés à l'édition répondent à son importance ; le texte arabe est imprimé en très beau caractère.

En publiant le texte intégral de ce précieux ouvrage, dont on ne possédait plus que des fragments, le P. Ciasca a bien mérité de tous les amis de la littérature chrétienne des premiers siècles. A. V. H.

Chrestomathia Targumica quam collatis libris manu scriptis antiquissimis Tiberiensibus editionibusque impressis celeberrimis, e codicibus vocalibus Babylonicis instructis edidit, adnotatione et glossario instruxit, Adalbertus Merx. Berlin, 1880.

Le livre que nous annonçons n'est point un simple recueil d'extraits des Targums chaldéens, un choix de lectures ou d'exercices. C'est une œuvre de critique consciencieuse, à laquelle le savant auteur, comme il le dit dans les *Prolegomena*, a dépensé un long et pénible travail. Les éditions des Targums publiées jusqu'ici, présentent dans la vocalisation du texte une confusion inextricable et il n'y avait guère de remède au mal, puisque les manuscrits eux-mêmes qui auraient dû servir de base à la correction, en étaient infectés. L'auteur observe que le texte des livres de Tibériade dépend pour la vocalisation de celui des livres babyloniens. C'est donc ce dernier qui doit servir de règle. L'édition de 1557 où cette règle avait été appliquée, nous offre un texte où les voyelles babyloniennes sont très défectueusement représentées au moyen des points-voyelles de Tibériade. — La bibliothèque du Musée britannique ayant fait l'acquisition de plusieurs manuscrits du texte Babylonien, qui se distinguent par leur vocalisation soignée et correcte, représentée d'ailleurs au moyen des signes babyloniens, la situation des savants vis-à-vis des textes Targumiques, se trouve complètement et heureusement changée. Le livre de M. Merx est un spécimen précieux du parti que l'on pourra tirer pour une édition critique des Targums, des manuscrits du Musée Britannique, originaires de l'Arabie au XIIe siècle. Sa chrestomathie renferme les extraits suivants : Gen. I-IV, XXIV, XLIX ; Ex. XV, XX-XXIV ; Lev. IX-XI ; Num. XX 12. — XXV. 9 ; Deut. XXXII-XXXIV ; Jud. V ; 2 Sam. XXII-XXIII ; Jes. LII, 13-LIII, 12. ; Jona I-IV. ; Micha I-VII ; Habac. III, et le songe de Mardochée. Pour tous ces morceaux (excepté le dernier), l'auteur reproduit le texte des manuscrits de Londres en ajoutant soit en marge, soit en regard du texte, les variantes observées dans les manuscrits les plus anciens des textes de Tibériade (vr. Prol. p. X), dans les manuscrits de quelques textes babyloniens conservés à St.-Pétersbourg (vr. ibid. p. XI-XII), ou dans les éditions de Bologne, Lisbonne etc. (p. XI). Cette collation continue des variantes témoigne de la valeur des manuscrits de Londres. Les voyelles babylonniennes sont représentées dans le livre de M. Merx par leurs signes propres ; on en trouve la valeur indiquée p. XVI. — Un glossaire détaillé et riche en renseignements précieux sur la grammaire et la syntaxe (p. 163-299) rend l'usage de la chrestomathie accessible aux étudiants, et très instructif, sur bien des points, pour les savants eux-mêmes.

A. V. H.

La Pluie de rosée étanchement de la soif. قَطْرُ ٱلنَّدَى وَبَلُّ ٱلصَّدَى
Traité de flexion et syntaxe par Ibnu Hiǰām, traduit par A. Goguyer, interprète judiciaire. — Leyde, E. J. Brill, 1887, in-8°, XXIV, 408.

La métaphore hardie et peu transparente contenue dans le titre principal de ce volume n'étonnera pas ceux qui connaissent les mœurs littéraires et le genre souvent maniéré des écrivains orientaux (1). Mais le traducteur a bien fait de nous dire dès l'abord, dans un sous-titre moins poétique, ce dont il s'agit : le lecteur européen ne se paie pas de mots sonores ni d'images nuageuses.

La Pluie de rosée n'est pas autre chose qu'une œuvre grammaticale déjà vieille de cinq siècles et demi et qui a toujours joui d'une grande vogue parmi les Arabes. Aujourd'hui encore, la jeunesse des écoles l'apprend par cœur. Le قطر d'Ibn-Hischam figure dans les programmes des académies ou *medreseh* à côté du *Tesrif* du scheikh El-Imân et du *Flambeau* de Motarrézi. Dans l'application, il vient après l'*Adjaroumiyyah* de Mohammed-ben-Daoud-Alsanhadji, petit livre dont la réputation n'est plus à faire, même en Europe, et il met en état d'aborder avec fruit l'étude de l'*Alfiyyah* et de la *Lamiyyah* d'Ibn-Malek, qui ont servi de canevas aux principaux traités tant de flexion et de syntaxe que de morphologie et de phonétique.

Depuis le XVIe siècle, époque où l'on a commencé à s'occuper sérieusement de l'arabe dans nos pays occidentaux, il a paru un grand nombre de livres pour l'enseignement de cette langue. Ils se partagent naturellement en deux catégories, selon la méthode générale que leurs auteurs ont suivie. A la première appartiennent les grammaires qui sont plus ou moins calquées sur les grammaires indigènes. Tels sont les ouvrages de Gabriel Sionita, de Martelotto, de Pierre Metoscita, de Guadagnoli, de Lumsden, etc. On peut y joindre les traités composés par des Arabes et publiés chez nous avec une traduction ou des commentaires soit en latin soit en l'un ou l'autre de nos idiomes modernes.

Tous ces manuels se distinguent plutôt par la sûreté de la doctrine et une exactitude scrupuleuse, parfois fastidieuse, de petits détails que par la concision et par la disposition rigoureusement méthodique de l'ensemble. Ils ne manquent pas d'un certain ordre ; mais les classifications, les divisions et subdivisions nous paraissent être souvent des combinaisons ingénieuses basées sur les formes extérieures et accidentelles du langage ; elles ne forment pas un système naturel, reposant sur les rapports logiques et invariables des différentes parties du discours. Les mêmes livres sont nécessairement hérissés de termes techniques entièrement nouveaux, dont le nombre et la variété ne créent pas un mince fardeau à la mémoire la plus heureuse. Enfin, la manière dont on y conçoit et dont on y explique quantité de faits grammaticaux s'éloigne tellement de nos habitudes intellectuelles, que le lecteur s'y trouve d'abord tout dépaysé et réduit à soumettre son esprit à une sorte d'acclimatation préalable.

(1) Le goût des Arabes dans le choix des titres de livres ressemble à celui de quelques grammairiens français des XVe, XVIe et XVIIe siècles. Qu'on se rappelle les *Jardins des racines grecques et latines*, le *Champ-Fleury*, etc., dont les fleurs sont fleurs de syntaxe et les plates-bandes semées de gérondifs.

Nos arabisants ont dû dès longtemps ressentir les inconvénients de ce genre d'exposition et chercher à créer un système moins compliqué. C'est le célèbre Erpénius qui a ouvert la voie par sa *Grammatica arabica*, publiée pour la première fois en 1613. Cet ouvrage a été entre les mains des maîtres et des élèves pendant près de deux siècles. Jahn, en 1796, et Ewald, en 1831, ont suivi et développé la même manière. Mais la *Grammaire arabe* de Sylvestre de Sacy (1e éd. en 1810, 2e éd. en 1831) a relégué au second plan toutes celles qui l'avaient précédée ; et l'on peut ajouter qu'aucune de celles qui sont venues après elle ne lui est comparable pour l'ensemble, bien que les travaux des savants contemporains aient éclairci nombre de questions particulières.

Le mérite de ces grammairiens est d'avoir ramené plus parfaitement les préceptes de la langue arabe aux règles générales de la métaphysique du langage, d'avoir ainsi simplifié la tâche de l'étudiant, d'accorder davantage à son jugement et de demander moins à sa mémoire, enfin et comme conséquence, d'avoir facilité aux linguistes l'introduction de l'arabe dans le champ de la grammaire comparée.

Malgré les avantages incontestables de la nouvelle méthode, surtout au point de vue de l'enseignement, les livres de la première catégorie se recommandent toujours par une valeur scientifique qui leur est propre. A notre avis, ils sont même indispensables à quiconque ne veut pas se contenter d'effleurer le vaste domaine de la littérature arabe Qui ne sait que, sans commentaire, la plupart des productions littéraires ne sont pas entièrement intelligibles pour les Arabes eux-mêmes, à un siècle ou deux de distance ? Aussi, sans parler du Coran, dont le texte sacré a fourni matière à des centaines de volumes, tous les auteurs les plus célèbres, les poètes spécialement, ont été longuement annotés et expliqués. Or toutes ces gloses sont fondées sur les théories indigènes ; elles en emploient le langage, elles en supposent les lois, les finesses, les minuties, présentes à l'esprit du lecteur. D'où la nécessité, pour comprendre les meilleurs écrivains, d'être au fait des idées et de la glossologie des grammairiens.

Ce ne sont pas seulement les scoliastes qui supposent cette connaissance : les œuvres les moins didactiques, les poésies légères ou sérieuses peuvent contenir des expressions empruntées à la grammaire, elles y font parfois des allusions. Ce qui chez nous serait d'une affectation ridicule ou d'un pédantisme insupportable est pour les Arabes un tour délicat, une heureuse réminiscence, une figure du meilleur goût. De tout temps la grammaire a été trop en honneur chez eux pour qu'on risque d'être jugé obscur ou prétentieux en y cherchant des points de comparaison. Qu'il nous suffise de rappeler le vers dans lequel Ibn Innin se plaint de l'humilité de sa condition et qu'on a rendu assez fidèlement par ces deux bouts-rimés :

« Tel l'énonciatif de *'Inna* qu'en grammaire
On condamne à demeurer toujours en arrière. »

Nous ajouterons qu'il y a certaines délicatesses de la langue, certaines nuances subtiles qu'on saisira ou qu'on appréciera malaisément, si l'on n'est rompu à cette analyse grammaticale qui paraît à première vue si étrange et si embrouillée et qui n'est que la constatation des règles.

Ces considérations n'avaient pas échappé à la sagacité de S. de Sacy. Elles l'ont déterminé à ajouter à sa *Grammaire* une quatrième partie où il ne fait que répéter à la manière orientale ce qu'il avait déjà exposé dans

la troisième. C'est pour la même raison qu'il a augmenté la seconde édition de sa *Chrestomathie* d'un volume supplémentaire intitulé : *Anthologie grammaticale arabe*, dans lequel tous les morceaux sont non seulement traduits, mais accompagnés de notes aussi variées que nombreuses.

On comprend donc que c'est faire œuvre éminemment utile que d'offrir aux Européens le moyen de s'initier sans trop d'efforts aux théories philologiques d'outre-mer. Le livre que nous présentons aux lecteurs du *Muséon* tend à ce but, et il est, croyons-nous, propre à le réaliser. Quiconque l'aura lu avec l'attention qu'il mérite aura facilement raison des difficultés qu'il rencontrera dans des productions similaires plus étendues. La traduction du قطر est la suite naturelle de celle de l'*Adjaroumiyyah*, que nous devons à M. Bresnier.

M. Goguyer ne s'est pas borné à interpréter fidèlement l'œuvre d'Ibn-Hischam : par des notes substantielles et puisées aux meilleures sources, il a complété le texte de son auteur sur bien des questions obscures ou contestées. Il nous présente aussi des remarques d'une portée plus générale, qui seront utiles pour des travaux de comparaison avec l'arabe. Nous n'en citerons que deux exemples.

Il y a quelque vingt ans, une hypothèse surgissait d'après laquelle le pluriel brisé serait né d'une modification interne, causée par l'allongement du mot auquel le suffixe du pluriel aurait été primitivement ajouté ; tel serait l'anglais *men*, dérivé d'une forme correspondante à l'allemand *männer*, par la chute du suffixe devenu superflu, la modification interne suffisant à elle seule pour exprimer l'idée de pluralité. M. Goguyer montre par bonnes et solides raisons que cette opinion ne résiste pas à la critique.

Ses observations sur le *nom-conjoint*, الموصول, ne sont pas moins intéressantes. Se fondant sur l'arabe, il nous fait toucher du doigt l'origine *démonstrative* du *conjonctif*, même dans des langues où le conjonctif a une forme actuelle entièrement distincte. Il aurait pu fortifier sa démonstration en faisant appel à l'analogie de l'hébreu : on sait que, dans la Bible, le démonstratif זֶה joue souvent le rôle de pronom relatif. Quant à la tradition séculaire de الّذى *conjonctif* avec ه *pronom de rappel*, M. Goguyer ne veut plus en entendre parler. « Le pronom *relatif* الرابط ou العائد est ه bien entendu. »

Pour rendre dans notre langue un livre rempli de dénominations techniques, le traducteur a fréquemment employé des termes nouveaux, sinon reconnus comme français, du moins faciles à comprendre pour ceux qui savent le français. C'était son droit. On conçoit d'ailleurs que son choix soit dans quelques cas sujet à discussion. Il nous semble qu'il y aurait injustice et ingratitude de la part de la critique à se montrer pointilleuse en pareille circonstance. Là où il n'existe pas de chemin tracé, c'est faire preuve d'initiative et bien mériter de la science que d'oser marcher le premier, fût-on exposé à quelques détours. Mais, étant donné qu'on ne doit innover que pour être ou plus exact ou plus clair, nous avouerons franchement que les innovations de M. Goguyer dans le langage grammatical déjà consacré par ses prédécesseurs, notamment par Sacy, ne nous ont pas toujours paru heureuses. C'est ainsi, pour n'indiquer que quelques

échantillons, que nous approuverions difficilement le *nominatif* et l'*accusatif* du *verbe* الرفع والنصب (p. 35), le nom *semi-flexible* (غير المنصرف, p. 45), la proposition *objective* (الجملة الانشائية, p. 110) au lieu de la proposition *énonciative*, le *nom indépendant* (الخبر, p. 119) au lieu de l'*énonciatif*, le *sujet* (الفاعل, p.178) au lieu de l'*agent*. M. Goguyer sait parfaitement que ce qu'il a baptisé *nom indépendant* sera parfois une proposition entière, comme dans l'exemple classique : ان تصوموا خير لكم. Quant au terme *sujet*, le *subjectum* de tous nos manuels de logique depuis Aristote, nous croyons que c'est restreindre indûment sa signification que de le prendre comme l'équivalent de الفاعل et le corrélatif de الفعل: son vrai nom arabe est المسند إليه, de même que le prédicat s'appelle المسند. Le docte interprète du قطر ne pense pas autrement que nous, sinon dans ces moments de distraction auxquels les plus habiles n'échappent pas ; nous en avons la preuve à la page 120 de la *Pluie de rosée*, où le *sujet* du traducteur est bien le مُسْنَد إليه de l'auteur. Mais le مُسْنَد إليه est un genre qui comprend à la fois المبتداء et الفاعل. Le *sujet* est donc le nom générique sous lequel se viennent ranger l'*inchoatif* et l'*agent*. Confondre le *sujet* et l'*agent* du verbe ce serait augmenter sans nécessité ni profit les difficultés de l'analyse grammaticale, assez compliquée de sa nature.

Ces imperfections, si légères soient-elles, eussent été à notre sens facilement compensées par l'adjonction aux termes techniques français, lorsqu'ils paraissent pour la première fois, des expressions arabes qu'ils représentent. Le but du livre, l'initiation aux théories des grammairiens arabes, en eût été plus sûrement et plus complètement atteint. Une table alphabétique de tous ces termes aurait encore aidé au même résultat.

Nous avons peut-être tort du reste de nous arrêter à de si minces détails. Quoi qu'il en soit, nous aimons à répéter que M. Goguyer a fait œuvre très utile aux arabisants, et nous ne croyons pas nous tromper en prédisant que son *Traité* sera bien accueilli du public auquel il s'adresse. Ceux qui auront lu le présent volume désireront comme nous que M. Goguyer nous donne bientôt les deux autres qu'il nous promet dans la préface de celui-ci : l'*Alfiyyah* et la *Lamiyyah* d'Ibn Malek. Nous augurons d'autant mieux des deux puinés que, contenant, à côté de la traduction française, le texte arabe, des notes explicatives et un vocabulaire complet des termes techniques, ils répondront pleinement à ce que la critique la plus exigeante est en droit de demander à des ouvrages de ce genre. J. FORGET.

الجزء الحادى والعشرون من كتاب الاغانى للامام ابى الفرج الاصبهانىّ

(The twenty-first Volume of the Kitâb al-Aghânî, being a Collection of Biographies not contained in the Edition of Bûlâq ; edited by Rudolph E. Brünnow, Ph. D. — Part I. Text. 8°, 280 p. — Leyden. E. J. Brill. 1888.)

Le Livre des chansons, كتاب الاغانى, tel est le titre léger d'un ouvrage très sérieux bien connu de tous les orientalistes. C'est une collection de fragments poétiques estimés et de détails aussi intéressants que précieux pour l'histoire civile et littéraire des Arabes. Le volume que M. Brünnow vient de publier fait suite à l'édition de Boulaq. Il ne renferme pas moins de trente-deux nouvelles biographies, fournies par neuf manuscrits de la Bibliothèque royale de Munich et trois manuscrits de bibliothèques privées.

Cette première partie ne contient que le texte arabe, imprimé dans ce caractère élégant et très net auquel la maison Brill nous a habitués. On annonce que la seconde paraîtra incessamment. Nous y trouverons une introduction, des notes et des tables. Dès que nous aurons sous les yeux ces accessoires indispensables, nous pourrons porter sur la publication du Dr Brünnow le jugement complet et raisonné dont elle est digne.

J. F.

J. Vinson. *Les Religions actuelles, leurs doctrines, leur évolution, leur histoire,* in 8° pp. XXXIV. 624. Paris 1888.

Ce n'est pas sans quelque surprise que nous avons parcouru ce livre. Jusqu'ici nous avions toujours trouvé en M. Vinson un savant sérieux et respectable ; nous le voyons avec peine descendre jusqu'au vulgaire pamphlet. Car nous ne pouvons caractériser autrement le gros volume que nous avons devant nous.

M. Vinson est athée et matérialiste, toute idée religieuse lui donne sur les nerfs au point de lui faire perdre contenance. C'est ainsi qu'il nous parle des « *Théophiles* enragés » qui voient dans la religion de la Chine antique ce qui malheureusement s'y trouve, et que M. Vinson n'aperçoit pas.

M. Vinson n'a pas craint de ramasser dans des pamphlets peu dignes d'un homme qui se respecte, des choses telles que celles qu'il dit de Marie Alacocque et qu'il emprunte à Louis Portevin.

Les niaiseries (j'emploie ses termes propres) qu'il répète à propos de Lourdes, de l'infanticide chinois et des Jésuites font bon effet dans un journal à 1 sou, mais déparent, pour ne pas dire plus, un ouvrage qui a la prétention d'être au moins sérieux.

M. Darmesteter a eu la loyauté de reconnaître qu'après les documents publiés dans le *Muséon* et reproduits chez Leroux, il n'était plus possible de contester la pratique infanticide de beaucoup de Chinois. M. Vinson n'aurait-il pas ce sentiment ? Quant aux Jésuites il leur manque encore le *pied de bouc* pour compléter le tableau. Ce serait du plus haut comique si les conséquences ne pouvaient en être des plus tragiques.

Que dire d'un homme de science qui recommande à ses lecteurs l'étude de livres destinés à attirer le plus injustement du monde le mépris et la haine sur des concitoyens des plus honorables ? de livres où s'étalent les calomnies les plus incontestables ?

M. Vinson voudrait détruire la dernière idée religieuse ; il s'imagine qu'après cela la paix et la fraternité règneraient sans partage. Peut-être notre auteur ignore-t-il qu'il fut jadis dans le monde sublunaire deux peuples qu'on appelait les Grecs et les Romains et qui ont couvert le sol de sang et de ruines pendant 11 siècles sans qu'aucune religion fût en cause. Peut-être ne sait-il ni les invasions germaniques qui ouvrent le moyen-

âge, ni la guerre de cent ans ni les luttes de François I, ni la destruction du Palatinat, ni les guerres de l'Empire, ni même celle de 1870. Tout au moins aura-t-il entendu dans Paris les cris de « Ferry à l'eau », ou le discours de la douce citoyenne qui se réjouissait de voir les législateurs français siéger près de la Seine parce qu'on pourrait plus facilement les lancer dans l'eau par les fenêtres, ou les entrevues fraternelles des boulangistes et anti-boulangistes. Lui qui a trouvé tant de peuples sans aucune notion religieuse n'y a-t-il pas vu ce genre de paix et de fraternité qu'on appelle anthropophagie? Ils s'aiment tant qu'ils s'entremangent.

Un homme de la valeur scientifique de M. Vinson aurait dû laisser à d'autres le boniment des *pieuses indécences* et autres et reconnaître que le catholicisme est l'école de morale la plus sévère qu'il y ait au monde et que la pornographie ne croît pas chez lui.

Mais tout ceci est accessoire au fond du livre. Celui-ci vaut-il mieux? Nous voudrions, mais n'osons l'affirmer. Nous ne parlerons pas de ce que M. Vinson dit du catholicisme. On peut augurer ce que c'est d'après ce qui précède. Nous ne pouvons que le caractériser par ce mot : pamphlet plus soucieux de nuire que d'instruire (1).

Mais le reste fourmille d'erreurs. Il en est tout spécialement de ce qui y est dit par exemples, du Fétichisme. Nous ne renverrons pas l'auteur au témoignage des Missionnaires ; c'est connu, ces gens ne font que mentir. Mais il aurait dû, au moins, lire l'ouvrage du capitaine anglais Wellis.

Quand on traite d'une matière on doit connaître quelque peu les meilleurs fonds d'information. Ce qu'il dit de la Chine primitive, est de la pure imagination. M. Vinson a-t-il jamais consulté un sinologue? Qu'il veuille bien seulement jeter un coup d'œil sur le dernier mémoire de M. d'Hervey-St.-Denis ; il saura à quoi s'en tenir. Pourquoi ne l'a-t-il pas lu d'abord?

Mais quittons ce sujet et finissons en regrettant que M. Vinson soit descendu jusqu'à mériter qu'on ne ferme son ouvrage qu'en en plaignant et l'auteur et les lecteurs. J. K.

Auger Busbecq et les Goths orientaux, par J. Vanden Gheyn. Conférence faite au troisième congrès d'histoire et d'archéologie tenu à Bruges (août 1887). Bruges. De Plancke, frères.

Le docte et fécond écrivain vient de rendre un service signalé au public belge par la publication de l'intéressante conférence qui fut si fort appréciée au congrès de Bruges. Auger Busbecq qu'il nous fait connaître d'abord méritait d'être rappelé au souvenir de ses compatriotes. Mais ce n'est pas tant du diplomate et du savant que s'est préoccupé M. Vanden Gheyn, que de l'analyse des observations faites par Busbecq sur une peuplade germanique de la Crimée. Il les ramène à deux chefs : le caractère ethnique des Goths orientaux

(1) Un trait seulement. M. Vinson connaît parmi les reliques : à Orléans du vin des noces de Cana ; au Puy, à Rome, et ailleurs 10 saints prépuces!! à Vendôme, une larme du Christ ; à Reims etc. du lait de la Vierge, etc. etc. Il a oublié la plume de St. Michel et l'odeur laissée par le diable, conservée dans une bouteille. — Si M. Vinson croit tout cela, alors sa foi surpasse celle du charbonnier. — Il ne dédaigne pas du reste l'historiette d'almanach ; témoin celle qu'il met en note à propos de S. Janvier.

et l'étude de leur dialecte. Au premier point il rattache une foule de détails d'érudition en suivant pas à pas les destinées de cet humble rameau détaché du grand arbre gothique à travers les siècles. — Dans l'examen du dialecte M. Vanden Gheyn ne se contente pas d'analyser les travaux des érudits allemands qui l'ont précédé ; il y ajoute mainte observation personnelle ou empruntée aux travaux dialectologiques parus en Belgique.

En somme, cette brochure donne une excellente idée d'ensemble de cette intéressante question ; inutile d'ajouter que l'auteur a su en rendre la lecture attrayante par son style toujours correct sans raideur et élégant sans recherche.

C.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE.

Etudes éraniennes. Le dernier résumé des *Proceedings* de l'*American Oriental Society* tenus à Baltimore en Octobre 1887, nous annonce comme les précédents, un contingent de travaux dont plusieurs ont une assez grande importance.

Le premier en est une étude sur les Gâthâs et spécialement sur le Chap. 55 des Gâthâs par M. W. Jackson, du Columbia Collège de New-York.

Cette étude comme les autres du même auteur est remplie de choses excellentes ; malheureusement elle a ce caractère de tout ce qui vient de l'école où M. Jackson a été formé ; exclusivisme complet alors même qu'on ne fait que reproduire ce que d'autres éranistes ont dit depuis longtemps, et méconnaissance, *misrepresentation* (1) des opinions des autres. Il en est aussi spécialement de ce qui concerne l'âge de Gâthâs et l'*anthorship* de Zoroastre. M. J. ne paraît pas avoir compris l'opinion de Spiegel et de Harlez ; ce qu'il en dit est entièrement faux. Il s'imagine en outre que leur opinion a été réfutée ; il lui serait bien malaisé de dire où et comment. Du reste l'auteur semble plus s'en référer a la parole d'un maître qu'à l'Avesta lui-même qu'il n'a pas envisagé en entier. S'il est des passages qui supposent l'existence antérieure des Gâthâs, il en est beaucoup d'autres qui indiquent tout le contraire. Il n'a pas remarqué que si certains chants mettent, semble-t-il, Zoroastre en action, d'autres tels que le Yaçua XXIX le placent en plein mythe. L'âme du taureau y demande au ciel un protecteur et Zoroastre lui est promis. Que Zoroastre soit l'auteur de quelques Gâthâs, qu'il ait même certainement existé, c'est ce qu'on peut supposer à la rigueur, mais qu'on ne saura jamais démontrer. C'est de la foi plus que de la science. Celui qui lutte pour la religion dans les Gâthâs n'est pas plus Zoroastre que tout autre.

La seule position qu'une saine critique puisse admettre c'est qu'une partie des Gâthâs date de l'origine de la réforme et qu'une autre lui est postérieure ; que les Gâthâs sont antérieurs à la plus grande partie de l'Avesta principalement

(1) Nous en trouvons encore un exemple frappant dans un compte-rendu de l'*Arische Periode* de Spiegel. Zeitschr. D. M. G. XLII, H. p. 158. Mais de cela plus tard.

du Yaçna, mais qu'une autre partie de ce livre est plus ancienne et même antézoroastrienne, que Zoroastre a pu exister mais que rien le prouve. Cfr. DE HARLEZ. *Avesta*. Introduction. CLXXXIII, que M. Jackson ne paraît pas avoir bien compris, car il donne comme opposées des opinions qui y sont soutenues. — Nous ne saurions trop l'engager à vérifier par lui-même tout ce qu'on lui a dit et à travailler en vrai Yankée. N. MÜLLER.

L'ORIGINE DES ARYENS. — M. A. L. Mayhew critique dans l'*Academy* (21 avril) l'assertion de M. Isaac Taylor que « chacune des dix-huit racines trilitères aryennes en *h* se retrouve en finnois *avec la même signification.* » — De son côté M. F. H. Woods prétend que les preuves philologiques et archéologiques de M. Taylor ne sont nullement convaincantes, voici pourquoi. 1. La comparaison des racines aryennes et finnoises démontrerait tout au moins l'affinité des langues ; mais M. Taylor a arrangé à sa façon les listes de mots dressées par MM. Skeat et Donner. 2. Les arguments tirés des termes de parenté semblent excessivement faibles. 3. Les noms de nombre ne prouvent pas davantage. 4. Le chêne et le hêtre qui font partie, *ex hypothesi,* de la flore du berceau des aryens ont, même de nos jours, pour limite extrême septentrionale le sud de la Finlande : encore ne les y rencontre-t-on qu'à l'état sporadique. 5. La plupart des crânes découverts appartiennent à l'âge de la pierre : ils marquent probablement les traces d'un peuple lapon indigène graduellement refoulé vers le nord par les immigrants aryens. D'autant plus que 6. le nord de la Suède est couvert de restes de pierres d'un caractère laponien, mais datant de l'âge du bronze. 7. La plus grande partie des ustensiles antiques en pierre ressemblent à ceux des Lapons et des aborigènes russes, tandis que le type scandinave est propre au sud et à l'ouest. 8. L'état de civilisation que supposent les raisonnements de M. Taylor ne s'accorde point, à s'en tenir aux preuves archéologiques, avec celui de l'Europe septentrionale il y a six mille ans, ou à aucune autre époque.

M. Taylor reconnaît le bien fondé de quelques observations de M. Mayhew, mais soutient que sa thèse générale reste debout relativement à l'identité primitive des racines verbales dans les vocabulaires aryen et finnois. — Quant aux objections que M. Woods tire de l'archéologie, elles frappent surtout, dit-il, le système de M. Penka sur l'origine scandinave des aryens. M. Taylor rejette définitivement cette dernière hypothèse et conclut que sa solution du problème tient provisoirement le haut.

M. John Abercromby (*Academy*, 28 avril) renvoyant M. Woods à l'ouvrage de M. Donner : *Die gegenseitige Verwandtschaft der Finnisch-Ugrischen Sprachen*, lui assure qu'il s'y persuadera de l'inanité de l'hypothèse d'après laquelle les noms de nombre finnois depuis un jusqu'à 99 seraient de provenance aryenne.

M. Taylor (*Academy*, 5 mai) ne voit pas qu'il soit difficile d'admettre que le suffixe *-tesa* dans l'esthonien *kat tesa* (= huit) et *ut-tesa* (neuf) ne signifie pas *sans*.

S'occupant à son tour du séjour primitif des aryens, M. Terrien de Lacouperie oppose certaines difficultés à la théorie de l'origine finnoise. D'abord, les

études de M. Gust. Retzius prouvent à l'évidence que les Finnois sont brachycéphales tandis que les aryens sont dolichocéphales. Ensuite, tous les éléments aryens qu'on retrouve dans les langues finnoises sont empruntés. De plus, la conception des voyelles dans les langues finnoises et ougro-finnoises diffère complètement de celle des aryens. En quatrième lieu, l'idéologie comparative enseigne que les deux familles de langues sont construites sur des bases qui n'ont rien de commun. — Quant à la théorie générale de l'origine européenne des aryens, elle prête le flanc, d'après le même savant, à de graves objections d'une autre nature. De ce que certains éléments phonétiques de la langue aryenne qu'on suppose primitive aient été mieux conservés dans un idiome, on ne saurait conclure qu'ils ont dû se développer à l'endroit même où on les observe actuellement : plusieurs causes ont pu contribuer à cette préservation. L'homogénéité de race chez des peuples qui se sont servis d'une même langue à l'origine fut peut-être purement sociale, tout en comprenant des types physiques variés. Si l'on admet une connexion entre l'idéologie de l'idiome primitif d'une famille linguistique et la forme du crâne de ceux qui le parlent, le type aryen, s'il exista jamais, fut probablement complexe, plutôt brachycéphale que dolichocéphale. Un mélange de tribus — de blancs allophyles et de sémites — aurait-il donc donné naissance au noyau ethno-linguistique aryen primitif? La conjecture est permise à cet égard. — Il a été démontré que dans les temps géologiques modernes, l'Europe fut d'abord, sur une vaste étendue, habitée par une race dolichocéphale. Les peuples brachycéphales qui s'y montrèrent plus tard paraissent n'être autres que les peuples de langue aryenne. Le centre d'émigration d'où ils auraient essaimé vers l'occident devrait être cherché dans la direction du Caucase entre la mer Caspienne et la Mer Noire. M. Terrien de Lacouperie signale en passant quelques données d'idéologie comparative et d'histoire naturelle qui n'harmonisent pas avec l'origine scandinave ; il combat également le préjugé qui fait marcher les migrations humaines sur la route du soleil de l'orient à l'occident, ainsi que l'adage corrélatif : *Ex Oriente lux.* — Comme ces remarques ne valent pas moins contre la théorie plus récente du séjour primordial des aryens que contre l'ancienne, le savant écrivain s'est vu obligé de fournir une solution nouvelle. Il la formule dans les termes suivants : « Si les changements antérieurs du climat et du sol ne s'y opposaient pas il y a cinq mille ans environ, la région qui avoisine la mer Caspienne au nord et à l'ouest peut avoir été le centre de la formation aryenne et par suite le berceau primitif de la race. »

Nous citerons encore comme se rapportant à la question des aryens primitifs l'ouvrage de M. Max Müller : *Biographies of words and the home of the Aryas* (London, Longmans, Green and Co. 1888. In-8, pp. XXVII-278) et l'article que M. J. Van den Gheyn lui a consacré dans la « *Revue des questions scientifiques de Bruxelles* (20 avril 1888).

Archéologie. — *Sarcophage d'Alexandre le Grand.* — Pendant que M. Schliemann cherche à Alexandrie le tombeau du grand conquérant, les Turcs croient le reconnaître dans un des sarcophages récemment découverts près de Sidon. Cette opinion qu'on se forme à Constantinople est ainsi justifiée : la

supposition qu'Alexandre fut enterré à Alexandrie n'est pas admise par tous les historiens. Cette hypothèse écartée, du fait que le sarcophage en question représente la victoire du héros macédonien sur les Perses, du caractère et de la finesse du travail, de la situation du monument placé à côté de celui d'un roi phénicien ami, la conclusion semble ressortir irrésistible. Est-il d'ailleurs plausible qu'Alexandre ait couvert de ses propres armoiries la dépouille mortelle d'un de ses généraux, qu'il ait permis d'attribuer à ce dernier et « *à lui seul* » la gloire de ses expéditions ? Néanmoins aucune inscription n'ayant été mise au jour jusqu'ici, la prudence commande la réserve.

Le Sanctuaire des Cabires en Béotie. — Nous faisons suivre quelques détails complémentaires sur ces importantes fouilles. Le sanctuaire tout entier est situé dans une dépression de terrain entre deux collines. Le temple, dont il ne reste que les fondements, se composait du πρόναος et du σηκός. On distingue trois époques : la plus ancienne peut remonter jusqu'au septième siècle, la seconde est contemporaine des guerres persanes, la troisième coïncide avec la période macédonienne. Le temple a vingt deux mètres et demi en longueur sur une largeur de sept.

M. Ernest de Sarzec, consul de France à Bagdad, a été chargé par le gouvernement français des fouilles de Tello dans la Turquie d'Asie.

Fouilles à Icaria. — Les Américains ont fait à Icaria d'importantes découvertes. 1° Une grande stèle funéraire, assez semblable à la stèle athénienne d'Aristion pour l'attribuer au même sculpteur ; la tête manque. 2° La tête colossale d'un Dionysos barbu, si bien conservée qu'elle a dû avoir été protégée ; à en juger par le style, elle appartient au sixième siècle. 3° Le *torso* d'une statue colossale. 4° Une stèle en relief à deux faces : sur l'une, la représentation d'un sacrifice, sur l'autre celle d'un vielleur. 5° Deux inscriptions à double face (5e siècle). 6° Deux inscriptions dédicatoires d'une époque plus récente. 7° Deux bases *in situ* des ruines de l'église.

A Athènes. — Devant le musée de l'Acropole à Athènes, à une profondeur de quatorze mètres, on a trouvé des murs de maisons et une grande quantité d'instruments en bronze : neuf haches, deux cognées, une lime, deux épées, une pointe de lance et trois disques. Tout près de là, mais un peu plus haut, les fouilles ont produit des vases en argile mycéniens.

Il devient de plus en plus difficile de rendre compte de toutes les découvertes archéologiques. A Rome, en Grèce et particulièrement à Athènes, dans l'île de Chypre, en Égypte, en Allemagne, les travaux des commissions d'exploration et les entreprises individuelles sont couronnés du plus beau succès. Le lecteur désireux de se tenir au courant de ces intéressantes études est malheureusement forcé de consulter des publications de toute langue et de tout pays. Mentionnons, pour finir, une note que nous lisons dans le *Cosmos* du 25 février.

A Vitry-en-Artois, contre la Scarpe, en creusant une cave on a mis à jour un silex taillé, une défense de mammouth et quelques débris d'ossements indéterminables. Le silex a la forme d'une pointe de 0 mét. 0.7 de longueur, avec une fasse bien lisse : l'autre est à facettes. La pointe présente une série de retouches pratiquées sur les deux bords. Ce serait l'instrument caractéristique du moustérien. La défense du mammouth a été rencontrée au même

niveau que le silex, à la base du limon sableux ; elle ne mesure pas moins de deux mètres de longueur. M. Ladrière a étudié ces objets. De cette découverte, et de travaux antérieurs, il conclut qu'à la fin de la première période quaternaire devaient vivre dans la région de Vitry-le-Français, des animaux tels que *Elephas primigenius* etc. Cette découverte semble indiquer en outre, que les dépôts qui constituent l'assise supérieure du terrain quaternaire sont d'âge moustérien.

Géographie. — A l'ouest de Salam et Timor, par 8° 15' latitude sud et par 132° 59' longitude est, une petite île vient d'être signalée qu'on ne connaissait pas jusqu'ici. Elle a environ deux milles de long sur deux tiers de mille de large.

Le Codex Amiatinus. — La discussion touchant ce fameux manuscrit de la Bible a été reprise dans les colonnes de l'*Academy* à la suite d'un remarquable article de M. P. Corssen (7 avril). D'après ce savant, M. Browne s'est trompé en examinant l'origine des huit premières feuilles, et il faudra revenir au point de départ. — M. Martin Rule (14 avril) conteste l'exactitude de certaines explications mises en avant par M. Corssen. — De son côté M. G. F. Browne insère sa réplique dans le numéro du 5 mai.

Revues. — On annonce d'Athènes la création d'une publication mensuelle sous le titre de ἀρχαιολογικὸν δελτίον, et dirigée par M. Kabbadias. Elle fait connaître les nouvelles acquisitions du κεντρικὸν μουσεῖον, les fouilles et les découvertes ainsi que les travaux du musée, et contient en outre diverses notices archéologiques.

Au Mexique, grâce à l'initiative de M. Nicolas Léon, ont paru les *Anales del Museo Michoacano,* revue mensuelle, consacrée spécialement aux antiquités et à l'histoire des Tarascos qui occupent une place si importante dans les annales des aborigènes mexicains. Les deux premiers numéros (mars et avril) comprennent dans leur première partie des études originales et dans la seconde la réédition d'anciens ouvrages historiques et philologiques, soit imprimés, soit manuscrits, se rapportant à l'idiome et à l'histoire du Michoacan. Voici les titres des articles communiqués : 1. *La aritmética entre los Tarascos ;* 2. *Etimologia de algunos nombres tarascos de los pueblos de Michoacan y otros Estados ;* 3. *¿ Cuál era el nombre gentilicio de los Tarascos y el origen de este último ?* Ces trois notices sont de la plume de M. Nicolas Léon. *Los avisos y el arte en la lengua de Michuacan* sont une œuvre reproduite de Lagunas. L'américanisme marche bien, on le voit. Nous souhaitons bon succès et longue vie aux *Anales.*

Nous venons de prendre connaissance d'une autre œuvre qui nous vient de l'Amérique du nord : *A dictionary of the kalispel or Flat-head Indian language* compiled by the missionaries of the Society of Jesus. Part. I. Kalispel-English. St. Ignatius Print, Montana 1877-8-9. C'est un beau volume de 644 pages in 8°, donnant à côté des mots classés par ordre alphabétique, un grand nombre de locutions idiomatiques. L'auteur s'est servi surtout du dictionnaire manuscrit du Père G. Mengarini, le premier des missionnaires jésuites qui

s'appropria le génie de cette langue.parvint à la parler aussi parfaitement que les Indiens natifs et en dressa les règles grammaticales. Sous le nom de *Appendix to the Kalispel English dictionary* (pp. 36) les missionnaires ont également publié une étude complète sur le verbe. — Des mêmes presses est sorti en 1880 *A Catechism of the Christian Doctrine in the Flat-head or kalispel language.*

Dans le numéro d'avril des *Proceedings of the Society of Biblical Archæology* M. Robert Brown, Junr., étudie une inscription de Lemnos d'après le principe suivant : « deux cents ans de patients efforts n'ont pu prouver que l'étrusque est un dialecte aryen ; et, puisque personne ne lui reconnaît le caractère sémitique, on doit y voir soit une langue *sui generis* (ce que je tiens pour invraisemblable), soit un rameau de la famille ougro-altaïque, opinion depuis longtemps défendue par M. Isaac Taylor. »

Dans la séance de l'Académie des Inscriptions tenue le 9 mars, M. Alfred Croiset a lu un mémoire intitulé *De la véracité d'Hérodote*, dans lequel il combat les idées de M. Sayce sur la matière. M. Oppert a appuyé les conclusions du mémoire. D'après ces deux savants, Hérodote a réellement vu Babylone et l'Égypte jusqu'à Eléphantine. Ces idées sont conformes à celles que le P. Delattre a développées à plusieurs reprises dans le *Muséon.*

Bulletin de la Société de linguistique de Paris (mars 1888). — M. M. Bréal a traité des verbes βούλομαι, λάω et θέλω : il croît pouvoir les ramener tous trois à une même racine *vol, vl, vel ;* — du mot φόνος qu'il rattache à θνήσκω ; — de l'étymologie du mot νίκη ; — de l'origine du français *changer*, bas-latin *cambiare ;* — de l'homérique γνωτός au sens de *frère,* qu'il ramène à la même racine que -γνητος, -γνήσιος ; — de la formation du mot *noverca* (= nouvelle épouse) par une imitation de *patricus* ou *patercus.* — M. Halévy a fait des communications sur des mots bouddhiques qui se retrouvent en hongrois ; *érdem* = *artham*, *szak* (= ère) du nom propre *Çaka ;* — sur le mot *digiru* (= dieu), qui se rencontre sur les inscriptions de la Chaldée et n'est que la représentation cryptographique de deux signes idéographiques figurant le mot « dieu » et reposant sur un terme assyrien réel, p. ex. *ilibu ;* — sur le hongrois *törvény* (= loi) qui aurait été importé chez les Magyars par des apôtres bouddhistes de l'Inde méridionale (tamoul *taruman* = loi, sancrit *dharma*) ; — sur Nimrod dans les monuments babyloniens (*Namra-ṣrit* synonyme de *Namra-udu*). — Citons de M. Psichari des observations sur quelques formes néo-grecques, où l'ancien υ semble être rendu par ου, une note sur le néo-grec φουχτα (= poignée) dans son rapport avec (χειρ) πυκτή, et ἄσπρος (= blanc) qui désigna d'abord une petite pièce de monnaie blanche. M. Halévy, à l'occasion de ce dernier mot, fait observer que, dès le premier siècle de notre ère, les Talmudistes connaissaient une monnaie appelée ἄσπρον, et cette même monnaie, sous le nom d'*asperena* figure dans l'*Avesta :* remarque importante pour la date de ce monument.

Dans le *Bollettino della Società Africana d'Italia* (janv.-fév. 1888) nous signalons un article sur Keren, la métropole des Bogos C'est un village bien pauvre, situé à moins de 1500 mètres au-dessus du niveau de la mer, et composé

de deux cents cabanes dispersées sur la partie septentrionale du mont Zeban. Comme les autres villages des Bogos, Keren est une démocratie, dont le chef et le conseil d'anciens sont élus par le peuple et qui vit dans une entière indépendance. Les habitants se prétendent chrétiens, mais peu sont baptisés ; presque tous portent des noms musulmans et ont gardé le rite de la circoncision ; ils sont grands amateurs du *dolce far niente* et abandonnent aux femmes le soin de pourvoir aux premières nécessités de la vie. Le mariage est purement civil, le divorce est toléré, mais non la polygamie. La femme s'achète au prix d'un certain nombre de vaches, et le père du fiancé est astreint à des cadeaux consistant en ornements plus ou moins précieux suivant sont état de fortune. Les jeux et les danses accompagnent les noces au son de trois instruments de musique — un trombone, un violon carré et une espèce de tambour — et se prolongent pendant toute la semaine. Les plaintes, les gémissements, les discours laudatifs sont de mise aux funérailles : les défunts sont enterrés dans leur propriété, et l'on élève des *tumuli* circulaires de pierres. Les Kerenins pratiquent la peine du talion avec des manifestations publiques de joie. La langue des Bogos est dérivée de la famille sémitique dont elle a conservé l'harmonieuse sonorité.

Nous avons reçu le *Catalogue de l'Imprimerie Catholique de Beyrouth* (Syrie) pour 1888 : Il comprend une série d'ouvrages arabes relatifs à la religion, de livres classiques et autres dans la même langue, une liste d'ouvrages arabes-français et syriaques. « L'Imprimerie Catholique est une œuvre de propagande, fondée pour aider les missionnaires des différents rites. Cependant elle se charge des autres travaux que les auteurs et éditeurs voudraient lui confier, dans les langues hébraïque, grecque, latine, française, turque, arabe, syriaque et arménienne ». Un tableau de spécimens des caractères joint à ce catalogue donne une idée très-favorable de cette imprimerie.

Assyriologie. M. Fried. Delitzsch a publié la deuxième livraison de son dictionnaire assyrien. Dans un avis placé à la seconde page de la couverture, il se déclare partisan des idées de M. Halévy concernant les textes dits sumériens ou accadiens, c'est-à-dire qu'il ne croit plus à l'existence d'une langue sumérienne et que les textes ainsi nommés ne sont désormais à ses yeux que de l'assyrien exprimé dans un système graphique spécial, M. Fried. Delitzsch est le troisième assyriologue qui se rallie à la théorie halévyenne, dont les premiers adeptes ont été Stanislas Guyard et M Pognon. D'après nos informations, les convictions de plusieurs autres assyriologues relativement à la langue sumérienne sont également ébranlées.

Nécrologie. 1. *M. W. Thompson Watkin*, antiquaire et archéologue, auteur de deux grands ouvrages : *Roman Lancashire* (1883) et *Roman Cheshire* (1886).

2. *M. Vladinir Maïnow*, qui a publié plusieurs études sur les tribus finnoises et un dictionnaire finnois-russe.

3. *M. Charles Luguebil*, philologue et professeur de langue grecque à l'Université de Saint-Pétersbourg.

Nominations. M. Joachim Ménant a succédé à M. Ch. Robert comme membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

Sir Thomas Francis Wade, président de la *Royal Asiatic Society* de Londres, a été changé du cours de chinois récemment établi à Cambridge.

C. S.

Langue du Congo. La Société des Missionnaires baptistes anglais vient de publier un magnifique volume, parfaitement imprimé, qui sera d'une haute utilité pour tous ceux qui pour motif de religion ou d'affaires se rendront au nouvel état du Congo. C'est un double dictionnaire anglais-congolan et congolan-anglais (pp. 1-492) avec une grammaire assez étendue du dialecte principal du Congo (515-718). Les pages intermédiaires (493-514) sont consacrées aux croyances et coutumes des Congolans si nécessaires à connaître pour celui qui veut avoir des rapports avec ces peuples.

Ce livre est le fruit d'un long travail. L'auteur, le Rév. W. Holman Bentley y a mis beaucoup de soin et de méthode et son œuvre mérite d'être recommandée, surtout au point de vue pratique.

LA VULGATE LATINE

AU TREIZIÈME SIÈCLE, D'APRÈS ROGER BACON.

(suite).

XIII.

Ce n'est point tout ce que le célèbre moine franciscain nous apprend sur les études théologiques au treizième siècle, en particulier, sur l'étude de l'Ecriture sainte. Ses écrits, surtout son « *Opus majus*, » son « *Opus minus*, » son « *Opus tertium*, » son « *Compendium studii Philosophiæ* » sont des mines presque inépuisables, où doivent aller chercher ceux qui veulent connaître à fond le treizième siècle. Ce qu'il y a là de détails précis empruntés à toutes les branches des connaissances humaines ; les jugements sans nombre portés sur les hommes et les choses ; les lectures que tout cela suppose ou que tout cela résume, sont de nature à faire revenir ceux de nos contemporains qui traitent le treizième siècle d'époque barbare.

Où est à cette heure le savant qui pourrait écrire pertinemment sur la philosophie, la théologie, les mathématiques, l'astronomie, la grammaire, la lexicographie, l'accentuation, la prosodie ? — Où est l'homme qui a lu les auteurs sacrés et les auteurs profanes, Aristote, Platon, Virgile, Cicéron, Ovide, St Augustin, St Jérôme, Origène, saint Jean Damascène, St Isodore, Bède et tous les auteurs du douzième et du treizième siècle ? Où est le linguiste qui pourrait faire des comparaisons entre le Grec, le Latin, l'Hébreu, l'Arabe, et cela sans préparation, pris au dépourvu, en quelque sorte au pied levé ? — Car,

il ne faut pas l'oublier, Bacon a composé ses trois grands ouvrages, en moins de deux ans !

Nous recommandons instamment sa lecture à tous ceux qui s'intéressent aux saintes Ecritures, en particulier, à la correction de la Vulgate Latine, car jamais, croyons-nous, depuis saint Jérôme et Origène, personne n'a pénétré plus avant dans le sujet ; jamais personne n'en a mieux compris la nécessité ; jamais personne n'a senti aussi vivement la délicatesse et les difficultés de cette grande œuvre ; et c'est pourquoi jamais personne n'a poussé avec plus d'autorité ce cri d'alarme : « *Je* « *proteste devant Dieu et devant vous, ô saint Père, contre* « *cette dépravation du Texte sacré, car seul, vous pouvez,* « *Seigneur Clément, remédier au mal !* (1). »

Que d'autres choses nous aurions à extraire encore des ouvrages de Roger Bacon, même sur le sujet spécial que nous avons essayé de mettre en lumière, sur cette corruption du Texte Parisien, corrigé ou non corrigé, qu'il appelle le « *Grand péché des Etudes Théologiques au treizième siècle !* » C'est, en effet, l'idée-mère de tous les ouvrages de Bacon. Tout se groupe pour lui autour de la Bible, comme autour d'un point central, et c'est pourquoi il faisait converger toutes les sciences, d'abord, vers l'établissement d'un texte correct, ensuite vers l'interprétation de ce texte (2). S'il s'intéressait à l'histoire, à la géographie, aux langues, à la grammaire, à la prosodie, aux sciences, à l'arithmétique, à l'astronomie, à la physique, à la chimie, etc., c'était toujours en vue de l'Ecriture et de l'Eglise, pour rendre l'une plus pure et pour donner plus de lustre à l'autre. On sent, en le lisant, que sa tête et son cœur, sa pensée et ses affections, sont là ; il y revient sans cesse, et il n'y a pas une de ses pages qui ne contienne quelque allusion à cette grande question. Je vais, dit Bacon, montrer de quatre manières « combien la connaissance des nombres est néces- « saire aux Théologiens. De ces quatre manières, l'une se rap- « porte à la corruption du Texte sacré qu'il faut corriger. Je « prouve cela par des exemples (3). » « Avant tout, ajoute-t-il

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus*, p. 93.

(2) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus*, p. 465. — « Quia una sapientia est « qua debet regi Ecclesia Dei : sed hæc tota in Sacro Textu continetur, et « in jure canonico in aliquibus articulis explicatur. »

(3) « Et primo ostendo quomodo quatuor modis sunt numeri necessarii :

« plus loin, il faut faire attention à la corruption du Texte « sacré et au besoin que l'Eglise de Dieu a de connaître l'arith- « métique... C'est un mal auquel personne autre que le Siège « Apostolique ne peut apporter de remède (1). » Mais si Bacon sentait vivement la nécessité de corriger les erreurs du « *Texte Parisien* », personne aussi ne comprenait, comme lui, la difficulté de cette entreprise et l'imperfection des moyens dont disposaient les savants de son époque pour l'accomplir. Ce qu'il dit de la nécessité des langues est vraiment merveilleux, et nous ne croyons pas qu'on ait jamais confirmé les principes par des exemples plus éloquents. Il y a là des pages, que les hommes influents dans la société ou dans l'Eglise à notre époque feraient bien de lire et de méditer attentivement.

La connexité du sujet que nous traitons avec les langues et avec les versions fera trouver grâce, nous l'espérons aux phrases suivantes extraites d'une page que nous voudrions citer en entier. « Il manque aux Latins, dit Bacon, une quantité innom- « brable de commentateurs Grecs et Hébreux : par exemple, « les œuvres d'Origène, de Basile, de Grégoire de Nazianze, « de Damascène, de Denys, de Chrysostôme, et d'autres très- « illustres docteurs qui ont écrit, soit en Hébreu, soit en Grec. « Elle dort donc l'Eglise qui n'a rien fait sous ce rapport « depuis soixante dix ans, en dehors de ce que le Seigneur « Robert de Lincoln (2) de sainte mémoire a fait connaître aux « Latins des livres du bienheureux Denys, de Damascène et « d'autres auteurs renommés. Il y a vraiment lieu de s'éton- « ner de cette torpeur de l'Eglise, car, depuis le temps du « Pape Damase, il n'y a pas eu de souverain Pontife ou de « docteur d'un rang inférieur, qui ait songé à faire bénéficier « la société chrétienne des traductions, sauf ce glorieux

« quorum unus est propter *falsitatem Textus Sacri corrigendam*, et pono « exempla de hoc. J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus Tertium*, p. 228 »

(1) « Sed inter omnes illud considerandum est de corruptione Textus Sacri, « et colligenda sunt aliqua ex quarta parte, ubi est consideratio arithme- « ticæ ad Ecclesiam Dei... Et hoc est tertium, ad quod nullus apponet reme- « dium, nisi Sedes Apostolica. » — J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus Tertium*, p. 321.

(2) Il s'agit ici de Robert Grosse-tête, évêque de Lincoln (1175-1253), dont le nom revient souvent dans les livres de Bacon, et toujours avec éloge. H. R Luard a publié, en 1861, plusieurs volumes de lettres dûes à ce personnage remarquable du treizième siècle.

« évêque (1). » Bacon ne tarit pas sur ces grandes questions et on extrairait facilement de ses ouvrages un petit volume de grandes maximes, bonnes à lire et saines à méditer. Mais nous ne pouvons pas nous attarder longtemps sur ce sujet, quelque intéressant qu'il puisse paraître : nous avons hâte de revenir aux études relatives à l'Ecriture sainte.

Nous nous contenterons même de signaler les deux derniers péchés capitaux des Etudes théologiques au treizième siècle, à savoir, 1° l'incertitude du sens littéral et 2° l'incertitude du sens spirituel, qui ne sont que deux conséquences forcées de l'incertitude du texte. Bacon cependant ne se contente pas d'établir logiquement ces conclusions ; il montre, en outre, que, alors même que le texte serait certain, on ne pourrait en déterminer sûrement le sens littéral et le sens spirituel, si on n'aquérait, tout d'abord, des connaissances étendues dans les sciences humaines. Nous ne pousserons pas plus loin, avec lui, l'étude de cet intéressant problème et nous arriverons tout de suite à l'examen d'un point secondaire, à savoir, à ce qu'il nous dit des écrivains, qui, de son temps, passaient pour des modèles, de ceux, en particulier, que les correcteurs du treizième siècle prenaient pour guides. Il y a là des détails très-nouveaux, très piquants, et, de plus, très-propres à mettre en lumière, soit ce qu'enseigne Bacon de la nécessité des sciences pour l'intelligence de l'Ecriture sainte, soit ce qu'il observe relativement à la difficulté de corriger la Bible.

Roger Bacon passe en revue les maîtres, lorsque l'occasion lui en est offerte, et il nous apprend quelquefois des choses réellement étonnantes.

Il a un grand respect pour les Pères, qu'il appelle généralement du nom de « *Saints* » ; cependant il relève de temps en temps, chez eux, des erreurs, par exemple, chez saint Isidore, chez Bède le Vénérable, saint Augustin, saint Jérôme, etc.,

(1) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus*, etc. p, 474. — « Dormit igitur Ec-
« clesia quæ nihil facit in hac parte, nec aliquid à septuaginta annis fecit,
« nisi quod Dominus Robertus, episcopus Lincolniensis sanctæ memoriæ,
« tradidit Latinis de libris Beati Dionysii, et Damasceni, et aliquibus aliis
« doctoribus conseratis. *Mirum est de negligentia Ecclesiæ ;* quia a tem-
« pore Damasi papæ, non fuit aliquis summus pontifex, nec aliquis alius
« inferior, qui sollicitus fuit de promotione Ecclesiæ per translationes,
« nisi Dominus episcopus gloriosus. »

mais les cas sont rares, et le langage du moine franciscain est toujours très digne. Il se montre moins indulgent pour les docteurs, qu'il censure quelquefois très librement. Ainsi il distingue, comme c'était l'habitude de son temps, les gloses de la Bible, en Gloses *patristiques* et en Gloses *doctorales* (*Magistrales*). Nous n'avons pas souvenir d'avoir rencontré une critique grave dirigée contre les premières. Quant aux secondes, il les blâme fréquemment et les condamne même quelquefois sans réserve (1). Après la glose interlinéaire ou marginale, une des grandes autorités qu'employaient les correcteurs du treizième siècle et les Théologiens, était le *Maître des Histoires*, Pierre Comestor († 1185). Bacon l'estime et le distingue noblement du commun des Théologiens, mais il relève chez lui de nombreuses erreurs et il l'accuse même une fois de vile ignorance (2). Nous passons sous silence les traducteurs de l'époque, comme Gérard de Crémone, Michel Scot, l'anglais Œlred, Hermann l'allemand et Guillaume le flamand (3) etc., qui, tous, font une assez triste figure dans les écrits de Bacon ; mais nous nous arrêterons à trois personnages aujourd'hui fort inconnus quoique très en vogue vers la fin du Moyen-Age. Nous voulons parler de Papias, d'Hugution et de Le Breton. C'étaient trois lexicographes.

A cette époque et pendant les deux cents ans qui avaient précédé, il était d'habitude d'expliquer la sainte Écriture dans

(1) « Et ideo una glosa magistralis Exodi VIII, quæ dicit quod *cinomia* « est ibi musca canina, falsa est *sicut infinitæ aliæ super Bibliam*, quæ « non sunt sanctorum, sed doctorum insufficientium in hac parte. » — J. Brewer, *Fr. Roger Bacon Opus*, p. 459. — « Proculdubio glossæ inter« lineares magistrales sed mendosæ hoc dicunt, » p. 487.

(2) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus*, etc., p. 491. — *Ibid.* « Totus ergo « hic error Theologorum, et glossarum magistralium, et Magistri Historiæ « venit ex hoc, quod non intelligunt Josephum, propter ignorantiam men« sium græcorum et Hebræorum, quibus utitur sacra scriptura. — Omnes « Theologi sequuntur hic Magistrum et glossam, p. 489. — Atque Glossa « similiter errat et omnes theologi ; quia nullus has falsitates percipit « quantumcumque sint magni ; et hoc est propter ignorantiam Græci et « Hebræi, » p. 490.

(3) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus*, p. 471. — Voir ce qu'il dit des traductions existantes, p. 474, notamment de celle de Josèphe : « Josephus « etiam in Antiquitatum libris totus falsus est, quantum ad cursus tempo« ris, sine quo nihil sciri potest de historia Sacri Textus. Qui, nisi nova « translatione reformetur, nihil valet, et historia sacra perit. »

des ouvrages rédigés en forme de *Dictionnaires alphabétiques*, qu'on appelait quelquefois du nom de *Distinctions*, et dont les œuvres d'Alain de Lille peuvent donner quelque idée. Rien ne montre mieux la vogue dont jouissaient ces traités que la quantité considérable de manuscrits qui nous en est parvenue. Les Bibliothèques sont bondées de ces Lexiques et de ces Distinctions. Parmi les auteurs les plus renommés figurent Papias († vers 1050), Hugution († 1212) et Le Breton († vers 1260 ?). On les trouve, en effet, cités à toutes les pages des *Correctoria* du treizième siècle (1).

Ces trois auteurs ont le don d'exciter la bile de Bacon, au plus haut degré, et il faut avouer, à les juger uniquement par les erreurs qu'il relève dans leurs écrits, que ce n'est pas sans raison. En général, le trio marche de front, mais il n'est pas rare que l'un ou l'autre reçoive quelque correction isolément. « Le commun des Latins, dit Bacon, se trompe avec ses maî-« tres, car il prend pour des noms grecs, latins ou hébreux, « des noms qui ne le sont pas, et réciproquement ; ensuite il « se paie d'interprétations et d'étymologies fausses ; enfin il « prononce et écrit mal les noms. C'est ce que font, en parti-« culier, ceux qui passent pour les meilleurs dans l'explication « des noms latins, à savoir, Papias, Hugution et Le Breton, « *menteurs, dont les mensonges oppriment le commun des* « *Latins*, etc., etc. (2). » Dans l' « *Opus Majus* », le célèbre écrivain avait déjà émis ce jugement plein de concision et de

(1) Voir sur *Papias* et Hugution, *Histoire Littéraire*, XXII, p. 1-11. — Sur Le Breton *Hist. Littéraire*, XVII, 356. — « Un autre anglais, nommé « Guillaume, et surnommé Le Breton, n'a vécu qu'au XIVe siècle : il était « frère mineur, et il a laisse des livres de Grammaire, dont le mieux indi-« qué, bien qu'inédit, est un vocabulaire étymologique des mots de la « Bible. » — Il est bien évident que les auteurs de l'*Histoire Littéraire* sont dans l'erreur; mais ils se trompent avec Oudin, *de Scriptoribus Ecclesiæ antiquis*, III, 1019 ; avec Fabricius, *Bibliothecæ mediæ et infimæ Latinit.*, I. p. 282, et un grand nombre d'autres bibliographes.

(2) « Tertio, quia falsa pronuntiat et scribit, et præcipue illi qui primi « sunt in expositionibus vocabulorum linguæ Latinæ, ut sunt Papias et « Hugutio, et Brito, mendaces quorum mendaciis vulgus opprimitur Lati-« norum. Hugutius in primis reprehenditur de magno mendacio, circa prin-« cipium decreti, ubi dicit in apparatu, quod exemplaria Latina certiora « sunt quam Græca, et Græca quam Hebræa, loquens de illis quæ translata « sunt ab Hebræis in Græcum, et ab Hebræo et Græco in Latinum, etc. » J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus*, p. 447.

profondeur : « Ce n'est pas peu de chose que de se tromper « dans les mots ; car, si on se trompe dans les mots, on se trom- « pera ensuite dans les discours et dans les arguments (1). »

Ce que Bacon relève d'erreurs, dans ces trois lexicographes, ce qu'il signale chez eux d'interprétations amusantes ou d'étymologies fantaisistes, est incroyable. Quand on a lu Bacon, on n'a aucune peine à comprendre qu'avec de pareils guides les correcteurs du treizième siècle ne pouvaient manquer de faire des chutes graves et de se casser le cou à chaque pas. Veut-on quelques exemples de ces erreurs plaisantes, comiques, fantastiques ? — En voici quelques-uns à titre d'échantillon : Hugution dérive « *dogma* », de « *doceo* » (2) ; *Amen* de *a* = « *sine* » et de « *mene* » = défaut (3) ; *parasceve* de « *paro* » et de « *cœna* (4). » Cette fois Hugution se trouve en compagnie de Papias. Le Breton dérive « *gehenna* » de « *ge* » terre, et de « *ennos* » profondeur ! (5) ; « *Arrabon* » (de Genèse XXXVIII) de « *arra* », « *bona* » ! Hugution lui tient compagnie dans ce second cas, etc. etc. Nous renvoyons aux ouvrages de Bacon ceux qui désirent allonger la liste ; il leur fournira des perles du même genre par douzaines (6). Nous ne pouvons pas cependant résister au plaisir de faire une courte citation : « Et ainsi, « dit Bacon, ces auteurs se trompent, mais ils trompent, avec « eux, tous ceux qui les suivent, car ils leur laissent croire « que des mots grecs ou hébreux sont latins, en leur donnant « une dérivation latine. Seulement ils en font autant, même « pour des mots latins. Un mot purement latin, comme « *cœlum* », est dérivé par eux de « *casa-helios* », « *casa-* « *solis* », car ἥλιος, en grec, est la même chose que « *sol* » en « latin. « *Cœlum* » est cependant un mot purement latin, qui

(1) « Nec est modicum errare in vocabulis, quia per consequens errabi- « tur in orationibus, deinde in argumentis. » — J. Jebb. *Fr. Rogeri Bacon Opus Majus*, p. 52.

(2) J. Brewer, *Ibid.* p. 447.

(3) *Ibid.* p. 448.

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.* p. 450.

(6) *Ibid.* p. 460. — « Hugutio et Brito errant horribiliter in hoc nomine « *idiota.* » Dicunt enim quod dicitur ab « *idos* », quod est divisio et « *iota* », « quod est littera alphabeti, quasi divisus a litteris et illiteratus (!). Circa « has dictiones *nummus* et *nomisma*, disputationes Britonis et aliorum « multa frivola continent et falsitates, et nihil certificant. » *Ibid.* p. 459.

« vient de « *cœlo*, *cœlas* », à ce que disent Pline, Servius et « Varron, le plus habile des étymologistes latins. Il est bien « évident, conclut Bacon, que *ces gens-là sont des ânes :* car « ils veulent dériver « *cœlum* » de « *casa-helios* » ! Mais « *helios* est un nominatif dont le génitif est ἡλίου. Ils devraient « donc dire à tout le moins : « *casa-*ἡλίου », et non pas « *casa-* « ἥλιος », car « *casa-*ἥλιος » ne signifie rien, pas plus que « *casa-* « *sol* », qui n'est pas latin (1). »

Les lecteurs avoueront facilement que Bacon n'a pas vraiment tort de traiter le trio — Papias, Hugution et Le Breton — d'ânes bâtés. Le qualificatif est amplement mérité. « Leurs erreurs, dit-il, sont infinies (2). »

Entre ces lexicographes, qu'il appelle « *grammaticellæ idiotæ* (3), » le docte franciscain éprouve le besoin de corriger d'une facon toute particulière le dernier, Le Breton, sans aucun doute, parce qu'il est le plus ignare des trois. Il le tance, en général, très sévèrement. — « *Brito mendax* (4) », « *Brito indignissimus auctoritate* (5) », « *Somniat Brito* (6) », etc., tels sont, en général, les termes dont il se sert, quand il rapporte quelques-unes de ses bourdes monumentales (7). Cet auteur a joui

(1) J. Brewer, *Fr. Roger Bacon Opus*, p. 451. — « Et non solum errant « isti auctores ficti et omnes per eos, quod Hebræa et Græca credunt esse « Latina et dant eis latinam derivationem ; sed similiter accidit eis de Lati- « nis puris. Aliqua enim sunt Latina pura, ut cœlum, quod dicunt esse « casam *helios*, id est, *casa-solis*, secundum intellectum eorum ; quia ἡλίου « in Græco est sol in Latino, cum tamen cœlum sit purum Latinum, et « dicitur à *cœlo*, *cœlas*, secundum Varronem, Latinorum peritissimum, et « secundum Plinium et Servium. Et in hoc ostendunt se esse asinos, quod « dicunt cœlum esse *casa-helios*. Nam *helios* est nominativi casus, et ἡλίου « est genitivi casus. Unde deberent dicere casa ἥλιος, non *helios*. Unde *casa-* « *helios* nihil est, sicut nec *casa-sol*, cum sit falsum latinum. »

(2) « Non est finis de erroribus qui dicuntur ab istis, nec possum singula « tangere ; unum tamen adhuc tangam propter disputationes Hugutionis et « Britonis, qui insaniunt contra veritatem et præcipue Brito, qui videtur « furere in hac parte. » — J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus*, p. 461.

(3) *Ibid.* p. 450.

(4) *Ibid.* p. 485, 487.

(5) *Ibid.* p. 450.

(6) *Ibid.* p. 484.

(7) « Brito vero murmurat contra Hugutionem et Papiam in talibus ; sed « tamen in idem redit, nesciens quid dicat. — *Ibid.* p. 448. — Brito quidem « indignissimus auctoritate, pluries redit in vitium de quo reprehendit « Hugutionem et Papiam, » p. 450. — « Errat igitur Brito cum suo Alexan- « dro Necquam. Hic Alexander in multis vera et utilia scripsit ; sed tamen « inter auctores non potest, nec debet, justo titulo numerari, » p. 457.

pendant longtemps d'une très grande réputation et il n'est pas encore complètement oublié, car on le mentionne quelquefois dans les ouvrages de critique.

On l'a confondu quelquefois avec un autre écrivain du même nom, Guillaume Le Breton, que Wadding fait mourir en l'an 1356, dans ses *Annales minorum ;* mais il est évident qu'il y a erreur, puisque Bacon le connaît déjà en 1266-1267, et qu'à cette époque cet auteur était déjà ancien, puisqu'il jouissait déjà d'une réputation considérable. Il est donc évident que Le Breton, dont parle Roger Bacon, a vécu, au moins, dans la première moitié du treizième siècle, peut-être même un peu plus tôt. Outre le lexique, dont vient de parler Roger, Le Breton avait composé une *Exposition des Prologues de la Bible*, qui était devenue un livre en quelque sorte classique ; mais elle ne méritait guère cet honneur, s'il faut s'en rapporter à l'auteur des « *Opera*, *majus* et *minus*, » qui est certainement bon juge en ces matières. « Dans son « Prologue au livre de Daniel, dit Bacon, saint Jérôme « observe qu'une petite section de Jérémie est écrite en langue « Chaldaïque (1), mais en caractères Hébreux. Or, *tous les* « *théologiens entendent cela des lamentations*, et c'est ainsi qu'ils « expliquent le prologue de Daniel, parce qu'ils sont égarés, « par la vile et menteuse affirmation de Le Breton, dont le « monde connaît l'*Explication des prologues de la Bible.* « Appuyés sur cette autorité nulle, les Théologiens disent que « la « *pericope* » des Grecs, ou le petit fragment suivant les « Latins, est les Lamentations, parce que les Lamentations « sont un petit livre à côté du grand livre des prophéties de « Jérémie. Mais c'est une erreur impardonnable, car les « Lamentations, ainsi que les Hébraïsants le savent, sont en « Hébreu, de style aussi bien que d'écriture (2). » Nous avons

(1) Il s'agit de Jérémie X, 11. — Patrol. Lat. XXVIII, 1291, B.

(2) « Pono exemplum de Prologo Daniel, in quo beatus Hieronymus, » dit Bacon, « *dicit quod una pericope Hieremiæ scribitur sermone Chal-* « *daïco, sed tamen Hebraïcis literis exaratur ; quod omnes Theologi in-* « *telligunt esse librum Threnorum, et ita exponunt Prologum illum,* « *decepti vilissima et ficta auctoritate Britonis, cujus expositione omnes* « *in prologis Bibliæ abutuntur.* » Auctoritate igitur nulla docti dicunt : « *pericope* Græce est parva particula Latine, et libellus Threnorum parvus « est respectu majoris voluminis Hieremiæ. Sed hic error intolerabilis est. « Nam libellus Threnorum, ut omnes Hebræi sciunt, sicut scribitur literis

vérifié ce que Bacon dit de Le Breton, dans les manuscrits contenant les œuvres de ce dernier, et nous avons constaté que le témoignage de l' « *Opus* » est parfaitement exact (1).

Il suffit de se rappeler les exemples d'erreurs monumentales rapportées plus haut, pour comprendre que Bacon ne condamne pas Papias, Hugution et Le Breton par esprit de dénigrement. Il se montre, en effet, très équitable envers les hommes de valeur et il relève, en termes très convenables, les fautes qui ne sont pas ouvertement grossières. « Je fais cette « observation, dit-il, parce que quelques personnes accordent « ici une certaine autorité à Andrée, qui ne doit en avoir, ni « là, ni ailleurs. En effet, depuis Bède, l'Église n'a reconnu « aucune autorité particulière à personne dans l'explication de « la Sainte Écriture, ainsi qu'on le voit par ses décrets. Andrée « n'y est point nommé. Quoique ce soit un homme lettré, et « qu'il ait très probablement su l'Hébreu, il ne mérite pas « cependant qu'on fasse de lui un si grand cas ; il ne faut donc « pas ajouter foi à sa parole, mais bien recourir à l'Hébreu « dont il parle ; et, s'il dit vrai, il faut ajouter foi à l'Hébreu « et non à lui.... C'est un auteur cependant qu'on doit louer « beaucoup, parce qu'il nous fait souvent concevoir des doutes « sur l'exactitude de notre version, bien qu'il ne le fasse pas « toujours (2). »

Ce jugement n'est-il pas très juste, très modéré et formulé en termes extrêmement équitables ? — N'est-ce pas ainsi qu'il faut distinguer entre les documents et accorder à chacun la

« hebraicis, sic sermo Hebræus est. » — J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus*, etc., p. 438. Voir *Opus Majus*, p. 48.

(1) Voir Ms. 140 de la Bibliothèque St. Marc, à Venise, f° 50, *a*, 1 : *Unam* « *Jeremiæ pericopen* (Cf. *Pat. Lat.* XXVIII, col. 1291, B), id est, decisionem » vel partem, a *peri* quod est *de* et *cope* quod est *cesio*. *Istam Pericopen* « *appellant Lamentationes* (!) ». — p. 50, *a*, 1. lignes 2-4.

(2) J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus*, *etc.* p. 482 : « Hæc ideo dixi prop- « ter multos qui dant auctoritatem Andreæ, *cum nec hic nec alibi sit ei* « *danda* ; eo quod post Bedam non fuit aliquis cui Ecclesia dederit aucto- « ritatem in expositione Scripturæ, sicut patet in decretis, et constat An- « dream ibi non esse nominatum. Quamvis igitur fuerit literatus homo, « et probabiliter sciverit Hebræum, *tamen quia non est dignus auctori-* « *tate tanta*, non est ei credendum, sed recurrendum est ad Hebræum de « quo loquitur, et, si verum dicat, *credendum est Hebræo*, *sed non ipsi*, « etc..... in hoc autem probandus est multum, quod excitat nos ad localia « dubia nostræ translationis, multotiens licet non semper. »

valeur qui lui revient ? — Roger Bacon est un auteur qui fait penser beaucoup et qui ouvre à l'esprit de vastes horizons : on ne saurait par suite trop en recommander la lecture aux hommes qui veulent travailler.

XIV.

Avec la connaissance que Bacon avait des difficultés de l'œuvre, de la préparation insuffisante des hommes et de l'imperfection des instruments ou des moyens, on comprend qu'il n'ait pas applaudi aux essais qu'on faisait, de son temps, pour corriger la Vulgate. Ces essais ne pouvaient pas aboutir à de bons résultats. C'est pourquoi il suppliait le Pape Clément IV d'entreprendre lui-même la correction de la Bible, et il lui indiquait même l'homme qu'il devrait placer à la tête de l'entreprise. Il parle plusieurs fois, dans ses ouvrages, « d'un « auteur très versé dans l'étude de la Sainte Écriture, qui « n'avait pas eu son pareil depuis le temps des Pères, soit en « ce qui a rapport à la correction de la lettre, soit en ce qui « regarde l'exposition du sens littéral (1). » Et c'est pourquoi, si Bacon, parce qu'il se rendait compte, mieux que d'autres, des difficultés inhérentes à la reconstruction du texte de la Vulgate, voulait : 1° que les correcteurs « sussent le Grec et « l'Hébreu et connussent exactement la grammaire latine de « Priscien. 2° Qu'ils eussent appris les diverses manières de « corriger le texte et d'en fournir la preuve, » il avait soin d'ajouter « que personne ne pratiquait cela comme le person- « nage dont il parlait. Et ce n'est pas étonnant, continuait-il, « puisqu'il s'occupe depuis plus de quarante ans, de corriger « le texte et d'exposer le sens littéral. A côté de lui les autres « ne sont que des ignorants, car ils ne savent rien dans cette « partie (2). » De là vient que si Bacon disait à Clément IV :

(1) « Sapientissimus homo in studio sacræ Scripturæ, qui nunquam « habuit parem a tempore sanctorum *in littera corrigenda*, et expositione « sensus litteralis. » — J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus Tertium*, p. 89.

(2) « Quod nullus unquam fecit nisi ille sapiens quem dixi. Nec mirum « cum ipse posuit fere quadraginta annos in literæ correctione et sensu « literali exponendo. Omnes sunt idiotæ respectu illius et nihil sciunt in « hac parte. » — J. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon Opus Tertium*, p. 94.

« Vous seul avez le pouvoir de remédier au mal », il ne craignait pas d'ajouter : « Car vous avez les hommes pour cela, « en particulier, ce docte critique dont j'ai parlé plus haut (1). »

Clément IV entreprit-il la correction de la Vulgate que lui conseillait Bacon ? — L'histoire n'en dit rien de bien certain ; cependant, quelques indices nous porteraient à croire qu'il adopta quelques mesures préparatoires et qu'il conçut, trois siècles avant le concile de Trente, le projet d'accomplir ce que le Saint Siége, à la prière des Pères réunis à Trente, exécuta au seizième siècle. Seulement son pontificat fut si court et si rempli par les événements politiques, qu'il n'eût pas le temps de pousser l'œuvre bien avant. Quand Bacon écrivait ses « *Opera, majus, minus et tertium* », le Pape vivait encore, mais il était déjà mort, lorsqu'il rédigeait le « *Compendium Studii Philosophiæ* (2). » C'est donc tout au plus si ce Pontife pût concevoir le projet de corriger la version Hiéronymienne et prendre quelques mesures préliminaires. Sa mort laissa cette œuvre si peu avancée qu'on ne lui donna pas de suite, au moins d'une manière sérieuse. Il nous est cependant parvenu un souvenir d'une correction faite à Rome, vers l'an 1260-1280, ainsi que nous le prouverons un jour, et il serait bien possible que ce travail fut dû à l'initiative de Clément IV ou de Roger Bacon.

On voit maintenant, si l'illustre franciscain nous apprend des choses intéressantes sur l'état des lettres chrétiennes au treizième siècle, et si les renseignements qu'il nous fournit sur la dépravation de la Vulgate, sur les causes auxquelles cette corruption était dûe, sur les efforts qu'on fit pour y remédier, ont du prix pour nous. Roger Bacon n'aurait-il fait que nous révéler l'existence du « *Texte Parisien* » et nous raconter succinctement sa constitution qu'il nous aurait rendu un service de premier ordre et fourni un renseignement des plus importants ; car la réforme de la Vulgate, qu'il appelle du nom de « *Texte Parisien* », est un fait des plus considérables, puisqu'il a eu des conséquences dont nous souffrons encore à

(1) J. Brewer, *Ibid.* p. 93.

(2) J. Brewer, *Fr. Roger Bacon Opus*, p. 424. — « Hoc autem sub com- « pendio collegi, et misi Domino Clementi apostolicæ recordationis, sicut « multa alia ; quia hoc efficaciter præceperat, et districte.

'heure présente. Quand on songe qu'un érudit et un chercheur comme Richard Simon ignorait complètement l'existence du « *Texte Parisien* » au dix-septième siècle ; quand on s'est assuré que les éditeurs du seizième, les Étienne, les Holsténius, les François Luc, et tous les correcteurs Romains n'en savaient pas davantage ; quand on entend enfin Humphred Hody, le premier auquel on doit la connaissance d'un fragment de l' « *Opus minus* » relatif à la Vulgate, s'écrier, arrivé au bout de ses longues et laborieuses recherches, vers la fin de l'année 1707 : « *De exemplari Bibliorum Parisiensi non memini me alibi legisse* (1) », on comprend tout ce que le témoignage de Bacon a de précieux pour les critiques modernes. Ce qu'il y a de singulier, c'est que, depuis la publication des écrits de Bacon, des hommes instruits les ont parcourus et n'ont pas fait attention à tout ce qu'ils contenaient de nouveau pour l'histoire de la Vulgate Latine.

Il nous suffira, pour le moment, d'avoir mis ces faits en lumière, en attirant l'attention des critiques contemporains sur les écrits de Roger Bacon, de ce penseur qui fait grande figure à côté de saint Thomas d'Aquin et de saint Bonaventure ; de cet esprit peut-être un peu paradoxal, mais à coup sûr très original, dont l'érudition merveilleuse a de quoi nous surprendre encore et dont la sagacité sans égale a su aborder et résoudre tant de problèmes que la postérité n'a tranchés que plus tard, ou qu'elle n'a pas même examinés du tout. Un jour, s'il plaît à Dieu et si nos loisirs nous le permettent, nous compléterons les renseignements que nous fournit le docte franciscain et nous retrouverons très vraisemblablement sur notre route le « *Texte Parisien* », les « *Corrections du treizième siècle* », et peut-être aussi Bacon lui-même.

J. P. P. Martin,

Professeur à l'École supérieure de Théologie de Paris.

---

(1) Humphred Hody. *De Bibliorum textibus originalibus*, p. 430.

ÉTUDES DE GRAMMAIRE COMPARÉE.

De la véritable nature du pronom.

PARAGRAPHE PREMIER.

Communication des catégories grammaticales subjectives.

D. *Communication de la détermination.*

(Suite).

2° *Article apportant avec la détermination les indices du genre, du nombre, des cas.*

Nous avons subdivisé cette classe en plusieurs groupes.

a) L'article concourt avec la flexion.

Il est tel dans la langue Grecque, et parmi les Néo-latines dans l'Italien, l'Espagnol et le Portugais ; il y marque le genre, le nombre et le cas et cependant ces catégories le sont déjà, au moins quelques-unes, sur le substantif, de sorte qu'il y a pléonasme total ou partiel.

En Grec le pléonasme est total ; ce qui est plus curieux, c'est que le pronom personnel qui sert à former l'article est celui qui a servi à former la flexion elle-même, de sorte que dans ces mots της ημερας, il se trouve répété 3 fois 1° $t = s$, 2° s, 3° s.

En Italien et en Espagnol, le pronom ne marque plus le cas, mais le genre et le nombre, concurremment avec la désinence du substantif.

L'Albanais comme le Grec cumule l'article fléchi avec la

flexion du substantif. Cet article est *i* ; au féminin *e* ; au neutre *tœ*, aux cas obliques et au pluriel : *ta*. L'origine pronominale est ici encore incontestable. Si le nom déterminé est régi par un nom indéterminé, il prend l'article, mais cet article s'accorde en genre et nombre avec le substantif qui précède, avec le substantif régissant : *ñœ-ve e poulgœsœ*, un œuf de la poule ; *e* s'accorde avec *ñœ* et non avec le substantif qui suit.

b) L'article remplace la flexion.

C'est ce qui a lieu, en ce qui concerne non le cas, mais le genre et le nombre, dans la langue Khassia. L'article est préposé ; il est : *u* pour l'animé, *ka* pour l'inanimé, *ki* pour le pluriel. Or, ces indices sont précisément les pronoms de la 3e personne.

Les langues Chamitiques appliquent ce système. En Vieil Égyptien il y a deux articles : le déterminé et l'indéterminé ; ce dernier s'exprime par un mot concret, le nom de nombre : *un*, qui est *ŭā*. Le déterminé est au contraire, un pronom, au masculin : *pa*, *pe*, au féminin : *ta*, *te*, au pluriel commun : *na*, *ne*. Ex. *pa-nuter*, le Dieu ; *ta nuter-t*, la déesse ; *na-nuter-u*, les Dieux. Il en est de même en Copte : *pi-rōmi*, l'homme ; *ti-shime*, la femme.

Le Tamascheq n'a conservé l'article qu'au féminin, et au lieu de le préposer, il le préfixe : *t-angar-t*, la vieille. Nous rencontrons ici encore le même pléonasme dans les deux *t*.

Le Bedzha n'a conservé que l'article déterminé, il l'exprime en suffixant cette fois le pronom personnel, au masculin *ū*, au féminin *t-û*.

Le Somali suffixe aussi son article qui est *k* pour le masculin, *t* pour le féminin et qui est suivi pour marquer le plus ou moins grand éloignement, comme en Woloff, des voyelles *a*, *i*, *o* ; *nin-ka*, l'homme ; *bur-ta*, la montagne.

Dans tous ces cas le pluriel se trouve marqué pléonastiquement sur le substantif, mais le genre ne l'est que sur et par l'article.

Trois langues de familles très diverses suffixent l'article au nom et lui font porter les indices du nombre, du genre et du cas. Ces langues sont l'Islandais, le Valaque et la Bulgare.

En Islandais on décline à la fois le substantif et l'article qui est un pronom démonstratif : *in*, mais on les unit étroitement *dag-r*, *dags-ins*, *deg-inum*, *dag-inn*, pl. *dagar-nir*, *daga-nna*, *dög-unum*, *dag-ana*. On voit que le substantif ne s'y décline lui-même que de temps à autre.

Le procédé est le même en Roumain, mais y devient général ; l'article est toujours suffixé au substantif et se décline seul ; on ne dit jamais : *om*, mais bien *om-ul*, homme-le ; gén. *om-ul-ui* ; accus. *peom-ul*, vocatif : *om-ul-e* ; pl. nom. *oameni-i*, gén. *oameni-lor*. Quand le substantif est indéterminé, au contraire, il se décline seul.

Ce qui est curieux, c'est que cette déclinaison par l'article frappe l'adjectif même, et l'on dit : *bun-ul*, *bun-ul-ui* etc. avec l'article suffixé.

Le Bulgare est seul parmi les langues Slaves à employer l'article ; il le suffixe comme le Roumain. En voici des exemples :

grade-te, ou *gradute*, la ville ; *smerte ta*, la mort ; *glavu-tu*, la tête, à l'accusatif.

On voit que le substantif et l'article se déclinent tous les deux, mais au nominatif masculin, il y a fusion, *gradute* remplaçant *grade-te*.

Lorsque le substantif est accompagné d'un adjectif, c'est à celui-ci que l'article s'agglutine : *turtskyi-te iazyke*, la langue turque.

Il n'est pas besoin de faire remarquer que dans toutes ces langues l'article n'est autre que le pronom de la 3e personne.

L'Albanais fait un grand usage de l'article qu'on nomme souvent prépositif, mais cet article, comme en Grec. s'accumule avec la flexion ; nous en avons parlé plus haut.

Enfin dans deux langues, le français et l'allemand moderne, le rôle de l'article est celui de marquer presque exclusivement les catégories grammaticales ontologiques.

En Allemand, en effet, les flexions ne sont pas détruites, mais beaucoup sont devenues uniformes, et presque toutes sourdes ; celles de l'article sont, au contraire, restées plus nettes et portent presque tout le poids de la déclinaison, surtout dans la déclinaison faible ; il suffit de citer la suivante : *der mensch*, gén. *des menschen*, dat. *dem menschen*, accus. *den menschen*, plur. nom. *die menschen*, gén. *der menschen*,

dat. *den menschen*, accus. *die menschen*. Cela est si vrai qu'il se produit un fait curieux, le balancement de la déclinaison entre l'adjectif et l'article. L'article déterminant ayant des désinences claires, l'adjectif qui le suit prend des désinences sourdes ; l'article indéterminant : *ein* ayant des désinences tantôt claires, tantôt sourdes, l'adjectif qui suit prend les désinences inverses. Quant à l'origine de l'article, elle est bien pronominale, mais il faut remonter, pour le constater, à la langue proethnique.

En Français il faut distinguer ici entre la langue parlée et la langue écrite. La langue écrite conserve dans les substantifs des traces de flexion, l'*s* qui marque le pluriel, l'*e* muet qui marque souvent le féminin ; de plus, le vieux français conservait la trace de deux cas. La langue parlée, au contraire, les a presque complètement perdues. Le rôle de l'article non seulement pour la détermination, mais pour marquer en même temps les catégories grammaticales est devenu absolument nécessaire. Aussi les formes : *le*, *la*, *les* marquent-elles seules le genre et le nombre, quelquefois même lorsqu'il y a crase entre les prépositions et elles, l'article marque en même temps les cas : *du*, *des*, *au*, *aux*. Quant à l'origine de l'article, elle n'est pas douteuse, si l'on remonte seulement au latin ; ce qui est curieux c'est que le pronom latin : *ille* s'est partagé pour ainsi dire en deux ; la première partie est restée pronom : *il* ; la seconde est devenue article : *le*.

Tel est le rôle de l'article vis-à-vis du substantif ; nous avons indiqué en même temps les différentes places qu'il occupe par rapport à lui.

Beaucoup de langues n'ont pas d'article, et son apparition est, en général, une signe de civilisation relative, de plus grande précision dans les idées. Il manque à presque toutes les langues de l'Amérique, de l'Afrique, à celles de l'Australie, aux langues monosyllabiques, aux langues Dravidiennes ; mais, en outre, des langues très illustres ne le connaissent pas ; nous voulons parler du Sanscrit, du Latin, des langues Slaves.

Le Sanscrit, il est vrai, a une tendance à l'acquérir, ainsi que le Zend, témoin ces expressions : *sa bhīmah*, *tē hāsāh*, et d'autre côté : *tām kehrpem*, *tām wanām* que cite M. Fré-

déric Müller. Le Vieux Perse emploie dans le même sens le pronom *Hawa*.

Si les langues Slaves n'ont pas d'article pour leurs substantifs, elles en ont un pour leurs adjectifs, et le Gothique qui possède déjà un article pour le nom en a un autre pour l'adjectif, ce qui nous amène à étudier un phénomène curieux.

Comment se fait-il que l'adjectif puisse être déterminé ou indéterminé ? Nous avons déjà vu qu'en allemand moderne l'adjectif a une déclinaison faible et une déclinaison forte selon que l'article qui accompagne le nom est fort ou faible, c'est-à-dire déterminé ou indéterminé. Nous restons ici dans le même ordre d'idées, en le modifiant un peu.

Commençons par les langues Lithuaniennes et Slaves. L'adjectif, comme ailleurs, y joue un double rôle, celui d'attribut ou celui de prédicat. Dans le rôle de prédicat : *un homme est bon*, l'adjectif est réellement verbe ; il est isolé, il exprime une qualité, il n'a besoin ni d'être déterminé ni de déterminer, il ne contiendra pas d'article Si, au contraire, je dis : *un homme bon*, le mot homme qui n'est pas déterminé par *un*, devra être déterminé par : *bon*, et pour le détermine.· celui-ci devra s'adjoindre l'article qui dans telle langue donnée manque au substantif. C'est ce que marque bien la langue Russe ; on dit *tcheloviek iest dobr*, mais *tcheloviek dobr-ii*. En Allemand moderne, la même distinction existe, mais se traduit autrement. L'adjectif prédicat est sans flexion, invariable.

En Gothique, cette distinction n'existe pas, l'article préposé accompagne le substantif, et en outre l'article suffixé accompagne l'adjectif. Cependant cet article suffixé n'existe pas toujours et à côté d'une déclinaison adjective forte, il y a une déclinaison faible. Ce double article est né d'un grand besoin de détermination causé par l'effacement graduel des désinences du substantif.

Comment s'opère cette suffixation de l'article, ou plus exactement, du pronom de la 3e personne.

En Lithuanien et en Slave, ce pronom est le pronom : *ja*, il se décline en même temps que le nom. Lithuanien : *gëras*, bon ; nomin. *geras-is*, accus. *gera-ji* ; génit. *gerō-jō* ; dat. *geram-jam* ; instr. *geru-ju* ; locat. *geram-jame*. En Vieux Slavon nom. *dobrü-j* ; accus. *dobrü-j* ; gén. *dobra-ago* ; dat. *dobru-umu* ; intr. *dobrü-imi* ; loc. *dobrē-ēmi*.

De même en Gothique : nom. *blinds* ; accus. *blind-an-a* ; dat. *blind-am-ma*, etc., etc.

On voit que le radical de l'adjectif est suivi 1° de ses désinences casuelles, 2° du pronom décliné.

Le pronom ainsi décliné n'a pas sa déclinaison identique à celle du substantif et de l'adjectif. Il en diffère en ce qu'il introduit entre son propre radical et sa flexion certaines *syllabes de prolongement*, comme nous le verrons un peu plus loin.

Telle est la première action du pronom sur le substantif, celle qui consiste à lui communiquer le genre, le nombre, la détermination, ainsi que les cas subjectifs.

La seconde consiste à remplacer le substantif.

PARAGRAPHE DEUXIÈME

Substitution au substantif.

Nous voici arrivés au rôle du pronom que l'on considère, bien à tort, comme le principal. Nous sommes, je crois, maintenant convaincus du contraire ; cependant il ne faut pas nier que dans l'état actuel de l'évolution ce rôle soit devenu très important. Mais il est simple, très connu et nous ne nous y arrêterons pas.

Certaines langues ne le connaissent pas d'une manière du moins très formelle, le latin par exemple et le grec ; ayant l'habitude de suffixer toujours au verbe un pronom, même quand le sujet se trouve exprimé substantivement dans la proposition, elles n'y ajoutent rien quand ce substantif manque ; le pronom y devient ainsi très souvent insensible, à moins que les propositions qui se suivent ne changent de sujet.

Ce rôle du pronom s'étend, au contraire, beaucoup dans nos langues analytiques ; il procure une abréviation précieuse.

Lorsque le pronom a pris ce rôle de représenter le substantif, il ne se contente souvent plus de se suffixer au verbe, il se répète et apparait une autre fois dans sa forme entière et autonome. C'est alors qu'il a besoin de s'intégrer, de s'étendre pour

soutenir un rôle pour lequel sa petite taille aurait pu être assez gênante.

D'un côté, il prend pour cela ce qu'on a appelé sa *forme isolée*, sa *forme substantive*, *emphatique*, forme que nous étudierons quand nous observerons l'influence de réaction du substantif sur lui.

D'autre côté, il corrobore sa flexion empruntée au substantif par des *syllabes de prolongement* qui distinguent essentiellement la déclinaison pronominale de la déclinaison substantive.

La différence entre les deux est ainsi formulée par M. Frédéric Müller: 1° le neutre est en *d*, au lieu de *m*; 2° le nominatif pluriel masculin a pour désinance : *ī* au lieu de : *as*; 3° le génitif pluriel *sām* au lieu de *ām* ; 4° le datif, l'ablatif et le locatif singulier intercalent *sma* entre la racine de la flexion pour étendre le radical.

C'est ce dernier point surtout que nous relevons ; cette syllabe de prolongement donne au pronom faisant fonction de substantif *le poids nécessaire*.

Du reste, en faisant fonction de substantif, le pronom ne fait que reprendre son ancienne place, la place qui lui est due ; mais autrefois il agissait ainsi en s'appuyant au verbe auquel il s'incorporait ; aujourd'hui isolé, il a besoin de se renforcer, de s'étendre. Sa faiblesse, sa tendance à retourner à sa position *d'enclitique* est d'ailleurs bien sensible dans les expressions françaises : *je te le dis*, *je vous les donne*, où il simule son ancienne position d'incorporé dans l'holophrasisme par une sorte de *retour atavique*.

Dans sa fonction de substitution, le pronom de la 3e personne est bien souvent obligé de se diviser en pronom d'*objet rapproché*, pronom d'*objet éloigné* ; *celui-ci*, *celui-là* remplacent : *il* ; seulement ce que l'on considère ce n'est plus la place dans l'*espace*, mais celle dans la *proposition*. Ainsi encore le pronom retourne à son ancienne fonction qui consistait à désigner les objets par leur plus ou moins grande proximité de celui qui parle, ce qui en faisait une sorte de geste oral.

Mais cette fonction est secondaire, et un de nos principaux buts dans cette étude était de démontrer combien tardivement elle s'est exercée, et quel est son véritable rang.

PARAGRAPHE TROISIÈME

Mise du substantif en relation avec une autre proposition.

Il s'agit ici d'un des côtés du pronom personnel, le *pronom relatif*. Ce pronom relatif a une origine très ancienne ; il manque cependant originairement, et de plus, dans un grand nombre de langues.

A-t-il tiré sa forme de celle du pronom personnel, ou de celle d'une conjonction ? Il serait difficile de répondre pour chaque langue. Mais on le peut pour les langues Indo Germaniques ; et cela suffira pour nous faire pressentir ce qui a dû se passer dans les autres.

Dans ce groupe le pronom relatif a pris successivement deux formes : 1° la forme : *ja* (*ja-s*, *jà*, *ja-d*), en grec ος, η, ο, en gothique : *ei* ; 2° la forme : *ka*, *ki*, (*ka-s ki-m*) en grec : τις, en latin, *qui-s*, en gothique *hva-s*, en osque : *pis*.

La première forme est bien celle d'un pronom personnel de la 3e personne. Le Gothique y ajoute un autre pronom de la même personne, ce qui forme : *sa-ei*, *sō-ei*, *ϛal-ei*.

La seconde forme est un emprunt fait à la forme interrogative. Quelle est l'origine à son tour de cette forme interrogative qui se retrouve dans beaucoup de langues et qui a pour caractéristique la gutturale ? Cet indice *k* est évidemment un indice d'interrogation, de même que *n* est dans beaucoup de langues un indice négatif. De même l'indice *t* (*tis*) qui remplace le *k* en Grec. D'autre côté ces indices se retrouvent dans les conjonctions : *tcha*, *ca*, *que*, τε, *et*. Il y a donc eu une sorte d'indivisibilité entre le *relatif*, le *conjonctif* et l'*interrogatif* ; entre les deux premiers rien de surprenant à cette union ; entre les deux derniers, le rapport est plus éloigné ; cependant n'oublions pas que tous les trois expriment la *détermination purement subjective*, et qu'ils n'est pas étonnant qu'ils s'empruntent leur indice ; cet indice, plus exactement, leur appartient en commun dès l'origine, et n'est pas sans rapport avec celui de la deuxième personne qui est suivant les langues *k* ou *t*, cette seconde personne étant la direction de l'interrogation.

D'ailleurs cette fonction est la conséquence de la précédente, car le pronom *qui*, *lequel* s'analyse en : *et il*.

Deuxième division.

Réaction du substantif sur le Pronom.

A son tour le substantif réagit sur le pronom, mais faiblement ; le mot subjectif, en effet, a été plus puissant et surtout plus simple que le mot objectif ne peut le devenir à son tour.

Nous examinerons rapidement les manifestations de cette réaction.

Premier effet.

C'est peut-être le plus énergique ; dans certaines langues le substantif supplante le pronom personnel qui disparait, plus énergiquement encore que le pronom ne fait dans d'autres fonctions de substantif.

C'est ce qui a lieu d'abord dans les langues Malaises, sous l'influence des idées de cérémonie. En Javanais, au lieu du pronom de la 1ere personne, on dit : *hahula*, *kula*, serviteur, ou bien *hamba*, *habdi*, *hinsun* et *sun* qui ont le même sens. Pour celui de la 2e personne, on dit : *sampêyan*, *dalem*, le palais, *pedukă*, la pantoufle. Ces expressions semblent assez singulières ; au lieu de dire : vous, on dit : *les pieds* (*de vous*) par politesse.

En Cambodgien des substantifs remplacent aussi les pronoms de la 1ere et de la 2e personne. *Je* se tourne par : *esclave*.

Il en est de même en Annamite.

La langue de Nikobar, tout en suivant ce système, y ajoute une particularité. Les pronoms de la 2e personne sont remplacés par des noms de parenté : *tjie*, père, ou *tjau*, frère aîné, ou *kou*, enfant, etc., auxquels on ajoute la particile : *ka*, semblable à.

Deuxième effet.

Le pronom dans ses formes apocopées, même dans sa forme pleine, a trop peu de consistance ; il faut lui en donner. Dans

ce but, on emploie ce qu'on appelle la *forme substantive* du pronom, ce qui se réalise de deux manières différentes.

1° On développe la déclinaison, la flexion du pronom ; c'est ce que nous avons vu plus haut dans le Lithuanien et le Gothique ; le pronom prend ainsi l'allure du nom, il l'imite ; mais il n'y a point en cela d'action directe du nom, il n'y a qu'un effet d'analogie.

2° On simule un substantif accompagnant le pronom ; c'est ce qui a lieu en Nahuatl dans la forme isolée et substantive de celui-ci : 1ere personne *ne*, puis *newa*, puis *newatl* ; 2e personne *te*, puis *tewa*, puis : *tewalt* ; 3e personne *ye*, puis : *yewa*, puis : *ye-wa-tl*. Ce pronom s'augmente encore lorsqu'on prend la formule *cérémonielle*, et devient : *newa-tsin*, *te-wa-tsin*, *ye-wa-tsin*. Il en est ainsi dans une foule de langues.

3° On appuie le pronom personnel. surtout aux cas obliques, sur un véritable substantif. Le hébreu, l'arabe au lieu de dire : *moi-même*, *toi-même*, disent : *le souffle de moi*, *le souffle de toi*, *nafas-i*, *nafas-k*. Les langues Maya font un grand usage de ce procédé. On ne dit pas en Quiché : *devant moi*, mais : *dans visage de moi*, *chi nu-wach* ; on ne dit pas : *dans moi*, mais *dans de moi tête*, *chi nu wi*.

Troisième effet.

Nous avons vu que le pronom vient se préfixer au nom et en déterminer le genre, le nombre et le cas en réduisant sa propre forme entière en une forme réduite apocopée ; hé bien, chose très curieuse, le procédé exactement contraire se produit dans la langue Woloff.

Dans cette langue le pronom relatif est *u* faisant en même temps fonction de relation génitive : *fas u bur* (*ba*) = cheval lequel roi = cheval du roi. La particule : BA est un article, mais cet article n'est point pronom, ni dérivé du pronom, comme nous le verrons tout-à-l'heure.

fas ba signifie : le cheval; *kar ga*, la maison ; *tur wa* le nom ; *ndox ma ;* dans tous ces mots l'article est successivement : *ba*, *ga*, *wa*, *ma*. Pourquoi ces changements et d'où cet article vient-il ?

Il a une origine particulière ; l'*a* qui en forme la seconde

partie varie à son tour, car l'on dit successivement *ba*, *bi*, *bu*, suivant l'éloignement de l'objet, ou *ga*, *gi*, *gu*.

La voyelle variable ; *a*, *i*, *u* est donc une particule de lieu, sorte de pronom en effet ; mais la consonne variable est le reflet du nom sur ce pronom-article.

Le substantif, pour donner *b*, *g*, *w* ou *m* sur l'article, ne se classe point en espèces psychologiques ou naturelles, mais en espèces phonétiques ; il y a ici des *genres* purement *acrologiques*, purement *phonétiques* ; les règles en sont encore un peu obscures, mais elles peuvent se formuler ainsi : le substantif qui commence par une gutturale veut un article qui commence par *g* ; de même le *z* appelle *b* ; *t et th* appellent *b*, *w* ; *n* appelle *w*, etc. Il existe entre plusieurs de ces lettres une concordance qui nous échappe, mais qui est réelle pour le peuple qui parle cette langue.

C'est donc le substantif qui se crée au moins la moitié de son article, ou qui plus exactement est l'article du pronom, lequel est ailleurs l'article du substantif.

Le substantif marque une seconde fois son genre phonétique, cette fois sur le pronom relatif dans ces mots : *ntila m-u tut* = renard qui petit ; *suf s-u wow*, terre qui sèche ; *gui g-u magat*, arbre qui vieux ; et si le substantif est déterminé, l'indice du substantif se marque ainsi deux fois : *ntila m-u tut m-a* = le renard qui petit lui.

Quatrième effet.

C'est une particularité des langues Océaniennes et surtout des Mélanésiennes de posséder une catégorie du nombre subjectif très-étendue : *singulier*, *duel*, *triel*, quelquefois *quatriel*, et enfin *pluriel* ; on peut même ajouter que le quatriel qui n'est d'ailleurs qu'informe dépasse la catégorie subjective, mais le triel s'y trouve certainement encore.

Ces nombres s'expriment comme toute catégorie subjective doit le faire, d'abord dans le pronom. Jusqu'ici rien de plus normal.

Mais ces nombres s'y forment par l'adjonction des noms de nombres concrets, 1, 2, 3, etc. ; cette expression se fait donc par un moyen d'expression objective, ce qui n'est pas en accord avec le caractère tout subjectif du pronom.

Il faut voir ici une invasion de l'objectif. Le pronom n'aurait dû exprimer le nombre que par des mutations de la racine, ainsi qu'il exprime les genres et les cas. L'emploi du nombre ordinal est une invasion de l'objectif, par conséquent de la partie nominale du concept et de l'expression ontologiques.

Il est certain, d'ailleurs, que le nombre ordinal est une catégorie objective ; ce qui le prouve, c'est qu'à l'état primitif les peuples ne peuvent compter que jusqu'à un nombre peu élevé, quelque fois 3 et 4 seulement, précisément parce que la catégorie du nombre subjectif les y aide jusque là.

L'explication de cette anomalie consiste peut-être en ce que le nombre ordinal si restreint a pu se confondre d'abord avec le nombre subjectif ; on s'arrêtait à 3 dans l'un et dans l'autre, dans ce cas il y aurait plutôt rencontre et confusion de l'objectif et du subjectif qu'influence du premier sur le second.

Cinquième effet.

Cette réaction est de toutes la plus importante. Elle donne au pronom sa physionomie actuelle.

Lorsque le substantif fut pourvu de sa déclinaison entière marquant à la fois le genre, le nombre et le cas, il la transporta tout d'une pièce au pronom qui jusque là n'avait pas possédé les *cas objectifs*, soit *concrets* (diverses nuances *du locatif*) soit *abstraits* (datif, ablatif et instrumental) et qui exprimait ses cas *logiques*, ses cas *subjectifs*, le *possessif*, le *prédicatif* et l'*objectif* par la position comme différenciation radicale. Dès lors, le pronom se déclina comme le substantif, acquit les *cas objectifs* qui lui manquaient et abandonna, en outre, son possessif, son prédicatif et son objectif pour le *génitif*, le *nominatif* et l'*accusatif* du *substantif*.

Mais le pronom, surtout à la 1re et à la 2e personne retient toujours quelque chose de son ancien état ; les cas différents tendent à s'y confondre, et la déclinaison à s'y réduire de nouveau à deux ou trois formes.

Sixième effet.

L'influence du substantif devient encore plus grande ; non-seulement il a transporté en bloc sa déclinaison au pronom ;

mais il l'oblige à entrer dans sa sphère, soit lorsque ce pronom le détermine, soit lorsqu'il le remplace, soit lorsqu'il le relie à un autre proposition ; ce pronom s'accorde, comme un simple adjectif, en genre, en nombre et en cas avec le substantif auquel il se rapporte, et comme il a les mêmes désinences, dans beaucoup de langues il en résulte même une consonnance finale entre les deux.

C'est ainsi que le substantif a fini par se subordonner le pronom ; de là, l'erreur de ceux qui ne voient dans le pronom que le serviteur ou le substitut du substantif ; ils ont raison à la surface ; l'*objectif* a vaincu le *subjectif* qui était triomphant au moment du départ ; mais le subjectif est bien distinct, le pronom aussi ; ils ont une origine plus ancienne et autre que celle de l'objectif et de son expression, le substantif. C'est cette origine, cette prédominance ancienne du pronom que nous avons recherchée, suivie à la trace à travers l'évolution ; nous avons voulu reconstituer son autonomie aujourd'hui perdue, rappeler ses premiers services oubliés, faire revivre en entier ce mot si petit, mais d'abord si grand, avec son activité et son importance d'autrefois.

Même aujourd'hui, le rôle du pronom n'est point un rôle secondaire ; de plus il peut revendiquer, comme sien, celui que joue l'article issu de lui, autre petit mot, plus petit encore, qui est comme l'âme de nos langues modernes analytiques ; mais ce rôle est tout autre ; le pronom est devenu le substitut du substantif. Il suffit d'observer la première phrase qui se présente ; elle renfermera plus de pronoms que de noms, et si on éliminait ces pronoms, les remplaçant par les noms qu'ils représentent, comme cette phrase légère et souple deviendrait lourde ! La période serait presque impossible et finirait par se réduire à des propositions isolées. Mais presque tous ces pronoms ne sont pas là pour leur propre compte, ils représentent tel ou tel substantif et n'incarnent plus l'*idée subjective*. Ils ne sont plus *les chefs du discours* ; ce ne sont que des *pro-noms* dans le sens étymologique du mot.

Il n'en était pas ainsi tout d'abord. Le pronom fut l'âme du langage ; il agita seul de son souffle subjectif la masse objective des mots exprimant les êtres, les rendit capables de concepts accessoires abstraits, fit la déclinaison, la conjugaison,

fut en quelque sorte le ferment de toute la grammaire ; et dans un temps plus ancien encore, il régnait seul, dans le chaos, avant le substantif, avant l'adjectif, avant le verbe, s'élaborant le premier dans l'esprit du sauvage, s'aidant du geste, s'appuyant fortement sur le *moi* où il nourriseait ses racines profondes pour arriver à l'expression du *non-moi*, puis de l'*objectif* où le substantif enfin lui succéda, puis le domina, le mit dans son ombre, et ne lui permit de vivre qu'à son défaut et à son profit.

Telle est l'époque à laquelle nous avons essayé de remonter, telle l'histoire du pronom que l'évolution interrogée nous raconte.

Raoul de la Grasserie,
Docteur en droit,
Juge au tribunal de Rennes.

LES PREMIERS CHRÉTIENS

DES ILES NORDATLANTIQUES

II. Les Culdees et les Papas des Orcades.

Après que le monastère d'Iona et presque tous les couvents de cet ordre eurent renoncé aux particularités qui les distinguaient, ils paraissent avoir pour la plupart adopté la règle des Bénédictins, avec lesquels ils se confondirent peu à peu ; mais quelques communautés, surtout celles des contrées où dominèrent quelque temps les Scandinaves alors païens, étaient trop isolées pour être entraînées dans le mouvement qui ramena successivement tous les Celtes à l'unité catholique. Ayant moins subi les influences du dehors, ils conservèrent mieux les traditions nationales que ne le firent le clergé régulier ou les habitants des grands monastères. Les réformes de Grégoire VII ne les atteignirent pas plus que les prêtres islandais qui continuèrent à se marier jusqu'à l'abolition du catholicisme dans leur île. Ces *Cathari* (Purs), selon l'expression ironique d'Aldhelm (1), affectaient comme les Puritains, et notamment les Têtes-rondes de Cromwell, de se distinguer par la coupe des cheveux. Volontairement séparés des Gaëls de communion romaine, et les mettant sans doute en quarantaine, comme les Cambriens le faisaient pour les Anglo-Saxons, et comme les Raskolniks le font encore même pour les orthodoxes grecs de Russie, — ils ont vécu obscurément dans les pays dont leur ordre était autrefois la lumière. Ils s'y sont éteints avant

(1) Du Cange, *Glossarium mediæ latinitatis*, au mot *Cathari* t. II, p. 225 de l'édit. Favre.

la fin du moyen âge, presque sans laisser de traces de leur existence. On a peine à les distinguer des Culdees que le savant Thomas Innes considérait comme étant à l'origine identiques avec les Columbites (1). Si le Dr Reeves ne partage pas entièrement cette opinion, il reconnaît pourtant que des églises fondées par des Columbites furent postérieurement occupées par des Culdees (2). Il y avait en effet un chef des Culdees (Cenn na Ceile nDé) parmi les dignitaires d'Iona, la maison mère de l'ordre de St Columba (3). En outre, d'après un auteur à la vérité un peu récent, Alexandre Mylius, chanoine de Dunkeld, qui écrivait vers 1485 la vie des évêques de ce diocèse, et qui s'appuyait certainement sur d'anciens documents, le roi des Pictes, Constantin III, qui avait un culte particulier pour Saint Columba, fit construire vers 729, sur les rives du Tay, en l'honneur de ce patron de tout son royaume, un monastère considérable, « où il mit des religieux nommés vulgairement *Kelledei* ou *Colidei*, c'est-à-dire voués au cultede Dieu. Ceux-ci étaient mariés, selon la coutume de l'église d'Orient, mais quand ils étaient tour à tour de service, ils s'abstenaient de leur femme, comme cela se pratiqua plus tard dans l'église de Saint Regulus, aujourd'hui Saint André (4). »

C'étaient originairement des ermites ou de petites communautés de douze personnes, y compris ou non compris le prieur. Ce chiffre était particulièrement en honneur chez les premiers missionnaires de l'église celtique : St Palladius et St Patrice en Irlande ; St. Riochus et St Barreus dans les missions d'outre mer ; St Columba en Écosse ; St Rupertus en Bavière ; St Finianus chez les Bretons du Pays de Galles ; St Maidoc et St Columban en Italie et en Gaule, étaient tous accompagnés de douze disciples (5). — Au reste ces communautés ne se composaient

(1) *The civil and ecclesiastical history of Scotland*, 1729, p. 331.

(2) *The Culdees of the British Islands*, Dublin, 1864, in 4°, p. 199 (Extr. de *The transactions of the R. Irish Academy*, vol. XXIV, Antiquities, part. II, 1864).

(3) *Annales d'Ulster*, ann. 1164, cit. par Reeves, *The Culdees*, p. 199.

(4) In quo quidem monasterio posuit viros religiosos quos nominavit vulgus *kelledeos*, aliter *Colideos*, hoc est *Colentes Deum*, habentes tamen, secundum Orientalis ecclesiæ ritum conjuges, à quibus dum vicissim ministrarent, abstinebant, sicut postea in ecclesia beati Reguli, nunc Sancti Andreæ, consuetum fuit. (A. Mylius, *Vitæ Dunkeldensis ecclesiæ episcoporum*, p. 5 de l'édit. du Bannatyne Club, citée par Reeves dans *The Culdees*, p. 236.)

(5) Colgan, dans *Triadis thaumat. acta.* p. 373, note 10.

pas uniquement de religieux ; il y avait naturellement aussi des laïques, ne fussent que les femmes et les enfants de ceux qui étaient mariés. Quoique les Culdees eussent en commun des biens de peu d'importance et qu'ils ne dussent avoir qu'un seul réfectoire et qu'un seul dortoir, la propriété privée était fort développée parmi eux et la succession de chacun devait être partagée entre ses enfants et ses parents (1). Dans l'histoire ecclésiastique des Celtes, il est souvent question de sept églises, comme celles de Clonmacnoise, d'Arranmore près Galway, de Kilbarry et de Glendalough en Irlande, du monastère de Bangor dans le pays de Galles, de Cillrimont à Dunkeld en Écosse (2). Ce nombre n'était pas moins en faveur chez les Gaëls que celui de douze (3). Parmi les treize Culdees qui desservaient l'église de St André à Killrymont en Écosse et « qui, se succédant de père ou fils, vivaient plutôt selon leur manière de voir et les traditions humaines que conformément aux règles des saints Pères, » sept étaient chargés du ministère ecclésiastique et se partageaient la moitié des offrandes ; l'autre moitié était également divisée en sept portions, dont une pour l'évêque, une pour l'hospice, et les cinq dernières pour les cinq autres Culdees. Ceux-ci n'avaient aucune fonction à l'autel, ni même dans l'église, mais ils devaient tirer au sort à qui recevrait les pélerins lorsqu'il y en avait plus de six à l'hospice (4).

Les Culdees n'étaient pas seulement une congrégation officiante, enseignante, priante et hospitalière, ils s'adonnaient

(1) Confirmation d'un traité de 1211 entre l'évêque de Saint-André et les Culdees de Monymusk (comté d'Aberdeen), dans *The Culdees* de Reeves, p. 255-6 ; — *Légende de S^t^. André*, reprod. par Skene dans *Chronicles of the Picts*, p. 188-9 ; — E. W. Robertson, *Scotland under her early kings*. Edinburgh, 1862 in-8°, t. I. p. 337-8.

(2) *Historia beati Reguli et fundationis ecclesiæ S. Andreæ*, dans *An Enquiry into the history of Scotland* de J. Pinkerton. t. I, Edinburgh, 1814, in 8°, p. 461 ; — Robertson, *Scotland*. t. I, p. 337.

(3) Tredecim per successionem carnalem quos Keledeos appellant, qui secundum suam æstimationem et hominum traditionem, magis quam secundum sanctorum statuta patrum vivebant. (*Leg. de St. André*, édit. Skene, p. 188.)

(4) C'est ainsi du moins que l'on interprète le passage suivant pour lui donner un sens : « Personæ nihilominus septem fuerunt, obligationes altaris inter se dividentes [atque mediatim oblationes ; reli] quarum septem portionum unam tantum habebat episcopus et hospitale unam ; quinque vero reliquæ in quinque cæteros dividebantur, qui nullum altari vel ecclesiæ

aussi au travail manuel, à l'étude et à la transcription des manuscrits (1). Lorsque ceux de l'île de Lochlevin cédèrent vers 1150, à l'évêque de St André, le monastère dont ils avaient la jouissance depuis trois siècles, il y avait encore, malgré la décadence de l'établissement, treize ouvrages dans la bibliothèque, chiffre qui, bien que minime, était considérable pour l'époque (2). C'est principalement en Écosse qu'il y avait des Culdees ; on ne cite que neuf de leurs communautés en Irlande (3). Ils élisaient leurs prieurs, généralement parmi les parents du fondateur de leur monastère. Leur évêque était également choisi par eux (4). De la sorte ils vivaient en dehors de la hiérarchie romaine, tout en se croyant bon catholiques.

Dans le nom de Culdee sont confondus deux mots d'origines très différentes, quoique l'on ait fini par leur donner le même sens : l'un *deicola* (5), composé latin de *Deus* et de *cola* (que l'on n'emploie pas séparément, mais qui se retrouve dans *incola*, *agricola*, *cœlicola*, *christicola*), signifie personne adonnée au *culte de Dieu* (6) ; l'autre *céledé*, formé de deux mots gaéliques *céle* ou *ceile* (compagnon, serviteur) et *Dé* (génitif de *Dia*, Dieu), s'écrivant aussi *chéledé* et latinisé en *calledeus*, *keledeus*, *colideus*, pluriel *keldei*, *culdei*, d'où l'anglais *killdee* et plus ordinairement *culdee* (7).

C'est sous l'un de ces noms que les successeurs dégénérés des illustres Columbites étaient le plus connus en Ecosse et en

impendebant servitium, præterquam peregrinos et hospites, cum plures quam sex adventarunt, more suo hospitio suscipiebant, sortem mittentes quis quos vel quot susciperet. (*Lég. de S. André*, édit. Skene, p 189, et dans *An Enquiry* de Pinkerton, t. I, p. 463). — Il est probable que le copiste, à cause de la ressemblance des mots *obligationes* et *oblationes*, a passé la ligne où se trouvait ce dernier, que nous avons rétablie conjecturalement entre crochets

(1) Reeves, *The Culdees*, p. 200-201, 211.

(2) Id. *ibid.* p. 243, 248-9.

(3) Skene, *Celtic Scotland*, t. II, p. 254.

(4) Pontificem inter se communi suffragio deligebant, penes quem divinarum rerum esset potestas. (Hector Boèce, *Scotorum historiæ*, l. VI, f° 92, cité par Reeves, *The Culdees*, p. 85.)

(5) Du Cange, *Gloss. med. latin*, édit. Favre, t. III, p. 48.

(6) *Kelledeos*, aliter *Colideos*, hoc est *colentes Deum* (Alex. Mylius, cité plus haut p. 440, note 4).

(7) Reeves, *The Culdees*, p. 122-4, 189, 236, 249 : — Skene, *Celtic Scotland*, t. II, p. 250, 252, 253, 255, 260, 276, 277 ; — Du Cange, *Gloss. med. latin*, édit. Favre, t. II, p. 400-401.

Irlande. Dans les Hébrides, les Orcades, les Shetlands et l'Islande, ils étaient appelés *papas*, comme on peut l'inférer tout à la fois de certains faits historiques, que l'on exposera plus loin, et d'un témoignage recueilli par le Dr Reeves, dont les vastes et profondes recherches ont tant contribué à éclaircir la difficile question des Culdees. « Dans la paroisse d'Enniskillen (comté de Fermanagh en Irlande), dit-il, est un territoire appelé *Pubble*, ayant un cimetière avec les restes d'une église. Avant la Réformation il y avait là une petite communauté de prêtres séculiers, comme nous l'apprend l'unique mention sur cette église, qui ait été conservée aux archives. En 1603, les commissaires enquêteurs y trouvèrent la *Chappell of Popull*, alias *Collidea* (1). » Le nom de *Popull*, qui a été transformé en Pubble, est lui-même une ancienne forme de *Pobul* (2) et il correspond à une forme *Papil*, dans les Shetlands, *Papule* dans les Orcades et *Papylé* en Islande (3). *Collidea*, son synonyme latinisé doit donc avoir aussi le même sens que ces divers noms de lieux, et les Papas doivent être des Culdees.

On connaîtrait à peine les Papas, si les Scandinaves, qui les ont partout rencontrés dans les îles nordatlantiques où ils avaient été précédés par eux, n'avaient conservé le souvenir de ces Culdees d'outre-mer. Les propres compatriotes de ces derniers s'occupaient à peine de ces enfants perdus. C'est incidemment que l'irlandais Dicuil les cite dans son précieux *Traité de la mesure du globe terrestre*, terminé en 825 ; encore ne les a-t-il mentionnés que sous les vagues dénominations de *eremitæ ex nostra Scottia* dans les Færœs et de *clerici* en Islande. S'ils peuvent être identifiés avec les Papas, comme ceux-ci le

(1) *Inquisitions of Ulster*, p. XXXVI, passage cité par Reeves, dans *The Culdees*, p. 142.

(2) Les Celtes ont fait passer dans leurs idiomes un grand nombre de mots latins, à peine modifiés ; par exemple : en gaélique, *popul* de *populus* ; en cymryque *pabaidd pabog*, *pabol*, de *papalis*, papal. Nous inclinons à rattacher *Pubble* plutôt à ce dernier mot qu'au premier. La permutation de *a* en *o* et en *u*, qui a pu se faire sous l'influence de la prononciation et de l'orthographe anglaises, ne doit pas nous arrêter, puisque nous avons en gaélique *popa*, maître, et en anglais *pope*, pape. — D'ailleurs, quand même cette preuve de l'identité des Papas avec les Culdees nous ferait défaut, il suffit pour notre thèse que les uns et les autres fussent des Columbites particularistes, et c'est un fait admis, comme on l'a vu, pour les Culdees et, comme on le verra, pour les Papas.

(3) On reviendra sur ces noms. Voy. plus loin p. 447-448, 462.

sont déjà avec les Culdees, les notions qui concernent les uns et les autres formeront par leur combinaison une plus abondante source de renseignements, et l'obscurité du sujet, qui tenait en grande partie à la rareté et à la maigreur des documents, sera presque dissipée. Il faut attaquer de front la première difficulté sérieuse qui se trouve sur notre passage et, puisqu'il s'agit d'identification, ce que nous savons déjà des Columbites nous sera d'un grand secours pour reconnaître leurs successeurs.

On a vu que, du vivant même de Saint Columba, ses disciples cherchaient avec obstination des solitudes dans le vaste Océan, et que Cormac, l'un d'eux, avait abordé dans les Orcades sous le règne de Brudeus, roi des Pictes, décédé en 584. Ce groupe d'îles dût être alors évangélisé et la critique moderne admet que les Papas formant le clergé de cet archipel étaient des prêtres irlandais, des Pères de l'ordre de Saint Columba (1). D'après l'*Historia Norvegiæ*, écrite vers l'an 1200 par un anonyme et conservée en Ecosse (2), « les îles Orcades étaient primitivement habitées par les Pictes et les Papas.... Les Papas sont ainsi nommés à cause des aubes dont ils se vêtaient à la manière des clercs, parce que en langue teutonique tous les clercs sont appelés Papas. L'île de Papey est encore appelée

(1) The Papas..... Were clearly the Irish Papas or priests, long the sole clergy in the Pikish dominions. (J. Pinkerton, *An Enquiry into the hist. of Soctland.* t. II, p. 297) ; — Papæ, who were the Irish Fathers of the rule of S. Columba, occupied these islands, but not in peace, for the *Annals of Ulster*, at 579, record an expedition against the Orkneys by Aedan, son of Gabhran, and again in 580. (Note de l'éditeur de *Lives of S. Ninian and S. Kentigern*, formant le t. V de *The Historians of Scotland.* Edinburgh 1874 in-8°.)

(2) Le manuscrit était en la possession du baron de Panmure. au château de Brechin (comté de Forfar), lorsqu'il fut édité pour la première fois par P. A. Munch dans ses *Symbolæ ad historiam antiquiorem rerum Norvegicarum.* Christiania, 1850 in-4°. Il l'a été depuis par Gust. Storm dans ses *Monumenta historica Norvegiæ : Latinske Kildeskrifter til Norges Historie i Middelalderen*, Christiania 1880 in-8°. — Sur cette chronique voy. : Gust. Storm : *Norges Historieskrivere paa kong Sverres Tid*, dans *Aarbœger for nordisk Oldkyndighed og Historie*, ann. 1871. Copenhague in-8°, p. 410-431 ; *Yderligere Bemœrkninger om den skotske* Historia Norvegiæ, dans *Aarbœger*, ann. 1873, p. 361-385 ; *Snorre Starlassœns Historieskrivning*, Copenhague, 1873, in-8°, p. 22-25 ; — Sophus Bugge, *Bemœrkninger om den i Skotland fundne latinske Norges Krœnike*, dans *Aarbœger*, ann. 1873, p. 1-49.

d'après eux. Mais il ne ressort ni de leur manière d'être ni des lettres des livres laissés là par eux que ce fussent des Africains judaïsants. » (1) — La *Genealogia comitum Orcadensium* (2), adressée en 1443 au roi Erik le Poméranien par Thomas, évêque des Orcades, et par son chapitre, atteste aussi que les Papas n'étaient pas confondus avec les Pictes à côté desquels ils vivaient, mais qu'ils formaient une nation à part (3). Ce n'était donc pas une pure congrégation religieuse ni un simple corps d'ecclésiastiques ; il devait y avoir parmi eux, comme chez les Culdees, des femmes et des enfants. Les monastères de l'époque en effet ne renfermaient pas seulement des réguliers, mais encore des séculiers, et même des frères lais qui aidaient les pères dans les travaux manuels. C'était particulièrement le cas dans les pays celtiques, où « tout grand monastère devenait le centre et l'apanage d'une famille ou, pour mieux dire, d'un clan et servait d'école comme d'asile à toute la parenté du fondateur, » (4) qui était ainsi affiliée à la communauté et formait une sorte de tiers ordre. Il en était ainsi, paraît-il, pour une partie des Papas, pour ceux qui portaient des aubes non en qualité de clercs, mais à l'imitation des clercs.

Cette particularité les désigne déjà comme des Columbites, le fondateur de cet ordre ayant adopté la tunique blanche pour les membres (5) ; mais elle n'est pas suffisamment caractéristique, beaucoup d'autres congrégations portant aussi un costume blanc (6). Un fait beaucoup plus significatif, c'est que les Papas

(1) De Orcadibus insulis..... Istas insulas primitus Peti et Papæ inhabitabant..... Papæ vero propter albas vestes quibus ut clerici induebantur vocati sunt, unde in theutonica lingua omnes clerici Papæ dicuntur. Adhuc quædam insula Papey ab illis denominatur. Sec nec per habitum et apices librorum eorum ibidem derelictorum notatur [quod] Affricani fuerunt judaismo adherentes. (*Symbolæ ad hist. ant. rerum norveg.* p.6 ; — *Monumenta hist. Norv.* p. 89 et 209).

(2) Elle se trouve dans le même manuscrit que l'*Historia Norvegiæ*, et a été éditée plusieurs fois, notamment par P. A. Munch dant ses *Symbolæ*, p. 18-26.

(3) Voy. plus loin, p. 453, la traduction de ce passage.

(4) Montalembert, *op. cit.* l. XI, ch. 8, p. 303, du t. III.

(5) Reeves, *The Culdees*, p. 189 ; — Colgan, *Triad. thaumat.* p. 362 ; — Helyot, *Hist. des ordres monastiques*, Paris, 8 vol. in-4o, t. II, 1771, p. 143.

(6) In cœnobiis monachorum etiam laïci cum albis induuntur. (Lanfranc, archev. de Cantorbery, *Epist.* 13, citée par Du Cange, *Gloss. med. latin.* au mot *alba.*)

passaient pour judaïsants. Tel est le sens du passage suivant qui a fort embarrassé les interprètes : « Sed nec (!) per habitum (1) et apices (2) librorum eorum ibidem derelictorum (3) notatur. Affricani fuerunt judaismo adherentes. » — Tel est le texte publié par P. A. Munch. Le point d'exclamation ajouté par l'éditeur indique qu'il ne se rendait pas bien compte de ce passage, et en effet il l'a rendu inintelligible en le coupant comme il l'a fait, par l'addition d'un point après *notatur*. — L'illustre linguiste norvégien Sophus Bugge a bien vu que, pour rendre la phrase complète, il suffit de substituer une virgule à ce point, mais en même temps il a proposé une rectification inadmissible, c'est de mettre *ut* au lieu de *nec* (4). Le Dr G. Storm a fait passer les deux corrections dans son texte restitué de la chronique (5) ; mais on voit par la reproduction littérale de ce texte qu'il porte bien *nec* et non pas *ut* (6). Il faut donc résoudre la difficulté d'une autre manière et le moyen est simple. S'il y avait *Africanos fuisse*, ce serait du latin correct, par application de la règle du prétendu *que* retranché ; mais au lieu d'un accusatif et d'un infinitif, il y a nominatif et un parfait, l'un et l'autre au pluriel ; il faut donc admettre que dans ce cas la conjonction *quod* a été en effet retranchée et que la phrase doit être ainsi rétablie : « Sed nec per habitum et apices librorum eorum ibidem derelictorum notatur [quod] Africani fuerint judaïsmo adherentes, » et traduite mot-à-mot : « Il ne paraît pas par leur manière d'être et les lettres des livres laissés là par eux qu'ils fussent des Africains attachés au judaïsme. »

Il peut sembler singulier que l'on ait pris pour des Africains les Papas des Orcades, et que l'auteur de l'*Historia Norvegiæ* ait cru devoir réfuter cette opinion ; mais il faut se rappeler

(1) Ce mot a plusieurs sens, entre autres celui de manière d'être et celui d'habit. Si l'on admet la première interprétation, on peut supposer qu'il s'agit de la tonsure caractéristique des Columbites. Si l'on admet la seconde, on peut y voir une allusion à l'aube portée par les Papas même laïques.

(2) *Lettres* dans la basse latinité (Du Cange, *Gloss. med. latin*, au mot *apices*.)

(3) *Hist. Norvegiæ*, p. 6 de l'édit. Munch.

(4) *Bemærkninger*, p. 45 dans *Monum. hist. Norv.*

(5) Dans *Monum. hist. Norv.* p. 89.

(6) Id. *ibid.* p. 209.

que, malgré la réforme de Denys le Petit, les Columbites avaient conservé l'ancien cycle de quatre-vingt-quatre ans emprunté aux Juifs Alexandrins (1). A ce titre, ils pouvaient passer aux yeux des malveillants pour des Africains judaïsants ; mais quoique cette qualification méprisante eût un fond de vérité, elle était beaucoup trop forte pour que le chroniqueur mieux informé n'en signalât pas l'exagération. — La mention des livres n'est pas indifférente, car une des principales occupations des Columbites, était, on l'a vu (2), de copier des manuscrits, comme leur fondateur leur en avait donné l'exemple ; en outre, une partie d'entre eux étant ordonnés, ils avaient soin d'emporter au moins des rituels, des évangéliaires, des psautiers et des calendriers, pour être en état d'officier et de remplir leurs devoirs religieux dans les pays, souvent inhabités, où ils allaient s'établir ; les païens étaient d'autant plus frappés de la présence de ces livres que, sans être eux-mêmes en état d'en faire usage, ils les recherchaient avidement à cause des fermoirs en métal et des couvertures richement ornées ; aussi les explorateurs ont-ils eu soin de noter qu'il y avait des livres dans les colonies columbites de l'Islande et de l'Escotiland ou Ecosse transatlantique. A défaut d'autres indices on pourrait distinguer les Papas à leur bibliophilie. Puisque la mélodieuse Irlande avait une harpe pour emblème, les Columbites, les plus lettrés de ses enfants aux VIe, VIIe et VIIIe siècles, auraient pu mettre l'image d'un livre sur leur bannière.

Continuons à commenter le passage obscur de l'*Historia Norvegiæ*, dont on peut cependant faire jaillir tant de lumières. Il y est dit qu'en langue teutonique le nom de *papa* s'appliquait à tous les clercs ; le prêtre est en effet appelé *pfaffe* en allemand ; *páfi* (3) en vieux norrain, d'où *pæpling* célibataire en vieux suédois, et *pæbling* (4) en danois ; *papa* en vieux fri-

(1) Voy. plus haut, p. 325-6.

(2) Voy. plus haut. p. 316-7.

(3) *Papi* et en anglo-saxon *papa*, quoique ayant la même origine, s'appliquait non pas aux prêtres, mais exclusivement au *pape*.

(4) Comme il ne faut rien négliger de ce qui pourrait éclairer notre sujet, on doit rappeler que les *cathari*, terme général dans lequel on comprenait aussi les puritains Bretons (voy. plus haut. p. 439) étaient appelés *piphles* en Flandre, *pifli* en basse latinité. Il est difficile de décider, si ces derniers

son (1). Dans d'autres familles plusieurs langues donnent le même sens à des mots analogues, aussi dérivés du grec πάππας, savoir *pab* en cymryque, *papa* (2) en gaélique, *pope* en russe, *pop* en polonais, *pap* en magyar, *pappi* en finnois. La remarque de la chronique est donc juste, mais elle le serait encore davantage si elle se fût référée tout uniment au gaélique, car c'est évidemment à cette langue, plutôt qu'au frison ou aux autres idiomes germaniques, que le mot *papa* a été emprunté pour désigner le clergé des Orcades. Après avoir désigné les prêtres ou les pères en général, il a fini, paraît-il, par s'appliquer surtout aux Columbites, et il est resté à beaucoup de localités occupées par eux. L'île de Papey (aujourd'hui *Papa westra*) dans les Orcades, pour être le seule que mentionne l'*Historia Norvegiæ* (3), n'est pas unique en son genre ; on peut citer dans le même groupe d'îles : *Papa stronsa* et *Papey*, l'ancienne *Papule* (4) de l'*Orkneyinga saga* (5). — De même dans les Shetlands il y a des îles et ilots des Papas : *Papa stour* (autrefois *Papey stora*), *Papa little* (*Papey litla*) et *Papa*, ainsi qu'un territoire nommé *Papil* (6). — A en juger par le nom de *Papey*

mots doivent être rattachés à l'islandais *páfi* et à l'allemand *pfaffe*, ou à l'anglo-saxon *pæblum* (tissu venant évidemment du latin *peplum*, voy. Du Cange, *Gloss. med. lat.*) Dans les deux cas il faudrait admettre la permutation de *a* ou *æ* en *i*, dont il n'y a guère d'exemples ; ce qui nous porterait à rejeter aussi bien l'une que l'autre dérivation ; mais s'il fallait choisir entre elles, on inclinerait vers la dernière, puisqu'un texte cité par Du Cange accole *pifli* à *texerant* (le français *tisserand*) et que l'on appelait *pifart* une sorte de drap tissé à Bruges.

(1) *Thet freske riim*, chronique rimée, composée vers 1476, publiée par la Société provinciale frisonne. Workum, 1835, in-4°, p. 49, 81 ; — De Haan Hettema, *Idioticon frisicum. Friesch-latijnsch-nederlandsch woordenboek.* Leeuwarden, 1874, in-4°, p. 407.

(2) Les Bretons d'Armorique employaient autrefois le même mot sous sa forme latine : Dubricius *papa* figure dans une vie de saint de la fin du VIe siècle. (*Acta sanctorum* publiés par les Bollandistes, 28 juillet, t. VI de juill. Anvers, 1729 in f° p. 577.)

(3) Voy. plus haut p. 445.

(4) Dans *Flateyjarbok, en Samling af norske Kongesagaer*, éd. par Unger. t. II. Christiania, 1862 in 8°, p. 429, 430, 453, 498.

(5) P. A. Munch, *Geografiske Oplysninger om Orknœerne* dans *Annaler for nordisk Oldkyndighed og Historie*, ann. 1852. Copenh. in-8°, p. 49, 52-55, 58, 64, 67, 69, 102 ; année 1857, p. 313, avec carte dans l'ann. 1858, pl. V ; trad. en anglais dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Nord*, année 1845-49, p. 212, 213, 216-220, 222, 228, 231, 233, 264 ; années 1850-1860, p. 66.

(6) P. A. Munch, *Geografiske Oplysninger om Hjaltland* dans *Annaler*

(aujourd'hui *Papperœ*) donné à un ilot du petit groupe des Hvalœs, situé à l'entrée des golfes de Christiania et de Frederikshald (1), les Papas avaient cherché des retraites solitaires jusqu'en Norvège.

C'était se fourrer bénévolement dans un guêpier. Les frelons, c'est-à-dire les pirates scandinaves, qui allaient bientôt butiner dans tous les pays celtiques, commencèrent à essaimer vers le temps où les Papas devinrent distincts des Columbites ralliés à l'église romaine. Avant la fin du VIIIe siècle où s'était opérée cette scission de l'ordre, ils se mirent à saccager la patrie des imprudents missionnaires, qui leur en avaient peut-être montré le chemin. En 795, peut-être même dès 781, ils pillèrent le monastère d'Iona; en 802 ils le brûlèrent; en 805 ils égorgèrent soixante-huit des membres de la congrégation d'Iona ; en 824 ils ravagèrent de nouveau Iona et y martyrisèrent Blaithmac (2), sans parler de leurs incursions en Irlande et en Écosse qui se relient moins étroitement à notre sujet. Leur établissement dans les Orcades eut des conséquences funestes pour les Papas; voici à quelle occasion il eut lieu.

Le roi Harald *Hárfagr* (à la belle chevelure), ayant entrepris de réunir à son petit État tous les pays qui composent aujourd'hui la Norvège et d'autres encore, avait dépossédé et expulsé beaucoup de roitelets. Ceux-ci dont quelques-uns étaient ses parents et qui tous étaient ses égaux, refusèrent pour la plupart de se soumettre ; ils s'embarquèrent avec leurs troupes, comme ils en avaient l'habitude à peu près chaque année, au retour de la belle saison, pour faire des courses dans la mer du Nord et l'Océan Atlantique et des incursions dans les pays baignés par leurs eaux. Cette fois ils partaient sans esprit de retour, ayant à chercher de nouvelles demeures en dehors

for nordisk Oldkyndighed, ann. 1857, p. 342, 349, 354, 356, 367, 377, 381; trad. en anglais dans *Mém de la Soc. de Antiq. du Nord*, ann. 1850-1860, p. 93, 94, 101, 106, 115, 119, 129, 133.

(1) Note de P. A. Munch dans *Symbolæ*, p. 38, reproduit par Gust. Storm dans *Kritiske Bidrag til Vikingetidens Historie,* fasc. I. Christiania 1872, in-8°, p. 22.

(2) *Cogadh Gaedhel re Gallaibh.* The war of the Gaedhil with the Gaill, texte irland. et traduct. angl. par James-Henthorn Todd. Londres, 1867, in-8° introd. p. XXXIV, XXXV, LVIII et p. 17, 228 ; — Joh. Steenstrup, *Vikingetogene mod Vest i det 9de Aarhundrede*, formant le t. II de *Normannerne.* Copenhague, 1878, in-8°, p. 12-14, 35-36.

de leur patrie fermée pour eux. Quelques-uns en trouvèrent momentanément dans les îlots situés près de la côte occidentale de la Norvège. Leur émigration ne changea rien à leurs habitudes ; tout au plus modifia-t-elle la direction de leurs courses. Ils passaient l'hiver dans leurs nouveaux établissements, mais au printemps ils faisaient des retours offensifs dans les eaux de la Norvège et ils en ravageaient les côtes. La flotte de Harald avait à faire des croisières tous les étés et à reconnaître les îles et les récifs ; mais dès que les *vikings* (1) la voyaient arriver, ils regagnaient la haute mer. Vers l'an 870, le roi fatigué de leur donner la chasse, les poursuivit une fois jusque dans la mer de l'Ouest ; il fit d'abord une descente dans le Hjaltland (Shetlands) et massacra tous les pirates qui ne s'étaient pas enfuis. Ensuite il fit voile pour les Orkneys (Orcades) qu'il purgea également des écumeurs de mer. De là s'étant rendu dans les Sudreys (Iles du sud ou Hébrides), il y détruisit beaucoup de vikings en représailles de leurs incursions. Il fut toujours vainqueur dans les nombreuses batailles qu'il eut à livrer. Puis il ravagea l'Écosse et s'y battit. En apprenant ces nouvelles, les habitants de l'île de Man se réfugièrent en Écosse avec tout ce qui était transportable et laissèrent leur île déserte ; aussi Harald n'y fit-il pas de butin. Dans une de ces affaires il perdit Ivar, fils de son ami Rœgnvald, jarl (2) des deux Mœrés et du Raumsdal, et en s'en retournant il donna à celui-ci les Orcades et les Shetlands. Rœgnvald céda aussitôt ces groupes d'îles à son frère Sigurd, qui s'établit dès lors dans ses nouvelles possessions, reçut le titre de jarl, et s'allia avec un autre corsaire scandinave, également fixé dans les pays gaéliques, Thorstein le Rouge, fils d'Olaf le Blanc et d'Aube la Richissime. Ayant envahi l'Écosse, ils conquirent Katanes (le Caithness) et Sudrland (Sutherland) jusqu'aux rives de l'Ekkjal (3). Sigurd tua le jarl écossais Melbridgé *Tanne* (à la dent), dont il suspendit la tête à la croupière de son cheval ; mais blessé au mollet par

(1) hommes des baies, pirates.

(2) en anglais *earl*, comte.

(3) Aussi appelé l'Egil ; c'est aujourd'hui l'Oykil, qui se jette dans le Dornoch firth, lequel est en effet au sud du Sutherland. Voy. *Regesta geograhica* p. 134-5 dans le t. XII de *Scripta historica Islandorum*, traduits de *Fornmanna Sœgur* par les soins de la Soc. R. des Antiquaires du Nord, Copenh. 1846, in-8°.

la dent saillante d'où venait le nom du décapité, il mourut des suites de cet accident et fut inhumé sous un tumulus près de l'Ekkjal. Son fils et successeur Guttorm mourut sans enfants au bout d'un an (875), et beaucoup de pirates danois et norvégiens s'établirent dans les îles (1).

Rœgnvald, qui était toujours en Norvège, eut à pourvoir à la succession vacante ; il lui restait deux fils de sa femme Hilde, fille de Hrolf Nefja : Thori et Hrolf, ce dernier plus connu sous le nom de *Gaungu*-Hrolf ou Rollon *de la marche*, parce qu'il était obligé de marcher, aucun des petits chevaux norvégiens ne pouvant le porter à cause de sa haute stature. Rœgnvald avait en outre trois bâtards : Hallad, Einar et Hrollaug, qui étaient déjà grands lorsque les fils légitimes étaient encore dans l'enfance. Comme il destinait à Thori ses possessions norvégiennes et que Hrolf était alors en expédition, Hallad fut envoyé dans les Orcades après avoir reçu du roi Harald le titre de jarl. Il s'établit dans l'île de Hrossey (aujourd'hui Rowsa), mais des pirates s'étant réfugiés dans les îles extérieures et se livrant au meurtre et au pillage, il se vit hors d'état de protéger ses sujets, abdiqua et retomba dans la classe des simples propriétaires, ce qui passa pour honteux. Son frère Einar chargé de le remplacer se rendit dans le Hjaltland, y réunit une troupe considérable avec laquelle il partit pour les Orcades, et soumit toutes ces îles après avoir vaincu et tué deux chefs de vikings ; aussi, malgré la bassesse de son extraction maternelle, devint-il un grand chef et fonda-t-il une dynastie qui règna plusieurs siècles (2).

Gaungu-Hrolf étant pirate de profession se permit un été de faire la course dans les eaux du Vik ou golfe de Christiania, qui dépendait de sa propre patrie, mais le roi Harald, qui avait eu tant de peine à unifier la Norvège et à y établir la paix,

(1) *Historia Norvegiæ* dans *Symbolæ* éd. par Munch, p. 6-7 ; — *Genealogia Comitum Orcadensium*, dans *Symbolæ*, p. 22 ; — Snorré Sturluson, *Haralds saga hins hárfagra*, ch. 22, dans *Heimskringla eller Norges Kongesagaer*, éd. par C. R. Unger. Christiania 1868, in-8°, p. 64-65 ; — *Olafs saga Tryggvasonar*, ch. 179-180 dans *Flateyjarbok*, t. I, p. 221-2.

(2) *Olafs saga Tryggvasonar*, ch. 179-182 dans le T. I de *Flateyjarbok*, p. 222-3 ; — Snorré Sturluson, *Haralds saga hárfagra*, ch. 24, 27 dans *Heimskringla*, p. 65, 68-69 ; — *Landnámabok*, part. IV, ch. 8, dans *Islendinga sœgur*, édit. par la Soc. des Antiquaires du Nord, T. I. Copenhague 1843, in-8 p. 259-261.

n'entendait pas la laisser troubler par un particulier si haut placé qu'il fût. Telle était son impartiale sévérité à cet égard, qu'il n'hésita pas à châtier ses propres fils coupables d'avoir brûlé Rœgnvald dans sa demeure avec soixante des siens. Gaungu-Hrolf fut banni ; il se retira dans les îles de l'Ouest, se fixa dans les Sudreys et de là fit des expéditions dans le Valland (Gaule), où il se rendit maître d'un grand duché plus tard appelé Nordmandi (Normandie), à cause des nombreux Nordmen (1) qui s'y établirent (2). Ce Hrolf ou Rodulfus, comme l'appelle l'*Historia Norvegiæ*, n'est autre que notre Rollon, le fondateur de la dynastie ducale qui conquit l'Angleterre. Son nom norvégien peut facilement se ramener à la forme latine Rollon, par l'assimilation du *f* final avec le *l* qui le précède. C'est aux pirates de la famille de Rœgnvald et notamment à Rollon, que de vieux documents attribuent l'extermination des Pictes et des Papas des Orcades.

« Ces deux nations, dit l'*Historia Norvegiæ*, furent expulsées de lieux où elles avaient longtemps demeuré et totalement exterminées (3) au temps de Harald le Chevelu, roi de Norvège, par des pirates de la famille du très puissant prince Rogvald (Rœgnvald) qui, traversant avec une grande flotte la mer de Solund (4), subjuguèrent les îles [Orcades]. Ayant là des quartiers d'hiver d'où ils pouvaient plus sûrement exercer leur tyrannie en été, tantôt contre les Angles, tantôt contre les Scots, parfois contre les Hiberniens, ils soumirent en Angleterre la Northumbrie, en Écosse Caithness, en Irlande Dublin et d'autres villes maritimes. L'un d'eux, Rodulf, surnommé

(1) *Historia Norvegiæ* dans *Symbolæ*, p. 6-7 ; — Snorré Sturluson, *Haralds saga h. hárf.*, ch. 24 dans *Heimskringla*, p. 65-66 ; ch. 27 dans *Codex Frisianus, en Samling af norske Konge-Sagaer*, édit. par C. R. Unger, Christiania, 1871 in-8, p. 51 ; — *Olafs saga h. helga*, ch. 28, dans le t. II de *Flateyjarbok*, p. 30 ; — *Olafs saga Tryggvasonar*, ch. 181, dans le t. I de *Flateyjarbok* p. 222 ; — *Landnámabok*, part. IV, ch. 8, p. 259-260 ; — G. Storm, *Kritiske Bidrag*, fasc. I, p. 168-191.

(2) Hommes du Nord, particulièrement Norvégiens.

(3) De diuturnis sedibus exutas ex toto deleverunt (p. 6 de *Symbolæ*).

(4) Ce nom vient sans doute des îles Sulend situées à l'entrée du golfe de Sogn ; il s'applique à la partie resserrée de la mer du Nord qui s'étend du diocèse de Bergen en Norvège aux côtes de l'Écosse. (*Hist. Norvegiæ* dans *Symbolæ*, p. 5, cfr. p. 35 ; — *Regesta geographica*, p. 568-9, dans le t. XII de *Scripta hist. Islandorum*.)

par ses compagnons *Gongurolfer*, parce qu'il allait toujours à pied, ne pouvant monter à cheval à cause de sa corpulence, s'empara avec peu de monde, par un admirable stratagème, de la ville de Rouen en Normandie. » (1) — La *Genealogia comitum Orcadensium* donne quelques autres détails sur le même fait : « Nous trouvons d'abord, y est-il dit, qu'au temps de Harald le Chevelu, le premier roi qui posséda toute la Norvège, ces îles Orcades étaient habitées et occupées par deux nations, les Peti (Pictes) (2) et les Papas, lesquels furent radicalement extirpés par les Norvégiens de la famille ou de la tribu du très puissant prince Rognald ; ils furent tellement traqués par ceux-ci qu'ils n'ont pas laissé de descendants (3). Ces îles ne se nommaient pas alors Orcades, mais terre des Peti, comme le prouve clairement, selon le témoignage de la Chronique (4), le nom de mer de Petland [Pentland firth] que porte encore aujourd'hui le détroit qui sépare l'Écosse des Orcades. Et comme l'ajoutent expressément les anciennes chroniques, le roi Harald le Chevelu se rendit d'abord avec sa flotte dans la Zetlandie (Shetlands), ensuite dans les Orcades, et il donna les unes et les autres au puissant prince Rognald, par la famille duquel les deux nations furent expulsées et détruites (5), comme l'attestent les Chroniques (6). »

Le fait doit être parfaitement vrai, au moins pour les Papas, puisqu'il n'y a pas d'éléments gaéliques dans l'idiome norvégien des Orcades (7), et il n'y reste pas d'autres traces des Papas que les noms de lieux cités plus haut. Il en est de même dans les Shetlands, où le sort des Papas dut être le même,

(1) *Historia Norvegiæ*, dans *Symbolæ* p. 6.

(2) Petí et Papæ, que due revera naciones fuerunt destructe radicitus et penitus per Norwagenses. (Dans *Symbolæ*, p. 22).

(3) Qui sic sunt ipsas naciones aggressi quod posteritas ipsarum nacionum Petí et Papæ non remansit. (*Ibid*).

(4) Il s'agit certainement ici de l'*Historia Norvegiæ*, qui précède la *Gen. Com. Orcad.* dans le volume transcrit au XVe siècle pour être annexé au dossier de l'enquête sur les Orcades, et qui porte en effet : « Sed eo tempore non Orchades, ymmo terra Petorum dicebantur, unde adhuc Petlandicum mare appellatur quod sejungit insulas a Scocia. (Dans *Symbolæ*. p. 6).

(5) Prefate duo naciones fuerant everse et distructe (*Ibid*. p. 22).

(6) Dans *Symbolæ*, p. 22.

(7) Grimur Thomsen, *Den nordiske Nationalitet paa Shetlands og Orknœerne* dans *Aarbœger for nordisk Oldkyndighed og Historie*, année 1862, 1-28.

quoique les anciens documents ne disent rien de positif à cet égard et que nous en soyons réduits à des inductions tirées de la nomenclature topographique et du parallélisme entre l'histoire et la population anciennes et modernes de ce groupe d'îles et celles des Orcades. Le mot *posteritas* appliqué aux Papas indique que, dans l'opinion de l'évêque Thomas et des membres de son chapitre qui dressèrent la Généalogie des comtes Orcadiens, la communauté ne renfermait pas seulement des religieux, mais aussi des gens mariés et qu'elle formait une véritable nation. La date de l'extermination n'est pas précisée ; mais on peut l'indiquer approximativement au moyen de synchronismes. Harald ayant fait son expédition dans les îles écossaises, entre 870 et 880, selon les chronologistes (1), et Gaungu-Hrolf ayant été banni entre 880 et 890 (2), c'est dans l'intervalle, vers la fin du IXe siècle, que les Papas disparurent des Orcades, évangélisées par eux dès le temps de Saint Columba. Ils y avaient donc vécu trois siècles et les termes « de diuturnis sedibus exutas » (3) sont parfaitement justes.

III. Les ermites des Færœs et les Papas d'Islande.

Les corsaires scandinaves expulsèrent également d'un autre groupe d'îles nordatlantiques des ermites ressemblant tellement aux Papas des Orcades qu'il est permis de les identifier avec eux. Un moine irlandais, Dicuil, dont il a déjà été question, nous a laissé sur eux les notions qui suivent : « Il y a, dit-il, au nord de la (Grande) Bretagne beaucoup d'autres îles où l'on peut se rendre en deux jours et deux nuits, depuis les plus septentrionales des îles Britanniques, en faisant directement le trajet à pleines voiles et avec un vent continuellement favo-

(1) P. A. Munch. *Det norske Folks Hist.* vol. I, t. I, p. 504-9 ; — Gudbrand Vigfusson, *Um timatal i Islendinga sœgum i fornœld* dans *Safn til sœgu Islands og islenzkra bokmenta*, édité par la Soc. de littérature islandaise. Copenhague, t. I, 1855 in-8, p. 273-5.

(2) Les mêmes, *ibid.* ; — Johannes Steenstrup, *Indledning i Normannertiden*, formant le t. I de *Normannerne*. Copenhague, 1876, in-8°, p. 141-2 ; — Gust. Storm, *Kritiske Bidrag*, fasc. I, p. 179-182.

(3) Voy. plus haut, p.452 , note 3.

rable. Un digne religieux m'a rapporté qu'il était arrivé à l'une d'elles, en voguant deux jours d'été et la nuit intermédiaire dans une nacelle à deux bancs de rameurs. Quelques-unes d'entre elles sont petites et presque toutes séparées par des détroits uniformément resserrés. Elles ont été habitées près de cent ans (1) par des ermites sortis de notre Écosse (2). Mais, de même qu'elles avaient toujours été désertes depuis le commencement du monde, ainsi abandonnées aujourd'hui des anachorètes à cause des pirates Normands, elles sont remplies d'une multitude innombrable de brebis et d'oiseaux de mer de diverses espèces ; jamais nous n'avons trouvé mention de ces îles dans les livres des auteurs [classiques]. » (3)

Il n'est en effet pas question des Færœs dans les ouvrages gréco-latins que Dicuil résumait en y faisant quelques additions ; la description reproduite plus haut s'applique admirablement à ce groupe d'îles, où les détroits et les golfes ont une largeur presque uniforme, de un à deux kilomètres, et ressemblent plutôt à des canaux qu'à des bras de mer (4). La distance de ces îles aux Shetlands, les plus septentrionales des îles Britanniques, est bien de deux jours de navigation (5), et leur

(1) Letronne avait traduit : « Elles étaient, il y a près d'une centaine d'années, habitées etc. » (*Recherches géographiques et critiques sur le livre* De Mensura Orbis terræ, *composé en Irlande au commencement du IXe siècle* par Dicuil. Paris 1814 in-8° p. 132). La rectification que nous avons adoptée pour rendre : « In quibus, in centum ferme annis, eremitæ ex nostra Scottia navigantes habitaverunt » (*De mens. Orbis terræ.* VII, 3), avait été indiquée par P. A. Munch dans ses *Geogr Oplysninger om Orknœerne* (*Annaler for nord. Oldk*, année 1852, p. 56).

(2) C'est-à-dire de la Dalriadie, où se trouvait Iona, la maison mère des communautés columbites. L'Irlandais Dicuil pouvait bien l'appeler *notre*, parce que cette extrémité nord-ouest de la Grande Bretagne avait été colonisée par des Gaëls.

(3) Dicuil, *De mensurâ orbis terræ*, ch. VII, § 4. — Cfr. la trad. de Letronne dans ses *Recherches*, p. 132-3.

(4) Voy. *Kaart over Færœerne*, trigonometrisk opmaalet af Capit. Born. Copenh. 1806, corrigée jusqu'en 1875.

(5) En 1740, Paul Egede revenant du Grœnland, après avoir passé près des Færœs le 10 septembre à midi, se trouvait près des Shetlands dans la matinée du 12 (Voy. sa *Continuation af Relationerne betræffende den grœnlandske Missions Tilstand og Beskaffenhed*. Copenhague 1741, in-4°, p. 169). — En 1839, Chr. Plœyen, parti de Thorshavn, chef lieu des Færœs, le samedi 1 juin à 11 heures du soir, sur un navire à voiles, arrivait le lundi 3 en vue de Foula, l'ilot le plus occidental du groupe des Shetlands. (Voy. ses *Erindringer fra en Reise til Shetlandsœerne*, *Œrkenœerne*

nom actuel qui signifie *îles des brebis* (1), fait allusion aux bêtes ovines qui de temps immémorial (2) y sont en abondance et font encore la principale ressource des habitants (3). Enfin une curieuse tradition orale recueillie dans l'île de Syderœ a conservé le souvenir de ces ermites. Voici ce qu'elle rapporte :

Quelque temps avant que les Norvégiens occupassent les Færœs, il s'y était établi des gens que l'on considérait comme des saints : ils pouvaient faire des miracles, guérir les blessures et les maladies, aussi bien des personnes que des animaux domestiques ; ils savaient prédire si la récolte serait bonne, la pêche fructueuse et la salubrité satisfaisante. Ils vivaient différemment des autres hommes ; leur nourriture se composait de lait, d'œufs (4), de racines et d'algues (5) ; ils avaient des chèvres domestiques qu'ils trayaient, mais ils ne tuaient aucune créature et ne versaient pas le sang. Les seuls objets qu'ils acceptassent comme présents ou en rémunération de leurs guérisons, étaient le pain azyme, le poisson séché et la bure pour se vêtir. On montre encore plusieurs endroits qu'ils doivent avoir habité ; par exemple en dehors du village de Hvalbœ, au nord de l'île de Syderœ, un emplacement qui a été nivelé comme pâturage ; de même au village de Hof etc., et dans

og Skotland. Copenhague 1840 in-8°, p. 5-7. — C'est à dessein que l'on a choisi ces exemples dans des relations d'un temps où les embarcations perfectionnées, mais toujours à voile, avaient sans doute plus de solidité et de capacité sans avoir beaucoup plus de vitesse qu'au IXe siècle.

(1) P. A. Munch, *Det norske Folks Historie*, vol. I, t. II, p. 445 note 1 ; — R. Cleasby et Gudbrand Vigfusson, *An icelandic-english dictionary*. Oxford 1874 in-4°, p. 184.

(2) Au témoignage de Dicuil comparez celui de l'*Historia Norvegiæ* écrite quatre cents ans plus tard : « Sunt item in refluentis Oceani *Insulæ Ovium*..... quas prima lingua *Fareyjar* incolæ appellant. Ibi enim ruricolis opimus grex affluit. Sunt quibusdam inde millia ovium (dans *Symbolæ*, p. 7. Cfr. Peder Claussœn Friis, *Norrigis Beskrifuelse*, dans *Samlede Skrifter*, édit. par Gust. Storm. Christiania. 1881, in-8°, p. 425, 428). — Aussi le mouton figure-t-il sur le sceau du pays. (Lucas Jacobsœn Debes, *Fœroœ et Fœroa reserata*. Copenhague, 1673, in-18, carte).

(3) Debes, *ibid.* p. 123 ; — Jœrgen Landt, *Beskrivelse over Fœrœerne*. Copenhague, 1800 in 8°, p. 348-366, et *passim*.

(4) Les oiseaux y sont extrêmement nombreux et beaucoup d'entre eux nichent dans des espèces de colombiers naturels. (Id. *ibid.* p. 243-273, 366-375 ; cfr. p. 57-58 ; — P. Claussœn Friis, *Norrigis Beskrifuelse*, p. 429-430 — Debes, *Fœroœ*, p. 124-148).

(5) Landt (*loc. cit.* p. 229-231) cite quatre variétés d'algues comestibles : *fucus ovinus*, *saccharinus*, *ciliatus* et *esculentus*.

plusieurs des autres îles. A l'arrivée des Norvégiens qui étaient très violents, quelques-uns d'entre eux s'éloignèrent par mer ; d'autres se réfugièrent dans des grottes. Les derniers que l'on dise avoir vécu dans les Færœs, demeuraient dans une caverne de l'île de Nolsœ, où l'on doit avoir vu des cendres, loin à l'intérieur, jusqu'à la fin du siècle passé (1).

Quoique le nom de ces solitaires ne soit pas donné, quoique dans les Færœs, à la différence des Hébrides, des Orcades, des Shetlands, aucune localité ne rappelle les Papas, on ne peut douter qu'ils n'appartinssent à cette congrégation comme les ermites dont parle Dicuil. D'abord comme ceux-ci ils avaient précédé les Norvégiens et furent expulsés par eux ; ensuite les noms de *Vestmanhavn* et de *Vestmansund* (Port et détroit des hommes de l'Ouest (2)), donnés à une crique de l'île de Strœmœ et au bras de mer qui sépare celle-ci de Vaagœ, prouve qu'il y a bien eu là des Irlandais dans les temps anciens. Les habitants des Færœs répètent une prédiction d'après laquelle leurs îles seront un jour occupées par les Irlandais et les Écossais, comme elles le furent autrefois (3). Or les traditions de ces insulaires, comme le remarque un des hommes les plus compétents, « se distinguent en général par une véracité dont il n'y a guère d'exemples ailleurs, mais qui s'explique dans les Færœs par leur situation isolée et par l'attachement de la population aux souvenirs du passé. » Aussi préférait-il la tradition orale des Færœs sur la jeunesse du roi Sverri à tous les récits correspondants des anciennes sagas (4). Nous sommes donc en droit de regarder la légende des solitaires comme le

(1) J. H. Schrœter, *Færœiske Folkesagn* dans *Antiquarisk Tidsskrift* publ. par la Soc. des Antiq. du Nord, ann. 1849-1851. Copenhague in-8° p. 146-7.

(2) Quoique la plupart des sagas aient été écrites en Islande, c'est-à-dire au Nord-Ouest des îles Britanniques, leurs auteurs tenaient des Norvégiens leurs ancêtres l'habitude d'appeler les Irlandais *Hommes de l'Ouest* (Vestmenn). C'est ainsi qu'ils donnaient le nom de *Vestmannaeyjar* (îles des Hommes de l'Ouest) à des îlots pourtant situés au sud de l'Islande, où s'étaient réfugiés des esclaves irlandais marrons (*Landnâmabok*), part. I. ch. 5-7. dans *Islendinga sœgur*. t. I. 1843, p. 32-36). De même, conformément à l'usage des Romains, le Directoire appela *Cisalpine* et *Cispadane* des républiques situées audelà du Pô et qui au point de vue français auraient dû être nommées Transalpine et Transpadane.

(3) N. Winter, *Færœernes Oldtidshistorie*, p. 14.

(4) P. A. Munch, *Det norske Folks Hist.* vol. III, p. 53.

complément et le pendant, et même comme la confirmation du récit de Dicuil.

Ni cet écrivain, ni la légende ne disent que les ermites des Færœs aient été exterminés, comme ceux des Orcades, par les corsaires Scandinaves. Où allèrent ceux qui n'avaient pas trouvé un asile inviolable dans les grottes ? Nos sources sont muettes à cet égard ; mais il est assez vraisemblable qu'ils poussèrent plus loin. Eux qui avaient les premiers occupé ces îles inconnues avant eux, ils savaient bien qu'il y en avait d'autres plus loin vers le nord et même vers l'ouest, au delà de l'Atlantique, et qu'ils n'avaient pas encore atteint l'extrémité du monde habitable. Une de leurs principales occupations, on l'a vu, était de copier d'anciens manuscrits. Ne se bornant pas à une transcription servile, ils y intercalaient des notions nouvelles, comme le fit Dicuil, ce moine Scoto-irlandais qui voulant reproduire le *Livre de la mesure de la terre* (1), ne le compléta pas seulement par des extraits de l'*Histoire naturelle* de Pline (2), mais fit aussi de nombreux emprunts à Solin, Orose, Isidore de Séville, Priscien, Æthicus ; bien plus, il y ajouta des notions recueillies par plusieurs de ses compatriotes, notamment le frère Fidelis qui était allé en pèlerinage à la Terre-Sainte, et d'autres moines qui avaient visité les Færœs et l'Islande. C'est également à un irlandais, l'abbé d'Iona, Adamnan (3), qu'est due la rédaction des récits de l'évêque franc Arculphe et de l'ermite bourguignon Pierre (4), qui, au retour d'un voyage en Grèce, en Palestine, en Syrie, en Egypte, furent jetés sur

(1) *Liber de mensura orbis terræ*, composé par ordre de l'empereur Théodose et conservé seulement dans l'édition complètement remaniée de Dicuil, (D'Avezac, Mémoire sur Ethicus et sur les ouvrages cosmographiques intitulés de ce nom..... dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, t. II. aussi à part. Paris 1852, in-4° p. 209-251 de l'introd.)

(2) Dicuil, *De mensura*, prol. p. 3-4 de l'édit. de Letronne. Cet ouvrage avait été édité antérieurement par Walckenaer ; il l'a été depuis par Gust. Parthey, d'après un manuscrit de Dresde jusqu'alors négligé. Berlin, 1870 in-12.

(3) Sur ce biographe de St Columba voy. plus haut, p. 328.

(4) Un des textes a été publié par L. d'Achery et Mabillon dans *Acta sanctorum ordinis Sti Benedicti in sæculorum classes distributa*. Sæculum tertium (700-800). part. II. Paris 1672 in-fol. p. 419-522, et résumé en français dans les *Voyageurs anciens et modernes* de E. Charton, t. II, p. 33-69.

les côtes des îles Britanniques et contèrent leurs aventures à Adamnan qui les transcrivit en partie.

L'intérêt des Irlandais pour la géographie se perpétua même après que leur pays, envahi et saccagé par les pirates Scandinaves, eut perdu une partie des trésors littéraires dont les moines avaient rempli ses bibliothèques. Au XIe siècle, Marianus Scotus, religieux qui demeura d'abord à Clonmacnoise en Irlande, puis à Cologne, ensuite à Fulde, enfin à Mayence où il mourut en 1088, a failli attacher son nom à la *Notice des dignités des deux empires romains* et à l'*Itinéraire d'Antonin* ; mais, bien que plusieurs écrivains le donnent pour le rédacteur de ces ouvrages, il n'en fut en réalité que le copiste (1) ; il n'en a pas moins droit à notre reconnaissance pour avoir contribué à nous transmettre de si précieux documents. Ainsi, les anciens Irlandais se sont beaucoup occupés de géographie, comme on le savait depuis longtemps, mais on ignore généralement qu'ils ne s'étaient pas bornés à travailler sur les données des écrivains grecs et latins, et qu'ils furent eux-mêmes, du VIe au Xe siècle, les plus grands voyageurs de la Chrétienté. L'île des Saints, comme on avait si justement appelé la vieille Erin, était alors un foyer intellectuel si radieux que sa lumière ne pouvait éclairer le Sud et l'Est de l'Europe sans rayonner aussi vers les autres points cardinaux. Nous n'avons à parler aujourd'hui que du Nord.

Les croyances populaires des Gaëls, aussi bien chrétiens que païens les attiraient vers les étranges merveilles dont l'Océan atlantique passait pour être le théatre (2) ; leurs vieilles traditions les guidaient vers l'*ultima Thule* ; c'est là, rapportaient-elles, que les ancêtres de la race, après avoir traversé le détroit de Gadès et dépassé les colonnes d'Hercule, avaient été poussés par une violente tempête ; les vents s'étant apaisés, les émigrants prirent quelque repos dans cette île dont ils ne savaient pas le nom ; ils réparèrent leurs vaisseaux, se remirent en route et arrivèrent heureusement dans l'Hibernie qui devait être le terme de leurs pérégrinations (3). — Beaucoup plus tard, Saint Ailbhe

(1) D'Avezac, p. 157-9, 186-7 de l'introd. à Ethicus.

(2) Inutile de s'étendre sur ce sujet qui a été traité amplement dans l'*Elysée transatlantique* et l'*Elysée des Mexicains*.

(3) Introduction à la vie du bienheureux Cadroc († 976), abbé de Wassor sur Meuse près Dinant, écrite vers 1040, dans *Acta sanctorum veteris et*

ou Albæus, gêné dans son humilité par les honneurs qu'on lui rendait partout, résolut de se retirer dans l'île de Thulé pour y vivre en ermite ; mais retenu par Ængus, roi de Cashil († vers 489), qui ne voulut pas lui permettre de s'éloigner de ses néophytes, il dut se contenter d'envoyer dans la solitude rêvée par lui vingt-quatre de ses frères ; il resta donc dans son abbaye d'Emly et devint plus tard archevêque de Momonie (Munster) (1). Cette communauté se serait perpétuée jusqu'au temps de Saint Brendan qui l'y aurait rencontrée quatre vingts ans plus tard (2). Telle serait l'origine de la colonie monacale dont les Scandinaves retrouvèrent des vestiges lors de leur établissement en Islande ; mais, malgré la concordance des témoignages, il est permis d'en douter, parce que l'on ne sait au juste s'il s'agit là de l'Islande plutôt que de l'une des Orcades, des Shetlands ou des Færœs.

Ce regrettable manque de précision, qui serait sans excuse dans un traité scientifique, n'est pas aussi choquant dans les ouvrages où il se trouve : les hagiographes, pas plus que les collectionneurs de légendes païennes, n'ont eu souci de déterminer exactement la situation des îles de l'Atlantique où ils conduisaient leurs personnages. C'est qu'ils ne se piquaient pas d'érudition ; il leur suffisait pour rehausser la gloire de leurs héros, de dire que ces pays étaient lointains, peu accessibles, entourés de brumes ou éclairés d'un soleil toujours radieux. Ce n'est pas assez pour nous qui cherchons l'exactitude et la netteté ; mais malgré notre désir d'élucider le sujet de point en point, nous resterions dans une obscurité presque complète relativement aux découvertes nordatlantiques des

majoris Scotiæ seu Hiberniæ, publ. par Joh. Colgan. T. I. Louvain, 1645 in-fol. p. 495 ; — Extrait reproduit par Skene dans son édit. de *Chronicle of the Picts*, p. 108 ; — Cfr. Reeves, dans *The life of St Columba*, Dublin 1857 in-4°, p. 168-9.

(1) *Vita Sti Albœi*, ch. 40, dans *Acta Sanctorum Scotiæ* de Colgan, t. I, p. 241. Le texte porte vingt-deux frères, mais l'éditeur pense qu'il faut lire XXIV, comme on le voit dans les sept à huit versions de la légende de St Brendan qui parlent de la communauté d'Albæus, (*Ibid.* p. 241, 242 note 6). On peut ajouter que les communautés chrétiennes des Gaëls comprenaient d'ordinaire douze membres ou deux fois ce nombre. Colgan en cite plusieurs exemples dans le t. II de ses *Acta Sanctorum*, intitulé *Triadis thaumaturgæ acta*, p. 373 note 18.

(2) Voy. *la Légende latine de St Brendaines* publiée par A. Jubinal, Paris, 1836 in-8°, p. 19-24.— Colgan (*Acta Sanctorum Scotiæ*, p. 241) identifie avec l'Islande la Thulé de St Albæus.

Irlandais, si la cosmographie de Dicuil ne nous fournissait quelques indications positives. Bien que Gaël, cet écrivain ne lâche pas la bride à son imagination comme faisaient ses compatriotes au moyen-âge ; il est vrai que son ouvrage n'est pas une légende, mais bien un abrégé de géographie, ajoutons passablement sec, sans quoi il n'aurait probablement pas été dépourvu de ces fictions qui rendent à la fois si pittoresques, mais si suspectes, les cosmographies de l'époque. Tel quel, le livre de Dicuil est une de nos plus précieuses sources, et il faut en extraire encore un passage vraiment topique :

« Il y a trente ans, dit-il, que des clercs ayant demeuré dans cette île [Thulé] depuis les calendes de février jusqu'à celles d'août, me racontèrent que, non seulement lors du solstice d'été, mais encore quelques jours avant et après, le soleil disparaît pour peu de temps et semble seulement se cacher derrière une colline, en sorte que, même pendant cette courte absence, on n'est pas privé de jour. Aussi voit-on assez clair pour se livrer à toutes sortes d'occupations, et l'on pourrait même chercher ses poux, comme en plein jour ; il est probable que, si l'on était sur une montagne, on ne verrait pas le soleil se coucher. Le milieu de ce court espace de temps correspond au milieu de la nuit qui se fait à l'équateur ; je pense qu'en retour au solstice d'hiver et peu de jours avant ou après, un crépuscule se montre à Thulé pendant peu d'instants, alors qu'il est midi à l'équateur. Au reste ceux qui ont écrit que cette île était entourée d'une mer de glace en ont évidemment menti, de même que ceux qui ont prétendu que, depuis l'équinoxe du printemps jusqu'à celui d'automne, on jouissait sans interruption de la lumière du soleil et *vice versa* qu'on en était privé jusqu'à l'équinoxe du printemps de l'année suivante ; car les clercs susdits qui ont vogué vers cette île dans le temps du grand froid ont pu y aborder et, en y demeurant, ils ont continuellement vu l'alternative du jour et de la nuit, excepté au temps du solstice. Il est vrai que, à une journée de navigation au nord de cette île, ils ont trouvé la mer gelée. » (1)

Si l'on peut discuter sur le sens que divers auteurs ont attaché au nom de Thulé, cette description jointe aux indications

(1) Dicuil, *De mensura orbis terræ*, ch. VII, § 2, passage traduit en partie par Letronne dans ses *Recherches*, p. 131-2.

astronomiques, ne laisse aucun doute sur ce que Dicuil entendait par là. Il désignait certainement ainsi l'Islande, où les premiers colons Scandinaves trouvèrent en effet, vers 870, « des chrétiens, de ceux que les Norvégiens appellent Papas, mais ceux-ci s'éloignèrent ensuite, parce qu'ils ne voulaient pas frayer avec des païens ; ils laissèrent après eux des livres irlandais, des cloches et des crosses, d'où l'on peut conclure que c'étaient des Irlandais. » (1) Dans un autre ouvrage, le grave et véridique auteur de ce passage, Aré Frodé, qui écrivait en Islande au commencement du XIIe siècle, donne à peu près les mêmes renseignements en y ajoutant d'autres notions : « Avant que l'Islande fût colonisée par la Norvège, il y avait dans l'île de ces hommes que les Norvégiens appellent Papas : c'étaient des chrétiens et l'on pense qu'ils venaient des contrées situées à l'ouest de la mer (2), car on trouva après eux des livres irlandais, des clochettes et plusieurs autres objets, d'où l'on peut conclure que c'étaient des *Vestmenn* (Occidentaux). Ces trouvailles furent faites dans l'est, à Papeye et à Papylé (3). On voit aussi par les livres anglais (4), qu'il y avait alors des relations entre ces pays. » (5)

Les inductions que Aré Frodé tire des reliques des Papas sont confirmées par d'autres écrivains. Les objets laissés par ces Columbites dans leurs diverses colonies étaient pour ainsi dire les attributs des religieux de race celtique, qui ne man-

(1) *Islendingabok*, ch. I, dans *Islendinga sœgur*, publ. par la Soc. des Antiq. du Nord, t. I, Copenhague, 1843 in-8°, p. 4, 364.

(2) Par rapport à la Norvége bien entendu, et non par rapport à l'Islande, où vivait pourtant l'auteur. (Voy. plus haut, p. 457 not. 2).

(3) Sur la situation de cette dernière localité, voy. *Landnámabok*, part. IV, ch. 10, p. 263).

(4) On ne sait à quels livres anglais l'auteur fait allusion, à moins que l'un d'eux ne soit l'ouvrage de Dicuil, car on ne sait pas au juste si cet écrivain qui disait *nostra Scottia* (VII. 3) était de la primitive ou grande Ecosse (Irlande) ou de la petite (Dalriadie, qui vint à englober aussi à partir du IXe siècle le pays des Pictes) ; or dès lors on étendait à toute la Grande Bretagne, jusqu'à sa pointe la plus septentrionale, le nom d'Angleterre. On lit par exemple dans le *Landnámabok* (part. I, ch. 13, p. 45 de l'édit. de 1843), que Svartkell, originaire du Caithness, dans le nord de l'Ecosse, partit de l'*England* pour l'Islande.

(5) *Landnámabok*, prol. p. 24 de l'édit. de 1843. Ce passage a été reproduit presque mot pour mot dans le ch. 198 de la *Saga d'Olaf Tryggvason*, t. I, p. 247 du *Flateyjarbok*.

quaient pas d'en emporter avec eux dans leur migrations. « Le peuple et le clergé de l'Irlande, de l'Ecosse et du pays de Galles, dit Giraldus *Cambrensis* ou le Gallois, qui écrivait vers l'an 1200, ont coutume de tenir en grande révérence les clochettes, les bénitiers (1), les bâtons des saints recourbés en haut [crosses] et revêtus d'or, d'argent ou d'airain, à tel point qu'ils craignaient beaucoup plus de violer les serments prêtés sur ces objets que ceux prêtés sur les Evangiles » (2). On conservait comme des reliques certains de ces objets qui avaient appartenu à des saints. La cloche de saint Columba fut transportée d'Iona à Kells en Irlande ; la cloche et la crosse pastorale du saint Irlandais Lughaidh , familièrement appelée Moluoc († 592), ont été longtemps conservées dans l'église cathédrale du diocèse d'Argyle, située dans l'île de Lismore, et existent encore (2). Quant aux livres, les missionnaires les renfermaient dans des sacoches de cuir, afin de les mieux préserver des intempéries et de les transporter plus facilement (3) ; celle de Saint Brendan, dont s'étaient munis quinze de ses disciples qui faisaient à son exemple un pèlerinage dans l'Atlantique, fut retrouvée dans une île de cet Océan par le navigateur Maelduin (4).

D'après les traits épars qui ont été successivement relevés, on a pu reconnaître dans les Papas d'Islande, comme dans les Culdees, les successeurs bien rapetissés des grands et puissants missionnaires Columbites. Ils commencèrent à évangéliser les Orcades au VIe siècle et ils en furent l'unique clergé jusqu'à leur extermination au temps de Rollon, vers la fin du IXe siècle. C'est probablement à cette époque aussi qu'ils disparurent des Shetlands où ils s'étaient également établis. De ces deux groupes d'îles aux Færœs, il n'y a qu'un court trajet de deux jours de navigation ; aussi occupèrent-ils ces dernières vers l'an 700 et ils y vécurent une centaine d'années, jusqu'au temps de Dicuil,

(1) *Bajula*, Vas aquarium. Rymer, t. IX. p. 279 : « Et unam aquæ bajulam pro aqua benedicta de argento. » (Du Cange, *Gloss. med. latin.* t. I, p. 525 de l'édit. Favre).

(2) Reeves, dans *The Culdees*, p. 167.

(3) Petrie, *The ecclesiastical architecture of Ireland to the anglo-norman invasion, comprising an essay on the origin and uses of the round towers of Ireland.* Dublin, 1845 in-4, p. 336.

(4) Voy. l'*Elysée transatl. et l'Eden occid.* 2e part. p. 714 (362 du tir. à part).

c'est-à-dire pendant la plus grande partie du VIIIe siècle. Ils émigrèrent lors de l'arrivée des Normands dont les premières incursions dans les pays gaéliques eurent lieu en 793 (1), et ils passèrent vraisemblablement alors à Thulé, où ils furent de nouveau pourchassés, environ quatre vingts ans plus tard, par les corsaires scandinaves. Les derniers d'entre eux quittèrent l'Islande vers l'an 874, mais ils n'avaient sans doute pas attendu cette date pour chercher un asile plus sûr au delà de l'Atlantique, dans le Nouveau Monde, où les Scandinaves n'arrivèrent qu'en 985. Ils avaient eu plus d'un siècle de relâche, et quand leurs anciens persécuteurs les retrouvèrent, ils étaient eux-mêmes devenus chrétiens et les sévères prohibitions de Harald Hárfagré et de ses successeurs les avaient deshabitués de la piraterie. Les Papas, ayant cessé d'être relancés, purent se développer en toute sécurité et ils en profitèrent pour commencer leurs missions dans le nouveau monde. Les documents nahuas et mayas fournissent à cet égard les renseignements les plus circonstanciés. Mais ce sujet demande à être traité à part.

Voilà ce que l'on sait des premiers chrétiens des îles nordatlantiques. C'est bien peu de chose ; encore ces notions étaient-elles connues depuis longtemps ; mais elles restaient isolées, quoiqu'elles eussent grand besoin d'être complétées les unes par les autres. Ceux qui auraient pu les rassembler avant nous et faire jaillir de leur comparaison des lumières inattendues, se cantonnant chacun dans son domaine spécial, n'ont pu approfondir qu'un des côtés de la question. Les savants celtiques et scandinaves, n'ayant guère l'habitude de chasser les uns sur les domaines des autres, ont négligé de prendre les Papas à leur point de départ, pour les suivre d'île en île, comme avaient fait les vieux Normands pour de tout autres motifs ; de sorte que faute de quêter partout, ils ont perdu la piste qui les aurait conduits, comme le plus sûr des guides, jusqu'à la Grande Irlande et de là au Mexique. Or c'est seulement à la faveur de ces traces, échelonnées d'étape en étape, et de siècle en siècle, que nous sommes parvenus à débrouiller l'histoire, auparavant si obscure et si fragmentaire des Papas du nouveau Monde, à laquelle le présent travail sert d'introduction.

E. Beauvois.

---

(1) P. A. Munch. *Det norske Folks Hist.* vol. I, t. I, p. 418, 437.

ESSAI DE GRAMMAIRE GAULOISE.

CHAPITRE II.

LES CONJUGAISONS.

Nous avons pu, grâce aux textes épigraphiques et aux légendes des monnaies, établir dans une précédente *Étude*, que les *déclinaisons gauloises* ne présentaient, somme toute, que des différences purement phonétiques avec les déclinaisons latines (1).

Nous allons maintenant entreprendre une démonstration semblable pour les conjugaisons, en prenant pour base les temps des quelques verbes gaulois, qui nous sont parvenus par l'épigraphie.

On comprend que la numismatique nous est ici de peu de secours ; en effet on voit figurer rarement un verbe sur les légendes monétaires ; mais cette lacune nous est compensée par le contingent des mots gaulois, qui nous sont parvenus par les auteurs grecs et romains. Il est vrai que ces derniers ont donné un vernis latin aux expressions transmises, mais ce vernis ne s'est précisément pas étendu au-delà des formes

(1) M. d'Arbois de Jubainville a publié dans le temps une remarquable étude sur *la déclinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne* (Paris 1872). Nous avons évité dans notre *Essai de grammaire gauloise* d'argumenter de ses précieuses recherches pour éviter le reproche de confondre les siècles mérovingiens avec l'époque gauloise. En examinant ce travail, basé sur les diplomes et les écrits des VIe et VIIe siècles, on parvient à classer en trois catégories bien nettement distinctes les barbarismes, qui y foisonnent pour les déclinaisons. Il y a d'abord (et c'est la seule chose qui nous intéresse) les formes gauloises, qui réapparaissent ; il y a ensuite la suppression des cas obliques, acheminement vers le roman du moyen-âge (qui ne connait plus que le cas sujet et le cas régime), enfin il y a une confusion, que rien ne justifie, et qui est la conséquence de l'ignorance des vainqueurs germains, voulant parler latin sans l'avoir appris et faisant un horrible mélange des cas et des distinctions grammaticales.

déclinables, il n'a pas modifié la structure même du mot, ni le mécanisme des conjugaisons. Une expression gauloise empruntée à un participe passé du verbe, par exemple, ne saurait être recusée sauf pour sa terminaison proprement dite, c.-à-d. pour US, A, UM latins (qui nous le savons déjà deviennent OS, A, ON).

Voix active.

Indicatif présent.

Les Romains avaient l'habitude d'employer en épigraphie la troisième personne du passé défini : VOVIT pour l'expression d'un vœu, d'une consécration pieuse ou funéraire. Les Gaulois semblent au contraire avoir fait usage tour à tour du présent et du passé, tout comme de la 1re et de la 3me personne.

Comme première personne du singulier du présent de l'indicatif, nous trouvons un emploi fréquent d'un verbe en rapport intime avec le mot français *heur*, et dont la signification ne peut guère différer de celle du latin *voveo*.

Nous le rencontrons sur une inscription en caractères nord-étrusques à Monza, ainsi que sur une inscription en lettres grecques de Vaison (du 2e siècle av. J. C.) (1), mais nous le remarquons surtout dans les textes gaulois en écriture latine, disséminés un peu partout de ce côté des Alpes.

caractères nord-étrusques : EURU (Monza).
caractères grecs : EIOROU (Vaison).
caractères romains : IEURU (Arrênes, Autun, Dijon, Nevers, Vieux-Poitiers, Volnay).

Le mot EURU semble se lire sur le *graffito* de la plaque obituaire en plomb, de Paris ; ce verbe a là pour sujet : ASUNNA, le nom de la femme qui érige la sépulture. On peut se demander, si l'I initial de IEURU n'est pas le JE français (1) ; toujours est-il que dans la 3e personne, dont nous aurons à parler plus loin et dans les substantifs formés du verbe, c.-à-d. EURISES (autels de Paris) et URION (lame de Poitiers), on ne trouve guère de trace de cet I, qui commence ailleurs invariablement les légendes. Nous ne citerons que pour mémoire l'inscription de Néris-les-Bains, puisqu'il est douteux s'il faut lire : *sui·* OREBE ou bien — *su* IOREBE·

(1) Le latin EGO en gaulois a dû se dire originairement IGU, qui est devenu successivement JU, JE, J', cette marche successive vers une simplification peut dater de bien loin. Le serment de Strasbourg (842 ap. J. C.) donne la forme JU. Peut-être faut il donc lire : E URU, EI OROU, IE URU sur les textes épigraphiques.

La troisième personne du singulier du présent de l'indicatif nous est fournie par trois verbes différents : URITU (Bavay), KARNITU (Todi), DITU (Paris). Cette terminaison en ITU correspond au latin IT. La voyelle U finale a son équivalent : I final dans le sanscrit, où la troisième personne du singulier du même mode même temps est en ATI. (De Harlez, *Gramm.sanscr.* p. 79.)

Quelque chose de semblable se rencontre encore aujourd'hui dans la prononciation wallonne : il mang*ete*, ils mangèr*ente* (1).

Sur une inscription de Saint-Remi (Bouches du Rhône), (l'ancien *Granum*), URITU est déjà latinisé en URIT. Par contre à Briona on rencontre au lieu de KARNITU, le thème : KARNITUS, qui rappelle celui en ITUR des verbes déponents latins (2).

La première personne du pluriel de l'indicatif présent nous reste dans les thèmes ASTAMA et CANIMA (ou peut-être CANIMAS) de la lame de Poitiers. Comme M. Cumont l'a très-bien établi dans l'*Atheneum belge* (de 1883), ces paroles du rituel des sacrifices sont prononcées par le chœur des assistants au moment de la consécration de la victime.

Nous sommes donc en présence du mode indicatif et nullement du subjonctif optatif, comme on pourrait le supposer, si ces mots étaient placés dans la bouche du prêtre principal.

L'apocope de l's et le changement de U en A font différer les leçons gauloises des formes latines : *adstamus*, *canimus*.

En sanscrit la première personne du pluriel est constamment en *-mas*. (De Harlez, *Gramm. sanscr.* p. 79.)

Indicatif-Imparfait.

L'inscription de Néris-les-Bains nous donne IOREBE ou I'OREBE (3), que nous considérons comme la 1re personne ou

(1) Dans les textes latins de Todi on trouve les deux variantes : *locavit et statuit* et *locavit*E *statuitque*. On a considéré *locavit*E comme le commencement d'un ET STATUIT, remplacé par *statuitque*, le tailleur se ravisant en travaillant la pierre. C'est possible, mais il ne serait pas impossible non plus, que l'allongement du mot *locavit* par E soit un archaïsme latin ou un barbarisme ayant sa source dans une réminiscence du gaulois.

(2) Disons cependant que KARNITUS a été également considéré comme un substantif dans le sens de *constructor* ; naturellement *Karnit*US fesant ici au génitif *Karnit*URIS.

(3) On pourrait soutenir que c'est la 3e personne plutôt que la première, parce que : *Atextorigi Lucullo sui orebe loceton* semble donner un sens meilleur que :

peut-être la 3e personne de l'imparfait de l'indicatif du verbe, dont nous avons trouvé plus haut pour la première personne de l'indicatif présent, les variantes IORU et IEURU.

De même avons nous en latin les imparfaits : *amabam*, *monebam*, *legebam*, *audiebam*. L'apocope de l'M ou N et même celle du T à la fin de la terminaison est un fait, que nous voyons s'opérer dans les langues romanes, et déjà en ombrien on trouve : habE pour habET (1).

Indicatif-Passé défini.

Nous avons conservé, pour ce temps, trois exemples de la première personne en E correspondant au latin I.

BRATUDE (2) (Avignon, Nîmes, Malaucène).
DEDE (Apt, Avignon, Nîmes).
TOMEDE (Voltino) (3).

Le mot *bratude* est en rapport avec le français *brasier*. Il correspond au verbe grec βράξω, au germanique *braden* et *branden*. On le retrouve dans *Bratuspantium*, la ville fondée à l'endroit du grand autel de sacrifice, du grand bucher.

Dede, c'est littérallement le latin *dedi* avec la simple nuance phonétique de I à E.

Tomede correspond à l'idée du verbe latin *tumulare*, ériger un *tumulus*. De la même racine provient le mot *tomentum*, matelas en laine.

Atextorigi Leucullosu iorebe loceton. Le suffixe *osus* ne s'adapte qu'aux mots signifiant une chose, il est vrai qu'on pourrait supposer comme entrant en composition de cet adjectif un substantif pluriel neutre *leucull-a ;* mais on cherchera plutôt dans le texte le nom d'homme latin *Lucullus* adopté par un gaulois à l'époque où les *Lucullus* étaient puissants à Rome, c.-à-d. vers la fin de la République. La présence d'un N de forme nord-étrusque donne à l'inscription de Neris-les-Bains l'indiscutable cachet d'un texte des premiers temps de la domination romaine. Voyez sur *Atextorix :* page 430.

(1) Michel Bréal. *Tables Eugubines*, p. 358.

(2) BPATOYΔI ; mais nous tenons compte de ce que U latin s'écrivait OU en grec.

(3) Mommsen t. V. Berlin 1872 p. 511 n° 4, 883. — Notre interprétation de l'inscription de Voltino doit être modifiée en ce sens que *tetumus*, est un nom propre. Sur la liste de Creuly (*Revue celtique*, t. III), on trouve non pas *Tetumus*, mais la forme gentilice *Tetumius*.

Nous donnons *Bratude*, *dede*, *tomede* comme des premières personnes du singulier ; cependant en latin, on trouve DEDE employé pour la 3e personne *dedit* (Inscription trouvée près de Pesaro. — Maffaei, *Museum Veronic.* p. 470).

On peut soulever ici la question si, semblablement à l'une des formes du parfait-imparfait, dans les langues germaniques, le parfait gaulois n'est pas en DE, et si le *de*DI latin n'est pas UN vestige de pareille forme de conjugaisons. Nous abandonnons ce problème à de plus compétents. Nous ne nous occupons, de grammaire gauloise, que parce que dans l'idée de Litré, une grammaire gauloise doit être, avant tout, faite d'après textes épigraphiques et numismatiques. Nous extrayons la pierre de la mine; à d'autres de la faconner (1).

Indicatif-Passé indéfini.

Ce temps, qui se forme en français avec l'auxiliaire *avoir* était inconnu au latin. A-t-il existé en gaulois ? La question est importante, car de l'affirmative résulterait que les conjugaisons gauloises se seraient bien plus rapprochées de celles des langues romanes de plus tard, que de celles du latin classique.

Il n'y a malheureusement qu'une conjecture à émettre pour tenter cette démonstration. Sur l'arc de triompte d'Orange, qui date de l'époque de Tibère, on lit dans le coin inférieur à droite : (*ca*) NDILLOS AVOT (2) ; sur une figurine votive on trouve l'inscription : *Rextugenos* SULLIAS AV VOT (3). On avait d'abord cru pouvoir expliquer AVOT, AVUOT par un mot supposé de latin populaire *avotarius*, mais depuis on a préféré y reconnaître une expression équivalente à URITU. Nous ferons remarquer, qu'il ne serait pas impossible, que cette légende AVVOT, AVOT contienne un indicatif du verbe auxiliaire *avoir* suivi d'un participe passé (4).

(1) Nous aurons, sans nul doute, commis quelques péchés grammaticaux dans cet ouvrage, mais sous ce rapport nous serons vite devancés par M. Guillemaud, qui a entrepris dans la *Revue archéologique*, un travail général sur les inscriptions gauloises, où l'on rencontre des témérités philologiques telles que : cap*tesasoio* devenant l'équivalent de cap*tivitate* et le nom de femme *Dugiava*, coupé en deux pour signifier « les eaux rapides ». M. Guillemaud ne connaissait-il donc pas l'inscription latine de Voltino, sur laquelle une Dugiava, probablement, la même est qualifiée de « fille de Sextus ». *Bulletin de Numismat. et d'archéol.* t. V.

(2) Desjardins, *Géographie historique de la Gaule.* III p. 274.

(3) *Revue celtique*, t. VIII p. 537.

(4) Quelque chose comme *habet vot.* . . . , les deux mots mis en abrégé ; dans le même ordre d'idée *delineavit sculpsit* figure depuis trois siècles sur des gravures indiqué seulement pas *del-sculp.*

Notre travail était déjà en épreuves d'imprimerie, quand nous rencontrons dans la dernière livraison de la *Revue archéologique* (1) un article du plus haut intérêt du à la plume savante de M. Héron de Villefosse *sur une figurine en terre blanche*, trouvée à Caudebec-lez-Elbœuf.

L'auteur y démontre de la façon la plus évidente et la plus complète, que AVVOT n'a pas un sens consécratif et votif, mais que c'est tout simplement l'indication de l'auteur, artiste ou fabricant, une espèce de *fecit*.

Voici un premier rapprochement emprunté à des marques de potiers :

RUTENUS FECIT.	*Rutenus fecit*	FLAV. AVO.	*Flavos avot.*
RUTEN. FE.	*idem*	RUTENUS AV.	*Rutenus avot.*
FLAVVUS F.	*Flavus fecit.*	TOGOS A.	*Togos avot.*

Puis revenant à REXTVGENOS, dont le nom se trouve sur la figurine de Caudebec, l'auteur conclut. Nous résumerons ici son raisonnement.

On possède quatre séries de marques de potier. L'inscription de ce fabricant *Rextugenos* ne nous est parvenue que dans la 1re et la 3me série.

1° Les marques signalées par M. Charles Robert *Revue des Sociétés savantes* (6me série, t. VII. 1878 et relevées sur les figurines de Corseul et d'Angers avec le nom seul du fabricant (tel que REXTVGENOS).

2° Les marques avec un nom propre en os, suivi de AVOT (et parmi lesquelles des fragments déterrés à Breteuil pourraient se rapporter à *Rextugenos*).

3° Les figurines de Caudebec, de Frégréac et de Tronoën avec la marque : REXTVGENOS SULLIAS AVOT.

4° Les figurines où AVOT est suivi de FORM, et dont un fabricant du nom de *Sacrillos* nous a laissé de curieux spécimens. Nous avons en effet de lui.

SACRILLOS AVOT (sur le nombre d'un cheval 2 ex.).
SACRILLOS CARATI — AVOT. FORM.
SACRILLOS — AVOT. FORM.

Ce qu'il faut, pensons nous, comprendre ainsi que « *Sacrillos*

(1) 1888, p. 145-157, pl. 159.

(fils de Caratos) *a confectionné la forme*, c.-à-d. le moule de ces objets.

Revenant à la figurine de Caudebec, M. Héron de Villefosse conclut que l'inscription REXTVGENOS SULLIAS AVVOT est composée de trois mots différents « sans doute gaulois ou appartenant au moins *au langage populaire dérivé du gaulois* ». Ces trois mots sont : 1° *Rextugenos* (le fabricant) ; 2° *sullias* ; 3° *avvot* dans le sens de *fecit* (1).

Le collaborateur de la *Revue archéologique* ne cherche pas à pénétrer le sens de *Sullias*, ni de donner l'explication de *avuot* par la philologie comparée (2) selon les procédés de l'école néoceltiste, c.-à-d. en fesant un rapprochement avec le breton, l'irlandais, etc. Il attend de l'archéologie seule la solution du problème. Nous voudrions pouvoir imiter cette prudence érudite, si notre sujet ne nous obligeait à prendre chaque fois le taureau par les cornes.

Au fond ce que nous avons dit plus haut au sujet de AVVOT, concorde parfaitement avec l'idée de M. Héron de Villefosse ; ce mot ne semble pas un thème gaulois grammaticalement régulier et complet, il y a là ou bien un langage corrompu des masses populaires ou bien une inscription abrégée ne donnant par un procédé, fréquent en épigraphie, que le commencement des mots.

Reprenant ici notre conjecture émise plus haut, nous proposerons donc ici un emploi du verbe auxiliaire « avoir » suivi du participe passé d'un verbe, qui peut avoir des rapports avec le latin *fotum*, *fututum*, *volutum*, *volutatum*, ou si l'on veut avec le grec φῶς, φωτός, pour signifier « a produit » (3).

(1) Pour éviter toute confusion nous devons constater ici que sur l'arc de triomphe d'OrangeM. Héron de Villefosse lit B*oudillus avot* tandis que suivant Desjardins nous avons supposé C*ondillus avot*.

(2) Le mot *avuot* donnerait un triomphe facile à l'école germanique de Holtzmann et Kunssberg, en leur permettant l'explication par *hauen* (all.), *hauwen*, (flam.) *hoen* (anglais), tailler, couper ; ici naturellement : « *tailler le moule* », (d'où *beeldhauwer*, tailleur d'images).

Observons que *houer* « employer la *houe* », est un terme d'agriculture encore en usage, avec la variante *houver* dans le dialecte de Namur (Littré). La racine peut avoir été préhistoriquement commune au gaulois et au germain ; et alors *avot*, *avuot* serait une troisième personne de l'indicatif présent ou passé de la 1re déclinaison (OT équivalant à AT ou AVIT latin).

(3) Dans SULLIAS, on a voulu retrouver un ethnique, l'homme originaire de certaine localité (*Sulli*AS) comme on disait en latin par ex. : (*Arpin*AS) ; mais on a en gaulois *epas*, qui est un nom commpn (le synonyme du latin *eques*) ; la terminaison AS n'est donc pas un indice décisif ; et *Sullias* dont peut-être se rattacher à *sol*, à *solum* ou à *solers*, pour spécifier un genre d'art industriel, (la confection de terres cuites pétries ou séchées au soleil).

Impératif.

La forme du singulier de l'impératif nous est conservée par la lame de Poitiers et par le vase cinéraire de Saintes (Sérancourt). Sur la lame de Poitiers il s'agit d'une injonction du prêtre principal au *cultruarius*, qui devait immoler l'animal, offert en sacrifice. On y lit donc cette injonction : DONTA, comme en latin, on aurait dit *domita* ; sur le vase de Sérancourt on trouve LEGA, ALIXIE, tout comme le latin s'exprimerait par *levia*, *alesce* (1).

Dans *Alixie* l'I s'explique par l'adoucissement du C en CI, puis en CH (*Cabillonum*, *Cavillonum*, *Ciavillonum*, Chalons).

Nous devons reconnaître que la lame de Poitiers et le vase de Saintes (Sérancourt) ne sont que d'une époque de beaucoup postérieure à l'invasion césarienne, époque que d'accord, avec nos devanciers, nous croyons pouvoir préciser vers le 3me siècle de notre ère.

L'écrivain byzantin Théophane attribue à des soldats de l'empereur Maurice, mort en 602 et qui possédait encore Marseille, cette phrase adressée par eux à un conducteur de mulets « *torna*, *torna fratre* (tourne, tourne frère !) »

Un autre auteur grec de Constantinople, Théophylacte rapporte le même fait avec cette variante : *retorna* (2).

La lame de Poitiers nous donne encore le mode impératif TUTATE (veillez à), mais on peut considérer ce thème comme était moins gaulois que de basse latinité.

(1) Nous devons rappeler ici, que le vase de Saintes (Sérancourt), dont l'usage cinéraire a été démontré par M. Johanneau, renfermait ce que les anciens appelaient le *viaticum*, c.-à-d. des morceaux de biscuit trempé dans un liquide fortifiant, destinés à nourrir l'âme errante sur les bords du Styx. En publiant en 1882 nos *Etudes gauloises*, nous ne connaissions pas la brochure de M. Johanneau, *Nouvelle restitution et explication d'une inscription gréco-latine du IVe siècle*. Paris, 1850. Modifiant notre version publiée en 1882, nous traduirons donc par : *Buccilla socio sitim levia; alesce valde* (ou *alesce Magalo*). Nous hésitons encore entre *Magalu* datif d'un nom propre usité parmi les Gaulois et *magalu* adverbe supposé par De Longpérier pour signifier : grandement en rapport avec μεγας « grand ».

(2) Theophan., *Chronogr.* 102, 218 — Theophylact ; *Hist.* Lab. II cap. V. — Cette anecdote est rapportée dans le premier volume du *Lexique roman* de Raynouard.

Subjonctif-Présent.

Sur la bague de Thiaucourt M. Maxe-Werly a cru retrouver un verbe SETU (1). Nous avons proposé une autre version de la légende, mais nous devons le reconnaître, l'opinion de M. Maxe-Werly est aussi soutenable que la nôtre, et elle a été adoptée par M. d'Arbois de Jubainville (2). Nous avions considéré ces deux syllabes SETU comme la fin d'un substantif de la 4e déclinaison APPISETU (le latin *appositu*), lequel serait ici à l'ablatif régi par la préposition EX.

S'il fallait se ranger à l'explication de Maxe-Werly, la traduction de la légende serait : « qu'elle soit (c.-à-d. la bague), d'Adiantunnenos de la part (*c.-à-d.* par don) de Vertininappis. » La petite palme, qui suit l'inscription venant ajouter l'idée de récompense. Nous ne concluerons pas (3).

Infinitif.

Une source, remontant seulement aux premiers temps du moyen-âge, le petit *glossaire*, publié tout d'abord par Endlicher, nous indique comme gaulois le mont CAMBI*are*, que l'on y explique par : *rem pro re dare* ; et en effet les Gaulois donnaient le nom de Cambos à Mercure, le dieu du commerce (4). Mais si le sens du mot se vérifie aisément par tout ce que nous connaissons de l'olympe celtique, on pourrait dire quant au thême *cambiare*, que la terminaison en ARE est une latinisation, et supposer par ex. que le thème originairement gaulois était *cambi*AN.

En grec on a les infinitifs terminés en N : τιμᾶν, φιλεῖν ; de même en germanique et en breton (5). Cette conformité d'infi-

(1) Maxe Werly, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. t. XXIV, 2e partie 1864. — Notre article dans : *Bulletin de numismat, et d'archéologie*, t. V. p. 7.

(2) *Revue celtique*, 1886.

(3) La légende de l'inscription devrait dans l'hypothèse de M. Werly être séparée ainsi : ADIANTUNNENI EX VERTININAPPI SETU.

(4) Voir une inscription dans Steiner, *Rhen*. 181 ; De Wal 70.

(5) Legonidec. *Gramm. celto-bretonne*. Paris 1838 Préface page X — L' N final est conservé dans la région de Tréguier et de St Brieux, dans le haut et le bas Vannes : malàn, meulìn, malein, meulein. Dans les autres dialectes l'N est omis.

nitifs en N dans trois groupes de langues aryennes pourrait donner quelqu'apparence de réalité à la supposition d'un infinitif gaulois également en N, si par les autres temps du verbe, par ex. par le participe passé, la similitude du latin et du gaulois n'était clairement établie.

VOIX PASSIVE OU DÉPONENTE.

Participe passé.

Le participe passé gaulois se forme comme le participe passé latin. Nous avons pour ce fait, d'ailleurs indubitable, l'aveu de M. d'Arbois de Jubainville (1).

Pour établir cette identité de procédé dans la formation du participe passé, prenons d'abord un mot indiscutablement gaulois, dont le sens nous est conservé par les auteurs classiques et qui d'un autre coté nous est parvenu, comme nom d'homme par les inscriptions et les médailles. Nous voulons désigner le thême : AMBACTUS.

César (2) et différents auteurs grecs ou latins nous en ont clairement défini le sens. C'est comme on dirait : l'homme-lige du moyen-âge, celui qui accompagne son roi, son maître, qui marche avec lui, qui se meut autour de lui (3).

« On y reconnait, dit M. d'Arbois de Jubainville, deux éléments : le préfixe AMBI (grec αμφι) qui signifie : *autour* et le participe passé d'une racine AG —, faire marcher. »

Ce mot AMBACTUS a passé de bonne heure dans le germanique et le kimmrique. On le trouve en flamand et en allemand,

(1) Notamment pour les mots : *ambactus*, *gaesatus*, *carpentoracte*. — *Revue historique* 1886. — Nous avons aussi l'aveu d'un collaborateur de la *Revue archéologique* (de 1887), M. Guillemaud pour le mot *nekoti*.

En fait de textes gaulois on peut donc dire « chassez le latin, il revient au galop. »

(2) Cesar, *de Bello gallico* L. VI, c. 15.

(3) d'Arbois de Jubainville, *Revue historique* 1886. — Quoique M. d'Arbois de Jubainville appartienne à l'école néoceltiste, comme point de départ, il prend souvent l'initiative pour présenter des explications de thêmes gaulois par des thêmes latins quasi-identiques. Nous en sommes très-heureux, car c'est une autorité derrière laquelle nous aimons à pouvoir nous retrancher.

tout comme en breton, et cependant la racine AG n'existe pas avec le même sens dans ces deux groupes de langues, mais elle se retrouve en grec et en latin ; en grec sa signification est exactement la même, en latin elle est légèrement nuancée. L'adoption du mot *ambactus* avec son sens, tout formé du gaulois, offre l'exemple d'un de ces emprunts d'une langue à l'autre, qui remontent souvent jusque dans la nuit des temps, mais qui ici se place bien certainement à l'époque où la puissance des Gaulois, franchissant le Rhin, s'étendait depuis l'Océan jusqu'à la mer noire, en suivant la ligne du Danube (1) ; ce qui nous reporte peut-être au VIe siècle av. J. C. M. d'Arbois de Jubainville parlant dans le même article de l'arme nommée le *gaesum*, dit que les Gaulois en avaient tiré un verbe dénominatif signifiant « porter le gaesum » et dont le participe passé était *gaisatos* « armé du *gaesum* » (2).

Mais nous ne devons pas nous borner ici à citer les seuls *participes passés*, signalés par M. d'Arbois de Jubainville.

Dans la désignation des (*Volces*) *tectosages* (3) il entre incontestablement un verbe au participe passé ; mais il reste à décider, s'il s'agit ici d'un équivalent gaulois de *tegere* protéger ou de *texere* tisser.

La question est complexe ; le géographe Pausanias, auteur grec du 2e siècle de notre ère, cite les *tectorhènes* (4) ; c'étaient des peuples qui se revêtaient de fourures tout comme les tectosages se couvraient de saies. Le terme *rheno*, génitif *rhenonis* est gaulois en ce sens selon Varron, et à la fois Germain au témoignage de Salluste et d'Isidore de Séville ; mais d'un autre coté Polybe parle des *Rinosages* (5) et des *Aegosages* (6)

(1) Ce qui prouve superabondamment que le mot germanique *Ambacht* est emprunté au gaulois, c'est qu'il revet la forme *Ambt*, qui ne s'explique que par le déplacement de l'accent tonique ou si l'on veut par l'inconscience du sens de : *actus*, traité en simple terminaison.

(2) Les Volces ou Volskes *Tectosages* habitaient la Gaule Narbonnaise, mais une autre partie du même peuple s'étaient fixés dans la Galatie en Asie Mineure. Leur nom s'écrit parfois *Tectosagi*, *Tectosagae*, Τεκτοσαγαι.

(3) *Revue historique*, 1886 (article de M. d'Arbois de Jubainville). — Ce savant y cite deux monuments épigraphiques gallo-romains portant : GAESATUS *Corpus inscript. latin.* t. V. n° 4, p. 144 ; l'autre GAESATIA, ibid. t. III, n° 5. p. 947.

(4) Lévêque, *Recherche sur l'origine des Gaulois*. Paris 1869, p. 124.

(5) Le V cap. 53. — Le manuscrit porte parait-il *Rigosages*, mais comme le gamma ressemble énormément au nu, (γ et ν) la confusion a pu être facile.

(6) L. V cap. 77.

en même temps que des *tectosages*. En grec ῥῆνις signifie : fourrure en général, mais spécialement peau de brebis, et αἶξ, génitif αἰγός signifie chèvre. Ces trois peuples s'appelaient donc à l'origine, les *saies de peau de brebis*, les *saies de peau de chèvre* et les *saies tissées* ; car le mot saies s'employait alors pour l'homme même, comme on dit encore aujourd'hui les blouzes bleues, les pantalons de garance, les casques à pointe.

En latin *tego* a le participe passé *tectus* ; *texo* au contraire donne *textus*. Mais, en gaulois, a-t-on fidèlement observé cette distinction ? La pierre de Néris-les-Bains porte au datif : ATEXTORIGI, (1) une médaille gauloise de l'époque césarienne a la légende ATECTORI (x) (2). Et cependant nous sommes là en présence d'un même nom d'homme Atectorix ou Atextorix.

Le doute s'étend par rapport à CONTEXTOS de l'inscription d'Autun (3), que nous croyons signifier « *protégé avec d'autres* », en le dérivant d'un équivalant gaulois de *tego*, mais qui pourait être aussi quoique moins probablement un surnom participe de *texo*. Mais, quoiqu'il en soit, — TEXTOS, — TECTOS sont des participes passés complètement latins, et comme racine et comme forme grammaticale du mode et du temps.

Bien étroitement avec TEXTOS se relie pour l'apparence d'un participe passé, l'inscription VNEXTOS (4) d'une médaille gauloise de l'époque césarienne, ainsi que le nom des *Silvanecti* (peuple de Senlis), dans lequel le participe passé ANECTI ou NECTI saute aux yeux. Rappelons nous ici le « *pagus Vennectus* », mentionné sur une inscription gallo-romaine trouvée près de Laon (à Nisy-le-Comte, dépt. de l'Aisne) (5), ainsi que le nom d'homme ANEXT*los* (pour *Anextillos*). (6)

On retrouve encore un participe passé dans le nom du chef EpasNACTUS, cité par César auquel on attribue une monnaie portant seulement EPAD, ce qui supposerait une leçon *Epad-*

(1) Hucher, *L'art gaulois*, 1874. — Lelewel, *Type gaulois*, pl. IX, n° 24. — *Revue numism.* (franç.). 1855, pl. XVI, n° 5.

(2) *Dictionn. archéol. de la Gaule*. Inscript. III. — C. A. Serrure, *Etudes gauloises*, p. 50. — Sur l'*ala Atectorigiana*, voyez *Revue celtique*. 1888 p. 78.

(3) *Dict. archéol. de la Gaule*, Inscript. III. — Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, p. 270. — C. A. Serrure, *Etudes gauloises*, p. 50.

(4) Hucher, *L'art gaulois*, 1874. — *Revue numism.* (franç.) 1860, p. 406.

(5) NUM. AUG. DEO APOLLINI PAGO VENNECTI, *Revue numism.* (franç.) 1858 p. 438 (article de M. De Saulcy).

(6) *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1886, p. 499.

NACTUS. Un point discutable est celui de savoir, si on se trouve ici en présence d'un thême du verbe NASCOR naître ou du verbe NANCISCOR, être muni, nanti (1).

Nous citerons encore avec M. d'Arbois de Jubainville (2), CarpentoraCTE (Carpentras), endroit où l'on menait les *carpenta*, c.-à-d. les grands chars de voyage et de transport gaulois. Le thême — ACTE appartient assurément au même verbe *ago* dans le sens de conduire, faire marcher, que nous avons appris à connaître dans *ambactus*.

L'art d'étamer le bronze avait été découvert chez les Gaulois. Les Bituriges s'étaient acquis une antique renommée dans cette industrie, qui plus tard fleurit plus spécialement à Alesia.

Pline s'exprimait ainsi : *Album plumbum incoquitur cereis operibus Galliarum inventu, ita ut vix discerni possit ab argento* ; *eaque* INCOCTILIA *vocant* (Lib. XXXIV. Cap. 48).

Le mot *in*COCT*ilia* auquel son suffixe donne une apparence si gauloise, est formé d'un participe passé identique au latin *coctum* de *coquere*.

Parmi les mots gaulois, qui nous sont transmis comme tels, nous avons encore une forme toute latine de participe passé dans *culcitum* matelas (3) et dans *tucetum*, espèce de conserve alimentaire (4). Pour tous ces mots nous renvoyons à notre *glossaire gaulois*, qui est prêt à être livré à l'impression.

Il nous reste à parler du thême NECOTI, qui figure sur l'inscription de Briona. M. Guillemaud, dans sa nouvelle étude des anciens textes gaulois (5) nous a paru être dans le vrai

(1) La leçon *Epadnactos* nous parait plus correcte. *Epasnactus* suppose un changement euphonique de D en S devant l'N. *Epas* ou *epad*, gén. *epades*, signifie : cavalier. (Voyez Inscription de Néris-les-Bains). C. A. Serrure, *Etudes gauloises*, p. 53.

(2) *Revue historique*. 1886.

(3) *culctum* (Pline lib. IX. c. 2) provient selon toute apparence d'un mot correspondant à *calcere*, fouler. Le mot *culct* flamand du XIIIe siècle a conservé l'expression gallo-latine. Schéler, *Patria Belgica*. III, p. 398.

(4) *tucetum* (Isid. de Sicile, gloss. *Dict. latin* de Freund, traduit par Theil, III, p. 496) semble être en rapport avec le mot *tuca* ou *tucca*, auquel a pu correspondre un verbe.

(5) Nous mentionnerons uniquement, sous toute réserve le mot supposé : ESA qui précède NEKOTI et qui pourrait être la 3me personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif du verbe *esse*, εἰμι, c.-à-d. ἦσαν, *erant* ; ou un adverbe correspondant au latin *ità* dans le sens de *simul*, et en rapport intime avec le grec ἴσος. Le sens de l'ensemble de l'inscription resterait le même dans les deux cas. En tout cas nous n'admettons pas ici le « *participe aoriste* » imaginé par M. Guillemaud.

lorsqu'il a constaté l'identité du latin *necati* avec le NEKOTI de la pierre de Briona. Ce monument serait donc expiatoire, élevé par un père, Tanotalos à ses quatre fils, massacrés, probablement par les Romains, pendant la guerre contre les Insubres (1). Si nous croyons pouvoir admettre cette traduction, nous devons ajouter que les versions de M. Guillemaud n'ont généralement pu nous convaincre ; nous ne nous arrêterons donc pas à quelques autres verbes, qu'il a cru découvrir dans ce texte et dans d'autres, en se transportant dans le domaine de la haute fantaisie (2).

* *

Nous avons encore à dire un mot des conjugaisons *ombriennes*.

En ombrien, pour autant qu'on peut en juger par le texte des *tables eugubines*, on employait pour le futur, tout au moins à la troisième personne du singulier, le verbe auxiliaire ES (être, latin *esse*, basse latinité *essere*) (3). On disait *fer-est*, il portera ; *e-est*, il viendra (4). C'est comme si en latin on s'exprimait par *ferre est*, *ire est*. Cependant le futur *herifi* (5) semble rappeler les futurs latins en *ibo*, *ebo*, *abo*.

Pour autant que l'on peut en juger par ce qui nous reste de la langue ombrienne, les conjugaisons étaient très-altérées (6),

(1) *Revue archéologique*. 1887.

(2) Briona se trouvait sur le territoire Insubre. — Le texte de celle des deux pierres, qui nous est parvenue bien conservée, donne à *Tanotalos* l'épithète d'*Anarevisteos*, ce que nous supposons signifier « de la race d'Anarioviste ». Anarioviste était ce roi gésate vaincu à la bataille de Télamon, qui se donna la mort ne voulant survivre à sa défaite. Les quatre roues sur la pierre de Briona indiquaient probablement que les fils de Tanotalos étaient des *essedarii* (guerriers nobles, combattant sur un char à deux roues). Déjà en 1837 M. Dufresne, un des amis messins de M. De Saulcy, mettait dans la revue, créée sous le nom de *Revue d'Austrasie*, l'opinion que les rouelles ont servi de symbole matériel du chariot gaulois. Nous devons cette ingénieuse remarque à M. Alph. De Witte.

(3) Nous disons ici pour *essere*, forme de basse latinité, mais peut-être est-ce la forme primitive, qui reparait, conservée dans le language vulgaire.

(4) Rappelons nous ici que les langues romanes forment leur futur par l'infinitif du verbe et le verbe auxiliaire : *avoir*. — *cantare habeo*, chanterAI, cantero, canterÉ, canterEY.

(5) Le B latin devient F, en ombrien, comme il se transforme en V dans les langues romanes.

(6) Nous avons par ex. les formes ombriennes FEITU et FUST, correspondant à

bien plus altérées que dans ce que nous possédons de textes gaulois. Michel Bréal (1) nous donne les formes suivantes du présent de l'indicatif ombrien :

Singulier	1re pers. U plus tard O 2e pers. IS qui perd parfois l's 3e pers. IT ou ET, qui se réduit parfois à E.
Pluriel	1re pers. — — 2e pers. — — 3e pers. *ent* ; ANT qui se réduit parfois à AT.

L'impératif des verbes ombriens en AO est en A : *portai*A, *aseriai*A. Cette forme vient justifier la supposition d'impératifs gaulois en A, comme *torn*A, leg A, que nous avons rencontrés plus haut.

* * *

Dans la seconde édition de son *Ethnogénie gauloise* I (Glossaire) 1872 p. 345 Roget de Belloguet résumait en deux lignes les connaissances qu'on avait alors en matière de *conjugaisons gauloises* (authentiques, comme aurait dit Littré).

« En fait de conjugaisons, nous n'avons que des troisièmes personnes singulier du prétérit en U et en E ; et au pluriel en US. »

Les mots visés sont *ieur*U, *ded*E et *Karnit*US. Pictet considérait ce dernier thème, qui figure sur l'inscription de Briona, comme une troisième personne du pluriel du prétérit. Pour lui la terminaison au lieu d'être *itus*, était tout simplement US, et il invoquait la 3e personne de l'indicatif présent du verbe être en irlandais, qui est *aujourd'hui* (remarquons le bien) « filus », cet US remplaçant des leçons plus anciennes en *ant*, *unt* et *uns*.

facite et à *fuerit*, car le verbe *es* tout comme *esse* empruntait des temps au verbe *fu*.

(1) *Tables eugubines*. Paris. 1875.

Tableau des conjugaisons gauloises (1).

Indicatif présent.

singul. 1re pers. *ieu*U, *io*rU
3e pers. *ur*ITU, *ur*IT
*karni*TU, *karni*TUS
*d*ITU
* *au*OT, *au*VOT
plur. 1re pers. *asta*MA } époque
*can*IMAS } gallo-romaine.

Indicatif imparfait.

singul. 1re ou 3e pers. *iore*BE.
pluriel 3e pers. * *esa* (ἦσαν)

Parfait de l'indicatif.

singul. 1re pers. *ded*E ou peut-être *de*DE
*bratud*E » *bratu*DE
*tomed*E » *tome*DE

Impératif.

singulier *dont*A
*sold*A
*leg*A
*torn*A (a)
*alixi*E
pluriel *tuta*TE
époque gallo-romaine.

Infinitif.

cambi-ARE (a)

Plus-que-parfait de l'indicatif.

* *av*... *vot*...
* *a*.... *vot*...

Subjonctif présent.

sing. 3e pers. * *s*ETU
époque gallo-romaine.

Participe passé.

(N. B. Ne voulant rien changer aux textes nous donnons le participe passé, ou le mot dans lequel il entre en composition).

ambactus
*gais*ATI
*t*ECTO-sagae (a)
*t*ECTO-rinae (a)
*at*EXTO-rix
cont*ex*tos
unextos, *ane*XTillos
silv*an*ECTI
epad (*nact*os), Epas*nac*TUS (a)
carpentor*act*E (a)
*incoc*TIlia (a)
*culc*ITA (a)
*tuc*ETUM (a)
* *nek*OTI.

(1) Les mots, qui nous paraissent être douteusement les temps supposés, sont marqués d'un astérisque. Les mots suivis de (*a*) sont pris dans les auteurs classiques, les autres sur les textes épigraphiques ou sur les médailles, et parfois en même temps ils sont empruntés à la fois aux inscriptions et aux écrivains grecs et romains. La rubrique *plus-que-parfait de l'indicatif* doit peut-être disparaître, et AVOT, AVUOT se classer à l'indicatif présent (3e personne), soit comme forme en OT pour AT, soit comme mot incomplet 'AVVOT....

Tout lecteur impartial, en jetant un coup d'œil sur ce *tableau des conjugaisons gauloises*, devra reconnaître, que de même que pour les déclinaisons, nous sommes arrivés à des résultats bien autrement sérieux, que ceux qu'on avait pu atteindre au moment ou de Belloguet écrivait son *Ethnogénie*, c.-à-d. il y a quinze ans à peine (1). Certes il reste aujourd'hui d'immenses lacunes, qu'il est impossible de combler, mais il y aussi d'immenses lacunes pour l'osque et pour l'ombrien, et cependant personne ne nie la parfaite analogie, qui existe entre ces deux langues (ou plutôt ces deux formes d'une même langue) et le latin, qu'on qualifie de « langue sœur ». Ce qu'il est le plus difficile de constater et ce qui nous paraît pour le moment insoluble, c'est de savoir par les sources connues, si le gaulois était plus avancé que le latin sous le rapport de la marche naturelle des langues aryennes du synthétisme vers l'analytisme, et cela spécialement au point de vue de l'emploi des verbes auxiliaires et de la suppression de certains temps (2). Mais cette question est plutôt philologique et grammaticale que linguistique et ethnographique, et dès lors elle n'a pour nous qu'un intérêt secondaire ; aussi ne chercherons-nous pas à la résoudre avec des éléments, qui sous ce rapport nous semblent du reste complètement insuffisants. Mais, il n'est pas nécessaire de connaître tous les temps du verbe gaulois, pour pouvoir conclure, que le gaulois et le latin se ressemblaient énormément, et avaient aussi bien pour le système des conjugaisons que pour celui des déclinaisons la même charpente. Et en effet tout ce que dans notre étude, mais avons pu relater de dissemblable, sont de simples variantes phonétiques, frappant à la fois le radical et la terminaison des mots. Nous leur consacrons un examen spécial dans notre *troisième chapitre*.

(1) Au moment *de mettre sous presse*, on nous propose pour la légende : *Rextugenos sullias avvot* l'explication suivante. SULLIAS, accusatif pluriel de *sullia*, substantif avec la forme adjective de provenance, d'extraction, dérivé de *sollon*, *sullon*, équivalent gaulois du latin *solum* = *terra*, AVVOT, abrégé pour *avvotrat* = *avautrat* (comme *copo* = *caupo*), d'où le français *vautrer*, synonime du latin *volvere*, ici *ab-volvere*, *avolvere* (comparez l'italien *voltolare*. Le sens serait donc : *Rextugenos roule* (ou fabrique) des *figurines en terre* (cuite). Sur l'arc de triomphe d'Orange *Candillos avvot* exprimerait : *Candillos fit la maquette en terre* (les sculptures étant naturellement exécutées par plusieurs artistes).

(2) Nous rappellerons ici la critique que M. Gaston Paris fit de l'ouvrage de M. Granier de Cassagnac, qui s'était imaginé que le gaulois ancien était une langue tout à fait analytique, comme le français actuel, n'ayant pas de déclinaisons fixes, s'écrivant uniquement au son, lequel serait resté le même pendant vingt siècles dans tous les dialectes régionaux de France. (Voyez G. Paris, *Revue critique*, 1873, I, p. 289).

CHAPITRE III.

LES DISSEMBLANCES PHONÉTIQUES ENTRE LE LATIN ET LE GAULOIS.

L'étude de la phonétique a une grande importance pour aider à trancher la question si controversée de la nature de la langue gauloise.

Nous croyons pouvoir poser en fait, que les mêmes différences phonétiques, qui s'observent lorsqu'on suit pas à pas les romanistes dans leur comparaison entre le latin et le français moderne, existaient en grande partie entre le latin et le gaulois.

Ces différences phonétiques étaient donc inhérentes aux idiômes ou à mieux parler aux dialectes usuels dans la Gaule ; elles ont existé de tout temps à l'état latent, mais elles se sont produites en une fois lors de l'émancipation de la langue romane au moyen-âge. Déjà pareilles modifications phonétiques se remarquaient en ombrien, lorsqu'au 2e siècle avant notre ère, on inscrivit sur des tables de bronze le rituel antique d'un culte local pratiqué à Iguvium. Sur les *tables eugubines* en effet, nous voyons cote à cote des formes archaïques et des formes plus récentes de l'ombrien, c'est parfois comme si on avait allîgné du gallo-romain du 3e siècle de notre ère à côté de roman du XIe, comme si on avait emprunté des formes grammaticales à la lame de Poitiers et d'autres à la chanson de Roncevaux.

Mais, si à peu près les mêmes transformations s'opèrent dans le latin, le gaulois et l'ombrien, pour nous conduire aux langues romanes, par contre les idiômes, qu'on appelle communément *néoceltiques* et que nous appelons kymmériens, cimbriques, ou bretons, nous donnent le spectacle d'un tout autre genre de transformations (1). Il suffit d'ouvrir la *gram-*

(1) Dans notre partie ethnographique nous établirons, que les Cimbres n'étaient ni gaulois, ni germains, mais erses ou bretons. Quant à l'identité des Kymmériens et des Cimbres, longtemps admise quoiqu'elle ait été mise en doute, dans

maire bretonne de Legonidec pour se rendre compte de tout un système de mutations de lettres, dont il n'existe nul vestige en gaulois, pas plus que dans le latin ou les langues qu'on en dit dérivées. Dans les langues bretonnes une consonne forte veut être accompagnée d'une consonne forte et une consonne faible d'une consonne faible, cela produit d'incessantes transformations dans le corps même d'un mot, dès qu'on le décline ou le conjugue. Pour le reste on y trouve les mêmes flexions de consonnes, que dans les autres langues aryennes (1).

César dit en parlant des Gaulois : « *Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt* » (2). C'est là une allusion à des différences de dialectes, car il n'est pas admissible, que chaque peuple ait eu sa langue, ce qui d'ailleurs est contredit par l'affirmation des divers auteurs de l'antiquité, qui parlent d'une *lingua gallica* (3).

Malgré ces différences, dont l'orthographie variée du verbe consécratif votif habituel (*ieuru*, *ioru*, etc.) nous a donné un exemple, il y a cependant dans les légendes, que nous avons recueillies sur les inscriptions et les médailles, assez de concordance au point de vue grammatical, pour que nous puissions nous former cette conviction assurée, que l'idiôme écrit de la Gaule différait somme toute peu du latin ; mais la difficulté que rencontrait le Romain dans les Gaules consistait

ces dernières années, nous la croyons indubitable. Sous ce rapport nous sommes du même avis que M. Glasson, dans son récent ouvrage : *Hist. du droit et des institutions en France.* (La Gaule celtique, la Gaule romaine). Paris, 1887. — Voyez en sens contraire : Compte-rendu dans la *Revue celtique*. 1887, p. 514.

(1) On trouve en breton des permutations entre B, V, P et F ; entre K, G, CH et C'H ; entre D, T, Z et S, entre W et GW, KW ; enfin entre M et V. Quelque étonnante que soit à première vue cette dernière transformation, on la rencontre d'une langue germanique à l'autre, flam. *met* ; all. *mit* (grec μετα), angl. *with*, danois et suédois *wit*.

(2) *De bello Gallico*. L. I, cap. 1.

(3) Nous voyons par le récit des Commentaires que des Gaulois de la *Provincia romana* servaient de traducteurs dans la Gaule entière, « *commodissimum visum est C. Valerium Procillum, C. Valerii Caburi filium..... cujus pater à C. Valerio Flacco civitate donatus erat, et propter fidem et propter linguae Gallicae scientiam, qua multa jam Ariovistus, longinqua consuetudine utebatur,.... ad eum mittere* (L. I c. 47). « Il crut que le meilleur moyen était d'envoyer à Arioviste C. Valerius Pro-« cillus fils de C. Valerius Caburus, dont le père avait reçu le droit de cité de « C. Valérius Flaccus, dont la fidélité était éprouvée et qui connaissait à fond la « langue gauloise, que le roi germain avait apprise par un long usage. »

surtout pour la prononciation. Un latin pouvait sans nul doute dire du vieux gaulois ce que nous disons de l'anglais de nos jours : « l'orthographe ce n'est rien, la prononciation c'est le tout. »

D'ailleurs la vivacité naturelle des Gaulois devait leur faire prononcer les mots plus vite, que les graves et sententieux Romains.

Ce qui ajoutait probablement encore à la difficulté que les Romains éprouvaient à comprendre la langue des Gaules, quand elle était écrite, c'est que les Gaulois se servirent de trois alphabets différents :

1° de l'alphabet grec ; 2° de l'alphabet latin, 3° de l'alphabet nord-étrusque, et que parfois ils employaient un ensemble de lettres empruntées à divers alphabets (1).

L'alphabet nord-étrusque, sauf pour la forme des lettres semble être le même que le latin ; il y a cependant une couple de consonnes liées, au sujet de la valeur desquelles on n'est pas complètement d'accord ; mais qui ont parait-il, servi à renforcer l'intensité d'un son, rendant par ex. les s plus sifflantes.

Quant à l'alphabet grec, chaque fois que de ses caractères helléniques, on transcrit une légende en lettres latines, il faut avoir soin de rendre : OU par V, OOU par OU, EI par I, GG par NG, et cela pour pouvoir reconstituer une orthographie unique pour nos textes gaulois, mais il est très-possible, que parfois les lettres grecques rendaient plus fidèlement le son réel de la langue des Gaules, telle du moins qu'on la parlait dans le rayon de Marseille.

---

(1) L'habitude des caractères grecs fit joindre à l'alphabeth latin le ἦτα (H), le θῆτα (Θ), le ξι (Ξ), que nous retrouvons sur les médailles et dont nous constatons l'emploi, pour les deux premiers, sur les monuments épigraphiques.

LES DIEUX DU RAMAYANA

(Suite) (1)

VISHNOU-RAMA.

Aux écrivains qui proposeraient des corrections ou des suppressions dans l'édition gaudana du Râmâyana, M. Gorresio adresse l'avis suivant : « A une telle distance de temps et de lieux, prétendre corriger et améliorer le Râmâyana est une idée vaine, inexécutable » (2). « Quand on veut supprimer les passages *qui ne sont pas de Valmîki*, et qu'on croit pouvoir par ce moyen, améliorer et perfectionner l'épopée indienne, on se trompe étrangement : on la gâtera. Tel endroit, dites-vous, est interpolé ? Mais votre opinion, à elle seule, constituera-t-elle une certitude ? (3) »

Nous apprécions les sentiments de M. Gorresio à l'égard d'une œuvre à laquelle il a consacré plus de quinze années de sa vie laborieuse, et nous nous reprocherions la plus légère atteinte à sa gloire bien établie. D'un autre côté, nous tenons à le déclarer, nous ne voulons pas donner de gages à cette école d'exégètes qui, sur le plus faible indice, le plus souvent en vertu de principes à priori ou d'idées préconçues, s'attaquent aux traditions les mieux autorisées et s'acharnent à mutiler, chacun à sa façon, les monuments que l'antiquité nous a légués. Néanmoins nous ne pouvons admettre la fin de non-recevoir. Car, s'il est vrai que « dans le cours de sa propagation rhapsodique et orale, l'épopée s'est approprié, par voie d'interpolations et d'épisodes, des traditions, des légendes et des mythes anciens (4) », la

(1) Cf. *Muséon* T. VI n° 3.
(2) Vol. X. préf. p. XXXI.
(3) *Ibid.* p. XXX.
(4) *Ibid.* p. XIX.

critique, tout en rendant hommage au talent du savant éditeur, conserve le droit d'examiner son travail de reconstitution. Un exemple expliquera notre pensée. Au Livre VI, après le chapitre 30, M. Gorresio omet deux chapitres relatifs à Vajradanstra, et il donne trois raisons de cette suppression : la première est qu'ils répètent en détail des incidents racontés immédiatement après ; la seconde, que le combat de Vajradanstra n'est pas mentionné dans l'*anoukramanikâ* ; la troisième enfin que précédemment (ch. 19) ce héros a été mortellement frappé par Râma (1). Voilà donc une amputation solidement justifiée ! Malheureusement ces trois raisons ne soutiennent pas l'examen. Si la première avait quelque poids, elle nous conduirait logiquement à retrancher plusieurs de ces interminables combats qui se succèdent dans l'Yuddhaka*nd*a ; ils ne diffèrent fréquemment entre eux que par les noms des adversaires. Le second argument entraînerait également la disparition de plusieurs digressions admises cependant par M. Gorresio. C'est ainsi que l'*anoukramanikâ* ne fait aucune mention d'un second envoi d'espions par Râvana. Au troisième motif il suffira d'opposer les faits suivants : *a*. l'expression *vaṇairmarmasu tāḍitās* (VI. 19, 23) n'implique pas nécessairement la mort des héros touchés par Râma ; — *b*. de fait, outre Vajradanstra, des six ennemis défaits par Râma, deux autres, Mahodara et Mahapârçva reparaissent, le premier depuis le chapitre 35, le second à partir du chapitre 47 ; — *c*. quant à Vajradanstra lui-même, la reine Mandodari parle de ses exploits au chapitre 33. « Qu'ont pu faire contre l'armée des Vanaras Vajradanstra et Akampana » ? Et ce guerrier est de plus compris dans le catalogue des rakshasas tués sur le champ de bataille qu'on lit au chapitre 69. — Dès lors M. Gorresio sera obligé de reprendre et d'étendre la taille qu'il a commencée.

La conclusion s'impose : il n'est point prouvé que le dernier mot ait été dit sur la composition originale du poème. Nous n'avons pas la prétention de fournir une solution définitive, mais une étude consciencieuse de l'œuvre de Valmîki nous a convaincu que son épopée a subi des modifications plus profondes qu'on n'est généralement disposé à admettre. D'ailleurs, pour en venir à l'objet principal de ces pages, si M. Gorresio « par un témoignage de sincérité et de bonne foi que chacun

(1) Vol. V. préf. pp. XXXIII, XXXIV.

doit à ses travaux, croit pouvoir affirmer qu'on ne saurait produire un texte plus authentique, plus complet, plus correct (1) », il n'est pas toujours aussi absolu, et nous accorde que l'avatâra de Vishnou dans le Râmâyana reste une question ouverte. Il va même plus loin, et nous livre dans ses notes plusieurs indications précieuses en faveur de notre thèse. Nous n'en reproduirons qu'une seule.

Au chapitre 34 du Livre VI, répondant à la reine Mandodari qui essaie de le détourner de sa téméraire entreprise, Râvana laisse échapper ces étranges paroles : « Je sais que Sîtâ est la fille de Janaka, je sais que Râma est le meurtrier de Madhou, je sais que je dois périr de sa main, et pourtant je ne conclurai point la paix avec lui (2). » M. Gorresio accompagne sa traduction de cette réflexion : « Ce passage me paraît du nombre de ceux dont l'authenticité peut légitimement être révoquée en doute. Cette stance fait soupçonner une interpolation postérieure. Ecrite dans un mètre différent du mètre ordinaire de l'épopée, elle ne se rattache ni à ce qui précède, ni à ce qui suit ; bien plus, enlevez-la, et la pensée coulera plus claire et plus dégagée. Cette partie du discours de Râvana est contraire au caractère du souverain, et invraisemblable ». — Voilà donc, se rapportant à l'incarnation de Vishnou en Râma, un passage évidemment interpolé. Il ne s'en suit pas immédiatement que tous les textes qui nous représentent le héros-dieu, sont des annexes du même genre. Mais du moins nous découvrons là un indice manifeste, non équivoque, d'une tendance étrangère à la première rédaction du poème.

C'est le lieu de faire observer, — et cette remarque prouvera que le débat actuel a quelque importance — que l'éminent auteur des *Religions de l'Inde* n'a point, selon nous, suffisamment tenu compte de cet état de choses lorsqu'il a traité la question du développement du vishnouisme. Parlant de « l'opinion commune qui tend à admettre une progression assez lente et chronologiquement déterminable dans la déification de Krishna et de Râma », M. Barth rappelle qu' « on s'appuie pour cela d'or-

(1) *Ibid.* p. XLI.

(2) jânâmi sitâm janakaprasûtâm
jânâmi râmam madhusûdanam c'a
etaddhi jânâmyahamasya badhyas
tathâpi sandhim na karomyanena

dinaire sur les parties du Mahâbhârata et du Râmâyana où Krishna et Râma sont *encore* représentés comme de simples héros, où ils ne sont pas *encore* identifiés avec le dieu suprême ». Or, ajoute le savant indianiste, « à notre avis, le mot encore est là bien souvent de trop. Non seulement par leurs parties supplémentaires, mais par tout l'ensemble de leur rédaction actuelle, les deux poèmes appartiennent à l'époque du plein développement de la théorie des Avatâras, et leurs héros sont à la fois vraiment hommes et vraiment dieux (1) ». Malgré l'autorité très légitime de M. Barth, ce raisonnement ne saurait nous convaincre parce qu'il nous paraît fondé sur une hypothèse inadmissible : à savoir que la *rédaction actuelle* est la rédaction de Valmîki, et que le poète n'a pu parler de quelques avatâras de Vishnou sans les connaître tous. Aux témoignages cités plus haut, nous ajouterons celui de M. Robert Cust qui résume très judicieusement cette question : « Râma et Krishna, écrit-il, nous sont présentés dans le Râmâyana et dans le Mahâbhârata chacun sous la double forme d'hommes et de dieux ». Toutefois « la forme divine n'apparaît que dans une partie seulement des deux grands poèmes, et il semble qu'on l'a ajoutée afin de présenter le personnage divin comme une incarnation de Vishnou, l'idée chère d'un siècle futur ; on peut, en effet, n'en pas tenir compte, sans que le cours du poème héroïque en soit interrompu », — bien plus, au grand de sa marche logique et régulière — « en sorte que Râma le fils de Daçaratha a subi une double transformation, nous apparaissant d'abord comme un héros légendaire, et, quelques siècles plus tard, comme un dieu puissant (2) ».

Il est inutile de rassembler ici les considérations générales qui sont favorables à cette manière de voir. Elles ressortiront lumineusement de l'examen des textes particuliers que nous allons soumettre à l'analyse. Nous suivrons l'ordre de succes-

(1) *Les Religions de l'Inde*, Paris, 1879, page 100, texte et note 1.

(2) *Les religions et les langues de l'Inde*, Paris, 1880, pp. 28, 29.— M. Cust n'est pas toujours heureux dans les points de comparaison qu'il cherche à établir entre les différentes religions. Si le lecteur catholique ne jugeait la compétence de M. Cust comme orientaliste que d'après certaines notions qu'il fournit sur les dogmes de l'Église romaine, sa confiance dans cet auteur ne serait certes pas excessive. Il est entièrement faux, par exemple, que « la Vierge Marie a été transformée en une divinité » dans l'Église catholique.

sion des livres et chapitres. Le lecteur nous permettra une exception pour le passage que voici.

Au début de l'Ayodhyâkâ*nd*a, Râma, invité par son père à se préparer au sacre du lendemain, court sur le champ annoncer la bonne nouvelle à sa mère. Il la trouve en compagnie de Lakshmana et de Sîtâ, prosternée, revêtue d'une robe de lin, priant pour l'heureuse issue du grand évènement dans la chapelle des dieux. Elle était là les yeux fermés, retenant sa respiration, dans le plus profond recueillement, et méditant le Pourousha Janârdana (1). Le fils vient prier la mère de prononcer sur lui et Sîtâ les vœux de bonheur que les circonstances réclament. Alors Kauçalyâ : « O mon cher Râma, dit-elle, vivez longtemps et périssent tous vos ennemis ! Une heureuse étoile présida à votre conception et le Pourousha aux yeux de lotus n'a point trahi ma dévotion à son culte (II, 3, 29-41) (2) ». Bientôt Râma, docile à la direction de Vaçistha concernant le jeûne préparatoire traditionnel, fait ses ablutions et, rappelant le calme dans son esprit, pénètre dans ses appartements secrets avec Sitâ, comme Nârâya*n*a avec Lakshmî. Conformément aux prescriptions du rituel, il porte sur la tête un vase de beurre clarifié, qu'il répand ensuite sur le feu comme une oblation à la grande divinité. Il boit lui-même le reste en formulant des souhaits pour sa prospérité. Puis, fixant ses pensées sur le dieu Nârâya*n*a, étendu sur un large lit de kouça, silencieux et chaste, le prince royal se repose dans la belle chapelle de Vishnou. Enfin, lorsqu'aux premières lueurs de l'aurore des voix mélodieuses viennent l'arracher au sommeil, fidèle aux observances matinales, il récite ses prières dans un profond recueillement, et célèbre avec respect les louanges du vainqueur de Madhou (II. 5. 1-7) (3).

Est-il besoin de commenter ce récit ? A nos yeux, cette scène religieuse doit peser d'un grand poids en faveur de notre thèse, si l'on ne veut accuser Valmîki d'une inconséquence absurde.

La première mention de l'origine divine de Rama se trouve au

(1) prâ*n*âyâmena purusham dhyâyantî sâ janârdanam. v. 33.
(2) amoghâ vata me bhaktiḥ purushe pushkaraksha*n*e. v. 41.
(3) mahate devatâyajyam juhâva jvalite nale. v. 2.
dhyâyan nârâya*n*am devam svâstir*n*e kuçasanstare. v. 3.
crimatyâyatane vish*n*oḥ çiçye naravarâtmajaḥ. v. 4.
tushṭâva prayatac'çaiva pra*n*amya madhusûdanam. v. 7.

L. I. ch. 14 et suivants. Il s'agit d'un second sacrifice offert par Rishyaçringa en faveur de Daçaratha, et à la suite duquel Vishnou s'incarne par parties dans le sein des trois épouses royales. M. Muir a depuis longtemps montré tout ce qu'il y a d'anormal dans ce passage. Rappelons quelques unes de ses considérations.

1° L'açvamedha et par le but même de son institution, et dans l'intention du roi, clairement manifestée, exprimée à différentes reprises, avait à lui seul assez de vertu et d'efficacité pour réaliser les espérances du souverain. D'ailleurs la conclusion du chapitre treizième indique le succès de la cérémonie impétratoire. Un second rite était inutile.

2° Le chapitre 16 débute ainsi : « Après l'accomplissement de l'admirable açvamedha, les dieux ayant eu leur part désirée de l'oblation, s'en retournèrent en ordre ». Or, cet açvamedha, c'est le premier sacrifice offert, non le rite supplémentaire qui l'a suivi ; — déjà au chapitre 14 le départ des dieux est rapporté expressément : nulle allusion à leur retour depuis.

3° A la fin du chapitre 15 le poète a nommé les trois femmes de Daçaratha au fur et à mesure que celui-ci leur présente la liqueur fécondante. Et voici qu'au chapitre 19 nous lisons : « Le roi Daçaratha avait trois femmes : Kauçalyâ, Kaikeyî et Soumitrâ ». C'est là une étrange répétition. Elle peut tout au plus se concilier avec le fait que Kauçalyâ est nommée à l'occasion du rite nocturne de l'açvamedha, et que Vaçistha désigne indirectement Kaikeyî lorsqu'il envoie Soumantra inviter le vieux souverain des Kekeyens, beau-frère de Daçaratha.

4° Au chapitre 19 le poète, d'après la rédaction actuelle, raconte en ces termes la naissance des Daçarathides : « Les trois épouses de Daçaratha donnèrent le jour à quatre fils d'une splendeur incomparable, semblables à des dieux. De Kauçalyâ naquit Râma, premier par la naissance, la gloire et la vertu, doué d'une beauté sans égale, pareil en force à Vishnou même. La mère se complaisait, superbe, dans ce fils de grandeur immense, comme Aditî dans le roi des dieux dont la main tient la foudre. [Né de la moitié de la substance de Vishnou pour le bonheur du monde et la destruction de Râvana] Râma aux yeux de lotus était plein d'éclat et de puissance. Héros excellent et doué de toutes les qualités, il ne le cédait en force ni à Çakra ni à

Vishnou. Soumitrâ mit au monde Lakshmana et Çatroughna d'une fidélité inébranlable, audacieux, mais inférieurs à Rama. [Ils avaient été formés du quart de la substance de Vishnou, chacun de la moitié de ce quart]. Kaikeyî donna la vie à Bharata, généreux, magnanime et pieux, renommé pour sa valeur et sa force. » Les phrases mises entre crochets tiennent malaisément dans cet ensemble. Nous n'insistons pas.

5° La simultanéité des quatre incarnations partielles se comprend à peine, et leur utilité n'apparaît guère. En effet, quoique Vishnou se présente dans une quadruple manifestation, il ne s'identifie en réalité avec aucun des fils de Daçaratha, et l'on n'aperçoit pas en quoi cette répartition proportionnelle de la substance du dieu ait contribué à la destruction du souverain de Lankâ. Chez notre Homère on constaterait donc en cet endroit plus qu'un simple sommeil !

Passant rapidement sur d'autres particularités telles que le caractère peu défini du second sacrifice, dont le merveilleux se confond avec l'insaisissable, l'emploi de certaines expressions comme *devānām mātaras* (I, 14, 4) qui est un ἅπαξ λεγόμενον, la difficulté de concilier les allées et venues de Vishnou, racontons brièvement le rôle attribué à ce dernier dans le drame qui se déroule ici sous nos regards.

Au chapitre 14 v. 4. Vishnou est présent au sacrifice en compagnie des autres dieux. Tous disparaissent, laissant des promesses à Daçaratha (pour la seconde fois cf. chapitre 13 v. 47), et s'en vont trouver Brahmâ (qui était avec eux néanmoins chapitre 14 v. 4) pour implorer sa protection contre Râvana. Arrive à ce moment (il serait difficile de dire d'où, puisque lui aussi avait assisté à la seconde cérémonie) le vénérable Vishnou, objet de la pensée de Brahmâ et par lui jugé capable de détruire l'ennemi commun. Brahmâ lui tient ce discours : Vous êtes le soutien des affligés, o vainqueur de Madhou. Dans notre détresse nous vous implorons : soyez notre secours, o Acyuta (1) ! — En quoi puis-je vous obliger ? demande Vishnou. Et les dieux de répondre : Le roi Daçaratha a pra-

(1) Si nos souvenirs sont fidèles, le mot *acyuta* (I 14, 26), au moins comme appellatif de Vishnou, ne se retrouve nulle part ailleurs dans le poème pas même au fameux chapitre 102 du Livre VI. Il faut en dire autant du terme *tridaçeçvara* dans la strophe finale de ce chapitre 14.

tiqué de grandes austérités, il a offert un açvamedha pour obtenir des enfants. Consentez, nous vous en prions, à devenir son fils. O vous Janârdana, faites quatre parties de votre substance et demeurez dans le sein des trois reines, semblables à Çrî. — L'auguste Nârâyana s'enquiert du motif de cette insistance. Notre terreur, reprennent les dieux, vient du Rakshasa Râvana, l'effroi de l'univers. Prenez la nature humaine et détruisez-le. Nul autre parmi les immortels ne saurait mettre à mort le tyran. Confiant dans un don que Brahmâ octroya à ses œuvres de pénitence, il ne redoute rien et ne craint pas même les dieux. Mais il n'est point armé d'immortalité contre les coups de l'homme. Faites-vous homme, et par la mort de l'oppresseur, délivrez tous les êtres.

Après ces paroles des dieux, l'auguste Vishnou, vénéré du monde, choisit pour père Daçaratha. Or c'était à l'heure même, où ce prince magnanime privé d'enfants, offrait un sacrifice prolifique. Et voici que du milieu des flammes s'éleva un être immense, d'une merveilleuse splendeur et brillant comme le feu. Il avait la peau noire, la barbe rousse et portait les cheveux noués : ses yeux avaient l'éclat du lotus, le son de sa voix était semblable au bruit d'un nuage ou d'un tambour. Marqué de signes propices, revêtu d'habits célestes, élevé comme la cime d'une montagne, il avait du lion la poitrine, les reins et le regard. Il tenait entre les bras un vase d'or fermé et rempli d'un breuvage divin. S'adressant à Rishyaçringa : Sache, dit-il, que j'émane de Prajâpati. Prends ce vase que je t'offre et le présente au roi : c'est à Daçaratha que ce breuvage est destiné : qu'il en fasse goûter ses trois femmes. Sur une observation du Rishi, la glorieuse émanation de Prajâpati se met directement en rapport avec le souverain et lui apprend quel usage il doit faire de la liqueur céleste préparée par les dieux, salutaire et fécondante. Après quoi l'être étrange s'évanouit.

Voilà la singulière histoire de l'incarnation de Vishnou. Faut-il le répéter ? Elle est de trop dans le poème, et le chapitre 16 vient naturellement se placer à la suite du chapitre 13. Le roi et les trois reines ont aspiré l'odeur qui monte du feu du sacrifice, les officiants ont reçu leur salaire, les maîtres des védas se sont portés garants de l'heureuse issue de l'açvamedha en assurant que sous peu naîtraient au souverain les quatre fils

qu'il désire. Et, continue le poète après le chapitre 15, le grand sacrifice du cheval étant accompli, les dieux, ayant eu leur part de l'oblation, s'en retournèrent, et avec eux les magnanimes rishis comblés d'honneur.

Le chapitre 20 est intimement lié aux chapitres 14 et 15 dont il forme une sorte d'épilogue. « Vishnou étant devenu fils de Daçaratha, l'Être auguste qui subsiste par lui-même convoqua les dieux et leur dit : Au dieu pour vous fidèle à sa promesse, à Vishnou, procurez des compagnons de lutte, égaux en force à Vishnou et à Hari. Les immortels s'empressèrent d'obtempérer au désir de Brahmâ, si bien que la terre fut couverte de singes et d'ours qui se mirent sous la conduite de Sougriva, fils du soleil, de Bali, fils d'Indra, de Nala, Nîla, Hanoumat et d'autres illustres quadrumanes.

Ici encore nous relevons une pièce qui ne s'adapte pas : les extrémités manquent de jointure. Le poète vient d'esquisser l'enfance des fils de Daçaratha et va nous conter l'arrivée de Viçvâmitra, en se servant d'une formule de transition *etasminneva kāle* qui ne peut se rapporter à ce qui précède immédiatement. Car, s'il est difficile d'accorder la naissance des singes et des ours au moment de l'incarnation de Vishnou avec les données du Livre IV où l'empire simien paraît établi depuis de longs siècles, puisque Râma au moment de son alliance avec Sougriva comptait à peine six lustres, on voit parfaitement que l'erreur serait plus considérable encore dans la supposition que les auxiliaires du héros aient été produits au moment de la venue de Viçvâmitra, Râma ayant quinze ans à cette époque. Il ne servirait d'ailleurs de rien de transporter le chapitre 20 à un autre endroit. En effet, où qu'on le place, il gène ou il tombe. — C'est d'ailleurs, sauf erreur, la seule fois que l'édition gaudana fait allusion aux évènements rapportés dans ce chapitre 20. La conception de cet épisode est probablement due à l'appellation de « fils de tel ou tel dieu » qui accompagne les noms des principaux héros de Kishkindhyâ.

Comment faut-il interpréter la joie des dieux lorsqu'au chapitre 25 le poète dit qu' « en voyant Râma accompagner Viçvâmitra, les immortels, Vâsava à leur tête, furent extrêmement heureux, parce qu'*ils désiraient la mort de Rāvana* » (v. 7) ? — Nous avouons ne pas saisir la raison d'être de ce bonheur.

Car dans l'expédition projetée par le grand Mouni, Râvana était hors de cause : il s'agissait de combattre deux autres Rakshasas. Rien d'ailleurs n'indique que les dieux reconnaissent Vishnou dans Râma.

Nous n'avons point à revenir sur l'épisode de la rencontre des deux Râma (I. 76, 77). « Au premier livre », écrivit M. Lassen, « une scène est tout à coup interpolée introduisant Râma l'aîné afin qu'il déclare que le nouveau Râma est Vishnou » (1).

Restent, dans l'Adikâ*nd*a, les vers 13 et 16 du chapitre 78. Lorsque la famille royale d'Ayodhyâ fut rentrée dans la capitale et dans le palais, « la fille de Janaka charmait son époux, comme la belle Çrî charme Vishnou (I. 78, 13) » (2). La strophe finale répète la même pensée : « Uni avec Sitâ, Râma resplendissait comme Vishnou uni avec Çrî (I. 78, 16) » (3). Dans la première section de ce paragraphe plusieurs expressions se sont rencontrées dans lesquelles Râma est mis en parallèle soit avec Vishnou soit avec quelque autre dieu : des locutions de ce genre émaillent tous les chants du Râmâyana. Il est permis d'en conclure que, dans la pensée du poète, le héros indien n'était pas Vishnou lui-même : dans la supposition contraire, en effet, toutes ces comparaisons manquent de but et de fondement.

CH. STAELENS.

(1) *Indische Alterthumskunde*, I Band p. 489, note.
(2) ramayâmâsa bhartâram çrîriva rûpi*n*î.
(3) atîva râmaḥ çuçubhe sa kântayâ
yutaḥ çriyâ vish*n*urivâparâjitaḥ.

L'ORIGINE DES QUATRE

PREMIERS CHAPITRES DU DEUTÉRONOME.

Le cinquième livre de notre Pentateuque s'ouvre par une Introduction, en grande partie historique, de quatre chapitres (I-IV, 43), qui fait depuis quelques années l'objet d'une discussion intéressante entre critiques. Cette Introduction est-elle l'œuvre de l'auteur du code deutéronomique lui-même ? On l'avait toujours cru ainsi, et à vrai dire, on le croit encore généralement. Toutefois, au cours des dernières controverses sur l'origine des livres du Pentateuque-Josué, divers auteurs se sont inscrits en faux, sur ce point encore, contre la persuasion traditionnelle : les quatre premiers chapitres auraient été composés et ajoutés après coup, pour servir de préambule au corps du livre (1). D'autres critiques ont même cru pouvoir soutenir que l'Introduction du Deutéronome constituait une composition, indépendante à l'origine du Deutéronome lui-même (2). D'autres encore, sans accepter l'hypothèse d'une origine distincte qui leur semblait heurter des signes trop manifestes de provenance identique, ont cependant reconnu le bien fondé de plusieurs observations présentées à l'appui de la nouvelle hypothèse et ont essayé d'y faire droit par la supposition d'un remaniement complet des quatre premiers chapitres (3).

(1) Klostermann. *Studien und Kritiken* 1871 S. 253 ff. ; Hollenberg, ibid. 1874. S. 467 ff. ; Reuss, *L'Histoire Sainte et la Loi* Paris 1879 t. I p. 206, suiv. ; Wellhausen. *Jahrb. für Deutsche Theologie* XXII, S. 460 ff. ; Valeton, *Studiën*, Theol. Tijdschr. VI, Bldz. 303 vv. ; Kuenen. *Historisch-Critisch Onderzoek*, enz. 2de Uitg. I D. Leiden 1887 Hoofdst. I § 7. nr 12 vv.

(2) Maurice Vernes. *Une nouvelle hypothèse sur la composition et l'origine du Deut.* Paris 1887 ; G. d'Eichthal. *Mélanges de critique biblique.* Paris 1886.

(3) Dillmann. *Numeri Deuteronomium und Josua.* Zw. Aufl. Leipzig 1886 S. 228 ff.

Nous ne voulons pas anticiper sur les conséquences que pourrait impliquer la réponse à la question formulée plus haut. Elles se dégageront d'elles-mêmes de l'examen auquel nous allons soumettre, aussi brièvement que possible, les théories que nous venons d'énumérer. Ces théories, sans être, tant s'en faut, également acceptables, s'appuient généralement sur les mêmes faits ; elles constituent des explications diverses en vue d'une solution des mêmes difficultés. Ces difficultés justifient-elles les théories ? C'est la question que nous nous proposons d'examiner dans cette étude.

Parmi les auteurs qui soutiennent l'hypothèse de la diversité d'origine, M. Kuenen est un des plus en vue ; c'est chez lui surtout que nous devons nous enquérir des arguments qui combattent la manière de voir du plus grand nombre, tant à cause de l'autorité dont il jouit, que parce que venant après les autres, il a recueilli leurs observations en les corroborant des siennes propres. M. Kuenen n'a pas toujours défendu l'avis qu'il soutient aujourd'hui d'une manière si absolue. Sans parler de la première édition de son Introduction critique à l'Ancien Testament, la thèse de l'unité d'origine des deux sections en question du Deutéronome se trouve encore résolûment défendue dans l'édition anglaise de son ouvrage sur la Religion d'Israël (1). C'est un motif de plus pour nous d'accorder une attention toute spéciale aux arguments que fait valoir le célèbre critique hollandais en faveur de l'origine distincte du préambule deutéronomique ; nous devons y trouver l'explication du changement radical qui s'est opéré dans sa manière de voir sur ce sujet. Nous ne laisserons pas, toutefois, de tenir compte en même temps des raisons alléguées par d'autres critiques, en particulier par M. Reuss. — Wellhausen (2) et Valeton (3) ainsi que Maurice Vernes (4) à la suite de G. d'Eichthal séparent également du Déutéronome, le discours renfermé aux chapitres V-XI ; il le font cependant dans un sens tout différent : les vues qu'ils exposent touchant la composition des

(1) *The Religion of Israël.* 1882 t. II p. 39-40. L'édition neerlandaise *De Godsdienst van Israël* avait paru en 1869-70.

(2) L. c. S. 462 f.

(3) L. c. Bldz. 157-174.

(4) *Ouvr. cité plus haut.*

chap. V-XI s'écartent entr'elles comme pour les chapitres I-IV (1). D'un autre côté Reuss suppose l'unité du discours parénétique des chapitres V-XI avec la section XII-XXVI. Kuenen (2) et Dillmann (3) nous semblent l'avoir péremptoirement établie. Nous nous en rapportons à la critique de ces deux auteurs pour la question des chap. V-XI et nous bornerons pour notre part à l'examen des quatre premiers chapitres.

I.

« La question de savoir, » dit Reuss, en parlant des chapitres I-IV, « si l'auteur de ce préambule est le même que le rédacteur du code est généralement résolue affirmativement. Cette opinion peut se prévaloir des nombreuses analogies que présente le style de l'une et l'autre partie » (4). Il continue en disant qu'il lui reste cependant « des doutes » à cet égard ; mais la suite montre bien qu'il opte décidément pour la négative. Il place la date de l'origine du préambule entre la première déportation des Juifs à Babylone et la destruction de Jérusalem ; c'est à Jérusalem même que le préambule aurait vu le jour (5). M. Kuenen constate à son tour qu'un grand nombre de critiques admettent l'unité d'auteur pour le code deutéronomique et son Introduction. Il reconnaît lui aussi qu'il règne entre les deux parties une frappante analogie de langage qui à première vue semble ne pouvoir s'expliquer que par la supposition d'un auteur unique (6). Cependant au même endroit il déclare carrément que les chapitres du préambule ne peuvent être attribués à l'auteur du code. — M. Kuenen est d'avis lui aussi que le préambule fut écrit au commencement de l'exil (7), mais il croit d'autre part que « rien ne nous empêche d'admettre qu'il fut écrit dans l'entourage d'Ezéchiël (8), » donc à Babylone même.

(1) Vr. plus haut.
(2) *Ouvr. et endr. cités*, nn. 5 suiv.
(3) *Ouvr. cité*, pp. 263 suiv.
(4) *Ouvr. cité*. t. I p. 206-207.
(5) ibid. p. 207.
(6) p. 116.
(7) p. 264.
(8) p. 326.

La langue et le style des quatre premiers chapitres s'accordent d'une manière frappante et jusque dans les détails les plus minutieux avec ceux des chapitres suivants. C'est un point qui a été mis suffisamment en lumière et sur lequel nous n'avons pas à insister. M. Kuenen lui-même nous présente un tableau détaillé de tournures et de termes caractéristiques, communs aux deux sections (1).

Il croit donc que l'on aurait tort, dans le cas présent, de conclure de ce fait à l'identité d'origine. On rendrait suffisamment compte, à son avis, de la ressemblance littéraire entre les deux compositions, par l'imitation dont le premier auteur, celui du code, aurait été l'objet de la part du second. Nous convenons volontiers que l'auteur du préambule, dans l'hypothèse de M. Kuenen, ait dû être porté à pratiquer l'imitation dans une certaine mesure ; c'était tout naturel. Mais que cette imitation pût jamais donner lieu au parfait accord pour une foule d'expressions ou de formes que rien ne désignait à l'attention, et cela sans que la limpidité du style en souffrît une atteinte sensible, c'est là une supposition d'apparence peu avenante.

C'est à se demander si le contenu des quatre premiers chapitres valait bien la peine que leur auteur prît tant de précautions pour donner le change. Remarquons en passant qu'il ne se serait pas contenté d'imiter le grand discours parénétique (V-XI), dont sa composition se rapprochait le plus par le but et le contenu ; même au chap. IV, où nous trouvons un discours entièrement semblable à celui des chapitres suivants, il aurait eu la remarquable habileté de se servir, au moins une fois, de l'une ou l'autre expression propre à la section des chapitres XII suiv. Ainsi le verbe נרה qui est employé six fois, à différentes formes, dans le code proprement dit (XIII. 6, 11, 14, XIX. 5, XX. 19, XXII. 1) mais qui manque absolument au discours parénétique V-XI, se rencontre une fois au discours parénétique du ch. IV (v. 19). De même la formule מעשה ידים qui figure plusieurs fois dans les chap. XII suiv. (XII. 10, XIX. 3 etc.) et qui manque pareillement au grand discours parénétique, revient deux fois dans le préambule ;

(1) pp. 119. suiv., coll. p. 109, suiv., et p. 115 ; cfr. Dillmann op. cit. p. 229.

une fois dans le résumé historique (II. 7) et une fois dans le discours parénétique du chap. IV (v. 28), etc. Nous n'insisterons pas sur l'invraisemblance de ces raffinements inutiles dans l'imitation ; il faut bien en laisser l'appréciation au jugement de chacun et d'ailleurs M. Kuenen appuie son hypothèse sur divers arguments qu'il est temps d'examiner.

Il signale d'abord quelques divergences au point de vue de la langue. La plume de l'imitateur, malgré son habileté, se serait trahie en plus d'un endroit, si bien que M. Kuenen n'hésite pas à déclarer qu'en définitive la terminologie comparée des deux sections témoigne contre l'unité d'auteur (1).

Il allègue 1° l'expression ירשה (*possession*, *terre possédée*), qui se rencontre aux quatre premiers chapitres seulement et cela à plusieurs reprises : II, 5, 9 (bis), 12, 19 (bis), III. 20. — Mais le verbe ירש se rencontre pour ainsi dire à toutes les pages du Deutéronome, au sens d'*occuper*, de *posséder la terre*. On pourrait répondre que l'emploi restreint de ירשה, au préambule exclusivement, n'en est que plus étrange. Nous l'admettons. Mais cela suffit-il pour voir ici l'indice d'un double vocabulaire ? Le fait est que ירשה est un nom régulièrement dérivé du verbe ירש, si familier à l'auteur de la section des chap. V. suiv., comme אחזה est dérivé אחז, et si l'on peut s'étonner que le nom en question ne revienne plus sous la plume de l'écrivain à partir du chap. IV, nous ne voyons pas que ce soit une raison suffisante pour lui contester les chapitres précédents où le nom se rencontre. Notons que le préambule, tout comme la section suivante, emploie le nom נחלה pour désigner la Terre promise (IV. 21, 38) ; par contre, on n'y trouve jamais אחזה, pas plus que le verbe אחז, et c'est encore là un point de rencontre très significatif avec la langue des chapitres suivants.

2° On signale en second lieu les formes התגרה (II. 5. 9. 19. 24), התחנן (III. 23), התעבר (III. 26). Le lecteur aura remarqué que les deux dernières expressions ne sont alléguées qu'une seule fois pour le préambule lui-même. Il en résulte évidemment qu'elles ne sauraient constituer par elles seules des carac-

(1) p. 116.

tères distinctifs du style des quatre premiers chapitres. Toutefois ces cas isolés, s'il s'en rencontre plusieurs, fournissent un argument d'ensemble dont il faudra tenir compte. Contentons-nous ici de remarquer pour la forme התחנן, que nous n'avons pas trouvé dans la section V-XXVI d'expression équivalente qui la remplace. Au reste le mot חן lui aussi ne se rencontre qu'une fois dans le Deutéronome (XXIV. 1) et dans toute la section V-XXVI on ne trouve qu'un seul exemple d'une forme verbale quelconque de la racine חנן (VII. 2). — Quant à la forme התעבר, on a observé avec raison qu'au chap. III. 26 elle aura probablement été occasionnée par le v. 25, où figure deux fois la racine עבר (אעברה־נה....בעבר) (1); il y a tout lieu de croire que nous nous trouvons ici en présence d'une espèce de jeu de mots. — Reste la forme התגרה dont le préambule fournit plusieurs exemples. Mais il est à remarquer d'abord qu'ils se trouvent tous dans le même contexte. Puis, aux quatre versets du chapitre II où nous avons la forme en question, elle sert à exprimer une sorte de commandement militaire : *prenez-garde de les attaquer.... ; attaquez-le...* Construite tantôt avec le nom המלחמה, tantôt d'une manière absolue ou elliptique, cette expression nous apparaît au chap. II quasi comme un terme technique. Nous ne croyons pas que l'on puisse trouver dans le reste du livre un passage où elle eût été à sa place ; le chap. XX qui expose la législation sur la guerre, ne s'y prêtait certainement pas. La formule implique une idée de violence, d'impétuosité, qui va très bien à une harangue ou un récit, mais qui n'a rien à faire avec le style du dispositif abstrait et général.

3) M. Kuenen produit en troisième lieu l'expression כור־הברזל *fournaise de fer*, qui désigne l'Égypte au ch. IV. v. 20. Nous répétons ici la remarque que nous venons de faire au sujet des formes התחנן et התעבר. L'expression ne figurant qu'une seule fois dans la section des quatre premiers chapitres ne saurait constituer un caractère littéraire distinctif. Que conclure, par exemple, contre l'unité du livre de Jérémie ou celle du premier livre des Rois, du fait que l'expression figurée

(1) Vr. le commentaire de Dillmann, in h. l.

כור־הברזל ne s'y montre qu'une seule fois (Jér. XI. 4 ; 1 Reg. VIII. 51) ?

4) Pour la même raison, l'expression עם־נחלה employée Deut. IV. 20 pour désigner le peuple élu, ne pourrait servir, en tout état de cause, que comme élément d'un argument d'ensemble. Il est vrai que dans la seconde section le peuple élu est appelé par trois fois עם־סגלה (VII. 6, XIV. 2, XXVI, 18) ; ce serait là une circonstance digne d'attention ; mais il ne faudrait pas oublier non plus que l'auteur des chapitres V suiv., a une prédilection marquée pour le mot נחלה. Le premier argument de M. Kuenen faisait précisément ressortir la différence qui existe à cet égard entre l'Introduction deutéronomique, où nous trouvons ירשה au lieu de נחלה pour désigner la terre promise, et les chapitres suivants. Ainsi, quand même l'écrivain sacré ne se servirait plus dans la seconde section de l'expression עם־נחלה, on ne pourrait point s'étonner de la rencontrer sous sa plume en un autre endroit. Mais il y a plus. Nous croyons que l'assertion de M. Kuenen, appuyée du reste par Dillmann (1), n'est pas tout à fait exacte. Au chap. IX vv. 26, 29 l'auteur se sert à deux reprises des mêmes termes qu'au chap. IV. 20. Les deux mots sont, il est vrai, séparés par la particule conjonctive ; mais il est clair qu'il n'y a là qu'une simple *hendiadys* : עמך ונחלתך אשר פדית .... אשר הוצאת.... il est évident, disons-nous, par la proposition relative (ton peuple et ton héritage *que tu as racheté,... que tu as fait sortir*...,), qu'à ces deux endroits le nom נחלה ne signifie point un objet distinct, mais qu'il est une simple apposition au nom עם, exactement comme dans l'expression עם־נחלה.

5) Enfin le nom des Amorrhéens (האמרי), selon M. Kuenen, aurait dans les chapitres I-IV, une portée plus générale que dans les chapitres suivants. Il cite pour l'Introduction I. 7, 19, 20, 27, 44 ; III. 9 ; et pour les chapitres suivants VII. 1 ; XX. 17. M. Dillmann (2) fait la même remarque. Nous n'avons pas ici à discuter la question de l'emploi de ces noms ni les conclusions que l'on peut en déduire. Nous remarquons seule-

(1) p. 230.
(2) ibid.

ment que M. Kuenen y cherche bien à tort un argument en faveur de sa thèse sur l'origine distincte du préambule deutéronomique. Il est vrai que dans l'Introduction le nom est employé plusieurs fois au sens plus large, mais il est incontestable qu'il y apparaît également avec la même portée qu'il a dans le reste du Deutéronome. Voyez I. 4, III. 2, 8 d'une part et d'autre part IV. 46, 47 qui appartiennent déjà à la seconde partie, et notez qu'en dehors de ces derniers endroits il n'est plus question que deux fois des Amorrhéens dans toute cette partie du livre (VII. 1 ; XX. 17). Les deux sections s'accordent à désigner Sehon et Og sous le titre de *rois des Amorrhéens* (האמרי). Si l'auteur du préambule, n'importe à quel titre ou pour quelle cause, a pu se servir du nom en question à la fois au sens plus large de I. 7 etc., et au sens restreint de I. 4, etc. (IV. 46), pourquoi cette double acception ne pourrait-elle être le fait de l'auteur du code ?

En somme, les arguments littéraires allégués jusqu'ici ne sont guère de nature à ébranler la thèse de l'unité. Nous avons vu que pour les deux derniers on peut mettre en doute l'exactitude des observations faites ; pour les autres, il n'y en a pas un qui ait par lui seul une portée sérieuse. Nous convenons qu'ils gagnent quelque chose à être réunis en faisceau. Mais remarquons en même temps que le sujet des quatre premiers chapitres, étant pour la plus grande partie (ch. I-III) d'une toute autre nature que celui des chapitres suivants, il faudrait plutôt s'étonner de ne pas y rencontrer une plus grande somme de différences. Au reste, lequel de ces deux faits expliquerait-on le plus facilement : qu'un auteur se soit servi de telle ou telle expression seulement dans une partie de son livre ; ou que cette expression, propre à une partie de l'ouvrage, soit due à un écrivain qui se distinguerait par le soin le plus minutieux à imiter aussi servilement que possible, l'autre partie où le terme en question fait défaut ? Quelques divergences accidentelles tendraient aussi bien à exclure l'hypothèse de l'imitation servile que celle de la communauté d'origine.

M. Kuenen ne peut avoir oublié ce qu'il observait quelques pages plus haut en défendant l'identité d'auteur pour les chapitres V-XI et les suivants : « Dans la langue et le style, dit-il, nous trouvons exactement *cette mesure de concordance et de*

diversité, que nous étions en droit d'attendre dans l'hypothèse d'une commune origine » (1). — Cette mesure de *diversité*, au témoignage de M. Kuenen lui-même (p. 115), c'est que sur une cinquantaine de formules caractéristiques, il en manque treize dans les chapitres V-XI ; on invoque toutefois des circonstances atténuantes pour huit d'entr'elles. Comme nous l'avons vu, le préambule deutéronomique, à nous en tenir à la liste de M. Kuenen, présente à la rigueur cinq formules qui manquent aux chapitres V-XXVI (2) ; trois d'entr'elles ne se présentent qu'une seule fois dans le préambule lui-même, et l'une de ces trois (התעבר) semble due à un concours de mots fortuit. Nous avons vu qu'il ne manque pas de circonstances atténuantes pour les deux qui restent : ירשה et התגרה. A côté de ces différences, le préambule nous offre lui aussi dans l'espace de quatre chapitres et malgré la nature toute spéciale de l'objet des trois premiers, une longue liste de plus de trente formules communes aux chapitres suivants. — D'autre part nous ne doutons point qu'il suffirait de soumettre à son tour la section V-XI à un examen assez minutieux pour y découvrir des phénomènes linguistiques aussi importants et aussi nombreux que ceux relevés pour le préambule. Voici quelques exemples dont nous avons pris note au cours de notre étude, en particulier pour le chap. IX. Il n'y a que le grand discours parénétique (V-XI) à l'exclusion des chap. XII-XXVI, où se rencontre l'expression עם־קשה ערף *peuple à la tête dure* (IX. 6, 13, de même que X. 16 : וערפכם לא תקשו *n'endurcissez point vos têtes*). Ainsi encore le verbe הדף, qui n'apparaît que onze fois dans tous les livres réunis de l'ancien Testament, ne figure au Deutéronome qu'à la seule section V-XI et il s'y rencontre deux fois (VI. 19, IX. 4) ; il est cependant certain que l'auteur avait bien souvent l'occasion de se servir du verbe en question. On ne trouve aucune fois dans la section XII-XXVI la forme השמיד, qui est d'un usage très fréquent dans le grand discours

(1) P. 111.

(2) Il est vrai que la liste de M. Kuenen n'est pas tout à fait complète. Nous croyons pouvoir passer sur deux ou trois autres termes, propres au préambule, et dont la présence n'augmente guère la force de l'argument. Pour le mot טף (I. 39 III. 19) voyez la remarque que nous faisons plus loin.

parénétique (VI. 15 ; VII. 4, 24 ; IX. 3, 8, 14, 19, 20, 25); il en est de même de la forme התאנף (IX. 8, 20), du verbe קצף *kal* (IX. 19) et *hiphil* (IX. 7, 8, 22) ; de la forme הִמְרִיתֶם (IX. 7, 22, 24), de la forme *kal* de חנן (VII. 2), des expressions où figurent les mots כח (VIII, 18) et חיל (VIII. 17, 18, XI. 4) etc. On en trouverait bien d'autres de ce genre. Inutile, croyons-nous, de pousser cet examen plus loin. Il semble donc qu'il n'y ait qu'à appliquer aux chapitres I-IV la même mesure qu'aux chapitres V-XI, pour arriver au même résultat touchant leur affinité littéraire avec le reste du Deutéronome.

M. Kuenen, après avoir signalé les quelques cas de divergence que nous venons d'examiner, semble tout à coup ne pas y attacher trop de prix. Ce qui est plus grave à ses yeux c'est que l'impression laissée par la lecture du discours parénétique au chap. IV est toute différente de celle que l'on ressent à la lecture des chap. V et suivants. « Le style plein d'ampleur que l'on rencontre aussi dans ces derniers, se change au chap. IV en phraséologie délayée où se répètent et s'accumulent les tournures et exhortations accoutumées » (p. 120). Nous ne croyons pas que tout le monde appréciera de même. La parénèse aux chapitres VI suiv., n'est pas plus exempte que le chap. IV de cette tendance à la répétition et à l'accumulation des tournures habituelles. Lisez p. e. VI. 1, 2, 3, 6, 17, 20, 25, VII. 11, VIII, 1 (et déjà au ch, V. 1, 31, 32), etc. Comparez encore VI. vv. 3, 10, 18, 23, VII. 8, 12, 13, etc. ; de même V. 31, VI. 3, 18, 24 etc. Il serait superflu d'alligner ici tous les passages où les mêmes exhortations à la fidélité, les mêmes motifs de soumission et de reconnaissance, les mêmes formules pour désigner la Loi, reparaissent. Sous ce rapport, pas plus que sous le rapport de la terminologie, le style du second discours ne nous semble guère se distinguer de celui du premier. Aussi, à la p. 114 n. 8, M. Kuenen s'attache-t-il à montrer que cette propriété du style de V-XI ne doit pas nous empêcher de réunir ces chapitres au code deutéronomique XII suiv.

Nous nous croyons en droit de conclure, que l'argument linguistique et littéraire dont s'étaient prévalus entr'autres Knobel, Graf, Kosters, Colenso, Kleinert (cités par Kuenen), pour

conserver nos quatre chapitres à l'auteur du code, garde sa valeur. Si la ressemblance est due à l'imitation, il faudra d'autres arguments pour le montrer. Disons aussitôt que de fait M. Kuenen s'appuie bien plus sur des raisons d'un autre genre.

II.

Les arguments principaux que l'on fait valoir en faveur de l'origine distincte du préambule deutéronomique sont tirés de la comparaison des données historiques renfermées aux chap. I-IV, et aux chapitres suivants. Examinons-les attentivement et voyons jusqu'à quel point ils justifient la conclusion que l'on en déduit.

Un des rapprochements allégués le plus communément par les auteurs dont nous parlons, est emprunté à la manière dont s'expriment en plusieurs endroits le préambule deutéronomique et les chapitres suivants sur le sort de la génération sortie d'Egypte. Plusieurs, comme M. Reuss (1) et M. Maurice Vernes (2), vont jusqu'à y trouver une contradiction manifeste ; M. L. Horst soutient la même thèse dans ses *Études sur le Deutéronome* (Revue de l'Hist. des Religions, 1887 p. 29). D'autres, et c'est l'avis de M. Kuenen (3), n'admettent pas qu'il y ait contradiction proprement dite ; ils constatent cependant dans l'attitude prise vis-à-vis de ce point de l'histoire, une différence sensible entre les deux sections du Deutéronome.

« Il y a..., dit M. Reuss, une contradiction entre le point de vue auquel se placent les auteurs des deux parties. Le code (chap. V, 3 suiv., (4) IX, 7 (5), XI, 2 suiv. (6)) nous représente

(1) *L'hist. Sainte et la Loi* t. I. p. 207.

(2) *Une nouvelle hypothèse sur l'origine et la comp. du Deut.* p. 16.

(3) *Hist. Crit. Onderz.* p. 121. Vr. aussi Dillmann, qui tient les vv. 14 *b*-16 du ch. II Deut., pour une interpolation postérieure.

(4) v. 2 suiv. : Jéhovah notre Dieu a contracté avec nous une alliance au Horeb. Ce n'est point avec nos pères que Jéhovah a contracté cette alliance, mais avec nous qui sommes ici tous présents aujourd'hui, avec nous tous qui vivons. Jéhovah vous a parlé face à face sur la montagne, du milieu des flammes, etc ..

(5) Rappelle-toi, n'oublie point que tu as irrité Jéhovah ton Dieu au désert ; depuis le jour où tu es sorti de la terre d'Egypte, jusqu'à votre arrivée en ce lieu (*nous nous conformons pour le changement de nombre au texte hébreu*) vous avez disputé avec Jéhovah.

(6) XI. 2 suiv. : Reconnaissez aujourd'hui, ce que ne savent point vos

Moïse comme parlant aux Israélites récalcitrants depuis la sortie d'Égypte et surtout encore à Qadès (ch. IX. 23) (1), tandis que le préambule (ch. II, 14) (2) conforme en ceci à l'ancienne relation, dit que toute cette génération qui avait murmuré à Qadès avait disparu avant qu'on eût abordé le Jourdain. » M. Maurice Vernes s'exprime tout aussi resolûment. Il insiste particulièrement sur le chap. V 2-3 qu'il allègue au long en soulignant le passage décisif : « Yahveh, notre Dieu, a conclu une alliance en Horeb. Ce n'est pas avec nos pères que Dieu a conclu cette alliance, c'est avec nous, *avec nous qui sommes ici tous vivants* ». « On doit conclure, dit-il, de ces différents passages que l'auteur du grand discours (V à XI) n'admet pas ou ne connaît pas la prétendue disparition de la génération rebelle ».

Avant d'affirmer une contradiction réelle entre deux passages il faut se rendre un compte exact du sens qui s'y trouve exprimé et justifier, en cas de doute ou d'obscurité, le sens qu'on leur prête.

Le sens du v. 14 ch. II est clair et n'a pas besoin de commentaire. S'il disait ce que M. Reuss lui fait dire, il y aurait lieu à des explications. Il est vrai que le v. 14 est conforme à l'ancienne relation, mais il est tout aussi vrai que ni l'ancienne relation ni le v. 14 ne parlent de la disparition de « *toute la génération des Israélites récalcitrants* depuis la sortie d'Egypte et surtout encore à Qadès ». L'ancienne relation parle de la disparition des hommes au-dessus de vingt ans, et le v. 14 comme le v. 16 du chap. II du Deut. parlent de la disparition de *toute la génération des hommes de guerre* (אנשי המלחמה), c'est-à-dire précisément des hommes au-

enfants qui n'ont rien connu ni rien vu de ces choses, les châtiments infligés par Jéhovah votre Dieu, sa grandeur, la puissance de sa main et de son bras étendu, et ses signes et ses œuvres qu'il a opérées au milieu de l'Egypte contre Pharaon le roi d'Egypte et contre toute sa terre etc..

(1) IX. 23 : Lorsque Jéhovah vous fit partir de Qadès-Barnea en disant : Marchez et occupez la terre que je vous ai donnée, vous avez résisté à l'ordre de Jéhovah votre Dieu, vous ne lui avez point été fidèles et vous n'avez pas écouté sa voix.

(2) II. 14 : Le temps que nous marchâmes depuis (l'étape de) Qadès-Barnéa jusqu'au moment de passer le ravin de Zéred fut de trente-huit ans, jusqu'à ce qu'eût disparu toute la génération des hommes de guerre du milieu du camp, comme Jéhovah le leur avait juré, etc.

dessus de vingt ans. Ce n'est pas sans étonnement qu'on lit des phrases comme celle-ci : D'après les deux premiers passages (I. 39, II. 16) la génération, qui fut rebelle à Qadésch-Barnéa, *a disparu complètement*... (1) » Où M. Horst a-t-il lu cela ? — Pour montrer que l'auteur des chap. I-III était bien convaincu de l'extermination de *toute* la génération des rebelles de Qadès, M. Horst allègue le ch. I. 39. Il est dit en cet endroit que les enfants des rebelles *verront* la Terre Promise. Que faut-il en conclure ? Dans le premier membre de ce verset les enfants sont désignés par le nom טף ; on sait par l'Ex. XII. 37 (Deut. III. 19) que sous ce nom étaient compris, à l'occasion, tous ceux qui n'avaient pas atteint l'âge de vingt ans ; ils étaient appelés טף en tant qu'opposés aux hommes de guerre. Si l'on rapproche maintenant I. 39 de II. 14, 16, où l'extermination est expressément limitée *aux hommes de guerre*, on voit qu'il faut trouver au ch. I v. 39 autre chose que la condamnation de la génération rebelle tout entière (2).

(1) L. Horst, *Etudes sur le Deutéronome*, Revue de l'Hist. des Religions. 1887. p. 29.

(2) M. Kuenen, à l'avis duquel se rallie M. Dillmann (*Num. Deut. Jos.* p. 240), soutient que le v. 39 est interpolé : les premiers mots de ce verset (וטפכם אשר אמרתם לבז יהיה) seraient un emprunt fait par une main postérieure à Nomb. XIV. 31 (*Theol. Tijdschr.* XI, p. 557 s.). — Malgré l'absence de Deut. I. 39[a] chez les LXX, il nous est impossible d'admettre l'interpolation. Il est à remarquer d'abord, pour ce qui regarde les LXX, que le *cod. Alex.* nous présente exactement la traduction du texte hébreu actuel : *καὶ τὰ παιδία ὑμῶν, ἃ εἴπατε ἐν διαρπαγῇ* (éd. Compl. *αρπαγῇ*) *ἔσεσθε* (*ἔσεσθαι* ?).. .. Comme le texte massorétique, cette leçon reproduit fidèlement pour le texte grec le v. 31 du chap. XIV des Nombres. Or, on comprend aisément comme quoi ce premier membre du verset ait pu disparaître des manuscrits grecs ; il commençait par le même terme que le membre suivant : *καὶ τὰ παιδία ὑμῶν.... καὶ πᾶν παιδίον νέον....* Il serait sans aucun doute plus difficile de s'expliquer l'interpolation du texte hébreu, que la mutilation du texte grec dans les conditions que nous venons d'établir. — Il suffit, nous semble-t-il, de lire le texte grec actuel pour sentir que le style du Deut. y est en défaut. Sans compter le brusque passage du singulier au pluriel (*καὶ πᾶν παιδίον.... οὗτοι εἰσελεύσονται...*), nous nous demandons si le développement emphatique donné à la seconde partie de la phrase ne devait pas répondre à une première partie qui lui fût un peu proportionnée en solennité et en longueur ? La triple répétition dont se compose l'apodose, sans qu'aucune idée nouvelle motive dans le second ou le troisième terme cette accumulation de mots, ne doit pas trop nous étonner, il est vrai, dans le discours des quatre premiers chapitres ; mais encore fallait-il qu'une protase du même genre y eût donné lieu ! Loin donc que la répétition du sujet dans le

Que disent les textes des chap. V suiv. mis en regard de II. 14? Moïse s'y adresse au peuple assemblé devant lui comme aux témoins de la sortie d'Égypte et des évènements qui ont marqué le séjour au désert. — A nous en tenir à cette idée générale, il est déjà difficile de voir où serait la *contradiction*. Supposons que le décret d'extermination porté contre la génération rebelle doive être pris au pied de la lettre, de façon que tous les hommes, âgés de plus de vingt ans lors de la seconde année de la migration, à part les exceptions expressément mentionnées, y aient été compris ; s'ensuit-il que les hommes assemblés en Moab n'ont pu assister aux scènes de l'Égypte et du Horeb ? Ce n'est point entre le préambule et le grand discours parénétique qu'il fallait chercher la contradiction ; ce serait bien plutôt dans le corps même de ce discours. C'est au chap. XI v. 2, cité par M. Reuss, et non pas dans le préambule, que l'auteur affirme la présence d'un grand nombre d'hommes qui n'ont rien vu des choses dont il parle ; il y suppose (comme de juste), que depuis les miracles de l'Égypte il est venu au monde beaucoup de jeunes Israélites qui n'en ont jamais été témoins. Est-ce une contradiction, et faudra-t-il attribuer le ch. XI, ou tout au moins le v. 2, à une autre main que le ch. V etc. ? Mais c'est entr'autres sur ce verset même que l'on s'appuie pour attribuer à l'auteur l'idée que le peuple assemblé en Moab n'est autre que le peuple sorti d'Égypte.

Il est de la dernière évidence, et on ne peut songer à le contester, que Moïse en divers endroits de son discours, considère le peuple dans son ensemble ; il s'adresse à *la nation collective*, *à la communauté*, que Dieu a amenée de l'Égypte aux bords du Jourdain, et non point à la multitude des individus. Voilà pourquoi il se sert fréquemment du singulier : V. 1 : *Ecoute*, *Israël* etc. IX. 7 *Rappelle-toi*, etc. XI. 1 : *Aime Jéhovah ton Dieu* etc., pour ne citer que des textes aux-

texte massorétique au v. 39 rende douteuse l'authenticité intégrale du premier membre, elle semble au contraire requise pour expliquer l'emphase du second. Il résulte au reste de notre interprétation que les deux parties du premier membre ne sont pas absolument parallèles, qu'il n'y a donc pas là plus de tautologie que dans le membre suivant. Il en résulte également que c'est grâce à la première partie du premier membre que le parallélisme avec II. 14 est parfait ; sans elle, le parallélisme est détruit.

quels M. Reuss en appelle. Nous n'avons pas besoin d'insister, puisque M. Reuss en convient ailleurs (1). Mais une fois ce point de vue admis, peut-on encore soutenir que Moïse ne pouvait *sans contradiction* en appeler au témoignage de la nation israélite pour les évènements qui s'étaient accomplis en Égypte et au mont Horeb ? Tous les hommes âgés de trente huit à cinquante-huit ans (sans compter les femmes) étaient là pour lui répondre en leur nom personnel. C'était beaucoup plus qu'il n'en fallait. — De fait nous venons de constater que le chap. V, v. 2 suiv., etc., n'empêche point chez l'auteur du discours parénétique, la supposition qu'une génération nouvelle s'est élevée au sein des douze tribus (XI. 2). L'auteur du chap. IV connaissait parfaitement le châtiment terrible infligé naguère aux sacrilèges de Ba'al-Pe'or (v. 3), ce qui ne l'empêche pas de retrouver dans le peuple réuni en Moab le peuple même qui était sorti de l'Égypte et qui s'était révolté à Qadès (9. 10 ; 20, 21 ; 32, 33) (2). — L'auteur du discours parénétique sait que le peuple avant d'arriver aux bords du Jourdain a erré quarante ans dans le désert (VIII. 2) ; il connaît les épreuves et les désastres qui ont marqué cette longue migration (VIII. 15. 16, XI, 5, etc.). On ne peut lui prêter l'absurde idée que tous, ou presque tous les Israélites sortis d'Égypte avaient échappé à ces épreuves. S'il parle souvent de la miséricorde divine qui s'est laissé fléchir à la prière de Moïse, il donne aussi à entendre que parfois le pardon ne fut que relatif (cfr. Nomb. XIV). Ainsi au ch. XI v. 5, le contexte (4, 6) nous dit clairement comment il faut entendre les traitements que Jéhovah infligea aux Israélites *dans le désert, jusqu'à leur arrivée en Moab*. Comme pour l'armée de Pharaon (v. 4) et la faction de Dathan et Abiron (v. 6), il doit être question ici de châtiments effectivement infligés au peuple infidèle. — Nous sommes très enclin à voir dans XI. 5 une parallèle à II. 4. —

(1) *L'Hist. Sainte et la Loi* t. II, p. 287, not. 4. Voir Dillmann p.265.

(2) M. Vernes s'appuie sur ces passages pour établir l'origine distincte du chap. IV, vis-à-vis du résumé historique des chapitres I-III. Pour prouver que l'auteur du chap. IV ignorait l'extermination de la génération condamnée, il cite aussi les vv. 3. 4. C'est sans doute par distraction. Moïse, il est vrai, y considère ses auditeurs comme témoins du châtiment de Ba'al-Pe'or ; mais cet évènement s'était passé l'année même de l'arrivée d'Israël en Moab. Pourquoi Moïse ne pauvait-il supposer le souvenir vivant du fait sans nier l'arrêt de mort prononcé ans auparavant contre les rebelles ?

Or c'est *le peuple* présent sur les bords du Jourdain que Moïse dit avoir été frappé par Jéhovah : « Rappelez vous, dit-il, ce que (Jéhovah) *vous fit à vous* dans le désert... » — Pourquoi ne pouvait-il pas au même titre affirmer que *le peuple* avait vu les prodiges de la sortie d'Égypte, malgré la disparition d'une partie de la génération qui se révolta à Qadès ?

Disons un mot en particulier du chap. V vv. 2, 3 que l'on semble regarder comme spécialement concluant, ainsi que du chap. IX. v. 23, un passage important aux yeux de M. Reuss.

Donc au chap. V Moïse affirme que c'est *avec nous*, *nous qui sommes ici vivants* que Dieu a conclu son pacte. — Et les enfants du ch. XI v. 2 ? Moïse ne dit pas : c'est avec nous *seuls*, mais avec nous *tous*. Ce n'est donc pas tant avec le préambule, c'est surtout avec le chap. XI, v. 2 qu'il faudrait s'arranger. Moïse dit, il est vrai, *ce n'est point avec nos pères*, mais avec nous... De quels pères s'agit-il ici ? Des pères *immédiats* des auditeurs ? Il faudrait le supposer, semble-t-il, pour trouver dans ce verset ce qu'on a cru y découvrir ; mais ce serait une supposition gratuite : *a*) Il faut bien admettre, au témoignage même de l'auteur, XI. 2, que pour un grand nombre des Israélites présents, c'était en réalité, non pas avec eux personnellement, mais avec leurs *pères* que le pacte en question avait été conclu. *b*) Selon la juste remarque de M. Dillmann l. c. le v. 3 ne dit pas אתּ־אבותיכם *avec vos pères*, comme il l'aurait fait s'il avait eu en vûe les pères immédiats, mais אתּ־אבותינו *avec nos pères*. *c*) Il ne pouvait être question d'un pacte conclu *avec* les parents ou les enfants personnellement. Il s'agit du pacte conclu *avec la nation*. *Nous*, ce sont les Israélites comme peuple élu, c'est le peuple de Jéhovah, délivré naguère de la maison de l'esclavage. *Les pères* ce sont les patriarches, les ancêtres d'Israël, *les pères du peuple*. Ce que Moïse veut, c'est évidemment, c'est seulement, de mettre en regard et au-dessus des pactes antiques conclus autrefois entre Dieu et les patriarches, le pacte contemporain, actuel, vivant, avec la nation qu'il a sous les yeux ; c'est là, et non point dans la circonstance des parents et des enfants, que se trouve la justification du langage solennel dont il se sert : le pacte qui vous lie, ce n'est point un pacte antique dont il ne resterait plus qu'un souvenir, c'est un pacte conclu avec vous même, Israël, au moment où Dieu vous parla sur la montagne.

— Aussi Moïse signifie-t-il clairement, ici comme ailleurs, qu'il s'adresse à la communauté : ... שמע ישראל *Écoute Israël*... (v. 1). M. Reuss reconnaît que c'est le sens (1) ; mais alors où est la contradiction, ou l'opposition entre ce verset et le préambule ?

Moïse, dit M. Reuss, suppose au chap. IX. 23 qu'il a devant lui les Israélites révoltés de Qadès, tandis que le ch. II, v. 14 affirme que toute la génération rebelle (= *toute la génération des hommes de guerre*) a disparu. Nous avons déjà dit, en général, pourquoi nous ne pouvons admettre qu'il y ait ici contradiction. Est-ce qu'au chap. XI. v. 5, Moïse suppose qu'il a devant lui les rebelles frappés au désert ? — Mais pour le chap. IX. v. 23 il y a ceci de particulier, qu'on peut parfaitement le prendre à la lettre sans accepter les conclusions de M. Reuss. Au chap. XIV des Nombres, la condamnation des hommes au-dessus de vingt ans (Deut. II. 14, 16) est présentée comme un adoucissement apporté, sur la prière de Moïse (Deut. IX. 25 suiv.), à l'arrêt de mort que Jéhovah s'apprêtait à porter contre le peuple tout entier, qui tout entier était coupable. (N. XIV. 2, 13 suiv.). L'auteur du chap. IX du Deutéronome pouvait donc très bien rappeler au peuple assemblé en Moab *sa* révolte de Qadès-Barnéa, sans contredire en rien la relation du ch XIV des Nombres à laquelle se rattache le ch. II. v. 14.

Il faut renoncer à trouver entre le préambule deutéronomique et les chapitres suivants, la contradiction signalée au sujet de la génération sortie d'Égypte. C'est aussi l'avis de M. Kuenen, qui toutefois n'abandonne pas l'argument. Il le tourne d'une autre façon. Voici comment ce savant s'exprime : « Je ne trouve point en tout ceci de contradiction proprement dite.... L'auteur de V-XI lui aussi connaît les pérégrinations dans le désert durant quarante ans (VIII. 2, 15, XI. 5), ainsi que la rébellion des Israélites à la suite de l'expédition des espions (IX. 23). Il est donc évident que les contemporains de la législation deutéronomique ne sont pas d'après lui les mêmes que les témoins de la théophanie du Horeb, mais qu'il identifie les premiers avec les seconds. Cependant l'auteur des ch. I-IV s'attache

(1) *L'Hist. Sainte et la Loi.* II, p. 287. Voyez aussi L. Horst, *Etudes* etc. (cité plus haut) p. 29 où il admet, en citant M. Dillmann, que les pères dont il s'agit sont les *patriarches*. Malgré cela il traduit : Ce n'est pas avec vos (sic) pères... mais avec nous-mêmes qui sommes *tous encore en vie* aujourd'hui etc... — On pourrait y regarder de plus près, en traduisant les textes.

précisément, de son côté, à les distinguer les uns des autres. Ne s'ensuit-il pas qu'il ne peut être identifié avec D[1] (l'auteur des ch. V-XI) ? Qu'est-ce donc qui pouvait pousser ce dernier à se corriger lui-même de cette façon (1) ? » M. Dillmann, qui se refuse également à affirmer la contradiction, trouve comme M. Kuenen, que la manière de s'exprimer de Moïse aux chapitres V-XI, notamment ch. V. v. 2 suiv., s'accorde difficilement avec la notice de II. 14[b] suiv. Toutefois, comme on l'a vu, il ne croit pas pouvoir conclure à la distinction d'auteurs pour les quatre premiers chapitres et la section suivante ; à son avis les vv. 14[b] suiv. au ch. II sont interpolés par un Rédacteur. —

Quoi qu'il en soit, il est clair que M. Kuenen, lui, se trouve dans une fausse position. Nous avons déjà remarqué plus haut qu'à côté de II. 14, il se rencontre dans le préambule même plus d'un passage où l'auteur s'exprime exactement comme le discours parénétique des chap. V suiv. Ainsi au ch. IV. v. 9 suiv. Moïse s'adresse à l'assemblée du peuple en ces termes : N'oublie point les choses *que tes yeux ont vues*, qu'elles ne sortent point de ta mémoire tous les jours de ta vie. Tu les raconteras à tes enfants et aux enfants de tes enfants, (les choses dont tu fus témoin) *le jour où tu te trouvais devant Jéhovah ton Dieu, au Horeb*, alors que Jéhovah me disait : Rassemble devant moi le peuple afin que je leur fasse entendre mes paroles et qu'ils apprennent à me craindre... Et *vous vous êtes approchés et vous avez pris place au pied de la montagne*, etc. Voyez aussi les vv. 20-21, 32 33. M. Vernes arguait de ces passages que le chapitre IV, pas plus que le discours parénétique des chap. V suiv., ne pouvait être attribué à l'auteur du résumé historique des chap. I-III. Quiconque reconnaît une origine commune aux chap. I-III et au chap. IV, ne peut pas, logiquement, attribuer une origine distincte à la section ch. V suiv., à raison de la manière dont l'auteur y identifie ses auditeurs avec le peuple sorti d'Égypte.— Malheureusement pour M. Vernes comme pour M. Kuenen, il faut aller encore plus loin et reconnaître que l'auteur du résumé historique, lui aussi, s'exprime tout comme l'auteur du chap. IV et celui des ch. V suiv. Voir I. 6 suiv., 9 suiv., 19, 20, 22 suiv., 26, etc. et notamment le v. 46. Nous signalons ces passages à l'attention de M. Horst, qui

(1) p. 121.

tout en relevant l'inconséquence de M. Kuenen pour ce qui regarde le ch. IV, ne s'aperçoit pas qu'il commet exactement la même faute pour les chap. I-III.

Ainsi dans l'une et l'autre section du Deutéronome, il est supposé (et la chose n'a rien d'étonnant) que depuis la sortie d'Égypte une nouvelle génération a vu le jour ; qu'au cours des 40 années de voyage un grand nombre d'hommes ont péri ; dans l'une et l'autre section, ou plutôt dans chacune des trois sections I-III, IV, V suiv., Moïse identifie de la même manière ses auditeurs avec le peuple sorti d'Égypte. Il suffit d'une simple lecture des passages que nous avons indiqués pour se convaincre que l'auteur du préambule ne se montre guère plus soucieux que l'auteur des chap. V suiv., de distinguer les deux générations. A partir du ch. V l'auteur n'a pas dû sentir le besoin de *se corriger* pour parler comme il fait et M. Horst dit à tort que Kuenen a très bien *montré* le contraire (1). Il ne reste donc qu'à constater l'insuffisance absolue de l'argument en question en vue d'établir une origine différente pour ces sections du Deutéronome. En réalité, les prémisses sur lesquelles on s'appuyait conduisent précisément à une conclusion opposée. — A notre avis, du reste, il n'y avait rien de plus naturel que la manière de parler de Moïse, à supposer même que le passage II. 14[b] suiv. doive être placé dans sa bouche. En ce dernier endroit l'auteur rappelle, *dans un récit historique*, le fait de la disparition de la génération condamnée ; malgré cette disparition, il est clair que moralement le peuple assemblé sur les bords du Jourdain était bien le même que celui qui avait quitté l'Égypte. Il comprenait même nécessairement, et II. 14 n'y fait pas difficulté, un très grand nombre d'hommes qui avaient été témoins des prodiges de l'Exode. N'était-il pas naturel dès lors, que Moïse, *voulant exciter le peuple à la reconnaissance et à la crainte de Dieu*, en appellât à ses souvenirs et à son témoignage ?

(A continuer) A. Van Hoonacker.

(1) M. Kuenen ne nous paraît pas attacher à l'argument l'importance capitale ni la force démonstrative inéluctable qu'y trouve M. Horst ; il n'en dit pas plus long sur ce sujet que le passage rapporté plus haut et comme le lecteur l'aura remarqué, il est très peu affirmatif.

LES ADJECTIFS GRECS EN ρο- ET EN λο-.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE L'APOPHONIE SUFFIXALE ET RADICALE DANS LES LANGUES INDO-EUROPÉENNES

Parmi les multiples suffixes dont se servent les langues indo-européennes dans la formation des thêmes nominaux, substantifs et adjectifs, il en est peu qui soient d'un emploi aussi fréquent et aussi varié que le suffixe ro- et lo-.

En règle générale ce suffixe porte l'accent tonique. Primaire, il dégrade la racine ; secondaire, il dégrade les suffixes primaires et peut à son tour être dégradé par un suffixe subséquent.

Nous nous proposons d'examiner dans ce travail le rôle de ce suffixe dans la formation des adjectifs grecs. Et s'il ne nous est pas possible d'embrasser ici tous les adjectifs grecs en ρο- et en λο-, l'étymologie ou la dérivation d'un grand nombre d'entre eux étant parfois douteuse, souvent même complètement inconnue, nous croyons cependant que les cas examinés seront suffisamment nombreux et variés pour que nous puissions les classer par groupes, déterminer très-exactement leurs lois de formation et fournir peut-être ainsi une modeste contribution à l'étude de l'apophonie suffixale et radicale.

Présentons tout d'abord quelques observations fondamentales sur l'apophonie en général et sur les séries vocaliques.

On désigne sous le nom d'*apophonie*, de *disparisonnance* ou d'*ablaut* le phénomène de différenciation vocalique quantitative et qualitative qu'offrent les diverses formes tant verbales que nominales dérivées d'une seule et même racine.

Dès l'abord, on avait reconnu l'existence de cette apophonie dans la flexion des verbes dits *forts* des langues germaniques. Exemples : gothique : *greip-a*, *graip*, *grip-um*, *grip-ans* ; *nim-a*,

nam, *nem-um*, *num-ans* ; anglo-saxon : *beód-an*, *beád*, *bud-on*, *bod-en* ; etc.

Il est démontré aujourd'hui que cette apophonie existe dans toutes les langues indo-européennes.

Ces phénomènes d'apophonie ne sont pas arbitraires. Une racine ne peut présenter qu'un nombre limité de formes disparisonnantes, et chacune de ces formes ne peut apparaître qu'à une place nettement déterminée. En un mot, les racines parcourent des *séries fixes*.

En comparant les formes ἔ-λιπ-ον, λέιπ-ω et λέ-λοιπ-α, on voit aisément que la racine y passe par trois degrés ; nous disons que cette racine se meut dans la série —, ε, ο. (1).

Il est très-important de remarquer que la forme λειπ- n'est pas dérivée de la forme λιπ- par renforcement par l'introduction d'un ε. C'est λειπ qui est la forme normale, et la forme λιπ- en provient par dégradation, par la chute de l'ε.

Cette dégradation est en règle générale, le résultat du jeu de l'accent. La racine frappée de l'accent paraît au degré normal ou au degré ο ; la racine non frappée de l'accent est dégradée et perd l'ε.

Ces mêmes phénomènes d'apophonie que présentent les racines, s'observent aussi et avec non moins de régularité dans les suffixes.

Pour cette étude spéciale nous pouvons nous borner à indiquer de la manière suivante les séries dans lesquelles se meuvent les racines.

1° Série de l'*e* : —, ε, ο, η, ω.
2° Série de l'*ē* : —, ε, η, ω.
3° Série de l'*ā* : α, ᾱ, (η), ω.
4° Série de l'*o* : —, ο, ω.
5° Série de l'*a* : —, ᾱ, ω. (2)

Le suffixe dont nous nous proposons d'étudier le rôle dans la formation des adjectifs grecs se présente sous la double forme ρο- et λο-. Il est inutile d'insister sur ce point. Il est suffisamment connu que la liquide *l* et la vibrante *r* permutent

(1) Nous indiquons par le trait — la forme dégradée d'une racine.

(2) K. Brugman. Grundriss der vergleichenden grammatik der indogermanischen Sprachen. Ier Band. Finleitung und Lantlehre. Strassburg 1886. p. 248.

fréquemment dans les différentes langues indo-européennes, voire même dans une seule et même langue. (1)

Vouloir établir une règle fixe déterminant l'apparition de l'une ou de l'autre forme de ce suffixe nous semble téméraire.

Bechtel (2) croit que l'apparition de l'une ou de l'autre de ces deux formes est surtout déterminée par une loi de dissimilation. Il conclut que la forme ρο- s'emploie pour les racines contenant λ, et la forme λο- pour les racines contenant ρ.

Vraie dans la grande majorité des cas, cette loi ne l'est plus dans d'autres cas, incontestablement trop nombreux pour n'être que de simples exceptions. (3)

I. ρο-, λο- SUFFIXES PRIMAIRES.

Lorsque le sufixe ρο- ou λο- est suffixe primaire et qu'il n'est suivi d'aucun autre suffixe, il porte l'accent ; par conséquent la racine qui le précède immédiatement se dégrade et se présente au degré faible.

Nous groupons les formes primaires en ρό-, λό- d'après les séries que parcourent les racines dont ces formes sont dérivées.

α. Série —, ε, ο.

Il convient de diviser en trois classes les racines qui se meuvent dans cette série.

1re *classe*. Racines terminées par un coefficient sonantique. Exemples : *kei̯*, forme faible *ki̯* : *sreu̯*, forme f. *sru̯* ; *bher*. f. f. *bhr*; *men*, f. f. *mn*.

2me *classe*. Racines renfermant un coefficient sonantique suivi d'une explosive (momentanée) ou d'une spirante (continue). Exemples : *dei̯k*, f. f. *di̯k* ; *bheu̯gh*, f. f. *bhu̯gh* ; *derk*, f. f. *drk* ; *bhendh*, f. f. *bhndh*.

3me *classe*. Racines sans coefficient sonantique, terminées par

(1) K. Brugman. Ouvrage cité p. 209 et suiv.

(2) Bechtel. Assimilation und Dissimilation der Zitterlaute. Göttingen 1876.

(3) Nous croyons devoir avertir ici que malgré toutes nos démarches il nous a été impossible d'obtenir en communication les ouvrages de Lobeck.

une explosive ou une spirante. Exemples : *pet*, f. f. *pt* ; *sed*, f. f. *zd* (1).

1°.

FORMES EN ρό- OU λό- DÉRIVÉES DE RACINES APPARTENANT A LA 1re CLASSE.

1 ξυ-ρό-ς, gratté.
Cfr. ξέ-ω *ξέF-ω.
Voyez ξυηρός n° 168 et ξυσι λός n° 307.

2 χῡ-λό-ς, coulant.
Cfr. χέ-ω *χεF-ω ; χό-η, ή *χοF-η = sanscrit *ho-man*. Rac. *gheu*.

3 ψι-λό-ς, ras, épilé, nu.
Cfr. ψέ-ω *ψει-ω, couper par morceaux, dégarnir.

2°.

FORMES EN -ρό OU λό- DÉRIVÉES DE RACINES APPARTENANT A LA 2me CLASSE.

4 ἀβ-ρό-ς, mou, délicat, *ϝβ-ρό-ς.
Cfr. lat. *ungu-en-tu-m* * *n̥-gu-*. Rac. *eng*² (2).

5 αδ-ρό- *Fαδ-ρό- Fϝδ-ρό- qui a donné ἀδρέ-ω *Fαδρέ-ω, voir.
Cfr. germanique primitif * *wund-ró-*, anc. haut allemd. *wuntar* étonnement. Rac. *uendh* (3).

6 ἀ- ϊδ-ρό-ς *α-Fιδ-ρό-ς, ignorant.
Cfr. ἔιδ-ω *Fείδ-ω, ὄιδ-α *Foῖδ-α. Rac. *ueid*.

7 ἀν-υδ-ρό-ς, privé d'eau = sscrt. *an-ud-rá-*.
Cfr. ὑδ-α-ρό-ς n° 321 et ὑδ α-λέ-ο-ς n° 391.

8 ἐ-λαφ-ρό-ς, léger (ἐ prothétique) *ἐ-λϝφ-ρό-ς.
Cfr. anc. haut allemd. *gi-ling-an* ; sscrt. *laṅgh*. Rac. *lengh*².
De ἐ-λαφ-ρό-ς il faut rapprocher ἐ-λαχ-ύ-ς = sscrt. *ragh-ú-*.
D'autre part Hesychius donne : ἐ-λαθ-ρά • ἐ- λαφ-ρά. Nous avons donc ici, réunies en un même article, les trois représentations possibles en grec de l'indo-européen *gh*².

9 ἐ-ρυθ-ρό-ς rouge ; (ἐ prothétique) = paléoslave *rŭd-rŭ*.
Pour l'accent et le degré de la racine cfr. sscrt. *rudh-i-rá-*.
Cfr. ἐ-ρέυθ-ω, ἐ-ρευθ- α-λέ- ο-ς n° 405. Rac. *reudh*.

(1) F. de Saussure. Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes. Leipzig 1879, p. 8.

(2) *Ph. Bersu*. Die gutturalen und ihre Verbindung mit v im Lateinischen. Berlin 1885, p. 126. Cfr. *A. Müller* Bezzenberger's Beiträge. I. 275, 286 ; *A. Fick* Kuhn's Zeitschrift XXII, 216. *Brugmann*. Grundriss. p. 311.

(3) *F. Kluge*. Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache, p. 379.

10 κυδ-ρό-ς, illustre.

11 λιβ-ρό-ς, λι(μ)β-ρό-ς, qui coule goutte à goutte.
Cfr. λείβ-ω, verser goutte à goutte ; λοιβ-ή, libation.

12 λυγ-ρό-ς triste ;
Cfr. λευγ-α-λέ-ο-ς n° 328. Rac. *leu̯g* (1).

13 λυπ-ρό-ς, affligeant, affligé ;
Cfr. λῡπ-η-ρό-ς n° 159 et 251. Rac. *leu̯p* (1).

14 ὀ-λιβ-ρό-ς, glissant ; (ο prothétique).
Cfr gothique *sliup-an*, glisser ; lat. *lub-r-icu-s* * *loib-r*. Rac. *sle i̯b*.

15 πικ-ρό-ς, amer ;
Cfr. πείκ-ω tondre, maltraiter, Rac. *pei̯k*[1].

16 σιφ-λό-ς, faible ;
Cfr. goth. *sweib-an* cesser. Rac. *sueibh* (2).

17 στιφ-ρό-ς, foulé, dense ;
Cfr. στειβ-ω, fouler ; στοιβ-άζ-ω. Rac. *steib*.
Cfr. στιβ-α-ρό-ς n° 221.

18 στρεβ-λό-ς tortu.
Cfr. στρέφ-ω. La forme στρεβ-λό-ς est anomale. La forme régulière *στραβ-λό-ς *στρ̥β-λό-ς se prononcerait aisément. On a d'ailleurs ἔ-στραφ-κν.

19 στυφ-ρό-ς compacte, dense.
Cfr. στυφ-ε-λό-ς n° 89.

20 τυφ-λό-ς, aveugle. Rac. *dheubh* (3).

21 ὑγ-ρό-ς, humide.

22 ψυδ-ρό-ς, faux ;
Cfr. ψεῦδ-ος, τὸ mensonge ; Cfr. ψεδ-υ-ρό-ς n° 273 et ψευδ-α-λέ-ο-ς n° 415.

3°.

FORMES EN ρό-, λό- DÉRIVÉES DE RACINES APPARTENANT A LA 3me CLASSE.

Lorsque par suite du jeu de l'accent la racine vient à être dégradée, l'*e* est expulsé. Mais cet affaiblissement n'est évidem-

(1) *F. de Saussure*. Ouvr. cité, p. 157.
(2) Kluge. Etymolog. Wörterbuch. v° *beschwichtigen*.
(3) *J. Schmidt*. Zur geschichte des indogermanischen Vocalismus Weimar 1871, 1875. I. p. 172 et *G. Meyer* Griechische grammatik Leipzig 1880, p. 186 admettent une racine *dhembh*.

ment possible en fait, qu'à la condition que les combinaisons phoniques ainsi produites puissent se prononcer.

Or lorsqu'une racine de la 3e classe, c'est-à-dire, une racine dans laquelle l'*e* au degré normal n'est pas suivi d'un coefficient sonantique, vient à perdre son *e* au degré faible et prend par exemple la forme *pt*, la combinaison phonique résultant de l'adjonction du suffixe *ρό* à cette forme faible ne peut plus se prononcer.

La racine doit alors rester au degré normal et conserver l'*e*.

Les dérivés suivants sont dans ce cas.

23 λεπ-ρό-ς, écailleux ;
Cfr. λοπ-ό-ς, ὁ écaille. Rac. *lep*.
Voyez λεπ-τα-λέ-ο-ς n° 374.

24 νεκ-ρό-ς, mort ;
Cfr. lat. *nocēre* ; ssert. *naç*. Rac. *nek*[1].

25 σχε-ρό-ς, continu.
Comparer σχέ-σι-ς. De même que le suffixe *ρό-* le suffixe *τί-* porte l'accent et dégrade la racine.
Cfr. ἐχυρός n° 268.

Note. La forme 26, σφοδ-ρό-ς, violent (cfr. σφεδ-α-νό-ς) présente le degré *o*. De même l'attique 27 μῶ-ρο-ς (ω = ου) et 28 μου-ρό-ς, fou ; tandis que le ssert. *mu-rá-* se trouve au degré dégradé.

B. Série ᾰ, ᾱ (ion. att. η), ω.

Les adjectifs dérivés de racines qui parcourent la série ᾰ, ᾱ, ω ne semblent pas tous suivre la même règle. Ils sont d'ailleurs peu nombreux.

1° Quelques dérivés — et ce procédé de formation semble avoir été le procédé régulier, primitif — présentent la racine au degré faible devant le suffixe *ρό-* qui porte l'accent.

29 ἄκ-ρο ς, qui est à la pointe, = paléoslave *os(t)-rŭ*.
Cfr. ssert. *aç-ra-* dans *ʒatur-aç-ra*.
Voyez ἀκ-ωκ-ή pointe.
L'accent de ἀκ-ρο-ς n'est pas régulier. Rac. *āk*[1].

Gand. Em. Coemans.

(A continuer.)

LA TROIE DE SCHLIEMANN,

UNE NÉCROPOLE A INCINÉRATION PRÉHISTORIQUE,

PAR LE CAPITAINE ERNST BOETTICHER.

II. Y A-T-IL DES FORTIFICATIONS A HISSARLIK ?

S'il est quelqu'un qui renonce à penser et à réfléchir par lui-même étant assez crédule pour accepter, sur l'assertion d'« autorités » la légende de Hissarlik-Troie, pour celui-là cette étude n'est pas écrite ; elle ne s'adresse pas non plus à ceux qui, par n'importe quelles raisons, craignent l'anéantissement de cette pieuse (!) légende. Ceux-ci sont les auteurs du jugement porté par la « Litterarische Central-Blatt » 1884 n° 39, que « l'ouvrage *Ilios* était complètement vieilli quant à l'architecture ». Mais cela n'est vrai que sous certaines conditions, et je prie tous ceux qui prennent pour règle de chercher eux-mêmes le vrai dans les investigations d'autrui, de s'en servir dans les études qui suivent de la même façon qu'on cherche les manuscrits originaux dans les archives, ou les premières leçons dans les questions littéraires. Avant tout cependant ils devront tenir compte de certains points. Des indications relatives au même objet, se trouvent souvent dispersées dans ce livre à trois ou quatre places. En outre la désignation inégale des murailles d'après les directions de la boussole et la circonstance que les lettres indicatives n'y sont pas toujours d'accord sur le profil et le plan, dans les figures et le texte, causent souvent des embarras qui demandent de grands sacrifices de temps. Mais c'est surtout le fait que M. Schliemann mesure les angles des talus d'une manière inusitée qui rend l'intelligence souvent difficile. Qu'un talus ait 20° ou 70°, cela change évidemment entièrement la figure. M. Schliemann compte souvent l'angle formé

par le plan incliné et le plan vertical, au lieu de l'angle formé par le plan incliné et le plan horizontal, c'est-à-dire (voir la

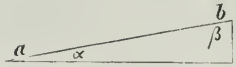

figure) l'angle β au lieu de α. Alors quand on lit dans son ouvrage, « la pente (a b) a une inclinaison de 70°, » on se représente un mur, tandis que c'est une pente naturelle de 20°, et vice-versa. Encore M. Schliemann n'est pas toujours en cela d'accord avec lui-même ; c'est ainsi qu'il dit d'un côté de la même muraille (*Ilios*, p. 31) « qu'elle a une pente de 15° vers le sud, » et ailleurs *Ilios* p. 345, « qu'elle s'élève au sud d'un angle de 75° », et 10 lignes avant « qu'elle dévie de la verticale sous un angle de 15° vers le sud. » Il est clair que de pareilles indications produisent beaucoup de confusion ; aussi Brentano y a fait naufrage. Mais l'exemple cité montre encore qu'une comparaison attentive et la combinaison des données qui se contredisent si souvent, peuvent cependant éclaircir la question. Dans l'ouvrage Troja M. Dörpfeld naturellement a donné les indications usitées.

La *question de savoir s'il y a eu des fortifications à Hissarlik* doit avoir pour objet principal les parties architecturales qui nous sont représentées comme « murs de fortification, » « tours » et « portes. »

1. *Qu'est-ce que Schliemann-Dörpfeld appellent des murs de fortification et des tours ?*

Jusqu'en 1882, tandis que la troisième couche de construction (la prétendue 3me ville) était regardée comme la vrai Troie, on déclarait le mur b fait de briques de terre-glaise (cf. plan I dans *Ilios*) comme muraille de cette troisième ville, reposant sur une autre, faite de pierres sans mortier par les habitants de la 2me ville (les deuxièmes colons). *Ilios* fig. n° 186 montre « la grande muraille construite par les deuxièmes colons que les habitants de la troisième ville, « la brûlée » κατεξοχήν, ont continué à utiliser comme base de leurs ouvrages de fortification. » Sur le côté du sud, cette base (c) ne parut pas assez forte aux Troïens ; c'est pourquoi ils construisirent eux-mêmes une muraille en pierre (b) immédiatement devant elle (!) (voir

nos pl. II et IV.), remplirent l'interstice de terre et érigèrent ensuite sur cette plate-forme leur fortification en terre-glaise (v. *Ilios*, p. 345). A l'est cette Troie était plus petite que la ville antérieure, elle n'occupait que la moitié de l'espace qu'on appelle aujourd'hui acropole, et M. Schliemann déclarait incompréhensible le fait qu'il se trouvait aussi là (à l'Est, où cependant les 2mes colons n'avaient pas construit leur muraille) une base de pierre sous la muraille bâtie en briques de terre-glaise (cf. *Ilios* p. 39, 353). Après qu'on eut démontré à Schliemann qu'il était impossible de reconnaitre Troie dans sa troisième ville, il renouvela en 1882 ses déblaiements et gagna à l'explication architecturale l'architecte Dörpfeld qui avait travaillé 4 ans à Olympie. Grâces à celui ci on vit clairement que la deuxième couche, malgré toutes les contestations antérieures, avait été aussi *brûlée*. Cette découverte anéantit réellement une hypothèse construite sur l'assertion que la troisième couche seule avait été détruite par le feu. Les observateurs plus perspicaces savaient déjà depuis longtemps que la première, deuxième, quatrième, cinquième et sixième couche étaient « *brûlées* » à l'égal de la troisième (V. preuve plus bas) ; pourquoi donc donner spécialement à l'une de ces couches le nom de Troie ; quelle garantie avait-on que M. Schliemann ne transporterait pas bientôt Troie dans une autre couche ? L'insuccès des travaux repris sautait aux yeux, comme cela ressort du reste de beaucoup de correspondances de ce temps : ce fut alors encore M. Dörpfeld qui sauva la légende de Troie. M. Dörpfeld crut trouver « que jusqu'alors on n'avait pas bien « distingué entre la deuxième et troisième colonisation, qu'on « avait exactement expliqué les murailles de pierre comme les « fondements de la deuxième ville, mais qu'on n'y avait pas « ajouté la couche de débris calcinés qui repose immédiate- « ment dessus et qui y appartient ; mais qu'on l'avait plutôt « attribuée à tort à la troisième ville. » (*Troja* p. 59) — « La « ville réellement brûlée ne fut donc pas la troisième, mais « bien la deuxième, dont la couche de débris était fort mince « à quelques endroits. » (*Troja* p. 60). De cette façon on ouvrait la porte à toutes sortes d'explications arbitraires ! En parlant des murs de fortification on disait : « Toute la colline de His- « sarlik fut entourée d'un grand mur de fortification par les

« deuxièmes colons, et ce mur est encore conservé du côté sud « et sud-ouest ; il servit de sous-basement à une grande mu- « raille de briques. Elle consiste en pierres brutes d'une lon- « gueur d'environ 45 c. et d'une hauteur de 25 cm. lesquelles « sont superposées assez irrégulièrement sans mortier et dont « les couches horizontales sont encore bien reconnaissables. « Sur le plan VII de ce volume elle est représentée en couleur « noire. La partie sud de ce grand mur de fortification extré- « mement bien-conservée est très remarquable ; elle est dési- « gnée par *c* sur le plan VII et sur le plan I (*Ilios*) (1).... Com- « ment ce mur était-il construit en haut, c'est ce qu'on ignore, « parce que nous n'avons pas trouvé le moindre débris de cette « construction. » (*Troja* p. 61.) — Ce mur *c* a une inclinaison de 45° (cf. l. c.) et cela aurait dû être un mur de fortification de ces temps antiques ! Aurait-on pu en rendre plus facile l'assaut si on l'avait fait exprès. On n'a point trouvé de continuation du mur *c*, ni vers le Nord-Est (cf. *Troie* p. 62) ni vers le Nord-Ouest, car le mur OZ qui y est indiqué en noir est incliné de 60° (cf. *Troja* p. 62) et ne peut donc être nommé la continuation d'un mur qui est incliné de 45°, c'est plutôt OZ qui est la continuation du mur (*b-b*) (voir notre pl. IV) incliné également de 60° et représenté en rouge qui aurait, prétend-on, appartenu à une seconde époque de la deuxième ville, et a une élévation verticale de 7,5 mètres. (cf. *Troja* p. 62). A quelques endroits la muraille en pierre de la deuxième ville n'a que 1 à 1,5 mètres ou bien 2,5 m., à savoir à l'Est où le rocher sus-mentionné, (la colline de la pseudo-acropole) entre dans la construction ; mais généralement elle a, d'après le diagramme des couches dans *Ilios* p. XXI, une hauteur de 6 mètres parce qu'elle est immédiatement construite sur le sol naturel d'une plaine. La première couche ne compte pas, parce que (d'après Schliemann) elle est entourée circulairement de la seconde muraille construite au même niveau (!)

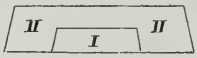

(1) *Le même mur* d'après *Ilios* p. 345 n'aurait pas été assez fort comme sous basement de l'avis des Troiens.

Aussi le couronnement de la muraille de pierre est partout au même niveau (cf. *Troie* p. 67, ligne 4 d'en bas). Nous nous appuyons sur cette observation parce qu'elle indique l'intention des fondateurs de mettre une seconde terrasse sur celle-ci, c'est-à-dire de bâtir en plusieurs étages, et nous verrons que la colline de Hissarlik est devenue toute semblable, mais chaque étage y est venu beaucoup plus tard que le précédent.

La construction supérieure en terre-glaise de la dite muraille existe encore pour la plus grande partie, au Sud et à l'Ouest du mur de la 3me ville. Nous lisons (*Troja* p. 63) : « A l'exception « du mur *c* je trouvais encore sur tous les murs de la deuxième « ville la construction supérieure plus ou moins bien conservée, « faite de briques cuites (sic), et nous croyons pouvoir assurer, « que cette dernière appartient à la deuxième ville et qu'elle a « été réparée par les colons de la troisième qui s'en servirent « pour autant qu'elle était conservée. » Cette construction supérieure s'est encore conservée çà et là à la hauteur de 2,5 à 3 m. et aurait eu prétendûment 4 mètres de haut. La description de Burnouf (dans le temps coopérateur de Schliemann) nous dit comment elle était construite, car, bien que le mur double décrit par Burnouf ne figure plus comme mur de la ville, mais comme les parois qui forment un corridor entre les temples A et B (1), ce « *changement de décoration* » n'a certes pas changé le mur. Il paraît certain que ce mode de construction à corridor était typique ; d'autant plus qu'on peut le constater aussi dans quelques murailles en pierre.

a. Corridors dans les murailles en pierre.

Dans *Ilios* p. 345, on lit la description suivante de *la partie sud-ouest* de la muraille entre « la porte » sud-ouest et la saillie Sud (cf. *Ilios*, plan I et *Troie*, plan VII). « De même que la « muraille *c*, la seconde muraille *b* ne forme pas une construc- « tion solide. Deux murs, chacun d'une épaisseur de 4 à 6 pieds « ont été construits, l'un verticalement au pied de la muraille « descendante *c*, l'autre à une distance de 4 à 6 pieds plus au « Sud ; ce dernier s'élevait sur le côté sud sous un angle de 75°. « L'espace entre eux fut rempli de pierres détachées. » Cela donne — sans avoir égard aux pierres détachées — le profil dessiné sur notre planche II. Fig. 1 et 2.

(1) Voir plus de détails à ce sujet à la 5e partie « les lieux de l'incendie ».

Au lieu d'une muraille *b* nous voyons donc *deux parois parallèles* qui forment un passage ou corridor. Que ce dernier ait été rempli de pierres détachées, c'est un fait qui s'explique naturellement par les débris qui y sont tombés de couches supérieures. L'idée de Schliemann que ce remplissage appartient à la construction, fait faire aux constructeurs une chose qui n'a pas le bon sens ; car ce qui dans les murailles romaines crée un rempart presque indestructible, par suite du mortier qu'on y versait, produirait sans mortier quelque chose qui détruirait la construction ; tel remplissage de pierres artificiel, qui va se rasseoir peu à peu, produirait une pression vers les côtés et vers le dessous, et par conséquent il renverserait des murailles bâties sans mortier, dans la direction de la résultante du milieu. Si cela n'est pas arrivé à la suite du remplissage naturel, c'est précisément que ceci a eu lieu peu à peu et au dehors en même temps qu'à l'intérieur, c'est le produit de la contre-pression du dehors (1). Il ressort de plusieurs des indications que *cette étendue de* 45 *mètres du mur* du côté Sud-ouest n'était pas la seule construction ainsi faite. *Ilios* p. 303 Schliemann dit du mur *b* : « En général sa pente *occidentale* et « celle du *Nord-ouest* n'est formée d'une construction solide- « ment muraillée que jusqu'à une profondeur de 3 à 4 pieds ». On doit prendre « ces 3 à 4 pieds » sur la ligne horizontale, car le rapporteur se trouve ici dans le fossé tiré du Nord vis-à-vis du *talus ouest* et *nord-ouest*, ayant à la main son pic, et il rencontre encore derrière ce mur des pierres détachées puis des places de 30 pieds de largeur entourées de murailles. Nous voyons donc exactement, comme il a été décrit plus haut, un mur solide de 3 à 4 pieds d'une inclination de 60°, et, derrière un espace rempli de pierres détachées, un second mur etc. Continuons. *Ilios* p. 352 une gravure N° 186 représente « l'an- « gle Nord-Ouest de la grande muraille construite par les « colons de la 2e époque, que les habitants de la troisième « ville employèrent comme base de construction. » Le corridor (d d sur notre planche II Fig. 3.) est rempli de débris de terre-

(1) Cette preuve de l'existence des corridors a été mal comprise par M. Dörpfeld (cf. n° 294 Allg. Ztg) ce qui est étonnant. Sa réfutation faite au point de vue d'un architecte est basée sur de fausses prémisses. Cf. aussi Ztschrift f. Muséologie 1884 n° 24.

glaise ou, comme le conçoit Schliemann : « Le lecteur sera « surpris de trouver dans le mur une place remplie de gâteaux « de terre-glaise lesquels ne pouvaient servir qu'à la raffer- « mir. »

Ilios p. 39 dit de la *muraille allant de Ouest Nord Ouest à Est Sud Est* (traversant maintenant l'endroit appelé Acropole) : « Parallèle à cette muraille de fortification — une muraille « servant de base de construction ayant une hauteur de 11 3/4 « pieds, une largeur à la base de 12 pieds et en haut de 6 pieds, « faite de petites pierres réunies par de la terre-glaise » — « à la même profondeur et éloignée d'elle seulement de 2 1/2 « pieds, il y a une muraille, qui a (encore !) de 2 pieds d'élé- « vation et qui, elle aussi est faite de pierres réunies par de « la terre-glaise. (Cf. table I sur le côté Sud aux endroits dési- « gnés par *f. h.*) ». — Cette description permet de dessiner le profil. Voir notre planche III Fig. 1.

Je n'omettrai pas de dire ici que dans le *Hanaï-Tépé* près de Hissarlik, on trouve des murailles construites de la même façon. Notre planche III Fig. 2 fait voir un plan communiqué par M. Frank Calvert dans *Ilios* p. 783 (1).

M. Calvert dit de *Hanaï-Tépé :* « L'entrée était du côté Est « et était formée d'un corridor étroit de 3 pieds de largeur « courant entre deux contreforts avancés » (v. *Ilios*, p. 790). Nous lisons ensuite l. c. par rapport à « la muraille de la ville » : « Les fondements du mur reposent sur le rocher lui- « même. Un certain nombre de contreforts lui servent d'appui. « Sa largeur moyenne est de 8 à 10 pieds (Fig. n° 1540, 10), sa « plus grande élévation actuelle est de 5 pieds. Les pierres « dont il est construit, sont toutes brutes, sans être travaillées « et réunies ensemble à l'aide de terre glaise. En dehors de « cette muraille *intérieure* de fortification (n° 1540, 10) il y « avait aussi une *muraille extérieure* (N° 1540, 11). Quelquefois « elle se trouve *séparée de l'autre par une distance de* 2 1/2

(1) *Hanaï-Tépé* fut reconnu d'abord et avec raison comme une Nécropole (v. *Ilios* p. 789 sq.), par M. Calvert qui l'avait examiné soigneusement ; mais plus tard sous l'influence de M. Schliemann, il y vit les débris d'une colonie. Prof. Virchow l'appella d'abord aussi un « tombeau conique de Troas. » (v. R. Virchow *Spreewald u. Lausitz*) et il le comparait au « Burgberg » dans la forêt de la Sprée. Maintenant M. Virchow se moque de ce que je vois en *Hanaï-Tépé* une nécropole à incinération.

« *pieds*, mais souvent aussi elle sert comme un manteau à une « accumulation brute de pierres détachées. » Nous voyons donc la même chose à Hanaï qu'à Hissarlik. Que M. Calvert croie que ces murs séparés seulement de 2 1/2 à 3 pieds sont les murailles intérieure et extérieure de la fortification, c'est une chose qu'il ne faut pas interpréter défavorablement chez un homme étranger à l'art militaire. Mais nous y voyons facilement un corridor contournant dont la paroi intérieure et plus faible (cf. notre pl. III) a cédé à quelques endroits à la pression d'un remplissage subit et s'est renversé, » circonstance qui fit trouver à M. Calvert derrière le mur extérieur « une accumulation brute de pierres détachées. » Dans la suite de nos recherches nous trouverons encore d'autres ressemblances entre Hanaï et Hissarlik.

Ces étroits corridors qui sans doute formèrent un système de communication et dont j'ai déjà prouvé l'existence dans l'*Ausland* 1883 n° 51 et dans la *Zeitschrift für Museologie* 1884, p. 60, 166, 189, sont encore aujourd'hui combattus avec acharnement par MM. Schliemann, Virchow et Dörpfeld. (Cf. leurs attaques dans les écrits cités plus haut, comme aussi plus récemment dans des lettres publiées dans différents journaux et revues). Ex ungue leonem !

b. *Les corridors dans les murs construits en briques de terre-glaise.*

D'après la description de M. Burnouf *Ilios*, p. 349-352 (avec la figure n° 184) deux murs hauts de 3 mètres forment un corridor large de 0,53 mètres. Le mur extérieur, incliné en dehors sous un angle de 60° a une épaisseur de 1,37 mètres, l'intérieur tout-à-fait vertical (cf. la même configuration des murailles en pierres) a une épaisseur de 1,17 mètres. En dessous de la dite figure *Ilios*, p. 350 (reproduite par notre planche III fig. 3) se trouve la note : « La grande muraille en briques, côté Nord. « Cette xylographie sert à l'explication de la première, deuxième « et troisième construction massive en briques, restes de la « muraille de la ville. » Bien que Burnouf décrive le corridor qui s'y trouve, cette muraille est appelée ici massive. Entre ces deux murs c'est-à-dire dans le corridor il y avait un tas de débris, mais comme en dessous il s'y trouvait de la suie, Burnouf dit avec raison : « La suie noire qui l'on voit en dessous de ces

« débris, tend à prouver que cet espace entre les deux murs était « vide avant l'incendie et servait de passage. » En faveur de cette thèse on peut encore alléguer que les parois de ce passage d'après *Ilios*, p. 351 « ont un plâtrage blanc-jaunâtre composé de terre-glaise et de lait d'argile qui n'a pas été atteint par le feu tandis que l'extérieur de la muraille tourné vers l'intérieur de « la ville ou de l'acropole » a été fortement brûlé. » Une couche de grandes dalles en pierres forme le parquet de ce passage.

Cette construction en terre-glaise existe aussi à *Hanaï-Tépé*. Après la description des murailles de pierres éloignées l'une de l'autre de 2 1/2 pieds (déjà mentionnées plus haut) nous lisons : l. c. p. 790, ligne 19 d'en haut : « Sur le côté Est cette « muraille est bâtie en briques fournies par le sol ; la partie « découverte par les travaux était bien conservée dans sa forme « générale ;..... en dehors de la muraille et aussi entre elle et « la muraille intérieure se trouva une quantité d'argile mar- « neux de couleur rouge qui provenait de briques décomposées ; « celles-là doivent avoir formé dans le temps la partie supé- « rieure de la muraille massive de fortification ; les pierres qui « seules aujourd'hui peuvent indiquer sa direction ont alors « servi de fondement. Quelquefois des cendres de bois étaient « mêlées aux débris des briques. » C'est donc la même figure qu'à Hissarlik-Tépé, et même le plâtrage des parois n'y manque pas, car M. Calvert dit de l'entrée — qui n'est autre chose qu'un long corridor ayant son ouverture à l'extérieur et que croisait un autre, sous un angle droit : — « La muraille intérieure montre en quelques endroits du côté intérieur, un « plâtrage d'une masse jaune de terre-glaise à une hauteur de « 2 à 3 pieds. »

Je regarde donc ces corridors en murailles de briques de terre-glaise comme aussi typiques que ceux formés de murailles en pierres.

La vraie représentation des murs à Hissarlik et à Hanaï-Tépé serait donc celle que j'ai dessinée sur notre pl. III. Fig. 4.

Mais qui pourrait voir, dans cette construction qui était indubitablement à corridors et étages, une muraille de fortification ? Même MM. Virchow, Schliemann et Dörpfeld devront renoncer à leur explication actuelle quand de nouvelles explo-

rations de ces ruines, (à faire peut-être par une commission) auront déterminé cette construction de manière qu'on ne puisse plus en douter. Déjà l'inclination ne correspond pas à l'ancienne construction de murailles de fortification, car elles étaient faites verticales pour empêcher de les escalader ; c'est seulement dans les fortifications récentes qu'on leur donna une pente pour diminuer le choc des projectiles (par diminution de l'angle sous lequel le projectile attaque le mur, ce qui affaiblit sa force de pénétration et favorise le rebondissement). Ensuite cette « muraille de fortification », étant artificiellement séparée en deux parois, est affaiblie quant à la force de résistance, et par là elle résiste d'autant moins au bélier ou à la sape qu'elle est faite sans mortier, inconvénient qui n'est point réparé par des masses cyclopéennes. Enfin la disproportion entre la hauteur et l'épaisseur créée artificiellement par la réunion des couches par Dörpfeld saute aux yeux. Un édifice semblable debout sans appui, formé de deux murs d'une hauteur totale de 9 à 10 mètres, épais seulement de 1 à 1,5 mètres, faits en bas de pierres brutes, sans mortier, et en haut d'une masse pesant comme de terre-glaise, peut-il avoir seulement résisté aux tempêtes qui (d'après *Ilios* 30 et 119) soufflent si souvent sur cette hauteur ? On peut en douter (1) et tout le monde ne partagera pas l'opinion de M. Schliemann, que ces murs étaient d'un aspect si imposant, que les Troïens en avaient attribué la construction à Poseidon (Iliade XXI, 435-446) ou à Poseidon et Apollon (Iliade VII, 452 sq.). (Troja, p. 68).

c. Les Tours.

L'ouvrage *Ilios* ne parle que d'une manière hypothétique de tours en bois et terre de glaise, élevées l'une sur la porte et l'autre, la « grande tour » sur les sous-constructions b et c. (cf. notre pl. IV.) L'ouvrage *Troja* parle autrement. Il nous montre fort sérieusement « des tours » dont nous avons à nous occuper plus particulièrement ; p. 61 on lit : « Elle (la grande « muraille de fortification) a une tour désignée sub. litt. O sur « le plan VII (v. notre pl. IV), qui correspond à la saillie OW « qui se voit à l'angle Nord-Ouest de la grande porte Australe

(1) Cette disproportion disparaît d'après l'explication que je donnerai plus loin, que l'édifice était construit en terrasses ; car sa construction et son usage font comprendre que ces murs ont été rehaussés *après* que a partie inférieure était enterrée dans des débris.

Planche II.

Prop P - P (v. Fig. 2)

Fig. 1.

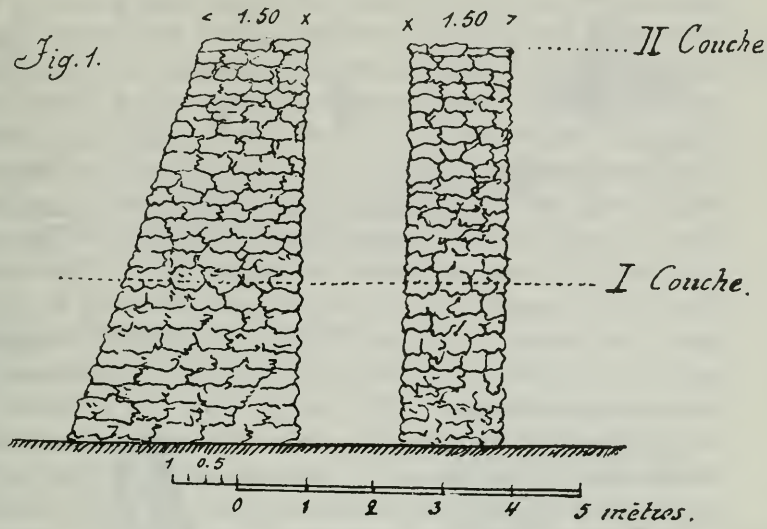

Fig. 2.

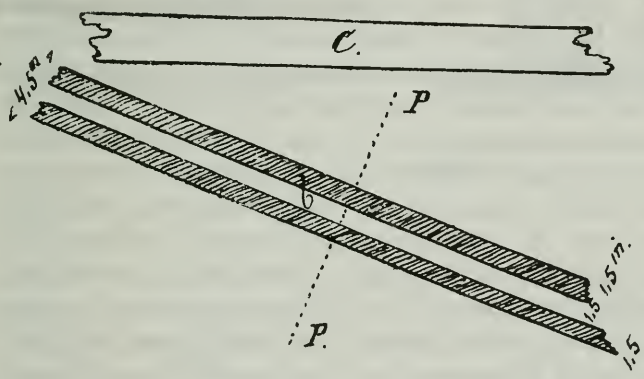

Fig. 3

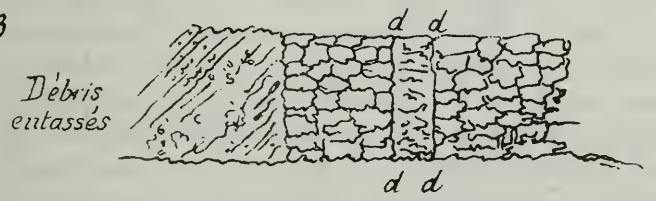

J. Ghysebrechts Louvain.

Planche III.

Dans le Hanai-Tepeh (Jlios N° 1539).

Fig. 1.

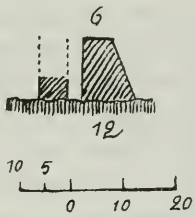

Fig. 2.

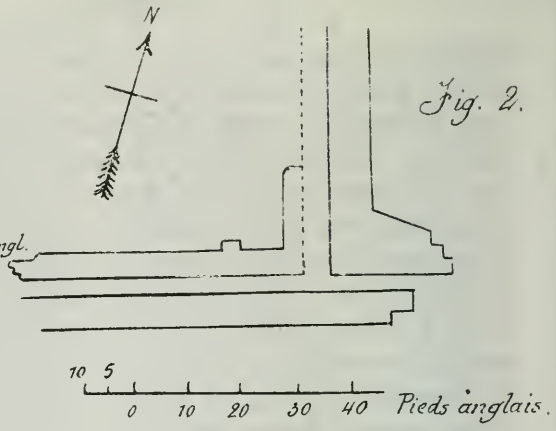

Fig. 3.

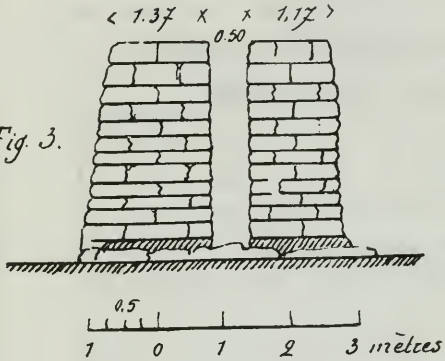

Fig. 4.

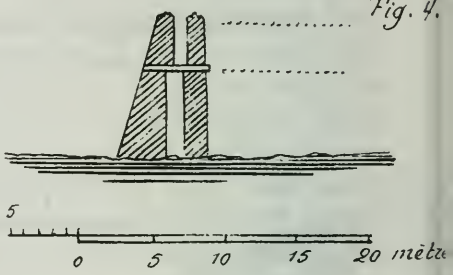

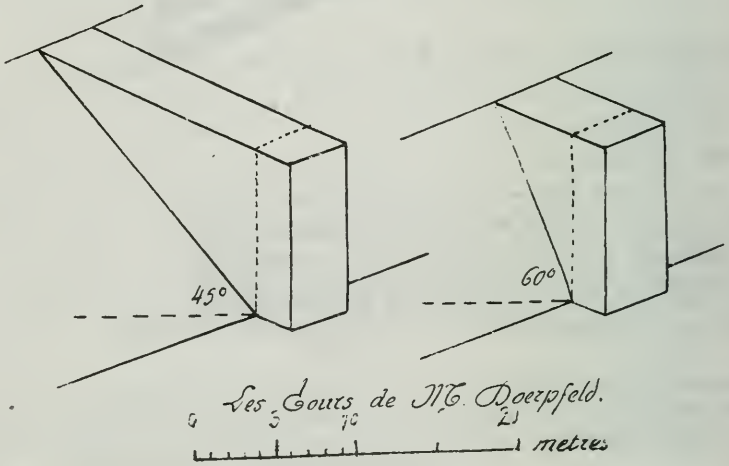

Les Tours de M. Doerpfeld.

Prétendue Tour O.

Prétendue Tour p.

Aut. H. Ghysebrechts, Louvain.

« N F comme aussi aux deux tours p et pw, au Nord-Ouest « de la porte FM et RC. » p. 62. « L'entourage de toute la « muraille de l'acropole formait un polygone régulier composé « de lignes droites dont les angles étaient fortifiés par des « tours. La distance d'une tour à l'autre est égale et mesure « un peu plus de 50 mètres... La forme en saillie de ces tours « ne peut plus se déterminer exactement, parce que à l'Est, « au Sud, au Sud-Ouest, et à l'Ouest il n'existe plus que quel- « ques *restes de ces saillies en forme de tours*. (Cf. GM. ow, « O, p, et pw sur le plan VII.) Vraisemblablement, la plupart en étaient carrées. » Si donc les restes conservés sont trop peu nombreux, pour qu'on puisse encore déterminer la forme des tours, la fig. n° 16. *Troja* p. 66 ne présente par conséquent pas un objet réel, mais quelque chose d'imaginaire et l'on ne peut mettre simplement en dessous de la figure « Profil de la tour GM. » Cette figure ne montre de « cette tour » que le mur de devant vertical, et elle en cache les choses essentielles. La forme des prétendues tours cependant peut se fixer très exactement, et contrairement à l'assertion ci-dessus ; mais qu'elle ressemblât à la forme des tours anciennes connues, c'est ce qu'on n'oserait certes pas dire, puisque, par suite de la pente de la muraille de 45° resp. 60° elle aurait dû avoir un cachet particulier. Les tours de M. Dörpfeld occupant une base qui selon les mesures du plan VII n'a que 2,5 mètres de large et 3,5 jusqu'à 4,5 mètres de long, auraient été isolées devant le mur formé en talus, comme des piliers ou des obélisques, arrangement, dont ma planche III fig. 5 nous donne une image (voir les lignes pointillées), et qui aurait offensé le bon sens. Mais aussitôt cette réflexion nous fait reconnaître la vraie signification des dites saillies. Nous y reconnaissons tout simplement les restes des murs latéraux, épais (peut-être à corridor) qui sortaient de la pente des murailles c resp. b (ou OZ) et qui certainement continuaient plus loin. En effet, auprès de la « tour » pw (cf. plan VII et notre planche IV) une ligne pointillée par M. Dörpfeld indique déjà que cette muraille continue dans la partie non découverte de la colline de débris de Hissarlik, et l'on nous explique cette muraille latérale qui a en même temps le rôle d'une tour comme celle d' « une ville basse » dont on ne peut démontrer l'existence autrement ; et l'on ajoute qu'une

autre muraille analogue se montre du côté Est du chateau ! (*Troja* p. 70, pl. VII et VIII, B C). Ce sont par conséquent deux murs latéraux qui partent de la prétendue muraille de fortification. Si ce nombre de deux n'est pas dépassé, on pourra soutenir l'idée de l'adjonction des murs de la ville basse. Mais le nombre de tels murs est plus grand. Si l'on se souvient de ce qu'on a reproché tant de fois à M. Schliemann, à savoir qu'il a fait ses fossés à travers tout sans égard à quoique ce soit (Cf. R et *Z* sur plan I *Ilios* ou *mz* et *nz* sur plan VII *Troja*) et qu'il a détruit tous les murs qui s'y opposaient, on comprend qu'il n'y a de conservé que « quelques restes » des tours. Si alors on examine le rapport qu'ont ces restes avec ceux de la paroi *opposée* du fossé, dont M. Burnouf a dessiné l'élévation sur plan IV *Ilios*, (v. notre planche IV) on arrive à ce fait surprenant, mais incontestable que la prétendue tour *p* n'est que le reste d'un mur latéral qui part de la « muraille de fortification », et continue dans la partie non découverte des débris, exactement comme il en est aussi de la tour susmentionnée *pw ;* car le mur qui paraît de front dans ce dessin et qui n'est éloignée de *p* qu'environ 5 mètres (je le désigne *pI*) est évidemment la continuation de *p*, et son apparence et son épaisseur d'environ 1,5 mètres fait supposer qu'il est la paroi restée debout d'un corridor détruit que M. Schliemann n'a pas vu mais qui est tout analogue à celui qui se voit à la muraille *b*. (Je donne le mur *p pI* pointillé dans notre pl. IV.) Enfin il devient fort vraisemblable, et presque certain que les autres prétendues tours aussi ne sont que les restes de corridors partant en rayons du corridor circulaire (*alias* muraille de fortification), fait que les recherches d'une *commission* destinée à explorer les débris non encore examinés devraient constater. Mais à quoi servent ces corridors ?

Examinons d'abord s'il n'y a que des murs à corridor, et pas des murs mitoyens, qui partent de la prétendue muraille de fortification. Sur ce point, l'excellent plan de Burnouf nous éclairera. Nous y remarquons dans la partie qui représente le morceau RS de la paroi du fossé vis-à-vis de notre « muraille de fortification », un certain nombre de frontons de murs qui, sans contestation, sont les continuations des murs a, b, c, lesquels donc ne terminent pas comme le représente le plan VII, sur le côté intérieur de « la muraille de fortification, » mais

se continuent au-delà en entrant dans le monticule de débris encore existant, et y entourent aussi des places carrées, précisément comme dans la prétendue « acropole » (voir notre planche V.) Et même dans l'autre partie de la contre-escarpe dessinée par M. Burnouf ! L'un des frontaux se serve à l'autre, et non seulement dans la couche de l'acropole, mais dans toutes les couches. Bien plus on y remarque un Pithos bien conservé debout à côté d'un tas de terre-glaise et de débris calcinés ! On ne peut douter qu'*en dehors du prétendu mur de l'acropole* et se rattachant immédiatement à elle il n'y ait le même labyrinthe de murailles et de débris calcinés et de Pithoi qu'on a découvert à l'intérieur. Il est vraiment incompréhensible que MM. Schliemann et Dörpfeld n'aient pas remarqué cela et que ce fait ne leur ait pas prouvé l'*impossibilité absolue d'un mur de fortification* ; car l'idée même d'attribuer ces constructions extérieures à « la ville basse » est impossible dans ce cas donné (1).

Cette continuation des murailles au-delà du « mur de l'acrodole », ou plutôt au-delà du corridor circulaire nous montre maintenant le but des corridors latéraux sus-mentionnés. Lorsque les chambres formées de ces murs étaient, comme je le montrerai plus loin, remplies des flammes des feux mortuaires, on n'aurait pu établir une communication sûre et rapide, dans toutes les directions mieux que par des corridors polygonaux croisés de corridors latéraux. On pouvait apprendre ce système de l'araignée qui l'a reçu elle-même ainsi de la nature. J'en parlerai plus au long en montrant les traces laissées par le feu.

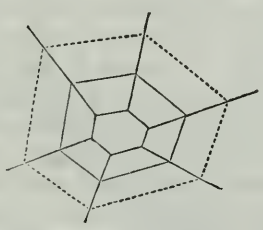

(1) Il y a déjà quelques années, j'ai démontré presque tout cela (mais sans donner de gravures) dans la « Zeitschrift für Muséologie » 1884, p. 166, 191 ; pourquoi donc les savants du cercle Schliemann-Virchow s'obstinent-ils jusqu'aujourd'hui dans la *fiction* du mur de l'acropole ? La vérité n'est-elle pas la seule étoile que devraient suivre les hommes de la science ?

Correspondance.

Nous recevons de M. le capitaine Boetticher la lettre suivante des plus intéressantes.

Munich, 1 Août 1888.

« Ma découverte des *Nécropoles à incinération*, exposée il y a cinq ans dans l'*Ausland* et le *Zeitschr. f. Museologie* vient de recevoir une confirmation éclatante d'après ce que je viens d'apprendre. En effet ce que j'avais découvert à Hissarlik « des yeux de l'Esprit » vient d'être constaté à Babylone par le travail de la pioche. Jusqu'ici l'opinion confirmée du reste par les auteurs et les monuments anciens, que était chacun brûlait ses morts là où l'endroit lui paraissait convenable. On s'en rapportait à des inscriptions sur des constructions U(st)rin(a) applicare non licet, etc. et quelque étonnant que cela paraisse on ne s'était jamais dit dans les cercles archéologiques que la crémation devait avoir été aussi organisée. Dans le Nord on parlait de champs funèbres, de la crémation des cadavres et l'on pensait que chacun se faisait brûler au lieu où ses ayeux reposaient. Au Sud et à l'Orient, en un mot dans le monde antique, on se représentait les emplacements des *colombarii* comme il vient d'être dit. Le premier (partant de mes études sur Hissarlik et de la comparaison de ses œuvres avec d'autres) j'osai affirmer la nature et la disposition des choses, telle que je l'avais reconnue et leur donnant le nom de *Feuer necropolen* que je créai le premier j'osai soutenir qu'elles avaient dû être générales et se trouver partout, naturellement à des variétés locales, qu'on devait trouver un peu partout des *Nécropoles à incinération* que rappelaient les *Culinæ* de la Rome impériale.

Cette découverte fut accueillie par des moqueries et l'on m'appela l'ingenieux auteur des *Feuernecropolen* c'est-à-dire « l'insensé ». Mais je me laissai point décontenancer et j'écris sur cet intéressant sujet, pour autant que je le pus et que mes adversaires ne parvinrent pas à me fermer le champ de la presse. J'avais des l'abord insinué qu'on trouverait de ces nécropoles sur l'Euphrate et le Tigre. Or ce que j'avais prévu est arrivé. En automne 1886 le Museum Royal de Berlin envoya une expédition sous la conduite de Robert Koldeweg explorer la Babylonie. Celle-ci travailla, creusa à Surghul et à El-Hibba. On espérait y trouver des restes de palais, mais au lieu de cela on y découvrit des nécropoles à incinération que M. Koldeweg a décrites dans la Zeitschr. f. Assyriologie II. 4. C'est bien là ce que j'avais vu du fond de mon cabinet. Cependant mes travaux étaient, sans doute, restés inconnus au chef de la mission car il n'en parle point dans son rapport. Koldeweg donne à ses nécropoles le même nom que moi. A mes locaux d'incinération avec leurs cellules il donne le nom de Todtenhaüser, à mes corridors celui de rues.

Comme à Hissarlik ces maisons se touchent ; des couloirs d'un mètre de large les metent en communication. Les mesures de ces cellules sont à peu près celles suivies à Hissarlik dans le pseudo-temple de M. Dörpfeld. Elles sont aussi divisées en plus petites comme elles le sont aussi dans les grandes constructions de la Troie de M. Schliemann.

Dans ces demeures dont les murs et le sol sont entièrement brûlés gisent les

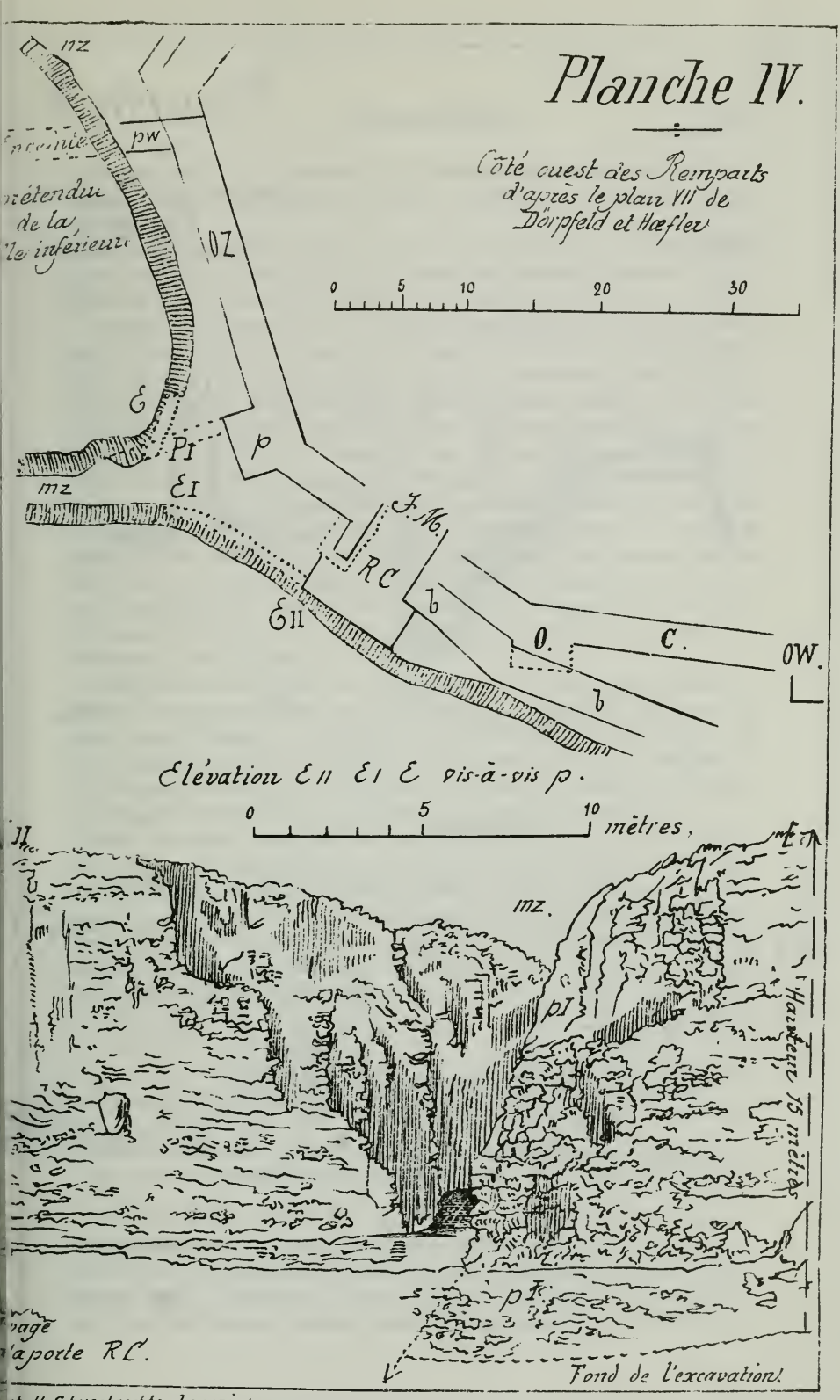

t. H. Ghysebrechts, Louvain.

Planche V.

Côté sud des Remparts d'après le plan VII (Troie).

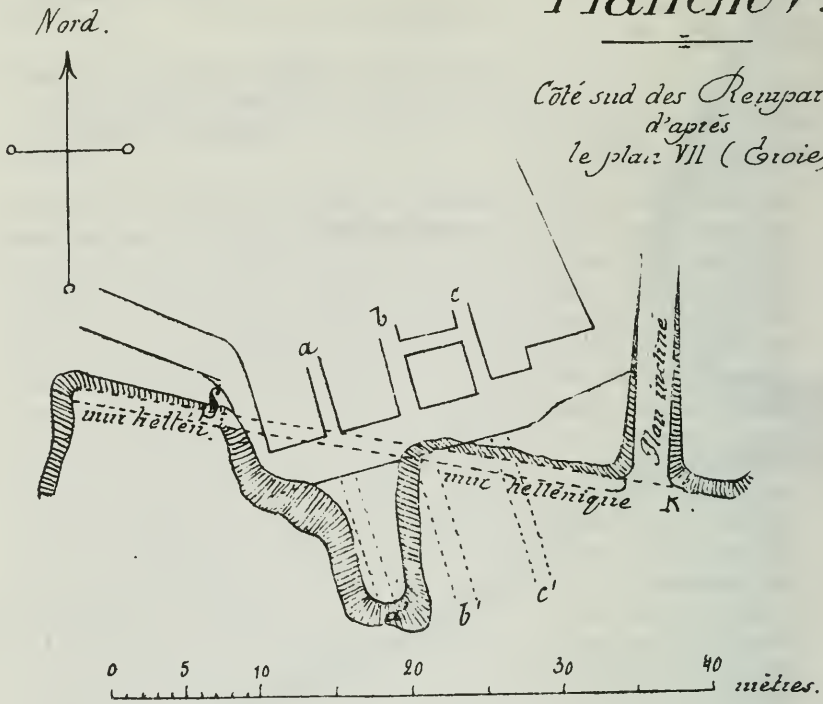

Elévation R – S.

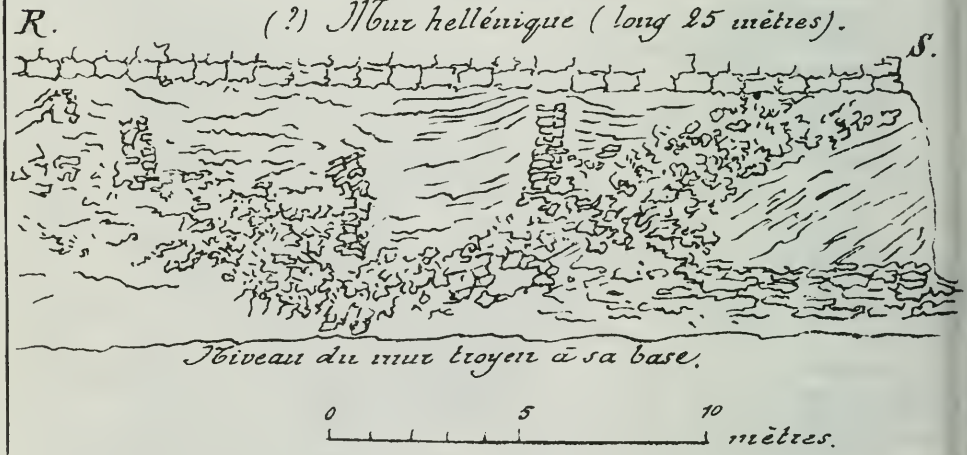

G. Welis, dess. Lom

restes des bûchés, des cadavres et de différents objets brûlés avec ceux-ci et parmi lesquels Virschow avait trouvé à Hissarlik les aliments des Troyens gourmets.

Comme à Hissarlik, les cendres sont restées sur les lieux ou ont été déposées dans des urnes dont beaucoup ont été transportées ailleurs. Là comme à Troie, comme à Rome (Juvenal XV. 1396) on ne brûlait pas les enfants.

Le mode d'incinération était là d'après Koldeweg le même qu'à Troie, mais les indications qu'il en donne ne peuvent être exactes car sa description ne laisse aucune place pour le passage de l'air. J'en ai toutefois retiré la conviction qu'à Turghul et El-Hibba les morts étaient généralement brûlés sur des sortes de plats d'argile dans le grand bûcher. Des plats semblables, d'une longueur de 2 m. sur 60 cm. de largeur avaient déjà été découverts non loin de là à Warka ; le squelette y était étendu sous un couvercle (Cf. Rawlinson Vol. I.) Koldeweg en a vu de pareils, couverts et déposés sur les restes de l'incinération, mais il n'en a pas compris l'usage. Il est donc probable qu'après avoir laissé les restes brûlés au lieu de l'opération on secouiat les ossements et les recouvrait. Le mode d'incinération à Surghul avait donc cela de particulier qu'on y employait des plats au lieu de vases (pithoi) d'Hissarlik ; or ces pithoi de même que les plats recouverts étaient employés comme sarcophages là ou l'enterrement était en usage.

Koldeberg a trouvé également des tuyaux de terre placés horizontalement dans le terrain des collines ; ils étaient là pour le drainage. Rawlinson en avait trouvé ailleurs de semblables. Ainsi Schliemann décrit un puit muré qui se prolonge en tout sens sans motif. C'était aussi un moyen de drainage.

Le rapport très intéressant de Koldeweg confirme entièrement ma découverte de nécropoles à incinération et de la nature de la prétendue Troie.

Après les attaques dont j'avais été l'objet de la part de Wirchow il lui restait de faire sur cette confirmation la conspiration du silence. Cela n'a pas manqué. Sur toute la ligne, les Anthropologistes et les Ethnologues se taisent comme par un mot d'ordre. Les excavations de Koldeweg ont été faites il y a un an et demi et c'est par un vrai hasard que je viens d'en avoir connaissance. Précisément à la même époque des efforts cachés étaient faits pour me fermer les abords de tous les organes de notre presse.

Agréez, etc. E. Bötticher.

COMPTES-RENDUS.

Dr. Giuseppe Barone. — *La Geografia poetica nell' età omerica.* Napoli, Cav. Antonio Morano, editore, 1888, pp. 36 in-8°.

Notre sympathique collaborateur du *Muséon* ne se repose guère, et son activité embrasse, non sans succès, les branches les plus diverses du savoir humain. La brochure que nous annonçons donne beaucoup plus que le titre ne promet : Comme l'auteur le remarque lui-même (p. 15), la description complète du bouclier d'Achille comprend nécessairement un grand nombre de détails cosmo-

graphiques qui n'ont qu'un rapport très éloigné avec la géographie proprement dite. M. Barone limite le monde homérique entre Sidon et le Pont Euxin à l'est, les colonnes d'Hercule et l'Océan à l'ouest, l'Ethiopie au midi, et la Thrace au nord (p. 26). Entrant ensuite dans quelques particularités, il énumère avec textes à l'appui, les différentes contrées, mers, îles et villes mentionnées dans l'Iliade et l'Odyssée, et montre enfin ce monde de visions poétiques auquel se rattachent les noms de Circé, de Calypso, d'Eole. Grâce à sa vaste lecture, il a su émailler son œuvre de citations empruntées soit à l'Inde soit à la Chine, et établir ainsi des points de comparaison qui en augmentent l'intérêt. Le savant auteur s'est gardé en général des écueils contre lesquels ce procédé échoue souvent et il n'y a guère que la note sur les Pourânas qui appelle une observation. Ce passage prête à l'équivoque en ce sens qu'il paraît enseigner que ces compositions du second âge de la littérature sanscrite datent de la période védique. Quelques fautes n'ont pas été corrigées ; ainsi p. 25 : *Hurmapurana*, *Siddhapuva*, *Calpavrikiha* pour *Kurmapurâna*, *Siddhapura*, *Calpavṛksha*. — Une petite question pour finir. L'étymologie hébraico-phénicienne du nom des Lestrygons *lais* (= lion) et *tukam* (= dévoreur) est-elle bien démontrée ? Nous nous permettons d'en douter. CH. STAELENS.

L. DE ROSNY. *La Méthode conscientielle*, essai de philosophie exactiviste. in 8°. Paris, Alcan, 1887.

Le livre de philosophie que M. de Rosny donnait dernièrement au public est nouveau pour celui-ci mais non pour son auteur. Comme il nous l'apprend lui-même, il y a 25 ans que cet ouvrage est conçu et exécuté, il le fut alors avec mûre réflexion et M. de R. nous atteste que ses sentiments à cet égard sont restés les mêmes. Nous l'en félicitons, car certains faits nous avaient fait croire tout le contraire.

Le titre de l'ouvrage surprendra plus d'un lecteur par ses termes inusités. M. de Rosny oppose très justement l'exactitude au positivisme dont il fait la critique avec autant de sens que de justice et propose d'employer le terme d'exactivisme qui rend l'idée d'une logique toujours exacte, toujours observatrice scrupuleuse des règles. Exactisme serait peut-être mieux mais nous n'en sommes pas à la grammaire.

M. de Rosny prend ici en main la cause du spiritualisme et de la spiritualité de l'âme contre le matérialisme et cherche à établir les bases de la certitude. Ce sont pour lui, outre l'observation, le raisonnement et la conscience, le sens intime, le dictamen de la nature intelligente. On ne saurait trop le louer de se faire le champion d'une noble cause qui n'est point partout en faveur dans le monde au milieu duquel il vit. Cet instrument de certitude est trop souvent négligé par les philosophes et c'est un acte très méritoire que d'en faire reconnaître la valeur et la force. Nous pouvons dire que M. de Rosny y a parfaitement réussi.

On ne s'attendra pas sans doute à ce que nous soyons entièrement d'accord avec lui sur tous les points. Son systèmetbasé sur ce qu'il appelle *La nature universelle* ne nous semble pas suffisamment clair et cette base ne nous paraît pas d'une solidité à toute épreuve. Définir, déterminer exactement ce qu'est

cette nature universelle, quelles en sont les exigences auxquelles tous doivent se soumettre, ce n'est point chose très aisée. Aussi ne voyons-nous pas bien quels principes et quelles limites précises on peut dans ce système donner à la morale absolue dont M. de Rosny reconnaît l'existence sans hésiter. Ici la méthode conscientielle eut pu être employée plus complètement et plus utilement. Ceci, à notre sentiment, devrait être remis sur le métier.

On est certainement heureux de lire de nos jours des principes comme celui-ci : « l'honnêteté de la conscience est la condition première et indispensable pour penser juste. » On ne l'est pas moins de voir revendiquer la liberté de la volonté humaine, de la responsabilité de l'homme.

Nous nous permettrons de faire remarquer certains passages trop vagues, à notre sens tel que celui où il est parlé de la destinée des hommes (p. 167, 168). Les idées de l'auteur sont certainement justes et élevées au fond, mais il ne les énonce pas suffisamment. Le devoir vis-à-vis de la nature universelle ce n'est pas suffisant pour déterminer l'homme à le remplir à quelque prix que ce soit.

Nous disons tout cela parce que nous savons que l'auteur aime les appéciations franches et nettes. A part cela nous ne pouvons que le louer d'avoir, comme nous le disions plus haut, plaidé avec talent une très noble cause.

H. D.

L'epopea persiana e i costumi dei tempi eroici di Persia Studi e ricerche di Italo Pizzi. Firenze 1888, XVI-335 pp. in-8°.

Cet ouvrage peut être regardé comme une introduction au Livre des Rois de Firdosi : il sera le bienvenu chez tous ceux qui connaissent ce poème et plus encore chez ceux qui veulent apprendre à le connaître et auquel il ouvrira une source abondante de précieux renseignements. Il se divise en deux parties : l'une s'occupe de l'origine et du développement de l'épopée persane ; l'autre décrit en détail les conditions de la vie, dans les temps héroïques. La première traite souvent d'objets qui nous sont connus d'ailleurs ; la seconde est un travail original qui sera apprécié même par ceux qui savent s'orienter eux-mêmes dans l'œuvre de Firdosi.

La première partie se divise en cinq chapitres, dont le premier forme une introduction où l'auteur fait connaître l'Erân et ses habitants. Ceux-ci sont une branche du grand tronc des Ariens, dont le nom est donné (p. 4) comme signifiant « les vagabonds ; » leur pays d'origine est placé dans le voisinage du plateau de Pamir. L'auteur signale comme un des traits caractéristiques des Ariens leur esprit de progrès dans les arts et les sciences, alors que les civilisations assyro-babylonienne et chinoise restaient immobiles au niveau une fois atteint. Quant aux causes qui provoquèrent la scission des Indo-éraniens, nous n'en savons rien ; nous ignorons par conséquent si la séparation eut lieu à la suite de dissentiments religieux. Toute la période pendant laquelle ces peuples se fixèrent dans leurs nouvelles patries est enveloppée de ténèbres. L'immigration ne se sera pas faite sans difficulté ; mais, une fois accomplie il doit y avoir eu nécessairement, sur les habitants de l'Erân une forte influence de la part des Sémites, leurs voisins. Ce premier chapitre se termine par un coup d'œil sur les langues de l'ancien Erân. Le second chapitre se rapproche davan-

tage de l'objet propre de l'ouvrage et traite de la naissance de la matière épique chez les Erâniens. A l'époque de l'immigration la religion de ce peuple n'était pas dualistique ; elle ne le devint que par Zoroastre. Comme les Ariens en général, les Erâniens adressaient primitivement leurs hommages à la lumière ; ils avaient en horreur les ténèbres. La notion d'une foule d'êtres divins et même de personnages héroïques s'était déjà formée pendant la période indo-éranienne ; la nature du pays érânien et le caractère propre du peuple, singulièrement porté à voir les choses d'une manière exclusive, favorisèrent l'éclosion du système dualistique, qui exige la participation de chaque individu au combat du bien contre le mal. Ce combat ne devait se faire d'abord qu'avec des armes spirituelles ; bientôt cependant le peuple l'appliqua au monde matériel et vit dans ses ennemis les partisans des ténèbres. Des souvenirs de races antérieures et disparues se confondirent avec les ennemis du présent et il se peut que d'anciens habitants habiles à travailler les métaux aient été l'origine des démons souterrains. Nous regardons ces opinions comme vraies dans leur ensemble ; nous ferons remarquer cependant que les Erâniens ne regardent pas comme essentiellement mauvais tous les peuples qui leur font la guerre. En effet le genre humain ne formait d'abord qu'un seul royaume et on était bien persuadé que tout le monde avait eu d'abord la même religion. Tur et Afrasiab sont simplement des hommes méchants qui par leurs crimes forcent les Erâniens à prendre les armes et à venger le sang de leurs victimes innocents ; les circonstances impliquent dans la guerre des hommes très dignes d'estime comme Pérân et qui sont sympathiques aux Erâniens, mais qui finissent par périr avec les coupables. D'après notre auteur les combats qui forment la matière principale de l'épopée éranienne sont historiques à les considérer dans leur ensemble, c'est-à-dire des combats semblables à ceux que peint l'épopée ont eu lieu réellement depuis les temps les plus anciens jusqu'aux plus récents ; mais les personnages qui en sont les auteurs sont mythiques et les récits eux mêmes sont entremêlés de tableaux de fantaisie.

Dans le troisième chapitre ces idées fondamentales de l'épopée érânienne sont développées davantage. L'auteur montre avec raison que l'élément divin et l'élément humain y sont nettement distingués. Le dieu de l'Erân est beaucoup trop élevé pour se mêler à des combats humains d'aussi près que cela se fait dans d'autres épopées. Le livre des Rois érâniens se donne comme un ouvrage historique (p. 70) ; il raconte les actions des rois de l'antiquité et des héros qui vécurent sous leur règne. Les évènements qui nous paraissent fabuleux n'étaient pas impossibles aux yeux des Erâniens ; c'était pour eux des faits historiques ; Firdosi lui-même a regardé ses héros de ce point de vue. Les rois de la première dynastie s'occupent surtout de l'organisation du monde, de l'invention ou de la propagation des connaissances utiles : chose remarquable, plusieurs arts ou sciences sont empruntés aux démons. La deuxième dynastie, une branche collatérale de la première, est au contraire, guerrière avant tout : sous Kai-Kâas seul les démons et leurs artifices séducteurs jouent un rôle important. L'auteur remarque très justement (p. 50) que ces rois se distinguent plutôt par les qualités de l'esprit, par la manière dont ils mènent les affaires du monde que par leurs faits guerriers : aussi est-il bien plus question des

héros que d'eux-mêmes ; c'est pourquoi l'auteur croit utile (p. 36, 60) d'étudier de plus près les familles de ces héros : il est possible que dans cette partie de son ouvrage, Firdosi a inséré des légendes empruntées aux traditions populaires de sa patrie. Avec Kai-Khosrav finit la période héroïque, les derniers rois : Lohrasp, Gustasp, Behmen et Humâi obéissent à une autre tendance : ce ne sont plus des vengeances à exercer qui déterminent leurs guerres, mais bien le zèle pour la religion de Zoroastre : on voit apparaître de nouveaux héros, aimés de Dieu, qui avec la même vaillance que leurs prédécesseurs, ont désormais pour but la propagation de la nouvelle religion. — Il est étrange qu'après un récit aussi long des temps mythiques, les dynasties historiques soient traitées si brièvement, à l'exception pourtant des Sassanides. Nous n'apprenons rien sur les Mèdes ; parmi les Achéménides, Dàrà seul nous est présenté : il était du reste impossible de le passer sous silence : son histoire étant intimement liée à celle d'Alexandre-le-Grand. On a cru autrefois qu'il fallait chercher les souvenirs des temps historiques dans les parties mythiques : notre auteur rejete avec raison cette manière de voir, que nous avons refutée ailleurs en donnant la raison de cette lacune. La mènologie sacrée, qui a eu une grande influence sur les anciens mythes, oblige à admettre que depuis la mort de Zoroastre, il ne s'est pas encore écoulé mille ans vu que après cette période écoulée, un nouveau prophète aurait paru. Or si l'on avait incorporé oute l'histoire de l'Erân dans le Livre des Rois, on aurait atteint et peut-être dépassé la limite extrême. L'auteur fait remarquer (p. 70, 71) que les Erâniens ont plus le sens historique que les Hindous ; il ne faudrait cependant pas attribuer une valeur historique aux récits qu'ils nous présentent.

Le chapitre quatrième cherche à diviser la riche matière de l'épopée en divers cycles. De tout ce qui concerne les premiers rois, y compris Jamshéd, l'auteur veut faire un cycle particulier ; il distingue, en outre, six cycles, à savoir : 1) le règne de Dahâk et de Frédun en y comprenant les fils de ce dernier et les évènements qui se passèrent jusqu'à la fin du règne de Mînochehr 2) les héros du Segestan : Sâm, Zâl et Rustem. On fait remarquer (p. 85) avec raison que, dans ce cycle, le roi ne joue presque aucun rôle. 3) Ce cycle devrait comprendre proprement les hauts faits de Sâm dans le pays de Segsâr ; en réalité il n'y est guère question que des amours de son fils Zâl avec la fille du roi de Kâbul. L'auteur veut placer ici également l'expédition de Kaikâus dans le Mâzenderân (p. 88). 4) L'histoire de Siyâvaksh et des descendants de Godarz. Dans ce cycle les héros du Segestân sont éclipsés par Godarz et ses fils qui se signalent en retrouvant Kaikhosrav et en le ramenant dans l'Erân et qui trouvent presque tous la mort dans les combats qu'ils livrent dans ce but. 5) La lutte de Kaikhosrav et d'Afrâsiâb, qui ne peut prendre fin avant que le premier ait pris et puni les assassins de son père. Alors Kaikhosrav n'ayant plus rien à faire en ce monde, se met en route pour le ciel où l'accompagnent la plupart des héros survivants qui sont ainsi enlevés à ce monde. 6) Le dernier cycle commence avec le règne de Lohrasp et finit avec celui de Gushtasp. L'auteur cherche à établir (p. 94) que ces six cycles appartiennent à des époques différentes. Il regarde comme le plus ancien le récit relatif à Jamshéd et à l'ascension au ciel de Kaikâus ; suivent alors les récits de Dahâk, de Frédun et des héros du

Ségestan. Le récit relatif à Siyâvaksh et à ses fils paraît beaucoup plus récent ; en tout cas, le sixième cycle est le moins ancien.

Nous passons sur le cinquième chapitre (p. 99-144) où l'auteur s'occupe du poète et de sa vie, parce que ces choses ont été traitées déjà souvent. Nous nous arrêtons plutôt à la seconde partie qui forme un travail neuf et parfaitement réussi qui vaudra à l'auteur la reconnaissance du public. Cette section se divise également en quatre chapitres, qui exposent les conditions où vécurent les anciens héros ; ils traitent successivement de la maison et de la vie domestique, de la guerre et de la religion. Il n'était guère facile de retrouver les conditions réelles de la vie des héros, car Firdosi n'est pas contemporain des événements qu'il décrit et souvent on ne peut décider avec certitude s'il a consulté des sources historiques ou s'il s'abandonne à son imagination. Ceci est surtout le cas lorsqu'il s'agit de l'ameublement et du costume ; car la vie privée ne joue qu'un rôle effacé dans la légende héroïque. Les données sur l'éducation des enfants méritent plus de confiance. Lorsque Mihrâb dit qu'il aurait dû tuer sa fille aussitôt après sa naissance, pour suivre le coutume de ses ancêtres, nous pourrions ne voir ici que la trace des mœurs étrangères à l'Erân, car Mihrâb est un roi de Kâbul. Mais lorsque Sâm lui-même expose son fils à cause des signes néfastes qu'il a observés sur lui, nous avons le droit de conclure que l'exposition des enfants n'était pas un fait rare en Erân. —

L'éducation des garçons adolescents est confiée au père lui-même ; les fils de roi sont souvent remis à un héros éprouvé : c'est ainsi que Rustem élève Siâvaksh ; Zâl ne sera pas non plus resté sans éducation dans le nid de Sîmurgh, les oiseaux étant regardés comme très sages chez les Erâniens. Mais ce sont les aptitudes innées, regardées comme propres aux races royales, qui ont des effets sensibles, bien plus que l'éducation : c'est ainsi que nous voyons Frédûn, Sohrâb et Khaikosrav se développer dans la bonne direction, au milieu même des circonstances les plus défavorables ; en général, le jeune homme erânien doit avoir acquis la maturité voulue à seize ans. L'objet le plus nécessaire à un héros adolescent, c'est un cheval conforme à ses forces ; qu'on songe à Raksh et à son descendant, les chevaux montés par Rostem et Sohrâb ; ou à Behzâd, le cheval qui porte Siyâvaksh aussi bien que Kaikhosrav.

Le mariage d'un jeune héros est une affaire importante, car il s'agit avant tout de conserver la pureté de la race. Les mariages d'amour sont rares ; c'est l'égalité des conditions et les considérations politiques qui tranchent le plus souvent la question. On ne doit pas oublier que d'après les mœurs du pays un homme de qualité peut avoir plusieurs femmes ; que le guerrier victorieux pouvait s'approprier les femmes du vaincu, cela semble considéré comme allant de soi.

Quand une famille était sur le point de s'éteindre parce qu'il n'en restait plus qu'une fille, on devait chercher à celle-ci un mari de même condition. La cérémonie et fêtes nuptiales sont fréquemment décrites, mais on ne peut voir en tous ces passages une tradition antique, en outre l'exagération poétique a grande part dans ces descriptions. Très intéressante est la remarque faite par l'auteur que dans Firdosi les enfants des femmes secondaires ont généralement une fin malheureuse. (V. p. 206).

Les domestiques des deux sexes sont fréquemment mentionnés, ils font partie des biens de fortune et on les donne à d'autres à volonté.

Les funérailles ne sont malheureusement pas décrites en détail. Il a déjà été remarqué qu'elles ne sont pas ici conformes aux prescriptions de l'Avesta. Les grands sont déposés dans un mausolée et mention y est souvent faite des cimetières dont l'Avesta défend l'usage.

Le deuil semble avoir duré généralement une semaine, quelquefois deux semaines et même quarante jours. Après la mort de Syamek il se prolonge un an entier.

Les signes extérieurs du deuil consistent à déposer les ornements des habits et à se vêtir d'étoffe bleu-de-ciel et porter une ceinture rouge. Des autres mœurs nous retenons uniquement que dans chaque palais un garde observe les visiteurs qui peuvent se présenter et annonce leur arrivée afin de leur assurer une réception convenable.

Le second chapitre de cette section traite de l'art de la guerre. L'auteur remarque ici avec justesse que dans le Shâhnâmeh la plupart des guerres ont pour cause la vengeance du sang versé , la déclaration comme la cessation des hostilités ne dépend point de celui qui l'entreprend, car on ne peut penser à faire la paix avant que l'assassiné n'ait été suffisamment vengé.

Ces guerres se partagent selon qu'elles ont été entreprises pour Eráj ou pour Syâvaksh. La fourberie, la ruse, la cruauté n'y ont point de part et souvent les guerriers qu'un devoir sacré oblige à se combattre s'estiment et s'aiment mutuellement.

L'auteur a bien mérité de la science par son exposé complet des armes guerrières de l'antique Éran ; les dictionnaires originaux, les illustrations des manuscrits et le musée de Turin lui en ont fourni les matériaux abondants.

L'arme principale est l'épée ; le poignard plus rarement employé est souvent caché dans la tige de la botte. Ce sont en outre la lance et des traits courts appelés *khisht*. L'arc joue un grand rôle dans ces guerres mais ils sont parfois tels que tous les guerriers ne peuvent les manier. Ainsi Garsevaz ne sait point tendre l'arc de Syâvaksh. (p. 231).

On voit aussi mentionné la corde à nœud et la massue qui, lourde et recouverte de métal constituait une arme redoutable ; non moins souvent il est parlé du fouet orné mainte fois d'or ou de pierres précieuses.

Les remarques sur la musique (p. 240) et sur les drapeaux (241) sont très dignes d'attention. Ces derniers ont des couleurs et des signes spéciaux selon les familles.

Il serait a désirer que l'on fit une comparaison entre tout ceci et l'épopée indienne ; a côté de différences notables on trouverait des ressemblances bien frappantes.

Plus loin M. P. explique l'entrée en campagne, la manière de déclarer la guerre et de faire la paix. Pour la mise en marche de l'armée on cherchait un jour propice, faste (253) ; les combats duraient généralement du matin au soir, quelques uns se prolongent pendant plusieurs jours.

Les défis et combats singuliers sont très fréquents et chacun s'attend à ce que la noblesse et les chefs se distinguent du vulgaire par leurs exploits. Les com-

bats se livrent toujours de la même façon, selon la remarque de l'auteur. (p. 255). On commence par se lancer des flèches, puis on s'attaque avec les différentes autres armes, le combat décide de l'issue de la journée.

Aux expressions qui concernent le siège des places, l'auteur eut pu ajouter le terme de *Câthliq*. Ce mot signifie bien en général καθολικός, comme le dit Vullers, mais il n'est guère employé en ce sens par Firdosi qui lui donne généralement le sens de « chef des archers ». Cf. Rückert dans la Z. D. M. G. X. 219). Parmi les noms d'armes lançant des projectiles doit venir encore 'arrâda Cf. Sh. 208,4. 942, 4.

Suit dans notre livre tout ce qui concerne les ruses de guerre (p. 261) : mines pratiquées sous les forteresses et passages souterains (p. 262-263) et postes de sentinelle (264). Le Shâhnâmah parle peu d'embuscade ou de la participation des femmes au combat. L'espérance d'un riche butin est souvent la cause qui détermine la participation à la guerre. Lorsque le roi n'est pas présent, les chefs de l'armée choisissent la portion la plus riche des dépouilles de l'ennemi et l'envoient au souverain.

Les généraux incapables sont destitués et à leur retour à la cour royale ils sont traités avec dureté.

Le troisième chapitre traite du roi et de sa cour. Firdosi mentionne fréquemment les palais mais ne les décrit point en détail ; ce qu'il en dit est plutôt le fruit de son imagination et ne peut être regardé comme transmis par une tradition ancienne.

Le signe extérieur le plus certain de l'aptitude à la dignité royale est la majesté qui se montre visiblement et ne peut rester cachée (p. 281). Mais tous les jeunes gens de sang royal ne la possèdent point et les rois mêmes qui l'ont eu peuvent la perdre comme le prouve l'exemple de Jamshéd et de Kai-Kâus. En ce cas tout l'Éran souffre de cette perte , et le ciel annonce généralement ce malheur par la privation de la pluie.

Firdosi ne décrit les habillements des rois que d'une manière très incomplète et ce qu'il en dit ne concorde pas toujours avec les miniatures que nous possédons. Chose étonnante, il ne parle jamais de sceptre ; mais très souvent du sceau royal et d'un bassin dans lequel on fait les balles ; celles-ci lorsque l'Éléphant qui porte le roi se met en route, font un grand bruit et donnent le signal de l'aufbruch.

La première condition requise d'un roi d'Erân est d'être de la famille royale, puis la possession de la majesté. Que la famille des héros du Sedjestan aient été regardés comme capables de régner ainsi que l'admet l'auteur ne me paraît pas exact. Souvent le roi choisit lui-même et désigne de son vivant son héritier. Celui-ci est inauguré en un jour de grande cérémonie et reçoit les hommages des grands.

Ordinairement le roi annonce dès les premiers jours de son règne ses principes de gouvernement et cela daus une longue harangue. Son pouvoir est sans limite.

Les nobles et les prêtres n'ont dans son conseil que voix consultative. Il arrive toutefois que des héros couverts de lauriers spéciaux exigent une attention particulière pour leurs conseils et parfois même agissent d'une manière indépendante (p. 294).

Les châtiments qu'inflige le souverain doivent s'exécuter, il peut seulement lui-même en adoucir la rigueur. Ces châtiments sont d'une grande dureté mais les présents que le roi fait en récompense des actes héroïques sont d'une grande richesse. Non moins brillants sont les dons qu'il reçoit lorsqu'il monte sur le trône ou visite ses vassaux.

Pendant la paix le roi vit au milieu des grands et leur donne à l'occasion des grandes fêtes, des repas somptueux qui se font remarquer moins par l'abondance des aliments que par celle des vins et liqueurs.

Ces symposions qu'accompagnent constamment la musique et la danse : on porte des toasts et l'on parle des affaires de l'état (p. 302). Des jeux de différentes espèces viennent s'y joindre, spécialement le jeu de balle et le tir à l'arc.

Un des plaisirs principaux des Éraniens était la chasse. Le roi et les Grands même s'y livraient constamment quand ils étaient chez eux.

L'auteur a parfaitement raison quand il dit que Firdosi a décrit uniquement les scènes d'audience de son temps, mais les usages antiques ne devaient pas en différer beaucoup.

Le dernier chapitre est consacré au culte et à la religion. On sait que le système religieux du Shahnâmeh ne cadre pas avec celui de l'Avesta à part un seul épisode. L'auteur aurait dû insister davantage sur ce fait que Firdosi ne l'a pas créé tel de sa fantaisie, mais qu'il la présente tel qu'il l'avait trouvé dans l'ancien livre des rois, source principale de son œuvre. Cette religion est essentiellement monothéistique.

Un Dieu créateur du monde est placé par elle au-dessus de tous ; mais il se tient presque à l'écart du gouvernement du monde et en abandonne la direction à ses serviteurs, principalement aux Planètes.

Les puissances des ténèbres, les démons et à leur tête Ahriman ou Iblis leur sont constamment opposés. Mais leur action n'a pas une haute importance.

Les héros éraniens sont pieux, prient souvent ; mais ils s'adressent directement à Dieu sans recourir à l'intermédiaire d'aucun prêtre comme le fait également le roi des monuments de Persepolis.

Il est rarement question de temples. Toutefois le fameux temple Adar Gushasp est nommé plusieurs fois et même décrit assez longuement.

Les rois se retirent souvent dans les lieux sacrés pour y vivre adonnés à la contemplation. Cela peut provenir d'une influence chrétienne et bouddhique. Firdosi parle rarement de fêtes religieuses ; il en connaît toutefois plusieurs : telles que celles instituées par Tahumrath en honneur de la découverte du feu et qu'on célèbre le 10 du mois Behram, le nouvel an institué par Jamshed, enfin celle de *Mehrjan* rapportée à Frédûn lui-même. Ces deux dernières arrivent aux équinoxes du printemps et de l'automne.

Nous espérons que cet aperçu suffira pour appeler l'attention sur les riches matériaux accumulés dans cet excellent ouvrage et nous lui souhaitons comme il le mérite, un cercle de lecteurs qui s'étende bien au-delà du petit monde des Orientalistes, car il peut intéresser tout homme instruit.

F. Spiegel.

The Babylonian and Oriental Record. Cette revue dont l'importance va toujours croissante donne dans son numéro de Juillet un article des plus intéressants de M. de Lacouperie sur l'emprunt de l'arbre de vie fait par la Chine à l'Accado-Babylonie. Il est difficile de résister aux arguments du savant auteur. Suit la continuation du Répertoire bouddhique en cinq langues : sanscrit, tibetain, mandchou, mongol et chinois, texte, traduction et commentaire du Prof. de Harlez ; puis, une inscription de la Haute Égypte par M. Flinders Petrie, etc.

La seule observation que nous ayons à faire c'est que l'éditeur devrait envoyer toujours une seconde épreuve, aux collaborateurs habitant le continent. Il éviterait ainsi des *Errata* peu désirables.

L'un des derniers fascicules de l'*Encyclopedia britannica* contenait un article sur le Tibet, article intéressant et important que nous ne pouvons passer sous silence. Il traite de la géographie, de l'industrie, du gouvernement, de l'ethnologie, de la religion, de l'histoire, de la langue et de la littérature. Tout ce qui suit *la géographie* porte comme signature les initiales T. de L. qui trahissent le nom du savant sinologue de Londres le Prof. T. de Lacouperie. La partie linguistico-philologique est surtout remarquable ; on y reconnaît l'auteur du système d'idéologie philologique, qui a su également pénétrer les secrets des hiéroglyphes chinois. On se rappelle sans doute, ses dissertations sur le Yith-King originaire, sur les commencements de l'écriture aux abords du Tibet, et dans ce pays, les langues de la Chine avant les Chinois, les origines de la civilisation chinoise, etc.

Aussi comme on devait s'y attendre son analyse de la langue tibétaine, de sa phonologie, est marquée de la même touche. Le résultat le plus important est que le Tibétain central a passé de l'état polysyllabique au monosyllabisme, détruisant ainsi par son exemple une des preuves les plus spécieuses du monosyllabisme primitif universel. M. de Lacouperie prouve très bien que les consonnes traitées aujourd'hui comme parasitaires parce qu'elles ne se prononcent plus, étaient autrefois thématiques et formaient même des syllabes.

Dr. Vincenzo Grossi. *Folklore peruviano*. Torino 1888. Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs cet intéressant opuscule qui contient l'exposé de trois points importants des croyances populaires du Pérou, puisé aux meilleures sources : l'histoire des lamas, le mythe de Viracoua et le Haravi forment une trilogie qui peint parfaitement l'état intellectuel des peuples de l'ancien royaume des Incas.

Nous recevons de la *Società africana d'Italia* une lettre annonçant la mort de son président, le savant professeur de Naples S. Tommasi, sénateur, commandeur de différents ordres. Nous regrettons beaucoup cette perte que la Société ressentira vivement.

ESSAI DE GRAMMAIRE GAULOISE.

CHAPITRE III.

Section I. Des voyelles latines en gaulois.

§ 1. A latin.

1. A latin correspond à E gaulois: Dès une époque très reculée, l'A final des noms de femme, devient E muet dans la langue vulgaire. On avait cru retrouver sur le vase de Sérancourt la forme AlixiE pour *AlesiA*, mais nous avons repoussé cette traduction. *Etudes gauloises*, p. 64. Il est possible que les monnaies à la légende E*ccaios* soient du senon Acco, comme l'a prétendu M. de Saulcy.

2. A latin correspond a I gaulois. *VoltinitAno* sur une inscription de Voltino devient *BuldunutInu*.

En latin du reste, les terminaisons en *anus* ou *inus* dans les adjectifs dérivés de nom de ville s'emploient avec une signification identique,

3. A latin correspond à O gaulois *SotiAtes*, *Sotiota* (méd.), *necAti*, *nekoti* (Inscr. de Briona).

4. A latin (atône) correspond à U gaulois. CeranAnnos, Ceranunnos (autels de Paris). De même en ombrien A final s'obscurcit en U (voyez Bréal, p. 201) : vesclU pour vasculA, atrU pour atrA, alfU pour albA.

§ 2. E. latin.

1. E latin correspond à A gaulois *NAmausatis*. (Inscr. de Vaison) *NAmasat* (méd.) De même nous avons *NAmucum*, *NAmurcum* en rapport avec le latin *NEmus*. Dans les *Commentaires* de César on lit *apud LingonAs* pour *apud LingonEs*, sur

des médailles gauloises un chef nervien *Vertico*, (dans César) devient *Vartice* (méd.), etc.

A l'époque mérovingienne dans Grégoire de Tours nous rencontrons également A pour E. *Atrabates* pour *Atrebates*, *Camaracensis* pour *Cameracensis*, *Januba* pour *Genava*.

2. E latin correspond à I gaulois. Ainsi : *rex* devient *rix* (méd.), *Lexoviates* devient *Lexoviatis* (méd.)

De même dans Grégoire de Tours, des noms géographiques prennent I pour E. *Sigusium* pour *Segusio* (1).

3. E latin correspond à EI gaulois. *Dubnoreix* (méd.) pour (*Dubno*)*rex* ou *Dubnorix*.

Brachet, (dans sa *Grammaire historique de la langue française*, p. 97-98) dit : « la voyelle composée (française) EI vient du latin E ou I », puis il énumère : 1° d'un E ; soit d'un E accentué : veine (véna), plein (plénus), frein (frénum), haleine (haléna), Reims (Remi), soit d'un E atone : seigneur (seniórem) ; 2° d'un I : seing (signum).

4. E latin devient U gaulois ; le latin *Equite*, *Equitum* devient *Ucuete*, *Ucuetin*.

Remarquons que l'expression gauloise originaire était *epas*, gén. *epades*.

§ 3. I. LATIN.

1. I latin correspond à E gaulois (2).

Alesia devient *Alisea* (pierre d'Alise). Plus tard à l'époque mérovingienne on rencontre dans Grégoire de Tours E pour I dans *Burdegala* pour *Burdigala*, *Lexovii*, pour *Lixovii*, *Agennenses* pour *Aginenses*.

2. I latin correspond à OI gaulois. *Tanotalicnoi* (Briona ; *Sequanoiotuos* (médailles), *Eburovicoiu* (méd.)

Au moyen-âge lors de la formation de la langue romane OI gaulois reparait et reprend sa place occupée par I latin. *Pirum* devient poire, *fides*, foi, *pisum*. pois, *piper*, poivre, *pilus*, poil, *sitis*, soif, *via*, voie (Brachet p. 98).

(1) Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*. Paris 1878.

(2) Il n'est pas sans intérêt de noter ici qu'en ombrien I suivi d'une voyelle se dédouble parfois en II, par exemple dans *triia*, *triiuper* (Bréal p. 322). Le même fait se remarque sur les médailles gauloises, mais on a pris généralement les deux II comme ayant ensemble la valeur d'un H (ἦτα).

3. I latin correspond à U gaulois. Sur l'autel des *Nautae Parisiaci* : *maxsumus* remplace *maxsimus*. Cette variante se trouve d'ailleurs sur des médailles romaines dites consulaires. Sur des triens mérovingiens de Huy on lit *ficiti* pour *fecitur*.

On dit indifféremment *Aduatuci* et *Aduatici*, mais la première forme du nom est plus gauloise. On a trouvé l'année dernière au haut de la citadelle de Namur des pierres tombales gallo-romaines ; l'une datant du règne de Trajan était vouée à toute une famille par les *madicuae*, c.-à-d. par les *matticiae* ou femmes du *mattium*, de la forteresse ; le mot est dans Tacite. (Ici : *madicuae delicatae*, les femmes du mattium, amies intimes).

§ 4. O LATIN.

1. Il est possible que o latin corresponde à A gaulois dans *arcantodan*. En supposant que ce mot signifie : *archontum-dominus* (chef des archontes), on aurait d'un coté *archontum* ou ἄρχοντων (dérivé du grec ἄρχων, ἄρχοντος), d'un autre coté *dominus*, où l'o deviendrait également A. On rencontre au moyen-âge le vidame de Chartres (*vice-dominus*) ; *domina* fait dame ; *domicellus*, *domicella*, damoiseau, damoiselle. Parmi les poésies de Rutebeuf (XIIIe siècle) figure le dict de *Dans deniers* (*dominus Denarius*), c.-à-.d. la thèse de « l'argent maître du monde. » (1)

2. O latin final correspond a E gaulois. Il parait certain que le *Vartice* des médailles est le Nervien *Vertico* des Commentaires de César.

4. O latin correspond à I gaulois : *Orcitorix* (dans César Orgetorix) ; *appisetu* (bague de Thiaucourt) pour *appositu* (2) ; *petorritum*, char à quatre roues, de *rita*, roue, équivalant du latin *rota*.

4. o latin correspond à U gaulois (voyez la terminaison du datif de la seconde déclinaison) *Alisanu*, Ivau, etc., puis la terminaison des nominatifs latins en o de la 3e déclinaison : *Frontu* (Vieux Poitiers).

(1) Voyez notre *Glossaire*, où nous examinons, si *dan* a pu signifier *judex* en gaulois, comme le portent deux glosses de l'époque carlovingienne.

(2) La lecture *appisetu*, est incertaine. Il faut peut-être isoler *appi* ou le relier au mot précédent et lire seulement setu. (Voyez chapitre II, du subjonctif-présent).

Dans Grégoire de Tours, on rencontre U pour o atône : *Tulbiacum* pour *Tolbiacum*.

o accentué, dit Brachet (p. 99) produit en français EU, OEU : *hóra*, *h*EU*re*, *sólus*, SEUL, *illórum*, IEUR, ovum, OEUF, *nodus*, NOEUD, *soror*, SOEUR, *nóvus*, NEUF, *nóvem*, NEUF, etc. Or nous voyons par l'épigraphie, que *eorebe*, *i*EU*ru*, εἰωρου, URITU, EURISES, URION étaient des formes dialectiques, soit du verbe EURU employé à divers temps, soit de mots dérivés de ce verbe (1). Nous en concluons qu'en gaulois l'U avait souvent le son pateux de EU.

§ 5. U LATIN.

1. U latin correspond a A gaulois dans *astam*A (adstamus), *Canim*A (Canimus) sur la lame de Poitiers. Nous avons déjà dit au *chapitre des conjugaisons* que la forme gauloise rappelle ici le sanskrit.

2. U latin correspond à o gaulois (2) et à o (mikron) grec, pour toutes les terminaisons en UM (2e déclinaison), et il correspond encore à o gaulois pour toutes les terminaisons en US (2e décl.) : *Nemeton* (Vaison), *nemet*UM ; *Durnacos*, *Durnac*US (tous deux sur les méd.), *Auscrocos* (méd.), *Auscroc*US.

De même dans Grégoire de Tours nous trouvons 1° o pour U

(1) EURISES (singulier supposé : *eurix*), mot que l'on trouve sur l'un des autels de Paris signifie les *euhages*, qui disaient l'heur ou le malheur ; URION sur la lame de Poitiers est l'animal voué au sacrifice.

(2) M. de Longpérier a publié dans la *Revue* (franç.) *de numism.* de 1863 une « note sur la terminaison os dans les légendes de quelques médailles gauloises, » où il arrive à ces trois conclusions, dont la dernière le pose nettement en partisan des idées, que nous défendons ici. Voici comment M. de Longpérier résume son article :

1° Les monnaies gauloises portent un grand nombre de noms de la deuxième déclinaison avec la terminaison os. Cette forme orthographique n'a pas de caractère national. Elle est commune à l'Italie et à la Gaule.

2° L'emploi de cette terminaison a cessé d'être général dans la Gaule à l'époque où de nouvelles relations avec l'Italie ont fait connaître l'orthographe qui avait prévalu au-delà des monts. On a écrit ADIETUANUS et LISCUS sur certains points, sur d'autres TASGITIOS et LITAVICOS.

3° De l'emploi de l'alphabet italiote, comme de l'acceptation des diverses variations de l'orthographe latine, on doit conclure que *la Gaule avait une grande propension à se romaniser, ce qu'explique, du reste, la communauté d'origine qui unissait la race italienne à la race celtique, alors même qu'elles vivaient à l'état d'antagonistes.*

long accentué : *Autissiodorum* pour *Autessiodurum* ; *Nemptodorum* pour *Nemetodurum* ; *Ebredonum* pour *Eburodunum* ; 2° o pour u atone : *Carnotes* pour *Carnutes* ; *Ardo*ennensis pour A*rdu*ennensis, *Tornacus* pour *Turnacus*.

De même pour la formation du français u devient o : *ulmus*, orme, *numerus*, nombre ; *cum* en composition : com, con, co ; ur*tica*, ortie.

Quand à l'emploi de o au lieu de u en latin, citons le tombeau de Lucius Cornelius Scipion : HONC OINO PLOIRUME CONSENTIONT, etc. (*hunc unum plurimi consentiunt*).

DIPHTONGUES LATINES.

§ 6. Æ LATIN.

AE latin correspond à AI gaulois ; *Eskeng*AI, *kun*AI (Gargas). *Escing*AE.

§ 7 AI LATIN.

AI latin devient OI en gaulois, tout comme en grec. *Caïus*, *Coïos* (méd.).

§ 8. AU LATIN.

AU latin devient o en gallo-romain. *Copo* (vase de Paris) pour CAUPO.

De même en français (Brachet p. 96) : o provient d'un AU originaire, accentué dans AURUM, or, *cau*sa, chose ; atone dans Au*reliani*, Orléans.

SECTION II.

DES CONSONNES LATINES EN GAULOIS.

§ 1. DES LABIALES ; *changement d'une labiale en une autre labiale ; changement d'une labiale en* V *et d'un* V *en labiale.*

a) B LATIN

1. correspond en gaulois cisalpin du deuxième ou troisième siècle avant notre ère à P. Setup*okios* (Briona) pour *Setu*B*ogios*.

Nous trouvons encore le P pour le B dans le mot *puPlicos* (du peuple) au lieu de la forme latine *publicus* (méd.) (1).

2. correspond à V gaulois. *CaBallodunum*, Cavaillon. Dans Grégoire de Tours : *Cavillo*nensis pour *Ca*Billonensis (de Chalons-sur-Saône). Le V français vient de B latin dans avoir, *haBere*, couver, *cuBare*, ivre, eBrius, lèvre, *laBrum*, prouver, proBare, Vervins, VerBinum, etc.

b) V LATIN.

V latin correspond à B gaulois. B*ellicus* (pierre du Donon) pour V*ellicus ;* V*irdunum*, B*ertuno* (au datif, sur un triens mérovingien). Dans le français actuel (Brachet, p. 106) *courBer* de *curVare*, *corBeau* de *corVulus*, B*azas* de V*asates*.

On trouve dans le *glossaire* de Fabretti, indiqué comme latin vulgaire des inscriptions de Rome même : B*inus* pour *Venus*, B*erecundus* pour V*erecundus*, Besta pour V*esta*, B*eto* pour V*eto*, B*iBeris* pour V*iVeris*, B*iBo*, pour V*iVo*, B*irgo* pour V*irgo ;* mais ce qui est plus étrange D*uellona* pour B*ellona*.

§ 2. DES GUTURALES ; *de leur permutation entre elles ou avec des dentales, des labiales, des sifflantes ou avec le* V.

a) G LATIN

1. correspond au C gaulois : *Or*C*êtirix* (méd.), *Or*G*etirix* (méd.), *Or*G*etorix* (César).

Dans Grégoire de Tours G latin est changé en C. *Bituri*C*um* au lieu de *Bituri*G*um*.

2. correspond à K gaulois. *Setupo*K*ios* (Briona), pour *Setu*B*ogius*, forme latinisée.

3. Suivi de I, le G latin correspond à S gaulois. *Var*S*ileos* (St Pietro de Stabio) pour Virgilius ; et plus douteusement à T gaulois. *Ver*T*inin* (Thiaucourt) pour *Vir*G*inum*.

b) C (dur) LATIN.

1. correspond au K gaulois. *Es*K*engai* (Gargas), *Es*C*ingus* (Bavay) ; *Truti*K*nos* (Todi) pour *Druti*C*nos*, C*no* (Vase de Paris).

(1) Sur les semisses des Lexoviates.

2. correspond à G gaulois. *Gobed* (Alise), *Deiouvigiagos* (en caractères semi-grecs) pour Divitiacus.

Dans Grégoire de Tours c dur latin est changé en G : *Andegavus*, pour *Andecavis*, *Petrogoricus* pour *Petrocorius*, *Agaunum* pour *Acaunum*.

3. semble correspondre à T, puisqu'on trouve à la fois *Viosacum* et *Vioset*um, la ville de Viset. Il y a là cependant confusion de deux suffixes, ayant originairement un sens différent.

c) C (doux) LATIN.

Correspond à l's gaulois : *Sosin* (Vaison) pour *socium* ; *buscilla* (Sérancourt) pour *buccella* ; et même à cs gaulois : *socsiu* (graffito de Paris).

Ce remplacement du c par l's se rencontre aussi en épigraphie romaine, en Italie et à Rome même. On a même prétendu que le c (doux) était de date récente et que les anciens romains prononcaient *kikero*, *kerasus* (1) pour *Cicero*, *Cerasus*.

d) QU, LATIN

s'écrit CU sur une inscription gauloise : *Ucuete* (Alise) pour *equite* ; mais c'est là un fait purement graphique. Par contre on trouve *secundus* écrit parfois *sequndus* ou *sequundus* en épigraphie.

e) V LATIN

correspond à GG gaulois, *Ullu*GG*ic(u)*. (Méd.) pour *Ollovico* (chef des Nitiobriges, cité par César).

Le G dur français, dit Brachet (p. 114) vient d'un v latin originaire : *Gas*cogne (*Vasconia*), Gui (*Viscum*), Guêpe (*vespa*), Guivre (vip*ira*). Cette dernière différence coïncide complètement avec le changement remarqué dans l'orthographie du nom d'*Ol*lovicon. D'autre part on a le gaulois *briva*, qui devient en germanique *brug*Ge (flam.) et *brid*Ge (angl.).

(1) Ce mot en passant en germanique a conservé le son de c dur, tandis qu'en français il est devenu : *cérise*.

f) De la substitution du P au QU.

Les romains disaient *equus*, *eques*, *quatuor*, *quinque*, les gaulois *epos*, *epas*, *petor* (1) *pimpe*. (2) De même les grecs employaient ἵππος, pour equus, et πέντε pour quinque πέμπτος pour *quintus*. Cette permutation du P et du QU (où C) s'observe également dans les langues kymmriques ou bretonnes. En breton armoricain les chiffres quatre et cinq sont *pevar* ou *peder*, et *pemp* ; en irlandais quatre se traduit par *ceathair*, et en gaëlique : *ceithir*.

De même les Irlandais disent *corcur* pour *purpura*, la pourpre ; *Caisc* pour Pascha (les Pâques). Les formes allemandes *vier* et *funf* se rapprochent par contre du gaulois. Il y a donc là une substitution des lettres, dont on trouve des traces dans les différents groupes de langues aryennes.

§ III.

Des dentales ; *De la substitution d'une dentale à une autre dentale ; de la substitution d'une dentale à deux sifflantes.*

a) D latin

devient T en gaulois, ou tout au moins dans le gaulois d'Italie : D*annotali* (génitif) (pierre d'Alise), T*anotalos* (Briona) ; D*ruta* (Vieil-Evreux ; T*rutiknos* (Todi). (3).

b) T latin

devient D en gaulois *caput ; Gobe*D (Alise) ; *equi*T*is* (génitif ; comparez *ucue*T*e*, *ucue*T*in*), *epa*D (génitif probable *epa*D*is* (Néris-les-Bains).

(1) *Petorritum*, char à quatre roues en usage chez les Gaulois et dont parlent Pline (lib. XXXIV c. 48), Quintilien (Lib. I cap. 9) et Festus (p. 206).

(2) Le quintefeuille se disait *pempedula*, πεμπεδουλα chez les Gaulois. — Dioscorides, c. 4, 42.

(3) On trouve dans le *Glossaire* de Fabretti, comme latin vulgaire des inscriptions de Rome même : *aput*, ancienne orthographe pour *apud*.

c) S LATIN

se renforce en X. *Com*UX sur des méd. de Comius, frappées en Bretagne insulaire ; *ardu*AX pour *ardu*AS (texte gaulois de Todi).

d) SS LATIN

correspond à TH (Θ) gaulois : *Veliocasses*, VELIOCAΘI (méd.).

§ IV. DES VOYELLES LIQUIDES.

a) M LATIN.

Cette lettre, qui se rencontre aussi toujours en ombrien (1) à la fin des terminaisons est remplacée en gaulois comme en grec par N : *nemetu*M, *nêmêto*N.

b) MN LATIN.

Ces lettres latines en position se remplacent en gaulois par NN. C'est ainsi qu'on a *Do*NN*us* (méd.), nom propre équivalant à *Do*M*i*N*us*, *Do*MN*us*. Les mêmes lettres latines MN sont remplacées parfois en gaulois pour plus d'euphonie par BN. *Du*BN*oreix* (méd.), *Du*MN*orix* (César).

§ V. DU REDOUBLEMENT EMPHATIQUE.

N latin se redouble parfois emphatiquement en gaulois par exemple dans Congennolitanos (2), Dannorigis.

On retrouve encore au gaulois le redoublement emphatique d'autres lettres, par exemple de l'R dans *Hana*RR*us* (3) ; ou celui du C dans *Tri*CC*os* (méd.) pour Tricos.

Autre exemple du redoublement emphatique de l'R. Dans nos *Études gauloises*, parues en 1882, nous avons traduit (p. 39)

(1) On dit cependant en ombrien *onse* pour *umosus* (umerus). Bréal. p. 339.
(2) ΚΟΓΓΕΝΝΟΛΙΤΑΝΟΣ. (Pierre d'Alleins).
(3) *Hanarrus Dannorigis filius.* Creuly, table, (*Revue Celt.*, t. III, p. 298).

le mot *sarra* de la lame de Poitiers par *sacra*, en observant que *sacra*, est une contraction pour *sacera*, dont le redoublement emphatique *sacerra* a pu se contracter en *sarra*, lorsqu'on récitait précipitamment le formulaire de sacrifice (1). Or M. Allmer nous a fait connaître depuis dans son excellente *Revue épigraphique* (1885, p. 155) qu'il existe encore aujourd'hui à Lyon, le plateau de la *sarra*, qu'on supose généralement l'endroit où s'accomplissaient les sacrifices, et cela parce qu'on y trouve souvent des ossements brulés d'animaux, ainsi que des monnaies et des antiquités romaines.

§ VI. Insertion euphonique.

Nous trouvons un exemple de l'insertion euphonique de la lettre P dans le participe passé du verbe latin *emere*, qui est *emptum*. Nous n'avons pas d'exemple dans les textes gaulois de pareille insertion ; mais nous la retrouvons dans Grégoire de Tours pour le nom de lieu : *Nemptodurum* pour *Nemetodurum* (Nemours) (2).

§ VII. Apherèse.

Nous constatons le fait d'une apherèse du D en gaulois, en comparant entre elles les médailles de l'éduen Divitiac (3). Les légendes sont tour à tour : D*evisagos*, D*eiougiagos* et E*iviciacos* (4). Sur cette dernière comme l'a déjà fait remarquer M. De Saulcy, il y a apherèse du D, car le flanc de la médaille ne permet pas la supposition d'une lettre effacée ou mal prise dans la frappe. Cette apherèse du D est du reste un fait philo-

(1) Le mot latin *serra* (scie), de l'avis des meilleurs philologues est une contraction pour *secerra* (racine : *seco*, couper). C'est une transformation semblable à celle qui a produit *sarra*.

(2) La même insertion euphonique du P se remarque dans le nom du village *Kermpt* (Limbourg), provenant peut-être de *Carm-etum*. (charmille).

(3) C. A. Serrure. *Études sur la numismatique gauloise des Commentaires de César*. 2e Étude p. 30 et suiv.

(4) *Deiougiagos* est écrit en lettres grecques, mais il ne suffira pas de traduire les sons grecs en sons latins pour se faire une idée exacte de la prononciation gauloise. Il y a entre *Deiou* — et *Divi* —, pensons-nous, à peu près la même nuance qu'entre *amoue* et *amève*, deux variantes romanes du latin *amabam*. Voyez Brachet, Grammaire historique de la langue française (24 édit.) p. 208.

logique, que nous observons pour la dérivation du mot *jour*, qu'on dérive de *diurnus* en passant par une étape intermédiaire conservée dans l'italien *giorno*.

Di a donc fait *dgi*, puis *gi*, puis *j*. Le J porte du reste tellement en lui l'essence du D, que les américains prononcent en accentuant le D, *Djefferson* pour Jefferson.

TABLEAU DES DIFFÉRENCES PHONÉTIQUES ET ORTHOGRAPHIQUES ENTRE LE LATIN ET LE GAULOIS.

VOYELLES		CONSONNES	
latin	*gaulois*	*latin*	*gaulois.*
A	E, I, O, U	B	V, P
E	A, I, EI, U	C	K, G, S, T
I	E, Ê, (η), OI, U	D	T, S
O	*A, E, I, U	G (doux)	C (doux), S (suivi de I), T (suivi de i)
V	A, O	M	N
Æ	AI	P	V
AI	OI	QV	P
AU	O	SS	TH (Θητα)
		T	C
		V	B, GG (dur).

§ VIII. PRONONCIATION DU GAULOIS.

Bien parlée, la langue gauloise devait être une langue douce et coulante. Dans tout ce qui nous en reste nous n'avons rencontré ni le H, ni le CH, preuve évidente que cet idiôme n'avait rien des aspirations propres aux langues bretonnes et qui semblent plutôt sémitiques qu'aryennes, tant elles dépassent en cacophonie les duretés gutturales du haut-allemand.

Une expression nous est conservée comme bretonne, que certes dans cette forme orthographique, nous ne réclamerons pas pour gauloise ; c'est le mot : *chrota*. C'était l'instrument dont les bardes bretons accompagnaient leurs chants et dont le poëte Fortunat a dit (5)

> Romanusque lyra plaudat tibi, barbarus harpa,
> Græcus achilliaca, chrota Britanna canat.

(5) *Carmina*. lib. VII.

La *chrota* était connue en Gaule ; elle resta employée dans la France du moyen-âge, ou selon Chevallet (1) on l'appelait : *roitte*, *rotte*, *rote* ; mais elle est avant tout un instrument irlandais, breton. En Irlande on l'appelle *crwth*, c'est bien là le son que Fortunat a taché de rendre par *chrota*, sans en reproduire toute la sauvagerie.

Rien que ce mot de *chrota*, nous prouve qu'à l'époque de Fortunat comme de nos jours les langues kymmriques ou bretonnes formaient un groupe spécial parmi les langues aryennes, et que ce qui nous frappe aujourd'hui dans le breton, frappait également les gallo-romains, à quinze siècles de distance.

« César, auteur non suspect, (disait M. Lévêque) (2) nous « affirme, que les Gaulois faisaient usage de l'alphabet grec ; « or il est manifeste *que cet alphabet ne peut rendre que les* « *sons d'une langue douce* ; et nullement ceux de ces idiomes « indisciplinables, dont on veut rapprocher la langue des Gau- « lois. Il est tout-à-fait impossible de rendre, avec les seize ou « dix-huit signes de l'alphabet primitif des Grecs, dont les « Gaulois devaient faire usage, les sons des langues congé- « nères de l'armoricain..... C'est en vain qu'on alléguerait « l'altération des mots gaulois qui nous restent par les bouches « et les stylets des Romains. En effet il est un grand nombre « de mots gaulois, qui sont cités par plusieurs auteurs, tant « grecs que latins ; or si ces auteurs avaient habillé les mots « gaulois à leur manière, chacun leur eût donné son habit par- « ticulier ; mais nous voyons que l'orthographe des mots cités « varie à peine dans les différents auteurs, et le plus souvent « ne varie point. »

§ IX. Perte entière des terminaisons ; contractions.

Nous avons à dire ici un mot de la question de savoir, si dès l'époque césarienne, on commençait déjà tout au moins

(1) *Origine et formation de la langue franç.* Paris. 1853 I p. 293. — Roquefort, *Gloss.* t. II.

(2) Georges Lévêque. *Recherches sur l'origine des Gaulois.* Paris 1869 p. 77 (ouvrage posthume) où il soutient la thèse, que nous tachons d'établir par l'archéologie, que le gaulois était une langue complètement distincte des langues kymmriques ou bretonnes et se rapprochant bien plus du latin. C'est une œuvre très-remarquable d'un jeune savant mort à l'âge de 28 ans.

dans le langage populaire de la Gaule à supprimer les terminaisons ou tout au moins quelques-unes d'entre elles. C'est au fond la thèse de Granier de Cassagnac (1). Nous la croyons fausse en général, mais la suppression de quelques lettres finales dans le langage populaire nous paraît cependant un fait avéré, dont nous pouvons fournir quelques exemples.

N final disparait quelquefois de la terminaison, surtout pour les adjectifs de la 2e déclinaison suivi d'un substantif au même cas. Ainsi on trouve sur la pierre d'Autun *caneco sedl*ON au lieu de *canec*ON *sedl*ON.

U final disparait quelquefois de la terminaison des verbes. Nous croyons en effet que *urit* (*Takos*) (2) présente une forme plus modernisée du même temps de verbe que *urit*U (Escingos) (Bavay).

T final (comme nous l'avons dit) tombe parfois *en ombrien* à la troisième personne du singulier et nous n'oserions pas dire, qu'il n'en fut jamais de même en gaulois.

N pénultième de la 3me personne du pluriel disparait également parfois *en ombrien*, ce qui rend le pluriel semblable au singulier, mais nous n'osons tirer de ce fait aucune conclusion pour le gaulois.

On ne peut en effet conclure d'une langue à l'autre, quoiqu'elles appartiennent au même groupe et puissent être appelées longues sœurs. Ce qui existe en allemand n'existe pas toujours en anglais.

Nous avons à parler ici d'une espèce de sphynx épigraphique, dont l'étude pourrait peut-être jeter quelque lumière sur le problème de la perte des terminaisons en gaulois. Sur l'un

des autels des *nautae parisiaci*, érigés à Paris sous le règne de Tibère, et qui, retrouvés en 1711, dans les fondations de l'église de N. Dame sont aujourd'hui conservés au Musée de Cluny, on voit un dieu portant des oreilles d'âne et des cornes de cerf,

(1) *Hist. des origines de la langue franç.* Paris 1872.

(2) Pierre de St Remy (Bouches du Rhône). Le prénom de *Tecos* figure sur la pierre de Briona, *Dictionn. archéol. de la Gaule.* (Inscript. n° 10 et 10bis.

auxquelles appendent des anneaux (1). Au dessus on remarque une inscription, qu'à première vue on lit :

CERNVNNOS.

Mais cette légende, en tenant compte de certaines lettres monogrammatiques, peut aussi très-bien s'interprêter par :

CERANUANNOS

ce qui donne à peu près le son des mots français actuels : *cerf-âne-anneau* (prononcez : cer-aneu-anno).

En réalité *Cernunnos*, *Ceranunnos*, *Ceranuanos* est le dieu foudroyant, κεραυνός, que les Gaulois appelaient le plus souvent *Taranus*, (2) le Thor des Germains, qui avait une partie des attributs de Jupiter.

Ceux de nos lecteurs, qui sont habitués aux emblêmes parlants, si fréquents sur les médailles des Gaulois, et même sur celles des graves républicains de Rome, seront moins surpris en présence de cette espèce d'hieroglyphie, de ce *rebus*, datant d'il y a plus de dix-huit siècles.

Ils n'hésiteront pas à reconnaître avec nous que l'allusion est évidente.

Mais ce n'est pas par ces trois mots modernes posés l'un à côté de l'autre, qu'il faut enterprêter l'emblême parlant, comme l'aurait fait sans nul doute Granier de Cassagnac. On doit se pénétrer de l'esprit synthétique de la langue gauloise, tel qu'il nous apparait dans ses éléments connus. *Ceranuanos* doit être interprêté, comme on explique *Vercingetorix*, et *Vercundaridubnos*, c.-à-d. par un seul mot composé. Quoiqu'il en soit on doit conclure de cette figuration du dieu, qu'en gaulois :

kera ou *cera* indiquait la corne, dérivant du grec κέρα, κέρας, ou κεραία, et non du latin *cornu*.

anos signifiait l'âne, du grec ὄνος, et non du latin *asinus*.

annos ou plutôt *annon* exprimait l'anneau, qui en latin revêt une forme diminutive *annulus*. (3)

(1) Dom Martin, *La religion des Gaulois*. Paris, 1727 t. I p. 333. — Montfaucon, *Antiquité expliquée*, t. II, p. 436. — Alex. Lenoir, *Description des monuments de sculpture réunis au Musée Impérial*, p. 43 et suiv.

(2) La partie supérieure de la pierre seule nous est parvenue, mais nous savons par d'autres figurations du même dieu, qu'il a du être représenté, assis et les jambes croisées, comme une divinité de l'Inde.

(3) Dans un article de M. Monceaux, inséré dans la *Revue Historique* de

Le sens de l'inscription dans son ensemble serait donc :

« *le dieu — corne, âne, anneau* »

Certes, c'est bizarre ; mais la sculpture est là, et depuis Dom Martin et Montfaucon, contemporains de la découverte, tout le monde s'est incliné devant son incontestable authenticité. (1)

§ X. De l'immobilisation de certaines terminaisons gauloises.

Nous venons d'examiner la question de la suppression de la terminaison à l'époque gauloise. Ici se présente maintenant l'examen d'un phénomène grammatical qui s'est produit en sens inverse.

Nous avons cru pouvoir admettre que le mot *gosse* ou *gos* de l'argot parisien était une dégénérescence de *cnos* (fils, enfant). On se récriera peut-être en disant que *gosse* est une expression datant des invasions normandes, puisqu'en suédois on dit encore : *gosse* pour *gars*, *garçon*. Mais comment expliquera-t-on la persistance de la terminaison ON dans le *Don*ON (montagne des Vosges) ? N'est-ce pas selon toute probabilité le *dunon*, *dunum*, si fréquent en gaulois pour dire « montagne », « abri sur une hauteur. »

§ XI. Des contractions provenant du déplacement de l'accent tonique de mots gaulois.

Certains mots gaulois en passant dans le germanique ont subi un déplacement d'accent tonique qu'il est intéressant de constater.

Prenons d'abord *ambactus* devenu en germanique *ambacht*, mais aussi *ambt* (flamand), *amt* (allemand).

1880, l'auteur dit que *Cernunnos* a créé *Taranus*. A en juger par la comparaison des noms, on serait au contraire tenté de prendre *Ceranunnos* pour un diminutif de *Taranus*, le *Dis pater*. La différence du T au C initial n'est pas un obstacle à cette assimilation, puisque sur des triens mérovingiens C*aribert* s'appelle parfois T*aribertus*. Nous ne songeons du reste pas à contredire le collaborateur de la *Revue historique*, pour une matière qui sort du cadre de nos Études. Il se peut que T*aranus* ait éclipsé C*ernunnos*, comme Jupiter relégua à l'arrière plan Saturne dans la mythologie gréco-romaine.

(1) En latin, le positif *annus* est l'anneau, le cercle par excellence, l'année mesure du temps.

« On le sait par Ennius, mort l'an 169 av. J. C., dit M. d'Arbois de Jubain-« ville, *ambactos* était le nom donné par les chefs gaulois aux gens de « condition inférieure, dont ils s'entouraient. On y reconnait deux éléments : « le préfixe *ambi* « autour » et le participe passé d'une racine *ag* « faire « marcher », qui appartient au celtique comme à d'autres langues indo-« européennes. César semble avoir connu cette étymologie quand il dit « que plus est haute la naissance et plus grande la fortune d'un chef gau-« lois, plus il y a d'*ambacti* et de clients autour de lui « *circum se* (Comm. « *de bello gallico*. liv. VI C. 15 ; Cf. I, liv. 18 c. 15) ; *circum* est la traduction « d'*ambi* » (1).

Voilà donc un thème parfaitement explicable par le gaulois, inexplicable par le germanique ; cela suffirait déjà pour justifier qu'il a été emprunté du gaulois et que l'hypothèse contraire n'est pas acceptable. Mais nous avons la confirmation du fait par le déplacement de l'accent tonique, qui a du s'opérer pour pouvoir transformer *ambáctus* en *ámbactus* d'où *ámbt*, *ámt*.

Le même déplacement d'accent tonique se remarque dans le nom de la ville de Dinant Originairement celle-ci se sera appelée *Diunemêton* (2), mais comme elle a joué un role important à l'époque franque l'accent tonique s'est déplacé. On dit *néméton*, et voilà pourquoi nous retrouvons *Deonént*, *Deonám*, *Deonánt* sur les monnaies et diplômes.

Une fois qu'on a tenu compte du déplacement de l'accent tonique, le changement de *deonémĕt*, *deonámĕt* en *deonánt* s'explique et se justifie par une variante analogue, que nous observons pour le participe passé du verbe « nommer » en flamand du moyen-âge : *ghenamet* (néerlandais : genaamd), allemand *genant*.

(1) *Revue archéolog.* 1886 p. 21 et suiv.

(2) On doit peut-être expliquer *Diu-nemeton* par : « temple des dieux, ou temple de *Dis-pater* » (César dit : Galli se omnes ab *Dite* patre prognatos praedicant. L. VI cap. 18). Il existe cependant à Dinant une tradition par rapport au culte de Diane. (Galliot, *Hist. de Namur*. Liége 1788, I p. 20).

Errata. Dans les précédents articles de M. C. A. Serrure parus dans le *Muséon*, année 1884 (la langue des Gaules depuis César jusqu'à Charlemagne) p. 233, ligne 15 : cinq*uante* lisez : cinq *cents* ; p. 242, ligne 25 : dis*p*osition, lisez : dis*pa*rition ; p. 245, ligne 7 : *de* notre ère, lisez : *avant* notre ère. — Année 1887. (Essai de grammaire gauloise) p. 493, 2e déclin. pluriel vocatif, effacez o ; p. 512, ligne 25, deman*da*, lisez deman*dera* ; p. 513, ligne 5 Vous, lisez : Nous ; p. 513, ligne 13 : 3e déclinaison, lisez : 2e déclinaison ; p. 516, 1ère note, ligne 2, trio*u* lisez : tri*ens* ; ligne 3 : Combro*ye*, lisez Combro*use* ; p. 517 ligne 18, et p. 517 ligne 4 : e*n*gubines, lisez : e*u*gubines ; p. 519 ligne 12 : o*g*hamiques, lisez : o*g*hamiques ; p. 519 note 2 : lisez : Todi. — Fabretti.

LES ADJECTIFS GRECS EN ρο- ET EN λο-.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE L'APOPHONIE SUFFIXALE ET RADICALE DANS LES LANGUES INDO-EUROPÉENNES (*suite*).

B. SÉRIE ᾰ, ᾱ (ION. ATT. η), ω.

30 βληχ-ρό-ς, mou ; si toutefois l'allongement n'est que la suite de la métathèse. Cfr βλᾱξ ; μαλ-κό-ν · μαλ-α-κό-ν Hesychius (1).

31 λαβ-ρό-ς, avide ;
Cfr. ἔι-ληφ-α. Rac. λᾱφ.

32 λαθ-ρό-ς, caché ;
Cfr. λᾱθ-ω ; ion. λήθ-ω ; ἀ-ληθ-ής.

33 μᾰκ-ρό-ς, long ;
Cfr. μᾱκ-ος, ion. μῆκ-ος, longueur.

34 μᾰχ-λό-ς, lascif. Rac. μᾱχ.

35 σᾰπ-ρό-ς, pourri, gâté ;
Cfr. σᾱπ-ω, ion. σήπ-ω.

2° Quelques dérivés présentent la forme ᾱ (ion. att. η).

36 λᾱ-ρό-ς, agréable ;
Cfr. λω-ίων, (Hom.) ; λῳ-ων (att.).

37 νᾱ-ρό-ς, coulant ;
Cfr. νᾰ-ίω, couler. (Hom.). Rac. *snā*.

38 χῆ-ρό-ς, privé de ;
Cfr. χᾱ-τι-ς et χᾰ-τί-ς, χω-ρ-ίζω.

3° Deux dérivés d'une racine appartenant à cette série donnent le degré *ablaut* ω.

39 χω-λό-ς, boiteux ;
Cfr. χᾰ-λά-ω, détendre.

40 ὠχ-ρό-ς, pâle ;
Cfr. ἀχ-λ-ύ-ς obscur ; ἄκαρον · τυφλόν, Hesychius. (2)

(1) *E. Meyer*. Griechische grammatik, p. 162 et 186.
(2) *Ibidem*, p. 52.

γ. Série. ε. η. ω.

Les dérivés des racines de cette série sont rares. Le suffixe porte l'accent, mais le degré de la racine varie. Le degré faible de cette série est une sonore que l'analogie du phonétisme hébraïque a fait nommer *scheva indogermanique*. Il est impossible de déterminer exactement sa valeur.

Elle produit ε en grec.

1° la racine est au degré faible.

41 ξε-ρό-ς (Hom.), sec.

2° la racine est au degré η.

42 ξη-ρό-ς (dor.), sec. = sscrt *kšā-ra*-brûlant.

43 πη-ρό-ς, estropié.

3° la racine est au degré ω.

44 ζω-ρό-ς, vivifiant ;

Cfr. ζῇ, il vit * ζη-ει ; avestique *ǰya*ⁱ*ti*. Rac. *giê*.

45 πω-ρό-ς, estropié.

δ. Série inconnue.

Il nous est impossible de déterminer avec certitude la série que parcourent les racines dont les formes suivantes sont dérivées. Elles offrent ceci de commun que toutes sont oxytons.

46 ἀδ-ρό-ς, humide.

47 ἀισχ-ρό-ς, honteux.

48 ἀμυδ-ρό-ς, obscur, peu visible.

49 βλωθ-ρό-ς, élevé, touffu.

50 γλισχ-ρό-ς, visqueux, gluant.

51 δει-λό-ς, craintif, lâche.

52 ἐσθ-λό-ς, bon.

53 ἐχθ-ρό-ς, ennemi.

54 θαλυκ-ρό-ς, chaud.

55 θιβ-ρό-ς, θι(μ)β-ρό-ς chaud.

56 ἰ-ρό-ς (Hom.). * ισ-ρό-ς, sacré.

57 λαιδ-ρό-ς, impudent.

58 λαμπ-ρό-ς, brillant.

59 λει-ρό-ς, délicat.

60 λευ-ρό-ς, uni, plat

61 μικ-ρό-ς, petit.
62 μολυβ-ρό-ς, de plomb.
63 οἰκτ-ρό-ς, digne de compassion.
64 σκυθ-ρό-ς, triste.
65 σμικ-ρό-ς, petit.
66 σφαιδ-ρό-ς.
67 τρη-ρό-ς, peureux. Rac. *tres-*. Série —, *e*, *o*.
68 ψυχ-ρό-ς, froid, frais.

II. ρο-, λο- EST SUFFIXE SECONDAIRE.

1° Le suffixe secondaire ρο-, λο- n'est suivi d'aucun autre suffixe.

A. Le suffixe primaire est $\frac{o}{\varepsilon}$.

Type : Racine + suffixe primaire $\frac{o}{\varepsilon}$ + suffixe secondaire ρο-, λο-.

a. Formes en ε-ρό-, ε-λό-.

Le suffixe secondaire ρο-, λο- s'ajoute à un thème nominal formé au moyen du suffixe primaire $\frac{o}{\varepsilon}$.

Devant le suffixe secondaire, le suffixe primaire prend le degré ε. Le suffixe secondaire accentué n'exerce donc son influence que sur le suffixe primaire.

Quant au degré de la racine il est déterminé par la nature du suffixe primaire.

Il y a lieu de grouper les cas suivant les séries que parcourent les racines dont ces formes dérivent et d'après le degré de la racine.

α. Série —, ε, ο.

Dans cette série il faut déstinguer deux suffixes $\frac{o}{\varepsilon}$ de nature diverse :

1° Un suffixe $\frac{o}{\varepsilon}$ non frappé de l'accent, servant à former des *nomina agentis*, des noms abstraits et des noms à signification passive.

Dans ce cas, la racine portant primitivement l'accent, paraît au degré *ablaut* ο. Ainsi, par exemple la racine πλεκ- donne le thème nominal πλόκ-ο-.

Lorsque le suffixe secondaire accentué ρό-, λό- vient s'ajouter à ces thèmes primaires en ο, le suffixe primaire $\frac{o}{\varepsilon}$ prend la forme ε et la racine reste au degré ο exigé par le suffixe primaire. Nous avons donc le type : Racine au degré ο + suffixe primaire au degré ε, + le suffixe secondaire ρό-, λό-.

2° Un suffixe $\frac{o}{\varepsilon}$ frappé primitivement de l'accent. Devant ce suffixe accentué la racine se dégrade et paraît au degré faible. Exemple : στραβ-ό-ς louche, à côté de στρέφ-ω et de ἔ-στροφ-α. Si le suffixe secondaire accentué ρό-, λό- s'ajoute à ces thèmes en ό- le suffixe primaire perd l'accent, paraît au degré ε et la racine reste au degré faible. De là ce second type : Racine au degré faible + suffixe primaire au degré ε, + le suffixe secondaire ρό-, λό-.

1° Premier type : Rac. degré ο + suff. prim. degré ε + suff. second. ρό-, λό-.

α. Le thème nominal existe comme tel.

69 γο-ε-ρό-ς * γοF-ε-ρό-ς, lamentable ;
γό-ο-ς, ὁ * γόF-ο-ς, gémissement.

Rac. *geu*. Cfr. l'anc. haut allemd. adv. *chûmo*, avec peine ; adj. *chûmig*, faible (1). Voyez γο-η-ρό-ς n° 145.

70 δνοφ-ε-ρό-ς, ténébreux ;
δνόφ-ο-ς, ὁ ténèbres.
Cfr. ἰο-δνεφ-ές, violet foncé.

71 δολ-ε-ρό-ς, rusé ;
δόλ-ο-ς, ὁ, ruse.

Curtius (2) rapproche δέλεαρ de δόλος. Mais, vu l'éolien βλῆρ, il est possible que δ dans δέλεαρ soit un représentant de l'indo-européen g^2 (3) et dans ce cas il n'y aurait rien de commun entre δέλεαρ et δόλος.

72 δροσ-ε-ρό-ς, couvert de rosée ;
δρόσ-ο-ς, ὁ, rosée.

73 ζοφ-ε-ρό-ς, ténébreux ;

(1) *F. Kluge*. Etymol. Wörterb. v° *Kaum*.
(2) *Curtius*. Grundzüge der griechischen Etymologie 5, p. 237.
(3) *G. Meyer*. Gr. gr. p. 177. *Brugmann*. Grundriss., p. 318.

ζόφ-ο-ς, ὁ, ténèbres.
Cfr. ζοφ-η-ρό-ς, ténébreux n° 148.

74 θολ-ε-ρό-ς, bourbeux, trouble, troublé.
θολ-ό-ς, ὁ bourbe.
Cfr. gothique *dwals* * *dhu̯ól-o-s* qui est troublé, fou.

75 κολ-ε-ρό-ς écourté ;
κόλ-ο-ς, court.

76 μογ-ε-ρό-ς, pénible ;
μόγ-ο-ς, ὁ peine.
Cfr. μεγαίρ-ω. Voyez μογηρός n° 162.

77 νοσ-ε-ρό-ς, maladif ;
νόσ-ο-ς, ἡ, maladie.
Le thème de νόσο-ς est proprement νο-σο-. (1)
Voyez νοσ-η-ρό-ς, νοσ-η-λό-ς n° 166, νουσ-α-λέ-ο-ς n° 410.

78 πλοκ-ε-ρό-ς, tressé ;
πλόκ-ο-ς, ὁ, tresse de cheveux.
Cfr. πλέκ-ω ; aor. 2 part. πλακ-είς * πλ̥κ-είς.

79 στροβ-ε-λό-ς, tournant ;
στρόβ-ο-ς, ὁ, tournoiement.
Cfr. στρέφ-ω, ἐ-στράφ-ην.
Voyez στροβ-ι-λό-ς n° 308.

80 τρομ-ε-ρό-ς, craintif ;
τρόμ-ο-ς, ὁ crainte, tremblement.
Cfr. τρέμ-ω.

81 τροχ-ε-ρό-ς, courant ;
τρόχ-ο-ς, ὁ course en rond.
Cfr. τρέχ-ω.
Voyez τροχ-α-λό-ς n° 214.

82 τρυγ-ε-ρό-ς, plein de lie ;
τρύγ-ο-ς, ὁ, raisin vendangé.

Ou bien τρύγ-ο- est pour τρόγ-ο- (2), et alors τρυγ-ε-ρό-ς est à sa place sous cette rubrique-ci ; ou bien τρύγ-ο- est pour * τρυγ-ό, avec ρυ comme représentant de la vibrante sonante (3), et dans ce cas il faut classer τρυγ-ε-ρό-ς sous la rubrique suivante, au n° 90.

83 φθον-ε-ρό-ς, envieux ;

(1) *F. de Saussure*. Système primitif. p. 78.
(2) *F. Kluge*. Etym. Wörtb. v° *Dreck*.
(3) *J. Schmidt*. Vocalismus II. 337.

φϑόν-ο-ς, ὁ, envie.
φϑ= sp (1). Cfr. πέν-ο-μαι, πόν-ο-ς, σπάν-ι-ς.
84 φοβ-ε-ρό-ς, craintif ;
φόβ-ο-ς, ὁ, crainte.
Cfr. φέβ-ο-μαι.
85 ψογ-ε-ρό-ς blamâble ;
ψόγ-ο-ς, ὁ, blâme.
Cfr. ψέγ-ω.
86 χλο-ε-ρό-ς, vert ;
χλό-ο-ς, ὁ couleur verte.
Cfr. lat. *hel-u-s ;* paléoslave *zel-enŭ.*
Voyez χλο-η-ρό-ς n° 200.

β. Le thème nominal en $\frac{o}{\varepsilon}$ ne s'est conservé que dans un dérivé.

87 φλογ-ε-ρό-ς enflammé ;
* φλόγ-ο- dans φλογό-εις.
Cfr. φλέγ-ω. Voyez φλεγ-υ-ρό-ς n° 273.

2° Deuxième type : Racine degré faible + suff. prim. degré ε + suff. second. ρό-, λό-.

α. Le thème nominal primaire existe comme tel.

88 δι-ε-ρό-ς * διF-ε-ρό-ς, plein de vie, frais ;
βί-ο-ς * βιF-ό-ς ὁ vie.
Rac. $g^{\text{ə}}\underset{\frown}{i}\underset{\frown}{eu}$ (2).
89 στυφ-ε-λό-ς, compacte ;
στυφ-ό-ς, compacte.
Vovez στυφρός n° 19.
90 τρυγ-ε-ρό-ς, plein de lie ;
τρύγ-ο-ς, ὁ raisin vendangé.
Voyez n° 83.

(1) *G. Meyer.* Gr. gr. p. 223.
(2) *K. Brugmann.* Grundriss. p. 318 ; *G. Meyer.* Gr. gr. p. 176.

β. Le thème nominal primaire en $\frac{o}{\varepsilon}$ n'existe que dans des composés ou des dérivés.

91 γλυκ-ε-ρό-ς, doux ;
* γλυκ-ο- dans γλυκό-εις doux.
Cfr. γλῆυκ-ος, τὸ ; ἀ-γλευκ-ής.

92 καρτ-ε-ρό-ς et κρατ-ε-ρό-ς, * κρ̥τ-ε-ρό-ς, fort ;
* κρατ-ο- dans κρατέ-ω.
Cfr. lesb. κρέτος, τὸ.

93 κρυ-ε-ρό-ς, froid ;
* κρυ-ο- dans κρυό-εις.

94 σκι-ε-ρό-ς, ombragé ;
* σκι-ο- dans σκι-ό-εις.
Cfr. σκοι-ό-ς ombreux ; sscrt. *čhāyā*, ombre.
Voyez σκι-α-ρό-ς n° 217.

95 στυγ-ε-ρό-ς, odieux ;
* στυγ-ο- dans στυγο- δέμνιος.
Voyez στυγ-να-λέ-ο-ς n° 372.

96 τραπ-ε-λό-ς, changeant ;
* τραπ-ο- dans le verbe dénominatif de formation irrégulière τραπέ-ω.
Cfr. τρέπ-ω, τέ-τροπ-α.

97 χλι-ε-ρό-ς * χλιF-ε-ρό-ς tiède, mou ;
* χλι-ο- dans χλιό-εις, mou.
Voyez χλιαρός n° 327.

γ. Le thème nominal primaire en $\frac{o}{\varepsilon}$ n'existant pas, il faut considérer les formes suivantes comme ayant été formées par analogie.

98 ἴκ-ε-λο-ς, semblable, est peut-être régulier pour le degré de la racine, mais il est irrégulier pour l'accent.

99 τραφ-ε-ρό-ς, nourricier, fertile ;
En sanscrit il existe un thème primaire *trp-rá*.
Cfr. τρέφ-ω, τέ-τροφ-α.

Note. Les deux formes 100 δεικ-ε-λό-ς, qui représente (Cfr. δείκ-νυ-μι, δίκ-η) et 101 εἴκ-ε-λο-ς, semblable (Cfr. ἔϊκ-τον * Fέ-Fικ-τον, ἔοικα * Fέ-Foικ-α) sont irrégulières quant au degré de la racine. En outre, on ne trouve pas à côté d'elles de thèmes

nominaux primaires * δεικ-ο-, * εἰκ-ο- ; elles ont donc été formées par voie d'analogie.

β. Série ᾰ, ᾱ, ion. att, η, ω.

Il semble que dans cette série ᾰ, ᾱ (η), ω, de même que dans la série —, ε, ο, il faille distinguer deux suffixes nominaux primaires $\frac{o}{\varepsilon}$; un premier suffixe $\frac{o}{\varepsilon}$, non accentué, devant lequel la racine frappée de l'accent se présente au degré ᾱ, ion. att. η ; Exemple : ψᾱφ-ο-ς, ion. att. ψῆφ-ο-ς, et un second suffixe $\frac{o}{\varepsilon}$ portant l'accent, devant lequel la racine se dégrade et présente le degré faible ᾰ. Exemple : πᾰ́γ-ο-ς, * παγ-ό-ς.

Les thèmes formés à l'aide du suffixe secondaire ρό-, λό- paraissent avoir eu exclusivement pour point de départ les thèmes nominaux primaires formés au moyen du suffixe accentué $\frac{o}{\varepsilon}$.

Le suffixe secondaire ρό-, λό- porte l'accent ; le suffixe primaire paraît au degré ε.

102 δαβ-ε-λό-ς, brûlant ;
* δᾰβ-ό-.

103 δα-ε-ρό-ς, noirâtre * δαF-ε-ρό-ς ;
* δᾰ-F-ό-.
Cfr. δά-ος, τό tison, * δάF-ος ; δέ-δηε * δε-δηF-ε, Rac. δᾱF.

104 θᾰλ-ε-ρό-ς, verdoyant, fleurissant, frais.
* θᾰλ-ό-.
Cfr. θᾱλέ-ω, ion. θηλέ-ω.

105 κλαγ-ε-ρό-ς, criard ;
* κλᾰγ-ό-.
Cfr. κέ-κληγ-α. Rac. κλᾱγ.

106 λᾰκ-ε-ρό-ς, bruyant ;
λᾰ́κ-ο-ς, ὁ, bruit * λᾰκ-ό-ς.
Cfr. ληκ-έ-ω, λέ-λᾱκ-α ; lat. *lacer*.

107 παγ-ε-ρό-ς, glacé ;
πᾰ́γ-ο-ς, ὁ, glace * πᾰγ-ό-ς.
Cfr. πῆγ-μα congélation, πήγ-νυ-μι fixer, condenser.

108 σφαλ-ε-ρό-ς, qui fait tomber ;
σφᾰλ-ό-ς, ὁ, entraves.
Cfr. ἔ-σφηλ-α, σφηλ-ό-ς, facile à remuer.

109 τᾰκ-ε-ρό-ς fondu, liquide.
* τᾰκ-ό-.
Cfr. τήκ-ω.
110 ψᾰφ-ε-ρό-ς, friable, cassant ;
* ψαφ-ό-.
Cfr. dor. ψᾶφ-ο-ς, ion. ψῆφ-ο-ς, ἡ caillou.
Voyez ψαφ-α-ρό-ς n° 223.

γ. Formes isolées.

Il nous est impossible de rattacher à l'une des séries connues les formes suivantes.

1° le thême nominal primaire en $\frac{o}{\varepsilon}$ existe comme tel.

111 κλαδ-ε-ρό-ς qui a des branches ;
κλάδ-ό-ς, ὁ, branche d'arbre.
Voyez κλαδ-α-ρό-ς, n° 229.
112 μυσ-ε-ρό-ς, détestable ;
μυσ-ο-ς, détestable.
Voyez μυσ-α-ρό-ς, n° 233.
113 νοτ-ε-ρό-ς, humide ;
νότ-ο-ς, ὁ, vent humide, pluie.
Voyez νοτ-η-ρό-ς, n° 167.
114 ὀλ-ε-ρό-ς, troublé, noir ;
ὀλ-ό-ς, ὁ, bourbe.
115 σκοτ-ε-ρό-ς, obscur ;
σκότ-ο-ς, ὁ, obscurité.

2° Le thème nominal primaire en $\frac{o}{\varepsilon}$ ne se rencontre que dans des dérivés ou des composés.

116 βλαβ-ε-ρό-ς, nuisible ;
* βλαβ-ο- dans βλαβ-ό-εις.
117 γλαγ-ε-ρό-ς, laiteux ;
* γλαγ-ο- dans γλαγ-ό-εις.
118 νυκτ-ε-ρό-ς, nocturne ;
* νυκτ-ο- dans νυκτ-ο- ειδής.
119 πι-ε-ρό-ς, gras ;
* πι-ο- dans πι-ό-νομος.
Voyez πιαλός, n° 326 et πιαλέος, n° 399.
120 πλακ-ε-ρό-ς, aptati en forme de plaque ;

* πλακ-ο- dans πλακ-ό-εις.

121 ῥακ-ε-λό-ς, raboteux ;

* ῥακ-ο- dans ῥακ-ό-εις.

122 τρυφ-ε-ρό-ς, délicat, mou ;

* τρυφ-ο- dans τρυφ-ο-καλάσιρις.

Voyez τρυφηρός, n° 260.

3° Le thème nominal en $\frac{o}{\varepsilon}$ ne se trouvant ni comme tel, ni dans un dérivé ou un composé, les formes suivantes en ε-ρό- doivent être considérées comme ayant été créées par la voie de l'analogie.

123 γαν-ε-ρό-ς, brillant ;

γάν-ος, τὸ, éclat.

124 δρυ-ε-ρό-ς, humide.

125 θλιβε-ρό-ς, écrasant.

126 μαλ-ε-ρό-ς, violent.

127 νοσακ-ε-ρό-ς, malingre.

128 σμογ-ε-ρό-ς, misérable.

129 σμυγ-ε-ρό-ς, misérable.

---

b. Formes en η-ρό-, η-λό-.

A côté de toute forme en η-ρό-, η-λό- nous trouvons toujours comme formations étroitement apparentées, soit un thème nominal masculin ou neutre en ο, existant comme tel ou n'existant qu'en composition ou en dérivation et très-souvent un verbe dénominatif en έω ou ένω dérivé de ce thème nominal en ο ; soit un thème nominal féminin en ᾱ ou η existant comme tel, ou ne se rencontrant qu'en composition ou en dérivation et très-souvent un verbe dénominatif en ᾱ́ω dérivé de ce thème nominal en ᾱ ou η.

De même que les verbes dénominatifs en έω, ένω, ᾱ́ω, ces adjectifs sont dérivés des thèmes nominaux en ο ou en ᾱ, η. Les suffixes nominaux ο et ᾱ, η doivent donc laisser une trace dans ces formations secondaires.

Or η a une double valeur étymologique : η est 1° la forme forte, accentuée de -, ε, ο ; il est 2° la forme forte, accentuée de ᾰ, ᾱ, η.

De même que les suffixes *er*, *ter*, *en*, *men*, *u̯en* se meuvent dans la série vocalique —, *e*, *o*, et peuvent prendre les formes suivantes : *tr* (*tṛ*), *ter*, *tor*, *têr*, *tôr* et ainsi de suite pour les autres suffixes cités, de même le suffixe $\frac{o}{e}$ peut parcourir la série de formes suivante : *e*, *o*, *ê*. *ô*.

Nous croyons donc qu'il faut nier l'existence d'un suffixe ηρό-, ηλό- et qu'il faut dans les formes en ηρό- et ηλό- admettre deux suffixes accumulés :

1° le suffixe $\frac{\varepsilon}{o}$ au degré ē, ou le suffixe $\frac{\bar{\alpha},\ \eta}{\breve{\alpha}}$ au degré ᾱ, η selon que ces adjectifs sont dérivés de thèmes nominaux masculins ou neutres en ο, ou de thèmes nominaux féminins en ᾱ, η, et

2° le suffixe ρο- ou λο-.

Nous pourrions citer à l'appui de cette manière de voir de nombreuses analogies. Nous nous bornernos à relever les deux suffixes nominaux τό- et νό- qui offrent ceci de commun avec le suffixe ρό- et λό qu'étant suffixes primaires, eux aussi portent l'accent et degradent la syllabe radicale.

Dans les formes ἀμπλακ-η-τό-ς à côté de ἀμπλακ-ἑ-ω et πιτυ-ρη-νό-ς à côté de πίτυ-ρο-ν, τὸ, η est la forme accentuée des suffixes $\frac{o}{\varepsilon}$, $\frac{\rho o}{\rho\varepsilon}$ qui se trouvent dans * ἀμπλακ-ο- qui a formé le verbe dénominatif ἀμπλακέω et dans πίτυρον.

Remarquez en outre qu'après la forme forte η, les suffixes τό- et νό- portent l'accent exactement comme dans γαμ-η-λός à côté de γάμ-ο-ς, ὁ.

Nous diviserons donc les adjectifs en en η-ρό-, η-λό- en deux catégories, selon que η est une forme du suffixe $\frac{o}{\varepsilon}$ ou du suffixe $\frac{\bar{\alpha},\ \eta}{\breve{\alpha}}$.

La liste de ces derniers trouvera sa place au paragraphe suivant où nous réunissons les thèmes secondaires en ρό, λό dans lesquels le suffixe primaire est $\frac{\bar{\alpha},\ \eta}{\breve{\alpha}}$.

Le suffixe primaire $\frac{o}{\varepsilon}$ paraît sous la forme η, devant le suffixe secondaire accentué ρό, λό, dans les dérivés suivants :

130 ἀγροιμ-η-ρό-ς, de paysan, rustique ;

ἀγροικ-έ-ω, être paysan ;
ἄγροικ-ο-ς, ὁ, paysan.
131 ἀιματ-η-ρό-ς, sanglant ;
* ἀιματ-ο- dans ἀιματ-ο-έις, sanglant.
132 ἀιμ-η-ρό-ς, sanglant ;
* ἀιμ-ο- dans ἀιμ-ο-ειδής, sanglant.
133 ἀλγ-ηρ-ός, douloureux ;
ἀλγ-έ-ω, souffrir ;
* ἀλγ-ο- dans ἀλγ-ε-ινό-ς.
134 ἀλιτ-η-ρό-ς, coupable ;
ἀλιτ-έ-ω, se rendre coupable.
135 ἀλφιτ-η-ρό-ς, de farine ;
ἄλφιτ-ο-ν, τὸ, farine.
136 ἁμαρτ-η-λό-ς, ἁμαρτ-η-ρό-ς, erroné, fautif ;
ἁμαρτ-ο- dans ἁμαρτ-ο-λόγος, qui se trompe.
137 ἀνθ-η-ρό-ς, fleuri ;
ἀνθ-έ-ω, fleurir ;
* ἀνθ-ο- dans ἀνθ-ο-λογία.
138 ἀπατ-η-λό-ς, trompeur ;
ἀπατ-έ-ω, tromper.
Voyez ἀπατ-η-λό-ς à côté de ἀπατάω n° 243.
139 ἀττικ-η-ρό-ς, attique ; conforme à la manière des attiques ;
ἀττικ-ό-ς, attique.
140 ἀχθ-η-ρό-ς, pénible ;
* ἀχθ-ο- dans ἀχθ-ο-φόρος.
141 βαλαν-η-ρό-ς, de l'espèce du gland ;
βάλαν-ο-ς, ὁ gland, chêne.
142 βοτρυ-η-ρό-ς, qui est en grappe ;
βότρυ-ο-ν, τὸ, grappe.
143 γαμ-η-λό-ς, nuptial ;
γαμ-έ-ω, épouser ;
γάμ-ο-ς, ὁ, mariage.
144 γε-η-ρό-ς, terrestre ;
* γε-ο- dans γε-ο-ειδής, semblable à la terre.
Voyez γε-η-ρό-ς à côté de γέα n° 245.
145 γο-η-ρό-ς, gémissant ;
γό-ο-ς, ὁ, gémissement.
Voyez γο-ε-ρό-ς, n° 69.
146 γυμν-η-λό-ς, nu ;

γυμν-ό-ς, nu.

147 διψ-η-λό-ς, διψ-η-ρό-ς, attiré ;
διψ-έ-ω, avoir soif.
* διψ-ο- dans διψ-ο-ποίος qui excite la soif.
Voyez διψηλός, διψηρός à côté de διψάω n° 247 et διψαλέος n° 340.

148 ζοφ-η-ρό-ς, ténébreux ;
ζόφ-ο-ς, ὁ, ténèbres.
Voyez ζοφερός, n° 73.

149 ἡπατ-η-ρό-ς, de foie ;
* ἡπατ-ο- dans ἡπατ-ο- ειδής qui ressemble au foie.

150 θανατ-η-ρό-ς, mortel ;
θάνατ-ο-ς, ὁ, mort.

151 καματ-η-ρό-ς, laborieux ;
καματεύ-ω, travailler ;
κάματο-ς, ὁ, peine, travail.

152 καπν-η-λό-ς, enfumé ;
καπν-ό-ς, ὁ, fumée.

153 καρυ-η-ρό-ς, de noix ;
κάρυ-ο-ν, τὸ, noix.

154 καυστ-η-ρό-ς, ardent ;
* καυστ-ο- dans καυστ-έ-ον.

155 κοπ-η-ρό-ς, fatiguant ;
κόπ-ο-ς, ὁ, fatigué.

156 λειμ-η-ρό-ς, marécageux ;
* λειμ-ο- dans λειμ-ό-δωρον.

157 ληχαν-η-ρό-ς, de légume ;
λήχαν-ο-ν, τὸ, légume.

158 λιμ-η-ρό-ς, affamé ;
λιμ-ό-ς, ὁ, faim.
Voyez λιμαλέος, n° 397.

159 λυπ-η-ρό-ς, affligeant ;
λυπ-έ-ω, être affligé.
Voyez λυπ-ρό-ς, n° 13.

160 μελιτ-η-ρό-ς, mielleux ;
* μελιτ-ο- dans μελιτ-ό-εις.

161 μιμ-η-λό-ς, imitateur ;
μιμ-έ-ομαι, imiter ;
μῖμ-ο-ς, ὁ, mime.

162 * μογ-η-ρο- dans μογη-ρ-ο-φόρος, qui cause des peines ;
μογ-έ-ω, peiner ;
μόγ-ο-ς, ὁ, travail.
Voyez μογ-ε-ρό-ς, nº 76.

163 μοχθ-η-ρό-ς, pénible, douloureux ;
μοχθ-έ-ω, travailler ;
μόχθ-ο-ς, ὁ, travail.

164 μυρ-η-ρό-ς, qui concerne les parfums ;
μύρ-ο-ν, τὸ, parfum.

165 νο-η-ρό-ς, intelligent ;
νο-έ-ω, penser.
νό-ο-ς, ὁ, raison.

166 νοσ-η-λό-ς, νοσ-η-ρό-ς, maladif ;
νοσ-έ-ω, être malade ;
νόσ-ο-ς, ἡ, maladie.
Voyez νοσ-ε-ρό-ς, nº 77 et νουσαλέος, nº 410.

167 νοτ-η-ρό-ς, mouillé, qui mouille ;
νοτ-έ-ω, être mouillé.
νότ-ο-ς, ὁ, vent humide, pluie.
Voyez νοτ-ε-ρό-ς, nº 113.

168 ξυ-η-ρό-ς, gratté ;
* ξυ-ο- dans ξυ-ό-ειν, poli.
Cfr. ξέ-ω * ξέϝ-ω.
Voyez ξυ-ρό-ς, nº 1 et ξυ-σι-λό-ς, nº 307.

169 ὀγκ-η-ρό-ς, volumineux ;
ὄγκ-ο-ς, ὁ, masse.
Voyez ὀγκυλός, nº 301.

170 ὀδυν-η-ρό-ς, douloureux ;
ὀδυν-έ-ω, causer de la douleur ;
* ὀδυν-ο- dans ὀδυν-ο-σπάς.

171 οἰν-η-ρό-ς, vineux ;
οἰν-έ-ω, boire du vin ;
οἶν-ο-ς, ὁ, vin.
Cfr. Εἰτεαῖοι, Corpus Inscript. Attic. I. 273, b. 36, ἰτέη
* ἐιτέη (1). Série — *e*, *o*.

172 οἰσυπ-η-ρό-ς, plein de suint ;
οἴσυπ-ο-ς, ὁ, suint.

(1) *H. W. Smyth.* Der Diptong EI im griechischen. Göttingen, 1885, p. 24.

173 ὀκν-η-ρό-ς, paresseux ;
ὀκν-έ-ω, être paresseux ;
ὄκν-ο-ς, ὁ, paresse.
Voyez ὀκναλέος, nº 371.
174 * ὀλιγ-η-ρ-ο- dans ὀλιγηρο-σί-η, ἡ ;
ὀλίγ-ο-ς, petit, mince ;
Cfr. ὀλέιζων. Série —, *e*, *o*.
175 ὀλισθ-η-ρό-ς, glissant ;
ὀλισθ-ε-ω, glisser ;
ὀλισθ-ό-ς, ὁ, glissade.
176 ὀμβρ-η-ρό-ς, pluvieux ;
ὀμβρ-έ-ω, pleuvoir ;
ὄμβρ-ο-ς, pluie.
177 ὀμπν-η-ρό-ς, nourricier, nourrissant ;
ὀμπν-έ-ω, nourrir.
178 ὀρθ-η-λό-ς, droit ;
ὀρθ-εύ-ω, se dresser ;
ὀρθ-ό-ς, droit.
179 ὀστρακ-η-ρό-ς, de l'espèce des *ostraca* ;
ὄστρακ-ο-ν, τὸ, coquille, tesson.
180 οὐρ-η-ρό-ς, d'urine ;
οὐρ-έ-ω, uriner ;
οὖρ-ο-ν, τὸ, urine.
181 ὀχθ-η-ρό-ς, escarpé.
ὄχθ-ο-ς, ὁ, hauteur escarpée.
182 ὀχλ-η-ρό-ς, fatiquant, importun ;
ὀχλ-έ-ω, remuer, tourmenter ;
ὄχλ-ο-ς, remuement, trouble.
183 πηγαν-η-ρό-ς, de rue ;
πήγαν-ο-ν, το, rue.
184 πιν-η-ρό-ς, sâle ;
πίν-ο-ς, ὁ, saleté.
185 πισσ-η-ρό-ς, de poix, goudronné ;
* πισσ-ο- dans πισσ-ο-ειδής, qui ressemble à la poix.
186 πλουτ-η-ρό-ς, qui concerne ou procure la richesse ;
πλουτ-έ-ω, être riche ;
πλοῦτ-ο-ς, ὁ, richesse.
187 πνιγ-η-ρό-ς, étouffant ;
* πνιγ-ο- dans πνιγ-ε-τό-ς, temps étouffant.

188 ποι-η-ρό-ς, herbeux ;
ποι-ό-ς, ὁ, herbe.
Voyez ποιηρός à côté de ποία ἡ, n° 256.
189 πομφολυγ-η-ρό-ς, couvert de bulbes ;
πομφολυγ-έ-ω, se couvrir de bulbes ;
* πομφολυγ-ο- dans πομφολυγ-ο-πάφλασμα.
190 πον-η-ρό-ς, mauvais ;
πον-έ-ω, avoir du mal ;
πόν-ο-ς, ὁ, peine.
191 ῥιγ-η-λό-ς, qui frissonne ou fait frissonner ;
ῥιγ-έ-ω, être transi de froid ;
* ῥιγ-ο- dans ῥιγ-ε-δανός, qui fait frisonner.
Voyez ῥιγαλέος, n° 412.
192 σιτ-η-ρό-ς, qui concerne les vivres ;
σιτ-έ-ω, nourrir ;
σῖτ-ο-ς, ὁ, blé.
193 σταχυ-η-ρό-ς, d'épi ;
* σταχυ-ο- dans σταχυ-ο-φόρος, qui porte des épis.
194 στιχ-η-ρό-ς, disposé en vers ;
στίχ-ο-ς, ὁ, rang, vers.
Cfr. στείχ-ω, στοῖχ-ος. Série —, *e*, *o*.
195 ταριχ-η-ρό-ς, sâlé ;
τάριχ-ο-ς, ὁ, poisson sâlé.
196 ὑγι-η-ρ-ό-ς, sain ;
* ὑγι-ο- dans ὑγι-ο-ποιέω, rendre sain.
197 ὑδρ-η-λό-ς, ὑδρ-η-ρό-ς, aqueux, humide ;
ὑδρεύ-ω, arroser ;
* ὑδρ-ο- dans ὑδρ-ο-ειδής, aqueux.
198 ὑπν-η-λό-ς, dormeur ;
ὑπν-έ-ω, dormir ;
ὕπν-ο-ς, ὁ, sommeil.
Voyez ὑπναλέος, n° 373.
199 ὑψη-λό-ς, haut, élevé ;
* ὑψ-ο- dans ὑψ-ό-φωνος.
200 χλο-η-ρό-ς, vert ;
χλό-ο-ς, ὁ, couleur verte.
Voyez χλο-ε-ρό-ς, n° 86.
201 ψεφ-η-ρό-ς, obscur ;
ψέφ-ο-ς, obscur.

202 ὠτ-η-ρό-ς, auriculé ;
* ὠτ-ο- dans ὠτ-ό-εις, qui a des oreilles.

Remarque. De ces formes en η-ρό-, η-λό- dans lesquelles η est l'une des formes fortes du suffixe $\frac{o}{\varepsilon}$ il s'est comme dégagé un suffixe nominal ηρό-, ηλό- qui a servi à former les adjectifs suivants à côté desquels ou ne trouve ni un thème nominal en $\frac{o}{\varepsilon}$ ni un verbe dénominatif en εω.

203 * ἐτηρο- dans ἀμφετηρό-ς, annuel ;
Cfr. ἔτ-ος, τὸ, année.

204 ἐτνηρό-ς, de purée ;
Cfr. ἔτν-ος, τὸ, purée.

205 * ἐχθηλο- dans δημ-εχθηλό-ς, qui hait le peuple ;
Cfr. ἔχθ-ος, τὸ, haine.

206 ὀτρηρό-ς, prompt.
Voyez ὀρταλέος, n° 412.

B. Le suffixe primaire est $-\frac{\mu o}{\mu \varepsilon}$.

1° Formes en με-ρό-

Devant le suffixe secondaire accentué ρό, le suffixe primaire paraît au degré με. La racine se trouve au degré exigé par le suffixe primaire.

α. Série —, ε, ο.

207 χει-με-ρό-ς, hivernal ;
* χει-μο- qui a donné χει-μέ-ω, hiverner.
Cfr. sanscrit *himâ*, froid ; *hêman* adv. en hiver ; gr. χί-με-τλον, hiver. Rac. χευ.

β. Série ə, ē, ō (grec ε, η, ω).

208 θε-με-ρό-ς, solide ;
Cfr. τί-θη-μι.

Gand. Em. Coemans.

(A continuer.)

LE ROYAUME DE CYRUS.

Je suis fâché que M. Delattre m'ait forcé de revenir sur un sujet à peu près épuisé. Dans son article (1), il répète simplement des assertions que j'ai déjà réfutées, en y ajoutant des remarques étrangères au fond du débat. Comme ces observations sont de plus inexactes, je ne leur opposerai que le silence. J'excepte une assertion formulée plus d'une fois par M. Delattre, et qui fait connaître la nature et la valeur de sa critique.

Cherchant à démontrer qu'Hérodote n'avait jamais visité la Babylonie et qu'il avait emprunté ses renseignements sur ce pays à des écrivains qu'il n'avait pas toujours compris, j'ai renvoyé à ce qu'il rapporte au livre Ier, c. 186, savoir, que Nitocris *fit tailler d'énormes pierres* pour ses travaux en Babylonie. J'ai fait observer qu'Hérodote, s'il avait réellement visité la Babylonie, devait savoir qu'il ne s'y trouvait point de carrières d'où l'on pût tirer des pierres. Il aurait dit que les pierres en question venaient d'Élam, précisément comme il dit que les pierres employées à la construction des pyramides d'Égypte venaient de Turra. Par conséquent, on ne répond pas à mon argument en disant que Nabuchodonosor parle de pierres taillées, ou, comme M. Delattre aurait pu l'ajouter, que M. Rassam a découvert des pierres taillées dans les ruines de Babylonie. L'auteur suivi par Hérodote parlait de pierres employées dans la construction de certains édifices en Babylonie, et quiconque n'avait pas visité la contrée devait naturellement s'imaginer qu'elles provenaient de là même. D'un autre côté, le fait curieux de leur provenance étrangère devait frapper tout voyageur intelligent. Hérodote l'a ignoré, et c'est là un des nombreux indices que j'ai recueillis pour prouver qu'il n'avait point vu la Babylonie.

(1) Voyez le *Muséon*, avril 1888, p. 236-243.

Mais que dire de M. Delattre qui s'est mépris totalement et sur l'objet et sur la nature de mon argumentation ? Si sa critique d'un écrivain moderne est défectueuse, je ne puis pas accorder très grande valeur à sa critique des anciens documents. Lorsqu'il tire des conclusions si fausses de mes propres paroles, est-il vraisemblable qu'il en tire de plus justes du langage des monuments cunéiformes ?.

Dans tous les cas, il n'y a pas d'antagonisme entre M. Amiaud et moi, là où M. Delattre s'imagine qu'il s'en trouve. On me permettra donc d'entrer à ce propos dans quelques détails élémentaires sur la géographie des monuments assyriens. *Elam* ou *Elamtu* désignait pour les Assyro-Babyloniens sémitiques les *hauts pays* à l'est de la Chaldée. Ces *hauts pays* renfermaient non seulement le district montagneux de Susiane, mais encore les pentes qui descendaient vers les plaines de Babylonie à l'ouest. Ils pouvaient par conséquent englober le Yavutbal que je crois identique au Yatbur de Sargon. Dans un sens moins large, Elam désigne le pays montagneux qui était soumis à l'autorité des rois de Suse. M. Amiaud et moi, nous avons remarqué que ceux-ci ne s'intitulaient pas seulement susiens, mais prenaient également le titre impérial de *roi d'Anzan*. J'ai montré dans un précédent numéro du *Muséon* que Anzan et Suse n'étaient pas identiques, mais seulement placés sous un gouvernement unique, formant ensemble le royaume d'Élam. Le commentateur assyrien était donc fondé à affirmer que Ansan ou Anzan était Élam. Comme je ne veux pas être plus savant que les Assyriens eux-mêmes, je me contenterai de les suivre.

M. Delattre produit encore une fois son passage favori des annales de Sennachérib. Je dois lui demander de nouveau comment un *kitru* ou une *ligue* pouvait se fermer sous la suprématie du roi d'Élam, sans que pourtant l'Élam y fût compris. A moins que le territoire particulier gouverné par ce monarque ne soit représenté par un ou plusieurs des pays qu'énumère Sennachérib, l'Élamite aurait eu des soldats sans posséder de territoire d'où il pût les tirer. Assurément Sennachérib n'a pas voulu écrire un traité de géographie, et ses inscriptions ne sont pas toujours des modèles d'exactitude, mais je ne sais pas comment il aurait pu exprimer plus clairement le fait révélé par

les monuments susiens, savoir qu'Anzan était une portion importante du territoire des rois élamites.

En dernier lieu, M. Delattre revient sur l'inscription de Mourghab. Il affirme qu'en refusant de l'attribuer à Cyrus, j'ai eu pour motif le désir de métamorphoser Cyrus et ses ancêtres en Elamites. — Il est aisé d'imputer des motifs, mais il est plus difficile de suivre un argument historique. M. Delattre sera surpris d'apprendre que j'ai mis en question l'authenticité de l'inscription longtemps avant la découverte des tablettes qui donnent à Cyrus et à ses ancêtres le titre de *rois d'Anzan*. Aux yeux de la critique historique, la raison en est claire. L'inscription se rencontre non seulement sur les ruines dites du palais de Murghab, mais encore sur une sculpture que tous reconnaissent se rapporter à Cyrus. Celui-ci y est représenté, non comme un homme, mais comme une divinité ; comme un *fravashi*, puisqu'il porte les cornes et la coiffure compliquée du *Khnum* égyptien. M. Delattre se hasardera-t-il à dire que cet ornement fut introduit en Perse avant la conquête de l'Égypte, et que Cyrus s'est représenté lui-même de son vivant comme une divinité ? Il est évident que la sculpture et l'inscription appartiennent à une époque postérieure, où le fondateur supposé de l'empire persan était devenu un demi-dieu.

Du reste, quelle que soit la date de l'inscription, elle affecte si peu ma théorie sur Cyrus, que je l'accepterais volontiers comme un témoignage de la justesse de mes vues. Cyrus n'y est pas appelé *Aryen*, ou roi de Perse, mais simplement *akhéménide*. Et c'est précisément ce qu'il était d'après ma théorie. Son ancêtre Téispès prétendait descendre d'Akhéménès.

Quoi qu'il en soit, ce que M. Delattre se plaît à nommer ma théorie, n'est mienne en aucune façon. C'est la théorie des inscriptions de Nabonide et de Cyrus. Elles tracent une distinction entre l'Ansan ou Anzan et la Perse, et elles l'observent avec soin. Ce n'est qu'à la neuvième année de Nabonide que Cyrus apparaît comme roi de Perse. Ses prédécesseurs ne sont jamais rois de Perse, mais seulement rois d'Anzan. En pareille matière je préfère l'autorité de Cyrus à celle de M. Delattre.

LA TROIE DE SCHLIEMANN,

UNE NÉCROPOLE A INCINÉRATION PRÉHISTORIQUE,

PAR LE CAPITAINE ERNST BOETTICHER.

II. Y A-T-IL DES FORTIFICATIONS A HISSARLIK ?

(Suite).

---

2. *Les prétendues Portes et leur rapport avec la construction en terasses* :

L'ouvrage *Ilios* ne nous montre qu'une seule porte (cf. plan I), le déblaiement plus récent veut en avoir découvert plusieurs. Mais ce ne sont pas des entrées, puisqu'il a été prouvé plus haut que la prétendue muraille de fortification ne formait pas la limite de la place, et il ne peut s'agir ici que d'éclaircir comment elles avaient à établir des *communications dans l'intérieur*.

Commençons par la « *Porte Australe* » NF. (v. notre planche VI fig. 1) Elle a été décrite *Troja* p. 77-81 et plan VII. Sur le plan VII on voit dans les parois de séparation larges de 6-7 mètres (*x g*) des *chambres carrées*, comme il y en a aussi à l'intérieur de « l'Acropole » et qui représentent les prétendues « maisons » ; il est à remarquer qu'elles ont été omises dans la figure n° 18 du texte « figure de la porte australe (NF sur plan VII) », ce qui donne l'apparence que ces parois étaient massives. C'est pourquoi aussi M. le Prof. Lubke (dans *Nord und Süd* 1886 p. 43) vante « les masses colossales des murs » de cette porte. Ainsi le texte cache ces chambres et dit même : « La force considérable des murs (*xg*. pl. VII et esquisse n° 18) « larges de chaque côté d'environ 7,50 mètres et les débris de « briques qui remplissent toute la porte ainsi que les poutres « brûlées nous font conclure avec certitude que la base haute

« d'environ 4 mètres construite de pierres calcaires porta une « très grande construction superposée de bois et de briques, « mais dont nous ne connaissons pas il est vrai la forme et la « construction. » Cette construction superposée est du domaine de l'imagination, car la base n'est pas massive, mais comme il ressort des chambres représentées sur le plan de Dörpfeld et Höfer (qui, chose singulière, sont en contradiction avec le texte de M. Schliemann), c'est un labyrinthe de murailles remplies de débris et de cendres, autre part appelée temples ou maisons. (1) Le texte dit ensuite, l. c. « Sans l'existence d'une « construction superposée il nous serait aussi impossible d'ex- « pliquer ce haut degré de chaleur qui y a régné et qui a été « si élevé que beaucoup de pierres calcaires ont été calcinées « et que la poterie est tombée en miettes ou a été fondue pour « former des masses amorphes. »

Comme cette construction superposée n'a jamais pu exister, cette chaleur (dont les signes se trouvent seulement en bas mais jamais sur la partie supérieure de la muraille) doit avoir eu une autre cause. Nous en parlerons plus tard. Comme il ressort de la figure, cette « porte » n'a point eu d'ouverture ; car ce que nous voyons dessiné ici, ce n'est encore que ce qui d'après Schliemann-Dörpfeld aurait pu être. Leur plan VII mêle la prétendue muraille de fortification *b* (du 2. période) au *massif* fabuleux *xg* (du 1. période), — mélange sans raison, — sinon les colons de M. Dörpfeld auraient su bâtir la muraille *b* à la place du dit massif sans déplacer ses « *masses colossales* », chose miraculeuse si l'on n'a connu « la 4me dimension. » Ici il n'y a jamais eu autre chose qu'une muraille continue ininterrompue, la grande muraille creuse polygonale *b* (Voir *Muséon* N° 4). Comme aujourd'hui elle ne montre aucune ouverture, il en résulte, que Schliemann-Dörpfeld sont venus à la « porte » partant de l'intérieur, et c'est ainsi que, suivant les traces du feu et les chambres constatées dans le prétendu massif, on trouve la solution de l'énigme que présente cette porte. Après avoir dépeint p. 79, le très mauvais état où se trouvent les murs intérieurs de la porte qui étaient renforcés par des

(1) Plan VII trahit trois de ces chambres. Mon esquisse par le prolongement des murs et les divisions de travers, indique les autres. Voilà une des choses à faire éclaircir par une commission.

poutres de bois (calcinées), *Troja* p. 80, il dit : « sur toute l'éten-
« due où la porte était couverte de la grande construction super-
« posée (!), les murs étaient verticaux ; au bout septentrional
« cependant (*k*. fig. 18 et plan VII) où la construction super-
« posée se terminait et où l'on sortait pour arriver en plein
« air, les murs latéraux étaient inclinés, et sur un plan incliné
« pavé de grandes plaques de pierre (*n* sur fig. 18 et Plan VII)
« on montait vers les grandes constructions en se tournant à
« gauche. La voie de la porte elle-même tournait à droite ;
« mais on ne put déterminer où elle aboutissait (sic !), parce
« que nos recherches étaient empêchées par un édifice érigé
« plus tard sur la partie septentrionale de la voie de la porte
« (C. fig. 18 et Pl. VII) lequel appartient à la seconde ville. »

J'explique l'invention de la porte de Schliemann d'une manière fort simple : En déblayant, ces messieurs sont tombés sur un des corridors que j'ai décrits, croyant que cela devait être une porte. S'ils avaient poursuivi ce corridor, lequel à juger d'après le plan incliné *n* était large de deux mètres, ils seraient peut-être arrivés dans une des prétendues tours et en seraient sortis pour arriver au fossé *nz-nz*. Mais ils manquèrent la direction, et mûs par le désir d'arriver « à la muraille de fortification *b* », trompés par la paroi *g* dirrigée vers là — laquelle cependant, étant inclinée, ne peut être qu'une paroi extérieure du corridor — ils percèrent à travers les murs brûlés des chambres une « *voie de la porte* » qui n'existait que dans leur imagination. De là provint la longueur incroyable de cette voie 45 mètres (*Troja* p. 80), c'est-à-dire *la moitié du diamètre de l'acropole toute entière ;* et de là aussi l'absence de parois proprement dites, lesquelles sur le plan même ne sont indiquées que par la ligne intérieure ; preuve qu'on n'a pas ici trouvé de murs, mais un « massif » suspect comme *xg* ; à cause de cela les traces de ce haut degré de chaleur qui a calciné les pierres en chaux (ce qui, Troja 79, est attribué — singulièrement — à l'incinération de poteaux en bois d'environ 20 cm. de grosseur et posés à une distance de 2 à 2,50 mètres). De là enfin les braises qui couvraient partout le sol. Nos explorateurs étaient arrivés dans les chambres carrées où les morts furent incinérés, et les poteaux en bois si proprettement dessinés pl. VII comme piliers « dont encore aujourd'hui on

peut voir des restes considérables, carbonisés il est vrai, » (*Troja* p. 79) résultaient de l'incinération des morts dont on peut se figurer les bûchers construits à la manière des papuyans (foyers à incinération) de Dusson Timor (Bornéo) où des poteaux analogues se trouvent debout. Nous en parlerons plus bas. On voit dans mon esquisse que les poteaux appartenaient à différentes chambres.

La description du plan incliné *n* est de grande valeur pour nos recherches. Il en ressort de quelle manière avait lieu la communication intérieure entre les terrasses, qui ont été appelées par Schliemann des villes ou des châteaux forts, et qui servirent ici successivement à l'incinération des morts et aux cérémonies qui y étaient rattachées.

J'aborde maintenant la « *porte Sud-Ouest* » (voir notre planche VI. Fig. 2 a.) Elle a été déjà décrite *Ilios* p. 42, 300 sq. 351 et y est représentée plusieurs fois (N° 9. 10. 13. 185. 985). L'ouvrage *Troja* lui consacre pp. 75-77 avec figure 17. Cette porte n'est pas située, comme il est dit *Troja* p. 77, « au niveau » de l'acropole ; car son ouverture intérieure se trouve à une hauteur de 7,67 mètres au-dessus du sol primitif (1) et par *là autant de mètres au-dessus* de l'acropole, pendant que sa bouche extérieure est située beaucoup plus bas. Voici comment s'exprime le rapport *Ilios* p. 42 : « Enfin je découvris à 30 pieds « à peu près sous la surface une rue, de 17 1/4 pieds de large « pavée de plaques en pierres longues de 4 1/4 à 5 pieds et larges « de 35 pouces à 4 1/2 pieds, laquelle descend dans la plaine « dans la direction du Sud-Ouest par une pente assez forte. « (v. fig. 9, 10, 13 et plan I a). *La pente de cette rue est si considé-* « *rable* que n'étant qu'à 30 pieds sous la surface du côté Nord « pour autant qu'elle y est déblayée, elle se trouve déjà, à la « distance de 33 pieds, à 37 pieds de profondeur..... » Le pavé de grandes plaques cesse après une distance de 6 mètres et fait place à un autre de grandes pierres brutes. Il résulte de mes indications que cette rue, ou comme elle est appelée ensuite à cause des saillies des murs *x x et u u*, « la porte »

(1) Cf. *Ilios* p. 64 « la porte 41,10^{m} au dessus de la mer et 8,33^{m} sous la surface de la colline » (d'après Burnouf) La colline étant de 16^{m} de haut (*Ilios*, p. XXI Diagramme) moins 8,33, restent 7,67^{m} au-dessus du sol primitif.

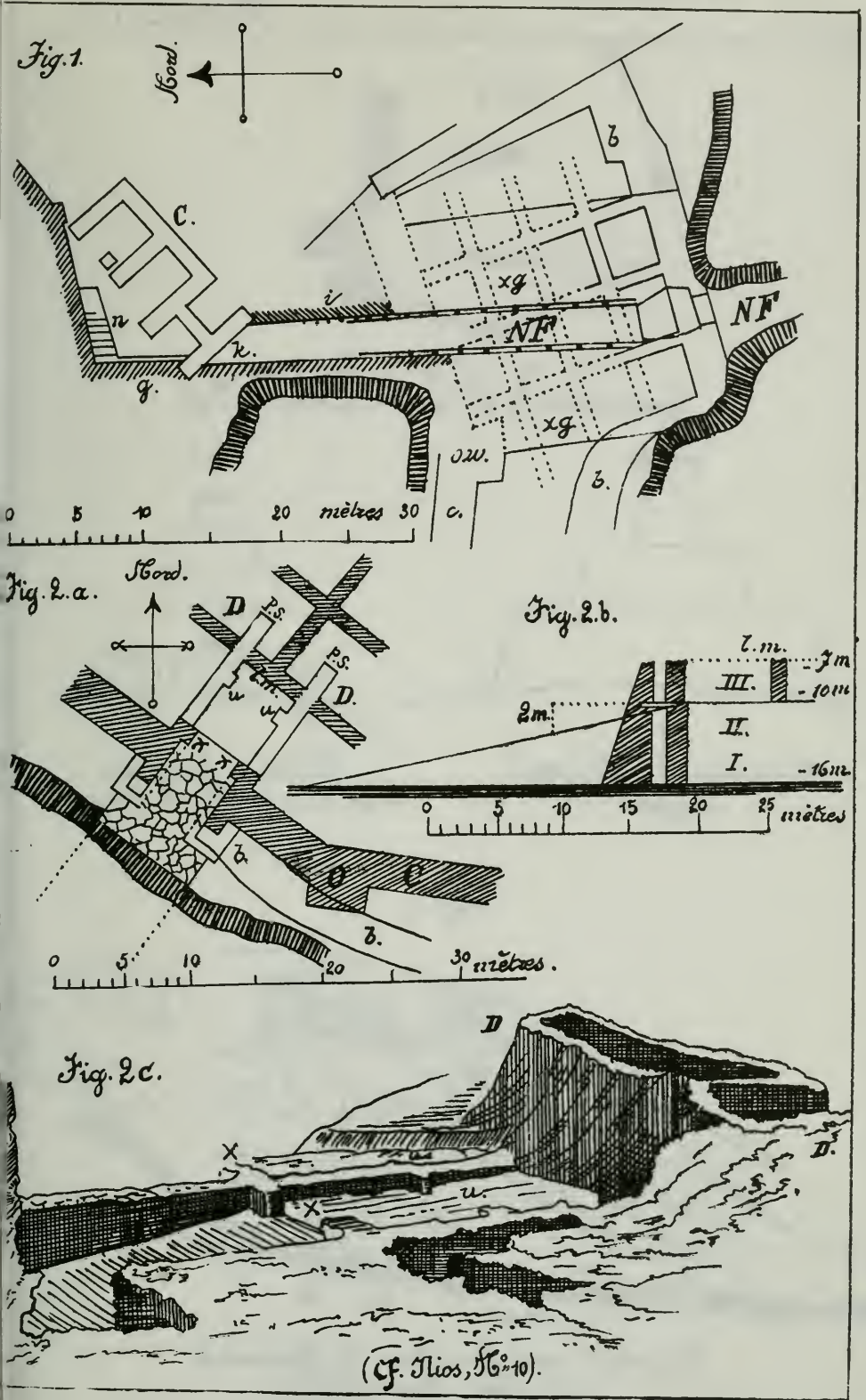
Fig. 1.
Nord.
C.
n
g.
k.
i
b
xg
NF
NF
xg
O.W.
b.
c.
0 5 10 20 mètres 30
Fig. 2. a.
Nord.
D
P.S.
P.S.
D.
u
u
x
x
b
O
C
b.
0 5 10 20 30 mètres.
Fig. 2. b.
l. m.
7 m
III.
10 m
2 m.
II.
I.
16 m.
0 5 10 15 20 25 mètres
Fig. 2 c.
D
D.
x
x
u.

(Cf. Ilios, N° 10).

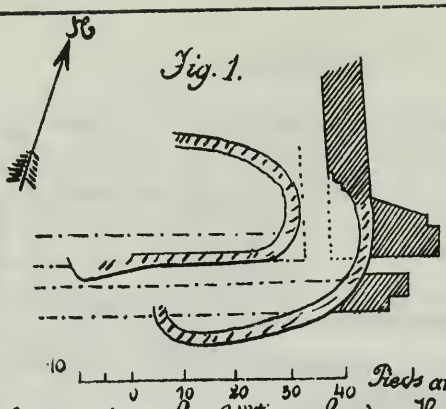

Entrée dans la 2me couche du Hanai-Tepé

Fig. 2.

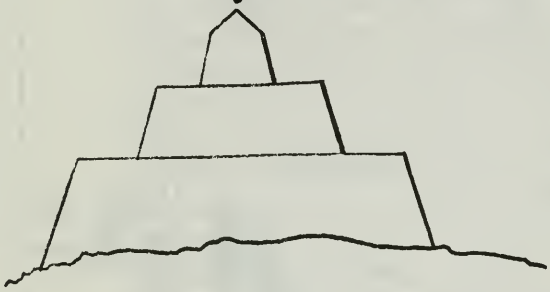

Pyramide de Meidûm.
(Égypte)

Fig. 3.

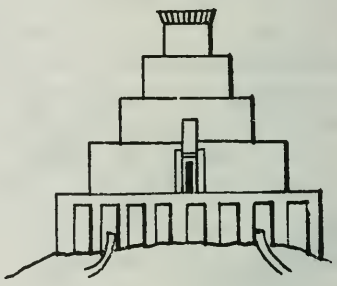

Likhurat Assyrien.
d'après un bas-relief de Koyunjik.

Fig. 4.

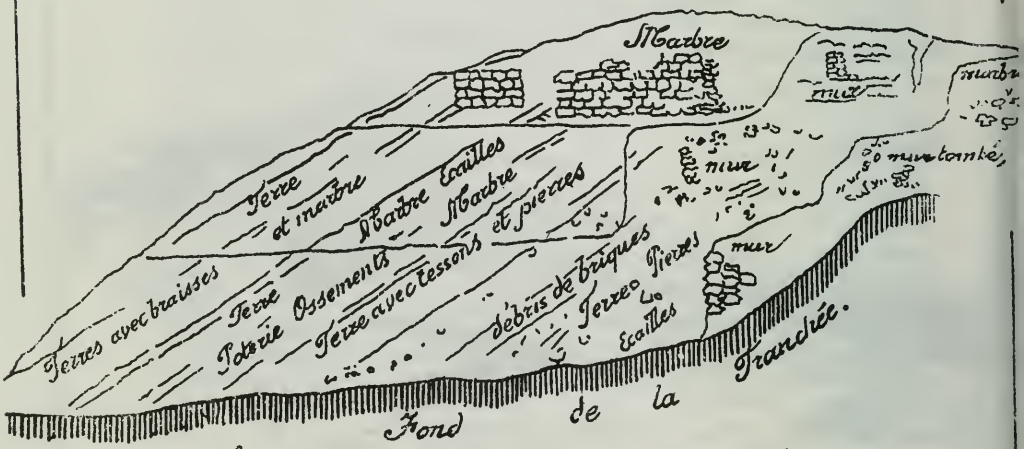

Cercasses dans la colline de Hissarlik
(Cf.- Ilios, Figure N° 145)

Planche VIII

Fig. 1.

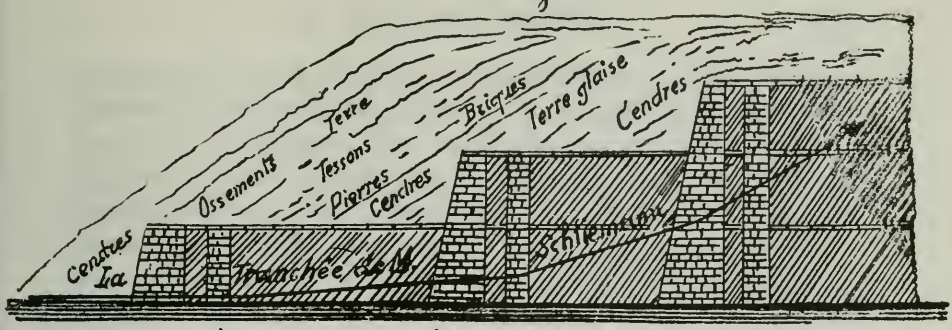

Terrasses dans la colline de Hissarlik.

Fig. 2.

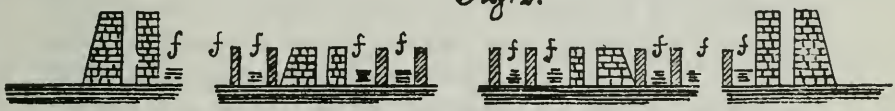

ff = chambres à feu.

Fig. 3.

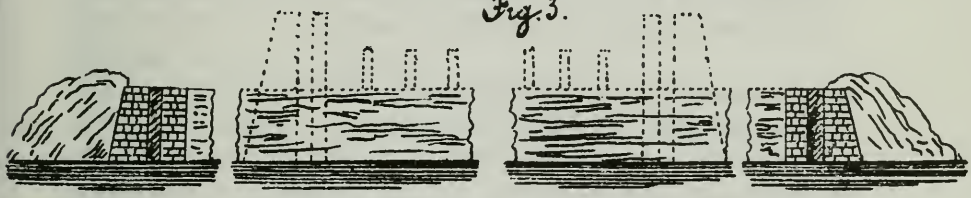

Fig. 4.

Légende.

H. La colline de Hissarlik
T. Théâtre.
..... l'ancien Ilion (Troie) d'après M. Schliemann.
〰 La ville grecque Ilion (Neuen Ilion) d'après M. Schliemann).

se croise avec « la muraille de fortification » à une certaine hauteur au-dessus du sol primitif, et nous pouvons en construire le profil très facilement. Le commencement supérieur du plan incliné se trouve immédiatement en arrière de la muraille de fortification [voir plan I (*Ilios*) plan VII (*Troja*) et fig. N. 10 (*Ilios*)], et à 7,67 mètres au-dessus du sol primitif, son inclinaison est de 2 mètres sur 10, par conséquent c'est précisément la figure dessinée par moi sur la planche VI. Fig. 2 b. Nous voyons par là : 1.) que cette rue montante n'avait d'autre but que de rendre accessible le niveau supérieur de la 2e couche ou 1re terrasse qui s'était formée avec le temps, et 2.) qu'alors le corridor circulaire dans l'intérieur de la prétendue « muraille de fortification b » était hors d'usage.

Cette voie, dont la moitié inférieure est encore aujourd'hui cachée dans la colline de débris (cf. fig. 15 *Troja*), n'est, après tout, autre chose que le plan incliné *n* mentionné plus haut. L'accès dans la cour de la terrasse avait lieu probablement par l'ouverture qui (*Ilios* p. 301) est appellée « petite porte latérale. »

L'explication de Schliemann était évidemment détruite par la présence de l'édifice D qui, comme on voit par la figure, fermait constamment cette porte ; c'est pour cela que l'on inventa cette explication (cf. *Troja* p. 75 sq.) que cet édifice appartenait à une période où la porte n'allait que jusque *x x*, et qu'il fut détruit par « les colons de la deuxième période » lorsqu'ils prolongèrent la porte (pourquoi ?) jusqu'à *ps*. D'après cette idée le plan de Dörpfeld est fait en deux couleurs (grise — 1re pér., rouge — 2me pér. de l'Acropole). Mais il est fâcheux pour cette explication que dans la figure faite par M. Burnouf (*Ilios* fig. 10) *cet édifice est encore debout.... ! ! !* (voir planche VI Fig. 2 c). Si maintenant comme il est dit *Troja* p. 76 « il n'en existe plus que le long mur *fondamental lm* sur le plan VII et fig. N° 17 » c'est-à-dire les murs du fondement cachés dans le sol, *cet édifice n'a pas été détruit par les colons de la 2e époque, mais par MM. Schliemann et Dörpfeld*, et ce fait doit être d'autant plus relevé que M. Dörpfeld protesta hautement contre le reproche de détruitre des murs à son gré et sa fantaisie (vide *Allgemeine Zeitung* 1884 N° 294) tandis que M. S. Reinach dans la *Revue archéologique* 1885 (Chron.

d'Orient) déclarait que ce que je prétends lui avait été déjà communiqué en 1882 dans les Dardanelles par un ancien collaborateur de Schliemann. (Je reviendrai sur ce thème quand je parlerai des prétendus temples A et B sur le plan VII).

Lorsque la porte N F dont je parlais plus haut d'après Schliemann, chose à remarquer, « fut détruite par le feu *avant* (!) la grande catastrophe » — les habitants de la 2e ville ont, à ce qu'on dit, dans la deuxième période, remplacé par une nouvelle porte en construisant la porte *Sud-Est* OX (cf. plan VII). En comparant la profondeur où elle se trouvait, on conclut facilement qu'elle était située au même niveau que la porte Sud-Ouest, et bien que ce ne soit pas expressément noté, elle parait avoir eu un plan incliné qu'on montait comme à l'autre, entre de hauts murs latéraux ; *si non*, la question comment les habitants de la ville de Troie (2me période, rouge !) parvinrent d'en bas jusqu'à cette porte de l'acropole située 7,67 mètres au-dessus (peut-être au moyen d'escaliers ?) serait enveloppée d'obscurité. L'arrangement de cette porte (cf. plan VII et fig. 19 et 90 de l'ouvrage *Troja*) est parfaitement d'accord avec celui de la porte Sud-Ouest, seulement sa dimension est plus vaste. Mais le lecteur doit trouver singulier que cette même porte OX lui soit encore présentée p. 199 pour la 3me colonie (ville) malgré la déclaration de la p. 81 : « que les 3mes colonies « avaient fait 1,5m plus haut une nouvelle porte plus étroite, « sans la destruction de laquelle nous n'aurions pu découvrir « la première. »

De telles contradictions, on le sait, ne sont pas rares chez M. Schliemann. Non moins singulière est l'explication donnée *Troja* p. 198 sq. indiquant comment des villes nouvelles se servaient de portes depuis longtemps déjà ensevelies dans les débris. Souvenons-nous en — la superbe ville fortifiée, Troie est tombée, ses murs sont ensevelis dans les cendres — voilà que les colons de la 3e époque arrivent, ne déblaient point les débris et les ruines ; mais après avoir superposé une nouvelle tour (*Troja* p. 200) sur les fondements tout calcinés ils « continuent à entrer et à sortir par les mêmes chemins que « ceux de la deuxième période, bien que la voie pavée fût pro- « fondément enterrée sous les cendres et les débris de briques » (*Troja* p. 198) ; la troisième colonie est aussi détruite, ses ruines

augmentent celles qui existaient déjà, la voie pavée est déjà couverte de cendres et de terre-glaise à une hauteur de 3 à 4 mètres, on ne peut plus apercevoir les parois des portes, mais aussi les colons de la quatrième époque qui fondent leur ville (!) sur le tas de débris haut de 9 mètres et large encore à peu près de 80 à 100 mètres, continuèrent avec la même passion d'entrer et de sortir sur la vieille crasse aux mêmes places (*Ilios* p. 579. *Troja* p. 206), et ce ne sont que les colons de la 5e époque qui y renoncent. S'il y a encore une circonstance qui puisse compléter cet image, c'est certes l'autel des sacrifices placé à la porte Sud-Est (*Ilios* p. 37. fig. N° 6, *Troja* p. 199) et cela dans la voie portale ! !

Finalement, aussi ce qu'on lit (*Troja* p. 200). « De même que « la porte Sud-Ouest de même cette porte Sud-Est doit avoir eu « sur les murs du fondement de longues et hautes murailles « latérales construites en briques » montre très clairement que *ces « portes » sont de larges corridors tandis que les plans inclinés* qui y conduisent *remplacent les escaliers*, chose connue dans des édifices de tous les temps (1).

Et comment en est-il à *Hanaï ?* nous lisons *Ilios* p. 793 : « Près de la voie de la porte l'ancien mur massif est détruit et « au-dessus on a construit dans une courbe un mur bas qui se « croise avec les deux contreforts qui flanquent l'entrée et « aussi avec l'entrée elle-même. En même temps il s'y trouve « un second mur courbé à l'intérieur qui est construit en partie « sur les fondements du mur massif ; il entoure une place en « forme de langue d'un diamètre de 15 pieds. L'entrée au lieu « sacré était formée par un corridor étroit situé entre le bout « de cette langue et le mur massif. Ici, aussi bien qu'à l'exté- « rieur de ce mur contournant et peu élevé, comme à l'intérieur « on trouva un grand nombre de briques calcinées. » (Voir notre planche VII fig. 1).

C'est donc, en général la même configuration qu'à Hissarlik ; *à Hanaï aussi un plan incliné monte entre deux murailles* (qui n'avaient pas été toujours peu élevées) à travers l'ancien corridor *pour arriver de la terrasse inférieure à la terrasse*

(1) Peut-être faut-il comparer ces « portes » à l'entrée montante d'une zikkurat (tour à terrasses) d'Eridu (voir « F. Hommel Geschichte Babyloniens und Assyriens » p. 198 la figure) ou à Mugheir (voir l. c. p. 113 la figure).

supérieure, avec la seule différence que cette voie tourne ici tandis que là elle monte tout droit.

De la description donnée par M. Schliemann il ressort ce fait que le tumulus de Hissarlik (comme le Hanaï-Tépé) s'est élevé progressivement par des couches superposées ; mais l'explication et l'énumération des couches donnée par M. Schliemann est inadmissible. Ces *couches* prouvent immédiatement que le tumulus est une *construction à terrasse* tombée en ruines. Construire des terrasses libres ne veut dire autre chose que de construire un planum, sur un terrain donné, et là-dessus un deuxième, troisième etc. planum ; chacun reculant un peu en se rétrécissant pour former des degrés. Les plus anciens exemples de ce genre que nous connaissions sont les *tours à terrasses* (nommées *zikkurat*) babyloniennes (chaldéennes) et assyriennes et les *pyramides à degrés* égyptiennes de Meidûm et de Sakkara (v. notre planche VII fig. 2 et 3). La pyramide de Sakkara, qui est bâtie en briques à la manière babylonienne, ressemble aussi par le nom *Sakkara* au mot assyro-babylonien *zikkurat*. Le baron de Minutoli l'a recherché le premier en 1821. Les six étages de cet édifice énigmatique d'une hauteur de 60^{m}, contiennent beaucoup de chambres et de corridors, où M. de Minutoli a trouvé des antiquités de toute sorte, mais ces choses qui allaient être transportées à Berlin ont été perdues par suite d'un naufrage. M. Brugsch-Pascha a décrit cette pyramide dans son essai « Les découvertes les plus nouvelles dans les champs de pyramides de Memphis » (voir Westerman's Illustr. Deutsche Monatshefte Jahrgang 26. 1882. Bd. 51). Les *zikkurats*, dont les ruines sont cachées dans des tumulus à plusieurs couches p. ex. à Mugheir, Senkereh, Warka, Niffer, Birs-i-Nimrud, Babil (tous en Babylonie) ou à Khorsabad, Nimrud (Calah) et entre Calah et Niniveh ne sont pas moins énigmatiques que les pyramides à degrés. Tous ces grands hommes de la science comme Botta, Place, Layard, Oppert, Lord Loftus, Taylor, Rassam et Rawlinson ont préféré explorer des tumulus qui renfermaient des « *palais* » (étaient-ils pour les vivants ?) et des « *temples* ». Des zikkurats ne sont explorés qu'à l'extérieur (où l'un et l'autre ressemblent à Hissarlik) mais leur partie inférieure est encore presque inconnue parce qu'on croit que ces tours à terrasses ne sont qu'un socle plus ou moins massif trop

pour qu'un petit temple ait couronné la plateforme. Moi je ne crois pas que ce peuple ait érigé des socles si énormes uniquement pour y mettre un tout petit temple ; je devine, que ces terrasses renferment le secret de leur existence, peut-être des couches à incinération comme à Hissarlik, mais cela nous mènerait trop loin d'expliquer mes raisons (1). — La *fréquente reconstruction d'un planum plus élevé à Hissarlik* est prouvée par ce qu'en dit M. Schliemann. Ainsi *Ilios p.* 345 les nouveaux colons commencèrent « par applanir les débris répandus sur la 2e ville » — mais cependant d'autres hommes déblayèrent les ruines des villes à reconstruire, ces « colons » remplissaient seulement les trous et les excavations de pierres, terre, cendres et terre-glaise (! !). *Troja* p. 60 nous lisons : « Sur la couche de ruines « haute de 2,5 mètres, qui sont évidemment de l'époque des pre- « miers colons, il se trouve répandue partout, une couche de « terre généralement épaisse de 50 centimètres ; cette couche « ne contient pas de maçonnerie ; là-dessus on aperçoit une « couche répandue de débris de briques calcinées profonde de « 25 cm ; — un fait des plus remarquables, témoignant la très « grande activité de construction des deuxièmes colons c'est « l'*établissement d'un grand niveau* là où auparavant le terrain « à bâtir descendait vers le Nord ; à cet effet le terrain fut « élevé du côté Sud d'environ 50 cm et du côté Nord jusqu'à « 3 mètres ; aussi le terrain vers le Sud fut-il aggrandi consi- « dérablement. » On n'a pas constaté jusqu'où s'étendirent ces terrasses, et leurs murs de talus sont encore ensevelis dans les débris pour autant qu'ils n'ont pas été détruits ou anciennement ou par l'explorateur qui ne pressentit pas leur importance. Il est probable que certaines murailles de grande épaisseur faites de pierres bien travaillées en faisaient partie ; elles sont plusieurs fois mentionnées dans *Ilios*, surtout une muraille d'enceinte qui (Dieu sait pourquoi) est attribuée à Lysimachos ; p. ex. *Ilios* p. 34. « Dans cette nouvelle tranchée Z nous devions « d'abord percer une muraille de 10 pieds d'épaisseur qui con- « sistait en grands blocs de marbre, et surtout en troncs de « colonnes corinthiennes jointes ensemble par de la chaux ;

(1) Cf. G. *Rawlinson* « The five great monarchies of the ancient eastern world » (London, 1879), vol. I, p. 16-23, 74-91, 200-204, 314-319.

Dr. F. *Hommel* (Munich) « Geschichte Babyloniens und Assyriens » (Berlin 1885), p. 16 sq., 80 sq., 107-118, 196-233.

« derrière se trouvait encore le mur de Lysimachos qui avait « une épaisseur de 10 pieds et qui était construit de grandes « pierres polies ; ainsi nous devions percer deux murs troïens « dont le premier avait une épaisseur de 5 1/4, l'autre de « 10 pieds » ; — donc en montant d'en bas (à 55° d'inclination de la tranchée) *quatre* murs successifs — ou (*Ilios*, p. 47) : « je « fis commencer sur le côté Nord-Ouest une tranchée Z de « 33 pieds de largeur et de 141 pieds de longueur ; d'abord on « devait y percer un mur d'enceinte d'origine hellénique (?), pro- « bablement construit par le Lysimachos dont parle Plutarque « (il est haut de 13 pieds, épais de 10 pieds et fait de grands « blocs de pierre calcaire travaillés), ensuite encore un mur « plus ancien de 8 3/4 pieds de hauteur et de 6 pieds d'épaisseur « fait de grands blocs joints ensemble au moyen de terre- « glaise ; cette seconde muraille est placée immédiatement contre « cet autre grand mur que j'avais découvert en 1870, et les « deux formèrent deux côtés d'une tour carrée héllénique dont « je devais percer plus tard un troisième mur... « (ces trois « murs signifient simplement la sous-construction d'un genre « connu).... » toute cette partie de la colline a été ancienne- « ment plus basse, c'est évident, puisque auparavant le mur « d'enceinte qui est maintenant couvert de débris à une hau- « teur de 16 1/2 pieds, doit avoir surpassé considérablement « la surface de la colline, ce qui est encore prouvé par les « restes de la période hellénique qui descendent à une pro- « fondeur considérable ; il paraît en effet que, pendant des « siècles on y jeta de vieux débris et déchets »... plus loin p. 48, en faisant la tranchée R. R. (pl. I) M. Schliemann rencontre encore d'abord la muraille de (?) Lysimachos haute de 13 pieds et épaisse de 10 pieds, et derrière celle-là plusieurs autres murs. *Tous ces murs se trouvent en dehors* de la soi-disant acropole, plus rapprochés de la périphérie du tumulus *et forment probablement l'encadrement extérieur des terrasses.* Ils en est ainsi des murs dont il est dit *Troja* p. 22 sq. « En creu- « sant la tranchée (SS plan VII côté Est de la colline) nous « rencontrâmes des *fondements faits de gigantesques blocs* « *carrés* en pierre calcaire, régulièrement travaillés dont plu- « sieurs datent certainement du temps des Romains..... Nous « dûmes percer ces fondements pour pouvoir après les avoir « dessinés exactement approfondir la tranchée ; comme cepen-

« dant nous ne pûmes mouvoir les pierres à cause de leur « grandeur gigantesque, nous dûmes les briser avec d'énormes « marteaux en fer.... à quels bâtiments ont appartenu ces fon- « dements c'est ce qu'on ne pouvait plus constater... parmi eux « c'étaient surtout ceux de côté Nord-Est qui se firent remar- « quer par leur force et leur bonne construction.... ; après avoir « traversé ces murs, nous rencontrâmes au bout Nord-Est de « la tranchée une grande muraille de fortification (!) faite de « pierres grossièrement travaillées que mes architectes attri- « buèrent avec la plus grande vraisemblance (! !) à la cinquième « colonisation préhistorique (fig. n° 99 *Troja*) ; nous l'avons « découverte jusqu'à une profondeur de 6 mètres... ; elle se dis- « tingue des murailles préhistoriques plus anciennes en ce « qu'elle consiste en grandes plaques de pierre superposées et « jointes ensemble sans mortier ou jonction mécanique et qui « surtout dans la partie inférieure de la muraille ont de très « grandes dimensions tandis que les murailles de la 2e ville pré- « historique dans leurs bases sont faites en pierres plus petites « d'une forme plus cubique. Cette construction particulière nous « fournit le moyen de retrouver la continuation de cette mu- « raille formée de plaques de pierre sur le côté opposé de l'acro- « pole et de déterminer ainsi, du moins en général, la direc- « tion de la muraille de la 5e colonisation préhistorique. Cette « muraille est légèrement inclinée à l'extérieur, et a une largeur « d'environ 2,50m en haut, en bas de 5m par suite d'un élargis- « sement fait à la moitié de la muraille. » — Cette muraille attribuée à la 5me colonisation est située à 12 mètres au-dessus du niveau de l' « Acropole » et recule selon la configuration conique du tumulus, en arrière des murailles trouvées à son pied. Des plaques de cette grandeur prouvent qu'elle tient à des constructions inférieures assez fortes pour la soutenir, et si nous réfléchissons de suite, qu'il y a un *élargissement* ou *degré* fait à la moitié de cette muraille, nous pouvons croire que les explorateurs ont rencontré ici l'angle où le mur de la terrasse supérieure était posé sur la plateforme de la terrasse inférieure couverte de grandes plaques. Il est tout clair que les murs trouvés par M. Schliemann l'un derrière l'autre sont situés d'autant plus haut que les tranchées qui sont creusées *en montant*, pénètrent vers l'intérieur, et que les murs les plus

forts apparaissent en avant et plus bas, tandis que les murs en blocs carrés et en plaques se montrent seulement à l'extérieur, et que, à l'intérieur, on ne trouve que des murs brutes au ciment de terre-glaise.

Ces particularités vraies donnent comme résultat logique l'image d'une *construction* à *terrasses* (v. planche VIII. Fig. 1) comme cela ressort aussi clairement de la figure ci-jointe *Ilios* n° 1431 (v. planche VII. Fig. 4), et il ne paraît pas impossible de constater cela encore sur les lieux (1). Spécialement les murs dont M. Schliemann fit briser en partie les blocs gigantesques, doivent être fondés sur un sol sûr et descendre ainsi à travers le tumulus jusqu'au sol naturel, ou être posés sur des murs de basement. Il est ensuite évident que les débris qui enveloppent ces murs de terrasses sont provenus de l'intérieur et que plus ils s'approchent de la périphérie, plus haut est le lieu d'où ils ont été versés ; j'ajouterai encore ce qui est dit *Troja* p. 24 : « dans l'autre moitié de la tranchée nous trouvâmes en-dessous « des débris provenus de la 4e colonie, des couches considéra- « bles formées de débris de briques et s'inclinant de la seconde « muraille de l'acropole (NN sur plan VII) vers l'Est..... en « dessous de cette couche inclinée de débris de briques est « une couche de terre généralement épaisse de 50cm qui a été « extraite, accumulée ici, et que nous avons retrouvée d'une « manière analogue sur tout le côté austral et oriental de « l'acropole... ; au-dessous de cette couche de terre réappa- « raissent des débris de briques calcinées et encore plus bas, « jusqu'au rocher des débris de poterie provenus de la 1ere et « 2e ville. »

D'après tout cela la construction des terrasses se présente comme successive et comme suit (cf. planche VIII. Fig. 2 et 3). Les premiers qui travaillèrent ici, entourèrent un certain espace où ils inhumèrent ou brûlèrent leurs morts. C'est ce que M. Schliemann appelle la première colonie. La communication s'établit par des corridors (p. ex. fb plan VII). Arriva le temps où le cimetière dût être agrandi. On entoura alors la place à

(1) Cf. encore Troja p. 217 « la saillie de mur bien remarquable dans la pente Nord du tumulus et 6m au-dessus du sol naturel », et aussi Ilios p. 29 « un mur en talus (de 45°) destiné à soutenir la pente Nord du tumulus au niveau primitif et situé sous un autre mur en talus ».

incinération d'un ou de plusieurs circuits de murs à corridor et l'on établit la communication vers le centre et en haut par un système de corridors radiaux, le tout semblable à une toile d'araignée. Comme les débris et les cendres furent naturellement versés en dehors, autour des murs, les débouchés des corridors radiaux étaient probablement pourvus de rebords saillants (contreforts) pour que l'entrée restât libre, comme cela se voit dans le plan de Hanaï Tépé. La construction sans mortier facilita l'ouverture du mur contournant à n'importe quelle place pour pouvoir nettoyer l'espace intérieur. Peu à peu le sol de ce dernier se rehaussait, mais plus encore le tas de débris, et à la fin on dut penser à relever le sol intérieur au niveau de ce dernier, parce que sans cela le nettoyage de l'intérieur serait devenu trop difficile. On rehaussait donc ce dernier d'une façon convenable et voilà la première terrasse créée, après quoi elle fut pourvue de murs en talus plus solides et d'un système de communication semblable en cercles et rayons comme il y en avait aux endroits à incinération inférieurs et abandonnés ; cependant les uns ou les autres de ces derniers murs, à cause du peu de solidité du sol, furent plus légers. Des raisons analogues forcèrent de retirer ces murs d'enceinte et ainsi se forma un degré. Les principaux corridors radiaux de communication se trouvant dans la couche abandonnée continuèrent à être employés et furent dirigés vers le haut par la construction entre ses murs de plans inclinés de sorte qu'on pût arriver delà sur la nouvelle plate-forme à incinération comme nous parvenons sur des toits plats au moyen d'escaliers. En utilisant cette communication intérieure on s'épargnait la construction de plus grands plans inclinés ou escaliers qui sans cela aurait été nécessaire. L'ancien jeu alors recommença. Les débris et les cendres furent transportés au dehors et versés en-bas des talus ; c'est pourquoi, il n'est point étonnant que M. Schliemann retrouva les traits caractéristiques des couches supérieures, tout aussi bien en-bas dans la périphérie du tumulus. Pour cette terrasse aussi arriva le temps où, le tas de débris extérieur s'augmentant toujours et dépassant enfin le mur d'enceinte, la construction d'une nouvelle plate-forme relevée au niveau de ce tas de débris devint nécessaire. On établit une seconde terrasse et ainsi de suite jusqu'à ce que le retrécissement du niveau supérieur

fit cesser par soi-même l'emploi de l'endroit. C'est qu'alors le tas de débris avait enveloppé les terrasses, ce qui donnait au tout l'apparence d'une colline ; d'autant plus que la végétation s'y développa. C'est ainsi que les Grecs trouvèrent cette colline abandonnée, probablement, depuis longtemps déjà, lorsqu'ils colonisèrent la côte de l'Asie-Mineure, qui jusque là avait continué la civilisation assyrico-babylonienne mixte avec des influences égyptiennes et phéniciennes, et ils l'utilisèrent comme position favorable pour leur temple lorsqu'ils firent une ville funéraire sur le plateau qui l'entoure. Peut-être y avait-il pour cela une raison plus intime, puisque nous aussi, nous avons souvent érigé des églises et des cimetières sur l'emplacement des temples et des lieux d'inhumation des paiens. Du reste le nombre des terrasses ne doit probablement pas avoir été au-delà de trois comme on le voit aussi dans le Hanaï Tépé, et la terrasse inférieure paraît comprendre la 1ere et 2e couche de Schliemann, la deuxième terrasse de la 3e et 4e couche, la terrasse supérieure de la 5e et 6e couche, mais les indications sont trop incertaines pour déterminer cela sans nouvelles recherches.

Je crois donc avoir refuté l'assertion qu'il y a des fortifications à Hissarlik. Le but qu'avaient ces constructions dont j'ai démontré le véritable caractère, ressortira de l'étude de leur contenu qui comprend des trouvailles diverses, mais il ressortira surtout de l'étude des incendies qui y ont eu lieu sans cesse, et de la comparaison de ces incendies avec ceux que tout le monde reconnaît comme ayant servi à l'incinération des morts. Ce thème sera réservé à la dernière partie de cette étude.

III. *La ville basse de Troie et la ville d'Ilion* dite *Ilium novum.* (v. planche VIII. Fig. 4).

Comme on peut lire *Ilios* p. 45, Schliemann avait déjà jusqu'au printemps 1873 la même opinion qu'il a réadoptée en 1882, à savoir que la colline de Hissarlik où il faisait ses explorations, ne représentait que l'emplacement du Pergamos troïen, mais que Troie (l'ancienne Ilion) avait été plus grande ou au moins aussi grande que le Nouvel-Ilion.

Il abandonna cette opinion parce que les explorations faites

« sur le côté Ouest, Sud-Ouest, Sud-Sud-Est et Est de Hissarlik sur le plateau de l'Ilion de la colonie grecque » (il avait creusé 20 tranchées) n'avaient donné aucun indice d'une ville basse qu'il y soupçonnait. Lorsque alors sa thèse d'une Troie dans la colline ne fut pas adoptée et qu'il eut repris l'idée de la ville basse, Schliemann chercha de nouveau les traces de cette dernière — mais *encore une fois sans résultat*, car il dut lui-même avouer *Troja* p. 70 que « malgré mes grands et nombreux « déblaiements je ne trouvai point de débris du mur de la « ville basse de la 2e colonisation (1), mais bien, à quelques « endroits, le rocher nivelé (!) où elle doit avoir été située. »..... Ces mots « mais bien etc... » caractérisent toute sa manière d'explorer et de représenter la chose.

« Quelle a été l'étendue de la ville basse » continue-t-il, « cela ne peut plus se déterminer ; comme indices pour déter- « miner le mur qui l'entourait et que nous avons indiqué sur « le plan VIII par des lignes pointillées, nous nous servions « d'abord des deux adjonctions au mur de l'Acropole... pour le « reste nous dûmes nous contenter de la forme du territoire et « des débris de poterie appartenant à la 2e ville. » Nous trouvons *Troja* p. 62 alléguées comme des autres preuves de l'existence d'une ville basse de Troie : « l'existence de trois portes « de l'acropole et la circonstance qu'il y avait dans cette der- « nière six édifices seulement mais fort grands. » (! !) Ce qui en est de ces portes et de ces adjonctions au mur de l'Acropole, je l'ai prouvé avec une exactitude mathématique plus haut, comme aussi pourquoi les débris de poterie de la 2me couche se trouvent tout en bas et au dehors. Je n'aurai pas besoin d'entrer dans l'explication d'une logique qui s'appuie sur l'existence (d'après les explorateurs) « de six édifices dans l'Acropole », pour en conclure la nécessité qu'il y ait eu encore plus d'édifices en dehors de ce qui est nommé « Acropole », et pour créer de cette manière une ville basse de Troie. Comme nous le voyons — *cette ville basse de Troie* « dont les murs en briques se sont « délabrés, dont les pierres furent employées aux nouvelles « constructions de l'Acropole » (*Troja* p. 69) est un *tableau de*

(1) M. Schliemann ajoute « excepté la muraille de ville figurée *Ilios* N° 2 B » ; cette muraille radiale, l'une des deux adjonctions au mur de l'Acropole, est caractérisée déjà dans la IIe partie de cet essai.

pure imagination sans aucun fond réel. Il n'est donc pas permis de retracer une *Fata Morgana* de cette espèce sur le plan VIII de l'ouvrage Troja.

En même temps que cette ville basse de Troie, disparaît également la preuve principale de l'opinion qui cherche *Ilion* sur le plateau à côté de la colline d'Hissarlik, la ville grecque qui se vantait d'être sortie des ruines de l'ancienne ville d'Ilion ou Troie. Il est vrai que Schliemann a trouvé dans le temple détruit situé sur la cîme du tumulus d'Hissarlik, des inscriptions qui montrent que ce temple appartenait en réalité à « *Ilion* » dite aussi « Ilium novum » par les modernes ou « ἡ νῦν πόλις, τὸ σημερινὸν Ἴλιον » par Strabo ; mais s'ensuit-il pour cela que cette ville était située sur le plateau ? Certes pas ! Y a-t-on donc découvert les ruines d'une ville? C'est ce que nous allons examiner. D'après Schliemann (*Ilios* p. 682) l'existence de la ville est prouvée par « le grand nombre de colonnes en marbre et en granit qui çà et là sortent de la terre, les millions de débris de sculptures dont le territoire est couvert, les grands tas de débris en nombre considérable, les pavés en mosaïque mis à jour à différentes places, et le grand nombre de monnaies, toutes en bronze. » Or personne ne contestera que toutes ces choses se trouvent dans toutes les nécropoles antiques ; ici aussi elles peuvent tirer leur origine de mausolées et de columbaria. Or il en est ainsi en réalité ; la preuve en est que M. Schliemann n'a pu indiquer sur son emplacement du « Novum Ilium » un seul fondement de maison, mais bien un nombre surprenant de tombeaux à inhumation et à incinération. On ignore cela généralement ; car ni dans l'ouvrage *Troja* ni dans le livre *Ilios*, ces renseignements ne sont rapportés à l'endroit convenable, savoir dans les chapitres (V resp. XI) consacrés à la ville Ilion, mais ils se trouvent presque cachés dans le récit des déblayements (*Ilios* p. 46) et superficiellement mentionnés (*Troja* p. 27) ; bien plus on ne découvrirait pas même cela si l'on ne cherchait dans l'index le mot : « tombeaux » ; sous le mot *Ilium* (*Novum*) ou *Ilion* rien de cela n'est mentionné. Nous lisons (*Ilios* p. 46) : « sur le « plan de l'Ilion hellénique le lecteur trouve 20 tranchées « creusées par moi tout à l'entour et au dehors de la colline, « désignées exactement par les lettres A jusqu'à U..... les

« tombeaux que je trouvais dans les puits D, O, R méritaient « grande attention ; les 3 tombeaux étaient creusés dans « le roc et couverts de plaques ; chacun d'eux contenait un « squelette, mais ces restes étaient dans un tel état de décompo- « sition que les crânes tombèrent en poussière lorsque l'air y « pénétra.... Le petit nombre de poteries que nous y trouvions, « dataient évidemment de l'époque romaine. Mais le fait que « je trouvai des tombes dans 3 des vingt puits que j'ai creu- « sés à tout hasard, paraît indiquer que les habitants du « Novum Ilium avaient l'habitude d'inhumer beaucoup de leurs « morts à l'intérieur de la ville (1). A côté de l'inhumation, « l'incinération des morts aura été aussi en usage chez eux ; « car dans la première tranchée que j'ouvris en avril 1870 à « Hissarlik, j'avais trouvé une urne datant de l'époque romaine « et remplie de cendres de matières animales comme de petit « restes d'os calcinés qui provenaient évidemment d'hommes. « Excepté cette seule urne je n'ai trouvé aucune autre urne « dans les couches de Novum Ilium, mais cela se comprend si « l'on réfléchit que mes explorations se bornèrent uniquement « à Hissarlik qui ne comprend pas la 25e partie de l'étendue « de cette ville (cf. plan II). Il est ainsi fort probable que, « en creusant systématiquement sur le territoire de la ville « basse, on trouvera beaucoup de tombes et d'urnes à cen- « dres. » (! ! !) Il faut regretter que ces explorations n'aient pas eu lieu. Quant à l'incinération des morts à Hissarlik, M. Schliemann nous dit (*Ilios* p. 46) : « Pour ce qui regarde « les habitants des cinq villes préhistoriques de Hissarlik, il « paraît que c'était un usage général de brûler les morts ; en « 1872 je trouvai deux urnes à trois pieds remplies de restes « humains brûlés sur le sol primitif de la 1re ville ; en 1871, « 72 et 73 je mis au jour *un grand nombre d'urnes mortuaires* « de la 3e et 4e ville contenant des cendres humaines, mais « pas d'os ; une seule fois seulement je trouvai dans une d'elles « une dent humaine, une autrefois un crâne au milieu des « cendres. M. le prof. Virchow a eu l'obligeance de faire des « dessins symétriques du crâne etc... » Néanmoins M. le prof. Virchow pour refuter mon hypothèse a annoncé urbi et orbi

(1) La tombe O se trouve au milieu du plateau, D au bout ouest, R au bout nord, ce qui fait supposer en effet l'existence de tombes sur toute la place.

là où l'on se fie à son autorité qu' « on n'a pas trouvé de restes de cadavres incinérés, mais seulement des os de gens qui ont péri par accident. » (! ! !) (Conf. son discours à la société anthrop. de Berlin le 16 févr. 84, communiqué dans la *Zeitschrift für Ethnologie* 1884).

La ville d'Ilion, selon Tite-Live XXXV 43, XXXVII 9 et Polybe V 78, 111 était fortifiée vers 218 a Ch. et en état de défense (les villes ouvertes ont seulement fait leur apparition dans les temps modernes) ; or il n'y a pas trace de fortifications nulle part sur le plateau ou ses côtés, car la muraille dessinée joliment sur plan II (*Ilios*) et plan VIII (*Troja*) par des lignes en zig-zag dont on a trouvé des restes, ne peut faire naître l'idée d'un mur de ville ni dans le plan ni dans le profil tracé faiblement. En outre quant à son étendue, elle était de beaucoup moins longue que les 40 stades qu'avait, d'après Strabon (XIII 593) le mur d'Ilion. Ceux qui n'ont pas de préjugés doivent être après tout cela, assurés qu'il ne peut s'agir en effet ni dans la colline ni sur le plateau que de l'inhumation et l'incinération des morts, et ils en trouveront encore une preuve décisive dans le fait suivant. Nous lisons dans *Ilios* p. 209 et 683 que l'on n'a découvert ni des ruines ni des poteries byzantines, ni des monnaies postérieurs à Constant II. (350 p. Ch.). Schliemann explique cette circonstance en supposant que, par l'essor que prenait le christianisme, la ville serait tombée en décadence. Il saute aux yeux que cette explication ne suffit point, car la ville d'Ilion est encore mentionnée par Constantin Porphyrogénète (911-959 p. Ch.) comme ville épiscopale. Donc des six derniers siècles de la ville rien ne serait resté ? C'est impossible ! — L'essor du christianisme a une toute autre relation avec ce fait ; par cet essor les usages païens disparaissent, les morts chrétiens, si l'on en ensevelissait encore dans une nécropole païenne, ne reçurent plus d'oboli avec eux, car ces monnaies en bronze ne sont que les oboli connus. Toutefois il est probable que cette nécropole païenne ne fut plus employée et fut plutôt entièrement dévastée par le fameux fanatisme des Byzantins. C'est pour cela que nous ne pouvons arriver dans ces trouvailles que jusqu'au 4e siècle, chose inexplicable dans l'hypothèse d'une ville. Si donc nous ne voyons pas sur ce plateau (voir N. à la fin), malgré le temple ilien et

les monnaies pour la plupart iliennes, la ville d'Ilion elle-même mais seulement sa nécropole, la situation de la ville ne peut pourtant pas être douteuse. Nous n'avons qu'à visiter le théâtre situé sur la côte septentrionale de ce plateau (cf. *Ilios* p. 683. *Troja* p. 234 sq. avec plan N° 121). Le κοιλόν où la place des spectateurs était formée par un demi-cercle pratiqué dans la pente et donnait des siéges pour plus de six mille spectateurs. Le fondement de la construction de la scène est conservé et situé + 10,5^{m} au-dessus de la mer, donc dans la plaine, et le dessus du plateau où la ville, se trouvait « prétendûment » est 25 mètres plus haut. Des siéges de ce théâtre on avait une vue magnifique sur toute la plaine en dessous, l'Hellespont, la mer d'Egée avec ses îles, et il était conforme au système universellement suivi par les Grecs que de ce théâtre l'on voyait aussi la ville ; celle-ci aurait donc été située dans la plaine du Scamandre au Nord et Nord-Ouest. D'après tout ce qui nous est connu des mœurs grecques la situation de la ville sur le plateau serait tout-à-fait incompatible avec celle du théâtre ; mais en plaçant Ilion dans la plaine tout le tableau acquiert des traits naturels qui nous rappellent beaucoup d'autres villes. Ainsi la ville populeuse de 50.000 habitants a sa place requise ; ainsi l'on monte en réalité vers le célèbre temple situé 35 mètres au-dessus d'elle comme cela est rapporté par tous les auteurs ; et alors il ne semble plus ridicule que Suétone (César 79) parle de la résolution de Jules César de faire de cette ville la capitale de l'empire romain (ce qui demande certainement de l'espace) ou qu'Horace (Carm. III, 3) attribue une intention semblable à Auguste. Le plateau rocheux d'une étendue de 0,6 kilom. carrés derrière le temple était la nécropole, et si Ilion a eu une acropole, je la chercherais sur la hauteur dominante à l'est au-dessus de l'embouchure de l'ancien Asmak (Scamandre), car l'amiral lacédémonien Mindaros qui selon Xénophon (Hellen. I, 1,4) monta vers Ilion et observa la bataille navale près de la côte de Rhoiteron, ne put la voir que de cette hauteur (+ 168 pieds), et non pas de Hissarlik (+ 131 pieds) (1).

(1) Le passage cité de Xénophon est aussi allégué par ceux qui soutiennent la situation d'Ilion sur le plateau sans remarquer que de là (pas aussi de la colline) on ne put voir la mer de Rhoiteron parce qu'elle était cachée par la dite hauteur dominante près de la côte.

L'ancien Ilion (Troie) était-il aussi situé dans la plaine du Scamandre ? Qui peut le dire ! Si les habitants de ce pays se glorifiaient avec raison de lui avoir succédé, on pourrait croire que la *nécropole* préhistorique découverte par Schliemann (notre colline de Hissarlik) était d'origine troïenne, et on pourrait ainsi expliquer la description qu'Homère fait d'Hector tenant une assemblée nocturne du peuple ἐν καθαρῷ ὅθι δὴ νεκύων διεφαίνετο χῶρος (*Iliade* VIII 486 sq.) « sur une place ouverte où luisait le champ des morts (νεκύων χῶρος poétique pour *nécropole*) » à savoir la *nécropole à incinération* (1).

La valeur des trouvailles de M. Schliemann n'est certes pas diminuée *par cela* qu'il aurait découvert une nécropole, car, et c'est ce que le grand public ignore généralement, les objets préhistoriques et classiques qu'on expose dans nos musées, proviennent presque tous des tombes et des nécropoles.

(1) Cette explication qui diffère de l'explication scolastique a été exposée plus en détail dans « Ausland » 1883 N° 52. Les vers cités sont ceux :

ἕλκον νύκτα μέλαιναν. . . . . .
. . . . . ἐπήλυθε νὺξ ἐρεβεννή.
Τρώων αὖτ' ἀγορὴν ποιήσατο φαίδιμος Ἕκτωρ
νόσφι νεῶν ἀγαγὼν ποταμῷ ἔπι δινήεντι
ἐν καθαρῷ ὅθι δὴ νεκύων διεφαινετο χῶρος.

Qu'on veuille bien le remarquer : il est dit qu'une *nuit profondément noire* est venue. Une assemblée du peuple dans une obscurité complète, est-ce croyable ? Pas du tout ! Aurait-il été prudent d'allumer des feux ou des flambeaux ? Certes pas ! Cela aurait trahi l'assemblée aux Hellènes. Par conséquent le choix d'une place qui était un peu éclairée par les feux mortuaires qui brûlaient sans cesse dans la nécropole à incinération, était le plus prudent. Sans doute la définition ὅθι δὴ νεκύων διεφαίνετο χῶρος est relative à ἐν καθαρῷ qui signifie « place ouverte, assez étendue et sans obstacles », alors bonne pour l'assemblée, et cela d'autant plus qu'elle est éclairée par le νεκύων χῶρος. χῶρος signifie toujours une place encadrée par une enceinte d'espèce quelconque, c'est ce qui fait traduire νεκύων χῶρος = nécropole.

Διαφαίνεσθαι dans l'Odyssée (p. ex. IX, 379) designe aussi la lumière du bois brûlant et des braises.

N. La plate-forme de la colline n'a guère plus de 100 mètres d'étendue. Le grand temple d'Ilion a 88 m. de long sur 22 de large (Ilios p. 680) et prend ainsi presque tout l'espace de la plate-forme ; il est dirigé vers l'E. S. E. 1/2 E. c'est-à-dire vers le plateau où M. Schliemann place la ville d'Ilion L'autel et la statue du Dieu s'élevèrent ainsi sur le côté droit dirigé en ce sens. Or je ne connais aucun cas où un temple grec ou romain ait eu un sacrarium qui ne fût point tourné vers l'Est. L'entrée était donc sur le côté du plateau regardant le W. N. W., sur le versant s'étendant vers la plaine du Scamandre, et c'est là une preuve irrécusable que Ilion était placée en dessous dans cette même plaine.

LES RACES JAUNES DE L'AFRIQUE AUSTRALE.

(*Suite.*)

Langage.

Une partie très intéressante des langues des Khoi-Khoin est l'étude des racines des mots (die Wurzelforschung). Il est à regretter qu'on ait encore si peu approfondi cette branche de la grammaire.

Les racines des mots ont deux particularités : le plus grand nombre des racines — probablement toutes — sont monosyllabiques, et elles n'ont pas de sens déterminé nominal ou verbal, mais elles représentent l'idée du mot en général sans déterminer s'il est substantif ou verbe ; p. ex. *ŝ-han* exprime l'idée de *collection* ; nous pouvons donc traduire ce mot comme verbe : *assembler* ou comme substantif : l'*assemblée*. Pour faire ressortir ces différentes acceptions des mots, le Khoi-Khoin y ajoute des affixes. Il est donc impossible de distinguer les diverses classes des mots comme on le fait pour nos langues indo-européennes où l'on parle de substantifs, adjectifs, verbes, etc. En effet que faut-il pour transformer un mot quelconque en substantif ? Ajouter une particule *b*, *s*, *i*. Ce que des linguistes tels. que Fr. Müller (1), Steinthal (2) et autres ont dit des langues américaines, est aussi vrai pour les langues des Khoi-Khoin : « Elles sont incapables de former des verbes et ne peuvent composer que des noms. » Où nous placerions un verbe, le Khoi-Khoin met un *nomen actionis* et à la place du substantif il met un *nomen agentis*. On doit donc diviser les mots de ces langues en deux catégories : *noms* et *affixes*. Ces derniers sont aussi des racines qui avaient un sens spécial lequel n'est pas toujours bien apparent aujourd'hui ; ce sont les

(1) Der grammatische Bau der Algonkin-Sprachen, Wien 1867, p. 8.
(2) Characteristik der hauptsächlichsten Typen der Sprachbaus, p. 223.

cataracte (1). » L'opinion qui fait venir les Égyptiens du Sud et que quelques savants ont voulu reprendre, est aujourd'hui insoutenable. Après l'occupation de l'Égypte par la race de Misraïm, cette région était pour ainsi dire fermée aux invasions de peuples du côté de Suez ; et si quelques peuplades ont réussi à franchir les barrières que les fils de Misraïm leur opposaient, comme p. ex. les Hyk-sos, nous voyons par ce fait-là l'impossibilité de pénétrer en Égypte sans de violents combats. Du reste elles ont été subjuguées ou chassées par les Égyptiens après un certain temps.

Une autre route qui pouvait conduire en Afrique, mais plus difficile et seulement abordable aux peuples qui avaient l'habitude de la mer et de la navigation, était la mer Rouge. Nous pouvons en effet constater des invasions en Afrique qui sont venues à travers la Mer Rouge. Ce sont encore des Koushites. Nous trouvons cette race encore dépeinte sur les monuments de la Chaldée où elle se mêlait aux Touramins. Quelques-unes de ses tribus partirent de la Bactriane pour traverser la Perse et l'Arabie où elles se trouvèrent arrêtées par la mer. Mais bientôt elles passèrent le détroit de Bab-el-Mandeb et se fixèrent sur les bords du Nil Bleu où leur postérité « Koush la vile » fut pendant des siècles entiers l'adversaire et l'ennemie acharnée des Égyptiens. Les peuples longent les côtes de l'Arabie jusqu'aux rives de l'Ethiopie où ils s'étendent vers la région de Sofala. La tribu Koushite qui la dernière suivit cette route pour se fixer sur la Mer Rouge et le pays de Somal fut celle des Pouns du nom desquels les Égyptiens appelèrent ce pays *Pount*. Ces Koushites étaient poussés en avant par les tribus sémites qui à leur tour vinrent se substituer à eux dans la péninsule de l'Arabie. Car c'est à tort qu'on a regardé l'Arabie comme le berceau de la race sémitique. M. Alfred von Kremer en a fourni les preuves (2). M. Fritz Hommel a traité la même question dans : *La patrie originaire des Sémites*, mémoire inséré dans les *Atti del IV Congresso internazionale degli Orientalisti* t. 1. Florence 1880, p. 217-228 ; Cf. aussi du même auteur : *Die ursprünglichen Wohnsitze der Semiten*, *Beilage zur All-*

(1) De Rongé, *Recherches sur les monuments*, p. 4-8. Ebers, *Aegypten*, p. 54, sq. Pline, *H. N.* l, IV, c. 29.

(2) *Semitische Culturentlehnungen aus dem Pflanzen- und Thierreich* dans l'*Ausland* t. XLVIII, janvier 1875, p. 1-5, 25-31.

gemeinen Zeitung, n°s 263 et 264, p. 3877-3879 et 3885-3896, 20 et 21 sept. 1878. Cf. id. *die Namen der Säugethiere bei den süd semitischen Völkern* Leipzig 1879, p. XX, 7, 480).

Toutes ces migrations peuvent donc être constatées ; on connaît aussi les autres migrations vers l'Afrique dans des temps relativement modernes. On ne trouve nulle trace cependant des migrations des Nègres ni des tribus Bantous qui occupent de si vastes territoires du Continent Noir. Après que les Égyptiens eurent occupé la vallée du Nil et les Sémites la péninsule d'Arabie, ces peuples ne purent plus pénétrer en Afrique. Ils y étaient déjà avant l'arrivée des Chamites ci-dessus mentionnés. Nous les trouvons figurés avec tous leurs traits caractéristiques sur les plus anciens monuments de l'Égypte et mentionnés dans les papyrus sous le nom de Nahsi ou Nahasi (1). Sur ces monuments les Égyptiens sont peints en rouge (les femmes en jaune clair), les Sémites en jaune, les Nashi ou nègres en noir, les *Tamahou* ou Septentrionaux en teinte rosée. Comme ces peuples ne pouvaient plus venir se fixer en Afrique après l'immigration de Phut, de Misraim et d'autres Koushites, ils doivent y être venus à une époque des plus reculées. Mais ces peuples noirs trouvèrent déjà l'Afrique occupée en partie par des peuples de la race jaune qui habitent maintenant l'Afrique Australe. Le duc d'Argyll (2) a déjà observé que c'est aux extrémités des Continents ou dans les culs-de-sac que se trouvent la plupart des races inférieures. Elles y ont été poussées par des races plus fortes. C'est aussi ce qui est arrivé en Afrique. Les races jaunes qui, à l'heure qu'il est, habitent le Cap, y ont été poussées par les races Bantous de la même manière que les Égyptiens refoulèrent dans l'intérieur une autre race noire qu'ils trouvèrent établie sur le Nil à leur arrivée en ce pays (Lepsius, *Zeitschrift* 1870, p. 92.). Pressés par les nouveaux venus les Khoi-Khoin se retirèrent d'abord de l'équateur vers le Sud, bientôt suivis par les San. On ne peut pas même tout-à-fait désespérer de prouver par des indices plus précis que cette

(1) Peintures de Thèbes, à Biban-el-Molouk, sur le tombeau de Seti Ier, Lepsius, *Denkmäler* Th. III, t. IV, Blatt 136. Cf. Lefébure, *les races connues des Egyptiens* dans les *Annales du musée Guimet*, t. I, 1880, p. 65-66. Cf. aussi les descriptions des hypogées de Thèbes données par Champollion, Rossellini, Lepsius.

(2) *The unity of nature*, Londres 1884, p. 404-423.

migration a réellement eu lieu. Pour le moment les données que nous possédons sur le Centre de l'Afrique ne sont pas suffisantes ; cependant il est avéré que des peuples nains habitent l'intérieur du continent. Ils sont peu nombreux et forment des enclaves dans les peuples nègres. Appartiennent-ils à la même race que les Khoi-Khoin et les San ? Il est encore impossible de le dire. Quelques anciennes cartes espagnoles donnent le nom de Bushmans à des peuples de l'Afrique centrale. Sont-ce les mêmes Bushmans que ceux qui habitent le Sud de l'Afrique ? Dans l'état actuel de nos connaissances nous ne pourrions rien affirmer. Voici quelques noms de peuplades sur lesquelles on devrait tâcher d'avoir des données plus précises pour pouvoir un jour éclaircir l'obscurité qui entoure encore cette question intéressante : les Boumantsou dans le Basouto-Land, les Lala enclavés dans les Be-tchouana, les Denessana dans le pays de Ma-naugwato, les Sarwa dans le désert Kalahari, les Kankála sur le Cunène, les Kasékéré, les Néna, les Nduroba, les Sania, les Toua et les Sienetje ; ensuite les Acca, les Obongo, les Baké-Baké, les Doko, les Mdidikimo et les Twa. Il serait à désirer que les explorateurs qui se trouveraient sur les lieux fissent des efforts pour connaître à fond ces peuplades.

Il est encore facile à prouver aujourd'hui que le territoire qu'occupèrent dans le temps les Khoi-Khoin, s'étendit jusqu'au Cunène et jusqu'au Zambèse. Dans ces contrées jusque sur le territoire de Maébilis et des Héréro on trouve des tombeaux en grand nombre qui ont déjà attiré l'attention de Sparmann et de Liechtenstein dans la partie sud du pays et qui se trouvent extrêmement nombreux dans le pays des Nama. Le Bantou ne sait donner aucun sens à ces monuments, tandis que le Hottentot les explique sans gène comme les tombeaux du grand sorcier *Heitsieibib* (J. Alexander, *Expedition of discovery*, Londres 1838.).

Ils ont été faits par les Khoi-Khoin, et où ils se trouvent nous devons admettre la présence de ce peuple quoiqu'il ait disparu peut-être maintenant de ce lieu.

Nous devons donc voir dans les races jaunes de l'Afrique australe les premiers habitants de l'Afrique et une des races primitives du genre humain. G. H. Schils.

L'EXACTITUDE ET LA CRITIQUE EN HISTOIRE

D'APRÈS UN ASSYRIOLOGUE.

(*Réponse à M. Sayce*).

M. Sayce nous accuse d'avoir manqué d'exactitude et de critique. Le premier reproche vise principalement un point dont notre adversaire voudrait détourner le regard des lecteurs : les citations dans son *Herodotos*, autrement dit, *The ancient empires of the East* (Londres 1883). Il sera plus intéressant qu'on ne se l'imagine d'approfondir le sujet. Transcrivons donc une page caractéristique de l'*Herodotos*.

Après avoir rapporté un jugement défavorable formulé par Thucydide sur un historien qui n'est point désigné par son nom, mais qui semble être Hérodote, le savant professeur de l'université d'Oxford continue en ces termes :

« Tandis (1) que les assertions d'Hérodote en matière d'his-

(1) While his statements on matters of Greek history were thus called in question by a writer of that very nationality whose deeds he had done so much to exalt, his history of the East was categorically declared to be false by Ktêsias, the physician of the Persian king Artaxerxes Mnêmon. Born at Knidos, almost within sight of Halikarnassos, the birthplace of Herodotos, the position of Ktêsias gave him exceptional opportunities for ascertaining the true facts of Persian history, and his contemporaries naturally concluded that a critic who had lived long at the Persian Court, and had there consulted the parchment archives of Persia, was better informed than a mere tourist whose travels had never extended so far as the Persian capital, and who was obliged to depend upon ignorant dragomen for the information he retailed. The very fact, however, that Ktêsias considered Herodotos worthy of attack shows that the latter held a high rank in the Greek literary world, whatever opinion there might be as to the character and credibility of his writings. But *the attack of Ktêsias produced its desired result* ; the work of Herodotos fell more and more into contempt or neglect; the florid rhetoric of Ephoros superseded it among the readers of a later day, and, Bauer notwithstanding, even the antiquarian philologists of Alexandria paid it no special attention. Manetho and Harpocration wrote books to disprove the statements of Herodotos (*Etym. Mag.*, *s. v.* Λεοντοκόμος ; and Suidas, s. v. Ἁρποκρατίων) ; Theopompos (Fr. 29), Strabo (XI, pp. 740, 771, etc), Cicero (*De Leg.* I, 1 ; *De Div.* II, 56), and

toire grecque étaient ainsi mises en question par un écrivain de la nation même dont il avait eu si fort à cœur d'exalter les exploits, son histoire d'Orient était catégoriquement déclarée fausse par Ctésias, médecin du roi de Perse Artaxerxès Mnémon. Né à Cnide, presque en vue d'Halicarnasse, patrie d'Hérodote, la position de Ctésias lui donna des facilités exceptionnelles pour se renseigner avec certitude sur les faits de l'histoire persane ; ses contemporains jugèrent naturellement qu'un critique qui avait longtemps vécu à la cour de Perse, qui en avait consulté les archives, écrites sur parchemin, était mieux instruit qu'un simple touriste qui n'avait jamais poussé jusqu'à la capitale de la Perse, et n'avait que des interprètes ignares pour garants de ce qu'il débitait. Du reste le seul fait d'être jugé digne d'attaque par Ctésias, prouve qu'Hérodote, quoi que l'on pensât du caractère et la crédibilité de ses écrits, occupait un rang élevé dans le monde littéraire en Grèce. Mais *la critique de Ctésias produisit l'effet qu'elle souhaitait*. L'ouvrage d'Hérodote fut de plus en plus méprisé ou négligé. Il fut supplanté chez les lecteurs d'une époque plus récente par la rhétorique fleurie d'Ephoros, et quoi qu'en dise Bauer, les philologues alexandrins eux mêmes ne l'honorèrent pas d'une attention spéciale. Manéthon et Harpocration écrivirent des livres pour réfuter les assertions d'Hérodote. Théopompe, Strabon, Cicéron et Lucien récusent sa véracité. Josèphe déclare que *tous* les auteurs grecs reconnaissent le caractère mensonger de ses affirmations dans la plupart des cas. Le Pseudo-Plutarque a été jusqu'à composer un traité *sur la Malignité d'Hérodote*, où il cherche à prouver que les inexactitudes du Père de l'histoire proviennent d'une altération intentionnelle des faits. Il est bien étonnant, *avec tout cela*, qu'Hérodote continuât d'être lu ; il est peut-être plus étonnant encore que son ouvrage ait échappé au

Lucian (*Ver. H.* II. 42) challenged his veracity; and Josephos (*Con. Ap.* I. 3) declares that *all* Greek authors acknowledged him to have *lied in most of his assertions*; while the Pseudo-Plutarch went yet further, and composed a treatise on the Malignity of Herodotos, in which he sought to prove that the misstatements of the *father of history* were intentional distortions of fact. It is only wonderful that with all this Herodotos continued to be read, and perhaps yet more wonderful that his work has escaped the wreck from which but a few excerpts of his critic Ktêsias have been preserved. *Herodotos*, Introduction, p. XIII, XIV.

naufrage qui ne nous a laissé de son critique Ctésias qu'un petit nombre d'extraits. »

Il y aurait bien des choses à relever dans ces lignes, écrites avec tant d'aplomb, mais je ne m'en occupe qu'au point de vue des citations.

Parmi les passages auxquels il renvoie en note, M. Sayce indique Théopompe, fragment 29 ; Strabon, XI, pp. 740, 771, etc. ; Lucien, *Ver. H.*, II, 42. Les trois écrivains sont cités, comme tous les autres, pour démontrer que Ctésias eut un plein succès dans la guerre qu'il fit à Hérodote. Or voici le fragment de Théopompe, rapporté par Strabon (I, II, 36 ; Müller, *Fragm. hist. gr.* t. I, p. 283) :

« Théopompe déclare sans détour, que dans son histoire, il racontera des fables d'une meilleure façon qu'Hérodote, Ctésias, Hellanicus, et les auteurs des *Indica* (1). »

Strabon dit en son propre nom (XI, VI, 3) :

« On croira plus facilement Hésiode et Homère parlant des héros, et les poètes tragiques, que Ctésias, Hérodote, Hellanicus et autres du même genre (2). »

Quant à Lucien, le passage visé ne peut être que *Veræ Historiæ II*, 31 de l'édition d'Hemsterhuys et de celles qui s'y rattachent. Car il y a en tout dans cet ouvrage de Lucien deux passages où il est question d'Hérodote. Dans le premier (II, 5), Hérodote est nommé sans aucune note de blâme ; dans le second (II, 31), Lucien s'exprime ainsi :

« Les plus grands châtiments (dans les enfers) étaient infligés à ceux qui avaient commis quelque mensonge dans leur vie et à ceux qui avaient falsifié l'histoire. Parmi eux se trouvaient Ctésias de Cnide, Hérodote et beaucoup d'autres (3). »

Telle serait la victoire remportée par Ctésias sur Hérodote. M. Sayce n'est pas difficile pour son protégé. Le plus curieux, c'est qu'*avec tout cela*, M. Sayce s'étonne que l'ouvrage de Ctésias ait péri, plutôt que celui d'Hérodote.

Concluons. Ou bien M. Sayce n'a pas lu les témoignages

(1) Θεόπομπος δὲ ἐξομολογεῖται φήσας, ὅτι καὶ μύθους ἐν ταῖς ἱστορίαις ἐρεῖ κρείττον, ἢ ὡς Ἡρόδοτος καὶ Κτησίας καὶ Ἑλλάνικος καὶ οἱ τὰ Ἰνδικὰ συγγράψαντες.

(2) Ῥᾷον δ' ἄν τις Ἡσιόδῳ καὶ Ὁμήρῳ πιστεύσειεν ἡρωολογοῦσι καὶ τοῖς τραγικοῖς ποιηταῖς ἢ Κτησίᾳ τε καὶ Ἡροδότῳ καὶ Ἑλλανίκῳ καὶ ἄλλοις τοιούτοις.

(3) Καὶ μεγίστας ἀπασῶν τιμωρίας ὑπέμενον οἱ ψευσάμενοί τι παρὰ τὸν βίον, καὶ οἱ μὴ τἀληθῆ συγγεγραφότες· ἐν οἷς καὶ Κτησίας ὁ Κνίδιος ἦν, καὶ Ἡρόδοτος, καὶ ἄλλοι πολλοί.

cités, et alors que faut-il penser de l'érudition qui s'étale à chaque page de son *Herodotos* ? Ou bien il les a lus, et on se demande ce qu'il faut penser de sa critique, car les passages allégués ne donnent aucun avantage à Ctésias sur Hérodote, et ne trahissent nullement l'influence supérieure du premier.

La tirade de M. Sayce est le développement oratoire d'une note de M. G. Rawlinson, dans le tome 1er, p. 71, de la troisième édition de son *Herodotus*, antérieure de huit ans à l'*Herodotos* de M. Sayce. Il sera instructif de lire une note devenue matière d'amplification pour un grand assyriologue. Elle est ainsi conçue :

« On rapporte que Manéthon, l'historien égyptien, écrivit un livre contre Hérodote (*Etym. Magn.* s. v. Λεοντοκόμος). Un autre livre fut composé par Harpocration *sur les fausses assertions d'Hérodote dans son histoire* (Περὶ τοῦ κατεψεῦσθαι τὴν Ἡροδότου ἱστορίαν. Voir Suidas, ad voc. Ἁρποκρατίων). Josèphe (*Contr. Ap.* I, 3) affirme que de l'aveu de tous les écrivains grecs, Hérodote, en général, ne mérite pas confiance (ἐν τοῖς πλείστοις ψευδόμενον). Diogène Laërce signale certains récits regardés comme faux (*Proœm.*, § 9). Théopompe (fragment 29), Strabon (XI, 740, 771, etc.), Lucien (*Ver. Hist.* II, 42), Cicéron (*De Leg.* I, 1 ; *De Div.*, 56), et autres, portent un jugement défavorable sur sa véracité. »

Le simple rapprochement des deux passages en révèle la parenté, bien que l'emprunteur n'ait pas indiqué la source de son érudition. Les références sont exactement les mêmes de part et d'autre, si on excepte Diogène Laërce cité par M. Rawlinson seulement. On remarque des deux côtés la notation : *Strabon XI*, 740, 741, *etc.*, sur laquelle il n'est pas facile de se rencontrer ; et celle-ci : *Lucien*, *Ver. Hist. II*, 42, qui doit être erronée chez M. Rawlinson, puisqu'il cite les éditions Hemsterhuys, ou conformes à Hemsterhuys, et que l'indication ne s'y vérifie pas. Comme nous l'avons dit, il faut lire *Ver. Hist. II*, 31. — La même notation, inexacte d'un côté, serait-elle juste de l'autre ? Quelle édition M. Sayce a-t-il suivie ?

Quoi qu'il en soit, ce dernier a eu la main malheureuse. Il devait prendre ses preuves dans l'ouvrage de M. Rawlinson, mais un peu plus loin, p. 73, note 3, où l'auteur démontre par des citations plus *ad rem* le succès assez universel de Ctésias

chez les anciens, succès bien expié de nos jours, malgré les plaidoyers composés à Oxford pour la défense de Ctésias. Dans la note reproduite, M. Rawlinson s'occupe d'Hérodote sans se soucier de Ctésias. M. Sayce a brodé sur ce cavenas à un point de vue tout différent ; de là sa mésaventure.

Notre critique fait du Pseudo-Plutarque un usage non moins maladroit. Le Pseudo-Plutarque se préoccupe avant tout de l'histoire grecque d'Hérodote ; il touche un seul point de son histoire orientale, à savoir la fondation du royaume de Médie par Déjocès, évènement dont il accepte l'histoire telle qu'elle est racontée par Hérodote en contradiction avec Ctésias, sous l'influence duquel il aurait néanmoins écrit, à entendre M. Sayce. Le Pseudo-Plutarque prétend seulement que Déjocès a été juste là où Hérodote ne le trouve qu'habile politique.

M. Sayce prend au sérieux le plus niais des écrivains ; il rompt une lance en sa faveur, et ce faisant, il tombe dans la plus forte des contradictions. « Nous avons à rechercher, dit-il, si les erreurs d'Hérodote sont dues aux circonstances au milieu desquelles il écrivait et voyageait, ou bien, comme le Pseudo-Plutarque en était persuadé, s'il était non-seulement sujet à l'erreur, mais encore malhonnête (1). »

La conclusion de M. Sayce est connue. D'après lui, Hérodote a manqué de probité, sa parole n'est pas recevable.

Mais pourquoi M. Sayce restreint-il la conclusion à l'histoire d'Orient ? Il prononce en effet le jugement que voici : « Concernant ce qui peut s'appeler la partie grecque de son histoire, il est permis d'accorder aux assertions d'Hérodote la créance qu'on revendique généralement pour elles (2). » Comment cela ? Si le Pseudo-Plutarque a raison, l'histoire grecque d'Hérodote croule avant tout le reste. Ici encore, si M. Sayce a lu, il a raisonné suivant des règles que la logique n'a pas formulées jusqu'à présent.

J'en viens aux points sur lesquels M. Sayce a essayé une défense. On lit dans son *Herodotos* (3) :

(1) *Op. cit*, p. XIV, XV.

(2) *Op. cit*, p. XXX, XXXI.

(3) It is clear that Herodotos had never visited Babylonia, otherwise he would not have spoken of *immense stones* being hewn in a country which is absolutely devoid of them. The few stones brought from Babylonia are either gems or boundary stones, the smallest pebble being of high value. *Herodotos*, p. 107, n. 1.

« Il est clair qu'Hérodote n'a jamais visité la Babylonie. Autrement, il ne parlerait pas d'immenses pierres, taillées dans un pays qui en est absolument dépourvu. Le peu de pierres apportées de Babylonie sont des pierres précieuses, ou des pierres ayant servi de bornes : le moindre caillou y coûtait fort cher. »

Le raisonnement repose sur deux erreurs de fait, savoir, premièrement que suivant Hérodote, les pierres employées à la construction du pont étaient de provenance babylonienne ; deuxièmement, qu'à part certaines catégories, des pierres, de quelque provenance qu'elles fussent, ne se rencontraient pas en Babylonie, où le moindre caillou était un trésor.

A la première assertion, j'ai déjà opposé (1) le texte d'Hérodote qui dit simplement que la reine Nitocris, à laquelle il attribue l'ouvrage en question, *fit tailler d'énormes pierres*, ἐτάμνετο λίθους περιμήκεας sans ajouter où la chose se fit. M. Sayce, suivant son habitude, a modifié discrètement le texte d'Hérodote.

De la seconde assertion, j'ai rapproché (2) ce passage de la grande inscription de Nabuchodonosor (col. IX, ll. 22-28) :

« Autour du rempart en briques [qui protège mon palais à Babylone], je bâtis un haut rempart en grandes pierres, extraites des grandes montagnes : j'en élevai le faîte comme une montagne. »

J'ai fait observer, à propos de ce texte, que si Hérodote, en parlant d'immenses pierres à Babylone, montre qu'il n'a pas visité cette ville, il s'ensuit que Nabuchodonosor ne l'a pas vue davantage.

En vertu de quelle règle de critique, M. Sayce a-t-il donc déduit des choses si curieuses ? Evidemment par l'application du canon suivant : *Il ne peut exister dans un pays d'Asie, des objets dont les musées d'Europe ne possèdent point d'échantillons*. M. Sayce a renoncé à son criterium sur le témoignage de M. Rassam, qui a vu des pierres de taille en Babylonie. C'est un progrès. Mais les profanes s'étonnent de voir un assyriologue de renom comprendre si tard qu'on rapporte plus

(1) *Revue des Questions scientifiques*, t. XVII (1885) p. 68, et dans le tirage à part : *L'Asie occidentale dans les inscriptions assyriennes*, p. 75, 76.
(2) *Ibid.*

volontiers des bords de l'Euphrate une pierre précieuse ou une borne agraire chargée d'inscriptions et d'emblèmes curieux, que d'immenses blocs, n'ayant de valeur que comme matière brute, fussent-ils les mieux équarris du monde.

M. Sayce na va plus jusqu'à dire que la Nitocris d'Hérodote extrait des pierres en Babylonie, mais il substitue à ses premières considérations un sophisme nouveau qu'il nous reproche de n'avoir ni prévu, ni réfuté d'avance. Le procédé a quelque chose de babylonien. Il fait penser à Nabuchodonosor exigeant de ses devins l'explication d'un songe dont il ne souvenait plus. M. Sayce dit donc aujourd'hui : si Hérodote avait été à Babylone, il aurait reconnu immédiatement la provenance étrangère des pierres de Nitocris, car un fait si curieux frappait *tout voyageur intelligent*. Il devait par conséquent nous renseigner sur le lieu d'extraction, d'autant plus qu'il a soin de nous dire que les pierres des pyramides égyptiennes venaient des carrières de Turra.

Le raisonnement, fût-il bon en lui-même, serait encore mauvais sous la plume de M. Sayce, aux yeux duquel Hérodote est un homme dénué d'intelligence, un homme qui ne comprend pas même les auteurs, grecs apparemment, chez lesquels il puisait ses données, et qui n'a pu consulter au cours de ses voyages que des gens appartenant aux classes les plus ignorantes de la société. Et c'est là, pour le dire en passant, la contradiction perpétuelle du grand détracteur d'Hérodote. Il le suppose dépourvu de tout sérieux moyen d'information, et cependant le déclare menteur, s'il n'est pas exactement renseigné sur toute chose (1).

(1) Nous abandonnons au jugement des lecteurs les fantaisies de M. Sayce sur les auteurs plus anciens dont Hérodote aurait falsifié les données. Ce n'est pas la première fois que M. Sayce à défaut de documents existants recourt à des pièces imaginaires. Il s'y trouve, s'il est possible, plus à l'aise encore que dans les monuments réels. Il croit lire avec Ctésias dans les parchemins des rois de Perse, que *le grand Cyrus était fils d'un bandit mardien : According to Ktêsias, the only Greek writer who had access to the Persian Archives, Kyros was not of Persian descent, but was the son of a Mardian bandit*. Et il construit un raisonnement sur cette base. Il lui semble tout naturel que Darius et ses successeurs, qui se glorifient, dans leurs monuments connus, d'appartenir à la même famille que Cyrus, insistent néanmoins ailleurs sur son père le bandit. Il ne soupçonne pas la moindre contradiction entre la donnée de Ctésias et les monuments baby-

Mais, sans employer l'argument *ad hominem*, l'omission d'Hérodote s'explique de plusieurs façons. Il peut avoir oublié de s'informer de la provenance des pierres, ayant tant de questions à poser à Babylone. Hérodote, en effet, ne se trouvait pas dans les conditions de nos touristes actuels. Ceux-ci font d'abord leur voyage dans des livres écrits pour eux, et arrivés sur place, ont surtout à vérifier et à rendre plus vivantes les connaissances puisées dans la lecture. Hérodote à Babylone, se trouvait devant un inconnu assez étourdissant. — Il peut avoir interrogé et n'avoir pas reçu de réponse ; aujourd'hui du moins une information précise s'obtient difficilement des Orientaux. Il peut avoir reçu réponse et oublié de mentionner le détail dans son livre ; les écrivains les plus sérieux ne sont-ils pas sujets à de pareilles distractions ? Il ne se pique point non plus d'être complet sur Babylone, dont il devait reprendre le sujet dans son histoire d'Assyrie.

Pour les pyramides d'Egypte, Hérodote, nous dit-on, a indiqué la provenance des matériaux, et il devait faire de même en parlant du pont de Babylone, s'il l'avait vu. — Mais y a-t-il une seule relation de voyage qui puisse passer pour véridique, si on exige une symétrie si exacte dans le détail des objets plus ou moins analogues ? Du reste ce qui étonne tout le monde en face des pyramides c'est l'énorme quantité de pierres dont elles se composent. Hérodote en marque le lieu de provenance pour donner l'idée du labeur infini qu'avait exigé le transport. Au contraire, ce qui a frappé Hérodote dans le pont de Babylone, c'est l'obstacle que le fleuve, à ce qu'on lui disait, avait opposé à l'ouvrage, et qu'on avait surmonté au prix d'énormes travaux.

D'où venaient les pierres employées pour le pont ? M. Sayce, qui ne conteste plus que des pierres aient été mises en œuvre à Babylone, les tire de l'est, des montagnes d'Elam ; mais pourquoi pas des contrées de l'ouest où les Babyloniens étaient tout puissants à l'époque dont il s'agit, où l'Euphrate facilitait les transports ? Le Liban aussi bien envoyait des cèdres et des cyprès à Nabuchodonosor et à ses successeurs. Extraire des

loniens qui font de Cyrus le rejeton d'une série de rois, monuments dont il a voulu faire un si terrible usage contre Hérodote. Ctésias a décidément pris un mauvais avocat. — Le passage cité se lit dans les *Actes du congrès de Leyde*, 2e partie, section I, p. 644.

pierres au bord de l'Euphrate en Syrie et les abandonner au courant jusqu'à Babylone, était un jeu en comparaison des efforts déployés pour traîner en nombre prodigieux, d'immenses blocs, depuis Turra jusqu'au Nil. Ainsi le détail sur lequel M. Sayce fonde son induction ne présentait pas nécessairement le même intérêt des deux côtés. Il est vrai que quand on juge Hérodote avec les yeux de Ctésias, on voit les choses plus en gros.

Il faudrait aussi se demander si Hérodote pour avoir été à Babylone, avait exploré la Babylonie au point de s'assurer que le pays par lui-même était entièrement dépourvu de pierres. Voir Londres et voir l'Angleterre ne sont pas choses identiques.

J'ai parlé jusqu'ici dans l'hypothèse de l'adversaire d'Hérodote. J'ai accordé qu'il ne se trouvait point de gisements pierreux dans la région voisine de Babylone. Mais en réalité, les rives de l'Euphrate sont riches en pierres jusqu'à Hit, l'Is d'Hérodote, à l'entrée de la Babylonie, comme tous ceux qui ont vu la Babylonie l'attestent. Xénophon déjà rapporte que les riverains de l'Euphrate entre Corsote et les Portes Babyloniennes vivaient du produit de pierres meulières extraites le long du fleuve et façonnées pour l'usage des habitants de Babylone (1).

Il est assez curieux de voir M. Sayce, dans la question d'Anzan, présenter son opinion comme assez rapprochée de celle de M. Amiaud, son contradicteur le plus décidé. M. Amiaud croit que l'Anzan fit partie du royaume d'Élam à une époque antérieure au règne de Sennachérib : en cela, il est d'accord avec M. Sayce, et jamais je ne l'ai nié. Mais pour M. Amiaud, à partir du bisaïeul de Cyrus, sinon plus tôt, l'Anzan et la Perse sont identiques : il soutient qu'à cette époque le royaume d'Anzan n'est autre que celui des Perses, lesquels, venant du nord, avaient envahi l'Anzan et supplanté la population primitive ; pour M. Sayce au contraire, l'Anzan est l'Elam, et Cyrus, élamite, annexe la Perse à l'Anzan. M. Amiaud se trouve vis-à-vis de M. Sayce comme un écrivain qui affirme l'existence des possessions romaines en Gaule aux premiers

(1) *Anabase*, I, v, 5.

siècles de notre ère et plus anciennement, vis-à-vis d'un autre qui soutiendrait en outre que le même état de choses durait encore au quinzième siècle. — Voilà comment M. Sayce interprète un auteur contemporain des plus clairs.

Mais que penser du nouveau commentaire de M. Sayce sur l'inscription de Mourghab (*Moi, Cyrus, le roi Achéménide*) ?

Dans mon précédent article, j'ai dit que le Cyrus de Mourghab ne pouvait être un simple satrape d'Égypte, comme le prétendait notre contradicteur dans son *Herodotos*, en 1883, puisque le personnage ainsi nommé se donne le titre de roi. A ce sujet, M. Sayce me reproche de n'avoir pas compris des considérations qu'il aurait faites longtemps avant la publication de son fameux livre, et qui l'auraient amené à conclure que le héros de Mourghab est le grand Cyrus divinisé par les Perses. Mais où donc a-t-on présenté ces considérations bien avant 1883 ? Une référence était de stricte nécessité, si l'on ne voulait point dérouter. Que M. Sayce explique aussi comment ayant toujours vu, *pour des raisons très claires*, dans le personnage en question, le grand Cyrus divinisé par la superstition des Perses, qui prenaient à tort cet élamite pour un des leurs, il a eu en 1883, l'idée si bizarre d'en faire un satrape d'Égypte décoré du titre de roi. — Du reste supposé même que M. Sayce renonce à son satrape, le raisonnement qu'il est censé reproduire ne supporte pas l'examen. Il part de la supposition que la légende du *fravashi*, réel ou prétendu, et l'inscription de Mourghab ont la même origine, et c'est ce qu'il faudrait prouver avant toute autre considération. Le Cyrus humain n'a-t-il pas pu dire à Mourghab : *Moi, Cyrus, le roi, Achéménide ?* M. Sayce a beau faire parade d'érudition ; sous l'érudition nous chercherons toujours la logique. Avec une ironie charmante, il nous invite à divaguer : mais nous ne divaguerons pas, malgré le mauvais exemple que nous avons sous les yeux.

Au fond, M. Sayce lui-même n'est pas trop sûr de son raisonnement : il se réserve de le lâcher dans le cas où il deviendrait évident pour lui que le monument de Mourghab appartient à Cyrus. Il observe qu'après tout le conquérant s'appellerait simplement Achéménide, ce qui, à l'en croire, ne signifierait nullement aryen, ni persan. M. Sayce affirme qu'il a toujours reconnu Cyrus pour Achéménide.

Ainsi dans le système de M. Sayce, Cyrus descend d'Achéménès, il est en même temps élamite et fondateur d'un empire élamite ; Darius au contraire, bien qu'il insiste sur sa qualité d'Achéménide et prétende appartenir à la même famille que Cyrus (1), n'en est pas moins persan et fondateur d'un empire persan. De la sorte, Darius aurait eu assez d'esprit pour substituer les Persans aux Élamites dans l'hégémonie de l'Asie occidentale, et trop peu pour comprendre qu'on ne pouvait être issu du même ancêtre que Cyrus sans appartenir à la même race que lui. Un aventurier qui se donnerait aujourd'hui pour un *Bonaparte de souche anglaise*, ressemblerait exactement au Darius enfanté par l'imagination de M. Sayce.

Celui qui corrige les documents persans avec une désinvolture si admirable, proteste qu'en fait de géographie assyrienne, il ne veut pas en savoir plus long que les Assyriens. Il paraît pourtant disposé à jeter par-dessus bord les historiographes de Sennachérib, à cause du fameux texte qui mentionne Anzan, texte capital qu'il avait d'abord négligé et dont je l'ai forcé de s'occuper. Le grand maître de la critique historique oublie volontiers les témoignages qui emportent pièce. Ainsi, en parlant du prix des cailloux à Babylone, il n'avait pas pris garde au texte de Nabuchodonosor que je lui ai mis sous les yeux.

Concernant le texte de Sennachérib, M. Sayce nous pose une question à laquelle il a déjà été suffisamment répondu. Il n'y a pas lieu d'y revenir. M. Sayce, aussi bien, ne se déclarera jamais convaincu. L'auteur des célèbres propos sur Eléphantine (2) est condamné à ne jamais reconnaître une erreur qu'il a transformée en découverte.

A. Delattre, S. J.

---

(1) Darius insiste à différentes reprises sur ces deux points. Voir Spiegel, *Die altpersischen Keilinschriften* (1882), p. 3-7, etc. Rien d'ailleurs n'est mieux connu.

(2) Voir le *Muséon*, livraison d'Avril 1888, p. 241, 242.

LE TEMPLE RECONSTRUIT PAR ZOROBABEL.

ÉTUDE CHRONOLOGIQUE

DES SIX PREMIERS CHAPITRES D'ESDRAS.

(*Suite.*)

§. 4 *b*

La grave question de la détermination des dates *réelles* de cette histoire appelle cette discussion qui fortifiera nos convictions.

Nous voudrions apprendre de nos interprêtes, malheureusement empêchés par l'étude partielle de chaque verset, d'exposer une vue d'ensemble sur cette époque, à quelle date pourrait remonter le rescrit d'Artaxerxès Ier contre les Juifs ? Est-ce *à la fin*, *au milieu* ou *au commencement* de ce règne de quarante ans ? Il semble tout d'abord, dans l'hypothèse où ce souverain serait le même que le protecteur d'Esdras, il semble que l'on doive écarter la septième année du règne, puisque « Artahshaste » confondu avec « Artahshashtâ » protégea, cette même année Esdras et les intérêts religieux dont ce grand scribe était le défenseur (ch. VII). Les dispositions du souverain à l'égard des Juifs ne furent pas davantage modifiées dans l'intervalle compris entre l'an 20e et l'une des années postérieures à la 32e, car Néhémie ne cessa pendant tout ce temps d'être soutenu par Artaxerxès dans son œuvre de restauration d'une Judée autonôme (V. 14. XIII. 6. de son livre). Mais alors la ville est bâtie, les Samaritains se trouveraient en présence d'un fait accompli. Les Juifs n'ont, à ce moment, d'autres adversaires que le chef des Samaritains, Sanaballat de Ḥoronaïm, qui doit voir les victoires d'Alexandre et y applau-

dir (1) ; un Ammonite entreprenant (Tôbyâh) allié à certaines grandes familles de Jérusalem, ancêtre probable des Tobiades du IIe siècle et le premier constructeur de l'Aâraq el-Emyr (2) enfin Goshen l'Arabe. Que sont devenus ces hommes que le chapitre IV d'Esdras, désignait à la réprobation de tout Israël ? ce *Reḥoum*, fameux encore dans les fastes persans comme ennemi déclaré des Juifs et confondu avec le conquérant de Jérusalem (3) ? et son scribe *Shimshaï* (Sisamnès ?) ? et *Tabeel* (Taballos) ? et *Mithridate* ?

Il ne reste donc plus à ceux qui persistent à faire d'Artaxerxès successeur de Xerxès, à la fois le protecteur des Samari-

(1) Josèphe, *Antiquités Judaïques*, livre XI, ch. VIII. Un contemporain de Néhémie (ch. XIII, 28, Josephe, VIII, § 2) ne peut avoir vu les jours d'Alexandre qu'à la condition que le roi perse qui protégea le Juif dans la première partie de sa vie, à lui Sanaballat, *ne soit pas Artaxerxès Ier*, dont la 20e année est 440 av. J.-C., précédant par conséquent de 110 ans l'invasion du Macédonien. On a contesté à Josèphe la date qu'il assigne à la vieillesse de Sanaballat, et d'autres critiques ont cru qu'il s'agissait dans les *Antiquités Judaïques* d'un homonyme du rival de Néhémie. Malheureusement pour ces systèmes, le récit de l'historien est tellement circonstancié et précis qu'une défiance exagérée serait difficile à justifier : sans doute, l'auteur a emprunté ses informations au mémoire de quelque Samaritain, peut-être le rhéteur et poète Théodotos ou Theodosios (Livre XII), lui a-t-il fourni quelques données. Enfin il offre des concordances parfaites avec le livre biblique. En dehors de celle relatée plus haut, comparez ce qu'il dit du grand prêtre Jaddus contemporain de Darius III et d'Alexandre, avec Néhémie, ch. XII, 22.

(2) Voir sur ces questions d'un si réel intérêt *l'Étude Chronologique des livres d'Esdras et de Néhémie*, de M. de Sauley (Paris, 1868, pp. 96 à 107).

(3) Ce nom a été lu *Rethoum*, רחום, par Josèphe et l'auteur du document qu'il copie (Ῥαθούμος) ; mais les Septante et la Vulgate transcrivent comme le texte hébraïque actuel רחום, *Reḥoum*. Est-ce un mot sémitique ? (un Juif est ainsi nommé dans Néhémie, III, 17, Esdras, II, 2). Mr le Prof. G. Rawlinson émet, non sans réserves, la conjecture que l'auteur de la lettre à Artaxerxès s'appelait d'un nom perse où entrait le mot conservé par Esdras : ce serait par exemple, *Rheom-ithrès*, comme un Perse contemporain d'Alexandre, mentionné par Arrhien (*Holy Bible*, *IIIth volume*, p. 422). Par sa lettre, Rehoum et son scribe Shimshaï, n'ont aucun titre à figurer parmi les pieux Israëlites, qui, dans leurs maisons somptueuses de la Haute-Asie, sans cesse tournaient leurs yeux vers la Maison de l'Éternel à Jérusalem : il faut laisser cette image à M. de Gobineau (*Histoire des Perses*, t. II, p. 260 et p. 261). La tradition persane l'a si bien compris, qu'elle n'hésite pas à faire de *Rouhham*, qui, selon elle, était le fils et le successeur de Gouderz, dans le gouvernement de l'Irak-Adjémy, le même que Nabuchodonosor. (Voyez, L. Dubeux *la Perse*, p. 261-2, et de plus M. de Gobineau (op. cit. t. I, p. 472).

tains et des Juifs, d'autre ressource que de placer le rescrit de ce monarque, si funeste à l'œuvre du temple, de placer, disons nous, ce rescrit *avant l'an* 7e de ce règne. Cette histoire de la dénonciation des Samaritains appuyée à la cour du grand roi par les conseillers les plus écoutés, serait donc une sorte de préface à l'histoire d'Esdras qui sut réparer tant de maux.

Mais nos contradicteurs songent-ils à toutes les conséquences de leur théorie ? — Depuis cette septième année où Esdras remet tout en ordre jusqu'à l'arrivée de Néhémie, douze ans s'écoulent, et n'ont amené dans l'état de la ville aucune amélioration : après, comme avant, ce sont toujours des ruines, les portes de la ville sont détruites, les maisons renversées, aucune population ne circule dans ces ruelles obstruées et dangereuses. Que s'est-il donc passé ? Esdras a-t-il failli à sa mission ? On ne saurait l'admettre. Ou bien le Grand Roi aurait-il retiré sa bienveillance aux Juifs, aussitôt après la leur avoir accordée ? Que de mal on se donne pour faire dire à un texte ce qu'il ne dit pas, à savoir que le protecteur d'Esdras était le même monarque que cet Artaxerxès si indignement trompé par Rehoum ! Xerxès avait une mobilité de caractère qui déconcertait tous les projets. Mais, au compte des commentateurs, son fils le surpasse à cet égard : d'abord, il prend fait et cause pour les Samaritains contre les Juifs ; puis, il se livre tout entier aux seconds par la vive admiration qu'Esdras lui inspire, et lorsque celui-ci, confiant en sa parole, porteur d'une lettre très-bienveillante, appelle ses compatriotes à rebâtir, voilà qu'un ordre nouveau d'Artaxerxès prescrit aux Juifs de s'arrêter ! On nous dira peut-être que le souverain permettait d'agrandir le temple, mais qu'il fut courroucé en apprenant que les Juifs bâtissaient leur ville : cette explication n'est pas acceptable ; le temple étant bâti, des agrandissements pouvaient avoir lieu sans nouvelle autorisation. La lettre d'Artaxerxès, à la vérité, parle beaucoup de tout ce qui devait rehausser la gloire du Dieu d'Israël, de ce qui relèverait la pompe des cérémonies du culte, mais elle laissait Esdras entièrement juge de ce qu'il y avait à faire. Pense-t-on que ce grand docteur ait souffert que la ville où se dressait le temple de Jéhovah restât une cité des morts, une cité ruinée ? Le roi, loin de marquer son déplaisir aux Juifs qui rêvaient une Jérusalem rebâtie et splen-

dide à l'instar de son temple, prête un peu plus tard une oreille complaisante aux sollicitations de son serviteur Néhémie : il ne s'irrite pas à la pensée de voir cette antique capitale renaître de ses cendres, il ne songe nullement aux révoltes possibles, mais à son serviteur dévoué qui le quitte. Enfin, ce dernier, non seulement a regagné au profit de son peuple l'amitié du roi, mais plus heureux que ses devanciers, malgré mille épreuves, il la conserve jusqu'à la mort de son maître. Quel est donc ce roman? Le plus vulgaire bon sens ne le condamne-t-il pas ?

Peut-être, supposera-t-on qu'une guerre survenue au temps d'Artaxerxès Ier, peu après la 7e année, aura réduit à néant les intentions du grand roi, et retardé les constructions. Mais cette guerre n'a pas duré douze ans : aucun souvenir d'une période troublée sur le littoral syrien, n'a été conservé par l'histoire, au moins en ce qui concerne le règne d'Artaxerxès Ier.— S'il s'agit d'Artaxerxès II, c'est différent. Tel chapitre de Zacharie, où l'on croit entendre les gémissements des grands cèdres décimés par l'incendie (1), complète telle page de Diodore relatant les incursions du petit tyran Cypriote Evagoras, qui, oublié par le traité d'Antalcidas (387), porta de rudes coups aux provinces voisines de l'empire. Nous savons que le roi de Salamis s'empara de Tyr (2), et put continuer la lutte avec les contingents fournis par un roi Arabe et plusieurs chefs syriens. A la fin, il fut bloqué dans son île, mais il laissait derrière lui de nombreuses ruines (3). A ce moment (4) se présente

(1) Ch. XI.

(2) Isocrate, *Éloge d'Evagoras*, ch. XXIII.

(3) Diodore de Sicile, Livre XV, § 2.

(4) L'histoire de Néhémie cadre avec celle d'Artaxerxès Mnêmôn dans les moindres détails ; en voici une preuve : quel est le lecteur mis au fait de la signification des mois hébreux, qui ne s'étonne de voir le futur gouverneur de Jérusalem, prêt à demander à son maître au mois de Kislêv, c'est-à-dire en *décembre* de 384, l'autorisation de relever les murs de sa ville natale et ajourner sa demande au mois de nisân, c'est à-dire *avril* de 383? Mais le fait s'explique lorsque, avec Plutarque, on se transporte au milieu des Cadusiens, précisément à cette période de la vie d'Artaxerxès, où, tandis que ses lieutenants guerroyaient en Chypre, le grand Roi supportait mille fatigues dans une expédition dirigée contre les gens du Caucase, *au cœur de l'hiver*. Néhémie, resté au château, *n'a pu dans l'intervalle*, entretenir de ses doléances que les princesses. (Voyez la *Vie d'Artaxerxès* par Plutarque).

aux yeux du roi Perse le pâle Néhémie. Douze ans auparavant, nous n'en saurions douter, Esdras avait fait rebâtir la ville ; la guerre toute récente avait effacé son œuvre de réparation. Placer dans ce milieu l'incendie de Jérusalem est, à notre avis une excellente préparation à la lecture du livre de Néhémie, lequel s'ouvre, en la 20e année d'Artaxerxès Mnémon (384), au lendemain même d'un grand désastre.

Or cet Artaxerxès Mnémon est nécessairement, on le voit, le protecteur et de Néhémie et d'Esdras. Ne lui imputez pas, le rescrit rapporté au chapitre IV. En faisant à chacun de ces rois Artaxerxès Ier et Artaxerxès II bonne justice, on plaindra l'un, on bénira la mémoire de l'autre. Ainsi se débrouille très bien cet écheveau si mêlé : et l'histoire de Zorobabel retire même du rétablissement des faits un éclaircissement, une solution de tous points satisfaisante. En effet, Esdras et Néhémie sont presque les contemporains de Yoyâqîm fils de Jésus fils de Josédec (1). Or, en supposant que ce grand-prêtre Yoyâqîm soit né en 510, dix ans après la date que nos contradicteurs assignent à la reconstruction du temple sous Darius Ier, comment aurait-il vécu encore en 397, date retrouvée du voyage d'Esdras à Jérusalem (= an VII d'Artaxerxès II), et même plus tard (an XX = 384) ? Sa naissance ne dépasse pas vraisemblablement l'an 465. Son père l'ayant engendré sans doute vers l'âge de 25 ans, naquit en 490. Par conséquent, on est obligé, en usant même des limites les plus larges, de faire se lever à la voix des prophètes, Jésus et Zorobabel, *bien postérieurement au règne de Darius Ier*, lequel prit fin en 485. Jésus et Zorobabel sont à la tête de leur peuple, sur le mont Moriâh, en l'an 2 du règne de Darius, lequel est nécessairement Darius II, et ses prédécesseurs conformément à la théorie, raisonnable, celle-là, qui rattache le dernier verset du chapitre aux versets 23 et précédents, sont bien Ahashverôsh et Artaḥshashta, c'est-à-dire son grand père Xerxès et son père Artaxerxès (2).

(1) Ch. XII de Néhémie, 26. « Ceux-ci (c'est-à-dire les cinq portiers nommés au verset 25) furent durant les jours de Yoyâqîm fils de Jésus fils de Josédec, et durant les jours de Néhémie le gouverneur (mentionné le premier et d'Esdras le prêtre, le scribe. » — Au reste Yoyâqîm s'il a vu la 20e année d'Artaxerxès, ce qui est encore douteux, ne vécut pas au-delà, car Eliasib, son fils, est dès les premiers temps de Néhémie, grand-prêtre à Jérusalem. (Néhémie, ch. III. 1).

(2) Le lecteur comprend maintenant combien il était utile de bien établir

§ 4 *c*.

Ainsi, plus de difficulté, au moins en ce qui concerne la *chronologie* de cette époque. Esdras, d'autre part, reste le seul auteur de son livre ; mais on se demande, en ce cas, par suite de quelles circonstances la langue araméenne ou chaldaïque est employée, non seulement lors de la reproduction de documents originaux, fait très-intelligible en soi, et qui montrerait le soin apporté par l'historien à laisser parler les acteurs eux-mêmes, mais au chapitre V, dans la narration qu'il reprend aussitôt. Il nous semble (nous n'indiquons toutefois cette solution que sous réserve) que la *première partie* de cette histoire s'arrêtant au chapitre VII, fut écrite séparément et en chaldéen (1) ; plus tard, Esdras, étant en Palestine aux jours de Néhémie, donna une *continuation*, en hébreu cette fois, de cette histoire. A cette dernière époque, Néhémie réprimait l'abandon de la langue natale par ses compatriotes ; Esdras vraisemblablement déplorait aussi la décadence du célèbre langage qui avait servi à Moïse, à Isaïe et à tant d'illustres et incomparables écrivains ; il lisait la Loi au peuple, il l'expliquait ; mais donner l'exemple valait mieux. Quant à la première partie, il la traduisit peut-être alors ; la mort le frappa sans doute avant qu'il ait traduit de même que les trois premiers chapitres, les Ve et VIe. Nul, depuis, n'osa retoucher son œuvre, et de la sorte, nous avons eu une partie chaldéenne qui a pu faire illusion. Le texte des pièces originales (2) a été inten-

la date des missions d'Esdras et de Néhémie. En obtenant ce résultat précieux, on s'assure un pivot sur lequel repose la chronologie des six premiers chapitres d'Esdras.

(1) Il serait peut-être plus exact d'arrêter la *première partie* au verset 19 du ch. VI. Ajoutons que le Chaldéen d'Esdras et de Daniel a été étudié d'une manière particulière par le révér. J. Mac Gill dans le *Journal of Sacred Literature, janvier* 1861, pp. 379-391.

(2) Lettres de Rehoum (IV, 8-16), Artaxerxès Ier (IV. 17-22), Thatnaï (V. 8-17), Darius II (VI. 3-13) et Artaxerxès II (VII. 12-26). L'araméen ou le Chaldaïque était la langue officielle pour les pays Syriens et palestiniens : on sait qu'il différait beaucoup du babylonien des tablettes cunéiformes, lequel, plus favorisé que l'araméen et l'égyptien, était l'un des trois idiomes royaux de l'empire

tionnellement reproduit tel quel : l'auteur s'en explique lui-même, à la fin du verset 7 du chapitre IV, verset dont le sens est celui-ci : cette dénonciation était, comme on va la lire, écrite en caractères et en langage araméens (ou chaldéens).

Il y a un motif secret qui encourage les exégètes modernes dans leur thèse bien peu fondée, vous le voyez, qui ferait de notre vénérable document, s'il est permis d'user de cette image, une construction de différentes époques et de différents styles. Laissons de côté la langue des morceaux attribués à un prédécesseur d'Esdras, et passons au verset 4 du chapitre V^e^, dont les interprètes actuels peuvent tirer quelque avantage.

Après avoir dit que Zorobabel et Jésus écoutant les exhortations d'Aggée et de Zacharie, en l'an 2e du règne de Darius (1), commencèrent à bâtir le temple de Dieu à Jérusalem, l'historien *araméen* raconte que le satrape accourut sur la montagne pour demander des explications aux Anciens des Juifs :

v 4 : « *Nous leur répondîmes et leur déclarâmes* les noms de ceux qui *nous* avaient conseillé de travailler à cette maison. »

Pour ma part, je n'hésite pas à reconnaître dans celui qui écrit ce verset *un témoin oculaire*. C'est bien ainsi qu'on le comprend en Allemagne (2), mais comme on place cette con-

(1) Esdr. IV. 24. V. 1-2. Aggée, I. 1. 15. II. 10. Zacharie. I, 1. 7.

(2) Par exemple Keil et le Dr Neteler ; ce dernier écrit : « Die erste person der Mehrheit in v 4, ist von Esdras unveraendert aus seiner chaldaeisch geschriebenen quellenschrift herübergenommen.... » p. 32. Les Septante, et les versions syriaque et arabe portent : *Et ils répondirent*, tournure de phrase que Schulz et Bertheau admettent. Keil a été suivi chez nous, par MM. les abbés Clair, dans son *Commentaire* publié dans la Bible de Lethielleux (1882) et Vigouroux, *Manuel biblique*, t. II. 1880, p. 122. « Celui qui parle ainsi, observe le savant professeur de Saint Sulpice, ne peut être qu'un contemporain qui a pris part à la reconstruction du temple, du temps de Darius ; ce n'est pas Esdras (?), qui n'arrive en Judée que longtemps après, la septième année d'Artaxerxès Longuemain. » Voici ce qu'en pensait le rév. Robert Gray, auteur de *A key to the old Testament*. third edit. 1797. « But whether Ezra were or were not at Jerusalem at the time when this answer is supposed to have been made to Tatnai, he may be conceived, either as copying a public record of the transaction, or as relating a speech of the Jews, to have used the expression of « *we said unto them*, » meaning by « *we*, » his countrymen, which is surely no uncommon mode of speaking. (*Chez les écrivains bibliques on ne lit rien de tel qu'on ne doive prendre au pied de la lettre*). Such objections are very futile : and there is no reason to question the authenticity of any part of the book, which from the highest antiquity has been attributed to Ezra, who certainly at least digested it, and probably towards the end of his days » p. 204.

struction au début du règne de Darius Ier (c'est-à-dire en 519), Esdras, en admettant qu'il soit l'auteur de cette phrase, serait né vers 535 ou même avant cette année, vers 540. Il vivait encore au temps de Néhémie, au moins en l'an XXe du règne d'Artaxerxès (1) ; or, non seulement on ne saurait accepter dans cette hypothèse, que ce roi Artaxerxès fut le second prince de ce nom, puisque la 20e année du règne tombe en 384 av. J.-C., mais même que ce souverain fût Artaxerxès Ier (an XXe = 444).

Cette conclusion n'est cependant pas rigoureuse, car on a vu de tout temps des hommes, qui font l'honneur de leur pays, atteindre à un grand âge : la France est fière du *doyen des étudiants* comme Chevreul s'appelle modestement, et l'image d'Esdras écrivant ses souvenirs vers l'âge de 98 ans ne me déplaît pas.

Cet argument, même en restant dans les données purement conjecturales de nos adversaires, n'est nullement invincible. Que serait-ce donc, si l'an 2e de Darius est 422 av. J. C. ? Esdras, vers 380, sous Artaxerxès II, aurait 65 ans environ.

Nous ne prétendons certes pas que le livre qui porte son nom, que la Synagogue lui attribue et qu'on ne saurait en effet lui enlever, après examen, n'offre pour nous de très grandes difficultés ; mais cette obscurité qui l'enveloppe ne provient nullement du désordre de cette narration, le livre n'a pas plusieurs pères ; il est écrit d'une manière sèche, c'est possible, mais rapide et où tout court à son but. N'accusons que l'état de demie-préservation de cette relation historique écrite par ce grand homme. Seul il a pu, nous le répéterons encore, copier dans les archives de la chancellerie la lettre de Rehoum dont on fait, bien gratuitement, un hors d'œuvre au chapitre IV, et de même la réponse d'Artaxerxès ordonnant la cessation immédiate des travaux de construction qui se poursuivaient à Jérusalem. *C'est le temple qui est atteint par cette mesure* ; lisez plutôt.

IV. 23 « La copie de cet édit du roi Artaxerxès fut lue devant Rehhoum Beelteem, Samsaï secrétaire et leurs conseillers. Ils allèrent aussitôt en porter la nouvelle aux Juifs, à Jérusalem, et ils les empêchèrent de continuer à bâtir.

1) Néhémie, VIII. 9. 13. XII. 26.

24 « *Alors* l'ouvrage de la Maison du Seigneur à Jérusalem fut interrompu, et on n'y travailla point jusqu'à la seconde année du règne de Darius, roi de Perse. »

Ces reproductions de lettres et cette donnée historique sont si peu une digression, que le ch. V *continue* précisément par le récit des évènements de la seconde année de Darius, et le ch. VI par l'histoire de ce qui advint après, jusqu'à l'an sixième (ỳ. 15), le tout antérieurement au voyage d'Esdras, effectué en la 7e année du règne d'Artaxerxès (VII. 1. 7).

Ce ch. IVe ne souffre qu'une seule interprétation historique :

Les Juifs bâtissent leur Temple, les Samaritains demandent à leur être associés, Zorobabel les repousse.

Puis nous lisons un exposé des griefs des Juifs contre leurs voisins : ces derniers ont corrompu les conseillers royaux sous *Cyrus* et ses successeurs, y compris *Darius* (ỳ. 5).

Fondant de plus grandes espérances sur le caractère de *Xerxès*, ils lui envoient une lettre de dénonciatton contre Jérusalem (ỳ. 6).

Leur insuccès ne les arrête pas ; voici qu'ils deviennent plus pressants auprès du roi *Artaxerxès Ier*, auquel ils arrachent ce rescrit si fatal au temple. Mais Dieu veut que l'épreuve cesse, et dès la 2e année du nouveau règne de Darius (ỳ. 24) il inspire plus de résolution à ses fidèles ; ceux-ci parviennent, avec la faveur du Roi (VI. 6-7) à terminer leur construction. Menacés par la lettre de Darius (VI. 11), ils n'ont garde, les Samaritains, de molester ouvertement les Juifs ; l'intérêt du moment leur conseille, bien au contraire, de faire quelques avances de nature à tromper le souverain. Jadis, il est vrai, la volonté de Cyrus mal connue n'avait pas été respectée ; un malentendu avait divisé l'assemblée des fidèles de Jéhovah ; du moins hérosolymites et gens du Garisim travaillaient pour la plus grande gloire du puissant Dieu d'Israël : avait-on eu si grand tort, en arrêtant ses regards sur Jérusalem désolée et ruinée, de rêver l'érection d'un temple magnifique dans une nouvelle ville, fille adoptive de l'ancienne ? Mais le Roi commandait, cela suffisait, et l'on avait soin de lui complaire en tout.

Ainsi, la suite des faits est parfaite, et un seul homme, Esdras, a tenu la plume, sans remanier, et encore moins, sans compléter par des hors d'œuvre aussi malheureux, le mémoire d'un prétendu annaliste primitif.

RECHERCHES RÉCENTES

SUR

LA RELIGION DE L'ANCIENNE ÉGYPTE.

TROISIÈME PARTIE.

LE CULTE.

I.

LE CULTE DES MORTS ET LA PSYCHOLOGIE ÉGYPTIENNE.

Il n'y a pas eu, durant ces dernières années, et il n'est pas probable qu'il y ait désormais beaucoup de découvertes importantes au sujet des croyances de l'Égypte concernant la vie future. Cette croyance tenait, chez elle, une place si grande et si nette dans les préoccupations habituelles de la pensée religieuse qu'il ne pouvait guère s'y glisser de graves innovations ; les élucubrations de la science sacerdotale ne devaient porter ici que sur l'interprétation des détails ; aussi, à l'heure qu'il est, on ne peut plus comprendre que la science ait à se demander si la notion d'une autre vie était ou non familière aux Hébreux, quand ils s'éloignèrent de l'Égypte. Mais il y a lieu encore de s'appliquer à la connaissance exacte et intime de la psychologie égyptienne, en ce qui concerne la nature de l'être survivant, ses rapports avec sa famille restée parmi les mortels, l'objet et l'esprit du culte funéraire.

Déjà, dans le *Bulletin de l'Athénée oriental* de 1882 (1), en rendant compte de la partie égyptologique du congrès des orientalistes tenu à Lyon en 1878, j'avais appelé l'attention des lecteurs sur un mémoire de M. Maspero, en accord avec un travail beaucoup plus ancien de M. Birch, et où l'auteur avait reconnu dans le *ka*, distinct de l'âme (*baï*), de l'ombre (*hit*) et de

(1) Pages 149-155.

l'esprit presque divin (*khou*), un dédoublement de la personne humaine, une substance colorée, mais séparée, à la mort, du corps proprement dit, et qui, représentant le défunt, recevait *par l'intermédiaire d'une divinité*, les offrandes matérielles faites pour entretenir ou embellir la vie d'outre-tombe ; les deux savants d'ailleurs avaient pensé que la signification de substance convenait aussi au terme *ka*.

Mais, en 1879, postérieurement au congrès de Lyon et à mon étude sur la religion égyptienne qu'à publiée la *Revue des questions historiques*, un savant égyptologue anglais, M. le Page-Renouf, a repris cette question en grand détail dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology* (1) ; et il me paraît l'avoir définitivement fixée, sans d'ailleurs contredire au fond la conclusion que je viens de rappeler. Voici le résumé de ce mémoire.

M. Birch avait adopté, pour le mot *ka*, la traduction *substance*, *personne*, et M. Chabas avait, dans un de ses ouvrages, adopté celle-là, mais il avait proposé, dans un autre écrit, d'y voir un simple support du pronom personnel. Des textes de la période saïtique avaient d'abord amené M. le Page-Renouf lui-même à y reconnaître aussi la signification de *physionomie* (*countenance*), mais sans mettre en question celle de personne (2).

Cependant l'étude des textes, prise dans son ensemble, a conduit l'auteur aux conclusions que voici : 1° Le sens de personne suffit à une interprétation raisonnable de certains passages, mais non de tous. 2° Le sens suggéré par les autres passages peut aussi s'appliquer même aux premiers. 3° En fait, *ka* ne signifie *jamais* une personne, mais son εἴδωλον ou image fantastique. Dès le temps d'Amenemhat Ier, au plus tard, on a la preuve du culte des idoles chez les Égyptiens, et un culte proprement dit ne pourrait être rendu à une image sans vie (3).

(1) 2de partie du VIe vol. p. 494-508. Ce mémoire est intitulé : *The true sense of an important egyptian word.*

(2) *Ibid.* p. 494-95.

(3) *Ibid.* p. 495-96. L'opinion formulée dans la période du syncrétisme, qu'un être divin était *uni* aux statues des dieux, pouvait être fort ancienne en Égypte, car nous allons voir que la théorie du *Ka* s'y rattache étroitement. J'ai reproduit, dans mon article du *Bulletin de l'Athénée oriental*, cité plus haut, un passage très curieux à cet égard d'un opuscule de l'époque romaine, dont on ne possède plus qu'une ancienne traduction latine.

Un *ka* du dieu devait donc y résider. M. Birch lui-même avait déjà ajouté au sens de personne ceux de *génie*, *emblême*, *type*, sens qui convient, dans une certaine mesure, à tous les textes où est employé le mot *ka* (1).

M. le Page-Renouf apporte d'ailleurs des preuves diverses de la valeur de sa traduction. D'abord le parallélisme de son emploi avec celui de *Sekhemou*, qui, à Canope et Rosette, est rendu en grec par ἄγαλμα, εἰκών, et l'examen attentif des divers passages du *Per-em-hrou*, dans lesquels le mot *Ka* se trouve; dans celui auquel cette interprétation parait au premier aspect ne pas convenir, le sens est rectifié par le parallélisme avec le mot *Semou*, image, employé dans les Papyrus de Leyde. Puis, pendant une longue suite de siècles, depuis la XVIIIe dynastie jusqu'à l'époque romaine, les mots *royal Ka* s'appliquent à certains bustes de souverains, bustes quelquefois portés par une figure humaine, ayant sur la tête le caractère syllabique *Ka* avec le « *nom de Horus* » du roi ou de l'empereur : quelquefois ce royal *Ka* est dit résider dans un coffre (cerceuil ?) ou dans le monde infernal (2).

Le mot *Ka* peut d'ailleurs, nous l'avons vu, se rapporter à des dieux ou plutôt à l'image de certains dieux ; on en connaît depuis longtemps des exemples pour Horus et pour Khnoum ; et l'on dit un *divin Ka* pour des idoles, comme on dit un *royal Ka* ; il ne faut pas d'ailleurs oublier la remarque de M. Hincks, que l'emploi de Ka est restreint aux textes religieux (3).

Ainsi le *Ka* est une image, mais non pas une image au sens commun de ce mot : il est pourvu d'intelligence et de volonté ; il peut, quand il s'agit d'un Ka divin, conférer la vie et la puissance ; et, parmi les réalités de l'autre vie correspondant à celles de la vie présente, se trouvait le Ka de chaque homme, sa vivante image, qui paraît née avec lui sous la main créatrice de Ptah ; c'est quelque chose d'analogue au *fravashi* des Perses, au *Genius naturalis* des anciens Romains ; les monuments en constatent plusieurs fois l'emploi sous les premières dynasties du Nouvel empire. Ramsès le Grand et d'autres

(1) *Ibid.* p. 497.
(2) *Ibid.* 497-9.
(3) *Ibid.* p. 500-1 ; la remarque du docteur Hincks remonte, dit l'auteur, à 1843 (à 36 ans en arrière du mémoire, publié en 1879).

princes sont même représentés rendant un culte à leur propre Ka (1). Mais une semblable idée se rattache aussi aux Ka des particuliers ; et aux particuliers on n'attribuait pas, comme on avait coutume de le faire par les rois, une origine mythologique ; au chapitre CV du Per-em-hrou, le défunt dit qu'il a horreur d'une nourriture impure, afin de gagner la faveur de son Ka ; enfin divers textes d'époques très différentes seraient de véritables non sens, si l'on s'en tenait à traduire Ka par personne ou personnalité ; deux d'entre eux se rapportent à la déesse Hathor (2) ; je dis à la déesse elle-même et non pas, à ce qu'il semble, à son simulacre fait de main d'homme, comme dans les textes mentionnés plus haut. Ce caractère mythologique des Ka se retrouve d'ailleurs dans d'innombrables inscriptions ; ils sont dits *vivant* à toujours, semblables à Ra, siégeant sur le trône de Horus ; tantôt on les montre dans la région que parcourent les défunts, tantôt ils sont dit appartenir aux dieux eux-mêmes, Khonsou-Ra, Osiris, Horus, Thot, etc. et ceci dans un chapitre du Per-em-hrou, qui a disparu dans le papyrus de Turin, mais qu'on trouve dans la collection des plus anciens textes. (*Aelteste Texte des Todtenbuchs*), publiée par M. Lepsius (3).

Il s'agit donc bien réellement, quand on parle du Ka d'un défunt, d'une représentation subtile survivant à la mort ; mais cette image est renfermée dans le tombeau, et l'on ne doutait pas qu'elle ne fût attachée à la statue ou aux statues qui seules occupent l'appartement sépulcral communément appelé *Serdab*, ne communiquant au reste de la tombe que par une petite ouverture (4). M. Maspero (5) en apporte la preuve dans un travail sur le culte rendu à ces êtres semi-divins, culte qu'il

(1) *Ibid.* p. 501-2 et 508. Ce rapprochement entre le ferouer, comme il l'appelle, et le dédoublement d'une personne pharaonique avait déjà été signalés en 1838 par M. Nestor L'hôte, dans la première de ses *Lettres écrites d'Egypte*, publiées, en 1840 ; voy. pages 5-7. M. Le Page Renouf le rappelle aussi (p. 502), et il signale (*ibid*) un passage de la version anglaise du *Per-em-hrou*, dans lequel M. Birch a nettement adopté le sens de génie.

(2) Ka is close to her ; — Ka is with her ; *ibid.* p. 502-3.

(3) *Ibid.* p. 503-5.

(4) *Ibid.* p. 506.

(5) Même recueil vol. VI, 1re partie p. 6-19 : *Egyptian documents relating to the statues of the dead* : lu en 1878, publié en 1880.

montre appartenir au temps du moyen et même de l'ancien empire.

C'est, en effet, le titre et la fonction de *prêtre du Ka* que constitue et dote, dans la grande inscription de Beni-Hassan, le grand personnage appelé Khnoum-Hotpou, dont j'ai plus haut (1) étudié le rôle dans la féodalité de la XIIe dynastie. Il les constitue, après avoir élevé des chapelles à ses ancêtres et fait *porter ses propres statues* dans le temple de Monaït-Khoufou (Minieh) ; il a fondé des offrandes de pain, etc. pour les différentes fêtes de la Nécropole, fêtes annuelles et mensuelles, qu'il énumère. Et des peintures de la Ve, de la VIe, comme de la XIIe dynastie représentent le transport du simulacre dans la chambre du Ka. D'autres tombes, l'une de la IVe, l'autre de la XIIIe dynastie, énumèrent des rites de ce culte : devoirs à remplir par le prêtre du Ka, sacrifices offerts à la statue d'un prince. Les offrandes faites pour cet objet devaient, dit ici M. Maspero (2), servir « à nourrir, vêtir et enrichir le Ka pendant son ombre de vie dans la tombe (his shadowy life in the tomb) ; le devoir du prêtre spécial du Ka était de pourvoir à toutes ses nécessités, de la même façon que le majordome d'un vivant. Et pour que ce culte subsistât le plus longtemps possible, beaucoup des grands propriétaires de l'Egypte, faisaient, de leur vivant, des contrats avec les prêtres de leur ville. Ils faisaient une concession de terre à un temple, pour que le collége sacerdotal de celui-ci pût donner à leur *statue* du pain, de la bière, de la viande, du vin, des vêtements, des parfums et toute sorte d'objets de luxe. » Plusieurs de ces contrats, remontant à la IVe dynastie, ont été, ajoute l'auteur, publiés par MM. de Rougé (1er volume de leurs, *Inscriptions hiéroglyphiques* copiées en Egypte planche, 1ere) et une grande inscription de Siout, ayant le même objet, occupe plusieurs planches du IVe volume de cette publication ; on la trouve aussi dans les *Monuments divers* de Mariette (3). M. Maspero lui-même en donne la traduction anglaise dans les

(1) V. p. 8-13 du tiré-à-part.

(2) Maspero, art. cité, p. 6-7, et pour le transport de la statue de Thotoptou, p. 7-10. Il déclare adhérer à la dissertation de M. Le Page-Renouf, que je viens d'analyser.

(3) *Ibid.* p. 11.

pages suivantes des *Transactions* (12-19), et ces contrats ont été publiés traduits en allemand et commentés par M. Adolf Erman dans le *Zeitschrift* de 1882 (p. 159-86.) Le donateur Hâpi T'enfi vivait, au plus tard, sous la XIIIe dynastie : il était à la fois Prince (Erpa), grand-prêtre et gouverneur de la province, et il passe convention avec un collège de dix prêtres pour la célébration du culte d'Ap-uat, dont lui-même était ministre, d'Anubis et enfin de la *Nécropole* de cette localité (1). Le collège sacerdotal accepte la donation ; les offrandes et cérémonies sont destinées à cinq *statues du fondateur*, statues dont la première est expressément confiée à la garde du *Prêtre des morts* (2). Une cérémonie mentionnée dans cette série et qui n'est pas sans analogie dans le culte des grands dieux de l'Égypte, c'est la visite du dieu Ap-uat au dieu Anubis, avec immolation d'un taureau et offrande d'un pain blanc. Ce rite devait être accompli annuellement le premier des jours épagomènes (complémentaires) ; quatre jours après, une lumière devait être allumée dans le temple d'Ap-uat ; la mèche était censée offerte au défunt ; elle devait être fournie par le grand prêtre du dieu funéraire Anubis et apportée par les employés de la nécropole (3). Au nouvel an (1er thot), et par conséquent le lendemain de cette cérémonie (4), un *pain blanc* était encore offert *à la statue* par chacun des prêtres d'Ap-uat ; ce jour encore, même rite luminaire, accompli dans les mêmes conditions (5). Le 17 et le 18 du mois de thot, des rites semblables sont célébrés avec des particularités diverses ; enfin, tous les

(1) P. 159-84 de la *Zeitschrift* de 1882. Ap-uat, l'*arbitre des chemins*, est une forme locale du dieu funéraire, Anubis ; M. Erman constate par une variante, dans une note de la p. 161, la prononciation que prend, dans ce titre, l'idéogramme de la route. Quant à l'identité substantielle d'Ap-Uat(u) et d'Anubis, M. Brugsch l'énonçait dans sa *Géographie des anciens Égyptiens*, il y a une trentaine d'années et elle se trouve garantie par deux stèles, peu antérieures à la XIXe dynastie, qui sont décrites par M. Budge dans les *Transactions*, VIIIe vol. 3e partie.

(2) *Ibid.* p. 163. On voit que ceci est parfaitement d'accord avec ce que j'ai dit plus haut.

(3) *Ibid.* p. 164.

(4) M. Erman croit devoir conclure cette date d'un autre passage de la présente inscription.

(5) *Ibid.* p. 164-5.

jours de procession, le grand prophète d'Ap-uat donne du pain et de la bière *à la statue*, avec le prêtre des morts (1).

Sans être absolument grossière, cette théorie du Ka, nourri par des offrandes matérielles, se prêtait fort à des idées très vulgaires, tout en maintenant le dogme de l'immortalité ; elle doit être considérée comme un exemple remarquable de la confusion produite entre des doctrines d'esprit bien divers, confusion que les écoles sacerdotales de l'Égypte ne paraissent pas s'être jamais donné la mission de démêler et de combattre, mais qu'il ne faut jamais perdre de vue, quand on se trouve en présence des contradictions incontestables que présente l'histoire de la religion pharaonique.

Un autre aspect de la croyance à la persistance des âmes, c'est la théorie de l'ombre (*hit*) qu'il ne faut pas confondre avec l'εἴδωλον et encore moins avec le *khou*, partie presque divine de l'âme, analogue à l'âme intellectuelle de Platon et à l'intelligence impérissable d'Aristote. Ce *hit* est encore peu connu ; les textes n'en présentent, ce me semble, que très rarement la mention, et encore une mention rapide ; il importe donc de faire ressortir l'étude faite par M. Budge dans un article intitulé *Notes on Egyptian steles, principally of the XVIIIth dynasty*, qu'il a publié récemment dans la 3e partie du VIIIe volume des *Transactions of the society of biblical archæology*. La stèle dont j'ai à parler en ce moment est signalée comme peu antérieure à la XIXe dynastie ; elle exprime nettement la distinction de l'ombre, de l'âme et du Ka. Nous mettrons en regard et ces lignes et ces rares mentions de l'ombre qui se trouvent dans le *Per-em-hrou*, de la petite dissertation que M. Birch a publiée sur le même sujet dans le même tome des *Transactions*.

L'*ombre*, appelée, en égyptien, tantôt S'u, S'ui-t (de S'uu, S'ui, ombre, en général, dans le sens réel et métaphorique), tantôt χab, χaïbi ou χaïbat, les deux mots ayant pour déterminatif un parasol, n'était identifiée ni au Ka, ni à l'âme (bâ), puisqu'elle était attachée à l'un et à l'autre (2) et en suivait les

(1) *Ibid.* p. 165. Aux pages 166-84, on trouve les textes, avec traduction et notes philologiques.

(2) *Transactions* etc. vol. VIII, 3e partie, p. 387, cf. 389.— L'âme, ψυχή, est ce qu'on représente sous la forme d'un oiseau à tête humaine.

vicissitudes (1). C'était, dit M. Reinisch (2) auquel renvoie M. Birch, une apparence visible, mais non tangible, que l'âme causait après avoir été séparée du corps et qui pouvait venir sur la terre se montrer aux parents et connaissances du défunt. « La voie est ouverte à mon âme et à mon ombre, » dit celui-ci, dans un passage du *Per-em-rhou* (3). Et ailleurs (4) on voit que des âmes tiennent des ombres dans leurs mains. Il est question des *ombres* dès le temps de l'ancien ou tout au moins du moyen empire, mais surtout au temps de la XVIIIe dynastie (5), et, à partir de la XXIIe, on la voit accompagner l'âme, quand celle-ci, admise au bonheur de l'autre vie, remorque la barque du soleil (6) ; celui-ci donne la vie aux âmes et la lumière aux ombres. Grâce à un talisman, le défunt est, avec son ombre, à l'état de Dieu parmi les hommes (7).

Mais cette ombre n'est pas simplement un fantôme ; elle ne se borne pas à assister à la vie glorieuse d'outre tombe, elle y prend part ; aussi est-elle, aussi bien que l'âme et le corps, destiné à ressusciter, et, aussi bien que le *Ka*, l'objet de purifications rituelles (8). Comme l'âme aussi elle est susceptible de châtiments dans l'autre vie (9) ; elle doit être rafraîchie dans des périgrinations durant la vie future (10). Et ce n'est pas seulement à l'âme et au *Ka* qu'une ombre appartient ; c'est aussi au *khou* (11), c'est-à-dire à la partie la plus noble de l'individu dans la psychologie égyptienne, l'intelligence pure, immortelle par essence, ce qui correspond le mieux au νοῦς de la philosophie grecque.

Quant à la nature des rapports de l'ombre avec l'âme, M. Birch la considère comme destinée à la protéger, comme enveloppe, contre les ardeurs du soleil (12), et c'est peut-être ce

(1) *Ibid.* p. 396.
(2) *Die ägyptische Denkmäler in Miramar.* p. 70.
(3) Chap. XCII, l. 4 ; et voy. le titre du chapitre.
(4) Birch *ubi supra*, p. 393.
(5) Id. *ibid.* p. 389.
(6) Id. *ibid.* p. 394.
(7) *Per-em-hrou* chap. CI, ligne 7.
(8) Birch, *ubi supra* p. 391.
(9) Id. *ibid.* p. 390 cf. 392 ; Pev-em-hrou CXXV. 17, CXLIX. 38.
(10) *Budge*, *Transact.* etc. lignes 3-5 de la stèle du Louvre.
(11) Birch, *ubi supra*, p. 389.
(12) Id. *ibid.* p. 396.

qu'exprime le choix du parasol pour déterminatif de son nom. Si l'on ne trouve nulle part qu'elle absorbe, comme le *Ka*, les aliments solides des offrandes funéraires, il parait que, comme l'âme, elle boit l'eau pure offerte aux morts (1) ; c'est là sans doute le rite purificateur ou l'un des rites purificateurs qui lui sont destinés. L'ombre d'ailleurs n'a pas seulement la sensibilité physique (nous avons vu qu'elle éprouve des rafraîchissements), mais elle a l'intelligence, puisqu'elle entend les paroles du dieu soleil (2).

Nous connaissons par tout ce qui précède les rites destinés à l'assistance du *Ka* et de l'*ombre* dans l'autre vie ; l'âme, qui doit se réunir au corps par la *résurrection*, est l'objet direct ou indirect de tout ce qui prépare celle-ci (3). Mais la distinction des rites se rapportant à des objets distincts nous est d'une occasion naturelle de nous demander comment une pareille psychologie a pu s'introduire chez un peuple où l'esprit philosophique fut si développé à d'autres égards.

Une morale élevée et une métaphysique sublime n'ont pas suffi, dans l'antiquité même hellénique, pour prévenir les plus grossières erreurs en ce qui concerne la nature de l'âme. On sait quelle idée s'en faisait l'auteur du *Timée*, en ce qui concerne la constitution du monde, ne reconnaissant qu'aux idées une nature véritablement immatérielle. On sait aussi qu'il distinguait dans l'âme humaine trois éléments divers : l'intelligence, la volonté passionnée et l'appétit sensible, distincts non pas seulement comme conceptions de l'esprit, mais substantiellement et comme attachés à des organes différents. On sait enfin que l'intelligence seule survivait au corps dans le système d'Aristote. Les philosophes les plus éminents du peuple le plus apte à la culture de la pensée n'apercevaient donc pas

(1) Id. *ibid.* p. 387. — Sur l'âme abreuvée dans l'autre vie, par les mains (ou l'intermédiaire) d'une divinité, voy. un article de M. Chabas *Rev. archéolog.* juin 1864.

(2) Birch, *ibid.* p. 394.

(3) Voy., sur ce dernier point, non-seulement l'opuscule spécial de M. Pierret, mais un article allemand de M. Bergmann sur un sarcophage de Vienne, époque saïtique (*Recueil*, III. p. 148-52, 1882). La durée *sans fin* de cette vie nouvelle y est formellement exprimée. Nu-t y est considérée comme gardienne du défunt, et porte l'épithète de *mystérieuse*.

une vérité aussi simple et aussi manifeste que l'est l'unité du *moi*, manifestée à la raison par la conscience.

Il ne faut donc pas être surpris que les Égyptiens aient distingué, dans la personnalité humaine, l'âme, principe de la vie physiologique, la rendant au corps par sa réunion, le *Ka*, l'ombre et le *Khou* c'est-à-dire la lumineuse intelligence. La vérité la plus claire leur a donc échappé, même sur cet objet si souvent présent à leur pensée. Il y a là un fait de grave importance dans l'histoire de l'esprit humain, et il ne convenait pas de l'oublier quand, parmi les recherches les plus récentes sur les antiquités égyptiennes, objet propre de ce travail, quelques unes ont eu pour but et pour résultat de nous mettre en possession de connaissances nouvelles à cet égard.

II. Les rites de la sépulture.

L'importance considérable que les Égyptiens attachaient à la conservation du corps pour la destinée future de l'âme nous permet de rattacher aisément à cette étude celle que M. Eugène Révillout a faite, dans la *Zeitschrift* de 1879 et 1880, sur les Paraschistes ou Taricheutes et les Choachites (1). La première de ces professions avait pour objet l'embaumement des cadavres, et l'autre le culte de libations en l'honneur et au profit du défunt.

Dans l'article de 1879, l'auteur distingue nettement les taricheutes des Choachytes, en rappelant le fameux procès déjà signalé et même étudié, il y a soixante ans, par M. Amédée Peyron, et, à l'occasion de son travail, dans le *Journal des Savants*, par M. Letroune ; c'est le procès d'Hermias raconté dans deux papyrus grecs de Turin (2). M. Révillout en a complété l'étude à l'aide de papyrus démotiques, qu'il a fait connaître aux égyptologues par diverses publications (3). Dans ce

(1) Ces mots sont grecs ; le terme égyptien est *Kher-heb* pour les premiers et *himo-ou* pour les seconds. Voy. Révillout, *Zeitschrift* de 1879, p. 85 notes.

(2) Papyri graeci regii Taurinensis Musaei Ægyptii, pap. I et II — *Journ. des Sav.* oct. 1827 et févr. 1828.

(3) *Etudes sur divers points de droit et d'histoire ptolémaïque*, p. CVIVII, CXXVI, et la publication du texte démotique du procès. Après avoir constaté que paraschistes et taricheutes étaient représentés par le

procès, ce sont des Choachytes qui sont engagés ; mais M. Peyron en avait pris occasion pour exposer ce qu'on savait alors des deux ordres de fonctions. En 1875, M. Maspero, dans son *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, a donné des détails étendus sur les rites de cet ordre, et, dans le congrès de Florence (vol. I, p. 3-14), M. Schiaparelli a analysé un texte fort important sur la célébration des funérailles. Il convient de grouper ici les résultats obtenus.

Notons d'abord que la diversité des fonctions énoncées exprime déjà les croyances de l'Égypte au sujet des morts. « Les Choachytes, dit M. Révillout, en s'appuyant sur le langage de leur avocat dans le procès d'Hermias, étaient des espèces de prêtres, accompagnant, dans les processions, la statue d'Ammon, tandis qu'on ne remarquait rien de semblable pour les Taricheutes, relégués loin de la population comme un objet d'horreur. Et en effet les Choachytes ne s'adressaient ils pas au *Khou* immortel et resplendissant et à l'âme (ba) responsable mais divinisable, tandis que les Paraschistes avaient seulement affaire au corps corruptible et putrescible. Il est vrai que, comme ce corps même devait un jour participer à la gloire de l'être immatériel par la résurrection, il demandait des soins pieux, en attendant son reverdissement et sa nouvelle naissance. Il y avait donc nécessairement entre le Taricheute et le Choachyte des relations faciles à comprendre (1). »

La cérémonie matérielle de l'embaumement était non seulement réglée avec une extrême précision par la tradition rituelle, mais étroitement unie dans ses détails à l'intervention des divinités invoquées en faveur du défunt : tel est l'objet du *Rituel de l'embaumement*, étudié en 1875 par M. Maspero. Je ne puis songer à entrer ici dans l'immense variété de détails que contient ce texte ; il suffira d'en citer les traits principaux au point de vue qui nous occupe.

même mot en démotique et par conséquent formaient une corporation unique (*Zeitschrift* de 1879, p. 84 et 1880, p. 78), M. Révillout distingue cependant le personnel des deux fonctions ; il croit que les premiers chargés des *incisions*, étaient réputés plus immondes que les seconds, qui *salaient* le corps afin qu'il ne fut pas corrompu avant l'emploi des aromates qui ne commençait qu'après le 35e jour. Le 70e jour était celui des funérailles proprement dites (1880, p. 105 et 146-7).

(1) *Zeitschrift* de 1880, p. 79.

L'onction du corps depuis la tête (exclusivement) et le coude jusqu'à la plante des pieds avec une liqueur composée de dix parfums était accompagnée d'une assez longue formule, adressée à l'Osiris, c'est-à-dire au défunt, qui « s'unit avec Osiris dans la grande salle d'assemblée », comme on le lui dit dès les premières lignes (7-8), de la page III du manuscrit. « Elle vient à « toi, l'onction, pour créer tes membres, pour agrandir ton « cœur, tandis que tu te manifestes au dieu Râ..... Tu reçois, « Osiris N., tu reçois l'huile de cèdre dans l'Ament. Il vient à toi « le cèdre émané d'Osiris. Il te délivre de tes ennemis (l. 9- « 10)..... Tu reçois l'huile du pays de Manu, venue de l'Orient « et Râ se lève sur (toi aux) portails de l'horizon... Tu entres « en lui, ton âme est au ciel supérieur, ton corps au ciel infé- « rieur (l. 11-12) (1). »

Et après avoir répété la cérémonie, après avoir placé le corps dans la position prescrite, on récite une formule plus courte contenant ces mots significatifs : « Tu as reçu... le « liquide émané de Râ, le fluide mystérieux émané de S'u, la « sueur émanée de Seb, les membres divins issus d'Osiris, les « perfections de l'eau..... Elle vient à toi, la bandelette de « Sebek de S'edi ; elle revêt tes membres comme le fait le Nû « (l. 21-3) (2). »

Et sur la page III du même texte : « Elles viennent à toi « les plantes vertes sorties de la terre, les guirlandes des prés « d'Aalu (campagne d'outre-tombe).... Le liquide exquis dont « les dieux se revêtent en leurs manifestations entre en toi « dans la bandelette sacrée, t'assainit dans le bandage (l. 3-4).... « Elle vient à toi, Osiris N., elle vient à toi la graisse éma- « née de tes adversaires, la cire émanée de l'œil de Râ.... Elle « vient à toi la résine de Coptos, la liqueur de Khent-Ament. « l. 6.) (3). » Etc., etc.

La confusion volontaire et réfléchie est manifeste entre les substances terrestres employées à cette onction, préliminaire de l'embaumement proprement dit, et les substances surnaturelles appartenant au monde des dieux et au monde des défunts. Coptos est une ville d'Égypte et l'Amenti est la région des âmes

(1) *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre* (pap. 5158) p. 18-9.
(2) *Ibid.* p. 20-21.
(3) *Ibid.* p. 21.

(Khent-Ament, celui qui est *dans l'intérieur de l'Amenti*). Vient ensuite l'énoncé détaillé de la puissance conférée au mort de parcourir la terre (1). Un peu plus loin d'autres rites lui confèrent l'usage de l'œil, de l'oreille, de la bouche, des narines (2) ; il sera désormais accueilli par les êtres célestes et spécialement par *Thot le pacificateur* des dieux (3). En différents passages (p. VIII, l. 16, p. IX, l. 13) des agents de la cérémonie sont assimilés aux enfants de *Horus* et aux enfants de *Khent-Aat*, ou peut-être ceux-ci sont censés accomplir eux-mêmes le rite dont il est question.

L'idée attachée par les Égyptiens aux rites funéraires se trouve exprimée dans ce texte avec une clarté suffisante. M. Maspero fait d'ailleurs remarquer que c'était là le complément et non le début de l'embaumement, puisqu'il y est question de revêtir le corps de ses bandelettes (4). La restitution au défunt de l'usage de ses sens, les substances employées pour cet effet, les divinités mentionnées au sujet de divers détails de cette opération nous font probablement connaître les idées mystiques attachées à chacune des opérations des paraschistes ; mais nous ne possédons plus le rituel qui les réglait (5), et qui sans doute comprenait des prières, comme celui dont il vient d'être question ; nous pouvons seulement y suppléer par la pensée d'après ce que nous venons de voir, en ce qu'il contenait de plus important.

Arrivons maintenant aux rites du convoi funèbre, et à ceux de la sépulture proprement dite, décrits dans une œuvre récemment découverte et publiée.

Pour les premiers, nous ne connaissons avec précision que la forme, destinée à l'enterrement des riches, des rites et des formules attachés au transport par eau de la momie soit vers la Nécropole, soit peut-être, en certains cas, vers une ville sacrée, s'il est vrai que la ville d'Osiris, Abydos, fut un lieu préféré pour la sépulture des Osiriens (6).

(1) *Ibid.* 23-4.

(2) *Ibid.* p. 26-7.

(3) *Ap-Rehehui.* Cf. Todt. IV, 2, XVII, 25, CXXIII, 1. Pour cet accueil voy. les p. 27-32, 34-6, 45-50 de M. Maspero.

(4) *Ibid.* p. 51. Et sur les assimilations mystiques d'objets ou de personnages, p. 52, 57.

(5) Voy. Révillout 1880, p. 146. Cf. 105.

(6) M. Maspero (*Journ. asiat.* de 1880 I. p. 158-9), en rappelant le texte

Ces rites ont été décrits par M. Maspero, d'après divers textes, dans deux articles du *Journal asiatique* de 1880 que je vais résumer ici.

Disons d'abord que nous ne sommes pas en présence de rites minutieusement et impérativement imposés. L'ensemble de la cérémonie est constant, mais avec une assez grande variété de détails, d'un texte et d'un personnage à l'autre ; et la célébration complète n'en était guère possible qu'aux familles riches ou tout au moins aisées. Le mobilier funéraire (p. 117-30) destiné à être enfermé dans le tombeau avec la momie, outre le sarcophage, le lit funéraire et le sac pour la statue, s'explique par l'idée, arrêtée dans l'ancienne Égypte, que l'âme, ou du moins un élément de l'âme (v. supra, § 1), était destinée à remplir, même sur la terre, des fonctions de la vie terrestre. Les armes, les petits bateaux que l'on y joignait quelquefois étaient des moyens de combattre les monstres infernaux et de suivre la navigation du soleil dans le Nil céleste (p. 130-7 ; cf. 153), comme les statues, servant de support au Ka, à faciliter ou à rendre possible l'alimentation du défunt dans les cérémonies

de Plutarque (Traité d'Isis et Osiris, 20), d'après lequel les Égyptiens les plus riches se faisaient transporter à Abydos, pense que l'écrivain grec n'est autorisé à tenir ce langage que par un écrivain de la période ptolémaïque, les tombeaux d'Abydos ne nous faisant connaitre que des personnages originaires de cette ville ou réellement morts à Abydos, et par conséquent la coutume susdite ne devant pas appartenir à la tradition égyptienne. Il pense que le voyage était fictif pour le corps, réel seulement, dans la croyance égyptienne, pour l'âme du défunt, qui entrait, par une ouverture de la montagne à l'O. d'Abydos, (voy. p. 152, 161), dans le pays des âmes ; seulement on déposait parfois entre les deux murs d'enceinte d'un temple de cette ville une stèle mentionnant un mort réellement enterré ailleurs, stèle qui, d'après la formule inscrite, représentait la sépulture elle-même. Ceci est assez bien d'accord avec la valeur attribuée à d'autres rites, par exemple avec les statuettes de répondants, chargées d'accomplir pour le défunt le labeur de l'autre vie, dans l'Aalou ; mais cela ne prouve pas que le fait énoncé par Plutarque n'ait pas eu lieu souvent aussi, au moins à l'époque où fut rédigé le texte auquel il en emprunte l'énoncé. Rappelons-nous, en effet, que si les stèles des nécropoles d'Abydos ont été retrouvées en nombre très considérable, c'est parce qu'elles ne tentaient point la cupidité ; les sépultures ont été très largement dévastées, la nature du terrain ne permettant pas là de les dérober dans les profondeurs. (Voy. l'avant propos des *Monuments d'Abydos* (catalogue général) par M. Mariette 1880.) J'ajouterai que les sépultures des riches, c'est-à-dire celles dont parle Plutarque, étaient tout naturellement désignées aux pillards dévastateurs.

anniversaires ; mais il est clair que, pour une famille indigente, tout cela devait être suppléé par des représentations minuscules et probablement très défectueuses ; mais, je le répète, tout cela ne paraît nulle part assujéti à un type uniforme et complet.

De même, la marche funèbre, qui, sur les monuments ou dans les papyrus, nous est signalée à toutes les époques, comprend d'abord le défilé soit des esclaves porteurs d'offrandes soit des pleureurs et pleureuses ; puis, (mais non toujours) le transport du mobilier funéraire y compris des chars et la barque du soleil ; enfin le cercueil accompagné des parents et amis, avec les pleureuses, si elles n'étaient pas en tête, et aussi avec le prêtre, porteur de l'encens et des libations (voy. p. 140-8). Plusieurs de ces détails appartiennent à l'ordre civil et domestique plutôt qu'à l'ordre religieux ; mais le transport de la momie au delà du Nil, si la ville était située sur la rive droite (p. 149-50), le choix de l'occident pour la nécropole, est certainement hiératique. Le séjour des âmes et l'Occident sont, en égyptien des termes synonymes (*Ament* ou *Amenti*).

Ce transport par eau se confondait systématiquement avec le voyage de l'âme vers l'ouverture de l'autre monde en face d'Abydos (voy. p. 154-6, 161-8), tant et si bien que des peintures de l'ancien empire représentent le mort habillé comme pendant sa vie et commandant la manœuvre, ou bien encore accompagné d'un prêtre représentant Anubis et de deux femmes figurant Isis et Nephthys, les sœurs d'Osiris, type du défunt et qui fut ressuscité par elles. (cf. p. 155, 168 et 395-96). M. Maspero fait même observer (p. 160-1) que le passage où Diodore (I. 92) nous représente la momie soumise sur l'autre rive d'un lac, au verdict de 42 juges, qui décident, d'après ses mérites, si elle doit recevoir la sépulture, est très probablement le résultat de cette confusion : ces 42 juges ne sont point des mortels, mais les 42 assesseurs d'Osiris, prononçant sur le sort de l'âme.

On aborde enfin ; la pompe se reproduit dans le même ordre que précédemment, en se dirigeant vers le lieu de la sépulture (p. 365), le prêtre, qui, dans la traversée, a brûlé de l'encens et récité une prière (p. 168), prononce une formule adressée au

Ka, « dont la voix est juste auprès du dieu grand » (p. 369) et la famille adresse au défunt des adieux solennels (p. 168-9, 365). « La disparition du mort était accompagnée ou précédée d'un sacrifice ou d'un banquet funéraire.... les animaux sacrifiés, joints aux offrandes de toute espèce qu'on avait apportées au convoi, servaient à la préparation du banquet, » servi (on ne le sait pas encore) soit dans le tombeau, soit devant le tombeau, soit dans la maison mortuaire, mais auquel le défunt lui-même assistait invisible (p. 387-8,397). Des chants funèbres accompagnaient ces adieux (p. 389-410), chant dont un texte devenu classique, au moins au temps de l'empire thébain, invitait le mort à jouir de la vie, dont en effet nous avons vu qu'il n'était pas définitivement séparé.

Mais on connaît maintenant avec détail les rites accomplis dans l'intérieur de la syringe et auxquels prenaient part seulement quelques personnages choisis. Tel est l'objet du grand texte liturgique, publié par M. Schiaparelli sous le titre de *Il Libro dei funerali* et dont la science possède trois exemplaires : l'un sur un sarcophage du Musée de Turin, l'autre sur un papyrus du Louvre, et le troisième sur la paroi du principal corridor du tombeau de Séti Ier, à Biban-el-Molouk (1). Avant la publication de l'œuvre elle-même, M. Schiaparelli en avait donné une analyse au Congrès des Orientalistes réuni à Florence en 1878, et tout récemment, en 1887, ce *Rituel du sacrifice funéraire* a été l'objet d'une étude détaillée de la part de M. Maspero. C'est guidé par eux que je vais le faire connaître par une brève analyse. M. Révillout fait d'ailleurs observer (2) que « ce service funèbre pouvait se célébrer à quelque moment que ce fût, même longtemps après la mort et peut-être à plusieurs reprises, si les moyens de la famille le permettaient. En effet, on n'avait plus alors affaire qu'à la statue du mort, que l'on promenait de la chambre extérieure à la chambre intérieure de la catacombe. » Un prêtre célébrait ce rite avec quelques acolythes, mais la famille y assistait, et nous allons voir que l'un de ses membres au moins y prenait une part importante.

(1) *Atti del IV Congresso internazionale degli Orientalisti.* vol. I, p. 2-4.
(2) *Zeitschrift* de 1880, p. 107-8.

La première partie de ces rites internes, accomplie par un prêtre unique, qui porte le titre de Sotem, consistant en une purification par l'eau et l'encens, avait été célébrée pendant que la momie était transportée dans l'appartement le plus reculé de la syringe, mais non pas sur la momie elle-même. C'était dans la chapelle supérieure que les parents et amis du défunt avaient déposé ou trouvé sa statue, objet immédiat de cette purification (1). Venait ensuite (2) une série de rites accomplis dans la chambre même du sarcophage. Ils portaient le nom collectif d'*ouverture de la bouche*, mais étaient beaucoup plus compliqués que ce nom ne parait l'annoncer ; ils avaient pour objet de rendre au défunt l'usage total de ses facultés et spécialement de la parole et de la vue. Là le Sotem était assisté par un Kherheb (3) et d'autres membres du corps sacerdotal. Le Sotem s'approche de la statue, lève les mains vers elle et lui presse la bouche de son petit doigt, en disant : « Je « viens à toi pour t'embrasser : je suis Horus (4) ; je te presse « la bouche : je suis ton fils aîné. » Cette scène est suivie d'un sacrifice par lequel on prélude à la consécration de la bouche et des yeux. Le Sotem approche quatre fois de la bouche du défunt la cuisse de la victime ; il presse de nouveau cette bouche, et fait enfin le simulaire de l'ouvrir avec un instrument de fer d'une forme particulière.

Après diverses autres cérémonies, le Sotem se présente à la porte, où il rencontre le fils du défunt, et il l'introduit dans la chambre sépulcrale, où il lui fait accomplir à son tour envers la statue de son père l'ouverture de la bouche et des yeux ; puis, après l'accomplissement d'autres rites connus seulement par le texte dont il est ici question, il le prend de nouveau par la main et le reconduit à l'entrée du monument. Le sacrifice

(1) *Atti* etc. p. 5-6. Et Maspero, *Le rituel des sacrif. funér.*, p. 8-10.

(2) *Ibid.* p. 7-11. — Cf. Journ. asiat. 1880, p. 386 et, dans l'opuscule de M. Maspero (p. 11-12), des détails fournis par d'autres textes.

(3) Pris dans un autre sens que celui de Taricheute ; voy. Revillout, *Zeitschrift* de 1879 p. 72-78. Sur les détails de l'ouverture de la bouche, voy. Maspero, *le rituel du sacr. funér.* p. 6 et 12-18. Et pour le complément de cette cérémonie, p. 18-20.

(4) Le prêtre assume ainsi le rôle d'une divinité, en s'adressant, au défunt, transformé en Osiris ou sur le point de l'être ; c'est le fils d'Osiris que le prêtre représente ici, parce que, comme le fait observer M. Révillout, il représente, en ce moment, le fils du défunt.

est répété au dehors, et l'ouverture de la bouche est accomplie encore une fois (1).

La troisième partie des rites a un but distinct de celui-là. Tout à l'heure il s'agissait d'assurer au défunt l'immortalité ; maintenant il s'agit d'assurer son bonheur dans l'autre monde et de l'élever à la condition d'un dieu. Pour cela, on lui offre les insignes de la divinité ; on s'adresse à tous les dieux et déesses de l'Égypte pour invoquer leur concours dans la purification morale du défunt et obtenir qu'ils le présentent au dieu Ra. Enfin le Sotem fait transporter les offrandes alimentaires et les fleurs dans la salle funéraire ; il les présente à la statue avec une série de rites et prières distinctes pour chacune des offrandes (2).

Les conditions rituelles de l'Apothéose sont maintenant accomplies, mais M. Schiaparelli ne pense pas qu'elles dispensent le défunt des épreuves décrites dans le *Per-em-hrou.* » Toute cette partie du texte, dit l'auteur (3), offre presque partout, une admirable sublimité de pensée et ne retombe qu'à la dérobée (solo di sfuggità) dans l'idée d'un élysée matériel, qui dominait dans les premiers chapitres. La Vérité étant reconnue comme principe suprême et régulateur de toute chose, le défunt, arrivé désormais à la condition d'esprit bienheureux et libre de choisir le dieu dont il préfère avoir la ressemblance, préfère se transformer en Thot, dieu de la vérité et de la sagesse. Sous cette forme, il n'hésite pas à accourir près de celui qui occupe le poste suprême, c'est-à-dire de Ra, et il se tourne vers lui avec une invocation grandiose. C'est par la faveur de Ra que « son nom (celui du défunt) existe « comme existe le disque solaire ; il est un esprit lumineux et « intelligent.... Il place son cœur dans tous les lieux où des « offrandes lui sont faites.... Ton cœur est à toi (ô défunt), « tu te confonds avec les dieux dans le ciel, et l'on ne te dis- « tingue plus de l'un d'eux. » (4) Après un dernier encense-

(1) Cf. Schiaparelli p. 11, et Maspero p. 19-22.

(2) *Atti* etc. p. 11-12. Et pour les fleurs voy. *Mémoires sur quelques papyrus du Louvre*, p. 47.

(3) *Atti* etc. p. 12-13.

(4) Il ne faut pas trop s'étonner de voir un Osiris devenir Thot. Je me suis assez étendu, dans la partie mythologique de cette étude, sur l'identification des grands dieux entre eux et spécialement sur le caractère éminent de Thot, désigné parfois comme dieu suprême et unique.

ment on place la statue dans un *Naos*, et l'apothéose est terminée.

L'auteur n'indique pas que ce rituel funéraire fasse mention de la *couronne de justification*, composée de feuillage et de fleurs, qu'on a trouvée sur plusieurs momies, d'abord des premiers siècles du nouvel empire (dynasties XVIII-XX), puis et surtout de l'époque égypto-grecque (1). Le mythe auquel ce rite fait allusion est celui de la vie rendue au défunt par la déesse Nout (la déesse du ciel), qui, placée sur un sycomore, l'abreuve d'eau céleste. C'est là qu'il recevait d'elle cette couronne, et, grâce à elle, il était *en équilibre sur la balance*, évidemment celle de là psychostasie représentée au chapitre 125 du Per-em-hrou. C'est enfin à ce rite, mentionné aussi dans le chapitre 18 du même livre, reconnu comme ancien, et dans les deux suivants, qui en sont considérés comme des variantes postérieures, que l'inscription d'une caisse de momie conservée au musée de Leyde rattache le pouvoir donné par les dieux au défunt de *regarder le soleil*. C'était la conséquence logique de la doctrine qui affirme qu'entrer dans la compagnie de cette incarnation du dieu suprême était la récompense de l'innocence ou de la *justification*. Ajoutons qu'au chapitre 18 c'est Thot qui est dit avoir *justifié Osiris* en présence de ses ennemis, et qui par suite est invoqué pour justifier de même le nouvel Osiris. Je dis justifier en conservant ici à l'expression *ma kherou*, précédée de la particule factitives, la signification que M. de Rogé avait donnée au terme simple, puisque nous le trouvons employé comme verbe actif dans ce passage. Le sens littéral est « *faire véridique* ou faire juste », expressions qui au fond sont à peu près synonymes dans la doctrine égyptienne.

Après la sépulture, les Choachytes restaient ou pouvaient rester indéfiniment, moyennant un prix convenu, chargés des libations destinées à porter assistance au défunt, M. Révillout reproduit à ce sujet (2), d'après un texte inscrit sur un vase

(1) Ce que j'en dis ici est le résumé d'un petit mémoire de M. Pleyte, congrès de Leyde, 1er vol. Voy. aussi Maspero, *Mémoires sur quelques papyrus du Louvre*, p. 27 et 29.

(2) *Zeitschrift* de 1880, p. 142-3. L'auteur rappelle que cette traduction avait déjà été donnée par M. Pierret dans ses *Etudes égyptologiques*, 3e fascicule, et que lui-même n'y a fait que de très légers changements par suite de comparaisons avec des textes démotiques.

funéraire, des paroles adressées à un mort divinisé, à qui l'on conserve d'ailleurs la série des titres qu'il portait sur la terre, où il avait été successivement prêtre de plusieurs divinités. Cet hommage est accompagné d'une libation de l'eau du Nil, « écoulement sorti d'Osiris, » et apporté par Sothis, l'astre de l'inondation ; mais le Nil n'est pas considéré ici comme fournissant la matière céleste de la libation ; l'on rappelle aussi que c'est ce fleuve qui, en arrosant le sol, produit les plantes qui, offertes au défunt, serviront à sa nourriture dans l'autre monde ; on ajoute qu'Amon l'ancien, affermit les os de cet homme et le nourrit dans sa demeure funéraire, car, comme nous l'avons vu ailleurs, c'était par l'intermédiaire d'un dieu que le Ka jouissait des offrandes qui lui étaient faites. « Isis, divine mère, continue le « scribe, te donne sa mamelle, et tu as par elle l'abondance « de la vie.... Elle place ta personne auprès d'Ounnofré (l'être « bon, Osiris) ; tu ne cesses pas d'être de sa suite. Tu reçois les « *libations* les mains de ton fils (1) à l'époque de *chaque décade*, « lorsque vient le divin Choachyte, à l'Ouest de Thèbes, pour « la purification dans Djême, où est le lieu de la face du père « de ses pères. Il évoque le souvenir de ta personne et *sauve* « *ton corps* entièrement et *pour toujours*. *Tout fils* fait la puri- « fication pour *son* père, en accomplissant la cérémonie de « l'eau à *ta* personne (2).... La sœur bienfaisante (Isis) répète le « formulaire et munit ton âme de ses conjurations..... Tu ne « seras pas repoussé de la vue d'Osiris, au jour de sa grande « fête par le bras des dieux. *J'invoque leurs noms* pour qu'ils *te* « *donnent les aliments* de l'autre vie et qu'ils établissent ta per- « sonne au sein de leur demeure sacrée. »

FÉLIX ROBIOU.

---

(1) « C'est le fils qui est censé faire toutes les libations par l'intermédiaire du choachyte » (note de M. Révillout).

(2) Les changements dans la personne grammaticale du pronom ne sont pas bien rares en égyptien.

ÉTUDES

SUR LA PHILOSOPHIE D'AVERRHOËS

CONCERNANT

SON RAPPORT AVEC CELLE D'AVICENNE ET GAZZALI

PAR

A. F. MEHREN.

Après avoir exposé les bases de la philosophie d'Avicenne, fondateur principal de cette science chez les Arabes, jetons un coup d'œil sur le caractère général de la philosophie arabe, avant de suivre le développement ultérieur dû à son illustre successeur et dernier représentant des philosophes arabes *Abu-l-Walid ibn-Roshd*, ou, comme on l'appelle ordinairement, Averroès.

I.

La philosophie, comme nous l'avons reçue en héritage des Grecs, dans le sens de science absolue et tout indépendante d'aucune idée préconçue n'a jamais existé chez les Arabes, même pendant les deux ou trois siècles ou elle a le plus fleuri chez eux ; ils l'ont adoptée, différemment de la plupart des autres sciences, comme les mathématiques, l'astronomie etc. (1), non pas pour en former une science systématique et indépendante, par laquelle l'homme serait à même de s'élever à la parfaite connaissance de l'absolu ou de Dieu, mais pour en faire un supplément de leur foi religieuse, une espèce d'instrument, un moyen d'expliquer le Coran. Chez un peuple habitué à vénérer les versets coraniques et les sentences de la tradition orale ou de la

(1) L'activité littéraire de la société naturaliste « les frères de la pureté » (Ikhwân es-Safâ) du Xe s. n'était qu'un essai brillant, mais mal réussi, de fonder la philosophie générale sur les sciences naturelles.

Sonnah, d'un culte divin, c'était déjà un progrès immense de chercher l'explication coranique dans la philosophie d'Aristote et du *Néo-Platonisme*. Mais tout en conservant le fond coranique toujours intact, ils ont trouvé des méthodes vraiment surprenantes pour éviter, autant que possible, toute différence essentielle entre la révélation et la nouvelle philosophie. Pour en donner un exemple, nous n'avons besoin que de rappeler le système tout à fait extraordinaire, inventé par Avicenne et adopté en partie par Averroès, par lequel, pour défendre l'unité inaltérable de Dieu, on a supposé l'existence du premier Intellect recevant l'existence immédiatement de Dieu et provoquant médiatement celle de tous les autres mondes ou Intellects, dont le supérieur donne naissance à l'inférieur et cela jusqu'au dernier degré de l'Intellect qui gouverne notre monde sublunaire sous le nom d'*Intellect actif*... Élever le fond des vérités religieuses à la perception rationnelle, voilà le but suprême du philosophe, tandis que l'homme ordinaire, empêché comme il est, soit par l'insuffisance de ses facultés, soit par ses occupations mondaines, se contente de la conception immédiate et irréfléchie de ces mêmes vérités. C'est ce que Averroès concède à Gazzali qui se moque de l'invention du 1er Intellect démiurge du monde, faite par des philosophes (1) : « dans toutes les « questions qui dépassent la raison humaine, il faut revenir à « la révélation divine, parce que la science dérivée de cette « source complète la science de la raison c.-à-d. là où la raison « humaine est impuissante, Dieu intervient par sa révélation. « Celle-ci a des rapports incompréhensibles avec la raison, soit « absolument, soit relativement et en proportion des facultés « individuelles; dans tous ces cas la révélation sert d'intermé- « diaire par la grâce de Dieu. » L'idée assez élevée de l'Intellect suprême en qualité de démiurge, empruntée au Néo-Platonisme, entraîne comme conséquence logique, que l'on envisage l'univers entier : les êtres animés et inanimés, les cieux, la terre, l'homme, l'animal, la plante jusqu'à la matière brûte, douée à peine d'une forme, comme manifestation de cette suprême sagesse ; elle domine le tout mais à divers degrés, et l'intelligence dont jouit l'homme terrestre, ne diffère point en qualité

(1) V. Tehafut-ul tehâfut d'Averr., éd. du Caire, p. 69, l. 5, au bas de la p.

mais en quantité de la sagesse divine, source et origine de tout ce qui existe en réalité et de tout ce qui est virtuellement possible. La création du monde n'est au point de vue philosophique que le changement de tout ce qui est possible et virtuel dans l'essence divine, en réalité ; dans ce sens le monde selon les philosophes est éternel ; mais comme il est impossible à la pensée humaine de réunir en Dieu deux idées absolument opposées p. e. être et non être, comment donc expliquer les faits dans lesquels cette contradiction semble exister comme dans quelques miracles mentionnés dans le Coran ? Est ce que, p. e., le bâton de Moïse a été changé véritablement en serpent ? Il nous faut dans ce cas ou en trouver l'explication rationnelle et suffisante, ou, faute de cela, y croire comme à un fait opéré par Dieu jusqu'à ce que nous réussissions à saisir la méthode d'explication ; en douter, serait encourir le châtiment, dû au blasphème. C'est en ce sens qu'est conçue la réponse d'Averroès à Gazzali qui accusait les philosophes de rejeter les miracles par leur doctrine rationnelle (1). « La question des miracles n'ap-
« partient pas à la philosophie ancienne ; au contraire, elle
« appartient à la base fondamentale de la religion ; celui qui
« fait des recherches en doutant est punissable comme celui
« qui doute de l'existence de Dieu et de la vie éternelle.

« Sur l'existence des miracles il n'y a pas de doute, mais leur
« manière de se produire dépasse la force de l'intelligence hu-
« maine : l'homme ayant été doué par la grâce divine de cette
« capacité il faudrait d'abord examiner la nature de cette grâce,
« ce qui est impossible si ce n'est en admettant d'abord l'exis-
« tence réelle de ces faits extraordinaires : Avicenne seule a
« tâché de prouver la possibilité des miracles en les montrant
« conformes à l'intelligence humaine, mais puisque ce qui est
« possible aux facultés humaines, ne s'effectue généralement
« pas en réalité, nous arriverons au résultat, que le miracle
« est impossible à l'homme *ordinaire*, mais possible au *pro-*
« *phète*, et non pas que l'action est impossible à l'intelligence
« humaine, mais possible au prophète. Nous en avons la
« preuve évidente dans la composition du Coran ; bien qu'elle
« appartienne au genre d'actions très fréquentes, elle dépasse

(1) V. Tehâfut-ul- tehâfut d'Averr. p. 126, l. 12, au bas de la p.

« et dépassera toujours la capacité ordinaire de l'homme et ne « dérive son origine que de la qualité particulière qui se rat- « tache au prophétisme. » — La philosophie systématique des Arabes a toujours en dernière instance été soumise à la religion, mais là où elle ne correspond pas à ce but, elle le change souvent en un mysticisme, qui devient tout subjectif et ne se communique qu'avec réserve et précaution aux disciples les plus intimes du maître.

Nous avons montré le caractère de cette philosophie en publiant des extraits des traités secrets d'Avicenne, dont le fond intime est plongé dans le mysticisme, qui y domine avec une certaine originalité ; tandis que pour le grand public il ne fait que paraphraser en arabe les œuvres d'Aristote, il déclare en même temps que, pour connaître ses vues subjectives, il faut recourir à ses traités intimes et particuliers. Regardons maintenant la philosophie d'Averroès ; nous y trouvons à peu-près le même fond d'idées, mais son rapport avec la théologie officielle est beaucoup plus accusé. Tandis que nous voyons Avicenne s'envelopper dans un mysticisme, réservé à ses disciples, chaque fois que la solution d'un problème ne semble pas bien s'accorder avec l'explication coranique, Averroès au contraire, après des efforts hasardeux de citations coraniques, déclare ouvertement — p. e. dans la question de la vie éternelle, de ses peines et récompenses — qu'il faut laisser ces questions sans y toucher, tout en espérant d'en trouver un jour l'explication rationnelle, et que, jusqu'alors en rejeter l'exposition coranique ou en douter, ce serait un acte sacrilège et blasphématoire. « Les religions » dit Averroès, « ont été instituées pour le bien de la civilisation « générale de l'humanité, et leurs bases étant fondées sur la « raison et sur la révélation, il faut les laisser intactes sans se « permettre aucune critique. Elles sont unanimes dans leur « doctrine de l'existence après la mort, bien qu'elles diffèrent « dans la description de cette existence, et n'ont ensemble que « le seul but de communiquer la sagesse et de contribuer à la « béatitude des hommes. La philosophie ne s'adresse qu'à une « petite partie d'élite, mais cette élite ne pouvant exister sans « le bien-être de la grand'masse, il lui incombe de servir de « guide fidèle et sûr ; il lui faut bien se garder de mépriser la « condition d'intelligence du peuple, mais toujours employer

« la meilleure méthode d'explication dans la conviction que le « but de son instruction doit être la vérité générale, non pas « l'examen des questions spéciales. Aussi, quand le philosophe « exprime un doute relativement aux bases de la loi révélée, « et contraire aux vues prophétiques, il mérite d'être taxé « d'incrédulité et court le risque de subir une peine, près de « la communauté religieuse où il se trouve. Pourtant il faut « choisir la meilleure religion possible, comme l'ont fait les « philosophes d'Alexandrie à l'arrivée de l'Islam, cette religion « contenant les meilleurs préceptes pour l'amélioration de l'hu- « manité, comme ses diverses prières, ses ablutions, ses com- « mandements et défenses morales ; il en est de même de la « description de la vie future par des images matérielles, pré- « férablement à la description spirituelle, bien que cette exis- « tence en vérité dépasse toute condition mondaine selon la « parole d'Ibn-al-Abbâs. (1) »

« Il n'y a aucune ressemblance entre le monde actuel et « futur que de noms seulement. Aussi ceux qui en doutent, « la combattent ou en font un objet de railleries, sont des « incrédules (Zendiques en arabe) qui pervertissent toutes les « religions et renient la grâce divine, en présentant comme « but à l'homme de s'adonner aux jouissances de ce monde. « Les législateurs et les philosophes sont unanimes à vanter « l'œuvre méritoire d'exterminer ces docteurs dangereux et « leurs doctrines. Sous ce rapport, nous sommes tous d'accord « avec Gazzali (2). » Entre ce dernier représentant de la théologie officielle et appartenant au nombre de ses défenseurs ardents, « [les motekallimun »], et Averroès la différence essentielle revient ordinairement à ce point-ci, que Gazzâli s'imagine, en bon théologien, avoir pleinement prouvé par des arguments strictement philosophiques la justesse de ses opinions orthodoxes, tandis que, aux yeux d'Averroès, c'est un pauvre homme qui ne sait pas le premier mot de la philosophie, et dont les argumentations ne dépassent pas le plus

(1) Ibn-ul-Abbas Abd-allah, célèbre traditionnaire du 1er siècle de l'H.

(2) V. Téhafut-ul-téhafut d'Averr., éd. du Caire, p. 139, l. 18-140 à la fin de la page ; je ne l'ai traduit qu'en extrait libre ; comp. Renan Averr. et l'Averroisme p. 132-33. — On trouverait les mêmes pensées dans le livre important de M. J. Müller Philos. u. Theologie von Averroes — München, 1875, p. 21, 74, 95.

souvent les limites de la rhétorique et de la dialectique. Selon l'opinion d'Averroès, trop souvent et clairement exposée pour qu'il nous soit permis de douter de sa sincérité bien qu'elle ait été quelquefois contestée comme provoquée par la peur de l'orthodoxie règnante des Almohades d'Espagne, la religion est l'état inférieur du développement humain, mais elle et la philosophie doivent nécessairement se suppléer, l'une l'autre ; leur différence n'étant pas essentielle mais dépendant des individus, l'une s'est offerte par la révélation divine à tout le monde dans le but d'être comprise immédiatement, et pour cela, elle se sert souvent d'une langue métaphorique et allégorique , tandis que la philosophie adaptée aux facultés humaines, s'est proposée de saisir le sens intérieur correspondant à l'extérieur, et s'appuye à la fois et sur la révélation divine et sur la raison ; pourtant où cela ne réussit pas, s'appuyer sur la raison seule, sans égard à la révélation, serait un acte blasphématoire que l'état doit punir. Comme nous le voyons bien clairement, le rôle attribué par Averroès à la philosophie est celui d'expliquer, en déans certaines limites fixées par la religion, les vérités données immédiatement par la révélation, mais ces explications ne pouvant être communiquées qu'à l'élite des âmes humaines, douées de facultés capables de les recevoir, les adresser au grand public ne serait que s'exposer, et le philosophe et son auditoire, à l'accusation d'incrédulité. Au lieu du sens simple et exotérique il communiquerait bien facilement un sens esotérique, peut-être douteux, et en tout cas dépassant la faculté spirituelle de l'auditeur ; alors, si la question appartient aux fondements des convictions religieuses, il exposerait facilement à la confusion des idées, bien qu'auparavant assez claires, et à l'incrédulité ; tout cela conformément au Coran (1) : ils te demanderont au sujet de l'esprit ; dis leur : « l'esprit a été créé par l'ordre du Seigneur, « mais il n'y a qu'un petit nombre d'entre vous qui soit en « possession de la science », et à la parole d'Ali selon la Sonna : « Parlez aux hommes de ce qu'ils comprennent. » — Attribuer à la philosophie des Arabes la pensée bien ordinaire à la philosophie moderne, de se mettre en garde contre l'invasion des

(1) V. Sour. XVII, v. 87.

opinions dogmatiques de la religion, appartient, au moins eu égard au développement assez court du péripatétisme arabe, aux méprises du temps moderne ; l'Arabe, soit philosophe soit homme du peuple, reste en tout ce qui est essentiel, attaché à son Coran. En général nous voyons le développement de la philosophie, arabe-espagnole, surtout depuis le célèbre calife Omayade Hakim II (350-66 Heg. = 961 — 77 Ch.) jusqu'à la mort d'Averroès à la fin du XIIme siècle passer par des intervalles où elle est plus ou moins dégagée de la dépendance coranique, pareils aux mêmes époques du développement oriental. Bien que les Arabes depuis *al-Kindi* du 9me siècle se soient peu à peu familiarisés avec la philosophie d'Aristote par des traductions arabes faites sur des versions syriaques, déjà depuis al-Farâbi († 339 H. = 950) ils ont adapté cette doctrine récemment gagnée à leur Coran, et nous voyons Avicenne doué d'une certaine originalité et d'un certain génie élaborer un système complet dont les lacunes assez vastes sont remplies par ses traités mystiques ou réservés, d'un contenu bien différent du péripatétisme original. Enfin Averroès [n. à Cordoue vers l'an 520 H. = 1126 Ch. ou peut-être l'an 515 et mort près de 80 ans en 595 H. = 1199 (1) acheva ce développement en lui donnant une tendance théologique encore plus prononcée ; nous allons jeter un coup d'œil sur l'activité scientifique considérable de ce dernier représentant de la philosophie arabe.

II.

Tandis que nous devons à Avicenne le manuel du péripatétisme arabe, qui lui a procuré le nom du *Sheich* et *Râis* ou maître par excellence et lui a fait appliquer l'adage bien connu « à la capture du mulet sauvage, la chasse est finie » (2) Averroès s'est contenté de commenter ou de paraphraser la plus grande partie des livres Aristotéliques ; pourtant pour bien juger cette activité merveilleuse, il faut étudier ces ouvrages en arabe, ou

(1) Les détails de sa vie, du reste très peu connus, étant communiqués par M. Renan dans l'o. c. et par S. Munk, mélanges de la philosophie Juive et Arabe p. 418-58, nous ne voulons pas les réitérer ici.

(2) V. notre article du Muséon de l'an 1887, p. 385, et Cureton, book of rel. and philos. sects p. 348.

au moins dans des traductions hébraïques non pas dans des traductions plus ou moins gâtées et presque privées de sens en langue latine qui abondent partout; nous n'en avons pour le moment qu'une édition excellente avec traduction italienne de l'art poëtique, publiée par M. Fausto Lasinio, (1) quelques petits traités charmants sur les rapports entre la philosophie et la religion, publiés avec traduction allemande par f. M. J. Müller, (2) enfin le traité important « *Tehâfut-ul-tehâfut* » dont une édition assez bonne vient de paraître au Caire (3). Quant à ce dernier nom, rendu célèbre par la traduction barbare « destructio destructionum » et expliqué de diverses manières, ce serait faire perdre patience au lecteur que d'en offrir la reproduction. La traduction de Schmoelders « réfutation *réciproque* des philosophes » ne satisfait ni pour le traité de Gazzâli, ni pour celui d'Averroès, et vouloir la défendre en dérivant cette signification de la racine originale ce n'est qu'un jeu philologique, ne servant que très peu au but. Pour moi, je préfèrerais la traduction « l'incohérence des argumentations philosophiques » pour le traité de Gazzâli et « l'incohérence de l'incohérence des argum. philos. » pour celui d'Averroès ; en tout cas nous donnerons ci-dessous les citations des auteurs eux-mêmes; elles serviront mieux que toute autre chose à expliquer les raisons qu'ils ont eues pour donner ces noms bizarres aux deux traités. Dans la réfutation de la doctrine de Gazzâli sur l'anéantissement du monde, Averroès emploie un langage un peu rude lorsqu'il dit : (4) « Certainement les philosophes n'ont « jamais nié l'anéantissement du monde dans le sens d'une « réduction de ce qui a réalité en ce qui est virtuel, ou dans « le sens du changement d'une forme en l'autre ; ce qu'ils ont « nié, c'est sa réduction au néant *absolu*, parce qu'en ce cas Dieu « serait en rapport avec le néant. » Ainsi, conclut Averroès,

(1) Il commento medio di Averroe alla poëtica di Aristotele per la prima volta publ. in Ar. et in Ebr. e recato in Italiano da Fausto Lasinio, Pisa 1872.

(2) Philos : n. Theolog. von Averroës, herausg. von M. J. Müller, München 1859, übers. ibd. 1875 in 4to.

(3) Ouvrage collectif imprimé au Caire l'an de l'H. 1303 = 1886 Ch. comprenant les 3 Tehâfuts : celui de *Gazzâli*, d'*Averroès* et de *Khodja Zâdeh* (+ 893 H. = 1487 Ch.), à paginature séparée.

(4) V. le téhâfut d'Averr. p. 42, l. 12, au bas de la p.

« la plupart des objections de Gazzâli appartiennent à la même « catégorie (c. à d. des malentendus), et on pourrait plutôt « appeler cet ouvrage livre de confusion générale ou livre de « la confusion d'Abou-Hamid (Gazzâli) au lieu de la confusion « des philosophes. » — De même, répondant à l'objection de Gazzâli contre la théorie de l'émanation du premier Intellect, comme le démiurge du monde, adoptée par Avicenne, Averroès finit par ces mots : (1) « La raison pour laquelle Gazzâli « a débité tout cela est qu'il n'a pas étudié la philosophie si ce « n'est selon les œuvres d'Avicenne, et qu'il manque de critique « pour le reste ;..... » mais quant à son expression : « notre « but dans ce livre (c. à d. de son « tehâfut ») n'a été que de « confondre (en ar. teshwîsh.) les argumentations des philo- « sophes » il faut faire remarquer, que ce but alors n'est qu'une « vaine futilité ; au contraire, le but du vrai savant n'est que « la recherche de la vérité, non pas celui de provoquer des « doutes et la confusion de la raison. » — De la même manière, Averroès conclut ainsi sa réponse à Gazzâli sur la question de la création du monde et de son éternité : « Il faut nous arrêter ici, le but de ce traité n'étant que de prouver que la meilleure partie du livre de Gazzâli ne contient pas des démonstrations logiques et solides, mais le plus souvent des dissertations sophistiques ou, tout au plus, dialectiques. (2) « Enfin, dans l'explication de la science divine comme qualité inhérente de Dieu, Averroès finit sa réfutation par la répétition des paroles injurieuses, citées déjà plus haut :.... « avec beaucoup plus de raison on pourrait nommer ce traité de Gazzâli confusion générale » que confusion des philosophes. » (3) Qu'il nous soit permis encore d'ajouter ici quelques extraits de la préface du Tehâfut de Gazzâli concernant le but de ce traité : (4) Après avoir expliqué que la décadence de la foi islamite dérive le plus souvent de la fascination que les noms des anciens philosophes comme Socrate, Hippocrate, Platon et Aristote exercent sur les maîtres

(1) V. ibid. p. 70 l. 2 suiv. ; la citation de Gazzâli se trouve dans le tehâfut de G. p. 33 l. 17.

(2) V. le téhafut d'Averr. p. 87, l. 17.

(3) V. ibid. p. 95 l. 12, au bas de la p.

(4) V. l'édition de Boulaq. p. 3 suiv. et Gosche, über Gazzâli's Leben u. Werke (Acad. d. Wiss. in Berlin 1858) p. 268-69 ; Hagi Ch. T. II, p. 466 suiv.

de la philosophie arabe, comme aussi d'une certaine vénération des sciences mathématiques et naturelles et de la logique, unies aux études philosophiques, Gazzâli continue ainsi (1) : « Après « avoir vu cette veine de folie battre chez les faibles d'esprit, « j'ai entrepris de composer ce livre pour réfuter mes prédé- « cesseurs les philosophes en expliquant la confusion de leur « doctrine et l'incohérence de leurs paroles surtout en ce qui « concerne la métaphysique, en devoilant les erreurs de leurs « systèmes et leurs crudités qui sont propres en vérité à pro- « voquer la risée des savants et à servir de leçon aux hommes « intelligents, spécialement dans les questions se rapportant « aux diverses branches de théologie, où ils suivent des opi- « nions divergentes des maîtres accrédités. Ainsi il sera évi- « dent pour ces hérétiques mêmes que tous les philosophes « éminents, tant anciens que modernes, tiennent unanime- « ment à la foi en Dieu et à la vie éternelle, mais que les « divergences portent sur des questions secondaires, et que « personne parmi eux n'a osé nier ces deux points capitaux « si ce n'est la lie des âmes perverses et livrées à des opinions « erronées, tandis que des maîtres les plus célèbres aucun n'a « mérité les accusations dont on les charge, d'avoir rejeté la reli- « gion révélée ; au contraire ils croient à Dieu et à ses pro- « phètes, mais ils versent dans l'erreur en mainte question « secondaire et par là, égarés eux-mêmes, ils ont détourné « beaucoup d'autres de la voie droite. Nous allons expliquer « ces vaines erreurs d'imagination et montrer que tout cela « mène à la confusion, sans aucun résultat utile.

« Commençons maintenant par exposer dans un avant-propos « la marche de la composition de ce traité. » — Suit cet avant-propos divisé en 4 petites sections et d'un contenu très insignifiant ; c'est pourquoi Averroès, qui d'ailleurs suit presque mot à mot le texte de Gazzâli, n'y a pas fait grande attention et à bonne raison. Il n'y a pas ici question d'une introduction développée, comme dit M. Gosche (2), mais tout au plus de quelques petites observations, dont nous donnerons ici le contenu principal : Dans *le premier morceau* (3) Gazzâli déclare Aristote l'auteur et

(1) V. l'éd. du tehâfut de Gazz. p. 3, l. 12.
(2) V. Gosche, l'o. c. p. 269.
(3) V. le tehâfut de Gazz. p. 3, l. 8 au bas de la page.

le fondateur de toute la philosophie ; d'après lui, il aurait réduit au silence tous ses prédécesseurs, même son maître Platon, ce qu'il dit sans détours selon son principe : « Platon est mon ami, la vérité l'est également, mais la vérité m'est plus chère que Platon. » Ordinairement, continue Gazzâli, les philosophes en employant les sciences mathématiques et la logique séduisent la grande masse par l'exactitude apparente de ces sciences, et la confusion augmente par les explications des divers commentateurs dont les plus éminents, parmi les philosophes de l'Islam, sont *al-Farâbi* et *Avicenne*. C'est pourquoi nous nous bornerons à réfuter ce qu'ils ont reçu comme vrai de leurs anciens maîtres, tandis que nous ne mentionnerons pas les points déjà rejetés par eux, et où conséquemment il n'y a pas besoin d'examen ultérieur. Aussi notre but unique dans ce traité est, pour ne pas dépasser la juste mesure, de *réfuter la philosophie ancienne selon l'interprétation que lui ont donnée ces deux hommes*. — « Dans le 2me morceau Gazzâli relève trois points de controverse entre les Motakallimûn et l'école philosophique: (1) « *a*) leur *nomenclature technique ;* p. e. ils appellent substance ce que nous appelons Dieu créateur et ils expliquent le mot substance par : ce qui est indépendant du tout et qui n'a besoin de rien pour constituer son être. Ordinairement nous laisserons de côté l'examen ultérieur de ces questions dépendant, en partie de l'emploi plus ou moins juste de la langue, en partie de la théologie pratique (Fiqh) en tant qu'elle adopte ces noms ou non. » — *b*.) les *points de leur* doctrine *qui n'attaquent pas le fond de la foi*. « En ceci discuter avec eux n'est pas nécessaire p. e. dans leurs explications astronomiques des éclipses du soleil et de la lune etc. Celui qui tient à la nécessité de réfuter ce qui touche à ces matières, est dans l'erreur et ne fait que diminuer l'estime pour la religion, ces questions étant traitées dans des démonstrations mathématiques et bien solides, où il n'y a pas raison de douter ; d'ailleurs, on rendrait par là un mauvais service à la religion, selon ce que dit le proverbe : « un ennemi intelligent vaut mieux qu'un ami ignorant. » — *c*) Enfin les *questions qui se rattachent au fond* de la foi p. e. la question de la création du monde, des qualités de Dieu, de la résurrection des corps, ce que les philosophes

(1) V. ibid. p. 4, l. 8.

nient unanimement, ou ce qui concerne ces choses. « C'est par ces points qu'il nous faut prouver la perversité de leurs opinions, et nullement par ce qui a été précédemment cité. » — Dans le 3me morceau Gazzâli mentionne *le but principal du traité et sa méthode* (1) : « notre but principal, dit-il, est celui de faire remarquer à celui qui se livre aux philosophes et s'imagine qu'ils ne sont sujets ni à erreur ni à contradiction, quelle confusion règne souvent parmi eux ; c'est pourquoi nous n'entrerons en discussion avec eux qu'en employant la critique négative, et jamais en exposant positivement nos opinions. Par des conclusions solides nous montrerons la vanité et l'incohérence de leurs doctrines en les réfutant, tantôt au nom des Motazilites, tantôt au nom des Kerramites et des Wâqifites (2), mais jamais nous ne professerons une doctrine exclusive, au contraire nous armerons toutes les sectes ensemble contre eux, bien que ces mêmes sectes soient opposées à nos idées en des questions particulières. Nous agirons ainsi parce que les principes de la foi ayant été attaqués, il faut lutter unanimement contre leurs adversaires et, dans le péril commun, oublier la jalousie. » — Dans le 4me (3) il se répand avec une plus grande vivacité encore en invectives contre les philosophes : « Parmi les subterfuges, dit-il, qu'ils emploient, pour « gagner des adhérents, l'un de plus ordinaires consiste à ren- « voyer aux sciences mathématiques et à la logique dans les « questions compliquées ; ils font croire ainsi à leurs disciples « qu'ils ne sont pas à même de comprendre la métaphysique « sans être initiés à ces sciences. C'est pourquoi nous ferons « remarquer que tout cela n'est qu'assertion mensongère : que « l'arithmétique n'a pas plus de rapport avec la métaphysique « qu'avec la médecine, la lexicographie ou la grammaire ; « quant à la géométrie, tout en enseignant les relations mu- « tuelles des sphères avec leur centre commun, leur nombre et

(1) V. ibid. p. 5, l. 11.

(2) Sur les *Motazilites*, secte renommée de l'Islam, qui niaient les qualités de Dieu et les *Kerrâmites* qui tenaient à la doctrine opposée jusqu'à admettre la corporalité de Dieu v. Cureton, book of relig. and philosoph. sects p. 29 et 79. Les *Wâqifites* est le nom d'une secte soufique peu connue qui regarde la connaissance de Dieu comme impossible à l'homme v. a Diction. of the technical terms etc. Calcutta 1862 p. 1500.

(3) V. l'éd. du téhâfut de Gazz. p. 5, l. 17.

« leurs mouvements avec les dimensions de leurs mouvements, « ils n'en ont pas plus de besoin pour fonder leurs démonstrations « que la personne qui regarde une maison bien construite ne « doit en connaître le nombre des tuiles, ou qui voyant une « grenade de belle forme n'a besoin pour l'apprécier de savoir le « nombre des graines qui y sont contenues. Tout cela n'est que « futilité. La logique est certainement très nécessaire mais « elle ne l'est pas plus à la métaphysique qu'à toute autre « science. Pourtant le malheureux novice trompé par le nom « de « mantiq » (la logique) s'imagine que les philosophes « seuls en possèdent toute la science ; c'est pourquoi nous « avons l'intention de publier un traité de logique à part, « où toutes ces questions seront traitées d'une manière facile « et accessible à tout le monde, et qui servira d'instrument « pour comprendre le contenu de ce traité. Peut-être n'en « aura-t-on nullement besoin, et, pour le moment, celui qui « se sentira embarrassé dès le commencement de notre « réfutation actuelle, se contentera de notre traité my'jar-ul- « ᶜilm » qui porte aussi le nom commun de logique. Après « cet avant-propos nous allons donner la liste des 20 questions « ou chapitres (masᶜalat) (1), dans lesquelles nous avons con- « centré la critique de la doctrine des philosophes : »

(1) V. ibid. p. 6, l. 11 suiv. Hagi Chalfa t. II. p. 466 et Gosche l'o. c, p. 269. — Nous ferons remarquer qu'Averroès a fait une section à part comprenant les derniers 4 chap. (ch. XVII-XX), nommée section de la science naturelle, mais cela conformément à Gazzàli qui vers la fin du ch. XVI (v. l'éd. de Boulaq p. 65, l. 16) observe la même division en disant : « Voilà ce que nous avons voulu faire remarquer concernant la métaphysique ; quant aux sciences naturelles, comprenant beaucoup de branches nous en donnerons la division ici, pour prouver que nous n'y avons pas à faire de la polémique au nom de la loi révélée, si ce n'est aux questions ci-dessous indiquées. Alors il nous donne la division des sciences naturelles en 8 branches principales et 7 secondaires, après quoi il conclut : Concernant toutes ses diverses sciences, la loi n'a rien à opposer si ce n'est en quatre questions seulement ; au chap. qui suit, il donne l'inscription masᶜalat 1re ou Ch. 1er. Ce n'est que la liste du contenu, où la série des chapitres se continue en nombre ininterrompu jusqu'au XXme ch. — Averoès suivant exactement la même disposition fait remarquer au même endroit : « Voilà la fin de nos remarques critiques sur le verbiage de Gazz. concernant la métaphysique (v. le téh. d'Av. p. 126, l. 1.), ce qui forme la majeure partie de son traité ; maintenant nous continuerons notre critique des questions appartenant aux sciences naturelles ». Alors il observe la même division que Gazzàli et désigne le ch. qui suit comme ch. 1er.

1re question : Sur la vanité de leur doctrine enseignant l'éternité passée du monde ;

2e question : Sur la vanité de leur doctrine enseignant la durée éternelle du monde ;

3e question : Sur leur subterfuge consistant à déclarer Dieu créateur du monde et le monde son œuvre ;

4e question : Sur leur impuissance à prouver l'existence du Créateur ;

5e question : Sur leur impuissance à prouver l'impossibilité de deux dieux ;

6e question : Sur la vanité de leur doctrine de la négation des qualités de Dieu ;

7e question : Sur la fausseté de leur assertion que la substance éternelle ou l'absolu ne peut être divisé ni en genre ni en espèce ;

8e question : Sur la fausseté de leur assertion que l'absolu est l'être simple sans quiddité ;

9e question : Sur leur impuissance à prouver que l'absolu n'est pas un corps ;

10e question : Démonstration de ce fait que la supposition de l'éternité du monde et la négation d'un créateur est pour eux une nécessité logique ;

11e question : Sur leur impuissance à prouver l'assertion que Dieu connait ce qui est hors de lui ;

12e question : Sur leur impuissance à prouver l'assertion que Dieu connaît sa propre essence ;

13e question : Sur la fausseté de leur assertion que Dieu ne connaît pas les particularités ;

14e question : Sur la fausseté de leur assertion que le ciel est un animal doué de mouvement spontané ;

15e question : Sur la fausseté de leur doctrine touchant le but final qui met en mouvement le ciel ;

16e question : Sur la fausseté de leur doctrine que les âmes célestes connaissent toutes les particularités accidentelles de ce monde ;

17e question : Sur la fausseté de leur opinion concernant l'impossibilité des miracles ;

18e question : Sur leur impuissance à prouver par une argumentation logique que l'âme humaine est substance indépendante, et qu'elle n'est ni corps ni accident ;

19e question : Sur la fausseté de leur doctrine touchant l'impossibilité de l'anéantissement de l'âme humaine ;

20e question : Sur la fausseté de leur négation de la résurrection, des jouissances et des peines corporelles de l'autre vie, soit en paradis soit en enfer.

Voilà, conclut Gazzali, les points où nous voulons montrer l'incohérence de leurs idées sur la métaphysique et les sciences naturelles ; quant aux mathématiques, il n'y a pas de raison de les réfuter ou de leur faire opposition, tout cela se réduisant à l'arithmétique et à la géométrie, et quant à la logique ou la science de l'instrument de la pensée, il n'y a entre nous que des différences de peu d'importance pour lesquelles nous renverrons à notre ouvrage My'jar-ul-ᶜilm.

(*A suivre*).

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE.

L'ORIGINE DES ARYENS. — M. John Abercromby, répondant à M. Isaac Taylor (*Academy*, 12 mai), dit qu'il est difficile d'établir une connexion entre l'esthonien *Kat-tesa*, *ut-tesa* (ou plutôt *kaheksa*, *kadiksa*, *katesa*, *üheksä*, *ütezä*) et le permien *das*, le magyare *tiz* et le turc *ol-tuz*. « Si M. Taylor, ajoute-t-il, consulte ma dernière lettre, il verra que je n'ai point dit que *-tesa* est privatif, mais bien *k*, à ce que je crois. » Dans une note, *The beech and the Aryans* (*Academy*, 19 mai), M. Sayce rappelle à M. Terrien de Lacouperie le seul fait historique qui sert de point de départ dans la discussion du type ethnique des premiers peuples de langue indo-européenne : dans l'ère romaine, les représentants des Celtes et Teutons aryens ont la taille haute, les yeux bleus, la chevelure blonde. Or, en règle générale, une aristocratie victorieuse n'adopte pas la langue des vaincus, mais leur impose la sienne. Les dialectes celtiques et teutoniques de l'âge romaine doivent avoir appartenu originairement aux chefs plutôt qu'aux serfs. — Passant à d'autres considérations, il nous apprend que M. Penka a démontré que les conditions climatériques exigées par le hêtre existaient déjà dans la Scandinavie méridionale à l'époque néolithique ; que les objets de l'âge du fer, communément supposés contemporains de la première apparition du hêtre, sont en réalité de beaucoup postérieurs, soit qu'ils aient pénétré jusqu'à la couche qui garde des traces du hêtre, soit qu'ils aient été jetés dans des lacs et des marais où la couche en question se rapprochait de la surface du sol. Dans bien des cas, sans doute, ils furent inhumés avec intention. — Mais, après tout, est-il bien sûr que les aryens primitifs connaissaient le hêtre ? Puisqu'en grec seulement φάγ-signifie manger, et qu'en grec φηγός est le chêne, non le hêtre, on en peut conclure que si φηγός dérive de φαγ-, sa signification primitive serait celle de chêne plutôt que celle de hêtre. C'est en latin seulement et en teutonique que le mot signifie hêtre.

Et si le slavon l'a reçu de l'allemand, celui-ci à son tour peut l'avoir emprunté, toutefois à une période où la « loi de Grimm » ne s'était point encore fait sentir. « J'incline donc à croire, conclut M. Sayce, que le vieux haut-allemand *buohha* (*bôce* en anglo-saxon) a été emprunté du latin *fagus* en même temps que *lîn* (linum-λίνον). Un mât de hêtre a été découvert dans les habitations lacustres suisses de la période néolithique postérieure : on peut en inférer légitimement que les ancêtres des italiens aryens ont appliqué à l'arbre qu'ils trouvèrent à cet endroit un nom qui primitivement désignait peut-être une espèce de chêne. »

M. J. H. Woods (*Academy*, 26 mai) réplique qu'en admettant que M. Penka ait répondu d'une manière satisfaisante aux objections archéologiques élevées contre son système, celui de M. Taylor ne s'en trouve guère mieux. En effet, il s'agirait de prouver que les conditions climatologiques de l'Europe sont restées les mêmes depuis la période néolithique ; et qu'elles comportaient la croissance du chêne et du hêtre au-delà des limites actuelles au nord et à l'est. Il admet néanmoins que si les philologues s'accordent à regarder le mot beech (= hêtre) comme un emprunt, l'opinion qui place le berceau de la race aryenne au nord de l'Europe se trouve débarrassée des plus grosses difficultés archéologiques.

Mentionnons une note sur les noms de la chèvre en finnois, par M. Robert Brown, Jun. (*Academy*, 2 juin).

La Bodléienne. — Le 8 mai dernier, sur l'avis de M. Madan sous-bibliothécaire, la *Congregation* d'Oxford, par 126 voix contre 37 a rejeté le statut autorisant le prêt de livres de la Bodléienne à certaines institutions universitaires. Il en résulte que désormais, en aucun cas, nul livre ou manuscrit de la bibliothèque ne peut être prêté sans une permission spéciale de la *Convocation*.

Antiquités celtiques. — En fouillant un tertre pour en extraire de la pierre, on a trouvé à Kervella (Finistère) une grande pierre longue de 13 mètres, large de 6 m. 60, posée sur deux blocs de 2 mètres de longueur, supportés par des murs en pierre sèche. Dans l'intérieur du monument on a reconnu les débris d'un plancher, et, à côté de restes humains incinérés, on a recueilli un glaive en bronze et deux poignards, également en bronze, à lame triangulaire, d'un type bien déterminé. Ces objets ont été fabriqués par des hommes qui, très vraisemblablement, ne connaissaient pas encore l'étain.

A Narbonne. — Sur la route d'Armissan, près de Narbonne, on a trouvé avec d'autres débris antiques un fragment d'une table de bronze qui paraît avoir été fortuitement transporté dans ce lieu. L'épaisseur de la plaque est de 0.12 ; sa largeur primitive devait être de 0.60 environ ; elle était entourée d'un encadrement dont une partie subsiste. Le fragment se compose de 30 lignes, toutes plus ou moins mutilées ; ces lignes se rapportent à cinq paragraphes différents. M. Héron de Villefosse (*Bulletin Critique*, 15 mars) reconnaît là un règlement de l'assemblée provinciale de la Narbonnaise. M. Fréd. Thiers un fragment du règlement organique des flamines de la cité de Narbonne. Les caractères sont d'une belle forme ; l'inscription doit avoir été gravée au Ier siècle de notre ère.

La science en Bulgarie. — A la suite d'une loi votée par la Sobranié et qui accorde 60.000 francs pour des œuvres littéraires et scientifiques, le gouvernement bulgare a dressé plusieurs statuts relatifs à l'étude de la

littérature et de l'histoire. Une récompense est promise à toutes les personnes qui découvrent d'anciens manuscripts ou des documents littéraires d'une certaine valeur, aussi bien qu'à celles qui envoient des copies de chansons populaires, proverbes, énigmes.... inédits, ou des descriptions d'usages et de coutumes. On espère former ainsi une collection à publier par le ministre de l'instruction publique. On encouragera la publication d'ouvrages littéraires et scientifiques en bulgare et de livres écrits en langues étrangères se rapportant intimement à l'histoire et la littérature du pays. Tous les objets antiques découverts en Bulgarie, appartiennent à l'État. Il est défendu de faire des fouilles ou des explorations sans permission officielle, sous peine de confiscation de tous les objets trouvés. La même peine atteindra ceux qui voudront exporter des antiquités sans autorisation. Quant aux objets découverts accidentellement ou avec la permission requise, un tiers de leur valeur est accordé à celui qui les a trouvés, un autre tiers au propriétaire du lieu où ils ont été recueillis.

A Athènes. — A Athènes on a mis au jour, sur l'Acropole, un bas relief bien conservé représentant Athéné coiffée du casque et appuyée sur sa lance. Détail inconnu jusqu'ici : la déesse a une expression de tristesse très caractérisée.

Études Hittites. — L'expédition allemande en Asie Mineure a exhumé à Sinjirli, dans la Syrie septentrionale, et sur l'emplacement du palais hittite, une inscription cunéiforme assez longue et en bon état.

M. Thomas Tyler a inséré dans l'*Academy* (14 juillet) une note sur le symbole hittite de la vie. Ses explications antérieures seront entièrement confirmées par les études complémentaires qu'il a pu faire.

D'autre part dans la *Gazette archéologique* (nos 1-2, 1888), M. E. Révillout s'est élevé contre l'abus du hittite. S'en prenant particulièrement à M. Tyler, il a essayé de prouver que ses représentations soi-disant hittites sont une de ces adaptations phénico-asiatiques de la mythologie égyptienne conservées en nombre fort considérable sur les sceaux, les pierres gravées et les cylindres.

Nous lisons dans le *Cosmos* du 1er septembre : On a récemment découvert les ruines d'une grande ville sur la rive droite du Volga ; elles couvrent un espace de plus de 3 kilomètres de longueur sur 1 de largeur. Une délégation de la Commission des Archives a visité les lieux ; on y a trouvé quantité de monnaies et de médailles arabes, perses et tartares au milieu d'une foule d'objets de diverses natures, annonçant chez ses anciens habitants une civilisation très avancée. De nombreux blocs de marbre, des ruines de canalisations, permettent, dans une mesure, de reconstituer le plan de l'ancienne cité.

Dernièrement M. Homolle faisait voir à la Société des Antiquaires de France une base antique trouvée par lui à Délos et qui doit avoir appartenu à une statue d'Apollon. Elle porte deux Gorgones et une tête de bélier ainsi que le nom d'Iphikartides de Naxos. Datant du septième siècle avant l'ère chrétienne cette inscription artistique est la plus ancienen connue.

M. Schliemann est en ce moment activement occupé à fouiller les environs de Mycènes avec un succès digne de ses efforts persévérants. Partout autour de la ville se retrouvent en grand nombre des tombeaux préhomériques taillés dans le roc et distribués en sections régulières de 35 à 40 mètres carrés. Les corps qu'on déposait dans ces chambres n'étaient point recouverts de terre. La crémation, telle qu'elle était pratiquée à l'époque homérique, y est inconnue On a mis au

our une immense variété d'objets, plusieurs en verre, en cristal, en ivoire ; des pierres précieuses richement gravées, le tout de caractère oriental. — D'autres localités de la Grèce, Thespie, Tanagra, Corinthe, livrent également aux explorateurs leurs monuments antiques.

Le Directeur de *La Revue des deux mondes* ferait bien de se défier de certains collaborateurs. Voici en effet ce que dit d'un article récemment paru, la *Revue de l'histoire des religions* (juillet-août 1888) peu suspecte d'hostilité : « Que dire de l'article publié le 15 juillet par M. *Em. Burnouf*, sous ce titre : *Le Bouddhisme en Occident ?*

On reste stupéfait qu'un savant de la valeur de M. Burnouf ait pu écrire une pareille fantasmagorie. Un résumé historique des origines du bouddhisme dénué de toute critique, des considérations chimériques sur le judaïsme, les esséniens, les thérapeutes, les manichéens, une appréciation élogieuse de la Société théosophique récemment fondée, les origines du christianisme rapportées à l'influence du bouddhisme sur les Esséniens, trente-deux pages d'assertions dénuées de toute preuve positive, remplies de paradoxes et de défis à l'histoire, voilà ce que les généreuses pensées morales de la conclusion sur la charité universelle et le besoin d'un relèvement moral dans la société contemporaine, ne parviennent même pas à faire excuser. » — Le travail de M. Burnouf a paru dans la *Revue des deux mondes*.

« La *Berliner philologische Wochenschrift* du 8 septembre dernier nous apporte un compte rendu des *Principes de philologie comparée* de M. Sayce, traduits en français par Ernest Jovy et précédés d'un avant-propos par Michel Bréal (Paris 1887, Ch. Delagrave) pp. XXII-310. Nous possédons depuis 1884 l'ouvrage du savant anglais tel exactement qu'il est analysé par le critique allemand.

Le même numéro de la *Berliner* contient l'examen par M. Herman Haupt d'une publication russe intitulée : *Un jugement démesurément sévère sur Hérodote*, dans laquelle l'auteur, M. Th. Mischtschenko arrive à la conclusion suivante : « la plus grande partie et la plus importante des accusations dirigées par M. Sayce contre le caractère d'Hérodote comme historien sont bien peu fondées. Hérodote n'a nullement sacrifié la vérité historique à des motifs de sotte vanité. Ses renseignements sur le pays des Scythes sont spécialement d'une haute valeur et reposent sans doute en partie sur des recherches personnelles faites sur place.

C. S.

Le docteur Wilhelm Geiger, vient de publier un *Elementarbuch der Sanscritsprache* comprenant une grammaire, des textes et un glossaire. « La grammaire » dit l'*Academy* « semble mieux adoptée aux besoins des commençants que celle de Stenzler ; elle gagne en clarté par l'omission des formes exceptionnelles et rares que l'on apprend mieux à une époque plus avancée des études. Le choix des morceaux de lectures est quelque peu original. La plus long extrait est l'épisode de Savitri du *Mahâblârata* et le reste est tiré du *Pancatantra* et du *Kathâ Sarit-sâgara*. Quelques notes assez brèves se rapportent principalement à des points de construction et de division des mots.

Le vocabulaire donne les « formes principales » des verbes ; nouveauté très utile dans un livre de ce genre. Ce livre est certainement par sa forme, l'introduction la plus facile à l'étude du sanscrit, que nous ayons vue jusqu'à ce jour. »

Nous préférons présenter ce jugement à nos lecteurs. Une grammaire un peu plus développée soit dans une partie spéciale, soit dans des chapitres à part en caractères particuliers eut peut-être été plus utile encore.

Nous avons reçu du Prof. Vincenzo Grossi deux intéressantes et doctes monographies sur lesquelles nous croyons devoir appeler l'attention de nos lecteurs. La première intitulée *Teocalli e piramidi* établit très bien les caractéristiques et les différences de ces deux genres de monuments. L'autre portant le titre de *Le mommie nell'antico e nel nuovo mondo* traite, de la même manière, cet important sujet et conduit à des conclusions psychiques des plus intéressantes.

COMPTE-RENDU.

Dr. Giuseppe Barone.—*Vita, precursori ed opere del P. Paolino da S. Bartolommeo* (Filippo Werdin). Napoli, Cav. Antonio Morano, 1888, volume in-16°, pp. 246.

Le titre de ce livre nous a remis en mémoire une page de M. Joachim Ménant dans *Les langues perdues de la Perse et de l'Assyrie*. « On est trop fier de nos jours, ce semble ; on a une foi tellement robuste, une confiance si solidement établie en nos forces intellectuelles, qu'il est bon parfois de jeter un regard en arrière et de connaître le point de départ d'une assurance semblable... Cette confiance, nous sommes en droit de l'avoir ; mais nous devrions nous souvenir qu'elle ne vient pas de nos propres efforts, qu'elle nous a été léguée. Nos devanciers ont franchi un abîme pour arriver à cet état de science, sinon complète, du moins consciente à la fois de ses conquêtes et de ses défaillances ; sachons leur rendre hommage (pp. 4, 5). » Il y a donc lieu de féliciter M. Barone d'avoir fait pour le P. Paulin de Saint-Barthélemy ce que M. Ménant a fait pour Anquetil Duperron, contemporain et émule du docte Carme. A défaut donc des témoignages unanimes et glorieux que l'auteur a eu l'heureuse idée de réunir au Chapitre IV : *Jugements critiques*, cet ouvrage vengerait suffisamment le grand missionnaire des reproches de W. de Schlégel. Dictée par le cœur, cette « contribution à l'histoire des études orientales en Europe » est aussi le fruit d'un esprit judicieux et d'une âme patiente. Et, puisque le voilà en si bonne voie, pourquoi M. Barone n'entreprendrait-il pas lui-même cette « *accurata monografia* » du P. Paulin que sa modestie attend d'une autre plume ?

Le plan est méthodique et l'exécution en est sobre, deux excellentes qualités pour un travail de ce genre : une esquisse biographique, une bibliographie, les principaux précurseurs du P. Paulin, les jugements critiques de quelques philologues sur le P. Paulin forment l'objet des quatre premiers chapitres. Le cinquième et dernier consacre cent pages à une analyse détaillée des œuvres : c'est surtout celui-ci qu'il faut lire pour apprécier le mérite du Carme en même temps que la science de son historien.

M. Barone nous permettra quelques remarques : elles portent bien moins sur le fond que sur la forme. Une révision plus attentive des épreuves aurait dû faire disparaître ces fautes assez nombreuses qui se trouvent dans les citations en langues étrangères. Il ne servirait de rien de citer des exemples ici. Quelques noms propres sont mal transcrits : ainsi p. 3 (note) il faut *Meusel* au lieu de *Mensel* ; p. 5, Eugenio IV *Condolmere* pour *Condulmier* ; p. 29, Cardinale *Kollonitz* au lieu de *Hollonitz* ; p. 93, *Laloubère* au lieu de *Laboubère*, envoyé non pas par *Louis XV* mais par *Louis XIV* ; p. 83, (note 1) *Bertrand* s.-j. au lieu de *Bertrad*. Nous en omettons d'autres, pour signaler à M. Barone quel-

ques inexactitudes historiques, dont il n'a d'ailleurs guère à porter la responsabilité. Le vrai nom du jésuite anglais qui aborda aux côtes de l'Inde en 1578 est Thomas *Stephens : Busten* n'est qu'un pseudonyme (p. 68). Le P Maffei, jésuite, n'a jamais été aux Indes : ce qui explique qu'il ne savait ni le japonais, ni l'indien (p. 77). L'*Ezour Vedam* n'est pas du P. Robert de Nobili, mais du P. J. Calmette qui vécut cent ans plus tard (p. 82) : avis à M. De Gubernâtis. — Le P. Ceschi n'a rien envoyé au P. Kircher qui ait été publié (p. 87), mais c'est le P. Henri Roth, jésuite d'Augsbourg (p. 88). Le P. Kircher a inséré de ses écrits dans sa *China illustrata* et parle de sa grammaire brachmane à la p. 65 de son *Musæum Collegii Romani*.

Le lecteur, auquel nous avons voulu recommander le livre de M. Barone, doit bien se convaincre que ces observations, qui n'atteignent que des points accessoires, n'enlèvent rien de la haute valeur des parties capitales.

Ch. Staelens.

NÉCROLOGIE.

ABEL BERGAIGNE.

La mort de M. Bergaigne est un deuil pour la science, et pour ses nombreux amis. Sous le coup même de ce triste événement, M. Bréal écrivit dans le *Temps* une courte notice qui résume admirablement les mérites de l'illustre défunt. Nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter la voix du savant professeur qui exprime si bien l'opinion de tous ceux qui ont eu le bonheur de connaître M. Bergaigne.

Une funèbre nouvelle nous arrive des Hautes-Alpes. M. Abel Bergaigne, le professeur bien connu de la Sorbonne, partait il y a quelques jours pour trouver dans la montagne la solitude dont il avait besoin pour ses travaux et l'air vivifiant qu'il avait pris l'habitude d'aller chercher tous les ans sur les hauteurs. Une dépêche nous apprend laconiquement qu'il vient de mourir par accident. La perte est immense pour la science. M. Bergaigne s'était fait une place éminente parmi les indianistes, et les travaux qu'il préparait devaient encore ajouter à la réputation qu'il avait acquise en Europe. Quoique jeune encore, il était le chef reconnu et respecté de toute une école de savants qui s'était formée à ses leçons et qui s'inspirait de son esprit. A la Sorbonne, à l'Ecole des hautes études, à l'Institut, il jouissait de la plus haute et de la plus légitime autorité.

Mais ce n'est pas seulement la science française qui est atteinte. Bergaigne était un noble cœur, et la nouvelle de cette mort inattendue portera le deuil chez tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. Rien de mesquin ni de bas n'avait accès dans son âme : il voyait au contraire les hommes et les choses à travers un idéalisme qui n'excluait nullement la sagacité et la pénétration. On peut se figurer difficilement le dévouement qu'il mettait au service de ses élèves, de même qu'il avait pour ses anciens maîtres un attachement filial. Une grande douleur, qui l'avait frappé dans sa plus chère affection, et qui était restée chez lui comme une blessure toujours ouverte, l'avait en quelque sorte enlevé au-dessus de toutes les préoccupations vulgaires : il ne vivait que pour l'amitié et l'étude, et les témoins de cette vie si élevée et si belle ne se consoleront pas de la voir brusquement interrompue.

Michel Bréal.

LE MUSÉON 1888.

TABLE DES MATIÈRES DES NOMS D'AUTEURS.

R. Basset. Mélanges d'Histoire et de Littérature orientale. I. 49. II. p. 137.

E. Beauvois. Les premiers Chrétiens des îles nordatlantiques. III. 315. IV. 108.

E. Bötticher. La Troie de Schliemann, une nécropole à incinération. IV. 489 et V. 549.

A. Castaing. Origines des populations de la Russie. III. 257.

H. de Charencey. Les sauvages velus du Lao. II. 244.

E. Coemans. Les adjectifs grecs en λο et ρο. IV. 483 ; V. 529.

A. Delattre. Cyrus dans les monuments assyriens. II. 236. — L'exactitude et la critique en histoire. V. 524.

E. Drouin. Numismatique musulmane. III. 353.

R. de la Grasserie. Études de grammaire comparée. I. 14 ; II. 152 ; III. 292 ; IV. 394.

J. Imbert. Le temple rebâti par Zorobabel. I. 77 ; II. 221 ; III. 302 ; V. 584.

A. de la Couperie. Les langues de la Chine avant les Chinois. I. 25 ; II. 197 ; III. 331.

P. Martin. La vulgate latine au XIIIe siècle. I. 88 ; II, 169 ; III. 278 ; IV. 381.

A. Mehren. Études sur la philosophie d'Averrhoës. V. 613.

F. Nève. Quelques récentes publications de littérature ancienne. VII. 358.

R. Robiou. La religion de l'ancienne Égypte. V. 593.

A. H. Sayce. Le royaume de Cyrus. V. 546.

G. Schils. Les races jaunes de l'Afrique australe. I. 5 ; III. 270 ; V. 569.

C. A. Serrure. Essai de grammaire gauloise. IV. 434 et V. 513.

Ch. Staelens. Les Dieux du Râmâyana. IV. 434.

D. Van Hoonacker. L'origine des quatre premiers chapitres du Deutéronome. IV. 464. — Observations critiques sur les récits concernant Bileam. I. 61.

Chronique de la science. I. 129 ; II. 247 ; III. 375 ; IV. 512 ; V. 617.

Comptes-rendus.

G. Barone. La geografia poetica nell' età omerica 503 — Vità etc. del P. Paolino di S. Bartolomeo 631.

R. Basset. Contes populaires barbères. 126.

P. Ciasca. Tatiani diatessaron. 365.
S. Gamber. L'édition massaliote de l'Iliade. 255.
A. Goguyer. La pluie de rosée. Traité de grammaire arabe. 369.
V. Henry. Précis de grammaire comparée du grec et du latin. 128.
C. de Landberg. Bâsim le forgeron et Hârûn errashid. 253.
A. Marignan. La médecine au Ve siècle de l'Eglise.
A. Merx. Chrestomathia Targuminica. 366.
I. Pizzi. Firdusi, il libro dei Re. 254. — L'epopea persiana. 504.
L. de Rosny. La méthode consciencielle. 304.
M. Schultze. Zum formenlehre des semitischen verbs. 125.
J. Van Ballaer. Discours pro Marcello. 127.
J. Vanden Gheyn. O. Busbecq et les Goths occidentaux. 372.
J. Vinson. Les religions modernes. 371.
A. D. Xenopol. Études historiques sur le peuple roumain. 255.
Königsberger Studien. 256.

MISCELLANÉES.

NOTES
SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

A nos lecteurs.

C'est pour répondre à l'une des nécessités de notre époque, que la Rédaction du *Muséon* a résolu de publier cette modeste feuille dont le nom indique la nature. Le *Muséon* étant réservé à des études originales, il a paru de la plus haute importance de consacrer quelques pages à tenir ses lecteurs au courant de ce qui se passe, en ce qui concerne la science, dans le monde tant intérieur qu'extérieur, et de traiter certaines questions qui ne peuvent figurer dans une Revue scientifique à peine de la voir, exclue du monde savant, manquer entièrement son but et grossir le nombre de celles qui peuvent servir sans doute à l'édification, mais restent sans action comme sans écho dans le monde et n'ont que bien rarement contribué au triomphe ou à la chute d'un système, d'une idée.

Les Rédacteurs des *Miscellanées* prendront pour devise la parole du Chef Auguste de la catholicité : « tout pour la vérité, tout par la vérité » et se feront un devoir d'avertir des écueils, des périls véritables.

Trop souvent on se fie à une érudition, à des armes vieillies et au moment critique on se trouve dans un état d'infériorité des plus fatales. Parce que l'un ou l'autre aura dit « tout est bien », on croit trop souvent, à tort, qu'on est armé d'une manière supérieure. Quand alors les suites funestes se multiplient, on n'en aperçoit pas la cause, parce qu'on reste enfermé dans son enceinte et ne porte point suffisamment ses pas sur le terrain extérieur. Une longue exploration personnelle de ce terrain peut seule éclairer et prémunir d'une manière suffisante.

Aspirant uniquement à servir la cause de la vérité, les rédacteurs des *Miscellanées* n'oublieront pas qu'elle est inséparable de la charité et que celle-ci ne connaît point d'ennemis.

Les *Miscellanées* seront envoyés cette année, gratuitement, aux abonnés du *Muséon* que leur contenu peut intéresser, mais ils ne pourront pas être pris séparément.

SOMMAIRE : 1. La critique biblique rationaliste. — 2. Nature du fétichisme. — 3. La matière. L'âge des étoiles. — 4. Bibliographie. — 5. Notices et nouvelles.

1. COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LA CRITIQUE BIBLIQUE RATIONALISTE.

Il y a plus d'un siècle que la critique biblique rationaliste s'acharne contre l'unité de composition et l'origine mosaïque du Pentateuque, mais jamais ses attaques n'ont été aussi multipliées ni aussi vives que pendant ces vingt dernières années. Il ne faut pas qu'on se le dissimule. Les travaux des exégètes rationalistes ne restent plus confinés dans le cercle des hébraïsants de profession. Les échos s'en font entendre au dehors. Le développement considérable qu'ont pris les études orientales et l'intérêt général qu'elles excitent, ont contribué à attirer l'attention sur les résultats de la critique biblique. Ici comme dans les autres branches, les savants ont trouvé dans des publications périodiques sans nombre, des auxiliaires empressés, des porte-voix mettant à la portée du public les « données acquises à la science », les « vues nouvelles », les « découvertes » faites sur le terrain de « l'hébréologie ». Il est même arrivé que des savants catholiques cédaient à l'entraînement général : — « Je ne crois pas possible », disait Lenormant, dans un livre récemment mis à l'index, « de maintenir plus longtemps la thèse de ce qu'on appelle l'unité de composition des livres du Pentateuque. Dans ma conviction de savant, un siècle d'études de critique extrinsèque et intrinsèque du texte ont conduit sous ce rapport à des résultats positifs, que je n'ai pas acceptés sans peine, mais à l'évidence desquels j'ai dû finir par me rendre.... Je tiens pour démontrée la distinction des deux documents fondamentaux, élohiste et jéhoviste, qui ont servi de sources au rédacteur définitif des quatre premiers livres du Pentateuque et entre lesquels il s'est presque borné à établir une sorte de concordance, en laissant leur rédaction intacte, » etc. *Les Origines de l'Humanité*, etc. I Préface, p. X-XI.

C'est que, il faut l'avouer, les adversaires des croyances traditionnelles ont déployé et déploient tous les jours dans cette campagne, une activité et une science prodigieuses. Il suffit d'avoir parcouru avec quelque attention les écrits du moins des principaux d'entr'eux, les Introductions, les Commentaires ou les ouvrages historiques des Kuenen ou des Wellhausen, des Dillmann ou des Delitzsch pour se convaincre que ces hommes dépensent à la tâche qu'ils se sont imposée, un labeur immense servi par une vaste érudition : analysant les livres saints verset par verset, rapprochant

d'un bout à l'autre des livres qu'ils soumettent à cette critique minutieuse et impitoyable, les mots, les formes, les tournures qui leur semblent accuser la communauté ou la diversité de provenance ; disséquant tout, relevant dans les récits historiques ou dans les morceaux législatifs jusqu'aux moindres détails qui trahissent à leurs yeux le mélange de documents divers, la distance de l'auteur aux faits qu'il raconte. — Dieu sait s'ils poussent la chose à l'excès ! Les libertés qu'ils se donnent dans la distribution des versets et des demis versets sont bien souvent contraires aux lois du simple bon sens. Mais l'appareil scientifique dont ils accompagnent leurs affirmations en même temps que la persévérance qu'ils mettent à les soutenir, ne peuvent manquer de séduire un grand nombre et habituent peu à peu les esprits à admettre les procédés qui répugnaient d'abord.

Et ici il est bon de le remarquer. L'accord sur les points principaux touchant la composition du Pentateuque, est bien plus grand dans le camp de la critique rationaliste, qu'on ne serait disposé à le croire, s'il fallait s'en rapporter à certains écrivains. Pendant de longues années, il est vrai, les efforts du rationalisme biblique se sont perdus en tentatives isolées ; on ne compte pas les hypothèses fragmentaires, complémentaires, documentaires qui se sont succédé d'année en année depuis le commencement de ce siècle. La critique se chargeait elle-même du soin de répondre aux affirmations de ses plus zélés adeptes. Mais depuis quelques années la situation n'est plus tout à fait la même.

Sans doute, les critiques se disputent sur la valeur à attribuer dans la discussion à tel ou tel mot, à telle ou telle forme. Il s'en rencontre même, quoique rarement, qui manifestent quelque défiance vis-à-vis des arguments littéraires ou linguistiques en général : ceux-là cependant s'entendent avec les autres à trouver leurs arguments principaux, non pas dans la forme, mais surtout dans le contenu des récits ou des lois. Sans doute aussi, les critiques ne sont pas d'accord sur tous les versets ou demis versets ou quarts de versets, quand il s'agit d'en déterminer les origines précises ; il s'en faut même de beaucoup. Mais encore une fois, en présence de l'entente qui règne parmi eux au sujet des grandes lignes du système, de la répartition générale des différentes classes de textes, et de leurs prétendus caractères distinctifs au point de vue des données historiques ou de la terminologie, le parti que l'on peut tirer des dissensions accidentelles devient beaucoup moins important. Si l'on veut se donner la peine de contrôler avec soin les arguments qu'ils font valoir comme décisifs en faveur de leurs thèses les plus accréditées, on ne tardera pas à y découvrir assez de points faibles, pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'attacher à des détails accessoires, au risque de se faire considérer comme mal informé ou impuissant. Mais nous devrons revenir là-dessus plus tard.

Il ne faut pas se méprendre sur ce que nous venons de dire. Si le rationalisme biblique est parvenu à s'unir sur un point, il reste divisé sur bien d'autres. La question de la *composition* du Pentateuque et des divers éléments qui auraient servi à sa formation, celle-là semble définitivement tranchée à ses yeux. Mais quand il s'agit de déterminer l'origine de ces éléments, soit au point de vue des époques, soit à celui des milieux où ils apparurent, les critiques rationalistes sont loin de s'entendre. Aussi est ce autour de ce problème que tous les efforts sont concentrés en ce moment : « le code sacerdotal » date-t-il d'avant l'exil babylonien, ou faut-il le ramener en deça ? L'école grafienne, dont les partisans soutiennent avec ardeur l'origine postexilienne, a réussi à attirer toute l'attention de ce côté, et peut-être la diversion opérée de cette manière, a-t-elle contribué pour une part à faire disparaître les dissensions sur des points plus fondamentaux.

Nous allons brièvement exposer à nos lecteurs la théorie en question ; mais il faut auparavant dire quelques mots du système rationaliste touchant la composition du Pentateuque. Nous aurons ainsi l'occasion de faire connaître la signification et la portée de certains termes, l'autorité de certains noms qui reviennent plus souvent dans ces discussions.

Pour employer le langage de la critique rationaliste, il faudrait parler de *l'Hexateuque*. Les savants dont nous exposons les idées prétendent en effet qu'il faut absolument joindre le livre de Josuë aux cinq livres du Pentateuque dans l'étude critique du texte ; non seulement, comme dit Kuenen, parce qu'au point de vue du contenu, ces livres sont étroitement reliés entr'eux et forment un seul tout, mais parce qu'ils sont le produit du même *processus* littéraire.

Il y a donc parmi eux accord unanime à nier l'origine mosaïque du Pentateuque. Ils n'admettent pas même que Moïse ait pu être l'auteur d'une partie des livres qui lui sont attribués ou que du moins leur contenu dérive de lui. Franz Delitzsch, qui jusque dans la quatrième édition de sa Genèse en 1872, avait défendu l'origine mosaïque du Deutéronome et de certaines autres parties, s'est depuis rallié à l'opinion commune des Protestants allemands et des Rationalistes, sur ce point. Il soutient toutefois que la législation, telle qu'elle se trouve fixée dans le Pentateuque, s'est formée par le développement successif des institutions du fondateur de la nation Israélite ; mais la rédaction de ces lois doit être placée bien longtemps après Moïse, et il aura fallu plusieurs siècles à la former. Telles sont les idées qu'il expose notamment dans la préface à la cinquième édition de son commentaire sur la Genèse, 1887. Dans un article bibliographique de l'*Academy* (1), S. R. Driver trouvait que la critique de Delitzsch

(1) 3 Déc. 1887.

se rapproche beaucoup de celle de Wellhausen ; nous ne comprenons pas un tel jugement, vu que pour l'esprit et les tendances il y a entre les deux auteurs la distance du protestant orthodoxe au rationaliste radical et que pour les résultats, Delitzsch contredit la thèse fondamentale de Wellhausen sur la date du « code sacerdotal » : il le considère comme antérieur au Deutéronome et le place avant l'exil, tout en avouant qu'il peut s'être développé encore dans la suite. Cette conclusion implique du reste une méthode et des principes de critique différents de ceux de l'école grafienne.

Les partisans de la critique rationaliste s'accordent à distinguer dans « l'Hexateuque » des éléments fort divers, des documents d'origine distincte dont la combinaison aurait servi à le former à travers des remaniements de tout genre. Les éléments fondamentaux sont au nombre de quatre qu'ils désignent sous les noms de Jéhoviste, d'Élohiste premier et Élohiste second, de Deutéronomiste. — Le Deutéronome, comme on voit, occupe une place à part. — Les autres documents se trouvent mêlés dans les quatre premiers livres du Pentateuque et le livre de Josuë. Il ne faut pas cependant s'imaginer que les documents en question constituent aux yeux des rationalistes, des compositions bien arrondies, unes, restées intactes jusqu'au moment où elles furent définitivement combinées entr'elles : déjà auparavant elles avaient été soumises à bien des remaniements et des ajoutes. Les dénominations indiquées, en particulier celles d'Élohiste (premier) et de Deutéronomiste, désignent plutôt des écoles que des auteurs, ce qui fait que dans ces éléments même il faut distinguer des couches superposées que la critique démêle pour assigner à chacun la part et la place qui lui reviennent dans l'œuvre totale ! D'autre part les *rédacteurs* qui ont travaillé successivement soit à la formation d'une compilation spéciale, p. e. celle du Jéhoviste avec le second Élohiste, soit à la formation de tout l'ensemble, ont laissé bien des traces de leur passage : la critique a pour mission de tout trier, de déterminer, comme nous l'avons dit, jusqu'au moindre mot, la part de chacun. Jugez des résultats de pareils travaux.

On sait assez la raison des dénominations de Jéhoviste et d'Élohiste données aux auteurs des documents dont nous parlons. C'est l'emploi des noms divins d'Élohim et de Jéhovah dans la Genèse qui y donna lieu. Non pas que les critiques se contentent de ce seul caractère pour discerner les éléments : ce critère leur fait même défaut pour les livres suivants à partir du ch. VI de l'Exode, où les noms de Jéhovah et d'Élohim sont employés indifféremment, avec une prédominance marquée du nom de Jéhovah dans les morceaux mêmes attribués aux deux Élohistes. Dans la Genèse les rationalistes prétendent qu'il n'en est pas ainsi. Ils constatent qu'à côté d'autres phénomènes caractéristiques, qui permettent

de discerner les écrits en question à travers les livres où les noms divins ne peuvent plus servir de signe distinctif, on trouve dans la Genèse et dans les premiers chapitres de l'Exode, un emploi distinct de ces noms selon les divers documents. Dans l'un, le nom de Jéhovah serait régulièrement employé à partir des premiers chapitres de la Genèse ; dans les deux autres au contraire, on trouverait régulièrement le nom d'Élohim, jusqu'aux passages où est racontée la révélation du nom de Jéhovah, au chap. III de l'Exode selon la relation de l'un des deux Élohistes, au chap. VI selon l'autre. On peut se demander ici quelle raison pourraient avoir eu les deux Élohistes d'exclure le nom de Jéhovah de leurs récits, avant le moment où ils placent la révélation de ce nom ? *Là où ils avaient eux-mêmes la parole* (p. e. dans la description de l'œuvre des six jours, au premier chap. de la Genèse), peu importait qu'à l'époque des événements racontés le nom de Jéhovah n'était pas révélé encore ; il ne pouvait y avoir là une raison *pour eux* de ne pas s'en servir ; de leur temps, il était connu et employé, reconnu d'origine divine ; pourquoi ne l'auraient-ils pas employé aussi bien que le nom d'Élohim ? Mais passons ; nous n'avons pas ici le temps de faire l'histoire de la discussion sur l'emploi des noms divins dans la Genèse, ni celui de le discuter nous-mêmes. — Quant aux indications d'Élohiste *premier* et *second*, elles se rapportent simplement à l'ordre dans lequel ces deux documents ont été signalés par la critique. On s'était borné depuis longtemps à parler du Jéhoviste et de l'Élohiste tout court, lorsqu'Ilgen le premier et après lui Hupfeld, trouvèrent dans les écrits attribués au Jéhoviste, des éléments qui devaient en être distingués aussi bien qu'ils l'étaient déjà de l'Élohiste proprement dit. Comme d'ailleurs ce document, dont il ne reste dans « l'Hexateuque » que des fragments épars, présentait pour l'emploi des noms divins la même particularité que l'Élohiste déjà connu, on lui donna le nom de *second Élohiste ;* l'autre s'appela *le premier*. On ne peut donc trouver ici préjugée la question de leur âge relatif.

Les critiques emploient aussi d'autres noms pour désigner les documents Jéhoviste ou Élohistes. Sans compter que souvent ils se contentent de les représenter par les lettres de l'alphabet (A, B, C...), les dénominations les plus usitées sont celles de document *prophétique*, et de document *sacerdotal*. Le document ou code prophétique, qui comprend le Jéhoviste et le second Élohiste, est ainsi appelé parce que, du moins pour certaines parties, il respire l'esprit des anciens prophètes, se montre imbu de leur enseignement et lui doit son origine. La législation y est peu étendue ; elle consiste dans le décalogue (Ex : ch. XX) et les dispositions du Livre de l'alliance (Ex : XX, 23 — XXIII, 33). Cette appellation de *document prophétique* est donc employée, notamment

chez Kuenen, pour désigner l'ensemble des morceaux appartenant au Jéhoviste et au second Elohiste. Ces deux sources sont désignées aussi par les initiales J et E., les deux réunies par les deux lettres JE. — Le document ou code sacerdotal, qui comprend les écrits du premier Élohiste, et auquel certains auteurs, par exemple Reuss, réservent habituellement le nom d'Élohiste, porte le nom de *sacerdotal* également à raison de son contenu et de l'esprit qui le distingue. Il est avant tout législatif et ne renferme guère de récits, du moins un peu détaillés, que pour servir de cadre ou de base historique à telles prescriptions ou institutions légales. Il comprend presque tout le Lévitique, une bonne partie des Nombres et des fragments des autres livres. Il est destiné principalement à la réglementation du culte, des sacrifices et oblations, de la célébration des fêtes et temps saints, des cérémonies touchant la sainteté légale et les purifications etc. ; on y trouve soigneusement rapportée l'institution de la hiérarchie sacerdotale avec le grand-prêtre au sommet, puis les prêtres aaronides nettement distingués des simples lévites. Kuenen le désigne par la lettre P (initiale du neerlandais *Priester*) ; Wellhausen par les lettres PC (*Priester-Codex*) ; le même auteur désigne par le lettre Q, initiale du latin *Quatuor*, ce qu'il appelle le Livre des *quatre alliances*, renfermant l'histoire des quatre phases successives, depuis Adam jusqu'à Moïse, de l'alliance de Jéhova avec l'humanité et le peuple élu. Ce livre rentre d'ailleurs dans les documents sacerdotaux. — Chez Dillmann l'écrit sacerdotal est représenté par la lettre A ; le même auteur désigne par la lettre S la législation dite du *Sinaï*, plus ou moins intimement fondue avec l'écrit sacerdotal, et s'en rapprochant d'ailleurs par plus d'un caractère, si bien que d'autres auteurs, p. e. Kuenen, la rapportent simplement parmi les documents sacerdotaux. Le second Élohiste s'appelle chez Dillmann B. le Jéhoviste C. — Le Deutéronome est généralement indiqué par la lettre D ; et les éléments provenant des rédacteurs par la lettre R.

Nous avons dit un peu plus haut que dans ces divers documents les rationalistes distinguent souvent des couches superposées, selon les remaniements auxquels ils auraient été soumis avant leur combinaison, ou bien encore selon la distinction à établir entre écrivains *de la même école*. De même il faut distinguer plusieurs rédacteurs qui auraient mis successivement la main à l'œuvre de compilation d'où est sorti l'Hexateuque. Kuenen exprime ces *nuances* par des chiffres apposés aux lettres qui représentent les sources ; ainsi on trouve à chaque pas dans ses écrits les indications P^1, P^2 etc. ; D^1, D^2 etc. ; R^1, R^2 etc.

D'autres auteurs, p. e. Colenso, emploient encore d'autres formules. Mais les quelques indications très générales que nous venons de donner suffiront pour aider le lecteur à s'orienter à l'occasion dans la terminologie énigmatique de la critique rationaliste.

Pour distinguer dans l'Hexateuque tant d'éléments divers la critique rationaliste s'appuie sur de prétendues contradictions qui accuseraient des sources diverses, sur des répétitions de récits d'un même fait, sur des différences plus ou moins considérables dans la législation, sur des différences de style, ou de langage, etc. A la critique catholique de soumettre toutes ces assertions à un contrôle rigoureux, à une enquête également scientifique !

Tant qu'il ne s'agit que de distinguer les sources, les dissecteurs de la Bible s'entendent assez facilement, comme nous l'avons dit plus haut, du moins pour les points les plus importants. Mais il en est autrement du moment qu'il est question de l'origine et de l'âge relatif de ces éléments divers. Le point de repère est la date du Deutéronome. Par une interprétation arbitraire, mais reçue, du récit du 4 Livre des Rois ch. XXII, où est racontée la découverte du Livre de la Loi faite par le prêtre Helcias sous le règne de Josias, ils sont généralement d'accord à reconnaître dans le Livre en question le corps du Deutéronome et à en fixer l'origine vers cette époque, c'est-à-dire peu d'années avant l'exil, au dernier quart du 7e siècle. — Les éléments prophétiques sont plus anciens ; les opinions varient sur la date précise et il n'y a guère d'intérêt à les exposer ici. — Le grand problème, dans le camp rationaliste, est celui de la date du code sacerdotal. Longtemps on avait considéré cet écrit *élohiste* comme le plus ancien. Certains écrivains lui assignent toujours une date relativement reculée : Dillmann, p. e., le place vers l'an 800 av. J. C. ; il reconnaît un âge encore plus avancé à divers éléments de la législation *sinaïtique* (S^1, qui correspondent au P^1 de Kuenen. Mais l'école grafienne combat avec ardeur cette manière de voir ; selon ses partisans le code sacerdotal est postérieur au Deutéronome ; les éléments dont il se compose ne furent successivement élaborés que pendant l'exil d'abord, dans l'entourage et par les disciples du prophète Ézéchiel ; puis après le retour, à l'époque de la Restauration. Le Pentateuque ne reçut donc sa forme définitive que pendant la période qui suivit l'exil. Ceci, du reste, est un point sur lequel d'autres critiques, comme Delitzsch et Dillmann, sont d'accord avec leurs adversaires de l'école grafienne.

Cette idée de l'origine récente du code sacerdotal avait été émise depuis plus d'un demi siècle par Vatke, George et Reuss. Personne n'y avait pris garde alors. En 1865 Graf la reprit et la soutint dans son livre *Die geschichtlichen Bücher des A. T.* ; la théorie a gardé son nom. Elle n'a fait depuis lors que gagner du terrain dans les rangs des rationalistes et tend peu à peu à devenir parmi eux l'opinion dominante. Reuss a travaillé avec plus de succès que la première fois au triomphe de son ancienne thèse, et a contribué beaucoup à la propager en France par son livre l'*Histoire Sainte et la Loi*, qui est la première partie détachée de sa

version de l'ancien testament. M. Renan s'est mis en devoir de la vulgariser (avec certaines restrictions empruntées aux idées de Dillmann), par des articles publiés dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1886, Mars-Décembre. Il a donné à sa théorie un commencement d'application dans le premier volume de son Histoire (fantaisiste) du peuple d'Israël. Mais c'est surtout aux écrits de Kuenen et de Wellhausen que la théorie grafienne doit ses rapides progrès et sa vogue.

Pour ramener le code sacerdotal après le Deutéronome et à l'époque du second temple, l'école grafienne s'appuie d'abord sur la comparaison de sa législation avec celle des autres documents, en particulier du Deutéronome ; à en croire ces écrivains les institutions du code sacerdotal marqueraient un progrès considérable de l'esprit légiste et sacerdotal sur le code Deutéronomique. Les lois seraient plus minutieuses et plus multiples ; la règlementation du culte plus développée et plus rigoureuse ; tout ce qui touche aux cérémonies religieuses, aux fêtes, aux sacrifices, aux prêtres et à leur hiérarchie etc., serait traité ici avec un raffinement de précision et de détails, et en même temps avec un surcroît de prescriptions toutes nouvelles, qui trahiraient non seulement une origine distincte, mais beaucoup plus récente. On en appelle surtout, comme donnant la mesure de l'âge relatif des prétendus documents prophétique, deutéronomique et sacerdotal, à la loi sur *l'unité du sanctuaire* : le code prophétique ne saurait rien de cette loi sur la centralisation du culte, le Deutéronome la réclamerait, le code sacerdotal la supposerait en vigueur et admise de tout le monde. Il faut donc le placer après le Deutéronome qui lui-même n'a vu le jour qu'au seuil de l'exil de Babylone. — Les partisans de l'école grafienne allèguent ensuite, avec beaucoup d'insistance, les données de l'histoire. Dans les temps préexiliens ils prétendent ne rien trouver qui rappelle la législation sacerdotale ; au contraire, les documents historiques de l'époque subséquente nous la montreraient appliquée à la vie pratique de la communauté : preuve nouvelle de son origine postexilienne ! — Ils prétendent enfin trouver la confirmation de leur théorie dans l'examen minutieux des données qui, dans chacun des documents en question, pourraient trahir chez l'auteur l'ignorance ou la connaissance des autres, et par le fait, la priorité ou la postériorité chronologique.

Nous montrerons une autre fois où réside le secret de la vogue inouïe que cette théorie obtient de nos jours ; nous ferons voir aussi ses dangers et l'urgence qu'il y a de la combattre. Mais déjà le lecteur aura vu poindre ici la loi de l'évolutionnisme appliquée à la religion d'Israël.

A. Van Hoonacker.

---

2. NATURE DU FÉTICHISME.

Ces derniers jours nous ont donné un ouvrage (1) qui contient des renseignements très intéressants sur les mœurs et le langage des peuples nègres de l'Afrique, mais qui l'est particulièrement par ce qu'il nous dit de leur religion. Les nombreuses pages qu'il lui consacre — et sur lesquelles nous reviendrons peut-être un jour — relatent des faits d'une haute importance dans la lutte qui se soutient aujourd'hui entre les partisans de l'origine purement humaine de la religion et ceux qui la combattent, lutte la plus grave qui soit livrée de nos jours aux défenseurs de la révélation divine. Nous recommandons la lecture de ces pages aux professeurs d'*Histoire des Religions*.

Pour les soutenants d'une religion développée successivement avec les premiers phénomènes de la civilisation et les premiers progrès de la raison humaine sortant de l'animalité, l'un des premiers stades des idées religieuses a été celui du fétichisme que l'on regarde comme l'adoration des objets matériels auxquels on attribue une vie et des pouvoirs surnaturels. De même que dans le monde matériel le transformisme a laissé certaines espèces aux derniers degrés de l'être, tandis que d'autres ont atteint un perfectionnement de plus en plus complet, ainsi dans la végétation et le transformisme des croyances certains peuples sont restés aux premières croyances toutes grossières, alors que d'autres sont arrivés à des notions successivement plus élevées et jusqu'au monothéisme.

Le Major Wellis imbu de ces idées qui forment le bagage et l'arsenal de la plupart de ceux qui se sont occupé d'histoire des religions, s'attendait à trouver chez les Nègres de la Côte d'or des croyances et pratiques entièrement conformes à ces préjugés. Quelle ne fut pas sa surprise quand il constata qu'il n'en était rien et que les fétiches étaient purement et simplement les sièges, les habitats de divinités immatérielles. Mais laissons-le parler lui-même.

« Cette explication différait tellement de tout ce que j'avais lu et entendu sur cette manière, que je m'en défiai d'abord extrêmement, et ce fut seulement après une longue enquête continuée pendant plusieurs mois que je consentis à me reconnaître convaincu. On ne doit pas s'en étonner ; ma première conviction avait été formée par une étude vaste et prolongée, il me fallut l'évidence des faits constatés à de nombreuses reprises pour me défaire de mes premières idées. Il me fallut des mois pour constater mon erreur. Plusieurs fois aussi j'ai cru avoir saisi les

(1) Les Peuples de la Côte d'or de l'Afrique occidentale qui parlent le Tshi. The tshi-speaking Peoples of the gold coast of West-Africa. By A. B. Wellis. Major 1e West India Regiment.

idées des Sauvages et un examen plus attentif me prouva que j'avais été totalement dévoyé. »

Que le fétichisme soit purement et simplement une manière spéciale d'honorer des dieux immatériels et nullement l'adoration d'une matière animée par une fausse conception, c'est ce qui avait déjà été prouvé par plusieurs ouvrages de nos Missionnaires. Mais de ceux-ci les lettrés non-chrétiens se défient par profession. Il était donc d'une haute utilité que cela fût prouvé par d'autres. Aussi, rien de plus concluant que les observations du Major Wellis et ses déclarations.

A la suite des expériences faites et répétées par lui il n'hésite pas à se prononcer de la sorte :

« Je confesse que je ne crois plus que le fétichisme, tel qu'il est compris par les partisans de la nécessité d'un fétichisme primordial ait jamais existé. Je ne puis croire que l'homme ait tiré la conception d'un pouvoir surhumain ou surnaturel d'une pierre ou d'un objet quelconque qu'il aurait ramassé au hasard ou à son caprice. Certes si cette théorie n'a pour base que l'état religieux supposé des Nègres de l'Afrique occidentale, elle n'a pas le moindre fondement. Si ce fétichisme existe, si quelque part on adore des objets tangibles et inanimés, ce n'est nullement un phénomène primitif ni le caractéristique des peuples primitifs. Il n'a pu se produire qu'après un développement considérable des idées religieuses, lorsque les premières eurent perdu leur prédominance. Il ne peut devoir son existence qu'à la confusion du sensible et du suprasensible, du matériel et de l'immatériel, à l'oubli de la divinité qui était d'abord sensée habiter l'objet matériel et au transport du culte de cette divinité à l'objet sensible lui-même. »

C'est parler d'or. Voit-on un être humain qui n'a pas la moindre idée d'un être surnaturel et qui attribue ce caractère à un gros caillou et l'adore ? Rien de plus contraire à l'ordre des choses humaines. Au contraire quoi de plus simple que d'oublier le caractère surnaturel d'une chose pour ne plus s'occuper que de sa matière. C'est l'ordre naturel de la dégradation intellectuelle.

Ajoutons à ces extraits de l'intéressant ouvrage de M. Wellis quelques vers des poèmes maoris, de ces sauvages prétendûment dégradés lesquels seraient restés à un degré infime par lequel toute l'humanité aurait passé sans exception. Nous les empruntons à l'*Academy* de Londres (28 janv. 1888, p. 68).

1. Pour toi, ô Whai, mon amour est grand ! — Du germe de la vie surgit la pensée, — vint le propre instrument (medium) de Dieu. — Alors vint la fleur et le fruit et la vie dans l'espace — produisit les mondes de la nuit. — Ce fut Rien qui engendra. — Ce Rien étranger à tout — Ce rien dépourvu de charme. — Que les Prêtres fassent attention à mes paroles et les discutent.

2. Je cherche dans l'espace obscur, — je cherche sur l'horizon — sur les limites de la lumière et du jour, — épiant la nuit. — La nuit a conçu son germe — et le germe, le cœur de la nuit — s'est élevé existant par lui-même. — Il grandit dans l'obscurité — et la sève, le suc de la vie, — battit de pulsations. — Je vis pointer la lumière — et le pouvoir créateur — et l'extase de la vie — qui se connut pour la première fois, — la joie de surgir — du silence dans le son. — Ainsi la production du Grand-Étendant — remplit le ciel et son étendue ; — le chœur de la vie, s'éleva, — se grossit dans l'extase — puis se reposa — dans le bonheur du calme et du repos. »

Et Max Muller remarque avec raison que l'on serait heureux de rencontrer partout dans les Védas, des pensées semblables.

C. H.

---

3. SCIENCE DE LA NATURE.

L'étude de la nature matérielle est aujourd'hui un des fondements de la philosophie. Des qualités, des propriétés de la matière on a prétendu conclure qu'elle est éternelle et qu'il n'y a qu'elle au monde. Plus on pénétre dans la nature intime de son activité et la régularité de ses opérations, plus on prétend pouvoir se passer de Dieu et tout expliquer par les seules forces matérielles. L'âme humaine comme tout le reste a été rangée au nombre des phénomènes non point tant sensibles que matériels, et considérée comme le plus haut perfectionnement de la matière. Tous les actes intellectuels ont été prétendûment expliqués par des mouvements nerveux, cérébraux, etc.

Tout cela en vertu des découvertes de la science pénétrant de plus en plus l'essence même de la matière et de l'énergie qui réside en elle.

Il est donc du plus haut intérêt de connaître ce qu'est actuellement cette science et comment elle peut justifier le rôle absorbant et absolu que l'on veut faire jouer à l'élément sensible de ce monde.

C'est pourquoi on a voulu résumer ici les principes de cette science et exposer sous les yeux des lecteurs de notre bulletin l'état véritable des connaissances actuelles relativement à la nature de la matière. Cela sera fait aussi brièvement que possible, en suivant les auteurs les plus renommés.

MATIÈRE ET FORCE.

Nous n'essaierons pas de définir la matière. Outre que cette question ressort de la métaphysique, elle est à nos yeux insoluble. L'homme ne peut pénétrer l'essence des êtres, il ne les connaît que par leurs mani-

festations, par les rapports qu'il a avec eux, les impressions qu'ils font sur son propre être. On définit la matière : ce qui est susceptible d'affecter nos sens, ce qui est pondérable, divisible, imperméable etc., etc.

De la perfection des lois de nature, de leur suffisance pour expliquer les phénomènes souvent les plus étranges à première vue, de ce fait souvent répété : que l'on a découvert et pour ainsi dire saisi l'agent des phénomènes qui semblaient les plus inexpliquables jusque là ,tels que le tonnerre, le fluide électrique, quelques naturalistes ont voulu conclure, comme il a été dit, que la matière existe par soi, indépendante et éternelle. Nous laissons aux philosophes le soin de renverser cette thèse bien fragile, nous bornant à remarquer en passant que le voyageur examinant de l'extérieur l'horloge de Strasbourg, par exemple. et n'y voyant apparaître en aucune place la main de l'homme, pourrait croire aussi bien qu'elle s'est faite toute seule.

La matière est composée de particules ou atomes extrêmement petits ; leur divisibilité va à une petitesse qui défie toute imagination. Quelques physiciens poussent cette divisibilité à l'infini ; d'autres plus raisonnables lui assignent des bornes dont nous parlerons plus loin. Car si l'imagination ne conçoit pas la raison d'arrêt, l'intelligence ne peut admettre l'infini dans le fini.

FORMES DE LA MATIÈRE.

La matière, pour autant qu'on a pu l'observer jusqu'ici subsiste sous quatre formes ou dans quatre états, à savoir : l'état solide, l'état liquide, l'état gazeux et l'état radiant (rayonnant).

L'état solide (1) est celui où les éléments d'un corps sont disposés de telle façon qu'ils adhèrent entre eux sans pouvoir se mouvoir si ce n'est sous une action violente extérieure.

L'état liquide est celui où les éléments d'un corps bien qu'adhérents le sont de telle façon que les molécules ou combinaisons d'atomes peuvent rouler les unes sur les autres sans se détacher et sont facilement séparables par le seul mouvement, donnant ainsi facilement place entre eux à d'autres molécules qui entrent dans la composition du corps.

L'état gazeux est celui où les molécules d'un corps n'adhérant plus mais restant en relation, se meuvent en tous sens, se rapprochent, se heurtent et s'éloignent et cela des milliers de fois par seconde.

Ce mouvement n'est pas absolument irrégulier en chaque genre de corps ; il a sa vitesse normale et cette vitesse augmente avec la légèreté du corps. Elle a été calculée pour certains gaz par seconde et à la tem-

(1) Nous devons bien, pour être complet, revenir aux principes les plus élémentaires.

pérature 0° avec pression barométrique de 760^{m}. On a obtenu par là une vitesse moyenne de 460^{m} pour les molécules de l'oxygène ; 1848^{m} pour celle de l'hydrogène ; 485 pour le gaz composé de l'air.

On a pris une température normale car la chaleur augmente la vitesse.

On a pris également le nombre des chocs entre les molécules en collision de certains corps gazeux. On a trouvé de la sorte comme moyenne, dans les conditions précédemment indiquées 4,065 millions de chocs par seconde pour l'oxygène, 9,480 millions pour l'hydrogène et 4,700 millions pour l'air. On voit que le nombre des chocs n'est pas en relation exacte avec le degré de vitesse des molécules ; la vitesse dans l'hydrogène, par exemple, est 4 fois plus grande que dans l'air et le nombre des chocs n'est que du double : cela tient à ce que l'hydrogène est plus léger et contient moins de molécules et atomes. C'est pourquoi ceux-ci se rencontrent moins souvent que la rapidité de leurs mouvements le feraient attendre.

L'état radiant semble être la limite extrême du mode d'existence de la matière. Dans les trois états précédents nous l'avons vue successivement diminuer de propriétés ; solidité, dureté, formes, couleurs, etc. tout s'est amoindri successivement pour s'évanouir presque complètement dans l'état gazeux où nous ne trouvons plus que contact, poids et couleur presqu'imperceptibles. L'état radiant nous amène plus loin encore. C'est en faisant le vide dans un récipient qu'on arrive à produire et constater l'état radiant. Et cet état se produit quand les molécules d'un gaz, soumis à l'action de l'électricité, sont tellement rarifiés, qu'ils ne se meuvent plus circulairement et en tout sens mais uniquement en ligne droite et ainsi se choquent et heurtent beaucoup plus rarement que dans l'état gazeux. On calcule ainsi que les chocs des molécules de l'air soumis à l'état radiant ne seraient qu'au nombre de 47,000 par seconde au lieu de 4700 millions. Cette diminution du nombre des chocs provient de la diminution du nombre des molécules et de leur mouvement exclusivement rectiligne. A l'état gazeux, les molécules étant beaucoup plus nombreux et se mouvant en tous sens, les rencontres sont nécessairement plus fréquentes. On a constaté cet état en faisant passer un courant électrique par un tube dans lequel on a fait le vide et placé un disque métallique au centre. Le centre de ce disque reste sombre tandis que les deux bouts sont illuminés. Cette lumière est produite par le choc des molécules ; l'espace central reste sombre parce que c'est la distance que les molécules gazeux parcourent sans se choquer entre elles. Plus le vide augmente plus la bande sombre s'élargit.

On se dira peut-être, que l'état radiant n'est qu'une variété de l'état gazeux, mais cette hypothèse ne serait point exacte ; le nouvel état a des propriétés radicalement différentes qui n'appartiennent qu'à lui et celles-ci entr'autres :

Partout où les molécules à l'état radiant s'entrechoquent ou heurtent les parois du corps qui les renferme il se fait de la lumière en premier cas et de la phosphorescence au second ; cette phosphorescence est de différentes couleurs selon la nature du verre vert foncé, vert clair, bleu etc. Un diamant placé dans ce tube projette une lumière phosphorescente de la force d'une bougie ordinaire.

Dans un tube privé complètement d'air et resté obscur, quelques bulles d'air introduites donnent diverses couleurs vert, bleu, indigo, violet selon la quantité. Mais il ne faut pas que le nombre de ces bulles dépasse un certain chiffre ou bien la phosphorescence et la lumière cessent complètement. Il y a donc à cela une limite de *maximum* et de *minimum*.

Si l'on introduit un corps opaque dans le tube d'expérience, ce corps produit un ombre ; si c'est une roue mobile suspendue sur un support, la roue tournera sous le courant des molécules radiant. Enfin le mouvement des molécules du corps radiant produit une telle chaleur qu'elle amollit le verre et y fait un trou qui donne passage à l'air.

Il est à remarquer que tous les corps gazeux ont les mêmes propriétés physiques et ne diffèrent sous ce rapport que par le degré ; mais qu'ils conservent toutes leurs propriétés chimiques, se composent avec d'autres, se dissolvent comme les gaz.

Enfin le corps radiant, le plus tenu, conserve encore un poids appréciable par le baromètre Aussi conclut-on que le vide absolu est impossible à l'homme.

(*A continuer*). H. D.

AGE DES ÉTOILES.

La revue *Ciel et Terre*, nous donne un article très intéressant sur l'âge des étoiles. Il est de M. Jansen. On s'est habitué dans le vulgaire à considérer les astres qui brillent au firmament, comme sortis complètement formés des mains du Créateur, et continuant sans changement leur existence à travers les âges. La science a reconnu la profonde erreur de cette idée générale. Déjà le célèbre Herschel avait étudié ces nébuleuses éloignées qui semblent être des embryons de mondes nouveaux. Amas de matière cosmique, ces nébuleuses ne se composent pas encore d'astres formés et séparés ; mais dans la suite des âges, par leur transformation lente et successive ils donneront naissance à des étoiles destinées à paraître, à vivre et à dépérir, comme tout vit et dépérit autour de nous. Les astres brillants que l'homme contemple et admire depuis tant de siècles ont et auront semblable sort. Ils se sont formés sans doute pendant des périodes incalculables, pour arriver à l'état ou nous les voyons depuis l'apparition de l'homme sur la terre. Ils ont donc leurs succes-

sions d'enfance, de jeunesse et de caducité. N'est-il pas certain que notre terre elle-même a été jadis un astre lumineux, éteint aujourd'hui à la suite de révolutions séculaires. De nos jours des découvertes de tous genres, fécondes en conséquences inattendues au premier abord, ont permis à la science de reconnaître des vérités bien naturelles dont on n'avait pas même l'idée autrefois.

L'analyse spectrale nous fait constater avec assurance l'état et la constitution d'un grand nombre de ces soleils semés dans l'espace, et nous fait connaître leur âge relatif, c'est-à-dire le point ou ils sont parvenus dans leur immense carrière.

Cette analyse fournit d'abord une appréciation très certaine des éléments qui composent les corps célestes, et nous apporte la preuve étonnante que les mêmes substances se retrouvent, diversement combinées, dans tous les astres étudiés.

Mais il y a mieux : l'analyse spectrale vient établir par les couleurs des rayons lumineux l'état d'incandescence actuelle des étoiles.

Plus le violet se manifeste, par exemple, et plus l'élévation de la température est démontrée. Plus cette température est haute et plus il est certain que l'astre qui la possède est parvenu au point culminant de son existence, et n'a pas commencé sa période de décroissance lumineuse. Cet astre alors nous paraît blanc ou bleuâtre. Tels sont, par exemple, le magnifique Sirius et Wega dans la constellation de la lyre.

Un nombre considérable d'étoiles offre les mêmes aspects.

Mais il en est d'autres ou l'analyse spectrale découvre des indices de condensation et de diminution d'éclat ; elles n'ont plus cette blancheur qui caractérise les étoiles de la première classe ; en elles le jaune et l'orange dominent. Par exemple notre soleil, Aldébaran l'œil du taureau, Arcturus dans le bouvier.

Il est enfin des étoiles qui sont entrées incontestablement dans la période de décrépitude.

La couleur violette y disparait pour faire place au rouge sombre. M. Jansen signale l'étoile qui occupe l'angle gauche supérieur d'Orion comme étant dans ce cas. C'est ainsi que le grand principe d'évolution qui ressort de la considération de nos existences terrestres s'applique à notre grand étonnement à tous les corps célestes quels qu'ils soient.

G. H. D.

---

4. BIBLIOGRAPHIE.

Les devoirs des patrons envers les ouvriers. Discours d'ouverture du Congrès des œuvres sociales, 2e session, par Mgr l'Evêque de Liège. — In 8°, pp. 24. Liège 1887.

Nous recevons bien tardivement ce beau discours qui a produit un effet si profond lors de l'ouverture du congrès de Liège. Et après l'avoir relu à loisir, nous ne pouvons que répéter cette triple exclamation qui partait de toutes les bouches : Voilà l'éloquence de l'apôtre, le cœur du père, l'autorité du Pontife. On peut le dire, c'est la question sociale résolue par la charité et le devoir du chrétien, et pour oser dire toute la vérité aux patrons, il faut porter en sa main l'autorité divine comme en son cœur l'amour du dernier de ses semblables. Tous les patrons devraient posséder cet opuscule, le lire en famille pour se rappeler à eux-mêmes leurs devoirs et en même temps y habituer l'esprit de leurs enfants, afin qu'eux-mêmes les remplissent convenablement quand l'âge et la position les rendront maître, à leur tour, de nombreux travailleurs. Les ouvriers aussi y apprendront comment l'Église les aime et ce qu'elle prescrit en leur faveur aux plus puissants de la terre.

Qui n'aimerait à répéter après l'apostolique Orateur : « Le cœur de l'ouvrier n'est pas différent des notres ; il est souvent plus aimant et il a toujours plus besoin d'être aimé que le cœur du riche. » Ne négligeons pas ces avertissements solennels, si nous voulons que la crise sociale se déroule d'une manière paisible et sachons sacrifier quelque chose pour sauver le tout.

Histoire des persécutions d'après les documents archéologiques, par P. Allard (T. I et II). T. II Septime Sévère, Maximin, Dèce. Paris, Lecoffre.

Il est écrit, de nos jours, que les persécutions des premiers siècles de l'Église sont à peu près imaginaires, que les martyres ou tout au moins leur nombre, ne sont que le fruit de la fantaisie des faiseurs de légendes. « Les chrétiens et leurs faux martyres. » C'est le mot du jour ; les actes des martyrs ne sont qu'un « tas de fables. » Bien plus si l'on en reconnaît l'un ou l'autre comme authentique, on va jusqu'à dire que les Chrétiens n'avaient que ce qu'ils méritaient, qu'ils semaient le trouble dans le monde, violaient les lois et menaçaient l'existence de l'empire romain. Néron, Dèce, Dioclétien ne faisaient que se défendre et les victimes de leur cruauté n'étaient que des rebelles *dignes de tous les maux*. Pourquoi n'adoraient-ils pas Jupiter, la majesté impériale ? pourquoi introduisaient-ils des nouveautés dans l'état social ? etc., etc. — L'an passé à la Sorbonne un jeune savant plein de mérite fut écarté du doctorat

parce qu'il avait osé donner raison aux Chrétiens et les professeurs, M. Lavisse spécialement, aux applaudissements généraux du jury, lui expliqua que son tort avait été de ne pas opiner avec les bourreaux. C'est pour rétablir la vérité sous ce rapport que M. Paul Allard a entrepris un long travail qui a pour but de faire la démonstration des faits en les exposant d'après les monuments authentiques. Il nous a donné pour cela deux beaux volumes qui répondent entièrement à leur but. Il est certain que tous les actes des martyrs ne sont pas authentiques, que plusieurs mêmes sont certainement apocryphes ; mais il n'en reste pas moins assez et les témoignages des contemporains sont suffisants pour rétablir la vérité et venger les chrétiens contre les accusateurs qui semblent regretter le paganisme avec ses joies et ses fêtes et tout ce qu'il accordait à la nature matérielle de l'homme. Le second volume va jusqu'à la fin de la persécution de Dèce, la plus redoutable de toutes parce qu'elle visait à faire non pas des martyrs mais des apostats, par la longueur et les raffinements des supplices. M. P. Allard couronné précédemment par l'Académie française est un historien et non un simple panégyriste, il cherche le vrai et l'expose simplement ; c'est toujours le langage du vrai chrétien. Son livre a sa place dans toutes les bibliothèques. Son érudition, sa sincérité lui assure un rang tout particulier. Les livres de M Allard sont pleins de tableaux tracés avec talent et de scènes émouvantes. Citons seulement l'exposé de la persécution exercée par Decius et le martyre de Ste Félicité. A ce propos, M. Duruy, ministre de l'empire français et historien renommé, a écrit ces paroles extraordinaires : Cette jeune femme est un héros d'une nature particulière. (On sent l'euphénisme). Elle mourrait pour elle-même. afin de vivre éternellement ; les vrais héros meurent pour les autres.

Jugement étrange qui pourra servir à justifier bien des trahisons et des lachetés. Sacrifier sa vie à son devoir, ce n'est donc point héroïque ? Pour l'être, Perpétue eût du se damner et renier Dieu !

A son point de vue même, M. Duruy ne comprend-il pas qu'en mourant pour la vérité, le martyr montre au monde le chemin du salut ? Est-ce là se sauver seul ? C. H.

De Justitia secundum doctrinam theologicam et principia juris recentioris, speciatim vero Neerlandici, auctore P. H. Marres, in Seminario. Ruraemundensi S. Theologiae professore. Vol. gr. in-8° p. 507. Lovanii apud Desbarax.

Nous signalons avec plaisir au clergé cet ouvrage important qui se recommande par des qualités sérieuses. Dans la matière difficile et souvent compliquée des contracts, il ne suffit pas au théologien d'exposer les principes du droit naturel et chrétien, il doit tenir compte aussi des dispositions du droit positif, et de ses interprétations les plus autorisées.

Sous ce rapport ce livre nous semble l'emporter sur beaucoup d'autres traités *de jure et justitia*. L'auteur s'attache à être et à rester théologien ; s'il interprète les lois civiles, c'est toujours pour en tirer des conclusions utiles au confesseur ; il ne se contente pas de les citer avec les commentaires des jurisconsultes, il a soin de les discuter et d'en examiner l'obligation au point de vue de la conscience.

Les questions qui touchent à la faillite, au débiteur insolvable, à la lettre de change, aux opérations de la bourse, aux sociétés anonymes et en commandite, au contrat d'assurance, à la déclaration de la succession etc. ne laissent pas d'embarrasser souvent le prêtre dans l'exercice de ses saintes fonctions. Il sera heureux de rencontrer ici tous les éclaircissements désirables et un choix d'opinions appuyées sur des arguments intrinsèques d'une valeur réelle.

La méthode du livre est appropriée à son but pratique sans donner dans les travers de la casuistique. D'une part l'exposé lumineux des principes et leur démonstration répondent parfaitement aux exigences d'un traité scientifique ; d'autre part des exemples bien choisis, des avis sages et prudents donnés au confesseur, des solutions nombreuses de cas de conscience lui donnent un caractère éminemment pratique. Il en résulte que le lecteur n'apprend pas seulement à résoudre les questions difficiles qu'il rencontre fréquemment dans la direction des âmes, mais qu'il peut en même temps motiver et justifier la solution donnée.

En somme, par la richesse de sa matière, par sa forme scientifique et son style châtié, l'ouvrage nous semble appelé à prendre place parmi les meilleurs manuels de Théologie morale. A. D.

B. Jungmann. *Dissertationes*.

Nous extrayons du Polybiblion de Janvier 1888, l'appréciation signée H. de l'Ep. des « Dissertationes selectae in historiam ecclesiasticam » du savant professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Louvain, M. B Jungmann. Après quelques critiques de détail sur le 7me volume qui vient de paraître chez Pustet, il termine ainsi : « Mais ce sont là des critiques légères, ce que je préfère de beaucoup faire ressortir, c'est la loyauté dans l'exposition des objections présentées et dans l'acceptation des faits. Ainsi l'auteur avoue tout simplement les fautes du pape Paul III dans sa jeunesse, et il constate, après le cardinal Pallavicini, son amour immodéré envers sa famille. Il sait très bien, en effet, que l'historien doit dire toute la vérité et qu'il n'y a rien là qui puisse ébranler la foi du catholique. Le savant professeur est donc impartial et son jugement droit doit être accepté, assurément. Celui qui aura lu avec attention les sept volumes du chanoine Jungmann pourra avoir une connaissance suffisante de l'histoire de l'Église. Mille détails lui échapperont, sans doute, mais les grandes lignes seront tracées et il n'y aura plus qu'à compléter

des études qu'on n'a jamais terminées. Nous croyons donc cet ouvrage destiné à faire beaucoup de bien et digne de se trouver sur la table de tout homme désireux de s'instruire ».

La *dissertationes* de M. le Prof. Jungmann ont été généralement bien appréciées en Allemagne. On leur a reproché de favoriser les *prétentions du Vatican.* Singulier reproche ! il faut en convenir. Faut-il donc trahir la vérité quand elle est favorable aux droits réclamés par le Pape ? C. H.

---

5. NOTICES ET NOUVELLES.

S. C. DE L'INDEX. Le dernier décret de la S. Congr. de l'Index a été porté contre les deux volumes de l'*Histoire primitive de l'Humanité d'après la Bible* de Fr. Lenormant.

Cette sentence a été motivée par ce double fait de l'opinion que l'auteur professa sur la nature de l'inspiration de la Bible qu'il pensait pouvoir restreindre aux questions de foi et de morale et de la part plus ou moins légendaire qu'il attribuait aux récits de la Genèse. Lenormant y voyait un fond historique plus ou moins transformé par les développements des traditions populaires. Il cherchait ainsi à expliquer et les ressemblances de ces histoires avec les légendes des divers peuples et ce qui paraît parfois étonnant dans ces récits.

Il n'est pas besoin de rappeler que les sentences de ce genre sont toutes objectives, n'affectent que les opinions émises et nullement la personne de l'écrivain qui s'est trompé de bonne foi. Rien ne le prouve mieux que l'association dans cette condamnation du pieux et zélé historien de Lourdes, Henri Lasserre, dont l'*Évangile traduit* avait déjà reçu tant d'éloges et de recommandations et qui est aussi frappé pour avoir traduit trop librement et donné comme version ce qui s'écartait trop souvent du texte.

De la même façon plusieurs systèmes de philosophie furent atteints dans ces derniers temps sans que la considération de leurs auteurs l'ait été avec eux.

Il est regrettable que Lenormant ait mêlé ces thèses à son ouvrage car il contient beaucoup de renseignements utiles et d'études importantes' à côté, il est vrai, d'erreurs linguistiques auxquelles ne peut échapper celui qui n'est point spécialiste en toutes les parties d'un si vaste travail.

Le dernier numéro de la Revue *The Month,* dirigée par les P. Jésuites de Londres contient un article résumant les débats relatifs à la question du déluge ; l'auteur s'y déclare en faveur de la non-universalité du déluge même par rapport à l'homme.

MISCELLANÉES.

SOMMAIRE : 1. Les armes de choix. — 2. L'histoire d'Israël de M. Renan. — 3. Le christianisme est-il civilisateur ? — 4. Bibliographie. — 5. Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires.

LES ARMES DE CHOIX.

Dans la livraison de Mars des *Précis Historiques*, à la page 185 se trouve le passage suivant, à propos de l'excellent livre de M. Duilhé de St Projet :

« L'apologie de la foi chrétienne présenté ici, est vraiment scientifique parce qu'elle se confine dans ce qu'on nomme les sciences, sciences physiques et naturelles. Il le fallait bien ; c'est aux sciences, en effet que l'incrédulité demande aujourd'hui *ses armes de choix, les seules qu'elle espère encore pouvoir* porter des coups redoutables aux croyances chrétiennes, à la théologie, à la philosophie spiritualistes ». Ce langage est éminemment regrettable. Il donne l'idée la plus fausse de la situation, des besoins réels et urgents de l'apologétique et entretiendra les illusions les plus funestes. En s'occupant de l'accessoire et négligeant le principal que l'on ne connaît point, on laisse la route ouverte à l'ennemi.

Non certainement les armes de choix de l'anticatholicisme ne sont plus prises aux sciences naturelles. Celles-ci sont aujourd'hui à l'arrière plan et viennent seulement comme dernier appoint.

La cosmogonie ne se rencontre qu'avec un seul chapitre, le premier de la Bible et il est très aisé de se désintéresser de la lutte en abandonnant la thèse d'une leçon de cosmogonie donnée par Moïse.

La tradition des Pères et de l'enseignement général ne l'a jamais reconnue comme telle et le texte implique le contraire, comme cela a déjà été démontré.

Quant au matérialisme que les sciences naturelles tendent à accréditer ce n'est point par lui que commencent les chutes ; une âme chrétienne n'y va que par degrés et quand déjà la foi est presque éteinte en elle.

D'ailleurs toutes les théories que les sciences naturelles servent à établir n'attaquent le christianisme qu'indirectement. Le matérialisme le plus cru, lui-même, peut bien persuader ses adeptes de la fausseté des conceptions religieuses mais ne les discrédite pas absolument. Le christianisme, dans ce cas même, reste encore un système élevé et respectable,

un effort de l'âme humaine pour s'élever au-dessus d'elle-même, et atteindre des hauteurs que l'illusion lui fait apercevoir.

Cela ne suffit plus à nos adversaires ; ce qu'il leur faut c'est un christianisme méprisé, traîné dans la boue par des attaques directes dirigées contre son essence même. Cet avilissement des idées chrétiennes s'opère surtout en les faisant descendre de leurs hauteurs pour les assimiler aux religions payennes et même en les plaçant beaucoup au-dessous. On montre la genèse du christianisme et du judaïsme entièrement semblable à celle des autres cultes, les plus bizarres et les plus dégradés ; on présente ses dogmes, ses croyances, ses pratiques comme un emprunt, comme un produit naturel de l'évolution. Le matérialisme est d'un radicalisme qui effraie beaucoup d'esprits modérés, on en a peur pour le peuple ; mais on se plaît à paraître éviter les extrêmes en laissant au christianisme une certaine place moyenne où le mépris est mélangé à certaine considération chez les uns, tandis que chez les autres il est pur et complet.

On ne se gène nullement pour regretter publiquement le paganisme, pour donner la préférence au Bouddhisme, au Mahométisme sur les mythes chrétiens. Car tout dans notre religion n'est qu'un produit des anciens mythes. On excite le mépris et la haine du catholicisme non point parce qu'il ne répond pas aux besoins des sciences naturelles mais parce qu'il est en lui-même haïssable et méprisable, ce qui est bien autrement dangereux. Ces idées, et non les notions philosophiques, cosmogoniques ou matérialistes, sont répandues dans toutes les publications des adversaires de la religion dans les livres d'instruction et les journaux ; elles vont au peuple directement et y font bien d'autres ravages que les discussions scientifiques. Ce sont elles que la franc-maçonnerie répand avec le plus d'ardeur et d'habileté comme on a pu le constater par les révélations de ces derniers temps.

Or cette haine et ce mépris du christianisme sont surtout propagés par les études d'histoire comparée des Religions. C'est par celles-ci que l'on s'insinue le plus habilement dans les esprits en ayant l'air de ne faire que de l'histoire, d'accumuler des faits. C'est par elle qu'on en arrive *à montrer* que les idées religieuses sont un produit naturel de l'intelligence humaine dans ses écarts et ses folies, produit qui a commencé par l'animation de la matière brute pour arriver à faire croire à un auteur du monde, à l'exemple de l'homme auteur de ses œuvres.

Or, ces études religieuses s'appuient sur celle des monuments et cette dernière sur la connaissance des langues.

C'est là que se livre aujourd'hui la lutte la plus sérieuse et la plus décisive ; c'est là que doivent se porter les principaux efforts, sans négliger toutefois aucune position.

Faire croire aux catholiques, aux partisans des idées religieuses que le danger est seulement là où il n'est même que tout-à-fait secondaire, laisser complètement dans l'ombre les périls les plus redoutables, les écueils où se font les naufrages les plus nombreux et les plus irréparables, c'est bien certainement une chose déplorable. Il l'est profondément aussi de voir que les vrais besoins, les plus pressants sont ainsi méconnus.

Dire qu'une apologie est vraiment scientifique *parce qu'elle se confine dans le champ des sciences physiques et naturelles*, c'est user d'une expression bien peu séante. M. Duilhé de St Projet a très bien fait de se confiner dans ce domaine puisque c'est celui qui lui est familier et que l'omniscience n'est le don de personne. D'autres s'occuperont du reste. Mais cette partie de l'apologétique n'est pas plus scientifique que les autres. Elle a le seul avantage d'être plus aisée parce que son objet est tangible et saississable et se discute plus facilement.

Que les hommes de sciences philosophiques ou naturelles accomplissent leur tâche, elle est belle et grande et l'on ne peut que leur souhaiter un succès décisif. Mais qu'ils ne s'en exagèrent pas l'importance. Au moment présent elle est toute secondaire.

Dans le monde catholique on est habitué à combattre certaines attaques traditionnelles et partielles telles que celles dont la St Barthélemy, le procès de Galilée fournissent la matière et que l'on répète encore pour l'effet sur les foules. Mais tout cela n'est plus qu'accessoire. Ce n'est pas un fait particulier posé par des catholiques, voire même des Evêques ou des Papes que l'on incrimine, mais le catholicisme lui-même, ses dogmes, ses pratiques *ineptes et dégradants, ses mythes, ses fables et ses fourberies*. Voilà ce que le peuple apprend tous les jours et ce que *les professeurs* d'Histoire des Religions assis dans une chaire d'université, de collège ou d'école, ou dans un bureau de Journal, lui inculquent constamment.

Pour combattre efficacement un mal, il faut l'attaquer en sa source.

Pour y réussir il faut être en état de l'emporter sur ses adversaires ; il faut être aussi et plus savant qu'eux ; il faut être spécialiste en la partie du terrain que l'on défend et il faut en outre avoir un nom scientifique, jouir d'une autorité réelle dans le monde savant. Faute de quoi l'on ne sera pas écouté et l'on perdra son temps et ses peines comme tant d'autres l'ont fait déjà.

C'est dans les monuments religieux de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Perse, de l'Inde, de la Chine, de la Grèce, de l'Amérique, des pays non civilisés que l'on puise les armes de choix, les grands moyens du jour pour rendre le christianisme méprisable et odieux. Ce sont les maîtres, les spécialistes en fait de langue et de monuments de ces grands pays

qui fournissent aux vulgarisateurs les moyens, qui leur servent à pervertir les plus petits. Il faut des spécialistes, des maîtres de même taille pour rendre à la religion son prestige et contrebalancer l'influence de ses grands adversaires.

Or nous le demandons à tout esprit clairvoyant et impartial :

Où sont parmi nous ces spécialistes ? Combien pouvons-nous en compter ?

Dans cette lutte, naturellement, la Bible est le principal point d'attaque. Pour la défendre efficacement, pour être en la défendant respecté et écouté, il ne suffit pas d'être un interprète de mérite, de posséder la tradition, la patristique et de connaître d'une certaine façon l'une ou l'autre langue biblique ancienne, il faut pour le moins être un sémitisant consommé, maître en études critiques et parfaitement au courant de tout ce qui s'écrit sur ce sujet vaste et inépuisable. Les acatholiques comptent un nombre considérable de maîtres qui font autorité en ces matières dans le monde savant.

Et nous ?

L'HISTOIRE D'ISRAËL DE M. RENAN.

Les « Annales de bibliographie théologique », recueil publié sous la direction de plusieurs professeurs de la faculté de théologie protestante de Paris, donne, dans son numéro du 15 Février 1888 un compte-rendu de « l'Histoire d'Israël » de M. Renan. Nous extrayons ce passage important qui caractérise parfaitement la méthode du brillant « romancier. »

« M. Renan échappe à toute critique par l'emploi plus que singulier qu'il fait des sources. L'appareil d'érudition sur lequel chaque page de son livre s'édifie est fort intéressant, mais le rédacteur du texte aurait pu travailler sans ce soubassement. Il indique lui-même sa méthode : dans les ténèbres dont il s'est envèloppé pour ressusciter le passé d'Israël, il veut s'aider « de la psychologie autant que de la philologie » (p. X). Voyons comment il opère.

On peut passer sous silence les innombrables exemples de généralisation. On fait depuis longtemps à M. R. un reproche de ce procédé : il détache d'un récit un trait particulier et le transforme en un caractère général. Que l'on examine plutôt les reconstructions idéales que la baguette magique de l'écrivain fait apparaître. Les Chap. III et IV du 1er livre sont un chef-d'œuvre du genre. La vision traditionnelle de Jacob à Bethel, par exemple, se transforme sous la plume de M. Renan, en un mythe religieux qui lui sert ensuite d'assiette à sa thèse. Tout ce que l'on apprend au XIVe ch. sur l'importance religieuse du Sinaï avant le pas-

sage des Israëlites est imaginaire. Cependant vers la fin du chapitre et dans tout le reste du livre, M. R. prend ses hypothèses pour des faits.

Parfois les plis de la draperie qui voile le passage de l'hypothèse à l'affirmation du fait historique ne sont pas suffisamment étoffés ; le vide reste béant. On peut citer comme exemple la théorie du *levi*. « Dès leur séjour en Égypte, dit l'auteur (p. 149), les Israélites eurent *probablement* de ces sortes de ministres... qu'on appella *lévi*, mot qui paraît signifier un adhérent, un aubain. Il est possible que ce mot ne se soit produit que plus tard. » Voilà cette hypothèse avouée ! Eh bien, un peu plus loin le lévi hypothétique paraît comme un personnage historique incontestable. On assiste ainsi, et fort souvent, à une sorte d'embryogénie de l'histoire, du passé tel qu'il fut : ou mieux tel qu'il devient sous la plume de M. Renan. Enfin l'on pourrait écrire d'après le 1er volume de l'*histoire d'Israël*, une nouvelle théogonie. Les combinaisons et transformations sont infinies comme dans un kaléidoscope.

Un pareil emploi de la psychologie pour reconstruire l'histoire, classe le livre qui raconte cette histoire parmi les Romans... On peut lui appliquer un mot de sa préface : « il a taillé son roman » dans l'Histoire d'Israël (p. XXV).

Que ce soit un roman, soit ; mais pourquoi en brodant sur la trame du roman, y introduire des contradictions ?... Il serait facile, mais fastidieux d'en multiplier les exemples.....

Voilà pour la psychologie. Mais que dire de la philologie sur laquelle M. R. appuie un côté de sa thèse ?... Et sa théorie linguistique ?

Pour M. R. תרח est égal à τραχίον (p. 91), מלאך se confond avec מלך (p. 257). Il pose ח = ה et שׁ = שׂ (p. 83, 96, 106, 160, etc.) et tire de ces égalités les conséquences les plus graves pour son drame historique.... il se perd dans un insaisissable brouillard.

Mais pourquoi discuter ? Tout ce volume est comme le rocher des glissades près de Maon (p. 423).....

Le critique s'étonne de ces procédés. Pour nous ils ne nous surprennent aucunement. Que deviendraient M. Renan et ses œuvres, le jour où il cesserait de faire du roman ?

LE CHRISTIANISME EST-IL CIVILISATEUR ?

Un Congrès anglican s'est réuni l'année dernière à Wolverhampton en Angleterre. Dans une de ses séances, le chanoine Isaac Taylor apprit au monde que « l'Islamisme a fait plus pour la civilisation que le christia-

nisme ». A l'appui de son assertion il ajouta, et dans deux lettres adressées au *Times* de Londres essaya de prouver, qu'aux Indes comme en Afrique, les conversions à la religion de Mahomet atteignent une somme bien plus élevée que celles opérées par les missions protestantes. M. Taylor a grossi les chiffres en faveur de l'Islam, le fait est notoire. Néanmoins soyons bon prince, et acceptons en principe l'exactitude des données numériques. Cette concession faite, la thèse de M. Taylor est-elle démontrée ? Nullement, car son raisonnement repose sur la confusion de deux termes dont l'identification est loin d'être admise par tout le monde : le christianisme et le protestantisme. Si le protestantisme a échoué et échoue encore dans ses tentatives de conversion, on ne peut en saine logique rendre le christianisme solidaire de cet insuccès. Par suite, et à défaut d'autres preuves, nous sommes forcés de croire M. Taylor sur parole, quand il proclame le rôle supérieurement civilisateur de l'Islamisme. Malheureusement ce système d'argumentation est fort embarrassant dans la pratique. En effet nous avons connaissance d'un factum du même genre concluant dans un sens diamétralement opposé. Il est ainsi conçu (1) : « Des grandes religions asiatiques, celles qui sont nées sur le sol hindou peuvent seules se glorifier d'une influence civilisatrice pareille à celle qui a fait le succès du christianisme. L'Islamisme, aveuglé par le fanatisme, ne trouva jamais le temps de se replier sur lui-même et de se comparer à d'autres religions. Il se propagea par le glaive et fit des conquêtes plutôt que des conversions. Inflexible sur les dogmes, il ne put ni se modifier ni s'assimiler. De là dans le monde mahométan, à l'heure présente, l'absence complète de cet intérêt dans l'histoire de sa propre croissance et de son développement qui donne naissance à une vie nouvelle et éveille des désirs de progrès. L'hindouisme, au contraire, fut de bonne heure et resta toujours ami de la réflexion, et grâce à l'impulsion des exemples venus de l'Europe, il a inauguré dans notre siècle un retour à l'ancienne civilisation qui semble devoir prendre des proportions qui l'étendront bien loin au-delà des frontières de l'Inde. »

Cet article est anonyme. Mais, si l'écrivain a eu la prudence de nous taire son nom, que n'a-t-il fait un pas de plus et supprimé sa prose. Constatons cependant qu'il veut bien mettre le christianisme non pas au-dessous de l'hindouisme mais sur un pied d'égalité avec lui. Peut-être M. Taylor soutiendra-t-il que les raisons alléguées en faveur de la supériorité des religions hindoues ne sont pas sérieuses. Il objectera probablement qu'une religion n'a pas été moins civilisatrice que la religion rivale parce que la première, aveuglée par le fanatisme, *ne trouva jamais le temps de se replier sur elle-même et de se comparer à d'autres reli-*

(1) Trübner's American, European and Oriental Literary Record (June 30, 1887).

gions », tandis que la seconde, « *amie de la réflexion*, a inauguré *dans notre siècle, grâce à l'impulsion des exemples venus d'Europe*, un retour à l'ancienne civilisation qui *semble* devoir prendre des proportions qui l'étendront bien loin au-delà des frontières de l'Inde. » — M. Taylor a raison : ces considérations, dans le débat présent, sont de la dernière absurdité. Cependant il reste au moins l'affirmation placée en tête de l'extrait que nous avons cité, affirmation gratuite sans doute, mais au sujet de laquelle M. Taylor n'a pas le droit d'être fort difficile sans donner prise sur lui à son contradicteur.

L'histoire a parlé. Recueillons quelques uns de ses enseignements.

Que le brahmanisme, à quelque période qu'on l'envisage dans son développement trente fois séculaire, ait été stérile en œuvres civilisatrices pour les peuples soumis à ses prescriptions, aucun homme tant soit peu au courant des études indiennes ne saurait le contester sans parti pris. Là, nulle satisfaction pour l'intelligence religieuse courbée sous un polythéisme dégradant, nulle consolation pour le cœur, pas même l'espérance, mise à néant par la croyance à la transmigration des âmes ; la polygamie et même la polyandrie librement pratiquées ; les veuves sacrifiées sur le bûcher de leurs maris défunts ; jusqu'à nos jours les sanglantes immolations de Jaggernauth, l'agriculture méprisée, nul commerce, nulle industrie, nul progrès pendant environ trois mille ans ! Peut-on appeler cela de la civilisation ? Le brahmanisme a produit deux poèmes épiques, quelques annales, des traités de grammaire, plusieurs codes de prescriptions liturgiques mêlées d'apophtegmes sur le droit civil, cinq ou six systèmes de philosophie, des ouvrages de théâtre. Mais, outre que tous ces travaux n'ont point la valeur que des écrivains européens semblent disposés à admettre, outre que la science et la littérature n'étaient accessibles qu'à un nombre fort restreint d'initiés, en quoi, nous le demandons, les nations des bords de l'Indus et du Gange ont-ils bénéficié de toutes ces productions ? Lorsque nos vaillants missionnaires, qui ont tout sacrifié pour le bonheur de leurs malheureux frères, nous décrivent le misérable état et la profonde dégradation de ces millions d'hommes inféodés à l'hindouisme, dira-t-on qu'ils se trompent, qu'ils se font tous illusion ? Ils n'ont donc pas d'yeux pour voir, pas d'oreilles pour entendre ! Et c'est une institution de ce genre qu'on ose mettre en parallèle avec le christianisme !

Mais il y a le bouddhisme avec sa morale relevée, ses préceptes de charité ; le bouddhisme qui, plus exubérant que le brahmanisme, s'est répandu hors de l'Inde depuis l'île de Ceylan jusqu'au Japon, et qu'ont embrassé, d'après certains staticiens peu difficiles, plusieurs centaines de millions d'asiatiques ! Hélas ! ici encore la science, mais la vraie science cette fois, a ruiné d'injustes prétentions. Et de vrai, où sont

localisées les institutions bienfaisantes de ce rejeton du brahmanisme? Nous connaissons les talapoins de Siam et de Birmanie donnant aux enfants une instruction moins que primaire, des stupas élevés çà et là, des monastères occupés par des moines désœuvrés. On pourra ajouter à cette énumération ; mais, encore une fois, la grande, la majeure masse des sectateurs de Bouddha sont-ils civilisés? C'est un étrange spectacle, en réalité, de voir certains soit-disant savants, eux si fiers de leur culture occidentale au point de se croire volontiers d'une espèce supérieure à celle des orientaux, c'est un douloureux spectacle de les voir dans leurs écrits, de gaîté de cœur, perdre de vue ou ignorer les merveilles dont dix-neuf siècles les ont enrichis, pour contempler et admirer, à travers un lointain nuageux, les tristes ruines de la raison humaine. Il semble que, jouissant des bienfaits de la civilisation chrétienne, ils veuillent les conserver tout en reniant la grande institution qui les leur procura.

Parlerons-nous de l'islamisme dont M. Taylor nous adresse un éloge si pompeux ? Qu'on le suive, si l'on veut, mais qu'on révolutionne l'histoire ! L'Europe aura-t-elle commis un crime de lèse-société lorsqu'elle s'est coalisée pour repousser le joug des Musulmans et échapper au sort des sujets actuels du Sultan ? Bien loin encore de chercher à ramener la Sublime-Porte à des procédés plus humains, les puissances européennes devraient lui demander des missionnaires pour apprendre d'eux la vraie civilisation. La doctrine du fatalisme est-elle plus noble, a-t-elle été plus féconde en actions d'éclat que l'héroïsme chrétien ? Les nations de l'occident qui n'ont point voulu se laisser envahir et devenir tributaires du Sultan, devront, repentantes et reconnaissant enfin leur erreur, chercher aux rives du Bosphore ou sur la grande Syrte, la théorie du droit, la liberté, les principes de la morale et de la justice, le secret du progrès dans les arts et les sciences !

En regard des trois religions dont nous avons dressé succinctement le bilan civilisateur, il faudrait placer la religion du Christ et ses magnifiques destinées. Nous ne pouvons que renvoyer à l'œuvre de M. God. Kurth : *Les Origines de la civilisation moderne.* Il nous suffit d'avoir montré les prétentions antichrétiennes en contradiction avec elles-mêmes autant qu'avec l'histoire.

Ch. Staelens. S. J.

VARIA.

Nous avons sous les yeux une livraison (le n° 5) de « *Revue de la science nouvelle*, publiée par l'Association scientifique pour la défense du christianisme ». Nous y remarquons entre autres.

1° Une étude sur le livre d'Émile Burnouf, « *la Vie et la Pensée* » (10 colonnes, à continuer).

2° Un compte-rendu du livre de M. Delbœuf, « la matière brute et la matière vivante, » dans lequel on lit : « Dans ce livre l'auteur reproduit les théories de l'allemand Haeckel sur l'embryogénie. Il y décrit les métamorphoses de la fameuse « monère » et de « l'amibe » non moins célèbre, avec une fidélité qui a dû faire tressaillir de joie le suprême inventeur de « la cellule ». La brochure de M. Delbœuf est donc un trait d'union entre les évolutionnistes de Belgique et ceux de Prusse : grand bien leur fasse à tous. »

3° Après avoir annoncé la création d'une chaire de psychologie expérimentale, on continue : « Quel est le sens de cette nouvelle dénomination de *psychologie expérimentale ?* La psychologie de Platon, d'Aristote, de Saint-Thomas d'Aquin, de Descartes n'est-elle pas expérimentale ? Veut-on dire que la psychologie doit prendre sa base dans les expériences psychologiques ? C'est le contraire de la science, mais c'est la prétendue science anti-chrétienne qui est à la mode (1)... »

Ces extraits peuvent suffire à donner une idée de l'esprit de la nouvelle Revue et de la compétence scientifique de ses rédacteurs « pour la défense du christianisme », M. Émile Burnouf ne jouissant d'aucune autorité scientifique, ne pourra manquer d'être surpris lui-même de se voir si gravement discuté. M. Delboeuf apprendra qu'il est décidément haeckélier. Les lecteurs qui réfléchissent seront conduits à penser qu'il y a un lien spécial entre l'évolutionnisme et la Prusse. Celui-ci du reste semble se confondre dans l'esprit du critique avec le système de Haeckel.

Que dire de l'horreur du chroniqueur pour la *psychologie expérimentale ?* Quel mal y aurait-il à ce que la psychologie prenne sa base dans les expériences physiologiques. On est stupéfait de lire que « c'est le contraire de la science » ; enfin on a peine à en croire ses yeux lorsqu'on apprend que « c'est la prétendue science anti-chrétienne qui est à la mode. » Mais l'excellent chroniqueur ne sait-il donc pas que St Thomas appuie toute sa psychologie sur la physiologie, telle qu'elle était entendue de son temps ? Voudrait-il supprimer toutes les bonnes choses dont on abuse ?

Il est sans doute fort triste de voir l'indifférence des savants pour la religion, de constater l'hostilité de plusieurs ; l'armée des vulgarisateurs anti-chrétiens fait des ravages qui affligent tout chrétien zélé. L'intention des fondateurs de la nouvelle Revue est excellente, mais l'intention ici ne suffit pas. Si la défense religieuse sur le terrain scientifique est entreprise sans connaissances sérieuses, elle risque fort de devenir plus nuisible que l'attaque : elle peut faire croire que l'ignorance de quelques uns est générale chez les catholiques et que c'est à la faveur de cette ignorance qu'ils restent attachés à leur foi.

. . . . . .

(1) Confiée depuis à M. Ribot.

Dans la livraison d'Avril de *la Science catholique* nous lisons que les deux volumes de Fr. Lenormant l'Origine de l'histoire d'après la Bible ont été mis à l'index parce que « l'auteur considère les récits de la Genèse comme dépourvus de réalité historique et n'y voit qu'un langage allégorique présentant sous l'enveloppe d'un récit des enseignements dogmatiques et moraux d'une haute valeur. » Cela est inexact. Dans une lettre adressée à Mgr de Harlez et publiée par *La Controverse*, Lenormant a protesté solennellement contre cette appréciation de son œuvre.

Aux yeux du savant auteur, les récits de la Genèse avaient pour base un fait historique qui se retrouve également au fond des légendes des peuples payens. Mais il pensait que ce fait était présenté dans la Ste Écriture sous une forme poétique et figurée telle et plus developpée que celle des passages où nous voyons Dieu *descendre vers la plaine de Sennaar*, ou *se promener sous les arbres du Paradis à la grande chaleur du jour*. C'est à ce titre qu'il voyait des faussetés dans les expressions prises au pied de la lettre et qu'il considérait comme figurées.

Il n'est utile à rien d'exagérer les torts d'un écrivain catholique et l'on doit pour tous tenir compte des explications données par les auteurs eux-mêmes. Il est étonnant qu'on répète sans cesse la même chose après les déclarations solennelles de Lenormant.

. . . . . .

L'excellente revue, *Ciel et Terre*, rendait compte dernièrement des observations qui ont été faites le 19 Août 1887 en divers points du globe au moment de l'éclipse totale du soleil.

Presque partout l'état nuageux de l'atmosphère a contrarié singulièrement les astronomes chargés de cette étude. C'est en Sibérie que le phénomène à pu être observé dans les meilleures conditions. Ciel serein à Tomstk et à Krasnojarsk où M. Chamontoff eût la bonne chance de pouvoir faire nombre de photographies.

M. Gabriel de Bogdanovitch réussit également à Irkutsk.

Dans l'Oural au sommet du mont Blaghodat, M. Khandrikoff, Directeur de l'observatoire de Kiew, s'était établi quelques jours avant l'éclipse. Il fut récompensé des peines qu'il avait prises par un succès suffisamment complet.

Quand le disque obscur de la lune commença à passer devant le soleil, M. Khandrikoff put contempler avec une parfaite netteté les inégalités des contours lunaires et les montagnes de notre satellite. Impossible de dépeindre l'impression qu'il ressentit au moment de la totalité de l'éclipse. Lorsque les derniers points brillants du soleil disparurent, écrit-il, les contours du sombre disque lunaire s'incendièrent tout à coup ; on eut dit un gigantesque et merveilleux feu d'artifice.

Les rayons, les gerbes de flamme de la couronne argentée étincelèrent,

et l'on vit resplendir les protubérances magiques qu'une palette de peintre ne pourrait jamais reproduire.

Quatre protubérances furent aperçues du côté oriental et l'une d'entr' elles pouvait même être vue à l'œil nu.

Au moment de l'occultation complète la nuit se fit assez obscure pour qu'il ne fût plus possible d'écrire ni de consulter les instruments. Un grand nombre d'étoiles devinrent visibles, ainsi que les planètes Vénus et Mars.

On se demande encore aujourd'hui pour quelle raison les rayons de la couronne forment des angles des grandeurs très diverses avec les diamètres solaires prolongés. M. Khandrikoff a été amené à supposer que la lumière du soleil serait vivement réfléchie par la surface lunaire.

Celle-ci étant très-inégale, disperserait cette lumière de tous côtés à la façon des facettes d'une pierre précieuse.

BIBLIOGRAPHIE.

La pratique de l'Humilité, par S.S. le Pape Léon XIII, traduit de l'Italien par l'abbé F. Didier, Turin. Chev. Romano 1888, in 8° pp. 128.

Nous nous plaisons à signaler à l'attention de nos lecteurs ce charmant petit opuscule non point seulement à cause de la personne révérée de son auteur, mais également à cause de son mérite intrinsèque. Ce livre si substantiel fut écrit par le Souverain Pontife régnant, alors qu'il était évêque de Perouse et fut adressé à ses chers Séminaristes. C'est un recueil de pensées aussi justes que profondes, rédigées avec autant de simplicité que d'élégance et de clarté. Il montre l'humilité s'établissant dans le cœur et se manifestant dans toutes les circonstances de la vie. Mais pour en donner une juste idée, il vaut mieux citer le livre lui même. En voici donc quelques extraits :

* * *

Autant que possible, tiens-toi dans le silence et le recueillement, mais toutefois sans désagrément pour personne ; et quand tu seras forcé de parler, fais-le avec retenue, avec modestie et simplicité. S'il t'arrive de n'être pas écouté, par mépris ou par tout autre motif, ne te montre pas ému ; au contraire, accepte cette humiliation, et supporte-la avec résignation et tranquillité.

* * *

Garde-toi bien de proférer des paroles hautaines, orgueilleuses et indi-

quant une prétention à la supériorité ; évite avec soin les phrases étudiées et les bons mots frivoles ; passe toujours sous silence tout ce qui te concerne et qui peut te faire passer pour une personne d'esprit digne d'attirer l'estime. En un mot, ne parle jamais de toi sans un juste motif, et ne dis rien qui tende à te procurer des honneurs et des louanges.

* * *

Montre-toi humble et doux avec tous, mais plus encore avec ceux pour lesquels tu éprouves une certaine répugnance ou aversion ; et ne dis pas, comme disent quelques-uns : « Que Dieu me garde d'avoir de la haine pour telle personne ; mais je ne puis la voir à côté de moi, et je ne veux rien avoir à faire avec elle. » Sois certain que cette répugnance vient de la superbe, de l'amour-propre et de la nature orgueilleuse, qui n'a pas été vaincue par la grâce. Car si les hommes s'abandonnaient vraiment aux mouvements de la grâce, ils sentiraient bien vite en eux-mêmes, par humilité, les difficultés qui se rencontrent, et supporteraient avec patience les natures les plus dures et les plus grossières.

* * *

S'il t'arrive un chagrin, bénis le Seigneur qui a disposé ainsi les choses pour ton bien ; pense que tu l'as mérité, que tu mérites plus encore et que tu es indigne de consolation. Tu pourras demander au Seigneur avec toute simplicité qu'il te délivre de cet ennui, si c'est son bon plaisir ; autrement prie-le de te donner la force pour supporter la peine avec mérite. Dans tes croix ne cherche pas les consolations extérieures, surtout quand tu peux connaître que Dieu te les envoie pour t'humilier, et pour briser ton orgueil et ta présomption ; mais tu dois dire alors avec le Prophète royal : *Bonum mihi quia humiliasti me, ut discam justificationes tuas* » (Ps CXVIII, 71).

Œuvres oratoires du R. P. Constant. In-12, pp. 279. Paris, Gaume et Cie, 1888.

Le P. Constant est peu connu, beaucoup de nos lecteurs en ignorent probablement jusqu'au nom Cependant ses discours contiennent d'excellentes choses qui méritent d'être signalées au public chrétien. Le présent volume contient 4 discours sur la foi et les vertus militaires spécialement rapportés aux conditions présentes de la France. Six autres traitent de l'Évangile et la Famille ; les cinq derniers, du travail.

Dans la seconde partie l'orateur sacré développe avec éloquence des tristes suites de nos habitudes qui ont banni l'évangile du foyer, de la table de nos salons ; c'est l'esprit chrétien, l'esprit de charité et de dévoue-

ment qui est parti avec lui et nous a laissé la frivolité et l'égoïsme. De là ce qu'il appelle avec justesse la disette des Saints que l'Évangile seul sait enfanter.

Les discours consacrés au travail explique la réparation, la préservation, l'accroissement et l'honneur par le travail. Tous sont pleins de grandes et utiles pensées, si même parfois l'expression est un peu forcée et la pensée quelque peu subjective comme par exemple dans l'éloge de la gymnastique. Il faut des ombres à tout tableau. En général la lecture de ces œuvres oratoires sera agréable et utile pour tout le monde.

A. B.

Essai sur le libre arbitre, par George L. Fonsegrive. Paris, F. Alcan. 1888. Un vol. in-8°, 592 p.

Cet ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques sera bien venu chez tous les amis de la vraie philosophie.

La première partie (317 p.) est historique : l'auteur y expose l'histoire des théories relatives au libre arbitre chez les anciens, chez les scolastiques et chez les modernes. Cette partie révèle une vaste érudition aussi bien théologique que philosophique. Le lecteur ne se sent jamais embarrassé par l'immense quantité de faits accumulés, l'auteur ayant réussi à les classer dans une lumineuse synthèse. Il était inévitable que dans une étude aussi variée, il se glissât quelques erreurs ; les théories allemandes et modernes auraient pu être traitées avec plus de développement.

Dans la partie théorique M. Fonsegrive critique et abandonne l'argument tiré de la seule conscience. Il le retouche et le complète en se rapprochant de la théorie scolastique.

Terminons en félicitant l'auteur de ne pas s'être contenté de réfuter les adversaires par des arguments a priori qui équivalent souvent à des fins de non-recevoir. Sa méthode consiste à étudier sérieusement les théories qu'il contredit, à se pénétrer pour ainsi dire de leur esprit, et à les combattre avec la science même qui leur a servi de prétexte. Cette méthode est fructueuse ; l'autre est facile.

Les « Miscellanées » donneront une étude détaillée de ce bel ouvrage dans le courant de l'année.

La Destinée. Retraite de Notre Dame par le P. Félix, S. J. Paris, 1887.

Il serait superflu de faire ici l'éloge du célèbre conférencier de Notre-Dame et de ses œuvres ; il est de ceux dont les publications se recommandent suffisamment par le nom seul de leur auteur. La lecture du livre que nous annonçons répond d'ailleurs complètement à l'attente, tant pour le fond solide des instructions qu'il renferme que pour leur

forme littéraire, où la richesse du style s'allie à la gravité, dans cette qualité supérieure qui est la marque propre de la grande littérature religieuse. Dans ce volume le P. Félix se pose et résout le redoutable problème de la *Destinée*. Il montre l'importance, la nécessité de l'examen du problème, l'existence et la certitude d'une solution à lui trouver : *Il y a une Destinée*. Mais notre Destinée, où se trouve-t-elle ? Elle ne se trouve point sur la terre ; la vie pour nous dans le temps n'est qu'un voyage vers la Destinée. L'auteur s'attache à montrer les conséquences renfermées dans cette conception de la vie, la puissance de transformation qu'elle possède pour la pensée, le cœur et l'action. Dans une dernière instruction, le P. Félix conclut et démontre que Dieu seul est la Destinée de l'homme. Tout cela est marqué au coin d'une profonde philosophie et d'une grande élévation de pensée.

L'auteur annonce dans sa Préface *Au lecteur* que le présent volume est le premier d'une série où il traitera surtout de la vie morale et chrétienne. On ne peut que le féliciter de l'heureuse idée qu'il a eue de compléter ainsi l'enseignement dogmatique de ses *Conférences*. Sans aucun doute le public donnera à ces instructions morales l'accueil empressé qu'elles méritent à plus d'un titre.

La Sainte Bible (texte latin et traduction française) commentée d'après la Vulgate et les textes originaux, à l'usage des Séminaires et du Clergé par L. Cl. Fillion, professeur d'Écriture Sainte au grand Séminaire de Lyon. Tome I. Fascicule 1. La Genèse, in-8°, pp. XII-187, prix 2.50. Paris, Letouzey et Ané. 1888.

Ce volume est le premier d'un cours complet d'Écriture Sainte.

Pour juger l'auteur d'un ouvrage il faut se rendre compte du but qu'il s'est proposé en publiant son travail et s'il a accompli convenablement la tâche qu'il s'est imposée, on ne peut en ce cas lui demander davantage.

M. Fillion indique dans son introduction la fin qu'il a voulu atteindre, c'est de faire connaître et aimer les Saintes Écritures par les prêtres et les laïques qui n'ont que le temps de lire un commentaire succint. C'est donc un but de piété et non de science qu'il a poursuivi et c'est à ce point de vue que nous l'envisagerons.

L'ouvrage commence par une courte introduction dans laquelle M. F. donne la définition de la Bible, ses principaux traits de grandeur provenant de son origine ; puis montre dans le divin maître le centre de la Bible entière. Suit un exposé du contenu général des deux Testaments. L'introduction particulière à la Genèse (2 pp.) en indique le but, le plan, la beauté et l'utilité.

La partie intégrante de l'ouvrage se compose du texte de la Vulgate, mis en regard de la traduction de Sacy corrigée par M. F. et d'un com-

mentaire placé au bas de la page ; le tout comme dans la Bible de Carrière que cet ouvrage doit remplacer, selon la pensée de l'auteur.

Nous n'avons rien de particulier à dire du texte ou de la traduction ; celle-ci cependant nous paraît parfois trop explicite alors que le texte est plus vague. C'est un danger. Citons seulement ce court passage. I, 5 *Factum est vespere et mane, dies unus.* « Et du soir et du matin se fit le premier jour. » — *Sub te erit appetitus ejus* (IV. 7) *votre* concupiscence sera sous vous.

Ce commentaire rappelle entièrement celui de Menochius quant à la forme et l'étendue ; l'auteur a cherché seulement à se mettre au *courant* des questions du jour.

Une grande partie en est consacrée à ce que nous appellerons l'analyse littéraire, ce que l'on qualifie de ce nom dans les études d'humanité : plan, division, analyse du sens des mots et phrases, enchainement des idées, notes esthétiques, etc., réflexions pieuses qui vont parfois au-delà du sens. Ainsi au chap. IV. 1 rien n'indique qu'Ève ait vu dans son premier enfantement un gage du *semen* à venir qui réparera sa faute. — Les explications théologiques très brèves, viennent à leur place.

Par ci par là nous trouvons quelques notions scientifiques, quelques renvois aux textes orientaux ou aux monuments.

Quelques passages comme la création, le déluge, avec son arche sont l'objet d'un commentaire plus détaillé. M. Fillion termine ce qui regarde le déluge par ces mots : les mots *universi homines* du v. 21 doivent être pris strictement à la lettre. Créér des exceptions pour les Nègres ou d'autres races.... *Ces concessions au ratonialisme ne sont pas sans danger.* — Cette dernière phrase est entièrement fausse et regrettable ! On ne doit pas apprécier ainsi les intentions de ses confrères.

Les exégètes qui tiennent la thèse de la non universalité pour vraie ou simplement pour digne d'attention n'entendent faire *aucune concession au rationalisme.* En outre cette thèse est sans aucun danger ; le danger est dans l'opinion de l'auteur qui donne matière à accuser la Bible d'erreur. L'Église peut décider que *ce danger doit être encouru pour rester dans le vrai*, mais on ne doit pas nier le vrai péril.

L'autorité de l'Église enseignante n'a pas plus à souffrir de la nouvelle interprétation de *l'universi homines* que de celle du *stetit sol.*

Et celui qui a dit qu'en admettant ou tolérant même la thèse de la non-universalité, on livrait la tête pour sauver le bras a pris lui-même la queue pour la tête. Il faut ignorer complètement l'état des esprits pour dire pareille chose. M. Fillion tient l'hexaméron pour une vraie cosmogonie en six périodes et les chiffres du chap V. comme interprétation littérale.

En voilà suffisamment je pense pour faire connaître ce qui se trouve

dans l'ouvrage de M. Fillion et à quel genre de lecteurs il s'adresse. S'il peut servir à faire lire et goûter davantage nos Saintes Écritures, comme nous le pensons, nous lui souhaitons le plus heureux succès.

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

Le « Bulletin critique de théologie et d'histoire » dit en parlant des « Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires », publiées par les Pères de la Compagnie de Jésus : « On y chercherait vainement l'indice d'un autre esprit que celui de la Compagnie. Signalons en particulier l'article : *Questions* actuelles d'exégèse et d'apologétique biblique. C'est l'exposé des principes et de la méthode que l'auteur, le P. Brucker, se propose de suivre dans une série d'articles sur l'apologie biblique. Autant qu'on peut en juger jusqu'à présent, cette méthode consiste à prendre un autre apologiste, à l'immoler et à le disséquer. MM. Reuss, Renan, Kuenen, Wellhausen, etc., peuvent dormir tranquilles. Avant de s'occuper d'eux, on s'en prendra d'abord aux auteurs qui ont consacré leur vie et leur talent au service de l'Église. C'est évidemment ce qu'il y a de plus pressé. La maison brûle : discutons d'abord sur les défauts de nos pompes ; on verra plus tard à éteindre le feu. »

Le « Bulletin » est bien sévère pour le P. Brucker ; on aurait peut-être aussi bien fait d'attendre que l'auteur eût entamé les études qu'il annonce ; mais le critique aura été emporté par son impatience de voir *enfin* les catholiques s'occuper sérieusement de leurs adversaires sérieux. Oui, c'est une chose triste à constater que ni Kuenen, ni Welhausen qui aujourd'hui sont les coryphées de l'exégèse rationaliste n'aient encore trouvé parmi nous aucun adversaire qui les ait suivis sur leur terrain et les ait combattus avec leurs armes. Les fins de non-recevoir, les arguments a priori sont excellents en eux-mêmes, mais ne font d'impression que sur des esprits convaincus à l'avance. Il ne faut pas tenir grand compte du dernier livre de M. Vigouroux, où il réfute toute la critique rationaliste d'une manière éminemment superficielle. Les Miscellanées, en rendront compte dans le courant de l'année.

MISCELLANÉES.

SOMMAIRE : 1. Confusion de Babel. (Étude philologique). — 2. La condamnation des propositions rosminiennes. — 3. Science de la nature (*suite*). Formes de la matière (*suite*).— 4. L'histoire des religions chez les catholiques.— 5. Comptes-rendus.

1. CONFUSION DE BABEL.

(ÉTUDE PHILOLOGIQUE).

Quel est le sens du mot *sâphâh* (שָׂפָה) dans l'histoire de la Tour de Babel ?

Telle est la question.

Le sens premier de *sâphâh* est « lèvre ».

Au ch. XI de la Genèse, nous traduirons donc jusqu'à solution du problème :

« La terre avait une même LÈVRE (*sâphâh*)...

« Là fut brouillée la LÈVRE (*sâphâh*)... »

On prétend qu'ici le mot *sâphâh* signifie *langue*, *idiome*.

On nous permettra d'abord de trouver étrange qu'au ch. XI de la Genèse il soit question de *langue* avec l'expression *sâphâh*, alors qu'au chapitre précédent, de l'aveu de tous, le mot *lâschôn* est employé trois fois pour signifier les *idiomes* parlés par les descendants de Noé.

Cette étrangeté suffit pour faire douter de la légitimité de la traduction de *sâphâh* par *langue*.

L'examen des 173 versets dans lesquels ce mot *sâphâh* est employé, en dehors du ch. XI de la Genèse, n'a eu d'autre résultat que de nous confirmer dans notre doute.

On nous a cependant cité quelques passages qui iraient contre notre opinion. Nous les avons simplement indiqués ailleurs (1) ; aujourd'hui nous les examinerons à fond.

1° PSAUME LXXX (HEBR. LXXXI).

C'est d'abord le verset 6e du psaume 80 :

« J'entendis une LEVRE (*sâphâh*) que je ne connaissais pas. »

Un coup d'œil jeté sur ce psaume révèle immédiatement ce dont il s'agit.

(1) *La Non-Universalité du Déluge*, Paris, Berche et Tralin.

Il y a, dès les premiers versets, invitation à se réjouir, à faire résonner les instruments de musique pour célébrer un évènement passé, qu'on reconnaît être la promulgation de la loi au Sinaï :

. . . . . .
C'est une loi pour Israël,
C'est une ordonnance du Dieu de Jacob,
Qu'il posa comme témoignage en Joseph,
Lorsqu'il (Dieu) sortit contre la terre d'Égypte.
J'entendis une LÈVRE que je ne connaissais pas :
« J'ai déchargé ses épaules du fardeau..... »

Pour les anciens interprètes, tels que Saint Jérôme, Saint Augustin, Theodoret, Euthymius et autres, dit Bellarmin, « *linguam quam non noverat* » indique la *voix* entendue au mont Sinaï : car jusqu'alors le peuple n'avait point entendu la voix de Dieu.

Cette interprétation est actuellement celle de MM. Mabire, Lesêtre et Reuss.

On a voulu rattacher le verset en question à celui qui précède, et lire :

« Lorsqu'il sortit contre l'Égypte *où* j'entendis une *langue* que je ne connaissais pas. »

Mais que d'objections soulève cette interprétation !

D'abord, sans autre raison que le besoin de la cause on ajoute le relatif nécessaire אשר *où* ; ce qui déjà est très grave.

Ensuite on laisse supposer qu'après plusieurs siècles de captivité les Hébreux ne connaissaient pas la langue égyptienne.

Enfin les versets suivants qui comprennent des paroles prononcées, ne sont plus réliés à ce qui précède.

Les auteurs qui passent par dessus toutes ces difficultés pour traduire comme ci-dessus, font appel au Ps. CXIV, 1 : *In exitu Israël de Ægypto, domus Jacob de populo barbaro.* »

« Barbare », en hébreu לֹעֵז , mot rarissime, puisqu'il ne se trouve nulle part ailleurs dans la Bible, et dont le sens serait *langue*, mais « lingua non sancta sive hebraica », dit Furst (*concord. hebraic.*) : עַם לֹעֵז signifierait alors, *peuple étranger*. Le psalmiste a voulu dire que les Hébreux sortirent du milieu d'un peuple étranger, où ils étaient en servitude, et non pas qu'à sa sortie de l'Égypte, Israël n'en comprenait pas la langue.

D'ailleurs, pour notre étude, un rapprochement entre ce verset et le passage examiné du ps. 80 ne peut être que vain ; puisque, ici, nous avons le mot *sâphâh*, et là le mot *loêz*.

On veut également établir le sens du Ps. 80, par le v. 49 du ch. XXVIII du Deutéronome :

« L'Éternel enverra contre toi une nation dont tu ne comprendras pas la LANGUE. »

Sans doute, il s'agit ici de *langue, idiome* ; mais ce n'est pas le mot *sâphâh* qui est employé, c'est *lâschôn*.

De plus au Ps. 80, il s'agit d'une *lèvre* qu'on ne *connaissait* pas (שְׂפַת לֹא יָדַעְתִּי) ; tandis que dans le Deutéronome, on parle d'une *langue* qu'on ne *comprendra* pas (לֹא־תִשְׁמַע לְשֹׁנוֹ).

Ces deux versets ne sont pas à comparer ensemble.

Nous dirons donc avec Mariana que ce n'est pas de la langue des Égyptiens qu'il est question au ps. 80, mais de la parole de Dieu, disant : j'ai déchargé tes épaules....

Ces paroles qui sont visiblement empruntées à la scène du Sinaï, comme on peut le constater dans l'Exode (XIX et XX) exigent absolument cette interprétation.

2° Isaïe XIX, 18.

Ce passage du prophète Isaïe est d'une grande importance dans la discussion.

Voici le texte.

« En ce jour, il y aura cinq villes dans la terre d'Égypte *parlant la* LÈVRE (*sâphâh*) *de Chanaan* et jurant par Jéhovah..... »

S'agit il de l'idiome de Chanaan, de la langue hébraïque ?

Reuss est pour l'affirmative. Mais devant les difficultés qui résultent de son option, il demande la suppression de la phrase, comme apocryphe. Pourquoi ? Parce que « d'abord, écrit-il, elle ne cadre pas avec ce qui suit, où il est question d'*une conversion* de toute (?) l'Égypte ;... ensuite ce serait une singulière prédiction de dire que *les Égyptiens parleraient l'hébreu.* » (*La Bible : Les Prophètes*, t. I, p. 303, note 14.)

Nous serons moins radical : nous conserverons la phrase ; mais nous nierons qu'il s'agisse de l'idiome de Chanaan, de la langue hébraïque.

C'est le contexte qui décide du sens de ce verset.

Il est dit qu'en Égypte un autel et un monument seront élevés à Jéhovah ; que les Égyptiens dans leurs malheurs crieront vers Jéhovah. « Alors, continue le prophète, Jéhovah sera connu de l'Égypte ; les Égyptiens connaîtront Jéhovah ; ils l'honoreront par des sacrifices et des oblations ; ils feront des vœux à Jéhovah et les accompliront. »

Qu'est-ce à dire, sinon qu'en Égypte s'accomplira, ce qui s'accomplit en Chanaan ; que là comme ici on honorera Jéhovah, qu'il y aura entre les deux pays *conformité de sentiments religieux.* Ce que le prophète exprime ainsi :

« Il y aura en Égypte des villes *parlant le langage de Chanaan.* »

Ce qui ne signifie pas qu'on y parlera la *langue hébraïque* ; pas plus

que dire d'un rationaliste français : *Il parle le langage de l'Allemagne* — ne signifierait qu'il parle la *langue allemande*.

Car, il faut distinguer entre le *langage* et la *langue* ou *idiome*.

Le *langage*, dans son sens propre, est l'expression des pensées et des sentiments. Il est rendu en hébreu par *sâphâh* qui, par extension, peut signifier ces pensées et ces sentiments eux-mêmes, comme le prouve le passage d'Isaïe ci-dessus cité.

La *langue* ou *idiome*, c'est le parler particulier à chaque nation. Ce mot est exprimé en hébreu par *lâschôn*, comme nous l'avons déjà vu.

Des paroles d'Isaïe, Rosenmüller rapproche le v. 9. du Ch. III de Sophonie, qui vient en effet à l'appui de ce que nous venons de dire :

« Alors je donnerai aux peuples une *lèvre* (*sâphâh*) pure, afin qu'ils invoquent tous le nom de Jéhovah et se soumettent à son joug. »

Labium purum, écrit Rosenmüller, *id est doctrinam veræ religionis.*

Pour le R. P. Knabenbauer (*In minor. prophet.*) la « lèvre pure », c'est la sainteté interne, c'est l'indice de la pureté et de la sainteté des âmes.

Sâphâh signifie encore ici *sentiments* ; ce sont les sentiments purs requis de ceux qui se donnent au culte de Jéhovah.

3° Saphah et laschôn dans les mêmes passages.

Il est quelques passages de l'Écriture dans lesquels les mots *sâphâh* et *lâschôn* se trouvent rapprochés. Ils méritent une certaine attention.

On remarquera que toujours dans ces versets, *sâphâh* est employé avec son sens premier « lèvre », en tant qu'*organe matériel*, et que *lâschôn* se présente avec son sens de « langue » ou *idiome*.

C'est d'abord en Isaïe, Ch. XXVIII, v. 11. Le Seigneur annonce à Israël qu'il lui parlera par un peuple étranger dont il ne compendra pas la langue. Voici en quels termes s'exprime le prophète :

« C'est pourquoi il parlera à ce peuple, avec une LÈVRE (*sâphâh*) balbutiante et avec une LANGUE (*lâschôn*) étrangère. »

Et au Ch. XXXIII, 19, le même prophète annonçant la destruction du peuple oppresseur d'Israël :

« Tu ne verras plus ce peuple impudent, tu n'entendras plus ce peuple dont la LÈVRE (*sâphâh*) épaisse balbutie une LANGUE (*lâschôn*) inintelligible. »

Le sens des mots est trop évident pour que nous insistions.

Pour les Hébreux, les peuples étrangers balbutiaient ou bégayaient par suite de l'épaisseur de leurs lèvres. On sait, en effet, que Moïse, affecté d'un défaut de langue, disait : Je suis incirconcis des *lèvres* ». (Exode VI, 12.)

L'inintelligibilité des langues étrangères était donc dû, croyaient ils, à ce balbutiement de lèvres épaisses.

La même idée se retrouve dans ce passage du prophète Ezéchiel (III, 5, 6.) :

« Ce n'est pas à un peuple à LÈVRE (*sâphâh*) épaisse, et à LANGUE (*lâschôn*) difficile que je t'envoie, mais à la maison d'Israël.

« Non, je ne t'envoie pas à ces nombreux peuples à LÈVRE (*sâphâh*) épaisse et à LANGUE (*lâschôn*) difficile dont tu ne pourrais comprendre les mots. »

* * *

Si on nous accorde, comme nous l'espérons, que dans aucun des passages examinés, le mot *sâphâh* ne signifie *langue*, *idiome*, il faudra conclure que jamais il n'a ce sens ; car ces passages sont les seuls qu'on puisse apporter comme douteux.

Admettra-t-on que le Ch. XI de la Genèse fasse seul exception, surtout lorsque, comme on l'a vu, il est question, au Ch. précédent, de *langues* avec l'expression *lâschôn* ?

C'est difficile à admettre. D'ailleurs l'examen du Chapitre en litige éclaircira ce point.

« La terre, dit l'écrivain sacré, avait une seule LÈVRE (*sâphâh*) et les mêmes mots....

« Et Jéhovah dit : Voici qu'ils forment un même peuple et qu'ils ont une même LÈVRE (*sâphâh*) pour tous...

« Allons ! descendons et brouillons-là leur LÈVRE (*sâphâh*) en sorte que chacun n'écoute plus la LÈVRE (*sâphâh*) de son voisin.

« Et Jéhovah les dispersa de là sur la surface de toute la terre et ils cessèrent de bâtir la ville.

« C'est pourquoi on lui donna le nom de Babel, parce que là Jéhovah brouilla la LÈVRE (*sâphâh*) de toute la terre et de là les dispersa sur la surface de toute la terre. »

Nous avons dit — et en cela nous nous trouvons d'accord avec Vitringa (*obs. sacr.*), Rosenmüller (*In Isaiam*), le R. P. Knabenbauer (*In Isaiam*) et autres, — que le texte d'Isaïe :

« En Egypte, on parlera la lèvre de Chanaan », indiquait une *conformité de sentiments* entre les deux pays.

Or, n'est-ce pas aussi, et plus explicitement encore, une « conformité de sentiments » entre les hommes de Babel, que dénonce l'écrivain en disant qu'ils avaient « une seule lèvre » ? Il n'y a rien de l'*idiome* dans cette expression. Mais la langue, l'idiome était évidemment la même pour tout ce peuple : « Ils se servaient des mêmes mots », dit la Bible.

Mêmes sentiments et, pour exprimer ces sentiments, mêmes mots, même idiome : voilà, semble-t-il, le vrai sens du verset.

Et lorsque Jéhovah intervient, ce ne sont pas les « mots », l'*idiome* qu'il brouille ; c'est la « lèvre », les *sentiments*.

Il n'y aura plus conformité de sentiments ; le voisin ne voudra plus écouter les sentiments, les idées de son voisin. C'est la discorde, et elle produit la dispersion.

Quant aux « mots », ils sont restés les mêmes pour tous.

Ce n'est pas la différence des sentiments qui amena la différence des langues ; celles-ci se différencièrent forcément et lentement à la suite de la séparation violente produite par la discordance des sentiments.

On pourrait objecter qu'on ne peut attribuer à Dieu le dessein de jeter la discorde parmi les hommes d'une façon directe.

A cela nous répondrons que cet argument est en dehors de la question purement philologique dans laquelle nous nous tenons enfermé.

Nous dirons cependant de cet argument, qu'il frappe à faux.

Nous n'admettons pas que Dieu ait directement produit cette discorde, pas plus que nous n'admettons que Dieu endurcit d'une façon directe, le cœur du Pharaon, quoique le texte le dise formellement.

Mais il faut savoir comprendre ce langage. Le cœur du Pharaon s'endurcit, parce que Dieu le laissa à lui-même, sans lui donner les lumières que d'ailleurs il ne lui devait point.

Ainsi en fut-il des hommes de Babel. Laissés à eux-mêmes, au moment de mettre à exécution un vaste projet, la discorde devenait inévitable.

Il n'y a là qu'une abstention de l'action divine.

* * *

De l'étude philologique qui précède nous nous croyons autorisé à conclure que jamais le mot *sâphâh* ne signifie *langue*, *idiome*, et que par conséquent, il est question au Ch. XI de la Genèse, non d'une confusion de langues, mais bien d'un désaccord de sentiments.

Ch. Robert,
prêtre de l'Oratoire de Rennes.

---

2. LA CONDAMNATION DES PROPOSITIONS ROSMINIENNES.

La Congrégation de l'Inquisition par un décret du 14 décembre 1887 a condamné quarante propositions extraites des œuvres de Rosmini (1).

Déjà en 1850 la Congrégation de l'Index fut saisie de l'examen de ses œuvres : l'examen aboutit à la conclusion « Dimittantur ».

(1) Antonio Rosmini-Serbati naquit à Roveredo dans le Tyrol en 1797. Prêtre, il fonda la société des *Prêtres de la charité* Il est connu surtout dans le monde philosophique à cause de sa théorie sur l'origine des idées. Il mourut en 1855.

Plusieurs chefs de doctrine contenus en germe dans les ouvrages antérieurs, se trouvent développés et plus clairement expliqués dans des ouvrages posthumes (1). C'est de ces derniers ouvrages que les propositions condamnées sont extraites pour la plupart.

Nous n'allons pas transcrire ces propositions, encore moins exposer toutes les erreurs de Rosmini : nous nous proposons simplement de mettre sous les yeux du lecteur ce qu'il y a de fondamental dans le système philosophique de Rosmini, et d'en indiquer les attaches avec l'un ou l'autre point de la métaphysique.

I. Le principe fondamental de la philosophie Rosminienne regarde *l'origine des idées* (2).

Nos connaissances intellectuelles, dit Rosmini, se partagent en deux classes, en intuitions et en affirmations. Dans l'intuition nous envisageons les choses en elles-mêmes, dans leur possibilité ; nous affirmons dans la connaissance obtenue par voie d'affirmation ou de jugement que ces choses existent ou n'existent pas. Autre chose est donc de voir ce que c'est que l'homme, autre chose d'affirmer que l'homme existe. Nous ne pouvons affirmer qu'une chose existe ou n'existe pas sans savoir ce qu'elle est : le jugement présuppose la connaissance par intuition, la connaissance des objets idéaux ou des idées (3). Notre examen donc peut se borner aux idées (4).

C'est la *nature* des idées qui en dévoile l'origine au philosophe de Roveredo. Les idées sont *nécessaires*, dit-il, parce que les idées étant des objets possibles, il est clair que ce qui est possible ne peut jamais être impossible, c'est-à-dire, qu'il est possible nécessairement. Par exemple l'homme dans sa possibilité est nécessaire, car vous ne pouvez pas faire de l'homme un être impossible.

L'idée d'homme est la même chose que l'homme idéal. L'homme idéal est toujours universel, en ce sens que pris en lui-même, il nous fait connaître la nature d'un nombre indéfini d'individus humains dans lesquels il est ou peut être réalisé : nous avons décrit au moyen de cet exemple le caractère d'*universalité* des idées.

L'universalité et la nécessité sont les deux caractères principaux des idées ; mais ces caractères en renferment deux autres. Les idées sont

(1) Conf. le décret de la Congr. de l'Inqu., décret du 14 décembre 1887.

(2) Conf. l'introduction du P. Lockhart à la « Courte Esquisse des systèmes de philosophie moderne et de son propre système, par Antonio Rosmini-Serbati.

(3) On sait que pour les Ontologistes les mots idée, objet idéal se valent. L'idée des ontologistes n'est pas cette modification de l'intelligence, par laquelle et dans laquelle celle-ci connaît son objet, c'est l'objet lui-même de la connaissance. L'idée.

(4) *Courte Esquisse*, passim.

éternelles, parce qu'elles sont nécessaires ; et quelque chose d'*infini* se trouve nécessairement impliqué dans les idées à cause même de leur universalité.

Ces caractères, que Rosmini n'hésite pas à appeler divins, ne lui permettent pas de supposer que les objets extérieurs, tous finis et contingents, puissent nous fournir les idées. Ce premier point, à savoir que *les idées ne viennent pas des choses qui nous entourent*, étant établi, Rosmini peut faire un pas de plus dans sa recherche sur l'origine des idées.

Mais ici il faut distinguer. Il y a, nous dit Rosmini, une idée indéterminée et complètement universelle, c'est l'idée d'être ou d'existence. Toutes les autres sont plus ou moins déterminées et ne nous communiquent la connaissance d'êtres possibles que dans une sphère restreinte : elles ne sont somme toute que les déterminations de l'idée d'être. C'est ainsi que l'idée de plante est un être, mais non pas toute espèce d'être, est un être qui a la détermination de plante, ainsi encore l'idée d'homme est un être qui a la détermination d'homme.

D'où nous vient l'idée d'être, et d'où les déterminations ? Les déterminations nous sont fournies par la sensation. Quant à l'idée d'être, l'élément le plus important de nos idées déterminées, elle n'est pas le fruit de notre travail, mais un don de Celui qui a formé l'homme, elle n'est pas acquise, elle est *innée* ou insérée dans l'homme de par la nature même (1).

Nous aurions tort de croire que l'idée innée de l'être est une modification de l'intelligence humaine. Rosmini d'accord avec bien des Ontologistes n'admet dans notre intelligence aucune représentation ou image ; les images, ce sont les archétypes divins, les idées, ce sont les types d'après lesquels tout a été créé. Ce n'est donc pas tant l'idée qui est innée, que l'intuition de l'idée (2).

II. Pour mieux saisir la théorie idéologique du philosophe de Reveredo, nous devons faire une excursion sur le terrain de l'*Ontologie*. Rosmini lui-même nous avertit que son système idéologique ne peut pas être séparé de l'Ontologie (3).

Qu'est-ce donc que cet être indéterminé, objet immédiat de notre intuition. Cet être, dit Rosmini, est quelquè chose de *divin*. Et qu'on ne se méprenne point sur la portée du mot. Nous dirons que toutes les créatures sont des effets de Dieu : nous pourrions, pour désigner cette dépendance, les appeler divines, quoique leur être ne soit rien moins que divin. Rosmini a soin de nous dire que ce n'est pas là ce qu'il entend,

(1) Ibidem.
(2) Conf. P. Cornoldi, *il Rosminianismo*, p. 273, Roma 1881.
(3) Conf. Rosmini. *Teosophia*, vol. I, p. 158, ediz. Torino-Intra.

quand il dit que l'être est une chose divine. Son intention en qualifiant de divin l'objet de notre intuition, n'est pas de reconnaître une participation analogique des perfections divines (1). L'être qui brille au regard de l'intelligence humaine, est divin en soi, divin au sens propre du mot : il est une chose qui appartient à la nature divine (2).

Mais comment échapper dès lors au reproche d'*ontologisme ?* L'être dont nous parlons, dit Rosmini est divin, mais il n'est pas Dieu. De même que la patrie n'est pas le tout, de même l'être indéterminé n'est pas l'Être Absolu. Ce dernier est tout entier ; celui-là au contraire fait abstraction des autres attributs divins, notamment de la subsistance, il n'est qu'un attribut de Dieu (*un' appartenenza dell' assoluto* (3). C'est ce quelque chose de Dieu qui tombe sous le regard de notre intelligence. — Et quand Gioberti pour le convaincre d'ontologisme objecte qu'il n'existe en Dieu, être éminemment simple, aucune pluralité d'attributs, il répond qu'il n'introduit pas la division au sein même de la divinité, mais qu'il circonscrit dans une intelligence les distinctions entre les attributs (4).

Si nous faisions la critique du système, nous dirions qu'une intelligence, qui voit immédiatement un attribut divin, voit d'un seul et même regard toute la perfection divine. Il n'est possible de connaître Dieu par plusieurs concepts que pour autant qu'on connaît la perfection éminemment simple de la cause suprême par les perfections multiples de ses effets. Mais passons outre.

L'être indéterminé appartient donc à l'Être absolu, à Dieu. Ce n'est pas tout, Rosmini établit encore que l'objet de notre intelligence appartient à l'être absolu dans sa forme objective, ou au *Verbe* (5).

Le célèbre idéologue se demande si l'être est dans un mode seulement, ou dans plusieurs ? Et dans cette dernière alternative existe-t-il tout entier dans chacun d'eux ? Il répond que les modes de l'être sont au nombre de trois, et qu'il est identique dans chacun d'eux : ce sont le réel, l'idéal et le moral, ou encore, le subjectif, l'objectif et le moral (6). L'être, acte d'un sujet existant, atteint dans ce sujet sa forme subjective. Rapporté à une intelligence, dont il est l'objet, il est considéré dans son terme objectif. La forme ou le terme moral est le trait d'union des deux autres, l'harmonie du sujet avec l'essence de l'être qu'il contemple (7).

(1) Conf. prop. damnata 2a.

(2) Conf. propp. damn. 1a, 3a, 4a, 5a. — Conf. *Teosophia*, IV, 6 « tale che alla divina natura appartenga. »

(3) *Teosophia*, I, 239.

(4) Ibid., IV, 356. nota.

(5) Conf. prop. 5a.

(6) *Teosophia*, I, 112.

(7) Ces trois formes constituent les catégories de l'être : Rosmini le démontre en disant que les attributs des catégories de l'être se retrouvent

Or en appliquant à l'être absolu (Dieu) les trois formes de l'être, nous ne pouvons les concevoir autrement que comme personnes (1). L'être absolu dans sa forme subjective, c'est le Père. Le Fils est l'être absolu dans sa forme objective. Et l'être absolu dans sa forme morale, se nomme le Saint-Esprit.

Parce que donc l'être absolu dans sa forme objective est le Verbe, l'être initial considéré dans sa forme objective doit être quelque chose du Verbe (2).

On le voit, c'est à la révélation du mystère de la Ste-Trinité que la philosophie de Rosmini doit et son couronnement et la base sur laquelle elle s'appuie. Bien plus la révélation étant supposée, l'existence de la Ste-Trinité peut être établie d'une manière conjecturale par des raisons positives et directes, d'une manière démonstrative par des raisons négatives et indirectes. Cette preuve, la voici : nier l'existence de la Ste-Trinité c'est être réduit à présenter une philosophie incomplète de l'être, voire même fourmillant de contradictions (3).

III. L'être, qui est l'objet de notre intelligence est le commencement de toutes choses, tant des objets connaissables, que des sujets subsistants, tant de Dieu que des créatures : on l'appelle l'être initial (4).

Les êtres qui composent notre Univers sont la résultante d'un double élément : d'un terme réel fini, et de l'être initial, qui lui donne l'acte d'être (5). Les créatures ne sont qu'une synthèse des limites et de l'être initial.

Et d'abord les limites ne sont que la négation d'une perfection ultérieure. Cela n'a pas empêché Rosmini de placer l'essence de l'être fini dans les limites (6). Donc ce qui est sorti des mains du Créateur est quelque chose de négatif. Heureusement il reste l'être initial, pour exclure le nihilisme, et sauver ainsi la création ; c'est lui qui donne l'être aux termes finis en se joignant aux limites (7). Mais on se le rappelle, l'être est quelque chose de Dieu, « *un appartenza.* « Rien dès lors ne nous

dans ces trois termes. Ceux-ci sont les prédicats premiers de l'être, fondamentaux, adéquats, et parfaitement opposés. — Les trois personnes de la Sainte Trinité sont les formes ou les termes propres et essentiels de l'être ; les créatures, qui toutes se ramènent aussi au subjectif, à l'objectif et au moral, en constituent les termes impropres et accidentels.

(1) Conf. prop. 26ª.

(2) *Teosophia*, I, 239.

(3) Conf. Prop. 25ª.

(4) Conf. prop. 9ª.

(5) Conf. prop. 8ª.

(6) Conf. prop. 11ª.

(7) De même donc que l'être fini doit l'existence à l'être initial, qui *ne se fait pas*, mais qui est *posé* (conf. prop. 17ª), *présenté* aux limites, de même il ne rentre dans le néant que parce que l'être se sépare de la limite ; à la *synthèse* qui est la création, répond la division ou l'anéantissement.

empêche de conclure avec Rosmini lui-même, que la réalité finie se fait en ajoutant une détermination à la *réalité* infinie (1).

Et cela même sert de fondement au philosophe italien pour remonter à l'origine de notre monde. L'être est quelque chose de Dieu, et Dieu seul peut disposer de ce qui lui appartient. Donc il n'y a que l'absolu ou Dieu qui puisse être le Créateur du monde.

N'oublions pas de remarquer, en passant, la manière dont l'abbé Rosmini résoud le problème de l'unité et de la multiplicité de l'être. Il ne se contente pas de placer, avec la philosophie de l'École, l'unité d'être dans le *concept*. Ce concept, d'après l'École, l'intelligence le rapporte mais analogiquement à des êtres nombreux, qui pour ne point exister tous dans une indépendance absolue, n'en existent pas moins d'une existence tout à fait propre. Rosmini croit trouver l'unité d'être au sein même de la réalité. L'être que nous retrouvons partout, serait réellement unique, *identique* dans ses *termes multiples* (2), sans en excepter même les termes essentiels ou les personnes divines.

Rosmini pourrait-il encore après cela se défendre d'être *panthéiste ?* Il l'essaie en disant que les êtres finis sont en dehors de Dieu « *fuori di Dio* », et en donnant à cette expression le sens de « ne constituant ni l'essence divine, ni une partie de cette essence. C'est très vrai, répond-on (3) ; les limites que l'intelligence divine rapporte à l'être initial ne sauraient constituer ne fût-ce qu'une partie de l'essence divine : celle ci est déjà pleinement constituée quand l'intelligence divine imagine les limites et les unit à l'être. Mais l'être initial n'est-il pas « un appartenenza di Dio », un attribut que Rosmini lui-même ne distingue pas réellement de Dieu. Dès lors l'être initial n'est pas hors de Dieu, unique, il est identique et dans Dieu et dans les êtres finis.

(A continuer.) De Coster.

---

3. SCIENCE DE LA NATURE (*suite*).

Formes de la matière (*suite*).

On se demande si tous les corps matériels peuvent prendre les divers états signalés jusqu'ici : Nous savons que les solides et les liquides passent à la forme gazeuse ; mais tous les gaz peuvent-ils être ramenés à l'état liquide ? C'est là l'objet des travaux et des études de nombreux savants. On était parvenu par la réfrigération et la pression à liquéfier

(1) « La realta finita non è, ma (Dio) la fa essere *coll' aggiungere alla réalita infinita la limitazione* », Teos. 1,658. — Conf. prop. 12ª.

(2) *Teos.*, 1, 188.

(3) Conf. *P.* Cornoldi, *il Rosminianismo*, p. 380-381.

certains gaz, tels que le chlore, l'acide sulfureux, l'acide carbonique, le protoxyde d'azote et d'autres. Mais on n'avait pu réussir à liquéfier, par exemple, l'oxygène, l'azote, l'hydrogène, le gaz d'éclairage, etc., et l'on avait donné le nom de gaz permanents à ceux que l'on n'était pas parvenu à réduire à l'état liquide.

En 1870 le physicien anglais, Thomas Andrews fit faire à la question un pas important en découvrant *le point critique*. Il s'aperçut que chaque gaz soumis à des pressions croissantes parvenait à se liquéfier lorsqu'on lui donnait au plus, un certain degré de température fixe, différent pour chacun des gaz étudié. Chacun de ces gaz demeure permanent, quelle que soit la pression exercée, lorsque sa température est établie au-dessus de son point critique. On appelle donc point critique la température où un liquide et la vapeur saturée ont la même densité.

Le point critique d'un gaz étant trouvé, il suffit d'augmenter la pression pour obliger ce gaz à se liquéfier.

Si au contraire la température étant établie au point critique et la pression suffisante pour qu'alors le liquide et sa vapeur aient même densité, même aspect, il suffira d'abaisser la température pour que le gaz se liquéfie.

Que l'on arrive à produire des froids suffisants et des pressions assez énergiques et l'on fera prendre l'état liquide à tous les gaz quels qu'ils soient.

A mesure que l'on abaissera les températures on pourra diminuer l'énergie des pressions. Si l'on augmente au contraire ces dernières, on opérera sur du gaz moins refroidi à la condition de rester toujours en dessous du point critique. L'oxygène amené à — 130° et comprimé à 526 atmosphères donna à M. Pictet un jet liquide quand il ouvrit brusquement le robinet d'échappement.

Même résultat pour l'hydrogène lorsqu'il fut comprimé à 650 atmosphères et refroidi à — 140°.

Dans ces deux cas la détente brusque ajoutait 200 degrés au froid obtenu.

D'après les expériences de M. Wroblewski l'air se liquéfie à — 192°, 2 à la pression d'une atmosphère.

Les études et les travaux de chaque jour font disparaître complètement la croyance que chacun des états de la matière se différencie des autres par des caractères essentiels. C'est ainsi que l'on est parvenu à faire écouler les solides comme les liquides. Il suffit pour cela de leur faire subir une pression déformatrice suffisante qui diffère pour chaque espèce de solide.

On appelle coëfficient de fluidité le point de pression nécessaire à chaque espèce de solide pour qu'il s'écoule.

Il faut pour le plomb par exemple arriver seulement à 130 kilogrammes

par centimètres carré. C'est là le coëfficient de fluidité pour le plomb. Tandis que la densité d'un solide comprimé augmente et que son volume diminue, il n'en est plus de même pour ces corps amenés à la phase d'écoulement pas plus que pour les liquides.

La différence entre les liquides et les solides n'est réellement que du plus au moins. Les premiers s'écoulent sous la simple pression de leur propre poids. Les seconds doivent pour en venir là subir une certaine pression extérieure.

D'un autre côté des gaz fortement comprimés exercent sur les solides des actions de frottement, d'érosion et d'arrachement tels que les effets de pétards de dynamite sur des prismes d'acier. Ces gaz agissent donc comme des corps solides excessivement durs et incompressibles. Tout cela démontre l'unité réelle d'action pour les divers états de la matière.

Les savants ont constaté que la matière est d'une divisibilité presque indéfinie. Les microscopes Huxley les plus puissants, discernant des corpuscules d'un diamètre d'un quatre millième de millimètre n'ont pu faire apercevoir aucune particule distincte dans un précipité formé de la manière suivante : un gramme de résine pure avait été dissous dans 87 grammes d'alcool absolu ; la dissolution avait été versée dans un flacon d'eau claire. Par un certain jeu de lumière on pouvait facilement distinguer la présence de ce précipité.

Les molécules de matière étaient donc parvenues à une dimension demeurée en dessous d'un quatre millième de millimètre. Jusqu'où cela va-t-il, et jusqu'à quel degré de ténuité les molécules peuvent-elles parvenir ?

L'imagination est confondue en présence de pareilles constatations.

(*A continuer*). G. H. D.

---

4. L'HISTOIRE DES RELIGIONS CHEZ LES CATHOLIQUES.

L'histoire des religions a déjà bien fait parler d'elle, et chez les rationalistes, qui la cultivent avec amour ; et chez les catholiques, qui la traitent avec dédain ou avec colère. Nous n'avons pas l'intention d'examiner ici si l'attitude de nos coreligionnaires est bonne, si leur tactique est habile ; nous voulons simplement signaler cette fois l'entreprise nouvelle de M. Hardy, professeur de théologie à Fribourg en Brisgau et examiner les principes qu'il expose dans son discours d'ouverture. (1)

Avant d'entrer en matière, il ne sera peut-être pas inutile de rappeler à nos lecteurs ce qu'on entend *actuellement* par *histoire des religions*,

(1) Die allgemeine vergleichende Religionswissenschaft etc. Freiburg i/B. Herder.

qui est une science entièrement nouvelle. On s'était bien occupé quelque peu des religions profanes dans les siècles précédents, mais seulement pour juger leur valeur ou plutôt leur fausseté essentielle en regard de la seule religion véritable. A une époque plus rapprochée de nous Dupuis écrivait « L'origine de tous les cultes », et Creuzer « La Symbolique », qui n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt historique. Cependant les philologies orientales naquirent l'une après l'autre dans la première moitié de notre siècle et, dans l'enthousiasme de la première heure, on crut voir briller l'aurore de la pensée religieuse dans le mystérieux Orient ; ce furent les spécialistes eux-mêmes, mais plus souvent des vulgarisateurs qui donnèrent le vol aux systèmes aussi hardis que fragiles qui furent appliqués à la religion révélée elle-même. De leur côté, les apologistes, d'abord, et peut-être à leur insu, sous l'empire du système lamennaisien, se mirent à exploiter la nouvelle mine à leur profit. Ils retrouvaient partout des parcelles, les *disjecta membra*, de la révélation primitive. Ils ne voyaient aucun inconvénient à accorder ainsi aux Chinois ou aux Hindous une connaissance au moins obscure de la Trinité ; les Grecs eux-mêmes auraient connu le Sauveur mourant pour l'homme dont Prométhée n'était que l'image défigurée ; les Juifs risquaient beaucoup, dans ce système, de déchoir du rang unique qu'ils avaient occupé jusque là. Cependant les sciences orientales s'étaient développées, les systèmes prématurés se démodaient chez les savants lorsqu'un groupe de rationalistes, dont le centre est à Leyde, reprit, avec plus de science et plus de critique, l'œuvre des apologistes. Naturellement, ils présentèrent des conclusions toutes différentes ; sans doute, disaient-ils, les idées religieuses des peuples sont partout les mêmes ; mais on ne peut les ramener à un enseignement divin communiqué à un couple unique ; c'est l'esprit humain, partout identique à lui-même, qui a poussé partout une végétation de même nature. Combinant avec les données très imparfaites de l'orientalisme, celles, plus imparfaites encore, de la préhistoire et de l'ethnologie, on crut pouvoir tracer le tableau de la religion depuis *ses plus humbles commencements* jusqu'à ses formes les plus hautes.

Professant de ne consulter que les faits, les *religionnaires* se laissent guider en réalité par les principes de la philosophie du *devenir* sous la forme qu'elle a prise dans l'évolutionnisme de Spencer. Le succès ne leur a pas manqué. Ils ont des chaires à Leyde, Paris, Londres, Oxford, Bruxelles, etc. ; des revues, des manuels. Dans certains pays, en Hollande, par exemple, leur enseignement a pénétré dans les écoles moyennes et même dans les écoles primaires. Inutile d'insister sur le côté pernicieux de l'histoire des religions ainsi pratiquée : c'est l'indifférentisme, quittant les régions de l'abstraction, pour s'imposer au nom des faits. L'histoire de cette science a été exposée par J. Van den Gheyn dans sa brochure : « La science des religions » ; les principes et la méthode par Ph. Colinet

dans deux brochures intitulées : « L'histoire des religions », dirigées particulièrement contre l'enseignement de M. Goblet d'Aviella professeur d'histoire des religions à l'université de Bruxelles.

C'est également comme science d'observation, comme science historique, que M. Hardy entreprend de traiter l'*histoire des religions*. Il réclame pour elle la même autonomie que pour les autres sciences : en particulier vis à vis de la philologie. Mais nous allons d'abord exposer la position qu'il prend à l'égard de la théologie et des sciences philosophiques.

« La théologie et la philosophie, dit-il, n'ont qu'à gagner à reconnaître ouvertement et loyalement, et cela en théorie comme en pratique, l'indépendance scientifique de la science des religions comme un fait accompli ».

M. Hardy a évidemment raison en ce qui regarde la théologie. Étant donné qu'il s'agit d'une science historique, inductive, la théologie n'a point à prendre vis à vis d'elle une position essentiellement différente de celle qu'elle occupe vis à vis des autres branches de la science profane. Il faut ignorer complètement les matières traitées par la nouvelle science pour soutenir le contraire. Quant à la philosophie, il y a lieu de faire de grandes et sérieuses réserves.

M. Hardy croit que, dès à présent, les faits religieux sont assez bien connus pour que la comparaison scientifique puisse en dégager les lois empiriques plus ou moins générales qui régissent la vie religieuse des peuples. Puis avec le concours de la psychologie, il veut réduire ces lois à un petit nombre de principes généraux dont les premières ne seraient que des cas particuliers.

A notre avis, le savant théologien se fait de grandes illusions sur l'état des diverses « philologies orientales », qui sont avant tout en cause ici : peu de spécialistes partageraient son optimisme pour la partie dont ils s'occupent ;. par suite l'édifice qu'il veut élever, risque beaucoup de manquer de fondements solides. — L'étude scientifique des « principes universels » et même celle de leurs applications plus ou moins générales nous semble bien plutôt appartenir au domaine de la philosophie pure. Sans doute elle devra en ceci, comme en toute autre matière, tenir compte des faits, et alors même elle fera bien de s'en tenir aux généralités ; mais ceci ne lui enlève pas son caractère propre. L'hiérologie de M. Hardy sera de la « Religionphilosophie » bien faite : toute philosophie, comme toute connaissance humaine, doit partir de la vue ou de l'observation extérieure ; mais lorsqu'on en arrive à rechercher les causes les plus élevées des faits, on doit avouer qu'on est entré dans le domaine de la philosophie, si l'on veut conserver aux mots le sens qu'ils ont eu jusqu'aujourd'hui.

On pourrait aller plus loin et, à l'aide des données fort générales, du reste, de la révélation, essayer de rattacher les principes aux origines con-

crètes et aux premières phases de la religion. Ce serait une autre manière de concevoir l'histoire des religions. M. Hardy a du reste grandement raison de ne pas s'en occuper ; puisque l'utilité pratique en serait absolument insignifiante en comparaison de celle de l'histoire des religions considérée comme science profane et historique.

Celle-ci en effet exige impérieusement que les savants catholiques s'occupent de la retirer de la voie où elle est engagée grâce à l'activité des sectaires incrédules et à la négligence des croyants. Jusqu'ici on ne s'en est guère occupé que pour la *réfuter* (et Dieu sait comment !) (1) L'entreprise de M. Hardy qui se propose d'étudier et de faire mieux pourra être beaucoup plus féconde. Voici comment il expose lui-même la position qu'il compte prendre à cet égard : « A mes yeux, dit-il, (p. 34) la science des religions n'a pas pour but de fournir des armes soit pour la défense soit pour l'attaque. Elle ne doit être ni apologétique ni polémique. Il ne lui appartient pas de déterminer les rapports des religions au point de vue aléthiologique. Elle s'occupe uniquement du rapport historique des religions tel qu'il se manifeste, et en vertu duquel chacune a sa raison d'être traitée (Berechtigung), relative (2).

« Au reste. ajoute l'auteur (et avec raison), on se demande si c'est vraiment agir dans l'intérêt de sa religion que de vouloir s'en faire l'avocat en toute occasion, que le moment soit opportun ou non. En tout cas, cette manière d'agir ne me semble pas propre à inspirer la confiance. »

En ce qui touche l'utilité de la science des religions pour les théologiens, l'auteur s'exprime ainsi : « On ne saurait, dit-il, exagérer l'importance de cette étude comme moyen d'étendre l'horizon intellectuel, de s'orienter — chose extrêmement utile — dans une masse de phénomènes, de se prémunir contre maint engoûment et, surtout, comme moyen d'apprendre à mieux apprécier sa propre religion à la suite d'un examen sans préjugés des religions étrangères ..... Aujourd'hui il est nécessaire que l'esprit envisage les choses religieuses non seulement avec piété et avec respect mais aussi d'une manière scientifique..... »

M. Hardy réclame pour l'histoire des religions la même indépendance à l'égard des philologies orientales qui lui ont donné naissance et l'ont développée jusqu'ici En principe il n'a pas entièrement tort. Le philologue qui n'est que cela, est parfois distrait par des préoccupations étrangères aux questions de religion.

Absorbé par son étude toute spéciale il risque parfois de rester

(1) Voir L'apologétique et les sciences orientales, dans Revue catholique, Octobre 1882.

(2) Voici les termes de l'auteur : « Sie bekümmert sich nur um das in die Erscheinung tretende geschichtliche Verhältniss der Religionen, demzufolge eine jede derselben eine relative Berechtigung hat » (p. 34).

dans l'ignorance sur des questions de son propre domaine que la comparaison avec des phénomènes religieux analogues feraient mieux comprendre. L'avantage serait donc du côté de celui qui renonçant à l'étude minutieuse d'une seule branche, embrasserait d'un coup d'œil tous les faits similaires fournis par les diverses spécialités. A une condition cependant : c'est que ces faits fussent suffisamment connus, qu'il régnât entre les savants un accord suffisant pour qu'on pût recueillir ces faits sans devoir les discuter en eux-mêmes.

Or cette condition est-elle remplie dès maintenant ? Nous ne le croyons pas. Et pour bonne cause.

Prenons comme exemple la religion védique, dont la science dépend naturellement de l'exégèse des Védas, en particulier du Rig-Véda. Le savant théologien ne peut ignorer que ces hymnes sont envisagés de la façon la plus diverse, que même là où les mêmes mots sont rendus de la même manière, les traducteurs y attachent des sens opposés. Celui qui n'est pas indianiste ne peut, sans témérité, se décider dans des questions dont la solution, en dernière analyse, revient à des discussions de grammaire et de lexique. Personne, à moins d'avoir procédé lui-même à un examen détaillé de la question débattue, n'a le droit de prendre parti pour ou contre les théories de Roth, de Bergaigne, de M. Müller, de Ludwig.

Tout ce qu'il pourrait faire ce serait de composer une mosaïque des opinions disparates et d'exposer les raisons pour lesquelles il pencherait de l'un ou de l'autre côté. Et ceci même ne serait pas d'une exécution facile. Les spécialistes n'ont pas l'habitude d'exposer longuement ce en quoi ils sont d'accord : ils accentuent, au contraire, très fort les points où ils diffèrent ; en outre, ils affirment souvent tout uniment là ou la nature même de leurs arguments — que le profane ne peut apprécier — indique suffisamment qu'ils n'ont en vue qu'une probabilité, une possibilité même. Il en résulte que ceux qui veulent discuter ces matières après eux, grossissent ou diminuent, exagèrent ou affaiblissent et, comme ils sont hardis à conclure — n'ayant pas éprouvé les hésitations du philologue — arrivent à des résultats qui étonnent tout d'abord celui à qui ils les attribuent. Inutile après cela d'ajouter que les traductions, même celles des « Sacred Books » dont M. Hardy se montre beaucoup trop enthousiaste — malgré la grande valeur de plusieurs d'entre elles — ne suffisent pas pour suppléer à l'absence de connaissances spéciales. Prenons d'autres exemples : l'histoire et plusieurs doctrines importantes du bouddhisme, comme celle du Nirvâna, sont l'objet de divergences profondes entre les spécialistes : en quoi les excellentes traductions des « Sacred Books » données par M. Oldenberg serviront-elles à un profane pour résoudre ces questions. MM. Barth, Sénart, Foucaux, etc. ont là dessus des opinions différentes ; ils n'ignorent pas les traductions citées, ni même les textes qu'ils représentent, et cependant ils ne se rendent pas.

Leurs raisons sont tirées de la philologie : grammaire, lexique, rapports avec l'histoire générale de la religion indienne, etc. — Comment peut-on apprécier ces raisons si l'on n'est pas indianiste ? et si l'on ne peut apprécier les raisons apportées de part et d'autre, comment pourra-t-on se ranger avec l'un des partis, sans blesser les lois de la prudence ?

L'Avesta a été traduit par Spiegel, de Harlez et, en partie, par Darmesteter dans les « Sacred Books » (M. Hardy ne semble pas au courant de la chose, dans le tableau de la page 17, qui comprend plusieurs *dii minores !*). Tous les trois partent des mêmes principes philologiques, et cependant la manière d'envisager la religion avestique est fort différente surtout entre les deux premiers et le troisième qui n'y voit guère que des mythes. Nous ne dirons rien des religions de l'Égypte, de Babylone, etc., parce que des spécialistes nous ont appris qu'ici toute précision et tout accord font défaut.

M. Hardy est d'un avis contraire ; il croit que tout est connu, fixé, à part des détails négligeables : c'est là une illusion. Dès lors que deviendra la méthode comparative qui doit être l'instrument par excellence de l'hiérologie de M. Hardy ? — M. Vernes exprime le même avis à propos de la brochure du savant théologien : « La comparaison en matière d'histoire des religions a rendu de grands services, mais il faut également faire peser sur elle la responsabilité de graves erreurs. La comparaison ne devient réellement féconde que lorsqu'elle s'applique à des faits et à des documents solidement établis ; c'est un point qu'il est essentiel de ne pas perdre de vue. » (1) Mais l'histoire des religions devient impossible dans ces conditions ; qui donc peut embrasser la connaissance de toutes les langues et commencer par discuter tous les points spéciaux par lui même. C'est l'objection de M Hardy (p. 21). Eh ! mon Dieu, personne n'est tenu à l'impossible ; personne n'est obligé de faire l'histoire des religions. Mais ce que personne ne peut faire à lui seul, deviendrait possible, dans une certaine mesure, à un groupe d'hommes, de spécialistes, s'occupant chacun d'exposer la religion du pays ou de l'époque qui aurait fait l'objet de ses études spéciales. Il est vrai que dans ces conditions, il ne resterait plus guère que « la description des religions » prises séparément. Ainsi disparaîtrait donc la méthode comparative et l'hiérologie ? Cette dernière assurément, et avec elle disparaîtraient cette masse de « constructions de tête » comme les a appelées M. Vernes, qui ne font qu'obstruer la route et diviser les esprits. Nous n'avons pas encore les faits bien connus, bien établis qui permettraient de construire l'édifice des lois générales dont parle M. Hardy. Mieux vaut donc attendre et s'occuper de l'étude des faits, dût-on même se borner à dresser un « catalogue » comme on a reproché à M. Vernes de vouloir le faire.

(1) Revue philosophique de Th. Ribot, Juin 1888, p. 637.

On le lui a reproché à tort : car il reste bien entendu qu'on ne devra pas s'interdire les comparaisons et les inductions particulières au fur et à mesure que le progrès de nos connaissances le permettront.

Ces divergences fondamentales avec M. Hardy n'empêchent que nous ne rendions hommage à la profonde connaissance qu'il déploie dans son discours inaugural, de la situation des esprits et des besoins de l'époque en ce qui regarde les études d'histoire des religions (1). En tout cas, cette science gagnera à être traitée par un catholique, aussi bien au courant des matières que les rationalistes ; dégagé des préjugés que ceux-ci y apportent, il saura laisser parler les faits eux-mêmes, et si même, il parle quelquefois à leur place, ce sera toujours au profit de la vérité révélée et par conséquent, au profit de la science elle-même — si on veut bien l'écouter dans ces conditions. P. C.

5. COMPTES-RENDUS.

Die Kaisergruft bei den Kapuzinern in Wien. Von Dr. Coelestin Wolfsgruber, Benedictiner zu den Schotten in Wien. Mit einem Plane, einer Stammtafel und vier Abbildungen in 8° p. X. 336 ; Wien 1887. Alfred Holder, K.K. Hof- und Universitaetsbuchhaendler. 7 marcs.

C'est dans la crypte du couvent des Capucins à Vienne fondée en 1617 par l'Impératrice Anne, épouse de l'Empereur Mathias que reposent depuis cette époque la plupart des membres de l'illustre maison d'Autriche. Là reposent les Empereurs depuis Mathias jusqu'au dernier Empereur mort en 1875, excepté Ferdinand II ; la grande Marie Thérèse, Marie Louise, jadis l'épouse de Napoléon I et son fils le duc de Reichstadt ; Maximilien le chevelaresque mais infortuné empereur du Mexique. C'est de cette crypte mortuaire que D. Célestin Wolfsgruber le savant Bénédictin, connu par ses recherches sur l'auteur de l'Imitation, nous donne une monographie intéressante.

L'ouvrage contient quatre sections : 1° L'histoire de la construction de la crypte (p. 1-12) ; — 2° les fondations attachées à la crypte (p. 13-52) ; — 3° les visites mémorables faites dans la crypte (p. 52-78) ; — 4° les sarcophages de la crypte (p. 78-361). — Une table généalogique des membres de la maison d'Autriche qui y reposent, un plan, ainsi que le dessin de quatre sarcophages remarquables, ajoutent encore à l'intérêt de cet ouvrage.

(1) Dans un récent opuscule « Le Musée Guimet et l'enseignement officiel des religions en Europe », M. l'abbé Z. Peisson, traite aussi la question de cet enseignement chez les catholiques avec une vraie hauteur de vue ; nous y reviendrons. Que l'auteur nous permette seulement de remarquer qu'il ne distingue pas assez en ces matières, les spécialistes aux recherches originales des vulgarisateurs et travailleurs de seconde main.

La quatrième partie qui contient la description des sarcophages (p. 78-361) est, comme on le voit, la plus developpée, et aussi la plus importante. L'auteur y donne souvent des détails sur les derniers moments et sur la sépulture des illustres défunts, détails pleins d'un intérêt émouvant. Qu'on lise la mort de Marie Thérèse, ou les derniers moments de l'Empereur François I, bénissant son petit fils, l'Empereur actuel d'Autriche; la piété héréditaire de la maison de Habsbourg-Lorraine s'y montre d'une manière saisissante. Et dans ces solennités funèbres que l'auteur décrit, nous contemplons parfois avec émotion cet attachement pieux et filial, du peuple autrichien à sa dynastie, qui est une des garanties les plus solides de la stabilité de ce grand et glorieux empire. — Notre savant auteur le docteur D. Célestin Wolfsgruber par son ouvrage intéressant a donc bien mérité de la science ; son livre fournit en même temps un éclatant témoignage de son patriotisme et de sa vénération pour la dynastie qui depuis des siècles gouverne l'Autriche. B. J.

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. Paris.

Le dernier numéro des Études contient les articles suivants :

Lettre encyclique de S. S. Léon XIV *Libertas*, texte et traduction.

Puis la fin du travail du P. Brucker sur « les objections contre l'origine mosaïque du Pentateuque » au sujet duquel *Le Bulletin critique* se déclarera sans doute satisfait ; une étude biographique et littéraire sur Paul Féval, très intéressante et fort bien écrite ; un compte-rendu du livre du R. P. de Bonniot sur le problème du mal ; quelques réflexions très opportunes sur les lycées de filles, un important article du P. Desjacques traitant de la morale dans l'hypothèse évolutioniste et montrant très bien ce qu'elle devient dans ce système ; un bulletin littéraire consacré aux poètes de 1888 et une bibliographie assez étendue, dans le genre du Polybiblion.

Nous ne pouvons que souhaiter longue vie à cette excellente Revue.

Les nouveaux historiens d'Israël à propos du dernier livre de M. Renan, par l'abbé de Broglie, ancien élève de l'école polytechnique, etc. Paris 1889. Bien qu'ayant déjà parlé du livre de M. Renan, nous ne voulons point passer sous silence la critique qu'en a faite le savant professeur des facultés catholiques de Paris. Si M. de Broglie n'est point orientaliste, il est de ceux qui ne reculent devant aucune peine pour se renseigner exactement et mettre la meilleure science au service de ses lecteurs. Ses travaux sont donc d'une utilité notable et méritent toute attention. Il comprend parfaitement les caractères du temps et sait employer les armes convenables. On trouvera donc profit certain à le lire.

MISCELLANÉES.

SOMMAIRE : 1. La condamnation des propositions rosminiennes (*suite*). — 2. Les étonnements d'un libre penseur. — 3. Les variations des saisons. — 4. Bibliographie. — 5. Un mot de réponse.

I. LA CONDAMNATION DES PROPOSITIONS ROSMINIENNES (*suite*).

IV. Laissons le monde pour nous élever à *Dieu*.

Voyons comment de l'idée d'être le philosophe de Roveredo conclut à l'*existence de Dieu*. L'être virtuel et initial, objet de notre intuition possède l'attribut la nécessité. Ne subsistant pas par lui-même à cause de son abstraction, il ne peut qu'appartenir à un être subsistant. Mais sa nécessité même s'oppose à ce qu'il appartienne à un être contingent. Donc l'être, objet de notre intuition, doit être quelque chose d'un être nécessaire et éternel : c'est ce dernier qui crée les êtres contingents, leur assigne à tous leur détermination et leurs limites : cet être s'appelle Dieu (1).

Dieu est donc la cause créatrice du monde. Mais l'idée que Rosmini se fait de *l'acte créateur* n'a rien de commun avec la doctrine traditionnelle de la création « *ex nihilo sui et subjecti.* »

La puissance de créer appartient à l'être absolu sous la forme subjective, au Père donc (2). Le Père contemplant son être dans le Verbe (être absolu sous la forme objective), s'aime d'un amour infini. Cet amour le porte à aimer l'être de toutes les manières possibles. Pour aimer l'être de la sorte, il doit l'aimer non seulement en tant qu'absolu, mais encore en tant que limité. C'est cet amonr dont Dieu s'aime dans les créatures, qui est la raison déterminante de la création. Cet amour est l'origine d'une necessité morale, qui pour l'être infiniment parfait est toujours accompagnée de l'effet (3).

La création est dévolue à l'intelligence divine. Le premier acte qu'elle exerce, c'est l'*abstraction*. L'abstraction produit l'être initial, le premier élément de la créature (4). — Dieu le Père voit l'être dans le Verbe, mais

(1) Conf. prop. 5a. — Conf. *Teos*. I, p. 241.— Conf. *Courte esquisse*, à la fin.

(2) Conf. prop. 18_2.

(3) Conf. prop. 14_2.

(4) Opposons à cette assertion ces paroles de S. Thomas : « Creare non est proprium alicui personæ, sed commune toti Trinitati. » *Sum. Th.* 1_a, qu. 45, a. 6.

sous un rapport seulement. Cet être que le Père abstrait de son objet absolu (le Verbe), n'est autre que l'être initial, le commencement de tout ce qui est. Rosmini l'appelle encore la première créature, non pas que ce soit le premier effet sorti du néant, mais parce c'est la connaissance de l'être fini possible, l'élément fondamental de toute créature.

Passons à la seconde opération de l'intelligence suprême, j'ai nommé l'*imagination*. Par l'imagination le Père conçoit dans l'être qu'il vient d'abstraire, les termes finis, ou les différentes limites dont l'être est susceptible (1).

La troisième opération de l'intelligence créatrice, c'est la *synthèse*. Par la synthèse le Père unit les deux éléments dont les êtres finis se composent : l'être initial, le fondement de toutes les créatures, et les différents termes ou limites de cet être initial (2). Mais l'être initial peut être considéré comme intelligible et comme essence. La synthèse, qui appelle les créatures à l'existence, unit aux termes finis non l'être intelligible, mais l'être-essence. Car en rapportant les limites à l'être considéré seulement comme objet intelligible on n'obtient que les essences des êtres finis ou, comme Rosmini s'exprime lui-même, les idées des choses finies (3).

On le voit, c'est l'intelligence divine qui crée. La volonté de Dieu, qui sous la direction de l'intelligence est la vraie cause efficiente des choses, se trouve réduite à n'exercer qu'une simple détermination sur l'intelligence divine. Sous l'influence de la volonté l'intelligence imagine des termes finis, et les rapporte à l'être initial.

Et c'est uniquement sous l'énergie de l'affirmation (synthèse), pour nous servir des termes mêmes de l'auteur (4), que le monde réel émerge du monde idéal.

D'après cela tout ce que Dieu fait dans l'acte de la création, c'est uniquement de *poser* l'existence des créatures. Cette existence n'est pas faite, mais posée. Et les termes finis ne participent à l'être que parce que celui-ci leur est présenté (5).

V. Voyons pour finir qu'il n'y a pas jusqu'à l'étude de l'*âme humaine*, qu'on n'essaie de plier à la théorie rosminienne de l'être idéal ou de l'idée d'être.

L'âme humaine ne sortirait pas immédiatement des mains du Créateur, elle ne serait qu'une évolution du principe sensitif. Voici comment l'abbé Rosmini lui-même expose l'*origine* de notre âme : « La *génération* de l'âme rationnelle peut se concevoir comme un passage du moins parfait

(1) Conf. prop. 13a et 14a.
(2) Conf. prop. 15a.
(3) Conf. prop. 16a.
(4) Espos. § X.
(5) Conf. supra.

au plus parfait. Ce qui d'abord était simplement sensitif, devient intellectuel en recevant l'intuition de l'être : le principe sensitif, quand l'idée d'être apparaît, a perdu son individualité, a cessé d'être ce qu'il était pour devenir rationnel (1). »

Passons à *l'union de l'âme et du corps*. Le principe sensitif, est uni au corps par cela même que celui-ci est perçu par le sens fondamental (2). Mais l'âme humaine est non seulement sensitive, elle est encore rationnelle. Comment l'âme en tant que rationnelle s'unit-elle au corps ?.. La raison, qui voit dans l'idée d'être l'objet du sens fondamental, affirme que cet objet existe réellement. Et c'est dans cette perception constante du corps senti, que consiste l'union du corps et de l'âme rationnelle (3). Le lecteur conclura aisément que cette union ne consistant que dans une action, dans un accident, ne saurait être substantielle.

C'est donc la théorie idéologique qui est le fondement de toute la philosophie Rosminienne. Nous l'avons exposée, en tâchant de la relier aux différents traités de la métaphysique, l'ontologie, la cosmologie, la théologie naturelle, et la psychologie.

II. LES ÉTONNEMENTS D'UN LIBRE PENSEUR.

L'homme qui ne sait ou ne veut accepter la vérité quelle qu'elle soit et quelles que soient les conséquences pratiques qu'elle entraine, mais qui, prétendant suivre en tout et ne suivre jamais que la raison, se fait cependant des systèmes a priori qu'il regarde comme des dogmes naturels absolument infaillibles, celui-là certainement rencontrera dans l'histoire des faits qui resteront toujours pour lui de véritables mystères, des problèmes dont il cherchera en vain la solution.

Cette vérité nous revenait, l'autre jour, à l'esprit, en lisant un article de la *Revue Scientifique* dans lequel un certain M. Le Bon s'efforce d'expliquer *le role des Juifs* dans les civilisations. Comme nous devions nous y attendre les longues colonnes que ce Monsieur consacre à son sujet sont remplies de points d'exclamation et de signes d'étonnement. On le serait à moins ; car figurez-vous un homme qui se trouve devant une horloge et qui veut s'en expliquer la création sans admettre *la thèse de l'existence d'un horloger* ou qui contemplant pour la première fois une

(1) Conf. prop. 21.

(2) Par le sens fondamental Rosmini désigne un sens intérieur qui percevrait notre corps d'une manière ininterrompue. Les sensations externes, postérieures à la perception du sens fondamental n'en seraient que les modifications.

(3) Prop. 24_2.

de nos plus splendides cathédrales cherche à comprendre comment les pierres des montagnes sont venues se réunir là par selection naturelle pour former ce vaste et majestueux édifice, merveille de conceptions originales et du goût le plus pur.

Mais laissons le parler lui-même, ses paroles ont un accent de naïveté que nous ne saurions imiter sans le déflorer plus ou moins.

« Les Juifs n'ont possédé ni arts, ni sciences, ni industrie, ni rien de ce qui constitue une civilisation. Ils n'ont jamais apporté la plus faible contribution à l'édification des connaissances humaines. Jamais ils ne dépassèrent cet état de demi-barbarie des peuples qui n'ont pas d'histoire. S'ils finirent par posséder des villes, c'est que les conditions de l'existence, au milieu de voisins arrivés à un degré d'évolution supérieur, leur en faisaient une nécessité ; mais, leurs villes, leurs temples, leurs palais, les Juifs étaient profondément incapables de les élever eux-mêmes ; et, au temps de leur plus grande puissance, sous le règne de Salomon, c'est de l'étranger qu'ils furent obligés de faire venir les architectes, les ouvriers, les artistes dont nul émule n'existait alors au sein d'Israël.

« Et pourtant cette obscure petite tribu de Sémites, dont le développement intellectuel fut si faible, joua, par les religions issues de ses croyances, un rôle tellement capital dans l'histoire du monde, qu'il est impossible de ne pas s'occuper d'elle dans une histoire des civilisations. L'étude de ces luttes intestines, des divagations de ses prophètes, des généalogies obscures de ses rois, forme, chez tous les peuples de l'Europe, une partie fondamentale de l'éducation ; et, alors qu'un homme lettré moderne pourra ignorer complètement l'histoire des splendides civilisations qui fleurirent sur le sol de l'Inde, ils n'oserait confesser qu'il ignore les exploits de Samson ou les aventures de Jonas avalé par une baleine.

« Ce rôle considérable joué par la pensée juive dans l'histoire de l'Europe civilisée depuis près de vingt siècles semblera sans doute un problème des plus intéressants aux écrivains de l'avenir. Lorsque, dans quelques milliers d'années, nos civilisations auront été rejoindre dans le gouffre du passé celles qui les ont précédées, que nos arts, nos littératures, nos croyances, ne seront plus que des souvenirs, et que l'on nous étudiera comme nous étudions aujourd'hui les Égyptiens et les Assyriens, c'est-à-dire avec le calme philosophique qui seul permet de comprendre les événements historiques, et par suite de les expliquer, l'historien considèrera sans doute comme un phénomène remarquable, que les peuples les plus civilisés du monde aient été pendant de longs siècles soumis à une religion dérivant des croyances d'une obscure tribu de nomades ; que, pour ces croyances, dont la valeur scientifique est si nulle, des nations puissantes se soient massacrées sur tous les champs de bataille de l'Occident et de l'Orient, et qu'au nom des mêmes croyances de grands empires aient été

élevés et détruits. Peu de faits historiques aussi curieux seront offerts aux méditations des penseurs de l'avenir. »

Certes, M. Le Bon n'est pas tendre pour les Juifs, ce petit peuple qui a conservé dans son arche sainte les notions de Dieu, de la morale, de la responsabilité humaine, de la rétribution future et qui a donné le jour au divin législateur de l'humanité, ce petit peuple est un bien grand coupable. Sans lui la raison de M. Le Bon règnerait sur le monde et cet *excellent* homme pourrait après avoir joui sans inquiétude, dormir tranquille le grand sommeil.

Oyez plutôt notre infaillible :

« Les anciens Juifs n'ont jamais dépassé les formes inférieures de la civilisation qui se distinguent à peine de la barbarie. Lorsque ces nomades sans culture sortirent de leur désert pour se fixer en Palestine, ils se trouvèrent en contact avec des peuples puissants, civilisés depuis longtemps, et, de même que toutes les races inférieures placées dans des conditions semblables ils n'empruntèrent à ces peuples supérieurs que les côtés infimes de leur civilisation, c'est-à-dire leurs vices, leurs coutumes sanguinaires, leurs débauches et leurs superstitions. Ils sacrifièrent à tous les dieux de l'Asie, à Astarté, à Baal, à Moloch, beaucoup plus qu'au dieu de leur tribu, le sombre et vindicatif Iahvé, (1) dans lequel, malgré toute la violence de leurs prophètes, ils n'eurent pendant bien longtemps qu'une confiance très restreinte. Ils adoraient des veaux de métal, mettaient leurs enfants dans les bras rougis au feu de Moloch, et livraient leurs femmes à la prostitution sacrée sur les hauts lieux.

Quant à faire faire le moindre progrès à la civilisation dont ils empruntèrent les éléments les plus inférieurs, les Juifs s'en montrèrent incapables à un degré véritablement prodigieux. Lorsque leurs puissants instincts commerciaux leur eurent permis d'amasser des richesses, ils ne purent jamais trouver parmi eux des architectes et des artistes capables de bâtir des temples et des palais, et c'est à leurs voisins, les Phéniciens surtout, comme le montre la Bible, qu'ils durent s'adresser. Toutes leurs connaissances se bornaient à l'élevage des bestiaux, à la culture de la terre et surtout au trafic.

Leur prospérité d'ailleurs ne dura qu'un instant. Leurs instincts de rapine et leur intolérance les rendirent insupportables à tous leurs voisins et ces derniers n'eurent pas de peine à les réduire en servitude. Ils vécurent d'ailleurs presque constamment dans la plus effroyable anarchie, et leur triste histoire n'est que le récit d'horreurs de toutes sortes : prisonniers sciés vivants ou rôtis dans des fours, reines données

(1) Nous laissons ces Blasphèmes. Il est bon que l'on connaisse les idées répandues journellement dans le peuple, bien autrement dangereuses que des fausses notions de sciences naturelles.

à manger à des chiens, populations des villes massacrées en y comprenant femmes, veillards et enfants. Les Assyriens eux-mêmes ne déployèrent jamais une férocité plus grande.

« Ce fut pourtant sans doute la noire misère où tomba bientôt Israël qui empêcha sa désagrégation complète et lui permit de conserver son unité remarquable. L'antipathie profonde qu'il inspira toujours à tous les peuples qui se trouvèrent en contact avec lui l'empêcha de disparaître en se fondant avec eux. Écrasé par de puissants voisins, toujours réduit en esclavage par les grands empires asiatiques, livré à ses perpétuelles luttes intestines et à une incurable anarchie aussitôt qu'il recouvrait une ombre de liberté, il réalisait entièrement ces conditions où l'âme humaine, n'ayant rien à espérer, ne connaît plus que les suggestions du désespoir. C'est alors qu'apparaissent ces hallucinés et ces convulsionnaires qui ont toujours eu une influence si profonde sur l'âme des foules. Jamais peuple ne posséda autant de voyants, d'inspirés et d'illuminés qu'Israël. En fait d'hommes remarquables, il ne compta guère que des prophètes et des poètes ».

« Prophètes et poètes puisaient d'ailleurs aux mêmes inspirations. Ils vivaient dans la même atmosphère d'excitation cérébrale constante dont toutes leurs œuvres portent l'empreinte ».

« L'influence extraordinaire de la Bible constitue un des plus frappants exemples que l'on puisse citer du rôle que jouent les illusions dans l'histoire des peuples. Ce livre eut en outre ce sort merveilleux d'être lu par des millions d'hommes qui y ont vu chacun ce qu'il voulait y voir, mais jamais ce qui s'y trouvait réellement. Un pareil phénomène d'imagination déformante ne se produira plus sans doute sur une semblable échelle dans l'histoire du monde. Les pages où des générations et des générations d'hommes ont su trouver les plus sublimes enseignements de morale sont les récits de débauches et de massacres qui constituent la véritable histoire des Juifs ».

Puis après une autre tirade où M. Le Bon joint l'ironie contre les récits de la Bible, aux plus violentes insultes adressées à Dieu même il ajoute :

« Ces légendes sont devenuse la base des Religions qui ont satisfait l'Occident pendant plus de 20 siècles. Elles ont été la vérité pure pour des esprits tels que Saint Augustin, Galilée ; Newton et Pascal.

C'est en observant des phénomènes semblables que j'en suis arrivé à la conviction que les illusions jouent un rôle tellement considérable dans l'évolution des peuples, qu'il serait difficile d'en exagérer l'importance. »

Il n'y a qu'une illusion que M. Le Bon n'apperçoit pas ; c'est la sienne. Bien triste est cet état d'esprit de ces hommes qui se forgent des difficultés insolubles pour ne point admettre la vérité bien simple qui est devant eux, et qui préfèrent accuser l'humanité entière de folie plus tôt que de reconnaître la leur.

M. Le Bon ajoute en terminant cette partie de son malheureux écrit :

« Le représentant des doctrines prêchées par un charpentier d'un petit village de Galilée est aujourd'hui encore le plus puissant monarque du monde, le seul dont les arrêts soient tenus pour infaillibles et dont on puisse dire que trois cent millions d'âmes sont soumises à son joug ! »

C'est bien regrettable en effet. Au lieu d'obéir aux doctrines du divin Charpentier la terre devrait se soumettre aux arrêts de M. Le Bon et de ses compères en libre pensée. Alors tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Car lui seul est infaillible.

Malheureusement tout acte mauvais porte avec lui ses conséquences. Ayant rayé du monde tout ce qui peut être surhumain, la raison de M. Le Bon ne peut plus rien comprendre aux actes du pouvoir divin et infini. Ayant supprimé l'architecte il ne peut plus s'expliquer l'édifice et en est réduit à traiter le genre humain d'insensé.

Malheureusement pour M. Le Bon, Dieu ne se supprime pas d'un trait de plume. Le *Charpentier de Nazareth* qui a déjà préparé tant de cercueils pour ses ennemis, saura tôt ou tard achever celui de son présent adversaire. Puisse alors notre malheureux égaré se reconnaître et ne pas tomber dans un étonnement qui pourrait lui couter plus que la vie.

H.

III. LES VARIATIONS DES SAISONS.

Est-il vrai que les saisons tendent à se modifier ? Le long hiver que nous venons de traverser a mis cette question à l'ordre du jour. M. Péroche a cherché à y répondre dans la « *Revue scientifique.* » Voici une analyse de son article extrêmement intéressant.

Il énumère d'abord les hivers remarquables dont l'histoire fait mention ; mais ces données sont trop incomplètes pour donner lieu à des conclusions. Des faits plus concluants sont fournis par l'histoire de la vigne dans les temps historiques. Nous laisons parler ici l'auteur :

« On sait bien que les Gaulois, bien qu'aimant le vin, avaient la bière pour boisson usuelle. La vigne, au temps de Jules César, n'était cultivée que dans nos provinces les plus méridionales, et si elle ne s'était pas encore répandue plus au nord, il faut bien admettre que c'est parce que le climat le lui permettait peu. Ce n'est que plus tard, en effet, et progressivement que la diffusion en a eu lieu. Au IIIe siècle, elle se révèle sur quelques points. Au VIe, sa marche en avant est déjà prononcée. Au IXe, la propagation en est beaucoup plus générale ; mais ce n'est que vers le XIIIe que s'est produite sa plus grande expansion. Si donc nous nous adressons à la vigne, elle nous fournit des indications que nous ne saurions obtenir avec la même précision de la supputation des hivers.

Des premières dates auxquelles nous nous sommes arrêté jusqu'au XIIIe siècle, nos températures auraient sûrement progressé, et la situation actuelle démontre que, depuis lors, elles se sont réellement affaiblies. Appesantissons-nous un peu sur ce point.

Vers le XIIIe siècle, en outre des cantonnements qu'elle occupe aujourd'hui, la vigne s'était implantée, chez nous, entre autres provinces, en Bretagne, en Normandie, en Picardie. Les environs de Rennes, de Dol, de Dinan, de Montfort, avaient des vignobles. Lisieux en possédait de son côté, ainsi que Rouen, Jumièges, Forges, Neufchâtel et les environs de Dieppe. Les alentours de Vernon paraissent n'avoir été qu'un grand vignoble. Les vignobles les plus renommés et les plus productifs de la Normandie étaient toutefois ceux d'Airan et d'Argences, dans la vallée de la Muance, un des affluents de la Dive. Enfin, la vigne était cultivée à Abbeville et à Cugnies, près d'Amiens.

Quelque avancée que soit la région d'Amiens, elle était cependant loin de constituer la limite extrême de la culture de la vigne, dans notre pays, au temps de sa plus grande diffusion. La Flandre aussi a eu alors ses vignobles, notamment Watten et Wormhoudt, dans l'arrondissement de Dunkerque. Lille lui-même a, sans aucun doute, été doté de vignes. En 1203, avant de partir pour la croisade, Beaudoin, devenu plus tard empereur de Constantinople, a aboli l'usage qui lui permettait d'acheter son vin aux bourgeois de la ville, au prix qu'il lui convenait d'y mettre. Un pareil usage, malgré l'époque, n'aurait certainement pas eu sa raison d'être si la ville avait été dépourvue de vignes. Une preuve plus positive nous en est du reste donnée. En 1297, lors du siège de Lille par Philippe le Bel, les assiégés, par mesure de défense, ont fait raser les vergers plantés sur les glacis du clos Saint-Pierre, situé, dit la narration, près de la vigne du Comte. Ici, on le voit, le fait ne peut plus être mis en doute. Mais ce n'est pas seulement dans cette partie de la Flandre qu'on récoltait du vin, c'était aussi à Tournay, à Gand, à Bruges. Louvain, dans le Brabant méridional, a même été un centre important de production, et Bruxelles et Anvers se sont trouvés à peu près dans le même cas. Il n'y a pas jusqu'à Utrecht, en Hollande, qui n'ait été un lieu de récolte. Nous sommes évidemment là bien loin des zones actuelles.

L'Angleterre n'a pas été plus déshéritée que la Belgique sous le rapport de la viticulture. Elle y était aussi en pleine prospérité dès le XIIe siècle, principalement dans le Surrey, et la vallée du Gloustershire était celle qui fournissait les meilleurs de ses vins. A propos de celui d'Argenteuil, on a souvent répété qu'il était loin d'être dédaigné par Henri IV. Le vin anglais, en 1377, était lui-même servi sur la table du roi. Il est pour le moins supposable qu'il n'était pas non plus dépourvu de qualité. A la même époque, notre vin d'Auxerre était considéré comme un produit de qualité supérieure.

Plus ou moins favorisée, la culture de la vigne s'est maintenue pendant une certaine suite de siècles sur les points dont elle avait pris possession. Elle ne paraît surtout pas avoir persisté longtemps en Angleterre, bien que de nos jours des treilles d'une grande abondance y existent encore. Seulement, la culture n'en a plus lieu qu'en serre. Au XVIe siècle, Neufchâtel possédait toujours des vignes. Au XVIIe, on continuait à citer le vin d'Argences. Il existerait même aujourd'hui encore une vigne dans cette localité ; mais on n'en tirerait plus que du verjus. A la même époque, il en restait aussi à Louvain, et ce n'est plus qu'à sa bière que Louvain doit actuellement la réputation dont il jouit. Quoi qu'il en soit, après une ère de réelle prospérité, la vigne disparaissait peu à peu de la zone extrême à laquelle elle était parvenue, et, de nos jours, dans ces régions où elle avait été florissante, on ne peut même plus obtenir que le raisin mûrisse, quand il y mûrit, que lorsqu'il est complètement abrité.

Il semble difficile de ne pas voir dans cette marche de la vigne, avançant d'abord et reculant ensuite, un effet des changements survenus dans notre climatologie. Mais ce n'est pas la vigne seule qui en fournit la preuve. La culture de l'olivier ne tend-elle pas elle-même à rétrograder ? Dans les environs de Carcassonne, depuis une centaine d'années, elle s'est rapprochée du sud d'environ 15 à 16 kilomètres. La canne à sucre, qui avait été acclimatée en Provence, en a, de son côté, complètement disparu. Les orangers qui, au XVIe siècle, aux environs d'Hyères, étaient cultivés jusqu'au village de Cuers, atteints eux-mêmes par les vicissitudes climatériques, ont dû être remplacés par d'autres arbres moins frileux. Que dire d'ailleurs de l'abaissement de la zone de végétation forestière dans les Alpes de la Savoie, dans celles de la Suisse, dans les Carpathes, sinon qu'il procède de la même cause. N'y eût-il dans tout cela qu'un effet de la rigueur croissante des hivers qu'il n'en serait pas moins la preuve d'un abaissement de la moyenne de nos températures, que le mouvement de la vigne atteste tout particulièrement. »

Mentionnons encore les faits suivants qui appellent les mêmes conclusions : « Les variations de température ne se sont pas limitées à nos contrées ; elles se sont étendues à d'autres régions et s'y sont même prononcées dans une mesure beaucoup plus forte. Dès le xe siècle, les Norvégiens, déjà établis en Islande, colonisaient aussi la côte occidentale du Groënland. A cette époque, il y existait de vastes pâturages où paissaient de nombreux troupeaux de rennes, et c'est même de là, on ne l'ignore pas, que lui est venu son nom de Groënland qui signifie *terre verte*. Des chevaux, des moutons, des bœufs y furent amenés. On bâtit des maisons, on mit le sol en culture et, dans le cours du XIIe siècle, la colonie s'étendait même jusqu'au 73° de latitude. Les bœufs, abondamment nourris, s'étaient multipliés à ce point que leur viande, desséchée, était exportée

par cargaisons complètes. Mais peu à peu, de grandes perturbations survinrent, les froids s'accentuèrent, les neiges s'amassèrent en quantités de plus en plus grandes et il n'est personne qui ne sache ce que sont aujourd'hui ces parages deshérités. Bien que plus favorisée, l'Islande, elle-même très gravement atteinte, n'a-t-elle pas vu s'accomplir un revirement de même nature ? Au XIVe siècle, l'île comptait jusqu'à 120 000 habitants. Il n'y en a même pas la moitié actuellemeni, et si les éruptions volcaniques ont été pour quelque chose dans la disparition de quelques-unes de ses vallées les plus productives, combien l'accumulation des neiges et des glaces n'y a-t-elle pas ajouté ? »

M. Péroche cherche ensuite à déterminer la cause de ces variations de la température. Ni les taches du soleil, qui ne coïncident pas avec ces variations ; ni le refroidissement de la terre, qui ne pouvait amener la marche ascendante constatée jusqu'au 13e siècle ; ni la marche du Gulf-Stream qui n'a d'influence que sur quelques pays ; ni le déboisement, qui, progressant dans le même sens, n'aurait pu causer les fluctuations signalées, ne peuvent rendre compte du fait en question.

M. Péroche, qui s'occupe depuis des années de cette question, trouve l'explication des faits signalés dans le balancement précessionnel de la terre dont nous allons tâcher de décrire clairement et brièvement les effets.

Tout le monde sait que les variations météorologiques constantes appelées *saisons* résultent de deux causes à savoir : 1° la hauteur du soleil au dessus de l'horizon ; 2° la longueur du jour. On pourrait ajouter comme troisième cause, la distance de la terre au soleil, variable aux divers points de l'écliptique ou de la ligne décrite par la terre, dans sa révolution autour de l'astre central. Rappelons aussi que l'axe de rotation de la terre n'est pas perpendiculaire à l'orbite qu'elle décrit, mais qu'il est incliné de 23° 28. Il en résulte que les deux hémisphères reçoivent alternativement les rayons solaires sous un angle plus ou moins grand. L'hémisphère boréal se présente incliné vers le soleil pour recevoir plus directement ses rayons lorsque la terre est arrivée à l'extrémité du grand axe de l'écliptique ; à ce moment l'hémisphère austral reçoit les rayons solaires sous un angle très grand ; il en résulte que nous avons l'été lorsque l'autre hémisphère est plongé dans l'hiver. Réciproquement, lorsque la terre arrive à l'autre extrémité du grand axe, nous avons l'hiver tandis que l'hémisphère austral a sa saison chaude. Notons qu'en ce dernier point la terre est cependant plus rapprochée du soleil qui n'occupe pas le centre de l'écliptique ; en d'autres termes, nous avons l'été lorsque la terre est à son *aphélie* et l'hiver lorsqu'elle est à son *périhélie*.

Il semblerait d'abord que l'hémisphère austral dût être plus favorisé que nous sous le rapport de la chaleur. C'est le contraire cependant qui a lieu. Voici pourquoi. Le temps mis par la terre pour parcourir la partie

de son orbite située entre le point de notre équinoxe du Printemps en passant par son point d'aphélie pour arriver au point où se produit l'équinoxe d'automne est plus long de 8 jours que le temps employé pour passer de ce dernier point par le point de périhélie à l'équinoxe du Printemps. Nos étés sont donc plus longs de huit jours que les étés de l'hémisphère austral. En même temps il se fait que le nombre d'heures de jour pendant notre été est plus grand relativement aux heures de nuit que dans l'hémispbère opposé. Ces circonstances ne compensent pas seulement le désavantage de notre plus grand éloignement du soleil ; elles ont pour effet de nous assurer une somme de chaleur beaucoup plus grande.

La situation que nous venons de décrire n'est point stable ; elle varie avec la cause qui la produit, à savoir avec l'inclinaison de la terre sur son axe de rotation. Notre globe oscille sur lui-même de manière à modifier constamment son inclinaison, et finalement à la renverser dans le sens opposé. Ce balancement qui produit la *précession des équinoxes*, s'accomplit en 26.000 ans ; mais il se combine avec un autre mouvement, qui affecte l'orbite, et sa durée au point de vue qui nous occupe, se réduit à 21.000 ans. Chacun de nos hémisphères passe donc en 10.500 ans d'une phase à l'autre. C'est en l'an 1250 de notre ère que nos deux grandes saisons d'hiver et d'été se sont produites exactement dans le sens du grand axe de l'orbite, c'est-à-dire de la manière décrite plus haut. En remontant à 10.500 ans plus haut, la situation était précisément l'inverse. Il en résulte qu'avant l'an 1250, la température de notre hémisphère a dû s'élever et que depuis ce moment elle tend à décroître, ce qui est parfaitement conforme aux faits historiques. L'abaissement de notre température doit continuer encore jusqu'à l'an 1250 + 10.500. Alors nous aurons notre été à la périhélie, c'est-à-dire que nous serons exactement dans la situation actuelle de l'hémisphère austral.

« Le refroidissement dans lequel nous rentrons, se demande M. Péroche, serait-il donc une nouvelle période glaciaire ? Pas plus que celle actuelle n'en est une pour l'autre partie de notre globe. Les glaciers de la Suisse reprendront bien une partie de leur ancien développement, mais ils ne s'étendront même pas jusqu'au Léman. Le Danemark sera redevenu ce qu'est aujourd'hui l'Islande. La Norvège, malgré le Gulf-Stream, la Suède, la Laponie, la Finlande ressembleront beaucoup au Groënland actuel qui, lui, ne sera plus qu'une suite non interrompue de glaces. Pour nous, simplement dans une situation se rapprochant de celle qu'a aujourd'hui le Danemark et conséquemment sans revoir le renne, notre sol n'en aura pas moins et depuis longtemps perdu la vigne. Peut-être nos arrière-neveux s'en consoleront-ils. Il leur restera du moins la blonde et savoureuse boisson des Gaulois, nos braves et spirituels aïeux.

C.

IV. BIBLIOGRAPHIE.

La Maison, par Xavier Marmier de l'Académie française. Paris V. Le Coffre.

Ce livre attrayant nous fait connaître d'abord *les abris divers que l'homme s'est construits* pour se garantir des intempéries de l'air ; il nous expose tour à tour depuis le trou creusé en terre et recouvert de feuillages, les habitations suspendues aux palmiers, les grottes, les tentes du Bedouin, les yourtes des habitants du nord de l'Asie avec leurs 12 à 40 pieds de profondeur, jusqu'aux splendides palais qui ornent nos capitales. Dans un 2me chapitre l'auteur développe *la vie dans la maison*, qui commence par la tente du pasteur et se perpétue dans nos grandes villes modernes. Il nous relate dans un exposé plein de charme le sublime dévouement de nos sœurs de charité pendant les temps de guerre et d'épidémies ; il nous fait assister par de beaux exemples aux heureuses suites d'une bonne éducation ; enfin il décrit longuement dans une série de belles pages, qui tiennent le lecteur en haleine, les mœurs simples de nos aïeux, avec leur caractère hospitalier et les heureux résultats qui en déroulaient.

L'auteur passe ensuite *à la mort dans la maison* avec la frayeur qu'elle inspire et les espérances futures qu'elle révèle chez les différents peuples ; il nous fait assister à la mort d'une mère chrétienne entourée de ses enfants ; aux craintes et au désespoir d'une mère canadienne qui vient de perdre un enfant en bas âge et qui, pense-t-elle, doit faire un long voyage à travers des chemins difficiles.

Enfin de *la jeune fille dans la maison*, l'auteur cite un exemple de dévouement admirable et qui est fait pour attendrir le cœur le plus dur.

Le cadre de cette revue ne nous permet pas malheureusement, de nous étendre sur les légendes, les charmantes poésies et les intéressants discours qui forment la 2de partie de ce beau livre ; mais l'auteur qui dit dans son introduction, « je sème : Dieu bénit » devrait avoir jeté sa semence sur un sol bien ingrat pour ne pas recueillir amplement la récompense demandée ; c.-à.-d. ramener à la paix du foyer quelques esprits inquiets et troublés.

L. Muls.

* * *

Tractatus de SS. Eucharistiae Mysterio in auditorum usum exaratus opera Petri Einig S. Theol. et Philos. Doctoris. — Treveris ex officina ad S. Paulum. 1888.

Nous signalons avec plaisir à l'attention du clergé ce traité dogmatique, qui présente en quelques pages un résumé substantiel et clair de la vérité révélée.

La première Partie (p. 72) explique et démontre la présence réelle de Notre Seigneur dans l'Eucharistie. La seconde (p. 106) étudie les questions relatives à l'Eucharistie considérée comme sacrement. La troisième (p. 148) est consacrée au sacrifice de la nouvelle Loi.

Conformément aux principes de la science qu'on définit : fides quaerens intellectum, ce Traité ne donne pas seulement la démonstration du dogme par les sources de la révélation, il met encore en lumière le sens, la portée, les convenances de la vérité révélée et ses nombreuses analogies avec les vérités de l'ordre naturel. La Théologie n'écarte pas la philosophie de son domaine, au contraire elle la considère comme sa compagne inséparable, à la condition toutefois de subordonner les résultats obtenus par la raison aux augustes profondeurs du mystère.

Dans les deux parties de sa démonstration l'auteur marche sur les traces des grands Maîtres de la science, tels que Bellarmin, Lugo, Suarez, Franzelin. Il en résulte que son livre fournira au lecteur une connaissance approfondie du dogme, de ses arguments positifs et de sa conformité au moins négative avec les principes de la raison.

La méthode suivie par l'auteur est parfaitement appropriée à son but d'écrire un livre destiné à l'enseignement. Par l'exactitude des doctrines, la lucidité des explications, par le choix des arguments et le style simple et correct, son Manuel est appelé à rendre des services utiles aux étudiants en Théologie et à leurs professeurs.

A. D.

* * *

Prônes liturgiques ou explication, à l'usage des fidèles, de tout ce qui a rapport au culte et principalement au saint Sacrifice de la Messe, par M. l'abbé Gaussens. — 1 vol. in-12. Paris, librairie Victor Lecoffre, 1888.

Le concile de Trente, session XXII, ch. VIII, ordonne aux pasteurs des âmes d'expliquer fréquemment à leurs ouailles le sens à la fois suave et profond des cérémonies du culte, surtout des cérémonies de la messe. Cette prescription se trouve renouvelée et commentée dans les statuts de la plupart des diocèses. Et pourtant les rites de l'Église sont lettre close pour bien des chrétiens de nos jours. Ils n'en pénètrent point l'esprit, ils n'en sentent pas la beauté. Pour tout ce qui touche à nos offices sacrés « ils ont des yeux et ne voient pas, des oreilles et n'entendent pas. » Est-il étonnant dès lors qu'ils se montrent froids à leur égard, qu'ils les trouvent longs, s'y ennuient, et s'y dérobent autant qu'ils le peuvent? Expliquez-leur ces mystères divins, dites-leur en la signification auguste, et vous les retiendrez au pied des saints autels, et vous les intéresserez à nos fêtes.

Telles sont les considérations qui ont provoqué la publication de ce petit livre. Nous devions déjà quatre volumes du même genre à la plume sobre et facile de M. Gaussens. Celui-ci complète heureusement la série, qu'on pourrait intituler : *Corps d'enseignement pastoral*. Il est digne de ses aînés ; nous en avons pour garant une approbation fort élogieuse de Mgr l'archevêque de Bordeaux, qu'on lira à la première page. Dans ces instructions liturgiques, dit Mgr Guilbert, « tout est à louer : le fond aussi bien que la forme, la science ecclésiastique aussi bien que la piété et l'onction de l'auteur. »

J. F.

* * *

Histoire des sources du droit canonique, par Av. Tardre, professeur à l'école des chartes, Paris, A. Picard, 1887, in-8°, 409 pp. — 8 francs.

Un livre d'une nécessité absolue pour l'étude scientifique du droit canonique, si négligée chez nous. L'auteur a réuni en les accompagnant de toutes sortes de renseignements, surtout bibliographiques, les éléments du droit canonique : conciles généraux et particuliers, décrétales etc.

Espérons qu'on tirera parti de ce précieux recueil pour nous donner des travaux vraiment scientifiques, où l'on expose non-seulement le contenu des lois ecclésiastiques mais où l'on s'attache surtout à en découvrir l'esprit, la raison d'être, l'évolution. Traitée à ce point de vue le droit canonique mériterait bientôt de fixer l'attention de tous ceux qui s'occupent de l'histoire intime de notre civilisation.

* * *

Le droit civil commenté à l'usage du clergé, dans ses rapports avec la théologie morale, le droit canon et l'Economie politique, par M. le chanoine Allègre. Paris, Delhomme et Briguet, 1888, 3 vol. in-8 de 900 pp. environ chacun — 24 francs.

M. Allègre s'est tracé un vaste programme qu'il eût été difficile de remplir à la satisfaction de tout le monde. Tel qu'il est l'ouvrage rendra de précieux services. Espérons que la courageuse initiation de M. Allègre ne restera pas stérile. Depuis l'essai de M. Gousset, aucun ouvrage d'ensemble n'avait paru sur ces matières. Les trois premiers volumes vont jusqu'au titre VI du livre III, art. 1852.

* * *

Grammaire Hébraïque élémentaire, par le P. Senepin, S. J., professeur d'écriture saint et d'hébreu. In 8°. (VIII et 104 p.) Prix : broché fr. 2 ; relié, dos en toile fr. 2.40. 1888. Fribourg en Brisgau, B. Herder.

L'auteur de cette grammaire ne s'était proposé d'abord que de traduire en français la grammaire hébraïque de Vosen. Il a été amené à la refondre en partie, dans le dessein de la rendre plus complète, surtout plus claire, et de faciliter ainsi aux commençants l'étude de la langue sacrée. Les perfectionnements apportés à la grammaire de Vosen dans les quatre éditions qu'en a données le Dr. Kaulen ont été aussi mis à profit.

La nouvelle grammaire est avant tout un livre pratique, tel que l'a fait un long enseignement de l'hébreu aux commençants. De là la marche

adoptée par l'auteur. Elle a pour but de mettre au plus tôt l'élève en mesure de constater et d'appliquer dans des Exercices gradués les connaissances acquises dans les parties de la grammaire déjà vues par lui.

Au reste, quelques pages d'Exercices ont paru suffire ; et, la Syntaxe terminée, il y aura plus de profit et d'agrément pour l'élève à aborder l'Écriture elle-même. Les Appendices placés à la fin de la grammaire ont pour objet d'initier à l'usage des dictionnaires et des Bibles hébraïques.

* * *

Nous avons reçu des Editeurs Letouzey et Ané de Paris le second volume de *la Ste Bible* (texte latin et traduction française) *commentée d'après la Vulgate et les Textes originaux à l'usage des séminaires et du Clergé* par M. Fillion.

Ce second volume est en tout semblable au premier et s'adresse au même genre de personnes, et poursuit le même but que celui-ci. Nous le recommandons, de même à tous ceux qui veulent apprendre à connaître, à aimer les Saintes Écritures et à les lire avec utilité : P.

* * *

Christianisme et Liberté. Introduction à l'étude de la foi chrétienne par M. l'abbé Durand, ancien aumonier du Lycée de Toulouse, Paris Vic et Amat. 2 vol. 8° 434 et 522 pp.

En publiant ces deux gros et beaux volumes l'auteur s'est proposé deux choses.

1° Faire ressortir l'évidence rationnelle des principales vérités qui servent de fondement à la foi.

2° Appeler l'attention sur les rapports étroits et la solidarité qui existent entre le christianisme et la liberté.

C'est ce qu'il fait en dissertant et des erreurs, des objections et des vérités chrétiennes.

Pour rendre ses leçons plus saisissantes, il a donné à son livre la forme du dialogue. C'est un jeune docteur qui joue le role d'incrédule et que combattent un président et un général.

Le premier volume traite de l'Existence de dieu, de sa nature, de la liberté dans le christianisme. Le second en continuant ce sujet y ajoute l'état social chrétien, le spiritualisme chrétien, la raison, le surnaturel. A chaque partie sont ajoutés des notes et éclaircissements qui contiennent sur les libres-penseurs des renseignements très intéressants et d'une haute importance.

Le lecteur trouvera dans ces deux volumes d'un dialogue nourri, bien mené et parsemé de faits, une foule de choses utiles qu'il lira avec plaisir et profit. H.

* * *

Les origines du monachisme chrétien en Egypte. — M. (l'ex-abbé) Amélineau, professeur à la « section des Etudes religieuses », à Paris fait servir sa grande érudition en matière de langue et d'antiquités coptes à battre en brèche la réputation de sainteté dont les anciens solitaires égyptiens ont toujours joui dans l'Église. Nous ne dirons rien des articles, choquants à tous les points de vue qu'il a publiés dans la « Revue de l'histoire des religions ; nous préférons aujourd'hui appeler l'attention sur sa thèse latine « De historia luriaca » et sur le jugement qu'en porte

M. Massebieau, si versé dans la connaissance de la philosophie religieuse dans ces contrées vers le commencement de l'ère chrétienne. Dans un long article des *Annales de Bibliographie théologique* (1er vol. p. 50 et 51).

. . . . . .

M. Massébieau signale différentes erreurs où M. Amelineau s'est égaré par un excès de zèle à défendre une thèse qui semble lui tenir à cœur. L'erudition ne suffit pas pour faire un vrai savant ; il faut aussi du jugement, de la critique, qui supposent avant tout le « calme d'esprit », comme on dit dans le monde des *religionnaires*, où M. A. vient d'entrer. Les conseils qui terminent l'article de M. M. sont excellents ; puisse M. A. en faire son profit ; il n'a rien à gagner à se ranger parmi les sectaires fort peu savants qui font de la guerre à l'Église le but mal dissimulé de leurs stériles efforts. C.

V. UN MOT DE RÉPONSE.

Ce n'est pas sans surprise que nous avons vu sur la couverture de la Revue *La Science catholique* (livraison de Septembre) l'annonce d'une *Réponse à une observation inexacte du Muséon* (sic) par le R. P. Corluy dont nous n'avions pas cité le nom. Nous ne nous attendions pas à voir discuter dans cette revue une question qui n'y avait pas été posée et dont on n'aura pu avoir une idée exacte.

Le Révérend P. Corluy critique l'observation que nous avions faite sur son appréciation de la condamnation de Lenormant ; il la trouve inexacte et injuste, du moins c'est le résultat de sa réponse.

Nous regrettons de ne pouvoir être de son avis. Toutefois nous croyons qu'il y a entre nous simple malentendu.

Le savant Religieux n'a point fait parler la S. Congrégation alors qu'elle s'est tue sur les motifs de sa sentence. C'est parfaitement vrai et nous n'avons jamais prétendu le contraire. Nous avons uniquement parlé de ce qu'il regardait, lui personnellement, comme cause de condamnation. En cela il sera d'accord avec nous.

En second lieu, le R. P. Corluy disant que dans tout ce que raconte la Genèse, « il ne faut voir, suivant Lenormant, qu'un langage allégorique ou figuré présentant sous l'enveloppe d'un récit de faits des enseignements dogmatiques, etc. » nous devions croire qu'il n'y voyait rien de réel et que dans ce cas, il ne restait aucune réalité historique aux récits génésiaques.

Lenormant affirme qu'à ses yeux tout est historique quant au fond, que la forme seule est figurée ; que, par exemple, il y a eu tentation et chute, mais pas de la manière décrite (c'est-à-dire pas avec l'intervention d'un serpent réel). Ce n'est donc pas une pure allégorie et nous sommes certains que le savant religieux, mieux informé, reformera quelque peu son jugement. Du reste, il lui suffisait de dire qu'il ne connaissait pas la lettre de Lenormant pour se mettre à l'abri de tout reproche.

D'ailleurs le R. P. Corluy n'a fait que répéter ce que beaucoup avaient cru et dit avant lui et nous ne l'avions nullement pris à partie spécialement. Nous regrettons qu'il ait soulevé cet incident et cela de manière à nous obliger de prolonger une remarque que nous croyions devoir faire dans l'intérêt de la vérité et de la justice. V. T. Pr.

BINDING SECT. OCT 14 1975

DS
1
M8
t.7

Le Muséon

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY